LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

43 XXXVIIIe ANNÉE. — OCTOBRE 1894 1899

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix.

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

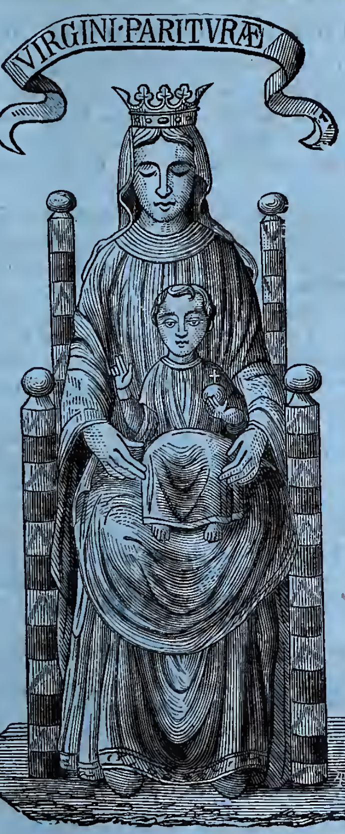

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII[e] Année. — **JANVIER 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de N.-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

13e Numéro — Janvier 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

Avis aux abonnés. — Nous prions humblement nos abonnés de solder ou renouveler au plus tôt leur cotisation. — L'administration de la *Voix* enverra, le 8 février, sans autre avis, une traite postale augmentée des frais de recouvrement à ceux qui seraient trop en retard pour le paiement.

Plusieurs désirent régler jusqu'à janvier 1900. Nous les approuvons beaucoup pour la clarté des comptes. Il est facile à chacun de faire le sien : 0,25 par mois pour la *Voix* mensuelle; 0,25 par mois pour les Suppléments.

VŒUX DE NOUVEL AN

Hora fugit, fugit ipse dies, brevis interit annus,
Secula labuntur, sidera et ipsa cadent.

Pendant notre jeunesse, au petit Séminaire de Saint-Cheron, un large cadran solaire, tracé sur un pignon blanc, offrait à nos regards ses grandes lignes avec le distique latin qu'on vient de lire et dont voici la traduction :

L'heure fuit, le jour fuit aussi, l'année court vite à sa fin, les siècles s'écoulent, les astres même tomberont.

Cet avertissement, sous forme poétique, ne nous causait nulle mélancolie; nous songions sans trop de peine qu'il faudrait tomber avant les astres. Et combien parmi les lecteurs de cette épigraphe latine, depuis longtemps effacée, ont disparu avant elle ! Pour chacun de nous, en ce monde, tout passe, et chacun de nous passera.

Mgr Lagrange disait avec raison dans une de ses meilleures poésies :

Ce que je crois tenir, et m'échappe et s'écoule,
Et sous ma vaine étreinte, incessamment s'écroule;
Une seule chose est : quoi donc ? L'éternité.

C'est le *Tu autem permanes* du psaume ; Vous seul, ô Seigneur, vous demeurez.

Pour gagner nous-mêmes une bonne demeure éternelle et survivre ainsi à tous les changements, à toutes les chutes, à toutes les destructions d'ici-bas, unissons-nous à Dieu de plus en plus, gardons cette union intime, dans la souffrance comme dans la joie, et continuellement dans l'amour ! Ainsi la perspective des jours passant comme l'ombre et des années rapides comme l'éclair, pour aboutir à l'heure suprême, nous laissera aussi tranquilles que l'écolier d'autrefois sous les menaces du cadran solaire.

Tranquilles, oui ; mais non indifférents, non endormis dans un scepticisme pratique qui finirait par un réveil terrible devant le Juge souverain. Tranquilles, oui ; mais dans une paix vraiment chrétienne, celle qu'annonçaient les anges au-dessus de la crèche du Sauveur ; dans une paix faite d'espérance en la grâce divine et d'activité au service du Seigneur ; dans une paix que maintiennent et grandissent les habitudes de piété et de charité, le dévouement à la gloire de Dieu, la générosité pour les pauvres et pour les œuvres chères à son Église.

Lecteurs de la *Voix*, Associés du culte de Notre-Dame de Chartres, c'est cette paix sainte que vous souhaite, à l'occasion du nouvel an, de concert avec les Clercs de Notre-Dame, prêtres et élèves du Sanctuaire,

Le Directeur de la *Voix*,
GOUSSARD, chanoine.

LES JÉSUITES A CAYENNE (*suite*)

Le P. Morez suivit de près le P. Herviant dans la tombe. Il se trouvait alors seul chargé du pénitencier à la Montagne d'Argent et plusieurs fois déjà il avait ressenti les atteintes de la fièvre. Le 3 octobre 1853, vers onze heures, il descend de sa chambre pour baptiser un Indien. Sur le soir, se sentant plus mal, il prie le transporté Choisy qui lui servait de domestique, d'appeler un médecin ; puis il s'assied dans un fauteuil. Lorsque le docteur arriva, le Père était toujours dans la même attitude, mais son cœur avait cessé de battre. Il était mort sans avoir eu la consolation de recevoir les derniers sacrements ; et sa dépouille, qui fut portée au cimetière

des forçats, ne fut pas honorée des cérémonies de l'Église. Le trépas avait été si rapide et les aumôniers étaient si loin ! Ce fut seulement quinze jours plus tard que le supérieur de Cayenne put répandre une prière sacerdotale sur les restes de son héroïque confrère (1).

Une période de calme semblait en ce moment s'ouvrir sur la colonie. Au gouverneur Sarda-Garriga avait succédé l'amiral *Fourichon*, homme d'une grande loyauté et d'un dévouement sans bornes. Dans le but d'améliorer la situation des déportés, il eut la pensée d'établir, au sud de Cayenne, sur les bords de l'Oyapock, un nouveau pénitencier qui fut nommé *Saint-Georges*. Les deux cents hommes qu'on y envoya tout d'abord s'occupèrent activement à faire une large trouée au milieu des forêts, afin d'y installer une résidence convenable. Malheureusement, de ces terres échauffées brusquement par un soleil torride et que ne venaient point rafraîchir la brise maritime, s'échappèrent des fièvres et autres maladies contagieuses. Bientôt Saint-Georges ne fut plus qu'un vaste hôpital. Les prisonniers mouraient en grand nombre sans qu'un aumônier vint consoler leurs derniers instants. — Si seulement nous avions un prêtre, s'écriaient parfois ces malheureux ! Se sentant condamnés à une mort certaine, ils se laissaient aller au découragement, au désespoir le plus violent et cherchaient même dans le suicide un remède à leurs souffrances.

A ce moment un vaisseau venu de France débarquait à Cayenne un jeune religieux, le P. Bigot (2); il fut immédiatement dirigé sur Saint-Georges, où les déportés le reçurent comme un libérateur. Lorsqu'ils virent sa soutane noire flotter dans les hôpitaux et sa figure souriante se pencher sur leurs blessures, ils se reprirent à espérer. Mais déjà ils crai-

(1) « Je gravis comme je pus, dit le P. Hus, cette triste colline. Tous les messieurs de l'état-major vinrent à ma rencontre et mêlèrent l'expression de leurs regrets à celle de ma douleur. » Sur la modeste tombe du P. Morez, on lit l'inscription suivante :

Joseph Morez
Aumônier de la Montagne d'Argent
décédé le 3 octobre 1853
à l'âge de 43 ans.

(2) La lettre par laquelle le P. Bigot sollicite de son Provincial l'honneur d'être envoyé à la Guyane est un chef-d'œuvre d'obéissance et d'abnégation.

gnaient de le perdre. — « Mes amis, leur disait le P. Bigot, pour les rassurer, je viens pour ne plus vous quitter ; je souffrirai et au besoin je mourrai au milieu de vous. » — « Tant mieux, répondaient les forçats, au moins nous ne mourrons plus comme des chiens. » Et ils ajoutaient entre eux : « Le Père nous aime vraiment ; autrement il ne serait pas venu de si loin partager notre captivité. »

— Oui, le P. Bigot les aimait réellement, à la manière du bon Pasteur qui court après les brebis perdues et donne au besoin sa vie pour elles.

Quatre mois étaient à peine écoulés qu'il tombait à son tour victime du climat meurtrier. Lorsqu'on le vit frappé gravement, on le déposa sur un vaisseau qui devait le conduire sous un autre ciel ; il était trop tard. Le vaisseau avait à peine quitté le port qu'il fallut ramener à terre le religieux expirant (1). Les quelques mois passés dans le pénitencier de Saint-Georges avaient suffi à sa nature douce et délicate pour gagner la confiance des déportés. — « Si vous étiez venu un mois plus tard, lui disait l'un d'eux, j'étais perdu pour toujours ! » — « Je vous ai fait ma confession, ajoutait un autre, comme je l'aurais faite à Dieu lui-même. » Et ces pauvres gens mouraient toujours avec résignation, souvent même avec joie. Pour récompenser le dévouement de ses apôtres, Dieu permettait ainsi que la déportation devînt pour beaucoup le chemin du ciel.

Nous plaçons ici un épisode assez curieux qui précéda de quelques semaines la mort du P. Bigot.

Un jour le saint religieux vit arriver chez lui une bonne vieille négresse plus que centenaire. Baptisée vers 1760 par les anciens jésuites, elle avait, après le départ des Pères, continué leurs œuvres. Sa maison était devenue le rendez-vous où les Indiennes des environs venaient prier et chanter en commun. Quand elle apprit l'arrivée d'un prêtre dans ces parages, elle parut retrouver un regain de jeunesse et se mit en route pour Saint-Georges. Le P. Bigot donna à cette

(1) A ses funérailles, les blancs et les noirs se disputèrent l'honneur de porter son cercueil. Les premiers disaient : « C'est à nous de le porter ; il est venu de France pour nous ! » Les noirs reprenaient : « Non, cet homme nous appartient ; il nous a fait faire notre première communion. » Pour les contenter tous, on dut partager la tâche. *P. Mury.*

héroïque chrétienne la sainte Eucharistie dont elle a été privée pendant si longtemps. Semblable au vieillard Siméon, elle n'attendait plus que la venue de son Dieu pour mourir. En effet, elle s'éteignit quelque temps après, à l'âge de 114 ans.

— Les gouverneurs se succédaient à Cayenne, et, comme les les jours, ne se ressemblaient pas. L'amiral Fourichon, voyant qu'il était impuissant à arrêter la mortalité toujours croissante, offrit sa démission. « Je ne veux pas, disait-il, rester plus longtemps le bourreau de Français qui n'ont pas mérité la sentence de mort. » Il fut remplacé par M. Bonnard, homme hautain et emporté. Ses commencements furent assez heureux. Renonçant à l'espoir de coloniser Saint-Georges, qui avait dévoré tous ses habitants, il créa deux pénitenciers nouveaux dans le Comté au sud de Cayenne : Sainte-Marie et Saint-Augustin. Des aumôniers y furent envoyés. L'un d'eux, le P. Raulin (1), nature ardente et généreuse, acquit bien vite, auprès des déportés, une autorité que le gouverneur ne voyait pas d'un bon œil. Une quête faite par le religieux auprès des forçats, fut le prétexte dont M. Bonnard se couvrit pour demander son renvoi. Le P. Raulin courba la tête sans se plaindre. Deux mois après cette disgrâce imméritée, nous le retrouvons aux premiers rangs à l'heure du danger. Quand le fléau eut terrassé tour à tour les aumôniers à l'île Royale, le P. Raulin vient prendre leur place et, plus heureux que d'autres, il périt à la tâche. C'est ainsi que se vengent les vrais apôtres. Autour du cercueil de ce prêtre de vingt-huit ans, on vit tous les forçats en pleurs. — « Nous avons tué cet excellent Père, disait l'un d'eux pendant les funérailles ; il passait ses jours et ses nuits dans les salles d'hôpital. » Ses obsèques prirent un caractère de triomphe. L'état-major et la déportation tout entière y assistaient, faisant ainsi une réparation tardive mais sincère au jésuite sacrifié. Faut-il faire remarquer qu'au moment où le P. Raulin descendait dans la tombe, M. Bonnard, se sentant aussi atteint de la fièvre, faisait voile vers la France, trop heureux de mettre l'Océan entre sa personne et le fléau ?

(1) Il faut lire le portrait qu'a tracé, du P. Raulin, le commandant Jusselain *« Un déporté de Cayenne »*. « Le P. Raulin avait une physionomie bien faite pour modifier l'opinion que plusieurs d'entre nous se forment sur ceux qui portent l'habit de son ordre. C'était un jeune homme de 28 ans, d'une figure ouverte, au regard franc, presque fier, etc... » — *P. Mury*, p. 70.

La colère du gouverneur avait auparavant fait une autre victime, le P. Rollinat. Quand ce dernier arriva à l'Ile-la-Mère, l'exaltation des détenus politiques était à son comble. Outrés des vexations dont ils se voyaient l'objet, ils saisissaient tous les moyens de mettre fin à leur malheureuse existence. Chaque jour amenait de nouveaux suicides, de nouvelles évasions. Bien plus, un complot se forma parmi les plus furieux qui voulaient se débarrasser de tous les chefs de la colonie. Le P. Rollinat fut assez heureux pour calmer les esprits et empêcher toute effusion de sang. Presque au même moment, le gouverneur se faisant l'écho d'une calomnie absurde (1) prononçait contre lui une sentence d'expulsion.

Ce fut à cette époque que la *Fièvre jaune* se déclara à Cayenne, et, de là, se répandit rapidement dans toutes les Iles du Salut. Les historiens nous disent de cette maladie qu'elle est la plus terrible de la Guyane. De violents accès de fièvre, accompagnés de douleurs dans les articulations et de vomissements, sont généralement les signes précurseurs. Bientôt les souffrances deviennent atroces, la respiration haletante, le corps tout entier semble se fondre en une sueur froide et nauséabonde ; et la corruption est si rapide qu'il faut quelquefois jeter le cadavre en terre une heure après la mort.

Une morne consternation régna bientôt dans toute la colonie. Pour ne pas effrayer les vivants, les cloches devinrent silencieuses et les cadavres prirent, dès cinq heures du matin, le chemin du cimetière. On comprendra mieux les raisons de cette terreur, lorsqu'on saura que cette épidémie faucha plus de 2,000 déportés, en moins de dix-huit mois. Ajoutez à cette liste funèbre les noms de dix religieux jésuites et de sept sœurs de Saint-Paul de Chartres et vous aurez le nécrologe à peu près complet de cette année terrible.

Nous dirons, dans un prochain article, les péripéties de ce drame effrayant où tant de malheureux disputèrent, sans succès, leur vie à la mort. Nous ne voulons pourtant point terminer celui-ci sans envoyer un salut aux tombes glorieuses de ces vaillantes sœurs de Saint Paul, victimes de l'épidémie. Les pages qui raconteront leur dévouement à cette heure fatale figureront parmi les plus belles de leur histoire.

(1) Le P. Rollinat était accusé d'avoir déprécié, dans un de ses sermons, la politique de l'empereur Napoléon.

Dès le début de l'épidémie, deux religieuses furent frappées par la fièvre, et leurs funérailles furent célébrées aux frais de l'État. Obligées d'être sur pied jour et nuit pour transporter les malades d'un lit à un autre, on a peine à comprendre, dit le P. Mury, comment elles ont pu suffire à des travaux qui semblaient au-dessus des forces humaines. La sœur *Sainte Anne* fut plusieurs jours entre la vie et la mort. La sœur *Sabine* fut à son tour frappée par le fléau. Elle avait tellement su gagner la confiance et l'affection des déportés, qu'on les vit aller s'agenouiller à l'autel de la Sainte Vierge et faire brûler des cierges pour la guérison de leur chère sœur Sabine. Mais la mort de la sœur *Saint Casimir* fut édifiante entre toutes. Dans les transports de sa joie, elle entonna le *Magnificat.* Au quatrième verset, elle rendit son âme à Dieu et alla terminer ce cantique avec les vierges qui entourent l'Agneau.

Nous avons du plaisir et presque de l'orgueil à citer ces quelques traits, car nous ne pouvons oublier que c'est aux pieds de la Madone chartraine que les sœurs de Saint-Paul viennent puiser sans cesse un tel dévouement.

(*A suivre*) J. P.

Nuit de Noël

En 1866, Louis Veuillot écrivait d'Epoisses, le 23 décembre, à sa sœur, Mlle Elise Veuillot :

...Il fait du givre, et c'est bien joli. Tout est bordé de perles blanches ; les sapins sont transformés en candélabres, les toiles d'araignées semblent des lambeaux de points d'Alençon accrochés dans les buis et dans les rosiers ; les feuilles rouges du houx ont un air d'ailes de papillons ourlées d'argent. Il faut que tu aies quelque chose de bien victorieux pour que l'on soupire encore après ta maison, en regardant ces merveilles.

Le 24 décembre, il écrivait encore :

... Nous avons le plus beau temps de Noël qui se puisse rêver ; point de boue, un beau givre, un air vif parce qu'il est froid, agréable parce qu'il est doux. La belle chose qu'un froid doux ! C'est là peut-être ton mérite particulier, sauf que tu n'est ni froide, ni douce, à ce qu'il me semble. Alors, que te reste-t-il ? Je n'en sais rien, mais tu ressembles à ce temps de

Noël et à tous les beaux temps qui n'ont point de boue ni de ténèbres.

Enfin, le 25 décembre, après la nuit de Noël :

Oh ! la délicieuse nuit de Noël ! Très belle messe après le grabuge, grande foule dans l'église, communion générale des femmes, mais hélas ! peu d'hommes, les imbéciles ! Le château, cela va sans dire, a donné en masse ; deux Guitaut, deux Veuillot et le couple forestier. En somme, ce n'est pas pour nous vanter, mais Jésus-Christ a toujours ce qu'il y a de mieux. J'ai suivi tout l'office, et je ne sais pourquoi je ne passe pas ma vie à chanter des psaumes, car, à aucun point de vue, je ne trouve rien de si beau et de bien loin. C'est là que l'on apprend la bonne politique, la bonne littérature, le bon amour. Il faisait un temps à mettre en description : une lune voilée de vapeurs, non pour se cacher mais pour laisser voir les étoiles qui luisaient comme des yeux contents ; tous les arbres poudrés de cristal, la terre sèche, craquant joyeusement sous le pied ; mais pas de froid, si ce n'est tout juste ce qu'il en fallait pour produire ces merveilles. Cela devait être ainsi, la nuit du *Gloria in excelsis*. Quand reverrai-je pareille nuit de Noël ? Je remercie bien le bon Dieu de m'avoir donné celle-ci. *Benedicite rores et pruina Domino. Benedicite gelu et frigus, Benedicite glacies et nives Domino*...

Adieu, mon beau givre, ne fonds pas. C'est un admirable symbole, le givre. Plus il est haut placé sur l'arbre, plus il tient. Lorsqu'enfin le soleil devient trop fort, c'est-à-dire, quand le jour avance, il ne se liquéfie pas, il ne coule pas, il se détache et tombe dans sa forme et dans son éclat de diamant, et il reste ainsi jusqu'à ce que le pied du passant l'écrase, ou jusqu'à ce que la chaleur de la terre le dissolve tout doucement, et il disparaît sans qu'on l'ait vu changer.

Et je pense que le bon Dieu met à part cette eau si pure, pour alimenter toutes les sources choisies et toutes les rosées salutaires qui nourrissent la vie.

Et c'est ainsi que la virginité est féconde ! ...

Je vous embrasse avec vénération et amour. (1)

Louis frère, papa.

(1) *Lettres de Louis Veuillot à sa sœur*, tome I, Paris, Victor Retaux, éditeur, 82, rue Bonaparte.

A cette lettre superbe, nous dit *La Vérité*, il y a un accompagnement naturel : c'est cette page admirable de Louis Veuillot sur la crèche :

Qui peindra ce moment de la crèche, lorsque Jésus naissant contempla pour la première fois de ses yeux humains le visage de Marie ? Qui dira la joie et le respect de ses regards tournés vers saint Joseph, l'homme choisi pour être appelé son père, qui méritera cette gloire, qui méritera de vivre plus qu'aucun autre dans son intimité, et qui enfin, nous le pouvons penser, l'aimera le plus ? Jésus, Marie, Joseph ! trois royaumes de Dieu dont Dieu était le seul roi ; trois créations, et le Créateur était une de ces créations ; trois, et cependant unité merveilleuse par l'amour ; trinité terrestre !

Dans ce réduit misérable, plein d'incomparable et d'incompréhensible splendeur, Jésus nouveau-né donne tout d'abord au monde qu'il vient instruire une des leçons sur lesquelles il insistera le plus. Il est le pauvre du Psalmiste, le roi qui, plus tard, portera sur son épaule, pour marque de sa royauté, la croix : l'homme « qui a connu dès sa jeunesse le travail de la douleur ». Il est aussi ce petit enfant de qui parle Isaïe, qui sait rejeter le mal et choisir le bien. Le bien qu'il choisit, c'est de naître dans cette étable. Première réprobation de la mollesse qui nous fait esclaves ; première marque de la puissance qui prétend nous conquérir par le dédain et le rejet des choses que nous convoitons. Voilà tout de suite l'incomparable miracle de l'Homme-Dieu : il va subjuguer l'homme en lui restituant des forces que le péché avait anéanties, qu'il regrettait et qu'il ne voulait plus. C'est ainsi que Jésus se montre dans la faiblesse méprisée, dans la pauvreté haïe ; et c'est ainsi que nous l'aimerons, et que, « détournés des convoitises de la terre, nous serons attirés à l'amour des choses invisibles » (1).

Comment le petit Jésus quitta les bras de sa mère pour aller jouer avec le petit Hermann-Joseph.

En ces jours consacrés à honorer la sainte Enfance de Jésus, nous puiserons, dans la vie du B. Hermann-Joseph, un trait charmant de familiarité, dont le divin Sauveur usa envers un

(1) Vie de N.-S. J.-C., liv. 1, chap. III.

enfant, petit aux yeux des hommes, grand à ses yeux par son innocence et son amour. Ce trait, raconté par les Bollandistes, dont la critique est si sûre, n'a rien qui doive nous étonner. Dieu n'a-t-il pas dit de lui-même dans les Saintes-Ecritures que ses délices sont d'être avec les enfants des hommes, et n'a-t-il pas fait dire cette autre parole qui explique quels sont ceux des enfants des hommes au milieu de qui il aime à se trouver : « Mon bien-aimé se plaît parmi les lis » ?

Le bienheureux Hermann-Joseph naquit à Cologne sous le règne de l'empereur Frédéric Barberousse. Né de parents pauvres, il passa ses premières années dans une grande obscurité, selon le monde ; mais sur lui dès lors s'était reposé l'esprit de Dieu. Il était soumis et respectueux pour ses parents et tous ceux qui lui étaient supérieurs en âge, doux et complaisant pour ses camarades ; son visage était serein, et l'on dit de ses yeux qu'ils lançaient comme des étincelles de joie céleste ; toute sa vie il conserva dans ses regards la même limpidité, sur son front autant de paix ; il était tout du ciel, et cependant, afin de ne pas se montrer trop supérieur à la nature humaine, s'il le fallait pour réjouir ses frères, il ne craignait pas de prendre une douce liberté et de laisser naître le sourire sur ses lèvres.

Arrivé à l'âge de sept ans, l'enfant du Seigneur (ainsi l'appelle l'auteur de sa vie), envoyé à l'école, se porta avec une docilité parfaite à l'étude que Dieu demandait de lui ; mais, le moment de la récréation venu, les jours de fête principalement, tandis que ses condisciples se livraient à leurs jeux, le petit Hermann s'échappait pour aller prier dans une église consacrée à la Sainte Vierge.

Il se plaçait devant une image où elle était représentée tenant dans ses bras le petit Enfant-Jésus ; et là, s'adressant tantôt au Fils, tantôt à la mère, il leur parlait comme si leur image eût été vivante ; et s'il arrivait qu'il portât dans sa main un petit morceau de pain, un fruit destiné à son modeste repas, il le leur offrait de tout son cœur avec une simplicité charmante.

Il continua pendant quelque temps cette naïve et sainte pratique. Un jour, la Sainte Vierge voulut condescendre aux candides intentions de son jeune serviteur ; son image tendit miraculeusement la main pour prendre et accepter une pomme qu'Hermann lui offrait.

Entré dans la voie des célestes faveurs, le bienheureux enfant ne s'y arrête pas : ayant quitté, comme à l'ordinaire, les jeux des autres enfants pour venir faire sa visite dans l'église, il aperçut cette fois la Sainte Vierge comme vraiment vivante : saint Jean l'Évangéliste était près d'elle, en avant le petit Enfant-Jésus et le petit saint Jean-Baptiste jouaient innocemment ensemble.

Voilà donc le petit Hermann en présence de cette délicieuse apparition : il la regardait, au travers de la claire-voie qui renfermait le chœur, avec un bonheur indicible, lorsque la douce Mère de Dieu, l'appelant par son nom, lui dit avec bonté : « Hermann, viens aussi avec nous. » — « Comment y aller ? répondit l'enfant ; le chœur est renfermé de grilles que je ne puis franchir. — Fais tous tes efforts, je te tiendrai la main et t'aiderai. » Hermann essaya de grimper, il ne pouvait réussir ; mais, aidé de la bienheureuse Vierge, il parvint à son but.

Étant donc parvenu avec l'aide de Marie jusqu'au petit Jésus, il fut permis à Hermann, en présence de la Sainte Vierge, de prendre, avec le divin Enfant, la plus délicieuse récréation qu'il ait jamais été donné à aucun enfant d'avoir sur la terre. Une bonne partie du jour se passa ainsi en des joies sans pareilles ; vers le soir, sur l'invitation de Marie et avec son aide, Hermann franchit de nouveau la grille pour s'en aller ; mais il revint les jours suivants, et plusieurs fois pour lui se renouvela cette scène de joie et de bonheur.

N'admirez-vous pas comme Dieu aime à se mettre à la portée de tous, et s'y mettre ici, non pas selon que semblerait le demander la sublimité de ses pensées, mais selon la simplicité des pensées d'un enfant ?

Cet enfant quittait ses jeux pour venir en la compagnie de Jésus ; il venait dans une église, parce que c'est là qu'on le trouve le mieux ; chaque fois qu'il y venait, il l'y trouvait réellement, parce que Jésus y attend toujours ceux qui viennent l'y chercher ; chaque fois il entrait en douce communication avec Jésus, car Jésus est toujours prêt à ces douces communications avec ceux qui le cherchent ; la Sainte Vierge et les saints que priait Hermann étaient de la partie.

Tout cela, d'habitude, se faisait réellement, mais d'une manière invisible. Un jour, Dieu voulut se rendre visible ; il le fit en se conformant aux idées de l'enfant qu'il entendait ainsi favoriser.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

Janvier 1899.

Janvier. — Ce mois est consacré par l'Eglise à honorer la sainte Enfance de Jésus. Le *temps* de la sainte Enfance commence à proprement parler le jour de Noël. Il va de la Nativité à la Septuagésime, et comprend les fêtes dans lesquelles on célèbre les mystères relatifs à Jésus enfant.

1. Dimanche. — *Circoncision de N. S. J.-C.*, double de 2e classe. — Aujourd'hui N. S. a été circoncis et nommé Jésus. La

fête de la Circoncision est très ancienne, mais il y a eu de la différence dans la manière de la solenniser. Au commencement, les chrétiens, voulant s'opposer aux excès des payens, qui passaient ce jour dans la débauche, y observaient le jeûne. Depuis que ces superstitions ont été abolies, l'Eglise a pris ses habits et ses cantiques de joie.

Chaque dimanche de l'année, avant la grand'messe, on fait l'aspersion de l'eau bénite : afin, dit le nouveau catéchisme, qu'elle nous aide à purifier notre âme pour assister au saint sacrifice.

2. Lundi. — *Octave de S. Etienne*, premier martyr.

Dans certaines églises, on fait aussi la procession avant la grand'-messe. Les processions avec la croix et les bannières signifient que nous devons marcher vers le ciel, à la suite de J.-C. et de ses saints. (Nouveau catéchisme.)

3. Mardi. — *Sainte Geneviève*, vierge, double de 2e classe. Sainte Geneviève n'avait que sept ans lorsque S. Germain, évêque d'Auxerre, allant en Angleterre avec S. Loup, évêque de Troyes, s'arrêta à Nanterre. S. Germain discerna Geneviève au milieu de la foule et prédit qu'elle serait chérie de Dieu et illustre par la sainteté de sa vie. Il lui demanda si elle voulait se consacrer au Seigneur. Elle lui répondit que c'était son unique désir. L'évêque alors entra dans l'église et, au milieu des chants et des prières, il imposa les mains à la pieuse enfant et la consacra au Seigneur. Il lui donna ensuite une médaille de cuivre marquée d'une croix, qu'elle devait porter au lieu de parures qui ne conviennent pas à une épouse du Christ.

4. Mercredi. — *Octave des Saints Innocents.* — Le pain bénit, qu'on offre le dimanche dans les églises paroissiales, figure l'Eucharistie, le pain vivant de nos âmes, et l'union fraternelle qui doit exister entre tous les fidèles. (Nouv. catéch.) Il rappelle qu'aux premiers temps de l'Eglise, les fidèles étaient dans l'usage d'offrir eux-mêmes le pain et le vin destinés au saint sacrifice, et de prendre ensemble un frugal repas, appelé agapes, c'est-à-dire repas de charité, dont une partie était envoyée aux absents sous le nom d'eulogie, qui veut dire bénédiction. (Petit catéch. liturg.)

5. Jeudi. — *Vigile de l'Epiphanie*, mémoire de *S. Simon*, stylite, confesseur, et de *S. Télesphore*, pape et martyr. — *S. Simon*, touché de ces paroles de l'évangile : Bienheureux ceux qui pleurent, se retira dans la solitude où il se fit moine. Sa sainteté extraordinaire ayant attiré autour de sa personne un grand concours de pèlerins, pour s'arracher à ce tumulte, il s'avisa de monter sur une colonne dont il fit sa demeure et d'où il prêchait ses nombreux visiteurs. Il y vécut près de quarante ans, c'est pourquoi on lui donna le surnom de *stylite*, d'un mot grec qui veut dire colonne.

S. *Télesphore,* pape, établit le jeûne du carême. Ce n'est pas qu'il en soit l'auteur, puisque les saints Pères disent que cette observance est d'institution apostolique : mais il établit par décret ce qui n'était gardé que par l'autorité de la tradition.

6. Vendredi. — *Epiphanie de N. S.,* double de 1re classe avec octave. — Aujourd'hui N. S. a été adoré par les rois mages, qui lui offrirent pour présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. — Arrivés à Jérusalem, ils dirent : « Où est né le roi des juifs? nous sommes venus pour l'adorer. » Ainsi ils proclament Jésus, homme, roi et Dieu : homme, puisqu'ils disent qu'il est né; roi, c'est le nom qu'ils lui donnent; Dieu, car ils viennent l'adorer. Leurs présents avaient la même signification que leurs paroles : au roi, l'or, à Dieu l'encens, et à l'homme qui mourra, la myrrhe, parfum des sépultures.

7. Samedi, *de l'octave.* — A l'Epiphanie, il est d'usage, dans quelques églises, de faire la procession à l'opposé des autres jours, pour rappeler que les mages s'en retournèrent de Bethléem dans leurs pays par un autre chemin. (Petit catéch. liturg.)

8. Dimanche dans *l'octave* et 1er après l'Epiphanie, *solennité* de l'Epiphanie.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Ont été offerts à l'église de Notre-Dame de Sous-Terre un ornement blanc; une bannière pour l'autel devant le Saint-Sacrement.

Lampes. — 86 lampes, demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en décembre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 60; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 1; devant l'Enfant Jésus, 1; devant saint Antoine, 1; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 6.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à Notre-Dame de Chartres, en décembre, 38 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Ont dit la sainte messe à la crypte, en décembre, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Orléans, Bourges, Rouen, Laval, Tours.

Fêtes de Noël. — Dans ses instructions du triduum préparatoire, la belle et bonne parole du R. P. de Saint-Maixent avait fixé les âmes sur des pensées élevées, bien propres à détacher de ce monde et à faire désirer le Christ attendu, source unique du vrai bien.

Et le Seigneur Jésus est venu au milieu de nous, comme autrefois à la Crèche de Bethléem, et les chrétiens ont voulu lui faire le

plus solennel accueil. Quelles manifestations de religieux sentiments dans les grandes et les petites églises !

La cathédrale de Chartres a eu les siennes, imposantes par l'affluence des fidèles comme par la grandeur et la variété des offices publics. — Pendant la nuit, le chapitre et le séminaire chantaient au chœur de l'église supérieure ; à la Crypte, Monseigneur célébrait devant une nombreuse assistance. — Les communiants se pressaient aux différents autels de l'église supérieure et de l'église souterraine.

Aux offices pontificaux du jour, il y avait foule dans les nefs ; un beau plain-chant et une musique moderne sérieuse exprimaient tout haut la prière commune ; l'*Adeste* du soir et le chant pastoral qui a suivi la bénédiction, ayant un accent particulier, une vraie couleur de Noël, ne pouvaient manquer de succès même auprès des auditeurs les moins capables d'impressions artistiques.

Le sermon du P. de Saint-Maixent a couronné dignement ceux du triduum : il a salué dans un langage élevé et touchant l'apparition de la bonté et de la miséricorde du divin Sauveur ; il a bien fait ressortir l'exemple de N. S. J. C. nous prêchant « la joie dans le sacrifice ».

Le P. Jumentier, des missions étrangères, fait recommander au sanctuaire de N.-D. de Chartres son ministère dans le nouveau poste que lui a confié l'évêque de Rangôon, Mgr Cardot ; il est maintenant à Paukseimbe, près de la ville de Bassein (Birmanie).

Lettre d'une sœur de Saint-Paul de Chartres. — C'est à l'*Echo de Fourvières* que nous empruntons cette lettre datée de Hué (Annam) :

« L'année dernière, la cruelle famine, la plus noire misère m'ont fait tendre la main pour les pauvres Annamites ; quelques âmes charitables sont venues à notre secours et grâce aux aumônes que nous avons reçues, nous avons ouvert à deux battants les portes de notre hôpital et de notre Sainte-Enfance et envoyé au ciel plus de 3,000 âmes.

Notre cimetière est plein, et il semblerait que notre établissement devrait être vide. Mais non, les rangs sont bien serrés, chaque écuelle a son propriétaire.

Cette année, avec la mauvaise saison, la misère revient encore. On trouverait du riz, mais il est affreusement cher et point de sapèques pour en acheter.

Les pauvres journaliers ne peuvent avec leur salaire nourrir une famille entière.

Tous les jours, des malheureux, des infirmes, des lépreux, de petits enfants viennent à notre porte demander quelques grains de

riz, un vêtement, un abri. Que ne pouvons-nous les soulager tous. Notre pitié est plus grande que nos moyens. Nos provisions sont moindres que les années précédentes à cause de la cherté du riz. Plus de vêtements, plus d'étoffe, nous avons tout donné.

Veuillez donc, Monsieur, permettre que votre *Echo* répète l'accent d'une pauvre missionnaire qui demande au nom de la Sainte Vierge de quoi acheter du riz, des vêtements pour les malheureux.

Nos orphelins prient tous les matins pour leurs bienfaiteurs, pour la France qui les protège et qui les nourrit. Nos malades et nos pauvres prient aussi et béniront du haut du ciel tous ceux qui auront par leurs secours contribué et coopéré à leur bonheur éternel. Que la Vierge bénie parle, en faveur de nos chères Œuvres, au cœur de ses enfants !

Daignez agréer...

S[r] ISAAC,

Supérieure de l'hôpital de la Sainte-Enfance de Hué.

Au Carmel. — Le jeudi 29 décembre, M[gr] l'Evêque de Chartres a présidé une cérémonie de vêture religieuse au monastère du Carmel. La personne ainsi admise à la prise d'habit religieux était M[lle] Madeleine Lecomte, une chartraine, qui a un frère curé non loin de Chartres.

Fête des Saints-Innocents. — Cette fête des enfants de chœur se présente chaque année avec les mêmes charmes. Aux offices du chœur, les 80 clercs, riches en costume et en voix, accomplissent avec plus d'attention que jamais les évolutions prescrites par leur cérémonial.

Au salut de la Crypte, après les complies, un public très nombreux vient s'unir à leurs prières, écouter leurs chants, jouir du sermon. N'était-ce pas une vraie jouissance cette année, l'audition du discours prononcé par le R. P. Al. Brou, jésuite de Laval, un chartrain ?

Il a présenté la solennité des enfants de chœur appelés à l'état ecclésiastique comme une fête sacerdotale. Se préparer à ce saint état par la pureté et la générosité, dont les petits martyrs, leurs patrons, donnèrent l'exemple, voilà ce qu'il a demandé aux jeunes clercs ; la sympathie et l'aumône en leur faveur, voilà ce qu'il a demandé aux fidèles. Et cette double demande a été la conclusion de considérations très belles et chaleureusement développées sur Jésus, prêtre à la crèche ainsi qu'à la croix, et sur les prêtres, continuateurs de la mission de Jésus.

Senonches. — M[gr] Foucault vient d'envoyer à M. l'abbé Langlois,

auteur d'une récente monographie sur Senonches (1), la lettre suivante :

Évêché
de Saint-Dié (Vosges)

Saint-Dié, le 15 décembre 1898.

Bien cher Ami,

Enfin j'ai pu vous lire ! Quel charme j'ai éprouvé à travers vos quelques pages qui m'apportaient tant de souvenirs et qui me faisaient revivre des jours si heureux !

Vous avez décrit avec la conscience d'un archéologue et l'imagination d'un poète, ce gracieux petit coin de terre où Dieu plaça mon berceau : la vieille église, si heureusement rajeunie, avec sa tour aux flancs si robustes, à la flèche si légère ; le vieux château, qui abrite encore derrière son massif donjon l'école où j'ai appris à lire ; la vieille forêt sous les ombrages de laquelle j'ai fait de si bonnes promenades, un livre à la main, levant ici un faon de biche et troublant ailleurs le festin d'un écureuil.

Et puis, j'ai refait avec vous le pèlerinage de Saint-Cyr et j'ai revu l'humble chapelle, où l'on bénit les petits enfants et près de laquelle on a couché dans la tombe tous ceux que j'ai aimés.

Et ces grands fossés, comblés aujourd'hui, qui furent le théâtre de nos écoles buissonnières, et la butte des Sarrasins où l'on jouait aux voleurs, et la Pyramide où je conduisais, général de dix ans, mes troupes à la victoire contre l'armée russe qui débouchait de Launay, à l'époque où nos héroïques soldats se couvraient de gloire en Crimée : que tout cela, et bien d'autres choses encore, m'ont agréablement remis en mémoire les plus belles et les plus chères années de ma vie !

Je vous remercie d'avoir consacré à Senonches cette intéressante notice ; je vous remercie surtout de m'avoir fait partager avec notre cher Doyen l'honneur d'une dédicace qui ne pouvait s'adresser à un plus fidèle ami de Senonches et des Senonchois.

Quand j'aurai fait l'éloge des crayons délicats qui vous ont prêté leur concours pour les illustrations, j'aurai, il me semble, rendu justice à tous et il ne me restera plus, bien cher ami, qu'à vous renouveler l'assurance de mes bien affectueux sentiments.

† ALPHONSE-GABRIEL
Ev. de Saint-Dié.

Marville-Moutiers-Brûlé. — Nous avons parlé déjà de la mission de Marville. Une des belles fêtes de cette mission a été celle du 18 décembre, pour la bénédiction solennelle d'une superbe statue

(1) M. Langlois. — *Senonches : église, château, forêt,* — in-8° 56 p,. 15 grav.

du Sacré-Cœur par M. l'archidiacre de Dreux ; église bien remplie; sermon sur la nécessité de la réparation par le Sacré-Cœur dans une société en décadence ; bonnes exécutions musicales par la fanfare de Mézières.

Charray. — Vers la mi-décembre, touchante cérémonie aussi à Charray pour la bénédiction d'un beau vitrail qui représente saint Marcoul guérissant un malade ; on nous fait remarquer que cette verrière, sortie des ateliers Hucher, du Mans, est due au zèle de M. le Curé et à la générosité des paroissiens. Le prédicateur était M. le curé de Membrolles.

Terminiers. — L'École libre des sœurs de Saint-Paul a été bénite solennellement par M. le vicaire général Legué, le 27 décembre ; et les cloches tout récemment installées dans la tour qui les attendait depuis longtemps ont dit, par leur joyeux carillon, la satisfaction des paroissiens.

Suppléments. — Voici les matières traitées dans les suppléments de la *Voix* en décembre :

Sommaire du 10 : Le sacrifice de Loigny (Extrait du discours du 2 décembre à Loigny). — Voix de la terre, voix du ciel (poésie). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Fête de l'Immaculée-Conception à Chartres ; cérémonies à Nogent-le-Rotrou, à Houville, à Soizé; un souvenir de la guerre de 1870. — Vieille Légende (La Jalousie). — Faits divers.

Sommaire du 17 : Semaine liturgique. — Discours de M. l'abbé Verret, à Saint-Hilaire de Nogent. — Chronique diocésaine : Fête de Saint-Aignan ; œuvre des Campagnes; Nécrologie : M. l'abbé Vivier, Mme David de Thiais. — Histoire d'un dogme : livre sur l'Immaculée-Conception.

Sommaire du 24. — Semaine liturgique. — Une dévotion patriotique : Sainte Radegonde. — Une nouvelle opinion sur l'âge et la valeur du portail occidental de la Cathédrale. — Chronique diocésaine : Sermons du 15 au 23 ; cérémonies à Saint-Pierre de Dreux et à Authon ; les prix au Patronage Saint-Joseph. — Calendrier spirituel de nos pères avant la Révolution. — Offices. — Bibliographie. — Table des Matières.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Actions de grâces à N.-D. de Chartres pour une faveur particulière ! (M. R. à C.).

2. Remerciements à N.-D. de Chartres qui nous a sauvés d'un grand malheur ! (P. V., à C.).

3. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour guérison et réparation ! (X., à N.).

4. Je vous apporte mon offrande et mes vifs remerciements à N.-D. de Chartres pour le succès d'un examen. (P. M., à C.).

5. Amour et reconnaissance à N.-D. de Chartres ! Je l'ai invoquée dans ma détresse, elle est venue à mon secours. (C. D., à Chartres).

6. O Mère, vous avez sauvé mon enfant, sauvez maintenant ma situation dont je suis désespérée. J'ai omis de vous remercier ici, suivant ma promesse, d'avoir guéri mon fils dans des conditions si merveilleuses. Pardonnez-moi et ayez pitié de moi ! » (M. R., à Chartres).

7. Après de grandes inquiétudes nous avons vu tout se terminer heureusement. Reconnaissance à N.-D. de Chartres ! La mère veut lui consacrer son enfant. (D. V., à S., diocèse de Blois).

8. Un cierge à N.-D., s. v. p., et deux messes, dont une en reconnaissance d'une grâce obtenue ! (B., à E., diocèse d'Evreux).

9. Je vous envoie mon offrande pour mon ex-voto promis à N.-D. de Chartres, que je remercie du fond de mon âme. (M., à Orléans).

10. D'après un conseil qu'on m'avait donné, je m'étais adressé à N.-D. de Chartres pour obtenir la grâce dont je remercie aujourd'hui le ciel. Voici les noms de mon enfant que je veux lui consacrer... et qui a été, comme moi, l'objet d'une protection spéciale de Marie. (M. B., diocèse de la Rochelle).

11. Ci-joint mon offrande à N.-D. de Chartres, en action de grâces pour heureux succès d'une opération. Toute la famille se recommande de nouveau à sa protection. (P., à S.-G., diocèse de Versailles).

12. En reconnaissance de grâces spirituelles et temporelles obtenues, je viens remercier N.-D. de Chartres et apporter mon offrande. (M. L. G., diocèse de Chartres).

13. N.-D. de Chartres m'a accordé la grâce demandée pour la nouvelle année. Reconnaissance ! (J. M. J., diocèse d'Arras).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Céleste, née Euphrasie Jouanneau, décédée le 4 décembre, dans la communauté de Bon-Secours, âgée de 63 ans dont 40 de religion.

Sœur Saint Louis, née Nathalie Plouvier, supérieure de l'hôpital d'Argenteuil, décédée le 12 décembre, dans la communauté de Saint-Paul âgée de 70 ans dont 50 de religion.

Sœur Paulina, née Rosalie Corbel, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 17 novembre, à Cho-Quan (Cochinchine), âgée de 24 ans dont 7 de religion.

Sœur Lucine, née Louise Gadeau, décédée le 22 décembre dans la communauté de Saint-Paul, âgée de 83 ans, dont 62 de religion.

Sœur Marie Caroline, née Joséphine Salmon, décédée le 8 décembre en la communauté de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, âgée de 59 ans, dont 31 de religion.

Mme de Gatellier, née Le Rebours, décédée à Garnay, à l'âge de 29 ans, mère de quatre enfants. Nous adressons nos vives condoléances à M. le comte Le Rebours, si éprouvé déjà par la perte de Mme Le Rebours et de son frère, M. l'abbé Le Rebours, curé de la Madeleine, à Paris. Une des sœurs de Mme de Gatellier est entrée, il a quelques années, chez les Petites-Sœurs de l'Assomption, qui soignent exclusivement les malades pauvres.

M. Pelletier, aux Guillemotières, Nogent-le-Rotrou. — Mme de Milleville, née M. Gallet, 5, place Saint-Aignan, à Chartres. — Mlle Blanche-Louise Robert, décédée à Neuilly-sur-Seine, — Mme Lamiray, rue du Grand-Faubourg, à Chartres. — Mlle Augustine Couturier, à Rambouillet. — M. Paul-Louis-Joseph Lefebvre, pharmacien de 1re classe et étudiant en médecine, à Illiers. — Mlle Geneviève-Zoé Leclerc, à Orgeval (Seine-et-Oise). — Mme Fleury, née Henriette Sauvé, rue d'Amilly, à Chartres. — M. Charles Foreau, rue Jean-de-Beauce, à Chartres. — Mme Ve Joséphine Mignot-Thomas, à Saint-Denis. — Mme Ve Leclair, à Chartres. — Mlle Eugénie Boisseau, à Berchères. — Mme Guyard, à Thoiry. — Mlle Victoire Aye, à Bonneval. — Mme Moreau-Bajon, à Courgenard. — Mme Ve Grossin, à Arpentigny. — Mlle Alexandrine Moulin, à Châteauneuf. — Mlle Baston, à Pont-Audemer. — M. Reine Alin de Plouezec. — M. Georges Huet, à Chartres. — Mme Sevestre-Billard, à Louville. — Mme Félicité Besnard, à La Chapelle d'Aunainville. — Mme Douvin, à Chartres. — Justin Revel, à Evreux. — Mme Joséphine Devin, à Evreux. — Mme Thiercelin-Chaligne, à Arpajon. — Mme Elise Testault, à Yèvres. — Mme Madeleine Amiet, à Houville. — Mme Emilienne Langlois, à Houville.

UNE PRIÈRE BIEN ANCIENNE POUR LA FRANCE

O Dieu, nous te prions au retour de l'année,
Que tu veuilles en grâce avec nous retourner
Et faire en ce pays le bonheur séjourner,
Par une heureuse paix qui nous soit tôt donnée.

Appointe des Français la querelle intestine,
Et fais cesser la lutte avecque l'an passé ;
Garde-nous de famine, et bien loin soit chassé
Le mal contagieux dont la mort est voisine.

Donne au Printemps des fleurs et des fruits à l'Automne,
Ne permets que l'Hiver soit plus froid qu'il ne faut.

Des trois mois de l'Eté modère aussi le chaud,
Bref, que toute l'année en sa course soit bonne.

C'est ores que tu dois, pauvre France affligée,
Une telle prière à ton Dieu présenter,
Et toute larmoyante, à ses pieds te jeter,
Si des maux que tu sens tu veux être allégée.

Robert ESTIENNE (1530-1570).

FAITS DIVERS

L'origine des étrennes. — Ce n'est pas tout de recevoir des étrennes — et d'en donner ! — Il n'est pas mauvais de connaître les origines de cette coutume qui fait la joie des enfants, sinon la tranquillité des parents.

Nonius Marcellus en rapporte, sous les Romains, l'origine à Tatius, roi des Sabins, qui régna dans Rome, conjointement avec Romulus, et qui, ayant regardé comme un bon augure le présent qu'on lui fit, le premier jour de l'an, de quelques branches coupées dans un bois consacré à Strena, déesse de la force, autorisa cette coutume dans la suite et donna à ces présents le nom de *Strenæ.*

Depuis ce temps, les Romains se faisaient réciproquement des présents de figues, de dattes de palmier, de miel, pour témoigner à leurs amis qu'ils leur souhaitaient une année douce et agréable.

Rome. — Allocution de S. S. Léon XIII.

En répondant aux vœux de 18 cardinaux, de nombreux évêques et prélats, souhaits de Noël exprimés par le cardinal sous-doyen Parocchi, S. S. le Pape a rappelé les évènements funestes de 1898. Il a dit qu'il était juste que les gouvernements d'Europe s'unissent pour opposer une digue aux appétits inouïs et aux sauvages déterminations, mais ce résultat ne pourra être pleinement obtenu tant que la crainte de Dieu, base de toute moralité, ne revivra pas dans la conscience des peuples et ne présidera pas à l'organisation des Etats.

En ce qui concerne les conditions faites à l'Eglise, le Saint-Père a signalé des indices peu favorables pour la nouvelle année.

« La dure condition imposée au chef de l'Eglise, contrairement à sa dignité et à ses droits, ne suffit pas, a-t-il dit, il faut encore qu'on livre à d'odieux soupçons la presse qui s'est vouée le plus franchement à la défense de ses intérêts, ainsi qu'aux intérêts religieux et moraux.

» De nouvelles rigueurs menacent le clergé, bien que ce soit la classe qui se tienne la plus éloignée des desseins séditieux.

Son obéissance au Siège apostolique, dont il défend les droits et seconde les intentions, est considérée comme un délit politique.

» Comprenant sa mission et ses devoirs, le clergé ne cédera ni aux flatteries ni aux menaces; sa fermeté trouve, du reste, un écho chez les nombreux laïques parmi lesquels l'amour de la Papauté a jeté de profondes racines. C'est la coopération du clergé et des laïques qui assurera le salut des générations nouvelles.

Le Pape avait la voix forte, sa santé paraissait excellente.

Rome. — NN. SS. d'Orléans et de Clermont viennent d'accomplir leur visite *ad limina*. L'évêque d'Orléans a obtenu que les actes du procès apostolique fait à Orléans pour la Vénérable Jeanne d'Arc, et dont la validité a été déjà approuvée par la Sacrée-Congrégation des Rites, fussent complétés en ajoutant au dossier qui, ensuite, servira de base à la discussion détaillée sur les vertus, le document solennel par lequel Calixte III réhabilita la Pucelle contre l'inique sentence de ses juges.

Le Denier de Saint-Pierre. — » La question du denier de Saint-Pierre, a dit Mgr Schmitz, est devenue une calamité catholique ; elle est présentement extraordinairement brûlante. C'est un fait incontestable que le Denier de Saint-Pierre baisse beaucoup. Le Saint-Père a besoin, pour les dépenses nécessaires à l'administration de l'Eglise, d'une somme totale de sept millions. Trois millions sont assurés. Quatre millions doivent être réunis par le Denier de Saint-Pierre. Jusqu'il y a deux ans, l'apport du Denier de Saint-Pierre dépassait quatre millions, et le Saint-Père était à même de faire des dons pour des fins diverses.

» Depuis deux ans, le Denier de Saint-Pierre arrive à peine à deux millions et demi. Si donc cette situation se prolonge, le Saint-Père, avec la direction de l'Eglise qui lui incombe, se trouvera dans la situation la plus difficile et la plus précaire. Ceci est de la plus haute importance pour l'Eglise et peut devenir extrêmement dangereux.

» Les raisons qui ont fait baisser le Denier de Saint-Pierre proviennent des événements politiques des dernières années. Les dons abondants ont tari en Amérique et en Espagne depuis la dernière guerre. Les offrandes ont diminué en France durant les cinq ou six dernières années. Aucun pays ne donne aussi peu pour le Denier de Saint-Pierre que la catholique Autriche. Comme vous voyez, les revenus du Denier de Saint-Pierre ne sont plus fournis que par un nombre de pays fort restreint.

Prêtres et catholiques lauréats de l'Académie. — Ouvrages couronnés : MM. Jean Brunhes, *Michelet* (3,000 fr.) ; G. Goyau, l'*Allemagne religieuse* (2,000 fr.) ; l'abbé Lebarcq, *Bossuet* (1,500 fr.) ; RR. PP. Longhaye, *Littérature*, et Pierling, S. J., *Russie et Saint-Siège* ; les abbés Delarc, décédé récemment, l'*Eglise de Paris pen-*

dant la Révolution, et Landrieux, *Au Pays du Christ*; P. de Ségur, *Mme Geoffrin ;* Emmanuel de Broglie (1,000 francs); Louis Audiat, *Le dernier évêque de Saintes* (500 fr.), etc. *Prix Monthyon* : R. J. Joseph, de la Haute-Savoie, prix de 2,000 fr.; l'abbé Aiguié, de l'Aveyron, 500 fr.; M. l'abbé Nadal, de Valence, un des prix Lauge (1,000 fr.)

— L'*Union internationale des Amis de la jeune Fille*, qui étale à profusion ses avis dans nos gares et dans les wagons de chemins de fer, sous prétexte de préserver des mauvaises rencontres les jeunes voyageuses isolées, n'est pas autre chose qu'une association faisant, sous couleur d'humanité, de la propagande protestante. Les jeunes filles, qui s'y laissent prendre, courent grand risque de tomber dans les pièges de l'hérésie.

— *Un prêtre du diocèse de Versailles* est mort dernièrement à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Depuis treize ans, il s'était retiré à Montmartre, afin de se préparer à la mort auprès du Sacré-Cœur. Son bonheur était d'assister, chaque jour, à tous les offices du sanctuaire. Sa plus grande joie était d'y célébrer la sainte messe. Il était édifiant de voir ce vénérable vieillard gravir avec peine les marches de l'église, afin de pouvoir offrir le saint sacrifice. Il y a peu de temps, il disait : C'est aujourd'hui que je célèbre ma 23.000e messe.

On peut dire que, durant les dernières années de sa vie, tout son temps était employé à des exercices de piété, spécialement à réciter son bréviaire et son chapelet. Sur la fin, la récitation du saint office lui était très pénible, il y consacrait une partie de sa journée, et parfois il était obligé d'allumer sa lampe en plein jour afin de pouvoir lire son bréviaire ; néanmoins il ne voulut pas se dispenser de ce devoir. Un an seulement avant de mourir, sur l'avis de S. Ém. Mgr le Cardinal-Archevêque de Paris, il accepta de se borner à dire la partie de l'office qui lui serait déterminée par son confesseur. Sa dernière maladie a été courte et sa mort, préparée par une aussi sainte vie, a été la mort d'un saint.

Arbitrage international. — Les républiques d'Haïti et de Saint-Domingue, depuis longtemps en litige pour une question de frontières, ont choisi le Pape comme arbitre de leur débat.

Mais l'une des parties avait mis à cet arrangement des conditions telles que la sentence semblait être dictée, si elle voulait être acceptée.

Le Pape avait refusé son concours, si préalablement on ne reconnaissait pas la liberté absolue de son jugement, si on n'acceptait pas d'avance sa décision souvraine quelle qu'elle fût.

Les deux Etats viennent de déclarer au Saint-Siège qu'ils enlè-

vent toutes les réserves, et qu'ils consentent à se soumettre à son arbitrage purement et simplement comme il entend lui-même l'exercer.

C'est une victoire de plus que peuvent enregistrer ceux qui poursuivent le noble idéal de la paix internationale ; c'est aussi une indication nouvelle de la seule solution vraiment pratique de ce problème qui touche de si près les plus graves intérêts des nations et des individus ; il apparaît de plus en plus qu'on ne pourra jamais assurer la paix du monde, sans recourir à la plus haute puissance *morale* qui existe. L'arbitrage international signifie de plus en plus arbitrage du Pape.

Le bilan de la société de Saint-Vincent de Paul. — *Le Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul* vient de publier l'état des recettes et dépenses pendant l'année 1897, c'est-à-dire les aumônes que les membres de la Société ont versées dans leurs conférences pour être distribuées aux pauvres par eux-mêmes, dans leurs visites personnelles. Les recettes s'élèvent à 12,501,518 francs, les dépenses à 10,333,566 francs.

Aumône récompensée. — Un curé de campagne, dans le fond de la Provence, avait l'habitude, tout pauvre qu'il était, de ne jamais refuser l'aumône à un malheureux.

Cependant, un matin, il entend sa servante renvoyer un mendiant sans lui rien donner. Vite, il accourt et demande pourquoi ses intentions formellement exprimées ont été méconnues.

— C'est parce qu'il n'y a plus rien à la maison, Monsieur le curé.

— Donnez au moins du pain.

— Ce qu'il en reste est nécessaire pour votre repas et pour le mien.

— C'est égal, donnez-le.

Et la servante, forcée d'obéir, ne le fit pas sans murmurer. Le panvre était à peine parti, qu'un paysan frappait à la porte du presbytère : il conduisait un âne chargé de provisions, et quand il eut pénétré dans la maison, il dit à son pasteur : « Monsieur le curé, aujourd'hui ma femme a fait le pain, elle a pensé que nous devions vous en offrir ; elle a voulu ajouter du gâteau, quelques poules, et je viens vous apporter de grand cœur le cadeau du ménage. »

Touché de cette aimable attention de la Providence, le charitable prêtre, après de vifs remerciements, alla droit à son église, et là, prosterné au pied du tabernacle, il prononça ces paroles de foi et d'amour :

« Mon Dieu, vous êtes un étrange maître ; on ne peut plus rien faire pour vous. Si j'en donne long comme le doigt, vous m'en rendez long comme le bras. »

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Dimanche 1er Janvier, *FÊTE DE LA CIRCONCISION*, *double* de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Après le salut, réunion mensuelle de la Confrérie, avec recommandations et procession.

— Jeudi 5, vigile de l'Epiphanie, *semi-double*. à 3 h., 1res vêpres de l'Epiphanie. A 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Vendredi 6, *Fête de l'Epiphanie*, double de 1re classe avec octave. Offices à 9 h. et à 3 h. — Le même jour, à l'autel du Sacré-Cœur, messe de l'Apostolat de la prière et le soir à 4 h., chemin de croix et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 6 Janvier, Exercices du premier vendredi du mois, A 6 h. 1/2, messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement. A 2 h. 3/4, sermon et ensuite salut. — Distribution de Billets de la Garde-d'Honneur.

Rome. — La Librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris, continue la publication de « Rome », magnifique ouvrage merveilleusement illustré qui comprendra 30 livraisons, paraissant par quinzaine. Il donnera 60 portraits hors texte et environ 1100 illustrations dans le texte.

L'ouvrage complet (120 pages), coûtera 36 fr.— Prix de chaque livraison : 1 fr. 20.

Vient de paraître : **Centenaires sacrés, par Marie André** (1 vol. in-12, 2 fr. 50).

La librairie X. Rondelet et Cie, ancienne Maison Gaume et Cie, Editeurs, vient de mettre en vente, sous ce titre, un fort élégant volume. L'auteur donne, pour ainsi dire, la paraphrase en vers des trois superbes discours prononcés par le T. R. P. Monsabré, en des circonstances solennelles, à Clermont, *Centenaire des Croisades ;* à Paris, *Centenaire de Jeanne d'Arc* ; à Reims, *Centenaire du Baptême de Clovis*. Saint Remi et le Baptême, l'héroïque mouvement des croisades avec Urbain II, Jeanne d'Arc, radieuse incarnation de la Patrie, au point de vue religieux comme au point de vue patriotique, aucun enseignement autre ne serait meilleur à exalter et, ainsi que l'écrit, dans sa préface, S. E. Mgr Langénieux, rien n'est plus propre à aider la jeunesse à demeurer toujours véritablement française, c'est-à-dire enthousiaste, généreuse, chrétienne, passionnée pour toutes les saintes causes et prête à tous les dévouements ; la poésie est large, les vers bien frappés.

Controverses religieuses du temps présent. — (L'Américanisme. — Les religieuses enseignantes. — La démocratie chrétienne. — La Résistance des catholiques). Témoignages. — Documents. — Polémiques. — Brochure de 108 pages. Paris, J. Victorion, éditeur, 4, rue Dupuytren.—Prix : 1 fr. (au profit d'une bonne œuvre.) — Livre bien instructif, bien utile.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 20 décembre 1898 : I. Esquisses contemporaines. — Claude-Charles Charaux, par le P. C. de Beaupuy.— II. De la valeur du vœu en général, et des vœux de religion en particulier, par le P. A. Belanger. — III. Un maître de l'érudition française. — Philippe Tamizay de Farroque (fin), par le P. H. Chérot. — IV. A propos du monument de Bossuet, par le P. E. Griselle. — V. Livres. — VI. Evènements de la quinzaine. — VII. Table du tome 77. — VIII. Tables de l'année 1898. — Articles de fond : Ordre des matières. — Bibliographie : Auteurs ; Ordre des matières.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE JANVIER 1899

1er Janvier. — **DIMANCHE.** Fête de la Circoncision de N. S., *double de 2e classe* messe *Puer.* — Vêpres de cette fête, mém. de St Etienne.
2, Lundi. — Octave de St Etienne, *double*, messe *Sederunt.*
3, Mardi — **Ste Geneviève**, vierge, *double de 2e classe*, messe *Dilexisti.* mém. de St Jean.
4, Mercredi. — Octave des SS. Innocents, *double*, messe *Ex ore.*
5, Jeudi. — Vigile de l'Epiphanie, *semid.*, messe *Dum medium*, mém. de S. Siméon Stylite et de St Télesphore, pape et martyr.
6, Vendredi. — Epiphanie de N. S. J.-C. *double de 1re classe avec octave*, messe *Ecce advenit.*
7, Samedi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit.*
8, **DIMANCHE dans l'octave de l'Epiphanie**, *semid.*, messe *In excelso.* — Au chœur : **Solennité de la fête de l'Epiphanie.**
9, Lundi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit.*
10, Mardi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit.*
11, Mercredi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit*; mém. de St Hygin.
12, Jeudi. — de l'octave, *semid.*, messe *Ecce advenit.*
13, Vendredi. — Octave de l'Epiphanie, *double*, messe *Ecce advenit.*
14, Samedi. — St Hilaire, évêque et docteur, messe *In medio.* mém. de St Félix, martyr.
15, **DIMANCHE, IIe après l'Epiphanie.** — fête du Saint **Nom de Jésus**, *double de 2e classe*, messe *In nomine.* — Vêpres de cette fête. Mém. de St Malard, évêque de Chartres, du dim. et de St Marcel, martyr.
16, Lundi. — St Marcel, pape et martyr, *semid.*, messe *Statuit.*
17, Mardi. — St Antoine, abbé, *double*, messe *Os justi*, mémoire de St Sulpice.
18, Mercredi. — La Chaire de St Pierre, à Rome, *double majeur*, messe *Statuit*; mém. de St Paul et de Ste Prisque, vierge et mart.
19, Jeudi. — St Laumer, abbé, *double*, messe *Os justi*; mém. de St Marius et ses comp., mart.
20, Vendredi. — SS. Fabien et Sébastien, mart., *double*, messe *Intret.*
21, Samedi. — Ste Agnès, vierge et martyre, *double*, messe *Me expectaverunt.*
22, **DIMANCHE, IIIe après l'Epiphanie, fête de Notre-Dame, Refuge des Pécheurs**, *double majeur* ou *de 2e classe*, messe *Tu Domine*; mém. du Sacré Cœur, du dim. et des SS. Vincent et Anastase. — Vêpres de cette fête; mém. du Sacré Cœur, du dim. et des SS. Martyrs, de St Joseph et de Ste Emérentienne.
23, Lundi. — Les Fiançailles de la B. V. M., *double majeur*, messe *Salve*, mém. de St Joseph.
24, Mardi. — St Timothée, évêque et mart., *double* messe *Statuit.*
25, Mercredi. — Conversion de St Paul, apôtre, *double majeur*, messe *Scio*; mém. de St Pierre.
26, Jeudi. — St Polycarpe, évêque et mart., *double*, messe *Sacerdotes*, mém. de Ste Bathilde, veuve.
27, Vendredi. — St Jean Chrysostôme, évêque et docteur, *double*, messe *In medio* Mém. de St Julien, évêque et de St Gilduin.
28, Samedi. — Off. vot. de l'Imm. Conc.; mém. de St Agnès.
29, **DIMANCHE de la Septuagésime**; *semid.*, messe *Circumdederunt.* — Vêpres du dim.; mém. de Ste Martine, *suffrages* — Complies, *Prières.*
30, Lundi. — Ste Martine, vierge, *semid.*, messe *Loquebar.*
31, Mardi. — Oraison de N. S. au Jardin des Oliviers, *double majeur*, messe *Cor meum*; mém. de St Pierre Nolasque.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occarion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

N° 1.

SAMEDI 7 JANVIER 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JANVIER)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Dimanche dans l'octave de l'Epiphanie, *semi-double*; mais au chœur, *Solennité de l'Epiphanie.* — A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, grand'messe, sexte. — A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

Quête à tous les offices pour l'antiesclavagisme.

Jeudi à 4 h. 1/2, Communion réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 8, solennité de l'Epiphanie, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 8, solennité de l'Epiphanie, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Petit Manuel des Enfants du Catéchisme. — Un in-18 de 250 p. — L'exemplaire broché, 30 cent.; franco, 45 cent.; cartonné, 40 cent.; franco 55 cent. — Les 12 exemplaires brochés, 3 fr. 50 ; franco gare, 4 fr. 20 ; cartonnés, 4 fr. 50; franco gare, 5 fr. 20. — Augmentation de 0,05 par exemplaire avec pages blanches. —Edition avec plain-chant : l'exemplaire broché, 40 cent.; franco, 55 cent.; cartonné, 50 cent.; franco, 70 cent. — Les 12 exemplaires cartonnés, 5 fr. 70 ; franco gare, 6 fr. 40.—Baratier et Dardelet, imprimeurs-éditeurs, Grande-Rue, 4, à Grenoble.

La Quinzaine. — (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. George Fonsegrive), Sommaire du n° du 1er Janvier : Tableaux évangéliques, A. de Gourlet. — L'éducation Physiologique du caractère, Dr A. Ferrand, de l'Académie de Médecine. — Notre Père qui êtes aux cieux (quatrième partie), Isabelle Kaiser. — Les Lettres de Bourdaloue, Abbé L. Follioley. — Le catholicisme social. Le respect des droits et des devoirs de la famille ouvrière, Max Turmann. — La crise du libéralisme, George Fonsegrive. — Poésie : Sonnet écrit sur un exemplaire de « La bonne Souffrance », François Coppée, de l'Académie française. — Chronique dramatique : Résultat des Courses. Le Berceau, Émile de Saint-Auban. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

Monastère de la Grande-Trappe de Mortagne (Orne). — Le monastère de la Grande-Trappe, en créant un **Journal Médical** a voulu faire connaître à tous l'œuvre du grand médecin trappiste (R. P. Debreyne), dont la réputation est universelle dans le monde ecclésiastique et dans le monde médical.

Les méthodes de traitements, qui réussirent si bien au R. P. Debreyne, sont exposées en détail pour les rhumatismes, les maux d'estomac, l'anémie, la bronchite, la constipation, l'épilepsie, l'eczéma, l'asthme, les fièvres, etc. Le monastère publie en même temps l'histoire anecdotique de l'Ordre des Trappistes depuis la fondation jusqu'à nos jours.

A titre de propagande, le *Journal Médical de la Grande Trappe* est envoyé *gratuitement* sur demande au Monastère (Mortagne, Orne) ou à son correspondant à *Chartres : Pharmacie Barué-Jatteau et Charpentier.*

N° 1. 7 Janvier 1899.

SOMMAIRE

LA PRIÈRE LITURGIQUE

La prière est pour l'homme le premier des biens, a dit le pieux Dom Guéranger. Elle est sa lumière, sa nourriture, sa vie même, puisqu'elle le met en rapport avec Dieu qui est *lumière, nourriture* et *vie*. Mais de nous-mêmes, *nous ne pouvons prier comme il faut* (1) ; il est nécessaire que nous nous adressions à Jésus-Christ, et que nous lui disions comme les apôtres : *Seigneur, enseignez-nous à prier.* Lui seul peut délier la langue des muets, et rendre diserte la bouche des enfants ; et il fait ce prodige en envoyant son esprit *de grâce et de prières* (2), qui prend plaisir à aider notre faiblesse, suppliant en nous par un gémissement ineffable.

Or, sur cette terre, c'est dans la sainte Église que réside ce divin esprit : c'est donc à elle que nous devons nous adresser pour trouver la prière la plus agréable à l'oreille et au cœur de Dieu, et partant la plus puissante. Heureux donc celui qui prie avec l'Église et comme l'Église, il est sûr d'être exaucé ! La prière particulière court risque d'être égoïste, entachée d'erreur, ou inspirée par la passion. L'Église de Dieu seule, animée de son esprit, soutenue de sa grâce, trouve des accents qui maintiennent dans la voie droite et assurent le succès. Dilatez vos cœurs, enfants de l'Église catholique, et priez de la prière de votre Mère ; prenez *les livres de sa liturgie*, elle vous mettra sur les lèvres, depuis la prière qui n'est qu'un bégaiement dans la bouche de l'enfant, jusqu'aux hymnes sublimes inspirées aux plus beaux génies de l'Ancien et du Nouveau Testaments....

Ne serait-il pas temps, répéterons-nous avec nos vénérés confrères, d'entrer décidément dans l'esprit et dans le cœur de l'Église, de parler ce langage liturgique qui n'est le plus souvent que la parole même de l'Esprit-Saint, et qui, dans tous les cas, ne contient que des prières employées par les plus

(1) S. Paul aux Rom., VIII, 26.

(2) *Zach.*, XII, 10.

belles âmes, chères aux plus grands saints, consacrées par l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ? Il semble qu'on ne veuille plus aujourd'hui du Paroissien et des Livres d'Heures, c'est-à-dire de toutes ces magnifiques prières qui ont pour elles le suffrage des siècles.

Préférons-les pourtant de beaucoup aux meilleurs recueils de formules et de considérations, où abondent sans doute « des pensées louables, pieuses même, mais des pensées humaines » qui donnent à l'âme une nourriture souvent insuffisante.

Puis il faut aimer à redire ces prières en union avec les prêtres, les moines et les vierges du cloître.

Nous lisions dernièrement dans la Vie d'un saint du septième siècle, « qu'il chantait l'*Office canonial* avec toute sa maison le jour et la nuit. » Cette sainte pratique fut bien longtemps en usage dans une partie du peuple chrétien comme dans le clergé. Nous n'en sommes plus là. Que du moins les chrétiens fervents se pénètrent du même esprit, de la même méthode de prière; et que surtout ils aiment les *offices publics*, pour y suivre cet avis de l'Apôtre : Instruisez-vous et exhortez-vous mutuellement dans les psaumes, les hymnes et les cantiques spirituels, chantant à Dieu, dans vos cœurs, par sa grâce.

A.-F. G.

LES SAINTS INNOCENTS

(*Dédié aux clercs de N.-D. de Chartres*)

C'est la saison où dans la plaine
Le froid engourdit les sillons ;
La Sainte Famille avec peine
Suit le chemin désert qui mène
Au pays des rois Pharaons.

Quitter Bethléem, le village
Béni, quoique inhospitalier !
Avec un enfant en bas âge,
Partir de nuit, sans nul bagage,
Et n'ayant pas même un denier !

Affronter l'hiver, la famine !
Joseph, lui, n'a point hésité.
Il est sorti de Palestine,
Et depuis trois jours il chemine
Avec Marie à son côté.

Le soir est venu ; sur la route
Plus épaisse l'ombre descend ;
Et, pendant que leur âne broute,
Un palmier s'incline et se voûte,
Pour les abriter en passant.

On s'assied : la terre est fleurie,
Mais le ciel est sombre à demi.
Joseph ne parle pas, il prie,
Car sur les genoux de Marie
L'enfant divin s'est endormi.

Dans l'air embaumé qu'il respire,
Les yeux fermés, le front vermeil,
Sur ses lèvres le souffle expire
Et se fond dans un frais sourire...
Femme, respectons son sommeil.

La Vierge alors, heureuse et fière,
L'a bercé longtemps sans parler.
Rien encor n'a pu la distraire,
Quand soudain la divine Mère
A senti son cœur se troubler :

C'est un tressaillement intime,
Où son être est pris tout entier,
Comme un feu que rien ne comprime,
Comme une douleur de victime
Sous la morsure de l'acier,

Comme l'angoisse d'une mère
Dont on égorgerait l'enfant !..
. . . .
A quelque distance en arrière,
Béthléem, si riant naguère,
Ce soir-là souffre tout autant.

Hérode a compté, dans sa rage,
Ses soldats.... non pas, ses bourreaux ;
Et les envoyant au village,
Leur a commandé pour ouvrage
D'ensanglanter tous les berceaux....

Et c'est pourquoi la Vierge sainte,
(Que Dieu vient d'instruire tout bas),
A Jésus confiant sa plainte
Resserre encor plus son étreinte....
Et Jésus ne s'éveille pas !

Or, voici que tombe une larme
Sur le front de l'enfant bénin ;
Trop douce et trop puissante alarme !
Le fils de Dieu sourit au charme,
Puis, dans un geste tout divin,

Alors que ses yeux se dévoilent,
Lève ses petits bras au ciel ;
Et dans le firmament sans voiles
S'allument des milliers d'étoiles,
Comme pour la nuit de Noël.

Dans les lueurs qu'elles apportent,
La Vierge, aux pleurs compatissants,
Heureuse, y vit autant de portes
Par où d'angéliques cohortes
Menaient des âmes d'Innocents.

L. Isambert

UN « AVE MARIA » PENDANT LA TERREUR (1).

A l'époque néfaste de la Révolution française, il y avait dans la ville de Mirepoix une femme, une de ces créatures exceptionnelles pour qui le crime semble être une jouissance. Le passe-temps de cette malheureuse était d'accompagner, de la prison à la guillotine, les condamnés du tribunal révolutionnaire, et d'insulter les victimes jusqu'à ce qu'elles eussent franchi les degrés de l'échafaud. Les prêtres surtout avaient le privilège de soulever au plus haut degré sa fureur et d'attirer ses injures les plus grossières. Ce qui semblait particulièrement l'exaspérer, c'était le calme et la résignation de ces martyrs qui marchaient à la mort en silence et sans remarquer ses cris et ses invectives. . . . .

Le 8 février 1794, un ecclésiastique connu par la sainteté de sa vie, M. Raclot, allait au supplice, après tant d'autres, pour être resté, comme eux, fidèle à son Dieu. La mégère ne manque pas d'accourir sur son passage.

« — Voyons, dit-elle, si celui-ci me répondra. »

Et, montrant le poing, l'écume à la bouche, elle se mit à dérouler son vocabulaire d'injures. Alors, M. Raclot, tournant vers elle un regard empreint d'une inexprimable douceur :

« — Priez pour moi, madame, » lui dit-il.

« — Comment ! qui... moi ? Tu me dis de prier pour toi ?... »

« — Oui, madame, je vous demande un *Ave* pour mon âme qui va paraître devant Dieu. »

(1) Fait raconté par la *Semaine d'Aire.*

Il est bien permis de penser qu'en ce moment le saint prêtre pria lui-même pour sa persécutrice. Quoi qu'il en soit, il est impossible de dépeindre l'effet que produisirent ces quelques paroles sur la malheureuse femme. Ce fut un coup de massue. Elle s'arrêta, rougissant et pâlissant tour à tour, et paraissant se demander si elle avait bien compris. Ses traits bouleversés montraient que mille sentiments divers s'agitaient en elle. Enfin, prenant la parole :

« — Oui, Monsieur le curé, dit-elle, je dirai un *Ave.* »

Et elle se mit, en effet, à le réciter tout haut. Mais sa prière était à peine finie, qu'elle commença à sangloter et à gémir, et elle continua ainsi jusqu'au pied de l'échaufaud, où elle s'agenouilla en joignant les mains. Tous ceux qui étaient là, ne sachant que penser, la regardaient avec stupeur.

L'exécution faite, elle retourna en silence, et toujours pleurant, dans sa maison, d'où on ne la vit plus sortir que pour les choses nécessaires. Les jours suivants, lorsque passaient devant sa porte les tambours de la République, précédant les cortèges funèbres destinés au bourreau, on entendait à l'intérieur des sanglots déchirants.

Comme Marianne ne parlait à personne, répondant à peine à ce qu'on lui demandait, et qu'elle ne levait jamais les yeux, elle auparavant si loquace et si effrontée, les gens du pays la crurent folle et pensèrent — on n'osait pas encore le dire tout haut — qu'il y avait là un châtiment miraculeux.

Il n'y avait qu'un miracle de conversion. On le vit clairement lorsque le culte fut rétabli et qu'il fut permis d'être chrétien. Marianne alors se montra, s'efforçant, par une conduite exemplaire, par d'abondantes aumônes et par des œuvres de pénitence, de réparer le scandale qu'elle avait donné.

Chaque année, elle allait en pèlerinage à Notre-Dame des Ermites. On la voyait partir à pied et en mendiant son pain, même à un âge très avancé, quoique sa fortune lui eût permis de faire commodément le voyage. Elle mourut manifestant les plus beaux sentiments de repentir, et édifiant les habitants actuels de Mirepoix, autant qu'elle avait scandalisé leurs pères dans sa jeunesse.

L'INDEX JUSTIFIÉ PAR UN LIBRE-PENSEUR

Voici ce que M. Francisque Sarcey écrivait, il y a quelque temps, dans le *Matin*, sur l'INDEX :

» Dans le monde laïque, personne ne sait au juste ce que c'est que l'*Index* et comme il fonctionne.

» Un évêque s'aperçoit qu'un livre renferme des choses contraires à la foi ou aux mœurs. Il l'examine avec soin ou le fait examiner

par une commission d'hommes calmes et capables. Ainsi éclairé, il défend à ses diocésains de lire ce livre.

» Il le défend, vous m'entendez bien, sous des peines exclusivement spirituelles. Ni prison, ni amende, ni correction matérielle d'aucune sorte. « Ce livre vous met dans le péril de perdre la foi ; c'est le plus grand de tous les malheurs. Je vous défends de vous exposer et d'y exposer ceux qui dépendent de vous ; si vous méprisez mes prohibitions, vous en rendrez compte à Dieu.»

» Voilà l'*Index* de l'évêque.

» L'*index* prononcé directement par la Congrégation romaine est précédé des mêmes examens et basé sur les mêmes motifs. Le Pape, gardien de la foi dans le monde, étend sa juridiction sur tous les écrits qui paraissent dans le monde, de quelques mains qu'ils soient partis. On lui défère un ouvrage qui vient d'être publié et qui fait grand bruit dans le monde. On lui demande : « Faut-il le lire ? Pouvons-nous le lire ? » Il nous répond, après un long examen, par la voie de l'Index : « Non, mes enfants, vous ne devez pas le lire, car vous pourriez y compromettre l'intégrité de votre foi et de vos mœurs. »

« Eh bien ! est-ce qu'en parlant ainsi le Pape n'use pas d'un droit incontestable ?

» Mais ce droit, que vous refusez au Pape, nous l'avons tous dans la sphère de notre action, et nous l'exerçons comme il nous plaît.

» Est-ce que moi, par exemple, je ne suis pas, dans le feuilleton dramatique, une manière de pape au petit pied ? Il y a parmi mes lecteurs un certain nombre de braves gens qui ont confiance dans mon jugement et dans ma probité. Quand je leur dis : « Vous savez, cette pièce-là est exécrable et ennuyeuse ; n'allez pas la voir », que fais-je autre chose que de la mettre à l'*index* ?

« Cet *index*, mon Dieu ! vaut ce qu'il vaut. Parmi mes fidèles, quelques-uns se hasardent tout de même à lâcher leurs six francs, et s'ils le regrettent ensuite, je suis en droit de leur dire : « C'est bien fait ! Il ne fallait pas y aller ! » Quant à ceux qui ne croient point en ma parole, ils ne tiennent naturellement aucun compte de ma défense, qui pour eux n'existe pas. Car les uns ne l'ont pas lue, les autres s'en moquent.

» Pourquoi ce qui est naturel chez un simple critique semble-t-il monstrueux chez le Pape ? Je tâche de protéger ce que je crois être le bon goût : il tâche de protéger ce qu'il estime être la vraie foi. Je demande pour lui la même liberté que je prétends pour moi.

» J'en use du mieux que je peux ; lui aussi, j'imagine.

» Il a pourtant, dans sa partie, un grand avantage sur moi. C'est que moi, j'ai beau me connaître en théâtre, il y a grand nombre de lettrés ou d'amateurs qui sont tout aussi experts que je puis

l'être, et qui, ayant d'autres goûts que les miens, sont bien venus à river mon clou. Le Pape, lui, ne saurait, en matière de foi, trouver de contradicteur, puisqu'il est le maître de la foi. »

Il n'est pas exact de dire que le Pape est le maître de la foi, en ce sens du moins qu'il peut y ôter ou ajouter. Il en est l'infaillible gardien et définisseur. Pour le reste de l'article, M. Sarcey est plein de bon sens et convaincant.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

Janvier 1899.

8. Dimanche dans l'Octave, 1er après l'Epiphanie. *Solennité de cette fête.* — Il peut y avoir deux dimanches au moins, et six dimanches au plus après l'Epiphanie. — Pendant le temps de la Sainte Enfance, un bon chrétien doit adorer souvent et avec un grand amour l'enfant Jésus dans sa crèche. (Petit catéchisme liturgique.)

9. Lundi de l'*Octave.* — N.-S., à sa naissance, appelle à lui, non seulement les juifs dans la personne des bergers, mais tous les peuples païens, dans la personne des Mages. Une étoile miraculeuse guida près du berceau de Béthléem trois rois d'Orient, prêtres et mages, c'est-à-dire savants dans les choses naturelles et doués d'une sagesse extraordinaire.

10. Mardi de l'*Octave.* — La tradition donne aux Mages le nom de Gaspar, de Balthasar et de Melchior.

Ayant observé par leur astronomie, la nuit du 25 décembre, une étoile plus éclatante que les autres, ils jugèrent que c'était là l'étoile de Jacob dont avait parlé le prophète Balaam, et ils se dirent l'un à l'autre : C'est là sans doute le signe du grand roi ; allons le chercher, et offrons-lui des présents.

11. Mercredi de l'*Octave.* — Mémoire de *S. Hygin*, pape et martyr. — De retour dans leur pays, les Mages y portèrent la connaissance du vrai Dieu. Et après l'Ascension de N.-S., S. Thomas étant venu évangéliser leurs contrées, les baptisa, les confirma, les fit prêtres et évêques, et leur confia la mission de l'apostolat. Ils terminèrent leur vie par la gloire du martyre.

S. Hygin, pape, succéda à S. Télesphore. Il vit de son temps une cruelle persécution contre les chrétiens, et plusieurs hérétiques qui s'élevèrent contre la religion de J.-C., entre autres Valentin et Cerdon. Il écrivit à ce dernier plusieurs lettres admirables sur le mystère de l'Incarnation. Il fut martyrisé dans la persécution de l'empereur Antonin.

12. Jeudi de l'*Octave.* — Les reliques des Mages, transportées de Perse à Constantinople par la piété de sainte Hélène, furent dépo-

sées à Milan, puis transférées à Cologne où on les vénère encore aujourd'hui.

La fête de l'Epiphanie a été de tout temps célébrée dans l'Église, qui vénère aussi en ce jour le baptême de N.-S. et son premier miracle aux noces de Cana en Galilée.

13. Vendredi. — *Octave de l'Epiphanie.* — On appelle octave d'une fête les huit jours durant lesquels elle est célébrée, et spécialement le huitième jour. (Petit catéchisme liturgique.)

Guidés par l'étoile de la foi, reconnaissons J.-C. dans le sein de son Père, dans son humanité, dans l'Eucharistie, dans l'Église, dans son vicaire, le chef de l'Eglise, et offrons-lui l'or de la charité, l'encens de la prière, et la myrrhe de la mortification.

14. Samedi. — *S. Hilaire*, évêque et docteur; mémoire de *S. Félix* martyr.

S. Hilaire naquit en Aquitaine aux environs de Poitiers. A la mort de l'évêque Maxence, il fut élu pour lui succéder et contraint d'accepter; son ardeur à défendre la foi catholique contre les Ariens le fit exiler par l'empereur Constance, en Phrygie, où il demeura quatre ans; quand il revint il fut accueilli partout comme un triomphateur. Saint Martin, qui se trouvait en Ligurie, le suivit à Poitiers, comme son disciple.

S. Félix, prêtre de Nole, en Campanie, fut cruellement tourmenté par les ennemis de la foi. Il échappa cependant par miracle à la persécution et quand elle eut cessé, il convertit un grand nombre d'âmes par sa vie exemplaire et par la force de sa doctrine. Après la mort de S. Maxime, on voulait l'élire évêque à sa place; mais il fit tomber le choix sur un ecclésiastique de sainte vie appelé Quintus.

15. 2e Dimanche après l'Epiphanie. Fête du *S. nom de Jésus*, double de 2e classe ; mémoire de S. *Malard* et de *S. Maur*.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Réception du 31 décembre à l'Évêché. — Le 31 décembre, après Complies, le Chapitre s'est rendu à l'Évêché pour présenter à Mgr l'Évêque de Chartres ses souhaits de nouvel an ; une grande partie du clergé de la ville et plusieurs curés des paroisses environnantes s'étaient joints à MM. les Chanoines. M. le Doyen du Chapitre a pris la parole et exprimé, au nom de l'assistance comme en son propre nom, des sentiments de respectueuse et filiale affection. Monseigneur, répondant aux hommages communs ainsi interprétés par M. le chanoine Pouclée, a remercié le Chapitre de ce nouveau témoignage d'un dévouement qui le touche et qu'il apprécie de plus en plus. A ses yeux, les vertus et les qualités

des prêtres de son diocèse, surtout leur fidélité au devoir, découlent principalement de leur dévotion à Notre-Dame, *Virgo fidelis.* Sa Grandeur espère que la Sainte Vierge continuera de protéger et de fortifier, dans les temps d'épreuve où est l'Église, l'Évêque et son clergé, le Pasteur et son troupeau.

La fête de Sainte Geneviève. — Mgr l'Évêque de Chartres, invité pour la fête de sainte Geneviève, à Paris, y était, le 3 janvier, à l'ouverture de la neuvaine annuelle qui commençait en l'honneur de la glorieuse patronne de la capitale, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont. A huit heures a eu lieu une cérémonie spéciale pour les hommes et plus de deux mille personnes y assistaient. La grand'-messe a été célébrée à dix heures; Mgr Mollien a tenu chapelle pontificale, assisté de MM. Renard et Fonssagrives, chanoines honoraires de Chartres. Le discours d'usage, dans l'après-midi, a été prononcé par Mgr Rozier, protonotaire apostolique, directeur de l'œuvre de l'Adoration nocturne. — On sait que, pendant la neuvaine, il y a, devant les reliques de la sainte, succession continue de pèlerinages venant de différentes paroisses de Paris.

Terminiers. — *L'Echo Dunois* nous a donné de plus amples renseignements sur un fait que nous n'avions pu qu'indiquer dans la *Voix* mensuelle : Voici ce que nous lisons dans le numéro du 1er janvier de l'*Echo* :

Les prisonnières en liberté ! — Ainsi que nous l'avons dit, les deux cloches qui étaient prisonnières ont pris leur volée le 17 décembre 1898, malgré l'opposition de l'administration municipale de Terminiers. On prétend que M. le Préfet d'Eure-et-Loir, que cette question agaçait, aurait forcé la main au Maire !

Donc, les cloches sonnent maintenant à toute volée, au grand déplaisir des libres-penseurs de Terminiers qui se feront enterrer... au son des cloches !

Le 26 décembre (1), elles sonnaient à toute volée, car il y avait grande fête à Terminiers, et fête religieuse. Il s'agissait de la bénédiction de l'école libre. Mgr l'Évêque de Chartres s'était fait représenter par son vicaire général, tous les curés des communes du canton étaient présents.

M. le Vicaire général a fait son sermon sur : « *La liberté de conscience des pères de famille* », liberté qui n'existe plus qu'en rêve !

Après le sermon, on s'est rendu, en procession, à la nouvelle école, appelée « l'*Ecole Notre-Dame* », ce nom se trouve inscrit au bas de la statue de la Sainte Vierge qui se trouve, dans une niche, au-dessus de la porte d'entrée.

(1) Et non le 27, comme on nous l'avait dit.

Beaucoup de monde à cette procession.

Les petites filles ouvraient la marche, et chantaient *Autour de la Crèche*; les grandes suivaient, chantant : *Ronde de Noël*; les compositions de ces deux chants sont dues, pensons-nous, à un habitant de Terminiers (1), dont nous respecterons l'anonymat.

En résumé, belle et salutaire fête pour la commune.

Voici le refrain de la *Ronde de Noël* :

Entendez-vous dans la plaine
Les anges à l'unisson,
Digue, digue, digue daine
Digue, digue, digue don.

Les fillettes, ayant chacune une clochette, accompagnaient le chant des cloches en les faisant tinter :

Allons chercher Jean-Baptiste,
Pour le baptiser demain;
Et Saint-Jean l'Évangéliste
Pour lui servir de parrain
Et *Tonin*, sans fainéantise,
Sonnera le dig din don
Puis au sortir de l'Eglise
On jettera des bonbons !

M. Sainsot, curé de Terminiers, a su, grâce à son énergie, mener l'affaire des cloches jusqu'au bout. Il a droit à toutes les félicitations des habitants de Terminiers.

Un SPECTATEUR.

La fête de Noël à Dreux. — Nous avons lu dans la *Croix :*

« Nombreuse et recueillie a été l'assistance à la messe de minuit et aux autres messes de l'Aurore et du Jour à l'église Saint-Pierre. Cet office, fort suivi, attire, non seulement des chrétiens pratiquants, mais ceux qu'intéressent et émeuvent les grandes fêtes chrétiennes. — Aux vêpres de Noël on a entendu une remarquable allocution de M. l'abbé Bourgine. — Intéressantes réunions, à l'occasion des fêtes de Noël, au patronage des jeunes garçons et au patronage des jeunes filles. »

FAITS DIVERS

Madame Julie Lavergne, *sa vie et son œuvre*, par Joseph Lavergne. — Un volume in-16, double écu, orné de quatre portraits. — Paris, Taffin-Lefort, éditeur, 30, rue des Saints-Pères. Prix : 3 fr. 50.

(1) La *Voix* doit-elle respecter l'anonymat de l'auteur? Il n'est point de Terminiers. La Communauté des Sœurs de Saint-Paul le connait bien, aime ses poésies comme ses discours et ses conseils paternels.

Cet ouvrage est la biographie de l'auteur des *Neiges d'antan*, des *Légendes de Trianon*, etc., qui ont charmé tant de lecteurs. C'est, avant tout, l'histoire pleine d'intérêt d'une âme vraiment chrétienne et vraiment française. Dans une suite de chapitres où l'enfant, la jeune fille, la fiancée, la jeune femme, la mère de famille sont étudiées séparément, nous avons trouvé la source des émotions les plus douces et des plus saines jouissances. On ne peut que remercier l'auteur, dont la piété filiale vient de nous donner un livre appelé à produire le plus grand bien. C'est, en effet, un admirable guide, parmi les joies et les tristesses de la vie, à donner aux jeunes filles, aux dames et même aux messieurs qui apprendront, par l'exemple de Mme J. Lavergne, comment on doit servir son Dieu et son pays. — X.

Le Catholicisme et la Russie : Nous sommes heureux d'avoir à constater un progrès dans les dispositions du gouvernement impérial russe à l'égard de l'Église catholique.

Déjà plusieurs indices de sentiments meilleurs ont pu être signalés, surtout depuis le voyage de l'empereur Nicolas II en France. Le Saint Siège lui-même a eu à se louer du changement d'attitude du grand empire schismatique dans les affaires religieuses.

L'empereur de Russie vient de signer un ukase autorisant la création à Saint-Pétersbourg d'une église catholique purement française, qui relèvera de l'archevêque catholique de Mohilev.

En outre, l'Empereur a relevé de ses fonctions le gouverneur général de la Pologne russe, le prince Imeretynski, qui poursuivait envers les catholiques une politique très hostile.

Sa destitution semble bien une nouvelle preuve des sentiments d'équité et de générosité dont l'empereur est animé.

Sanctuaire de Lépante. — Le cardinal-vicaire de Sa Sainteté pour la ville de Rome vient de recommander de nouveau la souscription en faveur du sanctuaire à élever à Marie, sur le golfe de Lépante (en Grèce), où, grâce au saint Rosaire, une armée catholique remporta, au 15e siècle, une éclatante victoire, malgré son infériorité numérique, sur l'armée musulmane qui dévastait alors la chrétienté. Les fidèles savent combien cette œuvre est agréable à Léon XIII, qui en a eu la première initiative. N'est-il pas juste d'élever un temple en l'honneur de l'auguste Vierge du Rosaire dans les lieux mêmes qui ont vu le triomphe du christianisme et l'écrasement des Turcs ? Les catholiques comprendront cette parole de reconnaissance filiale, et ils tiendront à seconder, par leur généreux concours, les vues du Souverain Pontife.

— L'Église de France vient de perdre deux de ses vénérés

Prélats : Mgr Valleau, évêque de Quimper et Mgr de La Foata, évêque d'Ajaccio.

Les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus. — Par Rescrit de la Sacrée Congrégation des Rites, les Litanies du Sacré-Cœur de Jésus, déjà autorisées pour la Récitation publique dans les diocèses de Marseille et d'Autun et les monastères de la Visitation, ont été également concédées à toutes les églises et chapelles du diocèse de Paris ainsi qu'aux églises possédant une Confrérie affiliée à l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur de Montmartre. — Un Indult récent accorde la même faveur aux diocèses d'Annecy, de Moulins, et de Luçon. Ces Litanies, en vertu de cette approbation, sont ainsi assimilées aux trois Litanies qu'il est déjà permis de chanter et de réciter publiquement, à savoir : les Litanies des Saints, celles de Lorette (Litanies de la Sainte Vierge) et celles du saint Nom de Jésus.

Ces Litanies du Sacré-Cœur sont en partie nouvelles. Il existait déjà plusieurs litanies en l'honneur du Cœur adorable de Jésus-Christ; mais la Sacrée Congrégation n'a retenu et approuvé qu'un seul texte, celui des Litanies en usage à Marseille dès avant la peste de 1720 ; elle les a cependant légèrement modifiées et augmentées de six invocations, empruntées à d'autres formules de prières, pour arriver au chiffre de trente-trois, consacré par les années de la vie mortelle de Notre-Seigneur.

Le martyre de M. Chanès. — Une lettre de Mgr Chausse, préfet apostolique du Kouang-Tong, à M. Hinard, directeur du Séminaire des Missions étrangères de Paris, donne les détails complémentaires suivants sur le martyre de M. Chanès :

« Le 12 novembre, les soldats envoyés à Pak-Tong ont livré bataille ; quatre ont été tués et deux mandarins blessés. Les émeutiers, retranchés dans les montagnes, ont dû perdre beaucoup de monde ; quarante ont été pris et décapités sur-le-champ, douze attendent leur jugement. Leur village est détruit, et ce n'est pas encore fini.

» Le corps de M. Chanès a été découvert le 31 octobre. Le nouveau sous-préfet, homme énergique, est allé seul à Pak-Tong ; il a menacé les notables de leur faire trancher la tête si, dans trois jours, ils ne retrouvaient pas le cadavre du Père, et il est reparti.

» Le lendemain, le cadavre était renvoyé à Waï-Tchao. Le P. Frayssinet est allé constater l'identité du corps. Il était méconnaissable, couvert de blessures et enveloppé de chaux. Les mandarins l'avaient mis dans l'eau bouillante pour laver les blessures et l'avaient ensuite déposé dans un cercueil pour le faire transporter. Le P. Frayssinet est à peu près certain que c'est bien le corps du P. Chanès. Il est maintenant dans la chapelle de Poklo. »

— Une dépêche de Sanghaï au *Daily News* dit que des nouvelles sérieuses parvenues de la vallée de Yantsee annoncent que le chef rebelle Youm-Oou-Taï est allé à Shien-Yang et a massacré cent indigènes convertis et un prêtre français.

3.000 hommes à Notre-Dame. — A Notre-Dame de Paris, pour la clôture du triduum de l'Adoration, 3.000 hommes escortaient le Saint-Sacrement dans la procession qui se déroulait à l'intérieur de la grande et illustre métropole de Paris.

Et dire que certains gratte-papier de 15e classe s'amusent à prédire la fin de la religion. A Paris, on nous assure qu'elle est en progrès et fameusement, et le peuple ouvrier est le premier à dire à Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Vous êtes notre Dieu, notre Roi, notre Sauveur ».

Lille. — Le vénérable abbé Crud, l'émule en célébrité de l'abbé Kneipp ; celui qu'on avait appelé en Amérique, où pendant vingt-six ans il a évangélisé les sauvages du Canada, le Curé guérisseur, vient de transporter à Lille-Canteleu l'établissement qu'il avait créé à Sens, il y a trois ans, pour la guérison des boîteux, des bossus, des paralysies infantiles et des affections osseuses ou articulaires de toute nature suivant les procédés qu'il a découverts.

L'Institut de Sens, qui ne pouvait contenir que 60 lits, était devenu tellement insuffisant, que les malades devaient s'inscrire sept ou huit mois à l'avance pour y être traités.

Le nouvel établissement qui vient de s'ouvrir à Canteleu pourra contenir 300 lits ; administré par les Sœurs de la Sagesse, pourvu d'un personnel de médecins émérites, soigneusement initiés au nouveau traitement, muni de tout le confort moderne, il pourra donner plus rapidement satisfaction aux malheureux infirmes, qui, de tous les points du globe, accourent par milliers pour profiter de cette importante découverte scientifique.

Si, dans sa modestie, le disciple et le compatriote du vénérable curé d'Ars n'envie aucun honneur, le nom de l'abbé Crud n'en mérite pas moins, dès maintenant, d'être inscrit en première ligne parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité.

Générosité chrétienne. — Une Française demeurant en Russie, gagnait dernièrement un lot de 200,000 roubles (le rouble russe vaut 3 fr. 92 c.). Cette pieuse dame a destiné la moitié de cette somme, près de 400,000 francs, à la construction d'une église catholique dans la ville d'Odessa. Faire la part à Dieu dans la prospérité, c'est un devoir de reconnaissance trop méconnu, hélas ! et le meilleur moyen de sanctifier la part dont on jouit.

Les missionnaires français. — Au Congrès national, dans un rapport vibrant, éloquent, plein de foi et de patriotisme, Mgr Le

Roy a parlé des missionnaires français dans le monde; il a montré comment, d'après des chiffres relevés récemment, il y a 72.000 missionnaires, religieux ou religieuses venant de France, contre 3.000 d'autres pays.

La Propagation de la Foi récolte sept millions; — moyenne: 100 francs par tête. Les protestants ont cinquante millions par an.

Les chanoines en Savoie. — En 1884, la Chambre, en supprimant le traitement des chanoines, avait compris les chanoines de Savoie dans cette proscription.

Mais ces derniers, s'autorisant de la convention du 4 octobre 1860, et du décret du 28 décembre 1860, protestèrent devant le Conseil d'État. Jusqu'au 1er janvier 1861, ils avaient été payés au moyen de titres de rente ou *cartelles*, remis aux établissements ecclésiastiques. A partir de cette époque, ils avaient remis les *cartelles* au trésor français qui leur avait donné en échange un traitement.

Le Conseil d'État, dans un arrêt du 8 août 1896, condamnait l'État à rendre le traitement ou les *cartelles*.

Après bien des hésitations, le gouvernement a dû s'exécuter. Aujourd'hui, il réclame au Parlement un crédit supplémentaire de 265,000 francs; 75,000 francs pour restituer les traitements non payés depuis 1885; 190,000 francs pour reconstituer les *cartelles*, à l'aide de rentes 3 °/₀.

Cause française de béatification. — Le 10 décembre, la Sacrée Congrégation des Rites a examiné, en séance ordinaire, l'introduction de la cause de béatification de la servante de Dieu Jeanne Delanoue, du diocèse d'Angers, fondatrice des Sœurs de Sainte-Anne, dite de la Providence. Sur rapport du cardinal Aloisi-Massella, la Sacrée Congrégation s'est prononcée en faveur de l'introduction de la cause.

A l'Académie des sciences morales et politiques. — L'Académie a décerné entre autres récompenses :

Sur le prix *Le Dissez de Penanrun* (2000 francs) : 1000 francs à l'abbé Piat, professeur à l'Institut catholique de Paris, pour son ouvrage : la *Personne humaine*, et 1000 francs au comte de Vareilles-Sommières, doyen de la Faculté de droit Catholique à Lille, pour son livre : la *Synthèse du droit international privé*.

Le prix *François-Joseph Audiffred* (actes de dévouement) (15,000 fr.), a été décerné en entier à Mme Estelle Tourbourg, en religion Sœur Augustine de Saint-André, Supérieure générale des Petites-Sœurs des pauvres.

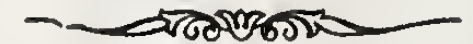

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 14 JANVIER 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JANVIER)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 15 janvier, 2me dimanche après l'Epiphanie, *Fête du Saint-Nom de Jésus*, double de 2e classe, A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. — A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Le même jour, à 7 h., dans la chapelle Saint-Piat, messe de persévérance pour les jeunes filles.

— Lundi 16, à l'office capitulaire du matin, après les trois Petites Heures psalmodiées, messe de *Requiem* pour les bienfaiteurs de l'église.

— Mercredi 18, à 6 h., dans la chapelle Sainte-Madeleine, à la Crypte, messe pour le T.-O. de Saint-François.

— Jeudi 19, à 4 h. 1/2, Communion réparatrice.

— Vendredi 20, SS. Fabien et Sébastien, *procession* en l'honneur de saint Sébastien, avant la messe capitulaire, à 9 h. Les fidèles sont invités à y assister. Le saint invoqué à cette procession est un protecteur contre les fléaux.

— Samedi 21, à 4 h., salut à l'autel du S. Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, Fête du Saint-Nom de Jésus, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 5 Janvier 1899 : I. Races et nationalités par le P. L. Roure. — II. La question de l'enseignement secondaire en 1898, par le P. J. Burnichon. — III. L'Allemagne en Orient, par le P. H. Prélot. — IV. La Question liguorienne, par le P. X.-M. Le Bachelet. — V. L'air liquide, par le P. J. de Joannis. — VI. Victor-Hugo d'après sa correspondance (1836-1882), par le P. L. Chervoillot. — VII. Livres. — VIII. Evènements de la quinzaine.

La Revue du Monde invisible, sous la direction de Mgr Méric et avec la collaboration du docteur Surbled et d'un grand nombre de théologiens et de médecins, paraissant une fois par mois dans le format in-8° avec 48 pages de texte. — Prix de l'abonnement : 10 fr. (Bureaux : 29, rue de Tournon, Paris). — Cette Revue catholique consacrée exclusivement à l'étude du merveilleux, dans le monde physique et dans les âmes, s'adresse à quiconque ne peut se désintéresser de l'étude de la mystique naturelle, diabolique et divine, aux prêtres qui veulent connaître les conditions du miracle et du surnaturel dans la direction des âmes ; aux laïques si nombreux qui s'occupent aujourd'hui avec un entraînement dangereux de ces phénomènes troublants de magnétisme, d'envoûtement, d'apparition, de l'astral, de spiritisme et de magie.

Mgr Méric, professeur de Sorbonne, auteur de beaux travaux sur ces questions, nous est une garantie d'orthodoxie et de succès.

N° 2. 14 Janvier 1899.

SOMMAIRE

CONSEILS ACTUELS

S. Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon, a écrit à son clergé une lettre à l'occasion du renouvellement de l'année.

Après avoir parlé du péril du découragement, de la confiance qu'il faut mettre dans la prière, Son Eminence continue ainsi :

Nous pouvons courir un autre danger : oublier la puissance divine des moyens de sanctification mis à notre disposition par le souverain Prêtre, et croire que nous devons les *remplacer*, remarquez le mot, par des industries nouvelles. Le zèle le plus ardent peut tomber dans cette illusion. Plusieurs fois déjà nous avons touché cette question délicate. Il nous semble utile d'y revenir, pour vous indiquer le chemin de la vérité...

L'arsenal inépuisable et nécessaire du prêtre, à l'heure actuelle comme dans tous les temps, c'est la vie, ce sont les exemples, c'est la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, c'est la sainteté personnelle, c'est le respect et l'obéissance à qui sont dus respect et obéissance, c'est la vie surnaturelle, inspirant tous nos actes et toutes nos pensées : *Sine me nihil potestis facere !*

Nous pouvons faire du bruit par l'éloquence, par une activité naturelle : ce bruit ne fait aucun bien et le vrai bien ne fait pas de bruit.

Aux religieuses enseignantes, le cardinal tient ce langage :

Qu'est-ce que Dieu vous demande à l'heure présente ? En premier lieu, conservez avec un soin jaloux vos traditions et l'esprit de vos communautés. Cet héritage, richesse recueillie de vos origines mêmes, doit vous être sacré. La vérité et la vertu ne changent pas. Votre premier devoir est de donner à vos élèves, pour leur intelligence, toute la lumière des vérités de la foi, et d'inspirer à leur cœur les énergies de la vertu. Voilà les fondations solides sur lesquelles on peut établir la vie et la rendre utile pour le temps et méritoire pour l'éternité. Agir autrement, c'est bâtir sur le sable et préparer des ruines : l'expérience le proclame chaque jour.

Mais, quoi qu'il arrive, nos communautés nombreuses n'hésiteront pas à fortifier l'instruction dans leurs noviciats. Il leur sera facile, surtout dans les centres les plus importants, de trouver tous les moyens pratiques pour réaliser tous les progrès utiles. MM. les supérieurs et aumôniers ne cesseront pas de se préoccuper de ce besoin. De plus en plus, nos institutions religieuses affronteront les épreuves d'examens que les circonstances leur imposent, et elles continueront d'en rapporter assez de victoires, pour que personne ne puisse mettre en doute leur valeur intellectuelle ou pédagogique. Et en même temps, les noviciats dirigés avec soin assureront les âmes, *condamnées* à se parer de titres profanes, contre tout affaiblissement de l'obéissance et de la simplicité, qui attirent les bénédictions divines.

L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE

Dimanche dernier, en la solennité de l'Epiphanie, une quête a été faite dans toutes les églises et chapelles du diocèse pour l'abolition de l'esclavage en Afrique. A cette occasion, il nous semble utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques extraits d'une Lettre de Mgr l'Évêque de Rosea à l'épiscopat français :

« Ce que l'Église fit aux premiers jours de sa vie, en faveur des esclaves, elle le fait aujourd'hui encore par le dévouement de ses missionnaires et la charité de ses fidèles enfants. Après vingt siècles écoulés, la glorieuse liberté des fils de Dieu que saint Paul prêchait au monde n'a pas encore pris possession de toutes les frontières, et cependant, disons-le avec une noble fierté, notre siècle, par ses explorateurs et ses apôtres, a réalisé pour cette grande œuvre d'admirables progrès. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les cartes géographiques d'il y a vingt ans et sur celles d'aujourd'hui pour constater le terrain gagné sur la barbarie et l'esclavage par la civilisation et l'Évangile ; mais une longue route reste encore à parcourir, *Grandis adhùc restat via*. Chaque année nous apporte de nombreux et saisissants détails sur la lutte contre la servitude, non seulement dans l'Afrique et ses noires profondeurs, mais sur les bords de la mer Rouge, dans les lointaines et mystérieuses provinces de la Chine, le long des plages ensoleillées

de l'Asie Mineure, où la barbarie musulmane a détruit les semences d'immortelles libertés jetées autrefois par saint Paul, partout, en un mot, où l'implacable et tenace fléau dévaste encore les races humaines, qu'elles soient noires, blanches ou jaunes ; mais partout aussi, l'Église est là, donnant avec une inépuisable fécondité, la sueur et le sang de ses fils. Il y a quelques semaines à peine, dans la mission du Haut Oubanghi, confiée aux intrépides fils du vénérable Père Libermann, les missionnaires du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, un humble frère alsacien, le frère Séverin, était massacré par les Bondjos anthropophages, et disait en embrassant une dernière fois son crucifix : « O Jésus, mon rédempteur, n'êtes-vous pas mort aussi pour les féroces Bondjos ? — C'est toujours le cri des premiers apôtres. *Eamus et nos, et moriamur cum eo !* Allons, nous aussi, et mourons avec lui ! »

» Aussi, elles ne seront jamais négligées par le bon Pasteur, ces pauvres brebis perdues et meurtries dans les forêts lointaines, et dans les prisons fratricides où les parquent des hommes indignes de ce nom. Son Église a hérité de toutes ses tendresses.

» En ce siècle d'égoïsme, de bien-être et de scepticisme, tous nos cénacles de Missionnaires présentent le même spectacle qui ravit Paris en l'an 1222, quand, sur la montagne de Sainte-Geneviève, les Frères Prêcheurs, dans toute la sève de leur première jeunesse apostolique, étaient réunis en Chapitre Général. Le successeur de Saint Dominique, le Bienheureux Jourdain de Saxe, se leva au milieu de ses frères et demanda qui d'entre eux voulait partir pour les missions lointaines. Tous, hormis quelques vieillards cassés par l'âge, tombèrent à genoux, et s'écrièrent avec larmes : Père, envoyez-moi ! *Ecce ego, mitte me !*

» Ne soyons pas surpris de ces généreux élans. Comment, en effet, les envoyés de Dieu et de la France ne seraient-ils pas encouragés dans leurs surhumaines fatigues, quand ils nous disent les ressources actives qu'ils trouvent dans les âmes de ces pauvres esclaves, et qu'ils constatent les transformations merveilleuses qu'y opère la grâce de Jésus-Christ. Des observateurs sagaces et impartiaux nous donnent le résultat de leurs études faites sur « *l'âme nègre.* » Ils les analysent, ces pauvres âmes, à l'état païen et sauvage, au fond

de leurs brousses inexplorées, et rendent témoignage à ce qu'elles deviennent quand *la lumière divine qui éclaire tout homme venant en ce monde a brillé sur leur front, et que l'éclat de la face de Dieu a rayonné sur leur face noire, et a donné la joie à leur cœur.* « *Signatum est super nos lumen vultus tui Domine; dedisti lætitiam in corde meo.* » Il y a dans ces âmes des passions violentes, effroyables dans leurs explosions; mais on y trouve aussi une pénétration d'esprit étonnante, une délicatesse touchante, une gratitude profonde envers leurs bienfaiteurs. Lorsqu'ils ont conscience de leur transfiguration intellectuelle et morale, et quand *l'homme nouveau qui est en Jésus-Christ a été greffé sur ces sauvageons,* selon l'énergique expression de saint Paul, l'Église y cultive des fleurs embaumées qui deviennent des fruits d'honneur et d'héroïque vertu. Témoins ces glorieux martyrs nègres de l'Ouganda, qui, il y a une quinzaine d'années à peine, ont reproduit, au milieu des supplices les plus raffinés et les plus horribles, les nobles figures de l'Église primitive. — Pour nous, d'ailleurs, fils de Dieu et de son Eglise, tout ne s'explique-t-il pas par ce cri que saint Jean l'apôtre faisait monter vers la croix du Sauveur, et que nous répétons dans l'Adoration et l'action de grâces: « *Vous nous avez rachetés, Seigneur, au prix de votre* » *Sang précieux, de toute tribu, de toute langue, de toute peu-* » *plade, de toute nation, et vous nous avez faits Rois et Prêtres* » *en votre royaume éternel!* »

» L'heure présente est solennelle entre toutes pour le développement de l'action providentielle de l'Église et de la France, et c'est par cette pensée que je termine cette trop longue lettre écrite de l'abondance de mon cœur: *ex abundantiâ cordis os loquitur et lingua mea calamus scribæ velociter scribentis.*

» L'Afrique, la terre tristement privilégiée de l'esclavage, devient aujourd'hui le point de mire de toutes les aspirations européennes, et sur les bords de ces grands fleuves se décide peut-être, en ce moment, la marche conquérante de la civilisation chrétienne dans ces régions immenses. A nous de demeurer toujours par nos aumônes, par nos prières surtout, les *bons Sergents de Dieu*, comme le disait notre saint Louis, mourant sur la terre africaine, et les soldats de ses bons combats.

» Au temps de l'héroïque apostolat des Pères rédempteurs des ordres de la Sainte-Trinité et de Notre-Dame de la Merci, dont l'année qui vient de se terminer a vu célébrer, en des fêtes mémorables, le huitième anniversaire séculaire, la France entière, jusqu'à la fin du siècle dernier, concourait par ses aumônes recueillies par des comités de chaque région, au rachat des pauvres esclaves. Elle voudra continuer à garder là, comme sur les autres champs de bataille de la charité, sa place qui est la première, celle de la fille aînée de l'Église, et ce sera une consolation de plus pour le Souverain Pontife et les Évêques. »

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 15 au 22 Janvier.

15. 2e Dimanche après l'Epiphanie. *Fête du Saint Nom de Jésus*, double de 2e classe; mémoire de S. Malard, évêque, et de S. Maur, abbé.

Marie et Joseph nommèrent Jésus le divin Enfant, mais d'après l'ordre du ciel. Car ce nom, c'était le Père éternel qui l'avait choisi lui-même pour son Fils bien aimé envoyé comme Rédempteur au monde; et c'est de sa part que l'Ange était venu dire à la Sainte Vierge qui allait être mère du Sauveur: Vous l'appellerez Jésus.

S. Malard, successeur d'Albridus, sur le siège épiscopal de Chartres, au 7e siècle, se distingua par son savoir et sa vertu. Il fut présent au concile de Châlon-sur-Saône en 650, et signa une charte de S. Denis en 653, sous Clovis II. — *S. Maur*, le disciple chéri de S. Benoit, passa en France à la demande de l'évêque du Mans. Mais la mort de cet évêque l'obligea à s'arrêter à Glanfeuil, au diocèse d'Angers, où il fonda un célèbre monastère connu depuis sous le nom de S. Maur-sur-Loire.

16. Lundi. — *S. Marcel*, pape et martyr. — *S. Marcel*, successeur de S. Marcellin, distribua la ville de Rome en vingt-trois paroisses. Il fut pris par le tyran Maxence et condamné à vivre dans une étable pour y soigner des animaux; on voulait par là déconsidérer le chef de l'Eglise. L'infection du lieu et les mauvais traitements ruinèrent la santé du saint vieillard; il succomba le 16 janvier 310. Sous Constantin, l'Eglise allait bientôt sortir triomphante de l'étable où l'on avait enfermé la majesté du siège apostolique comme dans une autre Bethléem, et s'asseoir sur le trône de ses persécuteurs.

17. Mardi. — *S. Antoine*, abbé; mémoire de *S. Sulpice*, évêque. — Constantin et ses deux fils écrivirent à S. Antoine pour demander

le secours de ses prières et ses avis. Les disciples du saint étaient dans l'admiration de l'honneur que lui faisait le maître du monde. Il leur dit : Il n'y a rien là de merveilleux ; c'est un homme qui écrit à un autre homme. Ce qui est incompréhensible, c'est que Dieu ait daigné correspondre avec les hommes, leur faire connaître ses volontés par écrit, et leur parler par son propre Fils.

S. Sulpice, aumônier ou chapelain du roi Clotaire II, le guérit d'une maladie grave. Il succéda à Austrégésile sur le siége de Bourges et, après avoir rempli les devoirs d'un saint Pontife, il mourut plein de jours et de mérites. Il avait été surnommé le Débonnaire, à cause de sa grande charité, et il fut célèbre par ses miracles, opérés avant et après sa mort.

18. Mercredi. — *La Chaire de S. Pierre*, à Rome, double majeur; mémoire de *S. Paul* et de *Sainte Prisque*, vierge et martyre. — Parcourez les églises fondées par les apôtres, disait Tertullien, vous y trouverez les sièges sur lesquels s'assit chacun d'eux. En effet, on peut voir encore aujourd'hui la chaire du vicaire de J.-C. sous la coupole de S. Pierre : c'est la chaise curule, ou chaise à porteurs du sénateur Pudent, qui en fit don au prince des apôtres. De là l'usage de la *sedia gestatoria*, conservée par les Souverains Pontifes.

Sainte Prisque, illustre vierge romaine, fille d'un père qui avait été honoré par trois fois de la charge de consul, fut martyrisée dans un âge encore tendre, après avoir été soumise à diverses tortures sous le règne de l'empereur Claude.

19. Jeudi. — *S. Laumer*, abbé ; mémoire de *S. Marius* et ses compagnons martyrs. — Devenu prêtre *S. Laumer*, désirant être tout à Dieu, se retira furtivement d'une société d'ecclésiastiques dont il était le supérieur, et s'enfonça dans la forêt du Perche ; mais bientôt sa vertu lui attira un grand nombre de disciples, et à la longue la petite hutte de S. Laumer, construite avec des branches d'arbres, devint un grand monastere.

S. Marius, *Marthe*, sa femme, et leurs deux fils *Audifax* et *Abachum* étaient des Persans de noble condition. Étant venus à Rome par dévotion, ils furent martyrisés au temps de l'empereur Claude.

20. Vendredi. — *S. Fabien* et *S. Sébastien*, martyrs. — *S. Fabien* fut, dit-on, désigné comme pape au choix des électeurs par une colombe, symbole de l'Esprit saint, qui vint se poser sur lui. Pendant son pontificat, il vit l'empereur Philippe se convertir à la foi de J.-C. ; ce fut le premier empereur chrétien.

S. Sébastien, commandant de la première cohorte des gardes prétoriennes, au temps de l'empereur Dioclétien, fut attaché à un arbre et percé de flèches par ses propres soldats en haine de la foi.

21. Samedi. — *Sainte Agnès*, vierge et martyre. — Sainte Agnès avait à peine 14 ans lorsqu'elle fut martyrisée comme chrétienne et comme vierge, pour avoir résisté à la passion du fils du préfet de Rome. Elle fut d'abord condamnée aux flammes qui la respectèrent et s'éteignirent, enfin elle fut frappée du glaive.

22. *IIIe et dernier dimanche* après l'Epiphanie. *Fête de N.-D. refuge des pécheurs*, double majeur de 2e classe; mémoire de *S. Vincent* et de *S. Anastase*, martyrs.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nomination. — M. l'abbé Julliot Pierre, précédemment curé de la Gaudaine, est nommé curé de Mottereau.— M. l'abbé Tremblay Fr., précédemment curé de Vitray, est nommé curé de la Gaudaine.

Avis au sujet de l'Institut Catholique. — M. le Directeur diocésain pour l'Institut Catholique de Paris doit présenter dans les derniers jours de janvier son rapport à Monseigneur sur les souscriptions de l'année et spécialement sur la souscription publique rétablie au sein du Clergé par Sa Grandeur. Il prie MM. les Doyens et Présidents de Conférence de vouloir bien rappeler cette souscription surtout à ceux de ces Messieurs qui n'assistaient pas à la retraite pastorale, et d'adresser les dernières listes soit à lui-même, soit à M. le Secrétaire-général, pour le 31 janvier.

Dreux. — *Conférences populaires.* — Les conférences populaires catholiques instituées déjà dans plusieurs villes et particulièrement à Chartres, viennent d'être établies à Dreux. La première de ces conférences, qui désormais se succèderont tous les mois, a été donnée, le jeudi 22 décembre, par M. l'abbé Garancher, professeur au Grand-Séminaire de Chartres.

Le conférencier avait choisi pour sujet : La renaissance de l'idée religieuse en France à notre époque. Il établit d'abord comme principes qu'une idée revit : 1° Lorsque ceux qui ont voulu la détruire ne peuvent rien trouver pour la remplacer ; 2° Lorsque des hommes sérieux, savants, l'étudient, la scrutent et s'en rapprochent ; 3° Lorsque cette idée est inséparable de l'idée de patrie.

Il prouve à l'aide de documents nombreux que ces trois avantages expliquent de nos jours la renaissance de l'idée religieuse.

Une assistance nombreuse, vu le peu d'invitations lancées, et presque entièrement composée d'ouvriers remplissait la salle de la rue Desmousseaux, malheureusement trop étroite. M. l'abbé Garancher a été écouté fort attentivement et a su charmer son auditoire, si bien qu'au moment de la séparation un grand nombre ont manifesté l'intention de revenir à la conférence du mois de janvier.

Enfin, ce début a été un véritable succès et en même temps un encouragement pour les organisateurs de ces réunions populaires catholiques. En terminant, nous pouvons annoncer dès maintenant que la conférence du mois de janvier sera faite par M. le baron d'Allemagne, ancien officier de cavalerie, sur les Devoirs des catholiques à l'heure présente, et celle du mois de février par M. Nourrisson, avocat à la cour d'appel de Paris, sur le Dimanche et la Liberté. H. R.

Lettre du P. Deniaud. — Le Père Deniaud, ancien élève de notre Maîtrise chartraine et de nos séminaires diocésains, vient d'adresser à M. le Supérieur de l'Œuvre des clercs de N.-D. une longue et intéressante lettre qui nous met au courant de sa nouvelle situation. A la fin de 1896, il arriva du séminaire des Missions étrangères de Paris à la mission de Pondichéry (Indoustan). Il y est depuis lors professeur au Séminaire; il est en même temps, depuis peu, aumônier de la Léproserie qui avoisine Pondichéry. Cette Léproserie qui laissait beaucoup à désirer sous tout rapport, a été heureusement reconstituée par la municipalité et confiée à des religieuses.

« Enfin, écrit le P. Deniau, au commencement de 1897, deux religieuses de Saint Joseph de Cluny arrivèrent; une, âgée, qui avait déjà vécu une quarantaine d'années dans les Indes sans revoir la France; une autre, jeune, appelée de notre hôpital où durant plus de six ans elle s'était appliquée à « frotter dur », comme elle disait, les cholériques, avec l'espoir de prendre elle-même la maladie et d'en mourir. Nous verrons comment le Bon Dieu exauce ses saints qu'il sait choisir, tout en les laissant dans l'obscurité et l'humilité.

Les Sœurs trouvèrent dans un état déplorable les choses, et surtout les malades. Pauvres gens! Assister à tout instant à sa propre destruction et n'avoir personne dont on puisse attendre les soins! La lèpre s'attaque aux pieds et aux mains, puis à la figure; les doigts disparaissent, le nez, les oreilles, tout est rongé peu à peu et, le sang étant corrompu, c'est après quelques années la mort. C'est pitié de les voir, ces chers malades, prendre leur nourriture. Vous savez qu'il n'y a ni cuiller ni fourchette pour l'Indien, sa main lui suffit; il porte habilement à sa bouche le riz et la sauce toujours piquante...

Le service religieux a été régularisé: chaque jour, messe et autres prières récitées ou plutôt chantées, visite au Saint Sacrement; c'était une vie toute nouvelle pour les habitants de la Léproserie. Et le changement a eu lieu au point de vue temporel comme au spirituel. Voyez par exemple cette brahmine qu'on amène toute couverte de plaies. Chez elle il n'y avait pas de secours possible.

Comptez donc sur la charité des païens ? Dans une famille quelqu'un est-il malade ? Tant pis pour lui ! qu'il s'en tire comme il pourra. Tombe-t-il en agonie ? Oh ! alors, débarrassons-nous de lui, il souillerait la maison. Et il est transporté à une certaine distance où on le laisse seul, bien seul, se débattre avec la mort. On a cependant le courage d'assister de loin à ce triste spectacle ; on le regarde se tordre et se rouler par terre ; quant à le soulager, non, on se souillerait. Mon Dieu, ayez pitié de tant de pauvres agonisants qui meurent ainsi à chaque instant du jour ! Mais revenons à notre brahmine.

Dans la crainte qu'elle ne nuise aux autres, tant son état est grave, on la place à part. Elle s'en plaint : « C'est parce que je ne suis pas chrétienne, » dit-elle. Sœur et médecin lui déclarent qu'on ne fait pas de distinction entre les malades chrétiens et les païens ; que bientôt elle ira mieux et sera mêlée aux autres. Et la sœur redouble de soins à son égard... Le mal devient moins répugnant, plus supportable ; mais il était trop avancé pour guérir. La malade, gagnée par les bontés de la religieuse et par la grâce du Seigneur, demanda et reçut le saint baptême. Elle mourut un jour ou deux après, emportant dans son âme la marque des enfants de Dieu, et aussi l'image de cette figure angélique qu'elle avait tant de fois contemplée pour mieux s'en souvenir au ciel et faire appeler au paradis par des prières plus instantes, trop tôt hélas ! pour nous, sa chère sœur infirmière.

Au mois de septembre dernier, le Père, professeur au Collège, et chargé en même temps de la Léproserie comme aumônier, demanda un successeur pour cette dernière fonction que son état ne lui permettait plus de remplir ; il est poitrinaire. Je me suis mis sur les rangs pour la succession ; et l'on a accueilli ma demande ..... »

(Et le Père donne ici quelques détails sur l'exercice du ministère qu'il est très heureux de remplir ; il raconte la fête de saint Lazare le lépreux, patron de l'établissement et des fêtes de première communion pour de nouveaux baptisés. C'est très édifiant, mais la partie la plus touchante de cette fin de son récit, c'est la manière dont fut exaucée dans ses désirs héroïques du dernier sacrifice, la Sœur dont il a été question plus haut.)

Le choléra s'était déclaré non loin de l'établissement des religieuses. On accourt les prévenir. Sœur Elgis, préoccupée surtout du sort des enfants, demande à courir vers les cholériques. Elle part. Près des cadavres qu'elle arrange de son mieux et fait porter au cimetière, elle trouve deux enfants atteints du fléau mais qui respirent encore. Elle les baptise, et quelques instants après, le ciel comptait deux anges de plus. — Sœur Elgis rentre à l'établis-

sement ; elle prend tous les soins réclamés par l'hygiène après les services rendus à de tels malades. Mais malgré tout, elle était atteinte le lendemain jeudi du choléra qui la menait vite à l'extrémité.

Elle reçut les derniers sacrements ; puis « ce fut une longue agonie jusqu'au samedi, jour de la T. S. Vierge. Je voyais cette sœur bien regrettée se débattre sur son lit. Avec quelle ferveur elle renouvelait ses vœux et faisait le sacrifice de sa vie pour ses chers malades ! Avec quelle affection elle se jetait au cou de sa vénérable Mère, supérieure principale pour les Indes ! Enfin, après l'arrivée de notre saint archevêque qui la bénit, elle s'affaissa sur elle-même ; les convulsions cessèrent, et au bout de deux heures d'une douce attente, sa belle âme partit pour le ciel où l'attendaient Marie, la reine des martyrs, et cette chère brahmine voleuse du paradis.

Cette mort fut tout un événement en ville. Tout le corps administratif et M. le Gouverneur lui-même suivirent à pied, pour les cérémonies funèbres, les restes de cette héroïne, nouvelle gloire pour la congrégation des Sœurs, si humbles et si dévouées, de saint Joseph de Cluny. »

Le bon missionnaire finit sa lettre en recommandant de nouveau aux prières des clercs de N. D. sa personne, ses confrères et ses chers lépreux.

MONUMENT DE BOSSUET

Si l'on disait à quelque étranger que Bossuet n'a de monument digne de lui ni à Dijon, où il est né, ni à Paris qu'il a rempli du bruit de son éloquence, ni à Meaux, dans sa ville épiscopale, on l'étonnerait sans doute ; et, cependant, c'est la vérité. L'effigie de Bossuet, confondue avec beaucoup d'autres, est entrée dans la composition ou dans la décoration de quelques-uns de nos monuments, et on trouve de ses portraits ou de ses statues dans nos musées ou dans les salles de nos Académies ; mais, dans sa ville natale, son image ne brille que par son absence, et à Meaux, ses restes, après deux cents ans, ne sont recouverts que d'une simple dalle.

Emu de cette indifférence ou de cette ingratitude, un des successeurs de Bossuet sur le siège épiscopal de Meaux, Mgr de Briey, a conçu la généreuse pensée de faire à cette grande mémoire la réparation qui lui est due, et, dans une lettre adressée récemment aux évêques de France, il s'exprimait en ces termes :

« Monseigneur,

» Depuis longtemps, je considérais comme un pieux devoir

d'élever, dans la Cathédrale de Meaux, un monument à Bossuet, et j'écrivais l'an dernier au clergé de mon diocèse pour lui confier ce projet et l'y associer.

» Aujourd'hui, l'heure semble venue d'en poursuivre activement l'exécution.

» Ce n'est pas en vain que la Providence a suscité cet admirable mouvement qui, depuis cinquante ans, entraîne l'élite des intelligences vers notre grand évêque, et a créé ce culte, si fort au-dessus de nos profanes hommages, qu'on a appelé « la religion de Bossuet ». Ce culte ne peut que servir au bien de notre génération ; quelque honneur en rejaillit sur l'Église et sur nos croyances, et il convient de le consacrer solennellement en érigeant sur le tombeau du prince des orateurs sacrés, pour le deuxième centenaire de sa mort, un monument digne de celui qui est, entre toutes nos gloires nationales, une des plus hautes et des plus incontestées.

» L'opinion publique et la presse, à Rome et à l'étranger aussi bien qu'en France, se montrent partout favorables.

» Mais, de tous les concours dont je m'applaudirais et que je sollicite, le premier et le plus nécessaire à mes yeux, le plus précieux aussi, c'est celui de l'épiscopat français, le vôtre par conséquent, Monseigneur, car si Bossuet est à tous, Bossuet est d'abord et surtout à nous.

» J'ose donc espérer que vous m'aiderez généreusement, comme vous savez aider quand il s'agit d'œuvres qui méritent votre sollicitude. Je vous en exprime ma profonde gratitude ; je vous demande d'ouvrir dans votre diocèse une souscription qui serait placée sous votre haut patronage, et de recueillir au secrétariat de votre évêché les offrandes de votre clergé et des fidèles. »

Aucun de ceux qui ont eu le culte de nos gloires nationales ne pouvait rester sourd à cet éloquent appel, et sous la présidence de Son Eminence le cardinal Perraud, évêque d'Autun, membre de l'Académie française, un Comité s'est formé, composé des personnalités les plus marquantes de notre époque.

Lettre de S. S. le Pape Léon XIII à S. Em. le Cardinal Perraud

« Notre cher Fils, salut et bénédiction apostolique,

» Rien, selon Nous, ne saurait être plus beau et plus hautement convenable que de voir les cités décerner des honneurs spéciaux à la mémoire des hommes auxquels elles-mêmes doivent d'être ennoblies par-dessus les autres. Il y a là une réciprocité de gloire, tour à tour donnée et rendue.

» Or, bien que le personnage qu'a été Bossuet ait moins illustré telle ville en particulier que la France tout entière, il semble toutefois que, par suite d'une relation plus étroite contractée par lui

avec la contrée dont il fut l'évêque, il ait jeté sur son diocèse un plus grand éclat.

» Aussi, dès que Notre vénérable frère, l'Evêque de Meaux, Nous eut informé du dessein qu'il avait formé d'élever un monument dans sa Cathédrale à son immortel prédécesseur, Nous l'avons grandement approuvé.

» Nous tenons, en effet, pour évident qu'il sera glorieux au clergé et aux catholiques de France d'avoir donné ce témoignage de leur reconnaissance au grand homme qui, par-dessus toutes choses, fit servir à défendre et à patronner la cause catholique, les facultés splendides dont il avait été doué : son lumineux génie, sa grande âme, les trésors de sa doctrine, et en particulier la puissance oratoire de son éloquence empreinte de tant d'autorité et de majesté.

» Puis donc que vous, et l'Evêque de Meaux, et les autres membres du Comité constitué pour l'érection du monument, êtes décidés à réaliser votre projet, Nous vous exhortons à mettre vivement la main à l'œuvre. Comptez sur l'adhésion de vos concitoyens, elle ne vous fera pas plus défaut que leur munificence.

» D'ailleurs, soyez-en convaincus : tout ce que vous déploierez de soins et de zèle pour honorer Bossuet contribuera très directement à l'avantage de l'Eglise.

» Comme gage des grâces divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur, à vous et à tous les autres membre de votre Comité, Notre bénédiction apostolique.

» Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 4 décembre 1898, en la vingt et unième année de Notre Pontificat.

« LÉON XIII, PAPE. »

— Son Em. le cardinal Perraud vient d'appeler la bienveillante attention de Mgr l'Evêque de Chartres sur les documents ci-dessus, et de solliciter son concours pour la réalisation du projet, le priant de le recommander à la générosité de son clergé et de ses diocésains.

— Les souscriptions sont reçues au siège du Comité, 14, rue de l'Abbaye, à Paris, où elles peuvent être adressées dès maintenant au nom de M. Jules Gervais, trésorier. — A Chartres, elles peuvent être adressées au Secrétariat de l'Evêché ou aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

SINGULIÈRE HISTOIRE D'UN DIACRE CHARTRAIN DE LA FIN DU XIIe SIÈCLE.

Un auteur anglais, Alexandre Neckam (1157-1217), dans un commentaire sur l'Épitre aux Philippiens, a raconté le fait suivant :

« Il y avait à Chartres un diacre qui usurpait les fonctions sacer-

dotales, jusqu'à célébrer la messe, au moins matériellement : Je dis : matériellement, car n'ayant pas reçu le caractère sacerdotal, il ne pouvait consacrer le corps du Seigneur. Chaque jour, quand il se tenait à l'autel revêtu des ornements sacrés et qu'il prononçait les paroles de la Consécration, un feu visible semblait s'attacher à ses doigts ; mais lui, toujours obstiné, ne voulait pas cesser.

Il arriva que l'évêque de Chartres, homme d'une vie très sainte, assista au sacrifice que ce fils de témérité paraissait offrir, et en présence de tous la flamme envahit les mains du célébrant plus fortement et plus cruellement que de coutume. Elle lui causa une douleur si violente qu'il éclata en sanglots : « Malheur, malheur à moi ! criait-il, je meurs. » Mais le seigneur Évêque, avec de l'eau bénite, et en invoquant le nom de la Sainte Trinité, éteignit le feu. Puis, il fit venir le diacre, et l'interrogeant secrètement lui enjoignit de lui donner l'explication de ce fait. Comme il cherchait des subterfuges et même recourait au mensonge, l'évêque tantôt s'efforçait de l'amollir par des prières et de douces promesses, tantôt, s'appuyant sur son autorité, éclatait en menaces indignées. Enfin le malheureux avoua la vérité.

Lorsqu'il l'eut fait, l'évêque le promut au sacerdoce, mais avec la défense, au nom de l'obéissance, de célébrer. Celui-ci, fondant en larmes, suppliait dévotement le pontife de lui permettre au moins une fois de consacrer le corps du Seigneur. Non, lui répondit-il, tu as usurpé ce grand ministère, sans être revêtu du caractère sacerdotal, il n'est que juste, qu'une fois prêtre, tu ne consacres jamais. L'infortuné obéit aux ordres de l'évêque, sachant que l'obéissance vaut mieux que la victime, et malgré son grand désir il n'offrit point le saint sacrifice. »

Par cette histoire, A. Nickam veut prouver la valeur de l'obéissance : il a choisi singulièrement son exemple. Mais comme il l'a pris dans le clergé chartrain, nous n'avons qu'à l'en remercier.

A. C.

FAITS DIVERS

Motifs d'espérer. — Lors de la réception du jour de l'an, l'Eminentissime Cardinal Langénieux s'est particulièrement fait un devoir de recommander la confiance. « Nous avons à Rome, a dit le vénéré prince de l'Eglise, nous avons à Rome, dans la personne aimée du Vicaire de Jésus-Christ, un modèle vivant de fermeté et de résignation. Le Pape apparaît vraiment à ceux qui le peuvent contempler de près comme le Verbe rayonnant sur le Thabor, comme le Christ enseignant sur la croix.....

» Puisque, gardé par les prières incessantes du monde entier,

cet admirable Pontife vit pour être notre exemple et notre pilote infaillible, nous ne tremblerons pas... En lui nous avons un protecteur qui ne nous abandonnera pas.

» Permettez-moi de vous citer un témoignage récent de cet amour pour notre pays dont le Pape nous a déjà donné d'ailleurs tant de preuves : A une réunion de la Congrégation des intérêts de l'Orient, le Saint-Père énumérait tout ce que chacune des nations chrétiennes faisait pour la papauté, mais en arrivant à la nôtre il ne put que s'écrier avec un accent d'indicible amour : Et la France ! ah ! la France !

» Et, comme quelques-uns, à ce mot, soupiraient en songeant aux épreuves terribles que nous traversons aujourd'hui, et qui, en paralysant nos forces, amoindrissent notre rôle, le Pape s'aperçut de leur préoccupation attristée, et, répondant à leurs pensées secrètes, il reprit avec un sourire plein de bonté et d'amour : — « Non, non,la France ne peut pas périr, le Christ l'a prise sous sa particulière protection ; et qui donc la remplacerait dans le monde si elle venait à disparaître ? ».....

« Confiance donc dans la Providence, et que de toutes les œuvres dont vous vous occupez nous fassions un faisceau indestructible contre lequel viendront se briser les armes de nos ennemis ! »

Existe-t-il réellement des sacriléges rituels accomplis par certains adeptes des arrière loges maçonniques ?

Il y a quelques semaines, dans une église de campagne, une pauvre femme priait près d'un confessionnal, à une heure assez tardive.

Un homme venait d'entrer, d'allure suspecte. Il regarda autour de lui et ne voyant personne, s'avança vers l'autel, souleva la nappe, sembla écrire et partit en hâte.

Prévenu par la personne qui, prise de peur, s'était dissimulée derrière le confessionnal, le curé se rendit à l'église.

Une hostie avait été placée entre la nappe et la pierre de l'autel. Elle portait ces mots écrits en italien : *E viva Lucifer !* puis quelques hiéroglyphes indéchiffrables.

Des faits de même genre se sont produits en même temps dans plusieurs églises du diocèse de Tours. *(La Croix de Touraine).*

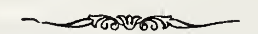

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 21 JANVIER 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JANVIER)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

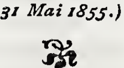

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 22 janvier, 3me dimanche après l'Epiphanie. A l'office de la paroisse, fête patronale de la Confrérie chartraine du Saint-Cœur de Marie : messe solennelle à 9 h.; et le soir, vers 4 h. 1/4, après l'office capitulaire, réunion solennelle de la Confrérie, avec procession des congréganistes de la Sainte-Vierge, sermon au chœur par M. l'abbé Brunel et salut en musique.

A l'office capitulaire, fête de N.-D. Refuge des Pécheurs : à 10 h. 3/4, tierce, grand'messe et sexte. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi 26, *FÊTE DE L'ADORATION A LA CRYPTE*. A 5 h. 3/4, exposition du Saint-Sacrement et première messe avec allocution après l'Évangile. — Autres messes au maître-autel à 7 h., à 8 h. et à 9 h.; celle de 8 h. sera dite par Monseigneur; il y aura des chants à chacune des messes. — A 4 h., sermon par M. l'abbé A. Poirier, d'Alençon, chanoine honoraire de Séez, missionnaire apostolique, auteur des Conférences sur N.-D. de Chartres; après le sermon, salut présidé par Monseigneur et chanté par la Maîtrise. (On entrera à la Crypte par la chapelle des Fonts, dans la Cathédrale. — La porte restera fermée pendant le sermon, pour empêcher une circulation qui gênerait prédicateur et auditeurs).

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, N.-D. Refuge des Pécheurs, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, N.-D. Refuge des Pécheurs, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Chez les Pauvres. — L'Œuvre de la Première Communion et des Orphelins-Apprentis d'Auteuil vient de publier un charmant petit livre in-8° illustré, d'une centaine de pages, intitulé « Chez les Pauvres ».

L'auteur écrit des souvenirs de vingt ans, alors que, jeune abbé, il montrait pour la première fois sa soutane à de vrais sauvages d'un faubourg parisien. Initié à la visite des pauvres par un « Maître en charité », Clément Myionnet, il raconte les difficultés et les triomphes de cet homme de Dieu dans le merveilleux apostolat des faubourgs! — Ce livre, qui ne donne pas de conseils, rappelle de simples exemples. — Il fera passer un bon moment aux malades, intéressera les jeunes gens; peut-être ne sera-t-il pas inutile aux visiteurs des pauvres et aux dames de charité. — Prix : l'exemplaire, 0 fr. 60, la douz. 5 50, cinquante, 20 fr., le cent, 38 fr., *franco*. S'adresser à M. le Directeur de l'Œuvre, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

La Quinzaine. — (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. George Fonsegrive), Sommaire du n° du 16 Janvier : Lettre inédite au général Bedeau, Duc d'Aumale. — Le voyage de Guillaume II et les Intérêts protestants, XXX. — Notre Père qui êtes aux cieux (cinquième partie), Isabelle Kaiser. — La Question du latin à la Renaissance et aujourd'hui, C. Thiaucourt. — Le Comte de Falloux, L. Lacroix. — La France du travail à Rome, V. de Clercq. — La France jugée par les Anglais, Baron J. Angot des Rotours. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

N° 3. 21 Janvier 1899.

SOMMAIRE

LA PRIÈRE EN FAMILLE

Les travaux, les occupations et les soucis de la journée ont pris fin ; les ombres du soir enveloppent la terre ; la nuit invite au repos ; c'est l'heure où la famille chrétienne se réunit pour la prière. Tous les membres qui la composent sont exacts à ce rendez-vous de l'adoration et de l'action de grâces, le père, la mère,les enfants, les serviteurs, tous, depuis l'aïeule au front couronné de cheveux blancs jusqu'au petit enfant qui balbutie à peine les oraisons. Ils sont là, humblement agenouillés devant un crucifix, devant une image de la Sainte Vierge, antique et précieuse relique léguée par des générations d'ancêtres dont elle a aussi entendu le vœu et béni les larmes. Le père ou la mère de famille prononce à haute voix les saintes prières, tous les assistants y répondent ensemble ; on dirait un chœur d'esprits célestes dont les chants montent doucement vers le Seigneur et font entendre dans toute la maison de pieux concerts. Puis, après un souvenir donné aux trépassés, à ceux qu'ils ont aimés quand ils vivaient sur la terre, et dont la dépouille est maintenant recouverte par l'herbe du cimetière, chacun se retire en silence pour gagner sa couche, où l'attend ce sommeil doux et réparateur qui ne fait jamais défaut à la bonne conscience.

Ainsi nous a-t-on décrit la prière en famille, sainte pratique dont beaucoup de nos lecteurs ont fait, comme nous, l'expérience, et qui hélas ! tend trop à disparaître aujourd'hui. Comment ne pas comprendre les conséquences qui peuvent résulter de cette pratique au point de vue de la religion, de la société et de la famille ?

La prière commune rappelle à l'homme quel est son premier devoir ici-bas : l'adoration. La prière individuelle est sujette à plus d'imperfections, à plus de négligence ; elle est quelquefois oubliée ; il est des hommes qui finissent par perdre complètement l'habitude d'élever leur âme vers Dieu, de s'incliner

chaque jour devant le Créateur. Lorsque la prière se fait en commun, ce danger n'est pas à craindre ; il y a dans cette réunion de tous au pied d'une croix ou d'une statue bénie, dans ce concert de toutes les voix, de toutes les pensées et de tous les cœurs montant vers le Seigneur, une éloquence persuasive qui parle à l'homme et au chrétien de ses obligations envers Dieu, qui lui rappelle les souvenirs d'une enfance pure et pieuse. En répondant au *Credo*, aux *Commandements de Dieu* et aux *Litanies* récités par la voix d'une mère, qui pourrait rester insensible et persévérer dans l'oubli des lois divines et des pratiques de la piété ?

Au point de vue de la société, de la famille et des mœurs, cette union de chaque soir dans une pensée commune d'adoration, de prière et de repentir, produit aussi les effets les plus heureux. Le premier c'est la bénédiction du Seigneur qui a promis sa présence et ses grâces à ceux qui s'assembleraient en son nom. Voici d'autres effets souvent redits :

Lorsque le père et la mère sont là, au milieu de leurs enfants, exerçant en quelque sorte un sacerdoce de famille, ceux à qui ils ont le droit de commander ne doivent-ils pas éprouver pour eux plus de respect et se sentir plus disposés à obéir ? S'il y a eu durant la journée, un cœur attristé, froissé, irrité par quelqu'un de ces événements qui peuvent troubler la paix dans l'intérieur, tous ne se pardonneront-ils pas réciproquement lorsque, réunis ensemble au pied du crucifix, ils réciteront en s'adressant au Seigneur : Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ? Celui qui a l'habitude de se laisser aller au mal ne réfléchira-t-il pas une fois sérieusement devant Dieu, si chaque soir, il fait son examen de conscience, s'il répète ou entend répéter le *Confiteor* et l'acte de contrition ?

Les familles, les nations dans lesquelles on ferait avec soin la prière en commun, seraient certainement, des nations, des familles où règneraient la vertu, la paix et le bonheur.

— Après avoir considéré ainsi la prière dans son expression liturgique (1) et les avantages de la prière en famille, nous parlerons prochainement de la prière publique au saint lieu.

A. F. G.

---

(1) Voir notre 2e Supplément de janvier.

AU DELA DU TOMBEAU

Consoler les pauvres et les déshérités d'ici-bas par l'espérance et la certitude des biens futurs, telle est la raison d'être d'un ouvrage que vient d'écrire avec talent et sûreté de doctrine le R. P. Hamon, S. J., sous ce titre : *Au delà du Tombeau* (1). Mgr Le Monnier apprécie et loue hautement ce volume dans les lignes suivantes :

« S'inspirant du dogme fondamental de la Résurrection, l'auteur nous montre jusque dans la mort, objet de nos légitimes appréhensions, avec le triomphe de notre âme, la glorification même de notre corps resplendissant d'impassibilité, d'agilité, de subtilité et de clarté. Si ses aperçus ne manquent pas d'une certaine originalité qui captive, force est de reconnaître qu'ils sont absolument conformes à l'enseignement de l'Eglise, des théologiens et de la tradition. Un voile léger nous sépare de ce monde invisible où nous entrons comme par avance, à la suite de témoins irrécusables et si autorisés.

La seconde partie nous initie au bonheur du Ciel, bonheur que toute âme droite soupçonne en présence des désenchantements nécessaires et semés à dessein par Dieu sur la route de l'exil ; bonheur entrevu par les saints dans ces extases où ils sont comme ravis eux-mêmes et élevés comme momentanément à la contemplation des réalités de l'au-delà. Nous avons peine à comprendre les délices que Dieu nous réserve, parce que la vie des sens nous absorbe. Le vénérable Drexelius remarque avec raison que pour bien désirer le ciel, il faut y penser souvent. Nous ne comprendrons les joies célestes qu'en y réfléchissant sérieusement. Il faut qu'une méditation attentive mette au jour un bien si caché. C'est pour cela que Saint Augustin a dit : qu'un esprit méditatif est le principe de tout bien, c'est-à-dire de la prédestination. Toute la vie des Saints fait écho à cet enseignement de la raison non moins que de la foi.

Enfin voici pour couronner l'œuvre, l'analyse des joies du ciel, le sens de la vue, le sens de l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher recevront alors une entière et pleine satisfaction, qui laisse loin derrière elle le contentement passager d'ici-bas. Dieu nous donne celui-ci comme un avant-goût. comme un stimulant, comme une révélation anticipée de ce qu'il nous destine et que nous ne possédons pas encore. Quelles joies ineffables, quelles fêtes pour le cœur de retrouver là-haut la famille détruite ici-bas et de constater que les séparations du temps n'étaient pas un adieu définitif et sans retour ! Le P. Hamon se retrouve en communauté d'idées et de

(1) Un volume in-12 de VIII-327 pages. Prix : 3 fr. (Ancienne maison Charles Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris).

sentiments avec Mgr Méric dont nous avons tous lu et médité le beau livre : *Les Elus se reconnaîtront au ciel....*

Le P. Hamon, en écrivant son livre, s'est rappelé cette parole de Notre-Seigneur à sainte Thérèse : « Ma fille, rapporte aux hommes ce que tu as vu, dis-leur ce qu'ils perdent en perdant le ciel. »

CE QU'ILS VEULENT, CE QU'ILS PEUVENT

LE PROGRÈS D'AUJOURD'HUI

Un grand rabbin (prêtre des Juifs) a écrit dernièrement en Angleterre quelques pages où tout est dit ouvertement. Nous citons d'après plusieurs revues :

... « Lors donc que nous nous serons rendus les uniques possesseurs de tout l'or du monde, la vraie puissance passera entre nos mains, et alors s'accompliront les promesses faites à Abraham.

Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis, mais le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir à nous, fils d'Israël, et nous appartiendront sûrement. »

Puis le grand rabbin, examinant la situation matérielle de l'Europe, constate avec orgueil que la richesse publique est passée presque tout entière aux mains des Juifs ; que les États, obérés de dettes par les emprunts qu'ils ont faits aux banques juives, sont en quelque sorte à leur merci ; et qu'en bien des pays, l'agriculture elle-même, malgré la difficulté d'accaparer toutes les propriétés territoriales, est sous leur dépendance.

Après un rapide examen de la situation présente, le grand rabbin passe à un ordre de choses plus relevé, et il poursuit :

« L'Église chrétienne étant un de nos plus dangereux ennemis, nous devons travailler avec persévérance à amoindrir son influence ; *il faut donc greffer autant que possible dans les intelligences de ceux qui professent la religion chrétienne, les idées de* LIBRE-PENSÉE, DE SCEPTICISME, *de schisme*, et provoquer les disputes religieuses, si naturellement fécondes en divisions et en sectes dans le christianisme. Logiquement, *il faut commencer par déprécier les ministres de cette religion* ; déclarons-leur une guerre ouverte, provoquons les soupçons sur leur dévotion, sur leur conduite privée, et par le ridicule et le persiflage nous aurons raison de la considération attachée à l'état et à l'habit.

» *L'Idée du Progrès a pour conséquence l'égalité de toutes les religions*, LAQUELLE A SON TOUR CONDUIT A LA SUPPRESSION, DANS LES PROGRAMMES DES ÉTUDES, DES LEÇONS DE RELIGION CHRÉTIENNE. Les Juifs, par adresse et science, obtiendront facilement les chaires et les places de professeurs dans les écoles chrétiennes.

Par là, l'éducation religieuse sera reléguée dans la famille, et comme, dans la plupart des familles, le temps manque pour surveiller cette branche d'enseignement, l'esprit religieux s'amoindrira par degrés et peu à peu disparaîtra complètement.

» *Si l'or est le première puissance du monde*, LA SECONDE EST SANS CONTREDIT LA PRESSE.

» Comme nous ne pouvons réaliser nos projets sans le secours de la presse, IL FAUT QUE LES NÔTRES PRÉSIDENT A LA DIRECTION DE TOUS LES JOURNAUX QUOTIDIENS DANS CHAQUE PAYS. *Une fois maîtres absolus de la presse, nous pourrons changer à notre gré les idées sur l'honneur, la vertu, la droiture du caractère, et porter la première atteinte et le premier coup à cette institution sacro-sainte jusqu'à présent, la famille, et en consommer la dissolution.*

« *Il faut, autant que possible, entretenir le prolétariat, le soumettre à ceux qui ont le maniement de l'argent. Par ce moyen, nous soulèverons les masses qnand nous le voudrons*; nous les pousserons aux bouleversements, aux révolutions, et chacune de ces catastrophes avance d'un grand pas nos intérêts intimes et nous rapproche rapidement de notre unique but : celui de régner sur la terre, comme cela avait été promis à notre père Abraham. »

Ces lignes ne sont-elles point tout le programme de la Franc-Maçonnerie ?

LES ŒUVRES CATHOLIQUES A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Le Comité de Patronage pour la participation des Œuvres catholiques à cette Exposition vient d'adresser à Mgr l'Évêque de Chartres la lettre suivante qu'on nous prie de reproduire :

« L'Exposition universelle de 1900 n'aura pas seulement un grand intérêt industriel et commercial : elle sera l'occasion d'une sorte de revue générale des efforts accomplis et des résultats obtenus au point de vue social pendant le XIX^e^ siècle. Les catholiques français ne peuvent demeurer étrangers à une telle enquête, solennellement ouverte sous les yeux du monde tout entier. Placés, au début de ce siècle, par suite des transformations profondes de l'ordre religieux, social et politique, dans des conditions toutes nouvelles, ils ont aussitôt adapté leur action aux formes et aux besoins de leur temps, avec l'esprit de féconde initiative qui est leur force et leur honneur. Depuis soixante ans surtout, leurs œuvres se sont multipliées, dans l'ordre moral, intellectuel et économique ; celles qui s'adressent spécialement aux travailleurs, ont pris en particulier un essor magnifique. Rien n'a été épargné pour le bien du peuple, qu'il s'agît du salut des âmes, de la culture de l'esprit, de l'amélioration des conditions, du souci de la vie matérielle ; dans les

régions lointaines où s'exerce l'influence des nations chrétiennes, nos missionnaires ont été partout les pionniers de la civilisation.

Un tableau d'ensemble du mouvement social au XIXe siècle, où l'action catholique n'aurait pas sa place, ne serait donc qu'une image infidèle de la réalité. Cependant l'opinion publique est trop souvent, à cet égard, ignorante ou égarée. L'heure est propice pour l'éclairer par la simple manifestation des faits, exposés sans jactance, mais aussi sans fausse modestie. C'est un devoir, pour les fils de l'Église catholique, de lui rendre témoignage en faisant connaître les œuvres suscitées par son esprit et soutenues par la foi : c'est aussi leur devoir envers la patrie française de montrer ce qu'ils ont fait pour elle, et quel dévouement constant et pratique ils apportent à son service. Dans ces sentiments, un Comité chargé d'encourager et de favoriser, par tous les moyens, la participation des catholiques à l'Exposition de 1900 a été constitué sous le haut patronage de S. Em. le Cardinal archevêque de Paris. Nous venons, au nom de ce Comité, faire appel à votre concours.

Les groupes I (enseignement), XVI (économie sociale) et XVII (colonisation) sont, en dehors des expositions industrielles, ceux qui sollicitent particulièrement l'attention des catholiques. Les Comités officiels de ces groupes, chargés de recevoir et d'examiner les demandes d'admission, ont été composés dans un esprit de large impartialité, ainsi que le témoigne la présence dans leurs rangs de plusieurs amis éprouvés des œuvres catholiques. Celles-ci sont donc assurées de trouver, près d'eux, l'accueil qui leur est dû. Elles ont à choisir, chacune d'après sa nature et son objet, dans les groupes indiqués ci-dessus, la classe où elles voudront exposer : DANS LE GROUPE I, L'UNE DES SIX CLASSES : 1. *Enseignement primaire;* 2. *Enseignement secondaire*; 3. *Enseignement supérieur*; 4. *Enseignement spécial artistique*; 5. *Enseignement spécial agricole*; 6. *Enseignement spécial industriel et commercial*. DANS LE GROUPE XVI, L'UNE DES DOUZE CLASSES : 101. *Apprentissage; protection de l'enfance ouvrière*; 102. *Rémunération du travail; Participation aux bénéfices*; 103. *Associations coopératives de production et de crédit. Syndicats professionnels*; 104. *Syndicats agricoles; crédit agricole*; 105. *Sécurité des ateliers; Réglementation du travail*; 106. *Habitations ouvrières*; 107. *Sociétés coopératives de consommation*; 108. *Institutions pour le développement intellectuel et moral des ouvriers (Cercles et associations populaires, patronages et œuvres de jeunesse)*; 109. *Institutions de prévoyance (Caisses d'épargne; sociétés de secours mutuels; caisses de retraites, etc.)*. 110. *Initiative publique ou privée en vue du bien-être des citoyens*; 111. *Hygiène*; 112. *Assistance publique (Œuvres charitables et hospitalières)*. DANS

LE GROUPE XVII, LA CLASSE : 113. *Procédés de colonisation* (*Missions catholiques*).

Dès à présent, des commissions spéciales en relations directes avec notre Comité sont organisées, pour chaque catégorie d'œuvres, en vue de centraliser les renseignements. Nous invitons MM. les directeurs d'œuvres catholiques scolaires, sociales, économiques, ou de missions, à adresser au plus tôt leur adhésion à M. le Secrétaire général. Un aussi large mouvement devant nécessairement entraîner des frais d'organisation et d'exécution assez importants, nous prions les personnes qui voudront s'y intéresser d'envoyer leur souscription à M. le Trésorier du Comité.

POUR LE COMITÉ : *Le Président* : Mgr PÉCHENARD, Vicaire général, Recteur de l'Institut Catholique de Paris. — *Les Vice-Présidents* : MM. le Comte Albert de MUN, Alexis DELAIRE, Vice-amiral Cte LAFONT, Antonin PAGÈS. — *Le Secrétaire général* : M. Pierre GRIFFATON, rue Coëtlogon, 7. — *Les Secrétaires :* MM. E. DELARUE, H. DELAPORTE. — *Le Trésorier :* Étienne VÉDIE, 78, rue des Saints-Pères.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 22 au 29 Janvier.

22. *IIIe et dernier* dimanche après l'Epiphanie. Fête de N.-D. *refuge des pécheurs*, double majeur, ou double de 2e classe; mémoire du *Sacré Cœur*, de *S. Vincent* et de *S. Anastase.*

S. Vincent, diacre de Saragosse, fut étendu comme S. Laurent sur un gril rougi au feu. Comme diacre servant au ministère de l'Eucharistie, il est le patron des vignerons. — *S. Anastase*, moine persan, souffrit à Césarée en Palestine pour la religion de J.-C. Bientôt pour la même cause, il fut soumis à divers supplices, et enfin décapité par ordre de Chosroès, avec soixante-dix autres chrétiens.

23. Lundi. — Fête du *mariage* de la T. S. Vierge; mémoire de *S. Joseph* et de *Sainte Emérentienne*, vierge et martyre. — Lorsque Marie eut atteint l'âge de 14 ans, les prêtres songèrent à la marier. Ils choisirent Joseph, comme elle de la tribu de Juda. Suivant la tradition, ordre ayant été donné à tous les parents qui n'étaient pas encore engagés dans le mariage d'apporter chacun une baguette pour la mettre au pied de l'autel, celle de Joseph fleurit seule, et une colombe plus blanche que la neige vint du ciel se reposer sur le miraculeux rameau. Les prêtres unirent Joseph à Marie par les liens d'un chaste mariage, en mettant les mains de l'un dans celle de l'autre selon l'usage du pays et du temps. Ce qui arriva quatre mois avant l'Annonciation.

Sainte Emérentienne était sœur de lait de sainte Agnès. Pendant qu'elle priait à son tombeau, les payens la lapidèrent. Elle n'était encore que catéchumène.

24. Mardi. — *S. Timothée*, disciple de S. Paul, fut par lui établi premier évêque d'Ephèse. Il mourut lapidé par les idolâtres pendant une fête payenne, qu'il condamnait publiquement.

25. Mercredi. — Conversion de *S. Paul*; mémoire de *S. Pierre*. — Quatre fautes énormes pesaient sur la conscience de S. Paul au moment de sa conversion : haine jalouse contre S. Etienne, orgueilleuse estime de soi-même, blasphème et colère. En passant de l'état de péché à l'état de grâce, ce qui est un prodige de la miséricorde divine, S. Paul reçut les vertus contraires à ces mêmes fautes : charité, humilité, douceur, zèle pour la gloire de Dieu.

26. Jeudi. — *S. Polycarpe*, évêque et martyr; mémoire de *Sainte Bathilde*, veuve. — La France vénère beaucoup S. Polycarpe, disciple de S. Jean et évêque de Smyrne, parce qu'elle a été évangélisée par plusieurs de ses disciples ; S. Pothin, S. Irénée, S. Bénigne, S. Andoche, S. Thyrse et S. Andéol.

Sainte Bathilde bâtit pour s'y retirer le célèbre monastère de Chelle, sur le sommet d'une petite colline au dessus de la Marne, à quatre lieues de Paris, un peu au delà de Lagny. Un jour elle vit une échelle d'or posée sur l'autel de la Sainte Vierge devant lequel elle priait et qui de là atteignait jusqu'au ciel ; une multitude d'anges montaient les degrés de cette échelle sans que nul en descendît ; elle y fut elle-même élevée par les anges, et conviée à les suivre. De là est venu le nom de Chelle que porte l'abbaye, dérivé du mot échelle.

27. Vendredi. — *S. Jean Chrysostome*, évêque et docteur; mémoire de S. Julien, évêque, et de S. Gilduin, confesseur. — S. Jean Chrysostome avait coutume de dire en toute circonstance, et surtout dans ses peines : Que Dieu soit glorifié de tout !

S. Julien, premier évêque du Mans fut envoyé dans le Maine par S. Pierre, pour y prêcher l'évangile. Certains auteurs pensent que S. Julien est le même que Simon le lépreux qui eut l'honneur de voir le Fils de Dieu à sa table. Il fut enseveli dans la basilique qu'il avait fondée, au lieu appelé le cimetière des chrétiens, actuellement l'église de N.-D. du Pré. Mais de ses reliques il reste seulement quelques parcelles, conservées à la cathédrale.

S. Gilduin, chanoine de Dol en Bretagne, fut élu évêque de ce siège, mais il refusa constamment l'honneur qu'on voulait lui faire et par son insistance il obtint du pape Grégoire VII, qu'on ne procéderait pas à sa consécration. Il mourut à Chartres dans l'abbaye de S. Père, après avoir recommandé son trépas à la T. S. Vierge, dans la cathédrale. Ses reliques sont conservées dans l'église de Champhol.

28. Samedi. — *S. Cyrille*, évêque d'Alexandrie, sera fêté au 9 février; mémoire de *Sainte Agnès* pour la 2e fois.

29. Dimanche de la *Septuagésime.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr l'Evêque de Chartres sera mercredi prochain à Evreux, pour assister au sacre du nouvel évêque de Bayeux, Mgr Amette, précédemment vicaire général d'Evreux.

Adoration mensuelle. — Nous avons annoncé plus haut la fête de l'Adoration qui sera célébrée jeudi prochain, 26 janvier, dans l'église de N.-D. de Sous-Terre.

Confrérie de N.-D. de Chartres. — Dans beaucoup d'églises du diocèse, la solennité de N.-D., Refuge des Pécheurs, célébrée demain, est en même temps la fête de la confrérie de la Sainte Vierge, affiliée à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires. On connaît l'origine de cette archiconfrérie. Elle est consacrée au très saint et immaculé cœur de Marie: elle a pour but la conversion des pécheurs. A sa première réunion, tous les fidèles avec transport répétèrent trois fois cette invocation des litanies : Refuge des pécheurs, priez pour nous. Et de fait, les miracles qui s'opèrent par les prières de l'archiconfrérie dans l'univers entier, sont presque tous des marques de la bonté de Marie envers les pauvres pécheurs.

M. l'abbé Desgenette, fondateur de l'archiconfrérie, consulté s'il fallait recevoir tout le monde dans cette pieuse association, répondit qu'il ne fallait pas en exclure les pécheurs puisqu'elle était établie pour eux.

A Chartres, dans la cathédrale, ce n'est pas l'Archiconfrérie de N.-D. des Victoires qu'auront en vue les paroissiens dans leurs hommages à la Sainte Vierge. Ils honorent bien, eux aussi, le Saint Cœur de Marie, mais comme membres d'une confrérie spéciale et très ancienne érigée sous ce vocable au sanctuaire chartrain. De la cathédrale, cette association particulière a rayonné au loin ; elle compte des membres en divers diocèses de France et même à l'étranger. Bien que toute personne puisse s'y faire inscrire isolément, l'usage en mainte paroisse est de s'y agréger par *groupe de neuf personnes*, représentant les neuf chœurs des anges, groupés autour de leur Reine Immaculée ; c'est ce qu'on appelle les *Couronnes à Notre-Dame de Chartres.*

Cette confrérie du Saint Cœur de Marie, plus communément appelée, depuis une quarantaine d'années surtout, Confrérie de N.-D. de Chartres, prie pour les causes spirituelles ou temporelles

qui lui sont recommandées ; au premier rang de ces causes est la conversion des pécheurs.

Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou. — Dimanche dernier la paroisse Saint-Hilaire célébrait sa fête patronale. La foule se pressait dans la vieille église récemment restaurée. Aux divers offices on entendit, avec un plaisir de plus en plus goûté, le chœur de chant, la fanfare et l'orchestre du Petit Séminaire. Aux vêpres, on bénissait une statue de saint Antoine de Padoue dressée sous un édicule gracieux, en face des nouveaux fonts baptismaux, près de la crèche nouvelle, pleine d'idéal et de réalité... Le panégyrique de saint Hilaire fut prononcé par M. l'abbé Deniau, professeur de rhétorique au Petit Séminaire. Il montra dans le grand docteur *l'homme de foi* et *l'homme d'action*. La foi de saint Hilaire, elle jaillit de ses profonds écrits ; la puissance de son action, elle se manifesta (et combien !) dans ses luttes diverses contre l'arianisme. Sous la parole discrète et vibrante à la fois de l'orateur, les rapprochements étaient saisissants entre la doctrine de saint Hilaire et celle de l'Eglise catholique d'aujourd'hui ; entre les besoins de son époque et la nôtre ; entre cette hérésie arienne qui, divisant le Christ, ne lui laissait plus que sa nature humaine et la physionomie d'un sage et notre indifférentisme qui voit encore dans la religion une haute philosophie mais non plus un système de dogmes révélés et une morale divinement obligatoire ; entre l'audace creuse et sonore des intellectuels d'alors et notre fausse science ; entre l'activité de l'Eglise latine au IVe siècle et la fécondité persévérante de cette Eglise au sein des mêmes races latines du XIXe siècle, sans qu'elles aient besoin de rien envier aux autres...

Le Règlement des Catéchismes. — Un vrai service à rendre aux fidèles du diocèse était de publier au commencement du nouveau Catéchisme le Règlement des Catéchismes et de la Première Communion. Ce Règlement était en effet jusqu'ici souvent méconnu, parce qu'il restait à peu près inconnu, les statuts du synode n'étant qu'entre les mains des prêtres. Aujourd'hui les fidèles ont un texte sous les yeux et ne peuvent plus se livrer à la fantaisie d'interprétations arbitraires.

Ils sauront donc désormais que le Catéchisme est obligatoire même avant les deux années qui préparent immédiatement à la Première Communion, c'est-à-dire depuis l'âge de raison, vers 7 ans. Si en effet MM. les curés sont obligés de faire ce petit catéchisme aux enfants de 7 à 9 ans, c'est évidemment parce que ces enfants sont obligés de le suivre, comme ils sont, en vertu du 3e commandement de l'Eglise, obligés dès cet âge de se confesser, ce qu'ils ne peuvent faire s'ils n'ont appris de la religion ce qu'il

est nécessaire de connaître pour être admis au Sacrement de Pénitence.

Les fidèles sauront aussi que les deux années de Catéchisme préparatoire à la Première Communion doivent être des années complètes, et non pas des années écourtées par les deux bouts. Une année complète doit s'entendre pour le Catéchisme, comme elle s'entend pour l'école, c'est-à-dire que, en dehors du mois ou des deux mois de vacances, les Catéchismes restent ouverts et sont absolument obligatoires durant tout le temps que s'en poursuivent les instructions, sous peine, comme le dit très-clairement le règlement, de non-admission à la Première Communion.

Les fidèles comprendront encore que l'assistance très exacte aux offices des dimanches et fêtes n'est pas moins exigée pour l'admission à la Première Communion que l'assistance aux Catéchismes, et que le manque d'exactitude à ces offices entraînerait également le renvoi à une autre année.

Ils comprendront enfin quelle importance ils doivent attacher aux Examens, dans lesquels leurs enfants sont appelés à justifier d'une science suffisante, condition non moins essentielle que les précédentes. Aussi veilleront-ils désormais avec plus de soin à préparer eux-mêmes leurs enfants à ces Examens, au moins en leur faisant apprendre la lettre du Catéchisme.

Pour ce qui est du Catéchisme de Persévérance, le Règlement montre assez avec quelle fidélité il doit être suivi, et donne à MM. les Curés pleins pouvoirs de porter telle sanction qu'ils croiront utile et équitable pour assurer la fidélité des premiers communiants, par exemple n'admettre au renouvellement solennel, ne récompenser du cachet-image de Première Communion, etc., que les enfants qui auront suivi exactement le Catéchisme de Persévérance.

Que les fidèles lisent donc attentivement et intelligemment le Règlement des Catéchismes, qu'ils se pénètrent de l'esprit qui l'a inspiré, qu'ils maintiennent leurs enfants dans l'observation ponctuelle des obligations qu'il prescrit. Ils auront contribué, comme le leur impose le devoir de la paternité chrétienne, à la formation religieuse et par là même au bonheur de leurs enfants.

La Rose septentrionale, à la Cathédrale de Chartres. — Dans le cours de cette semaine, les grands vents ont défoncé et jeté à terre un des médaillons de la grande rosace septentrionale de la Cathédrale. C'était, comme les autres médaillons de la même verrière, une perle artistique bien difficile à remplacer. A l'occasion de cet accident, l'attention du public s'est portée sur cet ensemble de vitraux merveilleux qui éclairent le transept du nord. En voici la description.

Cette rose est appelée *Rose de France*, parce qu'elle a été donnée par saint Louis, roi de France. Le sujet qui s'y trouve peint est la *Glorification de la très sainte Vierge*: c'est le même sujet sculpté au porche.

Au centre de la rose, Marie est assise sur un trône et tient dans ses bras le Sauveur du monde. Trois cercles de douze médaillons sont remplis de figures rendant leurs hommages à la Mère de Dieu. Le premier cercle offre quatre *Colombes* divines au nimbe crucifère, quatre *Trônes* à six ailes et les pieds posés sur une roue, et quatre *Anges* qui encensent ou éclairent. Le second cercle se compose de douze médaillons carrés, contenant les rois de Juda, ancêtres charnels de Marie : voici leurs noms tels que l'indiquent les inscriptions : *David*, *Salomon*, *Abia*, *Josapht* (sic), *Ozias*, *Achaz*, *Manasès*, *Ezechias*, *Joatan*, *Joram*, *Asa*, et *Roboam*. Le troisième cercle a douze médaillons semi-circulaires qui renferment les douze petits prophètes, ancêtres spirituels de la Mère de Dieu : Osias, Amos, Jonas, Naum, Sepanias (pour Sephonias), Zacarias, Malacias, Ageus, Abbacuc, Micheas, Abdias et Johel. — Entre les prophètes et les rois il y a douze quatre-feuilles aux armes de France : d'azur aux fleurs de lys d'or sans nombre.

Les cinq grandes fenêtres ogivales qui se voient sous la rosace offrent : 1° celle du centre : Marie portée par sainte Anne ; 2° les deux de droite : David, en roi avec sa harpe, et au-dessous, Saül se perçant la poitrine ; Melchisedec, en pontife, avec l'encensoir et le calice, et au-dessous, Nabuchodonosor, devant la statue d'or, d'argent, de fer et d'argile : 3° les deux de gauche : Salomon, en roi, et au-dessous, Jéroboam adorant les veaux d'or ; Aaron, en pontife, avec la verge fleurie et le livre de la loi, et au-dessous, Pharaon, englouti avec son cheval dans la mer Rouge. — Les ouvertures des angles sous la rose portent les lys de France et les châteaux de Castille.

FAITS DIVERS

Pourquoi l'on doit vouloir être Prêtre. — Nous trouvons dans l'article nécrologique que la *Semaine de Nancy* consacre à un prêtre de ce diocèse un trait édifiant auquel se rapporte l'origine même de la vocation de ce saint prêtre :

« On connaît la vocation tardive du curé de Remenoville, mais on ignore peut-être la généreuse pensée qui le décida. Qu'il soit permis à un de ses confidents de le dire.

» Un jour que Jules Thiébaut, fils d'honnêtes cultivateurs, se livrait aux travaux, auxquels il semblait voué, il entendit de la

bouche d'un ami un affreux blasphème qui révolta sa droite nature. Une vive et prompte réprimande ne satisfit point sa foi, qui voulut une réparation par la prière. Que se passa-t-il dans ce colloque avec le Dieu outragé? Je l'ignore; mais ce qui est certain, c'est que, le lendemain, le jeune cultivateur venait dire à son curé, avec instance: « Je veux être prêtre pour faire respecter, aimer et servir le bon Dieu. » Noble idéal qui sera le but de sa vie. »

La Colombie et le Souverain-Pontife. — Le général Velez, ministre plénipotentiaire de Colombie près le Saint-Siège a remis au Souverain Pontife une copie sur parchemin de la loi que le Sénat et la Chambre de cette République, réunis en Congrès, ont votée comme un acte solennel de foi et de reconnaissant amour au divin Rédempteur. Il s'agit, en effet, d'après le premier article de cette loi, de « reconnaître la divine autorité sociale de Jésus-Christ et de le remercier de tous les bienfaits reçus pendant ce siècle où la République de Colombie a commencé sa vie de nation libre et souveraine. »

Des gouvernants qui agissent de la sorte présentent plus de garantie aux populations que ceux qui prétendent ne relever que d'eux-mêmes: quiconque craint Dieu et l'honore pratique la justice envers ses frères.

Causes de béatification. — Dans sa séance du 3 janvier la Sacrée Congrégation des Rites s'est occupée, entre autres affaires, de trois causes françaises de béatification. Elle a examiné: 1° Si aucun culte illicite n'a été rendu à la vénérable Sœur Marie Pelletier, fondatrice des Sœurs du Bon-Pasteur d'Angers; 2° la réputation de sainteté, les vertus, les miracles en général du vénérable Jean-Martin Moye, prêtre des missions étrangères, fondateur des Sœurs de la Providence, diocèse de Saint-Dié; 3° la validité des procès apostoliques et de l'ordinaire dans la cause de la vénérable Sœur Marie-Madeleine Postel, fondatrice des Sœurs des écoles chrétiennes de la Miséricorde, diocèse de Coutances.

Chine. — Mgr Potron, évêque de Jéricho, procureur des Missions africaines a reçu dernièrement du R. P. Corrien, missionnaire franciscain en Chine, un télégramme ainsi conçu: *Père Victorin tué.* Mgr Potron croit que ce missionnaire a été massacré par les Chinois. Le R. P. Victorin était parti pour la Chine au mois de février 1897 et habitait le Hou-pé méridional. Le télégramme vient d'I-chang. Le vicaire apostolique, Mgr Christiens, est à l'hôpital d'Hanchéou; il est tombé malade à la suite de tous les malheurs qu'il eut à supporter.

Des lettres récentes parlent d'autres victimes de la persécution au Sé-tchoan, et donnent des détails navrants.

Lectures. — Un pauvre homme, grand lecteur de livres frivoles, était un jour gourmandé par sa femme sur cette habitude. « Que tu es bonne de t'inquiéter à ce sujet ! finit-il par dire à sa femme ; quel mal veux-tu que cela me fasse ? *J'oublie aussitôt après avoir lu.* »

« Papa, lui dit sa fille, qu'avons-nous mangé dimanche ? » Le père, étonné, ne savait que répondre à cette question imprévue, et finit par dire qu'il ne se le rappelait plus du tout.

« Eh bien, oui, papa, s'écrie la jeune fille avec finesse, vous ne vous en souvenez pas, et cependant cela vous a nourri. »

Cette réplique si simple fit sourire le père. Il embrassa sa fille, et désormais il renonça à ses lectures futiles et dangereuses.

— *L'Œuvre de la Propagation de la Foi* a publié ses comptes pour l'année 1897. Elle a recueilli la somme de six millions sept cent soixante-douze mille francs, et distribué aux Missions la somme de six millions quatre cent trente-six mille francs. Voilà ce que fait cette œuvre éminemment française, fondée à Lyon en 1821. Et sait-on ce que coûte cette administration ? Moins de cinquante mille francs ! c'est-à-dire beaucoup moins de un pour cent. N'y a-t-il pas là de quoi faire rêver l'Assistance publique, dont le fonctionnarisme absorbe une large part du revenu des pauvres ?

Origine de l'appellation du citoyen. — D'après le *Moniteur* (XIV, 205), cité par dom Chamard, cette appellation commença à être employée dans le courant de l'année 1792.

Le premier qui s'en servit officiellement fut Vergniaud pendant la séance du 17 août 1792 (XIII, 719).

Et ce fut à la séance du 25 septembre seulement que le titre de *Monsieur* fut remplacé dans le *Journal officiel* (XIV, 40) par celui de *Citoyen.*

Le sou de la propagation de la foi.

Je suis un sou, bien peu de chose
Mais je rends grâce à qui m'a fait ;
Car le bon Dieu, d'une humble cause,
Souvent produit un grand effet.
Je suis un sou, rien qu'un sou, dis-je,
Et pourtant l'on peut, avec moi
Opérer un très grand prodige,
Puisqu'on peut propager la foi.

SUCHET, *missionnaire* S.-C.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES
PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII^e ANNÉE. — **FÉVRIER 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

2e Numéro LA VOIX Février 1899

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LA SAINTE ÉCRITURE.

Il y a, dit Bacon, un petit nombre de livres qu'il faut lire et relire avec une extrême application. La Bible est de ceux-là. Sans parler du culte que lui avaient voué saint Jérome, saint Augustin, saint Bonaventure et tant d'autres saints et docteurs de tous les siècles, citons l'exemple de Bossuet, qui la lisait et la relisait sans cesse, avouant qu'elle était sa passion et qu'il ne pouvait vivre sans elle. Faisait-il une absence, même d'une heure ou deux, l'évêque de Meaux emportait la Bible avec lui, comme sa meilleure et sa plus chère compagne ! La sainte Eglise en a toujours recommandé la lecture à ses enfants, parce qu'elle est très profitable aux âmes bien disposées. “ Qu'il est bon, écrivait le Pape Pie VI, d'exhorter les fidèles à la lecture de nos saints livres : ce sont des sources très fécondes, qui doivent être ouvertes à tous les chrétiens. ” Le P. Lacordaire, dans une de ses lettres à un jeune homme, lui dit : Lisez tous les jours attentivement deux chapitres de l'Écriture Sainte, l'un dans l'Ancien Testament, l'autre dans le Nouveau. Mettez-vous un moment à genoux pour vous préparer à cette lecture, et baisez vôtre Bible avec amour en commençant et en finissant. Il faut que vous arriviez à estimer par dessus tout chaque parole de ce livre, et à n'estimer les livres des hommes qu'autant qu'ils s'en rapprochent. L'Écriture Sainte, ajoute ailleurs l'illustre dominicain, c'est “ la bouche de Dieu sur le cœur de l'humanité. ” Léon XIII disait, dans son Encyclique du 18 Novembre 1893 : “ Il importe que tous comprennent quelle estime ils doivent avoir pour les livres saints, avec quel zèle et quelle religion ils doivent venir à eux comme à un arsenal. ”

C'est cette lecture qui, avec la maladie, a été le principal facteur de la conversion de M. F. Coppée.

Pendant des semaines et des mois, l'éminent écrivain vécut avec l'Évangile, le lut et le relut avec l'intelligence du cœur, *mente cordis sui*, et peu à peu, chaque ligne du livre saint devint vivante pour son âme. " Oui, s'écrie-t-il, dans tous les mots de l'Évangile j'ai vu briller la vérité comme une étoile, je l'ai sentie palpiter comme un cœur. Mon âme était aveugle à la lumière de la foi, elle la voit maintenant dans toute sa splendeur; elle était sourde au Verbe de Dieu, elle l'entend aujourd'hui dans sa persuasive charité; elle était paralysée par l'indifférence, elle s'élève maintenant vers le ciel de tout son essor. . . Cent fois bénie soit donc la souffrance qui m'a ramené vers Dieu. Car je le connais à présent, l'Inconnaissable! L'Évangile me l'a révélé. Il est le Père, il est mon père! Je peux lui parler avec abandon et il m'écoute avec tendresse! "

NOUVEAU LIVRE

Une tâche bien douce qui incombe à la *Voix :* on l'a chargée de présenter au public un bon livre.

Dans notre siècle de publication à outrance, les bons livres, tout noyés qu'ils paraissent dans le débordement des mauvais, représentent encore un assez joli chiffre. Le fait de l'éclosion d'un nouveau ne peut avoir d'ordinaire la prétention de constituer un évènement. Aussi, pour tirer du rang celui dont j'ai à m'occuper, je m'empresse de produire son glorieux état civil.

Quand on saura qu'il a pour auteur M. l'abbé Clerval, pour titre : *L'Ancienne Maîtrise de Notre-Dame de Chartres, du Ve siècle à la Révolution*, qu'il donne sur les prédécesseurs de nos petits clercs actuels une foule de détails très intéressants et pour la plupart inédits, tout de suite l'attention sera éveillée comme en présence d'une œuvre qui sort de la banalité.

Dès lors, cédant à une sympathique curiosité, bon nombre voudront lire le livre, pénétrer, comme nous l'avons fait, dans « le gouvernement des enfants d'aube » au moyen-âge, et point ne s'ennuieront dans leur « chevauchée » à travers les siècles, en compagnie d'aussi gentils camarades.

Leur histoire, on le pense bien, n'a aucune espèce de rapport avec celle des Croisades. Privée de la ressource des grands coups d'épée pour piquer l'intérêt, elle se rabat sur les coups de gorge ou d'encensoir. C'est dire qu'elle se compose de menus faits, de minces détails glanés au cours de la vie journalière. Mais ces petits traits, empreints du plus pur cachet moyen-âge, finissent par constituer un tout singulièrement corsé, un tableau plein de vie et d'unité, où les mœurs des ancêtres sont fidèlement peintes dans les couleurs du temps.

Car c'est le grand mérite de l'auteur, de savoir grouper en une large synthèse la multitude des faits recueillis par sa science archéologique. On ne sait ce qu'il faut admirer davantage de cette puissance synthétique, ou de cette accumulation de détails amassés au prix d'un effrayant labeur.

M. l'abbé Clerval nous a donné lui-même une idée de ce labeur en insérant en tête de son livre la nomenclature des sources manuscrites auxquelles il a puisé. La Bibliothèque et les Archives de Chartres sont très riches en manuscrits d'intérêt local. L'auteur de « la Maîtrise » a pu tailler en plein drap. Soixante-seize *Registres capitulaires*, trente-neuf volumes de *Contrats*, *Comptes* du Chapitre, *Registres et Comptes* de Saint-Piat et de Saint-Nicolas, *Recueils* de provisions, de nominations, d'installations, série de *Testaments et fondations* des chanoines, *Directoire* du XIV^e^ siècle, *Compilations* de Brillon, d'Estienne et de Janvier de Flainville, tout cela a été vu, compulsé, dépouillé. Or, « les dicts manuscrits » sont d'honnêtes in-folios dont l'écriture et le style aggravent encore la mine rébarbative. Une telle énumération n'est pas sans nous faire quelque peu frissonner. Et cependant l'auteur, après avoir signalé les Registres capitulaires, ajoute avec une pointe de mélancolie : « Soixante-seize registres, c'est bien peu, si l'on pense qu'au XVIII^e^ siècle on en était au cent vingt-cinquième ! »

L'auteur a coutume d'épuiser les sujets qu'il traite. On peut affirmer maintenant que tout ce que les siècles ont laissé de détails sur les enfants de chœur de notre église se trouve recueilli et consigné dans l'*Histoire de la Maîtrise*. Une rigoureuse méthode les a classés en dix chapitres qui nous font connaître l'institution sous toutes ses faces : organisation, maîtres de grammaire et de musique, études musicales, ser-

vice de la cathédrale pour le chant et les cérémonies, règlement intérieur, temporel de la maison, ses différents emplacements, derniers jours de la Maîtrise pendant la Révolution.

Et, dans ce cadre, quantité de personnages défilent. Près de trois cents élèves sont nommés, avec plus ou moins de détails biographiques, outre un grand nombre d'autres personnages: maîtres, chanoines, employés, artisans, travaillant pour l'œuvre. Plus d'un indigène du pays chartrain pourrait retrouver là les traces laissées dans l'histoire par son honorable famille. Il serait intéressant de savoir, par exemple, qu'un ancêtre a signé son livre d'heures de cette façon candide : Thomas Guespin « bon garçon », ou Gibon Pierre « bon vivent ».

Pour finir, l'auteur nous a donné, sous forme d'appendices, le texte de quelques-uns des plus savoureux documents : placet de la Reine au roi Henri III en faveur des enfants de chœur de Notre-Dame de Chartres, réponse du roi, charges de l'éteigneur de chandelles, introduction de la contre-basse, épître farcie des Saints Innocents, avec remarques de dom Pothier, etc.

Il n'est pas inutile d'ajouter que l'ouvrage a été très soigné au point de vue typographique. Enfin, il est orné d'une belle chromolithographie représentant un vitrail du chœur, du XIII^e siècle, lequel nous donne la tenue d'un enfant de chœur à cette époque.

En somme, beau et bon livre dont la place est marquée dans toute bibliothèque sérieuse.

Bien que son titre paraisse ne lui accorder qu'un intérêt local, il a une portée qui dépasse de beaucoup l'enceinte de notre vieille cité chartraine. Jusqu'ici, quatre ou cinq Maîtrises seulement ont trouvé un historiographe. Avec celle de Chartres, on compte celles de Rouen, de Lyon et de Paris. Ces dernières histoires, malgré leur valeur réelle, laissent la nôtre sans rivale au point de vue documentaire. Et, comme la physionomie des Maîtrises ou Psallettes était à peu près la même autour de toutes nos vieilles cathédrales, l'ouvrage de M. l'abbé Clerval pourrait avoir pour titre : « Ce qu'était une Maîtrise au Moyen-Age. » Il intéressera donc, non seulement les amateurs d'antiquités chartraines, mais encore les archéologues de tous les pays.

Nous le recommandons également aux musiciens et aux liturgistes, pour les renseignements très curieux qu'il fournira, et aussi, pourquoi ne pas le dire? aux bons amis de nos petits clercs actuels, de ces gentils successeurs des anciens « enfants d'aube », qui continuent si glorieusement les traditions de leurs aînés.

Enfin, nous le signalons à la piété des amis de Notre-Dame. « En le composant, dit l'auteur, je pensais surtout à Notre-Dame de Chartres, à cette douce Madone, qui couvrit de son manteau nos prédécesseurs, comme elle nous en couvre maintenant. Redire les honneurs dont elle était entourée, les hommages qui lui étaient rendus par nos petits artistes d'autrefois, c'était pour moi une joie délicate et toujours renouvelée. »

La belle lettre laudative dont Mgr l'Evêque de Chartres a honoré cet ouvrage sera reproduite par la *Voix*.

E. BOULAY.

L'Ancienne Maîtrise de Notre-Dame de Chartres, par M. l'abbé Clerval, en vente, à Paris, chez Poussielgue et Alphonse Picard; à Chartres, à la librairie Selleret et à la Maîtrise (6 francs, prix fort), remise spéciale aux ecclésiastiques.

LES JÉSUITES A CAYENNE (*suite*)

C'est toujours aux heures de calamités publiques que la Religion fait éclore les plus purs dévouements. L'histoire de l'Église n'est que la preuve répétée de cette vérité. Il fut aisé de le voir une fois de plus pendant l'épidémie de *Fièvre Jaune* qui s'abattit sur la colonie française à Cayenne. En terminant notre dernier article nous citions avec émotion quelques traits héroïques des sœurs de Saint-Paul de Chartres. C'était une fleurette bien frêle que nous effeuillions sur leurs tombes glorieuses avant la couronne qu'une main plus habile prépare à leur souvenir.

Aujourd'hui, nous voulons raconter plus au long les ravages de ce fléau qui, par deux fois, à bref intervalle, passa sur les pénitenciers de la Guyane.

La première période fut courte et peu désastreuse. Après deux mois et demi le mal semblait avoir disparu des *Iles du*

Salut, lorsqu'une imprudence l'y ramena plus meurtrier que jamais. Un jeune mousse vint à mourir à l'*Ilet la Mère* et le P. Ringot, par mesure sanitaire, jugeait opportun de ne pas transporter le corps à l'église. Il dut se rendre aux instances du médecin et du commandant. Mais l'avenir donna raison à l'aumônier. Quelques jours seulement après les funérailles du jeune mousse, la peste reparut avec une intensité incroyable. Les hôpitaux reçurent dès le début une vingtaine de malades par jour et le cimetière une douzaine de cadavres. L'ouragan passait furieux, courbant tout sous son souffle empoisonné, renversant les plantes les plus fragiles et déracinant aussi facilement les chênes les plus vigoureux. L'âge, la force, les honneurs, rien ne mit à couvert contre un tel fléau qui commença par terrasser ceux-là mêmes qui avaient pour mission de le combattre.

En effet deux médecins tombèrent aux premiers coups. L'un d'entre eux, qui jouissait d'une grande autorité auprès des déportés et qui s'était signalé jusque-là par ses impiétés, fit une fin très édifiante. Se voyant mourir, il appela l'aumônier et devant les forçats assemblés il demanda publiquement pardon de ses égarements. Cette conversion aussi soudaine qu'inespérée eut sur ces malheureux la plus salutaire influence. Le Bon Dieu se plaisait ainsi à récompenser le zèle de ses Apôtres et les laissaient moissonner dans la joie, lorsqu'ils avaient si généreusement semé dans la tristesse. En effet leur dévouement en ces jours de deuil fut au-dessus de tout éloge et le gouvernement français [1] en faisant parvenir aux Jésuites de Cayenne ses remerciements pour leur belle conduite pendant l'épidémie ne faisait que traduire les sentiments de toute la colonie.

Pas un seul de ces vaillants soldats ne traversa sans blessures cette dure campagne. Tour à tour renversés par la maladie, ils avaient à peine repris un peu de forces qu'ils devaient se porter au secours de leurs frères. Dix religieux, nous l'avons vu, tombèrent au champ d'honneur. Un autre le F. Pingrenon

(1) Lettre du Ministre de la Marine à M. le Supérieur des aumôniers.
On sait que dans la dernière expédition à Madagascar ces religieux n'ont pas davantage marchandé leur vie. Cinq d'entre eux sont morts à côté de nos soldats. Le gouvernement s'est honoré en nommant au mois de janvier dernier l'un des survivants, le P. Roblet, chevalier de la Légion d'Honneur. Nous avons vu, il y a 4 ans, ce savant religieux aux pieds de Notre-Dame de Chartres.

fut quelque temps considéré comme mort. Après quinze jours de fièvre sérieuse, il resta sans mouvement, ne donnant plus aucun signe de vie. On le crut mort ; il n'était qu'en léthargie. Il assista ainsi tout vivant aux apprêts de ses funérailles. Il vit les forçats s'empresser autour de sa couche ; il entendit son éloge sortir de leur bouche. — « Quel malheur, disaient-ils, que ce bon petit frère nous soit enlevé ! Il faudra l'enterrer à côté du major. » Rendu miraculeusement à la vie, il reprit bientôt ses soins auprès de ses chers malades.

Le P. Ringot, dont la robuste constitution semblait défier toute défaillance, fut atteint à son tour. Il ne ralentit pas pour cela son zèle apostolique. Lorsqu'il lui était tout à fait impossible de se rendre aux hôpitaux il se faisait apporter les pestiférés dans sa chambre ; mais le plus souvent c'était lui qu'on transportait sur un matelas, au chevet des mourants. Dans un de ces voyages singuliers il est rencontré par le médecin. — « Mon Père, lui dit ce dernier, vous faites là une grave imprudence. » — « C'est possible, répond le P. Ringot, mais jamais je ne me résoudrai à laisser mourir un malade avant de lui avoir administré les secours religieux. » — « Allez donc, mon Père, Dieu est tout puissant, continua le médecin. » Le P. Ringot fut bientôt remis sur pied et put reprendre ses courses d'une île à une autre, remplaçant partout les aumôniers frappés par la peste.

Nous voudrions maintenant dire un mot de ceux qui périrent. Nous avons déjà raconté précédemment le sacrifice héroïque du P. Raulin. Dans l'impossibilité où nous sommes de consacrer une notice à chacun de ces martyrs de la charité, nous nous bornerons à faire çà et là une cueillette de traits édifiants que nous offrirons à nos lecteurs.

Le P. Alet fut une des victimes les plus sympathiques de la fièvre jaune. Doué d'une riche intelligence, il était d'une nature très délicate et sensible à l'excès aux souffrances des déportés. Il pleurait à la lettre lorsqu'il entendait leurs cris déchirants, pendant le supplice de la bastonnade. Souvent il fit des démarches auprès du gouverneur pour obtenir qu'on supprimât ou du moins qu'on adoucît la punition qu'ils avaient encourue. — « J'ai la réponse à ma demande, écrit-il un jour après une démarche semblable, elle est négative. Je vais donc être encore condamné à entendre les lamentations de ces

malheureux. « Il passait presque toutes ses nuits dans les hôpitaux. Il était adoré des déportés, nous dit M. Jusselain. Aussi sa douceur obtenait d'eux ce que les mauvais traitements n'auraient pu espérer. — « Je viens de rencontrer, lisons-nous dans ses lettres, un pauvre jeune homme entièrement désespéré ; il tenait sa tête découverte sous un soleil torride et voulait se laisser mourir ; j'ai pu le faire mettre à l'ombre. » — Un jour il voit entrer dans la case qui lui servait de chambre et de chapelle un jeune forçat de l'Auvergne tout grelottant de fièvre. — « Mon Père, lui dit le malade, j'ai eu bien du mal à me traîner ici ; mais je voulais me confesser avant de mourir. »

Tel était donc le P. Alet ; et les relations des prisonniers sont unanimes à vanter sa bonté. Au plus fort de la Fièvre Jaune, il voit tomber à ses côtés son fidèle compagnon, le F. Mouton. En annonçant sa mort au Père supérieur, il disait : « La fosse du cher frère a été creusée parmi celles des déportés pour l'amour desquels il avait renoncé à toutes les consolations. J'ai dit au commandant que, si Dieu m'appelle à lui dans cet établissement, d'avance je lui demande une place semblable. » Son vœu ne tarda pas à être exaucé.

A Cayenne, au cœur même de la pénitencerie, le fléau n'était pas plus doux et les supérieurs qui y avaient leur résidence n'étaient pas plus épargnés que leurs collaborateurs.

Le P. Stumf, qui venait de remplacer le P. Hus, voulut à son arrivée visiter tous les postes en souffrance. Il en rapporta la maladie. Bientôt la fièvre se déclara ; puis les vomissements noirs : c'était la fin. Comme on s'entretenait à voix basse autour de la couche où il agonisait :

— « Parlez haut, dit-il ; un religieux n'a pas peur de mourir. Sur l'assurance du médecin qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre, il demanda avec empressement les derniers sacrements. Sa mort fut un deuil pour toute la colonie. Le jour des funérailles, la ville de Cayenne était triste comme après un désastre national.

Le P. Dabbadie reçut sa lourde succession. Trois semaines après il allait le rejoindre au Paradis. En voyant son grand calme en face de la mort, le nouveau gouverneur, l'amiral Baudin, ne put retenir cette exclamation : » Que vous êtes

heureux, vous autres religieux, vous n'avez aucune crainte en face du trépas ; tout le monde n'en est pas là ! »

Pendant que leurs frères tombaient ainsi les uns après les autres dans la terre d'exil, les Jésuites de France suivaient avec émotion toutes les péripéties du grand drame qui se déroulait là-bas. C'était à qui prendrait la place des soldats emportés dans la tourmente. Un jour on apprit dans les résidences de la Compagnie que deux Pères venaient encore d'être enlevés ; le lendemain plus de 80 s'offraient au Provincial pour les remplacer. Il en sera partout et toujours ainsi dans l'Église catholique, tant que le Christ étendant ses bras sur une croix conviera ses disciples au sacrifice.

Nous aurions pu allonger la liste des aumôniers victimes et multiplier les traits édifiants, mais il nous semble bon d'en choisir aussi quelques-uns chez les déportés eux-mêmes.

La maladie, on l'a dit bien des fois, est un éloquent prédicateur ; et la maladie frappait vigoureusement à la porte des pénitenciers ; les hôpitaux regorgaient de pestiférés. Aussi, en présence du fléau, l'on vit bientôt tomber toute haine et tout respect humain ; les aumôniers rencontrèrent peu d'obstacles à leur saint ministère. Tous les malades, à quelques exceptions près, demandaient spontanément les religieux. Jamais, écrit le P. Gaudré, je n'ai vu embrasser le crucifix d'une manière si édifiante. — « Mon père, disait un mourant à qui l'on offrait le crucifix à baiser, un sauvage comme moi ne mérite pas d'embrasser le Bon Dieu. » — « Croiriez-vous, ajoutait un autre, que depuis que j'ai fait *mon affaire* je dors comme un bienheureux. » — A un jeune homme torturé cruellement par la fièvre compliquée d'un rhumatisme articulaire le Père demandait : « Êtes-vous bien patient pendant la longueur des nuits ? » — « Mon père, répondit-il, je sais où l'on prend courage ; » puis tirant un petit crucifix suspendu à son cou : « On vous baise cela ! et tout est fini ! »

Arrêtons-nous sur cette pensée consolante, que si Dieu frappe fort, souvent c'est qu'il veut élargir davantage le canal de sa miséricorde. On put le constater à Cayenne. Puissions-nous le constater nous-mêmes, bientôt, dans ce qui fut jadis la douce France !

(A suivre.) J. P.

FÊTE DE LA PURIFICATION DE LA SAINTE VIERGE (1).

La Fondation de Ville-Marie (Montréal, au Canada).

Cette fête rappelle un des plus touchants souvenirs de la protection divine qui marqua la fondation de Ville-Marie. C'est le 2 février 1642 que les membres (Messieurs et Dames) de la Société de Notre-Dame de Montréal se réunirent à Paris, en l'église métropolitaine, pour consacrer à la Sainte-Famille l'île de Montréal, dont M. de Maisonneuve devait trois mois plus tard prendre possession avec les colons dont il avait la direction. Cette consécration était faite par M. Olier qui, conformément aux dispositions des associés, fit don de l'île entière à la Très-Sainte Vierge, voulant qu'elle en fût la *Suzeraine*. Ces associés, dont l'histoire n'a pu exactement conserver tous les noms, ne voulaient être, comme il est dit dans une lettre adressée par eux au pape Urbain VIII en 1643, *connus que de Dieu seul*. Ce n'était pas la recherche d'une vaine gloire qui les animait, encore moins celle d'un gain légitime ; ils ne songeaient qu'à « l'édifice de son Église, à la consommation de ses saints » selon les expressions même rapportées dans les *Véritables motifs des Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal.*

Le doigt de Dieu est manifestement visible dans tout ce qui touche au début de Montréal. Tous les personnages mêlés à cette merveilleuse histoire, M. Olier, M. de la Dauversière, M. de Maisonneuve, M[lle] Mance, s'agitent, marchent, se rencontrent, se concertent, mais c'est Dieu qui les mène et toutes leurs actions tendent à un but unique dont Montréal a le droit d'être fier, la création d'une ville dont les habitants, animés du plus pur zèle religieux, seront les missionnaires du Très-Haut.

Une lettre pastorale de Monseigneur Fabre a rappelé, à propos de l'Association universelle de la Sainte-Famille, la dévotion particulière que ce pays a toujours manifestée à cette belle image de la famille modèle. Les détails laissés par les historiens sont bien émouvants et contiennent un haut enseignement. Nous y voyons les premiers colons vivre ensemble avec une harmonie réellement touchante et pratiquer entre eux la fraternité chrétienne la mieux entendue. « Tous, lisons-nous dans les *Annales* laissées par la sœur Morin, restèrent près de onze ans renfermés dans le fort, sans que, durant tout ce temps, il y eut entre eux aucun différend qui pût blesser la charité. Ceux à qui il échappait une parole trop vive en demandaient pardon avant de se coucher à ceux qu'ils avaient offensés de la sorte, et aussi exactement qu'on aurait

(1) (D'après la *Semaine de Montréal*).

pu le demander dans un monastère plein de régularité et de ferveur. »

Un monastère, c'est bien le mot propre ; et l'on peut ajouter que pendant longtemps on ignora à Ville-Marie l'usage des serrures et la nécessité de fermer les portes. Voilà les résultats obtenus par la dévotion des premiers colons de Montréal et leur confiance dans la protection de leur insigne patronne.

Aussi, les fêtes de la Sainte Vierge étaient-elles en grand honneur parmi eux, et au nombre de ces fêtes, celle de la Purification était célébrée avec un redoublement de ferveur. Cette tradition s'est maintenue, et il existe plusieurs associations pour lesquelles elle est l'objet d'un véritable culte et l'occasion de nombreuses démonstrations de piété.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 29 Janvier au 5 Février.

29. Dimanche de la *Septuagésime.* — Le temps de la Septuagésime est un temps de préparation au carême. Si l'on n'y jeûne pas comme autrefois, du moins, aujourd'hui doit-on modérer ses plaisirs, contrairement au monde qui s'y livre jusqu'à l'excès. L'Eglise nous invite à la pénitence en revêtant ses ornements violets, en supprimant l'*alleluia* remplacé par le Trait, chant plus austère.

30. Lundi. — *Sainte Martine*, vierge et martyre. — Sainte Martine naquit à Rome de parents illustres et chrétiens. Elle fut livrée à diverses tortures sous l'empire d'Alexandre Sévère, qui voulut la contraindre d'adorer les idoles. Elle lui dit avec une sainte assurance : J'ai mon Seigneur Jésus-Christ qui me fortifie. Je ne sacrifierai point à vos démons.

31. Mardi. — *Oraison de N. S. J.-C.* sur le mont des Oliviers, double majeur; mémoire de *S. Pierre Nolasque,* confesseur. — Ayons devant les yeux l'image de N. S. J.-C. agonisant au jardin des Oliviers, prosterné jusqu'à terre dans une tristesse mortelle; tout son corps est inondé d'une sueur de sang; délaissé de ses disciples, il prie son Père d'éloigner, s'il est possible, le calice de sa passion, il ajoute : mais que votre volonté soit faite ! Telle doit être notre prière, dans les tristesses, les afflictions et les souffrances de la vie.

La T. S. Vierge apparut à *S. Pierre Nolasque*, et lui ordonnant d'établir l'ordre de N.-D. de la Merci pour la rédemption des captifs: Je suis Marie, lui dit-elle, la mère de Dieu, qui ai porté le premier Rédempteur du monde, et je veux avoir parmi les chrétiens une

nouvelle famille qui fasse le même office pour l'amour de mon Fils, en faveur de leurs frères.

FÉVRIER.

1. Mercredi. — S. *Ignace*, évêque et martyr. — S. Ignace avait un grand zèle pour le culte divin. Il a le premier institué les chantres dans l'église, et la manière de dire l'office divin par versets et à deux chœurs. Il y fut porté par cette vision : une grande multitude d'esprits bienheureux lui apparurent chantant les louanges de la sainte Trinité en se répondant réciproquement.

2. Jeudi. — *Purification* de la sainte Vierge, double de 2e classe. — On appelle Chandeleur la fête de la Purification de la Sainte Vierge et de la Présentation de N. S., parce que, en cette fête, on tient à la main pendant la procession et l'évangile, et depuis l'élévation jusqu'à la communion, une chandelle de cire, un cierge allumé, dont on emporte le reste chez soi pour l'allumer pendant les orages et à l'agonie des mourants. Le cierge de la Chandeleur représente l'Enfant Jésus qui, en ce jour-là, fut présenté au temple de Jérusalem par la Sainte Vierge et appelé par le vieillard Siméon la lumière du monde. (Petit catéchisme liturgique.)

3. Vendredi. — *S. François de Sales,* évêque et docteur; mémoire de *S. Blaise*, martyr. — En proie dans sa jeunesse à une tentation de désespoir, S. François de Sales eut recours à la Sainte Vierge, et la conjura de lui obtenir la grâce d'aimer au moins Dieu en cette vie s'il devait en être séparé dans l'autre vie. Puis il promit de se consacrer au Seigneur et de réciter chaque jour le chapelet. Aussitôt son trouble disparut et la sérénité rentra dans son âme.

S. Blaise apprit et exerça la médecine. Voyant de près les infirmités humaines, il s'appliquait à vivre, comme au moment de la mort on voudrait avoir vécu. Le Seigneur, disent les actes de cet illustre martyr, le Seigneur qui avait choisi douze pêcheurs pour en faire des apôtres daigna transformer le médecin des corps en médecin des âmes. Il fut fait évêque de Sébaste. Le culte de S. Blaise est devenu célèbre en France depuis l'époque des croisades, où des reliques de ce saint furent apportées dans plusieurs de nos églises.

4. Samedi. — *S. Aventin*, évêque de Chartres. — Il y a deux saints évêques de Chartres du nom d'Aventin. S. Aventin I paraît avoir été le premier évêque de Chartres, institué par S. Savinien et S. Potentien. — S. Aventin II, qui avait gouverné le Dunois du vivant de son frère S. Solenne, le remplaça après sa mort, comme chef du diocèse entier. Il est honoré le 4 février. — S. Ethère lui succéda en 528.

5. Dimanche de la *Sexagésime*; mémoire de *Sainte Agathe*, vierge et martyre.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 85 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en janvier, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 60 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant l'Enfant-Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en janvier, 40 enfants dont 17 de diocèses étrangers.

Pèlerinages. — Ont dit la sainte messe à la Crypte, en janvier, des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Blois, Quimper, Rennes, La Martinique, Séez.

Fête de la Confrérie de N.-D. de Chartres. — Notre fête spéciale de la Confrérie du Saint-Cœur de Marie a eu, comme toujours, depuis l'année 1827, date de sa reconstitution à la cathédrale de Chartres, un aspect très solennel. La messe paroissiale de 9 h. et la cérémonie qui a suivi l'office capitulaire du soir, ont attiré une nombreuse assistance ; on y a prié pour les personnes présentes et pour les Associés répandus au loin en divers diocèses de France et de l'étranger. Le sermon entre la procession du soir et la bénédiction du Saint-Sacrement a été prêché par M. l'abbé Brunel, vicaire de la cathédrale, « Le Salut par Marie », tel a été le sujet de ce substantiel et pieux discours, commentaire de la première antienne des vêpres du jour : Approchons avec confiance de Marie notre Mère, disons-lui assidûment : Refuge des pécheurs, ne m'oubliez pas !

Citons après cette antienne la belle prière inscrite cette année sur l'image-souvenir de la Confrérie de N.-D. de Chartres :

« O Notre-Dame de Chartres, vous que nos pères honoraient avant notre naissance ; vous à qui la foi du moyen-âge a élevé ce merveilleux temple, témoin de tant de prodiges ; vous qui, comme un rempart inexpugnable, avez repoussé les barbares et arrêté les assauts de l'hérésie, montrez que vous êtes toujours la *Vierge aux miracles* ; faites connaître Jésus à tous les infidèles de nos jours ; exaucez les pieux pèlerins qui viennent prier dans votre auguste sanctuaire, et comblez de vos faveurs toutes les âmes dévouées qui, de près comme de loin, vous adressent leurs confiantes supplications. — Notre-Dame de Chartres, Objet du culte et de la Vénération de tout l'Occident, Priez pour nous. »

Fête de l'Adoration à la Crypte. — L'hommage public des chrétiens à la Sainte Eucharistie a un caractère exceptionnel de ma-

jesté dans l'église souterraine de N.-D. de Chartres ; nous le constatons toujours avec un nouveau bonheur à la fête annuelle d'Adoration célébrée en ce lieu béni dans le mois de janvier. En la présente année 1899, c'est le jeudi 26 qu'elle a eu lieu. On s'y est rendu de tous les points de la ville ; beaucoup de fidèles ont devancé l'aurore pour se rendre aux premières messes. A celle de 5 h. 3/4, l'assistance était déjà compacte, offrant au Seigneur les prémices de la journée. Suivant l'usage, le célébrant a prononcé une allocution ; c'était un pieux appel à la foi, à l'amour et à la réparation, appel en rapport avec les sentiments des auditeurs qui, peu d'instants après, allaient approcher de la Table Sainte.

Les chants, pendant les messes, ont été exécutés d'abord par les prêtres-chapelains de Notre-Dame, puis par des chœurs de cantiques venus successivement de différentes communautés ; merci à chacun d'eux pour ce précieux concours à la fête !

C'est le soir surtout que l'assistance était considérable. Toute la nef si longue qui s'étend en avant de l'autel de N.-D. de Sous-Terre était remplie, et les rangs étaient pressés. Cette assemblée imposante obéissait à la même pensée. Pour elle il ne s'agissait pas seulement de contempler les admirables décorations, l'effet des innombrables lumières sur les peintures murales ; il s'agissait bien plus de l'ardeur commune dans les adorations et la prière, aidée par l'audition des jolis chants de la Maîtrise et encore mieux par l'audition du sermon éloquent, partie si importante de la cérémonie.

Avant le salut présidé par Monseigneur, M. l'abbé A. Poirier, chanoine honoraire, missionnaire apostolique, est monté en chaire ; c'était le prédicateur annoncé. Il y aura bientôt 33 ans que ce très digne prêtre d'Alençon s'est fait connaître chez nous par ses belles conférences sur Notre-Dame de Chartres, prêchées dans notre cathédrale, conférences imprimées plus tard, nous l'avons entendu trop rarement depuis. Enfin, jeudi dernier, sa parole distinguée et apostolique est venue porter dans nos cœurs les accents d'une vraie et solide dévotion à Jésus-Hostie et à l'auguste mère du Sauveur. M. l'abbé Poirier a prêché sur la perpétuité du séjour de Jésus avec nous par l'Eucharistie, réalisation de ce texte : Voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles.

Virgini Parituræ. — Nous avons reçu dernièrement un numéro de *La Croix* de Naples. Ce journal italien compte parmi ses rédacteurs un professeur du Grand séminaire de Naples, M. l'abbé A. M. Bonito, docteur, dont les vertus, les talents et les travaux viennent d'être couronnés par la promotion à l'épiscopat. Mgr Bo-

nito, actuellement évêque nommé de Cassano Jonio, est depuis bien des années un zélateur de la gloire de N.-D. de Chartres qu'il apprit à connaître jadis pendant son séjour à Rome. Il reçoit habituellement la *Voix* et, en maintes occasions, il a parlé des gloires du Pèlerinage chartrain dans les revues auxquelles il collaborait ou dont il était le directeur.

Nous lui en avons plus d'une fois témoigné notre vive satisfaction et notre reconnaissance. Nous le remercions aujourd'hui tout spécialement de nous avoir adressé *la Croce di Napoli* (Semaine illustrée) du jour de Noël. Ce numéro contient un bel et long article du vénéré Prélat intitulé : *Vigini Pariturœ.*

Après y avoir exposé à grands traits les croyances des plus anciens peuples du monde, échos plus ou moins confus de la promesse de Rédemption entendue au paradis terrestre, l'auteur de l'article arrive au glorieux et joyeux évènement de Béthléem, qui répond aux aspirations de l'humanité tout entière (1), et au premier rang des traditions relatives au Messie il place celles de nos antiques Druides, celles de « la Cripta vetusta della *Virgo paritura* à Chartres ». Cette Crypte « en dit, elle seule, plus que toutes les églises cathédrales de France et du monde entier. Elle en dit plus, pour cette France, que les très belles basiliques de Marie, dont Dieu a voulu enrichir cette nation, peut-être pour préparer les dernières apparitions de Lourdes et de la Salette (2). »

Suit une éloquente esquisse sur le règne de Marie et de Jésus par Marie dans le cours des temps (3), et le Prélat revient à l'expression chaleureuse de son admiration toute spéciale pour l'histoire de notre cathédrale et de sa crypte, temple majestueux où se maintient la tradition des prodiges et des espérances, et qui a tant contribué à la piété de la nation française. Il continue par des paroles éloquentes et gracieuses en faveur de l'Œuvre des vocations ecclésiastiques, œuvre de clercs attachée à notre basilique, et en faveur de la *Voix* de N.-D. de Chartres.

Citons une de ses dernières phrases : « Je voudrais pouvoir dire comment ces pèlerinages nombreux de la France et des autres nations à Chartres et à Lourdes..... révèlent la foi et l'aspiration continue de tous les peuples et de toutes les générations vers

(1) Di quel canto e di quelle divinazioni era plena il mondo..... Ne era plena la concienza del l'umanità !

(2) Quelle bellissime Basiche Mariane, di cui Idio ia volle arrichire — la Francia — forse per preparare le apparizioni estreme di Lourdes e della Salette.

(3) Regnava nelle Cripta del Druidi, come nelle catacombe degli antichi cristiani... Il regno di Maria è come quello di Gesù, regno di pace ed amore.....

Marie, Marie de l'Eden, Marie de Bethléem, vers la Vierge devant enfanter et la Mère Immaculée (1).

Communauté de Saint-Paul; *fête patronale.* — A Chartres, la fête de la Conversion de Saint-Paul a été célébrée très solennellement dans la chapelle de la maison-mère des religieuses qui ont pour patron ce grand apôtre. Le sermon des vêpres a été prêché par M. l'abbé Besseville, curé-doyen de Meulan (Seine-et-Oise).

Le 2 février, 32 Sœurs postulantes seront admises à la sainte vêture dans la chapelle de Saint-Paul.

Le 9 février, quatre religieuses de la même Congrégation quitteront Chartres pour aller aux missons des colonies : deux se rendront à la Guyane et deux à la Guadeloupe.

Orgères. — *Nouvelle église.* — L'œuvre de la nouvelle église a fait un pas. Depuis quelques semaines, l'emplacement est définitivement arrêté. Le conseil municipal a choisi un terrain situé entre le pays et l'hospice, près la route de Fontenay-sur-Conie, à deux cents mètres environ de l'église actuelle. Les pièces ont été envoyées à la Préfecture et de là au ministère. On espère que les approbations ne tarderont pas et que les travaux pourront, au printemps, être mis en adjudication.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les suppléments de la *Voix* en janvier :

Sommaire du 7 : La prière liturgique. — Les Saints Innocents (poésie). — Un Ave Maria pendant la Terreur. — L'Index justifié par un libre-penseur. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Réception du 31 décembre à l'Évêché; La fête de sainte Geneviève; Bénédiction de l'Ecole libre à Terminiers; La fête de Noël à Dreux. — Faits divers.

Sommaire du 14 : Conseils actuels. — Abolition de l'esclavage. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : L'Institut catholique; Conférences populaires à Dreux; Lettre du P. Deniaud, missionnaire à Pondichéry. — Monument de Bossuet. — Singulière histoire d'un diacre chartrain au XIIe siècle. — Faits divers.

Sommaire du 21 : La prière en famille. — Au-delà du tombeau. — Ce qu'ils veulent, ce qu'ils peuvent (les Juifs et les francs-maçons). — Les œuvres catholiques à l'exposition de 1900. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Confrérie de N.-D. de Chartres; La fête de saint Hilaire à Nogent-le-Rotrou; Le

(1) Vorrei poter dire come quei pellegrinaggi numerosi, della Francia e delle estere nazioni a Chartres ed a Lourdes..... rivelino la fede e l'aspirazione di tutti i popoli e di tutte le generazioni a Maria, a Maria del l'Eden, à Maria di Bethlemme, alla Virgo paritura ed alla Madre Intemerata.

Règlement des Catéchismes ; La rose septentrionale à la Cathédrale de Chartres. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez déposer aux pieds de notre Bonne Mère N.-D. de Chartres l'hommage de ma vive reconnaissance et de ma parfaite confiance ; je viens d'obtenir par elle une grâce importante. (R. à B., diocèse de Limoges).

2. Actions de grâces à N.-D. de Chartres pour deux faveurs obtenues malgré de grandes difficultés ! Recommandation de nouvelles intentions pour choses urgentes et vivement désirées. (J. L).

3. J'avais promis, si Dieu exauçait nos prières dans un péril récent, de faire dire une messe d'actions de grâces et d'adresser une petite offrande au sanctuaire de N.-D. de Chartres. Je viens accomplir ma promesse. Veuillez nous continuer le secours de vos prières. (Z. C., à Paris).

4. Je vous prie d'acquitter une messe d'actions de grâces à N.-D. de Chartres, pour la remercier d'une faveur obtenue par son intercession. (A C., Orléans).

5. Merci à Marie pour grâce obtenue ! Veuillez insérer ce cri de ma reconnaissance dans le cœur que je vous prie de placer en mon nom au sanctuaire de N.-D. de Chartres. (V. G).

6. Mon enfant était bien malade ; on désespérait de le guérir. Aussitôt la neuvaine commencée à son intention, le mieux est survenu. Grande est ma reconnaissance à N.-D. pour cette guérison (M., à Paris).

7. Je vous demande trois messes en l'honneur de N.-D. et la prie de continuer sa protection à une âme qu'elle a déjà retirée du mal et du malheur. (L., à Paris).

8. J'avais craint, à cause de mes faibles ressources, de ne pouvoir plus continuer mon abonnement à la *Voix*, mais la Providence y a pourvu, et je vous envoie ma cotisation habituelle avec d'autant plus de contentement que j'ai de vives actions de grâces à rendre à la bonne N.-D. de Chartres. Un jeune homme, que je lui recommandais depuis plusieurs années, est revenu tout à coup à une vie meilleure, et a repris ses anciennes habitudes de piété. (G. à M., diocèse de Verdun).

9. La neuvaine faite à nos intentions a attiré visiblement sur nous les bénédictions sollicitées ; que la Sainte Vierge nous continue sa protection ! (T. à S., diocèse de Chartres).

10. Nous unissons nos prières à celles des jeunes clercs et remercions N.-D. de Chartres qui a eu pitié de nous. Nous demandons une messe en son honneur. (F. à N., diocèse de Chartres).

11. Je viens remplir une promesse faite à N.-D. de Chartres, en lui offrant par votre intermédiaire un témoignage de ma reconnaissance pour un bienfait dû à son intercession. (R. à G., diocèse de Besançon).

12. Nous nous recommandons, mon enfant et moi, à N.-D. de Chartres, pour qu'elle nous bénisse dans un événement prochain qui intéresse vivement notre famille. (P. à C., diocèse de la Rochelle).

13. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour une grâce obtenue ! (P. G. à Soulaires).

NÉCROLOGIE

M. l'Abbé Levassor. — Lundi matin, 23 janvier 1899, s'est éteint, dans sa 91e année, M. l'abbé Levassor, chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres, doyen d'âge du clergé diocésain.

M. l'abbé Louis Levassor, né à Verneuil (Eure), le 9 janvier 1809, fit ses humanités au collège de Chartres et alla ensuite étudier le droit à Paris; il resta quelques années à la capitale comme avocat. A cette époque de sa vie, il se lia avec des jeunes gens chrétiens, tels que Ozanam, Le Prévost, Claudius Lavergne et d'autres qui ont laissé un nom très honoré; il était digne d'eux, et concourut avec eux, au premier établissement des conférences de Saint-Vincent-de-Paul; la *Vie* de M. Le Prévost, fondateur de la Société formée après les Conférences sous ce nom : Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, contient des lettres de ce pieux fondateur à notre jeune avocat chartrain, son ami.

M. Levassor quitta de bonne heure le barreau pour entrer dans le clergé; il commença l'étude de la théologie au Grand-Séminaire de Chartres, puis la continua à Saint-Sulpice, où il entra en 1838. C'est à Paris qu'il fut ordonné sous-diacre le 21 décembre 1839 et diacre le 13 juin 1840. Quant à la prêtrise, il la reçut le 19 septembre 1840, à Chartres et, le 28 du même mois, il était vicaire de Saint-Pierre, dans la même ville. Donnons tout de suite les autres dates principales de sa carrière ecclésiastique. — Il fut curé de Saint-Aignan, le 6 juin 1857; chanoine honoraire, le 12 août suivant; démissionnaire de la cure de Saint-Aignan, le 1er octobre 1871. Retiré à Paris, il devient aumônier de Sainte-Clotilde le 1er décembre 1871, et aumônier du Pensionnat des Sœurs de Sainte-Marie, à Vitry-sur-Seine, le 30 octobre 1873. Il rentre à Chartres, le 15 août 1881, pour y finir ses jours dans une retraite sanctifiée par la prière et *l'étude*.

Oui, l'étude, car ce fut, disons-le, la noble passion de toute sa vie. Lorsque, le 2 septembre 1890, ses parents et ses amis lui firent fête à l'occasion de son jubilé sacerdotal, le prédicateur de

la messe, M. le chanoine Piau, adressa au vénérable jubilaire, dont il avait été vicaire à Saint-Aignan, des paroles très élogieuses. Le discours rappela les œuvres de foi et de charité que l'ancien avocat avait pratiquées dans sa jeunesse à Paris, et que, vicaire à Chartres, il avait continuées en fondant, de concert avec MM. les curés Lecomte et Dallier, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul et le Patronage. Il fut aussi fait mention de ses travaux théologiques remarqués dès le début de sa vie cléricale. Il avait devancé la plupart de ses contemporains dans l'étude de saint Thomas, alors moins cultivée qu'aujourd'hui. Il s'y est toujours livré depuis avec goût et avec succès, comme en ont témoigné ses entretiens, ses instructions et catéchismes, sans parler de ses ouvrages manuscrits que M. le chanoine Piau admirait. A l'âge de 89 ans, le docte vieillard se consolait de sa maladie et de sa solitude auprès de ses gros livres philosophiques et théologiques dont la lecture faisait ses délices.

M. l'abbé Levassor a trouvé surtout dans la prière cette consolation nécessaire à son âme bien sacerdotale. Il priait avec une piété vive. Son christ et son chapelet étaient constamment sous ses yeux, sinon dans sa main. Il eut recours à Notre-Dame de Chartres jusqu'à la dernière heure. Peu d'instants avant sa mort il murmura un adieu à ses confrères, un salut de foi et d'amour à la croix du Sauveur. Puis son âme partit, pleine d'espérance, pour son éternité.

La cérémonie des obsèques a eu lieu à la cathédrale, le 25 janvier Ce fut l'office capitulaire. Les restes mortels du défunt ont été inhumés au cimetière Notre-Dame.

— Nous recommandons aux prières de nos lecteurs M. l'abbé Levassor et les défunts suivants :

Frère Siméon, fondateur et premier directeur du Collège des Frères des Ecoles chrétiennes à Rome, depuis 45 ans à Rome et décédé le 4 janvier 1899, dans sa 86e année.

Mme Tissard, à Bourgueil (Indre-et-Loire). — Mme Leloup, née Durand, rue de Châteaudun, Chartres. — M. Houry, à Amiens.

Mme Louise-Elisabeth Baudouin, veuve Couturier, rue au Lin, Chartres. — Mme Boutruche-Deneau, rue Serpente, Chartres. — Mlle Jumeau, rue Muret, Chartres. — Mme Lefebvre (Aveyron). — Mlle Massot, rue de Beauvais, Chartres. — Mme V.-E. Guy, veuve Lecomte, rue du Petit-Change, Chartres. — M. Emile Yvon, à Saint-Arnoult. Mme Chevalier, à Argenteuil. Sœur Agnès, au couvent de la Marne. Mlle Clotilde de Boislouveau, à Fougères. Mlle Anastasie Menessier, à Amiens. Mlle Eugénie Corby, à Amiens. Mme Ve Guide, à Amiens. Marie Genet, à Morancez. Elise Bruquais, à Rouen. Mme Feste et Mme Leluc, à Orléans. Mme Guillemin, à

Moutiers. Mme Marteau et M. Henri Héquet, à Douai. Mme Poisson-Gâtineau, à Louville. Mme Leprince-Potheau, à Chartres. Mlle de Préaudeau, à Paris. Mme la Vicomtesse de Gaulejan, à Toulouse. M. Anatole Cuissard, à Barmainville. M. Damas Vovelle, à Chartres.

FAITS DIVERS

Les prières publiques à Paris. — Elles ont eu lieu, dimanche dernier, à Notre-Dame de Paris. Le concours *officiel* du Gouvernement et des Chambres manquait ; mais il s'y trouvait beaucoup de sénateurs et de députés, avec grande affluence d'autres personnages notables. La cérémonie a été présidée par M. le vicaire-général Caron, qui représentait Mgr le Cardinal, actuellement à Rome.

La ligue des chrétiens, unis par la prière, ne saurait être négligée, elle doit être en honneur, au milieu de tant d'autres ligues bonnes et utiles que l'on forme en ce moment, pour aider à sauver la France des menées antipatriotiques.

La *Croix* a lancé un pressant appel aux hommes de foi, pour les engager à former une ligue dont les membres s'uniraient spécialement dans la prière du chapelet. De nombreuses adhésions sont déjà parvenues à la *Croix*, qui les enregistre en disant :

« Prions, élevons vers le ciel nos cœurs et nos mains ! Nous recevrons de la source divine le courage nécessaire pour lutter avec plus de vigueur, et nous obtiendrons la grâce de voir notre pays sortir purifié de l'épreuve. »

Ces simples mots résument bien des sentiments qui sont les nôtres. Les récriminations, les gémissements, ne servent qu'à produire le découragement ; il n'y a que deux choses efficaces : la prière et l'action.

En pratiquant l'une et l'autre, les catholiques français peuvent, envers et contre tout, y joindre la confiance.

Récits et légendes, par le P. Delaporte, 10e édition, Retaux, Paris. — « ... L'éloge des *Récits et Légendes* a été fait par les *maîtres*. Huit éditions enlevées rapidement prouvent que le public a goûté ces poésies où des sujets nobles, délicats, plaisants, pathétiques, sont traités en vers d'une facture irréprochable, très classiques, très modernes et très variés. Un grand nombre des 133 pièces de ces deux volumes sont exquises de pensée, d'expression et de sentiment ; de vrais diamants enchâssés dans l'or pur ; de toutes il sort de fortifiantes leçons pour la jeunesse de France à laquelle l'auteur les dédie. *Qu'on les lise et qu'on les fasse lire*; elles seront un trésor pour la mémoire, une fête pour

l'imagination, une musique pour l'oreille, une lumière pour l'esprit et une joie pour le cœur... » *(Enseignement chrétien. Avril 1897)*

— Après la 4e édition, *M. Ragon* écrivait déjà un article très élogieux dont nous extrayons ces quelques lignes. « ... Le P. Delaporte est un vrai poète ; il a de la facilité, de la fécondité, de la grâce et de l'esprit tour à tour, toujours de hautes et nobles pensées... Voilà des vers dont on peut *conseiller et pratiquer la lecture...* » *(Enseignement chrétien 1892.)*

Le « Souvenez-vous » de l'actrice. — Nous sommes à Nice, dans la chambre d'une jeune orpheline qui a fait partie de la troupe théâtrale. Pourquoi est-elle actrice ? Parce que, malgré ses répugnances, son tuteur a voulu qu'elle fût élève au Conservatoire de la ville de X... Contrainte, elle avait dû obéir ; mais, avant de quitter son pays natal, elle avait promis à la Sainte Vierge, à genoux au pied de son autel, qu'elle ne passerait pas un jour sans réciter le *Souvenez-vous.*

Elle était donc actrice. Un soir, elle ne jouait pas ; elle voulut se délasser en assistant elle-même au spectacle. Au moment de sortir, le facteur lui remit une lettre.

La lettre avait de longues pages : elle lui venait d'une amie intime, son ancienne compagne de la Congrégation. Souvenir d'une vieille amitié, nouvelles du pays, détails sur la Congrégation, conseils pieux, rappel de la promesse du *Souvenez-vous*, tout autant de choses qui empoignent le cœur de la jeune actrice, lui font oublier l'heure et la mettent en retard.

Elle sort cependant et se rend au théâtre lentement, livrée à ses pensées. Elle s'apprêtait à pénétrer dans la salle lorsque le cri sinistre : *Au feu!* se fait entendre. Arrachée brusquement à sa rêverie, elle s'enfuit affolée ; et tandis qu'elle s'éloigne, elle entend les clameurs de l'assistance qui s'est précipitée comme un torrent vers toutes les issues.

Elle arrive chez elle, plus morte que vive. Et la première chose qu'elle aperçoit, c'est la lettre qui l'a absorbée et empêchée d'aller occuper la loge où elle s'était promis de prendre place.

Un éclair traverse alors son esprit et la foudroie ; elle se reconnaît redevable à la Très Sainte Vierge de la conservation de sa vie ; tombant aussitôt à genoux, elle récite en sanglotant le *Souvenez-vous.*

Le lendemain, elle dit un adieu éternel au théâtre et à tous les plaisirs du monde.

Quelques mois plus tard, vous auriez pu entendre dans la chapelle du monastère de X... une voix fraîche et pure, qu'une émotion mal contenue rendait plus belle encore : c'était l'ancienne actrice qui chantait le *Quid retribuam.*

Le *Souvenez-vous*, la carmélite le récite plusieurs fois par jour, toujours avec émotion : et elle le récite pour obtenir que Marie fasse à d'autres la même grâce de salut.

(*Semaine de Fréjus.*)

La bêtise humaine. — Un philosophe disait : certaines gens prétendent que sur la terre rien ne peut nous donner une idée de l'infini. Ils se trompent : il y a quelque chose qui me donne une idée de l'infini, c'est la bêtise humaine.

Ce philosophe avait raison, et chaque jour apporte une preuve nouvelle de la justesse de sa pensée. Voici tout chaud un trait qui peut servir à la mettre en relief.

La scène se passe dans la crypte de la basilique Saint-Sernin, à Toulouse.

Un visiteur demande au prêtre custode : " Pourriez-vous me dire, Monsieur l'abbé, quel a été le genre de mort de saint Pierre ?

Le custode. — Saint Pierre a été crucifié à Rome et, par humilité, il demanda qu'on le crucifiât la tête en bas.

Le visiteur. — Ce fut une mort cruelle.

Le custode. — Certainement.

Le visiteur. — Ces cruautés ne font pas honneur aux Romains.

Le custode. — En effet.

Le visiteur. — Mais les empereurs ont été bien remplacés.

Le custode. — Par qui donc ?

Le visiteur. — Dame, par les papes.

Le custode. — Je ne vous comprends pas, Monsieur. Pourriez-vous me citer un pape, qui se serait rendu coupable de pareilles cruautés ?

Le visiteur. — Mais sans doute ; n'est-ce pas Alexandre VI qui fit brûler saint Laurent sur un gril ?

Le custode, ahuri, comprit qu'il n'y avait pas à raisonner avec un type de ce calibre et il mit poliment un terme à cette trop intéressante conversation (1).

Un procès gagné par une Fabrique. — Le conseil de Fabrique de Marly-le-Roi, au diocèse de Versailles, vient de gagner, devant le conseil d'État, un procès très intéressant au point de vue juridique :

Il y a quelques mois, un ancien fonctionnaire léguait à la Fabrique une rente de 60 fr., à charge de faire dire des messes. Un héritier attaqua ce legs, et le ministère des cultes démanda à la fabrique d'accorder à cet héritier peu fortuné un secours de 14 fr. ; la fabrique refusa et, alors, le ministère des cultes prévint la fabri-

(1) Sem. de Toulouse.

que que, si elle n'accordait pas le secours, l'autorisation d'accepter le legs lui serait refusé.

Le Conseil d'État, saisi de l'affaire, a autorisé la délivrance du legs et réduit à néant la prétention du ministère.

Cette décision a une certaine importance, car il arrive souvent que les fabriques, privées de conseils et de moyens de défense, acceptent des transactions, alors qu'elles ont le droit pour elles.

Quelques lois religieuses en Amérique. — Un journal signale avec horreur ce qui suit :

Dans l'Arkansas, le citoyen qui nie l'existence de Dieu ne peut être candidat pour un office public, ni servir de témoin en justice.

Dans le Mississipi, il est également nécessaire de croire en un être suprême pour être candidat.

Dans le Delaware, les témoins, qu'ils soient croyants ou non, doivent jurer « par le Dieu vivant et éternel, qui fouille tous les cœurs, et auquel ils devront répondre le jour du jugement. »

Dans le Dakota, blasphémer est un « crime » pour lequel on est condamné à 200 dollars d'amende ou deux ans de prison.

Dans l'État d'Indiana, il est aussi défendu de blasphémer, mais là, la condamnation est une simple amende de un à trois dollars.

Dans l'État de New-Jersey, trois mois de prison ou 100 dollars d'amende est la punition du blasphémateur ou de celui qui nie les Ecritures saintes. Pour jurer, on est passible d'une amende de 67 sous ou 24 heures de prison.

Un manuscrit de Galilée. — Le célèbre bénédictin, le R. P. Cozza-Luzi, vice-bibliothécaire du Vatican, vient de retrouver le manuscrit original de l'œuvre de Galilée sur « le flux et le reflux de la mer » à l'appui de la démonstration sur le mouvement de la terre. Le manuscrit est daté du « jardin des Médicis.... Janvier 1616 ». Or ce jardin des Médicis, sur la Trinité-du-Mont, est bien le site délicieux que l'on a trop souvent représenté comme « l'affreuse prison » de Galilée, lorsqu'il eut à répondre de ses hardies interprétations de la Sainte-Ecriture à l'appui d'une théorie scientifique, un peu neuve à cette époque, mais d'ailleurs librement enseignée avant lui par le chanoine Copernic.

Conférence de la Paix. — Mardi 17 janvier, M. Tcharykow a remis au cardinal Rampolla une copie, destinée au Souverain Pontife, de la circulaire du comte Mouravief portant le programme de la conférence de la paix. Cette circulaire avait été notifiée le 11 courant aux représentants des puissances accréditées à Saint-Pétersbourg.

Le pape sera certainement représenté à la conférence du désarmement.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 29 Janvier, Dimanche de la Septuagésime, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Mercredi 1er février. A 3 h., 1res vêpres de la Purification. A 6 h., matines et laudes.

Jeudi 2 février, *Fête de la Purification de la Sainte Vierge*, une seule grand' messe. A 10 h., tierce, bénédiction et distribution des rameaux faite par Monseigneur, procession, grand'messe et sexte. A 3 h., none, vêpres, complies, procession de la Sainte Vierge et salut.

A l'office de 10 h., les fidèles, comme le clergé, tiennent leur cierge allumé pendant la procession, pendant l'Évangile, et de la Consécration à la Communion.

— Vendredi 3 février, fête de saint François de Sales (transférée du 29 janvier), à 7 h., messe de l'Apostolat de la prière, et à 4 h., chemin de croix suivi du salut à l'autel du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche et le 2 février, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche et le 2 février, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi 3 février, exercice pour l'Apostolat de la prière; le soir, à 8 h., sermon en l'honneur du Sacré-Cœur et salut.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Dimanche 29, fête de Saint-François-de-Sales. A 6 h. 1/2 et à 7 h., messes basses. A 7 h. 1/2, messe avec chants et exposition du Saint-Sacrement. A 4 h., sermon par M. l'abbé Fournier, vicaire général, et salut solennel, présidé par Monseigneur. — Vénération des Saintes Reliques.

— Vendredi 3 février. Exercices du premier vendredi du mois, A 6 h. 1/2, messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle et exposition du Saint-Sacrement. A 2 h. 3/4, sermon et ensuite salut. — Distribution de Billets de la Garde-d'Honneur.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître chez C. Paillart, Imprimeur-Éditeur, Abbeville :

Imitation de Jésus-Christ illustrée, augmentée de *Traits choisis* par M. l'abbé L. Bouthors et d'une analyse détaillée de l'ouvrage par M. l'abbé Perriot ; illustrations de C. Jouvenot, joli volume de 608 pages in-12 raisin, orné de 130 gravures.

Toutes les *Imitations de Jésus-Christ illustrées* qui ont paru jusqu'ici, étaient, à cause de leur prix élevé, inabordables pour les bourses modestes. En faisant de cet ouvrage une édition illustrée à bon marché, le but de l'éditeur est de le populariser de plus en plus et de le mettre à la portée de tous. Les illustrations, faites avec le plus grand soin, sans ajouter au mérite de cet admirable livre, mettent en quelque sorte les enfants mieux à même de l'apprécier. Cette *Imitation illustrée* est la plus belle récompense que puissent recevoir les jeunes gens et les jeunes filles ; c'est un des plus beaux cadeaux qui puisse leur être fait comme livre pieux de première communion. — Prix : Broché, 1 fr. 50 ; franco, 1 fr. 80 ; la douzaine, 16 fr., port en sus. Grand assortiment de Reliures à 2 fr., 2 fr. 50, 3 fr. 50, 4 fr., 5 fr. et 6 fr.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois DE FÉVRIER 1899

Mercredi, 1er Février. — St Ignace, évêque et mart., *double*, messe *Mihi*.

2, Jeudi. — Fête de la **Purification de la B. V. M.**, *double de 2e classe*, messe *Suscepimus* précédée de la *Bénédiction et de la Distribution des Cierges et de la Procession*. — Vêpres de la fête ; mém. de St François et de St Blaise. A complies, Antienne *Ave Regina*.

3, Vendredi. — St François de Sales, évêque et docteur, *double*, (du 29 janvier) messe *In medio*; mém. de St Blaise, martyr.

4, Samedi. — St Aventin, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit*.

5, **DIMANCHE de la Sexagésime**, *semid.*, messe *Exurge*; mém. de Ste Agathe, vierge et mart. — Vêpres de Ste Jeanne ; mém. du dim., de Ste Agathe et de Ste Dorothée.

6, Lundi. — Ste Jeanne de Valois, veuve, *double*, messe *Exultabo*.

7, Mardi. — Commémoraison de la Passion de N. S., *double majeur*, messe *Humiliavit*, mém. de St Romuald, abbé.

8, Mercredi. — St Jean de Matha, confesseur, *double*, messe *Os justi*.

9, Jeudi. — St Cyrille d'Alexandrie, évêque et docteur, messe *In medio*.

10, Vendredi. — Ste Scholastique, vierge, *double*, messe *Dilexisti*.

11, Samedi. — Les Sept SS. Fondateurs Servites de Marie, *double*, messe *Os justi*.

12, **DIMANCHE de la Quinquagésime**, *semid.*, messe *Esto mihi*. Mém. de St André Corsini. — Vêpres du dim. ; mém. de St Raymond et de St André. — *Suffrages* — A complies, *Prières*.

Prières des Quarante Heures.

13, Lundi. — St Raymond de Pennafort. confesseur, *semid.*, messe *Os justi*.

14, Mardi. — St Canut, martyr, *semid.*, messe *In virtute*; mém. de St Valentin, prêtre martyr.

15, Mercredi. — Les **Cendres**. — 1er Jour du Carême. — *Jeûne tous les jours jusqu'à Pâques, excepté le dimanche.* Avant la Grand'messe, bénédiction et imposition des Cendres.

16, Jeudi. — Ste Julienne, vierge et martyre, *semid.*, messe *Me expectaverunt*.

17, Vendredi. — La Sainte Couronne d'Epines de N. S., *double majeur*, messe *Humiliavit*; mém. de St Tite, évêque.

18, Samedi. — de la férie. — mém. de St. Siméon, mart.

19, **DIMANCHE, 1er de Carême**, *semid.*, messe *Invocavit*. — Vêpres du dim. — *Suffrages*. — A complies, *Prières*.

20, Lundi. — de la férie. — SS. Anges. — Anniversaire de l'élection de Sa Sainteté le Pape Léon XIII en 1878.

21, Mardi. — de la férie. — SS. Apôtres.

22, Mercredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) Chaire de St Pierre à Antioche, *double majeur*, messe *Statuit*.

23, Jeudi. — (Vigile de St Mathias) St Pierre Damien, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.

24, Vendredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) St Mathias, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem*.

25, Samedi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) La Ste Lance et les S. Clous de N. S., *double majeur*, (d'hier) messe *Foderunt*.

26, **DIMANCHE, IIe de Carême**, *semid.*, messe *Reminiscere*. — Vêpres du dim., mém. de Ste Marguerite, pénitente ; *suffrages* ; à complies, *Prières*.

27, Lundi. — de la férie. — SS. Anges.

28, Mardi. — de la férie. — SS. Apôtres.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles devant l'autel principal de la Crypte; cette lecture est suivie de la récitation des litanies de Notre-Dame de Chartres.

SAMEDI 4 FÉVRIER 1899

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

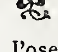

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

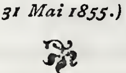

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 5 février, dimanche de la Sexagésime, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Après l'office capitulaire, réunion de la Confrérie, avec procession et recommandations.

— Jeudi 9, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Samedi 11, à 6 h., dans la chapelle Sainte-Madeleine, à la Crypte, messe pour le Tiers-Ordre de Saint-François.

BIBLIOGRAPHIE

Les Merveilles de la Salette, par l'abbé J. Berthier, M. S. Un volume in-12 de VIII-352 pages. Prix : 1 fr. 50. — L'auteur est voué aux œuvres de la Salette depuis 1862 ; aussi son témoignage venant après le couronnement de Notre-Dame, après l'approbation de la Sacrée-Congrégation des Rites, après l'érection, par le Souverain Pontife, du Sanctuaire en basilique mineure, et après les inoubliables fêtes du Jubilé, est bien le seul qui soit conforme à la vérité, au bon sens, parce qu'il reflète pleinement l'Esprit de la Sainte Eglise. Et maintenant le P. Berthier qui a tant écrit peut déposer la plume. Il ne saurait mieux finir. Puisse Notre-Dame dont il nous a si bien raconté les miséricordes et la gloire et indiqué là-haut le lieu béni *où elle a posé les pieds*, lui rendre au centuple la récompense de ses travaux.

Pour ma paroisse.—Paris, Téqui, 29, rue de Tournon, 1 vol. in-12, 4 fr. — Ce titre est heureux, car il dit bien ce que l'auteur a voulu mettre dans son livre. « Sa paroisse » est l'Église, mère de tous les chrétiens, et le livre est essentiellement catholique. — Pas de discussions, pas d'apologétique, mais de l'esprit, de l'imagination, de la verve, du cœur, au service d'une foi militante : tel est ce livre si bien intitulé : *Pour ma Paroisse*. Il est composé de charmantes et spirituelles historiettes très joliment contées, aussi variées dans la forme que dans le sujet, touchant aux mœurs contemporaines, à la chronique du jour, même à la politique, et toujours d'une grâce d'esprit et d'une chaleur de cœur qui en font une œuvre jeune, vivante et profondément sympathique. — Il faut mettre au premier rang des livres ceux qui vous rendent meilleurs. A ce titre, ce petit volume tout plein d'une aimable et forte morale, toute pénétrée d'âme catholique, mérite une place d'honneur, autant à cause du profit qu'on en peut tirer que du vif intérêt qu'il présente. Arthur LOTH.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 20 Janvier 1899 : I. Quinze années de la Vie de Montalembert (1835-1850), par le P. G. Longhaye. — II. Les Conditions de notre protectorat en Orient, par le P. H. Prélot.— III. La Question liguorienne, par le P. X.-M. Le Bachelet. — IV. Races et nationalités (deuxième article), par le P. L. Roure. — V. Figures de soldats, Olivier de Clisson, par le P. H. Chérot. — VI. L'antisémitisme et le moyen-âge, par le P. J. Brucker. — VII. Livres. — VIII. Evènements de la quinzaine.

Rome. — La Librairie Plon, éditeur, rue Garancière, 10, Paris, continue la publication de « Rome », magnifique ouvrage merveilleusement illustré qui comprendra 30 livraisons, paraissant par quinzaine. Il donnera 60 portraits hors texte et environ 1100 illustrations dans le texte.

L'ouvrage complet (120 pages), coûtera 36 fr.— Prix de chaque livraison : 1 fr. 20. On en est à la 11e livraison.

N° 4. 4 Février 1899.

SOMMAIRE

BEAUTÉS DU CULTE DE LA SAINTE VIERGE

Fut-il jamais de culte plus riant, et l'imagination donna-t-elle jamais une expression plus aimable à la nature elle-même?

Une jeune femme, parée en même temps des charmes de la pudeur virginale et des grâces fécondes de la maternité, tenant sur ses bras un enfant souriant du sourire de sa mère, et l'un et l'autre tendant le cœur et les mains aux foules agenouillées qui les prient.

De riches autels étincelants de feux et de fleurs; des temples magnifiques placés de distance en distance comme des trônes de grâces et des sources de miséricorde, ou d'humbles chapelles se dressant au sommet des monts comme des phares d'espérance, et se cachant dans le creux des vallées comme de doux nids de paix et d'amour; de superbes colonnes, obélisques de la piété, portant jusqu'au ciel ses statues couronnées du diadème.

De tendres et naïfs cantiques emplissant de leur mélodie tous les sanctuaires et de là montant, sur l'aile des anges, jusqu'au trône de leur souveraine; de touchantes prières la nommant des noms les plus doux, l'appelant l'espoir et la vie du monde.

Le petit enfant venant balbutier, à ses pieds, les premières paroles du cœur; les jeunes gens et les jeunes filles lui consacrant leur innocence, les époux leur union, les vieillards leurs derniers ans, le voyageur sa route, le guerrier son épée, le marin ses dangers, le négociant ses affaires, le riche son opulence, l'indigent sa pauvreté, le malade ses douleurs, le mourant ses angoisses, le religieux et la religieuse leurs chastes abnégations, le prêtre son dévouement, les rois et les reines leur sceptre et les nations leur orageuse fortune.

L'année liturgique pleine de ses souvenirs; des fêtes nombreuses rappelant de temps en temps aux fidèles un trait de

sa vie, une de ses vertus, une de ses gloires, ou l'un des principaux miracles de sa protection ; un mois tout entier, le mois des fleurs et de l'épanouissement de la nature, appliqué à glorifier son nom par l'embellissement de ses autels, par des rendez-vous unanimes de prières, par des prédications et des méditations incessantes ; chaque jour l'*Angelus* rappelant trois fois la mémoire de sa glorieuse maternité, et la salutation de l'angle, placée après le *Pater* dans les vœux du matin et dans les supplications du soir, à l'entrée et à la conclusion de l'office public.

Des congrégations, des confréries, des associations de tout genre instituées sous son patronage ; des processions et des pèlerinages sans nombre, dans les sentiers desquels se déroulent, en suivant sa bannière, d'immenses multitudes, de longues files de vierges voilées de blanc, d'enfants et de peuple faisant retentir les airs de ses hymnes, de ses antiennes, de ses litanies, de son rosaire.

Dans chaque maison chrétienne, sa douce image à côté de la croix de son Fils ; sur la poitrine des braves, de la jeune fille, de l'artisan, sa médaille protectrice.

Tous les jours de nouveaux écrits destinés à rehausser sa gloire ; une confiance qui n'est pas de la terre, une filiale tendresse qui ne tient pas de la nature, un amour que le ciel peut seul inspirer circulant dans les veines du catholicisme, débordant à la fois des cœurs et des lèvres d'un bout du monde à l'autre

Et avec tout cela, et après tout cela, l'universel aveu d'impuissance à louer dignement une créature si privilégiée, si puissante et si tendre : n'est-ce pas là, chrétiens, le spectacle dont vous êtes les témoins, dont vous faites partie vous-mêmes ?

Spectacle magnifique dont elle avait eu la prévision ! ! Spectacle enivrant qui réjouit la terre, sourit au ciel, féconde la vertu, console la douleur et conserve ici-bas, comme un feu sacré, l'espérance !

O folie de l'orgueil humain ! On rencontre des esprits chagrins qu'attristent ces magnificences, et des esprits dédaigneux qui n'ont pour elles que du mépris ; trouvez-vous quelque chose de plus beau que le *Magnificat*, de plus tendre que le *Salve Regina*, de plus onctueux que le *Memorare*, que l'*Invio-*

lata ou que l'*Ave maris Stella*, de plus enthousiaste que le *Gloriosa Domina*, de plus solennel que l'*O vos ætherei !* Surpassez donc en simplicité, en précision, en douleur poignante, le *Stabat Mater*. Trouvez donc quelque chose de plus touchant que les *Litanies* chantées par de douces voix d'enfants et de vierges, auxquelles répond la grande voix des masses profondément agenouillées devant une madone ou gravissant la colline sur laquelle est assis son sanctuaire. La *Sancta Maria*, *succurre miseris*, le *Sub tuum præsidium*, croyez-vous pouvoir les effacer ? Auprès de ces sublimes invocations, que vos profanes poésies sont fades, et pour la plupart du temps creuses et vides de sens ! Aussi, comme elles tombent stériles et sans écho sur les foules, tandis que rien n'est plus émouvant que ces chants à Marie répétés par les générations successives du catholicisme. Vous aurez beau faire, vous aurez beau dire, l'humanité oubliera facilement vos rares chefs-d'œuvre, mais vous ne lui ferez jamais oublier l'*Ave Maria !*

X.

L'ANCIENNE MAITRISE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
du Ve Siècle à la Révolution.

Nous avons annoncé, au numéro mensuel de février, la publication de cet ouvrage qui a pour auteur, M. l'abbé Clerval, docteur en théologie et docteur ès-lettres, supérieur de la Maîtrise de Chartres, professeur d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris. Nous reproduisons aujourd'hui l'hommage de l'auteur offrant ce livre à son Évêque et la réponse épiscopale.

Lettre de M. l'abbé Clerval à S. G. Mgr Mollien, évêque de Chartres.

Monseigneur,

Enfin, je l'ai achevé, mon cher livre de *L'Ancienne Maîtrise de Notre-Dame de Chartres*, et je puis le déposer entre vos mains. Il m'a coûté de longues veilles et des recherches pénibles ; j'ai dû, pour le composer, feuilleter bien des parchemins poudreux, puisqu'il ne renferme rien que de l'inédit.

Mais je l'ai toujours beaucoup aimé quand même.

Ceux qui en étaient l'objet, ces enfants de la Psallette, véritables oiseaux de Notre-Dame, à la voix et au costume gracieux, me l'ont rendu sans cesse intéressant, et m'ont fait

chérir mes fatigues. Il me semblait les voir et les entendre encore à travers les vieux papiers qui me parlaient d'eux, et je me félicitais d'assurer à ces petits virtuoses, qui chantèrent dans notre belle Cathédrale Dieu et Notre-Dame, une immortalité que de plus grands pourraient leur envier.

Et pourquoi ne le dirais-je pas, Monseigneur ? Derrière eux, j'entrevoyais, avec quel amour ! leurs successeurs, ceux qui ont relevé si noblement leur vieil honneur, et qui tiennent si bien leur place dans l'Église de Chartres. Je fus des leurs, j'en suis encore. En m'occupant de leurs aînés, je revenais vers eux, vers cette famille bénie que Dieu m'a prêtée, et je reprenais cœur à ma rude besogne.

Je pensais encore, Monseigneur, à cette chère Église, dont il m'est si doux de me proclamer, comme jadis Hildegaire, l'humble *nourrisson* : en reconnaissance du bien qu'elle fit jadis à ses petits Maîtrisiens, j'aurais voulu, si c'était en mon pouvoir, lui apporter quelque gloire.

Je pensais surtout à Notre-Dame de Chartres, à cette douce Madone, qui couvrit de son manteau nos prédécesseurs, comme elle nous en couvre maintenant. Redire les honneurs dont elle était entourée, les hommages qui lui étaient rendus par nos petits artistes d'autrefois, c'était pour moi une joie délicate et une force toujours renouvelée.

Je pensais encore, Monseigneur, à vous, et je me disais que peut-être vous seriez content de ce livre, puisque vous aimez la Maîtrise, l'Église de Chartres et notre Madone, à la gloire desquelles il est dédié, et que vous voudriez bien me bénir une fois de plus avec tous mes enfants.

Dans cet espoir, Monseigneur, je vous offre ce livre et les peines qu'il m'a coûté et je me dis

de Votre Grandeur, l'humble et reconnaissant serviteur,

A. CLERVAL,

Supérieur de la Maîtrise,

Professeur d'Histoire ecclésiastique à l'Institut catholique de Paris.

15 Septembre 1898.

Réponse de Monseigneur

ÉVÊCHÉ DE CHARTRES — Chartres, le 8 Novembre 1898.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Avec grande joie, j'ai lu votre livre « *L'Ancienne Maîtrise de Notre-Dame de Chartres* ».

Dans ces pages se trouvent et le cœur qui aime et l'esprit qui instruit.

D'une manière, inconsciente peut-être, vous avez révélé votre grand amour pour ces petits Clercs, au bonheur desquels vous consacrez tous vos instants, pour ces successeurs de nos anciens enfants d'aube, qui, comme eux, chantent Dieu et Notre-Dame.

Si tout, dans ce livre, révèle l'amour profond que vous portez à votre Œuvre, tout aussi proclame la solidité de votre érudition, la multiplicité de vos recherches, l'impartialité de vos jugements, qualités de l'historien vraiment digne de ce nom.

Vous avez fait, Monsieur le Supérieur, un bon et bel ouvrage. Par vous ont été mises en lumière et l'antiquité de la Maîtrise, et la vigilance des maîtres, et la générosité du Chapitre, et l'affection des Évêques, qui n'ont cessé d'encourager les efforts de tous ces petits virtuoses et d'applaudir à leurs succès.

Pourquoi n'ajouterai-je pas qu'il m'est doux de m'inspirer des sentiments de mes vénérés prédécesseurs, et de continuer leur tendresse à ces enfants qui, sous votre prudente et religieuse direction, se dévouent à la gloire de Dieu, à l'honneur de la Sainte Vierge et au salut des âmes ?

Agréez, Monsieur le Supérieur, avec mes chaleureuses félicitations, l'expression de mes dévoués et respectueux sentiments.

† B. Gabriel,
Évêque de Chartres

PETITE SEMAINE LITURGIQUE
du 5 au 12 Février.

5. Dimanche de la *Sexagésime*; mémoire de *Sainte Agathe*, vierge et martyre. — En ce dimanche, l'Eglise nous fait dire, dans la collecte de la messe : Accordez-nous, Seigneur, que par la protection du docteur des nations, nous soyons fortifiés contre toutes les adversités. Et ensuite, dans l'épître, la longue épître où l'apôtre S. Paul s'étend sur ses louanges, pour confondre ses ennemis qui attaquaient son ministère, il ne s'étend pas moins sur les dangers qu'il a encourus, soit sur terre soit sur mer ; c'est pourquoi l'Eglise demande son secours contre toutes nos adversités.

Sainte Agathe répondit au juge qui lui reprochait de s'abaisser

à suivre la condition des chrétiens, quoiqu'elle fût de noble famille: La véritable noblesse et la vraie liberté consistent à servir J.-C ; c'est l'idolâtrie qui est un esclavage, puisqu'elle vous rend l'esclave de vos passions et vous assujettit à des dieux de bois, de pierre et de métaux.

6. Lundi. — *Sainte Jeanne de Valois*, veuve ; mémoire de *Sainte Dorothée*, vierge et martyre. — *Sainte Jeanne de Valois* établit l'ordre des Annonciades; ordre fondé, comme son nom l'indique, en l'honneur de l'Annonciation de la T. S. Vierge. Elle fit composer une règle pour ses religieuses sous le titre : des dix plaisirs et des dix vertus de la Vierge. Après bien des difficultés, son ordre fut approuvé à Rome ; la principale et la première professe de l'ordre fut la sainte princesse elle-même qui s'obligea à la règle le jour de la Pentecôte de l'an 1503.

Sainte Dorothée disait au tyran qui avait commandé de l'appliquer à la torture : Que tardes-tu à me procurer un si grand bien? Mon divin Epoux me presse d'aller en son paradis de délices, où il y a des fruits d'une admirable beauté, des lis et des roses qui ne se flétrissent point, des fontaines d'eau vive qui ne tarissent jamais et où enfin les âmes saintes sont ravies dans la possession de leur souverain bien.

7. Mardi. — *Commémoraison de la Passion* de N. S. J.-C. double majeur; mémoire de *S. Romuald*, abbé. — Dans les semaines qui précèdent le carême, on fait mémoire de la Passion de N. S., le mardi, comme on le fera en carême le vendredi. L'Eglise veut par là nous exciter à la pénitence, à la contrition de nos péchés qui ont été cause des souffrances de N. S. Aujourd'hui c'est de toute la passion en général que l'Eglise fait mémoire, les autres jours elle en rappellera quelques circonstances particulières.

S. Romuald était d'une mortification extraordinaire ; quelquefois il demandait des choses pour en faire un sacrifice à Dieu et se moquer de sa propre sensualité. Voilà, se disait-il à lui-même, voilà un bon morceau, bien apprêté; mais tu n'en mangeras pas, tu n'en auras que la vue pour augmenter ta mortification.

8. Mercredi. — *S. Jean de Matha*, confesseur. — S. Jean de Matha, fondateur de l'ordre de la T. S. Trinité pour la rédemption des captifs, fut chargé par le Saint Siège d'une mission d'un autre genre, mais non moins importante. Il avait été envoyé comme légat pour réorganiser les églises de Dalmatie et de Serbie. Il mérita par son zèle le titre glorieux d'apôtre de la Dalmatie.

9. Jeudi. — *S. Cyrille d'Alexandrie*, évêque et docteur; mémoire de *Sainte Apolline*, vierge et martyre. — Nous avons parlé de S. Cyrille au 28 janvier, c'est le jour de sa mort, mais cette année sa fête tombe le 9 février.

A Alexandrie, sous l'empire de Dèce, la naissance au ciel de *Sainte Apolline*, vierge. Ses persécuteurs, lui ayant arraché toutes les dents, dressèrent aussitôt un bûcher et y mirent le feu. Inspirée par le S. Esprit elle se jeta au milieu du bûcher incandescent, laissant ses persécuteurs étonnés de voir une jeune fille plus prompte à souffrir la mort que le bourreau à la lui donner.

10. Vendredi. — *Sainte Scholastique*, vierge. — Sainte Scholastique, sœur de S. Benoît, reçut au baptême ce beau nom qui veut dire *Ecolière* pour signifier sans doute qu'elle serait un jour l'écolière de Dieu.

Les reliques de sainte Scholastique furent apportées au Mans. On les y conserve encore dans l'église de S. Benoît. Il y en a aussi dans l'abbaye de Solesmes, et dans l'église paroissiale de Juvigny-les-Dames. (Diocèse de Verdun.)

11. Samedi. — Les *Saints fondateurs* des Serviteurs de Marie. — L'ordre des Servites a été établi pour honorer les sept douleurs de la T. S. Vierge, et les saints fondateurs étaient au nombre de sept. L'Eglise nous fait demander dans la collecte de ce jour de nous associer à leur compassion si nous voulons partager les gloires et leur bonheur.

12. Dimanche de la *Quinquagésime*; mémoire de S. *André Corsini* évêque.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La Fête de la Purification. — Nous avons été heureux de voir une si belle assistance à la Cathédrale pour cette solennité ; c'est une nouvelle preuve de la dévotion chartraine à Notre-Dame. Monseigneur a fait la bénédiction des cierges et présidé la procession. La plupart des fidèles, pendant l'office, avaient à la main un cierge allumé : pieuse pratique encouragée par l'Église.

La fête de Saint François de Sales. — Elle a été célébrée à la Crypte de la cathédrale, le 3 février. Les membres de l'Association instituée sous le patronage et le nom du saint évêque de Genève, assistaient en bon nombre à cette messe. L'allocution a été prononcée par M. l'abbé Thiverny, l'un des chapelains, professeur à la Maîtrise.

La même fête avait été célébrée, le 29 janvier, dans les communautés de la Visitation, qui, on le sait, honorent saint François de Sales comme leur fondateur. A Chartres, le prédicateur a été M. l'abbé Fournier, vicaire général ; à Dreux, c'était M. l'abbé Jacoutot, professeur au Petit Séminaire de Nogent.

A la Communauté de Saint-Paul, la cérémonie du 2 février, pour rénovation des vœux des religieuses professes et pour prise

d'habit de 32 postulantes admises au noviciat, a été présidée par M. le vicaire-général Legué, supérieur de la Communauté. Le prédicateur était M. le chanoine Goussard ; il a commenté, en l'appliquant spécialement aux religieuses, le texte : *Lumen ad revetationem gentium*, souvent répété dans l'office du jour.

Saint Solenne à la cathédrale de Blois. — Il y a quinze jours, avait lieu à la cathédrale de Blois, la bénédiction solennelle de la statue du second patron de la paroisse, saint Solenne, évêque de Chartres. A la suite de la restauration de la chapelle, nous dit la *Semaine de Blois*, on sentit le besoin d'offrir à la vénération des fidèles une statue digne à la fois du saint et de la paroisse. Aussi, pour répondre à un désir exprimé par Monseigneur lui-même, le vénéré M. Chollet, chanoine titulaire, dont nous connaissons depuis longtemps le cœur généreux, s'empressa de faire venir une magnifique statue de saint Solenne et de la faire décorer, sur place, de filets d'or d'un très bon goût. Les fidèles s'étaient rendus nombreux à l'appel de leur pasteur. Dans un discours tout de circonstance, il rappela à son auditoire attentif le miracle fait par Dieu pour que la ville de Blois possédât le corps de saint Solenne qu'on avait ordre de transporter à Chartres, dont il avait été évêque, mais qu'aucune force humaine ne put soulever, après qu'on l'eût déposé pour une nuit seulement dans l'église de Saint-Pierre, remplacée depuis par la Cathédrale Saint-Louis. A la suite de l'instruction, on se rendit en procession à la chapelle du saint, et M. le Curé en bénit solennellement la statue.

Chapelle-Royale. — *Saint Julien.* — Le pèlerinage de saint Julien, le 27 janvier, est très fréquenté à Chapelle-Royale. Dès le matin, les *voyageurs* affluent aux premières messes pour allumer un cierge, faire dire un évangile et vénérer la statue du saint, exposée au milieu du chœur, sur un petit autel richement décoré et brillamment illuminé. Cette année, les offices ont revêtu un éclat inaccoutumé, grâce au zèle du nouveau curé, qui rêve d'élever son église au rang des plus belles. Nous lui souhaitons bon succès dans sa pieuse entreprise.

Avec le concours des ecclésiastiques des environs, la messe que chantait M. le Doyen d'Authon, a été très solennelle. On a entendu avec plaisir l'*O fons pietatis* d'Haydn, le *Sanctus* de Beethoven, l'*O Salutaris* de Lefébure.

M. le Curé de Courtalain, dans un langage simple et précis, a donné une courte mais substantielle instruction ; il a démontré aux pèlerins qu'il ne suffisait pas de quelques exercices de piété pour honorer leur saint patron ; mais que, s'ils voulaient lui être tout à fait agréables, ils devaient y joindre la pratique des devoirs du chrétien, principalement : la prière du matin et du soir, chaque

jour; l'assistance à la sainte messe chaque dimanche; et la fréquentation des sacrements, à Pâques. Si par là ils n'acquéraient pas une vertu héroïque, du moins ils se sanctifieraient et gagneraient le Ciel.

Saint Julien est l'apôtre des contrées du Mans, dont les nôtres sont voisines. Il est dit dans le martyrologe du diocèse de Chartres, que saint Julien évangélisa les limites cénomanes du Perche et du Vendômois, accompagné de saint Thuribe, de saint Puvace et de saint Romain, son neveu. Il n'est pas improbable en effet que son apostolat se soit étendu jusque-là. Outre les documents historiques qui en font foi, les pèlerinages qui se célèbrent de temps immémorial en ces pays tracent comme une limite assez visible de l'influence du saint évêque du Mans ; par exemple à Chapelle-Royale, Chapelle-Guillaume, Béthonvilliers, Charbonnières et d'autres lieux que nous ne nommons pas.

L'église de Chapelle-Royale n'est pas dédiée à saint Julien, mais à la Sainte Vierge, sous le titre de l'Assomption. Elle est très ancienne, et mérite, dans quelques parties, l'attention des archéologues et des historiens; on dit que son nom de Chapelle-Royale lui vient d'une dame Berthe, alliée à la famille royale du temps, qui la donna à l'abbaye de Saint-Père.

Quoi qu'il en soit, les habitants de Chapelle-Royale, qui ont assisté nombreux au pèlerinage, ont dû être fiers de leur église en ce jour de fête. Ils voudront contribuer par leur générosité à la rendre plus belle encore ; et surtout pour faire plaisir à leur curé, et remplir leurs devoirs religieux, ils en feront le plus bel ornement par leur présence, les jours de dimanche et de fêtes.

E. C.

NÉCROLOGIE. — SŒUR SAINT-LOUIS, *religieuse de Saint-Paul de Chartres, supérieure des Sœurs de l'hôpital d'Argenteuil.*

Nous lisons dans la *Petite Revue Paroissiale* d'Argenteuil (Seine-et-Oise) :

Elle avait à peine vingt et un ans : toute petite par la taille, mais d'une foi et d'une charité qui font les âmes grandes, elle vint, en 1849, sous les voûtes majestueuses de la cathédrale de Chartres, demander la bénédiction de la Sainte Vierge et, joyeuse, elle partit. Vingt ans de travail aux colonies, dix ans en diverses maisons hospitalières de France, vingt ans à l'hôpital d'Argenteuil; et, après cette rude cinquantaine de labeurs infinis, on l'a rapportée en décembre 1898. Sous les mêmes voûtes, près de la même image bénie et pour elle, l'Eglise chantait ses prières plaintives et aussi ses cantiques triomphants. Sa course était finie, sa tâche achevée, et pendant que ses pauvres restes reposent dans la grande plaine

à l'ombre des hautes flèches de la cathédrale, en attendant la résurrection promise, son âme est entrée, nous l'espérons, dans la joie réservée aux bons serviteurs du Maître.

A la Guadeloupe, elle avait charmé les officiers et les soldats par son entrain, sa cordialité, son dévouement sans bornes.

Au sortir d'une épidémie, durant laquelle elle s'était multipliée, le gouvernement lui avait décerné la médaille d'honneur. Très humble, elle n'en parlait jamais. Argenteuil a eu le bonheur de voir à l'œuvre une vraie religieuse, passionnée pour la charité. Qui ne se rappelle, aux jours douloureux du choléra, cette activité merveilleuse, cet incomparable oubli de soi, ce mépris du danger chez la Sœur Saint-Louis. Du reste, la note caractéristique de la supérieure de l'hôpital, c'était de ne jamais se reposer. Dure pour elle-même, elle était la terreur des aides de passage qui, volontiers, auraient flâné autour des légumes et du poulailler; mais elle était la joie des malades près desquels elle s'installait avec l'autorité d'une vraie mère. Qui ne l'a pas vue, en ces dernières années, trottinant sans cesse, ici pour placer des orphelins, là pour trouver des ressources à quelque famille abandonnée, ailleurs pour amadouer les fournisseurs par de gentilles paroles pour ses pauvres de l'hôpital? Toute à ses malades, on peut dire que, jusqu'au dernier instant, elle en a été préoccupée. Je me souviens encore, dans les jours de délire qui ont précédé son départ, de l'entêtement qu'elle mettait à vouloir soigner ces pauvres soldats de la troisième allée que la fièvre lui faisait voir, et les véhéments reproches qu'elle adressait à ses compagnes qui, disait-elle en son inconscience, l'avaient laissée dormir pendant qu'on apportait des cholériques.

Reposez-vous dans le Seigneur, chère Sœur Saint-Louis; près de Dieu, priez pour les pauvres que vous avez tant aimés; pour les pauvres à qui vous avez appris à faire le bien. Vous avez travaillé jour et nuit pour un prix dont ne voudrait pas la dernière des domestiques, pour 12 sous par jour! Mais que votre sort aujourd'hui est enviable! La paroisse d'Argenteuil vous a rendu bel hommage en assistant, en grand nombre, à la messe solennelle dite pour vous. Et la modeste couronne qui parait la blanche draperie nous faisait penser à la récompense que donne Celui qui ne laisse pas sans prix le verre d'eau accordé au pauvre en son nom.

A. J.

NOUVELLE THÉORIE SUR LA CONSTRUCTION DES CLOCHERS DE CHARTRES

Dans le numéro du 24 décembre, M. l'abbé Clerval signalait

aux lecteurs de la *Voix* l'opinion émise par M. Marignan dans la Revue du « *Moyen-Age* » sur l'âge du portail royal.

M. Maurice Lanore, dans la thèse (1) qu'il doit défendre à l'Ecole des Chartes, expose un système nouveau, intermédiaire entre l'ancienne tradition et les conclusions de M. Marignan. Il s'appuie d'ailleurs sur une assertion également neuve relative à la construction des clochers.

Le porche daterait bien de 1145 à 1150, comme l'affirment tous nos auteurs, mais il aurait été construit non pas à l'angle intérieur, mais immédiatement à sa place actuelle en même temps que les étages inférieurs du clocher vieux.

Voici d'ailleurs l'énoncé de la thèse pour cette partie :

Chapitre III. La Cathédrale au XII[e] siècle (1134-1194). Incendie de 1134; les clochers seuls sont atteints, la façade de Fulbert subsiste.

« Théorie nouvelle sur la reconstruction après 1134. Le clocher neuf est antérieur au clocher vieux; preuves tirées de la comparaison des profils, des chapiteaux, des systèmes de voûte (coupole du premier étage du clocher neuf); preuve tirée de l'emplacement initial des deux clochers : le clocher neuf a été construit tout-à-fait isolé en avant de la façade (disposition des fenêtres), le clocher vieux a toujours été tangent à la façade.

» Chronologie de la reconstruction après 1134, d'après cette théorie : construction du clocher neuf seulement de 1134 à 1145; ferveur religieuse vers 1145, le chapitre en profite pour développer l'église édifiée par Fulbert; de 1145 à 1150, démolition de la façade de Fulbert, agrandissement de l'église et de la crypte d'une travée; construction des étages inférieurs du clocher vieux et d'une façade nouvelle au ras des clochers (cette façade nouvelle est la façade actuelle); de 1150 à 1194, achèvement du clocher vieux, percement de la porte sud de la crypte et élargissement de ses fenêtres. »

Nous aurions encore d'autres passages de cette thèse à exposer, mais nous espérons que l'auteur, entraîné par son sujet, publiera ses conclusions avec tous les développements qu'elles comportent. Nous pourrons alors les apprécier plus sûrement.

C. MÉTAIS

(1) *Les premières Cathédrales de Chartres*, (2-1194, par Maurice Lanore, licencié ès-lettres) Châlon-sur-Saône, 1899.

L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

Compte rendu de l'exercice 1897-1898. — Le Conseil de cette belle Œuvre a la joie d'enregistrer cette année un chiffre de recettes qui n'avait jamais été atteint. Il dépasse, de plus de 100,000 fr., le total des collectes de l'Exercice 1894-1895, lequel avait suivi l'année des Noces d'or de l'Œuvre et marquait jusqu'ici le point culminant des recettes.

« Celles-ci, à la fin de l'Exercice 1894-1895, étaient de 3.608.154 fr., cette année, elles sont de 3.731.154 fr. »

Sur la provenance de ces ressources, le conseil donne les détails qui suivent :

« Il n'est que juste de nommer, en première ligne, nos diverses circonscriptions de l'Allemagne qui nous ont envoyé 1.138.843 fr. Sur cette somme, 38.059 fr., nous viennent de Metz ; 103.067, de Strasbourg ; 305.229, de la Bavière : 76.770, du grand duché de Bade et de Hohenzollern ; 553.467, de la direction générale d'Aix-la-Chapelle ; 61.250 du Wurtemberg.

» Nous citerons ensuite, un peu au hasard et sans avoir la prétention de ne commettre aucune omission, la Belgique, qui nous envoie 382.927 soit 15.000 francs de plus que l'an dernier ; les Pays-Bas dont les recettes l'emportent de 66.826 fr. sur celles d'il y a un an, et s'élèvent à 210,120 fr. ; l'Autriche-Hongrie, qui nous a envoyé 190.301 fr. ; la Suisse, 97.993 fr. : l'Italie, 278.867 fr.

» En dehors de l'Europe, nous nous bornerons à mentionner l'Amérique du Nord (Canada et Etats-Unis) dont les collectes sont en augmentation de près de 50.000 fr., et atteignent 140.145 fr.

» Qu'il nous soit permis enfin de nous réjouir de ce que la France a vu ses recettes s'accroître aussi d'une cinquantaine de mille francs et a recueilli, cette année, pour la Sainte-Enfance, 1.102.129 fr. Nous avons cru constater, depuis quelques mois, dans la plupart des diocèses de France, une véritable recrudescence de sympathie pour notre Œuvre et de notables efforts pour la propager et en multiplier les ressources. Espérons que ce mouvement ne se ralentira pas.

FAITS DIVERS

Caisse-Tirelire du Pèlerinage ouvrier à Rome. — On lit dans le *Pèlerin* du 14 janvier : La gravité exceptionnelle des temps que nous traversons rend le pèlerinage de Rome d'une importance capitale.

Manquait le moyen de le rendre possible à la multitude des travailleurs. L'Œuvre Saint-Labre croit l'avoir trouvé. Il s'agit

d'une Caisse-Tirelire qui permet la constitution des fonds nécessaires pour tous sans aucune gêne pour personne.

Récemment fondée dans la ville épiscopale de Monseigneur Gouthe-Soulard, elle y a reçu le meilleur accueil. Elle est née à la publicité seulement le jour de Noël et déjà nombre de diocèses s'empressent de l'adopter.

Son fonctionnement est d'une extrême simplicité. C'est une œuvre à établir dans toutes les paroisses et dans tous les groupes : familles, ateliers, écoles, cercles, etc.....

Les statuts sont envoyés contre un timbre de 0 fr. 15. S'adresser au Secrétariat de l'Œuvre Saint-Labre, rue Manuel, 12, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Les Urnes de Cana. — Une des Urnes des noces de Cana dont il est parlé dans l'Évangile se voit à présent au musée de la ville d'Angers. Voici du moins ce qu'on lit sur un ancien Livret :

« Vase en porphyre antique ; hauteur : un pied, six pouces. Ce vase fut apporté de Jérusalem par René d'Anjou, qui le donna à l'église de Saint-Maurice, comme l'une des urnes où Jésus-Christ changea l'eau en vin, aux noces de Cana ». Depuis l'époque où on la vénérait dans la cathédrale, où la piété du bon roi René l'avait déposée, jusqu'au jour où elle vint au musée prendre place sur un piédestal, elle a subi bien des vicissitudes sans doute, car le porphyre rouge est fendu, et plusieurs cercles de fer la consolident.

Elle était placée dans le chœur, non loin de la porte de la sacristie, dans une niche sculptée, portant cette inscription : « *Hydria de Cana Galileæ* », qui a disparu, ainsi que les tombeaux. Cette urne précieuse était regardée comme une des richesses de la Cathédrale et traitée avec honneur ; elle était encensée à l'office. Urbain Renard en fait mention dans le Noël où il décrit tout ce que l'église renfermait de curieux et de rare, où il raconte les *beaux offices* qui se célébraient en ce saint lieu. Il y fait allusion dans le couplet suivant :

On ouvre le noçage
Au mois de janvier ;
On bénit le vinage
Pour tout mal singulier,

Là où se voit l'Hydrie
De chez l'architriclin,
Où Christ, devant Marie,
Changea l'eau en bon vin.

E. T.

Avis liturgique. — *Révocation d'indulgences.* — La Sacrée Congrégation des Indulgences vient de porter un décret général révoquant toutes les indulgences de mille ans ou de plusieurs milliers d'années. De très graves théologiens, Dominique Soto, Estius, Maldonat et Bellarmin, avaient fortement révoqué en doute les concessions de mille ans et plus qui se trouvent mentionnées dans

les livres anciens. Cependant le P. Béringer (t. 1, p. 57) cite comme authentiques les indulgences de mille ans et de mille quarantaines accordées aux membres de la confrérie de Marie-Consolatrice. Or, la Congrégation des Indulgences, sans examiner si les indulgences de mille ans et plus sont authentiques ou apocryphes, déclare les révoquer toutes et les abroger. Plusieurs ne reposaient sur aucun fondement ou sur un fondement supposé. D'ailleurs il convient de suivre la règle de modération fixée par le concile de Trente dans la concession des indulgences, de crainte d'énerver, par une trop grande facilité, la discipline ecclésiastique. Les indulgences de mille ans et plus sont donc révoquées et doivent être tenues désormais par tous pour révoquées.

Est-il vrai que le clergé ne payait pas d'impôts sous l'ancien régime ? — Nous trouvons la note suivante dans une étude sur Talleyrand, publiée par Auguste Marcade :

Le clergé de France se réunissait en assemblée générale ordinaire tous les cinq ans... Les rois de France profitaient des ces grandes assises du clergé pour l'imposer... L'impôt ainsi demandé par la royauté s'appelait par antiphrase « Don gratuit ».

Le « Don gratuit » était souvent considérable. Pour ne prendre que les dernières années de la monarchie, il fut de 30 millions en 1780 ; dans l'assemblée ordinaire de 1782, convoquée à cause de la guerre d'Amérique, le clergé s'imposa à 15 millions et donna, en outre, 1 million pour les familles des matelots tombés dans les combats. En 1785, encore 18 millions ; — 64 millions en cinq ans.

Pour mobiliser d'autres fortes sommes, il ouvrait des emprunts qui, grâce à la solidité de son crédit, étaient promptement couverts. Puis il taxait tous les bénéfices du royaume pour en servir les intérêts ou pour les amortir.

O dérision de la prévoyance humaine ! il avait des échéances de remboursements échelonnées jusqu'après 1810 !

Pourquoi il y a de mauvais journaux. — Chaque jour, un brave petit rentier savoure, dans son journal, les crimes jugés aux assises, et les turpitudes et actes d'immoralité, les scandales de toute nature ; et il dit à sa femme :

— Malsaine et pervertissante pour le vulgaire, cette publicité prodiguée à tous ces attentats et ces scandales ; c'est révoltant aussi pour les classes éclairées. Je ne comprends pas pourquoi on imprime de pareilles choses.

— Parce que tu ne manques jamais de les lire.

(*Semaine de Poitiers*).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

N° 5.

SAMEDI 11 FÉVRIER 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

VIRGINI·PARITVRÆ

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

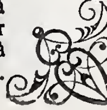

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 12 février, dimanche de la Quinquagésime : A l'occasion des prières des *Quarante Heures*, A 6 h., Exposition du Saint-Sacrement ; à 6 h., 7 h. et 8 h., messes basses au chœur. A 9 h ., messe de paroisse ; à 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies, procession du Saint-Sacrement, Salut (Quête pour l'Institut catholique de Paris).

— Lundi et Mardi, Exposition du Saint-Sacrement du matin au soir ; messes basses à 6 h., 7 h. et 8 h., au chœur. A 9 h. et à 3 h., offices capitulaires. A 5 h., salut.

— Mercredi des Cendres : office capitulaire à 9 h. Après les Petites Heures psalmodiées, bénédiction et imposition des Cendres. Le soir. à 4 h., salut.

— Jeudi 16, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Vendredi 17, à 4 h., chemin de croix et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Quinquagésime, les offices aux heures ordinaires ; Exposition et procession du Saint-Sacrement. — Mercredi des Cendres, office à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la Quinquagésime. Exposition du Saint-Sacrement. Après vêpres, procession du Saint-Sacrement. — Mercredi des Cendres, office à 9 h.— Vendredi soir, à 8 h., chemin de croix.

Chapelle des Sacrés-Cœurs. — Triduum d'Adoration réparatrice les 12, 13 et 14 février. Exposition du Saint-Sacrement. Messes à 6 h., 7 h. et 9 h. Instructions tous les jours à 3 h., par le R. P. Lescœur, supérieur de l'Oratoire de Paris. — Amende honorable. Salut. La dernière messe du mardi sera dite par Monseigneur à 8 h. 1/2.

Le Crucifix dans l'histoire, dans l'art, dans l'âme des saints et dans notre vie, par le P. J. Hoppenot, S. J. — Paris, Maison de la Bonne Presse, 8, rue François-Ier, Paris, 1 vol. in-8°. Prix : 2 fr. (pour 6 exemplaires on en donne 7 ; pour 12, 15, pour 50, 70).

Voici un livre très instructif, très agréable même à feuilleter — il est orné de *29 gravures* — et écrit avec beaucoup de vie, d'intérêt ; nous voudrions le voir dans toutes les mains. C'est l'histoire du Crucifix, le livre universel, l'abrégé du dogme catholique, le consolateur souverain qui parle à toute âme endolorie, la lumière qui montrait à saint Thomas les splendeurs de vérité chrétienne, comme elle éclaire les cœurs des humbles qui cherchent leur voie.

Cependant « ce Crucifix aimé, vénéré pendant tant de siècles, est aujourd'hui en butte, dit le P. Hoppenot, à une formidable levée de boucliers. Une *triple alliance* s'est formée contre lui, alliance des sectaires, des chrétiens fantaisistes et des dévots à piété mal éclairée. » — La croix de Notre-Seigneur et celle des mrrtyrs rappellent des documents historiques très précieux comme des histoires bien douloureuses. Le crucifix dans la peinture, l'architecture, la sculpture, c'est le sujet de chapitres bien inspirés par les monuments artistiques. Le crucifix dans l'âme des saints, quelle série de pages émouvantes ! Enfin la partie la plus intime de l'ouvrage, c'est le crucifix dans l'atelier, dans les champs, à la maison familiale, au lit de mort.

Les Merveilles de la Salette, par l'abbé J. Berthier, M. S. Ce livre, que nous avons annoncé, se vend à la librairie Téqui, 29, rue de Tournon, Paris. in-12 de VIII-352 pages. Prix : 1 fr. 50.

N° 5. 11 Février 1899.

SOMMAIRE

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

SUR L'ESPÉRANCE

POUR LE CARÊME DE 1899.

Nous GABRIEL MOLLIEN, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège apostolique, Evêque de Chartres, au Clergé et aux Fidèles de Notre diocèse, Salut et Bénédiction en N. S. J.-C.

I

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

C'est une obligation de notre charge pastorale de vous adresser, à cette époque de l'année liturgique, les enseignements de notre sainte religion. Et cela est très doux à notre cœur. Veiller sur vos âmes, à travers les mille périls de ce monde, faire briller la vraie lumière devant elles, les consoler par l'espérance de l'éternel bonheur, leur montrer les écueils de la route, les diriger dans les chemins du temps qui aboutissent à la patrie bienheureuse : voilà bien notre devoir le plus cher et le plus sacré.

L'année dernière, nous vous avons parlé de la foi qui est le fondement de la vie éternelle. Croire qu'il y a un Dieu en trois personnes ; que le Père nous a créés ; qu'il nous a visités, instruits et rachetés par son fils J.-C., dont il faut accepter la doctrine et suivre les enseignements ; qu'il nous a sanctifiés par son Saint-Esprit, lequel perpétue les grâces dans l'Eglise, au moyen des sacrements : voilà la foi. « Quiconque aura cru sera sauvé, » car, dit J.-C., « celui qui me suit, ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de vie. »

Hélas ! la génération actuelle a toute l'indécision de l'homme qui marche dans la nuit. Pourquoi cela ? c'est que la foi n'est plus le flambeau qui guide ses pas, la lumière qui éclaire ses sentiers.

Les chrétiens, pour marcher en toute sécurité, doivent chercher leur direction dans les enseignements de l'Evangile et de l'Eglise ; ils savent alors ce qu'il faut aimer et ce qu'il faut haïr, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, et ils mettent d'accord leurs croyances et la pratique de leur vie.

Aujourd'hui, la diminution des principes a amené, avec l'abandon des pratiques religieuses et l'absence de toute conviction, des maux sans nombre et des misères sans nom. Les hommes de

travail, n'ayant plus d'horizon ouvert sur Dieu, maudissent l'existence pour eux si dure, et laissent monter en eux d'effrayantes colères. Ceux qui n'ont point à lutter pour la vie et qui font de cette terre le but, la fin de tout, ont bien vite trouvé, au fond de la coupe, le vide, la désespérance, les larmes. Voulez-vous entendre le cri de ces âmes désabusées? C'est une voix de sanglots.

« Nous sommes, dit l'une d'elles, une génération infortunée, une colonie errante dans l'infini du doute, cherchant, comme Israël, un lieu de repos, mais abandonnés, sans prophète, sans guide, sans étoile, et ne sachant même pas où dresser une tente dans l'immensité du désert. Et voilà pourquoi l'ennui nous dévore, les passions nous égarent et le suicide, démon des ténèbres, nous attend à notre chevet, ou nous attire le soir, au bord des eaux. Nous n'avons plus de fond solide pour y jeter l'ancre de la volonté. Cette ancre inutile s'est brisée dans nos mains. Nous avons perdu la garde de nous-mêmes, l'empire de nos affections, la conscience de nos forces. Nous doutons même de notre existence éphémère, de notre rapide passage sur cette terre maudite, et l'on nous voit sans cesse arrêtés devant le spectacle de notre propre vie, comme un homme qui s'agite dans la fièvre et s'éveille en criant : Que signifie ce rêve? »

N'est-ce pas l'heure de répéter avec les apôtres ballottés par la tempête, sur le lac de Génésareth : « Sauvez-nous, Seigneur, nous périssons. » Où notre génération trouvera-t-elle le salut sinon dans la foi en l'unique Sauveur, J.-C? « C'est moi, dit-il, qui suis la voie la vérité, la vie. »

II

Cette année, N. T. C. F., nous vous parlerons de l'espérance, qui découle de la foi. S'il y a un Dieu puissant, bon, sauveur, et si nous lui sommes fidèles, il nous donnera une récompense. Et comme rien, en ce monde, ne peut remplir notre âme qui est faite pour Dieu, selon sa mesure à lui, c'est lui-même qui doit être cette récompense. Or, la foi dans cette récompense promise par Dieu, la certitude avec laquelle nous attendons de sa bonté la vie future et les moyens d'y arriver, c'est-à-dire sa grâce : voilà la seconde vertu théologale, l'Espérance, vertu absolument nécessaire au salut. « C'est par l'espérance, dit Saint Paul, que nous sommes sauvés. »

Les artistes la représentent sous les traits d'une femme; sa tête est voilée ; ses épaules sont couvertes d'un manteau qui l'enveloppe entièrement, comme pour un long voyage ; ses pieds semblent marcher, son visage est animé ; ses yeux s'ouvrent tout grands et fixent un but invisible mais certain, et sa face paraît illuminée déjà par les reflets d'un monde plus beau. Au-dessous on lit ces mots : *Expecto*, *Spero*. J'attends, j'espère. J'attends la vie qui ne finit pas, je l'espère de la bonté de mon Dieu.

Voir Dieu, le posséder, en jouir toujours, voilà l'espérance qu'il a lui-même déposée au fond de l'âme humaine, comme le germe de la vie éternelle. C'était le rayon qui illuminait l'esprit de nos premiers parents et qui consolait leurs douleurs. Ils transmirent à leurs fils les promesses de Dieu, et, de siècle en siècle, les patriarches les léguaient à leurs familles, et tous saluaient, en mourant, l'aurore de cette lumière où Dieu rayonne. Tous, ils s'écriaient joyeusement, comme Jacob : « Seigneur, je vais vous attendre, *Expectabo salutare tuum, Domine* ». On retrouve cette espérance sur les lèvres brûlantes des prophètes : « Les uns, dit Daniel, s'éveilleront dans la vie éternelle ». — Elle charme les douleurs de Job : « Je verrai Dieu dans ma chair. » — Elle donne aux Macchabées une constance héroïque, un courage magnanime qui triomphe de la mort. — Et depuis que J.-C. est venu, l'âme humaine s'est sentie travaillée par une espérance plus avide, plus impérieuse, plus triomphante encore. Elle aspire, durant toute une vie, à la rencontre définitive, à l'union éternelle avec le Christ, dans lequel elle a cru, dans lequel elle a espéré. Et le cri de sainte Thérèse, à son heure suprême, résume toutes les aspirations des âmes qui n'ont point placé leur idéal sur cette terre de misères. « Seigneur, Seigneur, c'est bien le temps de vous voir. »

Oui, il y a ici-bas des âmes qui traînent après elles l'ineffable blessure de l'amour de Dieu. Il y en a qui, se sentant libres, ne veulent pas porter les chaînes de la captivité, même si elles sont d'or, et qui réclament leurs droits dans l'empire divin. Il y en a qui ont faim et veulent s'asseoir à ce festin si plein de douceur et de magnificence, où, royales convives, elles se rassassieront de l'ardent et inépuisable amour de Dieu. Toutes, elles ne vivent que d'espérance : « J'attends, j'espère. »

Nous savons que le monde, avec ses vues bornées et ses désirs étroits, traite leurs espérances de chimères. Le monde a pris la terre pour son royaume. Mais les vrais chrétiens estiment la terre pour ce qu'elle vaut. Le temps les emporte, comme il emporte toutes choses, et mille ombres fantastiques : grandeurs, richesses, voluptés, sollicitent leur regard ; c'est en vain. Ils fixent toujours en haut, dans le lointain, la croix qui guide leur course ; ils écoutent, dans un recueillement profond, une parole secrète ; ils aperçoivent une œuvre invisible, annonce d'un jour qui ne finit jamais. Puis, une heure vient où les voiles se déchirent, où la lumière éternelle brille pour eux, où Dieu devient leur récompense incommensurable. Ils voient Celui en qui ils ont espéré, et ils redisent dans le transport d'une joie que l'éternité n'épuise pas : « Seigneur, Seigneur, c'était bien le temps de vous voir. »

Certes, il y en a d'autres qui n'ont point nos espérances, selon

le mot de Saint Paul « *spem non habent* ». N'ayant point la foi, ne marchant qu'aux lumières incomplètes de la raison, ils hésitent à subordonner le présent à l'avenir, ils s'attachent aux biens qu'ils voient, qu'ils touchent, dont ils peuvent jouir. Ils finissent par river leurs pensées, leurs désirs, leurs espérances à la terre, comme s'ils comptaient y trouver le bonheur ; triste bonheur dont les fruits amers et empoisonnés ne leur apportent que déceptions, ennuis, sinon déshonneur ! Les sens, avides de plaisirs, poussent des clameurs auxquelles il faut répondre. Que leur donner pour apaiser la faim qui les tourmente ? Des plaisirs qui laissent le cœur vide, flétri, avec le remords pour compagnon, le désespoir pour châtiment.

Quand une âme aura creusé le fonds immense de misère qui est en elle, pour y trouver son repos, si vous n'avez à lui donner en pâture que les tristes jouissances de ce monde. vous aurez élargi l'abîme, vous ne l'aurez point comblé. Lorsque le voyageur gravit la pente abrupte des montagnes, il lui arrive de heurter du pied quelques pierres, parfois un bloc se désagrège et roule jusqu'au fond ; longtemps encore après la chute, l'écho lointain en renvoie le fracas, mais l'abîme n'est pas comblé, l'abîme est toujours béant, toujours vide. Quand vous avez jeté à une âme, pour apaiser ses désirs, une volupté, une satisfaction d'intérêt ou d'orgueil, vous ne l'aurez pas remplie, et, si vous écoutez le son qu'elle rend, vous entendrez, dans un sanglot, ce cri douloureux : encore ! encore !

Ils n'ont point d'espérance, *Spem non habent*, et, après avoir gardé pour hôte de leur cœur une tristesse immense, une angoisse incurable, quand viendra le jour où, entraînés comme le vaisseau que chasse la tempête, ils auront sombré dans le naufrage de la mort ; alors ils reconnaîtront qu'ils se sont égarés, pour n'avoir pas espéré en Dieu leur père et en J.-C. leur Sauveur. Et ils diront pendant l'éternité : « *Ergo erravimus* ». Nous nous sommes égarés ! nous nous sommes égarés ! « Seigneur, disait le psalmiste, Seigneur, il n'y aura pour me rassasier que la vue de votre gloire ! »

N'oublions jamais, N. T. C. F., que nous ne sommes ici-bas que pour y attendre la bienheureuse Espérance.

III.

1. — Quel est le fondement de cette sainte espérance ? Nous en avons pour garant la suprême puissance et le souverain amour de Dieu qui, ayant mis en nous le désir du ciel, doit le satisfaire. Nous en avons pour garant les divines promesses et le sang rédempteur de J.-C. « Dieu, dit le P. Monsabré, en causant dans nos âmes l'appétit de la félicité, a pris mesure sur sa plénitude infinie. » S'il y a mis cet appétit, c'est afin de le satisfaire ; car il ne serait pas digne de lui d'avoir créé en nous un désir pour le

tromper, un besoin qu'il ne peut contenter. Dieu ne saurait se donner des fils pour les perdre, et si, après leur avoir mis au cœur une espérance qui les réchauffe et les soutient, il s'éloignait, au moment où ils croient la voir réalisée, il ne serait plus Dieu : « Vous m'avez fait pour vous, ô mon Dieu, disait Saint Augustin, et mon cœur est inquiet, jusqu'à ce qu'il ait trouvé en vous son repos. »

Dieu, en nous créant, s'est obligé lui-même à donner satisfaction aux plus légitimes, aux plus vives aspirations de notre âme. Or, comme la réunion de tous les biens que la Providence a mis à notre portée, ne peut suffire au besoin de notre nature qui, par une force innée, tend à la béatification de nos facultés les plus hautes et les plus pures, c'est donc qu'il doit être lui-même leur béatitude.

Il a, en effet, pour nous mettre en possession de cette béatitude, la souveraine puissance. « Sans doute, continue le P. Monsabré, il y a entre l'être infini de Dieu et notre être fini, une disproportion telle que la vision de l'un par l'autre parait être une chimère. Cependant les promesses de Dieu ne peuvent me tromper ; puisqu'il m'appelle à sa vision, je dois croire qu'il est capable de ce grand acte.

« Certes, nous avons besoin pour cela d'une transformation ; mais ne savez-vous pas que cette transformation est déjà commencée ? La grâce n'est-elle pas dans notre essence et nos puissances, une pénétration de Dieu, une participation de sa nature, une communication de sa vie, une forme divine qui nous fait opérer divinement ? Et pourquoi, je vous le demande, Dieu nous ferait-il exister et opérer divinement en ce monde, sinon parce que nous devons le posséder divinement dans l'autre ? Seigneur, pouvoir ce que vous voulez, vous est facile. »

Et, avec cette souveraine puissance, il est la bonté même, plus que Bonté, il est Amour. Pourquoi s'est-il incliné vers le néant pour nous en tirer ? Pourquoi même a-t-il aimé le néant que nous sommes ? Et, s'il a aimé le néant, s'il l'a aimé pour ainsi dire avant de l'appeler à la vie, de quelle tendresse il doit inonder ce qui est vivant ! En créant les fils de son amour, il a éprouvé un besoin ardent de les voir achevés, parfaits, heureux, selon le dessein qui est en lui, pour atteindre le but qu'il s'est proposé en les créant. Expliquer cet amour est impossible, puisqu'il constitue un mystère insondable, mais c'est une vérité éblouissante. « Dieu nous aime, dit Mgr Gay, il nous aime parce qu'il est d'amour. Du moment qu'il nous a donné l'être, exister et nous aimer, c'est pour lui une seule et même chose, une seule et même nécessité. » Dès lors, l'espérance n'est-elle pas un devoir pour nous tous, et sa mesure, si large soit-elle, peut-elle être un excès ?

2. — Les perfections de Dieu nous poussent à espérer, ses promesses nous en font une obligation. Ainsi, il nous a promis la vie éternelle; il a engagé sa parole, et il a fait serment. Et il n'en est point de la parole de Dieu comme de celle des hommes, qui bien qu'elle nous apparaisse, dans de certaines conditions, comme l'ombre de la vérité divine, a été mille fois trahie, mille fois violée. « La parole de Dieu demeure éternellement. » « Or, ces promesses de Dieu, dit Mgr Gay, couvrent notre vie tout entière et la pénètrent dans ses moindres détails : l'éponge noyée dans l'Océan n'y est pas plus imbibée d'eau que l'existence de l'homme, sur la terre, ne l'est des assurances de notre père céleste. Et toutes, sans exception, tendent directement au salut, le préparent, y aboutissent. » « Ce qu'il veut, dit le prophète Ézéchiel, ce n'est point que le pécheur meure, mais qu'il se convertisse et qu'il vive. » « La volonté de Dieu, dit saint Paul, c'est que tous les hommes soient sauvés. »

Remarquez que ces promesses de Dieu ne vont pas seulement au rassasiement de ses désirs naturels ; mais, par un effet de son amour, il a juré de nous donner un bien que la nature ne pouvait ni acquérir, ni contenir, si elle n'était transformée divinement, car il veut être notre récompense infinie ; il veut nous abreuver au torrent de ses voluptés; il veut nous rendre semblables à lui ; il veut que nous soyons consommés dans l'unité éternelle de son être. Il a promis qu'il plongerait, qu'il submergerait dans l'océan de sa perfection le pauvre petit vase de notre nature. Ecoutez : « Je serai moi-même votre récompense, plus grande que tous les bonheurs, plus grande que vos désirs, plus grande que votre capacité d'être heureux. »

Après ces promesses solennelles, que nous reste-t-il à entendre, sinon la parole qui consomme nos espérances ? « Venez, venez, les bénis de mon Père, posséder le royaume qui vous a été préparé depuis le commencement du monde. »

3. — Et, pour appuyer sa promesse, Dieu nous a envoyé son fils J.-C. « Comment, avec lui, ne nous aurait-il pas donné tous les biens ? » Il y eut un jour où la félicité promise et rêvée pour nous par Dieu, exista. Nous l'avons perdue par le péché. Aussitôt la miséricorde apparaît au monde, avec toutes les grâces, toutes les amabilités, sous les traits de l'Enfant-Dieu. Et cet enfant, pourquoi vient-il ? Pour nous sauver; quand il naît, il s'anéantit jusqu'à prendre la ressemblance du péché ; quand il grandit, il traverse les eaux amères de la douleur, et il meurt suspendu à un gibet ; tout cela, pour nous sauver. Après quoi, il s'élève dans les cieux où il montre à son Père ses plaies glorieuses, chère rançon de notre liberté et de notre salut, où il prépare une place à l'humanité rachetée.

Chaque pas qu'il a fait sur la terre depuis sa naissance, chaque soupir qu'il a poussé, chaque battement de son cœur a été une affirmation qu'il voulait nous posséder au ciel, un prix nouveau offert à son Père pour nous acheter la gloire éternelle. Chacune de ses douleurs a été jetée dans la balance où s'est pesé le salut du monde, pour l'incliner en notre faveur, et, jusqu'au dernier jour, le dernier survivant de la dernière génération pourra dire en regardant la croix : il m'a aimé, il s'est livré pour moi ! Sa prière incessante, sa médiation éternelle près du trône où résident la Justice et la Miséricorde, c'est une action qui nous attire au ciel ; et toutes les instances de sa grâce à la porte des cœurs n'ont d'autre but que de les solliciter à gagner le ciel.

Vous le voyez, N. T. C. F., rien n'est plus avéré que notre espérance. Vous en avez pour garant la puissance et la bonté infinies de Dieu, sa promesse solennellement écrite sur toutes les pages de nos saints Livres ; vous en avez l'acte formel signé avec le sang de J.-C. Vous savez quel est celui à qui vous vous confiez ; vous savez qu'il est assez puissant pour vous garder à lui, jusqu'au grand jour où il vous donnera la glorieuse récompense et vous révèlera la clarté de sa face. Vivez donc dans cette bienheureuse attente.

IV

Il y a un grand nombre d'hommes et, parmi eux, beaucoup de chrétiens, dont les regards distraits s'arrêtent aux biens qui passent et ne s'élèvent jamais au-dessus des horizons terrestres ; ils sont pris par l'enchantement de la bagatelle, ils aspirent aux richesses, aux plaisirs, aux honneurs ; ils s'égarent dans l'intrigue ou le rêve ; ils mendient auprès des créatures la part d'amour où se complaît leur cœur, et leur vie demeure fixée dans les soucis vulgaires. Volontiers ils feraient de ce monde un Thabor où, rencontrant la satisfaction de leurs penchants abaissés et de leurs goûts pervertis, ils se trouveraient heureux. Volontiers ils appliqueraient à leur existence frivole le mot de Saint Pierre : « Nous sommes bien ici. »

Et cependant, comment chanter le cantique de la félicité sur la terre étrangère ? « Patrie de l'infortune et de l'erreur, a dit un grand évêque, Mgr Darboy, souillée de crimes, livrée en proie à l'orgueil et à la convoitise, voilà ce que nous paraît la terre. Toute vie est, en effet, un inconsolable gémissement, un douloureux effort contre toutes sortes d'ennemis. Nulle intelligence n'est sans ténèbres, nul cœur n'est sans angoisse. La volonté a ses vertiges et ses chutes ; la conscience, ses remords. Nulle félicité n'est absolument pure, et le soleil de nos plus beaux jours se prend à verser tout a coup sur nos joies des teintes sévères et funèbres.

Considérez l'homme du berceau à la tombe : son enfance est souffrante et débile ; sa jeunesse, présomptueuse ; son adolcscence, battue par les orages des passions. Plus tard, l'ambition le saisit, les plaisirs le corrompent, la pauvreté l'humilie et l'irrite, la victoire l'enorgueillit et le perd, les sollicitudes le fatiguent, la tristesse le consume, l'ennui le dévore. Toutes ses joies ressemblent à je ne sais quoi d'imperceptible qui flotte sur la mer immense de ses douleurs. Cela se nomme la vie, cela devrait s'appeler la mort. Si cela ne s'appelle pas ainsi, c'est qu'on y nourrit l'espérance d'une autre vie, d'une vie sans lutte et sans combat, sans tristesse et sans tache, sans vicissitude et sans fin, d'une vie chaste et pure, pleine de splendeur et de dignité, de lumière et d'amour indéfectible. »

Faisons donc dès maintenant nos préparatifs de départ, et, comme l'exilé qui soupire après la terre natale, goûtons, savourons le mal du pays qui ramène nos pensées et nos désirs vers la maison de notre père. Seigneur, quand donc tomberont les portes longtemps interdites de votre demeure ? Quand luira à nos yeux ce jour, votre jour, qui ne connaît pas de déclin ?

(*La fin au prochain numéro*).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 12 au 19 Février.

12. Dimanche de la *Quinquagésime* ; mémoire de *S. André Corsini*, évêque. — Dans certaines églises, commence aujourd'hui la cérémonie des quarante heures, qui durent jusqu'au mardi suivant. Il y a exposition du S. Sacrement, sermon et amende honorable pour les outrages faits à N.-S. J. C. dans l'Eucharistie. C'est une cérémonie touchante qui convient particulièrement a ces jours que tant de mondains emploient à des plaisirs coupables. Là où n'existe point la cérémonie des quarante heures, les âmes pieuses n'en suivront pas moins les désirs de l'Église pour la réparation des scandales.

S. André Corsini avait été consacré à la T. S. Vierge, même avant sa naissance ; après sa conversion, il alla faire sa prière devant l'autel de Marie et entra dans l'ordre des Carmes. Ayant été ordonné prêtre, il dit sa première messe dans la solitude. Cette conduite fut si agréable à la T. S. Vierge qu'elle lui apparut pendant la célébration des saints mystères et lui dit : Tu es mon serviteur, et je me glorifierai en toi. Lorsqu'il fut question de l'élire évêque de Fiésole, il entendit une voix qui lui dit : Ne crains pas, André, Marie sera en toutes choses ton aide et ta protectrice. Enfin

la T. S. Vierge l'avertit dans la nuit de Noël qu'il mourrait le jour des Rois.

13. Lundi. — *S. Raymond de Pennaforl*, confesseur. — S. Raymond a écrit une Somme de cas de conscience pour servir aux confesseurs et cet ouvrage est appelé *la Somme de S. Raymond.* On sait qu'il fonda avec S. Pierre Nolasque et le roi Jacques d'Aragon l'ordre de N.-D. de la Merci pour la rédemption des chrétiens captifs chez les Maures. Afin que les plus savants de ces idolâtres, qu'il évangélisait par ses religieux, eussent moins de peine à se rendre aux raisonnements des prédicateurs, notre saint supplia S. Thomas d'Aquin, d'écrire la *Somme contre les Gentils.*

14. Mardi. — *S. Canut*, martyr; mémoire de *S. Valentin*, martyr. — Ce saint roi de Danemark, loin de s'enorgueillir de ses nombreux et éclatants triomphes, en rapportait toute la gloire à Dieu, et déposait son diadème aux pieds du crucifix, faisant hommage de sa personne et de son royaume à Celui qui est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs.

S. Valentin prêtre de Rome était d'une si grande réputation de vertu que l'empereur Claude II, après l'avoir fait arrêter comme chrétien, voulut l'interroger lui-même. Le saint lui dit qu'il n'y avait qu'un seul vrai Dieu, N.-S. J. C. et que ses dieux avaient été d'une immoralité révoltante. L'empereur était gagné par ces paroles quand le préfet s'en apercevant s'écria : Voyez comme il séduit notre prince. Alors Claude, craignant quelque sédition, abandonna Valentin aux bourreaux.

15. Mercredi. — *Les Cendres.* — Premier jour de carême. Pour les règles du jeûne et abstinence, recourir au mandement épiscopal. Mémoire de *S. Paul*, 1er ermite, de *S. Faustin* et de *S. Jovite*, martyrs.

Les cendres qu'on nous met sur la tête proviennent des rameaux bénits l'année précédente et brûlés à part. Elles nous rappellent la préparation à la mort, l'humilité et la mortification.

16. Jeudi. — *Sainte Julienne*, vierge et martyre. — Sainte Julienne souffrit le martyre à Nicomédie sous l'empereur Dioclétien, ses reliques furent déposées à Pouzzoles où on lui éleva un magnifique mausolée. Avant la révolution, on voyait son chef à Paris dans l'église S. Jacques du Haut-Pas, dont elle est la patronne. On l'invoque contre les maladies contagieuses. Il y a des pèlerinages de sainte Julienne dans le diocese de Chartres.

17. Vendredi. — La *Sainte Couronne* d'épines de N.-S. J. C., double majeur; mémoire de *S. Tite*, évêque.

Après la flagellation, les soldats se saisirent de N.-S. et le traitérent comme un roi de théâtre. Ils lui imposèrent une couronne d'épines sur la tête, un roseau pour sceptre entre les mains, et un

manteau de pourpre sur les épaules. Et fléchissant le genou devant lui, ils lui disaient : Salut, ô roi des juifs.

18. Samedi. — De la *férie*, *S. Siméon*, martyr.

19. 1er *Dimanche de Carême.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Dispositif du mandement de Monseigneur pour le Carême. — Bien qu'il soit le même que l'an dernier, nous en reproduirons ici la plus grande partie.

Le Saint nom de Dieu invoqué, après avoir pris l'avis de nos vénérables Frères les Chanoines et Chapitre de notre Eglise Cathédrale, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Nous exhortons tous nos chers diocésains à redoubler de dévotion envers la bienheureuse Vierge, à recourir à ses intercessions maternelles dans tous leurs besoins, à s'affilier aux Confréries établies en son honneur ; à placer ses images dans leurs maisons comme un gage de bénédiction, et à porter pieusement la médaille de Notre-Dame de Chartres.

ART. 2. — En ce qui touche les prescriptions de l'Église relativement au Carême nous rappelons que la Sainte Eglise demande, durant la sainte Quarantaine, l'abstinence à tous les fidèles, et le jeûne, les dimanches exceptés, aux adultes qui ont atteint l'âge de vingt et un ans.

ART. 3. — En vertu d'Indults du Saint-Siège, nous permettons l'usage des aliments gras, les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine au principal repas, le samedi des Quatre-Temps excepté, le dimanche à tous les repas, depuis le jeudi après les Cendres jusqu'au mardi de la semaine sainte inclusivement.

Les personnes qui, à raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux, seront dispensées du jeûne, pourront faire gras plusieurs fois par jour.

Il est interdit d'user à la fois, au même repas, même le dimanche, de viande et de poisson.

Art. 4. — Nous permettons l'usage des œufs au principal repas, pendant tout le Carême, à l'exception des trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Nous tolérons l'usage du lait et du beurre à la collation, celle du Vendredi Saint exceptée. Cette concession s'étend à tous les jeûnes de l'année.

Art. 5. — Nous permettons d'une manière générale l'usage des assaisonnements gras, toute l'année, excepté le Vendredi Saint.

Art. 6. — Les personnes infirmes qui auraient besoin de dispenses plus étendues pourront s'adresser à leur propre curé ou à leur

confesseur, que nous autorisons spécialement à cet effet. Celles qui vivent dans les collèges, communautés ou hospices, s'adresseront au premier aumônier, ou au supérieur, ou au chapelain, également investis du même pouvoir.

Art. 7. — Toutes les personnes qui useront des dispenses du maigre, ou de la concession du lait et du beurre à la collation, *devront, selon leurs facultés, faire une aumône* destinée exclusivement à nos séminaires.

Elles pourront satisfaire à cette obligation, soit en remettant leur aumône à MM. les Curés de leur paroisse, soit en la déposant dans le tronc qui sera placé dans les églises avec cette inscription : *Aumônes du Carême.*

Cette aumône est distincte de l'offrande qui est faite à la quête du jour de Pâques pour les besoins si pressants de nos séminaires.

— Le temps fixé pour la communion pascale commencera le dimanche de la Passion et finira le second dimanche après Pâques.

— **Le Carême** sera prêché à la cathédrale de Chartres par le R. P. Duponchel, de la Compagnie de Jésus.

— **L'Œuvre des Pauvres malades** aura son Assemblée mensuelle et son sermon de charité, à la cathédrale, aux vêpres du premier dimanche de Carême.

Fête de La Réparation. — C'est la fête patronale de la Communauté des Sœurs de la Providence, solennité d'amende honorable pour les outrages faits à N. S. dans l'Eucharistie. Elle a été célébrée le 9 février. Le prédicateur était M. l'abbé Billard, chapelain de la Communauté.

L'Association du Saint-Sacrement. — Les dames faisant partie de cette belle association ont eu aussi leur fête de Réparation, jeudi dernier. Pour elles le Saint Sacrement était exposé à la chapelle Saint-Piat, dans la cathédrale. Le sermon a été prêché par M. l'abbé Le Bel.

L'Institut Catholique. — Plusieurs fois, depuis quelques mois, nous avons rappelé cette œuvre importante à l'attention de nos lecteurs. Leur dire que, demain dimanche, on quêtera dans toutes les églises du diocèse en faveur de l'Institut catholique, c'est déclarer de nouveau que ce centre d'enseignement supérieur, ce foyer de lumières chrétiennes, est cher à l'épiscopat, au clergé, aux vrais fidèles. Oui, il a rendu déjà assez de services à la Sainte Église pour justifier des aumônes croissantes, des aumônes de plus en plus nécessaires.

Conférences populaires. — On nous en a signalé deux récentes

qui étaient de nature à faire grand bien et qu'un nombreux auditoire a écoutées avec le plus vif intérêt. C'était, le 26 janvier, à Dreux, la conférence donnée par M. le baron d'Allemagne, sur les devoirs des catholiques à l'heure présente. — C'était, ailleurs et un autre jour, celle donnée par M. Léon Lallemand, déjà bien connu à Chartres, sur la liberté de la Charité.

FAITS DIVERS

Lecture de l'Évangile. — *Indulgences.* — Sa Sainteté Léon XIII, dans l'audience du 13 décembre 1898, au cardinal préfet de la Congrégation des Indulgences et des Rubriques, accorde à tous les fidèles qui auront fait dans l'Évangile une lecture pieuse, **d'au moins un quart d'heure, une indulgence de 300 jours** à gagner une fois par jour, pourvu que l'édition de l'Évangile ait été approuvée par l'autorité légitime.

Au Christ la place d'honneur ! — Bannissez, je vous en prie, de votre maison, tout ce qui peut blesser les regards de vos enfants; mettez à la place d'honneur, dans vos salons, l'image du divin crucifié; placez-y un Christ en ivoire, si vous le voulez, montez-le sur une croix d'ébène, enrichissez-le de pierres précieuses; mais, de grâce, à Lui la place d'honneur! Les pauvres ont chez nous une coutume bien touchante : lorsqu'ils changent de domicile, le Christ doit entrer le premier dans la maison.

Mgr l'Évêque de Liège.

Chine. — Des correspondances publiées en ces derniers temps par les journaux faisaient concevoir de sérieuses inquiétudes au sujet de plusieurs missionnaires du Su-Tchuen, du P. François Fleury en particulier, qui, depuis plusieurs mois, était prisonnier des rebelles. L'un des directeurs du Séminaire des Missions-Etrangères de Paris a reçu de M. Robert, à Shang-Haï, un télégramme annonçant la délivrance du P. François Fleury.

Jubilé séculaire. — Il y a une institution très ancienne dans l'Eglise pour nous faire passer saintement d'un siècle à l'autre : c'est le grand Jubilé séculaire. Selon la tradition, la Bulle instituant l'ouverture du grand Jubilé de pénitence devra être promulguée à la grande fête de l'Ascension. A la Noël de l'an prochain, le Jubilé commencera par l'ouverture des « Portes Saintes » des basiliques de Latran, de Saint-Pierre et de Sainte-Marie-Majeure.

Ce Jubilé a lieu tous les vingt-cinq ans. Dans notre siècle, les Souverains Pontifes ont été empêchés plusieurs fois d'ouvrir la Porte Sainte. En 1800, le Saint-Siège était vacant, Pie VI était mort à Valence, et les cardinaux tenaient le conclave à Venise

pour élire le pape Pie VII. C'est seulement en 1825 que Léon XII put ouvrir la Porte Sainte. En 1850, Pie IX se trouvait à Gaëte, et, en 1875, l'occupation de Rome par les Italiens a empêché le même Pontife de procéder à l'ouverture solennelle de l'année sainte. Espérons qu'au moins pour la fin du siècle le Pontife suprême pourra, avec les cérémonies traditionnelles, ouvrir la grande année jubilaire d'indulgences et de grâces, qui, déjà au moyen-âge, attirait dans la Ville Eternelle des pèlerins de toutes les parties du monde.

Un prince vicaire. — Le prince Maximilien, proche parent du roi de Saxe, s'est consacré à Dieu et au soulagement des pauvres. Ordonné prêtre, le voilà petit vicaire à Nuremberg ; il a même laissé son nom et son titre de prince, et c'est sous le nom du Dr Wettin qu'il exerce son saint ministère. Déjà il avait vécu à Londres dans les quartiers les plus miséreux, et il a laissé un souvenir impérissable. La religion catholique fait sans cesse germer ces dévouements sublimes.

A propos de l'ambassade de France au Vatican. — Comme chaque année, la discussion du budget a donné lieu à une attaque contre l'ambassade de France auprès du Vatican. M. Marcel Sembat en a demandé la suppression. Dans sa réponse, M. Delcassé a prononcé les paroles suivantes, qui ont reçu le meilleur accueil de la Chambre :

« Quand l'Allemagne, qui n'a que 17 millions de catholiques sur plus de 53 millions d'habitants ; quand la Russie, qui en compte 15 millions à peine, sur plus de 120 millions d'âme, ont senti la nécessité d'entretenir auprès du Vatican un représentant permanent, comment ne pas reconnaître que cette nécessité s'impose plus impérieusement encore à la France, avec sa population presque entièrement catholique, avec son passé dont elle doit garder la fierté, avec ses traditions auxquelles elle ne saurait manquer sans se diminuer elle-même ! »

Finalement, l'amendement de M. Sembat a rallié 198 voix contre 323.

5.000 francs pour une âme. — C'était en Amérique. Un ministre protestant parcourait les quartiers pauvres d'une grande cité industrielle, désireux de gagner des auditeurs à son prêche... assez peu suivi. A défaut d'arguments convaincants, il avait beaucoup d'or.

Il rencontre une fillette, chétive, misérablement vêtue et apparemment abandonnée. La proie lui semble bonne et facile à saisir. Il l'aborde en effet et apprend bien vite qu'elle est catholique. « Ne voudriez-vous pas, lui dit-il, laisser cette religion et vous faire protestante ? Je vous aiderai à sortir de votre misère ! »

Et la fillette de répondre : « Que me donnerez-vous pour cela ?... »

Il s'établit alors entre le ministre et l'enfant une sorte d'enchère sur le prix auquel sera portée l'apostasie proposée :

— 10 dollars (50 francs), offre timidement le séducteur !

— Oh ! c'est beaucoup trop peu.... réplique la jeune fille.

— J'en ajoute 10, si vous consentez à embrasser la réforme.

Soit hésitation, soit malice, l'enfant fait graduellement monter la mise à prix, à 100 dollars, puis 500.

— Y pensez-vous, dit-elle, il s'agit de vendre et ma foi et mon âme !... Ce serait pour rien !...

Et le ministre de porter l'enchère jusqu'à 1.000 dollars, soit 5.000 francs.

L'enchère s'arrêta là ! « Renoncez, M. le ministre, à votre trafic !... répartit la pauvrette ; vos ressources ne pourraient suffire à faire le prix de mon âme ! On m'a enseigné qu'elle valait plus que tout l'or du monde et que Dieu lui-même l'a payée de son sang. Gardez votre argent ; moi, je veux garder mon âme, avec la foi de mon baptême. »

Noble exemple de foi et de générosité chrétienne pour les enfants et les parents dont les âmes sont journellement mises aux enchères par toutes espèces de sollicitations.

« Que sert à l'homme de gagner le monde entier s'il vient à perdre son âme ! » dit Notre-Seigneur dans l'Évangile.

Origine du tutoiement. — Elle est toute révolutionnaire.

Ainsi que le rappelle le R. P. dom Chamard, ce fut dans la séance du 10 Brumaire (31 octobre 1793), huit mois après l'assassinat de Louis XVI, qu'un citoyen, nommé Naldec, présenta (*Moniteur*, XVIII, 314, 402) une pétition demandant « que tous les citoyens soient tenus, sous peine *d'être réputés suspects et traités comme tels*, de renoncer, dans les conversations et rapports de tout genre entre eux, à la formule mensongère, avilissante pour celui qui l'emploie et flatteuse pour celui auquel elle s'adresse, du *vous*, qui désigne plusieurs personnes, alors qu'il ne s'agit que *d'un seul* (*sic*), et qui est une faute de langage en même temps qu'une contravention formelle au principe de l'égalité en politique. »

Un député, Bazire, approuvant la pétition, proposa de rendre, par un décret, le tutoiement obligatoire.

La Convention se contenta de décréter que la pétition du citoyen Naldec serait insérée au *Bulletin des Lois*, avec une invitation pour tous les citoyens à s'y conformer.

Les membres du Comité du Salut public eux-mêmes n'y furent pas constamment fidèles dans leur correspondance.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 18 FÉVRIER 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE FÉVRIER)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 19 février, 1er dimanche de Carême, *semi-double.* A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire (pas de jeu de grand orgue). A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Aux vêpres, après *Magnificat*, sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Pauvres malades, par le R. P. Duponchel, S. J., prédicateur du Carême. (Dames quêteuses: Mme Gustave Besnard, 22, rue du Cheval-Blanc; Mme Émile Charpentier, 46, rue du Grand-Cerf. — Mme Genet, 9, rue du Cygne et Mme Auguste Lefebvre, 18, rue du Massacre, quêteront à la porte du côté de l'Évêché; Mme Émile Levassort, 13, rue du Grand-Cerf et Mme Tasset, 6, rue Noël Parfait, quêteront à la porte du côté de la Poste).

— Mercredi, Vendredi et Samedi, *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence.

— Mercredi et Vendredi, à 8 h. du soir, sermon et salut.

— Jeudi, à 4 h., chemin de croix.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 19, les offices aux heures ordinaires.

— Jeudi 24, *FÊTE DE L'ADORATION DU SAINT-SACREMENT.* — Messes à 6 h., 7 h. et 8 h. Amende honorable à 3 h. Le soir, à 8 h., sermon par le R. P. Veyre, supérieur des Maristes de Sainte-Foy, et salut solennel.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 19, les offices aux heures ordinaires.

— Mardi et Vendredi soir, à 8 h., instruction et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Apparitions et Révélations de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la sainte Vierge à Pauline Périé, la voyante de Francoulès, publiées par l'abbé J. Cuquel, curé du lieu. Un volume in-12 de XIII-612 pages avec portraits. Prix : 3 fr. 50. Ancienne maison Ch. Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris. Le surnaturel s'affirme de plus en plus dans ce siècle finissant qui avait, à ses débuts, salué et entrevu la fin prochaine de tous les dogmes. Voici une humble fille des champs favorisée des dons les plus extraordinaires. Ses extases et ses ravissements sont continuels. — Mgr Bardou, Mgr Grimardias et Mgr Enard, tous trois successivement évêques de Cahors, n'ont rien trouvé à redire, sous le rapport doctrinal comme sous les autres, à la doctrine et aux révélations de la voyante.

Revue du Monde invisible, paraissant le 15 de chaque mois; Directeur, Mgr Élie Méric; Secrétaire de la rédaction : Docteur Surbled; s'adresser pour les abonnements, à M. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris. Prix : 10 fr., et pour l'étranger : 12 fr.

Sommaire du 15 février : Lettre du cardinal Satolli. — Le plan astral, Mgr Méric. — Le fluide nerveux, docteur Coutenot. — Au monastère de X., S. L. P. — Le démoniaque dans la Vie des Saints, dom Bernard Maréchaux. — La question des Médiums, docteur Surbled. — Discussion sur l'Astrologie, Paul Flambard. — Les néo-chrétiens, Paul Antonini. — Personnalités multiples et possessions, docteur Lux. — Tribune de nos lecteurs.

SOMMAIRE

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

SUR L'ESPÉRANCE (*Suite et fin*).

V

N'oublions jamais cependant que notre espérance doit être laborieuse, conquérante, et qu'il ne faut pas, un seul jour, cesser de lutter pour atteindre le but suprême de notre vie : « Le royaume des cieux souffre violence, et ceux-là seuls le possèderont qui l'emporteront d'assaut. » Le ciel n'est point le partage de ceux qui se sont assis en ce monde, dans le repos, et s'y trouvent bien. Il n'est point le partage de ces âmes courbées vers la terre, cherchant les bonheurs fugitifs de cette vie de passage, qui méritent si peu qu'on se baisse pour les cueillir. Que sont les pauvres joies qui s'épanouissent mélancoliquement comme les fleurs sur les tombeaux ! Est-ce la peine de chercher à savourer leur parfum ? Non, non, il faut, pendant qu'il en est temps, faire le bien, peupler notre vie de bonnes œuvres, châtier nos mœurs, nous affermir dans la foi, travailler comme de vrais soldats de J.-C. Ce n'est ni aux insouciants, ni aux lâches, ni à ceux qui se sont endormis dans l'indolence que Dieu donnera le royaume des cieux. Le ciel est le prix d'une vie chrétienne, et si, en ce monde, pour gagner une fortune, pour atteindre aux honneurs, pour jouir d'un plaisir qui passe, on prodigue sa vie, songez que le chrétien, lui, cherche et veut atteindre une récompense infinie ! « Si les coureurs de l'arène s'efforcent de gagner une couronne corruptible, courez donc vous-mêmes de manière à l'atteindre. »

Que faut-il faire pour cela ? dompter ses passions, produire des œuvres méritoires, se sanctifier dans la patience.

1. — Il faut vivre dans une réserve austère des sens et, par la mortification, purifier le cœur de toute attache trop vive aux choses d'ici-bas. L'esprit de Dieu n'est pas avec ceux qui vivent dans les délices, et aucun de ceux qui, durant le pèlerinage de ce monde, poursuivent les plaisirs, n'aura de part aux félicités de la patrie. Comment l'immense et éternel bonheur de Dieu pourrait-il être goûté par des âmes qui se sont nourries et saturées des jouissances du temps ? Il en est de notre âme comme de ces grands lacs que l'on voit au sommet des montagnes. Avant de les remplir jusqu'au

bord, Dieu les a creusés profondément. Il a dégagé leur abîme de toute impureté de laves, puis il y a versé les flots limpides.

Comme ce n'est point la chair qu'il faut satisfaire, ce ne sont point les joies périssables qu'il faut aimer; il faut, au contraire, s'en détacher. Ce qu'il faut poursuivre, c'est l'éternelle vision et l'éternel amour, ce trésor de perfection qui est l'être infini de Dieu lui-même, et que nulle puissance ne pourra ravir. Allons donc droit au but : usons de ce monde comme n'en usant pas, brisons toute attache trop forte avec la terre, renonçons à toute satisfaction qui, en nous détournant de notre fin unique, nous arrêterait en route, et nous ferait oublier les biens infinis qui nous sont promis. Goûtons par avance les vraies joies dans la pratique de la vertu d'où naît la paix du cœur qui dépasse tout autre sentiment. A tout vain plaisir qui nous sollicite, à tout attrait qui risque de nous détourner du ciel, répondons : vous n'êtes rien pour moi ! je veux garder la liberté de mon cœur, pour qu'il aime sans partage Celui qu'il doit posséder un jour ! Il faut réagir contre le courant qui entraîne à l'abîme des jouissances matérielles, la masse confuse, indécise et flottante de ceux que Saint Paul appelait, en pleurant, les ennemis de la croix de J.-C.; cette masse qui penche d'instinct vers les aises et le bien-être et ne sait pas résister à ce charme de sentir, où tant d'âmes s'asseoient et s'endorment pour ne se réveiller, hélas ! que dans la maison des pleurs.

2. — Il faut sanctifier sa vie en produisant des œuvres qui nous suivront là-haut, et s'offriront d'elles-mêmes à la justice de Dieu, pour obtenir notre entrée dans la vie éternelle.

Voyez ce que nous disent les livres saints, ils nous montrent partout le ciel comme une récompense, uu salaire, un prix, une couronne, toutes choses qu'il faut gagner, qu'il faut mériter. « Travaillez donc à assurer votre vocation par vos bonnes œuvres, » dit Saint Pierre. Il faut demander pour recevoir, il faut frapper pour se faire ouvrir ; il faut agir en vue de notre salut, comme si le succès dépendait de nous seuls. Sans doute, si nous sommes réduits à nos propres forces, nous ne pourrons rien ; mais notre effort est la condition indispensable pour que nos œuvres poussent en Dieu des racines profondes, pour qu'elles deviennent des œuvres de vie, de vie divine, fécondées par la sève de la grâce. Cette grâce que les œuvres obtiennent, c'est la justification, c'est-à-dire la prise de possession de nous-mêmes par cette justice et cette sainteté qui ont les promesses du ciel. O âmes des justes, fleurs divines, épanouissez-vous comme le lis, couronnez-vous des fruits de la grâce, et chantez un cantique au Seigneur.

C'est le souci de devenir des justes, de devenir des saints, de parvenir au ciel qui tourmente l'âme des vrais chrétiens. Ils pro-

mènent leur regard, du ciel où Dieu réside, sur leur âme où il doit habiter par sa grâce. Ils se préoccupent de savoir s'ils sont dignes d'être le sanctuaire de Dieu ici-bas, pour que Dieu puisse être leur demeure un jour. Ils sont inébranlables dans le devoir, ils tendent toujours à une perfection plus sublime, se tenant dans une vigilance continuelle, une attention constante sur leurs moindres pensées, ne pouvant souffrir en eux la plus légère souillure, de nature à contrister les regards sévères et jaloux du maître aimé qui les surveille; travaillant avec un grand soin à garder leurs robes sans tache, pour être admis aux noces éternelles, où les justes s'éveilleront pour vivre sans fin.

3. — Il faut se sanctifier dans la patience. Prenez garde que les misères de la vie ne vous éloignent de Dieu. Elles sont le grand instrument de sa sagesse et de sa miséricorde pour acheter votre préparation à la gloire. Il en est même parmi les chrétiens, qui cessent de voir Dieu, quand il se voile derrière les infortunes et les épreuves. Ces épreuves, Dieu nous les envoie pour nous faire expier nos fautes ou multiplier nos mérites. Mais, dans ce dessein paternel, les mondains ne veulent voir qu'un obstacle à leurs rêves de bonheur, et, dès lors, ils répondent par le murmure à cette manifestation de la miséricorde qu'ils prennent pour le jeu d'un génie malfaisant et cruel.

A ces souffrances du temps qui n'ont point de proportion avec la gloire future où elles nous conduisent, il faut opposer une confiance et une soumission qui espèrent contre toute espérance. Il faut rappeler à Dieu ses promesses, sa volonté de nous sauver, il faut le faire souvenir qu'il nous a donné J.-C., grâce à qui il n'y a pas de damnation possible, pour ceux qui espèrent en lui. Il faut chanter avec David : « Quand bien même je marcherais au plus épais des ombres de la mort, je n'aurais point peur; ô mon Dieu, parce que vous êtes avec moi. » Il faut dire avec Jacob : « Quand même il me tuerait, j'espérerais en Dieu. » Loin de se révolter, il faut remercier, il faut bénir; le royaume des cieux souffre violence; J.-C., notre maître, y est arrivé par le chemin de la croix, et nous, ses disciples, nous nous épurons, comme l'or dans la fournaise, au foyer des humiliations et des douleurs de notre cœur, et nos joies seront d'autant plus vives, dans la bienheureuse patrie, que nos jours d'exil auront été abreuvés d'amertumes plus grandes. « Vous avez bien souffert, disait-on au P. de Ravignan, après une de ses nuits d'agonie? — Oui, répondit-il, mais j'ai songé que N. S. est bien dans le ciel, et cela m'a consolé d'être mal sur la terre. » Et nous aussi, souvenons-nous que J.-C. est bien dans le ciel, et nous nous consolerons d'être mal ici-bas, par la pensée que, un jour, nous serons bien avec lui, dans la possession d'une félicité qui nous sera d'autant plus douce qu'elle nous aura coûté plus cher.

Réjouissons-nous donc, N. T. C. F., au souvenir de la promesse qui nous a été faite. « Nous irons dans la maison du Seigneur. » Il ne faut point chercher ailleurs une demeure fixe et permanente. Cette terre ne nous est qu'un appui fragile ; son sol est trop mouvant. Dieu seul, Dieu seul, est le fondement solide qui ne sera jamais ébranlé, et tout l'univers croulerait qu'il n'en serait point ému. En dehors de lui, tout fuit, tout échappe, tout meurt : mais vous, ô mon Dieu, vous demeurez et vos années sont éternelles ! que notre âme s'élève jusqu'à lui, et elle trouvera la cité permanente. Heureux les habitants de cette cité ! Ils sentent le sol à jamais affermir sous leurs pas.

Efforçons-nous, N. T. C. F., de nous rendre dignes d'y trouver une place ; tenons-nous fermement unis à Dieu qui en est le maître. Si nous lui sommes fidèles, si nous avons loyalement combattu, le roi de gloire nous introduira lui-même dans la cité sainte dont il est la lumière et la félicité : « Venez, nous dira J.-C., venez, les bénis de mon Père, venez posséder le royaume qui vous a été préparé, dès le commencement du monde. »

LE CARÊME DE 1558 A N.-D. DE CHARTRES

Prêché par Pierre Divolé, frère prêcheur, et recueilli par Denis Goussard, curé de Thivars.

Les Dominicains de Chartres fournirent longtemps à la chaire de Notre-Dame ses prédicateurs de Carême, et plusieurs y prononcèrent des discours restés fameux. Ce serait d'ailleurs une histoire à faire que celle de l'éloquence sacrée dans notre Cathédrale depuis saint Fulbert jusqu'à Mgr Pie et même jusqu'à nos jours.

En 1558 le Carême et l'octave de Pâques furent prêchés par un orateur de l'ordre de saint Dominique, qui fit beaucoup parler de lui dans son temps. C'était Pierre Divolé, d'Auxerre, un des plus grands adversaires des Calvinistes. Plus tard, en 1567, il fut saisi par ces hérétiques lors de la prise d'Auxerre ; ils l'auraient pendu en croix si les fidèles ne l'avaient racheté à prix d'argent. Il mourut en 1568 en prêchant le carême à Saint-Etienne du Mont, et en tonnant contre Charles IX : le *Journal des Savants*, en 1725, dit que ce père était regardé par les personnes instruites comme un martyr des derniers temps.

Un curé de Saint-Barthélemy de Chartres, qui plus tard fut curé de Thivars, Denis Goussard, réunit les sermons qu'il avait donnés dans la Cathédrale sous ce titre :

« Instructions et sermons pour tous les jours de Carême depuis » le lendemain des Cendres jusques au dimanche d'aprez Pasque,

» entre lesquels sont cinq sermons de la pénitence, de la confes-
» sion, et de ses parties, avec quatre autres des tentations et assaults
» que reçoit l'homme nouvellement confirmé en grâce, et quel-
» ques fragments d'autres sermons sur les sept pseaumes péniten-
» ciaux recueillis et redigez en forme de lieu commun sous feu de
» bonne mémoire M. Pierre Divollé, docteur en théologie de l'ordre
» de St-Dominique, ainsi qu'il les a prononcez à Chartres. »

Cet ouvrage eut trois éditions à Paris, la première en 1577, la seconde en 1586 (in-8° 730 p.), la troisième en 1630, avec ce titre : « Sermons pour tous les jours de Carême et octave de Paque préchez » en l'église N.-D. de Chartres par le R. P. M. Pierre Divolé, doc- » teur en théologie de l'ordre de St-Dominique. »

De même, en 1577, Denis Goussard publia de lui : « Dix sermons » de la sainte messe et cérémonies d'icelle..... ainsi qu'il les a pro- » noncés à Chartres. »

Il paraît que l'éditeur chartrain, dans la préface des *sermons*, fait de son héros un éloge très circonstancié, mais nous n'avons pu le lire.

Chose curieuse, en effet ! Lefèvre qui a fait l'histoire des Dominicains de Chartres dans le *Prœdicator carnuteus* et dans l'*Agematologie*, au commencement du XVII^e^ siècle, dom Liron et Lucien Merlet qui ont donné l'un et l'autre des *Bibliothèques chartraines*, les historiens locaux, de Souchet à Lépinois, personne n'a parlé de ce prédicateur et de son éditeur, et ses livres n'existent point dans la Bibliothèque communale. Nous n'en avons trouvé mention que dans les écrits du chanoine Lebeuf d'Auxerre, et dans les *Ecrivains de l'Ordre de St-Dominique*, par Quétif et Echard.

A. C.

AMENÉ PAR LA SAINTE VIERGE

Un missionnaire aux Indes, le R. P. N..., vit un jour se diriger vers sa modeste demeure un nombreux cortège annonçant l'approche de personnages importants.

On vint bientôt lui dire que c'étaient d'augustes Brahmanes, ce dont le Père fut fort étonné.

De race sacerdotale et sacrée, le Brahmane se considère comme la plus haute émanation de la divinité ; de caste supérieure à toutes les autres, même à celle des Rajahs ou princes, il ne peut avoir aucun rapport avec un infidèle, ou avec un homme de caste inférieure. Si un Brahmane a été frôlé en passant par un étranger, s'il s'est approché trop près de la demeure d'un paria, c'est pour lui une souillure dont il devra se purifier religieusement ; s'il avait mangé à la table de l'un, s'il était entré sous le toit de l'autre, le

Brahmane serait exclu de sa propre caste, punition la plus terrible, la plus redoutée qui soit.

C'était bien cependant un jeune Brahmane qui se détachait du cortège arrêté à quelque distance, et s'avançait en ce moment vers le P. N... Il salua de loin et dit :

— *Souami* (c'est le nom que porte le missionnaire dans cette partie de l'Inde), la dernière volonté de mon père m'a conduit jusqu'ici.

— Ton père est mort, Sahid (seigneur) ?

— Mon père respire, mais la fin de sa vie est proche. Il repose dans le palanquin fermé que tu vois là-bas. Sa dernière volonté a été de venir vers toi. Il m'a appelé et m'a dit de tout préparer pour un long voyage. Je croyais qu'il voulait se faire porter sur les rives du Gange, pour trouver une mort sainte dans les eaux du fleuve sacré, selon la coutume de nos aïeux ; mais il a changé sa route et a pris celle qui l'amène aujourd'hui vers toi après quarante jours de marche.

— Il me connaît ? demanda le missionnaire de plus en plus surpris.

— Il n'a jamais vu ton visage de chair, mais quelqu'un le guide et l'envoie. Pour moi, continua le jeune Brahmane avec hauteur, regardant d'un air de dédain l'humble installation du Révérend Père et les Hindous de castes impures dont il était entouré, pour moi j'obéis à la dernière volonté de celui qui m'a donné la vie, afin qu'il ne me rejette pas en mourant, mais je ne puis rester ici. Je vais dire adieu à mon père. Tu lui feras de dignes funérailles.

Il fit déposer auprès du missionnaire une cassette remplie de lacs et de roupies, et se dirigea vers le palanquin. Des lamentations, semblables à celles dont on pleure les morts, retentirent, longuement répétées sur un mode lugubre par les serviteurs ; puis le cortège s'éloigna et bientôt disparut dans la lumière du soir.

Le missionnaire s'approcha à son tour du palanquin abandonné et en écarta les rideaux. D'abord il crut voir un cadavre, tant il était pâle, décharné et rigide, le corps du vieillard étendu sur les coussins ; mais le malade souleva lentement ses paupières et, soudain, se redressa galvanisé :

Ah ! *Souami !* Me voilà donc enfin arrivé jusqu'à toi ! Oui, c'est bien ton visage, c'est ta robe noire.

Etendant ses bras de squelette, il attira le missionnaire contre sa poitrine haletante.

Celui-ci, dont la surprise allait croissant, regardait les traits inconnus de ce vieillard qui portait, sur sa personne, les insignes d'une caste où il est presque sans exemple que les missionnaires puissent pénétrer et opérer une conversion.

— Sans doute, Sahid, tu as rencontré l'un de mes confrères? dit-il doucement.

— Aucun. C'est bien toi qui m'as été montré. Ecoute: Une Dame, une Reine, m'envoie vers toi. Son visage est beau et brlllant, doux et majestueux; son vêtement rappelle la blancheur du lotus et le bleu du ciel. Elle est couronnée d'or. Elle est venue me visiter six fois dans mes songes. Elle m'a dit: « Réjouis ton âme, car on a prié pour toi. Va trouver celui que je te montrerai. Il te fera connaître le vrai Dieu. Il versera de l'eau sur ton front, afin que tu puisses entrer au ciel. Hâte-toi et que rien ne t'arrête. » J'ai trompé la vigilance de ceux de ma caste, j'ai triomphé de l'opposition de mon fils et je suis venu. Maintenant, me voici: Apprends-moi quelle est cette Dame, quel est le vrai Dieu, quelle est cette eau, quel est ce ciel, où j'espère revoir Celle qui m'a amené.

Le sang était revenu à ses joues, ses yeux caves interrogeaient ardemment. Le P. N... commença l'exposé des principaux dogmes de notre sainte religion. Il parla de la Vierge immaculée et de son Fils, Jésus. Il dit que tous les hommes sont frères et, sans distinction de caste, tous enfants du même Dieu juste et bon.

Le vieux Brahmane avait une âme naturellement droite et noble. Souvent il avait aspiré vers la vérité inconnue, qui ne pouvait lui apparaître dans les grossiers mensonges de ses prêtres, ni dans les extravagantes fictions de ses poètes. Il accepta, saisit et embrassa avec ardeur la foi chrétienne. Il fut régénéré dans l'eau sainte, et, peu de jours après, il mourut dans la foi et dans la paix, demandant pour son fils les mêmes grâces.

Le P. N..., lorsqu'il raconte l'histoire véridique de cette conversion merveilleuse, ne cesse d'admirer la puissance de la prière et l'ineffable bonté de Marie pour sauver les âmes.

Elle est donc bien nommée: *Notre-Dame de la Prière*, Celle qui est venue à nous, avec des promesses de salut, en disant: *Mais priez.* *(Annales de Pontmain.)*

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 19 au 26 Février.

19. 1er *Dimanche de Carême.* — Le Carême compte six dimanches, y compris celui de la Passion et celui des Rameaux. Pendant le Carême un bon chrétien doit faire pénitence de ses péchés et en obtenir le pardon par une bonne confession.

20. Lundi. — De la *férie*, ou office des *Saints Anges.* — La couleur violette est réservée aux offices de l'Avent et du Carême, à compter depuis la septuagésime. (Petit catéchisme liturgique).

21. Mardi. — De la *férie,* ou office des *Saints Apôtres.* — La couleur violette, qui est celle d'une humble fleur et aussi une couleur de deuil, rappelle que pendant l'Avent et le Carême, on doit s'humilier de ses fautes et les expier par la pénitence.

22. Mercredi. — *Quatre-temps*, jeûne et abstinence. *Chaire de S. Pierre à Antioche*, double majeur: mémoire de *S. Paul.* — S. Pierre fut le premier évêque d'Antioche. Ce fut là qu'il établit d'abord sa chaire pontificale, après avoir exercé sa primauté à Jérusalem et avant de placer le Saint Siège à Rome. Ce fut là que les disciples de N. S. J.-C., appelés auparavant Nazaréens, adoptèrent le nom de chrétien, qui se répandit dans tout l'univers. — L'institution de cette fête est très ancienne, plusieurs saints personnages en ont fait mémoire dans tous les siècles de l'Eglise entre autres S. Yves, de Chartres, dans un de ses sermons.

23. Jeudi. — *Vigile de S. Mathias. S. Pierre Damien*, évêque et docteur de l'Église. — S. Pierre Damien, envoyé en qualité de légat à Milan pour rétablir l'obéissance au S. Siège, y rencontra des difficultés dont sa sainteté et son talent pouvaient seuls triompher. Le lendemain de son arrivée une émeute éclata dans la ville. Il se présenta à cette foule irritée, et lui rappela les exemples de ses ancêtres et surtout ces paroles de S. Ambroise : « La sainte Eglise romaine est notre mère et notre maîtresse, je me fais gloire de suivre ses enseignements. » Il calma ainsi l'effervescence populaire, et put accomplir sa mission avec un plein succès.

24. Vendredi. — *Quatre-temps*, *S. Mathias*, apôtre, double de 2e classe. — Après l'Ascension de N.-S., Mathias, l'un des soixante-douze disciples, fut élu apôtre à la place du traître Judas. S. Pierre, se levant dans le cénacle où se trouvaient environ cent vingt personnes, dit : Il faut, pour remplacer le traître Judas, constituer un de ces hommes qui ont été avec nous depuis le baptême de N. S. jusqu'à son Ascension, afin qu'il soit comme nous témoin de sa résurrection. Ils lui en proposèrent deux. Après une prière, ils jetèrent le sort, et le sort tomba sur Mathias, qui fut ainsi associé aux onze apôtres.

25. Samedi. — *Quatre-temps.* — *Sainte Lance et Saints Clous de N.-S.*, double-majeur. Nous vénérons la sainte Lance et les saints Clous de N.-S. et nous en faisons la fête parce qu'ils nous rappellent la Passion et que, à leur occasion, nous nous en appliquons le mérite. — Un soldat nommé Longin perça de sa lance le côté de N.-S. après sa mort, et il sortit de son cœur sacré du sang et de l'eau. Ce soldat se convertit et devint un saint honoré par l'Eglise. — Les bourreaux, arrivés sur le Calvaire, étendirent N.-S. sur la croix après l'avoir dépouillé de ses vêtements; et ils le cru-

cifièrent avec de gros clous, au nombre de trois ou quatre : deux aux mains, un ou deux aux pieds. — Cette lance et ces clous sont conservés et vénérés comme des reliques, à l'exception de l'un des clous, qui est perdu.

26. 2e *Dimanche de Carême.* — Mémoire de *Sainte Marguerite de Cortone*, pénitente.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr l'Évêque de Chartres se propose d'assister, le vendredi 24 février, au sacre de Mgr Cantel, son ami et ancien condisciple au séminaire Saint-Sulpice ; il sera, pour cette cérémonie, l'un des assesseurs de S. E. le cardinal Richard, consécrateur. La cérémonie aura lieu dans l'église de Saint-Denis-du-Saint-Sacrement, dont le nouvel évêque d'Oran était le curé.

Station de Carême 1899 à la Cathédrale, prêchée par le R. P. Duponchel, de la Compagnie de Jésus. — *Programme :*

19 *février*. — 1er dimanche de carême, entre vêpres et complies, sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Pauvres Malades.

Tous les dimanches de carême, sermon entre vêpres et complies.

Tous les mercredis et vendredis, à 8 heures du soir, cantique, sermon et salut.

13 *mars*. — *A la chapelle Saint-Piat*, ouverture de la retraite pour les Domestiques. — Tous les jours de la semaine, messe à 5 heures et demie suivie de l'instruction. 19 mars, dimanche de la Passion, clôture de la retraite.

Le dimanche 19 *mars*, sermon de charité en faveur de l'Œuvre des Jeunes économes.

22 *mars*, mercredi soir à 5 heures, ouverture de la retraite des jeunes personnes du catéchisme de persévérance et des Enfants de Marie, à la chapelle Saint-Piat, prêchée par le Prédicateur du Carême. Jeudi, vendredi et samedi, le matin à 7 heures, messe et instruction; le soir à 5 heures, instruction et salut. — 26 mars, dimanche des Rameaux à 7 heures, messe de communion ; à 1 heure et demie, clôture de la retraite.

Lundi, *mardi* et *mercredi saints*, à 8 heures du soir, cantique et conférence pour les hommes seuls, salut.

Jeudi saint, à 7 heures, messe de communion générale. Le soir à 8 heures, chant du *Stabat*.

Vendredi saint, à 7 heures et demie du soir, sermon sur la Passion.

Dimanche de Pâques, à 7 heures, messe et communion générale des hommes dans le grand chœur.

Mgr Amette et N.-D. de Chartres. — La *Semaine religieuse* d'Evreux, dans son numéro du 4 février 1899, a reproduit les paroles prononcées par Monseigneur Amette, le nouvel évêque de Bayeux, au déjeuner qui a suivi son sacre.

Le distingué prélat eut pour chacun des évêques présents une salutation charmante appropriée à leur situation personnelle. Voici ce qu'il dit à l'adresse de Monseigneur Mollien, qui avait été accompagné à la cérémonie par M. l'abbé Renard, docteur en théologie, l'un des anciens condisciples de Mgr Amette.

« C'est le sourire de la très sainte Vierge que vous m'apportez, Monseigneur l'évêque de Chartres. Il y a longtemps qu'elle me connaît, votre vénérée Madone. Si l'aimable docteur qui vous accompagne voulait se livrer à des recherches dans ses archives, il pourrait y trouver le nom d'un zélateur de Notre-Dame de Chartres qui était alors un petit enfant et qui est l'évêque d'aujourd'hui. Implorez pour lui la protection de la Mère toute puissante et toute bonne que vous appelez Notre-Dame de Sous-Terre et Notre-Dame du Pilier, et que nous nommons Notre-Dame d'Evreux et Notre-Dame de Bayeux, Notre-Dame de Grâce et Notre-Dame de la Délivrande. »

Les Autels. — *Pèlerinage de Sainte Apolline.* — On voyait, le 9 février, aux Autels, une multitude de pèlerins prier aux pieds de sainte Apolline. L'église, beaucoup trop petite pour contenir les assistants, retentissait ce jour-là des chants liturgiques, interprétés merveilleusement par des voix sacerdotales. Sur un mode non moins harmonieux, M. le Curé de Chapelle-Guillaume, en chaire, a chanté, lui aussi, les louanges de sainte Apolline. Il a montré que la foi avait été la vertu fondamentale de la sainte, qu'elle avait manifesté cette foi jusqu'au martyre, que nous devions l'imiter, en adhérant de tout notre cœur aux vérités de la religion, et en les professant, comme elle, même au péril de notre vie. Le prédicateur a ensuite adressé ses compliments à l'assemblée qui l'écoutait religieusement malgré les cris des petits enfants. Nous aimons à entendre ainsi la parole de Dieu au milieu de ces fêtes populaires. Il est impossible qu'elle demeure sans fruit dans les âmes.

Aux chants liturgiques de la grand'messe, on a joint, à l'offertoire, l'*Ave Maria* de Collet, et à l'élévation, l'*O Salutaris* de Samuel Rousseau. Nos félicitations, surtout pour le cantique final en l'honneur de sainte Apolline ! Toute l'assistance est restée à l'église et semblait suspendue aux lèvres des chanteurs. C'est en faire le plus bel éloge. La musique était de Emile Bouichère, dont le talent s'est révélé à Reims, au centenaire de Clovis ; les paroles

complètement inédites étaient de M. l'abbé R..., curé dans le diocèse. Nous les reproduisons :

CANTATE A SAINTE APOLLINE, VIERGE ET MARTYRE.

Refrain.

Sainte martyre, ô vaillante patronne,
Devant l'Agneau prosternée à genoux,
Auprès de toi pour que Dieu nous couronne,
Du haut du Ciel, veille, veille sur nous.

1

L'Eglise, aux premiers jours de sa vie immortelle,
Debout près de la croix,
Bénissait ses martyrs... et tous mouraient pour elle,
En défendant ses droits.
Comme aux eaux du vallon, le chêne séculaire
Plante son tronc naissant ;
Elle aussi commençait, pour fleurir sur la terre,
A germer dans leur sang.

2

Fille de ces héros, la vierge Apollonie
Ne dégénéra pas :
Plus que l'horrible mort craignant la félonie,
Elle suivit leurs pas.
On lui brise les dents : elle va la première
Au supplice du feu,
Le front tout rayonnant, l'âme tranquille et fière,
Et fidèle à son Dieu.

3

Vierge, nous saluons ton glorieux martyre
Et ta virginité.
Double titre d'honneur, dans l'éternel empire,
Par ta foi mérité.
A ton culte puissant nous resterons fidèles ;
Enflamme notre cœur.
Quand un chrétien choisit d'aussi nobles modèles
Il est toujours vainqueur.

E. C.

FAITS DIVERS

— Le crime de Lille sert de prétexte aux sectaires pour diffamer les congrégations. Nous croyons que les religieux, les prêtres, les bons chrétiens pensent souvent à ces paroles de Notre Seigneur : « Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous. — Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est à lui ; mais parce que vous n'êtes point du monde, et que je vous ai choisis du

milieu du monde, c'est pour cela que le monde vous hait. — Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : Le serviteur n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi. Ils vous feront ces mauvais traitements à cause de mon nom. (Ev. selon S. Jean, XV,18, 19, 20, 21....)

Mort de M. Félix Faure. — Le Président de la République Française est décédé subitement jeudi 16 février, à 10 h. du soir. Nous prierons pour le repos de son âme, et pour la paix de la France.

Deux excommuniés. — Un honnête jeune homme de Beaumont (Tarn-et-Garonne), issu d'une famille de tout point honorable et chrétienne, est allé se faire inscrire par l'officier de l'état-civil comme conjoint d'une femme divorcée. Ni les remontrances, ni les larmes d'une mère, qui en mourra de chagrin, rien n'y a fait. Il a consommé son apostasie, sur les instances de sa conjointe, qui appartient aussi à une bonnne famille, et qui n'a pas reculé devant la douleur qu'elle infligeait à ses vieux parents.

L'Eglise, nul ne l'ignore, a porté des peines sévères contre les divorcés qui contractent une nouvelle union civile, elle les excommunie, et leur refuse la sépulture ecclésiastique.

Pénétrée du sentiment de sa dignité chrétienne, la population de Beaumont, qui avait pourtant reçu de nombreuses invitations, s'est abstenue en entier. Des personnalités marquantes ont même refusé de servir de témoins à la mairie, et les deux conjoints ont dû avoir recours à un étranger et au directeur de la laïque, qui a été sans doute heureux de montrer à ses élèves comment il entend pratiquer la neutralité religieuse.

Mais, qu'on ne s'y trompe pas, cette formalité civile n'est pas le mariage, et malgré l'écharpe de M. le Maire, malgré la loi, aux yeux de tout chrétien, l'état des deux personnages en question sera regardé comme concubinage. On sait en quelle estime sont tenues ces sortes d'unions.

(*La Croix de Tarn-et-Garonne*).

Une grande Manifestation religieuse : Pour préparer les manifestations de pénitence et de foi qui seront célébrées, l'année prochaine, et doivent clôturer religieusement le siècle, un comité organise un grand pèlerinage national à Lourdes.

Ce pèlerinage aura lieu au mois d'avril ; ce ne sera pas comme le merveilleux pèlerinage annuel, un émouvant cortège de malades allant implorer leur guérison de la Vierge de Lourdes, ce sera une armée d'hommes, une armée de Français allant demander à la Mère de Dieu, dans son sanctuaire privilégié, le relèvement de cette grande et chère malade qui se nomme la France.

Emprisonnement pour outrage à la Sainte Vierge. — Un journalier

originaire de Wissembourg, en Alsace, le nommé Franz Pétermann, s'étant permis des paroles outrageantes envers la Sainte Vierge à propos de l'Immaculée-Conception, fut déféré à la justice. L'*Elsaesser* dit que la Chambre correctionnelle de Colmar octroya un emprisonnement d'un mois à cet individu pour outrage envers l'Église, « attendu, dit l'arrêt, qu'outrager la mère de Dieu, c'est un outrage envers l'Eglise romaine elle-même; l'outrage est constitué par les paroles de l'inculpé sur le dogme de l'Immaculée-Conception porté à la connaissance publique, en date du 8 décembre 1854, dogme qui a une signification caractéristique pour l'Eglise romaine.

Causes de la misère. — On discutait un jour, à l'Académie des sciences morales et politiques, sur les causes de la misère. Chacun donnait son avis, quand M. Renouard, procureur général à la Cour de cassation, résuma en ces termes toute la discussion : « Ne cherchons pas si loin la vraie cause, nous la trouvons au catéchisme, au chapitre des sept péchés capitaux. » Grande vérité. Patron ou ouvrier, le travailleur vicieux, qui déserte ses devoirs d'époux, de père et d'ouvrier, ne trouve plus dans la rénumération qui suffit à d'autres, les ressources suffisantes pour faire vivre les siens et satisfaire ses vices. La religion est donc nécessaire au bien-être réel de l'ouvrier.

Nouveaux décrets de la S. Congrégation des Rites. — 1. Le Rituel romain au titre : *Ordo ministrandi Sacram Communionem*, Le Prêtre de retour à l'autel peut dire : *O sacrum convivium*, etc. Ces prières doivent-elles se dire les mains jointes, avant de couvrir le ciboire et avant l'ablution des doigts ?

La S. Congrégation répond : Non, ces prières ne doivent pas se dire les mains jointes avant de couvrir le ciboire et de se purifier et qu'on s'essuie les doigts.

Relativement aux génuflexions à faire, la S. Congrégation déclare qu'on doit faire une première génuflexion quand, après la Sainte Communion, on a déposé le saint ciboire sur l'autel, avant de le couvrir, et une seconde génuflexion, quand on a placé le ciboire dans le Tabernacle, avant de fermer celui-ci. (Parisien. 14 Jan. 1898)

2. Pour la Bénédiction du S. Sacrement, le Diacre assistant prend l'ostensoir et le remet au célébrant ; faut-il observer le rite prescrit pour le Jeudi-Saint d'après lequel le célébrant reçoit l'ostensoir à genoux, ou suivre le Cérémonial des Évêques qui prescrit au célébrant de prendre lui-même l'ostensoir ?

La S. Congrégation répond : Qu'on observe la prescription du Cérémonial des Évêques (Lib. II, ch. 33 § 27), ou qu'on suive l'usage de Rome où le Diacre remet l'ostensoir au célébrant ou le reçoit de ses mains, tous deux restent debout.

Diaconus ostensorium celebranti tradere vel ab eodem recipere potest, utroque stante.(14 Jan. 1898).

3. Est-il permis de chanter des cantiques en langue vulgaire ?

1° A la messe solennelle, pendant la distribution de la Sainte Communion, lorsqu'elle dure un temps assez long?

2° Pendant la Procession du T. S. Sacrement pour alterner avec les chants liturgiques ?

La S. Congrégation a répondu à ces deux questions : *Cela n'est pas permis* (Parisien. 14 Jan. 1898).

A propos du budget. — Un député, qui est loin d'être clérical, a demandé, dans une séance de la Chambre, pourquoi on maintenait une subvention aux séminaires protestants, alors qu'on ne donne plus rien aux grands séminaires catholiques. La réponse est dans l'importance qu'a prise en France le parti protestant.

La population protestante de France et d'Algérie ne dépasse pas 650.000 personnes, dont 80.000 luthériens et 100.000 membres d'églises indépendantes. Cependant les protestants occupent un grand nombre des postes officiels les plus en vue. Il y en a quatre-vingts dans la seule Chambre des députés. Tout le haut personnel du ministère de l'instruction publique est protestant. Le pasteur Pécaut, ancien directeur de l'école normale des jeunes filles à Fontenay-aux-Roses, avait donné le mot de la situation lorsqu'il écrivait : « L'œuvre de réforme qui a échoué au XVI^e siècle, en France, par voie ecclésiastique, *il faut l'accomplir par voie scolaire.* »

Voilà pourquoi l'on maintient au budget l'entretien des séminaires protestants, pourquoi l'on place à la tête des établissements de la Sorbonne une faculté de théologie protestante, quand on a supprimé d'un trait de plume, en 1884, les facultés de théologie catholique. Et, comme le protestantisme et la libre-pensée se donnent la main, voila pourquoi l'on veut des écoles prétendues neutres, et pourquoi l'on ne veut plus de Frères et de Sœurs pour diriger les classes.

— *Les derniers moments de M. Félix Faure.* — A 9 h. du soir, M. l'abbé Renaud, vicaire de Saint-Philippe-du-Roule, appelé à l'Elysée, a administré le Président. Les obsèques sont fixées à jeudi 23 février.

— *Le Congrès* aura lieu à Versailles aujourd'hui samedi.

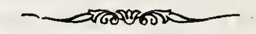

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII^e Année. — **MARS 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame*.

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame*. Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église*.

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église à Notre-Dame-de-Lorette.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

3e Numéro — LA VOIX — Mars 1899

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LETTRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

PRESCRIVANT DES PRIÈRES

A l'occasion du décès de M. FÉLIX FAURE, Président de la République.

Chartres, le 21 février 1899.

Monsieur le Curé,

Un deuil inattendu vient de jeter la consternation dans tous les cœurs français. M. Félix Faure, Président de la République, s'est doucement endormi dans la mort, jeudi dernier 16 février, à 10 heures du soir.

A d'autres il appartient de louer en lui le bon citoyen, l'homme du devoir, le consolateur de bien des peines, le bienfaiteur de nombreuses infortunes. Nous ne pouvons que rendre hommage à ces hautes qualités qui, en lui conciliant la sympathie de tous, même au delà des frontières, ont contribué dans une large mesure à assurer l'ordre et la prospérité dans le pays, à la tête duquel il avait été placé. De toute son énergie, il a travaillé à la grandeur de la France et il a bien mérité de la Patrie.

Mais ce serait peu, Monsieur le Curé, de louer les vertus et les mérites de notre regretté Président. Qu'a-t-il besoin de nos éloges, maintenant qu'il a été jugé par Dieu ! Paix soit à ses cendres !

Il nous reste cependant un devoir à remplir, celui de demander à Dieu d'user de sa miséricorde envers celui qui si rapidement a été jeté au pied de son tribunal.

Vous voudrez bien, Monsieur le Curé, faire chanter dimanche prochain, 26 février, à l'issue de la messe, un *Libera* et un *De profundis* pour le repos de l'âme de M. Félix Faure, Président de la République.

Nous-même offrirons à cette intention le Saint-Sacrifice, ce même dimanche, en notre église cathédrale, à midi précis, et nous convoquons à cette cérémonie les diverses autorités de notre ville épiscopale.

Agréez, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments religieux et dévoués.

A.-B. GABRIEL
Évêque de Chartres.

Par mandement,

J. ROUSSILLON
Secrétaire-général.

L'ANNEAU DE LA TRÈS-SAINTE-VIERGE

Nous avons célébré le 23 janvier la fête des fiançailles de la Très-Sainte-Vierge. Nous sommes heureux de donner à cette occasion la note si intéressante de M. l'abbé Helin, curé de Saint-Michel, à Lille, sur l'anneau de la Très-Sainte-Vierge, religieusement conservé à Pérouse.

La note envoyée par M. l'abbé Helin à l'*Echo de N.-D. des Dunes* est traduite du *Rationale Evangelizantium, auctore J. Marchantio.*

« On conserve encore à Pérouse, en Italie, dans le temple de Saint-Laurent, l'anneau avec lequel le bienheureux Joseph épousa Marie. Il est célèbre par ses miracles et fut transporté de Clusium à Pérouse par les soins de la divine Providence. Urbain VIII, qui occupe actuellement le trône de Pierre, fit sur cet anneau, pendant son cardinalat, le poème suivant :

« L'arc précurseur de la pluie, qui brille dans la nue, épargne
» aux mortels la crainte des désastres épouvantables du
» déluge. Telle est la volonté du Dieu tout-puissant. Bien plus
» estimable es-tu, ô anneau que la ville de Pérouse honore
» par ses prières ; toi qui es formé de deux arcs, tu es un
» indice plus heureux encore : la Vierge a passé son doigt à
» travers toi, lorsque se mariant pour l'œuvre du salut, elle a,
» par un lien virginal, uni le ciel à la terre. Sous sa garde, les

» eaux de la mer ni celles du Styx, ne nous causeront de » dommage. »

Cet anneau n'est ni d'or ni d'argent, mais d'une espèce de pierre précieuse. Les Matrones ont coutume d'envoyer à Pérouse des anneaux d'ivoire pour les faire bénir au contact de cet anneau ; ceux-ci leur servent ensuite au temps de leurs couches. Il a aussi beaucoup d'efficacité pour réconcilier les esprits des époux qui perdent confiance. Aussi beaucoup de personnes, après en avoir fait le vœu, se rendent à Pérouse, et jouissent du fruit de la paix domestique, loin de la discorde. Enfin beaucoup de gens, tourmentés par les démons, se réfugient auprès de l'autel où cet anneau est conservé et reviennent délivrés. Il faut dire aussi que Waldrada, dame de sang noble et royal, prit de la main, par une piété téméraire, la pierre précieuse qu'on lui donnait à voir, la plaça à l'annulaire et qu'aussitôt le doigt se dessécha en punition de sa témérité. Ce fait arriva dans l'assemblée du peuple, alors que l'anneau était encore à Clusium. Et il ne faut pas s'étonner de le voir entouré de tant d'honneur, car cet anneau nuptial fut d'un heureux présage pour l'humanité, lui par qui Marie, jardin fermé, fontaine scellée, fut liée et confiée à saint Joseph, le compagnon et l'époux de sa virginité. »

LES JÉSUITES A CAYENNE (*suite*).

Après une averse torrentielle, on voit la plaine, depuis longtemps desséchée, reverdir soudain et on sent un délicieux parfum s'échapper des sillons. Ainsi, dans un ordre plus élevé, les fléaux qui renversent et couchent dans la tombe tant de victimes, ouvrent pour les survivants une ère de prospérité physique et de résurrection morale. La *Fièvre jaune*, qui décima si cruellement les pénitenciers de la Guyane, fut le point de départ de jours plus heureux pour les transportés eux-mêmes.

Les choses prirent une tournure plus consolante sous la sage administration de l'amiral Baudin. Il crut travailler efficacement au bien des déportés et aux vrais intérêts de sa patrie en mettant la Religion au premier rang des moyens de moralisation. Arrivé à Cayenne pour occuper son poste au plus fort de l'épidémie, il avait reconnu l'insuffisance des secours humains et n'avait pas hésité à chercher plus haut le

vrai remède. On l'avait vu suivre courageusement une procession organisée pour obtenir du ciel la cessation du fléau. Chaque dimanche, il assistait à la messe entouré de tout son personnel, et donnait ainsi un salutaire exemple à la déportation. Il voulut faire plus encore. Depuis plus de quatre années qu'ils étaient en Guyane, les Jésuites n'avaient point encore d'églises et se trouvaient obligés de célébrer les saints mystères dans de misérables carbets. Sous l'impulsion de l'amiral Baudin, les travaux furent menés avec vigueur; et après les secousses du choléra, comme autrefois en France; après les terreurs de l'an mil, on les vit, les églises, sortir de terre toutes blanches et toutes coquettes. Quelques-unes possédaient des chaires, des confessionnaux : vrais chefs-d'œuvre de dentelle dus au ciseau des forçats. On comprendra sans peine que ces malheureux s'attachaient aisément à ces édifices où ils avaient mis une partie d'eux-mêmes. Quand ils les virent se dresser sur les Iles du Salut, comme des paratonnerres chargés d'arrêter la colère de Dieu, ils se sentirent plus heureux et capables encore de bonnes actions.

De son côté, l'amiral Baudin avait adopté dans la conduite des déportés une tactique nouvelle. Ennemi de toute mesure violente, il commença par renvoyer en France les surveillants dont la brutalité et l'impiété étaient notoires. Il supprima presque entièrement la bastonnade. Il chercha à relever ces hommes tombés si bas par l'appât de récompenses. A cet effet, un *tableau d'honneur* fut dressé par les soins d'un comité où figurait l'aumônier. Ce tableau devait être remis à l'empereur qui se réservait de diminuer ou de supprimer entièrement la peine des plus méritants.

On n'eut qu'à se louer de cette innovation. Nous lisons dans un des rapports de l'amiral Baudin : « La tenue des transportés est exemplaire. . . . . leur conduite nous montre chaque jour davantage le grand bien que la Religion apporte à la moralité de ces hommes. »

En effet, grâce au zèle des aumôniers, chaque jour de fête devenait pour eux un vrai jour de consolation. A la Fête-Dieu, ces malheureux s'employaient de tout leur cœur à élever des reposoirs magnifiques, puis ils suivaient le Saint-Sacrement derrière le dais porté par les officiers. De son côté, le P. Ringot écrit : « Que les temps sont changés . . . . . le Vendredi saint,

à ma demande, le commandant a accordé la levée des punitions et a délivré les prisonniers de leurs fers. Touchante manière de célébrer la délivrance du genre humain arraché, en ce jour, à la captivité du démon par la mort d'un Dieu ! »

Au mois de Marie on les voyait chaque soir se presser dans une église toute rayonnante de fleurs et de lumières, et on les entendait chanter les louanges de celle qui a bien voulu prendre le titre de *Refuge des Pécheurs*. Un trait nous montrera comment la confiance germait encore dans ces âmes flétries. Six évadés avaient pu s'emparer d'une barque et s'étaient abandonnés au caprice des flots. Entraînés au large par la violence du vent, les six malheureux allaient périr. Ils firent à la Sainte Vierge le vœu de se convertir sérieusement s'ils échappaient à la mort. Marie entendit leur prière. Recueillis sur la côte hollandaise de Surrinam où ils avaient été jetés, ils furent renvoyés au pénitencier de l'*Ilet-la-Mère*, où ils s'empressèrent d'accomplir leur promesse.

Tantôt c'était une cérémonie de première communion ou de confirmation, tantôt c'était une abjuration de juifs ou de protestants qui réunissait toute la colonie à l'église.

Le vicaire apostolique, Mgr Dossat, se faisait un honneur de présider ces cérémonies où M. Baudin figurait parfois comme parrain. A ceux qui lui témoignaient quelque surprise, l'amiral répondait fièrement : « Ce sera la plus belle action de ma vie. »

Au moment des Quarante Heures, une cinquantaine de déportés, à la suite du gouverneur et de l'état-major, montèrent la garde devant le Saint-Sacrement, et ceux qui n'avaient pas été invités se plaignirent vivement.

Pour bien apprécier de tels actes, n'oublions pas que nous sommes au milieu de forçats, d'hommes rejetés par la société, perdus de vices. Ah ! si l'on n'entravait pas de mille manières l'influence bienfaisante de la Religion, nous verrions de semblables merveilles et d'autres se produire parmi nous. Étrange aberration de ceux qui veulent, disent-ils bien haut, soulager le peuple, et qui écartent le premier élément de bonheur !

En parcourant les travaux des missionnaires, nous sommes vraiment surpris de leurs résultats. Nous n'avons pas l'intention d'aligner des chiffres. Quelques-uns pourtant seront la

meilleure preuve de nos paroles. A l'Ilet-la-Mère, le plus mal famé des pénitenciers, nous voyons, au temps de Pâques, 228 forçats sur 380 s'approcher de la Table sainte. Le Jubilé de 1858 en ramène encore 157 sur 370, et quelques-uns de fort loin.

Quelques esprits mettront peut-être ces retours au compte de l'hypocrisie ; nous aimons mieux laisser à Dieu de juger les intentions. Du reste, pour qu'un tel soupçon eût quelque valeur, il faudrait que des récompenses eussent servi d'appât aux sacrements. Jamais rien de semblable ne pourra être prouvé, et si les aumôniers montraient quelque préférence, c'était, à l'exemple de Notre-Seigneur, aux plus prodigues de leurs enfants.

Gardons-nous d'outrer les choses et de briser les épines pour laisser mieux admirer les roses. « Est-ce à dire, écrit le P. Jardinier, que l'Ilet-la-Mère soit une petite Thébaïde? Hélas ! je ne vois que trop combien il y a ici, j'allais dire de canailles, disons plus charitablement, de mauvais chrétiens. Les uns ont la soutane en horreur et me voudraient à cent pieds sous terre ». « Il y a, ajoute le P. Garnier, une bande noire et qui forme à côté de la cité de Dieu la cité du vice. » Et le P. Mirebeau à son tour devra employer tous les trésors de sa bonté pour mettre fin à certains scandales.

Ceux dont la Religion ne venait pas adoucir le caractère étaient souvent entraînés à mettre fin à leur sort par l'évasion ou le suicide. L'évasion réussissait rarement et donnait parfois lieu à des faits regrettables. Deux forçats prennent un jour la fuite. On lance à leur poursuite des soldats avec l'ordre de tirer dessus. Les malheureux se voyant cernés demandèrent grâce, mais les soldats trop fidèles à leur consigne les tuèrent à bout portant. Les suicides étaient plus fréquents : on en comptait quelquefois trois par semaine. — Un jour un déporté essaya, mais sans réussir, de se noyer. Chose curieuse ! Avant de se jeter à l'eau, il récite toutes ses prières, fait un acte de contrition et baise la terre. Les flots le rejetèrent bientôt sur le rivage, et Dieu fit à ce malheureux la grâce de mourir entre les bras du prêtre.

Mais quelques-uns des anciens pénitenciers reconnus insalubres se vidaient peu à peu. Nous allons maintenant suivre les aumôniers dans leurs nouvelles demeures.

Entre la Guyane Française et la Guyane Hollandaise coule *le Maroni*. C'est sur les bords de ce fleuve que l'Administration voulait tenter des essais de colonisation qui n'avaient pas réussi ailleurs. Au mois d'août 1857, un groupe de 40 personnes, tant forçats que surveillants, conduits par M. Mélinon, se dirigeait vers ces plaines boisées. L'intention de l'Empereur était d'accorder aux forçats devenus plus sérieux une portion de territoire et de les arracher ainsi aux influences mauvaises des groupements. On les réhabilitait aussi en leur rendant une partie de leur liberté, et on déchargeait l'État des frais considérables qu'entraînait la déportation. Pour encourager leur bonne volonté, on leur laissait l'espérance de se refaire un foyer et de faire venir leur famille de France. Lorsque le gouverneur eut développé devant eux le plan du gouvernement ce fut un délire inimaginable. Ils se mirent à l'œuvre avec enthousiasme. On appela Saint-Laurent la première concession.

On nous permettra de donner brièvement le fonctionnement de cette paroisse de forçats concessionnaires qui n'a rien de commun avec nos paroisses de France.

Au milieu se trouvait le presbytère de l'aumônier et sa chapelle et tout autour, à quelque distance les unes des autres, les cases des forçats. Il est cinq heures du matin; la cloche sonne et de toutes les demeures sortent les concessionnaires se rendant à l'église où les attend l'aumônier. Après la prière faite, chacun se disperse pour travailler, mais ils se retrouveront encore le soir au pied de l'autel.

Le dimanche, repos complet. Les déportés assistent à la messe et aux vêpres qu'ils chantent avec entrain.

Tout prospérait donc sous la surveillance paternelle de M. Mélinon et du P. Jardinier. Toujours par monts et par vaux le P. Jardinier, la soutane retroussée, courait à la recherche de ses paroissiens. Il les consolait, les encourageait, leur parlait de la patrie et se chargeait de leur correspondance. Mais un si bel état de choses ne pouvait durer. Quoi donc! Allait-on permettre à ces damnés Jésuites de donner une nouvelle édition des *Réductions du Paraguay*? La secte toute puissante à Cayenne s'émut. Elle en voulait surtout à M. Mélinon dont elle abhorrait les convictions ardentes. « Il y a longtemps, disait l'amiral Baudin lui-même, que M. Mélinon

serait décoré s'il avait consenti à se faire franc-maçon. » On commença donc par cribler de taquineries son œuvre intéressante. Il eût été maladroit de vouloir arracher le bon grain; la secte aima mieux semer de l'ivraie qui finirait par l'étouffer. On déversa donc à Saint-Laurent un flot de déportés, qui devaient, dans l'intention maçonnique, détruire le bien fait aux autres. Nous verrons dans un autre article que l'œuvre de Dieu ne fut pas paralysée et comment des fleurs de sainteté, e mot n'est pas trop fort, prirent naissance dans ce milieu si peu favorable à leur éclosion.

(A suivre). J. P.

Installation des Sœurs de Saint-Paul

A L'HOSPICE DE BANGKOK (ROYAUME DE SIAM)

Lettre de Sœur Ignace de Jésus, du 20 janvier 1899.

Ce fut donc le 20 avril de cet an de grâce 1898 que je dus quitter ma chère résidence de Saïgon et reprendre mon bâton de pèlerine pour aller ouvrir cette maison de Bangkok où m'envoyait l'obéissance. Après des adieux émus à nos Sœurs de l'hôpital et à toutes nos compagnes de la Sainte-Enfance, nous partions. Mais quelle traversée ! Une mer et un ciel démontés, de la pluie, de l'orage, un violent mal de mer. Tel fut le voyage. Enfin le dimanche matin, 24 avril, notre bateau quittant la pleine mer entrait dans les eaux tranquilles du Ménam. Sur les deux rives du fleuve, nous apercevions des maisons construites sur l'eau, des pagodes flottantes et une infinité de barques siamoises et chinoises. On jeta l'ancre vers dix heures. Deux missionnaires nous attendaient au port, ainsi que le médecin de l'hôpital et quelques messieurs européens. Après avoir salué Mgr Vey, qui nous fit le plus paternel accueil, nous fûmes conduites aussitôt à l'hôpital par le père procureur de la mission. Quelle ne fut pas notre surprise en apercevant dans un si beau site une si belle installation !... Mais, en entrant, nouvelle surprise et qui était de nature à nous toucher profondément au débarqué d'un tel voyage : au réfectoire de notre future habitation, un dîner très convenable nous attendait...

Aussitôt que les protestants eurent appris l'ouverture de l'hôpital, ils devinrent furieux et se mirent à ouvrir une souscription afin de construire un hôpital plus beau que le nôtre; mais quand ils devraient le construire tout en or, ils n'y pourront jamais mettre l'or de la charité.

A Bangkok, les hôpitaux protestants et païens laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la propreté et du dévouement.

Mais quelle bigarrure de nationalités et de langues dans cette capitale ! Il nous faudra du temps, nous disent les Pères, et je le conçois, pour apprendre quarante-deux langues qui s'y parlent. Enfin, nous tâcherons d'en apprendre au moins quelques-unes.

Pour les indigènes, nous avons une grande case de trente mètres de long qui est terminée. Dans un autre coin du terrain est une case séparée pour les contagieux européens. Bangkok est une ville commerçante, mais d'une saleté inimaginable ; c'est ce qui explique pourquoi il y a tant de maladies et pourquoi le choléra y fait de si fréquentes apparitions. Ce qu'il y a de bien tenu, c'est la ville royale qui se trouve à l'extrémité de Bangkok. Il y a peu de familles un peu aisées qui n'aient pas leur pagode, et ce qui explique la difficulté de convertir les Siamois, c'est que le roi est un bouddhiste ardent. Les talapoins, ou religieux bouddhistes, sont fort nombreux. Tous les jeunes gens qui veulent être considérés doivent passer trois ans à la pagode : c'est une sorte de service bouddhique correspondant à notre service militaire. Les talapoins ne doivent vivre que d'aumônes : c'est une espèce de moines mendiants, vêtus de jaune et la tête complètement rasée. Tous les matins ils sortent avec une marmite sur le dos, et marchant tous du même pas, afin de recueillir le riz qu'on doit leur donner. Tout bon siamois regarde comme un grand honneur d'être admis à déposer son aumône dans la marmite d'un talapoin. Quand passe la procession monacale, chaque fervent se tient sur le seuil de sa porte et, lorsque arrivent les habits jaunes, se prosterne avec respect. Le talapoin, debout et grandiose, retournant sa marmite, reçoit avec un air de majesté cette dîme des vrais croyants. Il paraît que ces talapoins mènent une vie assez sévère. En passant dans les rues, il ne leur est pas permis de regarder de côté et d'autre. Pauvres quêteurs, nous leur avons été une occasion de bien graves infractions à leurs règles anachorétiques : Il faut croire qu'ils n'avaient jamais vu de Sœurs de Saint-Paul depuis la naissance de Bouddha, car lorsqu'ils nous rencontrent dans les rues, ils ne peuvent s'empêcher de nous regarder de leurs deux grands yeux de visionnaires. En dehors de Bouddha, ils adorent le serpent et l'éléphant. Ils croient au ciel et à l'enfer, mais à leur façon. D'après eux, on sort de l'enfer (de leur enfer talapoin) lorsque le mal que l'on a fait sur terre est réparé ; et de même on doit sortir du ciel, lorsque le capital des bonnes œuvres qu'on avait acquis sur terre est mangé. Une fois sorti de la vie éternelle on revient au monde sous différentes formes, par exemple sous forme d'éléphant, de singe, de navet ou de potiron.

On est ici très fort en astronomie, et voici comment on explique le phénomène des éclipses de lune.

Il y avait autrefois au pays de Siam trois paysans qui étaient frères : L'aîné allait dans les champs planter du riz, le second cherchait du bois et le troisième était chargé de faire la cuisine. Comme les Siamois croient acquérir beaucoup de mérites en faisant des aumônes aux Talapoins, le plus jeune se dit : Je veux être plus puissant que mes deux frères dans la génération future. Il se rendit donc chez un menuisier et se fit sculpter un très beau plateau. Puis, chargeant ce plateau de fruits, il le porta à la pagode. Le second ayant appris l'offrande de son jeune frère et voulant obtenir une situation supérieure, se fit faire un plateau d'argent qu'il offrit également couvert de fruits aux talapoins de sa pagode. L'aîné des trois frères, averti de la démarche des deux autres et de leurs prétentions après décès, se procura un plateau d'or dont il fit également présent. Après leur mort, celui qui n'avait donné qu'un plateau de bois devint géant et il lui fut assigné pour demeure la montagne la plus élevée du monde. Le frère au plateau d'argent devint la lune ; et l'aîné au plat d'or devint le soleil.

Chaque fois qu'il y a une éclipse de lune, les Siamois sont convaincus que la lune étant allée se promener sur la montagne, c'est le géant féroce qui veut la manger. Alors, par commisération pour la lune, ces bons Siamois se mettent en devoir de faire peur au géant et de lui faire lâcher prise. Aussi font-ils un vacarme épouvantable, tirent des coups de fusil, lancent des pétards, frappent des casseroles jusqu'à ce que l'éclipse soit passée. A la fin de décembre dernier, nous avons pu jouir de ce divertissant spectacle, car le 28 avait justement lieu une éclipse de lune, ou plutôt le terrible géant de la montagne s'était encore mis à manger la lune. Ce que nous avons ri de ces détonations et de ces tambourinades !

Depuis que nous sommes installées, nous nous sommes procuré la satisfaction d'aller rendre visite au Révérend Père Provicaire qui réside en une paroisse voisine. Ce bon Père a chez lui quelques jeunes filles de bonne volonté qui se dévouent à faire la classe. Quel dommage qu'elles ne soient pas formées à la vie religieuse et apostolique ! Elles pourraient rendre de si grands services. Si nous pouvions les instruire, quel bien nous ferions aux âmes !

Comme nous ne pouvions, au début, nous faire comprendre de personne, nous nous sommes mises immédiatement à l'étude de la langue siamoise. Dieu a béni nos efforts, et aujourd'hui je puis vous dire que nous pouvons nous tirer d'affaire sans le secours d'aucun interprète. C'est notre vénérable Evêque qui vient lui-

même nous donner des leçons, et Sa Grandeur s'étonne de nous trouver si savantes, disant que quelques-unes d'entre nous seraient déjà capables de faire une petite classe. Nos Sœurs s'y mettent de tout leur cœur : elles ne perdent pas une minute, même pendant les récréations. Malgré l'étude, nos chères Sœurs ont dû se mettre à tout, confectionner linge, draps et matelas. C'est plaisir de les voir dans le coton jusqu'au cou, on les croirait en France sous la neige.

Mais une chose qui nous révolte au Siam, ce sont les enterrements ou plutôt la crémation des corps. Figurez-vous que lorsqu'une personne est sur le point de mourir, elle est mise en demeure de faire connaître si elle veut être mangée ou brûlée après sa mort. Si elle préfère être mangée, on la transporte au son de la clarinette à quelque distance de Bangkok dans un endroit désigné pour ces repas macabres. Aussitôt, des nuées de corbeaux et de vautours s'abattent sur le cadavre et n'en font qu'une bouchée. Bientôt il ne reste plus que les ossements que l'on brûle. Il se dégage de ce charnier une odeur infecte qui ne contribue pas peu à entretenir les maladies qui règnent à Bangkok. Dans les premiers jours de notre arrivée ici, j'ai bien failli passer par le bec de ces vilains oiseaux croque-morts. Voilà qu'une nuit j'entends dans ma chambre un bruit singulier qui m'éveille en sursaut. Je me lève d'un bond et, entrevoyant dans l'ombre je ne sais quelle grosse bête, j'appelle nos Sœurs à mon secours. Toutes arrivent effrayées et s'armant de ce qui leur tombe sous la main finissent par expulser le fantôme. C'était un de ces gros oiseaux funèbres qui mangent les morts et qui me croyait sans doute prête pour lui servir de déjeuner. J'en tremble encore....

L'ouverture officielle de l'hôpital Saint-Louis a eu lieu le 15 septembre dernier. Monseigneur a tenu à bénir lui-même la maison, assisté d'un grand nombre de ses missionnaires. Toute la haute aristocratie de Bangkok répondit à son invitation, entre autres : le ministre de France et sa dame, les ministres de Russie, d'Angleterre, d'Allemagne, d'Amérique, etc. Les jeunes gens du collège, sous la direction de leur digne Supérieur, membre de la Société des Missions Etrangères, ont exécuté de très jolis morceaux de musique pendant la cérémonie. Des rafraîchissements furent offerts aux principaux invités....

L'hospice Saint-Louis est donc officiellement ouvert. Il nous reste maintenant à répondre par notre dévouement hospitalier aux espérances de notre si digne évêque. Priez pour nous afin que nous ne soyons pas trop au-dessous de la tâche si sublime qui nous a été assignée par le Maître de la moisson.

Daignez agréer........

Sr Ignace de Jésus.

UN CHATEAU TROP GRAND QUI DEVIENT TROP PETIT

Le château dont il s'agit n'est point un château de conte de fée. Peut aller le voir qui veut. Il n'est pas situé au bout du monde, en quelque coin inexploré. Le Parisien qui le voudra visiter l'apercevra, à peine aura-t-il passé les fortifications. Ce château est à Septeuil (Seine-et-Oise), et les aimables propriétaires, M. et Mme Contamine, y reçoivent d'une façon charmante tous ceux qui leur font le plaisir d'aller heurter à leur porte.

M. et Mme Contamine trouvaient que leur château était beaucoup trop grand pour eux; mais il se trouvait aussi que M. et Mme Contamine, deux chrétiens de vieille roche, avaient le cœur encore plus grand que leur château.

Et tous les deux ont inventé un moyen exquis de se faire une famille proportionnée à la taille du bâtiment; ils l'ont peuplé d'orphelins.

Les salles se sont métamorphosées en classes, en réfectoires, en dortoirs. L'eau y coule en abondance en de confortables lavabos. On a bâti des préaux couverts, salles de récréation pour l'hiver ; et un bon calorifère répand à travers le tout une bonne et réconfortable chaleur.

Et, pour gouverner l'heureux bataillon, trois alertes coiffes blanches voltigent à travers les salles, je veux dire trois vaillantes Sœurs de Saint Paul de Chartres, venues là pour consacrer leur dévouement à une si belle œuvre.

M. et Mme Contamine vivent au milieu de leur famille, une famille qui leur fait honneur et qui leur rend en tendresse et en prières ce que le père et la mère dépensent en dévouement.

Les enfants sont orphelins de père et de mère. Une petite escouade de l'Adoption vient d'aller grossir la maisonnée de Septeuil. M. et Mme Contamine les ont accueillis dans des conditions si douces que l'Œuvre doit à ces deux nobles cœurs une dette de reconnaissance dont elle ne saurait s'acquitter.

Que tous les deux soient bien convaincus que le château de la charité ne restera pas sans habitants; nous sommes toujours là pour l'en fournir.

A tous les associés et à tous les orphelins de l'Adoption, nous demandons avec insistance de se souvenir devant Dieu de M. et Mme Contamine, père et mère d'orphelins.

(Annales de l'Adoption).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 26 Février au 5 Mars.

26. 2e *Dimanche de Carême*; mémoire de *Sainte Marguerite de Cortone*, pénitente.

Le Carême (ou la sainte quarantaine) est un temps de prière et de pénitence qui nous rappelle le jeûne de N.-S. au désert, et qui nous prépare à la grande fête de Pâques. (Nouveau catéchisme.) — L'évangile du 1er dimanche de Carême nous a fait le récit du jeûne et de la tentation de N.-S. au désert.

Sainte Marguerite de Cortone naquit à Alviano en Toscane; elle est appelée de Cortone à cause de la pénitence qu'elle fit dans cette ville. L'exemple de cette sainte nous excite à la pénitence du carême, que nous devons faire pour la rémission de nos péchés.

27. Lundi. — De la *férie* ou *office votif des SS. Anges.* — Dans le Carême, les évêques ont coutume de nous envoyer une lettre pastorale avec mandement pour ce saint temps; nous devons y faire une sérieuse attention, d'abord parce qu'ils nous viennent de la première autorité du diocèse, et ensuite à cause des enseignements qu'ils renferment.

28. Mardi. — De la *férie* ou *office votif des SS. Apôtres.* — On doit suivre le mandement épiscopal en tous points par rapport au jeûne et à l'abstinence, et par rapport aux œuvres prescrites pour la dispense du carême. — On doit se rappeler enfin que, si l'on est dispensé du jeûne et de l'abstinence pour des raisons légitimes, on n'est jamais dispensé de faire pénitence, car N.-S. a dit : Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.

MARS.

Ce mois est consacré par l'Eglise à honorer S. Joseph, dont la fête tombe le 19; cette année elle est remise au lendemain, 20, à cause du dimanche de la Passion, qui renvoie toute espèce de fête.

1. Mercredi. — *S. Aubin*, évêque. — S. Aubin, dont la famille était originaire d'Angleterre, naquit dans la Basse-Bretagne, au diocèse de Vannes. Ayant compris dès sa jeunesse les dangers du monde, il se retira dans le monastère de Cincillac, nommé plus tard Cincillant, aux environs d'Angers, où il édifia tous les religieux par ses vertus. Il fut plus tard évêque d'Angers, son culte s'est répandu en France et dans une grande partie de l'Europe. Plusieurs pays portent son nom et plusieurs églises lui sont dédiées.

2. Jeudi. — De la *férie*, *office* du *S. Sacrement.* — Pendant le S. temps de Carême, ajoutons la Prière à la Pénitence. Prions en notre particulier; mais de plus, autant que nous le pourrons, assistons aux prières publiques qui se font dans chaque paroisse et qui sont ordonnées par le mandement épiscopal.

3. Vendredi. — *S. Suaire* de N.-S., double majeur. Anniversaire du couronnement de Sa Sainteté *Léon XIII.* — Cette fête nous rappelle que N.-S., ayant été déposé de la croix, fut enseveli dans

un linceul ou suaire, et renfermé dans le tombeau. Tous les jours à la sainte messe, le corps de N.-S. est déposé par le prêtre sur un linge appelé corporal. Le corporal est une petite nappe blanche qu'on étend sur l'autel et sur laquelle on dépose les vases sacrés et la sainte hostie. Le corporal représente le linceul dans lequel on ensevelit le corps de N.-S. après sa mort. La pale, qu'on pose sur le calice, a à peu près la même signification. Ces deux objets servent comme à envelopper en même temps les espèces consacrées. Le S. Suaire, conservé à Turin, porte encore les marques très visibles du sang de N.-S. et non seulement de son sang, mais de son corps tout entier, dont il nous donne la grandeur et jusqu'à la physionomie.

4. Samedi. — S. *Casimir*, confesseur. — S. Casimir était le troisième des treize enfants de Casimir III, roi de Pologne. Juste et désintéressé, il refusa la couronne de Hongrie que lui offraient les ennemis du roi Mathias Corvin. Il communiquait quelque chose de sa vertu à ceux qui l'entouraient; on distinguait moins ses gens par la livrée que par la décence de leur maintien et la régularité de leur conduite. Il est le patron de la Pologne.

5. 3e *Dimanche de Carême.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 81 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en février, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 56 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant l'Enfant-Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 5.

Consécrations d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en février, 38 enfants dont 14 de diocèses étrangers.

Station de Carême. — A la cathédrale de Chartres, les prédications de Carême par le R. P. Duponchel, de la Compagnie de Jésus, ont dû commencer par un sermon de charité en faveur de l'Œuvre des pauvres malades. Ce zélé missionnaire, dont le clergé chartrain put apprécier naguère la parole éloquente pendant une retraite pastorale, s'est fait entendre avec un vrai succès dans son brillant éloge de la charité catholique. Nous désirons que son auditoire de dimanche dernier reste aussi nombreux et même s'accroisse encore pour les exercices suivants de la station quadragésimale.

La prière des enfants pour la France. — C'est le titre d'une feuille qui nous arrive de la librairie de l'Œuvre de Saint Paul

(6, rue Cassette, Paris), et dont la circulation a été autorisée par l'Evêché de Verdun (10 exemplaires, franco, 25 centimes ; 50 exemplaires, 1 franc ; 100 exemplaires, 2 francs ; 1,000 exemplaires, 13 fr. 05).

Nous accueillons d'autant plus volontiers cet appel, que l'un des buts principaux du pèlerinage chartrain est d'inspirer aux enfants l'amour de la prière, en les formant par la tutelle de Notre-Dame (*Virginis pariturœ*), à la vie surnaturelle, c'est-à-dire à la vie en Jésus et par Jésus.

De tout temps la *Voix de Notre-Dame* a excité les fidèles et particulièrement les enfants, à prier la Très Sainte Vierge pour l'Eglise et pour notre nation. Le regretté fondateur de notre Revue aimait à traiter ce sujet sous diverses formes, et contribua certainement beaucoup à l'extension de cette sainte pratique en France, par des imprimés lancés dans toutes les directions. A son exemple, nous sommes heureux de recommander ici une fois de plus, en les mettant sous la protection de notre Auguste Patronne les œuvres de zèle confiées à l'enfance et à la jeunesse chrétiennes.

Avis relatif aux Dispenses de mariages. — Nous avons parlé, l'an dernier, dans la *Voix de N.-D.*, des échanges de pouvoirs consentis entre Mgr l'Évêque de Chartres et NN. SS. les Évêques d'Orléans, de Versailles et d'Evreux. Aujourd'hui nous pouvons faire savoir qu'un échange pareil a été conclu entre Mgr Mollien et Mgr l'Évêque de Séez, dont voici la lettre :

Nous, Claude Bardel, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Séez,

Après en avoir conféré ave Mgr l'Évêque de Chartres, et de concert avec lui,

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article 1. — Lorsque deux futurs époux, précédemment du diocèse de Séez, se seront établis de bonne foi dans le diocèse de Chartres, quoiqu'ils n'y aient pas encore réalisé toutes les conditions requises pour y acquérir domicile, Mgr l'Évêque de Chartres pourra les autoriser à contracter mariage dans le lieu de leur résidence actuelle, et leur accorder à cet effet toute espèce de dispense sans exception.

Article 2. — Si une seule des deux parties s'est établie dans le diocèse de Chartres de la manière ci-dessus exprimée, l'autre conservant son domicile dans le diocèse de Séez, Mgr l'Évêque de Chartres pourra autoriser la célébration du mariage dans son diocèse, et accorder aux parties toutes les

dispenses dont elles pourraient avoir besoin, selon la teneur de l'article qui suit.

Article 3. — Lorsque deux futurs époux, domiciliés l'un dans le diocèse de Chartres, l'autre dans le diocèse de Séez, seront liés par quelque empêchement soit dirimant soit prohibitif, la dispense accordée par l'un des deux Évêques sera valide, sans qu'il soit besoin du visa même de l'autre Évêque, quoiqu'il convienne de demander de préférence la dispense à l'Évêque du lieu où doit se célébrer le mariage. Néanmoins, s'il s'agissait d'une dispense pour laquelle un des Evêques eût seul un Indult du Souverain Pontife, on devrait toujours recourir à cet Evêque, quelque part que se fît le mariage.

Toutes les dispenses relatives à la publication des bans sont comprises dans le présent article.

Article 5. — Il y a réciprocité entre les deux diocèses pour toutes les dispositions énumérées ci-dessus.

Séez, le 12 février 1899.

† Claude, Evêque de Séez.

L'Ancienne Maîtrise de Notre-Dame de Chartres, *du Ve siècle à la Révolution*, par M. l'abbé Clerval, docteur-ès-lettres, supérieur des clercs de Notre-Dame. — Ce bel ouvrage, auquel le numéro de février de la *Voix* mensuelle consacrait une très intéressante étude, a fourni aussi à d'autres journaux la matière d'excellents articles. Celui que nous avons lu dans le *Journal de Chartres* (no du 5 février 1899) a été très remarqué, nous a-t-on dit, et vraiment il méritait de l'être. Nous en avons félicité l'auteur dont la signature, M. L., est bien connue. Citons la fin de son compte rendu :

« ... C'est dans les derniers mois de 1793, que l'ancienne maîtrise de Notre-Dame de Chartres disparut, emportée par la tourmente révolutionnaire qui avait déjà englouti tant de choses.

Le 10 juin 1790, les enfants de la maîtrise avaient paru et s'étaient fait entendre aux Grands-Prés, à la grande fête de la Fédération. Ce fut le chant du cygne des « enfants d'aube. »

En 1853, la maîtrise actuelle fut fondée par M. l'abbé Ychard, alors chanoine honoraire, professeur au Grand-Séminaire; M. l'abbé Goussard, — alors séminariste tonsuré — fut le premier professeur des enseignements divers et surtout de musique. Les petites fauvettes de Notre-Dame vinrent construire leur nid à l'ombre de la cathédrale. Il y est toujours. Le nid est solide et les petits oiseaux savent chanter.

Tout le monde connaît nos jeunes maîtrisiens. Par leur piété, leur

ferveur, la façon dont ils accomplissent les cérémonies, par leurs chants, ils se montrent dignes de leurs prédécesseurs et excitent l'admiration de tous ceux qui les voient. Huysmans qui trouva tant à redire à Chartres et dont l'esprit de critique s'exerça à nos dépens, Huysmans, lui-même, s'est extasié sur leur piété.

Ils sont fiers, j'en suis sûr, les petits clercs, d'avoir à leur tête un supérieur aussi éminent, et des professeurs aussi zélés...

Mais cet article est bien long pour un article bibliographique, et je m'arrête, heureux d'avoir payé ma dette à un beau livre qui m'a instruit et que j'ai savouré avec plaisir, heureux d'avoir loué, quoique bien imparfaitement, un prêtre vaillant, aussi modeste que savant, pour lequel j'ai de l'estime et de l'affection. Je me félicite également d'avoir, l'occasion m'en étant offerte, pu donner un souvenir à une maison dont, pour employer le langage de Frotging et d'Hildegaire, j'ai été, moi aussi, un peu le « nourrisson ». M. L.

(1) *L'Ancienne Maîtrise de Notre-Dame de Chartres*, par M. l'abbé Clerval, en vente, à Paris, chez Poussielgue et Alphonse Picard; à Chartres, à la librairie Selleret et à la Maîtrise (6 francs, prix fort), remise spéciale aux ecclésiastiques.

L'Œuvre de l'Hommage solennel *à Jésus-Christ Rédempteur et à son auguste Vicaire, à l'occasion de la fin du siècle.* — Le président du Comité international nous écrit à l'adresse spéciale de notre diocèse :

« Le Saint-Père suit avec le plus vif intérêt le développement et les progrès de l'œuvre dans toutes les nations et dans tous les diocèses. Aussi il est à souhaiter que tout soit bien prédisposé lorsque, sous peu, avec sa parole vénérée, Il invitera les pasteurs et les ouailles du monde catholique à prendre part au grand acte d'expiation, d'amour et de gratitude, et à célébrer le Jubilé de l'année sainte. »

Le comité français, dont le siége est à Paris, nous annonce d'autre part que le pèlerinage d'hommes à Lourdes, organisé par ses soins pour les 18, 21 avril prochain, suscite partout des adhésions enthousiastes.

Le même Comité français convie, en outre : 1° à *deux pèlerinages aux Lieux Saints*, qui auront lieu, le premier du 21 avril au 2 juin, le deuxième en septembre, aux mêmes conditions que les pèlerinages organisés par les PP. de l'Assomption, qui veulent bien encore conduire ceux-ci ; s'adresser, donc, rue François 1er ; — et 2° : le plus grand nombre des fidèles ne pouvant être que des pèlerins de désir, à des pèlerinages spirituels aux Lieux Saints dont seront comme doublés les pèlerinages effectifs ; mêmes

conditions et avec les mêmes avantages que pour les pèlerinages spirituels à N.-D. de Lourdes.

Famille bénie. — Une dévouée servante de N.-D. nous écrit : « Récemment 7 jeunes filles d'une paroisse du Puy-de-Dôme étaient entrées le même jour au couvent dans une Congrégation du diocèse de Clermont. La *Croix d'Auvergne* parle aujourd'hui d'une famille de Noirétable (Loire). Elle se compose de 12 enfants, 4 garçons et 8 filles. Les parents étant morts relativement jeunes, les enfants ont été élevés par la sœur aînée qui s'est montrée admirable dans cette noble tâche. Deux des garçons sont devenus prêtres ; les deux autres ont fondé deux familles chrétiennes. Quant aux sept filles plus jeunes, elles sont entrées toutes sept en religion dans la Congrégation de Saint-Charles. »

COUVENT DE MARIE RÉPARATRICE, 48, BOULEVARD NÉGRIER, LE MANS. — *Retraites prêchées en 1899.* — L'an dernier, plusieurs personnes de Chartres ont profité d'un avis semblable à celui que nous insérons ici :

1° Du 14 au 19 mars, par le R. P. Marcel Baron. S. J. (Pour les jeunes filles).

2° Du 17 au 22 avril, par le R. P. Caisey. S. J. (Pour les Dames).

3° Du 1er au 7 mai, par le R. P. Blino. S. J. (Retraite fermée pour les dames et les jeunes filles).

4° Du 10 au 15 août. (Pour les employées de commerce et les ouvrières).

5° Du 19 au 24 septembre. (Pour les institutrices.)

6° En décembre. (Pour les enfants de Marie des Patronages).

La maison de retraites est toute l'année à la disposition des personnes qui désirent y passer le temps des retraites générales ou y faire des retraites individuelles.

Prière de prévenir la Révérende Mère Supérieure quelques jours à l'avance.

Suppléments. — Voici les matières traitées, en février, dans les Suppléments de la *Voix* :

Sommaire du 4 : Beautés du culte de la Sainte Vierge. — L'ancienne Maîtrise de Notre-Dame de Chartres du Ve siècle à la Révolution. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : fête de la Purification ; fête de Saint François de Sales ; Cérémonie de vêture à Saint Paul ; S. Solenne à Blois ; Pèlerinage de S. Julien à Chapelle-Royale. — Nécrologie : Sœur Saint-Louis. — Théorie de M. M. L. sur la construction des clochers de Chartres. — Œuvre de la Sainte-Enfance. — Faits divers.

Sommaire du 11 : Lettre pastorale de S. G. Mgr Mollien pour le Carême. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Dispositif

du mandement pour le Carême; fêtes de la Réparation à Saint Piat dans la cathédrale et à la Communauté de la Providence; l'Institut catholique; conférences populaires. — Faits divers.

Sommaire du 18 : Lettre pastorale pour le Carême (fin). — Amené par la Sainte Vierge (fin chrétienne d'un Brahmane). — Le Carême de 1558 à N.-D. de Chartres. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Monseigneur au sacre de Mgr Cantel à Paris; programme de la station de Carême de la Cathédrale; Mgr Amette et N.-D. de Chartres; Pèlerinage de sainte Apolline aux Autels. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Nous nous recommandons à votre charité pour exprimer de nouveau à N.-D. de Chartres nos sentiments de confiance et de reconnaissance (J. M. J., diocèse d'Arras).

2. Une neuvaine de prières et une messe, s. v. p.! Nous avons beaucoup à remercier N.-D. de Chartres. (M. C., diocèse d'Orléans).

3. Remerciements à Notre-Dame qui nous a exaucés! (N., à Chartres).

4. Notre-Dame de Chartres, à qui nous nous sommes souvent recommandés, nous a obtenu de grandes faveurs. Reconnaissance à cette bonne Mère, et nouvelle demande adressée à son cœur maternel! (G. à P., diocèse de Grenoble).

5. Dieu soit béni! Aussitôt notre neuvaine demandée à N.-D. de Chartres, un mieux extraordinaire s'est produit dans l'état du malade. Aujourd'hui je demande une messe et un cierge, comme témoignage de reconnaissance. (A. D. à B., diocèse de Séez).

6. En l'honneur de N.-D. de Chartres que j'ai tant à remercier je désire une neuvaine de messes à dire au plus tôt. (E. M., à X).

7. En renouvelant notre abonnement à la *Voix*, je vous demande une lampe à la Crypte et une messe d'action de grâces pour faveur obtenue. (D., diocèse du Mans).

8. Une jeune mère qui a été protégée par N.-D. de Chartres, dans un moment bien critique, veut la remercier et demande en son honneur une messe et un cierge. (N., à V., diocèse de Chartres).

9. Reconnaissance à N.-D. de Chartres. Notre malade recommandé va tout-à-fait mieux. (M., à M., diocèse de Versailles).

10. Ma santé s'améliore de plus en plus. Je ne veux pas tarder davantage à remercier N.-D. de Chartres. En même temps je lui présente de nouvelles demandes. (C., à P., diocèse d'Evreux).

11. Une neuvaine de prières à N.-D., s. v. p.! Nous avons ressenti un effet manifeste de sa protection, et nous espérons la continuation de ses faveurs maternelles. (F. C., à G., diocèse de Chartres).

12. Ci-joint un mandat de... comme honoraire d'une messe d'action de grâces à N.-D. de Chartres, qui nous a obtenu de son divin Fils la guérison demandée. (M. S., à M., diocèse de Coutances.)

13. N.-D. de Chartres a guéri une jeune malade que nous lui avions recommandée, lorsque plusieurs médecins consultés n'espéraient plus la guérison. (S. S., à S. R., diocèse de Clermont).

14. Reconnaissance à N.-D. pour guérison obtenue. (C. G.).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

— Sœur Marie-Thérèse, religieuse converse du monastère des Trappistines de la Cour Pétral, au diocèse de Chartres, décédée le 7 février, âgée de 50 ans dont 10 de religion.

— Sœur Colombe, née Louise Boinelle, décédée le 8 février, dans la communauté de Saint-Paul de Chartres, âgée de 73 ans, dont 50 de religion.

— Sœur sainte Marcelle, née Clémence Boloré, de la communauté de Saint-Paul, décédée à Poissy, le 13 février, âgée de 66 ans, dont 48 de religion.

— Sœur Berthe de Saint-Joseph Leclerc, novice de la communauté de Saint-Paul, décédée le 13 février, âgée de 26 ans, dont 3 de religion.

— Sœur Marie de l'Incarnation, née Marie P. Quinton, décédée le 23 février, âgée de 79 ans dont 59 de religion.

— Sœur Marie-Victoire, religieuse de la communauté de Saint-Aignan, à Orléans. — M. Pierre Lhoménède, de Brioude.

— Mme Ve Girard, née E. Lefloc, rue du Cardinal Pie, Chartres. — M. Francis Brault, ingénieur, président de la Chambre de commerce, Chartres. — M. Jules-Ferdinand Girot, rue du Faubourg-Guillaume, à Chartres. — M. Louis-Armand-Gustave Leblanc, à Seresville. — M. Gasse, ancien instituteur, à Dreux. — Mlle Joséphine Hardouin, rue du Grand-Cerf, à Chartres. — M. Valentin-Stanislas Roullier, juge honoraire, rue de la Mairie, à Chartres. — Mme de Laforcade, née Louise Le Prévost d'Iray, 34, rue Isambert, Paris, jadis à Chartres. — Mlle Justine de Bridieu, à Nantes, jadis à Chartres. — Mme Coudray, à Paris. — Mme Ve Imbault, à Toury. — Mme Gousse, à Montfort-le-Rotrou. — Mlle Julie Clément, à Rennes. — Mlle Marie Delagrasserie, à Rennes. — Mme Ve Brousse, à Saint-Germain-en-Laye. — M. Charles Balthazard, à Nogent-le-Rotrou. — Mme Ve Camuset, à Bonneval. — M. Moreau, ancien notaire, à Mézières.

FAITS DIVERS

Derniers moments de M. Félix Faure. — Le décès du Président

de la République ayant été connu à Chartres, le vendredi matin, 17, nous avons pu en parler dans notre numéro tiré l'après-midi. Plus tard nous arrivaient les détails sur cette fin si prompte. Nous désirions vivement savoir si M. Félix Faure, ancien élève des Frères, chrétien pratiquant avant d'entrer dans la politique, avait eu le temps de se reconnaître avant la mort, c'est-à-dire de penser sérieusement au grand devoir et d'implorer la miséricorde de Dieu.

La Croix de Paris nous a renseignés avec plus de détails que les autres journaux sur ce point le plus important de tous. Nous y avons relevé ces lignes :

« Un moment, Mlle Lucie se pencha plus près du moribond ; celui-ci ouvrit les yeux, regarda sa fille, sa femme, et dit : « Priez, priez, il n'y a plus que cela ! »

Alors Mlle Lucie se leva, et, éplorée, cria : « Vite, vite, un prêtre ! »

Le moribond sembla plus heureux. D'une voix faible mais encore nette, il demanda pardon à ceux qui l'entouraient.

Et s'adressant aux domestiques :

— Pardon, pardon des ennuis que j'ai pu vous causer.

On assure qu'il récita les paroles du *Pater* ; puis il perdit connaissance. Enfin le prêtre tant désiré arriva, et donna l'absolution. C'était M. l'abbé Renault, professeur à la Maîtrise de Notre-Dame et aumônier du dépôt, qui, revenant de faire une visite à ses parents, avait été rencontré par le brigadier de la garde républicaine, à la recherche d'un prêtre. — Une lettre publique de M. le Gall, secrétaire général de la présidence et ami du défunt, a déclaré que M. Félix Faure, dès 7 heures et demie, et à deux reprises différentes, avait demandé un prêtre. Aucun n'eut le temps d'arriver avant que le Président perdit connaissance.

Les obsèques solennelles ont eu lieu, le jeudi 23, à Notre-Dame de Paris.

Rocamadour. — Tout le monde connaît le célèbre pèlerinage de Rocamadour, la pittoresque situation de la sépulture de Zachée et l'incontestable antiquité des insignes reliques qu'on vénère dans ce nid d'aigle où l'on a construit l'église.

De grandes manifestations de piété et de foi se préparent en ce lieu pour l'été prochain, et Mgr Enard, évêque de Cahors, désireux de voir tous les fidèles de son diocèse s'associer aux fêtes qui auront lieu dans quelques mois, près du tombeau de saint Amadour, a fait sur ce sujet son mandement de Carême.

Sa Lettre pastorale est une œuvre d'érudition qui résume en quelques pages l'histoire de l'évangélisation de l'Aquitaine, le récit des faits qui ont conduit Zachée dans la contrée, et groupe

toutes les preuves sur lesquelles l'Eglise s'est appuyée pour autoriser son culte qui existe depuis des siècles dans le diocèse de Cahors.

La lettre de Mgr Enard, qui a dû demander de minutieuses recherches, énumère les évêques, rois, princes, religieux, saints et hommes illustres qui sont venus en pèlerinage à Rocamadour depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Les Papes accordèrent à Rocamadour la faveur des grands Pardons, et ce grand pardon a lieu chaque fois que la Fête-Dieu coïncide avec la Saint-Jean-Baptiste, ce qui ne se produit guère qu'une fois par siècle.

Cette occurrence se rencontra en 1886; on n'en profita pas ; mais ce qui est différé n'est pas perdu, et Mgr Enard a obtenu de Sa Sainteté Léon XIII la faveur du grand Pardon pour 1899.

Ce grand Pardon consiste en l'indulgence plénière pour tous ceux qui, « contrits de cœur, visiteront et aumôneront la chapelle de Notre-Dame, y communieront et prieront aux intentions du Pape. »

Aux termes de la Lettre pontificale reçue par Mgr de Cahors, le temps de grâce sera ouvert, et l'indulgence gagnée du 1er mai au 1er novembre prochain.

Deux retraites seront prêchées à Rocamadour au cours desquelles aura lieu une grande ostension de toutes les reliques de l'église de Cahors.

On compte pendant ces fêtes sur la présence de nombreux évêques.

UNE STATISTIQUE INTÉRESSANTE

Ce qui navre par-dessus tout nos adversaires, c'est la stérilité de tout ce qu'ils ont fait depuis vingt ans pour anéantir l'Eglise. Dans le premier volume de ses *Origines de la France contemporaine*, Taine estime que notre pays comptait sous l'ancien régime 70,000 prêtres séculiers, 23,000 religieux et 37,000 religieuses, total 130,000 personnes vouées au service de l'Eglise. Or, veut-on savoir quel est l'effectif actuel du clergé ? Un prêtre éminent, M. l'abbé Bertrin, professeur à l'Université catholique de Paris, a essayé de dégager des diverses statistiques un chiffre aussi approximatif que possible. Voici le résultat auquel M. Bertrin est arrivé :

Clergé séculier................	72,400
Religieux......................	30,000
Religieuses....................	130,000
Total général........	232,400

Ainsi les persécutions révolutionnaires, la Terreur, les décrets, le

service militaire, etc., loin de tarir le recrutement du clergé, n'ont fait pour ainsi dire, que lui donner un nouvel essor. Cent ans après la prise de la Bastille notre pays compte cent mille Français de plus enrôlés sous la bannière de l'Eglise.

Ces chiffres devraient faire réfléchir les fanatiques et les sectaires. Mais, à l'heure présente, la franc-maçonnerie ne réfléchit plus : elle est tout entière à sa lutte contre la France. Nous verrons ce que cette campagne lui rapportera. En attendant, M. l'abbé Bertrin a voulu savoir quel rang le clergé occupe dans notre patrie au point de vue de la moralité générale. Un livre spécial, publié chaque année par le ministère de la justice sous le titre : *Comptes généraux de la justice criminelle*, fournit les éléments de cette enquête. Les hauts fonctionnaires qui dressent tous les ans ces *comptes rendus généraux* ne sauraient encourir la suspicion de cléricalisme. On les a choisis depuis vingt ans parmi les adversaires déclarés de l'Eglise. Eh bien ! voici les chiffres relevés sur les « comptes rendus officiels » par M. Bertrin, le nombre de 100,000 étant pris comme unité de comparaison :

MOYENNE DES CONDAMNATIONS CRIMINELLES

Professeurs et instituteurs congréganistes..........	7 70
Professeurs et instituteurs laïques..................	19 21
Clergé et congrégations..................................	4 26
Avocats, notaires, avoués, huissiers................	100 32
Médecins, chirurgiens, pharmaciens, sages-femmes	25 64
Artistes..	33 50

Une telle statistique ne réfute-t-elle pas toutes les calomnies de la presse sectaire ? L'abbé Bertrin nous a rendu un précieux service en tirant de la poussière les documents officiels qui établissent une telle supériorité morale. Hélas ! c'est précisément cette supériorité qui gêne nos adversaires. Ne pouvant égaler de tels émules, les opportunistes prennnent le parti de les supprimer.

AVIS. — La *Semaine Religieuse* de Bourges publie l'avis suivant :

« Les Communautés religieuses feront prudemment de se tenir en garde contre d'habiles escrocs qui les visitent en qualité tantôt de médecins, tantôt d'agents des contributions indirectes, etc. Au lieu de se laisser tromper ou intimider, qu'elles secondent MM. les fonctionnaires de la police pour mettre fin au plus tôt à ces audacieuses tentatives. »

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 26 février, 2e dimanche de carême, *semi-double*. Il n'y aura pas d'exposition du Saint-Sacrement, à cause des tentures et du catafalque préparés pour le service de midi. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A midi, service funèbre pour M. Félix Faure; les autorités civiles et militaires présentes. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut.

— Mardi, à 8 h. du soir, ouverture du mois de Saint-Joseph. — Allocution et salut.

— Mercredi et Vendredi, sermon à 8 h. du soir. — Jeudi à 4 h., chemin de croix.

— Vendredi, à 7 h.; messe de l'Apostolat de la prière.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche les offices aux heures ordinaires. — Mardi et jeudi, à 8 h. du soir, instruction et salut. — Vendredi, chemin de croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche les offices aux heures ordinaires. — Mardi et Vendredi à 8 h. du soir, instruction et salut. — Jeudi, chemin de croix.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 3 mars, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1/2, messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle et exposition du Saint-Sacrement. A 2 h. 3/4, sermon et ensuite salut. — Distribution de Billets de la Garde-d'Honneur.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 20 Février 1899 : I. Progrès fin de siècle. — L'aliénation mentale, par le P. H. Martin. — II. Le texte hébreu de l'Ecclésiastique et la critique sacrée, par le P. L. Méchineau. — III. Les loges maçonniques et la liberté d'enseignement, par le P. E. Abt. — IV. Sur la frontière nord de la terre promise, par le P. H. Lammens. — V. Vieira : Sa vie, son éloquence (fin), par le P. L. Cabral. — VI. Correspondance des missions.— Variétés chinoises. — Statistique, par le P. J. Brucker. — VII. Livres. — VIII. Evènements de la quinzaine.

— Quelques ouvrages récemment publiés par des Pères de la Compagnie de Jésus : 1° Chez Desclée, 30, rue Saint-Sulpice, Paris :

De l'Union et de la Transformation de l'âme en Jésus-Christ, par Saint Alphonse Rodriguez, coadjuteur temporel de la Compagnie de Jésus, précédé de la vie du saint, 1 vol. in-32, 2e édition, prix : 0 fr. 80.

Explication des demandes du Pater, par le même Saint, 1 vol. in-32. Prix : 1 fr.

2° Chez Oudin, 10, rue de Mézières, à Paris et à Poitiers :

Le Trésor caché dans les maladies et les afflictions, suivi de la **Pratique pour aider les malades à bien mourir**, par le vénérable Père Louis Dupont, de la Compagnie de Jésus, 1 vol. in-12, prix : 2 fr.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE MARS 1899

Mercredi, 1er Mars. — Saint Aubin, évêque d'Angers, *semid.*, messe *Sacerdotes.*
2, Jeudi. — de la férie. — (SS. Sacrement).
3, Vendredi. — S. Suaire de N. S. *double majeur*, messe *Humiliavit.* — *Anniversaire du couronnement de S. S. Léon XIII, en 1878.*
4, Samedi. — S. Casimir, *semid.*, messe *Os justi.*
5, **DIMANCHE, 3e de Carême**, *semid.*, messe *Oculi.* — Vêpres du dimanche; *suffrages*, — à Complies, *Prières.*
6, Lundi. — de la férie. — (SS. Anges).
7, Mardi. — St Thomas d'Aquin, docteur, *double*, messe *In medio.* — Mém. des SS. Perpétue et Félicité, martyres.
8, Mercredi. — St Jean de Dieu, confesseur, *double*, messe *Os justi.*
9, Jeudi. — Ste Françoise, romaine, veuve, *double*, messe *Cognovi.*
10, Vendredi. — Les Cinq Plaies de N. S., *double majeur*, messe *Humiliavit*, mém. des 40 martyrs de Sébaste.
11, Samedi. — de la férie. — (Immaculée Conception).
12, **DIMANCHE, 4e de Carême**, *semid.*, messe *Lœtare.* — Vêpres de St Grégoire, mém. du dim.
13, Lundi. — St Grégoire, pape et docteur (d'hier), *double*, messe *In medio.*
14, Mardi. — de la férie. — (SS. Apôtres).
15, Mercredi. — A Chartres, N.-D. de la Brèche, *double majeur*, messe *Hœc dicit.* — *Procession extérieure* en mémoire de la délivrance de la ville en 1568. — Ailleurs, de la féric. — (S. Joseph).
16, Jeudi. — de la férie. — (SS. Sacrement).
17, Vendredi. — Le Précieux Sang de N. S., *double majeur*, messe *Redemisti.* — Mém. de St Patrice.
18, Samedi. — *St Gabriel*, archange, *double majeur*, messe *Benedicite.*
19, **DIMANCHE de la Passion**, *semid.*, messe *Judica.* — 1res vêpres de St Joseph, mém. du dim.
20, Lundi. — Fête de **St Joseph**, époux de Marie et patron de l'Eglise universelle, *double de 1re classe*, messe *Justus.* — Vêpres de la fête; mém. de St Benoît et de la férie.
21, Mardi. St Benoît, abbé, *double majeur*, messe *Os justi.*
22, Mercredi. — St Cyrille de Jérusalem, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*
23, Jeudi. — de la férie.
24, Vendredi. — *N.-Dame des Sept Douleurs, double majeur.*
25, Samedi. — Fête de l'**Annonciation de la T. Ste Vierge**, *double de 1re classe*, messe *Vultum.* — Vêpres de la fête; mém. du dim.
26, **DIMANCHE des Rameaux.** — *semid.*, messe, *Domine*, précédée de la Bénédiction et de la Distribution des Rameaux et Procession. Passion *selon St Mathieu.* — Vêpres du dimanche.
27, Lundi Saint. — de la férie, messe *Judica.*
28, Mardi Saint. — de la férie, messe *Nos autem*, Passion *selon St Marc.* — Mém. de St Jean de Capistran, confesseur.
29, Mercredi Saint. — de la férie, messe *In nomine.* Passion *selon St Luc.*
30, Jeudi Saint. — **La Cène du Seigneur**, *double de 1re classe*, messe *Nos autem.* — Procession au Reposoir; vêpres et dépouillement des autels.
31, Vendredi Saint. — Office. — Passion *selon St Jean.* — *Adoration de la Croix.* — Messe des Présanctifiés, vêpres. — Chant du Stabat.
1er Avril. — Samedi Saint. — Office. — Bénédiction du feu nouveau, du Cierge Pascal. — Prophéties. — Procession aux fonts. — Grand'messe et 1res vêpres. — A Complies, Antienne *Regina cœli.*

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

SAMEDI 4 MARS 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MARS)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

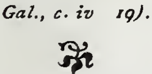

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France et 5 fr. pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: 25 centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: 15 centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 5 mars, 3e dimanche de Carême, *semi-double.* A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut.

— Mercredi et Vendredi, à 8 h. du soir, sermon et salut.

— Jeudi à 4 h., chemin de croix.

— Mercredi 9 mars, messe à 6 h., pour le T.-O. de Saint-François, dans la chapelle Sainte-Madeleine.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Mardi et Jeudi, à 8 h. du soir, instruction et salut. — Vendredi, chemin de croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires; après vêpres, procession de la Confrérie et allocution. — Mardi et Vendredi, à 8 h. du soir, instruction et salut. — Jeudi, chemin de croix.

BIBLIOGRAPHIE

Calendrier perpétuel développé sous forme de *Calendrier ordinaire*, par P. J. Escoffier, S. J., professeur de liturgie au Séminaire de Périgueux. — Un vol. gr. in-8° Jésus de 356 pages. Prix : 3 francs; franco, 3 fr. 75. — Chez Cassard jeune, imprimeur à Périgueux (Dordogne).

L'auteur a reçu le rescrit suivant de la Sacrée-Congrégation des Rites :

« Mon Révérend Père,

» Vous avez présenté naguère à cette Sacrée Congrégation des Rites un ouvrage composé par vous avec un grand soin, ayant pour titre : *Calendrier perpétuel développé sous forme de calendrier ordinaire.*

» Cet ouvrage, présentant une méthode très facile pour dresser le calendrier de chaque année, ne mérite pas de recevoir un médiocre éloge, car il peut être rangé parmi les livres les plus utiles de la science pratique des rubriques. Ils sont nombreux, en effet, les auteurs très versés en liturgie qui ont parlé de la composition annuelle du Calendrier dans le but de faire bien réciter les divines louanges et bien célébrer le divin sacrifice. Mais votre ouvrage l'emporte sur les autres par la clarté et l'ordre qui le distinguent.

Aussi l'Eminentissime et Révérendissime Cardinal-Préfet de la même Sacrée Congrégation des Rites a voulu qu'un témoignage d'éloge vous fût donné. A mon tour je me réjouis d'avoir à vous le transmettre.

» Avec tout respect je me déclare votre tout dévoué,

Jean Ponzi, *substitut de la S. C. des Rites.* »

Rome, de la Secrétairerie de la S. C. des Rites, le 31 mai 1881.

Rome. — La Librairie Plon, éditeur, rue Garancière, 10, Paris, continue la publication de « Rome », magnifique ouvrage merveilleusement illustré qui comprendra 30 livraisons, paraissant par quinzaine. Il donnera 60 portraits hors texte et environ 1100 illustrations dans le texte.

L'ouvrage complet (720 pages) coûtera 36 fr. — Prix de chaque livraison : 1 fr. 20. On en est à la 12e livraison.

N° 7. 4 Mars 1899.

SOMMAIRE

L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

La lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Saint-Dié, pour le Carême de 1899, traite des péchés opposés à l'Espérance. Dans la seconde partie de cette lettre éloquente, il est question du suicide et de la folie, conséquences trop fréquentes du désespoir. Sa Grandeur en explique les causes ordinaires qui sont : l'orgueil, l'alcoolisme, la mauvaise presse, puis termine par les réflexions suivantes sur l'enseignement religieux, correctif qui pourrait atténuer le mal indiqué plus haut, mais qui a perdu lui-même de son influence :

« L'enseignement religieux n'a plus la même prise sur un grand nombre d'âmes. L'Eglise, dont la parole maternelle a tant de vertu, n'a plus la même facilité pour arriver à tous ses enfants, à ceux-là surtout qui auraient le plus grand besoin de l'entendre. Autrefois non seulement le prêtre atteignait l'homme par les instructions du dimanche, à l'heure des saints offices, mais chaque jour même l'enfant trouvait à l'école l'enseignement religieux dans la leçon du catéchisme. Aujourd'hui la bonne semence de l'Evangile n'est plus jetée avec la même abondance. Les écoles officielles — celles du petit peuple seulement — sont fermées à l'enseignement de la religion : il en résulte que les premières impressions religieuses sont plus superficielles, parce que les quelques séances de catéchisme à l'Eglise sont insuffisantes pour les graver profondément. Si, pour surcroît de malheur, l'enfant voyait, discutés, contredits, ou pratiquement méprisés par son maître, les croyances et les devoirs enseignés par son curé, serait-il possible, nous vous le demandons, que la foi prît de solides racines dans ce jeune esprit, que l'influence des sentiments religieux fût bien durable sur ce jeune cœur, ainsi ballotté entre deux autorités contraires ? Et voilà pourquoi nous répétons avec une insistance qu'on peut taxer d'indiscrète, qu'il est impossible de faire deux parts dans l'âme de l'enfant et d'en abandonner une au maître de la science, en réservant l'autre au maître de la foi. Ce dualisme est et sera toujours funeste. Celui qui assume la mission, et j'ose dire le sacerdoce de l'enseignement, doit s'adresser à l'enfant tout entier, à son esprit pour y déposer les premières

connaissances humaines, à son âme pour y asseoir les fondements de la croyance religieuse. Tant qu'il n'en sera pas ainsi dans les écoles destinées à l'enfant du pauvre, l'abaissement et bientôt la perte de la foi étendront de plus en plus leurs ravages dans l'âme du peuple. Avec la Foi disparaîtra l'Espérance, et nous verrons s'en aller, toujours plus nombreux, du désespoir à la folie et de la folie au suicide, les êtres malheureux pour qui la vie est devenue un véritable enfer et qui ne voient plus, sur les ruines de leur bonheur effondré, planer les célestes consolations de l'Espérance chrétienne.

Elevez donc vos enfants, N. T. C. F., dans les plus purs sentiments de la religion et faites bonne garde pour écarter de leurs âmes tout ce qui pourrait altérer ou détruire leur foi : c'est le meilleur moyen de leur préparer pour les jours mauvais le solide abri de l'espérance. Ménagez-vous à vous-même une si précieuse ressource, pour que ni les flots de l'adversité, ni les orages d'une vie coupable n'ébranlent en vous la solidité de vos convictions religieuses ; et puissiez-vous, au soir de votre vie, redire à Dieu avec autant de confiance que d'amour : *In te Domine speravi, non confundar in æternum !* Seigneur, j'ai espéré en vous : mon espérance ne sera point confondue ! »

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 5 au 12 Mars.

5. 3e *Dimanche de Carême.* — Dans l'évangile de ce jour il est question d'un démon muet que N.-S. chassa du corps d'un possédé. Le démon muet exerce de grands ravages dans le troupeau de J.-C. C'est le démon muet qui empêche les esclaves du respect humain de se déclarer pour Dieu, quoiqu'ils l'adorent dans le secret du cœur; de s'élever contre les désordres dont ils sont les témoins, quoique intérieurement ils en gémissent.

6. Lundi. — De la *férie*, ou office votif des *Saints Anges.* — C'est le démon muet qui fait vieillir dans l'éloignement des sacrements, surtout de la confession, une multitude d'hommes honnêtes, fidèles aux autres obligations du chrétien.

7. Mardi. — *S. Thomas d'Aquin*, confesseur et docteur; mémoire de *Sainte Perpétue* et de *Sainte Félicité*, martyres.

S. Thomas d'Aquin, qu'on avait enfermé au château paternel, dans la crainte qu'il ne se fît religieux, disait à sa mère : Parce que j'aimerai Dieu davantage, vous en aimerai-je moins pour cela? A ses sœurs, qui essayaient de lui inspirer l'amour du monde, il

inspira l'amour de Dieu. Il chassa avec un tison allumé une courtisane que ses frères avaient introduite dans ses appartements pour le séduire.

Sous la persécution de l'empereur Sévère, furent martyrisés à Carthage plusieurs catéchumènes au nombre desquels étaient deux femmes, *Sainte Perpétue* et *Sainte Félicité*, dont les noms sont cités dans le canon de la messe.

8. Mercredi. — *S. Jean de Dieu*, confesseur. — S. Jean de Dieu naquit en Portugal, de parents peu aisés mais chrétiens. Dans son enfance, il s'évada de la maison paternelle, se fit berger, puis soldat. Il se laissa corrompre dans la vie des camps; mais bientôt des disgrâces et la dévotion à la T. S. Vierge le ramenèrent à Dieu.

9. Jeudi. — *Sainte Françoise romaine*, veuve. — Cette sainte née à Rome avait voulu dès sa jeunesse entrer dans un monastère; mais par obéissance à ses parents elle se maria à un jeune seigneur, nommé Laurent de Pontini. Elle mena dans le mariage une vie chrétienne et édifiante, élevant ses enfants dans la crainte de Dieu, et traitant ses domestiques, comme ses frères et sœurs, ses cohéritiers au royaume céleste.

10. Vendredi. — *Fête des cinq plaies* de N.-S., double majeur. — Les plaies de N.-S. ont été faites sur la croix par les clous dans les mains et dans les pieds, et par la lance dans le côté; ce sont les bourreaux qui ont fait les premières, et c'est le soldat romain, nommé Longin, qui a fait la dernière. Compatissons aux souffrances de N. S. J.-C., aux mauvais traitements qu'il a subis, même après sa mort, et demandons pardon à Dieu des fautes que nous avons commises par différents sens de notre corps, par pensées, désirs, actions criminelles.

11. Samedi. — De la *férie*, ou office votif de l'*Immaculée Conception*.

C'est le démon muet dont parle l'évangile; il change en poison mortel le remède le plus salutaire à l'égard de ces âmes qu'il pousse à la dissimulation dans l'aveu de leurs fautes.

Comment devons-nous combattre le démon muet? Il faut combattre le respect humain, en nous rappelant que Dieu rougira de nous si nous rougissons de lui devant les hommes. Il faut combattre la fausse honte, en nous rappelant que rien n'honore plus le cœur humain que la sincérité, la franchise.

12. 4e *Dimanche de Carême.*

L'IMITATION DE J. C.

Le livre de l'Imitation de N. S. J. C. est l'un des écrits les plus autorisés du catholicisme. L'Eglise l'a placé dans son

estime entre les saints Livres et la Somme de saint Thomas, au second rang. Mgr Puyol a fait sur ce précieux petit livre des travaux considérables. Il a mis au service de son entreprise un ensemble de connaissances, qui se trouvent rarement réunies dans un seul homme. Il s'est révélé, et à un haut degré, paléographe, critique, traducteur, théologien, philologue, historien, et non pas en des vues générales, mais en des études spéciales, poursuivies jusqu'en leurs derniers détails.

Ainsi s'est exprimé un rédacteur de l'*Univers.*

Professeur de théologie en Sorbonne, supérieur de maisons ecclésiastiques de hautes études, à Rome et à Beauvais, l'éminent prélat peut être considéré comme un spécialiste de la science ascétique et mystique. Personne n'était plus préparé que lui à reconnaître, à décrire, à caractériser les conceptions propres à l'*Imitation de Jésus-Christ.*

Mgr Puyol a déjà publié sur ce sujet si intéressant dix volumes, savoir: deux in-4° et huit in-8°. Trois de cette seconde catégorie nous sont arrivés de la librairie Victor Retaux (82, rue Bonaparte, Paris). Ce sont :

D'abord, un volume de texte latin, établi correctement sur la pure leçon du codex Aronensis confronté avec quelques manuscrits congénères. Ce texte autorisé et purifié est accompagné d'analyses, de tables, de concordances, de systèmes de numérotage, qui rendent aisées les recherches et consultations, de quelque nature qu'elles soient (1). C'est la base doctrinale.

Un second volume donne une traduction nouvelle, avce commentaires ascétiques et mystiques (2). La lecture de ce travail qui ne comprend pas moins de six cents pages in-8°, d'une impression compacte, a été jugée comme un véritable et nouvel exposé de la pensée de l'*Imitation de Jésus-Christ.* Oui, on y trouve à chaque page des aperçus nouveaux, une description de certains côtés restés jusqu'ici dans l'ombre et une explication de nombre d'idées négligées. Il y aura profit pour tous à lire les nombreuses notions données sur la termi-

(1) De Imitatione Christi libri quatuor. Novis curis edidit et ad fidem codicis Aronensis recognovit P. E. Puyol, in-8° 4-XLII-352 pages avec manchettes, 1898. Prix : 5 francs. — Le même en in-4°, 25 francs.

(2) Les quatre livres de l'Imitation de J.-C. Traduction et commentaires par Mgr P. E. Puyol, in-8° XXII-576 pages 1898. Prix : 5 francs.

nologie de l'*Imitation* et des œuvres ascétiques et mystiques du moyen âge.

Ici, comme dans toute la série du travail, se constate le caractère de rajeunissement et de suggestion que Mgr Puyol introduit dans tout ce qu'il entreprend.

La traduction elle-même prend un air d'originalité et tranche par un bon accent, ferme et vibrant, sur la banalité onctueuse d'un si grand nombre d'interprétations, qui font du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* autre chose que ce qu'il est, nous voulons dire, l'inspiration forte d'un vaillant écrivain.

La traduction et les commentaires donnent les détails. La synthèse de l'œuvre est magistralement exposée dans le volume intitulé la *Doctrine du livre de l'Imitation de Jésus-Christ* (1).

On nous dit que ce volume est le résumé des leçons d'ascétisme données l'année dernière aux séminaristes de Beauvais par leur éminent supérieur. Nous le croyons sans peine. Tout en traitant de la *Doctrine de l'Imitation*, l'auteur fait connaître le système complet de la science de la sainteté. On sent que l'écrivain est plein de son sujet, riche de connaissances théoriques et pratiques, dont il ne peut que faire un exposé succinct, et qu'il condense fortement. On y relève des observations pénétrantes sur les rapports de la théologie classique, de l'ascétisme et du mysticisme : sur la nature de ces deux dernières branches de la science sacrée : sur les caractères de la liberté d'âme et de la contemplation, etc., sur une foule de sujets attrayants mais peu connus.

Les autres volumes traitent de l'auteur de l'Imitation, de la paléographie, de la philologie, du lexique, des manuscrits et principales éditions, des variantes du même ouvrage.

Honneur aux écrivains qui nous font mieux connaître et mieux aimer le livre sanctifiant tant recommandé aux âmes chrétiennes !

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

L'Ordo de 1899. — *Un erratum à signaler aux prêtres du diocèse.* — C'est par erreur que, au 20 mars, jour de la fête transférée de Saint Joseph, l'*Ordo* 1899 contient le signe ordinaire des fêtes où MM. les Curés doivent célébrer la messe *pro populo*. L'obligation demeure attachée au 19 mars.

(3) La Doctrine du livre de I. C., VIII-650 pages in-8°, 1898. Prix : 5 francs.

Mois de Saint Joseph. — L'ouverture du mois de saint Joseph s'est faite solennellement, mardi soir à 8 heures, à la cathédrale. Beaucoup de fidèles se pressaient autour du grand chœur pour cette cérémonie. Le prédicateur du Carême nous a montré en saint Joseph l'intercesseur puissant auprès de Dieu et le modèle des vertus, particulièrement du silence dans la tribulation. L'auditoire aura certainement goûté ces paroles utiles à tous ceux qui connaissent la peine, et qui donc l'ignore ici-bas ? La musique du salut chanté par les demoiselles de la Confrérie a été, elle aussi, très agréable. M. l'archiprêtre a donné la bénédiction du Saint-Sacrement.

Signalons une innovation à l'occasion de la cérémonie dont nous venons de parler. Cette cérémonie eut lieu à la chapelle dite anciennement des Saints-Confesseurs, dont le plus honoré est bien le Père nourricier de l'Enfant-Jésus, chapelle affectée au culte du Sacré-Cœur dans le cours du siècle présent. C'est un endroit reconnu plus favorable aux pieux exercices d'une certaine durée que la chapelle dite anciennement de saint Julien et plus tard de l'*Ecce Homo*; il est plus accessible à la foule et mieux protégé contre les courants d'air.

La statue de saint Joseph a été transportée là où se célèbre son mois. Celle du Sacré-Cœur est installée dans la chapelle de la Communion ; c'est le sanctuaire eucharistique par excellence ; la Sainte Réserve y est en permanence ; le culte de la présence réelle n'entraîne-t-il pas celui de tout ce qui tient à la personne adorable de Notre-Seigneur, et par conséquent les hommages au Sacré-Cœur dont la statue transférée n'est que le mémorial ?

Vu le bon accueil fait à ces changements il est probable qu'une décision épiscopale rendra définitif pour l'avenir l'état de choses adopté pour le mois de mars.

Le service pour M. Félix Faure. — Dans le diocèse de Chartres les prières publiques pour le repos de l'âme de M. Félix Faure ont été fixées au dimanche 26 février. A la cathédrale, le service funèbre, commencé à midi, a eu toute la majesté qu'on devait attendre. L'église était pleine de monde ; les représentants des diverses administrations, de la magistrature, de l'armée, de l'instruction publique, rangés dans le grand chœur, ont suivi l'office dans l'attitude la plus recueillie. Monseigneur célébrait, entouré d'un nombreux clergé. Les chants liturgiques en faux bourdons et le beau *Pie Jesu*, de Gossec, bien rendus par la Maîtrise et le Séminaire, répondaient parfaitement à l'émotion de l'assistance. Avant la messe, à l'Elévation et après l'absoute, le grand orgue avait les accents du deuil et de la prière.

Pendant cette cérémonie touchante se présentait naturellement à notre esprit le souvenir de la visite que le Président de la République fit à la cathédrale de Chartres le 22 septembre 1898. Ce qu'on a publié depuis quinze jours sur M. Félix Faure, considéré comme homme privé, ce qu'on a dit de ses sentiments religieux et de ses actes charitables, surtout de ses désirs de chrétien aux dernières heures de la vie, nous autorise à penser qu'avec sa fille, pèlerine près de lui devant nos Madones, il pria Notre-Dame et que Notre-Dame l'aura secouru au moment suprême.

Station quadragésimale. — Le R. P. Duponchel se fait écouter avec un vif intérêt à la cathédrale. Sa voix sonore et sa diction élégante fixent aisément l'attention sur les fortes vérités qu'il développe avec avis pratiques. La charité catholique, le zèle, la prière, le malheur du dimanche sans Dieu, la nécessité de la préparation à une mort chrétienne, tels ont été jusqu'ici les sujets de ses instructions. Mercredi dernier, le Révérend Père a insisté bien sagement sur le rôle de la famille, du médecin et du prêtre en face du malade qu'il faut avertir à temps pour une préparation sérieuse aux derniers sacrements. En cela que de lourdes responsabilités trop souvent oubliées!

Paroisse Saint-Pierre. — *La fête de l'Adoration*, malgré les rigueurs de la température, a été très suivie et entourée d'un éclat remarqué. Aux messes de 6 heures, 7 heures, 8 heures, les motets en musique, exécutés avec goût et piété par les chœurs de chant de l'Ouvroir Saint-Pierre, de l'Ecole professionnelle et par des amateurs, ont parfaitement traduit les sentiments eucharistiques de l'assistance. A 3 heures, après le chant du *Miserere*, M. l'abbé Guérin, curé de la paroisse, a rappelé éloquemment les principaux motifs d'expiation et fait l'amende honorable. A 8 heures, le R. P. Veyre, supérieur de la maison de Sainte-Foy, a commenté aussi pieusement que solidement ces paroles de l'Evangile : « Ma chair est vraiment une nourriture et mon sang est vraiment un breuvage. » Un salut en musique, très brillant, a clôturé cette belle fête de l'Adoration qui permet à Notre-Seigneur d'épancher largement ses trésors de miséricorde, et aux chrétiens fidèles de lui manifester leur foi, leur reconnaissance et leur amour.

ŒUVRE DES TABERNACLES

Les ornements, distribués aux églises pauvres du diocèse par le comité central de Paris, seront exposés dans les salons de l'Évêché les samedi, dimanche et lundi, 11, 12 et 13 mars. Des expositions partielles auront lieu à *Nogent-le-Rotrou*, dimanche

et lundi, 19 et 20 mars, à *Châteaudun*, les 26 et 27 mars, et à *Dreux*, après Pâques, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Nous rappelons que chaque église favorisée doit faire célébrer une messe pour les bienfaiteurs et zélateurs de l'œuvre, vivants ou morts, dans le plus bref délai après la réception des ornements.

Voici la liste des objets accordés :

Allonnes, 1 aube, du linge. — Alluyes, 1 ornement blanc, 1 étole blanche et violette, boîtes aux Saintes-Huiles. — Autels-Villevillon, 1 ornement violet. — Baudreville, 1 ornement noir. — Bazoches-en-Dunois, 1 chape blanche. — Bérou, 1 chape noire. — Béthonvilliers, 1 ornement noir. — Boisville-la-Saint-Père, 1 aube. — Bouville, 1 chape blanche. — Brunelles, 1 ornement rouge, 1 étole blanche et violette. — Bullou, 1 nappe. — Champrond-en-Gâtine, du linge. — Chapelle-du-Noyer, 1 calice. — Auteuil, du linge. — Chapelle-Fortin, 1 nappe. — Chapelle-Royale, 1 ornement vert. — Chapelle-Guillaume, 1 étole pastorale, boîtes aux Saintes-Huiles. — Charray, 1 ornement noir, des canons. — Clévilliers, étole blanche et violette, purificatoires. — Conie-Molitard, du linge. — Coudray-au-Perche, du linge. — Coudreceau, 1 ornement rouge. — Crucey, 1 thabor. — Dampierre-sur-Avre, 1 ornement blanc, 1 ornement rouge. — Dampierre-sous-Brou, 1 étole blanche et violette. — Dampierre-sur-Blévy, boîtes aux Saintes-Huiles. — Louvilliers-les-Perche, 1 ornement blanc, pales. — Dommerville, 1 aube. — Etilleux, 1 ornement violet. — Flacey, 1 bannière, 1 porte-missel. — Fontenay-sur-Eure, 1 ornement blanc. — Fresnay-le-Gilmert, du linge. — Frazé, 1 ornement rouge, 1 écharpe, du linge. — Fresnay-le-Comte, 1 aube. — Boncé, 1 aube. — Garancières-en-Beauce, 1 chape blanche, 1 cordon d'aube. — La Gaudaine, 1 croix, 6 chandeliers. — Gault-Saint-Denis, du linge. — Gohory, 1 nappe. — Le Puiset, 1 ornement vert. — Guillonville, 1 ornement noir. — Grand-Houx, du linge. — Landelles, 1 bénitier. — Laons, 1 ornement noir. — Langey, du linge. — Gâtelles, 1 ornement blanc. — Luigny, 1 ornement noir. — Magny, 1 dais. — Maillebois, 1 ornement blanc. — Mainvilliers, 1 chape blanche, 1 bourse de salut. — Marchezais, 1 ornement violet. — Margon, 1 étole pastorale. — Marolles, du linge. — Mérouville, 1 aube. — Intreville, 1 aube. — Morvilliers, 1 aube. — Marville-les-Bois, 1 ornement vert, 1 étole pastorale. — Boullay-les-deux-églises, 1 ornement violet, 1 étole pastorale. — Marville-Moutier-Brûlé, 1 ornement d'or, 1 nappe. — Meaucé, 1 ornement violet. — Mézières-en-Drouais, 1 thabor. — Ecluzelles, 1 aube. — Miermaigne, 1 ornement d'or. — Moléans, 1 écharpe. — Donnemain, 1 écharpe. — Montigny-le-Chartif, 1 ciboire, 1 pavillon de ciboire. — Villiers-

le-Morhier, 1 écharpe. — Néron, 1 pavillon de ciboire. — Neuvy-en-Beauce, 1 ostensoir. — Oinville-Saint-Liphard, 1 ornement blanc. — Nottonville, 1 ornement d'or, du linge. — Oinville-sous-Auneau, 1 exposition. — Orrouer, 1 ornement blanc, 1 nappe. — Poupry, 1 ornement violet, 1 bourse de viatique. — Dambron, du linge. — Prouais, 1 ornement noir. — Saint-Laurent-la-Gâtine, 1 croix, 6 chandeliers. — Prudemanche, 1 ornement violet. — Réclainville, 1 ornement blanc. — Ressuintes, 1 ornement noir, 1 étole pastorale, 1 nappe, des amicts. — Rohaire, 1 chape d'or. — Rouvray-Saint-Denis, 1 nappe, du linge. — Saint-Ange-et-Torçay, 1 aube. — Saint-Arnoult, 1 exposition. — Favières, 1 aube, du linge. — Saint-Christophe, 1 chape d'or. — Saint-Germain-le-Gaillard, 1 ornement violet. — Saint-Loup, 1 ornement rouge. — Saint-Pellerin, 1 chape d'or. — Saint-Victor-de-Buthon, 1 étole noire, 1 écharpe. — La Saucelle, 1 chape blanche, 1 nappe. — Saumeray, 1 étole noire, 1 bénitier. — Soizé, 1 ornement violet. — Tardais, 1 ornement d'or. — Pézy, 1 nappe, du linge. — Le Thieulin, 1 ornement blanc. — Vaupillon, 1 étole noire, 1 écharpe. — Ver-lès-Chartres, 1 étole pastorale. — Vernouillet, 1 couvre-autel. — Vert-en-Drouais, 1 nappe de communion. — Viabon, 1 ornement d'or. — Vieuvicq, 1 encensoir. — Méréglise, du linge. — Villiers-saint-Orien, 1 ornement violet, 1 pavillon. — Voise, 1 écharpe. — Moinville-la-Jeulin, 1 ornement noir. — Saint-Georges, 1 ornement violet. — Logron, 1 ornement rouge, 1 croix, 6 chandeliers. — Trancrainville, 1 étole blanche et du linge.

PROGRAMME DES CONFÉRENCES ECCLÉSIASTIQUES POUR L'ANNÉE 1899.

PREMIÈRE CONFÉRENCE. — JUIN.

Écriture Sainte : **Saül et son Règne.** — Sa famille. — Établir ses ancêtres et ses descendants au moyen du texte : I Reg., IX, XIV ; II Reg., IV, IX ; I Par., VII, VIII, IX. — Son caractère personnel : L'apprécier à l'aide des traits les plus saillants de son histoire. — Le caractère de son règne : transition entre le régime patriarcal et le régime monarchique.

Dogme : **Dispositions à la justification.** — Pour obtenir la justification, c'est-à-dire pour passer de l'état de péché mortel à l'état de grâce, quelles sont les conditions requises : 1° La préparation est-elle nécessaire ? 2° La foi est-elle indispensable ? 3° La foi seule est-elle suffisante ?

DEUXIÈME CONFÉRENCE. — JUILLET.

Morale : **La vie sociale.** — Déterminer l'origine et la fin de la

société. — Réfuter les fausses théories sociales. — Que faut-il entendre (encyclique *Sapientissimæ christianæ*) par les devoirs sociaux des chrétiens ?

Droit canon : **Des Curés de paroisse.** — Exposer et justifier, soit d'après le droit commun, soit d'après les règlements diocésains, les droits et obligations des Curés de paroisse dans le ministère : 1° des sacrements; 2° de la prédication et 3° du catéchisme.

TROISIÈME CONFÉRENCE

SEPTEMBRE (pour le diocèse), OCTOBRE (pour Chartres).

Ecriture Sainte : **David et son règne.** — Caractère théocratique de son règne. — Conditions politiques dans lesquelles il commence. Conquêtes de David à l'extérieur. — Son administration à l'intérieur : Jérusalem capitale, établissement du sanctuaire au mont Sion, organisation du culte.

Dogme : **Nature de la justification.** — D'après la doctrine du Concile de Trente, quelle est la véritable nature de la justification : 1° au point de vue négatif, quant à la destruction du péché ; 2° au point de vue positif, quant à l'infusion des dons surnaturels dans l'âme justifiée.

QUATRIÈME CONFÉRENCE.

OCTOBRE (pour le diocèse), NOVEMBRE (pour Chartres).

Morale : **L'État.** — Déterminer par une exposition des principes catholiques et par une réfutation des faux systèmes : 1° l'origine de l'État, considéré comme exercice du Pouvoir ; 2° ses droits et ses devoirs envers les individus, les familles et les personnes morales.

Droit canon : **Des curés de paroisse.** — Exposer d'après le Droit Canonique l'inamovibilité des Curés de paroisse. Que penser de la valeur morale des articles organiques sur l'amovibilité des desservants ?

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

NOVEMBRE (pour le diocèse), DÉCEMBRE (pour Chartres).

Écriture sainte : **Caractère personnel de David.** — A l'aide des textes de la Sainte Ecriture (Livres des Rois, des Paralipomènes, Psaumes), montrer l'élévation et les défaillances du caractère de David considéré comme souverain, pécheur, pénitent et poète.

Dogme : **Causes et propriétés de la justification.** — 1° Quelles sont les différentes causes de la justification, d'après le concile de Trente ?

2° La justification est-elle égale pour tous ? Est-elle certaine ? Est-elle intimement liée à l'observation des préceptes ? Est-elle inamissible ?

AUTEURS A CONSULTER.

Écriture Sainte. — Le texte de la Bible peut suffire. — Y joindre, si l'on veut, un commentaire autorisé : Ménochius, Fillion, Drioux, d'Allioli... Voir aussi : *Vigouroux* : Manuel biblique ; la Bible et les découvertes modernes ; Dictionnaire de la Bible. — *Schopfer* : Histoire de l'ancien Testament.

Dogme. — Concilii Tridentini decreta, Sess. VI. — *Hurter*, Theolog. Compendium. — *S. Thomas* : De gratia. — *Perrone* : De gratia. — *Schouppe* : De gratia. — *P. Terrien* : La grâce et la gloire. — *Mazzella* : De gratia.

Morale. — *Bouquillon* : Theologia fundamentalis. — *Syllabus.* Proposit. 39 et seq. — Lettres Apostoliques de Léon XIII, en particulier les encycliques *Immortale Dei*, *Rerum Novarum*: *Sapientiæ christianæ.* — *Taparelli* : Essai théorique de droit naturel. — *de Pascal* : Philosophie morale et sociale. — *Mgr Pie* : Instructions synodales. — *d'Hulst* : Le Droit chrétien et le Droit moderne.

Droit Canon. — *Bargilliat* : Prælectiones Juris Canonici. — *Bouix* : De Parocho. — *Turinaz* : De l'Etude du Droit Canon en France. — *Santi* : Prælectiones Juris Canonici (3me vol.).

FAITS DIVERS

La maladie du Saint-Père. — De tous côtés arrivent au Vatican des témoignages d'affection et de respect à l'adresse du Saint-Père malade depuis quelques jours. Nous unissons nos prières à celles du monde entier pour la conservation de ses jours précieux.

L'Américanisme. — La lettre du Souverain Pontife au Cardinal Gibbons, datée du 22 janvier, vient de paraître.

Après un exorde disant que certaines opinions sont venues de mauvaises traductions de la *Vie du P. Hecker*, ce document nie à nouveau que l'Eglise doive évoluer avec le progrès ; et pour la discipline et la foi, il s'oppose à l'introduction de doctrines, diminuant la force du magistère extérieur de l'Eglise.

Il insiste sur le remplacement qu'on a tenté de ce magistère par les dons du Saint-Esprit et désapprouve cette doctrine.

Il réprouve la division des vertus en actives et passives.

Il démontre l'absurdité et les dangers des opinions injurieuses sur la vie religieuse.

Servir Dieu sans vœux est inférieur au service de Dieu avec les vœux.

Il ne faut pas changer la méthode usitée dans l'Eglise.

Le Pape ne peut approuver l'ensemble des opinions réunies sous le nom d'*américanisme*, qui ferait croire que cette Eglise se différencie des autres.

Pélerinage National d'hommes à Lourdes. — Vient de paraître : *L'Écho du Pèlerinage National d'hommes*, bulletin du Pèlerinage publié au nom du Comité, avec la collaboration de :

R. P. Lemius, supérieur des chapelains de Montmartre, secrétaire de la direction ; R. P. Henri Fontan, Missionnaire du Travail, à Tarbes, secrétaire de la Propagande ; M. l'abbé Bonnaires, curé de Witry-les-Reims, secrétaire de l'organisation des trains.

Ce bulletin du Pèlerinage national donnera tous les renseignements utiles sur l'organisation, la propagande, le programme, la durée du Pèlerinage, le séjour à Lourdes ; et rendra compte de toutes les cérémonies qui auront lieu. On s'y abonne au prix de 1 fr. 50, envoyés au R. P. Fontan, missionnaire du Travail, Solitude Saint-Antoine, à Tarbes.

Comment Mme de Sévigné passait son Carême. — A propos d'un projet de statue à élever en l'honneur de Mme de Sévigné, M. Oscar Havard a publié dans le *Monde* un article des plus intéressants. On en jugera par l'extrait suivant :

« Au fond, sous des apparences frivoles, Mme de Sévigné, comme la plupart des femmes de son siècle, est une grande chrétienne. Au milieu des dissipations mondaines, la pensée reste grave. Il suffit d'interroger la mère de Mme de Grignan sur ses lectures. La Bible de Royaumont figure à la place d'honneur. Les épîtres de saint Paul l'enchantent : » Puisque vous lisez les épîtres de saint Paul, dit-elle à sa fille, vous puisez à la source et je ne veux pas vous en dire davantage. » Mais saint Augustin est son auteur favori : « Nous lisons toujours saint Augustin avec transport. » Saint Jean Chrysostome obtient les mêmes hommages : « Nous lisons ses homélies ; cela est tellement divin et me plaît tellement que, pour moi, j'opine à n'aller à Rennes que pour la Semaine Sainte. »

« Pascal, Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, tous ces illustres contemporains trouvent également chez Mme de Sévigné une sincère et fervente admiratrice. Elle dévore avec son fils des « in-folios en douze jours » ; elle fait son ordinaire des homélies de saint Jean Chrysostome et de saint Augustin, non pas » travestis « mais dans toute « la majesté du latin ». Quel régime et quelle austère discipline ! Où sont aujourd'hui les Françaises qui vont « en Bourdaloue » et qui savourent les Pères ? Une religion pieuse et régulière gouvernait alors les âmes, il faut bien le dire, et contribuait beaucoup à tempérer le libertinage d'esprit et d'imagination qui, depuis, n'a plus connu de frein. Les femmes du monde n'en étaient pas encore arrivées à confier la direction de leur conscience à M. Paul Bourget et à voir dans ses romans leur bréviaire. Je voudrais bien, hélas ! me leurrer de l'illusion que la statue de Mme de Sévigné

ramènera l'attention des « abonnés du mardi » sur l'illustre marquise et leur suggérera le désir de s'inspirer un peu d'elle. Mais je n'ose y compter. »

L'apostolicité des Eglises des Gaules. — Mgr Touchet, évêque d'Orléans et originaire du diocèse de Bayeux, a prononcé dernièrement le discours d'usage à la cérémonie du sacre de Mgr Amette, nouvel évêque de Bayeux. Voici un court extrait de ce remarquable discours :

« J'ai donc l'honneur, Monseigneur, de vous présenter ma mère très vénérée et très aimée, l'Eglise de Bayeux.

« C'est une noble dame dont l'origine remonte aux temps héroïques du christianisme. Son père serait Exupère, son aïeul Clément, son bisaïeul Pierre, qui fut l'aîné des Vicaires du Christ.

« Je n'ignore pas que quelques savants, chagrins sans doute, ont prétendu qu'elle n'était pas née au premier siècle, mais au troisième.

« Ce ne serait que bien plus tard, vers le millénaire, que quelque moine trop zélé lui aurait fabriqué des parchemins qui la vieillissent de deux cent cinquante années environ. Il aurait sévi alors une épidémie de moines de ce genre, de moines faussaires; faussaires à Rouen, faussaires à Orléans, faussaires à Sens, faussaires à Paris, faussaires à Narbonne, faussaires à Marseille, à Arles, à Toulouse, partout, excepté cependant à Lyon.

« Moi, je trouve que cela fait beaucoup de faussaires, et malgré mon respect sincère pour la science qui distingue certains patrons d'une pareille théorie, je maintiens nos croyances traditionnelles.»

L'apostolat de la France. — La France est toujours la France, toujours le vieux sol fécond en inspirations généreuses ou en dévouement. D'après l'annuaire du bureau des longitudes, il y avait à la surface du globe, à la date de 1890, 1.497 millions de créatures humaines ainsi réparties : 360 millions en Europe, 153 millions en Afrique, 824 millions en Asie, 38 millons en Océanie et 122 millions dans les deux Amériques. D'après les calculs empruntés aux Missions Etrangères, cette masse énorme se répartit au point de vue religieux en 429 millions de chrétiens, près de 523 millions de bouddhistes, 163 millions de brahmanistes, 200 millions de musulmans, environ 7 millions d'israélites et plus de 228 millions d'inconnus.

Il n'y a donc que le tiers des habitants du globe qui connaisse Jésus-Christ. Les autres, un milliard pour le moins, l'ignorent. Pour les amener à le connaître, l'Eglise catholique dispose, à l'étranger, d'une armée de 13.300 prêtres, de 4.600 frères et de 42.000 religieuses, sans parler de 10.000 indigènes qui, chacun dans sa sphère, travaillent à entamer l'énorme masse réfractaire. Eh bien, sur ce

nombre, savez-vous quelle est la part de la France? Elle est de 8.500 missionnaires sur les 13.300 prêtres, de 3.600 frères sur les 4.500, et de 33.600 religieuses sur les 42.000.

Chez soi. — *Le paradis sur la terre.* — Une simple servante peut parfois devenir comme l'ange gardien d'un fils, d'une fille, lorsque, selon ses forces, elle seconde les parents dans l'éducation des enfants.

Dans une petite ville du Palatinat bavarrois, il y avait en l'année 1874, une fête de première messe. C'était le fils d'un riche marchand qui pour la première fois montait au saint autel.

Au repas de circonstance, le jeune primiciant prit la parole, et, dans son adresse aux parents, il fit une mention spéciale d'une brave servante, Anna Günther.

« C'est vous, lui dit-il, qui m'avez communiqué la première impulsion vers l'état ecclésiastique. C'est vous qui m'avez inspiré ce respect et cette considération particulière que l'on doit avoir pour le sacerdoce. Vous aviez soin de me répéter souvent : Dieu lui-même obéit à la parole du prêtre »

L'aîné de la famille, précédemment employé dans une banque, se leva à son tour et dit : « Je devais un jour percevoir une grosse somme d'argent chez le comte de N. Lorsque je fus de retour à la maison, je constatai que j'avais reçu mille marcs de trop.

Le tentateur me soufflait : Garde le silence là-dessus ; personne ne saura rien. Mille marcs ! c'est une charmante somme ; mais pour le comte opulent, elle est insignifiante.

En ce moment même, je crus entendre la voix d'Anna, comme aux jours de mon enfance : En quelque lieu que tu sois, et quoi que tu fasses, l'œil de Dieu est sans cesse ouvert sur toi ! Sois toujours fidèle et probe jusqu'au bord de la froide tombe ; et ne t'éloigne pas d'un doigt des voies du Seigneur. Le bien mal acquis ne profite pas !

Et aussitôt je rendis l'argent à qui de droit. »

Un troisième fils, homme très considéré, prit aussi la parole :

« Qu'il me soit permis, dit-il, de rapporter un petit fait. Lorsque je quittai la maison paternelle, Anna me prit par la main et me dit :

« Demeurez fidèle à Dieu et à la patrie ! »

Cette parole retentit toujours à mes oreilles, lorsque je suis tenté de faire une sottise. » *(La Ligue de la Croix).*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

N° 8.

SAMEDI 11 MARS 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MARS)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 12 mars, 4e dimanche de Carême, dimanche *Lœtare*, *semi-double.* (On peut pour la grand' messe de ce jour orner l'autel de fleurs et jouer le grand orgue) A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut.

— Lundi 13 mars : premier jour de la Retraite pour les domestiques, laquelle aura sa clôture le dimanche suivant. (Chaque matin, à 5 h. 1/2, dans la chapelle Saint-Piat, messe et instruction).

Une retraite pour les dames commencera aussi lundi, à la cathédrale, pour finir le samedi suivant. (Exercice chaque jour à 3 h. 1/2).

— Mercredi et vendredi, à 8 h. du soir,sermon de la station et salut. — Jeudi à 4 h., chemin de croix. — Samedi, le 3e du mois, salut à 4 h., à l'autel du S. Cœur de Marie.

— Le 17 mars, après les complies, vers 3 h. 20, le Chapitre se rendra à l'Evêche pour présenter à Monseigneur ses vœux de fête, à l'occasion de la Saint-Gabriel.

Fête de N.-D. de la Brèche. — Le mercredi 15 mars, à 9 h., après tierce psalmodié, le clergé se rend processionnellement de la cathédrale au sanctuaire de la Brèche. Là, chants et prières, en souvenir de la délivrance de la ville en 1568. — Au retour, à la cathédrale, grand'messe et vêpres.

L'Institution Notre-Dame célèbrera sa fête patronale le 15 mars : messe en musique à Saint-Aignan après la procession de la cathédrale, et salut dans la même église à 5 h. Prédicateur : M. l'abbé Henry Bolo, vicaire général honoraire de Laval.

Œuvre des Tabernacles. — Demain dimanche, à 2 h., Mgr l'évêque de Chartres bénira les objets destinés à cette œuvre et exposés dans son palais, où le public va pouvoir les visiter aujourd'hui 11, demain et lundi, à partir de 1 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.— Mardi soir, à 8 h., instruction et salut.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Mardi soir, à 8 h., instruction et salut. — Vendredi soir, à 8 h., chemin de croix.

— *FÊTE DE L'ADORATION*, à St-Aignan, Jeudi prochain 16 mars. A 6 h., exposition du Saint-Sacrement. Messes à 6 h., à 7 h., avec chants; à 8 h. et à 9 h. — A 3 h., allocution et amende honorable. — A 8 h. du soir, sermon par M. l'abbé Chevauché, curé de Hanches, et salut solennel.

CHAPELLE DE N.-D. DE LA BRÈCHE. — Mercredi 15 mars 1899, *Fête de N.-D. de la Brèche.* Messes basses à 7 h. et à 8 h. A 10 h., après la procession, grand'messe suivie des vêpres. — Le soir, à 4 h., sermon par M. l'abbé Bellanger, curé d'Aunay-sous-Auneau, complies, chant du *Te Deum* et bénédiction du Saint-Sacrement. Les offices du soir seront chantés par les élèves du Petit Séminaire de Saint-Cheron. — Indulgence plénière.

N° 8. 11 Mars 1899.

SOMMAIRE

PETIT CODE DE LA FAMILLE CHRÉTIENNE (1).

I. La maison. — 1. Dans la famille chrétienne, à la maison, règne l'ordre, la propreté et l'économie.

2. Le Crucifix est à la place d'honneur.

3. On y voit aussi d'autres images pieuses : le Sacré-Cœur, la Madone, la Sainte-Famille, l'Ange Gardien, les saints Patrons, etc.

4. S'il y a quelques images profanes, il n'y en a aucune qui puisse blesser un regard, effaroucher une âme.

5. Il y a de l'eau bénite dans les bénitiers.

6. Des rameaux bénits sur les murs.

7. Des cierges bénits sur les chandeliers ou dans les armoires.

La maison est un sanctuaire, dans la famille chrétienne.

II. Le père et la mère. — 1. Dans la famille chrétienne, le père et la mère réfléchissent souvent à leurs grands devoirs.

2. *Entre eux,* ils s'aiment d'un amour sans défaillance.

3. Se respectent comme des temples sacrés.

4. S'aident dans leur commune tâche.

5. Se supportent dans leurs mutuels défauts. — Point de querelles de ménage... Quelques nuages peut-être, mais pas d'orages !

6. Le mari commande avec bienveillance, la femme obéit avec dignité.

7. *En face de leurs enfants,* ils se disent : « Ce sont des *âmes* que nous devons conduire au ciel. »

8. Ils les font baptiser le jour même de la naissance, ou le lendemain au plus tard.

9. Ils ne confient point, sans nécessité, le soin de les nourrir à des mercenaires.

10. Ils leur apprennent à connaître Dieu dès le premier sourire.

11. Ils ne s'affligent pas de les voir se multiplier : le bon

(1) Publié par plusieurs Semaines religieuses.

Dieu bénit les familles nombreuses, la terre est assez grande pour tout le monde, et « dans la maison du Père il y a beaucoup de places. »

12. Ils ne les bourrent point de friandises et ne les attifent point comme des poupées.

13. Ils se souviennent que l'*Esprit-Saint* a dit : « Celui qui épargne la verge *n'aime* pas son fils. »

14. Ils regardent comme un rigoureux devoir de leur procurer une instruction et une éducation sérieusement chrétiennes.

15. Ils prient pour eux beaucoup, beaucoup, beaucoup.

16. Ils prennent garde qu'ils ne lisent des livres et des journaux mauvais, ne regardent des gravures dangereuses, ne fréquentent des compagnies suspectes.

17. Ils ne cherchent point à leur inspirer telle ou telle vocation, mais ils s'enquièrent avec soin et prudence de celle que le Créateur leur a donnée, et leur facilitent les moyens de la suivre.

18. Quand ils les marient, ils songent qu'ils n'ont pas à marier un coffre-fort avec une bourse, mais une âme avec une âme.

Le père et la mère sont rois et prêtres, dans la famille chrétienne.

III. Les enfants. — 1. Dans la famille chrétienne, les parents ne sont pas à genoux devant leurs fils, comme devant des idoles, mais les enfants sont presque à genoux devant leurs père et mère, tant ils les respectent, tant ils voient en eux l'image de Dieu.

2. Les enfants disent *vous* à leur parents et non pas *tu*.

3. Ils leur obéissent avec docilité.

4. Ils regardent comme un grand malheur de leur faire la moindre peine.

5. Ils les assistent avec patience et amour dans leur vieillesse.

6. Ils n'attendent point qu'ils aient perdu connaissance pour leur faire apporter les sacrements des mourants.

7. Ils exécutent fidèlement leurs dernières volontés.

8. Ils gardent religieusement leur image, prient et font prier pour eux après leur mort.

9. Les frères ne bataillent point entre eux, mais ils sont pleins les uns pour les autres d'affection et de respect.

10. Les aînés se souviennent qu'ils doivent l'exemple à leurs cadets.

Et voilà comment il est bon, il est doux, pour des frères, d'habiter ensemble, dans la famille chrétienne.

IV. Les domestiques. — 1. Dans la famille chrétienne, le maître et la maîtresse choisissent avec scrupule leurs domestiques.

2. Ils choisissent surtout entre mille ceux qui auront la garde de leur plus précieux trésor, de leurs enfants.

3. Ils surveillent attentivement leurs paroles et leurs démarches.

4. Ils ne permettent point qu'ils blasphèment.

5. Ils leur donnent toute liberté d'accomplir leurs devoirs religieux.

6. Ils leur commandent avec bonté.

7. Les domestiques servent leurs maîtres avec respect, affection, fidélité et dévouement.

8. Ils sont pleins de discrétion et ne colportent point au dehors ce qui se dit et se fait à la maison.

Et c'est ainsi que les domestiques sont comme *chez eux*, dans la famille chrétienne.

V. Les parents, voisins, amis, étrangers. — 1. Dans la famille chrétienne, l'une des plus douces joies de la vie est d'entretenir d'affectueuses relations avec les voisins, les amis et surtout les proches parents.

2. On n'est point jaloux : au contraire, on est heureux des succès d'autrui.

3. On ne s'endort jamais sur l'oreiller de la rancune.

4. On aime à rendre service au prochain gratuitement.

5. On ne refuse point un sou, un morceau de pain ou un verre d'eau au pauvre qui passe, parce qu'on voit en lui la personne même de Jésus-Christ.

6. On n'ouvre ni sa bouche ni son oreille à la médisance et à la calomnie.

7. On paie ses dettes avec promptitude.

8. On est toujours loyal et franc et l'on ne ment jamais, même lorsque le mensonge ne doit faire de mal à personne.

9. On travaille honnêtement, et l'on se fie à la Providence.

10. Et l'on ne consulte pas les somnambules et les sorciers.

La foi, l'espérance, la charité et la justice siègent aux quatre coins du foyer, dans la famille chrétienne.

VI. Chaque jour. — 1. Dans la famille chrétienne, on se lève de bonne heure, on fait le signe de la croix, on offre sa journée à Dieu et l'on fait à genoux la prière du matin.

2. On fait le signe de la croix avant et après le repas.

3. On est toujours attentif à la voix de sa conscience, et l'on porte avec courage les croix que l'on rencontre.

4. On fait la prière du soir en commun.

Et l'on additionne ainsi des jours bien remplis, dans la famille chrétienne.

VII. Chaque semaine. — 1. Dans la famille chrétienne, on ne mange jamais de viande le vendredi.

2. On n'arrive point en retard à la messe du dimanche, mais on l'entend tout entière; et le précepte sur l'abstention des œuvres serviles est compris et observé comme l'entend l'Église.

3. On se fait un devoir d'assister, autant que possible, à la grand'messe, qui est la messe paroissiale.

4. On aime, pour sanctifier le jour du Seigneur, à ne point manquer les vêpres, sans aucune raison.

5. Et l'on va visiter ses chers morts, au cimetière.

VIII. Dans une famille ainsi réglée, on remplit le *devoir pascal* avec bonheur et avec la même fidélité que les autres préceptes de la religion.

AU SORTIR DU SÉMINAIRE

Causeries d'un vieux curé avec un jeune prêtre. (Par l'abbé Perdrau, chanoine honoraire de Paris et de Versailles, ancien curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris. — Librairie Victor Lecoffre, 96, rue Bonaparte.)

A la première page de ce nouvel ouvrage de M. l'abbé Perdrau, nous trouvons l'invocation suivante : Très sainte Vierge Marie, Mère admirable de N. S. Jésus-Christ, bénissez ce livre.

Nous ne l'avions pas remarquée avant de parcourir le volume, et il a passé tout entier sous nos yeux avec un accroissement continu de satisfaction pour notre âme, avec un senti-

ment de plus en plus affermi du bien qu'il doit produire. Ce devait être là tout d'abord un effet de la bénédiction de Marie. Ajoutons que les *Causeries*, fruit d'une expérience sacerdotale si heureusement appuyée sur la doctrine et la vertu, méritaient bien, pour le fonds et pour la forme, cette bénédiction de Notre-Dame.

L'auteur a reçu de M. le Supérieur du grand séminaire d'Orléans une lettre de félicitations chaleureuses et parfaitement motivées qui sert de préface à son livre. M. l'abbé Perdrau, qui fut vicaire et ensuite curé d'importantes paroisses, ne pourrait être trop loué d'avoir su présenter ainsi l'idéal parfait d'un véritable prêtre dans les situations diverses du ministère paroissial, dans sa vie intime et dans les relations avec ses supérieurs ecclésiastiques, avec son curé et tous ses confrères, avec les fidèles, avec les œuvres. Cette suite d'avis aimables et sans prétention, cet épanchement intime et cordial, fortifieront certainement chez beaucoup de nos jeunes confrères les résolutions comme les souvenirs des leçons du noviciat ecclésiastique ; beaucoup d'autres prêtres, déjà vieillis dans les maison d'éducation ou au presbytère, y trouveront aussi leur profit.

Entre autres pages, celles sur la prédication, la vie de foi, l'emploi du temps, auront pour tous autant de charme que d'utilité. G.

LE PAIN BÉNIT.

Parmi les usages qui survivent aujourd'hui là même où, avec les pratiques religieuses, le malheur des temps a fait disparaître tant de poétiques traditions, nous ferons ici, et non sans quelque motif, une mention spéciale du *pain bénit*.

Rien n'est plus touchant, en effet, que cette antique et universelle coutume d'offrir, au milieu du peuple assemblé dans l'église pour la prière commune et le saint sacrifice, ce pain, symbole de la vraie fraternité, qui, bénit solennellement, est distribué ensuite au clergé et aux fidèles.

Alors le riche et le pauvre, le prince et le serviteur, les ennemis même, s'il pouvait s'en rencontrer encore au pied des autels, mangent de ce même pain, de ce pain, emblème de la charité et de l'égalité chrétiennes. Il n'y a qu'à l'église qu'on voit ainsi réunis, reliés, des hommes partout ailleurs séparés et parfois tristement divisés.

Aussi de nos jours, quand tant d'intérêts divers, tant de passions ont jeté le trouble jusqu'au foyer même de la famille, on doit mieux comprendre cet usage et faire des efforts, des sacrifices même pour persévérer dans une coutume si salutaire qui rappelle l'époque heureuse où tous les chrétiens n'avaient qu'un cœur et qu'une âme.

D'ailleurs, quelle noble origine ! Le pain bénit, c'est un vestige, trop effacé sans doute, mais encore bien constant, de ces festins liturgiques, connus sous le nom d'*agapes*, qui, au temps des apôtres, se servaient dans les catacombes avant l'heure du banquet eucharistique. Dans ces jours de ferveur et d'héroïsme, les chrétiens, toujours préparés pour le martyre, mettaient leurs biens en commun : les riches apportaient, pour les agapes, les mets qu'ils mangeaient avec les pauvres, assis à la même table, non loin de l'autel de ce Dieu qui est tout charité.

Quand, sortie des catacombes et devenue l'institutrice des peuples, l'Eglise dut présider à la formation des sociétés civilisées, elle modifia ces agapes, propres aux temps apostoliques, en les adaptant à de nouveaux besoins et à d'autres mœurs. On supprima, en effet, les festins fraternels qui, non sans quelques abus, avaient continué de se tenir après la messe depuis la loi du jeûne eucharistique. Toutefois les intérêts des pauvres, ainsi que les liens de la charité, furent sauvegardés.

En effet, les fidèles, quoique privés de ce repas commun, apportaient cependant, comme autrefois, leurs offrandes à l'église. Ces dons de la piété servaient aux besoins de l'autel, des ministres et des pauvres. Aujourd'hui encore, là où la foi des premiers âges est encore vivante, nous voyons ces oblations volontaires se perpétuer jusqu'à nos jours. Ailleurs, le *pain bénit* est quelque chose qui nous reste de cet antique et pieux usage qu'il importe de conserver dans nos paroisses même les plus déshéritées.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 12 au 19 Mars.

12. *4e Dimanche de Carême.* — Le quatrième dimanche de Carême, comme le troisième dimanche de l'Avent, est un jour de joie : On se réjouit de l'approche de Pâques ; on se réjouit encore d'être parvenu à la moitié du Carême, et l'on demande à Dieu la grâce de persévérer saintement jusqu'à la fin dans cette laborieuse carrière de la pénitence.

Dans ces sentiments, l'Eglise se revêt d'ornements moins sombres, s'il est possible. Elle revêt ses ministres de leurs orne-

ments de fêtes ; elle orne ses autels de fleurs, et permet les joyeux concerts des orgues.

13. Lundi. — *S. Grégoire*, pape et docteur.

S. Grégoire fut élu pour succéder au pape Pélage II, au moment où régnait la peste à Rome. Il ordonna une procession, qui devait avoir lieu le matin du jour de Pâques. Il portait dans ses mains l'image de la S. Vierge, peinte par S. Luc, et lorsqu'on fut arrivé au môle d'Adrien, on entendit dans les airs : Regina cœli lœtare alleluia, quia quem meruisti portare alleluia. Resurrexit sicut dixit, alleluia. S. Grégoire ajouta : Ora pro nobis Deum alleluia. Et en ce moment on vit un ange sur le mausolée remettant une épée nue dans le fourreau. Dès lors, la peste disparut.

14. Mardi. — De la *férie*, ou office votif des *Saints apôtres.* — L'Église nous fait lire, à la messe du 4e dimanche de Carême, le miracle de la multiplication des pains. Jésus-Christ se voyant dans un lieu désert, environné d'une grande multitude, au lieu de la renvoyer à jeun, comme le demandaient les apôtres, lui fait distribuer par eux-mêmes cinq pains et deux poissons, qui se multiplient jusqu'à rassasier cinq mille hommes, sans compter les femmes et les enfants. Touché de ce miracle, le peuple veut le proclamer roi.

15. Mercredi. — A Chartres, fête de *N.-D. de la Brèche*, double majeur.

Ailleurs, de la *férie*, ou office votif de *S. Joseph.* — Notre-Dame de Chartres arrache la France au protestantisme en 1568, lorsque, sur la brèche de la porte Drouaise, elle reçoit les boulets de Condé qui voulait faire « manger son cheval sur le maître-autel » et le force à traiter. Une chapelle commémorative de ce grand événement existe encore, et tous les ans une procession d'action de grâces s'y transporte le 15 mars.

16. Jeudi. — De la *férie*, ou office votif du *Saint-Sacrement.* — Par la multiplication des pains, dont il est parlé dans l'évangile de dimanche, N.-S. affermissait la foi de ses disciples et les préparait à la divine institution du banquet eucharistique. Bientôt, en effet, l'Eglise sera répandue sur toute la surface de la terre, partagée en troupes diverses, chacune sous ses pasteurs particuliers de qui elle recevra le pain céleste ; et cet aliment vivant et donnant la vie ne s'épuisera jamais.

17. Vendredi. — Fête du *Précieux sang de N.-S. J.-C.*, double majeur ; mémoire de *S. Patrice*, évêque. — Recueillons précieusement toutes les gouttes du sang de N.-S. pour nous en appliquer le mérite : le sang de sa circoncision, le sang de son agonie, le sang de sa flagellation, de son couronnement d'épines, le sang de ses cinq plaies sur le calvaire.

Offrons à Dieu le sang précieux de N.-S. au S. sacrifice de la

messe; et dans les sacrements couvrons-nous du sang de N.-S. J.-C. répandu pour nous : Il nous purifiera de nos péchés et nous ouvrira la porte du ciel.

S. Patrice convertit les bardes irlandais qui étaient une caste héréditaire et sacerdotale. Les monastères qu'il fonda devinrent l'asile et le foyer de la poésie celtique. Les chants des bardes bénis et transformés devinrent si beaux, dit un vieil auteur, que les anges se penchaient au bord du ciel pour les écouter.

18. Samedi. — *S. Gabriel*, archange, double majeur. — L'ange Gabriel apparut au prophète Daniel et lui annonça qu'au bout de soixante-dix semaines d'années viendrait le Messie promis au monde. Il apparut de nouveau à Zacharie et lui annonça la naissance du précurseur. Six mois après, il apparut à la T. S. Vierge et lui annonça la naissance du Sauveur du monde.

Ce fut l'ange Gabriel qui annonça sa naissance aux bergers et qui fit part de plusieurs messages à S. Joseph.

Ces diverses missions lui ont mérité le titre de l'ange de la Rédemption et lui ont donné droit aux honneurs de l'Église.

Prions S. Gabriel pour notre évêque, dont il est le patron.

19. *Dimanche de la Passion.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinage national d'hommes à Lourdes. Ce sera un acte solennel de réparation et de prière publique, affirmant la vitalité de la religion en France, et y provoquant un réveil de foi et de vie chrétienne. — Pour ce pèlerinage auquel prendront part des représentants de tous les diocèses de France, les organisateurs ont désigné une trentaine de villes, comme centres principaux pour point de départ en trains spéciaux. Orléans est le centre où se rendra le groupe de pèlerins du diocèse de Chartres ; ils sont priés de se faire inscrire au Secrétariat de l'Évêché de Chartres, avant les derniers jours de la Semaine sainte.

Voici les prix des places dans le train spécial d'Orléans : 1re classe, 79 fr. ; 2e classe, 48 fr. ; 3e classe, 33 fr.

Horaire : Départ d'Orléans pour Lourdes : le 17 avril, à 10 h. 1/2 du matin, et arrivée à Lourdes, le 18 avril, à la première heure. — Pour le retour, départ de Lourdes : le vendredi 21 avril, dans l'après-midi et arrivée à Orléans, le samedi 22 avril dans la matinée.

Le Comité diocésain d'Orléans se permet de faire appel en faveur de ce pèlerinage au zèle des Dames chrétiennes de la ville. Elles peuvent lui donner un précieux concours : 1° En engageant leurs

maris, fils, frères, etc., à prendre part à ce pèlerinage, leur persuadant qu'il y a là un acte nécessaire de réparation et de prière publique. Elles savent, du reste, quel bienfait en recueilleront les pèlerins pour leur foi et leur vie chrétienne. — 2° En contribuant par leurs offrandes aux frais généraux de propagande et d'organisation. Les offrandes sont reçues aux bureaux des Annales religieuses d'Orléans, 30, rue Jeanne-d'Arc. — 3° En facilitant le voyage aux pèlerins qui en auraient la liberté mais qui ne pourraient en supporter tous les frais.

Enfin et surtout le Comité sollicite les meilleures prières des dames chrétiennes pour le succès du pèlerinage.

— Pour faciliter le voyage aux pèlerins qui désirent l'entreprendre mais qui ne peuvent en faire la dépense, on a eu recours à l'ingénieuse combinaison des *Billets* dits de *Participation*. On trouve, aux bureaux des Annales religieuses d'Orléans, des séries de 33 billets à un franc. Les billets se placent au prix fixé. Les possesseurs des 33 billets forment ainsi une sorte de société de participation. Au jour convenu, le tirage d'un numéro décide lequel des participants bénéficiera du billet de chemin de fer (33 francs) payé par la quote-part de chacun.

Un ancien sergent de zouaves pontificaux. — Au commencement de la guerre de 1870, un certain nombre de jeunes gens, alors au noviciat des R. R. P. P. Maristes, à Lyon, demandèrent au supérieur général l'autorisation de s'engager dans les zouaves pontificaux afin d'aller combattre l'ennemi de la France. Parmi ceux-là se trouvait le jeune Broyer (taille 1 m. 84); il fut présent à toutes les batailles où figurèrent les zouaves de Charette.

Ces jeunes hommes, soldats lorsque la Patrie était en danger, rêvaient d'autres champs de bataille, ils rentrèrent au noviciat et la plupart partirent pour évangéliser les sauvages de l'Océanie, et faire aimer la France.

Le 5 mars, à Chartres, la messe a été célébrée dans la chapelle de Sainte-Foy, et le soir à 5 heures, le sermon donné par Sa Grandeur monseigneur Broyer, évêque de l'Océanie centrale, qui a dans son diocèse les fameuses îles Salomon dont les habitants sont connus par leur férocité.

M^gr Broyer est l'ancien sergent des zouaves Pontificaux, il s'est battu sous les ordres du capitaine Viart, aujourd'hui abbé général des Trappistes.

Honneur à ce bon français !

Station de Carême. — Le R. P. Duponchel va commencer les retraites habituelles pendant la station quadragésimale. Nous ne doutons pas de l'empressement avec lequel elles seront suivies.

Les instructions qu'il a déjà données ont déjà suffi pour le faire apprécier. — Son sermon du 3 mars sur la pénitence, celui du 5 sur la sanctification du dimanche, garantie de la prospérité d'une nation et du bonheur des individus, celui du 8 sur la puissance d'intercession de Marie, ont été très goûtés.

Départ pour les missions. — Le 19 mars 1899, dix Sœurs de Saint-Paul de Chartres, s'embarqueront à Marseille pour l'Extrême-Orient, savoir : 2 pour le Japon, 1 pour Hong-Kong, 6 pour la Cochinchine. — Puis la Rev. Mère Célina, l'une des Assistantes de la Communauté, qui va visiter les divers établissements de son Institut dans l'Extrême-Orient.

— Le 26 mars, autre départ. Six Sœurs de Saint-Paul s'embarqueront pour le Tonkin.

Association de Saint François de Sales. — Le Bulletin de cette belle œuvre nous donne pour l'année écoulée du 10 février 1897 au 10 février 1898 le tableau des secours que notre diocèse a reçus du Comité général de l'Association résidant à Paris.

Chartres. — Ecoles et asiles libres des Sœurs de :

Bonneval, 200 fr.; Cormainville, 125 ; Gallardon, 150 ; Le Gault-Saint-Denis, 150 ; Mézières-en-Drouais, 100 ; Senonches, 100 ; Serazereux, 175 ; Terminiers, 200 ; Yèvres, 150 ; Ecoles libres des Frères et des Sœurs de Châteaudun, 200 ; Patronage de garçons d'Anet, 100 ; Patronage de garçons de Nogent-le-Roi, 150 ; Patronage de garçons de Saint-Arnoult-des-Bois, 50 ; Patronage des filles de Toury, 50 ; Œuvre militaire de Chartres, 200 ; Œuvre militaire de Châteaudun, 150 ; Retraites d'Illiers, Marville-Moutiers-Brulé, Neuvy-en-Beauce et Saint-Prest, 325 ; Frais de Direction diocésaine, en 1898, 34 fr. 75. — Total : 2.609 fr. 75.

FAITS DIVERS

La question de l'Américanisme. — Aussitôt après avoir pris connaissance de la lettre du Saint Père condamnant l'Américanisme, M. l'abbé Félix Klein, auteur de la préface à l'édition française de la *Vie du Père Hecker*, a su trouver les paroles et tenir la conduite qui convenaient le mieux aux circonstances. Spontanément et immédiatement il a retiré du commerce l'ouvrage qui avait donné lieu à tant de controverses ; puis il a écrit au Pape et à S. Em. le cardinal archevêque de Paris, déclarant adhérer du fond du cœur à la lettre adressée le 22 janvier par le Souverain Pontife au cardinal Gibbons.

La santé du Saint-Père. — Les nouvelles sur l'état de santé du Pape continuent d'être très satisfaisantes. On paraît ne plus s'inquiéter des suites de l'opération subie.

S. Exc. le Nonce à Paris. — Mgr Clari a succombé, le 9 mars, à une attaque d'apoplexie avec hémorrhagie cérébrale. On le recommande aux prières.

La catastrophe de Toulon. — L'explosion de la poudrière de Lagoubran, qui a fait tant de victimes (une soixantaine de morts et beaucoup d'autres blessés), a jeté le deuil comme l'épouvante dans la contrée. A cette occasion, que d'admirables dévouements surtout de la part des soldats ou marins sauveteurs, de la part du clergé rapidement survenu pour donner aux victimes les soins spirituels et matériels !

Centenaire de l'Institut des Filles de la Charité de saint Vincent de Paul. — Les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul célèbrent, cette année, le 11 du mois d'avril, le premier centenaire de la fondation de leur institut. A cette occasion, la supérieure générale, Sœur Léontine Vandel, a écrit une circulaire aux nombreuses maisons de l'Institut, elle y fait l'historique de la fondation et de ses développements en France et en pays étrangers.

Le 21e anniversaire de l'élection de Léon XIII. — Le pape vient de célébrer le 21e anniversaire de son élection au trône pontifical. Nommé en février 1878, Léon XIII, alors âgé de soixante-huit ans et d'une santé fort débile, ne promettait pas un long règne. Dieu n'a pas voulu que cette crainte se réalisât. Léon XIII est toujours vivant et régnant, portant allègrement ses vingt et une années de tiare et ses quatre-vingt-neuf ans d'âge. Non seulement il règne, il gouverne. Il écrit d'une main ferme et d'un esprit net à toutes les Eglises du monde. Hier, c'était aux évêques de Hongrie et de la Grande-Bretagne; aujourd'hui, c'est aux évêques d'Amérique. L'assistance de l'Esprit-Saint, toujours reconnue sans difficultés par les catholiques, s'impose, dans les circonstances actuelles, avec une évidence qui arrache l'aveu des plus incrédules. Où est le vieillard échappant, comme lui, aux défaillances de la sénilité ? le souverain gardant à cet âge la vigueur d'esprit et de volonté que nous admirons en Léon XIII ?

Quand Joachim Pecci monta sur le siège de Pierre, Mac-Mahon était président de la République. Il démissionnait en 1879 et était remplacé par Jules Grévy, qui l'était par Carnot, qui l'était par Casimir-Périer, qui l'était par Félix Faure, qui l'est aujourd'hui par Loubet. Six présidents de la République se sont succédé depuis Léon XIII, et lui, l'aîné de tous, est là. En Allemagne, mêmes vicissitudes; Guillaume Ier, Frédéric Ier mort... L'empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, François-Joseph, occcupe son trône depuis 1848. Mais il est plus jeune que Léon XIII. Il n'a que soixante-neuf ans. La reine d'Angleterre, Victoria, porte la cou-

ronne depuis 1837, mais elle était si jeune à cette date! Elle avait tout juste dix-huit printemps. Le pape actuel est son aîné de neuf ans...

Acclamons en Léon XIII le plus vénérable représentant de l'autorité qui soit au monde. Comme catholiques, envoyons-lui l'expression la plus respectueuse et la plus filiale de notre soumission et de notre amour, et faisons monter vers le ciel la prière de l'Église : *Que le Seigneur le conserve, le vivifie, lui donne le bonheur sur terre et ne le livre pas aux mains de ses ennemis!*

La Vénérable mère Alix. — Le 11 février dernier, fête de l'apparition de Notre-Dame de Lourdes, la Sacrée Congrégation des Rites a émis un vote favorable à l'introduction de la cause de la Mère Alix Le Clerc, fondatrice de la Congrégation des chanoinesses de Notre-Dame. Le 21 du même mois, le Saint-Père a daigné approuver ce vote qui confère à la servante de Dieu le titre de *Vénérable*. Cette bonne nouvelle a été accueillie avec la plus grande joie dans tous les monastères des religieuses de Notre-Dame, qui avaient eu déjà en 1897 l'insigne honneur de voir canoniser leur fondateur saint Pierre Fourier.

Le Grand jubilé séculaire. — Il a été institué dans l'Eglise pour nous faire passer saintement d'un siècle à l'autre. Selon la tradition, la bulle instituant l'ouverture du grand jubilé de pénitence devra être promulguée à la prochaine fête de l'Ascension. A la Noël de l'an prochain, le jubilé commencera par l'ouverture des « Portes Saintes » des basiliques de Latran, de Saint-Pierre et de Sainte-Marie Majeure.

Ce jubilé a lieu tous les vingt-cinq ans. Dans notre siècle, les Souverains Pontifes ont été empêchés plusieurs fois d'ouvrir la Porte Sainte. En 1800, le Saint-Siège était vacant, Pie VI était mort à Valence, et les cardinaux tenaient le conclave à Venise pour élire le pape Pie VII. C'est seulement en 1825 que Léon XII put ouvrir la Porte Sainte. En 1850, Pie IX se trouvait à Gaëte, et, en 1875, l'occupation de Rome par les Italiens ne permit pas au même Pontife de procéder à l'ouverture solennelle de l'année sainte. Espérons qu'au moins pour la fin du siècle le Pontife suprême pourra, avec les cérémonies traditionnelles, ouvrir la grande année jubilaire d'indulgences et de grâces qui, déjà au moyen-âge, attirait dans la ville éternelle des pèlerins de toutes les parties du monde.

Paris. — *Livres immoraux saisis.* — Un magistrat de province recevait, il y a quelque temps, un prospectus lui recommandant un livre immoral. Il signala le fait au Procureur général de la

Seine, qui chargea M. Rubland, juge d'instruction, de procéder à une enquête. En vertu d'un mandat de ce dernier, M. Hamard, sous-chef de la sûreté, est allé opérer des perquisitions rue de Rivoli, chez les sieurs L... et D..., auteurs de l'ouvrage incriminé; rue du Faubourg Saint-Antoine, chez une marchande de meubles qui avait acheté le droit de vente et de reproduction du volume; et enfin dans les villas des commanditaires et intéressées. Trois mille volumes ont été saisis.

Excellente mesure : pourquoi n'est-elle pas mise plus souvent en pratique ?

L'Église de Tunisie. — C'est peut-être le lieu de fournir quelques détails sur l'Eglise de Tunisie, jeune encore et déjà florissante. L'archevêque, Mgr Combes, a son église primatiale à Carthage, avec un chapitre d'honneur en tête duquel prend rang le Cardinal Perraud.

Le Chapitre titulaire comprend dix-sept prébendes fondées par des bienfaiteurs, dont la plupart suppléées par des Pères Blancs. Le R. P. Delattre est à la fois chanoine titulaire et archiprêtre de Saint-Louis.

Mgr Tournier, évêque titulaire d'Hippone-Zarite, est archidiacre de Carthage, et Mgr Poloméni, évêque titulaire de Ruspue, archidiacre de ce même titre.

Mgr Pavy, protonotaire apostolique, est le vicaire général de Mgr Combes.

La Ville de Tunis, outre la cathédrale neuve de Saint-Vincent-de-Paul et de Sainte-Olive, comprend deux autres paroisses : Sainte-Croix et Notre-Dame-du-Rosaire.

Sur le reste du territoire de la Tunisie il y a trente paroises en exercice et dix-huit en voie de formation. Le clergé se compose au total de cent six prêtres sans compter les Pères Blancs.

Le budget des Cultes. — M. Lerolle, député de Paris, a fait à Châlons-sur-Marne, le 27 février, une très intéressante conférence ayant pour sujet : « La vérité sur le Budget des Cultes. »

Il a démontré clairement que le budget des cultes n'était pas une dépense facultative de l'État, mais qu'au contraire le gouvernement, par le traité synallagmatique du Concordat, s'était engagé, en échange de l'abandon de toute revendication sur la vente des biens ecclésiastiques, à servir un traitement aux évêques et curés de France.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages de M. l'abbé Henry Bolo, vicaire général de Laval. (René Haton, libraire-éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.) — Vient de paraître : **L'Evangile et les Mères**, un beau volume in-12, 2 fr. 50, franco, 3 fr.

« L'Évangile et les Mères », ouvrage dans lequel on retrouve d'autant plus le talent de l'auteur, que le sujet est plus poétique, plus sentimental et plus profond, est une étude sur la maternité dans les livres saints.

Voici la nomenclature des chapitres qu'il renferme : *Avant Marie.* — *Sainte Anne.* — *La Mère idéale.* — *Les Inconsolées.* — *La prière des Mères.* — *Les larmes des mères.* — *Leur action.* —Sous ces différents titres, l'auteur traite, avec onction et vigueur tout à la fois, des mères de l'Ancien Testament, de Marie, des mères des Saints Innocents, de la Chananéenne, de la veuve de Naïm, de la mère de l'Enfant prodigue, d'Hérodiade et de Salomé. Il n'est pas douteux que les superbes pages et les très fortes leçons que contient cet ouvrage, vont lui donner la première place parmi les œuvres déjà si nombreuses et si goûtées de l'auteur.

La Philosophie de l'homme heureux, troisième édition. Un vol. in-12, 2 fr. 50, franco 3 fr.

Corrigeons nos défauts, par l'abbé Beau de Verdeney, chanoine de Périgueux, Missionnaire apostolique, auteur des « Plans oratoires » et de « Nos défauts ». — Après la lecture attrayante du volume « Nos défauts » où silhouettes et portraits ont obtenu un succès inespéré, il est tout naturel de conclure que nos défauts entretenus et favorisés sont la cause principale des brouilleries, des froideurs et malaises qui rendent peu agréables et parfois difficiles, pénibles, nos relations de *famille*, de *société* ou de *communauté*. Que faire alors, *corriger nos défauts,* poursuivre sans pitié chacun de nos principaux travers, cherchant tour à tour à faire irruption et ravage dans nos *pensées*, dans nos *paroles* et dans nos *actions.*— Tel est l'important et bien utile travail d'étude et d'examen sur le même défaut, que le présent volume « *CORRIGEONS NOS DÉFAUTS* » demande aux âmes, chaque semaine, mais surtout pendant le saint temps des Retraites, du Carême et du mois de Marie. Prix : 1 fr.; par la poste : 1 fr. 15 (A Paris, chez R. Haton, rue Bonaparte, 35.)

La Quinzaine. — (Paris, 45, rue Vanneau, Directeur : M. George Fonsegrive), Sommaire du N° du 1er mars : Graine errante (Perekati-Pole) Nouvelle, Anton Tchekhov. — Allons-nous au monopole industriel ? Abbé Millot.— Montalembert et Lamennais.—Notes campagnardes : Le Sonneur des Estournels. — La mort de Guillaumette, Armand Barthe. — La femme de demain, Louis Dimier. — Chronique dramatique : Les Antibel ; La noblesse de la terre, Émile de Saint-Auban. — Chronique politique, E. — Nouvelles scientifiques et littéraires. — Revue des Revues. — Notes bibliographiques.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 5 mars 1899 : I. Idoles universitaires, par le P. A. Brou. — II. Sur la frontière nord de la Terre promise, par le P. H. Lammens (fin). — III. Catholicisme et progrès, par le P. X.-M. Le Bachelet. — Lettre du Souverain Pontife à Son Éminence le cardinal Gibbons. — V. Un avertissement de Rome à quelques critiques et exégètes catholiques, par le P. L. Méchineau. — VI. Une explication, par le P. J. Brucker. — VII. Bulletin philosophique, par le P. L. Rourr. — VIII. Livres. — IX. Evénements de la quinzaine.

Revue du Clergé français. — (Bureau d'abonn. Librairie Letouzey et Anné, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Prix : 20 fr.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 18 MARS 1899

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE MARS)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

VIRGINI·PARITVRÆ

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

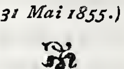

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 19 mars, dimanche de la Passion, semi-double. A 9 h., messe de paroisse; à 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut.

Il y aura, après *Magnificat*, sermon de charité en faveur de l'*Œuvre des Jeunes Economes*. La quête après le sermon sera faite dans le chœur et les nefs par M[lles] Thérèse Chaligne (rue de Bonneval) et Marie Pasquier (rue Muret); à la porte du côté de l'Évêché, par M[lles] Madeleine Foucault (rue de Bonneval) et Jeanne Prévost (place Saint-Martin); à la porte du côté de la poste, par M[lle] Hélène Delangle (rue au Lin), et Yvonne Voyet (place Saint-Michel).

— Lundi, *Fête de Saint Joseph*, (fête transférée du 19), double de 1[re] classe. Offices à 9 h. et à 3 h. — Salut à la Crypte, à 1 h. 1/2. Salut à la cathédrale, à 5 h., avec allocution.

— Mercredi 22, à 5 h. du soir, ouverture de la retraite des jeunes personnes du Catéchisme de persévérance et des Enfants de Marie (Exercices à Saint-Piat, 7 h. du matin et 5 h. du soir; clôture le dimanche des Rameaux, à 7 h. du matin).

— Mercredi, à 8 h. du soir, sermon de la station et salut. — Vendredi et samedi, à 8 h. du soir, Conférences pour hommes.

— Jeudi à 4 h., chemin de croix.

— Vendredi 24, N.-D. des Sept-Douleurs, double-majeur.— A 6 h., matines et laudes.

— Samedi, 25, *Fête de l'Annonciation*, double de 1[re] classe (A l'*Et Incarnatus est* du *Credo*, tout le monde fait la génuflexion). — A 10 h., grand'messe unique, précédée de tierce et de la procession. Immédiatement après la messe, vêpres. — A 3 h., complies, procession de la Sainte-Vierge et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.— Mardi et jeudi, à 8 h. du soir, instruction et salut. — Vendredi, chemin de croix.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Mardi et vendredi, à 8 h. du soir, instruction et salut. — Jeudi, chemin de croix.

BIBLIOGRAPHIE

La Femme Chrétienne, dans ses rapports avec Dieu, avec la société et avec elle-même, par M. l'abbé Pioger, du clergé de Paris. — Un volume in-12, 2 fr. 50; franco 3 fr. (Librairie René Haton, 35, rue Bonaparte, Paris).

Dans les temps que nous traversons, la femme chrétienne a une mission à remplir. Elle doit être la sauvegarde de la famille, et doit s'occuper de l'éducation religieuse de l'enfance. En effet, seule, elle peut remplacer le prêtre qui n'a plus auprès de l'enfant la faculté de remplir son ministère, en dehors de quelques leçons de catéchisme. La mère chrétienne trouvera dans le livre de M. l'abbé Pioger de quoi seconder ses efforts dans le rôle qu'elle doit remplir. Elle connaîtra mieux ses devoirs envers Dieu, envers la société et envers elle-même. Jamais ouvrage ne fut plus utile en ce moment où, de tous côtés, les associations font appel au zèle des femmes chrétiennes.

LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE A SON ÉMINENCE LE CARDINAL GIBBONS

A Notre cher Fils Jacques Gibbons, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de Sainte-Marie-du-Transtévère, archevêque de Baltimore.

LÉON XIII, PAPE

Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

C'est comme témoignage de bienveillance que Nous vous adressons cette lettre, de cette bienveillance que, durant tout le cours de Notre long Pontificat, Nous n'avons jamais cessé de professer à votre égard, ainsi qu'à l'égard des évêques vos collègues et du peuple américain tout entier. Nous avons, en effet, saisi avec plaisir toutes les occasions de la témoigner, soit à propos des heureux développements de votre Eglise, soit à propos de la façon droite et habile dont vous avez sauvegardé et défendu les intérêts catholiques. Bien plus, il Nous arrive souvent d'arrêter Nos regards, avec admiration, sur l'heureux caractère de votre nation, dont l'esprit éveillé est toujours prêt aux grandes choses et apte à obtenir des résultats qui rehaussent la civilisation humaine et la splendeur de l'Etat.

Bien que cette lettre n'ait pas pour objet, en ce moment, de confirmer les louanges que Nous vous avons souvent décernées, mais plutôt d'indiquer certains écueils à éviter et certaines corrections à faire ; toutefois, comme le sentiment qui Nous a porté à l'écrire n'est autre que la même bienveillance apostolique que Nous avons souvent exprimée, Nous Nous attendons à bon droit à ce que vous la considériez comme une égale preuve de Notre affection, d'autant plus qu'elle est spécialement destinée à éteindre certaines discussions qui, nées récemment au milieu de vous, causent, non pas dans tous les esprits, mais tout au moins dans un grand nombre, un trouble non médiocre au détriment de la paix.

Vous n'ignorez pas, cher Fils, que le livre sur la vie d'*Isaac-Thomas Hecker*, surtout par le fait de ceux qui ont entrepris de l'éditer ou de le traduire dans une langue étrangère, a occasionné de vives controverses, au sujet de l'intro-

duction de certaines opinions sur la manière de vivre chrétiennement. C'est pourquoi, en vue de pourvoir à l'intégrité de la Foi, selon les devoirs de Notre apostolat suprême, et de garantir la sécurité des fidèles, Nous voulons vous entretenir de toute cette affaire avec quelques développements.

Les opinions nouvelles dont Nous parlons reposent à peu près sur ce principe : afin de ramener plus facilement à la doctrine catholique ceux qui en sont séparés, l'Eglise doit s'adapter, dans une mesure plus prononcée, à la civilisation d'une époque mûrie et, relâchant sa vieille sévérité, faire des concessions aux tendances et aux principes nouvellement introduits parmi les nations. Et cela doit s'entendre, comme le pensent plusieurs, non seulement des règles de vie, mais encore des doctrines, dans lesquelles est contenu *le dépôt de la Foi*. Ils soutiennent qu'il est opportun, en vue de mieux attirer les dissidents, de laisser dans l'ombre certains éléments de la doctrine, comme étant de moindre importance, ou de les atténuer de telle sorte qu'ils ne conserveraient plus le sens approuvé constamment par l'Eglise.

Or, cher Fils, pour montrer qu'il y a lieu de désapprouver cette opinion, il n'est pas besoin de longs discours. Il suffit de Nous reporter à la règle et à la source de la doctrine, que l'Eglise nous transmet. A la question présente s'applique la décision du concile du Vatican ; « ... En effet, la doctrine de la foi, que Dieu a révélée, n'est pas, à l'instar d'une conception philosophique, proposée aux intelligences humaines comme une chose perfectible, mais comme un dépôt divin confié à l'Epouse du Christ pour le garder fidèlement et l'interpréter infailliblement... Le sens des dogmes sacrés, une fois déclaré par notre sainte mère l'Eglise, doit être perpétuellement conservé, et il ne faut pas s'en écarter sous prétexte ou sous couleur de l'entendre d'une manière plus profonde. » (Cons. *de Fide cath.*, c. IV).

Quant à ce silence dont on voudrait à dessein couvrir certains principes de la doctrine catholique et les envelopper comme de l'obscurité de l'oubli, on ne doit pas le considérer non plus comme entièrement exempt de reproches. En effet, toutes les vérités qu'embrasse la croyance chrétienne n'ont qu'un seul et même auteur et maître : *le Fils unique qui est dans le sein de son Père* (Joann., I, 18). Que ces vérités sont

proposées à toutes les époques et à toutes les nations, c'est ce qui résulte clairement des paroles mêmes adressées par Jésus-Christ à ses apôtres : « Allez et enseignez toutes les nations... leur apprenant à observer tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. » (Matth., xxviii, 19). C'est pourquoi le même Concile du Vatican s'exprime ainsi : « Par la foi divine et catholique, il faut croire tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite ou transmise, et qui est proposé à la croyance par l'Eglise, soit par une décision solennelle, soit par le Magistère ordinaire et universel, comme divinement révélé. » (*Const. de Fide cath.*, c. iii). Qu'on s'abstienne donc de retrancher quoi que ce soit de la doctrine divinement transmise, ou d'en passer à dessein une partie sous silence. Celui qui agirait ainsi chercherait plutôt à séparer des catholiques de l'Eglise qu'à rattacher à l'Eglise ceux qui en sont séparés. Qu'ils reviennent, c'est Notre plus cher désir, qu'ils reviennent tous, ceux quels qu'ils soient qui errent loin du bercail du Christ, mais non par un autre chemin que celui que le Christ a montré lui-même.

Quant à la règle de vie qui est donnée aux catholiques, elle est de nature à comporter toutes sortes de tempéraments en raison des temps et des lieux. Il est certain que l'Eglise, à l'inspiration de son Auteur, possède un caractère clément et miséricordieux. C'est pour cela que, dès sa naissance, elle se montra volontiers telle que l'apôtre saint Paul se proclamait lui-même : « Je me suis fait tout à tous, afin de sauver tout le monde. » (I Cor., ix, 22). L'histoire de tous les siècles passés témoigne que ce Siège apostolique, à qui il a été attribué non seulement le magistère, mais encore la direction suprême de toute l'Église, s'est toujours attaché, d'une manière constante, *au même dogme*, *au même sens*, *à la même opinion* (Conc. Vatic., *ibid.*, c. iv); mais que, d'autre part, en ce qui concerne la règle de la vie, elle a en coutume de la tempérer de telle sorte que, les droits de Dieu étant saufs, il fût toujours tenu compte des mœurs et de la constitution des nations si diverses qu'elle embrasse. Qui doute qu'elle ne le fasse encore maintenant, si le salut des âmes le demande ?

Toutefois, ces cas ne doivent pas être déterminés par le jugement des hommes privés, qui se laissent souvent tromper

par l'apparence du bien. Il faut que cela soit réservé au jugement de l'Eglise. C'est sur ce dernier que doivent s'en reposer tous ceux qui tiennent à éviter le reproche de notre prédécesseur Pie VI, qui a *déclaré* « injurieuse pour l'Eglise et pour l'esprit de Dieu qui la régit » la soixante-dix-huitième proposition du concile de Pistoie, « en tant qu'elle soumet à l'examen la discipline établie et approuvée par l'Eglise, comme si l'Eglise pouvait établir une discipline inutile, et trop lourde pour que la liberté chrétienne puisse la supporter. »

Dans la question dont Nous parlons, cher Fils, une chose plus périlleuse, plus nuisible à la doctrine et à la discipline catholique, est l'opinion, professée par les partisans de ces nouveautés, qu'il faut introduire une certaine liberté dans l'Eglise, de sorte que, la force et la vigilance du pouvoir se trouvant restreintes d'une certaine manière, il soit permis aux fidèles de s'abandonner dans une plus large mesure à leur propre inspiration et à leur vertu active. Ils affirment que cette liberté est devenue nécessaire, à l'exemple de cette autre liberté qui, récemment introduite, constitue communément, à l'heure actuelle, le droit et le fondement de la société civile. Nous avons traité assez longuement de cette dernière dans la lettre que Nous avons adressée à tous les évêques au sujet de la constitution des Etats. Nous y avons même montré la différence qui existe entre l'Eglise, qui est de droit divin, et toutes les autres associations, qui doivent leur développement à la libre volonté des hommes.

Il importe donc davantage de signaler une certaine opinion qui est alléguée comme argument par ceux qui voudraient voir cette liberté chez les catholiques. Ils disent en effet qu'il n'y a plus lieu maintenant d'être inquiets pour l'infaillible magistère du Pontife romain, après la solennelle proclamation qui en a été faite dans le Concile du Vatican, et que, pour cette raison, ce dogme étant mis en sûreté, un champ plus vaste peut être ouvert à la pensée et à l'action de chaque homme. On peut très bien renverser l'argument. S'il y a en effet quelque chose à conclure du magistère infaillible de l'Eglise, c'est cette vérité, que nul ne doit chercher à s'écarter de son enseignement et que tous doivent s'en remettre absolument à lui pour s'imprégner de vérités et puiser des principes d'action, de manière à se conserver plus facilement

indemnes de toute erreur privée. Ajoutons que ceux qui raisonnent ainsi s'écartent tout à fait du sage plan de la Providence, qui, par cela même qu'elle a voulu faire affirmer par une sentence des plus solennelles l'autorité et le magistère du Siège apostolique, a voulu précisément procurer, dans les périls du temps présent, une garantie plus efficace aux intelligences catholiques. La licence, confondue un peu partout avec la liberté, la passion de tout dire et de tout contredire, enfin la permission de tout penser et de traduire toute pensée par des écrits, ont répandu sur les esprits des ténèbres si profondes, que l'utilité et la nécessité du magistère, en vue de retenir les fidèles dans les limites du devoir et de la conscience, sont devenues plus grandes qu'auparavant.

Loin de Nous, assurément, la pensée de tout répudier parmi les choses qu'enfante le génie propre de cette époque. Bien au contraire, c'est avec un réel plaisir que Nous voyons chaque progrès réalisé dans la recherche du vrai et dans la pratique du bien, venir s'ajouter au patrimoine de la science pour l'enrichir, ainsi qu'aux moyens de réaliser la prospérité publique. Tout cela cependant, si l'on veut que l'utilité en soit sérieuse, ne peut vraiment exister et prospérer si l'on ne tient pas compte de l'autorité et de la sagesse de l'Eglise.

Il faut en venir maintenant aux conséquences que l'on déduit, en quelque sorte, des opinions que Nous avons signalées, et dans lesquelles, s'il n'y a pas d'intention mauvaise, comme Nous le croyons, les assertions prises en elles-mêmes paraissent ne pouvoir, en aucune manière, échapper au soupçon. On rejette tout d'abord, pour ceux qui veulent s'élever vers la perfection chrétienne, le magistère externe comme superflu, et même comme plutôt gênant. Le Saint-Esprit, disent-ils, répand, plus amplement et plus abondamment qu'autrefois, ses dons dans les âmes des fidèles ; il les instruit et les pousse sans intermédiaire, par une sorte d'instinct secret.

Ce n'est pas, assurément, une témérité peu grave, que de vouloir calculer le mode suivant lequel Dieu se communique aux hommes. Ce mode dépend en effet uniquement de sa volonté, et lui-même est le dispensateur souverainement libre de ses dons. « L'Esprit souffle où il veut. » (Joan., III, 8.) « La grâce est donnée à chacun de nous selon la mesure de la

munificence du Christ. » (Eph. IV, 7.) Qui donc, d'ailleurs, se reportant à l'histoire des Apôtres, à la foi de la primitive Eglise, aux luttes et aux supplices des plus vaillants martyrs, à la plupart, enfin, de ces anciens âges si féconds en saints, oserait comparer les premiers siècles avec notre époque, et affirmer que ceux-là étaient moins favorisés de l'effusion de l'Esprit-Saint ?

Mais, ceci mis à part, il n'est personne qui doute que l'Esprit-Saint opère par une descente secrète dans les âmes des justes, et qu'il les excite, soit par ses avertissements, soit par ses impulsions. Sans cela, n'importe quel secours ou magistère extérieur serait inutile. « Si quelqu'un... affirme qu'il peut adhérer à la prédication du salut, c'est-à-dire à la prédication évangélique, et cela sans l'illumination du Saint-Esprit, qui donne à tous une grâce suave pour les faire adhérer et croire à la vérité, il est déçu par l'esprit d'hérésie. » (*Conc.* Arausic. II, cap. VII.) Mais, comme nous le savons par l'expérience, ces avertissements et ces impulsions du Saint-Esprit sont ressentis, la plupart du temps, par le secours et comme par la préparation d'un magistère extérieur. « Celui-là, dit à ce sujet saint Augustin, coopère chez les bons arbres à la production du fruit, qui, à l'extérieur, arrose et cultive par n'importe quel intermédiaire et, par son action personnelle, aboutit à l'accroissement intérieur du fruit. » (De Grat. Christ., c. XIX.)

Cela revient, en définitive, à la loi commune, par laquelle un Dieu très prévoyant, de même qu'il a décrété que les hommes devaient généralement être sauvés par le ministère d'autres hommes, a également décidé que ceux qu'il appelle à un degré supérieur de sainteté, devaient y être conduits par des hommes, « de sorte que, comme dit saint Jean Chrysostome, nous soyons instruits par Dieu au moyen des hommes ». (*Hom. I. In inscr. altar.*) Un illustre exemple nous en est offert au début même de l'Eglise. Bien que Saul, « respirant la menace et le meurtre » (Act. Ap., IX, I) eût entendu la voix du Christ lui-même et lui eût demandé à lui-même : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? » il fut cependant envoyé à Damas chez Ananie. « Entre dans la ville, et là, on te dira ce qu'il te faut faire. »

A ces motifs s'ajoute le fait de ceux qui tendent à la perfection, par cela même qu'ils s'engagent dans une voie où ne

s'engagent pas la plupart des hommes, sont plus exposés à l'erreur que les autres, et en conséquence ont plus besoin d'un maître et d'un guide. Cette manière d'agir s'est toujours maintenue dans l'Eglise, et cette doctrine a été unanimement professée par tous ceux qui dans le cours des siècles ont excellé en sagesse ou en sainteté. Ceux qui repousseraient une telle opinion ne sauraient assurément le faire sans témérité et sans péril.

Cependant, si l'on examine à fond ce sujet, tout guide extérieur étant supprimé, il est difficile de voir vers quel but doit tendre, dans la pensée des novateurs, cette féconde inspiration du Saint-Esprit qu'ils exaltent à un tel point. Certainement, surtout lorsqu'il s'agit de la pratique des vertus, le secours du Saint-Esprit est tout à fait nécessaire. Mais les hommes qui se proclament partisans d'innovations vantent outre mesure les vertus naturelles, comme si elles répondaient davantage aux mœurs et aux besoins du siècle présent, et comme s'il valait mieux les posséder que les autres, parce qu'elles nous disposeraient plutôt à l'action et nous rendraient plus énergiques.

(A suivre.)

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 19 au 26 Mars.

19. *Dimanche de la Passion.* — Nous voyons dans l'évangile de ce jour que Jésus a été persécuté, malgré sa douceur, sa bonté, ses miracles. Les chrétiens, s'ils sont fidèles à leurs devoirs, partageront toujours le sort de leur maître. Imitons N.-S. à l'égard de nos persécuteurs. Vengeons avec force les injures qui attaquent Dieu; méprisons celles qui ne touchent qu'à nous. — On met un voile sur les croix à partir du dimanche de la Passion en signe de deuil, à cause de la mort de N.-S. J.-C.

20. Lundi. — *S. Joseph*, époux de la *T. S. Vierge*, *protecteur* de l'Eglise universelle, double de 1re classe. — Les pratiques suivantes ont été adoptées avec fruit par les personnes dévotes à S. Joseph: 1° Sept Pater, sept Ave et sept Gloria patri, en l'honneur des sept douleurs et des sept allégresses de S. Joseph; 2° l'Ave, Joseph; 3° le *Memorare* de S. Joseph; 4° les fêtes de S. Joseph, le 19 mars, le patronage, les épousailles; 5° le mois de S. Joseph.

21. Mardi. — *S. Benoît*, abbé, double majeur. — Les bénédictins, religieux de S. Benoît, ont défriché le sol et les intelligences, armés de la prière, de la charrue et de la plume; ils nous ont

transmis les chefs-d'œuvre de l'antiquité; on doit en grande partie à ces travailleurs infatigables les progrès de la civilisation chrétienne.

22. Mercredi. — *S. Cyrille* de Jérusalem, évêque et docteur. — De son temps, une grande croix lumineuse parut dans le ciel. Elle dura plusieurs heures, sans être obscurcie par la lumière du soleil. Tous les habitants de la ville se réfugièrent dans les églises, louant Dieu, louant N.-S. J.-C. qui opérait de telles merveilles; ils reconnaissaient la divinité de la religion à laquelle les cieux rendaient témoignagne. — De son temps encore arriva le miracle qui rendit vains les efforts de Julien l'Apostat pour reconstruire le temple de Jérusalem.

23. Jeudi. — De la *férie*. — J. C., afin de nous entretenir dans le souvenir de ses souffrances, non seulement inspire à son Eglise de mettre partout la croix sous nos yeux; mais en s'offrant lui-même dans le sacrifice de nos autels, il nous fait de son propre corps glorifié, caché sous les espèces sacramentelles, un mémorial perpétuel de cette Passion si douloureuse pour lui, et pour nous si heureuse.

24. Vendredi. — *Fête de N.-D. des Sept Douleurs*, double majeur. — Qui peut comprendre la douleur de Marie au pied de la croix? Plus elle aime son fils, plus elle souffre; or quel est cet amour? C'est celui de la plus tendre des mères pour son fils, et de la plus sainte des créatures pour son Dieu. — Mais si elle aime son fils, elle nous aime aussi de tout son cœur; c'est pour nous sauver, que Marie a consenti à l'immolation du calvaire, comme elle avait consenti à l'incarnation dans son sein virginal. Marie a tellement aimé les hommes qu'elle leur a donné son fils unique, dit S. Bonaventure.

25. Samedi. — *Annonciation de la T. S. Vierge*, double de 1re classe. — C'est aujourd'hui proprement la fête de l'*Ave Maria*. C'est en ce jour qu'il a été commencé par les paroles de l'ange Gabriel: Je vous salue, ô pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. Sainte Elisabeth le continua au jour de la Visitation, et l'Eglise l'a terminé par cette belle prière : Sainte Marie, mère de Dieu. — Apprenons de l'Esprit saint, et de la sainte Eglise, comment nous devons louer, honorer et invoquer Marie.

26. *Dimanche des Rameaux.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr l'Evêque de Chartres était au nombre des Prélats qui assistaient à la cérémonie funèbre de N.-D. de Paris, pour les obsèques du Nonce apostolique, le 14 mars.

Fête du 15 mars.— L'anniversaire du grand fait de 1568, si heureux pour la ville de Chartres, a été célébré comme il l'a été chaque année depuis longtemps. Cette délivrance de la cité assiégée par les protestants a été cent fois racontée à la gloire de Marie, l'auguste libératrice ; pourtant il n'est pas très sûr que maintenant tous nos enfants d'école, saturés de récits militaires relatifs à différentes contrées de France, soient informés de l'importante victoire remportée par leurs aïeux chartrains au profit de la Religion, il y a un peu plus de trois siècles.

Autrefois chaque famille prenait part à la fête commémorative, et chacun savait pourquoi. Tous les administrateurs et les fonctionnaires s'y joignaient au clergé ; les troupes y étaient en belle armure. Quelle manifestation superbe pour l'action de grâces à N.-D. de la Brèche ! A notre époque la solennité est moins pompeuse ; le clergé, les institutions ecclésiastiques et les confréries y étant seules en mouvement, sous les yeux de quelques groupes de spectateurs. Ce cortège religieux du moins se présente devant la Madone au nom de la population tout entière. Il la représente dans ses prières et ses chants. Vous regardez l'Évêque qui préside, les prêtres, les clercs et les enfants de Notre-Dame qui suivent, joyeux, les bannières ; vous écoutez la grave psalmodie des chantres et l'harmonieuse fanfare des élèves des Frères. Eh ! bien au milieu de ce spectacle et de cette animation, songez que c'est l'âme de la cité qui passe et glorifie sa Reine.

Les oraisons chantées dans le petit sanctuaire de la Brèche sont touchantes ; celle que le célébrant de la messe, au retour dans la cathédrale, dit comme collecte, traduit mieux encore, pour la plupart de nos lecteurs, la grande pensée du jour :

« Par votre puissance, qui est comme un mur inexpugnable, défendez, Seigneur, cette ville de Chartres de toutes les embûches de ses ennemis, et de même que vous avez voulu, en l'honneur de la Vierge votre Mère, que cette ville fût la première de toute la Gaule à connaître le mystère de votre Incarnation, faites, par les mérites de cette même Vierge, que, unie par le lien de la paix, elle parvienne à la Jérusalem céleste. Vous qui, étant Dieu, vivez et régnez avec Dieu votre Père dans l'unité du même Esprit Saint. Ainsi soit-il ».

— **Station de la cathédrale.** — Le sermon du 10 mars nous a dit les droits de Dieu sur l'enfant, et celui du 12 les bienfaits de l'éducation chrétienne. Que les mères présentes à des sermons si utiles pour elles sachent en garder le fruit, en tirer des résolutions pratiques qui feront loi dans leur famille ! — Le R. P. Duponchel a donné deux bonnes retraites dans la semaine qui finit.

— **Institution N.-D. de Chartres.** — Belle fête patronale pour cet établissement, le 15 mars ! Monseigneur a bien voulu officier lui-même à la messe chantée en brillante musique dans l'église Saint-Aignan. Le prédicateur, M. l'abbé Henry Bolo, vicaire général honoraire de Laval, auteur bien connu de plusieurs ouvrages, s'est inspiré du vocable donné en ce jour à Marie dans la ville de Chartres : N.-D. de la Brèche — N.-D. de la Victoire, et, dans un langage facile, imagé, ingénieux, il a éloquemment instruit sur les combats de la vie, sur les brèches à réparer, sur la puissante tutelle de Notre-Dame qui nous défend et d'où vient le secours pour la réparation.

Ordination. — Monseigneur a ordonné aujourd'hui, samedi, un prêtre, M. l'abbé Nouvellon; un diacre, M. l'abbé Pagot; un sous-diacre, M. l'abbé Cognet.

Les conférences pour hommes, à la cathédrale, auront lieu le Vendredi 24 mars, le Samedi 25, le Lundi 27, le Mardi 28 et le Mercredi 29, à 8 heures du soir.

Voici les sujets que traitera le prédicateur : 1° La vie vaut-elle la peine de vivre ? 2° Pourquoi dans les églises voit-on moins d'hommes que de femmes ? 3° J'ai ma conscience. 4° L'avenir. 5° Les deux tribunaux.

Sœurs de Bon-Secours. — *Cérémonie de Jubilé et de Vêture.* — Mardi dernier, 14 mars, une intéressante cérémonie, belle fête de famille en la gracieuse chapelle de Bon-Secours, réjouissait les cœurs des religieuses de cette Congrégation. Bon nombre de personnes du dehors avaient tenu à témoigner leur respectueuse sympathie aux deux anciennes qui venaient, au pied des autels, offrir à Dieu l'action de grâces et l'hommage de cinquante ans de dévouement, en le sollicitant de bénir les derniers jours de leur pèlerinage ici-bas. Un demi-siècle d'œuvres de Charité, quelle moisson !

Quand les assistants prennent leurs places, déjà les deux vénérables cinquantenaires sont en prière. Vierges fidèles et prudentes, elles sont munies du flambeau ardent et portent la couronne sur leur tête. Le roi du Ciel pourra leur ouvrir la porte de son éternité, elles sont parées pour répondre à son appel. Pendant ce temps deux jeunes nouvelles s'avancent, s'agenouillent et vont demander l'humble habit de la Congrégation. Ne semblent-elles pas dire : O Sœurs bien heureuses et bien aimées qui terminez votre course, le Seigneur nous fait signe de venir vous remplacer à la tâche, priez pour que nous marchions sur vos traces !

M. l'abbé Fieujean, le digne aumônier de Bon-Secours, monte en chaire. Dans un excellent et très solide discours, il décrit aux

futures novices, en traits sûrs et lumineux, les moyens à prendre pour répondre à leur sainte vocation. Délicieuse synthèse à laquelle rien ne manque et qui, en instruisant celles à qui elle s'adresse, n'en éclaire pas moins utilement les autres auditeurs sur les grandeurs et la gravité des engagements religieux.

Quand ce fut fini, une sorte de déception commençait à envahir les cœurs. On se disait : c'est bien pour les jeunes ; mais il n'y a rien pour les anciennes.

Tout avait été sagement disposé. A des âmes sanctifiées dans un long combat et riches d'œuvres accumulées, il fallait la parole d'nu témoin expérimenté, dont l'œil paternel a, pour ainsi dire, suivi, par le menu, les immolations, les sacrifices des vétérans de sa famille religieuse.

En effet le vénérable chanoine Pouclée, supérieur de Bon-Secours, prend la parole. Avec un charmant à propos il commente la belle scène évangélique de la Présentation de N. S. au temple ; gracieuse comparaison dont les détails s'appliquent merveilleusement à la circonstance.

Le saint vieillard Siméon reçoit Jésus de sa mère et l'offre à Dieu, mais le déclare objet de contradiction pour un grand nombre. A Marie il prédit glaive de douleur et angoisses. Pendant ce temps, Anne la prophétesse, vieillie dans les veilles du sanctuaire, chante les gloires de Celui qui vient sauver le monde.

Ici un bon vieillard reçoit de leurs mères dans l'ordre religieux deux jeunes âmes, et les offre à Dieu en leur prédisant les luttes et les épreuves de la vie consacrée à son service.

Ici encore deux prophétesses, ou mieux, deux anciennes blanchies sous le doux joug du Seigneur, souhaitent, pour ainsi dire, la bienvenue aux nouvelles ; elles les encouragent en leur montrant leur laborieuse carrière déjà bénie et bientôt couronnée par Dieu.

Après cette spirituelle et émouvante allocution, la cérémonie de la vêture s'accomplit, suivie du renouvellement des vœux des cinquantenaires. L'assistance était visiblement et saintement impressionnée. Que de prières montèrent au ciel pour les jeunes novices ! Mais aussi que de bénédictions furent demandées et pour la bonne Sœur St Charles, jadis supérieure, maîtresse des novices, économe aujourd'hui arrêtée par l'infirmité, et pour la dévouée Sœur Louise dont la charité, avec ses pas, a rayonné par toute notre ville ! L'après-midi toutes les sœurs de la communauté accompagnaient, en promenade au parc, comme en triomphe, les deux cinquantenaires, en demandant au ciel de leur garder pour bientôt un semblable bonheur.

X.

Brunelles. — *Fête de la Sainte-Enfance.* — On nous écrit :

Dimanche, 12 mars, a eu lieu en notre paroisse, la touchante fête annuelle au profit de la belle œuvre de la Sainte-Enfance. A la messe, des *dialogues chantés* instruisirent les assistants de la dure condition faite aux enfants infidèles. C'était comme la continuation du prône du pasteur expliquant le crime de l'infanticide commis chez les nations idolâtres. Sonnerie des trois cloches, autels ornés comme aux jours de grande fête, oriflammes aux mille nuances, rubans et médailles, pain bénit, consécration des enfants, rien ne manquait à notre solennité. — Ce qui parut le plus touchant fut la bénédiction solennelle des jeunes associés rangés autour de l'autel et des reliques de saint Alexandre, jeune martyr, un des fils de sainte Félicité. Cette bénédiction fut donnée par notre célébrant de la journée, M. l'abbé Couillin, enfant de la paroisse. Aujourd'hui, prêtre du Seigneur, il attirait sur ses frères puînés les grâces du Ciel. Ce qui est plus consolant encore, le matin, ceux des associés qui, plus heureux, ont fait leur première communion, s'approchaient de la sainte Table pour le banquet eucharistique.

Le soir, après vêpres, eut lieu, au presbytère, une séance récréative au profit de l'Œuvre. M. l'abbé Verret, chanoine honoraire, supérieur du séminaire de Nogent, eut la bonté de venir présider cette petite fête de famille paroissiale, entouré de plusieurs confrères du voisinage. Le local, pourtant de grande dimension, fut comble en quelques instants. Nos sincères félicitations à nos grandes et petites actrices ! Pendant deux heures, elles ont tenu, sous le charme de leur entretien, un auditoire de près de 300 personnes. D'abord *Mamzelle Touche-à-tout* a prouvé par son affreux surnom que toucher à tout c'est un bien vilain défaut. Puis, *La fille du sonneux de cloches*, comédie en 3 actes, nous a montré la futilité de *s'échiner à courir après les grandeurs.* Comme entr'acte, *M^{lle} Gâtée* a rappelé aux parents qu'une sage correction est un devoir de l'éducation chrétienne.

Nos vifs remerciements aux dévouées et habiles religieuses de l'Immaculée Conception qui ont déployé tant de zèle pour nous procurer cette agréable soirée ! Même séance est annoncée pour le saint jour de Pâques. E. HUMILY.

Saint-Prest. — A Saint-Prest, le 5 mars, bénédiction solennelle d'une statue de saint Antoine. Sermon par M. le vicaire-général Fournier. Plusieurs ecclésiastiques de Chartres ou des paroisses voisines étaient à la cérémonie. Nombreuse assistance.

— **Dreux.** — Les conférences données, pour la station du Carême à Dreux, par M. l'abbé Le Bel, attirent un nombreux auditoire.

— Dans la même église Saint-Pierre, le R. P. Nicolas, mariste de la résidence Sainte-Foy, a prêché, la semaine dernière, une retraite pour les dames ; plusieurs centaines de personnes assistaient à ses pieuses et fortifiantes instructions.

Souvenir d'un bienfaiteur de la Cathédrale. — Nous avons trouvé dans le *Journal de Chartres*, numéro du dimanche 21 mars 1847, l'article suivant :

— M. l'abbé de Meaussé, chanoine de la cathédrale de Chartres depuis 60 ans, vient de mourir dans sa 84e année.

Né d'une famille noble et ancienne du Dunois, et allié à plusieurs familles distinguées du pays chartrain, l'abbé Bernard de Meaussé de la Rainville, n'étant encore que sous-diacre, avait pris possession, le 30 juin 1787, à l'âge de 21 ans, d'un canonicat de la cathédrale résigné en sa faveur par M. de Mérainville, nommé évêque de Dijon.

La Révolution ne tarda pas à dépouiller le nouveau chanoine de son titre. Doué d'une foi vive et généreuse, il sut toujours obéir à sa conscience, et demeurer fidèle à son devoir au milieu des circonstances variées et difficiles dans lesquelles il se trouva tant en France qu'à l'étranger.

Lors du rétablissement du siège épiscopal de Chartres en 1821, Mgr de Latil s'empressa de rappeler dans le sein du chapitre plusieurs des anciens chanoines qui avaient survécu à la Révolution. M. de Meaussé fut de ce nombre.

Par un noble désintéressement, il donna, plusieurs années avant sa mort, sa démission du canonicat titulaire ; mais le rang lui en a toujours été conservé. Il a continué jusqu'à la fin de sa vie à s'occuper de travaux utiles. La cathédrale doit à sa libéralité en particulier l'établissement de la chapelle du Calvaire sous le vieux clocher, et la paroisse du Mée la fondation d'une école de filles.

A la suite des obsèques, célébrées hier par le chapitre, le corps du défunt a été transporté dans la paroisse du Mée (canton de Cloyes) pour y être inhumé, conformément à ses intentions, dans la chapelle du château de Villebeton, appartenant à M. le vicomte de Salvert, son neveu.

Première messe. — M. l'abbé Nouvellon, professeur à l'Institution Notre-Dame, ordonné prêtre aujourd'hui, dira sa première messe à la Crypte, demain dimanche de la Passion, à 9 heures, en présence des maîtres et des élèves de l'Institution.

FAITS DIVERS

— Aux obsèques de Mgr Clari, Nonce apostolique, pompeusement célébrées dans la Métropole de Paris, le 14 mars, Son Em. le cardinal présidait, entouré de 2 cardinaux, de 4 archevêques et de 13 évêques. — Le Président de la République et les Ministères étaient représentés.

— Les dernières nouvelles sur la santé du Saint-Père sont bonnes. La fête du *Te Deum* à St Pierre de Rome pour l'anniversaire de l'élection du Pape a été splendide.

— Les Paulistes d'Amérique adhèrent à la lettre du Pape sur l'*Américanisme*, et retirent la *Vie du P. Hecker* pour corrections.

— A Lille, comme ailleurs, le revirement de l'opinion publique en faveur de l'innocence du Frère prisonnier s'accentue de plus en plus. On espère la délivrance prochaine.

Le Directeur-Gerant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 25 MARS 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE MARS)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 26 mars, dimanche des *Rameaux*. A 8 h., office paroissial : Bénédiction des rameaux et grand'messe avec chant de la Passion. — A 10 h., office capitulaire : tierce, bénédiction des rameaux par Monseigneur, procession, grand'messe avec chant de la Passion, sexte. — A 3 h., none, vêpres, sermon, complies et salut.

— Lundi, mardi et mercredi, à 8 h. du soir, conférence spéciale pour les hommes. — Mercredi, à 3 h. 1/2, complies et ensuite chant des Ténèbres.

— Jeudi saint, à 7 h., messe de communion générale. A 8 h. 1/2, Petites Heures et Office Pontifical, pour la grand'messe, consécration des Saintes Huiles et procession à la chapelle ardente. A 3 h., cérémonie du lavement des pieds, puis complies et chant des Ténèbres. A 8 h. du soir, chant du *Stabat* et bénédiction avec la croix.

— Vendredi saint, a 6 h. du matin et à 2 h., chemin de croix. — A 9 h. du matin, office capitulaire : Petites Heures, Oraisons, Passion, Adoration de la croix, procession à la chapelle ardente, messe des Présanctifiés, vêpres. — A 3 h. 1/2, complies et chant des Ténèbres. — A 7 h. 1/2, sermon de la Passion et bénédiction. (Quête pour l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres).

— Samedi saint, à 8 h. 1/2, office capitulaire : Petites Heures, et leçons, Bénédiction du feu sacré, Bénédiction de l'eau baptismale, messe. — A 3 h., complies. — A 6 h., matines et laudes.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche des Rameaux, grand'-messe à 9 heures. A 1 h. 3/4, Catéchisme de persévérance des jeunes garçons ; à 2 h. 1/2, les vêpres suivies du salut et du catéchisme de persévérance des jeunes filles. — Lundi, mardi, mercredi, après la messe de 6 h., instruction. — Le soir, à 8 h., instruction et salut.

Jeudi saint, une seule messe à 7 h., à laquelle les fidèles sont invités à communier. — A 8 h. du soir, sermon et station à la chapelle du Saint-Sacrement, chant du *Stabat* et quête au profit de l'Œuvre des Petites Sœurs des Pauvres. — Vendredi saint, à 6 h., exercice du chemin de croix ; à 9 h., l'office ; à 3 h., chemin de la croix ; à 8 h. du soir, sermon sur la Passion et station à la chapelle du Reposoir. Chant du *Stabat*. — Samedi saint, l'office à 8 h. Bénédiction du feu nouveau. Chant des *Prophéties*. — Bénédiction des Fonts, vers 9 h. 1/2 ; la grand'messe vers 10 h.

Dimanche 2 avril, Solennité de *Pâques*. Le matin à 7 h., messe de communion générale. Les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche des Rameaux, Office et grand'messe à neuf heures ; vêpres à 3 h. — Lundi, mardi et mercredi, instruction et salut, à 8 h. du soir. — Jeudi saint, à 7 h., messe de communion générale avec allocution et chants. Office à 9 h. Le soir, à 8 h., sermon sur la Passion.— Vendredi saint, office à 9 h., chemin de croix à 2 h. Chant du *Stabat* à 8 h. — Samedi saint, office à 9 h.

N° 10. 25 Mars 1899.

SOMMAIRE

LETTRE DU SOUVERAIN PONTIFE A SON ÉMINENCE LE CARDINAL GIBBONS

(Fin)

Il est difficile de comprendre que des hommes pénétrés de la sagesse chrétienne puissent préférer les vertus naturelles aux vertus surnaturelles, et leur attribuer une efficacité et une fécondité supérieures.

La nature, avec l'appui de la grâce, sera donc plus débile que si elle est abandonnée à ses propres forces ? Est-ce que les hommes très saints que l'Eglise honore et auxquels elle rend un culte public se sont montrés faibles et insensés dans l'ordre naturel parce qu'ils excellaient dans les vertus chrétiennes ? D'ailleurs quoiqu'il Nous soit parfois donné d'admirer des actes éclatants de vertu naturelle, combien ils sont peu nombreux parmi les hommes ceux qui possèdent ces vertus *habituellement*, et en abondance ? Quel est celui qui n'est pas en proie à des passions, et très violentes ? Pour les dominer d'une façon constante, comme aussi pour se conformer toujours et parfaitement à la loi naturelle, l'homme a besoin d'être aidé par un secours divin. Et quant aux actes isolés auxquels Nous avons fait allusion plus haut, souvent, si on les examine plus à fond, ils offrent l'apparence de la vertu plutôt qu'on n'y trouve la vertu elle-même.

Mais accordons cependant que celle-ci soit réelle : si l'on ne veut pas *courir en vain* et oublier la félicité éternelle à laquelle la bonté de Dieu nous destine, les vertus naturelles ont-elles une utilité quelconque, sans la richesse et la force que leur donne la grâce ? Augustin a dit avec raison : « Les forces sont grandes et la course rapide, mais le coureur s'agite en dehors de la route fixée. » (In Ps. XXXI, 4.) De même en effet que la nature humaine, qui à cause de la faute commune était portée au vice et à la honte, se trouve relevée, revêtue d'une nouvelle noblesse et fortifiée par le secours de la grâce, ainsi les vertus s'appuient non-seulement sur la nature, mais aussi sur ce

même secours de la grâce, deviennent des gages féconds et durables d'éternelle félicité; elles sont plus efficaces et mieux enracinées.

A cette opinion sur les vertus naturelles et surnaturelles s'en rattache étroitement une autre, par laquelle toutes les vertus chrétiennes sont pour ainsi dire divisées en deux classes : en *passives*, comme l'on dit, et en *actives*. On ajoute que les premières convenaient mieux aux siècles passés et que les secondes sont plus conformes au temps actuel.

Ce qu'il faut penser de cette division des vertus est évident, car une vertu qui serait vraiment passive n'existe pas, ni ne peut exister. « Le mot vertu, dit saint Thomas, désigne une certaine perfection de la puissance; mais la fin de la puissance est l'acte, et un acte de vertu n'est rien autre chose qu'un bon emploi du libre arbitre » (Iª IIᵉ, a. 1); fait avec l'appui de la grâce de Dieu, si c'est un acte de vertu surnaturelle.

Que les vertus chrétiennes soient adaptées les unes à une époque, les autres à un autre temps, c'est ce que prétendra seulement celui qui oubliera les paroles de l'Apôtre : « Ceux que Dieu a connus par sa prescience, Il les a aussi prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils. » (Rom., VIII, 29.) Le maître et le modèle de toute sainteté est le Christ; il est nécessaire qu'à sa règle se conforment tous ceux qui désirent entrer au séjour des bienheureux.

Or le Christ ne change pas dans le cours des siècles, mais « Il est le même aujourd'hui qu'Il était hier et qu'Il sera dans tous les siècles. » (Hebr., XIII, 8.) C'est donc aux hommes de toutes les époques que s'adresse cette parole : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » (Matth., XI, 20). Et c'est en tout temps que le Christ se montre à nous comme « s'étant fait obéissant jusqu'à la mort ». (Philipp., II, 3.) C'est en tout temps aussi que demeure vraie la parole de l'Apôtre : « Ceux qui sont disciples du Christ ont crucifié leur chair avec ses vices et ses concupiscences. » (Galat., V, 24) Plaise à Dieu qu'un bien plus grand nombre d'hommes cultivent maintenant ces vertus comme l'ont fait les saints des siècles passés! Ceux-ci, grâce à leur humilité, à leur obéissance, à leur frugalité, furent « puissants en œuvres et en paroles », et rendirent les plus grands services non-seulement à la religion, mais encore à leur pays et à la société.

Ce mépris des vertus évangéliques, appelées à tort passives, devait avoir une conséquence naturelle : à savoir que le dédain de la vie religieuse se répandît peu à peu dans les âmes.

Et c'est là une opinion commune chez les partisans des opinions nouvelles, à en juger d'après certains avis qu'ils ont exprimés concernant les vœux que les ordres religieux prononcent. Ils disent en effet que ces engagements sont tout à fait contraires au caractère de notre époque, en tant qu'ils resserrent les limites de la liberté humaine ; qu'ils sont mieux faits pour les âmes faibles que pour les fortes, et que, loin de contribuer à la perfection chrétienne et au bien de l'humanité, ils nuisent plutôt à l'une et à l'autre et empêchent leurs progrès.

La fausseté de ces assertions ressort avec évidence de l'usage et de la doctrine de l'Église, qui a toujours approuvé hautement la vie religieuse. Et ce n'était pas sans raison, certes, car les hommes qui, appelés par Dieu, embrassent cette vie de leur plein gré, et qui, non contents de suivre les préceptes et de remplir les devoirs communs, entrent dans la voie des conseils évangéliques, ces hommes se montrent les soldats actifs et dévoués du Christ. Croirons-nous que c'est là le propre d'âmes débiles ? ou que c'est une mesure inutile ou nuisible à la perfection de la vie ? Ceux qui se lient ainsi par des vœux religieux sont si éloignés de perdre leur liberté qu'ils jouissent d'une liberté beaucoup plus complète et plus élevée, de celle « par laquelle le Christ nous a rendus libres ». (Galat., IV, 31.)

Quant à ce que l'on ajoute, à savoir que la vie religieuse ne rend pas beaucoup ou même rend peu de services à l'Église, outre que cette assertion prouve l'hostilité envers les ordres religieux, elle ne sera certes approuvée par aucun de ceux qui ont lu les annales de l'Eglise.

Vos États-Unis eux-mêmes n'ont-ils pas dû les origines de leur foi et de leur civilisation aux enfants de familles religieuses ? Vous avez résolu naguère d'élever une statue à l'un d'eux, ce qui est tout à votre éloge.

A notre époque même, quels services dévoués et féconds les ordres religieux, partout où ils se trouvent, rendent au catholicisme ! Combien nombreux sont-ils à faire pénétrer l'Évangile sur de nouveaux rivages, à étendre les frontières de la civilisation, grâce aux plus grands efforts et au milieu des

plus grands dangers ! Non moins que le clergé séculier, ils sont parmi le peuple chrétien les hérauts de la parole de Dieu, les guides et les maîtres de la jeunesse, et pour toute l'Église un exemple de sainteté.

Les mêmes éloges doivent être accordés, à ceux qui mènent la vie active, et à ceux qui, épris de retraite, se livrent à la prière et à la mortification. Quant aux services que ces derniers ont rendus et qu'ils rendent au genre humain, nul n'en doute assurément parmi les hommes qui n'ignorent pas combien « la prière assidue du juste » (Jac., v, 16) est puissante, surtout lorsqu'elle est jointe à la mortification, pour apaiser et toucher la puissance de Dieu. Si quelques hommes donc préfèrent se réunir, sans se lier par aucun vœu, qu'ils le fassent. Ce ne sera pas un fait nouveau dans l'Église, ni une conduite blâmable. Qu'ils prennent garde cependant de ne pas vanter ce régime comme préférable à celui des ordres religieux. Au contraire, le genre humain étant plus enclin aux plaisirs qu'au bien, il faut en estimer davantage ceux qui » ayant tout quitté, ont suivi le Christ. »

Enfin, pour ne pas Nous étendre davantage, on affirme qu'il faut abandonner le chemin et la méthode suivis jusqu'alors par les catholiques pour ramener à la foi les dissidents, et que d'autres moyens doivent désormais être employés. Sur ce point, il Nous suffit de rappeler, Notre cher fils, que la prudence interdit de renoncer à un système que recommandent son ancienneté et une longue expérience, et qui a été indiqué par les enseignements apostoliques eux-mêmes.

La parole de Dieu (Eccli., xvii, 4) Nous apprend que tout homme a le devoir de travailler au salut de ses semblables, suivant sa condition. Les fidèles rempliront avec beaucoup de fruit cette obligation qui leur est imposée par Dieu s'ils ont des mœurs pures, s'ils s'adonnent aux œuvres de la charité chrétienne, s'ils adressent à Dieu lui-même des prières ardentes et assidues. Mais il faut que les membres du clergé, pour accomplir ce devoir, prêchent l'Evangile avec sagesse, accomplissent les cérémonies sacrées avec gravité et avec éclat, et surtout reproduisent en eux-mêmes ce mode d'enseignement que l'Apôtre a fait connaître à Tite et à Timothée.

Si, parmi les diverses manières d'annoncer la parole de Dieu, on juge préférable celle qui consiste à prêcher les dissidents

non dans les temples, mais dans quelque local privé et honnête, non en discutant, mais en conversant d'une façon amicale, c'est là un procédé qui ne soulève aucune critique, pourvu toutefois que l'autorité des évêques désigne pour ce ministère des prêtres dont ils auront éprouvé antérieurement la science et la vertu.

Nous pensons en effet qu'il y a parmi vous un très grand nombre d'hommes qui sont éloignés de la foi catholique par ignorance plutôt que par une volonté raisonnée ; il sera plus facile de les ramener à l'unique troupeau du Christ en leur proposant la vérité au cours d'un entretien amical et familier.

De ce que Nous avons dit, Notre très cher Fils, il ressort que nous ne pouvons approuver ces opinions dont l'ensemble est désigné parfois sous le nom *d'américanisme*. Si par ce mot on veut entendre certaines qualités intellectuelles qui distinguent les peuples d'Amérique, ainsi que d'autres sont spéciales à d'autres nations ; de même si ce terme s'applique à la constitution de vos États, à vos lois et à vos mœurs, il n'y a pas de raison assurément pour que Nous jugions que ce nom doit être rejeté.

Mais s'il doit être employé non seulement pour désigner, mais encore pour rehausser les doctrines exposées ci-dessus, n'est-il pas hors de doute que Nos vénérables frères les évêques d'Amérique, avant tous les autres, le répudieront et le condamneront comme très injurieux pour eux-mêmes et pour leur nation tout entière ? Il donne à supposer, en effet, qu'il y aurait chez vous des hommes qui se représenteraient l'Église d'Amérique comme différente de l'Église universelle, et qui désireraient qu'elle fût ainsi.

L'Église est une, grâce à l'unité de sa doctrine comme à l'unité de son régime ; elle est catholique, et puisque Dieu a décidé qu'elle aurait pour centre et pour base la chaire du Bienheureux Pierre, c'est avec raison qu'on l'appelle romaine. En effet, « où est Pierre, là aussi est l'Église. » (S. Ambr., *in Ps.* XI, 57.) Ainsi, quiconque veut être regardé comme catholique, doit réellement mettre en pratique les paroles de saint Jérome au Pontife Damase : « Ne suivant nul autre chef que le Christ, je suis en communion avec votre Sainteté, c'est-à-dire avec la chaire de Pierre Je sais en effet que sur cette pierre a été bâtie l'Église : quiconque n'amasse pas avec vous dissipe. »

Ces instructions que Nous vous donnons, Notre très cher Fils, par une lettre spéciale, suivant le devoir de Notre ministère, Nous prendrons soin qu'elles soient communiquées aux autres évêques des États-Unis. Nous donnons ainsi un nouveau témoignage de l'affection dont Nous entourons votre nation tout entière. De même que, durant les siècles passés, elle a bien mérité de la religion, ainsi elle est appelée à lui rendre dans l'avenir des services plus grands encore et plus nombreux, avec l'heureux secours de Dieu.

Comme gage des grâces divines Nous accordons très affectueusement la Bénédiction apostolique à vous, au clergé et à tous les fidèles d'Amérique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 22 janvier 1899, de Notre Pontificat la vingt-unième.

Léon XIII, Pape.

LA CONDAMNATION DU CHRIST.

Extrait du Gaulois, sous la signature du marquis de Trogoff-Cauveau :

Le hasard a mis dans nos mains le document judiciaire le plus imposant qui ait été enregistré dans les annales humaines, c'est-à-dire la condamnation à mort de Jésus-Christ.

Sentence rendue par Ponce-Pilate, gouverneur-régent de la Basse-Galilée, portant que Jésus de Nazareth subira le supplice de la croix.

« L'an 17 de l'Empire de Tibère César et le 25e jour du mois de mars, en la cité sainte de Jérusalem, Anne et Caïphe étant prêtres et sacrificateurs du peuple de Dieu, Ponce-Pilate, gouverneur de la Basse-Galilée, assis sur le siège présidentiel du prétoire,

» Condamne Jésus de Nazareth à mourir sur une croix entre deux larrons, les grands et notoires témoignages du peuple suivant :

» 1° Jésus est séducteur; 2° Il est séditieux; 3° Il est ennemi de la loi; 4° Il se dit faussement fils de Dieu; 5° Il se dit faussement roi d'Israël; 6° Il est entré dans le temple suivi d'une multitude portant des palmes à la main;

» Ordonne au premier centurion, Guiriher Cornélius, de le conduire au lieu du supplice.

» Défend à toutes personnes pauvres ou riches d'empêcher la mort de Jésus.

» Les témoins qui ont signé la sentence contre Jésus sont :

» 1° Daniel Tobani, pharisien; 2° Joannas Zorobatel; 3° Taphaël Tobani; 4° Capet, homme public.

» Jésus sortira de la ville de Jérusalem par la porte Struenée. »

Cette sentence est gravée sur une lame d'airain ; sur le côté sont écrits ces mots : « Pareille lame est envoyée à chaque tribu. » Elle a été trouvée dans un vase antique de marbre blanc en faisant des fouilles dans la villa d'Aquila, au royaume de Naples, en 1720, par les commissaires des arts envoyés de France. A l'expédition de Naples, elle était dans la sacristie des Chartreux, près de Naples, renfermée dans une boîte en bois d'ébène. Le vase antique de marbre blanc est dans la chapelle de Caserte.

La traduction qu'on vient de lire a été faite par les membres de la commission des arts. L'original est en hébreu. Les Chartreux, par leurs prières, obtinrent que cette lame ne leur fût pas enlevée. On leur tint compte ainsi des grands sacrifices qu'ils avaient faits pour l'armée.

M. Denon avait fait faire une lame du même modèle, sur laquelle il avait fait graver cette sentence du Christ. A la vente de son cabinet, elle a été achetée par lord Howard, moyennant 2,890 francs.

L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

Nous nous empressons de signaler l'apparition de deux ouvrages *fort importants* pour l'enseignement du catéchisme, publiés par M. l'abbé Dassé, curé au diocèse de Versailles, intitulés l'un : *Le Manuel des Catéchistes de Première Communion,* contenant des *Exercices de Catéchisme* appuyés de faits bibliques et historiques, suivis d'*Instructions morales* avec histoires, un beau volume in-8°, 450 pages, 4 francs, franco 4 fr. 75 ; l'autre, *Exercices de Catéchisme* pour les enfants de la Première Communion, *Livre de l'élève*, extrait du *Manuel des Catéchistes*, un volume in-18, cartonné, 40 centimes, franco 50 cent. Chez René Haton, éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris. — M[gr] l'Evêque de Versailles a fortement recommandé ces ouvrages.

Le Manuel contient, en chacune de ses parties, une sorte d'innovation. Il innove dans la première partie en ce qu'il introduit au catéchisme le devoir écrit. Il innove dans la deuxième partie en ce que, groupant, comme en un faisceau, divers récits, les uns bibliques, les autres profanes, il projette une lumière nouvelle sur chaque point de doctrine. Il innove dans la troisième partie en ce qu'il offre à Messieurs les Catéchistes et aux catéchistes volontaires une série d'instructions préparant progressivement l'âme de l'enfant au grand acte de la première communion.

Pour faciliter le travail des *devoirs* ou *exercices* de Catéchisme l'enfant aura reçu du catéchiste certaines explications, que d'ordinaire il oublie facilement, mais auxquelles il fera plus attention, sachant qu'il doit en faire un petit devoir à la maison. Il en sera du catéchisme comme d'une leçon de français, car le meilleur moyen de graver dans l'esprit et de faire retenir les explications est de les faire écrire. Le travail de l'enfant sera des plus simples si l'on veut bien mettre entre ses mains, pour lui tenir lieu de canevas à compléter, le *livre de l'élève* intitulé :

Exercices de Catéchisme, pour les enfants de la première Communion, un volume in-18, 144 pages, broché, 30 cent. ; franco, 40 cent. ; en cartonnage classique, 40 cent.; franco, 50 centimes. Ce petit livre n'empêche pas l'emploi des petits catéchismes diocésains, particulièrement celui de Chartres qui a déjà obtenu, et à bon droit, la sympathie générale du clergé.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 26 Mars au 2 Avril.

26. *Dimanche des Rameaux.* — La dernière semaine de carême s'appelle la semaine sainte, parce qu'elle est consacrée à honorer le très saint mystère de la Passion. — Au dimanche qui la commence sont bénits des rameaux de buis ou d'arbres verts, qu'on tient à la main pendant l'office, comme, à pareil jour, firent les foules venues au devant de Jésus, lors de son entrée à Jérusalem. (On ne sera pas étonné que nous empruntions au Petit catéchisme liturgique tout ce qui regarde la semaine sainte. Nous ne saurions mieux faire.)

27. Lundi. — De la *férie.* — On emporte les rameaux bénits et on en met dans les différentes parties de la maison et dans les champs pour attirer la bénédiction de Dieu et éloigner le démon.

28. Mardi. — De la *férie*; mémoire de *S. Jean de Capistran*, confesseur. — En rentrant de la procession des Rameaux, le prêtre se fait ouvrir la porte de l'église en la frappant avec le pied de la croix, pour rappeler que Jésus est entré triomphalement à Jérusalem avant d'y être crucifié et que par sa croix, il s'est ouvert et nous a ouvert le ciel.

29. Mercredi. — De la *férie.* — On ne sonne pas les cloches durant les trois derniers jours de la semaine sainte pour honorer, par leur silence, le silence du tombeau où J. C. fut enseveli.

30. Jeudi. — Institution de la *Sainte Eucharistie*, double de 1re classe. — Durant les trois derniers jours de la semaine sainte, on dépose le saint sacrement dans une chapelle très ornée qu'on appelle le reposoir, parce que c'est là que repose le Saint Sacrement tandis que le tabernacle est ouvert.

31. Vendredi. — *Mort de N.-S. J. C.*, double de 1re classe. — On ne dit pas la messe le vendredi saint, parce que ce jour a été sanctifié par le sacrifice sanglant offert par J. C. lui-même sur la croix; mais, après l'adoration de la croix, le prêtre seul communie avec une hostie consacrée la veille; c'est ce qu'on appelle la messe des présanctifiés.

AVRIL.

1. Samedi. — *Sépulture de N. S.*, double de 1re classe. — Les trois bénédictions solennelles du samedi saint sont celles: 1° du feu nouveau, qui représente Jésus sortant du tombeau; 2° du cierge pascal, qui représente aussi Jésus ressuscité; 3° de l'eau des fonts baptismaux. En particulier, on bénit les fonts baptismaux le samedi saint, et la veille de la Pentecôte, parce qu'autrefois on administrait le baptême aux nouveaux convertis surtout en ces deux jours-là, afin de leur faire entendre que le baptême est pour l'âme une sorte de résurrection, et qu'elle y reçoit l'effusion du S. Esprit. — En même temps que l'eau des fonts baptismaux, le prêtre en bénit pour les fidèles qui s'en servent chez eux matin et soir et dans les moments de danger ou de maladie.

2. *Dimanche de la Résurrection de N.-S. J. C.*, double de 1re classe avec octave.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Ave Maria. — Aujourd'hui, 25 mars, salutations filiales et plus que jamais confiantes à N.-D. de Sous-Terre, la Vierge de l'Annonciation ! invoquée par nos Druides avant sa naissance, *Virgo Paritura !* Nous lui demandons la protection des œuvres fondées à l'abri de son sanctuaire.

Fête de Saint Gabriel. — Le vendredi 17 mars, veille de la Saint-Gabriel, le Chapitre et le Clergé de Chartres se sont réunis, dans l'après-midi, au palais épiscopal, et ils ont présenté à Mgr Mollien leurs vœux et ceux des diocésains, à l'occasion de sa fête patronale. M. le chanoine Pouclée, doyen du Chapitre, dans un petit discours bien précis et bien senti, a exprimé la pensée de tous; ses souhaits se sont terminés par une allusion au prochain départ de Monseigneur pour Rome, et une prière à Sa Grandeur de déposer aux pieds du Saint-Père l'hommage du dévouement filial des prêtres et fidèles du diocèse de Chartres au Chef de l'Église.

Monseigneur, répondant à ces paroles avec un abandon plein de charme, a dit combien ces sentiments étaient conformes aux siens, et quel vif désir il avait depuis longtemps d'aller saluer en son nom et au nom de son diocèse le Souverain Pontife, notre Père à tous, si admirable dans son zèle, son intelligence et ses

travaux. En attendant les bénédictions de S. S. Léon XIII, Monseigneur nous exhorte à vivre de plus en plus dans l'amour de la Sainte Eglise, toujours forte au milieu des combats, dans la confiance en Dieu et en Notre-Dame de Chartres.

Fête de Saint Joseph. — Elle a été célébrée, lundi dernier, dans la cathédrale et dans la crypte, par des exercices pieux bien suivis. A la cathédrale, le salut solennel a été précédé d'une allocution. Le R. P. Duponchel a exalté les gloires du saint patriarche, en développant ce texte : Il a bien fait toutes choses.

La fête de Saint Joseph a été grandement solennisée aussi dans plusieurs communautés de la ville, notamment à l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres. Comme les années précédentes, les religieuses et les vieillards ont, en ce jour, multiplié leurs chants de reconnaissance à leur saint patron, pourvoyeur habituel des communautés en détresse. Puis aux cérémonies de la chapelle se sont ajoutées d'autres légitimes jouissances. Il y a eu banquet présidé par Monseigneur, qui dirigeait le service des tables, avec le concours d'autres personnes de la haute société, venues de la ville ou de plus loin, pour aider au bonheur des pauvres vieillards. C'était une belle manifestation de charité.

Station quadragésimale. — Après les derniers sermons sur l'éducation chrétienne, sur le travail sans Dieu, sur les leçons de la mort, sermons bien faits pour remuer les âmes, voici les conférences spéciales pour les hommes. La première avait lieu hier vendredi ; il y en aura une ce soir ; et trois autres au commencement de la semaine sainte : lundi, mardi, mercredi. Puissent beaucoup d'hommes venir se reposer de leurs labeurs ordinaires dans l'audition d'une parole apostolique qui élève vers Dieu et le fait aimer !

La Loupe. — *Obsèques de la Sœur Saint-Vallier.* — Mardi, 14 mars, Sœur St. Vallier, religieuse de Saint-Paul de Chartres, était conduite à sa dernière demeure. Malgré le marché, beaucoup de personnes s'étaient arrachées un instant à leur commerce pour venir rendre les derniers devoirs à cette humble religieuse, qui avait consacré quinze années de sa vie au service des malades, dans l'hospice de La Loupe. Elle méritait bien ce témoignage d'affection. La satisfaction eût été générale, si l'on avait vu, derrière ce cercueil recouvert de blanc, la foule des miséreux qu'elle avait soignés et auxquels elle avait donné du pain. La reconnaissance sied toujours en de pareilles circonstances ; elle console et encourage.

Honneur a ceux qui ont compris ce devoir ! c'était la meilleure manière de prouver que l'œuvre de Sœur Saint-Vallier avait été

approuvée. Que le souvenir de cette âme généreuse et forte reste longtemps dans les cœurs !

Souscription ecclésiastique pour l'Institut catholique. — On nous prie d'annoncer que la souscription officielle des ecclésiastiques du diocèse pour l'année 1898, souscription promulguée à la dernière retraite pastorale, sera définitivement close le 26 mars prochain. Toute souscription postérieure serait imputée à l'année 1899.

L'Œuvre des Pauvres malades dans la paroisse de la Cathédrale en 1898. — Le rapport de M. l'Archiprêtre sur ce sujet vient d'être publié. Nous en reproduisons quelques détails pour l'édification de nos lecteurs :

Il y a eu 1,182 pauvres malades assistés ; 23 d'entre eux sont décédés. Les visites faites par les Dames et les Sœurs de charité, ont été au nombre de 3,003. Le compte-rendu des recettes pour l'année 1898, donne, comme total, la somme de 6,051 fr. 85. Celui des dépenses, durant la même année, donne un total absolument semblable. Donc rien en caisse au 1er janvier 1899.

Douze nouvelles associées se sont fait inscrire dans le cours de l'année.

Les associées décédées en 1898 sont : Mlle Grillon ; Mlle Hue (qui a laissé à l'Association un don de 100 fr.) ; Mlle Louise Alexandre ; Mlle Lion (don de 100 fr.) ; Mme Duflot ; Mme Rabinel ; Mme Poirier (don de 200 fr.) ; Mme Milsot (don de 50 fr.) ; Mme Fleury. A cette liste s'ajoute le nom de M. Corbière, bienfaiteur d'un don de 100 fr.

Parmi les associées défuntes, dont l'auteur du rapport rappelle le départ pour le lieu de l'éternelle récompense, une mention toute spéciale est faite de Mme H. Poirier qui fut pendant 35 ans vice-présidente de l'Œuvre. « Elle lui avait consacré, avec une intelligence rare, une activité infatigable et un dévouement à toute épreuve. Quand l'âge et les infirmités l'obligèrent à renoncer à ses fonctions, elle lui resta attachée de cœur et lui continua ses largesses. En mourant elle lui laisse, comme dernière marque de sympathie, une généreuse offrande. »

Après quelques pages intéressantes sur le but et les avantages de l'Association, M. l'Archiprêtre de Notre-Dame termine ainsi :

« Je pourrais vous montrer non-seulement le mourant, mais sa triste compagne, légitimant devant Dieu une situation irrégulière, et lui demandant pardon d'un commun accord ; une autre femme tellement touchée de la mort chrétienne de son mari, qu'elle s'empresse quelques jours après de revenir elle-même à la pratique de ses devoirs religieux ; mais, pour éviter de trop longs récits, je me contenterai de vous citer un jeune homme atteint à la fleur de l'âge d'une maladie incurable et dont la fin fut des plus édifiantes.

Longtemps rebelle à toute idée religieuse, il décourageait ceux qui s'intéressaient au salut de son âme ; mais peu à peu, en présence des soins charitables dont il est l'objet, cette hostilité tombe, les souvenirs de sa première communion, des années qu'il a passées au patronage, de sa dévotion d'autrefois à la Sainte Vierge, lui reviennent à la mémoire avec une douceur, une suavité, qui achève de le gagner à Dieu. Il s'en rapproche de lui-même, demande et reçoit de bonne heure les sacrements de l'Eglise, puis sentant sa fin approcher, appelle et réunit autour de lui ses parents, ses frères, toute sa famille, leur fait ses pieuses recommandations, priant tout haut, les engageant à prier avec lui, jusqu'au moment où il s'endort en paix en souriant à la mort.

Quelle belle œuvre que celle qui réalise de pareilles merveilles ! Et si nous devons admirer les missionnaires qui franchissent les mers pour aller porter la foi aux infidèles, ne devons-nous pas une égale admiration à ces âmes généreuses qui, dans leur pays, franchissent le seuil des plus pauvres mansardes pour y porter, avec leurs aumônes, les bienfaits de la foi et les espérances du ciel !

La fête de saint Gabriel à l'orphelinat de Mignières, mars 1899. — Vers le milieu du jour nous nous dirigeons sur le village de Mignières. Bientôt il apparaît à nos regards couronnant le haut plateau, ligne de séparation entre les bassins secondaires de l'Eure et du Loir. De suite on aperçoit, non loin de l'église, les imposantes constructions de l'orphelinat s'élevant au-dessus des habitations rurales. La situation est des plus salubres ; l'hygiène ne peut demander mieux. On le sent bien, en ce moment où le vent du nord vif et pur y souffle librement, adouci par les rayons d'un soleil printanier.

Mais de quoi s'agit-il donc en ce simple jeudi de carême ? Le voici : les soixante orphelins recueillis dans cette pieuse maison veulent témoigner au bon pasteur de la paroisse leur reconnaissance des soins spirituels et matériels dont il les entoure ; ils vont lui souhaiter sa fête, celle de l'archange saint Gabriel son patron.

Nous entrons dans une salle de l'établissement vaste et aérée comme, du reste, toutes les autres. Elle est convenablement décorée pour la circonstance. Au fond s'élève un petit théâtre ; à droite et à gauche, ce qui tout d'abord charme les yeux, ce sont tous les enfants réunis. Leurs figures épanouies indiquent une bonne santé. Ils paraissent heureux de leur sort. Pourrait-il en être autrement sous la direction des Sœurs de charité qui avantageusement leur tiennent lieu de mères ?

Ces sortes de solennités sont toujours accompagnées de petites

représentations scéniques, instructives et amusantes; ces qualités ne leur manqueront pas, car ici c'est la piété et le bon goût qui ont présidé au choix des pièces; et après audition nous avons été obligé d'avouer qu'il a été excellent. Exécution, mémoire imperturbable, gestes aisés, tout a été convenable dans les acteurs improvisés.

C'est d'abord le martyre d'un prêtre français missionnaire dans l'Extrême-Orient. Les paroles, le ton, les manières de l'enfant qui représente le prêtre persécuté sont frappants de sentiment et de réalité. Dans la prison où l'exemple de ses vertus convertit ses gardes, les interrogatoires qu'il subit, ses réponses sublimes, sa foi inébranlable, tout est touchant; dans l'auditoire bien des yeux deviennent humides...

L'entr'acte qui suit excite dans l'assistance un autre genre d'émotion : l'*Ange et la France.* Au lever du rideau on voit une blanche créature éthérée, c'est l'Ange de la patrie; à ses pieds un soldat renversé, malade, blessé, c'est la pauvre France. On devine le touchant dialogue qui s'établit entre ces deux êtres nullement fantastiques. D'un côté plaintes et gémissements; de l'autre consolations, encouragements, retour à la religion; là est le salut.....

Monsieur le Curé termine par une allocution simple et pratique. Et chacun se retire en emportant avec soi une salutaire impression de tout ce qu'il a vu et entendu.

Un assistant.

FAITS DIVERS

L'oratorio de l'abbé Perosi. — Les journaux ont constaté le succès triomphal et des plus légitimes, obtenu par la *Résurrection du Christ*, oratorio de don Lorenzo Perosi, qui avait été donné au Cirque-d'Eté, à Paris.

Le très jeune auteur — on n'ignore pas, en effet, que ce maître acclamé, nommé par le Souverain Pontife à la direction des chœurs de la chapelle Sixtine, est âgé de vingt-six ans — le très jeune auteur a présidé lui-même, avec beaucoup de fougue et de mesure, en même temps que beaucoup de grâce et de modestie, à l'exécution de son œuvre, exécution à laquelle un précieux concours était apporté par l'orchestre Lamoureux et la *Schola Cantorum* de Saint-Gervais.

Disons immédiatement que le succès, pour avoir été des plus grands, n'en est pas moins demeuré jusqu'au bout du meilleur aloi. Bien que certains journaux boulevardiers établissent des parallèles entre l'art du jeune prêtre et les compositions théâtrales, on

n'éprouvait point, en écoutant *l'oratorio* de l'abbé Perosi, un sentiment analogue à celui que provoque une audition d'opéra. Le génie du maître italien entraînait les cœurs et les esprits beaucoup plus haut. Tout en admirant sa musique, on restait enveloppé d'une impression religieuse. On reconnaissait, en deux mots, dans cette œuvre, en même temps qu'un maître de l'harmonie, un vrai prêtre, animé de foi, embrasé de piété, sachant enfin respecter et aimer la musique religieuse.

L'abbé Perosi a été décoré de la Légion d'honneur, sur l'aimable proposition de M. Delcassé, disent les journaux.

Ornementation des reposoirs le Jeudi-Saint. — Les deux questions suivantes avaient été posées à la Sacrée-Congrégation des Rites : 1° Peut-on, sur l'autel où l'on expose le Saint-Sacrement à l'adoration des fidèles, et où on le conserve les jeudi et vendredi de la Semaine Sainte, représenter la sépulture de Notre-Seigneur, ou l'institution de la sainte Eucharistie ?

2° Peut-on, pour orner le même autel, représenter au moyen de statues ou de peintures la Sainte Vierge, Saint Jean l'Evangéliste, sainte Marie-Madeleine, les soldats et d'autres choses semblables ?

Le 15 décembre 1896, la Sacrée Congrégation répondit « affirmativement » à la première, et « négativement » à la seconde.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 20 mars 1899 : I. « L'Éducation nouvelle », par le P. J. Burnichon. — II. Aliénation mentale et surmenage, par le P. H. Martin. — III. Esquisses contemporaines. — Georges Rodenbach, par le P. C. de Beaupuy. — IV. La Foi et les Intellectuels, par le P. H. Leroy. — V. Figures de soldats ; La Fayette, par le P. H. Chérot. — VI. Les travaux de M. l'abbé Delmont sur Bossuet, par le P. R.-M. de la Broise. — VII. Bulletin canonique, par le P. J. Besson. — VIII. Livres. — IX. Evénements de la quinzaine. — X. Tables du tome 78.

La Devise d'un Père, par F. de Nocé. — Un beau volume in-12, 2 fr.; franco, 2 fr. 40 (Librairie R. Haton, Paris, 35, rue Bonaparte).

L'auteur de tant d'excellents volumes de propagande vient de publier sous ce titre un roman chrétien qui donnera de vives et salutaires émotions à la jeunesse.

Élisabeth, par Lucie des Anges.— Un beau volume in-12, 2 fr.; franco, 2 fr. 40. (Librairie René Haton).

Si vous voulez donner à des fillettes de 12 à 15 ans un livre captivant, d'une émotion intense et d'une délicatesse charmante, donnez-leur *Elisabeth.*

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES
PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIIe ANNÉE. — AVRIL 1899.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

4e Numéro — LA VOIX — Avril 1899

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

GAUDE ET LÆTARE, VIRGO MARIA !

Plusieurs docteurs de l'Eglise, comme saint Ambroise, et des théologiens, comme Suarez, sont convaincus que la première apparition de Notre-Seigneur ressuscité fut pour la Sainte Vierge. Quoi de plus naturel ? L'amour réciproque de Jésus pour Marie et de Marie pour Jésus, et la part que la Sainte Vierge, corédemptrice, prit aux douleurs du divin Rédempteur, autorisent bien cette opinion. Notre-Seigneur voulait dédommager Notre-Dame des terribles peines endurées par elle avant et pendant la Passion. Et quelle joie elle dut ressentir à la vue de Jésus, vivant et glorieux ! Ecoutons saint Bonaventure à ce sujet :

« Le Seigneur Jésus, vêtu de blanc, rayonnant de gloire, paraît tout à coup devant sa sainte mère et la salue avec tendresse. Marie, tremblante, éperdue de joie et d'amour, fléchit le genou et adore !... « Me voici, mère bien-aimée, lui dit Jésus en la relevant, c'est moi qui reviens à vous ! » Et elle, l'embrassant avec des larmes de joie, le presse contre son cœur, tandis qu'une main divine la soutient dans son extase. Puis ils s'asseoient à côté l'un de l'autre ; et Marie considère ce front sacré où les épines ont imprimé leurs traces, les brillantes cicatrices de ses mains et de ses pieds, et sûre que toute douleur s'est à jamais retirée de Jésus, elle bénit et exalte avec lui Dieu le Père qui lui rend son fils. »

Nous pouvons nous représenter cette scène auguste, au chant du *Regina cœli*. Avec la sainte Eglise, nous le redirons ce soir, demain, et aussi durant plusieurs semaines. *Gaude et lætare*, soyez dans la joie et l'allégresse, Vierge Marie ! Combien, nous chartrains, nous aimons à saluer en ces termes la Reine aimable de notre basilique ! Le matin, en allant célébrer

et communier près de la Madone ; pendant le jour, au milieu des alleluia et autres effusions de la liturgie richement servie par les ressources de l'art musical ; le soir, aux derniers moments d'incomparables offices, oui, nos prières à la Sainte Vierge seront surtout des hommages de félicitations à la Mère bienheureuse : *Beatam me dicent.*

Voilà certainement pourquoi nos ancêtres établirent, par fondation, à la fin de l'office du jour de Pâques, une procession en l'honneur de la Sainte Vierge. En lui adressant nos invocations des Litanies, nous parcourrons solennellement le chœur et les nefs de sa cathédrale où tout parle de Marie « *Omnia Mariam sonant* » ; sur tous les points, les sculptures ou les verrières nous présentent son image. A son aspect, que d'émotions et de leçons ! Il est une leçon principale qu'il faut recueillir près d'elle : Notre-Dame a dû acheter la joie comme la gloire par la souffrance. La joie et la gloire éternelles nous attendent au même prix. A. F. G.

LES JÉSUITES A CAYENNE (fin).

Nous le disions en terminant notre dernier article ; les francs-maçons ne virent pas sans dépit prospérer l'œuvre de Dieu. Leurs journaux essayèrent l'arme habituelle : la calomnie, pour arrêter la marche du bien. Ce fut inutile. Alors ils résolurent de fonder une œuvre similaire d'où la religion serait entièrement bannie. Il y a longtemps que Satan s'est essayé au rôle de singe de Dieu. Ses grimaces ont parfois pu tromper quelques naïfs, mais à Cayenne elles manquèrent leur but. En effet ce pénitencier d'un nouveau genre était à peine ouvert qu'un ordre du gouverneur le fit fermer.

Pendant ce temps-là, Dieu comblait de consolations ses Apôtres et changeait en dociles agneaux quelques-uns de ceux qui avaient été jusque-là des loups cruels. Que de miracles de conversion et de sainteté nous pourrions reproduire ici ! Il nous suffirait de dépouiller patiemment la correspondance des missionnaires ou des déportés eux-mêmes. Nous y verrions comment ces âmes si dégradées se relevaient sous l'empire de la grâce et s'élevaient à des vertus héroïques. Il n'était pas rare de voir des forçats accepter, chercher même une mort qu'ils pouvaient éviter, dans le seul but de sauver un camarade. La lecture de *l'Imitation* et du *Pensez-y-bien* et

surtout la pratique de la *communion fréquente* opéraient ces merveilles. Quelques exemples prouveront mieux que nos paroles.

En parcourant le livret d'un forçat, le P. Jardinier découvre que ce malheureux porte en tatouage sur la poitrine les initiales d'un affreux blasphème « S. N. d. D. » Il l'appelle. — « J'ai un service à vous demander, lui dit-il. » — « Bien volontiers, mon Père. » — « Ce serait d'effacer le blasphème qui souille votre poitrine. » — « Qui vous a dit cela ? » — « Peu importe ». — « C'est vrai, j'en suis tout honteux; mais c'est fait; je ne puis plus l'effacer. » — « On peut le rendre illisible ». — « Je ne demande pas mieux; donnez-moi seulement une aiguille et de l'encre de Chine. » Un moment après, cet homme revient, et montrant au Père sa poitrine tout en sang. — « Tenez, je suis si heureux d'avoir caché cette saleté-là que je ne sens pas la souffrance. »

Le P. de Montfort, ancien officier d'état-major qui avait changé l'épaulette contre la soutane, nous raconte la conversion d'un nommé Regnault. C'était un ivrogne fini; et pour se corriger de son mauvais penchant, il avait fait le vœu de ne plus boire de liqueurs : vœu qu'il renouvelait tous les ans. Chaque matin, il assistait à la sainte messe et le soir on le trouvait encore au pied de l'autel. Atteint d'une cholérine violente, au sortir d'une instruction, il mourut entre les bras du P. de Montfort. — « Mon Père, lui disait-il, je vais paraître devant le Bon Dieu; c'est la fin et j'en suis bien aise ». Il répétait sans cesse ces paroles : « Mon Dieu, recevez mon âme, pardonnez-moi mes péchés, mes scandales. »

Parmi ses paroissiens le P. Gaudré avait trouvé un ancien élève du collège de Montmorillon : Jules B... Pauvre jeune homme qu'un moment d'oubli avait amené dans ce triste milieu !

Il acceptait son sort en expiation de sa faute, et se faisait très discrètement apôtre auprès de ses camarades. Son zèle fut souvent couronné de succès. Son influence était telle que sa présence dans un groupe arrêtait les grossièretés en usage. Quelqu'un se permit, un jour, devant lui, une plaisanterie sur une jeune fille qui passait. — « Pauvre ami, lui dit-il, tu ne sais donc pas que Dieu seul est beau? Attends seulement que l'on puisse ouvrir la bière de cette personne quinze jours après

sa mort et tu en jugeras. » C'était à sa dévotion envers la Sainte Vierge qu'il attribuait sa conversion. Tous les déportés voulurent l'accompagner à sa dernière demeure, et tous ratifièrent l'éloge funèbre que le missionnaire prononça près de sa dépouille mortelle.

Gardons-nous de croire que des faits semblables étaient rares. Sans doute, il faut se borner. Mais que d'épis semblables glanés çà et là dont nous pourrions faire une gerbe magnifique! — Tantôt c'est un forçat qui cherche à s'évader. Perdu dans l'immensité de la forêt, il reste douze jours ne vivant que de racines. Enfin la Ste Vierge qu'il n'a cessé d'invoquer met sur son chemin des bûcherons qui le ramènent à demi mort. Chaque année, il fête par une communion l'anniversaire de sa délivrance. — Tantôt c'est un concessionnaire qui vient de très loin pour recevoir le Bon Dieu. Le missionnaire averti, mais sans cesse dérangé, finit par l'oublier. Après une attente de six heures notre homme se décide enfin à aller trouver le religieux: — Mon père, lui dit-il, je ne me suis pas ennuyé; j'ai pu prier à mon aise; mais à la fin mon cœur s'en allait, la tête me tournait, c'est pourquoi je suis venu vous chercher. » N'est-ce pas encore un beau spectacle que celui de ce soldat qui pour obéir à sa consigne tire sur un forçat évadé et le blesse mortellement. Alors il s'agenouille auprès de sa victime, et cherche avec la sollicitude d'une religieuse à étancher le sang qui coule. — « Mon pauvre soldat, dit le mourant, je vous donne bien du tracas. » — « Ecoutez, mon garçon, reprend le soldat, je crois que vous êtes *nettoyé*. Voilà, moi je suis militaire; eh bien! je serais à votre place, je demanderais le prêtre. Nous sommes des chrétiens, il ne faut pas mourir comme des chiens. » Et le dialogue se poursuit naïf et touchant jusqu'à l'arrivée du missionnaire.

Le dernier tableau que nous voulons mettre dans cette galerie est celui d'un nommé Mugnier. « La vie de cet homme, dit le P. Nicou, a été celle d'un saint, sa mort celle d'un prédestiné... Railleries, corvées, privations, il supporta tout sans se plaindre. Son règlement, qu'il m'a mis entre les mains, ne serait pas déplacé à côté de celui d'un fervent religieux. » Il mourut sans secousse, sans agonie, le sourire sur les lèvres.

Est-ce bien la peine de dire que nous ne faisons qu'effleurer, abréger, défraîchir même ces traits ravissants de simplicité;

les limites de notre Revue ne nous permettent pas de détailler plus amplement. Nous renvoyons au livre du P. Mury le lecteur désireux de s'édifier davantage.

Nous avons laissé un peu dans l'ombre les figures des pasteurs pour mettre en lumière leurs plus obéissantes brebis. Il nous suffit, pour les revoir, de chercher où se trouvent le danger et l'épreuve. Aux persécutions des hommes venait s'ajouter pour eux la cruauté des animaux. Les serpents venimeux se glissaient jusque dans leur case. Les forêts qu'ils arpentaient par tous les temps fourmillaient de bêtes féroces. Leur barque un jour fut attaquée par un tigre royal qu'entraînait le courant; et ils faillirent succomber dans ce nouveau combat à l'abordage. Une autre fois, le P. Berriaud fit naufrage, et il ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit qui lui permit de se maintenir sur l'eau en faisant la planche jusqu'à l'arrivée du secours.

Les années qui s'écoulèrent de 1860 à 1870 furent marquées par des fondations nouvelles sur les bords du Maroni. Une épidémie, qui vint jeter l'alarme à Saint-Laurent, ramena les mêmes dévouements qu'autrefois. Là, comme aux Iles du Salut, les Jésuites furent admirablement aidés par les Sœurs de saint Paul. La sœur Saint-Denis succomba et ses funérailles ressemblèrent à un véritable triomphe. Dans certains pénitenciers, le nombre des malades fut si grand, qu'on ne put trouver assez de bras valides pour porter les cadavres : on les mit sur un chariot traîné par des bœufs, et ce fut sur ce char funèbre que les morts s'en allèrent au cimetière.

Nous voudrions citer les noms de tous les braves qui se signalèrent pendant ces dix années. Accordons au moins une mention spéciale, aux Pères Jardinier, Nicou, Demangin, Gaudré, Verdière. Ce dernier avait été, à l'École normale supérieure, condisciple du P. Olivaint. Il essuyait les larmes des forçats à l'heure où son ami tombait sous les balles des communards.

Peu à peu les déportés se civilisaient; et les bords du Maroni soigneusement cultivés donnaient aux colons l'illusion de la France. Les plus méritants avaient obtenu de faire venir leur famille ou de se marier en Guyane. Les religieux donnaient la plus grande pompe possible à ces cérémonies. Le vicaire apostolique lui-même ne dédaignait pas de les présider. Mais beaucoup d'enfants nés de ces alliances moururent prématurément. Pâles fleurettes qui se fermaient à peine écloses!

Saint-Laurent avec son église, son presbytère, ses écoles, sa grande place où les concessionnaires urbains avaient fixé leur quartier avait l'aspect élégant d'une de nos villes européennes. A une lieue de là s'échelonnaient les demeures des concessionnaires ruraux. Nous avons dit ailleurs quelle place la religion occupait dans leur existence. Si nous avions le loisir d'examiner en détail l'une de ces métairies nous serions surpris du bon air qu'elle a et de la propreté qui y règne. « C'est un tableau champêtre, écrivait un visiteur, une idylle vivante et douce à contempler. »

Mais à côté de ce calme, grondait la colère des mécontents dont le nombre doublait à chaque disposition rigoureuse prise par le gouverneur. Alors les évasions recommençaient, non plus seulement isolées, mais par bandes. Les plus audacieux fabriquaient une barque ou bien en dérobaient une à l'administration et s'exposaient sans crainte aux fureurs de la mer.

Pour couper court à toutes ces tentatives et pour évacuer le sol de la Guyane dont l'insalubrité avait fait tant de victimes, le gouvernement français fit choix d'un autre lieu de déportation : la Nouvelle-Calédonie. Désormais les forçats seront dirigés vers Nouméa.

Bientôt la guerre éclata entre la France et l'Allemagne. Il faut lire les lettres des missionnaires pour voir par quelles tortures passèrent leurs âmes de Français. Ces hommes que l'on accusait de manquer de patriotisme saignaient cruellement à chacun de nos désastres. Ils eussent volontiers couru relever et encourager nos soldats sur les champs de bataille, si leur devoir ne les eût enchaînés auprès d'autres Français. Tant de dévouement est pourtant resté impuissant à arrêter la calomnie et le mensonge que l'impiété répand depuis plus de trois siècles contre ces religieux. Un grand poète dont la haine a souvent égalé le génie, et qui passa la moitié de sa vie à insulter tout ce qu'un catholique doit respecter : Dieu, la Vierge Immaculée, l'Église, Victor Hugo ne craignait pas d'écrire :

> Le Jésuite au front jaune, à l'œil féroce et bas,
> Disant son chapelet dont les grains sont des balles...

Vous saviez bien, ô poète, que ce n'est pas aux mains des Jésuites, mais dans leur poitrine qu'il faut chercher les balles. Qu'importe la vérité, à qui veut satisfaire une basse rancune ?

Au lieu d'écrire des déclamations creuses en l'honneur des « forçats pensifs » que n'alliez-vous, à l'instar des Jésuites, soulager leurs souffrances !

La mission des Jésuites à Cayenne ne se termina qu'en 1874. Le général de la Compagnie voyant le nombre des déportés diminuer notablement en Guyane crut que ses Pères seraient employés plus utilement ailleurs. Un arrangement fut conclu avec les Pères du Saint-Esprit, qui voulurent bien accepter la succession. Les scènes d'adieu furent déchirantes. Une foule nombreuse accompagna les Pères jusque sur le bateau qui devait les ramener en France. Pendant vingt-deux ans ils avaient évangélisé les forçats et, comme preuve de leur dévouement, ils laissaient vingt des leurs dans les cimetières de la Guyane.

Le gouvernement français chargea le ministre de la marine de porter aux religieux le témoignage de sa reconnaissance. Triste exemple des changements d'ici-bas ! Six ans plus tard, les mêmes Pères étaient indignement expulsés de France ! Mais le chrétien ne se laisse pas abattre. Il sait que quelqu'un ne change pas : c'est Celui qui donne la récompense finale, *Tu autem idem ipse es....*

J. P.

UNE MESSE DU JEUDI-SAINT EN 1794

Le Jeudi-Saint de l'année 1794, quarante-six prêtres des diocèses d'Autun, de Nevers et d'Angers étaient entassés dans la cale d'un vieux navire. Ils attendaient la mort. Un d'eux, ayant conservé des morceaux de pains à chanter, conçut le projet de faire célébrer les saints mystères dans ce cachot, à l'imitation des confesseurs et des martyrs de la primitive Église dans les catacombes. Ce dessein fut communiqué et adopté avec la plus vive satisfaction.

On était alors au commencement de la semaine sainte, et cette auguste cérémonie fut fixée au Jeudi-Saint, jour de l'institution du sacerdoce et du sacrement adorable de nos autels. Tous se préparèrent par le sacrement de pénitence, et l'on doit ici l'hommage le plus glorieux à la mémoire de sept assermentés qui restaient encore : ils acceptèrent avec joie cette occasion de réparer leurs fautes, et leur mort héroïque n'a laissé à leurs confrères édifiés qu'un souvenir consolant et l'assurance de leur béatitude.

L'autel fut dressé sur des tonneaux. On acheta du geôlier du vin de Bordeaux ; un verre servit de calice ; une serviette coupée fit des linges sacrés ; le pain à chanter fit des hosties. Il ne manquait qu'un marbre et des ornements, mais on se crut, avec raison, dans

la position même des martyrs des premiers siècles et tous les obstacles furent levés.

M. Mallapart, curé et archiprêtre de Luzy, diocèse d'Autun, assisté de ses deux vicaires, MM. Durand et Saclier, célébra la sainte messe et fit un discours des plus pathétiques : plusieurs fois, les larmes, les sanglots de ses auditeurs l'interrompirent.

Avant la communion générale. les sept assermentés firent leur rétractation..... Un des prêtres, M. Berthault, curé d'Autun, fit sentinelle sur le pont pendant cette auguste action et revint participer à la sainte communion. Qu'on se retrace la joie, le courage et l'intrépidité de ces quarante-six confesseurs de la foi ! A l'exemple des Apôtres au sortir du Cénacle, ils étaient prêts à tout braver pour la foi ; ils se glorifiaient de leurs chaînes, plaignaient ceux qn'ils avaient laissés dans le monde, et jouissaient par avance du bonheur des saints et s'estimaient trop heureux d'avoir été jugés dignes de souffrir pour la cause glorieuse de la religion.

Le soir de ce jour à jamais mémorable, M. Moreau, curé et archiprêtre de Château-Chinon, diocèse de Nevers, fit le discours d'actions de grâces et captiva l'attention et l'intérêt. Le lendemain, M. Gatey, ex-jésuite, fit le discours le plus touchant sur la Passion...

Tous ces prêtres magnanimes acceptaient avec joie leur sort épouvantable. Quelle était leur force ? La sainte Eucharistie.

(*Le T.-S. Sacrement*, Revue des Œuvres eucharistiques.)

L'INCRÉDULE AU JOUR DE PAQUES

Michelet, qui a tant glorifié la Révolution, qui s'est montré si impie dans toute son œuvre, a raconté l'histoire de Jeanne d'Arc ; il y a fait cet aveu :

« Sa fermeté se soutint en prison, dit-il, le vendredi et le samedi saints : mais le dimanche, que devint-elle, ce grand dimanche de Pâques ? Que se passa-t-il dans ce pauvre cœur, lorsque, la fête universelle éclatant à grand bruit par la ville, les cinq cents cloches de Rouen jetant leurs joyeuses volées dans les airs, le monde chrétien ressuscitant avec le Sauveur, elle resta dans sa mort ?... Seule, quand tous s'unissent en Dieu, seule exceptée de la joie du monde et de l'universelle communion, au jour où la porte du ciel s'ouvre au genre humain, seule en être exclue !... »

L'historien-poète comprend la chère enfant martyre ; il entre dans sa douleur, il sait si bien lui-même ce que c'est que d'être exilé de « l'universelle communion » le dimanche de Pâques !

Il le sait mieux après tout que son héroïne même, car il s'accuse justement, lui ; au fond de son cœur, il sent le remords que la virginale libératrice ne pouvait connaître.

« Ah ! faisons les fiers tant que nous voudrons, s'écrie-t-il alors, philosophes et raisonneurs que nous sommes aujourd'hui; mais qui de nous, parmi les agitations du mouvement moderne, ou dans les captivités volontaires de l'étude, dans ses âpres et solitaires poursuites, qui de nous entend sans émotion le bruit de cette belle fête chrétienne, la voix touchante des cloches et leur doux reproche maternel ? *Qui voit, sans les envier, ces fidèles qui sortent à flots de l'église, qui reviennent de la table divine, rajeunis et renouvelés ?*

» L'esprit reste ferme, MAIS L'AME EST BIEN TRISTE !... Le croyant de l'avenir, qui ne tient pas moins au passé, pose alors la plume et ferme le livre. Il ne peut s'empêcher de dire : *Que ne suis-je avec eux,* un des leurs, et le plus simple, le moindre de ses enfants !... »

Et pourquoi donc ne seriez-vous pas avec nous ? Êtes-vous donc tant certains que la religion de votre enfance n'est qu'une chimère ? Vos plaisirs valent-ils ses promesses ? Avez-vous trouvé quelque part des satisfactions de cœur préférables à celles qu'elle donne ? Vous parlez d'illusion : était-ce hier que l'illusion vous possédait, hier, quand il vous semblait si simple et si bon de croire ? ou n'est-ce pas plutôt aujourd'hui, aujourd'hui que vos âmes ravagées par le doute sont comme des plantes défleuries, sans verdure et sans sève ?

Méditez cette parole de Lacordaire : « Si jamais tu es tenté d'abandonner ta foi, songe que tu n'as éprouvé ce désir que depuis le jour où tu as abandonné la vertu. »

PRÉPARATION AUX PAQUES CHEZ LES INDIENS

Le R. P. Fallize, missionnaire dans le Bengale oriental, rapporte que le saint Rosaire est, de toutes les dévotions, la plus chère aux catholiques de l'Inde. « Dans mes voyages, au milieu de ces braves gens, je suis constamment importuné par leurs demandes de chapelets. Nombre d'indigènes portent le chapelet, nuit et jour, autour de leur cou, non en guise d'ornement, mais comme la marque distinctive de leur profession de foi chrétienne, et aussi, afin d'avoir toujours sous la main leur chapelet, avec lequel ils aiment à dépenser une demi-heure de loisir. Le père de famille qui, au coucher du soleil, revient fatigué de ses labeurs cham-

pêtres, avant de prendre son souper de riz, aime à se retirer dans sa cabane où se trouve un petit autel ou, à tout le moins, une croix ou une image. Là, dans la solitude et le silence, il récite le saint Rosaire, acte de piété dont il se fait un devoir de conscience.

« J'ai remarqué une belle coutume usitée dans un village de mon obédience.

« Pendant le *Carême*, les hommes se réunissent tous les soirs, et, s'organisant en procession, parcourent les rues en récitant le chapelet. Cette pratique pieuse avait été suggérée à ces braves gens par un autre missionnaire pendant une épidémie de choléra. Le fléau disparut, mais la procession du Rosaire s'est continuée pieusement. »

Le zélé missionnaire conclut par cette judicieuse remarque :

« Quel noble exemple donnent ces enfants noirs de la sainte Église à nombre de catholiques que leur éducation et instruction chrétienne devraient naturellement exciter à avoir recours davantage à Celle qui est notre refuge ici-bas et la cause de notre félicité dans un monde meilleur ! »

LA VENGEANCE DU PRÊTRE (1).

Il y a longtemps qu'il se venge.

Au Calvaire il s'est vengé de ceux qui lui donnaient la mort en leur donnant la vie... Déjà il s'était vengé de ses persécuteurs en les guérissant de toutes leurs maladies et en ressuscitant leurs enfants. Il s'est vengé de Rome qui l'insultait et le bafouait en la rendant réellement la reine du monde, et il s'est vengé du monde lui-même en le sauvant de la barbarie.

C'est désormais une affaire d'habitude.

On ne lui en aura pas la moindre reconnaissance, et il le sait, mais cela ne l'arrêtera jamais ; ses vues sont plus hautes et son cœur aussi.

Depuis dix-huit siècles il a souvent respiré l'air humide des catacombes ou les miasmes de la prison Mamertine. Il en est sorti quelquefois pour aller à l'amphithéâtre ou à l'échafaud. Il a connu les glaciers de la Sibérie et il sait ce que pèse la cangue chinoise... Qu'importe ! il est immuable comme un dogme, et s'il s'est jamais permis un mot de vengeance, c'est celui qu'il répétait au Golgotha. « *Mon Père, pardonnez-leur car ils ne savent ce qu'ils font !* »

(1) Nous devons ces deux bonnes pages à un vénéré franciscain dont N.-D. de Chartres a souvent béni les prédications.

Chaque ingratitude nouvelle a été marquée par un nouveau bienfait, et des volumes ne suffiraient pas à l'énumération des ingratitudes du monde et des vengeances du prêtre. Aussi le monde ne peut le voir, ne peut le souffrir, ne peut l'entendre, car c'est le propre de l'ingratitude de tourner le dos au bienfaiteur quand le bienfait est reçu... Heureux encore serait le prêtre si on lui tournait seulement le dos! ou plutôt malheureux serait-il, car le martyre est un bonheur. — C'est le seul qu'on ne lui envie pas.

Il y a quelques jours je rencontrais un pauvre vieux prêtre tout couvert de boue. Il marchait à grand'peine, car depuis longtemps déjà il avait usé ses forces au service de son troupeau. « — Voyez, me dit-il en m'abordant, je viens de recevoir un supplément de toilette... un pauvre malheureux, un ivrogne s'est amusé à me couvrir de boue!

— Mais pourquoi n'avez-vous pas appelé à votre aide... Il y avait des habitations.

— Oh! je m'en serais bien gardé! Tout près habite sa mère, et je venais de lui porter quelques petits secours!! »

Voilà le prêtre et voilà le monde... Ils recommenceront tous les deux les œuvres qui leur sont propres.

Mais qui se lassera le premier?

Ce ne sera pas le prêtre... Le passé peut servir de garantie à l'avenir.

Il y a un siècle le prêtre enseignait aux enfants à devenir des hommes honnêtes et vertueux, à respecter l'autorité, à aimer Dieu et le prochain, à supporter la misère sans murmurer et à lever les yeux vers le ciel pour y chercher et y trouver une consolation. — On le voit, c'était bien le même qu'au Calvaire et aux catacombes. — Les Français du dix-huitième siècle firent comme avaient fait les Juifs et les Romains d'il y a dix-huit cents ans, ils prirent le prêtre, l'enfermèrent, le tentèrent et le mirent à mort... On le retrouva prêt à mourir sur les barricades de 1848; prêt encore naguère à la Roquette et à la rue Haxo. — Dans l'intervalle il s'était de nouveau rapproché du pauvre, du souffrant et du malheureux pour lui redonner le sublime enseignement que la Révolution avait fait oublier en partie. C'est un incorrigible.

On ne demande plus d'où vient sa force, car on la voit sur le Calvaire, mais on pourrait peut-être encore se demander d'où vient tant de haine amassée contre lui?

La réponse est simple. Satan le connaît bien aujourd'hui; il le connaît et le craint, mais il le déteste; et comme Satan possède toujours une grande influence sur le monde, le monde, pour obéir à son maître, hait cordialement le prêtre, le poursuit et le persécute.

Avec le prêtre la vertu est mieux pratiquée, les vices sont moins profonds, les crimes moins fréquents, Dieu est plus aimé, mieux servi, et moins d'âmes sont damnées... Ce n'est pas l'affaire de Satan.

Avec le prêtre l'ignorance est moins grande parmi le peuple, et il est moins facile aux doctrines perverses d'infiltrer leur poison dans le cœur des hommes.

Sans le prêtre tout cela change et l'enfer devient le maître.

Il faut donc que le prêtre soit poursuivi, car sans la persécution Satan ne serait plus Satan, le monde ne serait plus le monde et l'Église n'aurait plus de martyrs, trois choses impossibles.

Avec la persécution, l'enfer, le monde et l'Église sont dans leurs rôles et tout va bien.

Bonnes âmes, ne vous étonnez donc pas de voir le prêtre poursuivi, honni, insulté, bafoué et mis à mort; mais vengez-le comme il se venge lui-même en priant pour les persécuteurs.

Priez surtout pour les nations qui laissent persécuter le prêtre... elles sont mourantes.

Fr. Apollinaire.

Mgr L'ÉVÊQUE DE NANCY DEVANT S. S. LÉON XIII

Mgr l'Évêque de Nancy a rendu compte dans une lettre devenue publique de l'audience qu'il avait reçue du Saint-Père, vers le milieu du mois de mars. Nous aimons à citer au moins quelques passages de cette lettre importante.

... Mgr Turinaz dit qu'il a remercié le Saint-Père de sa belle, grande et nécessaire lettre sur l'Américanisme, qu'il s'est entretenu avec lui de la situation intellectuelle et religieuse de la France, de certaines tendances des idées philosophiques parmi les catholiques, de l'interprétation rationaliste des Saintes Ecritures, de la liberté de l'enseignement.

Le Saint-Père s'est animé : « Je ne comprends pas, a-t-il dit, les concessions que des catholiques voudraient faire et qui seraient, en réalité, la destruction de cette loi d'une si souveraine importance.

Je ne comprends pas qu'il n'y ait pas sur un pareil terrain une entente complète et une action unanime des catholiques. »

Le P. Le Clerc qui accompagnait Mgr Turinaz, dit : « Très Saint-Père, je suis le supérieur de l'abbé Maignen (1). — « Ah ! répondit Léon XIII, il doit être bien content de ma lettre sur l'Américanisme ! — Oh ! oui, Très Saint-Père, et nous en sommes tous profondément reconnaissants. » Et relevant la tête et avec un ton très énergique, le Pape ajouta : « Mais il faut être vigilant ».

Mgr l'Evêque de Nancy continue ainsi sa lettre :

..... Son Em. le cardinal secrétaire d'État m'a affirmé, comme l'ont fait plusieurs autres cardinaux, et plusieurs membres des SS. Congrégation, que les prêtres ne peuvent, dans un diocèse qui n'est pas le leur, traiter dans des réunions, même en dehors des églises, les questions sociales, sans l'autorisation de l'évêque de ce diocèse, et cela par respect pour la dignité et l'autorité épiscopales, et parce que toutes ces questions sociales touchent à des points parfois délicats et difficiles, et que l'enseignement catholique est sous l'autorité des évêques. Et il a redit ces paroles, qui sont un écho de celles que N. S. P. le Pape a adressées à Mgr l'Évêque d'Annecy : « Toutes les œuvres catholiques sont placées sous l'autorité épiscopale. »

C'est d'ailleurs ce que Léon XIII a enseigné très clairement dans sa lettre sur l'Américanisme.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 2 au 9 Avril.

2. *Dimanche de la Résurrection* de N.-S. J. C., double de 1re classe, avec octave. — Le temps pascal commence le jour de Pâques, c'est-à-dire le jour où l'on célèbre la Résurrection de N.-S. J.-C. Il comprend cinq dimanches avant l'Ascension et deux dimanches après cette fête. Pendant le temps pascal, un bon chrétien doit : 1° faire la sainte communion, durant la quinzaine de Pâques; 2° vivre d'une vie nouvelle, c'est-à-dire plus sainte et plus parfaite. (Petit catéchisme historique).

3. Lundi de *Pâques*, double de 1re classe. — Apparition de Jésus aux deux disciples d'Emmaüs. Il se fait reconnaître à eux à la fraction du pain : Ceux-là, dit l'auteur de l'Imitation, reconnaissent véritablement le Seigneur dans la fraction du pain, dont le cœur est tout brûlant, lorsque Jésus est avec eux ; mais hélas ! qu'une affection si tendre, une ardeur si vive est souvent loin de moi !

(1) On sait quelle heureuse impression avaient faite à Rome les savants articles de M. l'abbé Maignen publiés dans le journal *La Vérité* contre l'Américanisme (Note du Rédacteur de la *Voix*).

(L. 4. C. 14.) Recherchez-en la cause. Ne serait-ce point parce que votre foi est trop languissante, parce que vous oubliez Dieu, que vous ne vous occupez pas assez de lui ?

4. Mardi de *Pâques*, double de 1re classe. — Apparition de Jésus aux apôtres réunis. Le jour même de la Résurrection, lorsqu'il se faisait tard, les portes du lieu où étaient les disciples étant fermées dans la crainte des juifs, Jésus parut au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous ! Et il leur montra ses mains et son côté; Ils furent remplis de joie en voyant le Seigneur. On croit communément que ce lieu était le cénacle, où les apôtres, depuis le soir de la cène, avaient continué de prendre ensemble leur repas. Plusieurs pensent qu'il n'y avait que les apôtres dans cette réunion. S. Bonaventure y met la T. S. Vierge, les disciples d'Emmaüs et Marie Madeleine.

5. Mercredi de *l'Octave*; mémoire de *S. Vincent Ferrier.* — Apparition de Jésus aux apôtres sur la mer de Tibériade. S. Pierre retourna pêcher après la résurrection, tandis que S. Mathieu ne retourna pas à son bureau de publicain ; c'est qu'il y a des états qu'on peut exercer sans péché, et d'autres où la fuite du péché est impossible ou difficile.

S. Vincent Ferrier avait toujours un crucifix à la main ou suspendu à son cou. Il l'appelait sa grande Bible parce que son cœur y trouvait le commentaire émouvant des vérités divines, contenues dans les Ecritures.

6. Jeudi de *l'Octave.* Apparition de Jésus à Madeleiue. — Madeleine cherche Jésus ; elle le trouve, elle l'annonce à ses disciples ; son bon maître lui avait dit : Ne me touchez pas ; attendez un autre moment pour me donner des marques sensibles de votre vénération. Quant à vous, allez trouver mes frères, hâtez-vous de leur porter la nouvelle de ma résurrection. A l'exemple de Marie Madeleine, ne craignons pas de quitter Jésus pour secourir nos frères en les servant, c'est lui-même que nous servons ; il nous tiendra compte de notre zèle.

7. Vendredi de *l'Octave.* Apparition de Jésus aux apôtres, sur une montagne de Galilée. — C'est sur cette montagne que les apôtres reçurent de Jésus la confirmation de leur *mission ;* cette mission est *divine*; elle s'exerce au nom du Père, du Fils et du S. Esprit. Cette mission est *orale* et *traditionnelle*; il s'agit, non d'écrire, mais d'enseigner, et de baptiser; elle est *double*, elle comprend l'enseignement et la sanctification; elle est *universelle*, elle est *infaillible* et *indéfectible* selon cette parole : Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècle.

8. Samedi de *l'Octave.* — Madeleine au tombeau : Elle avertit S. Pierre et S. Jean, qui y viennent après elle. O Jésus, vainqueur

de la mort et de l'enfer, je me réjouis de votre gloire, j'applaudis à votre triomphe, la gloire du chef rejaillit sur ses membres. Faites que je ressuscite avec vous, en quittant aujourd'hui et pour toujours le tombeau de toutes mes illusions, de toutes mes infirmités spirituelles.

9. 1er *Dimanche après Pâques.*

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une nappe de communion avec riche dentelle pour le sanctuaire de N.-D. de S.-T. ; une belle nappe pour l'autel saint Joseph, à la Crypte.

Lampes. — 94 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en mars, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 54 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint Joseph, 8 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 1 ; devant l'Enfant-Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5 ; devant le Sacré-Cœur, 3 ; devant saint Joseph, 11.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en mars, 41 enfants dont 22 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe à la Crypte, pendant ces dernières semaines, des prêtres de Chartres, de Paris, de Bordeaux, de Rouen... un missionnaire du Tonkin.

Les Saintes Huiles. — MM. les Curés-doyens du diocèse de Chartres sont convoqués, le jeudi matin 6 avril, à 10 heures 3/4, au Grand Séminaire, pour la distribution des Saintes Huiles.

On observera l'ordre suivant : A 10 heures 3/4, messe basse à la chapelle du Grand Séminaire à laquelle MM. les Doyens assisteront en habit de chœur. Immédiatement après la messe, distribution des Saintes Huiles. A midi, dîner au Grand Séminaire. A 1 heure 1/4, réunion de MM. les Doyens dans la salle des exercices. Monseigneur présidera. Cette réunion sera terminée vers 2 heures.

Les Saintes Huiles ont été distribuées au clergé de la ville épiscopale, dans l'après-midi du jeudi saint, à la chapelle Saint-Piat.

Quête de Pâques pour les trois Séminaires diocésains. — Nos lecteurs ne sont pas de ceux qui hésitent à faire l'aumône aux vocations ecclésiastiques. Le jour de Pâques, ce n'est point notre œuvre des clercs de la Maîtrise qui leur tend la main, mais le Grand Séminaire et les Petits Séminaires de Saint-Cheron et de Nogent. Et pour ces établissements ils savent aussi combien il importe d'être généreux. La diminution des offrandes en faveur des séminaires serait un grave péril pour l'avenir du sacerdoce. Il leur faut nos prières et de larges aumônes.

Station quadragésimale. — Elle va finir demain, 2 avril, dans la solennité pascale. Le R. P. Duponchel, jésuite, prédicateur de cette station à la cathédrale de Chartres, couronnera, par un sermon aux vêpres, la longue série de bonnes instructions qu'il nous a données. Celle de dimanche dernier sur le mariage sans Dieu pouvait inspirer une vive horreur pour ce fléau du divorce, dont l'extension est venue accroître les malheurs de la France depuis quelques années. Cinq conférences pour les hommes ont attiré autour du missionnaire un auditoire spécial qui a été certainement heureux des enseignements reçus. Les sujets étaient bien choisis ; le Père les a traités d'une manière intéressante et avec son ardeur accoutumée. Nous espérons voir demain matin, à la Sainte Table, beaucoup de ces hommes assidus aux conférences. Tous iraient à l'Eucharistie, si tous comprenaient avec quel amour Notre-Seigneur les appelle.

La fête de l'Annonciation. — Malheureusement cette belle fête coïncidait, cette année, avec le principal marché de la semaine pour la ville de Chartres. Il en est résulté une diminution dans l'assistance à la grand'messe et aux vêpres. — On désirerait, chaque année à pareil jour, voir prêtres et fidèles se presser nombreux aux offices publics et honorer ensemble Notre-Dame de Chartres, qui compte l'Annonciation parmi ses principales fêtes ! Quoi qu'il en soit, l'assemblée chrétienne présentait encore un bon aspect, et les cérémonies ne manquaient pas d'éclat. Dans la matinée et entre les offices, on a pu remarquer, au sanctuaire du Pilier, beaucoup de personnes de la campagne accourues pour se faire bénir, elles et leurs enfants, par la Sainte Vierge que, ce jour-là, elles appellent la bonne Notre-Dame de mars.

Les Conseils de Fabrique. — Voici prochainement l'époque où doit avoir lieu leur session principale. A cette occasion, nous aimons à signaler un ouvrage qui pourra sans doute rendre un vrai service à plusieurs curés et à plusieurs fabriciens. Il est intitulé : *Nouveau traité pratique de la comptabilité publique des Fabriques*, d'après la loi du 26 janvier 1892 et les décrets des 27 mars 1893 et 18 juin 1898 ; publié sous l'autorité de Sa Grandeur Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, 2e édition, Cambrai, F. et P. Deligne, imprimeurs de l'archevêché, 1899 (in-8° de 155 pages avec appendice de 116 pages ; beaucoup de tableaux, modèles de registres).

Sœurs de Saint-Paul. — Nous avons dit dans notre second Supplément de mars le départ de seize Sœurs de Saint-Paul de Chartres pour l'Extrême-Orient, avec la R. M. Célina, l'une des assistantes de la Congrégation. De temps à autre nous signalons

de ces départs ; on peut en conclure que Notre-Dame de Chartres compte maintenant beaucoup de ses pieuses servantes à l'étranger. Rien que pour la Cochinchine occidentale, qu'on en juge par une lettre de Mgr Depierre, vicaire apostolique en ce pays : c'est le dernier bulletin de la société des Missions étrangères qui nous l'a fournie :

« Les religieuses de Saint-Paul de Chartres possèdent dix-sept établissements dans la Mission ; pensionnats, hôpitaux, orphelinats, crèches et écoles primaires. Leur noviciat de Sœurs asiatiques est prospère et leur fournit en ce moment 176 précieuses auxiliaires pour le service de leurs différentes maisons. Elles ont soigné plus de 8,000 malades dans le cours de l'année et donnent leurs soins et l'éducation à 1,400 enfants. Le nombre total des baptêmes administrés dans leurs établissements est de 2,459.

Nos couvents indigènes possèdent 420 religieuses, à Cai-mong, Cai-nhum, Choquan et Thu-thiem. Presque toutes celles qui ont fini leurs années de noviciat et d'épreuve, sont occupées à l'instruction dans les écoles primaires, au soin des enfants de la Sainte-Enfance et des malades. Elles nous donnent généralement grande satisfaction par leur piété, leur fidélité à la règle et par leur manière d'instruire les enfants et les catéchumènes. »

Suppléments. — Voici les sujets traités en mars dans les Suppléments de la *Voix* :

Sommaire du 4 : L'enseignement religieux (Mgr de Saint-Dié). — Semaine liturgique. — L'Imitation de J.-C. (Mgr Puyol). — Chronique diocésaine : Mois de saint Joseph ; le service de M. Félix Faure ; station quadragésimale ; fête de l'Adoration à Saint-Pierre. — Œuvre des tabernacles. — Faits divers.

Sommaire du 11 : Petit code de la famille chrétienne. — Au sortir du séminaire (par l'abbé Perdrau). — Le pain bénit. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Pèlerinage national d'hommes à Lourdes ; Mgr Broyer (ancien zouave pontifical) à Chartres ; station de carême, départ pour les missions ; association de Saint François de Sales dans le diocèse de Chartres. — Faits divers.

Sommaire du 18 : Lettre du Pape au cardinal Gibbons sur l'Américanisme. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Fête du 15 mars ; station de carême ; fête de l'Institution N.-D. ; ordination (M. Nouvellon, prêtre) ; cérémonies de Jubilé et de Vêture chez les Sœurs de Bon Secours ; Brunelles : fête Sainte-Enfance ; prédications à Saint-Prest, à Dreux ; souvenir d'un bienfaiteur de la cathédrale (chanoine de Meaussé). — Faits divers.

Sommaire du 25 : Lettre du Pape sur l'Américanisme (*fin*). — La condamnation du Christ. — L'enseignement du catéchisme

(Livres de M. Dassé). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine: Ave Maria; fête de Monseigneur; station de carême; obsèques de Sœur Saint-Vallier, à La Loupe; souscription pour l'Institut catholique; l'œuvre des pauvres malades de la paroisse de la cathédrale; la Saint-Gabriel à l'orphelinat de Mignières. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je viens m'acquitter des promesses que j'ai faites à N.-D. de Chartres; une personne qui m'était chère à plusieurs titres, a subi une opération dont les suites l'ont mise à l'extrémité; deux médecins l'avaient condamnée. Voyant qu'il n'y avait plus d'espoir, je me suis plu à espérer, contre toute espérance, en la protection de N.-D. de Chartres, lui demandant de la guérir avec promesse d'une messe et l'insertion dans la *Voix*. Cette grâce, la Sainte Vierge nous l'a obtenue. Reconnaissance à cette bonne Mère! (J. N., diocèse de Vannes.)

2. Vive Notre-Dame de Chartres !

La bonne Mère a eu pitié de son vieux serviteur, et lui a fait trouver tout l'argent nécessaire pour la restauration de mon église. C'était cinq cents francs tout ronds! et Notre-Dame de Chartres, que j'avais suppliée et suppliée, a bien voulu me venir en aide. Les cinq cents francs me sont parvenus après une supplication presque désespérée ! Les âmes charitables qui m'ont fait parvenir cette somme n'ont pas voulu se faire connaître; mais N.-D. le sait et saura les récompenser.

Bref, j'avais promis à N.-D. de Chartres l'abonnement à la *Voix* et au Supplément de 1899. Je viens remplir ma promesse. (B., curé de M., diocèse de Limoges.)

3. J'ai eu recours à N.-D. de Chartres pour la guérison de mon enfant bien malade et j'ai été exaucée. Hommage de reconnaissance à Notre-Dame ! (M. F., à C., diocèse de Chartres.)

4. J'ai promis à N.-D. de Chartres une messe en son honneur. C'est un témoignage de la reconnaissance d'une famille préservée d'un grand péril. (E. S., diocèse de Versailles.)

5. Une messe à N.-D. de Chartres, s. v. p.! Elle m'a accordé sa protection dans des circonstances graves. (D., à C. C., diocèse de Blois.)

6. Depuis plusieurs années, je sollicitais, par l'entremise de la Sainte Vierge, une grâce particulière. J'ai fait un pèlerinage à N.-D. de Chartres et j'ai été exaucée. (A. V.)

7. Mon enfant était atteint d'une angine couenneuse. J'ai fait dire une messe à N.-D. et une neuvaine aux clercs de N.-D. Le

mieux s'est déclaré immédiatement : mon enfant est rétabli. (A. T., diocèse d'Evreux.)

8. Un cri de reconnaissance à la Vierge-Mère ! Elle m'a obtenu l'heureuse naissance de l'enfant qui lui était déjà consacré. Je demande une messe d'actions de grâces : Gloire à Marie ! (H. P.)

9. La grâce que j'avais demandée dans ma neuvaine à N.-D. de Chartres m'a été obtenue. La mère et l'enfant voué aux couleurs de Marie sont en bonne santé. Combien j'ai à remercier le Seigneur et la divine Mère ! (H. B., à C. M.)

10. Voici mon humble témoignage de reconnaissance à la Sainte Vierge ! Qu'elle agrée mon offrande et me continue sa protection ! Je ne l'ai jamais invoquée en vain. (X., à Chartres.)

11. Notre malade s'est bien ressentie de la protection de N.-D. de Chartres. Veuillez faire brûler un cierge devant son autel. (F. G., à M., diocèse de Chartres.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

— Sœur Marie-Thérèse (née Marie Cabin), religieuse de la Communauté de l'Immaculée Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 21 mars dans la Maison-mère, âgée de 82 ans, dont 45 de religion.

— Sœur Marie Franche, trappistine converse au monastère de N.-D. de la Cour-Pétral, décédée le 27 février, âgée de 23 ans, dont 3 de religion.

Cinq religieuses de la Communauté de Saint-Paul : Sœur Damienne, née Marcelline David, décédée le 4 mars, âgée de 39 ans, dont 18 de religion. — Sœur Saint-Vallier, née Maximine Aragon, décédée le 12 mars à La Loupe, âgée de 63 ans, dont 45 de religion. — Sœur Gasparine, née Marie Bertereau, décédée le 18 mars, à Champrond, âgée de 78 ans, dont 59 de religion. — Sœur Marie Scholastique, née Mélanie Charuel, décédée le 28 mars, âgée de 59 ans, dont 38 de religion. — Sœur Thérèsa (Eugénie Gringuillard), décédée le 30 mars, âgée de 69 ans, dont 46 de religion.

Mme Ve Belouin, née Marie-Athalie Riquier, rue du Grand-Cerf, Chartres. — M. Pérot, à Viabon. — Mlle Constance Verdier, rue des Jubelines, Chartres. — Mme Guillaume de la Cotardière, à Blois. — Mlle Louise Avenel, à Verneuil. — M. Paul Masson, rue des Lisses, Chartres. — Mlle Ad. Cochinal, rue Saint-Yves, Chartres. — Mlle Marie Venot, rue de la Tonnellerie, Chartres. — M. Albert Vivien, chantre de la Cathédrale, à Chartres. — Mme Jourdin, boulevard Chasles, Chartres. — Mlle Jean, rue du Grand-Cerf, Chartres. — M. Constant-Didier Radigue, à Chartres. — M. Georges Duplessis, membre de l'Institut, à Paris. — Mme Adrien Grandel, à

Lille. — M. Riet, à Mainvilliers. — M. l'abbé Coquet, à Nantes. — M. Louis Bertin, à Mailly-la-Ville. — M. Robert Desprairies, à Maintenon. — Mme Tinturier, à Paris. — Mlle Clémentine Guitel, à Mantes. — Mlle Dupetitrieux, à Mantes. — Mme Chevalier, à Yèvres. — Mlle Apolline Baillet, à Auxerre. — Mme Elise Morin-Guiard, à Châteauneuf.

FAITS DIVERS

La santé du Saint-Père. — Les nouvelles continuent d'être excellentes.

Les Frères. — La Chambre des Députés a nommé une Commission pour faire une enquête sur l'enseignement secondaire en France. Après avoir appelé devant elle bon nombre de membres de l'enseignement officiel, elle a entendu des membres de l'enseignement libre.

Au cours de sa déposition, le R. Frère Abel, supérieur général des Frères de Ploërmel, a donné ce détail : « En moins d'un mois, en septembre 1897, *huit* sur *onze* Frères de l'école de St-Louis (Sénégal) ont trouvé la mort en se dévouant ; 400 de leurs Frères se sont présentés pour les remplacer. »

Ces huit Frères comptent sans doute parmi les défunts à l'occasion desquels le fisc réclame à l'Institut de Ploërmel 20,000 francs pour droits d'accroissement ou d'abonnement.

Deuxième pèlerinage de vacances à Jérusalem, sous le patronage de saint Louis. — Le succès de l'année dernière et de nombreuses nouvelles demandes ont décidé le comité du Pèlerinage de Vacances à Jérusalem à renouveler, en 1899, la même pieuse entreprise. D'ailleurs, il répond, par cette initiative, au désir du souverain Pontife qui veut que la France participe pour sa plus large part au tribut du solennel hommage au Rédempteur. De plus, c'est le centenaire de la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon. Le départ de Marseille aura lieu le 17 août, et le retour, le 27 septembre.

Itinéraire : Marseille, Alexandrie, le Caire, Matarieh, Héliopolis, les Pyramides, Jérusalem, Bethléem, Nazareth, tous les Lieux saints, Beyrouth, Smyrne, Ephèse, Constantinople, Athènes, Marseille. Les pèlerins pourront prolonger leur séjour en Terre sainte, sans perdre leur billet de retour.

Il y aura deux groupes. Prix des places : premier groupe, première classe, 960 fr. ; deuxième classe, 730 fr. ; troisième classe, 472 fr. ; — deuxième groupe, première classe, 780 fr. ; deuxième classe, 552 fr. ; troisième classe, 300 fr.

Pour toutes demandes de renseignements et envoi de souscription,

prière de s'adresser à M. le secrétaire du Pèlerinage de Vacances à Jérusalem, 25, rue Humboldt, à Paris. On trouve aussi le programme chez M. Poupin, 79, rue de Rennes, à Paris.

Les œufs de Pâques. — On appelle *Œufs de Pâques*, des œufs durcis et ordinairement teints en rouge, qu'il est d'usage en certains pays de vendre ou de donner dans le temps de Pâques.

Jadis on faisait bénir le Samedi-Saint une certaine quantité d'œufs mis en réserve dans le temps du carême, pour les offrir en cadeaux. On les teignait en jaune, en violet et surtout en rouge. De là est venu le nom d'*Œufs de Pâques*, parce qu'on les donnait après la grand'messe de ce jour de fête.

L'usage des Œufs de Pâques est aussi très répandu chez les chrétiens de l'Église orientale. En Russie, les amis s'offrent entre eux ce petit cadeau, en s'embrassant et en s'adressant ces paroles : *Jésus-Christ est ressuscité !*

Autrefois c'était l'usage, le lundi de Pâques, de donner aux enfants des œufs durcis et teints avec lesquels ils jouaient à certains jeux ; cet usage tend à se remplacer par l'usage d'œufs en carton dans lesquels on met, comme dans une boîte, de petits jouets et des bonbons.

Dans le midi de la France, on appelle *Œufs de Pâques* ceux que les paroissiens donnent à leur curé, qui va bénir leurs maisons pendant la quinzaine de Pâques.

L'usage des *Œufs de Pâques* vient sans doute de l'interdiction pendant tout le carême de manger des œufs — interdiction générale autrefois. Des auteurs y ont vu le symbole de la *résurrection*. L'œuf ne présente qu'une masse inerte, il en sort cependant un corps vivant et agile. De même que le poulet brise la coquille de l'œuf et sort plein de vie, ainsi Notre-Seigneur a renversé lui-même la pierre du tombeau et il est ressuscité.

Béthanie. — La Communauté des *Religieuses de Fublaines (Seine-et-Marne), vouées au service des prêtres âgés ou infirmes*, qui se recommandait déjà du haut et bienveillant patronage de S. G. Mgr l'Évêque de Meaux, vient d'être honorée, de la part de Son Eminence le Cardinal archevêque de Reims, d'une lettre des plus élogieuses et des mieux méritées que nous nous faisons un plaisir de publier :

Reims, le 17 *février* 1899.

Madame la Supérieure,

Je vous envoie par l'entremise du R. Père Queutelot, de l'Oratoire de Reims, avec mes hommages et mes vœux, la nouvelle expression de ma gratitude, pour tous les services que votre Institut a déjà rendus au clergé, au mien en particulier.

Les prêtres âgés, infirmes, malades, que vous soignez avec un

dévouement si religieux et des attentions si délicates, sont unanimes à remercier Dieu, qui leur a fait trouver dans votre sainte œuvre tout ce que réclament des âmes sacerdotales, accablées sous le poids des années, fatiguées, épuisées par les labeurs du ministère apostolique. Aussi, ceux qui la connaissent, se plaisent-ils à lui donner le doux nom de Béthanie, en vous voyant pratiquer si bien les vertus de Marthe et de Marie.

Soyez donc heureuses, mes chères Sœurs, dans votre vocation, et louez Notre Seigneur qui vous a appelées à l'honneur de le servir dans la personne de nos bien-aimés prêtres, vieillards trois fois vénérables, trop souvent, hélas! délaissés par ceux mêmes pour lesquels ils se sont sacrifiés.

Je prie Dieu de bénir la famille tout entière, et de donner à chacun la grâce de se sanctifier dans les conditions où l'a placé la Providence : aux malades la santé, aux sœurs, la patience, à vous, ma vénérée Mère, le courage et la confiance ; à tous *fiat voluntas Dei.*

† B. M. Card. LANGÉNIEUX, Arch. de Reims.

Chine. — Un des correspondants les plus autorisés des *Missions catholiques* envoyait dernièrement de Péking à ce journal une lettre dont nous extrayons les détails suivants :

« Au Su-Tchuen, un bon tiers des églises, chrétientés, résidences, est brûlé ; vingt-cinq chrétiens ont été tués ; trois prêtres chinois sont aux mains des rebelles. Au Hou-Pé (I-Tchang), trente chapelles ont été détruites, et des villages entiers ont été incendiés; un prêtre belge, le R. P. Victorin, a été massacré. Au Kouang-Si, missionnaires réfugiés dans les ports ; chrétientés abandonnées. Au Kouang-Tong, un missionnaire a été brûlé vif avec ses chrétiens dans une église. Au Chang-Tong septentrional, plusieurs chrétiens tués, églises brûlées. Au Chang-Tong méridional, dans le vicariat apostolique de Mgr Anzer, un missionnaire a été poignardé. Au Kiang-Si, un missionnaire a été grièvement blessé. Ailleurs soulèvement général et persécutions partielles. A Péking, calme relatif; des marins gardent les légations ; mais plus de 100,000 hommes, dans la Province, sont prêts à faire un mauvais coup.

La cause du Bienheureux de La Salle. — Le 21 février, la Sacrée-Congrégation des Rites a tenu au Vatican, sous la présidence du Souverain Pontife, la séance plénière pour le vote définitif sur l'authenticité des miracles attribués à l'intercession et proposés pour la canonisation du Bienheureux de La Salle. Il ne manque désormais au succès de la cause que le décret pontifical sanctionnant le vote de la Sacrée-Congrégation.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le dimanche 2 avril, *SAINT JOUR DE PAQUES*, double de 1re classe avec octave. — A 7 h., messe avec allocution au grand-chœur pour la communion pascale des hommes. A 9 h., grand'messe paroissiale. A 10 h. 1/2, *Office pontifical* : tierce, procession, grand'messe, célébrée par Monseigneur (messe en musique : *Kyrie*, *Gloria* et *Agnus*, de Laurent de Rillé, et *Sanctus* de Simiot). A 2 h. 3/4, procession conduisant Monseigneur de son palais à la cathédrale. A 3 h., none, vêpres, procession aux Fonts, sermon par le R. P. Duponchel, complies : *Regina* (Musique de Vervoitte) ; procession de la Sainte Vierge (Litanies et *O Filii*). — Salut solennel : *O Salutaris*, de Martini ; *Tantum* de Paray ; *Laudate*, de Samuel Rousseau. — Aux messes basses, aux grand'messes et aux vêpres, quête au profit des Séminaires.

Le lundi de Pâques, une seule grand'messe à 10 h.; à 3 h., none, vêpres, procession, complies. — Le mardi, office capitulaire à 9 h. et à 3 h.

— Le jeudi 6 avril, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — Le vendredi 7, messe et salut au Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Solennité de Pâques. Le matin, à 7 h., messe de communion générale. Les offices aux heures ordinaires. — Lundi, grand' messe à 10 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Solennité de Pâques, à 10 h., grand'messe Messe en musique, (celle de Sainte Cécile de Gounod). A 3 h., vêpres et salut en musique. — Le lundi de Pâques, grand'messe à 10 h., et vêpres à 3 h. — Vendredi soir, salut en l'honneur du S. C.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 7 avril, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1re messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle et exposition du Saint-Sacrement. A 4 h., sermon et ensuite salut. — Distribution de Billets de la Garde-d'Honneur.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. — (Bureau d'abonn. Librairie Letouzey et Anné, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris. — Prix : 20 fr.

Sommaire du n° du 15 mars 1899 : I. L'abbé Gratry à l'École normale : Sa polémique avec M. Vacherot (1er article), par le R. P. Chauvin; de l'Oratoire. — II. Le dogme de la Tradition, par M. V. Ermoni, docteur en théologie et en philosophie. — Le Clergé français et le Peuple à la fin du XIVe siècle (fin), par M. P.-C. Berthout. — IV. Le Pouvoir des Clefs et la Confession sacramentelle : A propos d'un livre récent (fin), par M. E. Vacandard, docteur en théologie. — V. Les Enseignements de la Lettre au Cardinal Gibbons, par M. J.Bricout.—VI. Les tendances sociales des démocrates chrétiens, par M. Roblot, aumônier du Patronage Saint-Gervais (Paris). — VII. Prédication : Une retraite de première communion, 5e instruction : La semence, par M. A. F. L.; 2° Plan de sermon pour la fête de Pâques, par M. A. Léveillé. — VII. Conférences ecclésiastiques : Le socialisme contemporain, par M. H. Leduc. — IX. Revue mensuelle du Monde catholique, par M. E. Terrasse. — X. A travers les périodiques. — XI. Bibliographie.

Souvenirs du Séminaire, par M. l'abbé P. Gontier, prêtre de Saint-Sulpice, professeur de Théologie morale au grand séminaire d'Angers.

I. — *Règlement de Vie sacerdotale*. In-12 de 214 pages, prix : 1 franc, franco, 1 fr. 25. Ouvrage déjà bien répandu et admiré.

II. — *Explication du Pontifical*,beau volume in-12, de 420 pages, prix : 2 fr.,

franco, 2 fr, 50. Au commentaire net et précis du texte liturgique s'ajoutent des considérations pieuses et fortes qui donnent un grand charme à l'ouvrage.

En préparation : *Retraites*, *Méditations*, *Explication de la Méthode d'Oraison.*

Réduction pour les volumes pris en nombre. Chaque volume se vend séparément. S'adresser à MM. Germain et G. Grassin, libraires à Angers, 40, rue du Cornet et rue Saint-Laud, ou directement à l'Auteur, au Grand-Séminaire.

Les Religieuses enseignantes et l'éducation des jeunes filles. Conseils de direction pour la vie religieuse et l'éducation. Joli vol. in-24 allongé. Prix franco : broché, 1 fr.; relié toile, 1 fr. 50.— Librairie Téqui, 29, rue de Tournon, Paris.

L'auteur, le R. P. Libercier, s'est simplement proposé, comme il dit, de venir en aide aux nombreuses et méritantes congrégations de femmes, aux institutrices et aux maîtresses chrétiennes, de tout ordre et de tout rang, qui, ayant consacré leur vie à l'enseignement et à l'éducation de la jeunesse, accomplissent une œuvre digne d'attirer les regards de Dieu et des hommes. — Ces pages sont extraites des œuvres et des divers écrits de Mme de Maintenon, pieusement conservés par les religieuses de Saint-Louis, que cette femme illustre et d'un rare génie formait elle-même à la vie religieuse et à l'éducation de la jeunesse. — L'ouvrage n'est donc point une œuvre de polémique, et n'a aucun rapport avec les théories de Mme M. du S. C. dont on a tant parlé.

En entrant dans le Monde. — Conseils de vie chrétienne avec une préface du R. P. Libercier, des Dominicains Enseignants. Joli volume, in-24 allongé, imprimé avec luxe, nombreuses vignettes, approuvé par S. G. Mgr l'évêque de Versailles, honoré d'une intéressante lettre de S. G. Mgr Jourdan de Passardière, évêque de Roséa. Prix broché : 1 fr.; relié toile. 1 fr. 50; relié demi-chagrin, 2 fr. 50; plein chagrin, 4 fr.; plein maroquin, 6 fr. 50. (Librairie Téqui).

Ces *Conseils* de vie chrétienne, extraits aussi des écrits de Mme de Maintenon, conviennent à tous, mais surtout aux jeunes filles qui achèvent leur éducation ou font leur entrée dans le monde, et aux jeunes femmes chrétiennes qui veulent, au milieu des exigences de la vie contemporaine, conserver, irréductibles, leur foi et leurs pratiques religieuses.

Le Bon Chemineau, par Mme la Vicomtesse de Pitray, née de Ségur, un fort vol. in-12, 3 fr.; franco 3 fr. 50 (Librairie René Haton, 35, rue Bonaparte, Paris.) — Voici la touchante histoire d'un intéressant mendiant, qui ne reçoit sa récompense qu'après une vie toute remplie par la souffrance. On pourrait appeler cette émouvante histoire l'apologie de la vie chrétienne et de la médaille miraculeuse.

L'Aurore de Pâques, mystère en deux tableaux, par le P. V. Delaporte, S. J. Nous lisons dans la *Semaine de Cambrai* : « Le P. Delaporte a si clairement démontré à propos des prétendus drames sacrés de MM. Rostand, Haraucourt, Grandmougin, l'impuissance du poète à traduire l'Evangile, et combien il est dangereux d'y vouloir ajouter, que je n'ai pas abordé ce mystère sans quelque appréhension... Ne s'était-il pas condamné d'avance en vertu de l'adage : *Patere legem quam ipse tulisti ?* mais en avançant dans la lecture de ces beaux vers, je me suis rappelé comment s'y prit le *Beato* de Fiesole pour réussir où devait échouer Raphaël... et j'entrevis le poète écrivant à genoux sous la dictée des anges... »

Un vol. in-12, 34 pages, 0 fr. 75. Librairie Saint-Augustin, 30, rue Saint-Sulpice, Paris.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

D'AVRIL 1899

1er Avril, Samedi Saint. — A complies, *Regina Cœli.*

2, **Le Saint Jour de Pâques.** *double de 1re classe avec octave*, messe *Resurrexi.* Vêpres du Jour; *Procession aux fonts*, chant de l'*O Filii.*

3, Lundi de Pâques, *double de 1re classe.* — Messe *Introduxit.* — Vêpres du jour.

4, Mardi de Pâques, *double de 1re classe*, messe *Aqua.*

5, Mercredi de Pâques, *semid.*, messe *Venite.*

6, Jeudi de Pâques, *semid.*, messe *Victricem*; mém. de St Vincent.

7, Vendredi de Pâques, *semid.*, messe *Eduxit.*

8, Samedi de Pâques, *semid.*

9, **DIMANCHE de Quasimodo,** *double*, messe *Quasi modo.* — Vêpres de ce dimanche, mém. de St Fulbert. Station au Crucifix.

10, Lundi. — *St Fulbert*, évêque de Chartres, *double majeur*, messe *Ipse.*

11, Mardi. — *St Léon*, pape et docteur, *double*, messe *In medio.*

12, Mercredi. — St Odilon, abbé, *semid.*, messe *Os justi.*

13, Jeudi. — St Herménégilde, martyr, *semid.*, messe *Protexisti.*

14, Vendredi. — St Bernard de Thiron, abbé, *semid.*, messe *Os justi.*

15, Samedi. — St Justin, martyr, *double*, messe *Narraverunt.*

16, **DIMANCHE IIe après Pâques,** St Benoît-Joseph-Labre, confesseur, *double*, messe *Reliqui.* — Vêpres de ce Saint; depuis le Capitule, de St Jean. — Mém. de St Labre, du dim. et de St Anicet. — Station au crucifix.

17, Lundi. — St Jean Damascène, docteur, *double*, messe *Tenuisti.*

18, Mardi. — La B. Marie de l'Incarnation, veuve, *semid.*, messe *Cognovi.*

19, Mercredi. — St Isidore de Séville, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

20, Jeudi. — Office votif du S. Sacrement, *semid.*, messe *Cibavit.*

21, Vendredi. — St Anselme, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

22, Samedi. — SS. Soter et Caïus, mart., *semid.*, messe *Sancti.*

23, **DIMANCHE, IIIe après Pâques; Patronage de Saint Joseph,** *double de 2e classe*, messe *Adjutor*; mém. de St Georges. — Vêpres de la fête; mém. de St Fidèle, du dim. de St Georges et de St Déodat, abbé.

24, Lundi. — St Fidèle, martyr, *double*, messe *Protexisti.*

25, Mardi. — St Marc, évangéliste, *double de 2e classe*, messe *Protexisti.* (Procession extérieure au chant des Litanies).

26, Mercredi. — SS. Clet et Marcellin, mart., *semid.*, messe *Sancti.*

27, Jeudi. — Office votif du S. Sacrement, *semid.*, messe *Cibavit.*

28, Vendredi. — St Paul de la Croix, confesseur, *double*, messe *Christo.*

29, Samedi. — St Pierre, martyr, *double*, messe *Protexisti.*

30, **DIMANCHE, IVe après Pâques.** — Ste Catherine, vierge, *double*, messe *Dilexisti*; mém. de St Adjuteur. — 1res vêpres des SS. Philippe et Jacques, apôtres; mém. de Ste Catherine.

Ouverture du mois de Marie

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste; **0 fr. 25** l'unité; **2** fr. la douzaine; **13** fr. **50** le cent. — Édit. de luxe: **60** c. l'unité.
Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtsse de Chabannes. **1 25**
Notice abrégée sur le pèlerinage, **10** c. l'exem., **1** fr. la douzaine
Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier **1** fr. »
Chartres, sa Cathédrale, ses monuments, par A. Clerval. . . . **1 50**
L'ancienne Maîtrise de N.-D. de Chartres, par A. Clerval . . . . **6** »
Neuvaines à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain » **20**
Guide du Touriste et du Pèlerin . . . . » **50**
Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . » **30**
Table des matières contenues dans les **10** premières années de la *Voix de Notre-Dame*: **40** centimes.

N° 11.

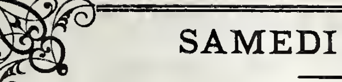

SAMEDI 8 AVRIL 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AVRIL)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

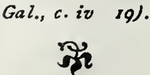

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 9 avril, 1er dimanche après Pâques. A 9 h., messe de Paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Mercredi 12, messe à 6 h., à la chapelle Sainte Madeleine (Crypte), pour les Tertiaires de saint François. — A 9 h., office capitulaire, messe de *Requiem* pour les Bienfaiteurs de l'église N.-D.

— Jeudi 13, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Samedi 15, salut à la chapelle du S. Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Quasimodo, les offices aux heures ordinaires

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la Quasimodo, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Sermons et Allocutions aux hommes seuls, par l'abbé E. Bouisson, licencié ès-lettres, doyen honoraire, curé à Beauvoisin (Gard). 1 vol. grand in-18 de 108 pages. — Paris, 1898.

Sous ce titre l'auteur a réuni un choix de Sermons adressés à des auditoires d'hommes dans diverses paroisses du diocèse de Nîmes. Nous y remarquons un *Triduum* propre à favoriser la préparation des hommes à l'accomplissement du devoir pascal, sur les sujets suivants : I. *Dignité de l'Homme ;* II. *Obligations de la race chrétienne ;* III. *Contre le respect humain ;* une série d'allocutions de circonstance, savoir : IV. *La Communion pascale* (pour la Messe de communion des hommes) ; V. *Les Hommes de la Religion ;* VI. *A des hommes d'œuvres ;* VII. *A une Société de Secours Mutuels ;* VIII. *A une Société de musique*, le jour de la sainte Cécile ; IX. *A des ouvriers verriers*, le jour de saint Laurent ; X. *A des ouvriers mineurs*, le jour de sainte Barbe ; XI. *A des Conscrits*, le jour de leur départ ; XII. *A des Tertiaires franciscains.*

Cette publication sera très appréciée des prédicateurs et des pasteurs.

Prix : 1 fr. ; franco, 1 fr. 15, contre mandat ou timbre-poste. S'adresser à l'auteur, au Presbytère de Beauvoisin (Gard).

L'Église catholique. — **Rome,** *Le chef suprême*, L'organisation et l'administration centrale de l'Église. — Cet ouvrage, merveilleusement illustré, paraît sous la direction d'un comité siégeant à Rome, et avec l'approbation du Saint-Siège. Il y aura 30 livraisons, du prix de 1 fr. 20 chacune, paraissant de quinze jours en quinze jours. L'ouvrage complet (720 pages), coûtera 36 fr. ; il renfermera, outre le portrait en couleur du Saint-Père, 60 portraits hors texte et environ 1.100 illustrations. Le titre de l'ouvrage en indique le but, et fait espérer de précieux renseignements. — Adresser les souscriptions à la librairie Plon, rue Garancière, 10, Paris.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 5 avril 1899 : I. Bismarck et la transformation de l'Allemagne ; I. Les Préliminaires, par le P. H. Prélot. — II. Les Collèges chrétiens ; A propos de quelques critiques, par le P. J. Burnichon. — III. Les Terres rares, par le P. J. de Joannis. — IV. La Poésie et les Poètes, par le P. V. Delaporte. — V. Madame de Maintenon : Le premier éditeur de ses lettres. — Lettres inédites concernant le P. le Tellier, par le P. J. Brucker. — VI. Nécrologie. Le R. P. Charles Clair. VII. Livres. Mgr Turinaz : La Vie chrétienne ou la Vie divine dans l'homme. Dr G. Surbled : Spiritualisme et Spiritisme, etc.

SOMMAIRE

LES PROJETS DE SŒUR MARIE DU SACRÉ-CŒUR

Voici une lettre de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers aux Évêques de France, que la presse catholique reproduit de toutes parts. Ce document, que nous avons trouvé d'abord dans la *Croix* de Paris, mettra fin, sans doute, aux récentes polémiques sur la forme de l'enseignement des femmes en France.

Sacrée Congrégation
des Évêques et Réguliers.

—

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Dans la réunion plénière des Eminentissimes Pères de cette Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, tenue au Vatican le 17 mars 1899, fut proposée la cause avignonnaise d'une Ecole normale, sous la forme de doutes proposés en ces termes :

1° Convient-il d'approuver le projet de créer une grande Ecole normale pour les religieuses enseignantes, tel qu'il a été proposé dans le livre de Sœur Marie du Sacré-Cœur ?

Et en cas de réponse négative,

2° Convient-il d'adopter quelque mesure pour améliorer l'enseignement des femmes dans les instituts religieux ?

Tous les éléments de la cause ayant été mûrement examinés, les Eminentissimes Pères ont décidé de répondre.

Au premier doute : Négativement, et le livre est digne de reproches.

Au second doute : Il n'y a pas lieu de prendre une mesure générale. Il sera pourvu, autant qu'il sera utile, aux cas particuliers : qu'il soit cependant notifié par les Évêques de France, aux Congrégations religieuses de femmes, auxquelles a été confiée par approbation apostolique la charge d'instruire les jeunes filles dans la piété et dans la science, qu'elles ont excellemment mérité de l'instruction et éducation chrétienne et civile des jeunes filles.

C'est pour cela que cette Sacrée Congrégation en leur adressant les louanges qu'elles méritent justement, nourrit la ferme espérance qu'elles ne manqueront pas dans l'avenir à leur mandat, et que, dirigées et aidées comme cela doit être, par les Évêques, elles prendront les moyens idoines qui leur permettront de répondre amplement aux désirs des familles chrétiennes, et d'élever les jeunes filles qui leur sont confiées à la culture qui convient à une femme chrétienne.

Rapport sur ce qui précède ayant été fait à S. S. Léon XIII en audience accordée au soussigné cardinal préfet, le 24 mars, Sa Sainteté a daigné ratifier et confirmer en tous les points la décision des Eminentissimes Cardinaux.

Ce qu'au nom de la Sacrée Congrégation, j'ai dû signifier à Votre Grandeur Révérendissime, à laquelle, avec l'hommage de mon respect, j'offre tous les vœux que je forme pour elle devant Dieu.

Rome, de la Secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers, le 27 mars 1899.

On voit que les communautés religieuses, dont les méthodes passées avaient été jugées si sévèrement, sont louées par la Sacrée Congrégation de qui elles relèvent, sont invitées à ne point calquer leurs maîtresses et leurs élèves sur celles de l'Université, et excitées d'ailleurs à toujours faire mieux en usant dans l'ordre de toutes les améliorations.

Mme Marie du Sacré-Cœur, par obéissance au Saint-Siège, a, nous dit-on, rétracté son livre.

LA SAINTE NAPPE (1)

Sous le règne de Néron, le prince des Apôtres, ignorant que saint Crescent, envoyé par saint Paul, évangélisait Vienne, appela un jour son disciple Zacharie, homme de grande vertu et de doctrine, déjà avancé en âge, et lui dit :

« Pourquoi rester plus longtemps avec nous ? Voilà que vous êtes instruit de tout ce qu'a fait le Seigneur Jésus-Christ, puisque vous en avez été témoin. Levez-vous, recevez le Saint-Esprit, et, en même temps, le pontificat, et allez à la ville qu'on nomme Vienne, métropole embellie par les Romains, cité en Gaule, car un grand peuple l'habite. Prê-

(1) D'après le charmant recueil : *La Gerbe d'or.*

chez-lui le nom de Jésus, dites-lui qu'il est vrai Fils de Dieu, qu'il a rendu par sa parole la vie aux morts et la santé aux malades. »

Puis, saint Pierre lui imposa les mains en signe de sa mission, lui conférant ainsi toutes les grâces du Saint-Esprit, et lui donna pour présent la sainte *Toile* ou *Mantil* sur lequel Notre-Seigneur avait consacré la sainte Eucharistie, et soupé avec ses apôtres.

« Que Notre-Seigneur Jésus-Christ, ajouta-t-il, envoie son ange préparer votre chemin et vous accorde ce que vous demanderez. Recevez ce présent sur lequel Notre-Seigneur Jésus-Christ, avant de souffrir, nous donna son corps et son sang en nourriture. »

« Voilà, écrivait Messire Jean Le Lièvre, comme ceste saincte relique nous fut destinée et envoyée par le Prince des Apostres, laquelle la ville de Vienne, comme joyaux précieux, a conservée jusqu'à présent en l'église Saint-Pierre, ornée et enrichie d'or et d'argent avec les douze Apostres reslevez tout à l'entour. »

Jusqu'au dix-huitième siècle, la sainte Nappe fut l'objet de la vénération populaire. Tous les vieux auteurs dauphinois, les monuments locaux, les martyrologes gallicans, les Bollandistes en font mention, ainsi que des indulgences accordées par les Souverains Pontifes, et plus particulièrement par Innocent IV (1251). La fête se célébrait le 27 mars.

Chaque année, le lundi de Pâques, les chanoines de Saint-Maurice allaient en procession à la basilique Saint-Pierre où la sainte Relique amenait un concours immense de peuple.

Le nombre des pèlerins accourus, non seulement du Viennois, mais encore du Vivarais, du Forez et du Lyonnais, était si grand que la foule était obligée de passer la nuit dans les églises et les places publiques. Mais voici la période révolutionnaire, la sainte Nappe disparaît...

« Le 26 avril 1792, le sieur Pierre-Amédée Bonjean, orfèvre, fut invité à se rendre à la mairie à l'effet d'estimer l'or et l'argent dont se composaient les reliquaires de l'église Saint-Pierre et celle de Saint-Maurice.

« On ouvrit le reliquaire de la sainte Nappe. Il était monté sur un pied blanc et avait une forme ovale. Une lame d'argent en recouvrait la surface. On le pesa après l'avoir séparé

de la relique ; et cette relique fut habilement soustraite et sauvée par M. Benatru, secrétaire communal. (Inventaire annexé au registre). Le témoignage des gens de bien qui l'obtinrent et qui la gardèrent avec un soin religieux pendant la Terreur, a paru si certain à Mgr de Bonald, archevêque de Lyon, que ce prélat n'a pas hésité à faire renfermer cet objet dans un nouveau reliquaire, et y apposer son sceau et annexer un authentique. » (Recherches sur les reliques de Vienne).

Aujourd'hui, la sainte Relique est renfermée dans un reliquaire de forme carrée ; les douze Apôtres sont représentés en relief autour du cadre ; Judas est figuré la tête tournée en bas. Aux angles, on lit cette inscription : *Vos mundi estis sed non omnes.* Vous êtes purs, mais non pas tous (paroles du Sauveur à la dernière Cène). Le fil dont la toile du saint Mantil est formée est une sorte d'ortie, autrefois employée en Orient comme matière textile. D'après la croyance générale, la sainte Vierge aurait tissé cette nappe et l'aurait brodée de lis, *la fleur de son Fils et la sienne.* Il ne reste de nos jours aucune trace de broderies ; il est vrai que les dimensions de cette toile précieuse sont actuellement fort réduites ; elles sont à peu près celles d'un corporal. Le temps, la piété même des fidèles ont endommagé la sainte Nappe ; à diverses époques, il en a été distribué des fragments. La sainte Chapelle à Paris en conservait autrefois une partie dont elle était redevable à la piété de saint Louis, ce qu'atteste l'enquête pour la canonisation du saint roi.

Une parcelle assez considérable se trouve encore de nos jours dans le trésor de l'empereur d'Autriche. D'ailleurs, pour comprendre la petite dimension de la sainte Nappe, il faut se rappeler les usages de l'antiquité. Un linge particulier à chaque personne lui servait à la fois de nappe et de serviette. Le vieux mot mantil vient du latin *mantile*, que les auteurs prennent indifféremment dans le sens de serviette ou celui de nappe. La table de la Cène qui est vénérée à Rome, à Saint-Jean de Latran, et que recouvrait le saint Mantil, ne mesure environ qu'un mètre de largeur sur un mètre de longueur.

Les lundis de Pâques et de la Pentecôte, la sainte Nappe est exposée à la vénération des fidèles. En d'autres temps, elle est renfermée dans la chapelle des reliques de l'ancienne église primatiale des Gaules.

ŒUVRES POST-SCOLAIRES LAIQUES

Nous croyons être utile à la cause de Dieu et de l'Église partout menacée, en répétant ici, comme on l'a fait en d'autres Revues, le cri d'alarme poussé le 18 septembre dernier au Congrès de la Jeunesse catholique de Besançon par un jeune et vaillant orateur, M. Petit de Julleville, à l'occasion des progrès surprenants accomplis, durant l'exercice 1897-1898, par les établissements post-scolaires laïques.

« Il faut le voir et le constater, lisons-nous dans le compte-rendu de son discours (1). Nés d'hier, les patronages laïques serrent de près nos vieux patronages chrétiens. C'est un danger d'une gravité menaçante qui se lève et doit nous exciter à un suprême effort. »

Ce cri d'alarme, un homme d'œuvres du Midi a voulu le faire entendre aux quatre coins de la France, et pour en montrer le bien fondé, il s'est servi de la brutale et irrésistible éloquence des chiffres. Il a envoyé partout le numéro du *Journal officiel* (2), qui contient in-extenso le rapport très long (3), très détaillé, très documenté du délégué du Ministre de l'Instruction publique sur la matière (4).

Il y a là des détails suggestifs qu'il faut lire. Mais c'est le coup d'œil d'ensemble, le résumé final qui s'impose surtout à nos réflexions, à nos méditations.

Nous nous contentons de le donner. En le parcourant, les catholiques constateront par eux-mêmes s'il leur est permis de rester les bras croisés en face du péril.

« Pour résumer les résultats acquis, dit le rapporteur (5), il y a eu en 1897-1898 :

» 30.368 cours d'adolescents et d'adultes professés dans les écoles publiques, dont 7.429 pour les filles (en 1894-95, il y en avait eu 8.288 cours seulement, dont 966 de filles);

» 5.000 cours professés dans les sociétés d'instruction, chambres syndicales, etc.;

» 117.152 conférences ont été faites, avec ou sans projections (elles ont réuni 3.400.000 auditeurs) (6);

(1) *Univers* du 20 septembre 1898.

(2) Numéro du 27 juillet 1898.

(3) P. 4.649-4.665; 46 colonnes du journal.

(4) M. Edouard Petit, professeur au lycée de Janson-le-Sailly, docteur ès-lettres.

(5) *Journal officiel* du 27 juillet 1899, p. 4.664, 1re colonne.

(6) L'Académie de Nancy (3 départements) est proportionnellement première avec 8.847 conférences.

» 400 sociétés de mutualité scolaire fonctionnent, 150 sociétés sont en formation;

» 2.779 associations d'anciennes et d'anciens élèves sont constituées, 600 sont en projet;

» 809 patronages sont ouverts, 100 sont à la veille de s'ouvrir;

» 1.600 réunions de jeunes filles sont organisées dans les écoles;

» 482.907 jeunes gens des deux sexes (104.711 jeunes filles) ont assisté assidûment aux leçons (le chiffre des inscriptions s'est élevé à 850.000);

» 39.507 instituteurs et institutrices ont fait (à titre presque toujours gracieux) les cours du soir, sans compter 5.000 conférenciers;

» L'initiative privée a contribué à la dépense pour un million (sociétés d'instruction populaire, associations, patronages, dons, quêtes);

» Les municipalités et les Conseils généraux ont donné 1.558.000 francs;

» L'État a fourni une subvention de 150.000 francs. »

Ce coup d'œil d'ensemble est plus que suffisant pour convaincre nos lecteurs de l'immense effort qu'a tenté l'École de l'État pour maintenir sous sa discipline les générations qui lui ont été confiées de gré ou de force, et du succès indiscutable qui l'a couronné.

En méditant ces chiffres, ne perdons pas de vue que ce mouvement « d'après l'école » a pris naissance il y a quatre ou cinq ans à peine, *sous l'impulsion de la Ligue de l'enseignement* (1) — ligue dont la direction appartient aux francs-maçons qui la subventionnent, dont elle sert et exécute les projets, au point que son président a pu dire dans une assemblée générale de la Ligue, qui se tenait au Grand-Orient de France: « Ici la fille est chez sa mère. »

Ne perdons pas de vue surtout que *la direction de ce mouvement* vers l'école « prolongée » est restée aux mains de cette Ligue et que, sous cette direction, l'ensemble des institutions et des fondations post-scolaires a pris et prendra de plus en plus, caché sous les apparences d'une trompeuse neutralité, un caractère perfidement antichrétien (2).

Que ceux qui auraient des doutes à ce sujet, veuillent bien parcourir les discours de M. Léon Bourgeois (3), ex-ministre radical,

(1) L'idée des institutions post-scolaires non confessionnelles fut lancée au Congrès de la Ligue de l'enseignement tenu à Nantes en 1894, par MM. Bourgeois et Buisson, alors directeurs de l'enseignement primaire.

(2) Cf. *Au sortir de l'école*, par Max Turmann, 2e édition, p. 146. Paris, V. Lecoffre.

(3) *L'Education de la démocratie française*, discours prononcés par M. L. Bourgeois de 1890 à 1896. Paris, Edouard Cornély, éditeur.

président général de la Ligue de l'enseignement, instigateur et ardent propagateur des œuvres complémentaires de l'école laïque. Ils remarqueront qu'en parlant des catholiques, le leader du radicalisme emploie toujours le terme de « nos adversaires. »

« Il est bien juste, nous citons ses paroles, il est bien juste que nous groupions autour de *nos* écoles laïques tous ceux à qui *nous* avons donné l'instruction primaire. Il faut que *nous* donnions à *notre* enfant les mêmes avantages que possède celui qui sort des mains de « *nos adversaires* (1). »

Est-ce cela de la neutralité ?

Et d'ailleurs de quel droit les écoles publiques, payées par tous les contribuables, appartiennent-elles à un *groupe* restreint de ces citoyens ? De quel droit l'école officielle, déclarée *neutre*, est-elle la propriété exclusive d'une association maçonnique, au point que le président de cette société ose dire, en parlant des écoles publiques, *nos* écoles ?

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 9 au 16 Avril.

9. 1er *Dimanche après Pâques*. Apparition de Jésus à S. Thomas. Il promet la paix à ses apôtres. — Prions pour que Dieu accorde la paix à son Église. C'est là ce que nous demandons principalement au S. Sacrifice de la messe : Seigneur, apaisez-vous à la vue de votre fils humilié — disposez nos jours en votre paix — que la paix du Seigneur soit avec nous. — Donnez-nous, Seigneur, votre paix : paix dont vous jouissez vous-même et que vous destinez à tous vos élus.

10. Lundi. — S. *Fulbert*, évêque de Chartres, double majeur. — S. Fulbert fit ses études à Reims, sous le moine Gerbert, depuis Sylvestre II. Il illustra l'école de Chartres, fut fait évêque de cette ville, et continua à donner ses leçons publiques. Quand on lit sa volumineuse correspondance, on voit qu'il était l'oracle de la France. C'est à lui qu'est due la reconstruction de la crypte de la cathédrale de Chartres après un incendie. Il fut zélé pour la liturgie et le chant ecclésiastique, pour la défense des droits de l'Église et le maintien de la discipline. Ignorant seul ses mérites, il se croyait indigne de l'épiscopat; S. Odilon, dont il était l'ami, dut calmer ses craintes.

11. Mardi. — S. *Léon*, pape et docteur. — S. Léon arrêta Attila, roi des Huns, aux portes de Rome. Ses compagnons se rappelant qu'il s'était aussi arrêté devant S. Loup, évêque de Troyes, disaient

(1) *L'Education de la démocratie française*, p. 199 et suiv.

que la férocité d'Attila s'était laissé dompter par un *loup* dans les Gaules, et par un *lion* en Italie. S. Léon, pour perpétuer la mémoire de ce glorieux évènement, fit fondre la statue de bronze de Jupiter capitolin, et la transforma en une statue de S. Pierre, qui est celle du Vatican, et dont le pied usé par les baisers des pèlerins témoigne de la vénération de quatorze siècles.

12. Mercredi. — *S. Odilon*, abbé. — S. Odilon, abbé de Cluny, est célèbre pour avoir institué dans son monastère la Commémoration des morts, adoptée depuis pour l'Église universelle. Pendant 56 ans qu'il fut abbé, il ne passa aucun jour sans célébrer le saint sacrifice de la messe. C'est une belle leçon pour tous les prêtres, qui doivent préférer à toute chose le service et l'honneur de Dieu. Lorsque le saint abbé fut près de mourir, il commanda à un de ses religieux de compter combien il avait dit de messes pendant sa vie, comme si la récompense qu'il espérait au ciel dût être proportionnée à leur nombre.

13. Jeudi. — *S. Herménégilde*, martyr. — Fils de Leuvigilde, roi des Visigoths d'Espagne, hérétique arien, Herménégilde fut converti par sa femme Ingonde, fille de Sigebert, petit-fils de Clovis et de sainte Clotilde, et par S. Léandre, archevêque de Séville. Il fut emprisonné par son père parce qu'il s'était déclaré catholique, et parce qu'il avait refusé le jour de Pâques de communier de la main d'un évêque arien, son père lui fit fendre la tête d'un coup de hache. Il perdit ainsi une couronne terrestre, mais en retour il fut couronné roi et martyr dans les cieux. Son frère Reccarède abjura l'hérésie.

14. Vendredi. — *S. Bernard* de Thiron, abbé; mémoire de *S. Tiburce* et ses compagnons, martyrs. — S. Bernard naquit au territoire d'Abbeville. Il fit profession de la règle bénédictine à Poitiers, au monastère de S. Cyprien. De là il passa dans celui de S. Savin. Les moines ayant voulu le choisir pour abbé, il s'enfuit dans la solitude de Fontgombaud, et le bienheureux Vital de Mortain le conduisit dans une des forêts du Maine et de la Bretagne, dans le bois du Merle. Les moines de St. Savin l'ayant découvert, il s'enfuit de nouveau dans une des îles de l'Océan, nommée Chaussey, d'où il revint dans la forêt du Maine à Font-Sihard. Quelques années après, il retourna à S. Cyprien où il fut élu abbé. Après deux voyages à Rome, où il était allé pour les affaires de son monastère, il évangélisa la Normandie, visita l'île de Chaussey son ancienne demeure, et vint s'établir plus tard près de Vital de Mortain dans un lieu appelé le Chêne-Savant. Enfin Rotrou, comte du Perche, lui offrit un site sauvage dans la forêt de Thiron sur les limites du diocèse de Chartres; c'est là qu'il passa les dernières années de sa vie et qu'il mourut.

15. Samedi. — *S. Justin*, martyr. — Il naquit à Naplouse, ce fut un philosophe platonicien. Un jour qu'il se promenait aux environs d'Alexandrie, sur les bords de la mer, il fit la rencontre d'un vieillard qui lui dit d'étudier les saintes Écritures; que là était la véritable philosophie. Il suivit son conseil et se convertit. Le philosophe Crescent qu'il avait défié en conférence publique le dénonça, c'est pourquoi il fut incarcéré avec six autres confesseurs, et condamné à la flagellation.

16. 2e Dimanche après Pâques: *S. Benoît-Joseph Labre*, confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nouveaux chanoines honoraires. — Mgr l'Evêque de Chartres vient de nommer chanoines honoraires de sa cathédrale les cinq prêtres suivants :

M. l'abbé Hubert L., directeur au Grand Séminaire ;

M. l'abbé Havard, curé-doyen de Brezolles ;

M. l'abbé Thirant, curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou ;

M. l'abbé Gromard, aumônier de Saint-Louis, à Dreux ;

M. l'abbé de Sainte-Beuve, premier vicaire de la cathédrale ;

Fêtes de Pâques à la Cathédrale. — La solennité pascale a été splendide ; le soleil était de la fête et inondait de lumière la basilique de Notre-Dame de Chartres, remplie de fidèles. L'office pontifical a été superbe pour les cérémonies et pour les chants. Aux vêpres, le sermon du P. Duponchel a clos dignement sa station de Carême ; en rappelant la glorification de Jésus ressuscité, le prédicateur nous a montré, avec l'Eglise, la glorification future des chrétiens dans leur corps comme dans leur âme. Nous sommes les temples de Dieu ; notre substance corporelle est formée par Dieu, sanctifiée par les sacrements, destinée à la transfiguration pour le ciel. C'était là un sujet intéressant et magistralement traité, bien encourageant pour les efforts de la vertu.

Déjà, le matin, à la messe de communion générale des hommes, le prédicateur avait fait entendre un langage tout apostolique, celui qui convenait avant l'acte de foi et de piété qu'ils venaient accomplir.

Foi et piété, c'étaient les sentiments qui avaient attiré aux différentes messes basses de la cathédrale et de la crypte un très grand nombre de communiants.

La Ferté-Villeneuil. — Dans cette paroisse, la fête de Pâques, si belle par elle-même, a encore été rehaussée par une solennité particulière d'une grandeur exceptionnelle. Un jeune prêtre dont la famille habite la Ferté, M. l'abbé Nouvellon, ordonné peu de jours

auparavant, chantait sa première messe. Plusieurs de ses collègues dans le professorat à l'Institution N.-D. de Chartres, étaient venus participer à la cérémonie; l'un d'eux, M. l'abbé Isambert, a édifié par un beau discours sur la mission du prêtre la très nombreuse assistance, au premier rang de laquelle se rangeaient les premières autorités du pays. M. l'abbé Augis, curé de la paroisse, avait admirablement organisé la longue procession qui défila de la maison paternelle du jeune prêtre à l'église, ainsi que tout l'office. Aussi l'ensemble de ces touchantes cérémonies a laissé à La Ferté-Villeneuil une douce et utile impression qui se conservera longtemps.

Dreux. — *Un jubilé sacerdotal.* — Nous apprenons qu'une cérémonie de jubilé sacerdotal a eu lieu, mercredi dernier, 5 avril, à l'église Saint-Pierre de Dreux, en présence de S. G. Mgr Mollien. M. l'abbé Gromard, né à Dreux en 1821, et ordonné prêtre à la fin de l'année 1848, avait ajourné à la semaine de Pâques sa fête de cinquantaine. Connu et estimé comme il l'est dans cette ville, où il a exercé longtemps le saint ministère et où il est depuis plusieurs années aumônier de la chapelle Saint-Louis, il devait, au jour d'une telle fête, être entouré de nombreux amis. L'office a été très solennel à Saint-Pierre; M. le chanoine Rouillon, lui aussi aumônier de Saint-Louis, a parlé à la messe; nommer ce prédicateur, n'est-ce pas faire l'éloge du discours ?

Bonneval. — On nous écrit :

Le soir du vendredi saint, des paroissiens de Bonneval se pressaient en foule dans leur belle église, attirés sans doute par des émouvants souvenirs de cette grande journée, mais aussi avides d'entendre le prédicateur qui leur était annoncé.

En effet, M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution N.-D. de Chartres, avait bien voulu accepter de prêcher le sermon du jour : Les sept paroles de N.-S. sur la Croix.

L'éloquent orateur, dont la réputation est faite depuis longtemps, tint près de cinq quarts d'heure sous le charme de sa parole forte et lumineuse ses auditeurs recueillis et émus.

Le jour de Pâques, cette année, M. le Curé a eu la consolation de voir son église comble et, parmi cette belle assistance, il était heureux de remarquer un grand nombre d'hommes.

Ses chers paroissiens qui lui sont venus en aide avec une admirable générosité pour la restauration de leur splendide église (ils lui ont remis déjà plus de soixante mille francs), veulent la fréquenter avec assiduité et en faire le plus bel ornement.

Une agréable surprise leur était réservée aux offices solennels de cette belle journée. Du haut de la nouvelle tribune se firent entendre des voix enfantines, suaves et mélodieuses.

Les enfants de l'école Saint-Sauveur, sous l'habile direction d'une de leurs dévouées maîtresses, exécutèrent plusieurs morceaux avec un entrain et une perfection qui firent l'admiration des plus exigeants.

A la grand'messe : *Gloria in excelsis*, de Battmann ; offertoire : *Quid retribuam*, de Lambillotte. Le soir, au salut du S. Sacrement, nos chères enfants se surpassèrent. On entendit un *Benedictus*, de Battmann ; un *Regina*, de P. Delbas, un *Tantum*, d'Auger, *Laudate*, de L. Bordèse. Enfin un ravissant cantique final : L'*hostie de Pâques*, de Auguste Thibault. Ce fut le commencement de l'inauguration de notre superbe et monumentale tribune, en attendant l'inauguration solennelle des importants travaux déjà exécutés et des grandes orgues en projet.

Félicitations et encouragements à nos jeunes artistes !

Agréez...

Maudemain, *Curé-doyen de Bonneval.*

Châteaudun. — *Paroisse de la Madeleine.* — L'instruction du Jeudi-Saint, à 8 heures du soir, et le sermon sur la passion le Vendredi Saint, à la même heure, ont été donnés dans l'église de la Madeleine par M. l'abbé Deniau, professeur de rhétorique au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

Salut de Henri IV. — Le jour de Pâques, le salut traditionnel, dit Salut de Henri IV, a été solennellement célébré, à 8 heures du soir, en l'église de la Madeleine de Châteaudun. Un groupe de musiciens a joué plusieurs morceaux religieux avec accompagnement du grand orgue. Une quête a été faite pour l'église.

Gasville. — On nous écrit. — Les projections lumineuses, dont vous avez bien voulu accueillir l'annonce au commencement du carême, ont eu un véritable succès. Ça été une sorte de mission pour les paroisses de Jouy, de Gasville, de Saint-Prest, de Soulaires, de Saint-Martin-de-Nigelles et de Hanches.

Suivies avec entrain, elles ont amené un grand nombre d'hommes à l'église. Les vérités saintes, tant ignorées, ont pu pénétrer et se graver fortement dans les intelligences. Les larmes coulaient des yeux au spectacle de la Passion du Sauveur.

Et, quoique l'éloquent et habile conférencier, M. l'abbé Chevauché, se proposât surtout de réfuter les erreurs et d'instruire, sa chaude parole a remué les cœurs et amené des conversions, notamment à Hanches, à Jouy et à Gasville. Instruire et convertir par les projections, c'est vieux comme le moyen-âge. C'est un moyen catholique avant tout. Nos pères en ont fait une institution permanente dans les magnifiques vitraux de nos cathédrales et de nos églises. Quand les livres étaient rares on s'instruisait dans les vitraux. Aujourd'hui où, malgré tant de livres, on lit peu les enseignements

chrétiens, nous revenons à un usage délaissé, nous faisons de nouveau épeler la doctrine chrétienne dans les chefs-d'œuvre des grands maîtres. Ces vitraux nouveau genre s'ajoutent aux anciens, voilà tout. Ils sont donc bien à leur place dans nos églises.

Et quand l'année prochaine, comme nous l'espérons, le cinématographe viendra animer et faire revivre sous nos yeux les scènes grandioses d'évangile, là encore nous ne ferons que renouveler quelque chose des mystères chrétiens représentés dans nos églises aux âges de foi. — En attendant, M. l'abbé Chevauché se propose de continuer pendant le mois de mai l'œuvre de zèle qu'il a inaugurée au carême, et il se met courageusement à la disposition des curés qui le demanderaient.

DOURDOIGNE.

FAITS DIVERS

Pèlerinage national d'hommes en 1899. — Nous rappelons les trois points suivants :

1° Il ne peut y avoir, à Lourdes, du 18 au 21 avril, qu'un seul pèlerinage, le *pèlerinage national d'hommes.* Il serait impossible d'accorder la jouissance d'aucun sanctuaire ni même une forme quelconque d'existence collective à un groupement, quel qu'il fût, en dehors de ce pèlerinage. C'est là une mesure d'ordre général qui s'impose forcément, en présence d'une manifestation de cette importance.

2. Aucune femme ne sera admise. C'est un article fondamental du pèlerinage lui-même. Ce point de règlement ne supportera aucune dispense.

3. Il n'y aura à Lourdes, du 18 au 21 avril (ces deux jours inclus), aucune organisation en vue des malades. Il n'y aura qu'une seule grande malade, qui sera l'objet des préoccupations générales, la France.

4. Le P. Etourneau, l'éminent conférencier de Notre-Dame, a bien voulu accepter d'être un des prédicateurs aux cérémonies générales.

La dernière lettre d'un martyr. — Le *Journal de la Meurthe* publie une lettre du R. P. Victorien (Joseph Delbrouk), mis à mort en Chine.

10 novembre 1898. — Je ne sais si j'aurai le temps d'achever cette lettre et de vous l'expédier. Toutefois, je commence à vous écrire. Je confie cette lettre à saint Antoine, et si même elle reste inachevée, il saura bien vous la faire parvenir. — Voilà, me direz-vous, un singulier début : qu'y a-t-il donc ? — Eh bien, ma bonne mère, je ne le vous cacherai pas, il y a grand danger pour ma vie.

Vous aurez appris ce qui s'est passé au Su-Tchuen, au Hou-Nan; comment les *Ko-ti Houi*, les francs-maçons chinois, ont brûlé les missions et massacré quelques missionnaires. Or, ces faits se passent à cinq ou six jours de ma résidence. Les bruits les plus étranges circulent. Il y a trois jours, j'ai reçu à *Sias-me-tien* la visite d'un *lao-yé* (homme riche et influent) et de trois satellites du mandarin *Pa-tong*. Ce mandarin les avait envoyés aux notables de l'endroit pour enjoindre à ceux-ci de protéger l'Eglise. Le *lao-yé* me disait de rester; et il ajoutait *Wo che hao jen,* je suis un brave homme; fiez-vous à moi. On va brûler votre résidence de *Se Keou-Shan*. Restez ici, on n'y viendra pas.

Le lao-yé était réellement un brave homme, je le savais à n'en pouvoir douter, mais en le regardant, borgne, faisant de grands gestes, je ne pouvais m'empêcher de rire. « C'est bien, lui répondis-je, dans un mois je reviendrai; maintenant je dois absolument retourner à *Se Keou-Shan.* » Je donne une gratification (deux ligatures) aux satellites et les renvoie. J'écris une lettre au mandarin de Pa-tong que je lui fais porter par un des chrétiens, ne me fiant pas aux satellites. (Pa-tong est à 360 lys, six jours de marche).

25 novembre 1898. — Je viens de recevoir une lettre du R. P. Théotime, mon plus proche voisin (à trois jours de marche). Quand on aura brûlé sa résidence, ce sera le tour de la mienne. Les *Ko-ti houi* se préparent : il y en a à 30 lys d'ici plus de trois cents, armés de fusils et de couteaux. Que faire ? mes chrétiens n'ont aucun moyen de défense. Hier, la maison la plus proche de ma résidence a brûlé pendant la nuit. J'y suis allé, et en voyant les flammes, je me disais : « Dans quelques jours, ce sera mon tour », et je ne pus m'empêcher de pleurer. Mais courage ! tout pour le bon Dieu ; rien ne m'arrivera sans sa permission ; que sa sainte volonté soit faite !

A l'occasion du crime de Lille. — Pour aider à la découverte de l'assassin dont le crime paraît de plus en plus faussement imputé au Frère Flamidien, l'excellent journal, *La Vérité*, de Paris, (15, rue de Valois), a ouvert une souscription, connue maintenant sous le nom de *souscription de la délivrance.*

La *Croix du Nord* et, après elle, beaucoup d'autres journaux ont fait écho à *La Vérité*, et ainsi déjà plus de dix mille francs ont été recueillis. Nos félicitations aux défenseurs de la justice !

Exposition de 1900. — Nous rappelons qu'un comité s'est récemment formé en vue d'assurer la participation des Œuvres catholiques à l'Exposition de 1900 qui, on le voit, aura l'heureuse fortune de grouper et de mettre en lumière les efforts les plus divers, les initiatives de tendances les plus opposées. A la tête de ce comité, placé sous le haut patronage du cardinal-archevêque de

Paris, sont, comme président, Mgr Péchenard, vicaire général, recteur de l'Institut catholique de Paris; comme vice-présidents : MM. le comte Albert de Mun, Alexis Delaire, le vice-amiral Lafont, et Antonin Pagès. M. Pierre Griffaton, 7, rue Goëtlogon, en est le secrétaire général; M. Etienne Védie, le trésorier.

Les groupes sur lesquels le comité attire l'attention de ses adhérents et de ses collaborateurs sont les groupes I (Enseignement). XVI (Économie sociale) et XVII (Colonisation). Dans ce dernier groupe, on s'appliquera à mettre en relief l'œuvre courageusement poursuivie, dans les diverses colonies, comme à l'étranger, par les Missions catholiques. Dès à présent, des commissions spéciales, en relations directes avec le Comité, sont organisées, pour chaque catégorie d'œuvres, en vue de centraliser les renseignements.

MM. les directeurs d'œuvres catholiques scolaires, sociales, économiques, ou de missions son invités à adresser au plus tôt leur adhésion à M. Pierre GRIFFATON, secrétaire général, 7, *rue Coëtlogon*. Un aussi large mouvement devant nécessairement entraîner des frais d'organisation et d'exécution assez importants, les personnes qui voudront s'y intéresser sont priées d'envoyer leur souscription à M. ÉTIENNE VÉDIE, trésorier du Comité, 78, *rue des Saints-Pères*.

Le Congrès de l'enseignement. — Les questions d'enseignement sont en ce moment à l'ordre du jour du Parlement et l'opinion publique s'en préoccupe vivement.

L'Association catholique de la jeunesse française, d'accord avec le comité catholique de Lyon, a pensé qu'il était nécessaire de fournir aux catholiques l'occasion d'exposer leurs programmes et les réformes qu'ils désirent en matière d'enseignement. Elle a pris l'initiative d'organiser à Lyon un grand congrès « la réforme de l'enseignement secondaire et la liberté d'enseignement. » Ce congrès se tiendra les 26, 27 et 28 mai sous la présidence de S. Em. le Cardinal Coullié. De nombreux Evêques, parmi lesquels S. Em. le Cardinal Richard, donnent au congrès leur haut patronage.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 15 AVRIL 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AVRIL)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

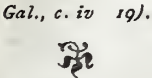

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 16 avril, 2e dimanche après Pâques, fête de saint Benoît-Joseph Labre, *double*. A 9 h., messe de Paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, avec procession et station au crucifix, après *Magnificat*; complies et salut.— Au salut, *Te Deum* à l'occasion de la clôture des Pâques.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain Dimanche, les offices aux heures ordinaires

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain Dimanche, les offices aux heures ordinaires.

Chapelle des Dames Blanches. — *Fête de l'Adoration mensuelle*, jeudi 20 avril. — A 6 h., exposition du Saint-Sacrement et 1re messe. — A 7 h., 2e messe basse; à 9 h., grand'messe. — A 4 h., vêpres, sermon par le R. P. Brou, S. J. et salut.— Les offices seront présidés par M. l'Archiprêtre de Notre-Dame.

BIBLIOGRAPHIE

Les Apprêts du Grand Jour *ou suite de lectures avant et après la première Communion et la Confirmation*, par le R. P. Hello, aumônier du patronage de N.-D. de Nazareth. (Deuxième édition.) Un joli volume in-18, 75 cent.; franco, 90 cent. — Elégamment relié en toile noire, tranches rouges, 1 fr. 25 ; franco, 1 fr. 40.— En rel. soignée, dos chag., tr. dorées, 3 fr. 25 ; franco, 3 fr. 40.

Dans ce petit livre, les meilleures instructions sont données sous une forme familière qui les rend plus facilement accessibles aux enfants ; l'auteur, avec sa compétence d'aumônier de patronage, ayant dirigé de nombreux enfants, a fait un petit récit dans lequel il a su intercaler de nombreux faits édifiants ; les leçons sortent naturellement du récit et se gravent bien mieux dans l'intelligence des enfants. Cet opuscule peut donc être d'une réelle utilité et c'est pour cela que nous nous faisons un devoir de le signaler (Libr. René Haton, 35, rue Bonaparte, Paris).

Suite des Entretiens spirituels du R. P. de Ravignan, recueillis par les Enfants de Marie, etc. (Couvent du Sacré-Cœur, 1856 et 1857), suivis de quelques passages de sa correspondance. 1 volume in-12 de 271 pages. Prix : 3 fr. (Ancienne maison Ch. Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris).

Les *Enfants de Marie* ont cédé enfin aux instances réitérées qui leur ont été faites. Les entretiens spirituels du P. de Ravignan, dont elles ont eu les prémices et qu'elles ont eu soin de recueillir avec une piété toute filiale, sont mis désormais à la portée de tous. Entretiens charmants, imprégnés de la foi la plus vive, de la piété la plus tendre, où il semble que le grand et pieux orateur de Notre-Dame se livre avec abandon et laisse voir les richesses de grâce cachées dans son cœur d'apôtre et de père. Comme il aime ses *enfants de Marie !* Que de conseils sages, que d'exhortations simples, que d'onction pénétrante, dans ces instructions et ces lettres dont ce volume contient quelques extraits ! Ce volume, comme son aîné, s'adresse bien aux enfants de Marie. Elles y trouveront matière ou à de pieuses lectures ou à de ferventes méditations, assurées qu'elles suivent la plus autorisée des directions, puisque ces pages ont été exclusivement écrites, pensées, et dites pour elles, et cela par l'un des plus saints religieux de ce siècle, par l'un de ces hommes de Dieu, dont la présence seule et le signe de croix dans la chaire de Notre-Dame ont gagné plus d'une âme à Notre-Seigneur.

Mgr Le Monnier.

N° 12. 15 Avril 1899.

SOMMAIRE

L'ŒUVRE DES SAINTS APOTRES

Aujourd'hui, après dix-huit siècles, sur les deux continents, depuis l'Oural jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dans les moujicks russes et les setlers américains, le christianisme opère comme autrefois dans les artisans de la Galilée et de la même façon, de façon à substituer à l'amour de soi l'amour des autres... Il est encore pour quatre cent millions de créatures humaines l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés, pour le conduire à travers la patience, la résignation et l'espérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défaillent ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent.

Quand on s'est donné ce spectacle, et de près, on peut évaluer l'appui du christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel, incessamment et de tout son poids originel, notre race rétrograde vers ses bas fonds, et le vieil Evangile présente aujourd'hui le meilleur auxiliaire de l'instinct social.

TAINE

LA DÉVOTION A MARIE D'UNE ADMIRABLE ENFANT MORTE A L'AGE DE QUATRE ANS.

C'est à Trévise, le 5 août de l'an 1880, que cette enfant bénie vit le jour; son père s'appelait Antoine Miani et sa mère Clémentine Marsoni. Au saint baptême, elle reçut les noms de Marie-Thérèse Clémentine.

Dès le berceau, Marie-Thérèse apparut si gracieuse, si éveillée et d'une intelligence si précoce, qu'elle ravissait et jetait même dans la stupeur tous ceux qui l'observaient.

Elle n'avait pas encore huit mois accomplis, que déjà cette enfant privilégiée donnait des signes extraordinaires d'affection pour la très sainte Vierge. Ses yeux vifs et brillants se fixaient sans cesse sur son image, et toujours un sourire plein d'un charme ingénu s'épanouissait sur ses lèvres enfantines. Une de ces images de Marie se trouvait suspendue à son berceau. Que faisait encore l'enfant ? Souvent, de son propre mouvement, elle s'efforçait de saisir la pieuse gravure pour la couvrir de caresses et de baisers. Le portrait de la Mère du bel amour avait pour elle un attrait vraiment mystérieux.

Quand Marie-Thérèse fut devenue un peu plus grande, les manifestations de sa tendresse redoublèrent. On la voyait courir fréquemment vers une statue de Marie. Là, elle s'arrêtait, et, ne pouvant l'atteindre sur son piédestal, elle lui envoyait du cœur et de la main, des baisers et des saluts. Plus souvent encore, elle s'agenouillait à ses pieds, et son âme alors s'épanchait en paroles d'amour aussi pieuses que naïves. La petite fille discourait avec la sainte Vierge comme avec sa mère.

Allait-elle ensuite en promenade, ses délices étaient de cueillir des fleurs et d'en former des petits bouquets ; puis, à peine rentrée à la maison, elle offrait à Marie ses guirlandes et son cœur.

Du reste, Marie-Thérèse donnait à la céleste Reine de son âme tout ce qu'on mettait dans ses mains de beau et de bon. L'engageait-on à reprendre ensuite son cadeau :

— Oh ! non, s'écriait-elle vivement, je l'ai donné à la Madone, c'est son bien.

A cette piété si précoce s'ajoutait dans l'esprit de cette enfant une avidité aussi extraordinaire de s'instruire des choses de la foi. Son attention ne se lassait jamais d'entendre parler de Dieu, de Jésus, de Marie, des Anges et des Saints. Chose merveilleuse, cette jeune prédestinée ne comptait pas plus de deux ans, et déjà la plus belle récompense qu'on pût donner à son amour était de lui raconter les souffrances de Jésus et de sa Sainte Mère. En écoutant ces souffrances, son cœur s'attendrissait au point que souvent il fallait suspendre le récit. L'affectueuse enfant fondait en larmes.

Cette dévotion à la Passion du Sauveur était si profonde, que sur son lit de mort, un jour, comme on lui demandait :

— Marie, que désires-tu ?

Elle répondit de sa voix expirante :

— Racontez-moi le chemin de la croix ; mais parlez-moi surtout de Jésus rencontrant sa sainte Mère !

On l'entendait souvent chanter à sa façon les litanies de la Sainte Vierge et répéter sans jamais pouvoir se rassasier : *Sancta Maria, ora pro nobis !* Enfin, au dernier jour de sa vie, elle disait encore aux assistants :

— Chantez-moi le cantique qui commence par ces mots : *Laudate Mariam !*

Elle répétait sans cesse :

— Au ciel que nous serons heureux !

Et la candide enfant ajoutait en son naïf langage :

— Au ciel, quel plaisir de voir Marie, non pas comme maintenant, peinte sur la toile, mais vivante !

Ses aspirations et ses désirs allaient bientôt se réaliser.

Marie-Thérèse, exempte jusque-là de toute infirmité, tomba subitement malade. Pour enrayer le mal, qui faisait des progrès rapides, on eut recours à toute espèce de remèdes pénibles. La petite patiente les accepta tous, même les plus répugnants, avec un courage qu'on eût admiré dans une personne adulte, mais qu'on peut appeler prodigieux dans une enfant de quatre ans. Ainsi lorsqu'il fallait prendre une de ces médecines si amères, elle disait d'elle-même :

— Laissez-moi d'abord faire le signe de la croix et réciter l'*Ave Maria*.

Cela fait, l'angélique mourante les avalait avec le plus grand calme. Mais les ressources de l'art ne devaient servir de rien, et le matin du 7 août 1884 les médecins durent avouer à la famille :

— C'est fini, le mal est sans remède.

Ce furent alors des scènes à la fois déchirantes et sublimes. Tous les membres de la famille, tous les amis pleuraient près de son petit lit. Mais elle, toujours patiente, le visage serein et le doux sourire aux lèvres, disait :

— Priez, priez pour moi !

De temps en temps l'enfant traçait elle-même le signe de la croix sur son front ou sur son cœur et suivait attentivement

les prières que les assistants récitaient autour de sa couche funèbre. Sur ces entrefaites survint le curé pour la bénir. Marie-Thérèse reçut cette bénédiction les mains jointes et dans l'attitude la plus pieuse ; puis elle baisa l'image de Marie que le prêtre approchait de ses lèvres. Après son départ la jeune mourante s'écria soudain :

— Moi aussi, je veux vous bénir !

Et levant sa petite main diaphane et tremblante, l'angélique enfant bénit les personnes présentes qui pleuraient d'émotion et de ravissement. Marie-Thérèse perdit peu après la parole pour ne plus la retrouver ; mais jusqu'au bout elle conserva cette intelligence étonnante que semblait illuminer un rayon de l'Esprit-Saint et que manifestait la limpidité du regard.

Enfin, un peu après minuit, le huitième jour d'août, cet ange immaculé inclina doucement la tête, ferma les yeux et s'endormit pieusement sur le Cœur de Marie. La douce enfant ne comptait que quatre ans et trois jours.

Trente heures durant, on garda sur son lit funèbre son corps virginal ; il reposait gracieusement enveloppé de voiles blancs. Là, son visage était si charmant, si vermeil, qu'on eût dit un ange revêtu d'un corps mortel et plongé dans une extase d'amour.

On chanta pour Marie-Thérèse la *Messe des Anges* ; et ses funérailles furent aussi les funérailles d'un ange qui vient de quitter la terre pour s'envoler aux cieux. — Chère petite Marie, priez au ciel pour tous les enfants de l'Eglise et pour tous nos pieux lecteurs ! Le P. Ballerini.

L'ÉCOLE DU MENSONGE

Des camelots sans aveu, à la solde de la secte, distribuent par milliers, jusque dans les plus petits hameaux, un prospectus ignoble ayant pour titre : *Les Ecoles du Christ*, et portant sur un coin de la feuille le Christ qui figure tous les jours en tête du journal *La Croix*.

On nous demande de tous côtés ce que nous pensons de cette feuille, ainsi que d'une liste publiée ces jours derniers avec force commentaires odieux, par certains journaux socialistes, anticléricaux et sectaires.

« Voici, dit l'un d'eux, la *liste officielle* des condamnations encourues par les Frères de la doctrine chrétienne, *dans l'espace de quelques mois.* »

Nous l'avons parcourue, cette liste prétendue *officielle*, et nous y avons relevé de multiples erreurs.

Il est faux, d'abord, que ces condamnations aient été prononcées dans quelques mois ; il y en a qui remontent à plusieurs années. Nous n'en voulons pour preuve qu'une liste infâme, publiée il y a plus de trois ans, par le *Réveil du Nord*, où la plupart de ces condamnations se retrouvent. L'une d'elles remonte à 1873 ; à plus de vingt-cinq ans.

Une enquête des plus minutieuses sur chacun des personnages nous a conduit à ce résultat :

Trois des individus portés comme Frères ont été renvoyés de la Congrégation bien avant l'accomplissement des faits qui leur sont reprochés.

Ce sont les pseudo-frères Jean Donat, de l'école d'Apprieu (Isère) ; Lubès, de Libourne (Gironde) ; Lys, de Mont-de-Marsan (Landes). Ce dernier, que l'on signale comme ayant été condamné à deux ans de prison en 1898, a été renvoyé de la Congrégation des Frères il y a vingt ans, en 1879. Tels autres individus portés comme condamnés ont été au contraire acquittés.

On attribue également des condamnations à des Directeurs de Frères des localités où il n'y a jamais eu d'établissements congréganistes ; ou encore, plus prudents, et voulant défier toute poursuite dans leur lâcheté consciente, ces colporteurs de scandales inventent des noms sans citer aucun endroit, ni aucun fait précis. Nous en avons la preuve irréfutable.

Voilà comment, sous le couvert de quelques indications exactes, ils accumulent inexactitudes et mensonges, mettant en pratique la voltairienne maxime : « Mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose !... »

Voilà avec quelles armes les intraitables ennemis de la religion veulent discréditer cette héroïque phalange des 100,000 religieux ou religieuses de France dont quelques défaillances individuelles fort rares ne parviendront pas à ternir l'auréole. (*La Croix*, supplément n° 4862.)

PLEINE DE GRACE (1).

Pleine de grâce est uniquement le commentaire de l'*Ave Maria:* autant de paroles, autant de chapitres admirablement bien dressés par M. l'abbé Bolo.

Sans entrer dans l'appréciation des brillantes qualités de l'auteur, disons simplement quelle impression l'on subit à la lecture de ce livre. Il s'agit de redire encore une fois les admirables perfections de la bonne Vierge Marie, ses rapports mystérieux et sublimes avec la grâce divine, sa puissance miséricordieuse pour le salut des hommes. Mais elle est immense, incommensurable la série des ouvrages qui ont tenté la même entreprise ! Et cependant, ceux, qui ont beaucoup fréquenté les auteurs de piété, trouveront dans cet ouvrage : *Pleine de grâce*, des aperçus et comme des illuminations qui les jetteront dans un étonnement admiratif, et leur feront dire ; c'est aujourd'hui seulement que je connais la Sainte Vierge. L'éclat et la variété du style contribuent sans doute à faire mieux resplendir les grandeurs de la Mère de Dieu. Mais n'est-ce point surtout la force de la pensée, nourrie par l'étude et la réflexion, puis élevée sur les ailes de l'enthousiasme et de la foi, qui peut faire pénétrer ainsi dans les mystères divins ?

LETTRE DU CARDINAL SATOLLI A Mgr MÉRIC.

S. E. le cardinal Préfet de la Congrégation des Études, vient d'adresser à Mgr Méric, au sujet de sa *Revue du Monde invisible* (1), une lettre qu'on nous saura gré de reproduire. . . . .

Monseigneur,

Je ne peux et je ne dois différer plus longtemps de vous offrir un tribut de remerciements, de félicitations et de très haute estime envers votre personne qui a daigné m'envoyer, depuis le premier

(1) *Pleine de Grâce*, par M. l'abbé Henry Bolo, vicaire général de Laval, vingtième édition. Un beau volume in- 12, 2 fr. 50, *franco* 3 fr. Chez René Haton, éditeur, 35, rue Bonaparte, Paris.

(1) Voici le sommaire du N° du 15 février 1899 : I. Lettre du Cardinal Satolli, préfet de la Congrégation des Études. — II. Le plan Astral, Mgr E. Méric. — III. Le fluide nerveux, Dr F. Coutenot, médecin en chef de l'Hôpital de Besançon. — IV. Au monastère de X..., S. L. P. — V. Le Démoniaque dans la vie des saints (suite), dom Bernard Maréchaux, Bénédictin de la Congrégation olivétaine. — VI. La question des Médiums, Dr Surbled. — VII. Discussion sur l'Astrologie, Paul Flambart, ancien élève de l'école Polytechnique. — VIII. Les Néochrétiens (suite), Paul Antonini. — IX. Personnalités multiples et possessions. Dr Lux. — X. Tribune de nos lecteurs. — Bureaux : 29, rue de Tournon, Paris,

jour, les fascicules de la *Revue du Monde invisible* que j'ai lus tout entier avec le plus grand intérêt.

Je ne crains pas de reconnaître que cette Revue est aussi spéciale qu'avantageuse et utile dans les conditions actuelles de l'Église et de la société.

Vous auriez pu, peut-être, prendre ce titre plus explicite : « Le monde visible sous l'action du monde invisible ».

Il me semble que vous êtes d'une grande générosité quand vous accordez aux savants que certains phénomènes extraordinaires ne dépassent pas les limites de la science qui peut les expliquer. Il en est ainsi, sans doute, si nous considérons ces faits en eux-mêmes, mais il n'en est plus ainsi quand ces faits font partie intégrante d'une série, quand ils ont des rapports étroits avec d'autres phénomènes antérieurs et qu'ils sont eux-mêmes un acheminement vers des faits ultérieurs et consécutifs.

Il est du plus haut intérêt d'enseigner fermement que l'âme rationnelle est dans l'homme, principe premier, essentiel et immédiat à la pure potentialité de la matière première.

De plus, les puissances nutritives et sensitives ne sont ni de l'âme, ni du corps, elles appartiennent au composé organique.

J'insiste et je vous exhorte de nouveau à continuer vaillamment l'œuvre entreprise, parce qu'il en résultera de grands avantages pour la science et pour la religion catholique contre laquelle se précipite aujourd'hui, en de furieux assauts, l'esprit d'erreur et de superstition, esprit honteux, grossier et diabolique.

Je vous souhaite les plus abondantes bénédictions et toute sorte de prospérité, en me disant

De votre Seigneurie révérendissime

Le très humble et le très dévoué serviteur en Jésus-Christ.

† Fr. cardinal Satolli.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 16 au 23 Avril.

16. 2e Dimanche après Pâques. *S. Benoît-Joseph Labre*, confesseur. — S. Benoît-Joseph Labre, naquit à Amettes, dans l'Artois, le 26 mars 1745. Il étudia chez son oncle, curé d'Erin, et il se dévoua dans une épidémie, pendant laquelle son oncle mourut victime de sa charité. Dès lors, il avait pour devise : Prier et souffrir. Il entra chez les Chartreux, et chez les Trappistes, mais il n'y put rester à cause de sa mauvaise santé. Il prit la résolution de visiter en mendiant les principaux pèlerinages. Il y occupa le reste de sa vie en pratiquant les plus grandes austérités. Il mourut à Rome, le 16 avril 1783.

Clôture des Pâques : Te Deum.

17. Lundi. — *S. Jean Damascène*, docteur de l'Eglise ; mémoire de *S. Anicet*, pape et martyr. — S. Jean Damascène, ainsi nommé parce qu'il était de Damas. Son père, quoique chrétien, était gouverneur de cette ville sous le calife Omar. Il succéda à son père dans la même dignité; quoiqu'il n'eût aucun jaloux dans cette charge, il résolut de se retirer dans la laure de Sabas, près de Jérusalem avec Cosme, son précepteur, et il y vécut dans une grande sainteté. Il écrivit plusieurs ouvrages pour la défense de l'Église, qui lui valurent le titre de Docteur.

18. Mardi. — *La B. Marie de l'Incarnation*, veuve. — La Bienheureuse, née à Paris sous le nom de Barbe Avrillot, fut élevée chrétiennement au monastère de Longchamp. Mariée à 18 ans à M. Acarie, maître de la cour des comptes, elle eut six enfants, trois garçons et trois filles. Entièrement détachée des choses d'ici-bas, elle avait pour maxime que celui-là est bien avare à qui Dieu ne suffit pas. Devenue veuve, elle prononça ses vœux chez les Carmélites d'Amiens et prit le nom de Marie de l'Incarnation. Elle fut dans la suite élue supérieure du monastère de Pontoise qu'elle rendit très florissant et mourut le 18 avril 1618.

19. Mercredi. — *S. Isidore* de Séville, évêque et docteur. Il était fils de Sévérien, gouverneur de Carthagène, en Egypte, et frère de S. Léandre, archevêque de Séville, qui prit soin de son éducation, et auquel il succéda. Pendant 35 ans il pratiqua toutes les vertus épiscopales. Il présida plusieurs conciles, fonda un immense monastère aux portes de Séville d'où sont sorties plusieurs célébrités savantes de l'époque, il fit pour les étudiants le livre « des origines ou des étymologies; » il publia une collection de décrétales, et, rétablit l'unité dans la prière, en revisant avec soin la liturgie romano-espagnole, sous le nom de mozarabe.

20. Jeudi. — *Office votif du S. Sacrement.* — Le fils de Dieu, par le S. Sacrement, s'unit à nous, nous découvre sa beauté, nous fait goûter sa bonté; en nous communiquant l'une et l'autre, il nous donne avec lui une admirable ressemblance — c'est ainsi qu'il établit entre lui et nous le chaste commerce du plus ardent amour et qu'il nous fait vivre de sa propre vie.

21. Vendredi. — *S. Anselme*, évêque et docteur. — S. Anselme, né en Italie, vint en France et étudia à l'abbaye du Bec en Normandie avec son ami Lanfranc, son compatriote. Il prit l'habit de S. Benoist à 27 ans et se distingua par sa doctrine et sa sainteté. Il fut abbé successivement des deux monastères de Caen et du Bec. Deux voyages qu'il fit en Angleterre pour voir son ami Lanfranc lui attirèrent l'estime de tout le royaume; et à la mort de ce dernier, il fut élu pour lui succéder sur le siège de Cantorbéry. — Il fut persécuté par Guillaume le Roux, à qui il reprochait ses

dérèglements, et par Henri 1er aux empiètements duquel il s'opposa dans la querelle des Investitures. Cependant ce prince ayant reconnu sa faute le rappela de l'exil, mais le saint toujours malade mourut au bout de trois ans, toujours appliqué à ses devoirs et à la composition de nouveaux ouvrages pour la défense de l'Eglise.

22. Samedi. — *S. Soter et S. Caïus*, martyrs. — *S. Soter* succéda au pape S. Anicet. Il distribua les richesses de l'Eglise aux pauvres et aux prélats indigents, qui venaient réclamer son hospitalité. Il mourut martyr dans la persécution de Marc Aurèle.

S. Caïus, pendant la persécution de Dioclétien dont il était parent, fut obligé de se cacher dans les tombeaux afin de conserver la vie parmi les morts puisque les vivants voulaient la lui ôter. Enfin, après avoir rempli saintement le pontificat pendant douze ans, il reçut la couronne du martyre.

23. 3e *Dimanche après Pâques*. Patronage de *S. Joseph*, double de 2e classe.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Départ de Monseigneur pour Rome. — Nous eussions désiré annoncer, dès notre dernier numéro, le prochain départ de Monseigneur pour Rome. Sa Grandeur ne nous l'a pas permis, hésitant encore sur la possibilité de faire si tôt ce voyage dans toutes les conditions désirées.

Au commencement de la semaine, d'excellentes nouvelles étant parvenues sur la santé du Saint-Père et la régularité des audiences, Monseigneur s'est décidé à partir. Lundi soir, vers 4 h., Sa Grandeur quittait son palais, accompagné de M. l'abbé Fournier, vicaire général, et prenait avec lui le chemin de Paris pour se diriger de là vers la ville éternelle. Le Chapitre a pu de nouveau saluer le vénéré Prélat, au moment du départ. Que N.-D. de Chartres protège spécialement, pendant toute la durée de ce voyage *ad limina*, Monseigneur et son vicaire général !

Installations. — Deux des nouveaux chanoines honoraires ont été installés, le lundi 10 avril, à l'heure des vêpres. Ce sont : M. l'abbé Thirant, curé de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou et M. l'abbé de Sainte-Beuve, premier vicaire de la cathédrale et chapelain de N.-D. de la Brèche. Ces Messieurs avaient choisi à dessein la fête de Saint Fulbert. Après que M. le Doyen du Chapitre les eût conduits à l'autel et de là à leur stalle, ils furent heureux de chanter avec nous l'office de ce grand évêque qui a tant contribué aux splendeurs du culte dans le saint lieu où Chartres glorifie son auguste Patronne.

Œuvre des Jeunes Economes. — La loterie annuelle en faveur de

cette Œuvre si intéressante sera tirée mardi prochain 18 avril. — Les lots seront exposés aujourd'hui, samedi, demain et après-demain, à l'Evêché.

Dom Bellamy. — *Le Bulletin Salésien* (Paris-Ménilmontant, 28, rue Boyer, oratoire Saint-Pierre-Saint-Paul), vient de publier dans son numéro d'avril, 1899, des pages bien intéressantes de Dom Ch. Bellamy, supérieur des Œuvres Salésiennes d'Algérie. Ce pieux missionnaire, enfant de N.-D. de Chartres, fait depuis bientôt neuf années à Oran et à Eckmül près d'Oran, ce qu'il avait fait auparavant à Paris et à Marseille; il exerce l'apostolat et dirige des apôtres surtout au profit de la jeunesse. Ecoles, Maîtrise, Orphelinat, Maison d'apprentis, Patronage, Cercle de soldats, Associations de piété et de charité, que de fondations encore récentes à la merci de son zèle et en même temps de la charité publique! Dom Bellamy, obéissant à d'instantes demandes, n'a donné qu'une esquisse rapide de ces œuvres qu'il a fondées; par discrétion il ne découvre pas tout le tableau; mais s'il ne lève qu'un coin du voile, c'est assez pour que nous y apercevions et de grosses difficultés vaincues et d'autres à vaincre, mais aussi des preuves manifestes de la bénédiction divine accordée à ceux qui travaillent en vue de la gloire de Dieu.

Pour subvenir aux Œuvres Salésiennes de France ou de l'étranger, la Providence suscite partout de généreux auxiliaires. En ce qui concerne les siennes, Dom C. Bellamy a trouvé des bienfaiteurs particulièrement dans « certaine ville d'Eure-et-Loir », dit-il. — Nous n'en sommes pas étonné et nous lui souhaitons même continuation de secours. N.-D. de Chartres n'est pas invoquée en vain à Eckmul.

Châtenay. — *Erection d'un chemin de Croix.* — Dimanche dernier, 9 avril, la paroisse était en fête : on érigeait solennellement un nouveau chemin de Croix. Notre jeune curé, qui a su déjà s'attirer par son zèle toutes les sympathies de la population, avait fait un chaleureux appel à ses paroissiens; aussi ils se pressaient en foule dans la coquette et charmante église de notre village. D'ailleurs, à la beauté de la solennité s'ajoutait pour nous tous un attrait particulier : celui de revoir pour la première fois notre ancien pasteur, M. l'abbé Fieujean, aujourd'hui aumônier des Sœurs de Bon-Secours à Chartres. On lui avait gracieusement offert de présider la cérémonie, et il avait accepté avec d'autant plus de joie que sa chère communauté offrait elle-même à la paroisse ce nouveau chemin de croix; désireuse sans doute de perpétuer à jamais parmi nous le souvenir d'un long et fructueux ministère dont elle a recueilli le précieux héritage, et de consacrer

la mémoire d'un passé aussi honorable et l'aurore d'un avenir rempli des plus belles espérances.

A 3 heures, la cérémonie commence. Déjà MM. les Curés des environs sont arrivés nombreux pour faire à leur ancien confrère un cortège d'honneur. Après le chant des Vêpres, M. le Doyen d'Auneau monte en chaire. Il fait admirer d'abord en quelques mots la beauté des quatorze stations, décorées par les soins d'une pieuse dame bienfaitrice, dans les ateliers de la maison Hubert de Paris. Il rappelle ensuite à son auditoire les précieuses indulgences accordées à l'exercice du chemin de la Croix ; puis il tire de la méditation même des mystères de la Passion des leçons fort pratiques et bien mises à la portée des fidèles.

Viennent alors la bénédiction et l'érection des Croix. Chacun suit avec recueillement et piété les considérations et les prières qui accompagnent le pieux exercice. Tout se termine enfin par le chant du *Te Deum* et le salut solennel.

Puisse cette belle journée avoir dans notre vie un heureux et durable retentissement !

Un assistant.

FAITS DIVERS

La Saint Léon au Vatican. — Correspondance particulière de la *Croix :* Rome, 11 avril, 3 h. 15 soir. — Le Saint-Père a reçu les cardinaux et les prélats dans la salle du Trône où il a entendu le discours du cardinal Oreglia.

La réponse du Saint-Père a été lue par Mgr Misciatelli. Le Pape remercie les cardinaux et assure qu'étant complètement remis, il a repris le gouvernement de l'Église. Il insiste sur l'idée du désarmement, idée féconde mais qui ne pourra réussir qu'avec l'aide de l'Église qui est la seule vraie grande pacificatrice, ce qu'indique d'ailleurs son histoire : l'Eglise est pour le ciel ; mais elle exerce son action sur le ciel et sur la terre, et la civilisation doit être chrétienne.

Le Pape a voulu ensuite recevoir chacune des 300 personnes présentes, parlant à tous d'une bonne voix, avec une santé excellente, le geste aisé, des reparties, une promptitude d'esprit étonnante et une surprenante mémoire. Remercions Dieu.

A.

Le B. de la Salle. — Tandis que la secte juive et franc-maçonne déclare aux disciples du Bienheureux de la Salle la guerre qu'on sait, le Pape trouve la force de les défendre en exaltant leur Père. Le Pape a invité le cardinal Mazella, préfet de la Congrégation des Rites, à préparer le décret d'approbation des trois miracles, afin de pouvoir procéder à la canonisation du glorieux fondateur de l'admirable Institut des Frères des Écoles chrétiennes.

Pèlerinage des ouvriers. — M. Harmel a été reçu dernièrement, par le Saint-Père, qui a accueilli et encouragé avec une grande bonté le projet du pèlerinage des ouvriers fixé, comme l'année dernière, au mois de septembre ou d'octobre prochain.

M. Harmel a donné, chez les Pères de l'Assomption de la maison de Rome, une belle conférence qui a réuni un auditoire très distingué dans une salle comble. Les éminents cardinaux Ferrata, Cretoni et Macchi étaient présents avec de nombreux prélats, chefs d'Ordres, et députations nombreuses de séminaires et de communautés. Le conférencier développa cette idée principale : que trois maux actuels pèsent sur les ouvriers : l'isolement, l'instabilité, l'infériorité sociale. Il exposa les remèdes qui sont : l'organisation du travail, les œuvres sociales et l'action du clergé. Il apporta à l'appui de son discours des faits émouvants, et rappela les lumineux enseignements de Léon XIII. M. Harmel a été très applaudi. Il a soutenu sa cause avec une grande chaleur de cœur, beaucoup de foi et d'action.

Cause du P. Damien. — Les évêques de Belgique, ayant pressenti la Sacrée Congrégation des Rites sur l'accueil qui serait fait à une demande d'introduction de la cause de béatification du P. Damien, en ont reçu une réponse favorable.

Il y a dix ans que le P. Damien est mort. C'est le 15 avril 1889, sur un îlot perdu au milieu de l'Océan Pacifique, à 4,000 kilomètres S.-O. de San Francisco, l'îlot de Molokaï, qui fait partie de l'archipel hawaïen, que mourut, en véritable martyr de la charité, le P. Damien de Venster, de nationalité belge, membre de la Congrégation française de Picpus, envoyé en 1863 prêcher l'Évangile dans ces régions. Amené par ses courses apostoliques à visiter en 1873 une nombreuse population de lépreux internés à Molokaï par le gouvernement hawaïen, il avait sollicité de ses supérieurs et obtenu comme une grâce l'autorisation de ne les plus quitter.

Le Cœur eucharistique de Jésus. — M. Thomas, vicaire général de Paris, communique un bref que lui a adressé S. S. Léon XIII, le 11 février 1899. Dans ce bref, le Souverain Pontife bénit et encourage la dévotion au Cœur eucharistique de Jésus, et enrichit de nouvelles indulgences à gagner, *toties quoties*, quatre prières spéciales à cette dévotion.

Le Saint-Père a, en outre, fait insérer dans la toute récente édition (1898) de la *Raccolta* ou recueil authentique des indulgences, une note qui précise et détermine l'objet de cette dévotion, et met fin par lui aux hésitations qui ont pu se produire.

Voici le texte de cette note :

« Le culte envers le Cœur eucharistique de Jésus ne doit pas s'entendre comme différant, en substance, de celui que l'Eglise

professe envers ce même Cœur. Seulement il choisit et propose aux fidèles comme objet de vénération spéciale, d'amour, de reconnaissance et de réciprocité, cet acte de dilection suprême par lequel le Cœur très aimant de Jésus a institué l'adorable sacrement de l'Eucharistie, daignant ainsi rester parmi nous jusqu'à la fin des siècles. »

Deux centenaires en Terre-Sainte. — Les pèlerins qui s'embarqueront le 21 à Marseille, pour le pèlerinage de Jérusalem, auront à célébrer deux centenaires :

1° Le centenaire du massacre des Français en 1799 au Carmel, après la levée du siège de Saint-Jean d'Acre. On doit, à cette occasion, inaugurer un nouveau monument de l'ossuaire, où l'on célèbre la messe en plein air, en face de la mer.

2° Le centenaire de la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon en 1099, qui est bien un vendredi, à 3 heures, le 13 juillet.

Cambrai. — *La défense du Clergé.* — On écrit de Lille, le 22 mars 1899 :

M. l'abbé Coquériaux, curé de Saint-Vincent de Paul, à Watrelos (Nord), odieusement diffamé par le journal socialiste *le Vrai Roubaigno*, l'a attaqué à l'audience de ce jour devant le tribunal correctionnel de Lille. Le gérant, sur plaidoirie de Me Delepoulle, a été condamné à quinze jours de prison sans sursis, 2,000 francs de dommages-intérêts, cinquante affiches et trois insertions dont le coût ne peut dépasser 200 francs chacune.

Le CLERGÉ FRANÇAIS, Annuaire ecclésiastique et des Congrégations religieuses pour 1899 (sixième année). — 1 vol. in-8° de 1200 pages. Alfred Mame et fils, éditeurs pontificaux à Tours. Prix : 8 fr.

Cet Annuaire, édité les années précédentes à Paris, 19, rue Cassette, par la société de l'Annuaire du Clergé français, qui en avait confié l'impression à MM. A. Mame et fils, fait désormais partie des publications de la célèbre maison de Tours.

Honoré de nombreuses lettres d'approbation de NN. SS. les Archevêques et Evêques, cet ouvrage vient de recevoir de N. T. S. P. le Pape l'insigne faveur de la Bénédiction apostolique.

La nouvelle édition, revue et mise à jour avec le plus grand soin, donne dans sa première partie des renseignements d'intérêt général, tels que : la Chronologie des Papes, les Noms latins des Evêchés, le Ministère des Cultes, la France catholique à Rome, le Gouvernement de l'Eglise, les Sacrées Congrégations romaines, la Liste des Prêtres chargés des œuvres paroissiales militaires, etc., etc. Elle renferme ensuite, classés par diocèses, les documents les plus précis sur le haut Clergé, le Clergé paroissial (avec l'indication des bureaux de poste et des gares de chemins de fer), les Aumôniers,

les Séminaires et les Maisons religieuses d'éducation avec la liste des professeurs, les Congrégations et les Communautés avec une notice historique sur leurs origines, le but de chacune d'elles et les différents établissements qu'elles dirigent.

Dans une table spéciale, placée à la fin du volume, les Congrégations sont groupées par diocèses, à la suite des Maisons mères dont elles dépendent.

Tous ces renseignements constituent un ouvrage unique dont la place est indiquée dans les bibliothèques des Séminaires et des Congrégations et dans toutes les sacristies; il est le guide indispensable de tous ceux que leurs travaux, leurs affaires ou leurs relations, mettent en rapport avec le monde ecclésiastique et religieux français.

La main de Dieu. — Le misérable marchand ambulant, condamné à mort pour avoir assassiné le vieux curé de Saint-Patrice (diocèse de Tours), qui venait de lui faire l'aumône, avait été d'abord négligé : on rechercha la roulotte du marchand et, en fouillant avec soin, on retrouva la croix arrachée au chapelet du curé. Ses explications furent embarrassées, et il dut avouer.

Le président, avec beaucoup de dignité, fit remarquer que c'était cette humble croix qui avait perdu l'assassin.

Etats-Unis. — Mgr Vilatte, archevêque vieux-catholique, vient de faire son abjuration à Rome. Il s'était préparé à ce grand acte par un séjour de trois mois dans l'abbaye de Ligugé.

Ordonné prêtre par Herzog, évêque vieux catholique de Berne, et sacré évêque par Alvarès, évêque schismatique portugais de Ceylan, Mgr Vilatte était à la tête de 50,000 vieux-catholiques, recrutés en majeure partie parmi les Polonais. Il a eu des relations avec un grand nombre de personnages ecclésiastiques éminents d'Angleterre et de Russie.

Son retour, qui peut avoir pour conséquence la conversion des âmes qu'il avait gagnées au schisme, mettra entre les mains du Saint-Siège les renseignements les plus précieux sur les dispositions d'un grand nombre de schismatiques et d'hérétiques.

Mgr Vilatte est âgé de 45 ans. On croit qu'il va passer quelques temps au milieu des Bénédictins de Ligugé, qui, par leurs lumières et leurs sages conseils, ont facilité singulièrement son retour à l'unité catholique.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 22 AVRIL 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AVRIL)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 23 avril, 3e dimanche après Pâques, fête du *Patronage de Saint-Joseph*, double de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Mardi 25, Saint Marc, évangéliste. Avant la grand'messe de 9 h., procession dans l'intérieur de l'église; on y chante les grandes litanies, comme aux jours des Rogations et dans le même but. Les fidèles sont invités à suivre cette procession.

— Jeudi, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — *Œuvre du Patronage Saint-Joseph*.— Le dimanche 23 avril 1899, à l'occasion de la fête du Patronage de Saint Joseph, un sermon en faveur des *Jeunes Apprentis-Ouvriers* sera prêché en l'église Saint-Pierre, entre les vêpres et complies, par M. l'abbé Tissier, chanoine honoraire, directeur de l'Institution N.-D. — La quête sera faite par.: Mlles Marie Duplant (5, boulevard Chasles); Henriette Masson (6, impasse des Changes); Renée Selleret (14, place des Halles); Marthe Laillet (22, rue des Changes); Edith Barué (26, rue de la Clouterie); Marie-Renée Darde (3, rue Philippe-Desportes). — Salut solennel en musique par le chœur de chant du patronage.

Les personnes qui ne pourraient assister à cette cérémonie, sont priées de vouloir bien remettre leur offrande à l'une des dames quêteuses ou à M. l'abbé Romet, aumônier du Patronage Saint-Joseph, 12, rue du Puits-Berchot.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

Mois de Marie et du Rosaire, par Ch. Garnier, 1 vol. in-12, 1 fr. 50 (Paris, P. Lethielleux, 10, rue Cassette. — Voici un petit livre qui ne ressemble en rien à ce qui a été publié jusqu'à ce jour. Ecrit de main de maitre, par quelqu'un qui sait beaucoup et connaît depuis longtemps tous les secrets de l'art d'écrire, par un chrétien de vieille roche, c'est à la fois un récit de voyages, une étude historique et un ouvrage de spiritualité. Dans 176 pages d'une allure vive et d'un style châtié, M. Garnier nous donne l'historique de 31 sanctuaires des plus célèbres auxquels il joint quelques lignes sur bon nombre d'autres lieux connus de pèlerinages. Chaque jour se termine par une invocation. La plupart de ces prières sont de vrais chefs-d'œuvre de grâce littéraire, de piété et de patriotisme, l'allure en est neuve et personnelle.

L'ouvrage de M. Garnier a été honoré d'une lettre d'approbation de Mgr Robert, évêque de Marseille, et revêtu de l'imprimatur de l'archevêché de Paris.

Rome. — 30 livraisons de 1 fr. 20 chacune, toutes merveilleusement illustrées et pleines de renseignements sur l'administration pontificale, les personnages ecclésiastiques et les monuments. — La 16e livraison vient de paraître. S'adresser à la librairie Plon et Nourrit, Paris, 10, rue Garancière.

Souvenirs de Première Communion, par l'abbé Henri Perreyve. Un volume in-18. Prix : 1 fr.; relié toile, 1 fr. 50 ; demi-chag., 2 fr. 50; plein chag., 4 fr.; plein maroq., 9 fr. — Libr. Téqui, 29, rue de Tournon, Paris.

N° 13. 22 Avril 1899.

SOMMAIRE

LE PEUPLE ET LE CATÉCHISME

Voilà je ne sais combien d'années qu'on répète au peuple, et à satiété, le même discours. — Peuple, tu n'es qu'une bête de somme, sur laquelle on charge des fardeaux et qu'on pousse au travail. Tu n'es qu'un esclave né pour servir tes maîtres, et édifier leur fortune et leur bonheur. A toi de tisser les étoffes qu'ils donneront à leurs femmes et à leurs filles, ou qu'ils jetteront sur les épaules de vivantes idoles; à toi de polir les diamants qu'ils mettront dans leurs corbeilles de mariage, ou qui pétilleront de feux dans leurs soirées ou leurs bals. A toi de fondre les canons et de forger les fusils avec lesquels on t'enverra au carnage, pour sauver leurs capitaux ou leurs biens. A toi d'arracher le marbre au flanc de la montagne pour bâtir leurs hôtels et leurs villas.

Peuple, quand tu seras vieux, tu seras bon pour les bureaux de bienfaisance, les hôpitaux, les dépôts de mendicité, les refuges de la vieillesse. On t'y laissera lentement te consumer et mourir, tes enfants les premiers peut-être, sans un souvenir de reconnaissance et d'amour pour ta longue vie de travail, et sans un merci pour avoir fait vivre le genre humain. Puis quand tu seras mort, tout sera fini pour toi. Tu sais bien qu'il n'y a aucune résurrection dans les tombes, que celle des herbes qui poussent par dessus.

Ne croyez-pas, N. T. C. F., que cette abominable explication de la vie soit de nous, de notre invention, ou bien le fruit de notre imagination. Nous pourrions vous citer les journaux, les revues, les tribunes qui la donnent quotidiennement au peuple qui travaille de ses mains.

Le malheur est que ce discours est écouté, écouté par des millions d'auditeurs de tout âge, de tout sexe, venus là après le travail pour boire le flot de poison.

N'êtes-vous pas étonnés à présent qu'il n'y ait pas plus de révoltes que cela, pas plus de soulèvements populaires, pas plus de révolutions, de tremblements de terre? Sous de telles étincelles, n'êtes-vous pas étonnés que la poudre des colères

ne fasse pas d'épouvantables explosions? N'êtes-vous pas étonnés que le peuple ne brise pas, uniquement pour le plaisir de l'anéantir, ce vieil état de choses, d'où s'échappent contre lui de telles vapeurs de mépris, de misère et de mort?

Eh bien! laissez-nous vous l'avouer, N. T. C. F., cela ne nous étonne pas. Nous nous expliquons très bien que le peuple ne bouge pas et continue d'aller tranquillement à sa journée, après de pareils discours. Nous nous l'expliquons par le catéchisme.

Il y a dans les veines du peuple de France, même de celui qui ne pratique plus sa religion, un sang qui a été catéchisé dès sa première enfance, un sang qui charrie dans ses ondulations vigoureuses la connaissance de ses origines divines et de ses destinées éternelles ; un sang qui loin d'être celui d'une bête de somme ou d'un esclave, se sait aussi noble et aussi sacré que le sang de ses maîtres, si haut placés qu'ils soient, parce qu'il a été racheté par le sang de Jésus, purifié par le baptême, divinisé par la première communion ; un sang qui est fier de son travail, autrefois le travail d'un Dieu, fier de sa pauvreté, jadis la pauvreté d'un Dieu. Or c'est ce vieux sang chrétien, ce sang catéchisé par les prêtres qui remonte au cœur du peuple constamment, silencieusement, et sert de contrepoison aux mensonges qu'on lui fait boire.

Mgr Geay, évêque de Laval.

A SAINT-PIERRE DE ROME

Messe du 15 avril pour la fête du Saint-Père.

Soixante-dix mille personnes se pressaient à Saint-Pierre. Les cris de : « Vive le Pape ! Vive Léon XIII ! Vive le Pape-roi ! retentissaient sous les voûtes et éteignaient jusqu'au son majestueux des trompettes d'argent de la Garde noble qui sonnaient l'entrée et la sortie du Souverain Pontife.

A 9 heures et demie, la basilique était pleine. Les entrées avaient été judicieusement ménagées pour éviter la confusion et chacun trouvait sans trop de peine la place qui lui était assignée. Les cardinaux et les prélats avaient revêtu la cappa et se massaient dans la chapelle de la Pieta. A dix heures et demie, le Pape faisait son entrée, descendant en chaise à porteurs par l'escalier qui conduit à la chapelle du Saint-

Sacrement. Il prenait les ornements pontificaux blancs, se coiffait de la tiare la plus légère du trésor pontifical et montait sur la *Sedia gestatoria* de velours rouge brodé d'or. La procession d'usage se mettait en marche, et quand on vit apparaître l'extrémité du cortège un long frémissement passait sur la foule. Ce frémissement se changea en acclamations quand le Pape parut dans la majesté de sa toute-puissance, ayant comme repoussoir de sa figure diaphane les deux *flabelli* ou éventails. Il bénissait la foule, tout entière à la contemplation de son auguste visage. Le cortège se déroula lentement dans l'immense basilique, et le Pape arriva devant l'autel de la Confession.

La messe commença immédiatement, dite par le cardinal Mazzella; Léon XIII récita, au bas de l'autel, les prières de la confession, puis d'un pas ferme retourna à son trône, placé devant la chaire et qui se détachait en blanc lamé d'argent sur des tentures en velours grenat relevé par des torsades et des crépines d'or.

La cérémonie s'accomplit suivant les rites accoutumés. A la fin de la messe, le Pape donna la bénédiction d'usage, et après que le Souverain Pontife eut pris quelque chose, le cortège se reforma dans le même ordre que pour l'entrée. Le Pape avait repris la tiare, car pendant la messe il s'était coiffé de la mître. Mais quand le Pape arriva devant la Confession de saint Pierre, au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste, un arrêt se produisit. La *Sedia gestatoria* est immobilisée sur un chevalet, recouvert de draperies rouges, et un grand silence remplace les cris de joie.

Mgr Sambucetti, faisant les fonctions d'Évêque assistant, ouvre devant le Pape le livre de la bénédiction papale, et Léon XIII chante d'une voix ferme les oraisons et les prières qui la précèdent. Puis, se levant, dominant toute la foule frémissante, il chante les paroles de la bénédiction papale que suivent immédiatement des acclamations prolongées. Après, le cardinal Macchi monte sur ce trône improvisé et, à côté du Pape, promulgue en latin l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife; le cardinal Steinbuser fait ensuite la même proclamation en langue italienne et le cortège se remet en marche.

A mesure que le Pape s'avance dans la basilique, les accla-

mations deviennent plus nourries et plus fortes, et quand la *Sedia gestatoria* se tourne à angle droit pour rentrer dans la chapelle de la Pieta, elles redoublent. Le Pape est visiblement ému, il semble qu'il lui est pénible de se séparer de ses fils, il se retourne aux trois quarts sur la *Sedia*, pour mieux se faire voir et bénir, s'il se pouvait plus amplement encore. La foule a saisi ce mouvement et cette délicatesse, les acclamations, les vivats deviennent étourdissants, beaucoup pleurent, puis la blanche vision disparaît, entrant dans la chapelle dont les tentures de soie rouge se referment immédiatement. La cérémonie était terminée.

(Résumé d'un récit de *La Croix.*)

HISTOIRE DE LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG

Un architecte du XIIIe siècle voulut bâtir le plus grand, le plus beau des monuments. Il y rêva longtemps avant de se mettre à l'œuvre; aussi le monument était-il créé par son génie avant qu'une seule pierre eût été remuée. L'architecte, qui se nommait Erwin de Steinbach, n'aurait pu seul traduire sa pensée. Il appela quelques hommes, leur fit partager sa foi, et ces hommes se vouèrent à devenir machines, pour que la vaste pensée du maître pût être réalisée. Des tailleurs de pierre, des maçons, des charpentiers, accoururent bientôt de toutes parts et se mirent à l'œuvre. Tous travaillaient de leurs mains et obéissaient en silence ; Erwin seul pensait pour tous et commandait. C'était un temps de foi, disent les chroniques, et l'on vit jusqu'à cent mille hommes s'associer à ce travail. On leur donnait du pain noir, quelques racines, et ils couchaient sur la terre nue. Jamais les trésors de l'Europe n'eussent pu payer de tels sacrifices, jamais les faveurs des rois n'eussent pu inspirer de tels dévouements.

Le monument grandissait toujours. Depuis l'année 1247 jusqu'en 1318, Erwin resta debout à côté de ses ouvriers, prenant aussi le marteau pour travailler comme eux. Il souffrait avec eux, et, de plus qu'eux, il éprouvait la souffrance de la pensée, les douleurs du commandement. En 1318, Erwin mourut. Mais, avant de mourir, il fit approcher son fils Jean de Steinbach, qui, depuis ses premiers ans, travaillait à l'œuvre au milieu des ouvriers. Le vieillard ordonna au fils de tra-

vailler comme avait travaillé le père. Il lui légua son œuvre, ses ouvriers et ses outils. Dans cette famille le génie se transmettait ; c'était le seul héritage. Jean travailla donc pendant toute sa vie avec les enfants des ouvriers de son père. Lorsque la vieillesse l'eût atteint, Jean, qui n'avait qu'un fils en bas âge, appela Sabine, fille bien-aimée, belle et chaste enfant, héritière de la pensée d'Erwin. Le vieux Jean dit à Sabine ce que lui avait dit autrefois l'aïeul mourant.

Sabine se mit à la tête des tailleurs de pierre, elle se fit ouvrier et poursuivit cette grande pensée, continua ce plan gigantesque dont le monde entier commençait à comprendre les merveilles. Un jour Sabine prit le ciseau et tailla dans la pierre cette statue de la Vierge que l'on voit encore au-dessus du portail, avec une couronne dans la main gauche. Alors les ouvriers levèrent les yeux au ciel et tombèrent à genoux, les mains jointes. Ils comprirent tous ce symbole de la croix et du calice, mais aussi de la couronne.

Sabine mourut à la peine. Son frère prit des mains de Sabine le marteau d'Erwin de Steinbach.

Ils travaillèrent ainsi de génération en génération jusqu'au milieu du XV[e] siècle.

La cathédrale de Strasbourg était achevée.

(Semaine de Pamiers).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 23 au 30 Avril.

23. *3e Dimanche après Pâques.* Patronage de *S. Joseph*, double de 2e classe ; mémoire de *S. Georges,* martyr. — L'Église dans ses offices, et principalement dans celui du Patronage de S. Joseph, nous donne l'idée d'un pouvoir sans bornes, confié dans le ciel au chaste époux de Marie, figuré par celui qui fut donné à l'ancien Joseph pour le salut de tout un peuple. En récitant cet office on croit entendre le Seigneur dire à tous les enfants de son Église ce que Pharaon disait aux Égyptiens recourant à lui dans leur détresse : Allez à Joseph, j'ai remis mon autorité entre ses mains, il est le dispensateur de mes grâces ; il peut pour vous ce que je puis moi-même.

S. Georges, né d'un père soldat, servit lui-même dans les armées de Dioclétien, qui le fit décapiter comme chrétien. S. Georges est le patron des gens de guerre. L'ordre de la Jarretière fut placé sous sa protection en 1330.

24. Lundi. — *S. Fidèle de Sigmaringen*, martyr; mémoire de *S. Déodat*, abbé. — S. Fidèle naquit à Sigmaringen en Souabe, d'où lui vient son nom. Il s'appelait *Marc Rey*; ayant renoncé au monde, il entra chez les Frères mineurs capucins de Fribourg, et reçut le nom de *Fidèle*, qu'il illustra en se dévouant au service des pestiférés, en Autriche. Il fut mis à la tête de huit autres capucins par la congrégation de la Propagande pour combattre les calvinistes en Suisse. Ses adversaires se saisirent de lui et le tuèrent à coups de poignard, pendant qu'il priait pour eux. Il fut ainsi le premier martyr des missionnaires de la Propagande.

S. Déodat, appelé aussi S. Dié ou S. Dieudonné, était originaire de Bourges. Il fut religieux à Issoudun sous S. Phalier. Il vint ensuite dans le Vendômois, où il reçut la visite de Clovis et de Childebert.

Il y a un autre S. Déodat, évêque de Chartres, qui vécut vers l'an 674 ou 678. — On en faisait mémoire dans l'ancien bréviaire.

25. Mardi. — *S. Marc*, évangéliste, double de 2e classe; litanies majeures, procession. — S. Marc, disciple de S. Pierre, a écrit un court évangile, où il a résumé les enseignements de son maître, qui l'approuva. Il emporta cet évangile à Alexandrie où il fonda une florissante Église; et il paraît que dès lors les déserts d'Égypte se couvrirent des fleurs de la virginité et de la sainteté, selon le témoignage de Philon, le plus éloquent des juifs.

S. Marc fut étranglé et traîné sanglant par les payens, mis en rage par les succès de son apostolat. Ses reliques, conservées à Alexandrie jusqu'en 815, furent alors transférées à Venise. Depuis 1837 elles sont placées sous le maître-autel de l'église dédiée à S. Marc, patron de la ville.

26. Mercredi. — *S. Clet* et *S. Marcellin*, martyrs. — *S. Clet* fut le deuxième pape après S. Pierre. C'est lui qui se servit d'abord de cette formule : Salut et bénédiction apostolique.

S. Marcellin succéda à S. Caïus. Les uns disent qu'il avait faibli dans la persécution de Dioclétien et qu'il offrit de l'encens aux idoles. Les autres disent qu'on l'a accusé injustement et la nouvelle leçon du bréviaire approuvée par la Congrégation des Rites et Sa Sainteté Léon XIII est de cet avis. Quoi qu'il en soit il fut décapité enfin pour la foi avec trois autres chrétiens : *Claude*, *Cyrinus* et *Antonin*.

27. Jeudi. — *Office votif du S. Sacrement.* — Voulez-vous vivre de l'esprit de J.-C., dit S. Augustin ? Faites partie de son corps ; car il n'y a que le corps de cet Homme-Dieu qui vive de son esprit. Une âme ne peut animer que le corps auquel elle est unie. Or, selon S. Paul, ceux qui mangent le pain céleste ne font plus qu'un même corps avec J.-C. O mystère de piété ! O signe d'unité ! O lien

de charité ! que celui qui veut vivre de la vie divine, s'approche de la communion, qu'il s'incorpore J.-C., il vivra de sa vie.

28. Vendredi. — *S. Paul* de la Croix, confesseur; mémoire de *S. Vital*, martyr. — S. Paul de la Croix se distingua par un grand amour pour la Passion de N.-S. Tout enfant, il se plaisait à la méditer, et il jeûnait rigoureusement le vendredi en son honneur. Il institua plus tard un ordre religieux qui avait pour but de prêcher la Passion, et de faire honorer ce mystère.

S. Vital, père de S. Gervais et de S. Protais, mourut martyr à Ravenne. Sa femme *Valérie* confessa aussi le nom de J.-C. à Milan. *Gervais* et *Protais*, convertis par le martyre de leurs parents furent aussi dans la suite condamnés à mort comme chrétiens.

29. Samedi. — *S. Pierre*, martyr. — S. Pierre, né à Vérone, entra dans l'ordre des dominicains. Il combattit avec force contre les hérétiques manichéens qui résolurent de le faire périr. En effet, un assassin lui déchargea sur la tête un coup de hache. Le saint trempa deux doigts dans son sang, et traça ces mots sur la terre: Je crois en Dieu le Père tout puissant, Créateur du ciel et de la terre. Le meurtrier se convertit plus tard et devint même religieux de S. Dominique.

30. *4e Dimanche après Pâques.* — *Sainte Catherine* de Sienne, vierge ; mémoire de *S. Adjuteur*, confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Voyage de Monseigneur. — Les premières nouvelles reçues de ce voyage *ad limina* sont excellentes. Sa Grandeur a voulu, avant d'arriver à Rome, faire son pèlerinage à Assise. Sa Grandeur est à Rome depuis quelques jours.

Pèlerinage diocésain à N. D. de Chartres. — Il est fixé au jeudi, 18 mai. Y sont convoquées spécialement les paroisses des archidiaconés de Châteaudun et de Dreux.

— Depuis Pâques, le mouvement de pèlerinage à Chartres a recommencé ; il va sans doute s'accentuer de plus en plus avec la belle saison. Nous signalerons dans la *Voix* mensuelle les premiers groupes remarqués dans notre basilique.

Installations. — Trois des nouveaux chanoines honoraires étaient encore à installer quand parut notre dernier Supplément. L'un d'eux, M. l'abbé Hubert, professeur de théologie dogmatique au grand Séminaire, a eu sa cérémonie d'installation au chapitre, samedi soir, 15 avril. Les deux autres : M. l'abbé Havard, curé-doyen de Brezolles, et M. l'abbé Gromard, aumônier de la chapelle

Saint-Louis à Dreux, ont eu la leur le mercredi 19, aussi à l'heure des vêpres.

Selon l'usage, il y a eu dans la sacristie, après l'office, échange de salutations et de compliments entre les anciens et les nouveaux chanoines. L'installateur, M. le Doyen, a répondu au nom du chapitre aux discours des chanoines qu'il venait d'installer. Ces petits discours sont tous gracieux et marqués d'un caractère personnel. Dans celui de M. l'abbé Havard, un trait particulièrement nous a paru bon à relever pour nos lecteurs : c'est une allusion au canonicat de saint Laumer. Ce saint, qui fut chanoine de Chartres il y a environ treize cents ans, était comme M. l'abbé Havard, originaire de la paroisse de Gironville ; il vint à Chartres tout d'abord pour y suivre les leçons du bienheureux Chérimir, célèbre écolâtre ; M. l'abbé Havard a rappelé délicatement cette circonstance à M. le chanoine Pouclée, son ancien maître, et son prédécesseur dans l'enseignement de la théologie.

Fête de Saint Benoit-Labre. — Elle n'a point passé inaperçue dans la ville de Chartres où il vint en pèlerin et où il séjourna quelque peu chez une parente. (1) — La messe a été dite à la Crypte près de la statue de saint Labre. Aux grand'messes dans la cathédrale, on n'a pas oublié d'employer pour le saint sacrifice le beau calice offert par le digne ecclésiastique, cousin du Saint ; sur le pied du calice est gravée l'image du dévot pèlerin de N. D. de Chartres.

Les Enfants de Marie. — Un religieux picpussien, qui a exercé plusieurs années le saint ministère à Chartres, et qui, durant ce séjour au milieu de nous, a montré un grand zèle pour le culte de Notre-Dame, vient de publier en son honneur la nouvelle édition d'un livre qu'il composa en 1891 et dont le succès répondit rapidement aux heureuses prévisions de juges compétents.

Ce religieux est le R. P. Wandrille Lattelais, ancien aumônier de la Communauté et du Pensionnat des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration, à Chartres. Son livre s'intitule : *Nouveau Manuel des Enfants de Marie* (2).

Le Révérend Père a fait hommage à Notre-Dame de Chartres, par notre entremise, du manuel que nous annonçons ; c'est un ouvrage qu'Elle a béni et dont plusieurs pages sont consacrées spécialement à sa gloire. Nous avons voulu lire, au moins dans ses parties principales, cette sorte de *bréviaire* des Enfants de Marie, et c'est

(1) Aïeule de M. l'abbé Gateau, curé de Sarcelles, chanoine honoraire de Chartres. — Elle demeurait : Tertre du Pied-Plat, n° 2.

(2) Paris, Pensionnat des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration, 35, rue de Picpus, ou Librairie Vic et Amat, 11, rue Cassette.

en connaissance de cause que nous pouvons maintenant applaudir à l'appréciation donnée jadis par S. E. le cardinal Bourret : « C'est une sorte de *Somme doctrinale et liturgique* sur le culte de la Sainte Vierge, et une réunion complète des offices, des antiennes, des formules de prières qui ont cours en son honneur..., un travail fécond en bonnes pensées, en pieux sentiments et en nombreux documents. » Ce jugement si favorable convenait à la première édition ; il convient mieux encore à la seconde, revue, augmentée et honorée, elle aussi, de précieuses lettres approbatives. L'auteur, s'inspirant des docteurs de l'Eglise et des meilleurs écrivains catholiques, a su écrire et placer avant les règlements et les détails liturgiques attendus, des chapitres très substantiels, pieux, intéressants, sur Marie d'après l'histoire et la théologie. Tous les éléments d'une dévotion solide et pratique envers la Sainte Vierge sont là, au grand avantage des Enfants de Marie, qui apprendront à aimer leur auguste Patronne et à se montrer dignes de leur chère congrégation.

Clôture du chœur de la Cathédrale. — Depuis assez longtemps, autour du chœur de la cathédrale de Chartres, était remarqué, chaque jour, un artiste, tout entier à l'observation de nos merveilles sculpturales et à un travail de dessin. Nous nous disions : Voilà qui promet sans doute une publication prochaine d'un caractère nouveau. Souvent déjà les objectifs photographiques ont essayé de surprendre tous les secrets de l'incomparable statuaire qui décore notre clôture du chœur ; mais bien des points ont échappé aux jeux de lumière et d'ombre ; les plus riches séries de clichés ont des lacunes regrettables pour les albums. Cette fois, c'est un crayon habile qui s'essaie à des reproductions complètes. Les groupes historiés représentant nos plus saints mystères appelaient l'art du dessinateur et l'empreinte durable de bonnes lithographies.

M. L. Vinsot, lithographe chartrain, car c'était lui l'artiste si assidu au travail dont venons de parler, a parfaitement réussi dans son étude et ses compositions. Il a reproduit toutes les niches de la célèbre clôture avec leurs statues et leur cadre. Personnages en scène, ornementation d'arcades, de pinacles et de colonnettes, tout cela fait de jolis tableaux qui offrent aux regards l'Evangile en action.

Beaucoup d'amateurs voudront se procurer cette collection de 42 planches lithographiques d'assez grandes dimensions. On la trouve, au prix de 42 francs, chez M. Duchon, libraire-papetier, 47, rue du Soleil-d'or, Chartres.

Un Père Blanc. — Une jolie brochure, in-8° de 50 pages bien illustrées, nous arrive de Belgique. La couverture porte comme

scènes finement dessinées : en haut, Notre-Dame invoquée par deux nègres, et tout près un croquis de petit village africain ; en bas, un missionnaire évangélisant en plein air des indigènes de l'Ouganda. Au milieu de ces dessins se détachent les titres de la brochure : Le culte de la Sainte Vierge chez les noirs, missions des Grands-Lacs — *Et erat Mater Jesu ibi. Et la Mère de Jésus était là.* S. Jean, c. II, 1. — Institut des Missionnaires du cardinal Lavigerie à Malines (Imprimerie de Jules de Meester, éditeur, rue Saint-Alphonse, 7 et 9, Roulers). — C'est donc un missionnaire qui nous adresse cette brochure ; oui, un prêtre qui fit ses études et fut promu au sacerdoce sous les yeux de N.-D. de Chartres; le R. P. Belaue, résidant actuellement à la Communauté des Pères Blancs, 58, Bruel, Malines.

Nos bien-aimés confrères du diocèse de Chartres feront bien de lui demander des exemplaires de ce livre de propagande qu'il vient de publier (1). Nous avons été touchés des récits relatifs à l'entrée, au séjour, aux travaux des missionnaires dans l'Ouganda, témoignages des bénédictions de la Sainte Vierge à qui fut consacrée officiellement cette région lointaine. Les gravures donnent aux récits un relief, un charme de plus. Mais un avis qui nous a semblé bon à recueillir entre tous parmi les renseignements sur l'Institut des Pères Blancs est celui-ci :

« Pour faire vivre un Missionnaire et pourvoir aux diverses nécessités de son ministère, il faut de 800 à 1,000 francs par année. Quiconque peut faire le sacrifice de cette somme devient le coopérateur du prêtre qu'il a adopté ; il participe à ses prières et au mérite de son apostolat, selon la parole de Notre-Seigneur : « Qui vient en aide à l'apôtre recevra la récompense de l'apôtre. »

L'Éducation chrétienne par la gravure coloriée. — Dans notre dernière Chronique nous parlions des Œuvres Salésiennes, en rappelant au souvenir de nos lecteurs Dom Bellamy et son apostolat en Algérie. Qu'on nous permette d'y revenir aujourd'hui, pour signaler deux choses que les disciples de Dom Bosco ont bien à cœur comme moyens d'influence sur les âmes qu'ils veulent détourner du mal et gagner à Dieu.

C'est d'abord : l'Œuvre de la Bonne Presse, pour laquelle leur vénéré fondateur écrivit lui-même, malgré ses immenses occupations, une centaine de brochures. — Chacune des maisons de son Institut est en général dotée d'une librairie. Il y en a une à Paris, rue Madame, 32 ; elle est bien connue sous le nom de *Librairie Salésienne* (Succursale des Œuvres de Don Bosco) ; on s'y occupe

(1) On peut s'adresser à l'auteur directement ou à son frère, M. l'abbé Belaue, curé de Lumeau, par Orgères (Eure-et-Loir). Prix : 10 fr. le cent, plus le port.

non seulement de livres, mais d'un service de commission pour articles religieux, statues, imagerie, etc.

Et à propos d'*imagerie*, nous devons faire remarquer qu'on y trouve, à des prix minimes et avec remises proportionnelles aux quantités demandées, des feuilles illustrées en plusieurs couleurs et en plusieurs tableaux, des allégories, des histoires attrayantes et moralisatrices, enfin des séries instructives sur l'Evangile, le catéchisme et les Vies des saints ; tout un ensemble de prédications par la gravure. Aujourd'hui l'image enseigne plus encore peut-être que le livre. Usons de cet enseignement.

Charray. — *Pèlerinage.* — Grâce à la pieuse initiative de M. le marquis de Lévis, la paroisse de Charray, renommée pour son célèbre Pèlerinage à St-Marcou, va s'enrichir d'un trésor inestimable : d'une relique de saint Marcou accordée par Mgr l'Evêque de Soissons dont le diocèse possède le corps du grand thaumaturge. Cette précieuse relique, insérée dans un beau reliquaire offert par M. le marquis de Lévis, sera exposée à la vénération des pèlerins à partir du lundi, 1er mai prochain, jour où doit avoir lieu sa réception solennelle. — Pour cette solennité du 1er mai, déjà annoncée, aura lieu une messe à 10 h., avec prédication par M. l'abbé Bordeau, curé de Charbonnières. M. le marquis de Lévis se propose de venir assister à la cérémonie, parmi les nombreux pèlerins.

A l'occasion du *Mois de Marie*, dont beaucoup de personnes font les pieux exercices dans leur propre demeure, c'est, croyons-nous, rendre service à plusieurs que de leur proposer l'achat de l'objet suivant qu'on nous prie de faire connaître :

Une petite chapelle construite en bois avec colonnettes, marches, autel, tabernacle, etc. Mesures : 64 centimètres de haut, sur 50 de large. — S'adresser à M. Duchon, libraire, 47, rue du Soleil d'Or, Chartres.

FAITS DIVERS

Pèlerinage d'Hommes à Lourdes. — Il y en a eu environ trente-mille, venus des divers diocèses de France. Admirable manifestation de foi ! Voici le programme suivi : Mardi 18, arrivée des pèlerins, présentation à la Grotte de chaque groupe, adoration à la chapelle. Le soir, cérémonie d'ouverture ; discours de Mgr l'Évêque de Tarbes.

Mercredi 19, de 5 h. du matin à 10 h., messes de groupes. A 10 h., cérémonie de la Profession de Foi, messe en plein air devant l'église du Rosaire, sermon par R. P. Bouvier, S. J. A 3 h. 1/2,

cérémonie de réparation, procession du Saint-Sacrement, sermon par le R. P. Gaffre; dominicain ; à 7 h. 1/2 du soir, chapelet médité à la Grotte, à 8 h. du soir, procession aux flambeaux ; allocution par le R. P. Lemius ; à 10 h. du soir, exposition du Saint-Sacrement adoration nocturne, Minuit. messe chantée.

Jeudi 20, de 5 h. du matin à 10 h. : messes et communions au Rosaire, à la Basilique et à la Grotte ; à 10 h., cérémonie de la Consécration au Sacré-Cœur de Jésus et à Notre-Dame de Lourdes, messe en plein air devant l'église du Rosaire, sermon par le R. P. Etourneau : à 2 h. 1/2, cérémonie du Renouvellement des vœux du Baptème, procession du Saint-Sacrement, sermon par le R. P. Marie-Bernard, Capucin ; à 7 h. 1/2 du soir, chapelet médité à la Grotte ; à 8 h. du soir, procession aux flambeaux, allocution par le R. P. Farjou, S. J. ; à 10 h. du soir, adoration nocturne ; messe chantée à minuit.

Vendredi 21, de 5 h. du matin à 10 h. : cérémonies particulières aux groupes ; à 10 h. du matin, allocution par M. l'abbé Garnier.

Ce pèlerinage est un évènement pour la France, nous en reparlerons.

Les Grecs à Rome — *L'Armonia*, d'Athènes (Grèce), publie la note suivante : « Il y a pas de nation catholique qui n'ait au moins, plusieurs fois, défilé devant l'auguste vieillard, le Souverain Pontife, dont la figure est entourée d'une auréole impérissable et dont la tête est ornée d'une couronne de lauriers toujours verts. Chaque jour, des pèlerins des contrées les plus lointaines du monde entier affluent à Rome. Seul, le peuple grec n'a pas encore eu ce bonheur.

« Mgr Gaetan Marie de Angelis, archevêque d'Athènes, a décidé d'organiser un pèlerinage à Rome pour le mois de mai prochain. De toutes les parties de la Grèce, les catholiques viendront offrir leur tribut de reconnaissance, de dévouement et d'affection filiale au Souverain Pontife Léon XIII. Mgr Dalenda, archevêque de Corfou, a déjà envoyé son adhésion. »

L'arrivée de ce pèlerinage hellène à Rome sera certes une grande consolation pour Notre-Père le Pape Léon XIII.

Portugal. — *Courage chrétien.* — Il existe à Lisbonne, lit-on dans l'*Univers*, un journal catholique intitulé le *Correio nacional.* Ce journal a pour directeur le lieutenant-colonel José Fernando de Souza, écrivain distingué, âme chevaleresque.

Or, tout dernièrement, à la suite d'une polémique, certain vicomte de Ribeira Brava, se jugeant offensé par notre confrère, envoya des témoins provoquer celui-ci à un combat singulier. M. de Souza refuse, alléguant les lois de l'Eglise. Le lendemain, le directeur du *Correio nacional* suit tranquillement son chemin dans la rue, lorsqu'un agresseur, armé d'un gourdin, surgit à l'improviste et le

frappe violemment à la tête, lui faisant une sérieuse blessure. Cet agresseur, est-il besoin de le dire ? n'était autre que le vicomte de Ribeira Brava.

Depuis lors, il se passe dans ce petit royaume de Portugal une des manifestations les plus touchantes auxquelles ait donné lieu la glorification de la morale chrétienne. Dans une lettre adressée à Mme de Souza, S. Em. le Cardinal-Patriarche de Lisbonne a dignement loué le courage du journaliste chrétien, courage qui, si le coup de l'agresseur eût eu seulement un peu plus de violence, aurait pu faire de lui un martyr. Tous les Archevêques et Evêques du Portugal, à la suite de leur chef, sont venus apporter à notre confrère le tribut imposant de leurs félicitations. Tout le haut clergé, les chapitres, les séminaires, l'Université de Coïmbre, de nombreuses notabilités, l'Association de la jeunesse catholique, ont envoyé des adresses où éclatent les plus magnifiques éloges. En un clin d'œil, M. de Souza est devenu l'homme le plus populaire du Portugal. Des listes de souscription, déjà couvertes de signatures, circulent en vue de lui offrir un objet d'art, en même temps que des milliers de prières s'élèvent au ciel pour le prompt rétablissement de sa santé.

Défendons-nous. — Encore deux diffamateurs condamnés. *Trouville-Gazette* avait aussi diffamé M. l'abbé Rabet, curé de Viroflay. Le tribunal correctionnel de Pont-l'Évêque condamna le journal à 150 francs de dommages-intérêts.

Sur appel du curé doublé d'un appel à minima du procureur général, la cour d'appel de Caen, le 22 mars, a condamné le gérant à huit jours de prison, 1,000 francs d'amende, et 500 francs de dommages-intérêts, et l'insertion du jugement dans cinq journaux de Seine-et-Oise.

L'*Avenir du Bessin*, pour les mêmes faits, aggravés de grossièreté *en plus*, récolte les mêmes peines et 15 jours *en plus* aussi.

— Pour diffamation et injures contre le M. l'abbé Poulin, curé de Flèury, au diocèse de Sens, le tribunal correctionnel d'Auxerre a condamné le journal l'*Yonne* à 500 francs d'amende, 2,000 francs de dommages-intérêts, et à l'insertion du jugement dans six journaux du département.

— Le 23 mars, est venu, devant la 9e chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, le procès intenté par trois vicaires d'Yvry, au journal l'*Action sociale* qui les avait bassement diffamés.

Le gérant de l'*Action sociale* s'est entendu condamner à un mois de prison, trois mille francs de dommages-intérêts à chacun des trois vicaires et à cinq insertions.

Le bénéfice de la loi de sursis a été accordé, mais pour la prison seulement.

— M. l'abbé Georges Ardant, directeur de la *Croix de Limoges*, avait poursuivi en police correctionnelle M. Treich, conseiller municipal socialiste, et son journal la *Bataille sociale*, pour articles qu'il estimait injurieux et diffamatoires.

Les prévenus ont déclaré à l'audience n'avoir pas eu l'intention de viser personnellement M. l'abbé Ardant, et ont rendu hommage à sa parfaite honorabilité.

Tout en tenant compte de ces excuses, le tribunal a condamné M. Treich à insérer, en première page de son journal, les considérants sévères du jugement et à payer 50 francs d'amende, 50 francs de dommages-intérêts et une insertion de 100 francs dans un autre journal.

M. Clément, gérant de la *Bataille sociale*, est condamné à 25 francs d'amende et 50 francs de dommages-intérêts.

L'un et l'autre sont condamnés solidairement à tous les frais et dépens.

Tarbes. — *Bannière offerte à la basilique de Lourdes.* — Le *Journal de la Grotte* donne la description d'une bannière offerte récemment à la basilique de Lourdes par Mgr le duc d'Alençon, en souvenir de la noble duchesse, son épouse, qui rencontra dans l'incendie du Bazar de la Charité une mort si tragique et si grande.

Un des vêtements d'apparat de la princesse en forme le fond; il est en moire d'un bleu vif, bordé de galons et de franges d'or fin. Sur ce fond se détache l'apparition de Massabielle : l'expression du visage de la Vierge est celle d'une profonde douleur.

Des tiges de lis brodées en or l'encadrent. Sous ses pieds, des rameaux d'églantiers en fleurs remplissent le bas de la bannière. Autour de la tête, les paroles : *Je suis l'Immaculée Conception.* C'est l'unique inscription de cette bannière. — Au revers, les armes de la Maison de France et de la Maison de Bavière (la duchesse, sœur de l'Impératrice d'Autriche, était, on le sait, princesse de Bavière), surmontées de la couronne. Au-dessous, les lis s'entrecroisent encore avec les roses. Alentour, un sobre semis de fleurs de lys d'or émaille la moire bleue du fond. Le duc d'Alençon, accompagné de son fils et de sa belle-fille, le duc et la duchesse de Vendôme, a tenu à apporter lui-même cette bannière à Lourdes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII^e Année. — **MAI 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

5e Numéro — Mai 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LE MOIS DE MARIE

Qu'elle fut bien inspirée, la piété catholique, lorsqu'elle consacra le plus beau mois de la nature à cette rose des jardins célestes, à ce lis d'éternelle pureté, à cette fontaine de lumière et de candeur, à l'Eden embaumé de la grâce, au doux et divin printemps du monde naturel !

Elles ne font qu'apparaître, sourire et passer, souvent entre deux jours d'orage, les autres fêtes de la Reine des cieux. Entre leur soir et leur matin, à peine l'âme chrétienne peut-elle se reposer un fugitif instant et goûter de rapides délices ; mais la douce fête pour laquelle semble s'apprêter la nature ne verra pas son aurore toucher de si près à son déclin.

Après les voix austères invitant au repentir et à l'expiation, voici le gracieux apostolat des vertus. Trêve aux oracles solennels et terribles ! La tribune sainte n'est plus cette arène où le zèle de l'apôtre est aux prises avec le scandale, les passions et l'incrédulité. Des accents plus doux en descendent. Le ministre de Dieu n'a point à réveiller ici l'indifférent de son léthargique sommeil, ni à rappeler le malheureux qui s'égare dans les sables mouvants du doute, ni à poursuivre, l'anathème à la main, les âmes hautaines en révolte ouverte contre Dieu.

C'est aux justes, aux brebis fidèles, aux âmes pures, aux pauvres et aux affligés, c'est surtout aux enfants et aux vierges qu'est annoncé le suave Evangile de Marie. Avec sa verdure et ses fleurs, avec ses chants et ses parfums, avec ses belles Madones et ses autels étincelants, avec sa fraîcheur, sa grâce et sa vie, le mois virginal n'est-il pas avant tout le mois de l'innocence !

Mais souvent le pécheur, attiré par un charme secret, vient

se joindre aux saintes assemblées et courbe le genou devant la Vierge toute bonne. Et cet épi, échappé à la faucille évangélique, de sa douce main la nouvelle Ruth, la céleste glaneuse, s'empresse de le recueillir pour les greniers divins.

Saluons avec allégresse l'arrivée de la Vierge de mai. De nos vertus tressons chaque jour sa couronne. L'encens est pur qui va s'élever autour de son autel ; plus pure encore soit-elle la prière des cœurs ! Belles sont les fleurs que la main des vierges effeuillera sur le pavé de ses chapelles ; plus agréables mille fois puissent-elles paraître à ses yeux maternels les œuvres saintes de ses enfants ! X.

LA TRÈS SAINTE VIERGE ET LE PÉCHEUR

Nous lisons dans l'ouvrage du P. Mury : *les Jésuites à Cayenne* le trait suivant. Il est tiré d'une lettre adressée par le P. Nicou à ses supérieurs.

— « ... Au commencement de 1862, un homme, qui avait subi une vingtaine de condamnations pour vols, ivrognerie, etc., et autres peccadilles de ce genre, tomba malade et fut porté à l'hôpital. Comme sa maladie ne lui laissait que peu d'espoir, je l'engageai à remplir au plus tôt le devoir pascal. Il me regarda fixement et me dit d'un ton à m'ôter l'envie de continuer : « J'ai bien le temps ! », et il me tourna le dos. Je dus me retirer avec un peu de rougeur sur le front et beaucoup de peine dans le cœur.

— Huit jours après, m'apercevant que le malade n'avait plus que quelques jours à vivre, je revins à la charge et lui préposai de faire son devoir. Il entra dans une violente colère : « Je suis protestant, répondit-il, vous n'avez donc rien à faire avec moi.... allez-vous-en : »

— Or, je savais bien qu'il n'était pas protestant. Que faire en pareille circonstance ? Je me retirai et j'allai porter mon chagrin aux pieds *de la Sainte Vierge*, à l'église. Le lendemain, après avoir invoqué avec ardeur la divine Victime au saint sacrifice de la Messe, après avoir prié *Marie* de ne pas se laisser vaincre par le démon, je montai une troisième fois à l'assaut. J'entre dans la salle et je vais droit au malade.

— A peine avais-je ouvert la bouche qu'il commença à s'agiter, à se livrer à de véritables convulsions, en jetant des

cris, en me disant de me retirer, qu'il était protestant et n'avait que faire de confession et du reste.... Je me retirai plus confus que jamais....

— Cependant, convaincu que le respect humain était le principal obstacle au retour de cet orgueilleux, je résolus de faire une dernière tentative pendant les ténèbres de la soirée, au moment où les malades dormiraient. A neuf heures du soir, je me rendis à l'hôpital et j'abordai doucement le malade. Les scènes précédentes se renouvelèrent avec un redoublement de fureur. Dans ce moment je me sentis ému et je lui dis avec force : « Vous refusez les secours de l'Eglise : eh bien ! sachez-le : dans vingt-quatre heures, vous serez dans l'enfer, vous y brûlerez pendant une éternité ! entendez-vous bien ?... Et ce sera votre faute : quant à moi, j'ai rempli mon devoir envers vous; désormais je ne reviendrai plus que vous me fassiez appeler. Je me retire donc, mais, je vous le répète, dans vingt-quatre heures vous serez dans l'enfer pour une éternité !... » Après cet horrible adieu, je me retirai en recommandant à la Sœur *(de Saint-Paul de Chartres)* de veiller sur cet homme, de le visiter d'heure en heure, d'essayer enfin ce que je n'avais pu faire, de me prévenir au moindre signe de changement.... Il était près de dix heures du soir.

— Le lendemain je dis la messe pour le moribond. « Il ne passera pas la journée, me dit la Sœur, et il reste dans les mêmes sentiments. »

— La prière était la seule arme qui me restât en main; je me prosternai donc aux pieds des patrons du pénitencier; j'invoquai Jésus, Marie, Joseph, mais avec la tentation d'adresser des reproches au ciel et de donner un démenti au *Souvenez-vous*. Rentré dans ma chambre, j'attendais d'instant en instant l'arrivée d'un messager de l'hôpital: vaine attente ! Enfin, vers midi, le messager tant désiré se présente et m'annonce que le malade me demande. Je vole à l'hôpital : cet homme était devenu un agneau; il commença sans délai sa confession qu'il fit avec une connaissance parfaite et des dispositions non douteuses. Il ne pouvait recevoir le saint Viatique à cause de ses vomissements : mais, vers le soir, il reçut le sacrement des mourants avec la piété la plus édifiante. Deux heures après, il n'était plus de ce monde. »

LE PÈLERINAGE DES HOMMES A LOURDES

Ce pèlerinage a eu, le 23, à 8 heures du matin, son couronnement à la basilique du Vœu national de Paris. Ce qu'il avait été là-bas, au pays de Bernadette, d'innombrables témoins l'ont redit déjà sur tous les points de la France. On a pu lire dans la *Voix* le programme de ces grandes journées de Lourdes ; la réalisation du programme a été si merveilleuse qu'elle défiait toute description.

Ce n'est pas trente mille hommes, comme on l'avait cru d'abord, mais plus de soixante mille qui se sont rendus à ces incomparables manifestations chrétiennes. Le jeudi, on a compté en cinq heures 25.000 communions : et les autres jours le nombre en avait été considérable.

On a donc vu ces chrétiens accourus en masse du nord comme du midi, de l'est comme de l'ouest, accomplir ensemble, sous l'impulsion de prêtres ardents, de prédicateurs éloquents, et de plusieurs évêques présents aux cérémonies, leur premier pèlerinage national de prière et de pénitence ; professer hautement leur foi catholique ; proclamer leur soumission entière aux lois de Dieu et de l'Eglise ; renouveler leurs vœux de chrétiens et de parfaits soldats de J.-C. ; se consacrer solennellement à N. D. de Lourdes et au Sacré-Cœur de Jésus, seul espoir de la France.

Un des plus beaux spectacles a été celui de la procession qui se déroula avec quantité de bannières pendant deux heures « enveloppant toute la ville de Lourdes d'un torrent de prières et d'harmonies. »

La scène finale du pèlerinage a été peut-être plus émouvante encore. On l'a appelée le dialogue de la promulgation de la Loi.

La foule est en avant de l'église du Rosaire. L'abbé Garnier interroge ; la foule répond « comme répondent aux jours des marées, solennelles, les voix de l'Océan. »

— Quel est le premier commandement de Dieu ? — Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement. — L'acceptez-vous, comme Dieu ? — Nous l'acceptons. — Jurez-vous de l'observer ? — Nous le jurons. — .... Ainsi de suite pour tous les commandements de Dieu et de l'Eglise.

Oh ! Quelle imposante protestation de fidélité à Dieu, à Jésus-Christ qui aime les Francs ! Comme cet acte, national puisqu'il est accompli au nom de la nation, est une belle réparation de fautes individuelles et de crimes publics ! Légions d'indifférents qui oubliez votre baptême, que n'étiez-vous là !

ADAUGE NOBIS FIDEM !

Voici une partie du remarquable discours prononcé le 19 avril, devant les pélerins de Lourdes, par le R. P. Bouvier, S. J. (1).

Après avoir montré que l'affaiblissement ou la disparition de la foi est le grand mal, la source de tous les désordres dont souffre notre pays, l'orateur continue ainsi :

« Mais nous ne sommes pas venus ici uniquement pour gémir. Nos infirmes n'arrivent jamais à Lourdes sans y apporter l'espoir d'un soulagement. Ils se tournent aussitôt vers Marie, et ils lui disent avec une confiance filiale : « Si vous le voulez, ô Mère, vous pouvez me guérir ». Vous savez si le cœur de Marie se laisse attendrir et si des miracles désormais innombrables manifestent chaque jour sa puissance et sa bonté.

C'est aussi la prière que nous lui adresserons au nom de la France, avec la même confiance et avec le même espoir : « Votre peuple, ô Mère, ô Reine, ce peuple que vous aimez avec une prédilection si touchante et si fidèle, souffre aujourd'hui d'un mal humainement désespéré ; si vous le voulez, vous pouvez le guérir. »

N'en doutons pas, cette plainte et cette prière seront entendues, Marie nous exaucera. Mais son intervention ne saurait nous dispenser d'apporter notre concours à cette œuvre de régénération chrétienne. Dans le plan de la Providence, l'homme doit coopérer au salut de ses frères. Jusqu'ici, il est vrai, nos efforts n'ont abouti qu'à des résultats capables de décourager notre zèle. Ne serait-ce pas que nos dispositions personnelles neutralisent notre dévouement ? L'Evangile raconte que les apôtres vinrent un jour trouver Jésus, après une tentative d'exorcisme restée infructueuse, et ils lui demandèrent la cause de cet insuccès. « N'attribuez votre insuccès, répondit le divin Maître, qu'à votre manque de foi. » *Propter incredulitatem vestram.* Si nous faisions en ce moment la même question, ne pensez-vous pas que nous entendions la même réponse : *Propter incredulitatem vestram ?* Ce n'est pas, Messieurs, que votre foi soit éteinte, pas plus que la foi des apôtres n'avait entièrement disparu ; mais est-elle toujours assez intense et assez généreuse pour la mission sublime qui

(1) Texte publié par *La Croix* de Paris.

vous incombe et que vous avez la noble mission de remplir ?

Que la première grâce comme le meilleur fruit de votre pèlerinage soient donc de vous faire recueillir et comprendre cet avertissement divin. Vous ne quitterez pas cette terre privilégiée sans demander à Marie de vivifier notre foi. *Adauge nobis fidem,* lui direz-vous. Et vous lui promettrez, vous vous promettrez à vous-mêmes de ne rien omettre pour développer d'abord en vous la fierté de la foi, le courage de la foi et le zèle de la foi. Car ce n'est qu'à cette condition que vous pouvez espérer de travailler utilement au salut du pays.

Messieurs, soyez fiers de votre foi. . . . .

. . . .

Ayez le courage de votre foi : le courage de la pratiquer, et le courage de l'arborer.

. . . .

Parlez hardiment, si vous avez le don de la parole ; que cette hardiesse n'exclue ni la discrétion ni la modération, mais que votre langage soit toujours chrétien. Le libre-penseur parle rarement sans faire ostentation de son incrédulité. Croyants que vous êtes, ne craignez pas de laisser paraître votre christianisme.

Si vous tenez la plume, rappelez-vous que la plume est l'épée des temps modernes et que la presse est aujourd'hui le premier champ de bataille. Quel que soit votre talent, il s'honorera et il se grandira en prenant la foi pour règle, en lui demandant ses principales aspirations et en se consacrant au service de sa cause.

Revendiquez pour vous et pour tout catholique une place honorable au soleil de la liberté, cette place qu'on ne refuse ni aux tenants attardés d'Israël, ni aux disciples du Coran, et montrez-vous partout ce que vous êtes. Vous ne rougissez pas d'être reconnus comme Français, pourquoi rougiriez-vous d'être reconnus comme chrétiens ?

. . . .

Ne laissez passer aucune insulte à votre foi sans vous redresser et sans faire entendre une protestation pleine de dignité et d'énergie. Les premiers chrétiens s'engageaient à relever toute attaque à leur religion, et à crier en face à l'agresseur, fût-ce l'empereur lui-même : « Tu blasphèmes et

tu mens ! » Si nous avions toujours eu cette audace, aurions-nous été opprimés comme nous l'avons été jusqu'ici ?

Allez grossir les manifestations catholiques chaque fois qu'elles se produiront autour de vous, dussiez-vous rompre avec des habitudes indifférentes et réagir contre d'autres attraits. L'appoint seul de votre présence sera un témoignage public rendu à la religion.

. . . .

Ayez le zèle de votre foi. En temps de guerre, quiconque se sent au cœur une étincelle de patriotisme veut avoir l'honneur de concourir à la défense nationale. Eh bien, en ce moment, il ne s'agit pour nous ni de fortifier nos frontières contre un ennemi qui menace, ni d'arracher un lambeau de territoire aux mains d'un vainqueur insolent. C'est l'âme de la France qui est opprimée et captive, c'est l'âme de la France qu'il s'agit de délivrer et de raviver.

. . . .

Continuez de donner vos fils et de prodiguer votre or pour la diffusion de l'Evangile chez les peuples que n'éclaire pas encore le soleil de la vérité . . . .

Ah ! je ne le dissimule pas, et je n'ai garde d'en faire mystère, c'est à une croisade nouvelle que je vous convie.

Il n'est plus question de reconquérir le tombeau du Christ, et, nous l'avouons avec douleur, nous ne pouvons songer en ce moment à délivrer le Vicaire du Christ. C'est le Christ lui-même qui est menacé au milieu de nous, c'est le Christ qu'il faut aujourd'hui garder ou réintégrer en France.

Puisque les mécréants ont reparu, debout, debout, soldats du Christ ! . . . .

Partez donc, nouveaux Croisés, partez, la foi dans l'âme et l'espérance dans le cœur, communiquez de toutes parts le courage qui vous anime, et entrez vaillamment en campagne pour repousser l'invasion croissante des modernes infidèles. La Vierge de Lourdes applaudit à vos résolutions magnanimes, elle bénit vos armes, elle bénit vos étendards, et elle vous donne un rendez-vous plus solennel encore, pour chanter à ses pieds, dans un avenir prochain, le *Te Deum* de la Victoire et de la Délivrance.

LA VISION DU BIENHEUREUX J.-B. DE LA SALLE, EN 1688 (1)

LÉGENDE

I

Le soir venait, soir pâle et morne de Novembre;
Paris semblait dormir et la neige tombait;
Les écoliers quittaient, en jouant, l'humble chambre.
Où pendaient au mur gris le Christ et l'alphabet;
On entendait leurs pas sur la terre glissante,
Et les rires, échos de leurs combats joyeux.
Deux camps s'étaient formés, — trente contre soixante;
Et la neige pleuvait sous la neige des cieux.

C'était au vieux et noir quartier de Saint-Sulpice,
Une rue allongée en dédales étroits;
Puis tout au fond, l'école (2) ayant pour frontispice
Un écriteau de tôle enchâssant une croix.
Bientôt rires et cris de la bande envolée,
Pareils au bruit d'oiseaux qui s'en vont par les airs,
Se font lointains : La Salle, en sa classe isolée,
S'est penché, pour prier, sur un des bancs déserts.

— Pauvre réduit! Trop riche encore au gré du prêtre
Qui songe à Dieu, couché sur la paille, pour nous...
Au plafond, où la poutre aux poutres s'enchevêtre,
Une lampe de fer se cramponne à deux clous.
Les quatre murs jadis lavés à la détrempe,
Crevassés par le haut, baillent aux quatre coins,
Voilant leurs trous béants de quelque jaune estampe,
Que, pour les jours de fête, on baptise : Bons points.
Au-dessus de l'estrade où le maître prend place,
Du pupitre bancal, de l'escabeau boiteux,
Le Christ, livre adoré, que, dès l'entrée en classe,
Ces chrétiens de dix ans voient s'ouvrir devant eux.
Aux pieds du Christ s'étale un tableau noir, trois planches,
Avec triple A B C d'inégale hauteur,
Où les yeux des petits lisent des lettres blanches,
Que leur épelle un saint, maître ès arts et docteur!

Or, le saint, dans la nuit, épanchait sa prière,
Pour ses gais écoliers, pour ses bien-aimés fils...
Tout à coup, sur le mur sombre, un jet de lumière

(1) *Récits et Légendes, Tom. 2^me, 9^me édition.* Retaux. Rue Bonaparte, Paris.

(2) Rue Princesse.

Eclate aux pieds, aux mains, au front du crucifix,
Les lettres du tableau dardent des étincelles
A reflets d'or, d'argent, de pourpre et de carmin ;
Sur l'estrade du maître un ange étend ses ailes
Devant un lourd volume où se pose sa main ;
Au titre, ces trois mots flamboient : Livre de vie.
« Quoi ! se peut-il, songea La Salle, heureux, tremblant,
Confus, qu'à ses festins d'en haut Dieu me convie ? »
L'ange tourna du doigt un large feuillet blanc ;

Puis sur le tableau noir, cueillant, l'une après l'autre,
Les lettres, fleurs de feu, l'Ange écrivait ceci :
Jean de la Salle, élu, prêtre, docteur, apôtre :
Et le saint sanglotait disant : « Jésus, merci !...
Que suis-je, moi, Seigneur ? rien, malice et misère ;
Qu'ai-je fait ? rien ; j'enseigne aux petits l'alphabet ;
Que sais-je ? rien ; hormis égrener mon rosaire... »
Et bien bas, jusqu'au sol, La Salle se courbait.
Son cœur battait, les pleurs débordaient sa paupière ;
Mais il lisait toujours les mots toujours écrits,
Quand des bruits au dehors troublèrent sa prière :
C'étaient des voix d'enfants, des rires et des cris.
Le jour était venu, jour d'hiver, longue aurore ;
Les écoliers jouaient sur le ruisseau glacé...
Le saint, bientôt, le front tout rayonnant encore :
Répétait, au tableau, sous le Christ : A. B. C.

II

O Frère, ange de Dieu, vrai docteur populaire,
Qui, sous la croix divine, ébauches des savants,
Doux maître sans orgueil, travailleur sans salaire,
Frère, ton nom s'écrit au livre des vivants.
Tu fais germer la foi que sema le baptême,
Moisson d'éternité dans des âmes en fleurs ;
Aux pieds du Dieu qui fut enfant, qui voit, qui t'aime,
On compte ces épis et l'on pèse tes pleurs.
D'autres vont trafiquant de l'école pour vivre,
Vendent leur savoir neutre et l'alphabet qui ment ;
Ils effacent le ciel et la vertu du livre ;
Toi, tu sauves l'enfance, et l'instruis, en l'aimant.
Jésus te dit : « J'ai lu, grâce à ta main fidèle,
Aux cœurs mon nom, aux fronts le signe du chrétien :
Je sais écrire aussi, moi, ton maître et modèle ;
Frère, épelle en mon cœur ; lis ce nom — c'est le tien. »

V. Delaporte. S. J.

CONGRÈS D'HIER ET DE DEMAIN

De tous côtés, on a profité des vacances de Pâques pour tenir des congrès. A Paris, s'est tenu le 7e congrès international *contre l'alcoolisme.* Mgr Turinaz, évêque de Nancy, y a pris la parole. Le congrès a continué, comme les années précédentes, de s'occpuer des moyens les plus propres à enrayer le mal produit par l'alcoolisme, en France et ailleurs, et de provoquer la formation de Ligues de tempérance. Mais, comme l'a dit Mgr Turinaz, tant qu'on ne mettra pas Dieu à la base de l'entreprise, les efforts tentés risquent de demeurer stériles. « Sans moi, dit le Sauveur, vous ne pouvez rien faire. »

— A Blois, *le Congrès des Travailleurs chrétiens,* sous la présidence d'honneur de Mgr Laborde, s'est occupé de la question ouvrière, de l'organisation chrétienne du monde ouvrier, et de la représentation professionnelle dans les Chambres.

— A Toulouse, s'était réuni le 37e *Congrès des Sociétés savantes.* Les habitants de Toulouse ont fait aux délégués la plus brillante réception. L'archevêque, Mgr Mathieu, a pris part aux réunions du congrès, et le ministre de l'instruction publique, M. Leygues, est venu le clôturer. Les journaux ont remarqué que, parmi les savants travaux soumis au congrès, un bon nombre des plus importants avaient été rédigés par des ecclésiastiques.

Du 25 au 28 mai, se tiendra à Paris, sous la présidence de M. Etienne Lamy, un congrès sur *le Droit d'Association.* Nulle question, à l'heure présente, n'est d'un intérêt plus vital, si ce n'est peut-être celle de la liberté de l'Enseignement. Aussi bien, la vaillante *Association catholique de la jeunesse française*, organise-t-elle, sous la présidence de S. Em. le cardinal Coullié, et avec le haut patronage de S. Em. le cardinal Richard, un grand *congrès sur la Liberté d'Enseignement et la Réforme de l'Enseignement secondaire* qui se tiendra à Lyon, les 23, 24 et 25 mai.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 30 Avril au 7 Mai.

30. *4e Dimanche après Pâques. Sainte Catherine,* vierge, mémoire de *S. Adjuteur*, confesseur. — Sainte Catherine, née à Sienne, embrassa de bonne heure le tiers-ordre de S. François. Elle y excella par une grande austérité : elle supportait de longs jeûnes, soutenue seulement par la sainte Eucharistie. Elle travailla à la réconciliation des Florentins avec le S. Siège, et eut le bonheur de contribuer au retour de Grégoire XI d'Avignon à Rome. Elle écrivit à divers papes des lettres fort remarquables.

S. Adjuteur, né à Vernon-sur-Seine, se fit religieux de l'abbaye de Thiron et revint mourir dans son pays natal.

MAI.

Ce mois est consacré à la Reine des vierges : offrons-lui l'hommage de nos cœurs. Tous les jours, faisons en notre particulier, et si nous le pouvons en public, les exercices du mois de Marie.

1. Lundi. — *S. Philippe* et *S. Jacques*, apôtres. Double de 2e classe. — *S. Jacques*, premier évêque de Jérusalem, fut précipité par les scribes et les pharisiens du haut du portique du temple. Comme il respirait encore un foulon acheva de le tuer d'un coup de levier.

S. Philippe fut arrêté à Hiéraple en Phrygie, fouetté cruellement, mis en croix comme son divin Maître, et assommé à coups de pierres.

2. Mardi. — *S. Athanase*, évêque et docteur. — Ce saint évêque fut en butte aux calomnies des ariens, dont l'une fit impression sur l'esprit de l'empereur Constantin. On l'accusa d'avoir empêché les envois de blé d'Alexandrie à Constantinople : parce qu'il avait acheté du blé à son compte pour les pauvres de sa ville épiscopale. Il fut exilé à Trèves, où l'évêque S. Maximin le reçut avec honneur, et le fils même de l'empereur le traita comme un confesseur de la foi.

3. Mercredi. — *Invention* de la sainte croix. Double de 2e classe, mémoire de *S. Alexandre* et ses compagnons martyrs. — La croix de N. S. fut découverte à Jérusalem par sainte *Hélène*, mère de l'empereur Constantin, dans un des caveaux du S. Sépulcre, où elle avait été ensevelie avec les deux croix des larrons, les clous, et le titre ou inscription de la croix. Une grande partie de la croix demeura à Jérusalem dans une église que sainte Hélène fit bâtir. Une autre partie fut donnée à Constantin qui construisit en son honneur l'église Sainte-Croix de Jérusalem, dans le palais de Sertorius.

S. Alexandre, pape, fut martyrisé sous l'empereur Adrien avec le tribun Quirin, sa fille Balbine, Hermès, préfet de Rome, les deux prêtres Evence et Théodule et dix-huit prisonniers convertis par lui dans la prison.

4. Jeudi. — *Sainte Monique*, veuve. — Quelle douleur pour sainte Monique de voir son fils Augustin engagé dans les plaisirs du siècle et les erreurs du manichéisme ! Elle le suivit jusqu'à Milan où de concert avec S. Ambroise elle obtint sa conversion. On pourrait appeler la solennité du 4 mai la fête des larmes d'une mère chrétienne. Lisez l'office de ce jour, on le dirait écrit avec des pleurs.

5. Vendredi. — *S. Pie V*, pape. — *S. Pie V* succéda au pape Pie IV et prit son nom par reconnaissance. Toutes les vertus du saint brillèrent en lui du plus vif éclat. Dans les souffrances horribles de sa dernière maladie, il jetait les yeux sur son crucifix et s'écriait : Seigneur, augmentez la douleur, mais augmentez aussi la patience.

6. Samedi. — *S. Jean Porte-latine*, double majeur. — S. Jean est le patron des imprimeurs et à ce sujet un auteur écrit : Comme tout s'enchaîne dans les desseins de Dieu ! L'Esprit saint a révélé les vérités divines aux prophètes, aux évangélistes, aux apôtres. L'Eglise en est la gardienne et l'interprète. Les moines du moyen-âge les transcrivent avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, et l'imprimerie venue en dernier lieu les publie avec les commentaires approuvés, répandant ainsi dans le monde moral une lumière pure et vivifiante.

7. *5e Dimanche après Pâques. — Patronage de la T. S. Vierge*; double de 2e classe. Mémoire de *S. Stanislas*, évêque et martyr et de *Sainte Mesme*, vierge.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une garniture d'autel : une autre pour nappe de communion.

Lampes. — 82 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en avril, savoir; devant Notre-Dame de Sous-Terre, 60; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 1; devant l'Enfant Jésus, 1; devant saint Antoine, 1; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en avril, 32 enfants, dont 13 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe en avril dans l'église de N.-D. de Sous-Terre des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Tours, Versailles, Orléans, Cambrai, Amiens, Paris, Reims, Meaux, Arras.

Parmi les pèlerins remarqués devant N.-D. de Chartres, nous citerons un groupe de jeunes bretonnes de Questembert (Morbihan), conduites par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ; un groupe de personnes d'Évreux ; un autre d'Orléans. — Le Révérendissime Dom Gréa, abbé du monastère des chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception à Saint-Antoine (Isère).

Mois de Marie. — Il sera prêché à la Cathédrale par le R. P. Ignace Body, dominicain de Lyon.

Mgr Mollien à Rome. — Mgr l'Évêque de Chartres, parti de Chartres le 10 avril pour son voyage *ad limina*, a eu peu de jours après son arrivée à Rome l'audience désirée. Sa Grandeur a été reçue par le Saint-Père le vendredi 21 avril, et a pu lui présenter, avec ses hommages, ceux de son diocèse. Monseigneur s'est rendu ensuite chez S. E. le cardinal Rampolla; il a quitté Rome après la visite des saintes basiliques.

Pèlerinage diocésain à N.-D. de Chartres. — Il est fixé au jeudi 18 mai. Y sont convoquées spécialement les paroisses des archidiaconés de Châteaudun et de Dreux.

Souvenir de Mgr Rivet. — Feu Mgr Rivet, évêque de Dijon, a commencé sa carrière ecclésiastique par les fonctions de maître d'études au Collège de Chartres, alors dirigé par des prêtres ; nous l'avons dit dans notre *Vie de l'archiprêtre de N.-D., M. Leconte*, ami et ancien condisciple de ce maître d'études. Mgr Rivet n'oublia jamais la bien-aimée cathédrale de Chartres. On nous apprend que ce vénéré prélat va avoir son monument à Dijon. L'artiste chargé de l'exécution réclame portrait ou photographie de l'évêque défunt, et prie de les envoyer pour lui au secrétariat de l'évêché de Dijon.

Fête du B. Pierre Chanel. — Cette fête du glorieux mariste, premier martyr de l'Océanie, est toujours célébrée avec grand éclat dans l'église Sainte-Foy de Chartres. Le tirage du présent numéro de la *Voix* devant être terminé quand aura lieu cette fête, le 28 avril, nous ne pouvons à l'avance que souhaiter d'abondantes bénédictions aux chrétiens qui pourront y assister. Le prédicateur annoncé est M. l'abbé Bouvet, professeur de philosophie au Grand Séminaire (1).

N.-D. de Chartres en Corée. — Le P. Chapelain a maintenant sa statue de N.-D. de Sous-Terre ; il l'a installée dans sa petite chapelle de Syep-Ka-tji, en la belle fête de Noël, 25 décembre 1898. L'inauguration a été l'occasion d'une cérémonie qui a vivement réjoui ses chrétiens. L'emplacement, l'autel, l'entourage de la statue qui domine l'autel, comme dans notre crypte chartraine, tout avait été préparé par ses soins le mieux possible ; au-dessus de la madone est, en caractères chinois, l'inscription : « Hoù-som-Tong-tjyeng » : *Virgini pariturœ*. Et maintenant le missionnaire trouve là consolation et espérance : consolation, quand les souvenirs de

(1) A l'occasion de cette fête, la Société de saint Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, 41, rue de Metz, à Lille, a fait savoir qu'elle avait mis en vente une belle tragédie en 5 actes, intitulée : Le Bienheureux Chanel. C'est un petit volume in-18. Prix : 1 fr. 50. Ce drame sacré servira à populariser le culte du saint héros de Futuna.

la Patrie viennent l'émouvoir ; espérance, quand il confie à N.-D. quelque succès d'apostolat. — C'est en ce même jour que le P. Chapelain a inauguré ses petits « Clercs de Notre-Dame », c'est-à-dire ses enfants de chœur, en soutane rouge et cotta, qui servent admirablement la messe et commencent l'étude de la gamme.

Notre missionnaire Coréen, nous a adressé les lignes suivantes :

Syep-Ka-tjï 19 février 1899. — M. le Directeur de la *Voix* de N.-D. — J'ai depuis très longtemps une dette à payer au bon S. Joseph. Je me proposais de vous communiquer pour la *Voix* deux faits qui me sont personnels mais tout à l'honneur de ce bon saint. Dans cette communication l'on verra non une indiscrétion de ma part, mais un avis pour d'autres gens dans l'embarras comme je l'ai été moi-même, et une augmentation de gloire pour le grand pourvoyeur des bourses pauvres.

Je dirai donc que m'étant trouvé dans un embarras extrême, où ma vocation même était en jeu, j'ai recouru à S. Joseph avec une confiance absolue, confiance qui n'a point été trompée, puisque peu de temps apres ma demande j'étais exaucé au gré de mes désirs, et pouvais, en toute liberté sur ce point, répondre à l'appel de Dieu. C'est donc un conseil que je donne en passant à ceux qui se trouveraient dans le même cas de pétitionner auprès du grand économe des dons célestes. Il n'est pas défendu toutefois de frapper en même temps à quelque porte : les deux choses ne se contredisent pas ; qu'ils s'en souviennent, les jeunes gens, passant par les mêmes difficultés pour suivre une vocation sainte, sacerdotale et même apostolique, et dont la bourse quelque peu aplatie serait pour eux un obstacle aux desseins de Dieu sur eux, en apparence du moins !

Ces jours derniers encore, j'avais été obligé d'emprunter une certaine somme pour une œuvre tout apostolique. Quel ne fut par mon étonnement, à mon retour, de trouver une lettre contenant la somme empruntée, et me venant d'où j'étais loin d'attendre du secours ! Gloiré donc à St Joseph, et encore une fois avis aux intéressés ! Prière et confiance sans bornes, voilà la seule formule de politesse qu'il demande.

Veuillez agréer, etc.

O. Chapelain,
clerc de N.-D. de Chartres, miss. ap. en Corée.

Le Patronage Saint-Joseph. — Les jeunes gens du Patronage Saint-Joseph de Chartres, ont eu, le dimanche 23 avril, dans l'église Saint-Pierre, leur fête patronale. C'est surtout à l'office des vêpres présidées par M. le chanoine de Sainte-Beuve, que l'Œuvre dont ils sont les protégés était en vue. Beaucoup de monde s'y était rendu des divers quartiers de la ville, pour leur témoigner une

vraie sympathie, pour prier avec eux et entendre le sermon prèché en leur faveur.

L'église était pleine ; les jeunes gens, environ 140, occupaient le chœur avec des membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul et avec les Frères, qui ont la surveillance de l'Œuvre. M. l'abbé Romet, leur aumônier si zélé, présidait à leurs chants de psaumes, d'hymnes, puis de motets en musique dont l'exécution ne laissa rien à désirer.

C'est après le *Magnificat* qu'est monté en chaire M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame. Il a pris pour sujet : Le rôle de la doctrine chrétienne dans la question sociale — Tout en montrant que la première charité à faire au peuple était celle de la doctrine, il n'a pas manqué d'encourager celle de l'aumône matérielle. La fructueuse quête qui a suivi ce très beau discours a prouvé qu'il avait été bien compris.

— **Fête de l'Adoration du 20 avril.**— Dans la chapelle des Dames-Blanches, l'attrayante fête de l'Adoration n'a pas été moins belle cette année que les années précédentes. Avec le charme de la prière devant le Saint-Sacrement, nous avons eu le soir, celui d'une instruction pieuse, intéressante, apostolique. Le R. P. Alexandre Brou, jésuite, professeur au scolasticat de Laval, pour exciter une dévotion confiante au Saint-Sacrement, nous a montré en Jésus-Hostie un mystère d'humiliation et un mystère de puissance, également inspirés par son amour.

Vernouillet. — Dimanche, 16 avril, une cérémonie ardemment désirée, la bénédiction du nouveau cimetière réunissait les habitants de la commune de Vernouillet. Après les vêpres des Morts célébrées à l'église à l'intention des fidèles défunts de la paroisse, l'on se rendit en procession au cimetière. Là, dans une vibrante allocution, M. l'abbé Touchard, professeur à l'Institution N.-D. de Chartres, félicita les personnes présentes d'être accourues aussi nombreuses à cette fête religieuse, puis il leur rappela les grandes leçons de la mort et les consolations de la foi chrétienne ; ensuite M. le curé de Dreux. qui officiait, procéda à la bénédiction du cimetière et de la croix.

Une lettre de Quito. — De la capitale de l'Equateur, nous arrive une lettre d'un ami, supérieur de Frères des Ecoles chrétiennes. Ce bon religieux, qui n'a cessé de se recommander avec ses communautés américaines à N.-D. de Chartres, nous dit, entre autres choses, dans sa lettre.

« ... La Révolution ne désarme pas dans ce malheureux pays. Pendant les mois de novembre, décembre, janvier et févier, l'Equateur présentait l'aspect d'un immense champ de bataille : perpétuels

mouvements de troupes au nord, au centre, au sud, troupes du Gouvernement, troupes du parti opposé; les combats ont été nombreux, les victimes se comptent par milliers.

Pendant ce temps, aucune sécurité ni dans les villes, ni dans les campagnes. Le soldat sous les armes ne connaît aucune autorité, n'obéit qu'à l'instinct, qu'au besoin du moment. Le vol est la première loi : vol de chevaux, de mulets, de bœufs, de vaches, de moutons; vol de chaussures, de linges, d'habits. On a été sur le point de manquer de pain à Quito ; car les propriétaires ne pouvaient absolument livrer leur blé aux meuniers. Nous avons eu sous les yeux une image en raccourci de ce que Notre-Seigneur nous a révélé sur les désordres qui doivent précéder le grand jour du cataclysme général. Et cette République compte un million d'habitants; et plus de la moitié sont de purs indiens qui ne savent pas distinguer la main droite de la main gauche. La misère est extrême, le commerce presque nul, et les meurt-de-faim encombrent les rues ; et nous sommes constamment assiégés par des pauvres honteux qui nous tendent la main au parloir, et ont les apparences des gens ne manquant de rien. Nous naviguons, nous, assez tranquillement au milieu de cette mer agitée, car le chargé d'affaires de France nous protège d'une façon vraiment efficace....»

Etincelles philosophiques et religieuses. *(Vers et prose), 114 p., Didot, 1898.* — Tel est le titre d'une plaquette que la maison Didot de Mesnil-l'Estrée vient d'éditer avec luxe pour les Noces d'Or de M. l'abbé Gromard, chanoine honoraire.

On y lit, dans une reliure superbe, soixante poésies sur les sujets les plus élevés de la foi et de la morale chrétienne, toutes animées d'un large souffle, et rédigées dans une langue vraiment classique. Il n'est aucune de ces pièces, pour la plupart d'une gravité toute sacerdotale, où ne jaillissent des *étincelles* de charité et de lumière. Elles sont sorties d'un cœur jeune encore et d'une plume alerte. Qui les a composées ?

En cette même fête jubilaire, on a entendu, sur *la dignité du prêtre*, un discours délicat et distingué de M. le chanoine Rouillon, une pièce de vers latins, toute virgilienne, de M. l'abbé Berthelot, deux poésies françaises, l'une très lyrique d'un ecclésiastique d'Evreux, l'autre très fine de M. l'abbé Bourgine. Tous ces morceaux avaient un grand mérite et donnaient à la fête un charme exquis et un ton très relevé.

L'on pensera sans doute que l'auteur des *Etincelles* était l'un des Messieurs qui décernaient au chanoine Gromard de si beaux compliments ? On se dira peut-être que, selon la coutume des grandes écoles, des disciples et des amis avaient réuni en une seule gerbe leurs *étincelles* poétiques pour les offrir à leur maître en sa

cinquantaine sacerdotale, tant ces *étincelles* sont brûlantes et brillantes.

Eh bien ! non ; le foyer d'où ces étincelles sont sorties, c'est le cœur d'un quasi-octogénaire, qui n'est autre que le chanoine Gromard lui-même.

Pour remercier Dieu de son sacerdoce et Monseigneur de sa présence, il a condensé les effusions ardentes de son âme dans cet opuscule. Chanter à 78 ans, être poète à cet âge comme à vingt ans, vous en conviendrez, ce n'est pas banal, c'est touchant et gracieux à la fois. A. C.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les suppléments de la *Voix* en avril :

Sommaire du 8 : Les projets de Sœur Marie du Sacré-Cœur (condamnés par Rome). — La Sainte Nappe de la Cène. — Œuvres post-scolaires laïques. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nouveaux chanoines honoraires (MM. Hubert L., Havard, Thirant, Gromard, de Ste-Beuve) ; Fêtes de Pâques à la cathédrale ; Une première messe de jeune prêtre à la Ferté-Villeneuil ; Un jubilé sacerdotal à Dreux ; Le vendredi saint et Pâques à Bonneval ; Conférences à Gasville ; Semaine sainte et Pâques à La Madeleine de Châteaudun. — Faits divers.

Sommaire du 15 : L'œuvre des Saints Apôtres. — Dévotion d'une petite enfant à Marie. — La mauvaise presse, école du mensonge. — Marie, pleine de grâce. — Lettre du card. Satolli à Mgr Méric. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Départ de Mgr Mollien pour Rome ; Installations de chanoines honoraires ; Dom Bellamy à Oran ; chemin de croix à Châtenay. — Faits divers.

Sommaire du 22 : Le peuple et le catéchisme. — La fête du Pape à S. Pierre de Rome. — La cathédrale de Strasbourg. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Voyage de Monseigneur ; Pèlerinages à Chartres ; Installation ; Fête de S. Benoît Labre ; Les Enfants de Marie (Manuel du R. P. W. L.) ; Clôture du chœur de la cathédrale de Chartres (42 lithogr. de L. Vinsot) ; L'appel du R. P. Belaue, supérieur des Pères Blancs ; Les livres et les gravures des Salésiens. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Je remercie de nouveau N.-D. de Chartres d'avoir préservé mes enfants. (J. M. J., du diocèse d'Arras).

2. Action de grâces à N.-D. de Chartres qui m'a protégée dans un grave danger! (M. B., à Versailles).

3. Une messe d'action de grâces pour la guérison demandée à N.-D. de Chartres et obtenue ! (Mme V., à G., diocèse d'Evreux).

4. J'ai à témoigner à N.-D. de Chartres une grande reconnaissance. Notre chère malade maintenant guérie s'unit à moi pour la demande d'une messe. (P., à S., diocèse d'Angers).

5. Peu de jours après ma demande de neuvaine, le mieux est survenu et maintenant ma santé est bien rétablie. Remerciements à N.-D. de Chartres! Ci-joint mon offrande pour une messe. (J. M., diocèse de Besançon).

6. A la suite de deux neuvaines de prières à N.-D. de Chartres, nous avons obtenu l'objet de nos demandes. Un cierge à son autel, s. v. p. ! (J. L., à S., diocèse de Blois).

7. Je demande deux messes, un cierge et une neuvaine de prières. Je veux témoigner à N.-D. de Chartres ma reconnaissance ainsi que ma confiance. (B., à M., diocèse de Séez).

8. Une messe et une neuvaine de prières, à N.-D. de Chartres, s. v. p. ! C'est pour action de grâces. En même temps nous lui demandons de nous continuer sa protection. (L., à Paris).

9. Nous avons obtenu une marque sensible de la protection de la Bonne Mère. Veuillez faire brûler une lampe à notre intention. (V. G., à C., diocèse du Mans).

10. Une messe en l'honneur de N.-D. de Chartres, c'est le mode que j'ai cru devoir choisir pour lui montrer nos sentiments de reconnaissance. Nous espérons toujours en Elle. (M., à S., diocèse de Blois).

11. Je vous prie de faire dire une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres à nos intentions. Nous voulons la remercier et lui dire de nouveau notre confiance. (S., diocèse d'Orléans).

12. Action de grâces à N.-D. de Chartres! La malade recommandée a reçu les sacrements avec des dispositions édifiantes. (J., à S.).

13. Dieu soit béni! Le neuvième jour de la neuvaine demandée à N.-D. de Chartres, le mieux s'est fait sentir dans l'état de notre petite malade. Aujourd'hui je demande une messe comme témoignage de reconnaissance. (J. F. à B.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Marie Timothée, religieuse de chœur au monastère des Trappistines de N.-D. de La Cour-Pétral, décédée le 30 mars, âgée de 74 ans, dont 32 ans de religion.

Huit religieuses de la Communauté de Saint-Paul, savoir : Sœur Anne Maria, de Dores, décédée à Saïgon, le 22 décembre 1898, âgée de 81 ans. — Sœur Sidonia, née Adèle Gayant, décédée le 4 avril, âgée de 71 ans, 46 de religion. — Sœur Saint-Grégoire, née Céline Hadoy, décédée le 4 avril, âgée de 78 ans, 57 de religion. —

Sœur Thalide, née Reine Robin, décédée le 11 avril, âgée de 70 ans, 48 de religion. — Sœur Sabine, née Élise Brière, décédée à la Guadeloupe, le 22 mars, âgée de 70 ans, 52 de religion. (Voir notice plus loin). — Sœur Zacharie, née Victorine Desœuvres, décédée à Mantes, le 15 avril, âgée de 65 ans, 48 de religion. — Sœur Irène, née Euphémie Jongleux, décédée le 17 avril, âgée de 87 ans, 69 de religion. — Sœur Sainte-Anne de Sainte-Marie, née Anne-Marie Lebreton, décédée le 24 avril, âgée de 30 ans, 4 de religion.

R. P. Buisson, ancien curé de Mottereau, religieux du St. Esprit, décédé dans sa 78e année, à N.-D. de Langonnet (Morbihan).

M. l'abbé Diard, curé-doyen de Montfort-le-Rotrou (Sarthe), zélateur de la confrérie de N.-D. de Chartres depuis longtemps. — Mme Vincent-Couriot, rue Sainte-Même, Chartres. — Mlle Hortense Texier, de Chartres, à Bazoches-les-Hautes. — Mme Chedozeau, née Eugénie Cailleaux, au Mousseau, Lèves. — M. Chantalou, à Dreux. — Mme Ménant, cloître N.-D., Chartres.— Mme Ve Deroy, née Larivé, à Mehun (Cher). — M. Louis-Désiré Ménager, rue de la Volaille, Chartres. — Mme Ve Lorand née Roger, à Versailles. — Athalie-Françoise Chaligné, Ve Bellanger, à Fyé (Sarthe). — M. l'abbé J. Lhéreteyre, curé-doyen de Regmalard (Orne). — Mlle Amable-Clotide Châtelet, rue Muret, Chartres. (Cette pieuse octagénaire a continué jusqu'à la fin son concours laborieux à la plupart des œuvres de charité et de dévotion qui occupaient son zèle depuis au moins 50 ans.) — M. Berthet, organiste de S. Alpaix de Melun. — Mme Toutay, née Sanger, rue Saint-Maurice, Chartres.— M. François Larsonneau, au presbytère de Miermaigne. — M. l'abbé Charles Moreau, au Mans. — Mme Gréard, née Gilberte Barrier, au presbytère de Trizay-lès-Bonneval. — M. Eugène Dupontail, à Angers. — Mme Thomas, M. Bourelle, Mme Janvier, Mme Petillault et M. Joseph Loiseau, à Chinon.— Mme Marie Culleron et M. Antoine Lubin Culleron, à Fruncé. — Delphine Cottin, à Rouen.— Mme Julien Monnet, née Chanal, à La Clayette (Saône-et-Loire).

Sœur Elise Brière. — On lit dans le *Journal de la Guadeloupe* du 23 mars :

Hier une foule considérable a tenu à accompagner dans le recueillement le plus complet, au champ du repos éternel, le corps de la Sœur Elise Brière, de Saint Paul de Chartres.

Les honneurs militaires dus à son rang, ont été rendus par nos soldats à sa dépouille mortelle.

Ce témoignage de dernière affection, et aussi de reconnaissance, la population le devait bien à cette noble et digne Sœur de charité qui, pendant trente-huit ans, a mis tous les moments de sa vie au service des malades atteints du mal le plus horrible dont l'humanité est affligée : la lèpre.

Sans parler, en effet, de ses services antérieurs, nous nous contenterons de rappeler, — et ce titre suffit à notre vénération — que la Sœur Élise a dirigé pendant trente-huit années la Léproserie de la Désirade, avec autant d'abnégation et de dévouement que de charité et d'intelligence.

Sa bonté était connue de tous dans notre dépendance, et tous l'aimaient et tous savaient la vénérer.

Le Gouvernement de la République, lui aussi, avait su remarquer les excellents et dévoués services rendus à l'humanité par la Sœur Elise; aussi les avait-il récompensés comme ils le méritaient. La croix de chevalier de la Légion d'honneur brillait sur la noble poitrine de cette digne et bonne Sœur de Charité, et cette croix était bien à sa place, car elle était réellement portée par un brave.

Ce fut, on s'en souvient, M. le Dr Potain qui, dans une cérémonie touchante, lui fit la remise de la Croix, à la Léproserie de la Désirade, au milieu des malades qu'elle entourait de ses soins journaliers.

Sa vie a été bien remplie; qu'elle repose maintenant en paix !

Nous prenons notre part à la douleur qui vient de frapper les dignes Sœurs de Saint-Paul de Chartres, et leur adressons à cette occasion nos bien sincères sentiments de condoléance.

(Sœur Elise Brière avait reçu une médaille de bronze en 1885 ou 1886, en récompense des services qu'elle avait rendus à l'époque du choléra qui a décimé tant de monde. — Sœur Elise est décédée à l'Hôtel-Dieu de Pointe-à-Pitre, où elle avait demandé à se retirer auprès de Sœur Théoda, son amie, supérieure de cet établissement.)

FAITS DIVERS

Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. — Mgr l'Archevêque de Besançon les présidera. Le dimanche 7 mai, Mgr Amette, évêque de Bayeux, officiera pontificalement. A 5 heures, inauguration d'une statue équestre de Jeanne d'Arc dans le palais épiscopal. Le 8, avant la procession dans la ville, cérémonie à la cathédrale où sera prononcé le panégyrique de la vénérable Jeanne d'Arc par Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul de Minnesota (Etats-Unis). Onze évêques sont annoncés pour la fête du 8.

— Le 14 mai, en l'église de N.-D. de Paris, le panégyrique de Jeanne d'Arc sera prêché par le R. P. Coubé, S. J.

Pélerinage à Jérusalem. — Le vaisseau de *N.-D. du Salut* est parti, le 21 avril, de Marseille, après la messe dite pour les pèlerins dans le sanctuaire de N.-D. de la Garde. Se sont embarqués pour Jérusalem trois cents pèlerins dont 105 prêtres; 65 diocèses sont représentés. Prière et pénitence, telle est leur sainte devise.

Au cercle catholique du Luxembourg. — M. Gabriel Dufaure, fils de l'ancien ministre, vient d'être nommé, par Son Em. le Cardinal Richard, directeur du Cercle catholique des étudiants, 18, rue du Luxembourg, où il succède à M. Terrat, que des raisons de famille ont contraint de donner sa démission.

Les litanies du Sacré-Cœur concédées à toute l'Eglise. — La Sacrée Congrégation des Rites vient d'adresser à Mgr l'Evêque de Marseille un nouveau décret relatif aux litanies du Sacré-Cœur de Jésus. Sa Sainteté daigne en étendre l'usage à l'univers entier avec la concession des indulgences qui y sont déjà attachées.

Et l'office cessa. — Le journal *La Vérité* annonce qu'à Verdun, le chapitre de la Cathédrale, par suite de l'extinction rapide de ses membres, est réduit à rien, n'ayant pu se renouveler par les seules ressources du diocèse. La prière publique a dû cesser faute de chanoines ; la récitation de l'office canonial n'a plus lieu.

Il y avait jadis au budget des cultes un crédit spécial pour l'entretien des chapitres cathédraux. C'était un crédit peu dispendieux, le nombre des chapitres ne s'élevant qu'à quatre-vingt-dix pour la France et l'Algérie, et le traitement des chanoines étant modique. Puis, sous prétexte que le crédit n'était pas concordataire, il fut supprimé en principe. On décida que les traitements des chapitres cesseraient de figurer au budget, au fur et à mesure de l'extinction de leurs membres.

C'est là une de ces réductions systématiques qui ont permis d'opérer sur le budget des cultes des économies dont les autres budgets auraient eu beaucoup plus besoin.

« On faisait autrefois, dit la *Semaine de Verdun*, le plus grand cas de l'office divin : on le regardait comme le premier devoir de la religion, le *palladium* de la cité, et c'est à peine si depuis le Ve siècle il subit quatre ou cinq interruptions. Nous lisons même dans l'histoire que, n'y eût-il qu'un clerc, on le continuait et que la phrase la plus expressive, la plus affolée, celle qui exprimait qu'une désolation universelle venait de fondre sur la ville, c'était : « Et l'office cessa. » On en disait plus par là que par le récit le plus lugubre de la peste et de la guerre. »

Quelle leçon pour notre temps ! Et combien les idées et la foi ont changé !

Autun. — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* :

Son Eminence a été informée par Mgr Nocella, postulateur de la Cause de la Bienheureuse Marguerite-Marie, que, le 17 mars dernier, la procédure concernant le miracle opéré à Pompéi, le 17 octobre 1896, s'est terminée par une approbation complète.

On sait que deux miracles sont exigés entre la béatification et la

canonisation. Le premier étant officiellement reconnu et approuvé, il reste à supplier la bonté de Dieu, pour obtenir que le second miracle soit prochainement opéré, par l'intercession de la fidèle servante et apôtre du Sacré-Cœur de Jésus.

Missions étrangères. — M. le Supérieur du séminaire des Missions étrangères écrivait dernièrement la communication suivante:

« Depuis une cinquantaine d'années, nous poursuivons à Rome la béatification de 52 serviteurs de Dieu, mis à mort pour leur foi en Extrême-Orient. Parmi eux, outre 42 martyrs indigènes de nos missions, se trouvent 10 missionnaires français, membres de notre Société, savoir : les vénérables Gagelin, Jaccard, Marchand, Dumoulin, Borie, Cornay, Delamotte, Schœffler, Bonnard, Dufresse et Chapdelaine.

» Cette cause touche à sa fin et, mardi prochain, 18 avril, se tiendra à Rome la première des trois congrégations qui doivent la terminer.

» Nous supplions très instamment les amis de notre œuvre de vouloir bien unir leurs prières aux nôtres pour obtenir la glorification de ces 52 vénérables serviteurs de Dieu. »

Liturgie. Prières après la Messe et génuflexions devant le T. S. Sacrement. — 1° Malgré les instructions du Saint-Siège, presque aucun fidèle ne répond à *haute voix* aux prières que le prêtre récite à la fin de la messe *(3 Ave, Salve, etc...)*. D'où vient cette négligence déplorable ? N'avons-nous donc pas un besoin urgent d'implorer de Dieu pour l'Eglise et pour la France un secours extraordinaire en ces tristes temps où l'impiété triomphante menace d'achever la ruine de la foi dans notre pauvre patrie ?

2° Une autre réforme serait aussi bien nécessaire. Malgré les ordonnances de notre Sainte Mère l'Eglise, un grand nombre de fidèles omettent de faire la génuflexion devant le tabernacle et en se présentant à la Sainte Table, ainsi qu'au moment où ils la quittent après avoir communié. Quant à s'agenouiller à deux genoux devant le Très-Saint-Sacrement *exposé*, en entrant et en sortant, on peut dire que presque aucun fidèle ne remplit ce devoir.

Le B. de La Salle. — On annonce à Rome pour le 30 avril la promulgation du décret déclarant authentiques plusieurs miracles du Bienheureux de La Salle.

Loigny. — La petite secte de Loigny, plusieurs fois condamnée par l'Eglise, perdait il y a quelques années l'une de ses fondatrices, M^lle^ D., supérieure de la prétendue communauté. M^lle^ Mathilde Marchat, la soi-disant voyante, plus connue au loin, est décédée la semaine dernière au même lieu.

Les Congrégations et le fisc. — Le tribunal civil de la Seine vient de rendre deux jugements défavorables aux Religieuses de l'Adoration Réparatrice, rue d'Ulm, à Paris, et aux Pères Maristes de la rue Vaugirard. Il a considéré comme marqués du caractère religieux et soumis à la taxe d'abonnement les biens possédés, en société, par quelques-uns des membres de ces Congrégations avec clause de reversibilité.

Le poète Racine. — Le second centenaire de Racine vient d'être célébré avec éclat dans plusieurs églises : à Paris et à La Ferté-Milon.

Jubilé d'une Trappe. — Les Trappistes de Scourmont (forges près de Chimay, Belgique), célébreront cette année le 50e anniversaire de la fondation de leur établissement, bien connu des Ardennais de l'arrondissement de Rocroi, dont il n'est distant que de quelques kilomètres.

En 1850, seize moines venant du prieuré de Saint-Sixte, près de Poperinghe, arrivèrent à Scourmont, pour y établir un monastère de leur Ordre. Le prince Joseph de Chimay, père de l'ancien ministre des Affaires étrangères, leur accorda 16 hectares de forêt.

Les seize Trappistes défrichèrent la forêt, et bientôt, au grand étonnement des gens du pays, le brin d'herbe commença à pousser dans la solitude. Aujourd'hui, le modeste prieuré est devenu une belle abbaye de 80 moines cultivant près de 200 hectares.

L'abbé de Scourmont est un ancien ingénieur des mines, longtemps directeur des usines à gaz de Roubaix, M. Bouillon, en religion le P. Godefroid.

(*Bulletin du diocèse de Reims*).

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 30 avril, 4e dimanche après Pâques, Ste Catherine, vierge, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, 1res vêpres de saint Philippe et de saint Jacques ; complies et salut.

— Le 2 mai, aux vêpres et le lendemain, fête de l'Invention de la Sainte-Croix, double de 2e classe, la Relique de la vraie Croix sera exposée à la vénération. — Le 3, prières spéciales pour la Propagation de la Foi.

— Jeudi, Ste Monique. Messe pour l'Association des Mères chrétiennes. — A 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Vendredi 5, messe pour l'Apostolat de la Prière à 5 h.

Mois de Marie, à la Cathédrale, tous les soirs à 8 h., à partir du dimanche 30 avril.

Fête de la Sainte-Enfance, le jeudi 4 mai. Messe à 10 heures.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 30 avril. Les offices aux heures ordinaires. — Exercices du mois de Marie, à 8 h. du soir.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 30 avril, les offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, ouverture du Mois de Marie, dont les exercices auront lieu en semaine, à 8 h. du soir.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 5 mai, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1re messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle et exposition du Saint-Sacrement. A 3 h., sermon et ensuite salut. — Distribution de Billets de la Garde-d'Honneur.

A partir de ce jour, l'exercice du 1er vendredi du mois est fixé à 3 h. de l'après-midi.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 20 avril 1899 : I. Racine à la fin du XIXe siècle, par le R. P. V. Delaporte.— II. Le Texte hébreu de l'Ecclésiastique et l'exégèse, par le P. L. L. Méchineau. — III. La Neutralité de l'enseignement supérieur dans l'Université, par le P. P. Targile. — IV. L'Afrique française, par le P. H. Prélot. — V. Deux nouveaux écrits de saint Pierre Fourier, par le P L. Carrez. — VI. Livres. VII. Evènements de la quinzaine.

L'Américanisme et la Conjuration antichrétienne, par l'abbé H. Delassus, chanoine honoraire de Cambrai, Directeur de la Semaine religieuse de ce diocèse. — 1 fort volume. — Librairie Desclée, 41, rue du Metz, Lille. — Nous avons lu une grande partie de cet important ouvrage, lorsqu'il paraissait en articles dans la Semaine de Cambrai. Cette lecture nous intéressait vivement et nous faisait désirer la décision suprême du Saint-Siége si heureusement survenue depuis. — M. le chanoine Delassus a développé sa thèse contre les doctrines nouvelles qui menacent de diminuer le christianisme, ou plutôt dont l'ensemble apparaît comme un véritable antichristianisme. Les lettres épiscopales arrivent nombreuses à l'auteur pour le féliciter et le remercier de cette belle étude qui fait encore mieux apprécier l'opportunité de la lettre de S. S. Léon XIII à S. E. le cardinal Gibbons.

Le Quart d'heure pour Marie ou **Nouveau Mois de Marie**, par M. l'abbé Larfeuil, vicaire général de Sens. — Librairie Roger et Chernovitz, 7, rue des Grands-Augustins, Paris.

Considérations et Méditations, suivies chacune de trois histoires, anecdotes ou traits édifiants, pour tous les jours du mois, 16me édition, revue et augmentée, 1 vol. in-18, orné d'une grav. acier, pap. glacé. Prix, 2 fr. 50. — Le *Quart d'heure pour Marie*, digne complément du *Quart d'heure pour Dieu*, du même auteur, est vraiment un livre sérieux et substantiel qui peut compter sur un accueil favorable. Les méditations qu'il donne sur la très sainte Vierge, sa vie, ses vertus, son culte, sa protection et ses bienfaits, seront également utiles au clergé et aux fidèles; c'est avec un grand charme que l'on parcourt ces pages si bien écrites, si bien remplies; au lieu de l'ennui qu'engendrent souvent ces publications, le *Quart d'heure pour Marie* procure à l'âme une vraie jouissance, elle reste sous la douce impression de ces considérations et répète volontiers : *De Mariâ nunquam satis. (Semaine Religieuse de Paris).*

Le pieux auteur a voulu compléter son œuvre en publiant : *La Jeune Fille ou la Femme à l'École de Marie.*

L'Eucharistie, *centre de la vie chrétienne,* par S. Em. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, Dol et St-Malo. Un volume in-24 allongé. Prix : 0 fr. 50. (Ancienne Maison Charles Douniol, P. Téqui, successeur, 29, rue de Tournon, Paris.)

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois DE MAI 1899

Lundi 1er Mai. — Saint Philippe et Saint Jacques, apôtres, *double de 2e classe*, messe *Clamaverunt*.

2, Mardi. — St Athanase, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.

3, Mercredi. — *Invention de la Sainte-Croix*, *double de 2e classe*, messe *Nos autem*.

4, Jeudi. — Ste Monique, veuve, *double*, messe *Cognovi*. — (Dans les chapelles de l'Institut des Frères, *fête du B. de la Salle*, fixée dans le diocèse de Chartres, au 11 mai).

5, Vendredi. — St Pie V, pape, *double*, messe *Statuit*.

6, Samedi. — St Jean devant la Porte Latine, *double majeur*, messe *Protexisti*.

7, **DIMANCHE, Ve après Pâques.** — Fête du **Patronage de la T. S. Vierge**, *double de 2e classe*, mém. de Ste Mesme, vierge, messe *Salve*. — Vêpres de la fête, mém. de St Michel, de St Stanislas et du dimanche.

8, Lundi (Rogations, procession). — Apparition de **St Michel** archange, *double majeur*, messe *Benedicite* (à Orléans, *Vénérable Jeanne d'Arc*).

9, Mardi. — Les *Rogations*, procession. — St Grégoire de Nazianze, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.

10, Mercredi (*Rogations*, procession). — Vigile de l'Ascension ; St Antonin, évêque, *double*, messe *Statuit*.

11, Jeudi. — L'Ascension de N.-S. J.-C., fête d'obligation, *double de 1re classe avec octave*, messe *Viri Galilœi*. — Vêpres de la fête, mém. des SS. martyrs.

12, Vendredi. — Les Sts Nérée et ses Compagnons, martyrs, *semid.*, messe *Oculi*.

13, Samedi. — Dans l'octave de l'Ascension, *semid.*, messe *Viri Galilœi*.

14, **DIMANCHE dans l'octave de l'Ascension**, *semid.*, messe *Exaudi*. — Vêpres de St Isidore ; mém. du dim. et de l'octave.

15, Lundi. — St Isidore, laboureur, confesseur, *double*, messe *Justus*.

16, Mardi. — St Eman, martyr chartrain, *double*, messe *Protexisti*.

17, Mercredi. — St Pascal Baylon, confesseur, *double*, messe *Os justi*.

18, Jeudi. — Octave de l'Ascension, *double*, messe *Viri*, mém. de St Venant, martyr, (*Pèlerinage diocésain annuel à N.-D. de Chartres.*)

19, Vendredi. — St Pierre Célestin, pape, *double*, messe *Statuit*.

20, Samedi. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne dans le diocèse de Chartres), Bénédiction des Fonts avant la messe.

21, **Le Saint jour de la Pentecôte**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Spiritus*. — Vêpres du jour.

22, Lundi de la Pentecôte, *double de 1re classe*, messe *Cibavit*. — Vêpres du jour.

23, Mardi de la Pentecôte, *double de 1re classe*, messe *Accipite*.

24, Mercredi de l'octave, *semid.*, messe *Deus* (Quatre-Temps, jeûne et abstinence).

25, Jeudi de l'octave, *semid.*; messe *Spiritus*, mém. de St Grégoire, pape.

26, Vendredi (Quatre-Temps, jeûne et abstinence), de l'octave, *semid.*, messe *Repleatur*, mém. de St Philippe de Néri.

27, Samedi de l'octave (Quatre-Temps, jeûne et abstinence), de l'octave, *semid.*; mém. de Ste Madeleine de Pazzi, vierge.

28, **DIMANCHE, Ier après la Pentecôte.** — *Fête de la T. S. Trinité*, *double de 2e* classe. — Messe *Benedicta*, mém. de St Germain, évêque. — Vêpres de la fête : mém. des Stes Maries, du dim. et de St Maximin, évêque.

29, Lundi. — Ste Marie, mère de Jacques et Ste Marie Salomé, veuves, *semid.*

30, Mardi. — St Augustin, évêque de Cantorbéry, *double*, messe *Sacerdotes*.

31, Mercredi. — Ste Angèle de Mérici, vierge, *double*, messe *Dilexisti* (Clôture du mois de Marie). — A la Cathédrale, *Anniversaire du Couronnement de N.-D. du Pilier, en 1855.* — Procession solennelle à l'intérieur de l'église.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

SAMEDI 6 MAI 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE MAI)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. IV 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 7 mai, 5e dimanche après Pâques, fête du *Patronage de la Sainte Vierge*, double de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse.— A 10 h. 3/4, office capitulaire.— A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Après le salut, réunion de la Confrérie, avec procession et recommandations.

En ce jour, quête aux offices pour les Lieux Saints.

Mois de Marie, tous les soirs, à 8 h.

Procession des Rogations avec messe stationale : lundi, à l'église Saint-Martin-au-Val ; mardi, à l'église St-Pierre ; mercredi, à la chapelle des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration.

— Mercredi 10, veille de l'Ascension. A 3 h., premières vêpres de la fête. A 6 h., matines et laudes.

— Jeudi 11, *Fête de l'Ascension*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, *procession*, grand'messe, sexte. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Musique à la messe : *Kyrie*, *Sanctus* et *Agnus* de Deslandres et *Gloria* de Niedermayer. Au salut : *O Salutaris*, de Lesueur, *Ave Maria* de Th. Dubois, *Tantum* de Niedermayer.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche et le jour de l'Ascension, les offices aux heures ordinaires. — Mois de Marie, tous les soirs, à 8 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche et le jour de l'Ascension, les offices aux heures ordinaires. — Après vêpres, procession de la Confrérie. — *Mois de Marie en semaine*, à 8 h. du soir, mais dimanche et jeudi, après les vêpres.

BIBLIOGRAPHIE

Compte rendu complet du 1er Pèlerinage National d'Hommes à Lourdes. — Ce Compte Rendu, complet, a paru les premiers jours de mai. — Prix : 0 fr. 45 l'exemplaire ; franco 0 fr. 60. — Pour la propagande on donne 7 exemplaires pour 6; 15/12, 70/50, 150/100, franco de port et d'emballage. On peut adresser les demandes au R. P. Fontan, Missionnaire du Travail, Solitude S. Antoine, à Tarbes.

Revue du Clergé français. — Sommaire du no du 1er mai 1899 : I. Une Éducation ecclésiastique au XVIIe siècle : Le bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, par M. J. Guibert, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique de Paris. — II. Chronique littéraire, par M. Cl. Delfour, docteur ès-lettres. — III. Une récente étude sur les origines des Églises de France, par le R. P. L. Guérard, prêtre de l'Oratoire. — IV. Le catholicisme et la Vie de l'esprit, par M. J. Bricout. — V. Prédication : 1° Pour le 5e dimanche après Pâques, par M. A.-F. L.; — 2° Plan de sermon pour la fête de l'Ascension, par M. A. Léveillé.— VI. Conférences ecclésiastiques : 1° L'Association ; 2° Le Clergé pendant la Révolution, par M. H. Leduc. — VII. A travers les périodiques. — VIII. Bibliographie.

La Revue du Clergé Français paraît le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 96 pages. Prix des abonnements : un an : 20 fr.— Les abonnements partent du 1er de chaque mois. — Editeurs, LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

SOMMAIRE

L'ASSISTANCE A L'OFFICE DES VÊPRES.

(Instruction de Monseigneur Freppel) (1).

La sanctification du dimanche est l'un des devoirs les plus graves et les plus importants de la vie chrétienne. Ils sont rares, Dieu merci, dans nos religieuses contrées, ceux qui poussent l'oubli de cette loi fondamentale jusqu'à la transgresser dans ses prescriptions essentielles. A peu d'exceptions près, tous nos fidèles diocésains comprennent que, sans l'observation du repos dominical, c'en est fait de la foi et des mœurs. Là où le troisième commandement de Dieu est méconnu et foulé aux pieds, toute religion disparaît et, par une conséquence nécessaire, il ne reste plus debout aucune notion ni aucun sentiment de moralité. C'est la rupture complète des liens qui unissent la créature à son Créateur. En refusant de rendre à Dieu l'hommage qui lui est dû comme au souverain Seigneur de toutes choses, l'homme s'abaisse au rang des animaux sans raison : il végète comme eux, absorbé par les besoins de la vie matérielle, sans qu'un mobile supérieur vienne imprimer à son existence une direction plus élevée. La culture de l'âme, c'est-à-dire de la meilleure partie de nous-mêmes, devient impossible du moment qu'il n'y a plus ni trève ni répit dans une activité consacrée tout entière aux biens et aux jouissances de la terre. Pour se maintenir à la hauteur de sa nature et de ses destinées, l'homme a besoin, par intervalle, de rentrer en lui-même, de se recueillir devant Dieu, de réfléchir à ses devoirs et à ses fins dernières. Sans ce retour périodique des graves pensées de la foi et des actes de piété que la religion commande, tout se rapetisse, tout se rétrécit, tout se matérialise en quelque sorte. Ni dans l'intelligence, ni dans le cœur, il n'y a plus de place pour rien de ce qui est pur, noble et divin. Alors l'on voit apparaître dans nos

(1) Cette instruction date d'une vingtaine d'années. Elle ne vieillira jamais, pas plus que mainte autre de Mgr Freppel. L'illustre évêque d'Angers pourra être lu ici avec fruit par beaucoup de chrétiens de différentes paroisses.

campagnes ce type avili d'une civilisation en déclin : cet homme déchu de ses grandeurs chrétiennes, qui, le jour du Seigneur, et à l'heure même où ses frères, réunis dans le temple, élèvent leur âme vers le Ciel, est là courbé sur une motte de terre, poussant devant lui ses bêtes de somme, plus abaissé qu'elles-mêmes, parce qu'il est descendu d'autant plus bas qu'il est tombé de plus haut, et que, loin d'ignorer ce qu'il doit à Dieu, il aggrave sa révolte du poids de sa raison.

Jusqu'ici, N. T.-C. F., nous aimons à le redire, ce triste spectacle ne s'est offert que rarement à nos yeux. Non-seulement l'on s'abstient généralement des œuvres serviles le jour du dimanche; mais encore l'assistance au saint sacrifice de la Messe est demeurée une pratique universelle pour ainsi dire dans notre ville épiscopale, comme dans le reste du diocèse. C'est qu'en effet le sacrifice de la messe, répétition constante et prolongement indéfini du sacrifice de la Croix, est le centre même du culte catholique : tout part de cet acte capital et se ramène à lui. Par le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, il nous est donné d'égaler parfaitement la louange et l'adoration à la majesté de Dieu, l'expiation à la sainteté de Dieu, la demande et l'action de grâces à la miséricorde et à la bonté de Dieu. Car c'est l'Homme-Dieu lui-même qui, prêtre et victime tout à la fois, adore, expie, intercède et rend grâces avec nous et pour nous, communiquant, de la sorte, par sa nature et sa personne divines, une valeur infinie à la prière du peuple chrétien. Voilà pourquoi la sanctification du Dimanche consiste principalement dans l'assistance à l'auguste sacrifice de nos autels. Vous comprenez tous la gravité de cette obligation, dont nul chrétien digne de ce nom n'oserait se dispenser; et, certes, il n'est pas de spectacle plus beau ni plus consolant que de voir, le jour du Seigneur, une paroisse entière, grands et petits, riches et pauvres, s'acheminer vers le temple en habits de fête, pour s'associer de cœur et d'âme à cet acte sublime, par où la terre se relie au ciel dans l'hommage le plus parfait que l'homme puisse rendre à Dieu son Créateur et son Sauveur.

Et cependant, N. T.-C. F., cet acte de religion, quelque grand qu'il puisse être, suffit-il à lui seul pour l'observation pleine et entière de la loi divine et du précepte ecclésiastique? Une demi-heure ou une heure même donnée à Dieu, dans un

jour qui lui est dû tout entier, remplit-elle complètement l'idée qu'on doit se former d'une sanctification véritable des dimanches et des fêtes ? Peuvent-ils se flatter de répondre à tout ce que Dieu et l'Église ont droit de leur demander, ceux qui, se bornant à remplir cette prescription essentielle, passent le reste du jour dans les distractions et dans l'oisiveté, sans consacrer un instant de plus à la prière et à l'adoration ? Est-ce ainsi que la coutume, fidèle interprète des lois, a compris et appliqué celle du dimanche ? La tradition chrétienne, cette autorité toujours vivante et à laquelle chaque siècle vient ajouter un nouveau poids, a-t-elle resserré le service divin dans des limites si étroites ? Non, assurément. En instituant *l'office des Vêpres* comme une partie intégrante de la liturgie dominicale, l'Eglise a suffisamment montré combien elle désire que tous ses enfants y assistent pour sanctifier de leur mieux la seconde partie du dimanche. Et ce n'est pas sans une vive douleur que nous voyons avec quelle facilité des personnes, même pieuses, se dispensent des Vêpres de leur paroisse, soit pour se livrer à des occupations purement profanes, soit pour chercher ailleurs des pratiques de dévotion qui, n'ayant pas la même sanction ni la même autorité, ne sauraient leur offrir les mêmes avantages spirituels. Voilà pourquoi nous regardons comme un devoir d'insister auprès de vous sur l'excellence d'un office qui, tant par son antiquité et son universalité que par son objet même, occupe le premier rang dans la liturgie de l'Eglise, après le saint sacrifice de la Messe. Nous croirions avoir puissamment travaillé au bien de vos âmes, si nos pressantes exhortations avaient pour résultat de vous ramener à une pratique consacrée par tous les siècles chrétiens, et qu'un nombre trop considérable de fidèles ne craignent pas de négliger aujourd'hui, au grand détriment de leur vie religieuse et morale. *(A suivre.)*

UNE RICHESSE CHARTRAINE A SAINT-BRIEUC

Le Messager de Notre-Dame d'Espérance, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), commence son numéro de mai par l'article suivant que nous sommes heureux de reproduire. Le voici :

UNE PRÉCIEUSE RELIQUE.

Il nous est doux d'annoncer dès aujourd'hui à nos lecteurs

l'éclat que doit avoir le pèlerinage annuel du 31 mai. Le programme que nous publions plus loin fait connaître les grandes lignes des cérémonies projetées ; mais il en est une sur laquelle nous voulons appeler spécialement l'attention des dévots serviteurs de la Très Sainte Vierge.

Le mardi 30 mai, à l'issue des premières vêpres de Notre-Dame d'Espérance, on transportera solennellement de l'église principale à la crypte ou chapelle souterraine une parcelle du précieux vêtement de Marie qui est conservé dans la cathédrale de Chartres. Cette procession sera présidée par Mgr l'Archevêque d'Hiéropolis. Les associés de l'Archiconfrérie y sont particulièrement convoqués. N'est-ce pas pour eux un privilège bien grand que de pouvoir vénérer, au centre même de l'œuvre dont ils sont les membres, une relique sanctifiée par le contact de la très chaste Mère du Verbe incarné? La relique restera exposée dans la crypte jusqu'au 1er juin pour y recevoir les hommages des pèlerins.

Suit une notice sur l'historique de la relique et des merveilles qu'elle a opérées à Chartres. L'article se termine ainsi :

Toutes ces merveilles firent impression sur M. le chanoine Prud'homme dans les diverses visites qu'il fit à N.-D. de Chartres. Aussi, dès 1853, il sollicita d'un associé de l'Archiconfrérie de Notre-Dame d'Espérance, M. le vicaire général Paquert, supérieur du Grand Séminaire de Chartres, une parcelle du voile de la T. S. Vierge. Il la reçut le 1er avril 1853 avec une lettre ainsi conçue :

« Monsieur l'abbé, j'ai appris dernièrement que vous désiriez vivement avoir quelques parcelles du précieux vêtement de la Sainte Vierge que nous conservons et vénérons depuis bien des siècles dans notre cathédrale de Chartres. Je n'ai plus que quelques fils à ma disposition, et je vous les envoie munis du cachet du Séminaire. Je pense qu'il vous sera facile d'obtenir avec cette pièce la reconnaissance de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, afin de pouvoir exposer cette précieuse relique à la vénération des fidèles, comme nous le faisons à Chartres... Je suis un des Associés de Notre-Dame d'Espérance, je me recommande à vos prières et à celles de l'Archiconfrérie.

PAQUERT, *vic. gén., sup. du Grand Séminaire.* »

Depuis lors, cette relique a fait partie du trésor de Notre-

Dame d'Espérance. Mais elle est si précieuse, surtout aux yeux des serviteurs de Marie, qu'il nous a paru bon de lui rendre des honneurs particuliers. Aussi, tandis que les autres reliques du sanctuaire seront exposées dans l'église principale, aux autels de saint Joseph et de sainte Anne, le *Voile de la T. S. Vierge* sera présenté à la vénération des pèlerins dans la crypte qui sera disposée et ornée pour la circonstance.

LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Mgr l'Evêque de Moulins vient d'adresser au clergé de son diocèse une lettre-circulaire pour recommander la recherche des vocations ecclésiastiques. Sa Grandeur pose en principe : « Qu'il n'existe pas, dans le Bourbonnais, une seule paroisse, si indifférente ou si hostile soit-elle, qui ne puisse fournir un prêtre à l'Eglise de Dieu. » Sa Grandeur s'étonne que certaines paroisses très indifférentes fournissent des vocations, alors que d'autres, des plus chrétiennes, restent improductives. « Partout, Dieu laisse tomber des germes, dit Sa Grandeur à ses prêtres ; avec un peu de perspicacité vous les trouverez sûrement. A mes yeux, cette sollicitude de la recherche des vocations ecclésiastiques est un *criterium* de zèle sacerdotal, et, par suite, même au point de vue administratif, la meilleure des *notes.* »

Dans cette même lettre, Mgr l'évêque de Moulins rappelle à son clergé l'anecdote suivante qui se rapporte à une entrevue de ce distingué prélat avec le cardinal Bourret en 1895 :

« L'éminent cardinal m'avait informé, par dépêche télégraphique, de son arrivée à Vichy, dont les eaux bienfaisantes avaient, déjà dans le passé, amélioré sa santé et prolongé sa vie.

Je crus qu'il était de mon devoir d'aller lui présenter mes hommages ; et, le lendemain, prenant le premier train, je passai une heure auprès de lui à l'hôtel où il était descendu.

Là, après m'avoir reçu avec une bonhomie charmante, il m'exposa, avec une grande cordialité, les secrets de son administration pastorale ; et c'est dans cette causerie intime, pétillante d'esprit et pleine d'une verve méridionale, qu'il prononça cette phrase originale que je vous ai citée pendant nos retraites et qui est toujours demeurée stéréotypée dans ma mémoire : « Je me sers de trois *béquilles* (sic) pour le bon gouvernement de mon diocèse : les *Missions*, les *Ecoles libres*, et les *Vocations ecclésiastiques.* »

Ces trois paroles, en effet, ne constituent-elles pas un véritable programme épiscopal, net, précis et complet ?

PETITE SEMAINE LITURGIQUE
du 7 au 14 Mai.

5e Dimanche après Pâques. — *Patronage de la T. S. Vierge*, double de 2e classe; mémoire de *S. Stanislas*, évêque et martyr, et de *Sainte Même*, vierge.

Nous honorons aujourd'hui la T. S. Vierge, comme notre patronne, notre protectrice, notre avocate. Il est juste que, tout le mois lui étant consacré, le premier dimanche de ce mois lui soit dédié aussi par une fête dont l'objet, plus général, convient à tous les chrétiens.

S. Stanislas, évêque de Cracovie, fut tué par le roi de Pologne, Boleslas II, dont il réprimait les excès. — *Sainte Même*, fille d'un prince de Dourdan, naquit et fut martyrisée au village qui porte son nom et qui appartenait autrefois au diocèse de Chartres.

8. Lundi. — *Rogations*. Apparition de *S. Michel*, archange, double majeur. — Les prières solennelles qu'on fait aux Rogations, c'est-à-dire aux trois jours qui précèdent l'Ascension, et à la fête de S. Marc, consistent en des processions dans les champs pour demander à Dieu un temps favorable aux biens de la terre. (Petit catéchisme liturgique).

Il y eut plusieurs apparitions de l'archange *S. Michel*, mais la plus remarquable est celle que l'on célèbre le 8 mai, qui se fit au mont Gargan, en Italie. L'évêque de ce lieu construisit une église en l'honneur de S. Michel, et il s'y opéra divers miracles. Vers l'an 709, S. Michel apparut aussi à S. Aubert, dixième évêque d'Avranches, qui bâtit une magnifique basilique sur le mont Tombe, communément appelé depuis le mont S. Michel, lieu de pèlerinage à ce glorieux archange.

9. Mardi. — *Rogations. S. Grégoire de Nazianze,* évêque et docteur; mémoire de *S. Béat*, confesseur. — *S. Grégoire*, né à Nazianze en Cappadoce, fit ses études à Athènes avec S. Basile. S'étant retiré dans la solitude, il fut obligé d'en sortir pour soulager son père qui était devenu évêque de Nazianze. On voulut l'élire à sa place après sa mort; mais il s'enfuit dans son désert, d'où on le tira pour le mettre sur le siège de Constantinople. Il se démit de son épiscopat, et revint à Nazianze. Il est une des gloires de la littérature chrétienne.

S. Béat, originaire de Rome, vint s'établir à Nantes ; de là il passa à Vendôme, où il se livra à de grandes austérités ; sa mémoire est en grande vénération dans ce pays. Son corps fut transféré dans la cathédrale de Laon. L'église de l'ancien monastère de la T. S. Trinité à Vendôme conserve encore quelques reliques de S. Béat ou S. Bienheuré.

10. Mercredi. — *Rogations. S. Antonin*, évêque et confesseur; mémoire de *S. Gordien* et de *S. Épimaque*, martyrs. — Le pape Nicolas V, témoin de sa sainteté, disait de S. Antonin, qu'on pourrait le canoniser de son vivant.

S. Gordien fut martyrisé sous Julien l'apostat. Il fut enterré par les chrétiens dans un sépulcre où l'on avait depuis peu transporté les reliques de S. Epimaque, martyrisé à Alexandrie.

11. Jeudi. — *Ascension de N. S. J. C.*, double de 1re classe avec octave.

Le quarantième jour après sa résurrection, N. S. mena ses disciples sur le mont des Oliviers, et là, il s'éleva dans le ciel en leur présence par sa propre vertu. — On voit encore sur cette montagne l'empreinte des pieds de N. S. s'élevant dans les airs.

Aujourd'hui, à la messe, après l'évangile, on éteint le cierge pascal qu'on a tenu allumé pendant les offices depuis Pâques, pour signifier la disparition de N. S. au jour de son Ascension.

12. Vendredi. — *S. Nérée* et ses compagnons martyrs. — S. Nérée et S. Achillée, esclaves, furent convertis et baptisés par S. Pierre avec leur maîtresse Domitilla, cousine de l'empereur Domitien. — Domitilla reçut le voile des mains de S. Clément, pape. Ils furent tous trois martyrisés à Terracine, avec plusieurs autres chrétiens: Euphrosyne et Théodora, amies de Domitilla, et leurs fiancés Sulpitius et Servilianus. Leurs reliques furent déposées à Rome dans l'église des saints Nérée et Achillée, qui est un titre cardinalice.

13. Samedi de *l'Octave de l'Ascension*. — Désirons ardemment aller retrouver N. S. J. C. dans le ciel où Il a été nous préparer une place, que nous mériterons sur terre par nos bonnes œuvres.

14. *Dimanche dans l'Octave de l'Ascension*; mémoire de *S. Boniface*, martyr.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Monseigneur l'Evêque de Chartres s'est arrêté quelques jours dans le midi de la France, en revenant de Rome. Le retour de Sa Grandeur dans sa ville épiscopale est annoncé pour lundi prochain.

Le Mois de Marie à la Cathédrale. — Le R. P. Ignace Body, de l'Ordre des Frères prêcheurs, a commencé, dimanche soir, sa station du Mois de Marie devant une grande assistance. Il a pris pour sujet de ses instructions la Vie de la Sainte Vierge; les développements donnés, dans les premiers jours, sur le fait et les conséquences dogmatiques et historiques de l'Immaculée-Conception, nous ont permis d'augurer les meilleurs succès de la station. Les

considérations doctrinales et pieuses qui se rattachent aux récits édifient et charment comme ces récits eux-mêmes. Notre-Dame bénira les résolutions pratiques qu'ils inspirent.

Souvenir du Cardinal Pie. — Il y a quelques jours, le souvenir du cardinal Pie revivait une fois de plus dans la cathédrale de Chartres. Nous assistions, comme beaucoup d'autres personnes, au mariage d'une petite nièce du regretté prélat. M. l'abbé Fossin, ancien secrétaire du cardinal à Poitiers, bénissait ce mariage. Dans le cours de son allocution, il ne manqua pas de rendre hommage à la mémoire de l'illustre défunt qui a tant aimé Notre-Dame de Chartres et sa basilique ; il rappela le trait suivant : En 1876, lors de nos fêtes du Millénaire de la donation du Saint Voile, Mgr Pie faisait partie du groupe d'évêques tant admiré à la procession dans les rues de la cité. M. l'abbé Fossin, qui l'assistait comme chanoine de Poitiers, remarqua son émotion au retour dans la cathédrale, et l'entendit s'écrier sur le seuil : Ah ! regardez ; voilà le spectacle le plus beau du monde !

Que de fois les visiteurs ont été saisis d'un sentiment pareil en contemplant l'ensemble du monument, quand ils y sont entrés par la porte royale ! Mais exprimer son admiration pour la cathédrale de Chartres, comme Mgr Pie a su le faire en plus d'un de ses discours, c'est une autre merveille qui a charmé des milliers d'auditeurs dans l'église de Notre-Dame.

Fête de la Sainte-Enfance. — C'était lé 4 mai à la cathédrale. — La grande nef pleine d'enfants qui prient et remuent avec le plus de modération possible; beaucoup de pain bénit, beaucoup d'oriflammes; musique de l'orgue et des petits tambours; tout cet ensemble de choses qui ravissent à cet âge; mais au-dessus de tout cela, la majesté de la sainte messe, et celle du sermon prêché par le prédicateur de la Station : — Charité pour les petits payens à faire baptiser là-bas !

Fête du Bienheureux Chanel. — Belle toujours, l'église Sainte Foy était encore plus belle, plus gracieusement ornementée, le vendredi 28 avril. C'était la fête du bienheureux Chanel, de la Société de Marie, et nos vénérés Maristes de Chartres célébraient la mémoire du martyr, leur frère aîné en religion. D'autres prêtres et de nombreux fidèles étaient venus près d'eux unir leurs hommages et leurs prières. M. le vicaire général Legué a officié le matin, et M. le chanoine Roussillon le soir. Avant le salut du Saint Sacrement, M. l'abbé Bouvet, l'un des directeurs du Grand Séminaire, a prêché le panégyrique ; c'était un éloge bien étudié, éloquent et délicat, de la vie du Bienheureux qu'il nous a présentée comme copie de la vie parfaite en Notre-Seigneur et comme modèle

de la nôtre. En vénérant à Sainte-Foy les reliques de l'apôtre martyr de Futuna, nous pouvons lui demander spécialement quelque chose de son ardeur pour la dévotion à Marie.

Villeneuve-Saint-Nicolas. — *Bénédiction d'orgue.* — Bénir solennellement un orgue, rien de plus convenable, puisque cet instrument aux mille ressources musicales donne aux chœurs de chant du Saint Lieu une valeur nouvelle, un relief inappréciable. Une telle bénédiction était l'objet d'une vraie fête en l'église de Villeneuve-Saint-Nicolas, le dimanche 30 avril. Sur l'invitation de M. l'abbé Redaud, curé de Montainville et de Villeneuve, la paroisse tout entière avait participé à la souscription pour l'achat de l'instrument, elle voulut tout entière jouir de la cérémonie qui le présentait au public ; aussi l'église fut trop petite ; une centaine de personnes durent se résigner à la suivre, debout dans le cimetière.

L'orgue-harmonium, provenant de la maison Rodolphe de Paris, a résonné agréablement et savamment sous les doigts d'un bon musicien de la contrée, M. l'abbé M. Lorin, curé de Beauvilliers.

C'est M. l'abbé Boulmert, chanoine honoraire, curé de Rouvray-Saint-Florentin, qui présidait l'office et qui, par les prières de la Sainte Eglise, donna à l'orgue la permission d'employer ses voix multiples au service du culte et pour la gloire de Dieu. Le prédicateur, M. l'abbé Nivet, curé de Neuvy-en-Dunois, sut bien profiter de la circonstance pour faire entendre, sous une forme très accessible à tous les auditeurs, une instruction pleine de pensées élevées mais visant surtout à la pratique du devoir chrétien.

Félicitons toutes les personnes qui ont contribué à la beauté de la fête, et particulièrement les dames de la paroisse aux soins desquelles l'Église a dû son admirable décoration.

Le Pèlerinage à saint Marcou. — On nous écrit : Lundi, 1er mai, les habitants de Charray étaient témoins d'un spectacle pas du tout banal, à notre époque de froide indifférence religieuse. C'était le jour du célèbre pèlerinage à saint Marcou, qui attire en cet endroit les foules de la Beauce, du Perche, du Blésois, du Vendômois et de la Touraine. Cette année, Charray offrait aux pèlerins une attraction spéciale. Il s'agissait, comme nous l'avons annoncé, de la réception solennelle d'une importante relique de saint Marcou. Cette précieuse relique, obtenue de Mgr l'Évêque de Soissons, par la pieuse initiative de M. le marquis de Lévis, est insérée dans une magnifique monstrance en bronze doré, don de M. le Marquis. Il était beau de voir la foule immense des pèlerins, et à leur tête le généreux bienfaiteur, s'agenouiller pieusement pour vénérer la sainte Relique. Dans un discours très étudié, M. l'abbé Bordeau, curé de Charbonnières, après avoir remercié,

au nom de la paroisse et au nom de tous les pèlerins, le noble donateur, digne héritier de la foi et du patriotisme de ses ancêtres, montra en saint Marcou le protecteur des faibles, la santé des infirmes, le défenseur de la religion. Que saint Marcou continue à bénir notre région, et que la présence au milieu de nous de la précieuse parcelle de son corps soit notre sauvegarde au point de vue temporel et religieux !

Mission à Terminiers. — Le R. P. Lallemand, de la Société de Jésus, vient de prêcher à Terminiers une mission dont nous recevons les nouvelles les plus consolantes. Le prédicateur a employé les moyens que lui suggérait son zèle d'apôtre : projections lumineuses, ingénieuse tombola, cérémonies pleines d'intérêt, il a tout mis en œuvre. Aussi a-t-il été récompensé par l'empressement avec lequel ses instructions ont été suivies. On peut dire qu'il y a eu un ébranlement général dans la paroisse, et les conversions déjà réalisées en font espérer d'autres. Nous faisons des vœux pour que ces espérances deviennent bientôt un fait accompli.

Béthonvilliers. — *Baptême d'une cloche.* — Oui, baptême, elle a été lavée de l'eau bénite, consacrée par le Saint Chrême, tout comme un petit enfant baptisé. Elle a reçu des parrain et marraine, qui ont jeté à la foule heureuse et empressée les dragées traditionnelles. Qu'elle était jolie, la petite cloche, sous sa parure de feuillage et de fleurs, j'allais dire dans son innocence baptismale ! Il ne lui a pas manqué le vagissement des nouveau-nés, mêlé de sourires et de larmes. Elle a commencé à balbutier les chants qu'elle doit continuer tout à l'heure du haut de sa demeure aérienne, en compagnie d'une sœur aînée, avec laquelle elle vivra en bonne harmonie. Nous te souhaitons bien du bonheur, petite cloche, au son argentin. Sonne les carillons des baptêmes, des mariages et des jours de fêtes. Appelle les fidèles aux offices ; qu'ils comprennent ta voix et rendent avec toi gloire à Dieu ! Hélas ! il te faudra aussi gémir quelquefois pour compatir à nos douleurs ; mais qu'à travers tes sanglots, on distingue toujours le cri de la victoire, le son triomphant de la résurrection. Oh ! que tu es bien placée entre le ciel et la terre pour nous prêcher toutes ces choses, au nom de l'Eglise et de Dieu !

Telle était la cérémonie qui s'accomplissait le 4e Dimanche après Pâques, dans la charmante église de Béthonvilliers, de beaucoup trop étroite, ce jour-là, pour contenir tous les assistants. Ornée avec un goût parfait d'une multitude d'oriflammes et de guirlandes, elle avait tenu à se faire belle, très belle, cette tendre mère, pour envelopper d'honneur le baptême de sa chère petite fille, qui semblait lui sourire dans sa beauté première.

Mais approchons plus près de cette enfant de bénédiction, et voyons gravés sur le bronze les noms aimés qui la décorent. C'est une autre analogie avec le sacrement de baptême ; les parrain et marraine ont donné un nom choisi à leur filleule bien aimée. Comme une couronne de frais boutons de roses, les lettres de ces noms bénis courent en multiples réseaux fleuronnés, tout autour de la petite cloche : Elle s'appellera désormais *Emilie*, nom donné par le parrain, M. Emile Martin-Fortris, fils de M. le Maire d'Authon, et *Marie-Louise*, nom donné par la marraine, Mademoiselle Marie-Louise, fille de M. Charles, châtelain de Béthonvilliers. Que ses saints patrons la protègent ! Qu'ils protègent en même temps ses parrain et marraine avec leurs honorables familles, pour lesquelles nous formons les meilleurs vœux !

Voici pour la postérité l'acte complet du baptême, inscrit sur l'airain :

L'an 1899, S. S. Léon XIII étant pape, Mgr Gabriel Mollien évêque de Chartres, M. Elie Florentin Victor Michel, curé de Béthonvilliers, M. Auguste Loriot, maire, M. Louis Boulmert, président de la fabrique.

J'ai été bénite par M. Emile Legué, vicaire général.

J'ai eu pour parrain et marraine : M. Emile Martin-Fortris et Mademoiselle Marie-Louise Charles.

Je me nomme Emilie-Marie-Louise.

Je sonne le si b., et pèse 250 kilos.

Donnée à l'église de Béthonvilliers par souscription paroissiale.

Bolée, fondeur à Orléans.

Accompagné de M. l'abbé Verret, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, et de M. le Doyen d'Authon, entouré de plusieurs prêtres du canton, M. l'abbé Legué, vicaire général, présidait. Il procéda à la bénédiction, en remplacement de Mgr l'Evêque de Chartres, en voyage à Rome *ad limina.* Il avait voulu donner ce témoignage d'amitié à son ancien condisciple, M. l'abbé Michel, curé de la paroisse, que nous n'oublierons pas de féliciter vivement. Il n'a pas épargné ses pas et démarches pour l'heureux succès de son entreprise. Dirons-nous, pourquoi pas ? que M. le Président de la Chambre des députés a contribué généreusement aux frais de la cloche, qui ne donnera pas un son fêlé, mais au contraire un son plein et joyeux : Alleluia pour l'Eglise et pour la France ! Nous ne nommerons pas tous les autres bienfaiteurs.

Tous les degrés de l'autorité ont été parcourus dans l'arrondissement, le canton, la commune, sans compter les humbles souscripteurs dont les noms sont présents devant Dieu.

Quant à la signification religieuse et morale de la cérémonie, M. l'abbé Verret s'est chargé de nous la faire connaître : aujour-

d'hui, si vous entendez la voix de Dieu, n'endurcissez pas vos cœurs; la voix de la cloche, c'est la voix de Dieu, c'est la voix du peuple chrétien, voix puissante, voix magnifique. Ce sont les principales pensées de ce superbe discours que nous voudrions voir entre les mains de tous, chacun y trouverait instruction et profit. Pour nous, nous ne pourrons plus entendre le son de la cloche, sans nous rappeler ces hauts et salutaires enseignements.

E. C.

Houville. — *Sainte vie, sainte mort.* — Nous trouvons la nécrologie suivante dans *La Paroisse*, journal de Sours, Nogent, Houville, Umpeau et Champseru.

— Le 31 mars une foule recueillie suivait le convoi funèbre de Mlle Félicie Fabien.

Toute sa vie, Mlle Fabien a fait l'édification et a été l'honneur de la paroisse. C'était une personne d'une rare piété, d'une discrétion absolue et d'un dévouement à toute épreuve.

La reconnaissance populaire aurait pu l'appeler « la Sœur de charité. » Elle était digne de ce nom. Qui de nous ne se souvient de l'avoir rencontrée au chevet des malades ! Comme elle était attentive à tous leurs besoins, cherchant à lire dans leurs regards et sur leurs lèvres jusqu'au moindre désir, toujours ingénieuse à trouver de nouveaux soulagements, redoublant de vigilance durant ces longues heures de la nuit où l'insomnie rend la souffrance plus vive. Le danger de s'exposer elle-même à la mort ne l'arrêtait pas.

En 1854 le choléra sévit à Houville avec une violence inouïe; pendant près de deux mois on la vit sans cesse, le jour, la nuit, aller de maison en maison prodiguer ses soins et ses consolations aux cholériques, ensevelir les morts, relever le courage abattu des familles éprouvées par le terrible fléau ; à peine s'accordait-elle quelques heures de repos.

Frappé de tant d'héroïsme, le Gouvernement songea à la décorer. Chez Mlle Fabien, l'humilité était à la hauteur du dévouement, elle repoussa toute distinction honorifique. « Je ne veux pas, dit-elle, de récompense ici-bas ; j'attends la récompense du ciel ; celle-là me suffit. »

Insister pour la faire revenir sur sa détermination ç'eût été la blesser au cœur. Le Préfet le comprit : il céda, mais il tint dans une lettre rendue publique à la féliciter vivement de sa belle conduite.

Avec l'âge vinrent les infirmités : Mlle Fabien dut renoncer à se rendre à l'église où depuis son enfance elle n'avait pas manqué un seul jour à visiter le Dieu de l'Eucharistie. Souffrances du corps, privations spirituelles, elle accepta tout avec résignation et avec

joie. « Mon Jésus, ce que vous voulez, je le veux ; Mon Jésus, je suis heureuse de souffrir par amour pour vous. »

Le 28 mars, elle rendit sa belle âme à Dieu. Elle pouvait se présenter avec assurance devant le souverain Juge ; que craindre lorsque la vie entière s'est passée dans l'amour et l'exercice des plus hautes vertus chrétiennes !

FAITS DIVERS

Le Bienheureux de La Salle. — Le décret relatif aux miracles du Bienheureux de la Salle a été promulgué la veille des calendes de mai 1899, comme il avait été annoncé. Le Souverain Pontife a déclaré solennellement l'authenticité des deux miracles étudiés par la S. Congrégation des Rites. — Ce qui permet d'espérer la canonisation comme prochaine. — L'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes vient d'exprimer au Pape sa vive reconnaissance et la consolation qu'apporte à tous ses religieux, en ces jours de pénibles angoisses, la promulgation du décret.

Un Centenaire. — Il y a cent ans, une Sœur de Charité de Paris, originaire de Franche-Comté, exilée par la persécution religieuse, tentait de rentrer en France pour y renouer la chaîne des œuvres charitables dont l'impiété révolutionnaire avait brisé les anneaux. C'était Sœur Thouret, originaire de Sancey. Pendant ses années d'exil, elle avait suivi le P. Receveur, fondateur de la Retraite chrétienne de Fontenelles, et s'était mise sous sa direction dans ses pénibles pérégrinations à travers l'Allemagne.

En 1797, croyant, comme beaucoup d'autres, que la persécution religieuse allait cesser en France, elle quitta le P. Receveur, et rentra en Franche-Comté avec deux prêtres du diocèse de Besançon, MM. de Chaffoy et Bacoffe. Mais une nouvelle Terreur vint alors s'appesantir sur les catholiques, et Sœur Thouret, exposée à de nouvelles épreuves, ne put reprendre qu'en 1799 ses projets d'institutions charitables.

C'est alors, le 11 avril 1799, qu'elle fonda à Besançon, rue des Martelots, avec l'aide de M. l'abbé Bacoffe, une modeste maison pour l'instruction des enfants pauvres et pour le soulagement des malades. Ce fut là l'origine de la communauté des Sœurs de Charité de Besançon. Depuis ce temps, cette institution s'est développée et a ouvert un grand nombre d'établissements destinés spécialement à l'éducation des filles. (Il y en a un à Chaudon.)

Un mot d'Edison. — Le mot d'ordre presque universel en France est de se passer de Dieu à l'école, dans l'Université, dans l'armée, au Parlement, à l'hôpital, sur les places publiques, dans le mariage, au cimetière, à l'Exposition future.

Ce dernier mot nous rappelle la leçon que donna aux sans Dieu, lors de l'Exposition de 1889, un électricien des plus illustres. Invité, au sommet de la tour Eiffel, à inscrire son nom sur le livre d'or réservé aux célébrités contemporaines, Edison fit précéder sa signature de ces lignes, qu'il lut à haute voix :

Au courageux constructeur du spécimen si gigantesque et si original de l'art de l'ingénieur moderne, un homme qui a le plus grand respect et la plus grande admiration pour tous les ingénieurs, y compris le plus grand de tous, le Bon Dieu. — Thomas A. Edison.

Les journées des Petites-Sœurs des pauvres. — On a fait le calcul du nombre de journées de présence fournies, depuis leur fondation, par toutes les maisons créées par les Petites-Sœurs des pauvres en France et à l'Etranger : le total général obtenu ainsi dépasse 130 millions !

130 millions de journées auxquelles il a fallu pourvoir en courant chaque matin de porte en porte; il a fallu trouver le moyen de loger, nourrir, chauffer, habiller la quantité de malheureux que suppose ce nombre de journées.

Supprimez ce concours et mesurez le vide qu'il laissera dans le service des pauvres ! dit M. Lefébure, dans le *Correspondant*. Donnez à l'assistance publique pareil nombre de vieillards à secourir, et voyez ce qu'il en coûtera à son budget !

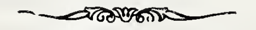

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 13 MAI 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE MAI)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Aujourd'hui, 13 mai, se célèbre la fête de N.-D. de la Miséricorde.

Le 14 mai, dimanche dans l'octave de l'Ascension. A 9 h., messe de paroisse.— A 10 h. 3/4, office capitulaire. — A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Le mercredi 17, Pèlerinage du collège de l'Immaculée Conception de Vaugirard (Paris): 600 élèves. Arrivée à Chartres, à 7 h.; messe avec chants; à 1 h. 1/2, nouvelle cérémonie avec instruction et chants; puis procession à la Crypte.

— Jeudi 18, à 6 h., à la chapelle de Sainte-Madeleine, messe pour les Tert. de S. François.

Pour le pèlerinage diocésain, voir le programme en tête de la Chronique.

— Samedi 20, Vigile de la Pentecôte (sans jeûne). A 9 h., office capitulaire : tierce, sexte et none; prophéties; Bénédiction des fonts, grand'messe. — A 3 h., premières vêpres de la fête. A 6 h., matines et laudes.

Tous les jours, à 8 h. du soir, mois de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Mois de Marie, tous les jours, à 8 h. du soir.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Mois de Marie, le dimanche après vêpres, et en semaine à 8 h. du soir.

N° 15. 13 Mai 1899.

SOMMAIRE

L'ASSISTANCE A L'OFFICE DES VÊPRES (Suite).

(Instruction de Monseigneur Freppel).

I.

C'est le propre du peuple d'Israël d'avoir servi en toutes choses de figure et de préparation à l'Eglise catholique, qui est l'organisation définitive du règne de Dieu sur la terre. Il n'est pas étonnant dès lors que nous trouvions dans la prière publique, telle que l'Ancien Testament l'avait établie et formulée, une image anticipée de la liturgie chrétienne. Or, en tête du saint livre, qui était pour la nation choisie le code des révélations divines, on lisait ces mots, par lesquels s'ouvre le récit de la création : « Du soir et du matin se forma le premier jour ; *Factumque est vespere et mane dies unus* (1). » Comme pour répondre à ces deux grandes divisions du jour et pour consacrer l'une et l'autre, la loi mosaïque instituait un double sacrifice de louanges et d'action de grâces : le sacrifice du matin, et celui du soir : *Unum mane, et alterum vespere* (2). Ce n'est pas le matin seulement que le Psalmiste méditait sur les grandeurs divines : *In matutinis meditabor in te* (3) ; mais ses mains s'élevaient encore vers le ciel avec le sacrifice du soir : *Elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum* (4). Ainsi le chant des psaumes et des hymnes sacrées se prolongeait-il dans le temple de Jérusalem, entre ces deux actes principaux du service divin, entre le sacrifice du matin et le sacrifice du soir ; et quand le royal prophète disait au Seigneur : « Sept fois le jour je célèbre vos louanges ; » *Septies in die laudem dixi tibi* (5), il préludait à la grande voix de l'Eglise, en indiquant d'avance

(1) Genèse, I, 5.

(2) Exode, XXIX, 39.

(3) Ps. LXII, 7.

(4) Ps. CXLII, 2.

(5) Ps. CXVIII, 164.

dans quel ordre elle allait distribuer les heures de la prière publique pour toute la suite des siècles.

Dès l'origine, en effet, nous voyons s'introduire dans l'Église et s'organiser, outre la célébration du sacrifice eucharistique, acte essentiel du culte chrétien, cette autre partie de l'office divin qui devait compléter la liturgie sacrée. Avec le même soin qu'il mettait à inculquer aux Corinthiens la nécessité de participer à la Cène du Seigneur, saint Paul n'avait-il pas recommandé aux fidèles de Colosses de s'édifier mutuellement par des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels : *Docentes et commonentes vosmetipsos, psalmis, hymnis, et canticis spiritualibus* (1) ? Les premiers chrétiens n'eurent garde de négliger une pratique qui, usitée sous l'ancienne loi, venait de recevoir de la loi nouvelle une sanction plus haute encore ; et c'est avec raison que saint Augustin pouvait dire : « Quant au chant des hymnes et des psaumes, nous avons là-dessus l'exemple et le précepte du Seigneur lui-même et des apôtres : « *De hymnis et psalmis canendis, ipsius Domini et apostolorum habemus et exempla et præcepta* (2). Si haut que les témoignages de l'histoire nous permettent de remonter dans les fastes de la liturgie chrétienne, nous y trouvons, marquée dans ses grandes lignes, cette admirable distribution des Heures canoniales, qui s'échelonnent de distance en distance tout le long du jour, entrecoupant le travail par la prière publique, appropriant la psalmodie à chacune des divisions du temps, qu'elles sanctifient par la louange divine depuis l'aurore jusqu'au crépuscule, pour reprendre le lendemain l'hymne de l'adoration interrompu la veille.

Sans doute, le soin des affaires et les nécessités de la vie ne permettaient pas aux fidèles de la primitive Eglise de participer à tout l'ensemble de cet office divin, qui, de bonne heure, dut être réservé plus spécialement aux ministres du Seigneur. Mais, du moins, se faisaient-ils une sainte habitude de s'y associer dans ses deux parties principales. Ouvrons le recueil des *Constitutions apostoliques*, monument vénérable de ces âges reculés : « Rassemblez-vous dans l'Église deux fois le jour, y est-il dit aux fidèles, le matin et le soir, pour y chanter des

(1) Iʳᵉ aux Corinth., XI ; Ep. aux Col., III, 16.

(2) Ep. 119.

psaumes et faire des prières dans le temple du Seigneur : » *Convenite in Ecclesiam singulis diebus mane et vespere ad canendos psalmos et precationes in templo Domini faciendas* (1). Ce n'est pas aux dimanches et aux jours de fêtes seulement que se bornaient ces recommandations ; elles s'étendaient à tous les jours de la semaine. C'est qu'en effet, comme l'écrivait Origène, le chrétien, qui a l'intelligence de sa religion, est persuadé que chaque jour est pour lui un jour de dimanche, un jour du Seigneur ; *Semper agit dies Domini, et nunquam non habet diem dominicam* (2). Telle était aussi l'opinion de Clément d'Alexandrie, quand il disait que, pour un chrétien, tous les jours de la vie sont des jours de fête, dont tous les moments doivent être consacrés à Dieu d'une manière ou d'une autre : *Per totam ergo vitam diem festum agimus* (3). Et saint Jean Chrysostôme ne s'exprimait pas autrement, lorsqu'il rappelait aux fidèles que la vie présente est en quelque sorte une fête continuelle, vraie image de la grande fête de l'éternité : *Semper enim nobis est festivitas* (4). Magnifique pensée que saint Basile complétait à son tour, en montrant dans la semaine l'octave du dimanche, d'où elle part et où elle revient sans cesse, soit pour en prolonger le souvenir, soit pour en préparer le retour (5).

Si tels étaient les sentiments et la pratique des chrétiens dans les premiers temps de l'Eglise, si la ferveur et la vivacité de leur foi les portaient à s'unir extérieurement aux prières des heures canoniales, même les jours de la semaine, est-ce trop vous demander, N. T. C. F., que d'insister auprès de vous sur l'assistance régulière à l'office du matin et à celui du soir, du moins les dimanches et les jours de fête ? Comment ne pas sentir à quelles limites étroites la préoccupation des intérêts terrestres a réduit parmi nous le tribut de la louange divine, lorsqu'on entend l'auteur des *Constitutions apostoliques* recommander à de simples fidèles de « s'associer aux prières

(1) L. II, c. LIX.

(2) L. VIII, *contre Celse.*

(3) Strom., L. VII.

(4) Tome V, serm. 56.

(5), *De Spir. Sancto*, c. XXVII.

de l'Eglise, à Prime, à Tierce, à Sexte, à None, à Vêpres (1)? » Devant de tels exemples et de telles leçons qui nous arrivent de nos pères dans la foi, ne sommes-nous pas en droit de vous répéter avec saint Jean Chrysostôme : « Dieu vous a abandonné six parties de la semaine, pour s'en réserver une seule : *Tibi sex impertiit partes, sibi unam reliquit*; ne faut-il pas, à tout le moins, que cette journée unique lui soit consacrée tout entière, et que, le soir comme le matin, vous preniez part à la prière publique, pour sanctifier le peu de temps que le service divin enlève aux soins et aux vanités du siècle (2) ? »

(A suivre.)

UNE RÉCITATION DE CHAPELET A L'OPÉRA. — LE DUC DE ROHAN ET NAPOLÉON Ier

On sait avec quel soin jaloux Napoléon chercha à donner à sa nouvelle cour le prestige et les usages des anciennes cours royales. On ne vit pas sans étonnement le ci-devant général de la Convention s'entourer, au jour de son sacre, du pompeux cortège de dignitaires de toutes catégories, de personnages de tout emploi, semblables à ceux qui figurèrent aux sacres de Louis XV et de Louis XVI.

Mais Napoléon voulait plus que les apparences d'une cour vraiment impériale ; il s'efforça d'attacher à de hautes dignités les plus grands noms de la France, et usa, dans ce but, de séduction ou de contrainte. Il y réussit en partie, car, à lire les annuaires des plus belles années de son règne, on eût pu se faire quelque illusion sur les immenses changements apportés depuis quinze ou vingt ans dans la Société et surtout dans la noblesse de notre pays.

Parmi les places honorifiques offertes ou imposées aux fils de grandes familles, il faut compter celles de *Pages*. Etroitement attachés à la personne de l'empereur, partageant l'intimité de sa vie, le suivant dans les plus grandes cérémonies et jusque sur les champs de bataille, les Pages avaient une situation de faveur qui expliquait le soin apporté dans leur choix.

Au nombre de ces Pages se trouvait l'héritier d'un des plus grands noms de France, le jeune duc de Rohan. Né en 1788, émi-

(1) Precationes facite Mane, Tertia, Sexta, Nona, Vespere atque ad galli cantum (*Constit. apost.*, l. VIII, XXXIV).

(2) Homil. XXIV.

gré avec sa famille en Angleterre, il en était revenu quand l'empire rouvrit à tant d'exilés les portes de la patrie.

Doué d'une grande piété et d'une dévotion particulière pour la Sainte Vierge, le jeune page avait su conserver au milieu même de l'agitation des cours ses habitudes et ses pratiques religieuses.

Un soir, il avait accompagné l'empereur à l'Opéra; celui-ci remarqua bientôt son extrême immobilité et la gravité de ses traits. Frappé de lui voir obstinément garder les mains cachées sous son manteau, il finit par lui en demander la raison. Alors le page, soulevant son manteau, montra sans hésiter le chapelet qu'il n'avait cessé de réciter depuis le commencement de la représentation. Napoléon aimait les gens de caractère; non seulement cet acte ne lui déplut pas, mais il ne put s'empêcher de féliciter le jeune duc. Ce grand capitaine comprenait qu'une main de soldat, habituée à manier l'épée, peut, sans déshonneur, égrener un chapelet.

Rohan devenu, sous Louis XVIII, officier de mousquetaires, devait justifier, en entrant plus tard dans les ordres, les pieuses tendances du commencement de sa carrière. Après avoir été grand vicaire de Paris, archevêque d'Auch et de Besançon (1821), il fut créé cardinal en 1830. Il quitta la France à la suite des événements de Juillet et revint dans son diocèse en 1832, au moment où sévissait le choléra. Il mourut peu de temps après, en laissant à tous le souvenir et l'exemple de ses vertus et de sa dévotion toute particulière à la Sainte Vierge. (*Annales de l'Archiconfrérie.*)

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 14 au 21 Mai.

14. Dimanche dans *l'Octave de l'Ascension*; mémoire de *S. Boniface*. — Aglaë, dame romaine, menait depuis longtemps une mauvaise vie avec son intendant, nommé Boniface. Elle l'envoya en Orient chercher des reliques des martyrs, disant que c'était un moyen de se faire pardonner ses péchés. Celui-ci par raillerie lui dit, en partant : Si un jour on vous amène de mes reliques, je vous prie d'y faire bon accueil. Arrivé à Tarse, il admire la constance des martyrs, se joint à eux, et est lui-même martyrisé. Son corps fut ramené à Aglaë, qui le plaça dans un oratoire non loin de Rome; ses reliques furent depuis transférées dans l'église de S. Alexis.

15. Lundi. — *S. Isidore* le laboureur, confesseur. — S. Isidore, né à Madrid, choisit l'état de laboureur comme celui qui le rapprochait le plus de Dieu par le recueillement, la solitude et la contemplation des œuvres de la nature. Le maître, au service duquel il

s'était mis, le voyait avec peine se rendre à la messe avant de commencer le travail. Le temps donné à Dieu n'est jamais perdu, lui disait S. Isidore. Un jour le même maître, étant venu pour le surprendre, vit dans ses champs trois charrues conduites par deux anges et S. Isidore. Il comprit dès lors quel trésor il avait dans la personne de son serviteur et voulut le traiter à l'avenir comme son frère. Ce simple laboureur est le patron de la ville de Madrid.

16. Mardi. — *S. Eman*, martyr. — S. Eman, de Cappadoce, vint à Rome et y consacra sept ans à l'étude; il alla ensuite à Milan pour vénérer les reliques de S. Nazaire. Là, il fut attiré par S. Nectaire, évêque d'Autun, qui excita sa dévotion envers S. Symphorien. D'Autun il vint prêcher la parole de Dieu à Chartres où il resta deux ans. Après un nouveau séjour à Autun il revint à Chartres, et dans un village près d'Illiers.

Les voleurs de la contrée s'entendirent pour le faire mourir en haine de la foi; S. Mauril, S. Olmer et S. Pérégrin furent massacrés avec lui; leurs reliques furent depuis transférées dans l'église S. Maurice de Chartres.

17. Mercredi. — *S. Pascal Baylon*, confesseur. — Dans sa jeunesse, ce saint portait un livre avec lui dans les champs où il gardait les troupeaux, se faisant instruire par tous ceux qu'il rencontrait. Il profita de son instruction pour s'avancer dans la connaissance de la religion et la pratique de la vertu. Il avait une grande influence sur ses compagnons qui l'appelaient le saint. Il entra plus tard dans l'ordre des Franciscains.

18. Jeudi. — *Octave de l'Ascension*; mémoire de *S. Venant*, martyr. — S. Venant, né à Camérino, fut martyrisé à l'âge de 15 ans, sous l'empire de Dèce, avec dix autres chrétiens. Il est un des rares saints dont l'office soit honoré d'hymnes propres; on y raconte en abrégé l'histoire de sa vie qui est développée plus au long dans les légendes du bréviaire. En particulier on y dit qu'exposé aux lions il fut épargné par ces bêtes qui respectèrent son innocence et se couchèrent à ses pieds, ne se souvenant plus de leur cruauté inassouvie. Il fit le signe de la croix sur un rocher qui s'entr'ouvrit pour laisser couler une source d'eau abondante. Il désaltéra ainsi les soldats qui l'avaient entraîné tout sanglant à travers les épines et les cailloux, il les convertit et les rendit compagnons de son martyre.

19. Vendredi. — *S. Pierre Célestin*, pape et confesseur; mémoire de *Sainte Pudentienne*, vierge. — S. Pierre, surnommé Célestin V à son avènement au trône pontifical, vécut d'abord dans la retraite et fonda la congrégation, appelée depuis, des Célestins, sous la règle de S. Benoît. Il est aussi appelé Pierre de Moron parce qu'il

habita la solitude du Mont Morone. Il se rendit ensuite au mont Margella. C'est là qu'on vint le trouver pour lui offrir le souverain pontificat, qu'il accepta parce qu'il crut que c'était la volonté de Dieu; mais après cinq mois et quelques jours il abdiqua par humilité, et Benoît VIII qui lui succéda lui assigna comme résidence un château dans la Campanie. Il ne se plaignait jamais de son espèce de prison, où on l'avait enfermé dans la crainte d'un schisme. Il disait qu'on était allé au devant de ses désirs; il voulait une cellule, et on la lui avait donnée.

Sainte Pudentienne, fille du sénateur S. Pudent, avait été baptisée par le ministère des apôtres.

20. Samedi. — *Vigile de la Pentecôte,* (sans jeûne). — Bénédiction des fonts comme au samedi saint et pour la même raison, on doit faire usage, pour la bénédiction de l'eau, des saintes huiles bénites par l'évêque le jeudi saint précédent.

21. Dimanche de la *Pentecôte*, double de 1re classe, avec octave.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Mgr l'Évêque de Chartres à son retour de Rome. — L'arrivée de Mgr l'Evêque de Chartres dans sa ville épiscopale avait été annoncée pour lundi soir; elle n'a pu avoir lieu que mardi; Sa Grandeur, voyageant dans le midi de la France à son retour de Rome, avait été retardée par un très heureux pèlerinage au célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Rocamadour.

Mardi matin, 9 mai, un télégramme avertit M. le vicaire général Legué que Monseigneur arrivait le soir, à 5 heures 21, par le train d'Orléans. A l'heure dite, en effet, Sa Grandeur était à la gare de Chartres, entourée des prêtres de l'Evêché et de plusieurs autres; aux premiers rangs de la foule accourue se trouvaient les petits séminaristes de Saint-Cheron, criant : Vive Monseigneur ! Vive Léon XIII ! et recevant les premières bénédictions.

Cependant le bourdon sonne au grand clocher de Notre-Dame, et un certain nombre de personnes, devinant le motif de la sonnerie, se rendent avec empressement à la cathédrale. Monseigneur est bientôt lui-même au seuil de la basilique; là se trouvaient, prêts à le recevoir, les chanoines en habits de chœur et, avec eux, le clergé paroissial, d'autres ecclésias-

tiques de la ville, la Maîtrise. Au chant du *Benedictus* on s'avance vers le sanctuaire du Pilier où a été porté à l'avance le Saint-Sacrement.

Monseigneur s'agenouille entre ses deux vicaires généraux et prie jusqu'à la fin du psaume. C'est l'action de grâces à Notre-Seigneur et à Notre-Dame de Chartres pour le voyage *ad limina* heureusement accompli.

De là tout le cortège ecclésiastique se rend au palais épiscopal, pour une réunion intime qui allait permettre au bien-aimé Prélat une libre expansion de ses sentiments devant son clergé.

La causerie aisée, paternelle de Monseigneur a insisté particulièrement sur le point le plus important de son voyage : sur sa visite au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ. Ce fut d'abord comme une photographie de mise en scène. L'attitude du Saint Père, l'auguste vieillard fatigué par l'âge et les travaux, mais néanmoins à la parole forte et au regard étincelant, nous fut dépeinte avec une saisissante vérité. Les questions et les réponses du dialogue nous intéressèrent plus encore. Que de choses demandées à Monseigneur sur l'état de son diocèse au point de vue religieux, sur l'enseignement de la jeunesse et surtout de la jeunesse lévitique, sur le bon esprit, la science et les habitudes de son clergé : habitudes de soumission à l'autorité du Pape et de l'Evêque, habitudes de zèle, de travail, de relations entre confrères, de résidence ! Le Souverain Pontife, dont Monseigneur nous rapportait textuellement les paroles ainsi que les siennes, s'est montré fort satisfait des témoignages favorables qui lui étaient exprimés ; ils s'accordaient avec les témoignages anciens donnés par les rapports de N. N. S. S. Regnault et Lagrange. Mgr Mollien reconnut que Sa Sainteté avait quelques souvenirs précis de ces comptes rendus d'autrefois, relus sans doute, en partie du moins, avant son audience. Parmi les questions posées à notre Evêque, citons-en une qui a son intérêt spécial à l'époque tourmentée où nous sommes. — Avez-vous dans votre clergé des abbés démocrates ? — Je ne le crois pas, très Saint Père. — Tant mieux ! Et le Pape accentua ces deux mots, en y ajoutant des réflexions qui en augmentaient encore la portée. (Monseigneur nous permettra de noter en passant que ce

détail de son récit a été accueilli par un mouvement général de joyeuse approbation) (1).

Etendant ses considérations au delà des intérêts diocésains, le Souverain Pontife a parlé ensuite de la France, et toujours dans ces termes affectueux qui lui sont habituels quand il a en vue notre nation. La France, il l'aime, malgré ses égarements. Il l'aime à cause des services rendus par elle au Saint-Siège ; ses offrandes nourrissent encore le Pape (et en le rappelant, Sa Sainteté remercie Monseigneur de la somme qu'il a apportée pour le Denier de Saint Pierre). La France ! Léon XIII l'aime à cause de sa mission ; elle renferme tant d'éléments de bien qu'elle continuera d'être le soutien de la chrétienté ; non, elle ne périra pas !...

Ce furent à peu près les dernières paroles de cette touchante entrevue au Vatican.

Le Pape la conclut en déclarant à notre Evêque qu'il bénissait son Chapitre « qui fait une si belle œuvre puisqu'il prie pour ceux qui ne prient pas » ; ses curés, tous ses prêtres, ses séminaristes, ses religieux et ses religieuses, tous ses diocésains.

Puis, M. l'abbé Fournier, vicaire général de Mgr Mollien et son compagnon de voyage, fut introduit auprès du Saint Père qui lui adressa les paroles les plus aimables et lui donna des bénédictions particulières.

L'audience était finie ; elle avait duré environ quarante-cinq minutes. Monseigneur quittant le Chef auguste de l'Eglise, emportait une émotion qu'il sait bien communiquer à ses auditeurs.

Pèlerinage Diocésain à Notre-Dame de Chartres, *le Jeudi 18 Mai 1899 (Arrondissements de Dreux et de Châteaudun).*

Offices. — Le matin : à 10 heures 1/2, messe célébrée dans le chœur par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Chartres ; Chant de cantiques, brève allocution. Avant l'office public, MM. les Curés pourront avoir leurs exercices particuliers aux divers autels de la crypte et de la cathédrale, prière de prévenir. Il y aura des confesseurs dans les chapelles des Transepts. Le côté droit, avec le transept du côté de la chaire, sera réservé à l'arrondissement de Dreux (insigne de couleur bleue). Le côté gauche, avec son transept, à

(1) Qui ne sait qu'on peut être non-démocrate bien que vraiment ami du peuple et dévoué à tout ce qui lui est utile ?

l'arrondissement de Châteaudun (insigne de couleur rouge). Le soir : à 2 heures 1/2, petites Vêpres, allocution et avis, Salut. Procession aux flambeaux dans la crypte illuminée.

Temps libre. — On en profitera pour la visite du Trésor et des Clochers. La Crypte sera ouverte toute la journée, par le bas de la Cathédrale et par les côtés. On y pourra faire ses dévotions individuellement ou par groupe, en priant et chantant. Les jardins de l'Evêché seront ouverts aux pèlerins.

Conditions de Voyage. — On prendra les trains ordinaires, avec les réductions maintenant si considérables des billets d'aller et retour. Les Pèlerins prendront à leur arrivée dans la Cathédrale, pour se placer, les insignes du pèlerinage (0 fr. 10); ils voudront bien se grouper dans le train et dans la Cathédrale autour de MM. les Curés. Ils pourront prendre le Manuel du Pèlerin, 0 fr. 10, qui renferme les Cantiques, les Prières et les Pratiques, en usage.

MM. les ecclésiastiques pourront, comme les années précédentes, déjeuner au Grand Séminaire, après l'office du matin.

Le mois de Marie à la Cathédrale. — Le R. P. Ignace Body continue d'une manière très intéressante le développement du même sujet : il instruit et édifie son auditoire en méditant avec lui sur les circonstances principales de la Vie de Notre-Dame. L'assistance est toujours nombreuse ; à l'attrait de la dévotion se joint celui des sermons et des chants.

Les écrits de M. Ligneul, missionnaire chartrain à Tokio (Japon). — Le Bulletin annuel de la Société des missions étrangères de Paris, pour l'année 1898, vient de nous arriver. Nous y trouvons, dans une correspondance de Mgr l'archevêque de Tokio, de bien intéressants détails sur l'apostolat de la presse en ce pays. Après avoir signalé une Revue mensuelle dont sont chargés MM. Péri et Lemoine, Sa Grandeur parle d'un autre missionnaire, notre compatriote :

« M. Ligneul a encore ajouté, cette année, six volumes à ceux qu'il avait déjà publiés les années précédentes. C'est à établir les principales vérités religieuses et les principes catholiques, si combattus et si défigurés dans ce pays par des adversaires de toute sorte, et aussi à répondre aux objections de ces adversaires, que notre confrère vise surtout dans ses publications. Une dizaine sont consacrées à ces matières importantes. Dans trois brochures, il a reproduit, sous une autre forme, son livre arrêté, il y a cinq ans, par la censure, et dans lequel il répondait aux objections de M. Inoue Tetsujiro contre le Christianisme. Parmi ces objections se trouvait celle-ci entre autres : Le Christianisme est incompatible avec l'existence même de la société japonaise, telle qu'elle est constituée, puisque, par son principe d'un Dieu unique pour

tous les peuples, il renverse directement la foi japonaise sur laquelle reposent l'autorité de l'empereur et l'ordre de l'empire.

M. Ligneul a donné, en outre, au public un abrégé de philosophie, pris en grande partie dans la philosophie du P. Marin de Boylesve. Ce petit ouvrage a été très recherché, dès qu'il a paru, et l'édition a été vite épuisée.

Enfin nous devons à M. Ligneul deux petites brochures de circonstance : l'une sur les Trappistes à l'occasion de la fondation de Notre-Dame-du-Phare dans le Yéso ; l'autre sur les Dames noires ou Dames de Saint-Maur, histoire très abrégée de leur Institut, depuis ses glorieuses origines jusqu'à nos jours. Ces pages ont été écrites en vue de l'idéal à réaliser dans l'éducation des jeunes filles au Japon.

M. Steichen qui, avec M. Péri, nous a donné récemment une traduction japonaise des Saints Evangiles, a encore publié, cette année, une vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est très estimée au double point de vue du fond et de la forme.... M. Lemaréchal a monté lui-même une librairie d'excellents livres très variés..... »

NÉCROLOGIE

— Le lundi 8 mai, chacun des prêtres du diocèse recevait de M. Legué, vicaire général, la lettre suivante :

« Nous avons le regret de vous annoncer la perte que nous venons de faire en la personne

1° de M. l'abbé Louis-François-Eugène Seigné, curé d'Oysonville, décédé hier chez les Sœurs de Bon-Secours à Chartres, dans sa 39e année, et dont les obsèques auront lieu à la Cathédrale demain mardi à 11 heures ;

2° et de M. l'abbé Jean-Jules-Emile Perron, curé de la Chaussée-d'Ivry, décédé aujourd'hui dans le même Établissement dans la 33e année de son âge, et qui sera inhumé à Loigny.

Vous voudrez bien dire une messe à l'intention de chacun d'eux.

Agréez, Monsieur, nos sentiments respectueux. — Legué Émile. »

Nous ajouterons à cet avis les détails suivants :

– M. l'abbé Seigné, né le 6 juin 1860, à Ardelles, sur la paroisse de Digny, a fait ses études à Saint-Cheron et au Grand séminaire de Chartres. Ordonné prêtre le 29 juin 1883, il était nommé quelques jours après curé de Fruncé ; il est resté dans cette paroisse depuis le 8 juillet 1883 jusqu'au 7 septembre 1891, date de son arrivée à Oysonville. M. l'abbé Seigné, toujours souffrant d'une maladie d'estomac, se dévouait quand même aux travaux de son ministère ; à la fin, le mal se déplaçant a amené des douleurs

intolérables puis la gangrène aux pieds et aux jambes ; le malade a profité de ses longues souffrances pour la préparation de plus en plus parfaite à une pieuse mort. A la cérémonie des obsèques assistaient, avec le chapitre, les prêtres du doyenné d'Auneau et des paroissiens d'Oysonville.

— M. l'abbé Perron, né le 24 juin 1866 à Loigny, a commencé ses études littéraires à la Maîtrise ; il est passé de là à Saint-Cheron et ensuite au Grand séminaire. Son ordination sacerdotale eut lieu le 30 juin 1889 ; il devint vicaire de Senonches le 23 juillet 1889, et curé de La Chaussée-d'Ivry, le 15 août 1891. Après avoir langui longtemps sous les étreintes de la phtisie tout en vaquant le mieux possible au ministère pastoral, il se décida à venir demander des soins à la communauté de Bon-Secours. Le mal était à sa dernière période ; M. l'abbé Perron ne tarda pas à y succomber. Le clerc de N.-D. de Chartres devait recevoir, près d'elle, les secours et les consolations qui aident le suprême sacrifice et le départ pour le séjour des éternelles récompenses.

Nous recevons de Terminiers les lignes suivantes sur l'inhumation de M. l'abbé Perron, à Loigny, sa paroisse natale :

« Loin de la paroisse où il s'était épuisé, loin de Chartres où il avait fait son éducation cléricale, aucun de ses confrères voisins, aucun de ses anciens directeurs ne l'avait accompagné à sa dernière demeure ; il y fut néanmoins entouré des honneurs dus à son caractère sacerdotal, grâce à la sollicitude du digne curé de Loigny, son premier maître, grâce aussi aussi au concours de M. le Doyen de Terminiers et de MM. les curés de Germignonville, de Viabon, de Guillonville, de Fontenay-sur-Conie, de Bazoches-les-Hautes et de Tillay-le-Péneux. Son honorable et chrétienne famille, douloureusement frappée par cette perte, se console en pensant qu'elle pourra souvent aller prier sur la tombe de ce regretté défunt. »

FAITS DIVERS

Rome. — Une série d'actes religieux de la plus haute importance va marquer, dit le correspondant de l'*Univers*, la nouvelle période du pontificat, inaugurée par le parfait rétablissement de la santé du Saint-Père : l'indiction du jubilé, à la fête de l'Ascension, pour l'année sainte de 1900 ; l'ouverture du Concile des évêques de l'Amérique latine, fixé au 28 mai, fête de la T. S. Trinité ; la provision des sièges épiscopaux vacants et la création de nouveaux cardinaux dans les consistoires annoncés pour le 29 mai et le 22 juin ; enfin, à la prochaine fête du Sacré-Cœur, la consécration universelle du monde catholique au Sacré-Cœur de Jésus.

Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans. — (Récit de *La Croix*). — Mgr Amette, évêque de Bayeux, a officié pontificalement. Les chants, exécutés avec une rare perfection produisaient un grandiose effet.

A l'inauguration d'une statue de la Pucelle, dans la cour d'honneur de l'évêché, à 5 h., samedi, Mgr Touchet a prononcé un discours charmant sur Jeanne d'Arc, inspiratrice des arts en France.

La cérémonie de la remise de l'étendard, dimanche à 8 heures du soir, a été contrariée par des averses. Cependant elle a eu son éclat accoutumé. Le maire d'Orléans, accompagné de la municipalité, après avoir adressé à Monseigneur l'évêque d'Orléans un discours fort courtois, lui a remis l'étendard. Mgr Touchet était entouré de plusieurs évêques et prélats. Mgr Touchet remercie fort aimablement et fait des vœux pour l'union et la concorde entre les citoyens. Au bruit des salves d'artillerie, des fanfares et des chœurs, les tours de la cathédrale s'embrasent d'une illumination superbe. L'effet est féerique.

Orléans, 8 mai, midi 45. — La messe de la Délivrance a été célébrée aujourd'hui, à 10 heures, avec le cérémonial habituel. L'affluence était considérable. Etaient présents : le préfet, le général commandant le Corps, les généraux et les officiers de toute la garnison, le maire, le Conseil municipal, les députés, toutes les autorités. — Après la messe, pendant laquelle des chants ravissants ont été exécutés, Mgr Ireland a lu son discours dont le texte fut : *Non fecit taliter omni nationi.....*

Dans la seconde partie, l'orateur dit les hauts faits et la mission de Jeanne d'Arc. Et la péroraison est l'exaltation du patriotisme.

La procession s'est déroulée ensuite imposante et émouvante comme chaque année. Après la station d'usage au fort des Tourelles la procession est rentrée à la cathédrale au chant du *Te Deum.*

La bénédiction de NN. SS. les évêques, du haut du perron, a soulevé l'enthousiasme général. L'armée a été vivement acclamée.

La bannière de Loigny à Lourdes. — Au Pèlerinage des hommes à Lourdes, l'incident suivant a été beaucoup remarqué : — Le R. P. Gaffre, dominicain, allait porter la parole. Il avait à sa droite le général de Charette, la bannière de Loigny sur sa hampe, et cinquante zouaves pontificaux derrière lui. Le moment est solennel. On applaudit à outrance *l'étendard du Sacré-Cœur.* Ceux qui l'avoisinent se précipitent pour en baiser les plis sacrés. Un frémissement secret traverse tous les cœurs. Les larmes montent aux yeux, le général pleure. « Ne pleurez pas, général, lui dit le Père Gaffre, vous portez l'Espérance. » On applaudit frénétiquement et le discours commence.

« Le P. Gaffre dit que c'est en revenant à Dieu que nous nous montrerons patriotes :

» Qu'est-ce que le patriotisme ? C'est un sentiment qui nous fait penser, croire, aimer ce qu'avaient pensé, cru, aimé nos ancêtres ! Et nos ancêtres, de Clovis à Charlemagne, de Charlemagne à Napoléon, ont affirmé leur inébranlable foi religieuse. Dieu les récompensa jadis en leur envoyant Jeanne d'Arc !

» Ce que nous venons faire ici, c'est opposer à l'athéisme moderne la protestation du souvenir et de l'espérance ! Cette protestation ne pouvait pas être plus unanime. Dites aux francs-maçons de grouper comme nous une armée de 50.000 hommes !

» Quand je vous vois ici, messieurs, il me semble, du haut de ces monts pyrénéens, que la France est un immense vaisseau, ballotté entre deux mers et indiquant au monde entier le route du progrès et de l'idéal. »

Mouvement vers Rome. — Une correspondance de Londres rend compte de la grande réunion des Ritualistes qui a eu lieu récemment à Londres, après une immense Communion du matin à Saint-Paul. Le Manifeste du chef du parti des Ritualistes, lord Halifax, lu à la *Church Union*, a proclamé que l'anglicanisme était une *communauté catholique*, et non une *communauté protestante*, et qu'il avait le droit de continuer toutes les pratiques en vigueur avant la Réforme, et, d'une voix unanime, tous « ont repoussé toute idée de se séparer de l'Église catholique ; ils ont répudié toute intention de rompre les liens qui les rattachaient aux Églises d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne » sauf hélas ! le lien principal.

Ces déclarations témoignent du besoin des hommes de bonne foi de rentrer dans le giron de la véritable Eglise, et une autre génération verra les fruits.

Toulouse. — Un de ces érudits qui se sont donné la tâche de vérifier l'antique parole de l'Ecclésiaste : « Rien de nouveau sous le soleil », a découvert un traité publié en 1547 par un Dominicain de Toulouse, le Père Georges-Bernard Penot.

Ce traité est intitulé : *De aquæ naturalis virtute*. On y lit entre autres choses, les lignes suivantes :

Au matin, lorsque la rosée donnera à la terre une fraîcheur nouvelle, il faut que, les pieds et les jambes nus, tu marches deux heures sur le gazon, car la rosée est fille de Dieu : elle apporte avec elle une sorte de vertu mystérieuse qui se répand en forces dans le microcosme et chasse les influences malignes. Ne crains pas que le refroidissement tourne à mal, car tout froid est est source de toute chaleur, et l'eau est le véhicule de la santé et le parangon de la vie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 20 MAI 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE MAI)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

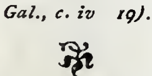

3 fr. par an pour la France et 5 fr. pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: 25 centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: 15 centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Dimanche 21 mai, *FÊTE DE LA PENTECOTE*, double de 1re classe. A 9 h., messe de paroisse. — A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, *grand'messe pontificale* (avec chants en musique); sexte. A 3 h., none, vêpres présidées par Monseigneur, complies, procession de la Sainte-Vierge et salut.

— Lundi 22 mai, *Pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice de Paris*, à N.-D. de Chartres. — Arrivée vers 8 h. 3/4 et immédiatement messe des pèlerins avec allocution et chants. Vêpres à 2 h., avec recommandations aux prières, salut et procession.

— Mardi 23, offices capitulaires à 9 h. et à 3 h.

Mercredi, vendredi et samedi, *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence. (L'ordination générale sera transférée à la fête de S. Pierre et S. Paul.)

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Solennité de la Pentecôte. A 7 h., messe de communion générale. A 10 h., grand'messe, avec chants en musique. A 8 h. mois de Marie. — Lundi, grand'messe à 10 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Solennité de la Pentecôte, les offices aux heures ordinaires : grand'messe et salut en musique; Mois de Marie après vêpres. Lundi à 10 h., grand'messe.

Notre-Dame des Vauroux (*Paroisse et Église de Mainvilliers*). Le lundi de la Pentecôte : Fête annuelle de N.-D. des Vauroux. A 10 h., grand'messe. A 2 h. 1/2, vêpres et salut chantés par les jeunes gens du Patronage Saint-Joseph de Chartres et par les chantres de la Paroisse. Allocution par M. l'abbé Romet, aumônier du patronage. — Procession solennelle au monument de N.-D. des Vauroux.

Église Saint-Martin-au-Val (*Hospice Saint-Brice*). — Jeudi 25 mai 1899, *Fête de l'Adoration du T.-S. Sacrement* (Indulgence plénière). — A 5 h. du matin, Exposition du Saint-Sacrement et première messe. Messes basses, à 6 h., 7 h. et 8 h. A 9 h., Grand' messe, chantée par M. l'abbé Provost, chanoine titulaire. Vêpres à 3 h. Après les vêpres, sermon par M. l'abbé Blanvillain, curé de Saint-Loup, suivi du salut solennel. Les offices seront présidés par Monseigneur l'évêque. Les fidèles, les Communautés et les Pensions sont invités à visiter Notre-Seigneur dans son Sacrement. La porte latérale, vers la place Saint-Brice, restera ouverte toute la journée. Les fleurs et les bougies seront reçues avec reconnaissance.

BIBLIOGRAPHIE

Le Clergé et le Peuple. — Le Mal. — Les Causes. — Le Remède. — Le Passé. — Le Présent. — L'Avenir. — Par le T. R. P. Marie-Antoine.— In-12, se vend 50 centimes, franco, à la librairie religieuse H. Oudin, Poitiers et Paris, 10, rue de Mézières. — Sous ce titre le T. R. P. Marie-Antoine vient de pnblier un livre palpitant d'intérêt et d'actualité. Il deviendra certainement le *Manuel* et le *Vade-Mecum* du clergé et, en particulier, des grands séminaristes. Rien de plus clair, de plus lumineux et en même temps de plus subtantiel et de plus pratique ne pouvait être dit sur une question si capitale et si décisive.

SOMMAIRE

L'ASSISTANCE A L'OFFICE DES VÊPRES (Suite).

(Instruction de Monseigneur Freppel).

Non seulement, N. T. C. F., l'assistance aux Vêpres du dimanche était considérée dans ces âges de foi comme le meilleur moyen de compléter la sanctification du jour que Dieu s'est réservé ; mais encore le respect des fidèles pour le saint jour du dimanche était tel qu'ils s'y préparaient dès la veille, en assistant régulièrement aux Vêpres du samedi. Cette pieuse pratique, qui avait son fondement dans les prescriptions de l'ancienne loi (1), saint Augustin la recommandait avec instance aux chrétiens de son temps : « Prenons garde, leur disait-il, que le repos dominical ne devienne pour nous chose vaine ; pour le rendre fructueux, ayons soin de vaquer au culte divin depuis les vêpres du samedi jusqu'aux vêpres du dimanche (2). » Ainsi s'expriment à la suite du grand évêque d'Hippone, saint Jérôme et Cassien, saint Ambroise et saint Epiphane, le concile de Laodicée et celui de Francfort, le pape Grégoire IX et le pape Alexandre III (3). Préluder à la sanctification du dimanche par l'assistance aux Vêpres du samedi, c'était un pieux usage que nous voyons se prolonger jusqu'au XII[e] siècle, et qui montre avec quelle scrupuleuse fidélité l'on s'appliquait à célébrer le jour commémoratif de la création, de la résurrection du Seigneur, de la descente de l'Esprit-Saint sur les apôtres, de la promulgation de l'Evangile, en un mot, de l'établissement du règne de Dieu sur la terre.

Car si déjà les Vêpres du samedi avaient, dans l'esprit des fidèles, une si haute importance, comme préparation à la fête

(1) Lévitique, XXIII, 32.

(2) Sermo 251, *de tempore.*

(3) S. Jérôme, *contra Vigilantium ;* Cassien, *de Diurn.*, l. 3, *orat.*, c. VIII ; S. Ambroise, *in psalm.* 118 : S. Epiphane, *Expos. fidei cath.*, 23 ; Concile de Francfort en 794 ; *Ut dies dominica a vespera usque in vesperam servetur ;* Décrétales de Grégoire IX. *Extra. de Feriis*, c. l. 2 ; Alexandre III, *ibid.*

du lendemain, à plus forte raison les Vêpres du dimanche étaient-elles envisagées comme une partie intégrante de l'office divin. Les populations s'y portaient en foule, heureuses de s'unir à la prière de l'Eglise dans la seconde comme dans la première partie du jour plus spécialement consacré à la louange divine. Soit que la psalmodie se rapprochât davantage de la simple récitation, comme dans l'Eglise d'Alexandrie (1) ou qu'elle prît le caractère du chant proprement dit, comme dans d'autres églises de l'Orient (2) ; soit qu'un seul élevât la voix au milieu du silence et du recueillement général, ou bien que tout le peuple chrétien confondît ses accents dans le chant alternatif des psaumes, introduit par saint Ambroise en Occident (3), et en Orient, par Diodore, évêque de Tarse, et par Flavien, évêque d'Antioche (4). L'assistance à l'office des Vêpres du dimanche était une pratique universelle. En s'associant du cœur et des lèvres aux chants de la prière liturgique, toutes les âmes vraiment chrétiennes pouvaient se dire avec saint Augustin : « Que de douces larmes n'ai-je pas versées, ô mon Dieu, en écoutant vos hymnes et vos cantiques : *Quantum flevi in hymnis et canticis tuis!* La voix de votre Eglise me remuait jusqu'au fond de l'âme. A mesure que les suaves accents de la prière retentissaient à mon oreille, la vérité pénétrait dans mon cœur qu'elle enflammait d'amour, sous l'impression de piété que j'en éprouvais, des larmes d'émotion coulaient dans mes yeux, et je m'en trouvais bien : *Currebant lacrymæ, et bene mihi erat cum eis* » (5).

Ne vous étonnez pas, dès lors, N. T. C. F., que l'assistance aux Vêpres du dimanche ait été, de la part des papes et des évêques, des pères et des conciles, l'objet de recommandations si vives et si pressantes. — « S'il vous est prescrit de vous abstenir les jours de fêtes de toute œuvre servile, écrivait le pape Nicolas I aux Bulgares, c'est afin que les chrétiens puissent se réunir plus librement à l'Eglise, pour y chanter

(1) S. Augustin, *Confess.*, lib. X. c. XXXIII : *Ut pronuncianti vicinior esset quam canenti.*

(2) *Ibid.*, I, IX, c. VII.

(3) *Ibid.*

(4) Théodoret, *Hist.*, I, II, c. XXIV.

(5) *Confess.*, I, IX, c. VI.

des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels : » *Ut liberius ad Eclesiam in psalmis et canticis spiritualibus insistere valeat christianus* (1). Là-dessus, il n'y a qu'une voix dans toute la tradition chrétienne. En Italie, c'est le 3e Concile de Milan qui exhorte les fidèles à sanctifier le dimanche par l'assistance régulière au divin office des Vêpres : *Ut divinis præsertim Vesperarum officiis præsentes religiose pieque adsint* (2). En France, c'est le concile de Tours, tenu en 813, qui leur fait un devoir de persévérer dans la louange divine et dans l'action de grâces jusqu'aux Vêpres : *Die dominica oportet omnes christianos in laude Dei et gratiarum actione usque ad Vesperam perseverare* (3) C'est le concile de Reims, de l'année 1583, qui ajoute au saint sacrifice de la Messe la prédication de la parole de Dieu et l'office des vêpres comme un exercice de religion et de piété également utile pour la sanctification pleine et entière des dimanches et des jours de fêtes : *Diebus dominicis et festis in suas parochias populus conveniat, et Missæ, et Concioni ac Vesperis intersit*. Dans ces paroles, N. T. C. F., vous venez d'entendre le langage de tous les temps et de tous les lieux. Toujours et partout, dans la pensée des chrétiens, le sacrifice du matin, c'est-à-dire l'immolation mystique de l'Agneau Rédempteur, cet acte essentiel de la religion, a eu son complément dans cet autre sacrifice de louanges qu'on peut appeler en quelque sorte le sacrifice du soir, *Sacrificium vespertinum*. Saint Augustin en avait donné la raison : Après la fonction principale de la Liturgie, quoi de meilleur pour l'assemblée des chrétiens que le chant des psaumes et des hymnes, quoi de plus utile, quoi de plus saint ? *Quid melius a congregatis christianis fiat, quid utilius, quid sanctius, omnino non video* (4).

C'est qu'en effet, N. T. C. F., l'office des Vêpres, si vénérable par son antiquité et son universalité, acquiert, aux yeux du chrétien, un nouveau caractère d'excellence et de grandeur, lorsqu'on l'envisage en lui-même et dans les différentes parties qui le composent. Il semble que l'Eglise ait voulu réunir

(1) Nicolaus I, *ad Bulgaros*, c. X et XI.

(2) Acta Eccles. Mediol. p. 85 et 86.

(3) Concil. Tur. can., 40.

(4) Lib. II, ad. inquisit. Januarii, c. XIX.

dans cet office toutes les beautés de l'Ecriture sainte et de la Tradition pour offrir à ses enfants le vrai modèle de la prière publique. (*A suivre.*)

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 21 au 28 Mai.

21. Dimanche de la *Pentecôte*, double de 1re classe avec octave.

La fête de la Pentecôte est la fête du S. Esprit. Le huitième article du symbole nous enseigne qu'il y a en Dieu une troisième personne, qui procède du Père et du Fils, et qui s'appelle le S. Esprit. Le symbole de Nicée chanté à la Messe est plus explicite; il dit : Je crois au S. Esprit, qui est aussi Seigneur et qui donne la vie, procède du Père et du Fils, est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, a parlé par les prophètes.

22. Lundi de la *Pentecôte*, double de 1re classe. — Où est le S. Esprit ? Le S. Esprit est partout, puisqu'il est Dieu; mais il habite d'une manière particulière dans les âmes en état de grâce. Il se communique ordinairement à nous par les sacrements et en particulier par le sacrement de confirmation. (Nouveau catéchisme.)

23. Mardi de la *Pentecôte*, double de 1re classe. — Le S. Esprit est descendu visiblement en forme de colombe sur N.-S., le jour de son baptême; et en forme de langues de feu, sur les apôtres, le jour de la Pentecôte; Il remplit alors les apôtres de lumière et de force, pour la prédication de l'Evangile et la diffusion de l'Église. — Invoquons souvent le S. Esprit surtout lorsque nous avons quelque grave détermination à prendre, par la prière si connue : Venez Esprit-Saint. (Nouveau catéchisme.)

24. Vendredi. — *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence, de l'*Octave*; mémoire de *S. Donatien* et de *S. Rogatien*, martyrs.

S. Donatien et S. Rogatien étaient frères, nés à Nantes capitale du duché de Bretagne, et fils d'un comte du pays. Ils étaient idolâtres. Le plus jeune fut baptisé par l'Evêque de Nantes, et convertit son frère à la religion chrétienne. Ils furent martyrisés tous deux, du temps des empereurs Dioclétien et Maximien. — La ville de Nantes possède encore leurs reliques; elles furent mises en 1828 dans deux belles châsses en argent.

25. Jeudi de l'*Octave*, mémoire de *S. Grégoire* et de *S. Urbain*.

S. Grégoire VII, né en Toscane, fils d'un charpentier, fut élevé à Rome et mena la vie monastique à Cluny. Il fut abbé de son ordre à S. Paul-hors-les-murs, et ensuite cardinal de la sainte Eglise romaine. Il fut élu pape, après la mort d'Alexandre II, sous le nom de Grégoire VII.

S. Urbain pape et martyr, par ses exhortations et sa doctrine,

attira à J.-C. plusieurs païens, entre autres Tiburce et Valérien. Il fut condamné à avoir la tête tranchée dans la persécution d'Alexandre Sévère.

26. Vendredi. — *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence de l'*Octave*, mémoire de *S. Philippe* et de *S. Eleuthère.*

S. Philippe de Néri fut élevé au sacerdoce à l'âge de 36 ans. Il réunit en corps ses coopérateurs sous le nom de prêtres de l'Oratoire. De ce nombre était le célèbre Baronius, à qui il ordonna d'écrire l'histoire ecclésiastique sous la forme d'Annales. Une fièvre très violente menaçant d'interrompre ses travaux, S. Philippe lui envoya dire de commander à la fièvre de s'en aller, et la fièvre le quitta.

S. Eleuthère, pape et martyr, convertit plusieurs nobles romains et envoya en Angleterre S. Damien et S. Fugace, qui donnèrent le baptême au roi Lucien et à presque tout son peuple.

27. Samedi. — *Quatre-temps*, jeûne de l'*Octave*, mémoire de *Sainte Marie-Madeleine* de Pazzi et de *S. Jean* pape et martyr.

Sainte Marie-Madeleine de Pazzi, de l'ordre des Carmes, avait dans son bas âge un ardent désir de recevoir le saint sacrement de l'autel. Trop jeune pour participer à cet auguste mystère, elle s'approchait le plus qu'elle pouvait de sa mère quand celle-ci communiait.

S. Jean, pape et martyr, alla à Constantinople demander du secours à l'empereur Justin contre Théodoric, qui ravageait l'Italie. Celui-ci l'ayant attiré à Ravenne, le fit jeter en prison où il périt misérablement.

21. 1er Dimanche après la *Pentecôte*, fête de la *T. S. Trinité*, double de 2e classe, mémoire de *S. Germain.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinage du collège catholique de Vaugirard à Chartres. — Nous avons eu la joie de revoir cette année aux pieds de Notre-Dame de Chartres l'École libre de l'Immaculée Conception de Paris-Vaugirard. Le mercredi 17 mai 1899, à 7 heures 45 du matin, arrivaient à Chartres par train spécial environ 700 pèlerins. C'étaient les 600 élèves du collège catholique que nous venons de nommer, avec les jésuites leurs maîtres, les serviteurs de la maison, et quelques parents d'élèves. Les pèlerins se sont rendus à l'évêché et de là, processionnellement à la cathédrale pour la messe annoncée. Leur long défilé dans le cloître Notre-Dame et dans l'intérieur de l'église, musique militaire en tête, présentait un intéressant spectacle dont beaucoup de chartrains ont voulu jouir. Des Pères et une vingtaine de jeunes gens en habits de

chœur fermaient la marche. Le grand orgue a salué la pieuse assemblée. Et aussitôt avec le cantique : Chartres, salut ! a commencé la série des chants et des harmonies qui devaient donner un si grand air de fête à la cérémonie. La musique instrumentale s'est distinguée à l'offertoire, comme on pouvait l'attendre d'exécutants presque tous artistes professeurs. A l'orgue de chœur, habilement joué par l'organiste de l'Ecole, des chanteurs d'élite nous ont charmé surtout par les cantiques : Pain vivant, du P. Hermann, et : Le Ciel a visité la Terre, de Gounod. Au solo de cette dernière mélodie, répondait la masse des élèves ; l'effet était puissant.

Il fallait cette suite de prières chantées pendant le saint sacrifice célébré au maître-autel par le Supérieur, le R. P. Lecain. Nous sommes persuadés que les nombreux fidèles, venus pour assister à cette solennité, ont tout regardé, tout entendu avec une grande édification. Mais le moment le plus touchant devait être celui de la communion générale. Ces centaines de jeunes gens qui avaient bravé la fatigue du voyage matinal et se rendaient si recueillis à la table sainte, où allait se donner à eux Notre-Seigneur, comme récompense de leur foi et comme secours de leur vie chrétienne, oui, c'étaient de vrais pèlerins.

Dans l'après-midi, après le repas, les excursions en ville, la visite des monuments et surtout de la basilique, les pèlerins sont revenus solennellement au chœur de la cathédrale pour l'instruction, la consécration à la Sainte Vierge et le salut. De nouveau tambours et clairons, fanfares et orgues ont retenti sous les voûtes majestueuses ; de nouveau, la dévotion s'est exprimée par les motets et les hymnes.

Le prédicateur, le R. P. Flamérion, a développé magnifiquement ce texte emprunté à la Sainte Ecriture : « On a cessé de voir de vaillants hommes dans Israël... jusqu'à ce qu'il se soit élevé une mère dans Israël ; *Cessaverunt fortes in Israël donec surgeret Debbora, surgeret mater in Israël. Nova bella elegit Dominus.* » (Judic. V, 7). Comme nos pères ont fait la France forte, vous, jeunes gens de l'Ecole de l'Immaculée Conception, vous, les enfants de Marie, les fils de la vérité, n'êtes-vous pas de ceux que Dieu destine à nous rendre une France qui croit et prie, qui aime et combat pour Dieu, une France forte ? Une mère se dresse devant vous, qui aide la vaillance et vous prépare, moyennant une éducation chrétienne, aux saintes luttes de la vie, à l'apostolat de l'exemple. Cette mère, c'est Notre-Dame.

Le Révérend Père a été bien inspiré particulièrement dans ses considérations sur la mission de la France et sur les bienfaits qu'elle a reçus de Notre-Dame de Chartres. »

La bénédiction du Saint-Sacrement et la procession aux flambeaux dans la Crypte ont couronné cette belle journée. Les pèlerins ont quitté Chartres à 5 heures 35.

— Nous rendrons compte du pèlerinage diocésain dans la *Voix* mensuelle. Plusieurs milliers de pèlerins. Beau discours de M. l'abbé Cuni, doyen de Châteauneuf.

Mission à Denonville. — On nous écrit de cette paroisse :

La mission décennale, fondée par M. l'abbé Huet, ancien curé de cette paroisse, vient d'y être prêchée par le R. P. Jouatte, mariste. Dès le début, la parole sympathique, entraînante, apostolique, du bon Père, lui avait concilié son auditoire. Tous les exercices furent suivis avec un joyeux empressement et les cantiques chantés avec le plus grand entrain. Les hommes répondirent pour la plupart à l'appel qui leur fut fait pour deux réunions spéciales.

L'une des trois conférences qui eurent lieu, avait un attrait tout particulier ; c'était celle qui devait être faite entre le missionnaire et le P. Favre, mariste de Chartres, lequel évangélisa Denonville il y a vingt-quatre ans, et dès lors y laissa un très bon souvenir. Aussi l'église était-elle comble !

Somme toute, nous avons eu pour résultat l'ébranlement sérieux de beaucoup d'indifférents vers le bien, l'affermissement des bons dans leurs sentiments religieux, et le retour d'une vingtaine de personnes, hommes et femmes, qui vinrent augmenter le nombre déjà respectable des chrétiens pratiquants de la paroisse.

Remercions-en Dieu et son digne apôtre, ainsi que toutes les personnes pieuses et les communautés qui avaient préparé cette mission par de ferventes prières.

Mignières. — *Pèlerinage.* — Le grand pèlerinage aux *Trois Marie* qui amène chaque année à Mignières un très grand nombre de pèlerins aura lieu cette année, le lundi de la Pentecôte. Il y aura pour s'y rendre des tramways spéciaux.

Vols d'Églises. — Chaque semaine, depuis plusieurs mois, nous avons à enregistrer des vols dans les églises. Après Vernouillet, Escorpain, Saulnières, Laons et bien d'autres encore, les églises d'Ecluzelles et de Saint-Denis-de-Moronval ont été cette semaine visitées par des voleurs. Mais à part le bris d'un vitrail dans chacune des deux églises, aucune perte n'est à déplorer ; les troncs, en effet, avaient été vidés par mesure de précaution. Les auteurs présumés de ces vols sont des nomades ; ces vagabonds, qui infectent nos contrées, exploitent la charité publique, ne mendient que pour voler et réussissent malheureusement bien souvent à apitoyer sur leur sort des personnes trop charitables.

A la suite des vols précédents, le parquet de Dreux a commencé

une sérieuse enquête. Espérons qu'elle réussira et que les coupables verront s'apesantir sur eux la rigueur des lois. (*Cr. d'E.-et-L.*)

Nogent-le-Rotrou. — *A l'Immaculée Conception.* — On nous écrit :

La semaine dernière, deux solennités eucharistiques avaient lieu dans cette maison.

C'était les 6 et 7 mai, l'Adoration. Durant la nuit les religieuses se succèdent d'heure en heure aux pieds du Saint-Sacrement.

Le matin, les portes s'ouvrent aux personnes pieuses toujours en grand nombre. Le fait est que le silence, l'obscurité mystérieuse de la chapelle, le foyers de lumière où se dresse la Sainte Hostie, sollicitent et retiennent — M. l'abbé Deniau, professeur de rhétorique au Séminaire et prédicateur si goûté à Nogent, nous a fait entendre une parole apostolique et distinguée. Son discours substantiel et vivant a clôturé magnifiquement la fête.

Au salut, véritable concert eucharistique par le bon goût, la variété, l'expression des chants relevés encore par la suavité des voix. Il s'agissait d'attirer les grâces de Dieu sur les enfants de la Première Communion. Chacun s'y était employé de toute son âme.

On le constata le dimanche 14 mai. Le recueillement qui se lisait sur le front des quinze communiants témoignait d'une sérieuse préparation, d'une fervente communion.

Parents et amis sentirent alors l'avantage et le bienfait de l'éducation religieuse ; et quand les Sourds-Parlants et Sourdes-Parlantes eurent commencé la récitation des actes, les larmes ne cessèrent de couler... Eloge vrai, celui-là, du dévouement des religieuses, de l'importance et du succès de l'œuvre !

M. l'abbé Jacoutot, également professeur au Séminaire, avait accepté de remplir les fonctions d'officiant et de prédicateur.

« La Sainte Communion est l'aumône de la Divinité à notre misère : la Sainte Vierge est la mère de notre vocation, de notre justification, de notre persévérance. »

Hautes vérités qu'il sut, dans un langage d'une éloquente simplicité, mettre à la portée de tous.

Après le *Magnificat* la procession, au chant des litanies et de l'*Ave Maria*, se déroula dans le jardin de la Communauté. Cette semaine de grâces, commencée sous les auspices du Sacré-Cœur, devait se terminer là, à son oratoire.

A l'issue de la cérémonie, le compliment d'usage. Les enfants cherchaient des yeux M. le Supérieur. Retenu par la maladie, il n'avait pu les honorer de sa présence.

« Que le Bon Dieu le conserve longtemps à notre chère maison ! » C'est la prière que lui envoyèrent tous les cœurs.

NOTICE SUR LE PÈRE LOUIS-AUGUSTIN BUISSON, DE LA CONGRÉGATION DU SAINT-ESPRIT

Décédé à N.-D. de Langonnet, le 22 avril 1899, à l'âge de 77 ans, 8 mois, 4 jours.

Le Père Buisson, qui vient de nous être enlevé si rapidement, était le doyen d'âge des Pères et Frères de N.-D. de Langonnet. Parmi les vétérans de la congrégation, il n'y a que deux Pères et un Frère qui puissent se dire ses aînés.

Il naquit au diocèse de Chartres, à Digny, canton de Senonches (Eure-et-Loir), le 18 août 1821. Jeune encore il entra au petit séminaire de Chartres où il fit ses études classiques. Sa vocation sacerdotale, fixée de bonne heure, semble avoir été quelque temps un peu hésitante, car nous le trouvons, vers l'âge de 15 ans, dans la grande capitale, employé dans une maison de commerce. Mais le bruit du monde et le train d'une grande maison ne convenaient guère à sa nature si douce, si calme, et, disons le mot, si timide. Du reste, il eut le bonheur de trouver à Paris l'affectueuse et tendre sollicitude d'une sœur aînée, consacrée à Dieu dans la Congrégation des Sœurs de Saint-Paul de Chartres. Notre jeune carnute, déjà protégé par son caractère sérieux et par son grand esprit de foi, eut le bonheur de recevoir de bons conseils qui le préservèrent des entraînements et des chutes auxquels si peu d'adolescents, hélas ! ont su résister dans cette grande Babylone, à une époque surtout où il y avait autant de corruption et beaucoup moins d'œuvres protectrices, patronages, cercles catholiques, etc., que de nos jours.

Bien qu'il demeurât loin de la Communauté où se trouvait sa sœur, il allait fréquemment lui rendre visite. Pendant longtemps il s'y rendait tous les soirs après son travail, pour revenir ensuite prendre son repas dans sa modeste chambrette. Cette amitié fraternelle avait le triple avantage de lui faire prendre un exercice salutaire après une longue station au magasin, de le préserver des fréquentations qui lui eussent été préjudiciables et de le maintenir dans les sentiments chrétiens puisés au sein de sa famille.

La veille de sa mort, le bon vieillard nous disait dans une confidence intime (il ne se doutait guère, ni nous non plus, que c'était le dernier entretien que nous aurions ensemble) : « J'ai pensé des milliers de fois à la vénérable Supérieure de la Communauté de ma sœur, comme elle était bonne pour moi ! Elle voulait que je vinsse tous les soirs souper chez elle. Elle me donnait de bons conseils, non seulement pour ma conduite morale et chrétienne, mais encore pour mes intérêts temporels, l'hygiène, le

régime à suivre pour conserver la santé; que je lui dois de reconnaissance ! »

Nous pourrions ajouter sans crainte de nous tromper, que ce fut aussi grâce aux bons conseils qu'il reçut et aux ferventes prières qui furent faites pour lui qu'Augustin renonça à l'espérance de faire fortune dans le négoce, pour s'appliquer à un commerce autrement lucratif: la sanctification de son âme, la gloire de Dieu, l'amoncellement de trésors dans le ciel où ils sont à l'abri des voleurs qui les peuvent dérober et de la rouille qui les peut ronger. Il revint donc terminer ses études classiques au petit, puis au grand Séminaire de Chartres, et le 17 mai 1845, trois mois avant qu'il eût atteint sa 24^{e} année, Monseigneur Clausel de Montals l'ordonnait prêtre pour l'éternité.

Peu riche en prêtres, l'Évêque de Chartres dut confier aussitôt une paroisse au jeune ordonné. Les diocèses qui environnent Paris ne sont pas ceux où l'esprit de foi s'est le mieux conservé. Deux fois, M. Buisson demanda à changer de paroisse ; mais dans les trois postes qui lui furent confiés : Saint-Cloud (2 ans), Lutz (4 ans), Mottereau (5 ans), il ne trouva guère de consolations; il se décide enfin à chercher dans les missions lointaines des brebis plus dociles à la voix du Bon Pasteur.

C'est au mois de mai 1856 qu'après 11 ans de ministère paroissial, Augustin Buisson venait frapper à la porte du Noviciat de Monsivry. Après deux années qui furent pour son âme recueillie et silencieuse un bien doux repos, il émettait ses premiers vœux le 22 mai 1858, et il fut envoyé à Sainte-Marie de Gourin pour y enseigner les sciences.

Dans les différents postes qui lui furent confiés pendant ses 41 ans de vie religieuse et apostolique, le Père Buisson a passé en faisant le bien, doucement, tranquillement, silencieusement, toujours respectueux envers ses supérieurs, plein d'égards pour ses confrères, aimé de ses élèves et de ses ouailles. A N.-D. de Langonnet, Cellule, la Martinique, la Guyane française, Saint-Lucien de Beauvais, on a admiré le savant mathématicien, le religieux modeste et très fidèle à sa règle, l'homme de bon conseil. Il avait beau se cacher, on savait le chemin de sa cellule. Nous avons vu à Fort-de-France (Martinique) un homme que Dieu destinait à briller successivement sur les sièges de la Basse-Terre et de Limoges, Monseigneur Benjamin Blanger, venir régulièrement chaque semaine traiter avec le Père Buisson des intérêts autrement sérieux pour lui que la direction d'un diocèse. *Quid prodest homini si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* (26 avril 1899).

Sa mort a été simple comme sa vie. Depuis longtemps, son

régime déjà austère s'était encore simplifié. Ne mangeant jamais de viande, ne buvant jamais de vin, mais un verre de cidre noyé dans beaucoup d'eau, son corps était d'une transparence singulière. On ne le voyait assis qu'au réfectoire et aux offices quand le cérémonial le prescrit. Debout à la chapelle, à la bibliothèque, dans sa chambre, dans les allées du jardin; toujours nu-tête, toujours alerte, sans feu en hiver, la fenêtre de sa chambre ouverte jour et nuit.

Le jeudi 20 avril, il vaque aux exercices de Communauté, mais il tousse un peu; le vendredi 21 il ne descend pas dire sa messe, mais il est debout dans sa chambre. A 7 heures et demie du soir, le père Urien, préfet de santé, le trouve encore debout à sa fenêtre ouverte, achevant son bréviaire; il l'engage à se coucher, le bon Père lui dit qu'il est mieux, que ce ne sera rien. Comme un Frère veillait un autre malade, on dit à ce Frère d'aller de temps en temps voir le Père Buisson. A minuit on le trouve affaissé auprès de son lit, mais tout habillé. Il reçoit le sacrement de l'Extrême-Onction, l'Indulgence de la Bonne Mort, sur le plancher; puis on le couche sur son lit tout habillé et il trépasse doucement. La Communauté a appris son décès avant de savoir qu'il fut malade.

FAITS DIVERS

Grand événement en Chine. — *La religion catholique officiellement reconnue.* — Un décret du gouvernement chinois reconnaît officiellement la religion catholique dans toute l'étendue de l'empire. Les évêques auront le rang de vice-rois et du gouverneurs de province, et les missionnaires, auront des grades suivant leurs dignités (15 mars 1899).

Un éminent religieux, procureur des missions de son Ordre en Chine, consulté au sujet de l'acte impérial reconnaissant officiellement la religion catholique, a répondu :

Il est tout à fait important; c'est l'un des événements les plus extraordinaires de l'histoire de la Chine, et, nous l'espérons, ce sera l'un des plus heureux pour les âmes; nous y voyons l'aurore de ce jour si désiré, celui de la conversion de la Chine.

Les Chinois, en effet, sont simplistes ; dès que leur gouvernement impérial entre dans une voie, ils le suivent.

La France doit s'en réjouir, car, en Extrême-Orient, comme partout ailleurs, catholique et Français, c'est tout un.

Bulle du Jubilé de 1900 promulguée le jour de l'Ascension. — Dans ce document, le Saint-Père fait un résumé des besoins et des aspirations de notre siècle; il exhorte le peuple fidèle à recourir au Cœur Sacré du Divin Sauveur pour obtenir grâce et miséricorde.

La parole du Pape est touchante par les exhortations à la prière et à la pénitence, pour obtenir la paix du monde et préparer les fidèles à recevoir la grâce du jubilé. Suit le dispositif général pour gagner le jubilé.

Des dispositions explicatives seront émanées plus tard par brefs et rescrits.

Nous reviendrons sur ce grave sujet.

Dieu venge sa mère. — *Il corriere di Napoli*, feuille anticlériale italienne, raconte un fait extraordinaire qui s'est passé à Liveri près de Casa-Marciano.

Là, vivait un certain Philippe Barone, homme d'un caractère extrêmement violent, qui avait l'habitude de blasphémer et de se livrer en même temps à des actes qui offensaient les sentiments religieux de sa famille et de tous ceux qui en étaient témoins.

Il y a quelques jours, cet individu, après avoir eu une altercation avec sa femme, lança, dans un accès de colère bestiale, un objet contre une image de la Vierge en hurlant :

« Je ne te tiens pas pour la Vierge : si tu l'es, montre-le en me coupant un bras. »

Il venait à peine de prononcer ces paroles qu'il tomba par terre comme s'il avait été assommé, dans un évanouissement qui dura une demi-heure. Quand il revint à lui, il s'aperçut que son bras droit, — celui qui avait commis l'outrage — était immobile et commençait à se pourrir.

S'étant mis au lit, il fut en proie à de grandes souffrances qui allaient toujours en augmentant. Il y a quelques jours, Barone est mort avec le bras complètement rongé par la gangrène.

Autre fait à Naples. — Près de Nole, en Campanie, dans le territoire de la commune de S. Paolo Belsito, sur une montagne s'élève un sanctuaire dédié à Marie. Inconnu hier, il fait aujourd'hui courir les foules. C'est l'église de Liveri. Près du sanctuaire est une *osteria* (auberge) aussi modeste que le sanctuaire est pauvre, et qui aurait été le théâtre du miracle dont voici les détails.

Il y a quelques jours, une bande d'amis entrait dans l'*osteria* et se mettait à jouer. Parmi eux était un garde de propriété, aussi joueur que buveur, et ajoutant à ces deux défauts celui d'avoir le blasphème continuellement à la bouche. Il joua, perdit tout ce qu'il avait, et il ne lui restait plus qu'une portion de morue, le plat qu'il s'était fait préparer, qu'il joua également et qu'il perdit de même.

Contre le mur de l'auberge était placée, selon la coutume italienne, une image de la Vierge, et le gardien, furieux de sa perte, lui lança le plat de morue en criant : « Si tu es si sainte, fais donc

sécher ce bras qui t'a lancé ce plat de morue ». Il prit son chapeau et partit en blasphémant.

Peu après (on ne précise point), ce garde entrait de nouveau dans l'auberge, se jetait à genoux devant l'image qu'il avait profanée, criant, pleurant et demandant pardon de son blasphème. Il avait un chancre au bras et, quelques jours après, mourait dans d'atroces douleurs.

Tel est le fait dans toute sa simplicité. Là-dessus, les populations napolitaines se sont enflammées et le sanctuaire de Notre-Dame de Liveri est devenu un lieu très fréquenté de pèlerinage.

Attendons maintenant que l'autorité ecclésiastique nous fasse connaître ce qu'il faut en croire ; en attendant, on ne blasphème plus aux environs de Nole ; on a trop peur de la Madone de Liveri.

DON GUISEPPE.

Retraites collectives de jeunes gens et hommes du monde, à La Villa Manrèse, 5, rue Fauveau, Clamart.

Mai 20 — 23. Cercle des Francs-Bourgeois. — 25 et 28. Anciens élèves du Collège de Vaugirard.

Juin 7 — 11. Association des Artistes chrétiens. — 21 et 24. Union fraternelle du Commerce et de l'Industrie.

Juillet 7 — 11. Élèves de l'École Centrale. — 12 et 16. Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Août 20 — 25. Retraite religieuse, Frères de la Sainte-Famille.

Août 28 — 1er Septembre. Retraite religieuse, Frères de la Sainte-Famille.

Octobre 31 — 3 Novembre. 1re Retraite de Conscrits (enseignement primaire et patronages).

Novembre 4 — 8. 2e Retraite de Conscrits (enseignement secondaire).

Novembre 27 — 1er Décembre. Cercles catholiques.

Prière aux retraitants d'arriver avant 7 heures du soir. — Informer à l'avance le P. Directeur. — Les cercles d'ouvriers peuvent venir passer la journée du dimanche.

L'Ange de la première communion. — Revue destinée à l'apostolat de la préparation et de la persévérance. Elle sera utile aux premiers communiants et aux personnes qui s'occupent d'eux. Abonnement chez M. A. Taffin-Lefort, 24, rue Charles de Muyssart, Lille. Prix : 2 fr. 50. — 10 abonnements à la même adresse : 20 fr.

AVIS. — L'Administration des Eaux de Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) a l'honneur d'informer Messieurs les Ecclésiastiques qu'une réduction de 50 % sur les prix du tarif leur sera accordée pour tout le traitement thermal qu'ils auront à suivre dans cet établissement.

La fête de Jeanne d'Arc à N.-D. de Paris, le dimanche, 14 mai, a été célébrée avec un très grand éclat. Son Em. le Cardinal la présidait. Le R. P. Coubé, jésuite, a prononcé le panégyrique de la Vénérable. Il y a mis, nous dit la *Croix*, toute son âme d'apôtre, toute sa brillante intelligence, un cœur ardent et sa chaude parole toute vibrante d'amour pour son pays.

Dès l'exorde, l'auditoire est gagné : *Dieu n'a rien fait de tel à aucune nation : Non fecit taliter omni nationi.* C'est le texte de l'éloquent panégyriste, qui soudain a raconté un épisode des dernières grandes manœuvres à Domrémy :

Un bataillon passait devant la maison de l'héroïne. « Tête à droite ! crie l'officier, voici la maison de Jeanne d'Arc ! »

Un éclair brille dans les yeux des soldats qui défilent respectueusement *tête à droite.*

L'Église nous adresse semblable parole, et nous demande même geste : *Tête à droite.* Regardons Jeanne dont le nom si populaire est l'incarnation de l'âme de la Patrie. Ce nom est à lui seul tout le poème de l'ancienne France : il rappelle ce que la vierge de Domrémy a accompli pour notre pays : nom d'espérance, il marque ce que la France doit faire pour mériter encore d'être aidée de Dieu !

Au front de Jeanne, il y a une double auréole : elle nous apparaît deux fois libératrice et d'hier et de demain. Hier, elle nous sauva par son épée, demain elle nous sauvera par son esprit, par son programme accepté et docilement suivi par la France.

Que d'émotions diverses dans l'auditoire quand le P. Coubé rappelle comment Jeanne d'Arc a rempli sa mission dont le caractère est absolument surnaturel !

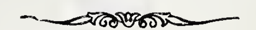

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES
PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII[e] Année. — **JUIN 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

6e Numéro — LA VOIX — Juin 1899

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

DISCOURS

ADRESSÉ DANS LA CATHÉDRALE DE CHARTRES, LE 18 MAI 1899

Aux pèlerins des arrondissements de Dreux et Châteaudun,

par M. le chanoine CUNI, curé-doyen de Châteauneuf-en-Thimerais

QUID EXISTIS VIDERE? QU'ÊTES-VOUS VENUS VOIR?

Mes Frères,

C'est la question que N.-S. Jésus-Christ adressait aux Juifs attirés au désert par la prédication et les vertus de saint Jean-Baptiste. C'est aussi celle qu'il convient de nous poser en face de ce grand concours de fidèles appelés des confins du diocèse par la voix du premier pasteur. On nous a dit : « Transportez-vous à Chartres le 18 mai, aussi nombreux que possible. » Et nous sommes accourus : mais pourquoi ? Est-ce pour admirer une fois de plus les beautés de notre splendide cathédrale ? Est-ce simplement pour participer à des cérémonies grandioses, à une vaste manifestation religieuse? Ces motifs assurément sont très louables et de noble nature.

Cependant, mes Frères, j'ose l'affirmer en votre nom, ils ne sauraient suffire à vos cœurs, ni donner la véritable signification de ce pèlerinage. Vous êtes ici pour prier et puiser dans la prière la ferme résolution d'agir. La prière doit précéder l'action. Elle en assure l'efficacité et la persévérance. Notre-Seigneur priait toujours avant d'agir et se reposait de l'action par la prière. Voilà votre ligne de conduite tracée pour aujourd'hui et pour le temps de votre séjour sur la terre.

Vous êtes donc venus parce que vous avez le sentiment des périls, par là même des besoins de l'heure présente ; or la confiance dans l'intercession de Notre-Dame de Chartres est auprès de Dieu notre principal moyen de salut.

En même temps que vous lui demanderez de plaider votre cause, vous prendrez, sous son regard maternel, l'engagement de faire désormais tout votre devoir comme Catholiques, comme Français, comme Chartrains.

Au résumé, votre démarche ne peut avoir qu'un double objet : prier avec confiance parce que le présent est sombre et l'avenir plein de menaces, fortifier vos âmes en vue des luttes qu'elles auront à soutenir pour sauvegarder leurs plus cher intérêts.

Vous entretenir des périls de l'heure présente, mes Frères, pour le faire au complet, il faudrait analyser la situation religieuse et sociale. Tel n'est pas mon but. Je me contenterai d'un coup d'œil rapide sur des détails qui vous sont connus.

Que l'on considère l'enfance, la jeunesse où l'âge mûr, on saisit les fils d'une vaste conspiration destinée, dans l'intention de ceux qui l'inspirent, à vicier l'homme en l'arrachant au joug salutaire de la religion et de la conscience.

Jusqu'en ces derniers temps, l'enfant était resté l'objet d'un culte délicat et protecteur ; on respectait en lui l'innocence de l'ange et l'image de Dieu. A notre époque, cette touchante sollicitude paraît exagérée, et, sous prétexte que l'innocence ne comprend pas ou ne doit pas comprendre le mal, devant elle la licence des discours ou des actions se donne libre carrière. Au sein même de la famille, les parents, hélas ! semblent avoir oublié qu'ils ont reçu pour mission de proscrire le vice et d'enseigner la vertu. Le foyer domestique est devenu comme une école de désordre où les oreilles enfantines entendent tout, sauf les propos qui peuvent porter au bien.

Si encore, à travers ces éclats des colères intestines, il y avait, aux moments d'accalmie, des prières et des actions de grâces s'élevant vers Dieu ! Mais non, le blasphème seul jouit du droit de cité et avec le blasphème, de grossières plaisanteries contre la religion, Dieu est banni de ces intérieurs.

Le prêtre assurément, dans les catéchismes, essaie de corriger ces terribles influences. Il les combat aux approches de la Première Communion. Peut-être, avec la grâce de Dieu, en triompherait-il si on ne lui mesurait pas le temps d'une manière aussi parcimonieuse. Mais comment voulez-vous que son œuvre soit durable, quand, au lendemain même du jour

où les enfants se sont assis à la Sainte Table, il a la douloureuse certitude de ne plus les revoir ?

Et d'autre part, si telles ont été les premières années, vides de l'idée et de l'amour de Dieu, profanées par les exemples pernicieux ou de l'indifférence ou de l'irreligion, qu'espérer de la jeunesse, de cette période où les passions vont souffler en tempête et gronder furieuses au fond du cœur ?

Ah ! la jeunesse, les dangers éclosent sous chacun de ses pas ! Il y a deux choses qui l'attirent avec une force redoutable : le plaisir et l'indépendance. Essaie-t-on de la mettre en garde contre ces écueils ? Enivrée par l'entraînement des fêtes bruyantes, elle s'y précipite tête baissée, sans souci de compromettre ce qui constitue son plus bel apanage sur la terre : la réputation, l'honneur, la santé. Quand elle a une fois donné dans les pires débordements, inutile de lui parler de Dieu ; son Dieu à elle, c'est la jouissance. Ne lui parlez pas des tristesses d'un père, d'une mère qu'afflige son inconduite. On lui a tellement répété qu'à dix-huit ans, à vingt ans, l'homme ne relève que de lui-même !

Elle réclame son droit à l'affranchissement. L'obéissance, le respect lui pèsent. Pour échapper à tout contrôle, le jeune homme désertera la demeure paternelle, ou, s'il consent à y rester, ce sera pour y introduire à sa suite la discorde et les explications violentes. Le voilà en rupture de subordination, proie désignée d'avance aux séductions des mauvaises compagnies ou aux artifices des ouvriers de révolution.

Après de pareils orages, que produira l'âge mûr ? Alors s'ajoutant aux convoitises déjà satisfaites et qui ne se calmeront pas pour cela, d'autres s'éveilleront en face des fortunes scandaleusement acquises. La facilité du succès d'autrui rendra moins difficile sur le choix et la qualité des moyens. Le culte et la crainte de Dieu n'existant plus au fond de ces consciences endormies dans un mortel scepticisme, on adoptera le culte de l'argent, le culte de l'odieux veau d'or. L'argent n'est-il pas le roi du jour ? Peu importe sa provenance pourvu qu'il assure la considération, le bien-être et les honneurs avec les garanties du lendemain.

Alors surviennent les honteux compromis, les capitulations d'une honnêteté ébranlée et vermoulue, tout le cortège des trahisons : trahison de la parole donnée, trahison des prin-

cipes, trahison du devoir religieux, trahison du devoir social, trahison même des amitiés les plus anciennes et les plus respectables.

Vous m'objecterez, mes Frères, que ce n'est pas là un état de choses général et universel, qu'on rencontre encore des familles soucieuses de l'éducation chrétienne de l'enfance, des jeunes gens qui se conservent purs et vertueux au sein de la corruption du monde, des hommes qui font passer avant la richesse la probité et le dévouement à la cause de Dieu.

J'en conviens avec vous, nous avons cette joie de proclamer que le ciel s'est ménagé des partisans et des amis sur la terre. Mais cependant il n'en reste pas moins certain que la désorganisation réalise autour de nous, sous nos yeux, d'effrayants progrès, et que, si l'on raisonne en établissant une comparaison avec les autres peuples, nous périssons parce que Dieu est un inconnu dans nos foyers, la religion une étrangère, et la conscience une visiteuse importune qu'on veut maintenir à distance.

Que faire donc, mes Frères? Se décourager en attendant que la maison s'écroule sur nos têtes? Non, mille fois non. Nous n'avons pas le droit d'être lâches et pusillanimes à ce point. « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous l'accordera. » Il est donc urgent de prier. Mais pour que nos prières soient plus agréables à Dieu, adressons-les par l'intermédiaire de Notre-Dame de Chartres. Oh! vous pouvez avoir confiance en sa puissante protection; car, vous le savez, la Sainte Vierge est forte comme l'armée rangée en bataille — et ici même, à Chartres, elle a fait reculer les hordes du fier Rollon et les bataillons du protestantisme.

Nos pères, avant de courir à l'ennemi, venaient se prosterner au pied de sa statue. Ça été, à travers le moyen-âge et jusqu'au siècle dernier, comme un défilé ininterrompu de princes et d'hommes de guerre.

Aujourd'hui les assauts dirigés par les ennemis de son peuple, s'ils paraissent moins furieux et moins sanglants, n'en sont pas moins redoutables, puisqu'on s'attaque à ce que nous avons de plus sacré, à notre foi, à notre attachement pour Dieu et pour Jésus-Christ. Que dis-je? mes Frères, il s'agit, les faits sont là qui en témoignent, il s'agit de ruiner le règne même de notre adorable Rédempteur. « Nous ne souffri-

rons plus, s'écrie l'impiété, qu'il règne sur nous. » A cet insolent défi, mes Frères, opposez une première réponse, la réponse pacifique de la prière à Marie. C'est votre Mère, c'est votre Reine, c'est votre Libératrice, et, puisqu'elle a déjà brisé la tête de toutes les hérésies qui ont, au cours des siècles, assailli l'Eglise, elle saura bien encore réduire à néant la grande révolte moderne qui résume, dans sa folle audace, toutes les erreurs du passé.

A cette première réponse, il convient, il est capital d'en ajouter une seconde : c'est de jurer, chacun dans l'intime de votre cœur, que vous demeurerez fidèles, jusqu'au dernier soupir, à votre devoir de catholiques, de Français et de Chartrains.

Catholiques ! on s'arrête trop souvent au mot, au titre, sans descendre à la chose. Le titre suppose une profession de foi, un *Credo* qui règle notre croyance. Or, dans cette grave matière, il n'est pas loisible d'en prendre et d'en laisser. L'enseignement de la sainte Église n'admet ni interprétation fantaisiste ni retranchement de la vérité.

Quand le Pape parle, il parle au nom de Jésus-Christ. Quand l'Évêque parle, il parle au nom du Pape et de Jésus-Christ. Quand le prêtre parle, il parle au nom de son Évêque, du Pape et de Jésus-Christ. Dès lors vous êtes en face d'une doctrine qui s'impose par voie d'autorité, et le seul parti à prendre, c'est de dire, malgré les obscurités redoutables de nos mystères : « Je m'incline et je crois. »

Mais la foi sans les œuvres serait une foi morte. Catholique par l'adhésion de l'esprit, on n'a pas toujours le courage de l'être par la pratique de sa religion, comme s'il était possible de se montrer bon fils sans aimer son père, bon citoyen sans servir sa patrie. Nombreux, trop nombreux de nos jours sont ceux qui rougissent de la Croix, cachent leur drapeau en poche, et, par timidité outrée ou lâche indifférence, laissent de côté l'assistance aux offices, la fréquentation des Sacrements et les lois du jeûne et de l'abstinence !

Des catholiques, ces trembleurs ! mais que feraient-ils donc de moins, s'ils étaient protestants ou infidèles ? Non, ils n'appartiennent pas à la race que Dieu s'est choisie pour opérer le salut de son peuple. Et si vous tenez à compter parmi cette élite, mes Frères, promettez de mettre vos œuvres en parfaite harmonie avec votre croyance. De la sorte, en

édifiant ceux qui vous connaissent, vous arrêterez peut-être par la vertu de l'exemple et, au besoin, par la vertu de la parole, ceux qui seraient sur le point de déserter.

Votre attitude de catholiques pratiquants sera le gage de celle que vous aurez comme Français. Quoique notre patrie ait traversé jadis des heures néfastes, il en est assez de glorieuses pour que nous restions fiers d'elle et du rôle qu'elle a joué dans le monde. Quand un pays a propagé la civilisation sur la surface du globe, quand il a été le bras droit de l'Église ; quand il peut inscrire au catalogue de ses rois des hommes comme Charlemagne et saint Louis; quand il attribue l'honneur de sa délivrance à une héroïne comme Jeanne d'Arc ; quand il a poursuivi l'œuvre gigantesque des croisades ; quand il présente aux hommages de l'univers des Évêques comme saint Martin de Tours et saint Remi, des bienfaiteurs de l'humanité comme saint Vincent-de-Paul ; quand il a brillé au premier rang dans les lettres et dans les sciences ; quand il a rempli la terre du bruit de ses exploits, fameux entre tous par sa loyauté et son caractère chevaleresque, généreux dans la victoire, digne encore et redoutable jusque dans la défaite, on lui voue une ardente affection, on se passionne pour lui.

Fermez donc l'oreille, mes Frères, à ces propos ennemis de nos gloires nationales, à cet esprit de dénigrement qui rabaisse par de mesquines critiques un passé déjà lointain qu'il se refuse à comprendre. Des idées d'importation étrangère s'efforcent de corrompre, en l'avilissant, le génie de la France. Ce génie fut formé par le catholicisme, et si nous ne sommes pas descendus plus bas, c'est que le catholicisme nous a retenus sur la pente fatale. L'ère moderne sans doute offre bien des tristesses. Mais si vous retrempez vos énergies aux sources sacrées de la foi et de l'amour de Marie où s'alimentaient celles de nos ancêtres, si vous adoptez, pour les rendre vôtres, ces traditions de sincérité et de droiture chrétiennes qu'ils apportaient dans leur vie privée et dans la vie publique, notre patrie reverra des jours heureux, et son étoile, un instant voilée, reparaîtra plus radieuse que jamais.

Ainsi en sera-t-il également, mes Frères, de notre diocèse si vous vous montrez fidèles à votre devoir de Chartrains. Cette terre qui vous a donné la naissance, Notre-Dame, dès les temps antiques, la possède comme son fief de prédilection. C'est

grâce à elle que les saints s'y sont manifestés comme dans une nouvelle Thébaïde. S'ils se dressaient en ce moment devant vos regards étonnés, ils vous crieraient sans doute : « Fils de la Vierge qui devait enfanter, les sillons de vos plaines, les vallons de vos bois ont été les témoins de notre zèle et de nos austérités volontaires. Marchez sur nos traces dans la voie où nous a poussés notre dévotion à Marie, et vous n'aurez rien à envier aux populations les plus religieuses. »

Écoutez cet appel de vos devanciers, mes Frères ; et, afin de soutenir la renommée de ce beau diocèse, assurez un concours plein d'empressement aux œuvres qui doivent le défendre contre les envahissements du mal.

Il en est deux, entre autres, dont la nécessité s'impose avec une victorieuse évidence : l'œuvre des Écoles libres et l'œuvre qui favorise le recrutement du Clergé.

L'École libre se propose de former des hommes profondément imbus de l'esprit chrétien. Elle prépare l'élite à qui incombera, au milieu du monde, le fardeau des luttes à venir. De cette réserve Dieu se servira pour la restauration de la société. Elle fournira leur point d'appui aux assises de l'édifice religieux où se réfugiera l'espoir du pays en détresse.

Les éléments préparés par l'École libre, c'est à la jeunesse élevée dans nos séminaires de les mettre en œuvre ! Pépinière du sacerdoce, instrument des miséricordes providentielles, à elle reviendra un jour le privilège de faire descendre sur les fronts coupables l'absolution qui justifie, et dans les cœurs faibles le pain des anges qui inspire les héroïsmes de la vertu.

Diocésains de Chartres, si vous vous intéressez au culte de votre Mère, si vous voulez qu'elle conserve, au milieu du siècle, des fidèles pour la servir, et dans ses sanctuaires des prêtres pour la faire aimer, cet avenir réside entre vos mains. Il dépend de votre libéralité pour l'œuvre des Écoles libres et pour le recrutement du clergé diocésain.

Que cette journée soit donc témoin de vos ardentes prières et de vos généreuses résolutions ! Oui, priez mes Frères, pour que les invisibles châtiments dont nous sommes frappés aient enfin leur terme. Conjurons Notre-Dame de Chartres d'ouvrir les yeux de ceux qui s'égarent, d'amollir les âmes qui s'endur-

cissent, d'amener repentants dans ses bras ceux qui propagent le mal et scandalisent les simples. Priez pour que s'enracine en vous dans une invincible persévérance la disposition d'accomplir partout et toujours votre devoir de Catholiques, de Français et de Chartrains.

Armés des bénédictions de votre Mère, vous rentrerez dans vos paroisses, dans vos foyers avec un nouveau courage, prêts pour les sacrifices et les combats de ce monde, certains d'obtenir la récompense de la vie future.

Ainsi soit-il !

SAINTE CLOTILDE, REINE DE FRANCE (3 Juin)

Vers la fin du IVe siècle, la Gaule était conquise à la foi chrétienne. Pour perpétuer cette conquête et confirmer son unité religieuse, il manquait à la Gaule son unité politique.

Morcelée, envahie du nord au midi par les barbares ariens et païens, soumise encore en quelques endroits aux représentants posthumes du défunt empire romain, elle cherchait un homme qui lui rendît son indépendance, sa force et sa gloire des temps passés.

Un prince lui apparaissait, jeune, mais vaillant et déjà couronné des lauriers de la victoire, comme capable de réaliser ces espérances : vers lui se tournaient les regards et les cœurs. Ce prince prédestiné, c'était Clovis.

Mais Clovis était païen : qu'il persistât dans son idolâtrie et la Gaule avait à craindre une sanglante persécution dans laquelle sombrerait sa foi. Autour de lui, Clovis ne rencontrait que des princes et des rois ariens ; qu'il suivît leurs errements, la Gaule s'en allait, par le schisme et l'hérésie, à la déchéance, à la honte et à la mort.

Sainte Clotilde reçut de Dieu la mission de calmer ces alarmes des croyants en donnant à la France son premier roi chrétien. Nous lui en devons une impérissable reconnaissance.

Bien jeune, elle semblait avoir épuisé la coupe de la douleur. Elle avait vu ses parents périr de mort violente, sa famille cruellement décimée, sa sœur jetée dans un cloître ; elle-même survivait condamnée à une perpétuelle détention. Et, comble d'infortune, le bourreau était son oncle et son maître, Gondebaud, roi des Burgondes. Dans cette situation sans issue, la captive demandait à la prière, à la piété, aux

œuvres de charité, force et consolation, quand la Providence l'amena, dans d'aimables circonstances, jusqu'au trône de Clovis.

Reine des Francs, elle resta dans la prospérité l'intrépide chrétienne qu'on l'avait connue dans l'adversité. Elle n'eut plus qu'un souci : gagner à ses croyances son royal époux; tâche difficile, invraisemblable, dont la solution s'éloignait de jour en jour et pour laquelle la sainte ne comptait que sur la grâce de Dieu. De fait, la grâce ne lui fit point défaut et seule opéra cette conversion. Il fallut en effet la bataille de *Tolbiac*, la crainte d'une honteuse défaite, le soupçon de l'impuissance des idoles pour bouleverser l'âme de Clovis et tourner ses regards vers le Dieu de Clotilde. En cette glorieuse journée, les vœux de la reine rivalisèrent avec les armes du roi.

Du champ de bataille Clovis descendit au baptistère de Reims, d'où il sortit chrétien avec ses 3,000 guerriers. C'était le baptême de la nation française.

Restait l'arianisme, danger toujours menaçant à l'horizon. La pieuse reine continua ses supplications jusqu'à ce que la grande victoire de *Vouillé*, dans laquelle Clovis écrasa la puissance du Visigoth Alaric, vint lui apprendre que le fléau était à jamais écarté.

Clovis chrétien, la dynastie mérovingienne fondée, la nation solidement constituée dans son unité religieuse, Clotilde — comme si sa mission terrestre eût prit fin — se vit ramenée au calvaire, aux larmes et aux deuils de sa jeunesse.

L'extermination systématique de toute la parenté de Clovis, la mort du roi, les guerres de ses fils contre sa famille de la Bourgogne, la mort, dans une bataille, du roi Clodomir, ce prince dont le baptême et la vie avaient coûté à sa mère tant de prières, le meurtre de ses petits-fils tombés traîtreusement sous le poignard de leurs oncles, l'exil de Clodoald, les luttes fratricides des princes survivants, creusèrent entre elle et le trône un torrent de sang qui ne peut se comparer qu'au torrent de ses larmes.

Elle avait 35 ans lorsque, victime résignée, elle quitta le monde et chercha un refuge auprès du tombeau de saint Martin. Là, l'humble recluse, qui n'avait gardé de sa royale condition que la bienfaisance, multiplie ses bonnes œuvres : Tours, Chelles, Calais, lui doivent des écoles, des hospices et

des couvents ; à Auxerre, aux Andelys, à Rouen, de splendides basiliques perpétuent la mémoire de sa piété et de sa générosité. Là, elle reçoit la fugitive Radegonde, sa bru, échappée des bras du violent Clotaire. Les deux princesses peuvent à leur aise remercier Dieu de les avoir faites chrétiennes et reines malheureuses. Là elle prie, elle pleure, elle expie et mérite pour la dynastie et pour la France.

Ainsi notre pays doit presque tout à sainte Clotilde : ses origines chrétiennes, la première lignée de ses rois, sa forte constitution intérieure et, au dehors, ses triomphes sur l'idolâtrie et sur l'hérésie. Les Français s'en souviendront-ils pour remercier, glorifier et invoquer leur aimable patronne ? La reconnaissance en fait un devoir, l'intérêt et l'avenir de notre patrie (à défaut de gratitude), nous y obligent.

Clotilde veillait au berceau de la jeune nation, du ciel elle protège encore la France vieille de quinze siècles. Qu'elle la garde des tristesses de l'âge et des humiliations de la décrépitude !

D. G.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 28 Mai au 4 Juin.

28. 1er Dimanche après la Pentecôte, fête de la *Très Sainte Trinité*, double de 2e classe; mémoire de *S. Germain.*

En cette fête on honore un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils et le S. Esprit, c'est-à-dire la T. S. Trinité elle-même. Chacune de ces personnes est Dieu : le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le S. Esprit est Dieu. Et cependant, ces trois personnes ne sont qu'un seul et même Dieu, parce qu'elles n'ont toutes trois qu'une seule et même nature divine. Elles sont égales en éternité, en puissance, et en toutes perfections. — Pour honorer la Sainte Trinité, il est recommandé de faire respectueusement le signe de la croix et de réciter dévotement le *Gloria Patri.* (Petit catéchisme historique et nouveau catéchisme.)

S. Germain, abbé du monastère de S. Symphorien d'Autun, fut appelé à Paris par le roi Childebert, et élu peu après évêque de cette ville. On lui doit la construction de la célèbre abbaye de S. Germain-des-Prés, ruinée par les Normands, et rebâtie au XIIe siècle.

29. Lundi. — *Sainte Marie*, mere de Jacques et *Sainte Salomé*, veuves; mémoire de *S. Maximin.* — Sainte Marie, mère de Jacques et sainte Salomé, suivirent N. S. pendant sa vie mortelle,

et l'accompagnèrent jusque sur le calvaire. Avec Marie-Madeleine, elles achetèrent des parfums pour embaumer le corps de Jésus, et méritèrent d'être les premières à voir N.-S. après sa résurrection. Pendant la persécution, excitée par les juifs, elles furent embarquées avec S. Lazare sur un vaisseau sans voile qui aborda heureusement sur les côtes de Provence, où elles répandirent la lumière de l'Évangile autant par leurs exemples que par leurs instructions.

S. Maximin, d'une famille de saints, né en Poitou, fit ses études à Trèves, et succéda à S. Agricius, évêque de cette ville. Il mourut dans son pays natal; mais son corps fut ramené à Trèves.

30. Mardi. — *S. Augustin*, évêque de Cantorbéry, (du 28 de ce mois); mémoire de *S. Félix*, pape et martyr,

S. Augustin fut envoyé par le pape S. Grégoire pour évangéliser l'Angleterre. Il fut protégé avec ses compagnons par le roi Ethelbert, et sacré évêque par Virgile d'Arles. Il faisait de si nombreux miracles que le pape l'exhortait à l'humilité.

S. Félix succéda au pape S. Denis. Il a écrit quatre lettres que l'on trouve dans la collection des conciles. Il condamna les laïques et les clercs sacrilèges qui usurpaient les fonctions du sacerdoce, comme la célébration de la messe.

31. Mercredi. — *Sainte Angèle* de Mérici, vierge; mémoire de *Sainte Pétronille*, vierge.

Sainte Angèle, née à Desenzano en Italie, près de Brescia, entra dans le tiers ordre de S. François. Elle répondit à un noble de Brescia qui la consultait sur le moyen de se sanctifier dans le grand monde : Faites toujours ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de la mort. Elle fonda la congrégation à laquelle elle ne voulut pas donner son nom par humilité, mais celui de sainte Ursule.

Sainte Pétronille était fille de l'apôtre S. Pierre; comme on lui proposait d'épouser un gentilhomme romain, elle demanda trois jours pour réfléchir, le troisième jour étant venu elle reçut la sainte Eucharistie et rendit son âme à Dieu.

JUIN.

La dévotion particulière du mois de juin est la dévotion au S. Cœur de Jésus, parce que N. S. a choisi lui-même ce mois pour le culte de son cœur sacré. (Petit catéchisme).

1. Jeudi. — Fête du *S. Sacrement*, double de 1re classe avec octave. — On demandait à sainte Julienne du Mont-Cornillon l'institution dans l'église d'une fête en l'honneur du S. Sacrement, N. S. lui en indiquait quatre motifs : Cette fête était destinée à augmenter la foi des chrétiens, à célébrer avec plus de solennité

l'institution du sacrement, à réparer les fautes commises envers lui, et enfin elle serait une source abondante de grâces pour tous les fidèles.

2. Vendredi de l'*Octave*; mémoire de *S. Pothin* et de *S. Marcellin*, martyrs.

S. Pothin, premier évêque de Lyon, fut martyrisé avec les saints Vettius, Epagathus, Sanctus, Maturus, Attale, Blandine, Biblis, Alexandre et Ponticus.

S. Marcellin, prêtre et S. Pierre, diacre de l'Église romaine, furent décapités sous Domitien avec leurs compagnons qu'ils avaient convertis dans la prison.

3. Samedi. — *Sainte Clotilde*, reine de France. — Sainte Clotide, nièce de Gondebaud roi de Bourgogne fut mariée à Clovis roi des Francs. On lui doit la conversion de son mari. Restée veuve, elle se retira à Tours auprès du tombeau de Saint Martin. (Voir plus haut la belle notice adressée à la *Voix*.)

4. IIe Dimanche après la Pentecôte et dans l'octave du S. Sacrement. *S. François Caracciolo*. Solennité de la Fête-Dieu. Procession.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une couverture d'autel; une nappe de communion; des linges d'autel; des canons d'autel offerts par un instituteur.

Lampes. — 84 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en mai, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 62; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 2; devant sainte Anne et saint Joachim, 1; devant l'Enfant Jésus, 1; devant saint Antoine, 1; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 5; devant le Sacré-Cœur, 2.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en mai, 34 enfants, dont 15 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe en mai dans l'église de N.-D. de Sous-Terre des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Versailles, Orléans, Bayeux, La Rochelle, Lyon, Evreux, Paris, Arras, Ajaccio, et Southwarck (Angleterre).

Comme les années précédentes, les séminaires, plusieurs communautés et pensionnats de la ville ont eu leur jour de pèlerinage devant nos Madones. Le lundi de la Pentecôte, c'était le Patronage Saint-Joseph qui avait, à la Crypte, son office particulier. Les jeunes gens s'y sont rendus nombreux, sous la conduite de leur aumônier. Le R. P. Ignace leur a dit la sainte messe et leur a donné la communion, il a prononcé une allocution pleine de bons conseils pour leur persévérance dans la vie chrétienne.

Le mardi, 23, c'était l'orphelinat de Mignières avec le curé et plusieurs autres habitants de la paroisse ; Monseigneur a présidé lui-même le salut à la Crypte.

Beaucoup de pèlerins, venus par groupe, par famille, de régions diverses, ont été remarqués aux pieds de Notre-Dame de Chartres dans le mois qui finit. Les principales cérémonies du pèlerinage ont été : celle du 17, pour les 700 pèlerins de Paris-Vaugirard (Ecole libre de l'Immaculée-Conception), nous en avons donné le compte rendu au dernier Supplément ; celle du 18, pour le pèlerinage diocésain ; celle du 22, pour le pèlerinage de Saint-Sulpice.

— *Le Pèlerinage diocésain* du 18 mai 1899 nous a amené à la cathédrale plus de monde encore que ceux des dernières années. Pour donner une idée de cette fête grandiose, nous complèterons ici le compte rendu de *La Croix* :

Dès le matin les trains réguliers arrivaient des régions de Terminiers, Cloyes, Châteaudun, Nogent-le-Roi, avec un grand nombre de pèlerins. Un train spécial avait été organisé à Dreux amenant de 5 à 600 pèlerins. Le tramway de Bonneval avait multiplié ses voitures que remplissaient les pèlerins de Bonneval, Montboissier, Bouville, Meslay, Saint-Loup.

A 10 heures et demie, les trois nefs, le grand chœur, le tour du chœur du côté de N.-D. du Pilier sont occupés par une foule compacte. Le grand autel est illuminé et garni de fleurs et d'arbustes. Le grand orgue joue une entrée, à laquelle succèdent les cantiques de l'immense assemblée. Au milieu de cette mer humaine, s'avance la Sainte-Châsse portée sur les épaules de quatre ecclesiastiques.

La messe commence, célébrée par M. le chanoine Leroy, archidiacre et curé de Dreux. Mgr l'Évêque, à son grand regret, a été empêché de présider cette solennité. Une raison urgente l'a éloigné pour quelques jours de sa ville épiscopale. Tout le monde regrette l'absence du vénéré prélat.

Après l'évangile, M. le chanoine Cuni, doyen de Châteauneuf, monte en chaire ; sa remarquable instruction, reproduite en tête du présent numéro de la *Voix*, célèbre les gloires de Marie, Notre-Dame-de-Chartres, et excite la confiance des pèlerins en sa puissante intercession.

L'office religieux continue grave, solennel, tandis que les harmonies des grandes orgues alternent avec celles du chœur de chant ou les mélodies de la foule.

Il est midi. Les pèlerins se dispersent jusqu'à deux heures et demie. Réunis de nouveau, ils sont exhortés à la prière en commun par M. l'abbé Aubert, vicaire de la cathédrale. Alors le chapelet est récité à haute voix pour l'Eglise, pour la France, pour le diocèse, pour les familles, les malades, les affligés, les défunts.

Que cette prière de la multitude est impressionnante ! Combien aussi elle réconforte l'âme !

Mais voici le salut solennel ; M. le chanoine Chasles, curé-doyen de la Madeleine de Châteaudun, officie ; les motets de la Maîtrise et du Séminaire sont ravissants comme ceux de la matinée.

Après la bénédiction du Saint-Sacrement, des cierges s'allument partout dans l'église ; la foule se forme en deux files, et au chant d'un cantique composé pour la circonstance, elle s'engouffre dans la crypte illuminée, d'où elle remonte émerveillée et émue jusqu'aux larmes.

Et maintenant, pèlerins, vous voilà rentrés dans vos foyers. Conservez comme un trésor les religieuses impressions de cette belle journée !

— *Le pèlerinage de la paroisse Saint-Sulpice de Paris* est fidèle à ses traditions. Depuis 1859, il nous édifie chaque année par les mêmes saintes pratiques et le même entrain. M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice et plusieurs de ses vicaires, quelques autres prêtres, dix séminaristes sulpiciens de la succursale Saint-Jean, étudiants de l'institut catholique, vingt-cinq autres élèves du même Institut, la Maîtrise de la paroisse, plusieurs Frères des écoles chrétiennes, des Sœurs de l'Immaculée-Conception avec quelques jeunes filles, un groupe de congréganistes de la Sainte Vierge, une partie du personnel de la Petite-Œuvre de Saint-Sulpice, et le reste de la pieuse caravane composé de Messieurs et de Dames appartenant presque tous à la paroisse de M. Méritan, voilà cinq cents pèlerins conduits à Chartres par une pensée commune : celle de demander à Notre-Dame la continuation de ses maternels bienfaits, dont M. Olier et ses successeurs ont été toujours désireux et toujours reconnaissants.

Pendant la messe, célébrée par M. l'abbé Méritan, et l'office de l'après-midi, la Maîtrise parisienne, avec les demoiselles de la Confrérie, ont exécuté de très beaux chants avec un accent religieux dont on est coutumier à Saint-Sulpice.

Parlons maintenant du sermon. M. l'abbé Cloud, l'un des vicaires de Saint-Sulpice, était le prédicateur. Il a pris pour texte le premier verset du *Lœtatus sum* (Ps. 121). « Je suis dans la joie ; nous allons dans la maison du Seigneur. » Sa parole, charmante de distinction et d'élévation, répondait à cette question étrange que nous pose le monde : A quoi bon un pèlerinage ? — Nous allons en pèlerinage pour mieux trouver Dieu et mieux l'honorer. De Dieu, qui est partout, il est vrai, l'âme fidèle et humble se rapproche d'une façon plus intime dans la maison sainte où est l'assemblée des chrétiens : là se trouve le signe, la réalité de l'amour infini dans le Sacrement ; là Dieu nous enveloppe de sa sainteté mieux

encore que dans la prière privée. A ce tête-à-tête avec le Seigneur le pèlerin de l'église de Chartres est préparé par le caractère de l'édifice, les cérémonies, la nouveauté du lieu, les souvenirs du passé. Dans cette cathédrale, poème sublime de pierre, que de bénédictions ont attirées les prières et les larmes de nos pères ! Quelle impression de la présence et de l'action de Dieu ! — M. l'abbé Cloud a insisté avec une touchante éloquence sur sa prédilection pour les vieux sanctuaires et particulièrement pour le si antique et si célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Chartres.

Le Mois de Marie. — Nous avons déjà dit l'empressement des chartrains à suivre cet exercice religieux. Les dévots serviteurs de Notre-Dame ont dû se réjouir de voir cette affluence, surtout en certaines soirées, auprès de l'autel de la Très Sainte Vierge. Le prédicateur dominicain, le R. P. Ignace Body, avait là une mission bien utile à remplir. Il s'en est acquitté avec zèle et talent. Ses discours intéressants ont tiré de l'histoire de la Sainte Vierge des leçons fortifiantes pour l'âme du chrétien. Nos devoirs, dans les différentes situations de la vie, ont été expliqués et mis en pleine lumière par les exemples de Notre-Dame, notre mère et notre modèle.

Confirmation. — Mgr l'Évêque de Chartres a donné la confirmation à Nogent-le-Rotrou : le 22 mai, à Notre-Dame, à Saint-Hilaire et au Petit Séminaire ; le 23, à Saint-Laurent. Sa Grandeur confirmera, le dimanche 28, à Fontenay-sur-Eure et à la chapelle de la Communauté de Saint-Paul. — Lundi 29, à 9 heures, à Bailleau-l'Evêque, et le même jour, à 3 heures, à la chapelle des Sacrés-Cœurs de Châteaudun. — Mardi 30, à 9 heures, à l'église de la Madeleine, et à 3 heures, à l'église Saint-Jean, de la même ville.

Monseigneur sera à Dreux, jeudi 1er juin, ponr confirmation le matin, et pour réunion des Dames de charité le soir.

Monastère de la Visitation. — *Solennité de la neuvaine du Sacré-Cœur. — Vendredi 9 juin, Fête du Sacré-Cœur de Jésus :* Messes à cinq heures et demie, six heures un quart, sept heures. Messe des associés de la garde d'honneur. Allocution. A neuf heures, grand'messe pontificale, célébrée par S. G. Mgr l'Évêque de Chartres. A trois heures et demie, vêpres solennelles, sermon par le R. P. Jonquet, des Pères du Sacré-Cœur de Montmartre, prédicateur de la neuvaine. — Au salut, *Amende honorable.* Les offices de la journée seront chantés par tous les élèves du Petit Séminaire Saint-Cheron. — Samedi 10 et les jours suivants de la neuvaine, messes à cinq heures et demie, six heures et sept heures. Le soir, à quatre heures, sermon et salut solennel. Distribution de scapulaires du Sacré-Cœur. — Dimanche 11. Messes à cinq

heures et demie, six heures et sept heures. A huit heures, grand'-messe en l'honneur du Sacré-Cœur. A quatre heures, vêpres, sermon et salut. — Dimanche 18 juin, *Clôture de la Neuvaine.* Messes à cinq heures et demie, six heures et sept heures et demie. A quatre heures et demie, vêpres. Consécration des petits enfants au Sacré-Cœur. Allocution. Salut solennel de clôture.

Les Grands sanctuaires de la Très Sainte Vierge en France, par le R. P. Rouvier S. J., Mame, Tours. — Les *Etudes religieuses* (20 mai) donnent un compte rendu très élogieux de ce magnifique ouvrage... Nous en extrayons les lignes suivantes consacrées à *Notre-Dame de Chartres.*

« C'est bien dans le même monde de nos cités encloses de murailles, aux rues étroites et tortueuses, aux maisons bourgeoises et chrétiennes, avec, au milieu, un somptueux édifice de pierre élevant vers le ciel ses clochers aigus ou ses tours massives, ses flèches légères et ses lourdes statues, que nous transporte le chapitre de Notre-Dame de Chartres. Nos aïeux disaient :

Clochers de Chartres, nef d'Amiens
Chœur de Beauvais, portail de Reims.

Nous avons ici tout Chartres, et certes la vieille basilique était digne de cette faveur, partagée seulement avec Notre-Dame de Paris, à l'occasion de Notre-Dame des Victoires. Elle a, au fond de ses cryptes mystérieuses, sa Vierge druidique; elle fut l'œuvre de ces travailleurs volontaires qui par milliers s'improvisaient logeurs du Bon Dieu et en qui vibrait l'âme d'un peuple croyant. Mais je crains bien que les autres cathédrales ses sœurs ne soient un peu jalouses — non pas des visites de Huysmans — mais des descriptions du P. Rouvier, après celles de l'abbé Clerval et de l'illustration de la maison Mame. »

Au portail sud de la Cathédrale. — On vient d'enlever les échafaudages de l'une des baies du portail du midi. Cette partie, restaurée à neuf, est achevée. Des clochetons ont été entièrement refaits, beaucoup de pierres remplacées. C'est un très beau travail, qui fait honneur à ceux qui l'ont conduit. On poursuit activement les travaux pour les deux autres baies du même portail. On a dû, pour l'exécution de ces travaux, condamner, de ce côté, l'entrée de l'église supérieure et celle de la crypte. Une entrée provisoire à la crypte a été ménagée par la fenêtre de l'une des chapelles. Sur la demande de M. Bouthemard, le conseil municipal s'était occupé de cette question qui intéresse à la fois les pèlerins et les commerçants.

Mignières. — Lundi dernier, pendant que les pèlerins de Saint-Sulpice venaient à Chartres vénérer Notre-Dame, tramways et

voitures amenaient à Mignières, de Chartres et de toute la contrée, de la Beauce et du Perche, voire des départements voisins, des pèlerins des *Trois bonnes Maries.* De 6 heures à 1 heure, près de quatre mille personnes peut-être, hommes, femmes, enfants, s'agenouillèrent aux pieds des trois saintes, se firent réciter leur évangile, les prièrent avec foi et confiance, et s'en retournèrent après avoir assisté à la Messe : plusieurs firent mieux et communièrent. Avant la grand'messe ce fut un beau spectacle de voir cette foule se presser autour des reliques, portées en procession, pour les toucher et les vénérer.

M. l'abbé Métais, secrétaire de l'Évêché présida les offices du matin. M. le Curé de Prunay-le-Gillon intéressa l'auditoire en montrant dans les Trois Maries des apôtres de la vérité et de la charité, nos modèles à ce double titre. Les chants furent exécutés par quelques prêtres et les enfants de l'orphelinat, auxquels vint se joindre gracieusement un chantre de la cathédrale, pèlerin des Trois Maries.

Le soir, les Vêpres et la procession à l'Orphelinat furent présidées par M. l'abbé Guérin, doyen de St-Pierre, qui donna, au mois de Marie, une courte et substantielle allocution sur la Très-Sainte-Vierge, reine des Saints. On ne pouvait mieux terminer cette belle et pieuse journée que par cet hommage et ce souvenir à l'illustre parente et amie des trois saintes, à la plus glorieuse et la plus aimée des Maries.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en mai.

Sommaire du 6 : L'assistance aux vêpres. — Richesse chartraine à Saint-Brieuc. — Vocations ecclésiastiques. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Mois de Marie ; Souvenir du cardinal Pie ; Fête de la Sainte Enfance ; Fête du B. Chanel ; Cérémonies à Villeneuve-S.-N., Charray, Béthonvilliers ; mission à Terminiers. — Faits divers.

Sommaire du 13 : L'assistance aux vêpres (*suite*). — Une récitation de chapelet à l'Opéra : le duc de Rohan et Napoléon 1er. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : *Monseigneur à son retour de Rome* ; Pèlerinage ; Mois de Marie ; M. Ligneul au Japon. — Nécrologie : M. l'abbé Seigné et M. l'abbé Perron. — Faits divers.

Sommaire du 20 : L'assistance aux vêpres (*suite*). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Pèlerinage du collège catholique de Vaugirard ; Mission à Denonville ; l'Adoration chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Nogent. — Notice sur le P. Buisson, de la congrégation du Saint-Esprit. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Veuillez être l'interprète de ma reconnaissance auprès de N.-D. de Chartres ; elle m'a sauvée d'un grand danger. Sans sa protection j'aurais été écrasée par un tramway qui me touchait déjà dans sa marche; j'étais entre les deux rails de la voie, la traversant lentement à cause de mon âge et de mon état de fatigue, sans remarquer l'approche de la locomotive, pendant que les témoins effrayés criaient et me tendaient les mains. Un instant de plus, et la machine pouvait me broyer, malgré les efforts du conducteur averti trop tard. C'était au moment où je m'occupais d'une visite pour œuvre de zèle et me préparais à gagner l'église pour l'office des vêpres. Ce n'est pas en vain que, plusieurs fois chaque jour, je me recommande à la protection de la Bonne Mère.

(Mme X. à C.)

2. En vous envoyant mon abonnement à la Voix, je me suis proposé de remercier N.-D. de Chartres pour une faveur qu'elle m'a obtenue de Dieu. Veuillez dire une messe à mon intention, faire une neuvaine de prières et allumer un petit cierge devant la Madone chacun des neuf jours. (F. à N. diocèse de Chartres.)

3. Ayant éprouvé, après la recommandation aux prières, un mieux sensible qui continue, j'exprime à N.-D. de Chartres ma reconnaissance et demande de nouveau une messe et une lampe pour neuf jours. (V. B. diocèse d'Evreux.)

4. N.-D. de Chartres a protégé la jeune mère et l'enfant. Tout va bien. Reconnaissance à Marie! (J. à O. diocèse de Versailles.)

5. N.-D. de Chartres nous a obtenu la grâce que nous demandions par son intercession. Soyez auprès d'elle l'interprète de nos remerciements comme vous avez été l'interprète de nos demandes. (A. G. à N. diocèse d'Orléans.)

6. L'affaire est arrangée, conformément à nos désirs et comme nous le demandions à la Sainte Vierge. Une nouvelle neuvaine au sanctuaire de N.-D. de Chartres, s. v. p. ! (M. B. à C. diocèse de Chartres.)

7. Merci pour les prières faites ! Le malade est guéri. Une messe, s. v. p. ! (P. à H. diocèse de Chartres.)

8. Nous désirons un ex-voto au sanctuaire de N.-D. de Sous-Terre qui nous a donné une marque évidente de sa protection. (M. à T. diocèse de Versailles.)

9. Veuillez célébrer une messe d'action de grâces et faire brûler un cierge devant N.-D. de Chartres, qui nous a préservés d'un grand malheur. (N. à M. diocèse de Moulins.)

10. Je vous serais reconnaissante de faire brûler pendant six

mois une lampe à la chapelle de N.-D. de Sous-Terre en remerciement d'une grâce obtenue. (M. M. à A. diocèse de Sens.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Michel, née Catherine Fournier, religieuse garde-malade de la Communauté de Bon-Secours de Chartres, décédée le 25 avril, âgée de 68 ans, dont 42 de religion.

Sœur Marie du Rosaire, née Marie Lamolet, religieuse de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 28 avril, âgée de 23 ans, dont 4 de religion.

Sœur Pauline, née Marie Saule, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 4 mai, âgée de 74 ans, dont 47 de religion.

Sœur Marie Edouard, née Louise Brulé, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 17 mai, âgée de 62 ans, dont 42 de religion.

Sœur Saint-Lucien, née Marie Briais, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 23 mai, âgée de 75 ans, dont 56 de religion.

M. de Richer, baron de Beauchamps de Monthéard, à Paris. — Mme Ve Morize-Dauvilliers, place Châtelet, Chartres. — Mme Hubert, à Dancy. — M. Emile Isambert, à Senneville, commune de Francourville. — Mlle Justine Breton, à Chartres, place Collin d'Harleville. – M. Théodore-Maximilien Lejards, à Fruncé. — Mlle Marie Gaudet, à Nogent-le-Rotrou. — Mme Ve Levassor, née Levassor, rue des Bouchers, Chartres. — Mme Mesnil et Mlle Victorine Petit, à Dreux. Mme Durandet, à Etampes. — Mlle de Poinclis, au château d'Allemand. — Mme Anna Pichard à Soizé.

FAITS DIVERS

La liberté de l'enseignement et les réformes de l'enseignement secondaire. — Tel est l'objet du Congrès qui vient de se terminer à Lyon, sous la présidence d'honneur de S. Em. le Cardinal archevêque de Lyon, et la présidence effective de M. le comte A. de Mun, de l'Académie Française. Clôture à la cathédrale, avec salut solennel, brillante musique de M. Th. Dubois, beau discours de Mgr Dadolle sur l'enseignement chrétien.

Somme. — La cérémonie de la consécration solennelle de la superbe église de Notre-Dame de Brébières, à Albert (Somme), a été faite par Mgr Dizien, le dimanche, 30 avril. Notre-Dame de Brébières, reine de la Picardie, est un des sanctuaires les plus vénérés et l'une des plus belles églises récemment construites en l'honneur de la Sainte Vierge.

Le Bienheureux de La Salle. — Les Frères des Ecoles chrétiennes viennent de recevoir le texte officiel du dernier décret de Rome sur la cause du Bienheureux, décret dont nous avons déjà parlé. On a annoncé pour le 30 mai la réunion relative à cette question : Peut-on procéder sûrement à la Canonisation ?

La perte du « Saint-Paul ». — Les Œuvres de mer viennent de subir une nouvelle et bien douloureuse épreuve. Leur beau navire, le *Saint-Paul*, s'est échoué sur les côtes d'Islande entre Portland et Ingolfssholda, dans les premiers jours d'avril. L'équipage a été sauvé.

Deux conversions à signaler. — Nous lisons dans la *Semaine Religieuse de Paris :*

M. Olin, ancien ministre des travaux publics sous le ministère Frere-Orban, et M. Denis, bourgmestre de Malines (Belgique), ont eu l'un et l'autre le bonheur de se réconcilier avec l'Église.

La conversion de M. Olin a surtout causé une certaine émotion en Belgique, car c'est lui qui fut l'auteur des lois scolaires anti-religieuses.

Bulle du Jubilé. — Nous en avons parlé dans un Supplément, nous y reviendrons.

Pèlerinage aux Lieux Saints. — Il se termine ; il a été très heureux, très édifiant.

La guerre aux prêtres et aux religieux. — La *Libre Parole* écrivait il y a quelques jours, à l'occasion de l'accusation d'un crime odieux porté contre un prêtre, qui poursuit son calomniateur.

« L'affaire en elle-même ne présente qu'un intérêt restreint, si respectable que soit la personnalité d'un prêtre en cause, mais elle est comme un rouage de tout un système qui fait chaque jour de nouvelles victimes ; elle rentre certainement dans un plan d'ensemble dont les lignes vont s'accusant.

» Depuis l'affaire de Lille, jamais le parquet n'avait été saisi d'autant de plaintes identiques contre les prêtres ; jusqu'à ce jour, aucune n'a été reconnue bien fondée et, il y a quelque temps, l'affaire de Trouville venait nous montrer de quelles infâmes machinations curés et prêtres pouvaient être victimes.

» De toute évidence, nous sommes en présence d'un complot contre la soutane, ourdi dans les arrière-loges. »

Cette évidence s'impose, et c'est pourquoi toutes les personnes qui portent l'habit religieux doivent redoubler de circonspection pour ne point tomber dans les pièges qui peuvent leur être tendus.

Marseille. — *Une statue à M. l'abbé Allemand.* — On va élever à Marseille une statue à M. l'abbé Allemand, fondateur de la première œuvre de patronage qui ait été signalée en France.

Le monument, dû au sculpteur François Carli, représente le saint prêtre, assis sur son pauvre fauteuil, le buste penché, et le visage illuminé par une sorte de rayonnement intérieur.

Cette statue, que l'on dit tout à fait remarquable, sera inaugurée le 28 mai, à l'occasion du centenaire de l'œuvre fondée par M. l'abbé Allemand.

Un Thaumaturge au XIXe siècle : *Le P. Paul de Moll.* — Elle est vraiment extraordinaire, cette vie du P. Paul de Moll, écrite par M. E. von Spreybrouck et publiée naguère à Bruxelles.

« Le P. Paul, écrit M. le marquis de Ségur dans l'*Univers* du 19 mars, semait littéralement les prodiges sous ses pas. On eût dit que des pouvoirs surhumains lui étaient dévolus à discrétion et qu'il en usait sans mesure et à tout propos. C'était un thaumaturge fin de siècle. Jamais on n'a constaté des faits aussi stupéfiants et aussi continuels. Il suffisait d'avoir été une fois en rapport avec lui pour se sentir soulagé de toutes ses misères... La foule des visiteurs faisait queue jusque dans la rue. On évalue à plus d'un million le nombre des personnes qui eurent recours à lui et reçurent de lui des lumières, des bienfaits d'ordre spirituel ou temporel, naturel ou surnaturel, impossibles à compter. »

Né à Moll, province d'Anvers, le 15 janvier 1824, le P. Paul — François Luycka de son nom de famille — entrait en 1848 au monastère des Bénédictins de Termonde, y fut ordonné prêtre le 21 novembre 1858 et y mourut saintement comme il avait vécu, le 24 février 1896. Ses obsèques eurent lieu à l'église de l'Abbaye au milieu d'un immense concours. Sa tombe est féconde comme sa vie, et il continue du haut du ciel sa mission de consolateur, de guérisseur des corps et des âmes au nom du Seigneur Jésus-Christ, mission extraordinaire dont lui-même raconte ainsi l'origine :

« Au commencement de ma vie religieuse, étant malade au point de me voir condamné par la science, j'eus une vision. Notre-Seigneur m'apparut, accompagné de la Sainte Vierge, de saint Joseph, de saint Benoît. Tandis que Marie me tenait la main, le Sauveur, posant sa main droite sur ma tête, me dit : « Sois guéri : » désormais tu vivras pour la consolation d'un grand nombre de » personnes. » — Et aussitôt je fus guéri. »

Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris :

« On nous prie de faire connaître à nos lecteurs que le Comité, chargé par le cardinal Richard de favoriser la participation des œuvres catholiques à l'Exposition de 1900, n'a rien de commun avec la « Société anonyme de l'Exposition religieuse internationale », dont le siège social est rue Boudreau.

» Ce Comité, qui a pour président Mgr Péchenard, recteur de l'Institut catholique, s'occupe de faire représenter à l'Exposition

l'enseignement à tous ses degrés, les œuvres sociales, économiques, charitables et les missions catholiques. Il a son secrétariat général, 7, rue Coëtlogon ; il fait œuvre de pur dévouement chrétien et patriotique. Il recevra cependant avec reconnaissance les offrandes que les fidèles voudront bien lui faire parvenir pour subvenir aux frais d'une si grande entreprise.

» Dans une de ses circulaires, la Société anonyme de l'Exposition internationale religieuse se réclame de plusieurs patronages et en particulier de Monseigneur l'Archevêque de Paris.

» Nous apprenons qu'il y a deux ans, les promoteurs de ce projet firent, en effet, une démarche auprès de l'Archevêque, mais Son Eminence, loin de leur promettre un patronage quelconque, leur déclara qu'elle entendait rester en dehors de leur entreprise.

» Le Cardinal-Archevêque vient déclarer à nouveau qu'il demeure absolument étranger à la Société de l'Exposition internationale et à ses combinaisons financières. »

Utilité morale de la Confession. — M. Aurélien Scholl, écrivain très peu chrétien, a écrit, dans le *Matin*, les souvenirs de sa jeunesse.

A partir de sept ans, sa bonne mère l'avait envoyé à confesse. « Mon directeur, mort depuis bien des années, dit M. A. Scholl, je le vois encore... Il s'appelait l'abbé Dudouble et il était curé de la cathédrale Saint-André, à Bordeaux.

« Or, je le déclare hautement, je n'ai jamais rencontré de plus honnête homme. Je me rappelle parfois ses conseils quand il s'asseyait dans un coin de la sacristie où il écoutait ma confession, et il me vient des regrets de ne les avoir pas suivis à la lettre. Oh ! le jour où j'avouai que j'avais lu les *Contes de Voltaire*, quel pli sur son front, quelle douleur dans son regard ! Mon enfant, me dit-il, ne salissez pas si tôt votre mémoire. Quand l'obscurité s'établit dans un jeune cerveau frêle, impressionnable, elle n'en sort plus. Il est hanté de visions impures ; elles l'obsèdent et il ne peut plus les chasser. L'esprit s'abaisse, s'avilit. A l'âge où l'enfant doit être un homme, il n'est devenu qu'une bête brute. »

Combien d'hommes, après M. Scholl, ont pu souvent vérifier la justesse des appréciations du vieux prêtre, et regretté à bon droit de n'avoir pas suivi les conseils de la religion de leur enfance !

Testament de Monseigneur Fonteneau, Archevêque d'Albi. — Ceci est mon testament. Je meurs dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, qui m'a prodigué ses grâces et ses bénédictions et pour qui je reconnais que je ne suis qu'un ingrat. Je ne l'ai pas assez aimé et je ne me suis pas immolé pour lui comme je l'aurais dû. Je supplie Notre-Seigneur de ne pas me traiter dans la rigueur de

sa justice, mais avec sa miséricorde infinie, et je demande avec instance qu'on le prie pour moi. Je pardonne de tout cœur à ceux qui ont pu m'en vouloir. Je demande humblement pardon à ceux que j'ai offensés. Que le Cœur adorable de mon Sauveur et Marie-Immaculée protègent du haut du ciel mon clergé, mes pauvres, mes diocésains et ma famille!

Propagation de la foi. — C'était le 3 mai, dit la *Semaine de Paris*, le 77e anniversaire de la fondation de l'œuvre de la Propagation de la Foi.

Mgr Thomas, archevêque d'Andrinople, a célébré une messe en l'église Saint-Sulpice, pour rendre grâces à Dieu des succès obtenus jusqu'à ce jour.

Les prières des amis fidèles de l'œuvre ne peuvent manquer d'attirer de nombreux dons pendant ce mois de mai.

Les vicaires désignés par leurs curés dans chaque paroisse pour recevoir les dons s'en réjouiront et aussi les missionnaires lointains que l'on oublie parfois un peu au milieu des agitations de la capitale.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 28 mai, 1er dimanche après la Pentecôte, *Fête de la Sainte Trinité*, double de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h.. none, 1res vêpres, complies et salut.

— Mercredi 31 mai, pour la clôture du mois de Marie et l'anniversaire du couronnement de N.-D. du Pilier (31 mai 1855), grande solennité. A 7 h. 1/2 du soir : sermon, salut au grand chœur et procession dans l'intérieur de la cathédrale. La Madone du Pilier est portée dans les rangs.

— Jeudi 1er juin, Fête du Saint-Sacrement, double de 1re classe avec octave. A 6 h., Exposition du Saint-Sacrement ; messes basses au grand chœur à 6, 7 et 8 h. A 9 h., office capitulaire : tierce, procession eucharistique avec station à trois autels ; grand'messe et sexte. A 3 h., none, vêpres et complies.

— Matines et laudes, à 6 h., jeudi, vendredi et samedi.

— Vendredi, à 8 h. du soir, salut au Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche de la Trinité, les offices aux heures ordinaires. — Vendredi soir, à 8 h., salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche de la Trinité, les offices aux heures ordinaires. Après vêpres, mois de Marie.

— Jeudi, *Solennité de la Première Communion*, Messe à 8 h., vêpres à 3 h., suivies de la procession aux Fonts et du salut. — Vendredi, messe d'action de grâces à 9 h. A 3 h., vêpres, salut et pèlerinage des Enfants à N.-D. de Chartres. Samedi, salut, le soir, à 8 h.

CHAPELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-PAUL. — Dimanche 28 mai, fête de première communion : Messe à 8 h., vêpres à 3 h. Confirmation vers 5 h.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 2 juin, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1re messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle et exposition

du Saint-Sacrement. A 3 h., sermon et ensuite salut. — Distribution de Billets de la Garde-d'Honneur.

CHAPELLE DU CARMEL. — Mercredi matin, à 8 h., cérémonie de prise de voile, présidée par Monseigneur.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus.— Sommaire du Numéro du 20 mai 1899 : I. Bismarck et la transformation de l'Allemagne. Les trois guerres, par le P. H. Prélot. — II. La Vie et l'Œuvre de Madame Julie Lavorgne, par le P. H. Bremond. — III. Comment lire saint Paul, par le P. F. Prat. — IV. Les idées d'un professeur en Sorbonne sur l'enseignement congréganiste, par le P. P. Brucker. — V. Le Cardinal de Bouillon, d'après de nouvelles publications, par le P. J. Le Génissel. —VI. Bulletin littéraire. — Mouvement d'idées dans le roman et au théâtre, par le P. C. de Beaupuy. — VII. Livres. — VIII. Evénements de la quinzaine.

Domrémy et le Monument national de Jeanne d'Arc, par l'abbé V. Mourot. Un volume in-12 de 526 pages, orné de 18 vignettes hors texte et de 22 vignettes dans le texte. — Crépin-Leblond, éditeur, passage du Casino, Nancy. Prix : 2 fr. 50 par la poste.

Mgr Dupanloup s'écriait, en commençant son premier panégyrique de Jeanne d'Arc : « J'aurais voulu visiter ces lieux, voir cette pauvre maison, ces rives de la Meuse, cette vallée d'où Orléans et la France ont reçu le secours de Dieu. » Nul ouvrage, mieux que celui de M. l'abbé Mourot, ne donne une description plus complète et détaillée du pays originaire de Jeanne d'Arc. Dans un style vivant et imagé, avec une émotion communicative et les sentiments d'une pieuse vénération, l'auteur nous fait parcourir le village de Domrémy et le Bois-Chenu. Il fait ensuite l'intéressant historique des pèlerinages de Domrémy et nous en redit les patriotiques et religieux échos. Aujourd'hui que l'Église et la France attendent avec impatience l'heure où la Pucelle sera béatifiée, il n'est pas un homme de cœur, pas un Français, qui ne désire connaître ce coin de la vallée de la Meuse où vit encore, dans toute sa fraîcheur, le souvenir de la Vierge inopinément suscitée de Dieu pour le salut de la France.

Le Clergé catholique et la lutte contre l'Alcoolisme. — Discours de Mgr Turinaz, au 7me Congrès contre l'alcoolisme, 1899. Prix : 25 centimes. Librairie Drioton, à Nancy, ou Librairie Roger et Chernowitz, à Paris, 7, rue des Grands-Augustins.

Le Dogme des Grandes consolations et la Réunion dans le bonheur éternel, par Mgr Turinaz, mêmes librairies.

Les Trois Fléaux de la classe ouvrière : La profanation du dimanche, l'alcoolisme et la mauvaise tenue des ménages ouvriers, par Mgr Turinaz, mêmes librairies. Prix : l'exempl. : 15 centimes; le cent : 14 fr.; le mille : 100 fr.

La Vie chrétienne ou *La Vie divine dans l'homme.* Nous reviendrons sur ce grand et bel ouvrage de Mgr l'évêque de Nancy, In-8°, VIII-370 pages.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois DE JUIN 1899

Jeudi, 1er juin. — **Fête du Très Saint Sacrement;** *double de 1re classe avec octave*, messe *Cibavit.* (Exposition du S. Sacrement pendant toute l'octave). — Vêpres de la fête; mém. de St Pothin et de ses Comp. mart.

2, Vendredi. — de l'octave, *semid.*, messe *Cibavit.*

3, Samedi. — Ste Clotilde, reine de France, *double*, messe *Nuliev.*

4, **DIMANCHE, IIe après la Pentecôte**, St François Caracciolo, confesseur, *double*, messe *Factum.* — Vêpres de N.-D. de Grâce; mém. de St François, du dim. et de l'octave. — Au chœur, **Solennité de la Fête-Dieu**, messe et vêpres de la fête et procession solennelle du T. S. Sacrement.

5, Lundi. — Notre-Dame de Grâce, *double majeur*, messe *Vultum.*

6, Mardi. — St Norbert, évêque, *double*, messe *Statuit.*

7, Mercredi. — St Boniface, évêque et mart., *double*, messe *Exultabo.*

8, Jeudi. — Octave de la Fête-Dieu, *double*, messe *Cibavit.*

9, Vendredi. — **Fête du Sacré Cœur de Jésus**, *double de 1re classe*, messe *Egredimini.*

10, Samedi. — Ste Marguerite, reine d'Ecosse, veuve, *semid.*, messe *Cognovi.*

11, **DIMANCHE, IIIe après la Pentecôte**. — St Barnabé, apôtre, *double majeur*, messe *Mihi autem.* — A vêpres, mém. de St Jean, du dim., des SS. Basilide etc., martyrs. — Au chœur, **Solennité de la fête du Sacré Cœur de Jésus.**

12, Lundi. — St Jean de St Facond, *double*, messe *Os justi.*

13, Mardi. — St Antoine de Padoue, *double*, messe *Os justi.*

14, Mercredi. — St Basile, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

15, Jeudi. — **St Yves**, évêque de Chartres, *double majeur*, (du 20 mai) messe *Directus.* — mém. des SS. Cyr et Julitte.

16, Vendredi. — St François Régis, confesseur, *double*, messe

17, Samedi. — St Avit, abbé, *semid.*, messe *Os justi.*

18, **DIMANCHE, IVe après la Pentecôte**, *semid.*, messe *Dominus.* — Vêpres de Ste Julienne, mém. du dim.

19, Lundi. — Ste Julienne de Falconiéri, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*

20, Mardi. — SS. Gervais et Protais, mart., *semid*, messe *Salus.*

21, Mercredi. — St Louis de Gonzague, confesseur, *double*, messe *Minuisti.*

22, Jeudi. — St Cheron, mart., *double majeur* (du 28 mai), messe *Mittent.*

23, Vendredi. — Vigile de St Jean. — Notre-Dame Auxiliatrice, *double majeur*, (du 24 mai), messe *Salve.*

24, Samedi. — **Nativité de St Jean-Baptiste**, *double de 1re classe avec octave*, messe *De ventre.* — Vêpres de la fête; mém. de St Guillaume et du dim.

25, **DIMANCHE, Ve après la Pentecôte**; St Guillaume, abbé, *double*, messe *Os justi.* — Vêpres de St Guillaume jusqu'au Capitule; puis des SS. Jean et Paul; mém. de St Guillaume, du dim. et de l'octave.

26, Lundi. — SS. Jean et Paul, martyrs, *double*, messe *Multæ.*

27, Mardi. — de l'octave, *semid.*, messe *De ventre.*

28, Mercredi. — Vigile des SS. apôtres. — St Léon II, pape, *semid.*, messe *Sacerdotes.*

29, Jeudi. — Fête de **St Pierre et St Paul**, apôtres, *double de 1re classe avec octave*, messe *Nunc scio.*

30, Vendredi. — Commémoraison de St Paul, apôtre, *double*, messe *Scio.*

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste; **0** fr. **25** l'unité; **2** fr. la douzaine; **13** fr. **50** le cent. — Édit. de luxe: **60** c. l'unité.
Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. **1 25**
Notice abrégée sur le pèlerinage, **10** c. l'exem., **1** fr. la douzaine
Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier **1** fr. »
Chartres, sa Cathédrale, ses monuments, par A. Clerval. . . . **1 50**
L'ancienne Maîtrise de N.-D. de Chartres, par A. Clerval . . . . **6** »
Neuvaines à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain » **20**
Guide du Touriste et du Pèlerin . . . . » **50**
Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . » **30**
Table des matières contenues dans les 10 premières années de la *Voix de Notre-Dame*: **40** centimes.

SAMEDI 3 JUIN 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUIN)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

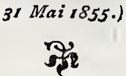

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

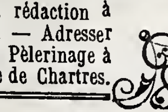

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 4 juin, 2e dimanche après la Pentecôte, S. François Caracciolo, *Solennité de la Fête-Dieu.* A 6 h. moins 10 m., exposition du T. S. Sacrement. — Messes basses au chœur à 6 h., à 7 h. et 8 h. — A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 2 h., vêpres et complies. Vers 3 h., procession générale dans la haute ville; elle suivra les rues des Changes, des Grenets, place Saint-Michel, boulevard Chasles, Place des Epars, rue du Grand-Cerf, rue Sainte-Même et rue du Cheval-Blanc. Le nouveau marché couvert de la Place Billard forcera à modifier la disposition du grandiose reposoir qu'on élevait au fond de la place. Monseigneur présidera la procession.

— Lundi, mardi, mercredi et jeudi, le T. S. Sacrement restera exposé toute la journée. Grand'messe, à 9 h.; vêpres à 3 h.; matines et laudes, à 6 h.; salut après laudes. — Jeudi soir, pas de matines, mais, à 7 h., procession et salut.

— Vendredi, 9, fête du Sacré-Cœur, le T. S. Sacrement exposé toute la journée; salut, le soir à 8 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche, grand'messe à 10 h. avec Exposition du T. S. Sacrement. A 2 h. les vêpres, suivies du départ pour la cathédrale. Pendant l'octave : le matin, aux messes de 6 h. et de 7 h., exposition du S. Sacrement. Tous les soirs, à 8 h., salut dans la chapelle du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche soir, les vêpres à 2 h. 1/2, et départ pour la procession générale. — Salut à 8 h. du soir, chaque jour, excepté samedi.

Chapelle de Bon-Secours. — Le mercredi 7 juin, à 3 h. 1/2, cérémonie présidée par Monseigneur pour une bénédiction de cloche.

Chapelle de la Visitation. — Vendredi, 9. A 3 h. 1/2, vêpres et sermon par le P. Jonquet, des Pères du Sacré-Cœur de Montmartre. Samedi et les jours suivants, messes à 5 h. 1/2, 6 h. et 7 h.; le soir, à 4 h., sermon et salut.

Chapelle des Sacrés-Cœurs et de l'Adoration. — 9 juin, *Fête du Sacré-Cœur* : 7 h., messe basse; 9 h., grand'messe. A 4 h. la confirmation sera donnée par Monseigneur l'Évêque et suivie de la procession du T. S. Sacrement dans les jardins. Salut solennel et consécration au Sacré-Cœur.

Pendant toute l'octave, exposition du T. S. Sacrement et salut à 4 h.

N° 17. 3 Juin 1899.

SOMMAIRE

L'ASSISTANCE A L'OFFICE DES VÊPRES (Suite).

(Instruction de Monseigneur Freppel).

II

Saint Paul a tracé les grandes lignes de l'Office des Vêpres, quand il écrivait aux premiers fidèles : « Instruisez-vous et exhortez-vous mutuellement dans les Psaumes, les Hymmes et les Cantiques spirituels. » *Docentes et commonentes vosmetipsos psalmis, hymnis et canticis spiritualibus* (1). Tel est en effet le triple élément que l'Église a fait entrer dans le sacrifice de louange par lequel s'achève et se complète la sanctification du Dimanche, *Sacrificium vespertinum*. Elle a pris sur les lèvres du psalmiste le premier thème de ses chants ; elle y a mêlé, dans une sainte harmonie, les accents les plus sublimes qu'elle ait pu emprunter aux livres de la nouvelle Alliance ; et enfin, se souvenant que la lyre sacrée a passé dans ses propres mains, elle a su en tirer à son tour une louange parfaite. Le Psaume, l'Hymne, le Cantique spirituel, couronnés par la prière du prêtre, résumant les vœux de tout un peuple dans un cri final de reconnaissance et d'amour, voilà cette Heure, solennelle entre toutes, par où se termine le service divin, et où la voix de l'homme fait écho à la parole de Dieu dans un concert merveilleux de louange, d'actions de grâces et de bénédictions.

Les Psaumes ! A ce mot, N. T. C. F., qui ne sent s'éveiller en soi l'admiration la plus vive et la mieux fondée ? Nous n'avons pas à vous répéter ici avec tous les siècles chrétiens, que jamais le langage humain ne s'est élevé à une telle hauteur; que nulle part, l'éloquence et la poésie ne se sont déployées avec autant de magnificence et d'éclat. Même à ne s'en tenir qu'à ce mérite unique, la récitation des Psaumes serait encore ce qu'il y a de plus capable d'inspirer à l'homme de grandes pensées et de nobles sentiments. Mais c'est à des chrétiens et non pas à des littérateurs, que nous nous adres-

(1) Ep. aux Coloss. III, 15 et 16.

sons en ce moment; et c'est la prière que nous avons en vue. Or quelle prière plus sublime, et, en même temps, mieux appropriée à tous les besoins de l'âme et à toutes les situations de la vie? Êtes-vous dans la douleur? Le Psaume vous console. Éprouvez-vous quelque doute ou quelque inquiétude? Il vous fixe et vous rassure. C'est un remède aux blessures de votre cœur, si dangereuses et si invétérées qu'elles puissent être. Dans l'ennui, dans l'abattement, dans la crainte, le Psaume vous encourage et vous soutient: il soupire avec le malheureux, gémit avec le pécheur, éclate en transports de joie et d'allégresse avec le juste. C'est comme le disait saint Augustin, un trésor inépuisable de richesses spirituelles où chacun peut puiser dans la mesure de ses nécessités: *Communis quidem bonæ doctrinæ thesaurus est, apte singulis necessaria subministrans* (1). Quoi de plus propre que ces cantiques sacrés, à nous inspirer le sentiment de notre faiblesse, la confiance dans le secours céleste, la soumission à la loi divine, la force et la constance au milieu des épreuves de la vie? Et comme le plan de la Providence s'y déroule, lumineux et grandiose, soit que le Psaume célèbre les merveilles divines sous l'ancienne alliance, soit qu'il salue dans le lointain des âges l'avènement du Messie, les triomphes de la foi, et, par delà les bornes de ce monde visible, les béatitudes et les gloires du siècle à venir! Histoire et doctrine, morale et piété, tout ce qui éclaire et nourrit l'âme se rencontre dans cet abrégé de la louange divine, où la poésie devient une prière, et le chant lui-même une source d'instruction: *Cantatur psalmus ad delectationem, discitur ad eruditionem* (2). C'est donc avec raison que saint Ambroise, voulant résumer les avantages et les mérites de cette prière inspirée, disait dans son magnifique langage: « Le Psaume est la bénédiction du peuple, la louange de Dieu, l'acclamation de la multitude, la parole universelle, la vie de l'Église, la profession de foi des fidèles: « *Psalmus benedictio populi est, Dei laus, plausus omnium, sermo universorum, vox Ecclesiæ, fidei canora professio* » (3).

Et ce qui ajoute encore à l'expression de cette prière, à la

(1) Saint Augustin, *Præfatio in Psalmos.*

(2) Saint Ambroise, *Prefatio in Psalmos.*

(3) Ibid.

fois si haute et si intime, c'est que l'Église a su y adapter le premier et le plus majestueux de tous les chants. Elle s'est souvenue, comme le disait saint Jean Chrysostôme, que « rien n'élève l'âme au-dessus de la terre ni ne la dégage des liens du corps comme la parole chantée, quand elle module les divins cantiques avec nombre et mesure » : *Nihil animam æque erigit, et a terra liberat et exsolvit a vinculis corporis, ut versus modulatus, divinum canticum numero compositum* (1). Attentive à seconder la prière publique par le charme de la mélodie, l'Eglise a su se créer un chant à elle, chant d'un caractère spécial, qui, par sa noble simplicité, est à la portée de tous, et qu'une richesse de modes incomparables rend éminemment propre à exprimer le sentiment religieux sous toutes ses formes. C'est par là encore, N. T. C. F., que l'office des Vêpres a de quoi exercer sur l'âme chrétienne un puissant attrait. Qu'y a-t-il de plus sublime et de plus populaire tout ensemble que cette mélodie si bien faite pour toucher les cœurs ? Grave et tempéré, comme il sied à la langue liturgique, sans molle délicatesse ni exaltation fiévreuse, le chant psalmodique suit l'âme à travers toutes les saintes émotions que font naître en elle la foi, l'espérance et la divine charité. Il a des tons pour la joie et pour la tristesse, pour le combat comme pour la victoire ; et soit qu'il supplie ou qu'il triomphe, soit qu'il appelle l'enthousiasme ou qu'il invite aux larmes, ses accents tour à tour sévères et doux, solennels et plaintifs, laissent après eux une impression que nul chant profane n'est capable de produire. Qui d'entre vous n'a éprouvé, dans le cours de sa vie, ces salutaires effets ? Qui ne s'est senti remuer jusqu'au fond de l'âme par cette mélodie si saisissante, dont saint Augustin disait avec une admiration mêlée de reconnaissance : « Quand je me rappelle, ô mon Dieu, les larmes que je versais aux chants de votre Eglise dans les premiers temps de ma conversion, et sous l'émotion dont je me sens pénétré aujourd'hui encore, chaque fois que je les entends interpréter d'une voix limpide et avec les modulations convenables, *cum liquida voce et convenientissima modulatione cantantur*, je ne puis que proclamer la haute utilité d'une pareille institution (2). »

(A suivre.)

(1) Homil. in Ps. XLI.

(2) Confessions, LX, c. 33.

LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

Ni la bulle d'Urbain IV (1264), ni celle de Clément V (1311), ni l'office de saint Thomas d'Aquin, ne parlent d'aucune façon de la procession du Saint-Sacrement ; il en est seulement fait mention une première fois au Concile de Sens, en 1320, et une seconde fois, en 1330, dans le cartulaire des Chartreux. J.-B. Thiers nous dit que Jean XXII (1319-1334) en fut le fondateur. Le Concile de Cologne, tenu en 1452, ne veut pas qu'on porte le Saint-Sacrement en procession d'autres jours que ceux de la Fête-Dieu et de l'octave.

« Je n'ai jamais vu, disait Diderot, cette longue file de prêtres en habits sacerdotaux, ces jeunes acolytes vètus de leurs aubes blanches, et jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement ; cette foule qui les précède et qui les suit dans un silence religieux ; tant d'hommes le front prosterné contre la terre ; je n'ai jamais entendu ce chant grave et pathétique, entonné par les prêtres et répondu affectueusement par une infinité de voix d'hommes, de femmes, de jeunes filles et d'enfants, sans que mes entrailles en aient été émues, en aient tressailli, et que les larmes m'en soient venues aux yeux ».

Les fleurs autour du Saint-Sacrement. — On sait combien saint Alphonse aimait à orner de fleurs l'autel où reposait le très saint Sacrement. Le saint Docteur choisissait, dans le jardin du couvent, les plus belles fleurs, et leur donnait ensuite leur destination toute sainte.

Ce que l'on sait moins, c'est que ces fleurs, qui ont approché de si près le saint Sacrement, sont parfois très utiles aux personnes qui les reprennent. Citons à ce propos un remarquable exemple rapporté par M. l'abbé Corblet dans son bel ouvrage intitulé : *Histoire dogmatique, liturgique et archéologique du Sacrement de l'Eucharistie :*

Sainte Jeanne-Françoise de Chantal, dit cet auteur, avait sous ce rapport une dévotion toute particulière, que la mère de Chaugy nous révèle en ces termes : « Elle avait un grand soin qu'il y eût de belles fleurs au jardin et qu'on les conservât pour les mettre devant le Saint Sacrement. Tous les dimanches et les fêtes, les Sœurs jardinières avaient coutume de lui donner un bouquet pour porter à la main, pensant la récréer ; mais toujours elle faisait appeler la Sœur sacristine et envoyait

mettre ce bouquet sur l'autel, dans un vase, et lorsqu'on lui en donnait un nouveau, elle l'envoyait de même devant l'autel et se faisait rendre le précédent, qu'elle gardait au pied de son crucifix dans sa cellule, et, quand il était tout flétri, elle le faisait brûler de crainte qu'on ne le jetât dans un lieu indécent. Elle n'était point sans avoir de ces bouquets séchés devant le Saint Sacrement: c'était sa pratique constante. Une Sœur s'enhardit à lui demander instamment un jour pourquoi elle faisait cela ; cette Bienheureuse lui répondit : « Mes pensées ne méritent pas d'être dites. » La Sœur la pressant de nouveau : « Ma fille, lui dit-elle, la couleur et l'odeur sont la vie de ces » fleurs ; je les envoie devant le Saint Sacrement, où peu après » elles se flétrissent, elles passent et demeurent. Je désire être » ainsi, et que ma vie, qui passe peu à peu, finisse devant » Dieu en honorant le mystère de la très sainte Eglise. » Une autre fois, cette Sœur étant travaillée de peines intérieures, notre Bienheureuse Mère lui donna la moitié du bouquet flétri qu'on venait de lui apporter de devant le Saint Sacrement et lui dit : « Ma fille, pliez cela dans un papier et mettez-le sur » votre cœur par révérence du Saint Sacrement ; j'ai quelque- » fois été soulagée de mes peines par ce remède. »

LA PREMIÈRE COMMUNION DES PETITS RAMONEURS

Privé du bonheur d'aller avec la paroisse St-Sulpice, en pèlerinage à N.-D. de Chartres, j'ai eu, le lundi de la Pentecôte, un spectacle bien fait pour me consoler de ma déconvenue. Laissez-moi vous le raconter dans toute sa simplicité.

A la chapelle de l'Institut catholique, à St Joseph des Carmes, avait lieu, à huit heures du matin, la première communion des petits ramoneurs. Annoncée depuis quelques jours déjà sur le tableau des offices de la semaine, cette cérémonie avait attiré une nombreuse et sympathique assistance. Le maître-autel était étincelant de lumières et paré comme aux jours de fête : on sait ici ce que cela veut dire, car on est habitué aux merveilles de goût qui se font voir dans cette chapelle à chaque grande cérémonie. Des places sont réservées dans le transept et l'avant-chœur pour les enfants de la première communion et pour leurs familles. Un peu avant huit heures, on fait entrer par la porte principale les renouvelants, au nombre d'une dizaine à peu près. Recueillis, ils vont en silence occuper les places qui leur sont assignées. A huit heures juste la grande porte s'ouvre de nouveau, l'orgue fait entendre son

harmonie et les premiers communiants, tout habillés de neuf, le brassard à la manche et le cierge allumé à la main, font leur entrée solennelle par la grande nef. Ils sont accompagnés de leurs instructeurs qui les conduisent à leurs places et se mettent en serre-file à leurs côtés. Je ne vous raconterai pas la cérémonie elle-même. Qu'il vous suffise de savoir que la messe a été dite, en présence de Mgr Péchenard, recteur de l'Université catholique, par M. l'abbé Guérin, directeur de l'Institut, revêtu de splendides ornements moyen-âge. Pendant la messe, soli à l'orgue : *Par les chants les plus magnifiques*, et après la communion, *Le ciel a visité la terre*, de Gounod. Instructions avant et après la communion par le célébrant, au milieu du recueillement général et de l'édification des assistants, à la vue de la bonne tenue de ces pauvres enfants.

J'éprouve, à cette occasion, le désir de vous dire un mot de cette œuvre admirable qui n'est peut-être pas assez connue. La modestie de son ancien président, dont je tairai le nom, pour lui être agréable, s'était toujours opposée à ce qu'on fît du bruit autour de lui. A son début, elle s'appelait l'*Œuvre des ramoneurs et des fumistes*. Elle n'est certes pas nouvelle, car elle remonte à l'année 1660, et son fondateur fut l'abbé Bénigne Joly, dont le nom de baptême indique l'origine : c'était un bourguignon.

Ce fut, dès le début, le lundi de la Pentecôte qu'avait lieu la 1re communion et l'on a toujours religieusement gardé cette date. Un souvenir touchant se rattache à cette œuvre. Au moment de la grande Révolution, elle avait pour aumônier l'abbé de Fénelon, le neveu du pieux et illustre archevêque de Cambrai. Trois jours après la première communion de ses chers enfants, il fut arrêté et traîné devant le tribunal révolutionnaire. Les petits ramoneurs, à cette nouvelle, multiplièrent et les démarches et les supplications, pour arracher à la mort leur cher aumônier. Tout fut inutile, et le sang du martyr, versé sur l'échafaud, fut comme un ciment qui consolida l'œuvre qui devait survivre à toutes les révolutions.

Nous la voyons en effet refleurir plus vigoureuse que jamais sous l'impulsion de ce fervent et humble chrétien qui resta son président pendant plus de cinquante ans, et qui assistait encore à la dernière cérémonie de lundi dernier. Il était accompagné du nouveau président et des jeunes zélateurs qui appartiennent tous à l'aristocratie, sinon de la fortune et du nom, du moins à celle de la science et du cœur. Nous y comptons en effet des avocats, des élèves de l'École des Chartes et de l'École des Beaux-Arts. C'est ainsi que la Religion sait attirer les grandes âmes vers les déshérités de ce monde pour les gagner à Jésus-Christ.

Inutile de vous dire que les chers enfants, objets de la sollicitude

de leurs instructeurs, sont habillés par eux, et le jour de leur première communion invités, eux et leurs parents, à des agapes fraternelles pendant toute la sainte journée, au sein même de l'Institut catholique. Une petite particularité que je ne dois point passer sous silence, parce qu'elle montre jusqu'où va la charité des instructeurs : la veille du grand jour, on doit faire la toilette complète des pauvres petits pour les rendre présentables au banquet eucharistique. Alors il est de tradition de les conduire chez les Franciscains de la rue des Fourneaux, où il y a des salles de bains. C'est là que les instructeurs font eux-mêmes la grande toilette de propreté de leurs petits protégés. Pourquoi, me direz-vous, chez les Franciscains ? Il y a un demi-siècle, l'humble président, dont j'ai parlé plus haut, avait là un terrain sur lequel il a fait bâtir les locaux qu'il a cédés plus tard aux Pères Franciscains, mais en se réservant la clause d'y conduire chaque année ses petits ramoneurs pour la grande toilette préparatoire.

Limitée, dès l'origine, aux seuls enfants venant de l'Auvergne et de la Savoie, qu'on instruisait et à qui on faisait faire leur première communion avant le retour dans leurs montagnes, l'Œuvre s'occupe actuellement des enfants les plus déshérités sous le rapport de l'intelligence et de la fortune, qui ne pourraient pas suivre les catéchismes de leurs paroisses. Il faut faire vite avec eux, parce que le temps leur manque. Six mois d'instruction journalière suffisent d'ordinaire.

Une œuvre aussi belle ne peut manquer d'avoir des conséquences salutaires sur les enfants et même sur leurs parents. On m'a raconté que la plupart des enfants ainsi préparés et traités avec tant de charité chrétienne, sont généralement reconnaissants, et reviennent de temps en temps visiter leurs anciens protecteurs. Une année, à la première communion, on a vu le père d'un de ces enfants approcher lui-même, à l'insu de son fils, pour la première fois, de la table eucharistique. Combien aussi de mariages régularisés ont été la conséquence de ces soins charitables prodigués à l'âme de ces pauvres enfants !

Je n'invente rien, tous ces détails m'ont été fournis par le nouvel aumônier de l'Œuvre des petits ramoneurs.

A. Camus.

LE CHANT DES CLOCHES

(*Souvenir d'un vieux chartrain*)

Dans notre enfance, lorsque les trois cloches de la cathédrale de Chartres, moins fortes mais aussi harmonieuses que les cloches actuelles fondues après l'incendie de 1836, faisaient entendre leur

triste mélodie la veille d'un grand enterrement, nos parents nous apprenaient à chanter en les accompagnant :

Ban ! Ban ! Ban !
Qui est mort ?
C'est le curé de Saint-Victor,
Il a laissé trois louis d'or
Pour habiller la Vierge en or ;
Il a laissé trois p'tits écus
Pour habiller l'Enfant Jésus !
Et Ban ! Ban ! Ban ! etc.

Je me suis souvent demandé, en me rappelant cette poétique ritournelle inconnue de la génération actuelle, quel était ce curé de Saint-Victor ?

Réduit aux conjectures, je suppose qu'il était le pasteur d'une paroisse de la Beauce portant ce vocable. Prêtre émigré, il avait dû subir toutes les épreuves de la tempête révolutionnaire, gagnant son pain à l'étranger, et trouvant sa force dans sa confiance en Notre-Dame de Chartres, dont la statue miraculeuse était toujours, malgré l'éloignement, présente à son esprit.

Lorsque des temps meilleurs vinrent ouvrir les portes des églises et à lui celle de l'exil, il était revenu demander à son évêque un troupeau à évangéliser ; de là son titre.

Il avait vécu simplement, comme ses confrères, des produits de son jardin et de son mince casuel, uniquement occupé du salut de ses ouailles.

Enfin, après avoir baptisé, marié et administré plusieurs générations, sentant que venait aussi pour lui le moment de passer dans un monde meilleur, il faisait son testament et prélevait sur ses modestes économies une part pour les pauvres, qui représentaient le Bon Dieu, trois louis d'or pour habiller la Bonne Notre-Dame de Chartres et trois écus pour la robe du petit Jésus.

Se non è vero è bene trovato !

Pas trop mal trouvé ! s'écriera l'archéologue. Je le remercie de son compliment, mais je le prie instamment de chercher une explication plus sérieuse ; les lecteurs de la *Voix* et moi, nous lui en serons très reconnaissants. A. H.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 4 au 11 Juin.

4. 2e Dimanche après la *Pentecôte* et dans l'octave du *S. Sacrement*. — *S. François Caracciolo*, confesseur. Solennité de la *Fête-Dieu*, procession.

S. François Caracciolo, de la noble famille de ce nom, fonda l'ordre des clercs réguliers mineurs. Chacun des religieux à tour de rôle est chargé de remplir un exercice de pénitence et de passer une heure devant le T. S. Sacrement.

5. Lundi. — *N.-D. de Grâce*, double majeur. — Aimons à saluer la T. S. Vierge de ce beau nom, en récitant la salutation angélique: Je vous salue, Marie, pleine de grâce. La T. S. Vierge nous donnera de cette plénitude, et si elle ne nous salue pas sur la terre comme elle l'a fait pour plusieurs saints, en répondant à leur *Ave Maria*, du moins elle viendra à notre rencontre lors de notre entrée au ciel.

6. Mardi. — *S. Norbert*, évêque. — S. Norbert, fondateur de l'ordre des Prémontrés, fut élu par la suite évêque de Magdebourg malgré sa résistance. Il fit son entrée dans cette ville monté sur un âne ; le concierge de l'évêché ne voulait pas le laisser passer parce qu'il le prenait pour un pauvre, égaré dans le cortège. Il seconda puissamment le pape légitime Innocent II au concile de Reims, et contribua beaucoup à éteindre le schisme de l'antipape Pierre de Léon.

7. Mercredi. — *S. Boniface*, évêque et martyr (du 5). — S. Boniface, d'abord nommé Winfrid, était anglais. Le pape Grégoire II changea son nom en celui de Boniface à cause du bien qu'il avait déjà fait dans ses missions en Allemagne. Le pape Zacharie le créa archevêque de Mayence, et légat des Gaules et de Germanie. En cette qualité, il sacra roi des Français Pépin le Bref, chef de la dynastie des Carlovingiens. Il fut surpris dans une mission par des payens qui le percèrent de coups d'épée.

8. Jeudi. — Octave du *S. Sacrement*. — Le jour de la Fête-Dieu on fait une procession très solennelle avec le S. Sacrement exposé dans l'ostensoir et porté sous le dais, afin de glorifier l'amour de Jésus dont l'Eucharistie est le plus beau triomphe. Pour glorifier Jésus dans la procession de la Fête-Dieu, un bon chrétien contribue le plus qu'il peut à élever de beaux reposoirs et assiste à la cérémonie avec une grande dévotion. (Petit catéchisme liturgique).

9. Vendredi. — Fête du *S. Cœur de Jésus*, double de 1re classe. Exposition du S. Sacrement. — En cette fête: 1° nous réciterons les litanies du S. Cœur; 2° nous adorerons le Cœur de Jésus au S. Sacrement, sous le titre de Cœur de Jésus eucharistique; et 3° nous nous unirons à la consécration du monde entier au S. Cœur de Jésus ; trois pratiques de dévotion récemment approuvées par le S. Siège.

10. Samedi. — *Sainte Marguerite d'Ecosse*, veuve. — Sainte Marguerite épousa le roi Malcolm III, et en eut six princes et deux princesses. Les deux époux firent régner partout la piété et les

bonnes mœurs. Le roi fut tué au siège d'une ville dans le Northumberland, et la pieuse reine ne lui survécut pas longtemps.

11. 3[e] Dimanche après la *Pentecôte. S. Barnabé*, apôtre, double majeur. *Solennité du S. Cœur.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Conférence ecclésiastique. — Elle aura lieu le mardi 5 juin, à 5 heures, au grand-Séminaire.

La Conférence de St-Vincent-de-Paul. — Le tirage de la loterie annuelle organisée par la Conférence de St-Vincent-de-Paul aura lieu le 12 juin.

Clôture du mois de Marie. — A la cathédrale, cette cérémonie est l'une des plus belles de l'année. On le sait ; aussi quelle affuence ! Les milliers d'assistants sont heureux de voir passer près d'eux, dans les rangs de la procession, la Madone du Pilier si vénérée. La pieuse soirée du 31 mai nous rappelle la fête magnifique celébrée en pareil jour, il y a 44 ans, pour le couronnement de N.-D. de Chartres au nom du Souverain Pontife. Les évêques étaient nombreux à cette fête de 1855; la plupart des paroisses du diocèse s'y étaient fait représenter par des pélerins, toute la ville participait à la manifestation générale; avec le séminaire notre Maîtrise, déjà florissante à cette époque, évoluait et chantait à la grande admiration des pèlerins. Que de bons souvenirs! Ils revivaient mercredi soir devant le spectacle que présentait la basilique animée par le mouvement et les prières de la foule, les chants très harmonieux du chœur, et la belle instruction du P. Ignace Body sur le culte de Marie. — O Notre-Dame, continuez à vos serviteurs fidèles vos meilleures bénédictions : ayez pitié de ceux qui vous oublient, et obtenez-leur de votre divin Fils les grâces qui ramènent à la pratique du devoir, à l'amour de Dieu et de son Eglise !

Les Ecoles libres de Dreux. — On nous apprend que dernièrement des réunions privées ont eu lieu pour une vente de charité en faveur des Ecoles libres, dirigées à Dreux par les Sœurs de Saint-Paul, rue des Teinturiers, et que le dévouement, au-dessus de tout éloge, des dames et des demoiselles vendeuses, comme l'empressement sympathique des personnes qui avaient reçu des cartes pour ces réunions, ont dû obtenir d'heureux résultats. Plusieurs artistes amateurs ont également prêté leur concours à cette œuvre si intéressante de l'éducation chrétienne. Tous méritent des félicitations et la reconnaissance des amis de cette cause, sacrée entre toutes.

Mainvilliers. — *Notre-Dame des Vauroux.* — Une nombreuse

assistance se pressait, il y a quinze jours, dans la jolie église de Mainvilliers. Après les vêpres et le salut présidés par M. le curé de Nogent-le-Phaye, une longue procession s'organisa et parcourut la distance assez longue qui sépare l'église paroissiale du petit édicule où l'on vénère N.-D. des Vauroux. M. le curé de la paroisse bénit une nouvelle statue et, après les prières accoutumées, les pèlerins reprirent le chemin de l'église.

Pèlerinage de la France du travail à Rome. — Sans doute un certain nombre de diocésains de Chartres voudront répondre à l'appel du Saint-Père en participant à cet acte de foi et de renaissance chrétienne et sociale. — Le départ de Paris est fixé au 10 octobre et le retour à Paris le 19 (5 jours à Rome).

Départ de Sœurs pour les missions. — Sept religieuses de Saint-Paul de Chartres partiront le 4 juin pour l'Extrême-Orient. Le 9, trois partiront pour la Guadeloupe, et une pour la Martinique.

Récit d'un prêtre du diocèse au retour d'Evron. — Le jour même du pèlerinage diocésain à N.-D. de Chartres, 18 mai, avait lieu à Evron, dans la Communauté des Sœurs de la Charité, près de l'antique sanctuaire de N.-D. de l'Épine, une double cérémonie de vêture et de profession ; 68 religieuses prenaient le saint habit ou prononçaient les vœux. Mgr l'Évêque de Laval présidait, assisté d'un de ses grands vicaires et entouré de MM. les aumôniers, de plusieurs chanoines, et d'environ quarante prêtres du diocèse de Laval, du Mans et de Chartres. Soizé qui, avec Charbonnières, dans notre diocèse, possède une maison des Sœurs d'Evron depuis plus de cinquante ans, donnait ce jour-là une religieuse à la Congrégation : sœur Estelle Champeau, d'une des familles les plus honorables de notre pays, et acquittait ainsi une partie de la dette de reconnaissance qu'il lui doit depuis longtemps pour les bienfaits reçus : instruction chrétienne des enfants, soin des malades, bon exemple et édification.

Au commencement de l'office, Mgr l'Évêque de Laval fit une instruction touchante, simple et familière, avec de grandes envolées d'éloquence, sur la vie religieuse, qui consiste dans la séparation du monde, dans la mort à ses convoitises, dans le sacrifice et le dévouement, trois choses qui sont représentées par le saint habit : le voile et la croix. Il trouva le chemin des cœurs en s'adressant aux nombreux parents qui se pressaient dans la chapelle, et dont les yeux se mouillaient de douces larmes, pleines de consolation et d'espérance. Il dit aux prêtres de contempler ce spectacle qui est leur ouvrage, et il les encouragea à faire surgir de nouveau des vocations avec la grâce de Dieu : Ce jour est vraiment un jour pour le ciel, pour la terre, pour les prêtres, pour les

parents, pour chacune des religieuses et pour la Communauté tout entière. Ces mots résument toute la substance de ce beau discours épiscopal.

C'est la première fois, paraît-il, que dans une semblable circonstance un évêque prend la parole à Evron.

Après que Monseigneur fut revenu à son trône, il bénit les insignes des nouvelles sœurs et les leur présente, puis il reçoit les vœux des professes. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces rites, toujours émouvants pour l'assistance; ils ont un certain rapport avec ceux de l'ordination des prêtres et des autres clercs. Les prêtres et les religieuses ne sont-ils pas en même temps consacrés à Dieu? Aujourd'hui qu'on veut les séparer par toute sorte de moyens, l'union des pieux désirs et des pieux efforts dans le zèle doit être entre eux plus étroite que jamais. S'il y a divergence de vues, différence d'humeur et de caractère, il faut que tout cède à la charité, au bien des âmes, à l'amour de N. S. et de sa sainte religion.

E. C.

FAITS DIVERS

Les litanies du Sacré-Cœur. — Nous avons déjà parlé des décrets de la Sacrée Congrégation des Rites autorisant la récitation des Litanies du Sacré-Cœur dans le diocèse de Paris et dans le monde entier.

S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris, annonce dans une Lettre adressée à MM. les curés de son diocèse, que le Saint-Père Léon XIII, « par une attention paternelle qui l'a vivement touché », lui a fait remettre directement 1,000 exemplaires des décrets imprimés au Vatican.

Son Eminence ajoute :

Dans une lettre particulière que le Saint-Père a daigné me faire écrire, il ajoute qu'il compte plus que jamais sur l'élan et le dévouement de la France, qui a contracté des liens particuliers avec le Sacré-Cœur, en accomplissant son Vœu National par l'érection de la Basilique de Montmartre. Aussi, il nous engage à faire tous nos efforts pour que l'acte de consécration qu'il se propose de prescrire prochainement s'accomplisse en France avec la plus grande solennité.

Qui de nous, Monsieur le curé, ne serait profondément touché de l'appel de notre grand et bien-aimé Pape Léon XIII et de la confiance qu'il nous témoigne ?

Pour moi, je le suis d'autant plus que, cette année, nous allons achever le dôme de la Basilique du Vœu National, en

y plaçant la Croix qui apparaîtra à tous les regards, dans cette grande capitale de la France, comme le témoignage de la foi séculaire de la nation fille aînée de l'Eglise. Il nous semble apercevoir un dessein manifeste de la Providence dans cette coïncidence de l'hommage rendu au Cœur adorable de Jésus par le successeur de Pierre, avec l'achèvement de l'église du Vœu National. La France chrétienne y reconnaîtra l'action de la Sagesse qui dispose tous les événements avec force et douceur ; elle y puisera une nouvelle confiance dans la miséricorde divine. Aussi nous ne négligerons rien pour répondre au désir du souverain Pontife.

Pèlerinage à Domrémy. — *Le Dimanche 18 juin 1899.* — Rendez-vous gare de l'Est, Paris, samedi 17, à 9 heures du soir. Départ à 9 heures 20, arrivée à Maxey-Domrémy, dimanche 18, à 5 heures 39 du matin. A 6 heures ½, dans la basilique, messe de communion, exhortation par le R. P. Létendard, supérieur des chapelains. — A 7 heures ½, premier déjeuner; promenade : le Bois-Chenu, la fontaine de Jeanne d'Arc, la vallée de la Meuse, etc. — Visite détaillée de la basilique, de la Crypte et du musée de Jeanne d'Arc. — A 10 heures, grand'messe solennelle. — A 11 heures ½, déjeuner. — A 1 heure ½, départ à pied « ou en voiture, prix aller et retour : 1 fr. 50 par personne » pour Domrémy et Bermont : église paroissiale ; maison de Jeanne d'Arc ; chapelle de Bermont où allait prier Jeanne d'Arc. — A 5 heures ½, retour à la basilique, chapelet médité, salut du Saint-Sacrement. — A 6 heures ½, dîner. — A 8 heures ½, procession aux flambeaux, cantique d'adieu.

Retour du premier groupe : 9 heures, départ pour la gare de Maxey-Domremy ; 9 h. 48, départ du train ; arrivée à Paris, lundi 19, à 5 heures 26 du matin. *Départ du second groupe :* lundi 19, à 6 heures 30 du matin, arrivée à Paris à 3 heures 37 du soir. Les personnes qui désirent séjourner à Domrémy jusqu'à lundi matin sont priées de le spécifier, en prenant leur billet, elles auront un léger supplément à payer.

Prix : aller et retour (repas compris), 2e classe, 35 fr. ; 3e classe, 25 fr.

On trouvera des billets de pèlerinage jusqu'au mardi 13 juin, au Comité de Jeanne d'Arc, 35, rue de Grenelle, chez les Pères Eudistes, 75, rue Denfert-Rochereau, au bureau de l'Archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires et au bureau de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre.

Ce Pèlerinage est organisé par les soins du **Comité de Jeanne d'Arc**, *35, rue de Grenelle, Paris.*

Villa Saint-Charles. — Maison de vacances exclusivement réservée aux ecclésiastiques.

Sur le lac des Quatre-Cantons. — Parc splendide. — Vue ravissante sur les montagnes. — Station de chemin de fer et de bateaux. — Hydrothérapie. — Chambre noire. — Cuisine soignée. — Pension : 4 francs par jour sans la chambre. — Ecrire à M. le directeur de la Villa St-Charles, à Vordermeggen, près Lucerne, Suisse.

La Chapelle des Jésuites à Troyes. — Le gouvernement, qui poursuit sans interruption la laïcisation des écoles, vient de commettre à Troyes un nouvel exploit contre la liberté religieuse. Sans le moindre prétexte et sous la simple sommation d'un député socialiste, le Préfet, autorisé par le Ministre de l'Intérieur, a fermé la Chapelle des Pères Jésuites, et y a fait apposer les scellés. Nous revenons ainsi aux plus mauvais jours du régime radical et à des mesures d'arbitraire et de violence dont le bon sens public semblait avoir fait justice.

La franc-maçonnerie, dont la Revue des Deux-Mondes elle-même signale la puissance secrète et les plans de domination, semble pressée de poursuivre son œuvre de démolition. Un jour les habiles se font modérés pour marcher au but lentement et sûrement, suivant les paroles de Spuller. Le lendemain les violents l'emportent et sont pressés d'arriver à leurs fins. Au fond c'est toujours la même chose, et la franc-maçonnerie se vante de nous gouverner et de nous traiter en peuple conquis.

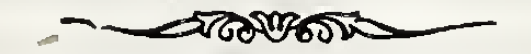

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

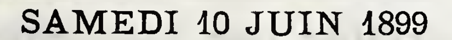

SAMEDI 10 JUIN 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUIN)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

VIRGINI·PARITVRÆ

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

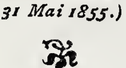

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

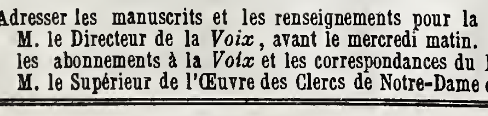

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Ce soir, samedi 10 juin, à 8 h., 2e salut du Triduum du Sacré-Cœur.

— Le 11 juin, 3e dimanche après la Pentecôte, S. Barnabé. *SOLENNITÉ DU SACRÉ-CŒUR.* A 6 h. Exposition du Saint-Sacrement pour la journée. A 6 h., 7 h. et 8 h., messes basses au grand chœur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies, procession et salut. Au salut, consécration solennelle au S.-C. de Jésus

— Aux offices de ce jour, quête pour l'église du Sacré-Cœur de Montmartre.

— Mardi 13, Saint Antoine de Padoue, messe à la Crypte pour le T.-O. de saint François.

— Jeudi 15, saint Yves, évêque de Chartres, messes à la Crypte dans la chapelle saint Yves. — Le même jour, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice à la cathédrale.

— Vendredi 16, à 8 h. du soir, salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

— Samedi 17, à 8 h., salut à l'autel du Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, Solennité du Sacré-Cœur. A la messe de 7 h., communion générale. Grand' messe à 10 h., avec Exposition du T. S. Sacrement. Vêpres, à 2 h., suivies de la Procession du S. Sacrement dans les rues de la paroisse. Voici l'ordre du parcours : Rues Saint-Pierre, des Écuyers et du Bourg, Porte-Guillaume, Boulevard Morard, Porte-Morard, Pont Saint-Hilaire et place Saint-Pierre. — Salut au retour.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

Monastère de la Visitation. — Continuation de la Neuvaine au Sacré-Cœur. — Dimanche 11, à 8 h., grand'messe ; à 4 h., vêpres, sermon et salut par le R. P. Jonquet, de Montmartre. — Les jours suivants, à 4 h., sermon et salut. — Tous les matins, à 5 h. 1/2, 6 h. et 7 h., messes basses.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 5 juin 1899 : I. Pour la liberté, par le P. Belanger. — II. Figures de soldats. — Un capitaine de grenadiers au dix-huitième siècle : La Tour d'Auvergne (1743-1800), par le P. H. Chérot. — III. Une nouvelle école de spiritualité, par le P. H. Watrigant. — IV. La Vie et l'Œuvre de Madame Julie Lavergne (fin), par le P. H. Bremond. — V. Bulle pour la promulgation du Jubilé universel en l'année sainte de 1900. — VI. Études d'ancienne littérature chrétienne, par le P. L. de Grandmaison. — VII. Un nouveau livre sur Saint François de Sales, par le P. J. Brucker. — VIII. Bulletin canonique. — Actes du Saint-Siège, par le P. J. Besson. — IX. Livres. — Évènements de la quinzaine.

LETTRE ENCYCLIQUE
DE
NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII
PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE
SUR LA CONSÉCRATION DU GENRE HUMAIN
AU TRÈS SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

A nos Vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires, en paix et en communion avec le Siège apostolique.

LÉON XIII, PAPE,

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons naguère, comme vous le savez, ordonné par lettres apostoliques qu'un jubilé serait célébré prochainement dans cette ville sacrée, suivant la coutume et la règle établies par les anciens. Aujourd'hui, dans l'espoir et dans l'intention d'accroître la piété dont sera empreinte cette solennité religieuse, Nous avons projeté et Nous conseillons une manifestation éclatante. Pourvu que tous les fidèles nous obéissent de cœur et avec une bonne volonté unanime et généreuse, Nous attendons de cet acte, et non sans raison, des résultats précieux et durables, d'abord pour la religion chrétienne et ensuite pour le genre humain tout entier.

Maintes fois, Nous Nous sommes efforcé d'entretenir et de mettre de plus en plus en lumière cette forme excellente de piété qui consiste à honorer le Très Sacré-Cœur de Jésus. Nous suivions en cela l'exemple de Nos prédécesseurs Innocent XII, Benoît XIII, Clément XIII, Pie VI, Pie VII, Pie IX. Tel était notamment le but de Notre décret publié le 28 juin de l'année 1889, et par lequel Nous avons élevé au rite de première classe la fête du Sacré-Cœur.

Mais maintenant Nous songeons à une forme de vénération plus imposante encore, qui puisse être en quelque sorte la plénitude et la perfection de tous les hommages que l'on a coutume de rendre au Cœur très sacré. Nous avons confiance que cette manifestation de piété sera très agréable à Jésus-Christ, Rédempteur.

D'ailleurs, ce n'est pas pour la première fois que le projet dont Nous parlons est mis en question. En effet, il y a environ vingt-cinq ans, à l'approche des solennités du deuxième centenaire du jour où la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque avait reçu de Dieu l'ordre de propager le culte du divin Cœur, des lettres pressantes émanant non-seulement de particuliers, mais encore d'évêques, furent envoyées en grand nombre et de tous côtés à Pie IX. Elles tendaient à obtenir que le Souverain Pontife voulût bien consacrer au Très Saint Cœur de Jésus l'ensemble du genre humain. On jugea bon de différer, afin que la décision fût mûrie davantage. En attendant les villes reçurent l'autorisation de se consacrer séparément si cela leur agréait, et une formule de consécration fut prescrite. Maintenant, de nouveaux motifs étant survenus, Nous pensons que l'heure est arrivée de mener à bien ce projet.

Ce témoignage général et solennel de respect et de piété est bien dû à Jésus-Christ, car Il est le Prince et le Maître suprême. En effet, son empire ne s'étend pas seulement aux nations qui professent la foi catholique ou aux hommes qui, ayant reçu régulièrement le saint baptême, se rattachent en droit à l'Eglise, quoiqu'ils en soient séparés par des opinions erronées ou par un dissentiment qui les arrache à sa tendresse.

Le règne du Christ embrasse aussi tous les hommes privés de la foi chrétienne, de sorte que l'universalité du genre humain est réellement soumise au pouvoir de Jésus. Celui qui est le Fils unique de Dieu le Père, qui a la même substance que Lui et qui « est la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance » (Heb., I, 3), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père ; Il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète : « Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne ; le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine. » (Ps. II.)

Par ces paroles, Jésus-Christ déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance soit sur toute l'Eglise qui est figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde jusqu'à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s'appuie ce souverain pouvoir, c'est ce que nous apprennent clairement ces paroles :

« Tu es mon fils. » Par cela même, en effet, que Jésus-Christ est le fils du Roi du monde, il hérite de toute sa puissance; de là ces paroles : « Je te donnerai les nations pour ton héritage. » A ces paroles sont semblables celles de l'apôtre saint Paul : « Son fils qu'il a établi héritier en toutes choses » (Heb. I. 2).

Mais il faut surtout considérer ce que Jésus-Christ a affirmé concernant son empire, non plus par les apôtres ou par les prophètes, mais de sa propre bouche. Au gouverneur romain qui lui demandait : « Tu es donc roi ? » il répondit sans aucune hésitation : « Tu le dis, je suis roi » (Jean XVIII, 37). La grandeur de ce pouvoir et l'immensité infinie de ce royaume sont confirmées clairement par les paroles de Notre-Seigneur aux apôtres : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. » (Mathieu XXVIII, 18). Si toute puissance a été donnée au Christ, il s'ensuit nécessairement que son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la volonté de tout être, de sorte qu'aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien. Et puisque cet empire lui a été donné dans le ciel et sur la terre, il faut qu'il voie le ciel et la terre lui obéir.

Effectivement, il a exercé ce droit extraordinaire et qui lui est propre, lorsqu'il a ordonné aux apôtres de répandre sa doctrine, de réunir les hommes en une seule Eglise par le Baptême du salut, enfin de leur imposer des lois que personne ne pût méconnaître, sans mettre en péril son salut éternel.

Mais ce n'est pas tout. Jésus-Christ commande non seulement en vertu d'un droit naturel et comme fils de Dieu, mais encore en vertu d'un droit acquis. Car « il nous a arrachés de la puissance des ténèbres. » (Colos. I-13) et en outre il « s'est livré lui-même pour la Rédemption de tous » (I Tim. II, 6). Non seulement les catholiques et ceux qui ont reçu régulière-le baptême chrétien, mais tous les hommes et chacun d'eux sont devenus pour Lui « un peuple conquis » (I Pet. II, 9). Aussi, saint Augustin a-t-il eu raison de dire à ce sujet : « Vous cherchez ce que Jésus-Christ a acheté ? Voyez ce qu'Il a donné et vous saurez ce qu'Il a acheté. Le sang du Christ est le prix de l'achat. Quel objet peut avoir une telle valeur ? Lequel, si ce n'est le monde entier ? Lequel, si ce n'est toutes les nations ? C'est pour l'univers entier que le Christ a payé un tel prix » (Tract. 20 in Joan).

Pourquoi les infidèles eux-mêmes sont-ils soumis au pouvoir de Jésus-Christ? Saint Thomas nous en expose longuement la raison. En effet, après avoir demandé si le pouvoir judiciaire de Jésus-Christ s'étend à tous les hommes et avoir affirmé que « l'autorité judiciaire découle de l'autorité royale, » il conclut nettement : « Tout est soumis au Christ quant à la puissance, quoique tout ne lui soit pas soumis encore quant à l'exercice même de cette puissance » (3ª. P. Q. 59, A. 4). Ce pouvoir du Christ et cet empire sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et surtout par la charité.

Mais à cette double base de sa puissance et de sa domination, Jésus-Christ nous permet dans sa bienveillance d'ajouter, si nous y consentons de notre côté, la consécration volontaire. Dieu et rédempteur à la fois, il possède pleinement, et d'une façon parfaite, tout ce qui existe. Nous, au contraire, nous sommes si pauvres et dénués que nous n'avons rien qui nous appartienne et dont nous puissions lui faire présent. Cependant dans sa bonté et sa charité souveraines, il ne refuse nullement que nous lui donnions et que nous lui consacrions ce qui lui appartient comme si nous en étions les possesseurs. Non seulement il ne refuse pas cette offrande, mais il la désire et il la demande : « Mon fils, donne-moi ton cœur. » Nous pouvons donc lui être pleinement agréables par notre bonne volonté et l'affection de notre âme. En nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son empire ouvertement et avec joie, mais encore nous témoignons réellement que si ce que nous donnons nous appartenait, nous l'offririons de tout notre cœur; nous demandons ainsi à Dieu de vouloir bien recevoir de nous ces objets mêmes qui lui appartiennent absolument. Telle est l'efficacité de l'acte dont il s'agit, tel est le sens de nos paroles.

Puisque dans le Sacré-Cœur réside le symbole et l'image sensible de la charité infinie de Jésus-Christ, charité qui nous pousse, en retour, à l'aimer, il est convenable de nous consacrer à son Cœur très auguste. Agir ainsi, c'est se donner et se lier à Jésus-Christ, car les hommages, les marques de soumission et de piété que l'on offre au divin Cœur se rapportent réellement et en propre au Christ lui-même.

C'est pourquoi Nous engageons et Nous exhortons à accomplir avec ardeur cet acte de piété tous les fidèles qui connaissent

et aiment le divin Cœur. Nous désirerions vivement qu'ils se livrassent à cette manifestation le même jour, afin que les sentiments et les vœux communs de tant de milliers de fidèles fussent portés en même temps au temple céleste.

Mais oublierons-nous une quantité innombrable d'hommes, pour lesquels n'a pas encore brillé la vérité chrétienne ? Nous tenons la place de Celui qui est venu sauver ce qui était perdu et qui a donné son sang pour le salut du genre humain tout entier. Aussi Nous songeons avec assiduité à ramener vers la véritable vie ceux mêmes qui gisent dans les ténèbres de la mort; Nous avons envoyé de tous côtés pour les instruire des messagers du Christ. Et maintenant, déplorant leur sort, Nous les recommandons de toute notre âme et Nous les consacrons, autant qu'il est en Nous, au Cœur très sacré de Jésus.

De cette manière, l'acte de piété que Nous conseillons à tous sera profitable à tous. Après l'avoir accompli, ceux qui connaissent et aiment Jésus-Christ sentiront croître leur foi et leur amour. Ceux qui, connaissant le Christ, négligent cependant sa loi et ses préceptes, pourront puiser dans son Sacré-Cœur la flamme de la charité. Enfin, nous implorerons tous d'un élan unanime le secours céleste pour les infortunés qui souffrent dans les ténèbres de la superstition. Nous demanderons que Jésus-Christ, auquel ils sont soumis « quant à la puissance », les soumette un jour « quant à l'exercice de cette puissance ». Et cela, non seulement « dans un siècle à venir, quand il accomplira sa volonté sur tous les êtres en récompensant les uns et en châtiant les autres » (S. Thomas, *loco citato*), mais encore dès cette vie mortelle, en leur donnant la foi et la sainteté. Puissent-ils honorer Dieu par la pratique de la vertu, comme il convient, et chercher à obtenir la félicité céleste et éternelle.

Une telle consécration apporte aussi aux Etats l'espoir d'une situation meilleure, car cet acte de piété peut établir ou raffermir les liens qui unissent naturellement les affaires publiques à Dieu. Dans ces derniers temps surtout, on a fait en sorte qu'un mur s'élevât pour ainsi dire entre l'Eglise et la société civile. Dans la constitution et l'administration des Etats, on compte pour rien l'autorité de la juridiction sacrée et divine, et l'on cherche à obtenir que la religion n'ait aucun rôle dans

la vie publique. Cette attitude aboutit presque à enlever au peuple la foi chrétienne ; si c'était possible on chasserait de la terre Dieu lui-même. Les esprits étant en proie à un si insolent orgueil, est-il étonnant que la plus grande partie du genre humain soit livrée à des troubles profonds et battue par des flots qui ne laissent personne à l'abri de la crainte et du péril ? Il arrive fatalement que les fondements les plus solides du salut public s'écroulent lorsqu'on laisse de côté la religion. Dieu, pour faire subir à ses ennemis le châtiment qu'ils avaient mérité, les a livrés à leurs penchants, de sorte qu'ils s'abandonnent à leurs passions et s'épuisent dans une licence excessive.

De là, cette abondance de maux qui depuis longtemps sévissent sur le monde et qui Nous obligent à demander le secours de Celui qui seul peut les écarter. Or, qui est celui-là, sinon Jésus-Christ, fils unique de Dieu ? « car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devions être sauvés » (Act. IV. 12). Il faut donc recourir à Celui qui est « la voie, la vérité et la vie. » L'homme a erré, qu'il revienne dans la route droite ; les ténèbres ont envahi les âmes, que cette obscurité soit dissipée par la lumière de la vérité ; la mort s'est emparée de nous, conquérons la vie. Il nous sera enfin permis de guérir tant de blessures, on verra renaître avec toute justice l'espoir en l'antique autorité, les splendeurs de la foi reparaîtront, les glaives tomberont et les armes s'échapperont des mains lorsque tous les hommes accepteront l'empire du Christ et s'y soumettront avec joie, et quand « toute langue confessera que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père. » (Phil. II, 11).

A l'époque où l'Eglise, toute proche encore de ses origines, était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos yeux. C'est le Cœur très sacré de Jésus, sur lequel se dresse la Croix et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En lui nous devons placer toutes nos espérances ; nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes.

Enfin, Nous ne voulons point passer sous silence un motif particulier, il est vrai, mais légitime et sérieux, qui nous

pousse à entreprendre cette manifestation. C'est que Dieu, auteur de tous les biens, Nous a naguère sauvé d'une maladie dangereuse. Nous voulons évoquer le souvenir d'un tel bienfait et en témoigner publiquement Notre reconnaissance par l'accroissement des hommages rendus au très saint Cœur.

Nous décidons en conséquence que le 9, le 10 et le 11 du mois de juin prochain, dans l'église de chaque localité et dans l'église principale de chaque ville, des prières déterminées seront dites. Chacun de ces jours-là, les litanies du Sacré-Cœur, approuvées par Notre autorité, seront jointes aux autres invocations. Le dernier jour, on récitera la formule de consécration que Nous vous envoyons, Vénérables Frères, en même temps que ces lettres.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à votre clergé et au peuple que vous dirigez.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 mai de l'année 1899, de Notre pontificat la vingt-deuxième.

LÉON XIII, PAPE.

Formule de Consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard favorable sur nous, qui très humblement sommes prosternés aux pieds de votre autel. Nous sommes et nous voulons être vôtres; mais pour que nous puissions vous être unis par des liens plus solides, voici qu'en ce jour chacun de nous se consacre spontanément à votre très sacré Cœur.

Beaucoup d'hommes ne vous ont jamais connu, beaucoup vous ont méprisé en transgressant vos ordres : ayez pitié des uns et des autres, ô très bon Jésus, et entraînez-les tous vers votre saint Cœur. Soyez, ô Seigneur, le roi non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous abandonnèrent. Faites que ceux-ci regagnent vite la maison paternelle, pour ne pas périr de misère et de faim.

Soyez le roi de ceux que des opinions erronées ont trompés ou qui sont séparés de l'Eglise à la suite d'un désaccord; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin qu'il n'y ait bientôt qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Soyez enfin le roi de tous ceux qui sont plongés dans les antiques superstitions des gentils et ne refusez pas de les arracher aux ténèbres pour les ramener dans la lumière et le règne de

Dieu. Donnez, Seigneur, à votre Eglise, le salut, le calme et la liberté. Accordez à toutes les nations la paix et l'ordre, et faites que, d'une extrémité à l'autre de la terre, résonne une seule parole : Louange au divin Cœur qui nous a donné le salut ; à Lui soit honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

LETTRE PASTORALE DE Mgr L'ÉVÊQUE DE CHARTRES

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE

Portant publication de l'Encyclique « Annum sacrum » de sa Sainteté Léon XIII, sur la Consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, donnée à Rome le 29 mai 1899.

MONSIEUR LE CURÉ,

Notre Très Saint Père le Pape, dans sa touchante sollicitude pour le troupeau confié à ses soins et en général pour toutes les âmes créées à l'image de Dieu et rachetées par le sang de J.-C., vient d'adresser à tous les évêques en communion avec le Saint-Siége, une lettre encyclique pour ordonner la consécration solennelle de tout le genre humain au Cœur Adorable de Jésus.

Ce grand acte en l'honneur du Sacré Cœur arrive bien à son heure ; il est fait pour combler de joie le monde catholique qui l'appelait de ses vœux depuis de longues années.

Le Souverain Pontife nous demande de nous associer avec ferveur à cette œuvre sainte dont il attend des fruits abondants et durables, pour l'Église et la société humaine tout entière.

Son appel sera entendu, d'autant mieux que ce don de nous-mêmes au Sacré-Cœur n'est après tout qu'un acte de justice. Non seulement nous appartenons à J.-C., mais nous lui appartenons à un double titre, ainsi que nous le rappelle admirablement le Successeur de Pierre de sa voix hautement autorisée. En effet, comme fils unique et éternel du Père, J.-C. a reçu toutes les nations en héritage, et d'autre part il possède sur elles, en sa qualité de Rédempteur, le souverain domaine acquis au prix de son sang.

Mais cette consécration au Sacré-Cœur est surtout une œuvre de salut dont l'opportunité se fait particulièrement sentir dans les temps troublés que nous traversons. Le salut des individus et des sociétés est en J.-C., car il n'y a point d'autre nom donné aux hommes, sous le Ciel, pour être sauvés. *Nec enim est aliud nomen sub cœlo datum hominibus, in quo oportet nos salvos fieri* (1).

(1) Act. ap., IV, 12.

Nous ne saurions donc trop inviter les fidèles à se réfugier dans le Cœur de Jésus, comme dans un port assuré ouvert pour les recevoir, dans ce cœur qui a tant aimé les hommes et qui est le signe divin où nous devons mettre notre espérance.

A CES CAUSES :

Après en avoir conféré avec nos vénérables Frères, les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre Eglise Cathédrale,

Le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — L'Encyclique « *Annum Sacrum* » pour la consécration du genre humain au Sacré Cœur de Jésus sera lue en chaire dans toutes les églises et chapelles du diocèse le dimanche 11 juin.

ART. 2. — Le *Triduum* solennel prescrit par le Souverain Pontife pour préparer l'acte de consécration sera célébré dans toutes les églises et chapelles du diocèse les 9, 10 et 11 du présent mois.

ART. 3. — Après l'antienne pour l'exposition du Très Saint Sacrement, on chantera les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, approuvées par le Pape pour l'Église universelle. On ajoutera ensuite l'antienne pour la Sainte Vierge et la prière pour le Pape, suivant la règle ordinaire des saluts du Saint-Sacrement.

ART. 4. — L'acte de consécration se fera avec la formule prescrite par le Saint-Père, le troisième jour du Triduum, immédiatement avant le *Tantum ergo*.

ART. 5. — Les communautés religieuses et les fidèles sont exhortés à offrir la Sainte Communion et à multiplier les prières ferventes pendant tout le mois de juin, pour obtenir la miséricorde du Sacré-Cœur sur le monde et sur notre chère France.

Donné à Chartres, sous notre Seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire général.

† GABRIEL, évêque de Chartres.

Par mandement,

ROUSSILLON, Chan., Sec. gén.

LITANIES DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
Christe, eleison.	Jésus-Christ, ayez pitié de nous.
Kyrie, eleison.	Seigneur, ayez pitié de nous.
CHRISTE, audi nos.	JÉSUS-CHRIST, écoutez-nous.
CHRISTE, exaudi nos.	JÉSUS-CHRIST, exaucez-nous.
Pater de Cœlis Deus, miserere nobis.	Père céleste, qui êtes Dieu, ayez pitié de nous.

Filii, Redemptor mundi, Deus,	Dieu le Fils, Rédempteur du monde,
Spiritus Sancte Deus,	Esprit-Saint, qui êtes Dieu,
Sancta Trinitas, unus Deus,	Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu,
Cor Jesu, Filii Patris æterni,	Cœur de Jésus, Fils du Père éternel,
Cor Jesu, in sinu Virginis Matris a Spiritu Sancto formatum,	Cœur de Jésus, formé par le Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie,
Cor Jesu, Verbo Dei substantialiter unitum,	Cœur de Jésus, uni substantiellement au Verbe de Dieu,
Cor Jesu, Majestatis infinitæ,	Cœur de Jésus, souveraine majesté,
Cor Jesu, Templum Dei sanctum,	Cœur de Jésus, temple saint du Seigneur,
Cor Jesu, Tabernaculum Altissimi,	Cœur de Jésus, tabernacle du Très-Haut,
Cor Jesu, Domus Dei et Porta cœli,	Cœur de Jésus, maison de Dieu et porte du ciel,
Cor Jesu, fornax ardens caritatis,	Cœur de Jésus, fournaise ardente de charité,
Cor Jesu, justitiæ et amoris receptaculum,	Cœur de Jésus, sanctuaire de la justice et de l'amour,
Cor Jesu, bonitate et amore plenum,	Cœur de Jésus, plein d'amour et de bonté,
Cor Jesu, virtutum omnium abyssus,	Cœur de Jésus, abîme de toutes les vertus,
Cor Jesu, omni laude dignissimum,	Cœur de Jésus, très digne de toutes les louanges,
Cor Jesu, rex et centrum omnium cordium,	Cœur de Jésus, roi et centre de tous les cœurs,
Cor Jesu, in quo sunt omnes thesauri sapientiæ et scientiæ,	Cœur de Jésus, dans lequel sont tous les trésors de la sagesse de la science,
Cor Jesu, in quo habitat omnis plenitudo divinitatis,	Cœur de Jésus, dans lequel réside toute la plénitude de la divinité,
Cor Jesu, in quo Pater sibi bene complacuit,	Cœur de Jésus, objet des complaisances du Père céleste,
Cor Jesu, de cujus plenitudine omnes nos accepimus,	Cœur de Jésus, dont la plénitude se répand sur nous,
Cor Jesu, desiderium collium æternorum,	Cœur de Jésus, le désiré des collines éternelles,
Cor Jesu, patiens et multæ misericordiæ,	Cœur de Jésus, patient et très miséricordieux,
Cor Jesu, dives in omnes qui invocant Te,	Cœur de Jésus, libéral pour tous ceux qui vous invoquent,
Cor Jesu, fons vitæ et sanctitatis,	Cœur de Jésus, source de vie et de sainteté,
Miserere nobis.	Ayez pitié de nous.

Cor Jesu, propitiatio pro peccatis nostris,
Cor Jesu, saturatum opprobriis,
Cor Jesu, attritum propter scelera nostra.
Cor Jesu, usque ad mortem obediens factum,
Cor Jesu, lancea perforatum,
Cor Jesu, fons totius consolationis,
Cor Jesu, vita et resurrectio nostra,
Cor Jesu, pax et reconciliatio nostra,
Cor Jesu, victima peccatorum,
Cor Jesu, salus in te sperantium,
Cor Jesu, spes in te morientium,
Cor Jesu, deliciæ sanctorum omnium,

Miserere nobis.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, parce nobis, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, exaudi nos, Domine.

Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis.

Christe, audi nos.
Christe, exaudi nos.

℣ Jesu mitis et humilis corde.
℟ Fac cor nostrum secundum Cor tuum.

OREMUS

Omnipotens sempiterne Deus, respice in Cor dilectissimi Filii tui et in laudes et satisfactiones, quas in nomine peccatorum tibi persolvit : iisque misericordiam tuam petentibus, tu veniam concede placatus, in nomine ejusdem Filii tui

Cœur de Jésus, propitiation pour nos péchés,
Cœur de Jésus, rassasié d'opprobres,
Cœur de Jésus, broyé à cause de nos péchés,
Cœur de Jésus, obéissant jusqu'à la mort.
Cœur de Jésus, percé par la lance,
Cœur de Jésus, source de toute consolation,
Cœur de Jésus, notre vie et notre résurrection,
Cœur de Jésus, notre paix et notre réconciliation,
Cœur de Jésus, victime des pécheurs,
Cœur de Jésus, salut de ceux qui espèrent en vous,
Cœur de Jésus, espérance de ceux qui meurent dans votre amour.
Cœur de Jésus, délices de tous les saints,

Ayez pitié de nous.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, pardonnez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, exaucez-nous, Seigneur.

Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous, Seigneur.

Jésus-Christ, écoutez-nous.
Jésus-Christ, exaucez-nous.

℣ Jésus, doux et humble de cœur.
℟ Rendez notre cœur semblable au vôtre.

ORAISON

Dieu tout-puissant et éternel, regardez le Cœur de votre Fils bien-aimé; soyez attentif aux louanges et aux satisfactions qu'il vous rend au nom des pécheurs. Apaisé par ces divins hommages, pardonnez à ceux qui implorent votre miséri-

Jesu Christi, qui tecum vivit et regnat in unitate Spiritus Sancti Deus, per omnia sæcula sæculorum. Amen.

corde au nom de ce même Jésus-Christ, qui vit et règne avec vous, en l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La Fête-Dieu à Chartres. — Un pieux laïque nous écrit :

Orléans a sa procession de *Jeanne d'Arc*; Chartres a ses processions, et surtout celle de la *Fête-Dieu* ; villes privilégiées à notre époque, grâce à l'intelligence des autorités qui comprennent les traditions de ces cités.

En effet, voyez cette foule composée de personnes pieuses, ou indifférentes, ou même incrédules; toutes viennent endimanchées, l'air heureux, jouir, avec une tenue parfaite, de la vue du pompeux cortège, et respirer le parfum des fleurs et de l'encens, douces effluves qui laissent quand même quelque chose de divin dans l'âme.

La Fête-Dieu a eu cette année un véritable temps du Bon Dieu.

Le soleil brillait de tous ses feux et faisait resplendir l'or des ornements sacrés, des bannières, du dais, et du soleil de vermeil renfermant sous les divines espèces le *Soleil de justice* qui bénissait la ville sur son passage.

Dans les rues, toutes les maisons sont tendues de draps dont la blancheur est rehaussée de bouquets variés. Sur les trottoirs, sur les places, les toilettes claires des dames donnent leur note décorative. Ce jour-là, un peu de coquetterie peut passer; comme les fleurs, ne sont-elles pas bénies par le passage du Dieu de toute bonté ?

La procession se déroule dans l'ordre ordinaire avec le clergé de ses paroisses, ses confréries, ses trois associations, ses religieuses dont le costume tranche heureusement au milieu des théories de jeunes filles vêtues de blanc ou de bleu, et dont les voiles transparents laissent apercevoir la suavité de leur visage, rappelant les vierges de Fra Angelico ou du Pérugin.

Admirez aussi tous ces petits enfants si bien frisés, tout de blanc habillés et couronnés, et dont un cordon, sous la surveillance des bonnes Sœurs, maintient les pas chancelants.

Les anciens regrettent peut-être un peu les bâtons des anciennes corporations, la députation des Forts de la Halle avec leur étendard et leur costume pittoresque, les petites Madeleines à la belle chevelure et les petits Saint-Jean des vieilles processions. Ils déplorent aussi la disparition de ces belles tapisseries qui ornaient autrefois les riches demeures et les reposoirs, et surtout la suppression de l'escorte et de la musique militaires.

Tout change, hélas ! mais ne nous en plaignons pas. Cette fête, avec sa physionomie moderne, est encore bien belle. Pour nous dédommager, l'Harmonie Saint-Ferdinand y fait entendre ses plus beaux accords, et ses petits tambours battent aux champs à la bénédiction de chaque reposoir.

Ces reposoirs sont toujours grandioses et de bon goût. Celui de la place Billard, dressé sous le pavillon du nouveau marché, ne fait pas regretter l'ancien. Je crois que les jardiniers, les dévots fidèles de saint Fiacre, auront été très heureux de cette bénédiction, venue si à propos, de leur nouvelle halle.

A remarquer aussi, parmi les autres reposoirs, celui de la rue du Grand-Cerf, surmonté de la statue de la Vierge druidique. Peut-être en ce même jour, celle que l'on vient d'élever dans une humble chapelle de la Corée et celle de Banam, au Cambodge, appelaient-elles aussi les grâces du Sauveur sur leurs nouveaux fidèles. On admirait encore la croix colossale de verdure entourée de palmiers, au reposoir de la rue du Cheval-Blanc.

La voix imposante de Monseigneur s'est fait entendre à chaque reposoir lors de la prière pour la foule agenouillée. Le dais rentre à la cathédrale au son de toutes les cloches et salué par les encensoirs, tandis que les jeunes clercs jettent à pleine main, après les avoir baisées, touchante idée ! des poignées de fleurs.

Cette année, heureuse innovation, on avait mêlé aux fleurs de petits fragments de papier doré qui, sous les rayons du soleil, venaient ajouter leurs étincelles aux fleurs diaprées.

Heureuse journée qui laisse dans le cœur de tous de bonnes et réconfortantes impressions !

Cérémonie du 7 juin à Bon-Secours. — Depuis quelque temps les promeneurs du tour de ville de Chartres remarquaient avec plaisir un clocher nouveau dominant le quartier dit « des Communautés » dans le voisinage de la Place Drouaise. Mais ce campanile élégant qui s'élève sur la jolie chapelle de Bon-Secours, attendait une cloche à la voix argentine, chargée de l'appel à la prière. Enfin elle est arrivée, don précieux de bienfaiteurs à qui la chapelle de Bon-Secours doit déjà beaucoup, et qui peuvent compter en tel lieu sur la vive reconnaissance de cœurs pieux.

Le *baptême* de cette cloche a donné lieu, le 7 juin, à une belle cérémonie dont les détails principaux se lisent ainsi gravés sur le métal même de la cloche :

« J'ai été bénite par Mgr Mollien, évêque de Chartres, en présence de M. l'abbé Pouclée, chanoine titulaire, supérieur des religieuses de Bon-Secours, de M. l'abbé Fieujean, leur aumônier, de Sœur Marie-Joseph, supérieure générale, de sœur Aimée de Jésus, assistante.

J'ai été donnée par le comte et la comtesse de Torrès et nommée Anita-Candide. — Le parrain a été S. Exc. le comte de Torrès, ancien ambassadeur, et la marraine, Mlle Carmen d'Azevedo Macedo, victime survivante de l'incendie du Bazar de la Charité. Loué soit Jésus-Christ. — C. Bollée, fondeur à Orléans. »

Pour compléter le récit, il faudrait dire que l'assistance se composait de plusieurs chanoines et autres prêtres, d'un bon nombre de fidèles venus de la ville, et surtout du nombreux personnel de la florissante Communauté. Il faudrait donner aux chants mélodieux des Sœurs et particulièrement au cantique composé par M. l'aumônier, l'éloge qu'ils méritent. Il faudrait analyser le charmant discours prononcé par M. l'abbé Beauchet, curé de Saint-Aignan, qui a si bien expliqué la mission de cette cloche, désormais associée à la vie de nos bonnes Sœurs garde-malades, comme aide de la règle, comme mémorial des divines faveurs, comme encouragement aux saintes espérances.

Les gracieuses paroles de remerciement adressées par M. le chanoine Pouclée à Monseigneur, aux parrain et marraine, au clergé, ont bien couronné la fête.

Ozoir-le-Breuil. — *Mariage chrétien.* — On nous écrit de P. :

Mardi 6 juin, une assistance nombreuse et choisie se pressait dans l'église d'Ozoir-le-Breuil. A cette assistance s'étaient jointes l'élite de la paroisse et toutes les filles de l'école libre avec leurs dignes maîtresses. Six prêtres voisins ou amis étaient venus rehausser par leur présence la cérémonie qui allait s'accomplir. L'église resplendissait de fleurs et de lumière. Un massif de verdure et de fleurs, disposées avec un rare talent, couvrait le fond du sanctuaire. A l'autel de la Sainte Vierge chacun pouvait admirer une garniture de fleurs, chandeliers et candélabres de toute beauté : c'était un don de reconnaissance offert par la pieuse paroissienne qui était l'objet de la fête de ce jour.

Il y avait cérémonie de mariage entre M. Charles Desforges, de Baignolet, et M^lle^ Marthe Hénault, d'Ozoir. Union qui allait resserrer encore par de nouveaux liens les honorables et chrétiennes familles Desforges-Levassor et Hénault-Perdereau.

Avant la bénédiction nuptiale, le vénérable Curé d'Ozoir prononça une allocution pleine des considérations les plus élevées sur le mariage chrétien et les graves devoirs qu'il impose, rappelant avec une grande délicatesse à la jeune épouse le souvenir d'une mère modèle et tendrement aimée qui l'avait élevée avec tant de sollicitude ; et celui d'un frère, ange de piété et de modestie, ravi trop tôt à l'amour des siens.

La messe est chantée avec diacre et sous-diacre comme aux grandes solennités. Plain-chant et musique sont magistralement interprétés par MM. les Curés de Guillonville et de Saint-Christophe, sous l'habile direction de M. le Curé du Mée. Toute l'assistance était sous le charme de ce qu'elle voyait et de ce qu'elle entendait. Un cantique d'adieu en forme de consécration à la Sainte Vierge termina dignement cette belle cérémonie. Qu'il nous soit permis d'en citer le refrain :

> Mère de Dieu, depuis ma tendre enfance,
> J'ai de ta main reçu tant de secours ;
> J'espère encore en ta douce puissance
> Et je serai digne de toi toujours (*bis*).

Et chacun se retira sous le charme de la plus douce émotion en disant à Dieu pour la nouvelle famille : *Ad multos annos.*

Un assistant.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 17 JUIN 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUIN)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv · 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 18 juin, 4e dimanche après la Pentecôte, *semi-double.* A 9 h., messe de paroisse (Pendant cette messe paroissiale, quête pour les enfants pauvres de la Première communion). A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Ensuite cérémonie de la bénédiction des roses. — (Les personnes désireuses d'apporter des roses sont priées de les déposer avant les vêpres à la porte de la sacristie.)

— Jeudi 22, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.)

— Vendredi 23, Vigile de Saint-Jean (pas de jeûne), fête de N.-D. Auxiliatrice (transférée du 24 mai), à 3 h., 1res vêpres de la fête. A 8 h. du soir, salut au Sacré-Cœur.

Samedi 24. *NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE*, double de 1re cl., avec octave. Grand'messe unique, à 10 h., précédée de tierce et de la procession. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — *TRIDUUM et PÈLERINAGE en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus*, prédicateur : R. P. Marie Samuel, de l'Ordre de Saint-François.

— Jeudi 22 juin, le soir à 8 h., Ouverture du Triduum.

— Vendredi 23 et Samedi 24 juin. Le matin à 7 h., Messe suivie de Méditation ; le soir, à 8 h., sermon et salut.

— Dimanche 25 juin. A 7 h., Messe de Communion générale et Allocution. A 10 h., grand'messe. Monseigneur tiendra chapelle. A 3 h., Vêpres. Cérémonie de la Confirmation et clôture solennelle du Triduum.

— Lundi 26 juin. *PÈLERINAGE* à la Basilique du Sacré-Cœur à Paris, présidé par M. l'abbé Guérin, curé-doyen de Saint-Pierre. Départ : le matin à 5 h. 42, arrivée à la gare Saint-Lazare, à 8 h. 30. Office à 9 h. 1/2, Allocution. Recommandations au Sacré-Cœur et Salut. Retour : le soir à 7 h., gare Montparnasse, arrivée à Chartres, à 9 h. 18. — Pour les billets de Pèlerinage, s'adresser à la Sacristie de Saint-Aignan, du 17 au 24 Juin : le matin, de 6 h. 1/2 à 8 h.; le soir, de 4 h. à 6 h. — Aller et retour : 2me classe, 8 fr. 20.; 3e classe, 5 fr. 45. — Nota. Les personnes qui voudraient avoir des compartiments avec pancarte spéciale sont priées de se grouper par dizaine et de donner le nom du groupe au plus tard, le dimanche 25 à midi.

— Jeudi 22 juin, à 10 h., Fête de la Sainte-Enfance.

Revue du Clergé français. — Sommaire du no du 1er juin 1899 : I. A l'école de Jeanne d'Arc : Un discours de Mgr Ireland, par M. J. Bricout. — II. La théologie catholique depuis le congrès de Trente (fin), par M. Th. Torreilles, professeur au grand séminaire de Perpignan. — III. Mouvement social et religieux en Belgique : Le crédit agricole, par M. A. Knoch, professeur au séminaire de Saint-Trond (Belgique). — IV. Un grave problème d'apologétique : Nouvel essai de solution (fin), par M. L. Bellouvet.—V. Les anciennes maîtrises, par M. J. G. — VI. Prédication : 1° Pour les 3e et 4e dimanches après la Pentecôte, par M. A.-F. L. ; 2° A l'occasion de la fête de Sainte Clotilde, par M. A. Léveillé. — VII. Conférences ecclésiastiques : 1° L'inquisition ; 2° Le Droit, par M. H. Leduc. — A travers les périodiques. — IX. Bibliographie.

N° 19. 17 Juin 1899.

SOMMAIRE

L'ASSISTANCE A L'OFFICE DES VÊPRES (Suite et Fin).

(Instruction de Monseigneur Freppel).

Après le chant des psaumes, celui des *hymnes* occupe la seconde place dans le saint office des Vêpres, suivant le plan que saint Paul traçait aux fidèles de Colosses pour la prière publique : *docentes et commonentes vosmetipsos psalmis, hymnis et canticis spiritualibus.* Ici, N. T.-C. F., la piété chrétienne trouve son aliment dans l'une des formes les plus nobles et les plus élevées de la prière. Ce n'est plus, il est vrai, la parole inspirée du divin psalmiste et des prophètes qui sert de thème à ces harmonies nouvelles ; mais, pour être désormais aux mains de l'Eglise, la lyre sacrée n'en a pas moins des sons d'une puissance et d'une suavité merveilleuses. Ces hymmes au rhytme si large et si varié, c'est la voix des siècles chrétiens célébrant avec un saint enthousiasme les grandeurs et les gloires de la religion. Pour former ce trésor liturgique, d'une richesse inestimable, l'Église a réuni d'âge en âge tout ce que ses enfants ont su ajouter de plus parfait à la louange divine, dans la solitude des cloîtres, dans la chaire des pontifes, et jusque sur le trône des rois. Elle a recueilli, des lèvres de ses Ambroise, de ses Grégoire, de ses Bernard, de ses Thomas d'Aquin, les accents les plus purs que la doctrine et la vertu, la foi et la piété aient su inspirer à l'âme humaine. Aussi, qu'elle est belle, l'hymne sacrée, comme elle ravit nos cœurs malgré sa simplicité apparente, quand elle jette vers le ciel ses notes joyeuses, pour exalter les bienfaits du Dieu Créateur et Rédempteur, ou bien, lorsqu'associant au triomphe du Christ les victoires des saints, elle célèbre dans d'inimitables strophes, les conquêtes de l'apostolat, les dévouements du martyre, les grandeurs du sacerdoce, les mérites de la virginité, l'héroïsme de la vertu sous tous ses aspects et dans toutes les conditions de la vie ! Vous aurez beau prêter l'oreille aux accents d'une poésie purement profane ; il vous laisseront froids et insensibles ; ou bien ils exciteront en vous des émotions plus vives que saines. L'hymme sacrée, c'est la

joie pure et tranquille; c'est le cantique de la patrie céleste, deviné et pressenti au milieu des douleurs de l'exil; c'est le cri de l'âme chrétienne qui a soif d'amour, de bonheur et d'immortalité.

Mais quelle est cette voix qui s'élève dans le lieu saint, à la fin de l'hymne des Vêpres, pleine de douceur et de majesté, comme pour couronner la prière publique par un hommage le plus grand et le plus solennel de tous? Le royal prophète vient de résumer dans ses chants les espérances, les vœux et les soupirs de tous les justes de l'Ancien Testament; les saints de la nouvelle alliance ont salué de leurs pieux transports l'avènement du règne de Dieu sur la terre: quelle bouche hnmaine pourra surpasser désormais ce concert unanime de louanges et d'adoration? Ah! N. T.-C. F., il est une créature bénie entre toutes, et sur les lèvres de laquelle la prière publique prend un caractère d'incomparable grandeur. C'est bien à elle, à l'auguste Vierge, Mère de Dieu, Reine des Anges et des hommes, qu'il appartient de glorifier le Seigneur au nom de la race humaine dont elle est l'ornement et la gloire. A elle, que toutes les nations appellent bienheureuse, de se faire l'interprète de notre reconnaissance envers cette bonté miséricordieuse qui étend ses bienfaits de génération en génération. A elle, pour qui se sont opérées de si grandes choses, d'exalter la toute-puissance de Celui qui élève les humbles et abaisse les superbes, rassasie les pauvres du pain de la vérité et laisse les riches de la terre dans leur abondance stérile. A elle enfin, en qui notre délivrance a pris son origine, de célébrer l'alliance conclue autrefois avec le père des croyants et accomplie pour jamais dans le nouvel Israël, c'est-à-dire dans l'Eglise du Dieu vivant. Admirable cantique, qui tient à la fois du psaume et de l'hymne, unissant dans ses versets, qui paraissent autant de strophes, la gravité doctrinale à l'enthousiasme lyrique; prière sublime, que toute langue chrétienne répète depuis dix-huit siècles, qui est devenue le chant d'allégresse de toutes nos fêtes et de toutes nos solennités, parce qu'il y a dans cette voix de la Vierge triomphante un accent vraiment céleste et qui fait du *Magnificat* comme un prélude de l'éternel *Alleluia*.

Et maintenant, parlez à votre tour, ministres du Seigneur, qui présidez l'assemblée du peuple chrétien, parlez au nom

de la sainte Eglise qui va résumer sur vos levres, dans une prière finale, les actions de grâces et les demandes des fidèles; faites monter vers Dieu l'une de ces *oraisons* de la sainte liturgie, si substantielles dans leur briève simplicité, qui rappellent d'un trait le mystère du jour pour le graver au fond des cœurs, et dans lesquelles l'on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, des fortes pensées qu'elles expriment, de la grâce et de l'onction qui les pénètrent. Quelle autre prière pourrait avoir la même vertu? C'est l'Église, assistée de l'Esprit-Saint, qui a déterminé ces courtes formules d'un sens si profond; et quand le prêtre les récite au nom de toute une paroisse réunie autour de lui, nul doute qu'une telle oraison ne soit agréable au cœur de Dieu, et qu'elle n'obtienne son effet par les mérites du divin Médiateur de qui procèdent toute lumière, toute force et toute bénédiction.

Tel est, N. T.-C. F., dans ses traits principaux, ce magnifique office des Vêpres que l'Église a placé dans l'après midi du Dimanche, pour vous offrir le meilleur moyen de sanctifier la seconde partie du jour consacré au culte divin. Grandes seraient notre joie et notre consolation, si nos instances avaient pour résultat de vous ramener tous à une pratique dont nous ne saurions trop faire ressortir l'excellence et la haute utilité. L'expérience nous l'apprend tous les jours: la désertion de l'office des Vêpres est l'indice non équivoque d'un affaiblissement notable dans la vie chrétienne: c'est d'ordinaire le premier pas vers l'oubli total du troisième commandement de Dieu. Là où ce grand exercice religieux est abandonné, l'on voit s'introduire immédiatement, à la place de la prière publique, les jeux et les plaisirs défendus, les stations trop prolongées dans les lieux de divertissements, toutes ces habitudes d'oisiveté et de mollesse qui portent une si grave atteinte aux bonnes mœurs. Bien loin de contribuer à la sanctification des âmes, la seconde partie du Dimanche, restée vide de tout acte et de tout sentiment religieux, devient au contraire pour beaucoup une occasion de mal et une source de profanations. L'assistance régulière à l'office des Vêpres serait le meilleur préservatif contre le désordre moral, et le moyen le plus efficace pour contenir les récréations permises dans les limites d'une juste modération. L'on n'est guère porté à abuser d'un repos ou d'un délassement nécessaires, lorsqu'au sortir du temple on a

l'âme encore toute pénétrée des chants et des prières de la sainte Eglise. Heureuses les paroisses où ces traditions de foi et de piété ont conservé toute leur force ! Elles chantent au Seigneur le cantique toujours ancien et toujours nouveau ; et la louange divine demeure au milieu d'elles comme dans l'assemblée des Saints : *Laus ejus in ecclesia sanctorum.*

Ainsi que nous le disions au début de cette Instruction pastorale, il est des personnes même pieuses qui se dispensent trop facilement des Vêpres de leur paroisse, dans les villes surtout. Et c'est avec peine que nous les voyons rechercher de préférence telle ou telle dévotion en usage dans des chapelles particulières, au lieu d'assister à l'Office plus spécialement institué par l'Eglise pour compléter la sanctification du Dimanche. Nous ne nous lasserons pas de le répéter, rien ne saurait valoir en avantages spirituels la participation à cette prière publique qui, tant par son antiquité et son universalité que par son objet même, occupe le premier rang dans la liturgie catholique après le saint sacrifice de la Messe. Et comme d'ailleurs, dans notre diocèse, le Salut du Saint-Sacrement suit toujours les Vêpres du Dimanche, il ne saurait y avoir aucun motif d'abandonner l'église paroissiale pour satisfaire ailleurs la piété envers la divine Eucharistie. Nous devons l'édification à ceux qui font partie avec nous de la même famille religieuse ; et comment les édifier, quand nous apparaissons si rarement au milieu d'eux, habitués que nous sommes à renfermer notre dévotion dans les limites d'une chapelle étrangère à la paroisse ? Quoi de plus beau et de plus touchant que le spectacle d'une assemblée de fidèles, réunis autour de leur propre Pasteur, et chantant de concert les louanges de Dieu ? Cette douce satisfaction, nous l'éprouverions chaque Dimanche, si tous se faisaient une sainte habitude d'assister régulièrement à l'Office des Vêpres. Puisse, N. T.-C. F., la voix de votre premier Pasteur pénétrer jusqu'au fond de vos âmes, et obtenir un résultat qui nous tient si vivement au cœur ! C'est le vœu que nous formons, en vous rappelant une dernière fois cette recommandation de l'Apôtre aux chrétiens de son temps : « Que la parole de Jésus-Christ demeure en vous dans toute sa plénitude et vous comble de sagesse ; et vous-mêmes instruisez-vous et exhortez-vous mutuellement dans les Psaumes, les Hymnes et les Cantiques spirituels,

chantant à Dieu dans vos cœurs, par sa grâce : *In gratia cantantes in cordibus vestris Deo.* Ainsi soit-il !

Et sera notre présente Instruction pastorale lue et publiée dans toutes les églises et chapelles de notre diocèse au prône de la Grand'Messe ou à la Messe principale, en la solennité de la Toussaint.

Donné à Angers, dans notre Palais épiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de notre Evêché, en la fête de l'Evangéliste saint Luc, le 18 octobre de l'an de grâce mil huit cent soixante dix-huit.

† CH.-ÉMILE, *Evêque d'Angers.*

LES PROMESSES DU SACRÉ-CŒUR

Notre-Seigneur découvrit à la Bienheureuse Marguerite-Marie les merveilles inexplicables de son amour pour les hommes, et, lui montrant son divin Cœur abreuvé d'outrages continuels, il l'invita à faire établir une fête particulière pour l'expiation de ces injures. En même temps, il promit de répandre ses faveurs sur tous ceux qui la célébreraient et honoreraient son Cœur.

Rappelons ici les principales promesses :

1° Je leur donnerai toutes les grâces nécessaires dans leur état.

2° Je mettrai la paix dans leur famille.

3° Je les consolerai dans toutes leurs peines.

4° Je serai leur refuge assuré pendant la vie, et surtout à la mort.

5° Je répandrai d'abondantes bénédictions sur toutes leurs entreprises.

6° Les pécheurs trouveront dans mon Cœur la source et l'océan infini de la miséricorde.

7° Les âmes tièdes deviendront ferventes.

8° Les âmes ferventes s'élèveront rapidement à une grande perfection.

9° Je bénirai tous les lieux où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée.

10° Je donnerai aux prêtres le talent de toucher les cœurs les plus endurcis.

11° Les personnes qui propageront cette dévotion, auront leur nom écrit dans mon Cœur, et il n'en sera jamais effacé.

Dans une de ses premières apparitions à Marguerite-Marie, Notre-Seigneur lui avait demandé deux choses : « La première, dit Mgr Bougaud, de communier tous les premiers vendredis de chaque mois pour lui faire amende honorable ; la seconde, de se lever entre onze heures et minuit, chaque semaine, dans la nuit

du jeudi au vendredi, et de se prosterner une heure la face contre terre, en expiation de tous les péchés des hommes, et pour consoler son Cœur de cet abandon universel dont la défaillance des Apôtres au Jardin des Olives n'avait été qu'une faible annonce. »

Plus tard, le Sauveur ajouta cette promesse à toutes les autres: « Dans l'excès de la miséricorde de mon Cœur, je te promets que mon amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront les premiers vendredis, neuf mois de suite, *la grâce de la persévérance finale*, et qu'ils ne mourront point dans ma disgrâce. »

Fidèle aux ordres divins, la Bienheureuse fit connaître les apparitions successives dont le Sauveur l'avait favorisée, et les magnifiques promesses ci-dessus énoncées.

Dieu confirma par la voie des miracles le témoignage de son humble servante, et bientôt la dévotion au Sacré-Cœur se répandit, en dépit de mille obstacles, avec une rapidité merveilleuse.

L'ŒUVRE DU CALVAIRE

Lettre à M. Emile Clarisse, correspondant de la *Voix* de N.-D. de Chartres. — Monsieur et ami, veuillez me permettre de venir vous prier de vous associer à cette œuvre de miséricorde à laquelle j'espère consacrer le reste de ma vie.

L'Œuvre du Calvaire est particulièrement celle des cœurs brisés par la plus grande des douleurs terrestres..... Puisque maintenant vous connaissez l'amertume de nos larmes, pourquoi ne chercheriez-vous pas comme nous à en adoucir la grande tristesse en soulageant les maux de pauvres créatures rebutées de leurs familles et des hôpitaux. — Nous recevons dans notre hospice quarante-trois femmes cancéreuses que nous pansons et soignons de nos mains, et qui, toutes, se convertissent avant de mourir.

Chaque année il en meurt près de quatre-vingts que nous envoyons au ciel pour y chanter l'éternelle louange.

Notre tâche est bien adoucie par la pensée que ce sont les plaies du divin Lépreux que nous soignons. Vous pourriez vous y associer par les cotisations recueillies près des personnes bienfaisantes, par la vôtre et par la publicité que vous pourriez nous faire obtenir des journaux et des revues catholiques.

Cette œuvre des pauvres cancéreuses n'est pas locale, car nous recevons dans notre hospice de pauvres femmes de tous les coins de la France, pouvu qu'elles soient sans ressources et atteintes de plaies incurables.

Veuillez etc., etc.

Comtesse Raoul de Boisbrunet.

Paris, mai 1899.

N. B. — On est prié d'adresser les moindres offrandes à M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur de l'œuvre du Calvaire, rue Allent, 32, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE
du 18 au 25 Juin.

18. 4[e] Dimanche après la Pentecôte; mémoire de *S. Marc* et *S. Marcellin*, martyrs.

S. Marc et S. Marcellin, tous deux frères et tous deux chevaliers romains, de grande famille, furent condamnés à mort sous Dioclétien et Maximien, parce qu'ils étaient chrétiens. Ils eurent à souffrir les assauts de leurs femmes et de leurs enfants, qui les pressaient de ne pas les abandonner; mais ils furent soutenus dans ce combat par S. Sébastien qui, dans cette circonstanee, se déelara hautement chrétien. A la fin, ils furent attachés à un poteau et percés de eoups de lanee.

19. Lundi. — *Sainte Julienne de Falconiéri*, vierge. — Sainte Julienne, d'une noble famille de Florence, reçut la première des mains de S. Philippe Béniti, le voile des Mantellates, tiers-ordre des Servites dont elle devint la fondatrice. Sur la fin de sa vie, ne pouvant recevoir la sainte eucharistie à cause d'une maladie d'estomac, elle demanda que le prêtre lui approehât l'hostie de la poitrine, et par un miracle le pain divin disparut aussitôt. Après sa mort, on aperçut imprimée sur sa chair, à la place du cœur, la forme d'une hostie représentant J.-C. crucifié.

20. Mardi. — *S. Gervais* et *S. Protais*; mémoire de *S. Sylvère*, martyr. — S. Gervais et S. Protais, convertis par le martyre de leurs parents, S. Vital et Ste Valérie, vécurent ensuite dix ans dans la plus profonde retraite. Enfin dénoncés comme chrétiens ils furent eondamnés à mourir dans les supplices. Gervais succomba sous les coups de fouet, garnis de plomb, Protais eut la tête tranchée.

21. Mercredi. — *S. Louis de Gonzague*, confesseur. — S. Louis de Gonzague est, avec S. Stanislas, le patron des jeunes gens. On croit qu'il garda toujours l'innocence baptismale; à l'âge de 18 ans il entra dans la Compagnie de Jésus qu'il édifia par son recueillement et sa piété. Il se signala dans une maladie épidémique qui fit de cruels ravages à Rome. Atteint de la contagion, il fut enlevé à la vie dans la fleur de sa jeunesse.

22. Jeudi. — *S. Cheron*, martyr, double majeur; mémoire de *S. Paulin*, évêque.

S. Cheron, d'origine romaine, vint dans les Gaules et se rendit à Chartres pour prêcher l'évangile. Il y fit de nombreuses conver-

sions. Un jour qu'il allait de Chartres à Paris, il fut arrêté et tué par des voleurs là où s'éleva depuis le village de Saint-Cheron-du-Chemin. On croit communément que S. Cheron n'était que diacre. C'est le patron du petit séminaire de Chartres, et l'un des patrons de l'œuvre des séminaires.

23. Vendredi. — Vigile de S. Jean, (sans jeûne) fête de *N.-D. auxiliatrice*, double majeur. — Les feux qu'on allume la veille de la S. Jean et de la S. Pierre signifient la joie de l'Église en célébrant ces grandes fêtes.

Pour que les feux de la S. Jean et de la S. Pierre plaisent au bon Dieu et portent bonheur, il faut : 1° qu'ils soient bénits par le curé de la paroisse ; 2° qu'on ne fasse pas de folie autour de ces feux ; 3° que, si l'on emporte des charbons, on les garde avec respect et sans superstition. (Petit catéchisme liturgique).

24. Samedi. — *Nativité de S. Jean-Baptiste*, double de 1re classe avec octave. — S. Jean-Baptiste a été le précurseur du Messie; c'est de lui que le prophète a dit : Voici que j'envoie mon ange qui vous préparera la voie. A la naissance de S. Jean, les multitudes devaient se réjouir, car il serait grand devant le Seigneur, selon la parole de l'ange Gabriel à Zacharie. Enfin son nom de Baptiste signifiait sa mission. Il baptisait les peuples d'un baptême de pénitence pour la rémission des péchés. C'est le plus grand des enfants des hommes, comme l'a dit N.-S. lui-même.

25. 5e Dimanche après la Pentecôte. *S. Guillaume*, abbé. *Anniversaire de l'Election de Mgr l'Evêque de Chartres.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Œuvre des Séminaires. — On nous prie d'informer nos lecteurs que les zélateurs de cette Œuvre si importante vont se présenter dans les paroisses de la ville de Chartres pour recueillir les cotisations de l'année 1899.

Consécration au Sacré-Cœur. — La solennité du Sacré-Cœur (dimanche 11 juin) a emprunté cette année un surcroît d'éclat au grand acte accompli le soir devant Dieu au nom du genre humain tout entier, selon la prescription du Pape. Nous voulons parler de la Consécration au Sacré-Cœur, qui a eu lieu dans toutes les églises de l'univers. A la cathédrale de Chartres, cet acte a été précédé d'une belle procession eucharistique. C'est au salut, que du haut de la chaire, une voix sacerdotale a prononcé la formule envoyée de Rome. A cette voix, interprète de tant de cœurs, auront répondu, nous l'espérons, de nouvelles bénédictions d'En-Haut. Que le Seigneur nous les continue ! Que sa divine miséricorde

s'étende sur le monde, et particulièrement sur la France, trop longtemps oublieuse de sa mission chrétienne !

Processions de la Fête-Dieu. — L'émouvant spectacle, qui édifia la ville de Chartres le dimanche de la Fête-Dieu, s'est renouvelé en grande partie huit jours après. Les paroissiens de Saint-Pierre ont eu, le 11 juin, leur procession particulière ; elle a été magnifique ; une grande foule allait de reposoir en reposoir se présenter aux bénédictions du Sauveur.

Nous pourrions parler aussi des processions faites dans les Communautés. Quelles belles manifestations du culte eucharistique, à des jours différents, dans les parcs et les jardins, au Petit Séminaire de Saint-Cheron, à Saint-Paul, au Couvent des Dames-Blanches, à l'asile des Petites Sœurs des Pauvres ! Partout on rivalise d'art et de zèle pour les décorations des chapelles ardentes posées au milieu des fleurs, et de dévotion pour y solliciter les grâces du Dieu d'amour.

— Nous parlerons de la neuvaine de la Visitation au numéro prochain.

Confirmation. — Monseigneur a confirmé, le 11 juin, dans l'église de Dammarie, des enfants de cette paroisse et de plusieurs paroisses voisines.

Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — On nous écrit :

Les amis du Petit Séminaire seront heureux de recevoir par la *Voix* un écho de nos fêtes religieuses de ces derniers temps...

Le jour de la Pentecôte c'était pour trente de nos enfants la fête de la Première Communion ou du renouvellement. Monseigneur venait les confirmer le lendemain, et redisait à la foule des parents, des amis, des anciens élèves, des élèves actuels, les paroles si graves du Saint-Père sur le *respect*, surtout sur *le rôle du respect dans l'éducation.*

Le jeudi 25 mai, les deux Congrégations du Séminaire allaient en pèlerinage à La Chapelle-Montligeon, et recevaient les bénédictions de NN. SS. Bardel, évêque de Séez, et Leroy, supérieur général des Pères du Saint-Esprit.

Le jeudi 8 juin, tous les grands élèves participaient à la fête eucharistique si édifiante qui réunissait plus de trois cents enfants, jeunes gens, jeunes filles, à la *communion interparoissiale* de Souancé.

Enfin, après la procession générale du dimanche 4 juin, où se distingua, comme toujours, la fanfare du Séminaire, nous avions dimanche 11 juin, dans notre chapelle même, l'*Adoration solennelle du Saint Sacrement.*

Du matin jusqu'au soir, ce fut un défilé ininterrompu de toutes

les personnes pieuses de Nogent. Le soir, ce fut une affluence splendide pour suivre la procession dans les cours et jardins du Séminaire, pour admirer les quatre reposoirs élevés par les différentes divisions des élèves, et nos vingt enfants de chœur, le clergé de la ville et des environs sous les ornements sacerdotaux, pour entendre la chaude et vibrante allocution de M. le chanoine Canuel, curé-doyen de La Loupe, et pour faire ensemble la Consécration au Sacré-Cœur, selon le désir du Souverain Pontife.

Quelqu'un disait, à l'issue de la cérémonie : « C'est royal ! » — « En effet, lui répondit-on, c'est le triomphe du grand Roi... et ses hommes, sous le drapeau du Sacré-Cœur, les voilà ! »

N.-B. — La réunion des anciens élèves du Petit Séminaire est fixée au mercredi 5 juillet (messe à 11 heures suivie de la réunion et du banquet). La distribution solennelle des prix est fixée, sous la présidence de Monseigneur, au mardi 25 juillet.

Montainville. — La paroisse de Montainville vient de s'affilier à l'Archiconfrérie de Notre-Dame des Champs érigée à Séez par bref apostolique du 24 janvier 1888 ; en raison de cette affiliation, son église s'est enrichie d'une statue nouvelle représentant la Sainte Vierge comme patronne de l'agriculture; la bénédiction de la statue a été l'occasion d'une charmante fête, aux vêpres du dimanche 11 juin 1899.

M. le chanoine Goussard officiait, accompagné de six autres prêtres ; M. le curé de Beauvilliers tenait l'harmonium et dirigeait psaumes, motets et cantiques au milieu de chanteuses parfaitement exercées. M. l'abbé Redaud, curé de Montainville, qui avait décoré son église d'une manière ravissante et bien préparé sur tout point la cérémonie, a eu la joie de voir au lieu saint une assistance considérable, où les hommes figuraient en grand nombre et dans une attitude très édifiante. Le prédicateur, qui était l'officiant lui-même, se montra plus heureux que surpris d'une telle affluence à l'église dans une paroisse où, comme on le sait, une entente parfaite entre les diverses autorités entretient le bon esprit.

Après des félicitations spéciales à l'adresse des personnes qui ont donné des offrandes pour la statue et pour l'église, il a abordé le sujet de son discours, réponse à ces deux questions : Pourquoi la Sainte Vierge peut-elle agréer ce vocable de Notre-Dame des Champs ? De quelle manière les travailleurs de la campagne devront-ils honorer l'auguste Patronne de l'agriculture? — On nous a dit plus d'une fois qu'en Beauce on aimait beaucoup à entendre des prédications sur le culte de la Sainte Vierge ; comment à Montainville, le nom et les louanges de la Bonne Mère ne résonneraient-ils pas agréablement à l'oreille et au cœur ?

Une belle procession dans les rues du village et, au retour, la consécration à N.-D. des Champs ont terminé la cérémonie.

Terminiers. — *La Fête-Dieu.* — La procession de la Fête-Dieu à Terminiers a été cette année suivie par une belle assistance, et c'est d'ailleurs un avantage qui ne lui a pas été particulier, car partout on a fait la même consolante remarque. Mais elle a offert dans cette paroisse une particularité qu'il ne sera pas sans intérêt de signaler.

Quatre vétérans de l'armée d'Italie se rappelant avec bonheur que le 4 juin 1859, ils étaient à la bataille de Magenta, où ils avaient à plusieurs reprises couru les plus grands dangers, résolurent de célébrer chrétiennement cet anniversaire. Spontanément ils sont venus offrir de porter le dais, leur médaille sur la poitrine. On pense bien que leur proposition fut accueillie avec le plus grand plaisir. Les assistants étaient heureux de voir ces quatre braves, verts encore et droits comme s'ils étaient au port d'armes, s'acquitter fièrement de la fonction qu'ils avaient ambitionnée. Honneur à ces anciens défenseurs de la France qui ont su ce jour-là se comporter en chrétiens et en hommes de cœur !

Gallardon. — Enfin l'église de Gallardon (1) a trouvé un historien et un artiste digne d'elle; elle vient d'être comprise et racontée, comme le mérite l'un des plus purs monuments de l'architecture religieuse de notre diocèse. Les pierres parlent : elles nous redisent à leur manière l'immutabilité de Dieu et de la vérité qui demeurent éternellement pendant que les hommes passent et disparaissent; mais encore faut-il savoir les entendre, les pierres ! M. le Dr Gillard connaît bien leur langage et il nous initie à ce mystère ; avec lui nous recueillons l'écho de ces voix qui résonnent si persuasives du XIe au XIXe siècle, et particulièrement au XVe. Grâce aux nombreuses et délicates illustrations qui émaillent le texte de cette monographie, il sera très facile et très agréable pour tous de suivre l'auteur, à travers cent pages d'une lecture si attachante. Cet ouvrage remarquable, qui a sa place marquée dans toutes les bibliothèques d'amateurs et dans tous les salons du pays chartrain, se vend au profit de la restauration de l'église de Gallardon. M. L.

Nogent-le-Rotrou. — *A l'Immaculée Conception.* — On nous écrit :

Il est des fêtes qu'on célèbre avec d'autant plus d'éclat qu'elles répondent mieux aux aspirations, aux besoins des âmes. De ce

(1) Vient de paraître : Dr A.-G. Gillard — Gallardon, son église paroissiale, ses chapelles. in-8°, IV-116 p., 22 grav., 32 vignettes ; 250 exemplaires numérotés et paraphés, 5 fr. et 8 fr. (Extrait des *Archives historiques du diocèse de Chartres*).

Pour paraître prochainement : Église de Gallardon, reproduction phototypique des dessins de E. Petitgrand (salon 1886), 7 planches gr. in-8°, 3 fr. 50 et 5 fr.

nombre a toujours été celle du Sacré-Cœur, dans la Communauté des Sœurs de l'Immaculée Conception. Témoin l'oratoire dédié à ce divin Cœur, et devant lequel, à la belle saison, toute la maison aime à venir goûter le bonheur d'une messe en plein air.

Aussi, le 9 juin au soir, se pressait à la chapelle l'assistance des grandes solennités. C'était l'ouverture du *Triduum* prescrit par le Souverain Pontife.

Le prédicateur, M. l'abbé Jacoutot, nous montra dans la consécration au Sacré-Cœur, un acte de reconnaissance pour le passé, d'espérance pour l'avenir.

Prenant cette dévotion à ses débuts, il nous dépeint celle qui en fut l'évangéliste et l'apôtre ; il nous rappelle les attaques dirigées contre elle, la réponse victorieuse de l'Église, du Sacré-Cœur, de la France, où il voit un gage de salut pour les individus, la famille et la société.

Après cette vibrante allocution, la procession fait le tour des jardins au chant des litanies, s'arrête à l'oratoire pour la consécration au Sacré-Cœur, et revient entendre un salut en musique.

La clôture coïncida, le dimanche 11 juin, avec la procession traditionnelle de la Fête-Dieu. Les fidèles qui préfèrent aux majestueuses démonstrations extérieures de ces jours-là les théories de nos communautés, ont dû être satisfaits.

Quatre reposoirs gracieusement décorés, la douceur et l'harmonie des voix, ces longs cordons de pensionnaires, de sourds-muets, de religieuses, suivant avec lenteur et recueillement, les lacets des cours et des jardins, parlaient aux yeux, à l'oreille, au cœur de tous. Et le mot d'un fervent chrétien à une religieuse traduit bien l'impression ressentie : « La piété, on ne la sent, on ne la voit que chez vous. »

Umpeau. — Nous lisions dans le numéro du 27 mai du journal la *Paroisse* les lignes suivantes sur la mission d'Umpeau.

« *Notre chère Mission !* la voilà *hélas !* terminée.

Nous disons hélas ! car nous regretterons nos réunions, avec leurs cérémonies attrayantes, leurs illuminations si belles. Nous regretterons notre zélé missionnaire, sa parole claire, chaude, puissante, irrésistible, que l'on ne pouvait s'empêcher de revenir entendre quand une fois on l'avait entendue.

Nous disons hélas ! car la mission est terminée et quelques-uns n'en ont pas profité et beaucoup trop ne sont pas convertis.

Pourtant que Dieu soit remercié ! car cette mission a déjà porté ses fruits.

Une vingtaine d'hommes, femmes ou jeunes filles, sont rentrés dans le devoir.

La prière du soir en commun (chose jusqu'alors presque ignorée) est établie dans nos foyers.

La communion fréquente (chose plus rare encore jusqu'ici) est remise en honneur.

Et puis, que d'âmes éclairées, touchées, ébranlées ! Que de bien fait aux enfants, dans ces instructions journalières qu'ils aimaient tant !

Nous irons dimanche solennellement, en procession, accompagnés de la fanfare d'Houville, planter une croix près de la route de Gallardon, sur un terrain généreusement offert par la famille Edelin-Rottier.

Cette croix nous rappellera la mission de 1899, — le R. P. Lefebvre, — nos résolutions.

Et maintenant à Champseru d'avoir sa mission de quinze jours. »

Société nationale d'Encouragement au Bien. — La *Société nationale d'Encouragement au Bien* tiendra sa réunion annuelle le dimanche 18 juin, au Cirque national d'Hiver, à Paris.

Nous avons le grand plaisir d'annoncer que le frère Georges Abel, sous-directeur de l'école Saint-Ferdinand, sera au nombre des lauréats et qu'une médaille d'honneur, pour services et dévouement, lui sera donnée par la *Société nationale d'Encouragement au Bien*.

Nous serions désolés de blesser la modestie du vaillant frère Georges. Mais qu'il nous permette de rappeler qu'il est à Chartres depuis 1872 et que, depuis cette époque, il n'a cessé de se prodiguer aux enfants, donnant tout son zèle à ce patronage Saint-Joseph dont il est l'âme et le bon ouvrier.

Le frère Georges a fait le plus grand bien et nulle récompense, parmi celles qui seront décernées dimanche, ne sera mieux méritée.

(Journal de Chartres.)

Pèlerinage d'hommage solennel à Jésus Rédempteur. — *XIXe pèlerinage de pénitence à Jérusalem.* — Départ de Marseille, le vendredi 18 août. Retour à Marseille, le vendredi 29 septembre.

Ce pèlerinage de vacances offrira aux professeurs, aux étudiants, aux familles catholiques le grand bien que procure, au point de vue de la sanctification et de l'étude, la visite des Lieux Saints. Il a pour but d'aller accomplir à Jérusalem l'acte de l'hommage solennel de la fin du siècle à Jésus Rédempteur et de fêter le huitième centenaire de la prise de Jérusalem par les croisés. Ce pèlerinage, comme les précédents, fera la traversée sur la nef de *Notre-Dame-du-Salut*, et sera dirigé par les Pères de l'Assomption. Il visitera Rome, Jérusalem, Constantinople et Athènes.

Prix des places (aller et retour, tous frais compris) : 1re classe, 650 francs. — 2e classe, 480 francs. — 3e classe, 315 francs. — A ces sommes, il faut ajouter, pour le logement et la nourriture, les

divers transports, bonnes mains et frais accessoires pendant tout le voyage : 275 francs en 1re classe ; 250 francs en 2e classe et 230 francs en 3e classe. On obtient des réductions pour le trajet de Paris, Lyon, Bordeaux à Marseille et retour. — Demander le programme détaillé et s'inscrire 8, rue François Ier, Paris.

Maison Saint-Clair-la-Baule (*Diocèse de Nantes*). — Cette maison sera ouverte à Messieurs les ecclésiastiques, à partir du premier Juillet prochain. — Très bien située au bord de la mer, en plein soleil du midi, tout près de Pornichet et du Pouliguen, non loin de Guérande, Batz, Le Croisic et Saillé, elle offre à Messieurs les ecclésiastiques tous les avantages d'une maison de bains de mer, construite et aménagée exclusivement pour eux. Au dedans, chambres confortables, vaste réfectoire, salle de jeux, promenoir et chapelle. Au dehors, plage sans rivale bordant la propriété, magnifiques bois de sapins, grande facilité de communication, chemin de fer Decauville, excursions variées dans un pays pittoresque et riche en souvenirs. La maison est située à un kilomètre du chemin de fer. La station d'Escoublac-la-Baule se trouve sur la ligne de Paris au Croisic, avec trois express par jour, sans changement de train depuis le départ de Paris jusqu'à l'arrivée. Mgr l'Évêque de Nantes a confié la direction et l'administration de la maison au Petit-Séminaire de Guérande. Le service est fait par des religieuses. La pension est de six francs par jour. Pour les renseignements et pour retenir les chambres, on peut s'adresser dès maintenant à M. l'Econome du Petit-Séminaire de Guérande (Loire-Inférieure). Après le premier juillet on pourra également s'adresser à Mme la Supérieure des religieuses, à Saint-Clair-la-Baule. — Escoublac-la-Baule (Loire-Inférieure). — Le supérieur du Petit-Séminaire de Guérande : J. Bouyer, chanoine honoraire.

Les Sœurs dans les hôpitaux. — Les médecins des hôpitaux de Paris ont tenu récemment une sorte d'assemblée générale. A la quasi-unanimité (soit les 9/10), *ils se sont prononcés pour la réintégration des sœurs dans les hôpitaux.* Voilà un vote significatif.

Les Litanies du Sacré-Cœur. La maison Desclée vient d'imprimer sur feuillet simple et double les litanies du S. C. de Jésus récemment approuvées par le Saint-Siège. Le cent, feuillet simple, texte latin, 1 fr. ; texte français, 1 fr. Feuillet double, texte latin, français, 2 fr. — Chromo du S. C., double feuillet, avec litanies du S. C., en latin et en français : 20 cent. l'exemplaire.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 24 JUIN 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE JUIN)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : « Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 25 juin, 5e dimanche après la Pentecôte, S. Guillaume, abbé, *double*. A 9 h., messe de paroisse, A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Jeudi 29, fête de S. Pierre et S. Paul, double de 1re classe. — Le matin, à 7 h., ordination générale dans le grand chœur de la cathédrale. — A 3 h., office capitulaire.

— Vendredi 30, premières messes de jeunes prêtres à l'autel de N.-D. de Sous-Terre.

— Le même jour, à la cathédrale, à 8 h. du soir, salut au S.-C.

— Samedi 1er juillet, octave de S. Jean, jeûne pour les ecclésiastiques et les religieux ou religieuses (à cause de la veille de la solennité de S. Pierre et S. Paul).

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, dernier jour du Triduum au Sacré-Cœur. — A 7 h., Messe de Communion générale et Allocution par le R. P. Samuel, prédicateur du Triduum. A 10 h., grand'messe, Monseigneur tenant chapelle. A 3 h., Vêpres, *Confirmation* et clôture solennelle du Triduum.

Lundi 26, Pèlerinage à Montmartre ; nous l'avons annoncé.

Chapelle de la Communauté de Saint-Paul. — Jeudi 29, *Fête de l'Adoration mensuelle*. Le matin, messes à 6 h., 7 h. et 8 h. A 3 h., vêpres, sermon et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 20 juin 1899 : I. Le Baccalauréat, par le P. L. Trégard. — II. Marie de Valernod. Une page d'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur, par le P. F. Tournier. — III. La lettre au cardinal Gibbons, par le P. G. Desjardins. — IV. Bismarck et la transformation de l'Allemagne. — III. La guerre franco-allemande, par le P. H. Prélot. — Lettre encyclique de N. T. S. P. le Pape sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur. — VI. Bulletin de physique. Expériences récentes de télégraphie sans fils, par le P. J. de Joannis. — VII. Une réplique de M. Aulard. — VIII. Livres. — IX. Évènements de la quinzaine. — X. Tables du Tome 79.

Revue du Monde invisible, paraissant le 15 de chaque mois; Directeur : Mgr Élie Méric; Secrétaire de la rédaction : Docteur Surbled; s'adresser pour les abonnements, à M. Téqui, libraire-éditeur, 29, rue de Tournon, Paris. Prix : 10 fr., et pour l'étranger : 12 fr.

Sommaire du mois de Juin 1899 : I. Le vol aérien des corps (suite), Mgr Méric. — II. La Sorcellerie dans le Tarn (suite). — III. Démonstration de la réalité du fluide nerveux, Dr Coutenot. — IV. L'électroïde, Dr Hann. — V. Un fait psychique, F. de Loubens. — VI. Quelques procès de sorcellerie, Jenniard du Dot. — VII. Les nerfs et la peau, Dr Surbled. — VIII. Au Congrès Jules Allix, Dr Ch. de Broussy. — IX. Tribune de nos lecteurs, Alfred Van Mons. — X. Variétés : Les mystères et la raison, C. de Kirwan.

N° 20 24 Juin 1899.

SOMMAIRE

LÉON XIII AUX FRANÇAIS

S. S. Léon XIII vient d'adresser au cardinal Richard une Lettre qui a été communiquée aux chefs des sept groupes compris dans la « Fédération électorale » du Congrès national de 1897. Elle précise admirablement le devoir des catholiques, au milieu des troubles actuels :

Monsieur le Cardinal,

Après les nombreux témoignages de bienveillance que Nous avons donnés à la France durant tout notre pontificat, il Nous avait été particulièrement agréable d'apprendre que les catholiques français s'étaient unis plus étroitement dans le Congrès national catholique de Paris en 1897, pour travailler de concert au bien de la religion catholique et de la patrie.

Mais le résultat n'a pas répondu pleinement aux communes espérances. Aussi, cédant aux instances d'un grand nombre de catholiques français, et sans examiner les causes multiples de la situation présente, Nous voulons attirer votre attention sur l'action efficace exercée par les œuvres et les groupes catholiques. Ceux-ci, tout en conservant l'autonomie dans la sphère d'action qui leur est propre, doivent se donner la main pour travailler d'un commun accord à ce qui intéresse tous les bons citoyens, le bien suprême de la patrie française.

Ce bonheur de la nation, comme Nous l'avons répété plusieurs fois, les catholiques ont le devoir de le procurer à leur pays, et il n'est personne qui soit mieux à même de le lui donner.

Qu'ils se placent donc résolument sur le terrain des institutions existantes que la France s'est données, pour y travailler à l'intérêt commun de la religion et de la patrie, avec cet esprit d'unanimité et de concorde dont tout bon catholique doit être animé.

Tel a toujours été dans tous les siècles le rôle des vrais fils de la nation très chrétienne, et telle sera, Nous en avons la ferme confiance, leur mission dans l'avenir.

C'est dans cet espoir qu'appelant sur vous la faveur du ciel, Nous vous accordons de grand cœur, à vous, au clergé et aux fidèles de votre diocèse, la bénédiction apostolique.

LEO P. P. XIII.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION

Nous venons, dit la *Croix*, de parcourir les bonnes feuilles de mai 1899 de la *Franc-Maçonnerie démasquée*. Nous les signalons à nos lecteurs.

Ce numéro contient le lumineux rapport que M. Dasté a donné à la Commission d'études du Comité « Justice-Egalité », sur les origines des projets attentatoires au droit d'association. On voit défiler toutes les délibérations des Loges.·. et les motions liberticides portées aux assemblées générales au convent de la secte.·. par ses orateurs de marque. Citons les FF.·. Chautemps, Poulle, Pourquery de Boisserin, Nicolas, Cercueil, Hubbard, Lévilion, Edgar Monteil, Amiable, Fontaines, sans oublier le grand manitou Ranc.

C'est sinistre, mais extrêmement instructif.

Très curieux aussi le document maçonnique dans lequel la Franc-Maçonnerie expose sa prétention de se substituer aux Congrégations religieuses dans la direction des œuvres de bienfaisance.

Enfin, d'un coup d'œil sur le convent de 1898, on voit évoluer un F.·. Guillain (lequel) qui veut qu'on réalise les vœux suivants du F.·. Bourgeois (bien connu) :

1° *Les instituteurs de France ne pourront plus chanter au lutrin ;*

2° *Les processions sont interdites sur tout le territoire de la République.*

Le F.·. Guillain réclame encore la revision de la Constitution, l'impôt progressif, la séparation de l'Eglise et de l'État.

Le F.·. Blatin en veut à Jeanne d'Arc, qu'il trouve trop cléricale, et proteste contre sa fête.

Bornons-nous à ce trop court aperçu; il suffit, hélas! à montrer l'outrecuidance et l'omnipotence de cette secte aussi ridicule qu'odieuse, contre laquelle s'insurgent aujourd'hui tous les esprits honnêtes et indépendants.

C'est la Franc-Maçonnerie qui conspire sans cesse en ses

Loges ténébreuses contre la société et la religion; c'est elle qui élabore tous les projets de loi contre la liberté, la justice et l'égalité.

C'est elle qui invente sans cesse de nouveaux moyens de vexer les honnêtes gens, les travailleurs, les chrétiens.

C'est elle qui s'acharne à semer dans le pays, la haine, les divisions.

C'est elle qui le livre à la juiverie, à l'internationale, à l'étranger.

La Franc-Maçonnerie, voilà l'ennemi!

L'ABBÉ P.-A. DENIS, de Gallardon.

La dédicace imprimée en tête de la notice sur l'église de Gallardon, actuellement en cours de publication dans la *Revue des Archives Historiques du diocèse de Chartres*, évoque heureusement le souvenir d'un prêtre distingué, l'abbé P.-A. Denis, fondateur et premier curé de l'église Saint-Eloi de Paris, originaire de Gallardon, dont la vie et les œuvres sont jusqu'à présent, croyons-nous, restées ignorées non seulement dans le diocèse de Chartres, mais aussi dans la petite ville qui l'a vu naître.

Grâce aux documents de toute nature qu'a bien voulu mettre à notre disposition l'historiographe de l'église de Gallardon, nous pouvons présenter aux lecteurs de la *Voix de Notre-Dame* une intéressante biographie de notre vénérable compatriote, qu'à plusieurs reprises la Providence appela à figurer comme témoin ou comme acteur dans divers événements importants de l'histoire de notre siècle.

L'abbé Pierre-Augustin Denis naquit le 12 fructidor an XII (28 août 1803) au moulin de Richenou, sur la paroisse de Gallardon, où, le jour même de sa naissance, il fut baptisé par P. Imbault.

Dès l'âge de huit ans, ses parents, Pierre-Jacques Denis et Marie-Anne Martin, pénétrés de sentiments religieux aussi profonds qu'éclairés, le confièrent à l'abbé Elie-François Martin, son oncle maternel, alors vicaire de Janville, sous la direction duquel il commença ses études de latin, puis quand son oncle jugea son instruction assez avancée pour entrer au collège, le placèrent à Paris dans la célèbre maison d'éducation de l'abbé Liautard (1) où

(1) Outre cette importante maison, depuis devenue le Collège Stanislas, l'abbé Liautard qui, au lendemain de la Révolution, avait conçu le projet, approuvé par de nombreux évêques, d'établir dans chaque diocèse une école préparatoire aux études théologiques où pourraient venir se révéler et se fortifier les vocations reli-

l'abbé Martin avait lui-même été élevé et avait conservé avec son ancien maître d'amicales relations.

Pierre-Augustin Denis fit toutes ses études dans cette maison, et dès son entrée y fut considéré comme un des meilleurs élèves tant sous le rapport du travail et de l'application que sous celui de la conduite et de la piété.

Cette sagesse prématurée attira sur lui l'attention de ses supérieurs qui crurent reconnaître en lui les marques d'une véritable vocation pour l'état ecclésiastique et, après l'avoir interrogé, examiné et éprouvé, le jugèrent digne, quoiqu'il n'eût pas encore seize ans, de recevoir la tonsure. Pour être admis à l'insigne honneur de faire les premiers pas dans le sanctuaire, le jeune élève de l'abbé Liautard fut particulièrement examiné par l'abbé Teissèdre, l'un des directeurs du Séminaire de Saint-Sulpice.

Ce fut dans la chapelle de la maison de l'abbé Liautard que, avec un dimissoire de Mgr l'évêque de Chartres et l'autorisation de S. E. le Cardinal de Talleyrand-Périgord, archevêque de Paris, il reçut la couronne cléricale des mains de Mgr de Coucy, ami de M. Liautard, ancien évêque de la Rochelle, et qui venait d'être nommé par Louis XVIII archevêque de Reims.

Quand il eut terminé ses études classiques, signalées chaque année par de nombreux succès, P.-A. Denis fut envoyé par l'abbé Liautard en qualité de professeur au petit séminaire de Châlons-sur-Marne qu'il venait de fonder, sous la direction de l'abbé Rollin qui plus tard fut supérieur du grand séminaire de Reims. Mais il ne demeura qu'un an à Châlons, il fut rappelé à Paris et confié par l'abbé Liautard à l'abbé Andrieu, un de ses collaborateurs qu'il venait de mettre à la tête d'une nouvelle maison d'éducation qu'il avait fondée rue d'Assas, nº 8.

Malgré son jeune âge, il y remplit pendant près de cinq ans les fonctions de sous-directeur, tout en suivant, avec l'autorisation de Mgr l'archevêque de Paris, tous les cours du Séminaire de Saint-Sulpice. Il s'appliquait avec la plus grande ardeur à l'étude de la

gieuses, fonda plusieurs petits séminaires, notamment à Versailles, à Mantes, à Châlons, à Reims et à Terminiers, dans le diocèse de Chartres.

Ce fut dans cette maison de Terminiers que la comtesse du Cayla, née Zoë Talon du Boullay-Thierry, à la suite de son procès avec son mari, se voyant, pour des motifs respectables qu'il ne nous est pas permis de discuter, dans la nécessité d'éloigner de Paris son fils unique alors âgé de quatre ans, afin de le soustraire aux recherches de son père, plaça le jeune Ugolin du Cayla. Elle le confia, sous la direction et la surveillance de l'abbé Liautard, aux soins de M. l'abbé Bernier, que l'évêque de Chartres, Mgr de Latil, sur la demande de S. A. R. Monsieur, voulut bien envoyer à Terminiers. Pendant trois ans que le fils de Madame du Cayla resta caché dans ce bourg de la Beauce, à trois lieues d'Artenay et à six d'Orléans, personne ne connut sa retraite.

théologie, de l'écriture sainte, de l'histoire de l'Église, des Conciles et en même temps des écrits des Pères de l'Eglise et des langues orientales, et subissait chaque année les examens du Séminaire comme s'il y avait été interne.

Durant ce même temps, il reçut les ordres mineurs des mains de Mgr de Quelen le 12 juin 1824, puis il fut successivement ordonné dans la chapelle de l'archevêché de Paris par Mgr de Quelen sous-diacre, le 18 septembre 1824, et diacre, le 19 mars 1825. Enfin, dans la chapelle de l'évêché de Chartres, son diocèse natal, Mgr Clausel de Montals l'ordonna prêtre le 21 mai 1826 avec dispense d'âge, car il n'avait pas encore vingt-quatre ans.

Aussitôt après cette ordination, l'abbé Denis fut nommé aumônier de la maison d'éducation de l'abbé Andrieu dans laquelle il demeurait en qualité de sous-directeur depuis près de cinq ans. Mais au bout de quelques mois, l'abbé Liautard qui, après avoir fait ériger sa maison d'éducation de la rue Notre-Dame-des-Champs en Collège de plein exercice sous le nom de Collège Stanislas, avait été pourvu de la cure de Fontainebleau, sur la demande de Madame la duchesse d'Angoulême, par Mgr de Cosnac, évêque de Meaux, l'appela auprès de lui en qualité de vicaire.

L'ancien élève de l'abbé Liautard, devenu son vicaire, fut installé dans l'église de Fontainebleau le 20 décembre 1826.

Sous la direction d'un curé aussi remarquable que l'était l'abbé Liautard par son savoir, son intelligence, son éducation et son expérience de la vie et des hommes, et qui pendant près d'un demi-siècle avait entretenu avec l'aristocratie de l'Europe entière les meilleures relations, le jeune vicaire fit rapidement l'apprentissage du ministère paroissial.

Dans l'année qui suivit celle de son installation à Fontainebleau, il fut nommé premier vicaire, après la mort de l'abbé Lefèvre, qui depuis vingt ans remplissait ces fonctions.

Dès son arrivée à Fontainebleau, l'abbé Denis fut chargé par l'abbé Liautard de la direction religieuse du Collège de la ville à la tête duquel se trouvait alors un jeune licencié plein d'avenir, M. Bergès, puis du soin de visiter la prison, d'y dire la messe et d'y faire des instructions. Plus tard, en outre de l'administration intérieure de l'église et des comptes de fabrique, il fut également chargé de l'instruction religieuse du pensionnat de jeunes filles dirigé par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

Pendant son séjour à Fontainebleau, l'abbé Denis eut souvent l'honneur de dire la messe au château quand le Roi Charles X y venait chasser. Ce fut lui qui fut également chargé, quand le duc d'Angoulême partit pour l'expédition d'Alger en 1830, de célébrer a cinq heures du matin la messe du départ, à laquelle assista tout

l'état-major du prince, ainsi que la dernière messe à laquelle assista, dans la chapelle du château de Fontainebleau, le jeune duc de Bordeaux, lors du dernier séjour de ce prince à Fontainebleau, peu de jours avant la Révolution de Juillet, que rien alors ne faisait prévoir.

Sous le règne de Louis-Philippe, dont la cour fit de fréquents séjours à Fontainebleau, l'abbé Denis eut l'occasion d'assister aux cérémonies religieuses du mariage du duc d'Orléans, qui fut célébré dans la chapelle du château, le 30 mai 1837, à huit heures du soir, par Mgr de Gallard, un des courtisans les plus dévoués du Roi-citoyen, en présence d'une nombreuse réunion composée des personnages les plus considérables de la cour bourgeoise de ce temps, au premier rang desquels brillait le fameux Talleyrand-Périgord, l'ancien évêque d'Autun.

M. l'abbé Liautard, comme curé de la paroisse de Fontainebleau, assista, sur l'invitation de son évêque, à la célébration de ce mariage et fut obligé de présenter le registre à signer aux jeunes époux ainsi qu'aux divers membres de leurs familles. L'abbé Denis accompagna son curé dans cette solennité, au cours de laquelle il remplit les fonctions de Maître des cérémonies.

A l'époque du mariage du duc d'Orléans, l'abbé Liautard, alors âgé de soixante-huit ans, manifesta à Mgr Gallard son intention de résigner prochainement sa cure, à la condition, qu'il ne fit pas d'abord connaître, que son premier vicaire lui succéderait. Mais quand un an plus tard il voulut réaliser ses intentions, l'évêque lui répondit qu'il avait, de concert avec le roi, disposé de la cure de Fontainebleau et qu'il lui paraissait impossible de revenir sur la décision prise. Devant les objections de son évêque, où il entrevoyait un peu de malveillance, l'abbé Liautard déclara qu'il resterait curé et ne se retira pas.

L'abbé Denis connut les intentions qu'avaient eues en sa faveur l'abbé Liautard; l'année précédente, alors qu'il les ignorait, il avait refusé, pour rester auprès de son ancien maître, les fonctions de vicaire général du diocèse de Chartres que lui offrait Mgr Clausel de Montals, au cours d'un séjour qu'il avait fait chez lui, à la suite d'une retraite ecclésiastique prêchée par le curé de Fontainebleau dans son séminaire. Craignant que désormais son attachement pour son curé et son dévouement pour son ancien maître ne fussent pour celui-ci la source d'ennuis et de difficultés, il crut devoir faire le sacrifice de sa situation et se retirer. Il s'en expliqua avec M. Liautard, qui approuva son projet, et malgré l'offre que lui fit l'évêque de Meaux d'une place dans son diocèse, il rentra à Paris.

Au moment de son départ de Fontainebleau, les paroissiens de

l'église Saint-Louis lui donnèrent un témoignage de reconnaissance et d'attachement en lui offrant une chapelle, composée d'un calice avec sa patène, d'un plateau et de burettes en argent ciselé, renfermée dans un écrin. D'autres lui offrirent des aubes brodées, des rochets, des étoles, des chasubles, etc.

Le Conseil de Fabrique voulut également donner à l'abbé Denis un témoignage de sympathie, en prenant à la date du sept octobre 1838 une délibération constatant tout le bien qu'avait fait à Fontainebleau en qualité de vicaire l'abbé Denis par son dévouement aux œuvres paroissiales, par son zèle dans l'administration des ressources de la Fabrique, par les restaurations qu'il avait entreprises dans l'église, la réparation de la chapelle de la Sainte Vierge et la construction d'un maître-autel en marbre. Outre des remerciements pour tant de services rendus avec l'expression des regrets les plus sincères de leur interruption momentanée, chacun conservant l'espoir de son retour dans des temps plus heureux, le Conseil lui votait, pour le temps qu'il resterait sans emploi, par chaque mois, une somme égale au double du fixe qui lui avait été alloué comme premier vicaire. De son côté, lorsque le départ de l'abbé Denis fut définitivement résolu, l'abbé Liautard demanda à Mgr Thibault, évêque de Montpellier, un de ses anciens élèves, de nommer son vicaire chanoine honoraire de sa cathédrale. L'évêque de Montpellier ne fit pas attendre sa réponse ; quelques jours après la demande, il envoyait à son ancien maître pour l'abbé Denis des lettres de chanoine honoraire en date du 14 décembre 1838. Mais, par suite de diverses circonstances, ce ne fut qu'en 1869 que l'abbé Denis put se rendre à Montpellier pour se faire installer. (*A suivre*).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 25 Juin au 2 Juillet.

25. 5e Dimanche après la Pentecôte. *S. Guillaume*, abbé. — *Anniversaire de l'élection de Mgr l'Evêque.*

S. Guillaume, né à Verceil, entreprit dès l'âge de 14 ans le pèlerinage de S. Jacques de Compostelle. Ce fut pour lui vraiment un pèlerinage de pénitence. Il l'accomplit au milieu des privations de toutes sortes, et même au péril de sa vie. Il voulut ensuite aller à Jérusalem, mais la divine Providence l'appelait à un état plus parfait. Il se fit ermite, et réunit un grand nombre de disciples sur le mont Vergine ou de la Vierge, en Italie.

C'est l'élection par le Souverain pontife, qui fait l'Evêque, et l'établit en charge dans son diocèse. Prions en ce jour pour Mgr notre évêque, qui nous a été envoyé par le chef de l'Eglise universelle.

25. Lundi. — *S. Jean et S. Paul*, martyrs. — S. Jean et S. Paul étaient deux frères, serviteurs de Constance, fille de l'empereur Constantin, qui leur avait laissé tous ses biens en héritage. Julien l'apostat voulut s'en emparer et ne trouva pas de meilleur moyen que de les faire apostasier la foi de J.-C. Mais ces deux généreux confesseurs répondirent à Térencien qui venait les solliciter : Si Julien est ton maître, vante-toi d'être son serviteur; quant à nous, nous nous estimons heureux d'avoir pour seul seigneur Jésus-Christ, que Julien n'a pas eu honte de renier après son baptême.

27. Mardi de *l'octave*. — La naissance de S. Jean-Baptiste fut entourée de merveilles. Son père recouvra la parole qu'il avait perdue parce qu'il avait douté de la parole de l'ange. Il bénit Dieu par un sublime cantique que l'Eglise chante chaque jour dans ses offices pour nous rappeler la naissance de J.-C. et de son précurseur. Zacharie y prophétise la grandeur future de son fils : « Et toi enfant, tu seras appelé le prophète du Très-Haut, car tu marcheras devant lui pour lui préparer la voie. »

28. Mercredi. — Vigile des saints apôtres. *S. Léon II*, pape et confesseur. — S. Léon II succéda au pape S. Agathon. Il était aimé et respecté de chacun à cause de ses admirables vertus. Rien ne lui manqua pour être mis au rang des plus excellents papes, qu'une vie plus longue; car il mourut dans le dixième mois de son pontificat.

29. Jeudi. — *S. Pierre et S. Paul*, apôtres, double de 1re classe avec octave. — S. Pierre est établi chef de l'Eglise par cette parole de N.-S. : Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. De plus N.-S. a déclaré S. Pierre son vicaire infaillible : J'ai prié pour toi, dit-il à son apôtre, afin que ta foi n'éprouve point de défaillance. Quand tu seras converti, affermis tes frères. — Le souverain Pontife, successeur de S. Pierre, est aussi le chef de l'Eglise, et jouit du privilège de l'infaillibilité.

30. Vendredi. — *Commémoration de S. Paul*, apôtre, double majeur. — S. Paul associa ses efforts à ceux de S. Pierre pour achever la fondation de l'Eglise de Rome. Il fut condamné au supplice avec S. Pierre, mais il eut, en sa qualité de citoyen romain, la tête tranchée par le glaive ; son corps, d'abord enseveli sur le chemin d'Ostie, là où s'élève la magnifique église de S. Paul-hors-les murs, a été réuni ensuite à celui de S. Pierre. Des reliques des deux apôtres, une partie est à la basilique du Vatican et l'autre à S. Jean de Latran.

JUILLET.

1er Samedi. — (Jeûne pour les ecclésiastiques et les religieux et religieuses). Octave de *S. Jean-Baptiste.*

Le mois de juillet est consacré par l'Eglise à honorer le précieux sang. Offrons à Dieu le sang de N.-S. pour la rémission de nos péchés, surtout au saint sacrifice de la messe. Et appliquons-nous-en le mérite, dans la réception des sacrements.

2. 6e Dimanche après la Pentecôte. Visitation de la *T. S. Vierge*, double de 2e classe; mémoire de *S. Processe* et de *S. Martinien*, martyrs.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Ordination. — Seront ordonnés prêtres à la cathédrale de Chartres, le jeudi 29 juin, MM. Pagot, d'Orléans; Cognet, de Saint-Remy-sur-Durolles (Puy-de-Dôme) ; Bois, de Douy; Esnault, d'Authon-du-Perche ; Fauconnier, de Guilleville ; Mauny, de Concoret (Morbihan); Mesland, de Guilleville; Pinchon, de Dreux ; Tréguier, de Sorel; Vacheresse, de Saint-Maurice-de-Lignon (Haute-Loire) ; Vanneur, de Courville. — Sera ordonné diacre M. l'abbé Vincent, de Landelles, professeur à Saint-Cheron. De plus, des sous-diacres, des clercs minorés et des clercs tonsurés.

Premières messes de jeunes prêtres à la Crypte. — Le vendredi 30 juin, diront leur première messe à l'autel de N.-D. de Sous-Terre, plusieurs des nouveaux prêtres, savoir : à 5 heures 3/4, M. l'abbé Bois ; après lui, successivement MM. Esnault et Vanneur. A 7 heures 1/2, en présence de la Maîtrise qui chantera, M. l'abbé Vacheresse, professeur dans cet établissement. A 9 heures, en présence de l'Institution Notre-Dame, M. l'abbé Cognet, professeur dans cet établissement.

Prédicateurs. — Le P. Durand, rédemptoriste, a prêché cette semaine une retraite à la Communauté des Sœurs de Bon-Secours. M. l'abbé Gabriel Bouillet, professeur à l'Institution N.-D., a prêché à la cathédrale, lors de la cérémonie de bénédiction des roses. Prêcheront, à la chapelle de la Communauté de Saint-Paul, le 29, aux vêpres de la fête d'Adoration, M. l'abbé Billard, chapelain de la Providence; le 30, aux vêpres de la fête de saint Paul, M. l'abbé Hu, vicaire à Saint-Pierre de Calais.

Pèlerinages. — Parmi les pèlerins de la semaine, nous aimons à signaler un groupe important des chanteurs de Saint-Gervais de Paris. Environ vingt-cinq membres de cette *Schola cantorum*, maintenant partout connue, conduits à Solesmes par leur habile directeur, M. Bordes, ont fait un arrêt de quelques heures à Chartres.

C'était le lundi 19. A 10 heures, ils ont assisté à une messe devant N.-D. de Sous-Terre, en y chantant plusieurs morceaux de leur beau répertoire : *Ave verum*, de Josquin des Prés, *Diffusa est gratia*, de Manini, *Jesu dulcis*, de Vittoria, *Salve Regina* (plain-chant), *Beata es* de l'abbé Boyer, Litanies de Bordes. Ces compositions ont une grande renommée d'harmonie religieuse ; des voix distinguées, surtout de soprano et de basse, les ont interprétées comme de vraies prières. Honneur à la musique sacrée, de style antique ou moderne, surtout quand elle traduit si dignement une pensée chrétienne !

A la Visitation. — Les églises paroissiales et plusieurs chapelles de Chartres ont donné, cette année, au culte du Sacré-Cœur un éclat particulier. Le monastère des Visitandines étant l'un des centres de ce culte en souvenir de la Bienheureuse Marguerite-Marie, a consacré toute une neuvaine à des solennités dont les fidèles de la ville ont profité avec empressement. Le R. P. Jonquet, l'un des Oblats de Marie Immaculée, desservant l'église du Vœu national à Montmartre, a été le prédicateur de la neuvaine, et chaque jour plusieurs fois sa parole, docte et pieuse, a distribué la manne sacrée de l'évangile aux religieuses et autres personnes venues pour l'entendre. Chaque jour, diverses associations venaient ainsi unir leurs prières à celles du cloître, assister à la messe ou au salut, entendre un sermon; et même plusieurs de ces groupes ont bien voulu se charger du chant pendant l'office.

Le 9 juin, Monseigneur commençait la neuvaine par une messe pontificale, et les élèves du Petit Séminaire de Saint-Cheron étaient là pour les cérémonies et le chant liturgique. Le 10, étaient représentés à leur tour l'hospice de Saint-Brice et l'asile des Petites-Sœurs des Pauvres. Le 11, c'étaient le Patronage de Saint-Benoist et la paroisse de Lèves ; le 12, la Société de Saint Vincent de Paul et l'Ouvroir de Saint-Michel ; le 13, l'Asile Saint-Paul et la Maison-Bleue ; le 14, les Tiers-Ordres de Saint-François et du Carmel, et l'Institution de Mlle Gohon ; le 15, l'Asile de Saint-Pierre et le Pensionnat de Saint-Paul ; le 16, les veuves chrétiennes et les garde-malades ; au soir du même jour les Frères des Écoles chrétiennes ; le 17, l'Institution de Mlle Roch ; le 18, la paroisse de Champhol. Le même jour, consécration des petits enfants au Sacré-Cœur.

Edifiant concours de pieux hommages à ce Cœur divin « qui a tant aimé les hommes ! »

Coudreceau. — Le dimanche 18 juin restera une belle journée pour la paroisse de Coudreceau. On y bénissait solennellement deux statues : l'une de N.-D.-des-Champs, l'autre de N.-D. de Lourdes. M. l'abbé Auger, doyen de Courville, ancien curé de la

paroisse, délégué par Monseigneur, présidait la cérémonie assisté de plusieurs curés voisins.

M. l'abbé Dagonneau, curé de Marolles, dans une instruction pratique et substantielle, nous a rappelé éloquemment que le grand moyen d'obtenir les faveurs de Notre-Dame était encore de suivre le conseil donné jadis par elle aux noces de Cana : Faites tout ce qu'il vous dira.

L'assistance très nombreuse, malgré une loue considérable dans les environs à la même heure, nous a montré combien la paroisse est toujours docile à la voix de son pasteur. Le bon et sympathique curé avait eu la prévenance d'envoyer à chaque famille une carte d'invitation à la cérémonie.

La statue de N.-D.-des-Champs a été donnée par l'association des grandes jeunes filles ; il était consolant de les voir nombreuses groupées autour de la bannière de Marie. La belle statue de N.-D. de Lourdes est un cadeau d'une personne qui veut garder l'anonyme ; mais ici tous ont bien deviné quelle était la donatrice ; on désigne celle qui peu à peu transforme par ses largesses la gracieuse église paroissiale et qui est, pour la contrée, la providence des pauvres et des malades.

Après la bénédiction des deux statues, une heureuse surprise : la processsion se met en branle et sort de l'église encore pour une bénédiction. Il s'agit de bénir une horloge dont le frais cadran égaye depuis quelques jours la vieille et belle tour.

Malgré toute la pompe déployée en cette solennité l'eau bénite du célébrant ne put atteindre le puissant chronomètre qui certainement, lui aussi, est un don de la bienfaisante châtelaine de la paroisse. Au retour à l'église pour le salut, l'image de N.-D.-des-Champs fut généreusement distribuée à tous les assistants par M. le Curé.

Puisse maintenant l'archiconfrérie de N.-D.-des-Champs étendre parmi nous ses matériels et surtout ses spirituels bienfaits !

E. H., curé de B.

Nogent-le-Rotrou. — *Conférence au Petit Séminaire.* — Pendant que le commandant Marchand et ses héroïques compagnons recevaient à Paris les ovations dues à leur courage, tous les Français se précipitaient à l'envi sur les journaux. Ils voulaient connaître un peu les pays traversés par les hardis explorateurs, et savoir quelles étaient les difficultés de la route. — Plus heureux ont été les élèves du Petit Séminaire de Nogent. Ils ont eu à leur disposition un témoin oculaire : le R. P. Moreau, des missionnaires du Haut Oubanghi. Disons tout de suite que le P. Moreau a eu la joie de donner l'hospitalité à Marchand, le Vendredi Saint 1897. Quel bonheur de pouvoir causer de la France à des milliers de kilomètres de la côte !

Il faut réformer la géographie. Le grand désert classique du centre africain est remplacé par d'immenses forêts avec des arbres de 50 mètres de haut, des prairies où les chaumes atteignent trois mètres et sont gros comme un doigt ; et cela ne met que huit mois à pousser. — Et puis des fleuves immenses qui n'ont pas de nom, vu que les indigènes, quand on leur demande le nom de la rivière, répondent : « Ça, c'est l'eau ! » Et comme la langue change souvent, les explorateurs ont pris cela pour des noms propres. — La même chose pour les villages que la carte mentionne sous les noms les plus fantaisistes, par suite de la même erreur.

Voulez-vous fonder une nouvelle mission ? Rien de plus simple. Prenez un fusil : les nègres très radicaux mangeraient volontiers un catéchiste à déjeuner et un missionnaire à dîner ; avancez-vous à trois cents kilomètres en pays inconnu, choisissez un endroit favorable, mettez-y des poteaux avec une toiture de chaume, et la mission est fondée ; il n'y a plus qu'à commencer.

Il est probable que vous réussirez, à moins d'être dévoré par les nègres, les bêtes fauves ou la fièvre.

Quelle foi, quel patriotisme, vibrent dans la voix d'un Père Moreau ! Est-il rien de plus propre à élever les âmes et à réchauffer l'enthousiasme de jeunes gens qui tous ont le sens de ce qui est grand et de ce qui est beau !....

Chartres d'après la *Gallia christiana.* — M. Welter rend un signalé service à l'Histoire ecclésiastique : il réédite la fameuse collection des Conciles de Labbe-Mansi, ainsi que la *Gallia Christiana.* Les tomes VII (Paris et Versailles) et VIII (CHARTRES, Blois, Orléans, Meaux) viennent de paraître. Ils sont la réédition en facsimile de l'édition princeps (1744). (Paris, Welter, rue Bonaparte, 59).

Comme chacun le sait, la *Gallia* est indispensable à quiconque s'occupe de l'histoire ecclésiastique. On pourra se procurer cet ouvrage de premier ordre, à des conditions abordables, soit même le seul tome qui contient un diocèse, objet particulier d'une étude. On aura le texte des Bénédictins. Le tome VIII est composé de 574 colonnes et de Tables des matières qui en facilitent l'usage.

Souancé. — La *Voix* doit une mention particulière à la belle fête eucharistique du 8 juin, qui réunissait dans l'église de Souancé plus de 300 enfants, jeunes gens, jeunes filles, de la *Communion interparoissiale.*

Cette œuvre a pour but, on le sait, de se réunir pour faire la communion ensemble, afin d'affirmer sa foi et de vaincre le respect humain. Elle donne lieu chaque année, comme à Souancé, à des manifestations bien touchantes.

MM. les abbés Alberque, curé de Coudray-au-Perche, Humily, curé de Brunelles, Deniau, professeur de rhétorique au Petit Sémi-

naire de Nogent, ont su, successivement pendant la journée, parler à cette ardente et sérieuse jeunesse le langage qui lui convenait.

FAITS DIVERS

Correspondance de Mgr Gay. 2 vol. in-18, 12 fr., à la librairie Oudin, 40, rue de Mézières, et chez tous les libraires.

Mgr Gay, une des plus dignes figures ecclésiastiques du XIXe siècle, nous livre son portrait dans ses lettres. Nous y suivons le développement de sa vie intellectuelle, morale, religieuse, depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à la fin de sa carrière. C'est d'abord un jeune artiste, émule et ami de Gounod, ne rêvant que musique, lorsqu'un jour il croit entendre une voix qui lui dit : « Tu seras prêtre ! » Malgré mille oppositions et contradictions, il part pour Rome, en octobre 1839, pour y commencer ses études ecclésiastiques qu'il achèvera au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris.

Ordonné prêtre à l'âge de trente ans, il devient l'apôtre des pauvres, le prédicateur des communautés religieuses, le directeur des âmes pieuses. Ce ministère de direction, toutefois, n'est pas nouveau pour lui ; il y a déjà dix ans qu'il l'exerce dans une incessante correspondance domestique, particulièrement avec sa sœur Céline.

Mgr Baunard, dans la préface qu'il a écrite pour la *Correspondance de Mgr Gay*, a pu dire : « Ces lettres sont d'une beauté unique. J'ai cherché dans l'antiquité chrétienne l'exemple d'une correspondance de ce caractère entre frère et sœur. Je ne l'ai pas trouvé. »

La *Correspondance* nous fait vivre avec l'abbé Gay, devenu l'ami de Mgr Pie, puis vicaire général de Poitiers, puis théologien du Concile, mais restant toujours et partout l'homme de Dieu.

Mgr Baunard résume ainsi son appréciation :

« Ce n'est pas, croyons-nous, surfaire le mérite de ces lettres que de leur attribuer une place entre celles de Fénelon et de saint François de Sales. Elles ont des unes l'élévation dans la lumière, elles ont des autres grâce aimable et miséricordieuse. Le surnaturel y coule à pleins bords, comme un fleuve profond dont la source se perd dans les hauteurs célestes. »

Orléans. — Le comité orléanais de la ligue populaire pour le repos du dimanche a fait distribuer l'appel suivant, qu'il adresse aux femmes et qu'il est bon de faire connaître :

« Il est très difficile aux couturières, lingères et modistes, d'accorder la liberté du dimanche à leurs ouvrières.

« La ligue populaire pour le repos du dimanche, pour remédier à cet état de choses, demande instamment aux dames :

« 1° De ne jamais faire leurs commandes au dernier moment, mais au moins huit jours à l'avance en temps ordinaire, et quinze jours aux époques de presse, avril, mai, juin, novembre et décembre, sauf le cas urgent de deuil, bien entendu. Pour les raccommodages et le repassage du linge, ne pas attendre les derniers jours de la semaine ;

« 2° D'interdire à leurs couturières, lingères, modistes et fournisseurs en général, de leur livrer quoi que ce soit le dimanche ;

« 3° De refuser catégoriquement toute livraison qui, malgré cette interdiction, leur serait faite le dimanche.

« C'est une question d'humanité de procurer la liberté du dimanche aux jeunes ouvrières qui, autant et plus que d'autres, ont besoin d'air et de repos un jour par semaine, »

La conscience publique. — Le fisc ayant décidé d'opérer une saisie dans la ville du Mans, chez les Sœurs de l'Enfant-Jésus, par application de la triste loi dite d'accroissement, pas un seul des avoués du Mans n'a voulu prêter son ministère à cette vilaine besogne. Il a fallu désigner d'office un avoué poursuivant.

De même à Roubaix, diocèse de Cambrai, le fisc n'a pu signifier une semblable mesure au couvent des religieuses Carmélites qu'en leur envoyant un huissier nommé d'office. Plusieurs fois déjà nous avons signalé des refus de ce genre; la conscience publique exprime par là ce qu'il faut penser de cette loi de persécution.

— Mgr Mathieu, archevêque de Toulouse, a été créé cardinal au Consistoire du 19 juin.

— S. E. le cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen, est décédé la semaine dernière. Ses obsèques ont été très solennellement célébrées le 20 juin.

— Demander au bureau de l'Œuvre de Sainte-Philomène, 3, rue de Dantzig, Paris, le programme du prochain pèlerinage des vacances à La Salette. (Il aura lieu du 23 août au 1er septembre).

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII[e] ANNÉE. — **JUILLET 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

7e Numéro — LA VOIX — Juillet 1899

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LES ORIGINES D'UN MONASTÈRE (1) OU SŒUR EUPHRASIE

Le 17 juillet 1794, une lugubre charrette traversait les rues de Paris conduisant vers l'échafaud les seize Carmélites de Compiègne. Ces victimes innocentes allaient à la mort comme autrefois les Apôtres, en chantant : *ibant gaudentes.* Au bruit de leur voix une jeune fille sort de sa demeure, perce la foule groupée autour du convoi, s'approche du char fatal et salue affectueusement les religieuses. L'une d'elles se penche pour la remercier et lui remet en souvenir son livre de prières. Cette enfant, qui bravait ainsi les clameurs de la populace pour témoigner aux martyres sa sympathie, se nommait Thérèse Binard. C'est elle qui sous le nom de *Sœur Euphrasie* devait être plus tard la fondatrice du célèbre couvent des *Oiseaux* (2).

Thérèse naquit à Paris le 12 octobre 1775. Orpheline de très bonne heure, elle fut recueillie par des amis de sa famille, M. et Mme Montgis. Le foyer fort honnête où elle fut élevée n'avait point échappé aux influences philosophiques qui déshonoraient le siècle finissant. Mme Montgis, qui craignait plus que tout de voir sa fille adoptive devenir *dévote*, ne lui épargna ni les contrariétés, ni les tracasseries de toutes sortes. On sait que la persécution, loin d'ébranler la vertu, l'enracine au contraire plus fortement dans une âme.

Pourtant on voulut que Thérèse se préparât très sérieusement à sa première communion ; mais à partir de ce grand

(1) Le *Monastère des Oiseaux*, par le R. P. Delaporte, S. J. Retaux, Paris. Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs ce magnifique volume dont nous résumons ici quelques pages.

(2) Ceux qui ont parcouru les Œuvres de *L. Veuillot* savent que le nom du grand polémiste est intimement lié à celui des *Oiseaux*.

jour ses démarches et ses actions furent plus surveillées. Mme Montgis, qui craignait pour l'enfant la fréquentation des églises et surtout des confessionnaux, ne la laissait jamais sortir qu'après lui avoir imposé la corvée de promener ses deux chiens. A peine dehors, Thérèse confiait le plus gros à des voisins charitables, puis enfouissait le plus petit dans sa poche et entrait au confessionnal, trop heureuse lorsque l'animal ne trahissait pas sa captivité par ses jappements intempestifs.

Il lui fallait de même user de ruse lorsqu'elle voulait communier. Elle savait alors montrer tant d'habileté, tant d'empressement dans le service qu'on ne remarquait pas que la chère enfant restait à jeun.

Bientôt M. Montgis, que le spectacle d'une vertu si solide avait ramené sincèrement à Dieu, l'aida dans ses pieuses industries. On put les voir tous deux gravir parfois péniblement le Mont-Valérien (1) pour y faire leur chemin de Croix.

A 14 ans, Thérèse demanda et obtint non sans difficulté la permission de faire une longue retraite sous la direction du P. Thomas, qui devait être un des premiers novices de la Compagnie de Jésus rétablie. Quarante jours durant, l'enfant se soumit à des exercices que nous pouvons dire héroïques pour son âge. Mais Dieu récompensa ses généreux efforts en l'appelant très clairement aux sublimités de la vie religieuse. C'était l'heure où la Révolutiou, sous prétexte de liberté, arrachait de leurs couvents tant de prisonniers volontaires. Thérèse voulant suivre ses attraits, s'enfuit alors furtivement de la maison paternelle chez les Clarisses qui l'accueillirent avec bonté.

Mme Montgis eut bientôt découvert sa retraite et vint cruellement l'en retirer.

Elle finit pourtant par céder aux instances du curé de Saint-Roch et de la princesse de Chimay, et permit à la jeune enfant d'entrer chez les religieuses de l'Assomption dont les règles plus larges semblaient se plier mieux aux exigences mondaines.

Un décret du 18 août 1792 vint détruire à nouveau les

(1) Il y avait alors sur le Mont-Valérien un magnifique calvaire qui a été détruit depuis.

espérances de Thérèse, en déclarant les congrégations religieuses supprimées sur le territoire de la République française. Aux membres dispersés on promettait une rente annuelle de 200 francs. Inutile de dire qu'elle ne fut jamais payée. Thérèse fut donc une seconde fois forcée de quitter son couvent. Cette enfant de 17 ans, écrit M. Villemain, qui a consacré à la mère Euphrasie des pages ravissantes, se trouva ainsi jetée dans la rue en face de la Révolution et du martyre. Dieu faisait ainsi mûrir sous les feux de l'épreuve cette jeune fille qu'il réservait à de grands desseins.

Thérèse se réfugia dans le quartier de Saint-Sulpice avec deux de ses compagnes âgées et infirmes dont elle se fit l'humble servante. Les temps étaient mauvais et la disette fort grande. On voyait des femmes passer des nuits entières, pieds nus, dans la boue, à la porte des boulangeries. Thérèse y venait aussi, apportant une botte de paille sur laquelle elle se laissait tomber d'épuisement après avoir prié ses voisines de l'éveiller quand son tour serait venu. Elle donnait aux hôpitaux une partie de son temps, heureuse, quand par une ruse bien innocente, elle pouvait amener un prêtre déguisé au chevet des moribonds et adoucir ainsi leur dernière heure.

Telle était donc la vie qu'elle menait lorsqu'elle fut arrêtée et jetée en prison comme suspecte de complot contre la République. Une nuit qu'elle reposait tranquillement, elle est réveillée en sursaut par des vociférations pleines de menaces. A l'appel de son nom elle se rend dans la cour où sont déjà entassés des malheureux attendant la mort.

Thérèse commence à haute voix les prières des agonisants.

Bientôt les portes s'ouvrent et les prisonniers suivent la rue de Vaugirard escortés de 300 gardes nationaux et au milieu de hurlements peu rassurants : les prêtres, les aristocrates à la lanterne ! Le cortège s'arrête entre les murs des Carmes encore tout fumants des massacres accomplis le matin.

Après quinze jours de captivité, Thérèse, sans savoir par quel secours, fut remise en liberté. Elle apprend alors que les filles du bienheureux Pierre Fourier, trompant la surveillance des révolutionnaires, vivaient en communauté à Rungis, près de Choisy-le-Roi.

Elle se rend près d'elles et après les épreuves réglementaires elle est admise à prononcer ses vœux.

Désormais, Sœur Euphrasie sera toute à Dieu. « Je suis religieuse, s'écrie-t-elle ! ces mains, ces bras, ce corps, tout appartient à Dieu ! » Elle eut alors comme un moment de surprise. Ses goûts en effet la portaient plutôt vers un ordre contemplatif, et voici qu'elle se vouait pour toujours au service des enfants. Mais elle se reprit bien vite et la lumière d'en haut dissipant tout nuage, elle comprit qu'elle servirait mieux la cause de Dieu et de l'Église en cultivant avec soin ces petites âmes que la Révolution avait rendues presque païennes.

Ce fut à Rungis qu'elle apprit à connaître et à aimer le vénérable M. Fleury qui avait refusé le serment à la Constitution civile et qui devait partager avec elle la gloire de fonder le couvent des Oiseaux.

On vivait bien pauvrement à Rungis, si pauvrement que les supérieures se voyant dans l'impuissance de nourrir la petite communauté furent obligées de la dissoudre.

Mais le vent de la tribulation, en secouant violemment l'arbre planté à Rungis, emporta au loin la graine et, au lieu d'un monastère chancelant, les religieuses de Notre-Dame en virent s'élever deux autres qui devinrent très florissants.

Sœur Euphrasie chercha d'abord un asile à Sceaux ; mais force lui fut de plier sa tente et de souffrir une seconde dispersion. Une de ses anciennes élèves, Angélique Fouchet, ayant appris son dénuement, lui ouvrit sa maison et sa bourse.

Sœur Euphrasie vint donc se fixer à Paris et se remit à cultiver gaiement le petit champ que Dieu confiait à ses efforts.

Du fond de cette maison amie ses pensées s'envolaient souvent vers les enfants auxquelles elle avait consacré sa vie.

Bientôt il lui fut permis de donner quelques leçons à domicile. Enfin une école gratuite ayant été ouverte dans la rue Saint-Jacques, Sœur Euphrasie en reçut la direction. Ce fut merveille de voir la transformation rapide qui s'opéra dans ce quartier. Les écolières jusque-là insolentes et effrontées se modifièrent bien vite au contact de la sainte religieuse. Ce n'était pourtant pas encore le petit nid où elle devait se reposer définitivement. Nous la retrouvons plus tard dans le quartier Saint-Benoît entourée d'un petit peuple plus nombreux et non moins espiègle. Mais son courage ne pouvait plus suffire à tant de travail : elle fut très heureuse de trouver des émules de son

dévouement dans quelques-unes de ses anciennes élèves, qui s'attachèrent volontairement à son œuvre.

Les difficultés et les critiques augmentèrent avec les élèves; mais se sentant encouragée par M. Emery de Saint-Sulpice et d'autres prêtres très vertueux, Sœur Euphrasie laissa dire les méchants et continua de faire l'œuvre de Dieu. Après une journée de leur labeur on la voyait elle et ses compagnes *besogner de l'aiguille*, jusqu'après minuit, et confectionner des vêtements pour ses pensionnaires dont la plupart ne payaient rien. Le dénûment de ces saintes filles était alors si grand qu'elles ne possédaient pour trois qu'une paire de souliers qui fût convenable : aussi ne pouvaient-elles sortir ensemble. De plus leur nourriture était souvent faite des restes des pensionnaires. Mais la joie dont Dieu inondait leurs cœurs compensait largement tant de privations. Aux principales fêtes de l'année on se hâtait de convertir le dortoir en chapelle : les matelas disparaissaient comme par enchantement. Sur la cheminée transformée en autel on alignait superbement tout ce que le couvent possédait de bougies, et c'était de tout cœur que l'on chantait dans cet oratoire improvisé les plus belles hymnes de notre liturgie.

On vivait pourtant très heureux, nous disent les Annales, loin des bruits du monde. Le canon qui tonnait à Wagram ne troublait pas le calme de cette solitude, c'est à peine si l'on connaissait le nom du conquérant qui tenait alors l'Europe en éveil. C'était le bon temps, diront plus tard les religieuses et le souvenir de ces années de souffrances repassera sur leur âme comme un délicieux parfum.

Sœur Euphrasie crut que l'heure était venue de reprendre son costume de religieuse. Le jour de Noël 1809, elle se rendit à l'église paroissiale avec ses collaboratrices sous l'habit des religieuses de Notre-Dame. Les langues allèrent bon train, nous disent les chroniqueurs de l'époque ; elles ne s'arrètèrent que lorsqu'elles n'eurent plus rien à dire. La cérémonie de la profession fut remise à l'année suivante. Elle eut lieu dans le plus grand mystère, à la lumière d'un seul cierge et les portes fermées, *propter metum*. Un gros nuage passait alors sur la petite communauté. L'abbé d'Astros (1), son protecteur avéré

(1) L'abbé d'Astros devint plus tard archevêque de Toulouse, puis cardinal.

venait d'être jeté en prison par ordre de l'empereur. L'orage épargna cependant la mère Euphrasie.

Dieu bénissait visiblement l'œuvre naissante. Novices et pensionnaires affluaient maintenant entre les murs du cloître qui fut trouvé trop étroit. La mère supérieure dut plier encore une fois sa tente voyageuse. Après une courte halte sur la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Sœur Euphrasie, conseillée par de sages directeurs et s'appuyant sur la Providence, acheta le vaste hôtel des Oiseaux (1). Lorsque les élèves furent introduites dans ces salles spacieuses, dans ces cours si bien aérées, ce fut un délire inimaginable.

Sœur Euphrasie avait assuré une gentille volière à ses oiseaux : elle pouvait maintenant mourir. L'arbre était planté, une autre supérieure allait l'arroser de ses sueurs et Dieu se préparait à lui donner un prodigieux développement. Encore jeune, elle n'avait pas 44 ans, Sœur Euphrasie vit approcher la mort sans défaillance. Aux religieuses qui sanglotaient autour de son lit elle recommanda le courage, leur donna de sages conseils et s'endormit doucement entre les bras de Dieu comme un enfant entre ceux de son père. C'était le 20 juillet 1819.

J. P.

LES VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — *Un bel exemple.*

L'œuvre des vocations ecclésiastiques, très prospère dans le diocèse de Lyon et dont le budget a dépassé cette année le chiffre de 52.000 fr., vient en aide à quatre cent soixante-quinze membres répartis dans les divers établissements de ce vaste diocèse, qui comprend deux départements. Dans le compte-rendu de l'œuvre, qui a été présenté par Mgr Dadolle, recteur de l'Institut catholique de Lyon, nous trouvons le fait suivant. Il montre ce qu'il y a de délicatesse et d'élévation d'âme, et quelle vue juste des vraies nécessités de l'Église dans certaines femmes du peuple.

« Un jour de l'hiver dernier, je vis venir à mon bureau une personne de très grand âge, qui avait fait, à pied, je ne sais combien de kilomètres. La vénérable octogénaire m'aborde et, laconiquement, d'une voix sonore, me dit : « Je veux faire un

(1) Cet hôtel devait son nom à de riches collections d'oiseaux que possédait le propriétaire.

prêtre. » La conversation s'engage. Combien je regrette de ne pouvoir en redire tous les détails, que cependant je n'ai pas oubliés ! Donc elle venait « faire un prêtre ». Je n'ai rien entendu de plus touchant que l'exposé de l'idéal du prêtre — de notre prêtre à nous, Œuvre des Vocations — par cette pauvre et noble femme, qui, après avoir rappelé la mémoire de celui-ci et de celui-là, — avec parfois de discrètes réserves dans l'éloge, — me disait : Oh ! surtout ne les « faites pas *fiers !* » Et elle ajoutait bien d'autres choses dans sa liberté naïve et avec l'autorité de sa grande foi. Le sermon s'acheva par le versement de 10.000 francs ; somme dont la composition, presque toute en menue monnaie, racontait assez l'histoire d'une aussi admirable générosité. Ah ! ne fût-on qu'une pauvre femme, il est permis de faire entendre au prêtre ce que l'on attend de lui, quand, pour le produire, on est capable de tels sacrifices ! »

LE DISCOURS DU R. P. COUBÉ A MONTMARTRE

Le dimanche, 11 juin, pendant la cérémonie de consécration solennelle au Cœur de Jésus, le R. P. Coubé, de la Société de Jésus, a prononcé, en la basilique de Montmartre, un magnifique discours sur ce thème : « Le Sacré-Cœur, salut du monde et de la France. »

Voici quelques passages de la péroraison de ce discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier :

« Vous voyez maintenant, messieurs, pourquoi je vous disais que ce jour serait un jour béni, une date dans l'histoire religieuse de notre temps. Montmartre est la montagne du salut. Montmartre est le berceau d'une nouvelle France, qui sera plus glorieuse que l'ancienne, si elle est plus unie au Cœur de son Roi. Montmartre est le nid d'aigle en plein vent où se renouvellera la jeunesse de notre peuple, comme se renouvelle la jeunesse des aigles.

C'est bien ainsi que tous l'entendent, amis ou ennemis. Voilà pourquoi tous les regards sont à cette heure-là fixés sur Montmartre, les uns rayonnant d'amour et d'espérance, les autres, chargés de haine et d'effroi et, j'allais presque dire, tous, regards de haine ou d'amour, guidés par la même foi. Car il y a une sorte de foi, une intuition étrange qui naît de la haine. Les ennemis de Dieu sentent d'instinct que de Montmartre sortira le salut de notre pays et par suite leur défaite. J'en trouve la preuve dans un trait qui a passé inaperçu parmi nous, mais qui a ému les esprits à l'étranger. Il y a douze jours, la statue du Sacré-Cœur, placée au-dessus du grand portail de cette église, où elle était mal assujettie, s'est effondrée

durant la nuit et est venue se briser sur le sol. Or, chez un peuple voisin, on a gravement commenté ce fait. On y a vu l'augure que le Sacré-Cœur abandonnait et repoussait la France. Cette interprétation superstitieuse et jalouse d'un accident tout naturel et insignifiant n'est pas pour nous déplaire. Elle nous prouve que, à l'étranger, on croit à un pacte solennel entre le Cœur de Jésus et la France, pacte qui n'est pas rompu, mais que l'on voudrait bien voir dénoncer par le Ciel.

Ne craignons pas cette rupture, messieurs ; chaque année, au contraire, resserre nos liens avec le Cœur de Jésus. Chaque année, quelques pierres s'ajoutent au monument invisible que la France lui élève dans son âme, comme au monument matériel qu'elle lui construit sur cette colline. Je ne sais, mais il me semble que les deux monuments seront achevés en même temps, et que le jour où le dôme immense, rejetant ses échafaudages, apparaîtra entouré de ses jeunes coupoles comme un gigantesque bouquet de fleurs blanches, ce jour-là, la France pourra offrir au ciel, dans son cœur à jamais converti, d'autres fleurs, bouquet de foi et d'amour qui chassera les miasmes d'impiété répandus dans l'air. Hâtez ce jour, messieurs, hâtez-le en contribuant à l'achèvement de ce dôme. Quelle joie si nous pouvions le voir, l'an prochain, briller au soleil, vaste bouton de lis, et, dominant de sa blancheur immaculée les fêtes nationales et internationales qui s'apprêtent, montrer au monde que la France sait faire plus grand pour son Dieu que pour ses plaisirs.

Dans l'encyclique *Annum sacrum*, par laquelle il a ordonné cette consécration, le Souverain Pontife compare le salut qu'il attend à la paix et au triomphe de l'Eglise qui suivirent la victoire de Constantin, et il nous donne comme signe de ralliement et d'espérance l'étendard du Sacré-Cœur. Ah ! ne le perdons pas de vue, dans la suprême bataille qui s'engage, ce nouveau Labarum, qui sera le salut du monde et de notre pays. Saluons dans ses plis la royauté du vrai roi de France, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour chasser l'Attila moderne, l'anarchie, il nous offre mieux que sainte Geneviève, le Sacré-Cœur ! Pour chasser le cosmopolitisme impie qui ne combat la France que pour vaincre Dieu il nous offre mieux que Jeanne d'Arc, le Sacré-Cœur ! Ah ! puisse bientôt la France arborer ce divin Cœur dans ses étendards militaires! En attendant ce jour, qu'il flotte le drapeau sacré, sur les hauteurs de Montmartre. Qu'il flotte éperdu dans l'azur, frémissant à tous les vents du ciel, attirant tous les regards de la terre, dominant les monuments de la grande ville comme la cloche qui chante à ses côtés en domine tous les bruits. Garde-le bien, ô Paris, ce drapeau qui t'est confié par la France ; garde-le sur cette colline comme sur une

hampe gigantesque ; garde-le comme un bon soldat, d'une main qui ne tremble pas. Garde-le : il te gardera, et avec toi la France et le monde.

Ainsi soit-il.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 2 au 9 Juillet.

2. 6e Dimanche après la Pentecôte. Visitation de la *T. S. Vierge*, double de 2e classe ; mémoire de *S. Processe* et de *S. Martinien*, martyrs. — Solennité de *S. Pierre* et de *S. Paul*, apôtres.

La T. S. Vierge, sous l'impulsion du même Esprit qui l'avait remplie de grâces, se mit en chemin pour visiter sa cousine Elisabeth, exercer sa charité envers elle, l'aider et la servir par un admirable exemple d'humilité. Elle voulait aussi se réjouir avec elle de la miséricorde que Dieu avait faite à Elisabeth déjà âgée en lui donnant un fils, et sanctifier le même fils par ses paroles.

S. Processe et *S. Martinien* étaient deux soldats qui gardaient S. Pierre et S. Paul dans la prison Mamertine. Convertis par les apôtres, ils furent baptisés par S. Pierre, puis martyrisés comme chrétiens.

3. Lundi. — Fête du *Précieux Sang de N. S.*, double de 2e classe ; mémoire de *Sainte Monégonde*, veuve.

Salut, plaies du Seigneur, témoignage de l'amour infini qu'il a eu pour les hommes ! Que de sang répandu dans la flagellation, le couronnement d'épines, le crucifiement ! Même après qu'il est expiré, un coup de lance lui perce le cœur ; il ne se réserve aucune goutte de son sang précieux. Venez tous, vous que souille la tache du péché, purifiez-vous dans ce bain salutaire. (Hymne de l'Eglise.)

Sainte Monégonde était sœur de S. Calétric, évêque de Chartres. Elle s'enferma dans une cellule, pour servir Dieu, et s'en alla ensuite à Tours auprès du tombeau de S. Martin, pour y continuer sa vie de prières et de mortifications.

4. Mardi. — Ordination et translation de *S. Martin*, évêque de Tours. — S. Martin, évêque de Tours, fut le grand apôtre des Gaules. Il parcourut plusieurs villes de ce pays, où il renversa l'idolâtrie par ses prières et par ses miracles. Il n'oublia pas Chartres et se rendit dans cette ville avec quelques-uns de ses disciples. Dès son arrivée, il donna la parole à une muette de naissance en présence de tout le peuple et de deux évêques qui se trouvaient là par hasard. Le culte de S. Martin est très répandu dans le diocèse de Chartres où soixante-trois paroisses le vénèrent comme patron.

5. Mercredi. — *S. Antoine-Marie Zaccaria*, confesseur. — C'est un des nombreux saints canonisés par Léon XIII. Ne nous

plaignons pas de leur multitude. Il est certain que, par leur exaltation même terrestre, les saints ont pour ainsi dire le devoir de nous protéger davantage; comptons sur leur intercession dans le Ciel.

Ce saint, né à Crémone, en Italie, fonda à Milan une Société de clercs réguliers auxquels il donna le nom de S. Paul, à cause de son grand amour pour cet apôtre. Plus tard il établit aussi une congrégation de religieuses, dans le même esprit.

6. Jeudi. — Octave des *SS. Apôtres.* — L'oraison de la messe de ce jour nous marque la protection dont furent favorisés les deux apôtres, S. Pierre et S. Paul, dans une circonstance à peu près semblable : Dieu soutint de son bras S. Pierre marchant sur les eaux et il arracha par trois fois S. Paul au naufrage. Nous lui demandons par l'intercession des Saints Apôtres : qu'il nous préserve des périls de la mer orageuse de ce monde, et qu'il nous fasse arriver au port de la bienheureuse éternité.

7. Vendredi. — *S. Cyrille* et *S. Méthode*, évêques. — S. Cyrille et S. Méthode étaient frères : ils furent les apôtres des Slaves. Le roi des Bulgares, nommé Bogoris, dont la sœur était chrétienne, demanda un peintre habile à l'empereur de Constantinople qui lui envoya S. Méthode. S. Cyrille l'accompagna. Dès leur arrivée, S. Méthode peignit le jugement dernier dans le palais du roi. Cette peinture émut tellement le prince avec toute sa cour qu'il demanda à être instruit des mystères du christianisme et reçut le baptême; toute la nation se convertit avec lui.

8. Samedi. — *Sainte Elisabeth*, reine. — Sainte Elisabeth avait épousé Denis, roi de Portugal, qui malheureusement ne donnait pas le bon exemple : comme tous ceux qui ont des torts à se reprocher, il soupçonna un des pages de la reine qu'un de ses compagnons avait calomnié. Il résolut de perdre le page innocent, et l'envoya demander à un four à chaux si les ordres du roi avaient été exécutés. C'était le signal de sa mort ; mais en chemin le page s'arrêta pour entendre la messe, et c'est ce qui le sauva : car sur ces entrefaites le roi impatient envoya l'autre page demander la même chose ; il fut pris et jeté dans le four où il expia son infâme calomnie. Cet événement convertit le roi qui vécut désormais en paix avec la reine.

9. 7e Dimanche après la Pentecôte. Fête des *Prodiges de la T. S. Vierge*, sous le titre de *Reine de la Paix*, double majeur.

INVENTION INFERNALE

Un jour, Satan assembla ses conseillers pour délibérer avec eux sur les moyens les plus efficaces à employer pour pervertir les hommes.

Une douzaine de démons noirs, hideux, aux traits grimaçants, arrivèrent à son appel.

Debout au milieu d'eux, et les dominant de toute sa hauteur; Satan leur exposa le but pour lequel il les avait réuuis. Chacun émit son avis.

— Il faut pousser à la haine contre le prêtre et la cléricaille, opina l'un.

— A l'immoralité, disait un autre.

— Au travail et à la profanation du dimanche, dit un troisième.

— Il faut ridiculiser la religion, reprit un quatrième, et par le respect humain, nous arriverons à l'abandon de la prière et de toute pratique religieuse.

— Pervertissons la jeunesse et l'enfance, dit un cinquième, c'est l'espoir de la société.

— C'est l'homme qu'il faut pervertir; c'est lui qui gouverne et fait les lois, répliqua un sixième.

— Pervertissons au contraire la femme, dit un dernier; par elle nous pervertirons à la fois l'homme, le jeune homme et l'enfant.

— Tout cela est fort bien, dit en ricanant Satan, mais vous n'oubliez qu'une chose : c'est d'attacher le grelot. Le moyen de faire tout ce que vous me proposez, qui est-ce qui le trouvera ?

— Moi, maître, dit un des démons présents, le plus astucieux de tous, le démon de la curiosité, celui-là même qui avait tenté Eve.

Et faisant un demi-tour sur lui-même :

— Attendez-moi deux minutes, dit-il, et là-dessus il disparaît.

Au bout d'un instant, il revint, ployant sous une charge énorme qu'il jeta aux pieds de Satan en lui disant : Voilà votre affaire.

En même temps, on voit rouler au milieu de l'assemblée des livres de tous formats et de toutes couleurs, des journaux de toutes dimensions; sur les premiers, on pouvait lire : *Georges Sand*, *Eugène Sue*, *Victor Hugo*, *Alexandre Dumas*, *Zola*, *Catulle-Mendès*, *Frédéric Soulié*, etc.; en tête des seconds, on lisait, imprimés en gros caractères : la *Gazette*, la *Chronique*, la *Réforme*, le *Gil-Blas*, etc., et les *Avenir*, les *Egalité*, les *Peuple*, de tous formats et de tous pays.

— Voilà, dit-il, qui réalisera tout ce que vous voulez faire, et sans que vous ayez besoin de vous en mêler; ces livres et ces journaux que vous voyez là ridiculiseront la religion et les pratiques religieuses, pousseront à la haine contre le prêtre et à l'immoralité, videront les églises, démoraliseront l'homme, la femme, le jeune homme, la jeune fille, voire l'enfant; ils feront, en un mot votre besogne sans vous. C'est moi qui ai perdu la première femme, je me charge de perdre ses enfants. X.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une nappe pour l'autel de Saint Joseph ; une nappe de communion pour l'autel de N.-D. ; des linges d'autel.

Lampes. — 87 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en juin, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 60 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'Enfant Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 4 ; devant le Sacré-Cœur, 7.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en juin, 32 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe en juin dans l'église de N.-D. de Sous-Terre des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Versailles, Paris, Arras, Troyes, St-Brieuc, Oran (Algérie).

Les pèlerins de juin ont été nombreux. Nous en avons vu arriver de pays très éloignés. A l'occasion des examens pour les brevets de capacité, que de religieuses passant de longues heures en prières devant nos Modones ! Au lendemain des premières communions, que d'enfants amenés de différentes paroisses à la cathédrale par leurs curés, et là renouvelant leur consécration à Notre-Dame !

Au dernier Supplément, nous avons signalé parmi les groupes de pèlerins, un groupe des Chanteurs de Saint-Gervais de Paris, conduits par M. Bordes lui-même ; nous avons dit que vingt-cinq membres de cette célèbre *Schola cantorum*, assistant à une messe dans la Crypte, y avaient fait entendre plusieurs motets de haut style et d'accent bien religieux. Nous aurions pu ajouter qu'ils ont reçu l'hospitalité à la Maîtrise de la cathédrale, et que, à la fin de leur repas, ils ont eu l'amabilité de saluer les Clercs de Notre-Dame de Chartres, professeurs et élèves, par l'exécution de plusieurs jolis chœurs de musique. Exécutants et auditeurs ne pouvaient mieux fraterniser dans une maison consacrée à l'étude de l'harmonie ; *ad majorem Dei et Mariæ gloriam* !

Ordination générale. — Pendant que le présent numéro de la *Voix* sera sous presse, jeudi 29 juin, les belles cérémonies d'ordination générale s'accompliront à la cathédrale de Chartres pour onze nouveaux prêtres dont nous avons donné les noms, un diacre, seize sous-diacres, onze clercs minorés et vingt clercs tonsurés.

La Retraite préparatoire à l'ordination a été prêchée au Grand Séminaire par le R. P. Roche, rédemptoriste.

Nominations. — M. l'abbé Bezard, curé du Favril, est nommé curé d'Oisonville. — M. l'abbé Salmon, curé d'Oinville-Saint-Liphard, est nommé curé d'Ymeray. — M. l'abbé Gau, curé de Beauche, est nommé curé d'Oisonville. — M. l'abbé Beaudouin, vicaire de Courville, est nommé curé de Beauche.

Le clerc de Notre-Dame, missionnaire en Amérique. — M. l'abbé Sorin, ancien élève à la Maîtrise de Chartres, missionnaire depuis quelques années au Mississipi, vient de nous adresser une intéressante lettre dont nous citons une partie :

Comme je n'écris pas souvent, vous pouvez vous demander ce que je deviens là-bas dans le Mississipi. Eh bien ! on travaille toujours dans la mesure du possible à la gloire de Dieu et au culte de notre bonne Mère du Ciel. Dimanche dernier, jour de la Pentecôte, nous avons eu une belle fête. Mgr l'Evêque de Natchez était venu bénir une autre petite église que j'ai bâtie dans les bois, à quinze milles de Delisle (ma résidence), et où se trouvent six à sept cents catholiques parlant le français. Ce jour-là on était venu des points principaux de la Mission ; l'affluence était considérable ; il y a eu un grand nombre de communions. Puis on a chanté avec enthousiasme la belle messe des Anges en plain-chant ; Monseigneur en était ravi ; c'est rare d'entendre du plain-chant en Amérique, tout se chante en musique moderne. Le lieu saint était superbement décoré et étincelait de lumière ; nos braves gens priaient avec ferveur. J'espère que, grâce à ces prières, les bénédictions de Dieu descendront sur cette mission, et que la Sainte Vierge continuera de nous protéger. C'est la troisième église que je viens d'élever en son honneur. Recommandez-moi bien à Notre-Dame de Chartres.

R.-J. SORIN.

Service anniversaire pour Mgr Lagrange. — Le mardi, 27 juin, à 9 heures, a été célébré, dans la chapelle du séminaire de Saint-Cheron, le service fondé par plusieurs diocésains pour le repos de l'âme du vénéré prélat. M. l'abbé Deuzet a chanté la messe, assisté de tous les élèves du séminaire et de plusieurs ecclésiastiques de la ville.

Nous signalerons la présence de M. de Montmarin, lieutenant-colonel ; de M. le comte de Rorthays, rédacteur en chef du *Journal de Chartres* ; de MM. Bellier de la Chavignerie, Chevalier-Letartre, Malenfant ; Mme la comtesse de Rougemont, Mme Guignard, Mme et Mlle de la Chavignerie, Mlle Peluche et de plusieurs autres. — « *C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les défunts.* »

Au Canada. — Les relations, deux fois séculaires entre l'église de Chartres et celle de Montréal, les bien antiques ex-voto des Hurons et des Abénakis conservés dans la basilique chartraine

depuis l'évangélisation de ces deux tribus canadiennes par les jésuites missionnaires partis de Chartres, expliquent l'intérêt que nous attachons aux nouvelles religieuses du Canada. Voici une note envoyée aux Annales d'Orléans par M. l'abbé Mignan, curé d'Autruy (Loiret), qui prêcha récemment dans l'église de Notre-Dame de Montréal. Le correspondant parle plus spécialement des Iroquois dont il a visité le camp ; il signale aussi les restes des autres tribus :

« Après avoir lu la note des *Annales*, rappelant le souvenir des prêtres orléanais : Isaac Jogues, martyr des Iroquois, et François Vaillant de Guélis, qui évangélisa ces mêmes sauvages, j'ai voulu voir ces peuplades, aujourd'hui presque totalement converties au catholicisme, et arrivées à un degré de civilisation à peu près satisfaisant.

« Les Iroquois, les Algonquins, les *Abénakis*, les Tête-de-Boule, les *Hurons*, les Micmacs et les Montagnais, sont les principales tribus sauvages, qui habitent encore la province de Québec. Le gouvernement leur a accordé d'immenses étendues de bonnes terres, appelées « réserves », et leur donne des secours de toutes sortes, afin qu'ils puissent s'y établir et s'y livrer à la culture. Mais cultiver la terre, aller dans les chantiers, abattre les bois et les forêts qui les abritaient jadis, est là un genre de vie qui ne leur sourit pas. La plupart, fort paisibles d'ailleurs, vivent du produit de leur chasse, de leur pêche, et de la fabrication d'objets indiens.

« C'est au milieu d'une tribu d'Iroquois, à quelques lieues de Montréal, au village de Caughnawaga, que Vaillant de Guélis, il y a deux cents ans, passa cinq ou six ans de sa vie de missionnaire. Les registres et les archives de cette paroisse signalent, comme je l'ai constaté, les divers actes de son ministère et de son zèle. M'inspirant de cette pensée, j'ai redit à ces descendants des Peaux-Rouges, le nom d'Orléans, je leur ai rappelé la mémoire du P. Jogues, et le dévouement de Vaillant de Guélis, le curé de leurs ancêtres.

« Ce jour-là fut un jour de fête à Caughnawaga, fête au presbytère où les Iroquois avaient gracieusement organisé une séance récréative, fête au village où notre visite fut si bien accueillie, fête à l'église, où un salut en musique, — je dis bien, en musique, avec chants iroquois — couronna cette bonne journée passée chez les sauvages. « E. MIGNAN. »

La Communauté de Ruillé. — Nous avons parlé de la saisie opérée sur les biens de la communauté de Ruillé-sur-Loir ; le fisc a mis en vente les propriétés de la dite communauté, le 17 juin dernier ; c'est M. l'abbé Renard, directeur au Grand Séminaire de Chartres, qui s'en est rendu acquéreur. (*Semaine du fidèle du Mans*, n° du 22 juin 1899).

Les religieuses de Ruillé dirigent l'Institution de Sainte-Cécile, à Châteaudun, et plusieurs autres écoles libres dans le diocèse de Chartres.

La consécration du genre humain au Sacré-Cœur. — Toutes les feuilles religieuses ont appelé l'attention sur cet événement providentiel qui, d'après les paroles du Saint-Père, doit avoir une si grande influence sur les destinées du monde.

Cette consécration a été l'occasion de cérémonies solennelles dans toutes les églises ; l'église de N.-D. de Chartres ne pouvait faire exception. Nous avons été heureux de cette manifestation pieuse ; nous avons ressenti une joie non moins grande au récit de celle de Montmartre qui eut lieu le même jour. Un détail qui devait frapper tout chartrain dans ce récit, c'est que, dans cette fête touchante célébrée à l'église du Vœu national, figurait de nouveau le drapeau du Sacré-Cœur de notre Loigny, la bannière des zouaves pontificaux portée par le général baron de Charette.

Les chartrains ne se sont pas contentés de l'acte important prescrit par le Souverain Pontife et accompli le 11 juin dans nos églises. Beaucoup d'entre eux ont manifesté leur vraie dévotion au Sacré-Cœur en participant ensemble aux avantages spirituels d'une neuvaine publique célébrée dans la chapelle des Visitandines, et ensuite d'un *Triduum* solennel célébré dans l'église Saint-Aignan.

Paroisse Saint-Aignan. — Cette année, comme les années précédentes, le Triduum en l'honneur du Sacré-Cœur a été célébré, à Saint-Aignan, avec une solennité incomparable. On sait, d'ailleurs, quel charme particulier ramène périodiquement les fidèles vers cette église, qui forme un cadre si harmonieux pour les cérémonies du culte divin, dans un milieu où elles sont encore appréciées comme elles le méritent.

Les exercices ont commencé le jeudi matin par une gracieuse fête d'enfants, très réussie en dépit de la pluie qui n'a effrayé ni la plupart des mamans ni les bébés. Le sermon était donné par un petit garçon de neuf ans. Après cette touchante démonstration envers Jésus « l'ami des enfants », le R. P. Marie Samuel, des Franciscains de Paris, est venu parler, deux fois par jour : le vendredi, le samedi et le dimanche, du *Cœur de Dieu qui est charité.* Ses excellentes instructions, simples et doctrinales, vibrantes de conviction, ont laissé dans les âmes une impression de bonté pénétrante qui ne s'effacera pas. On a été heureux d'entendre de nouveau aux Saluts les chants si parfaitement exécutés par les chœurs de la paroisse, de la Sainte-Famille, et de l'Ouvroir Saint-Michel.

Le dimanche, en présence de S. G. Mgr l'Évêque de Chartres, qui avait bien voulu accepter de présider les offices, M. l'abbé Fournier, vicaire général, a dit la messe, et le R. P. Marie Samuel, après une courte allocution, a prononcé l'acte de consécration du genre humain au Sacré-Cœur, prescrit par le Saint-Père. Le soir, une centaine d'enfants recevaient le sacrement de Confirmation.

Pour clore le Triduum, deux cent cinquante personnes, sans compter des groupes importants venus de Jouy et de Soulaires, se rendirent en pèlerinage à la basilique de Montmartre ; plusieurs firent la sainte communion. Aux chartrains s'adjoignirent, à Paris, des pélerins de Sainte-Élisabeth de Versailles, de Pontoise, de Montreuil et de Clermont. Après la messe, célébrée au grand chœur par M. l'abbé Guérin, curé de Saint-Pierre, président d'honneur du pèlerinage de cette année, le R. P. Edouard, gardien des Franciscains, monta en chaire ; dès les premiers mots, le saint religieux saisit profondément son auditoire par ce je ne sais quoi qui fait l'orateur, par l'éclat de son regard, la chaleur communicative et l'autorité de sa parole, la noblesse de sa diction, la piété de son âme, sa logique entraînante et son talent d'évoquer les grandes et fortes pensées qui font les saints.

Le R. P. Lemius, supérieur des Oblats, a souhaité la bienvenue « à M. l'abbé Beauchet, curé de Saint-Aignan, l'organisateur intelligent et zélé des pèlerinages chartrains à Montmartre. » — Deux énormes pierres, offertes par les pèlerins chartrains de 1899, furent bénites par le célébrant : elles iront prendre place au sommet du dôme, près de la croix. L'année prochaine, quand viendront les catholiques de tous les diocèses de France que S. E. le cardinal de Paris va convier à une grandiose manifestation, l'édifice apparaîtra dégagé de tous ses échafaudages.

Cours de vacances organisés au Petit Séminaire mixte de Nogent-le-Rotrou. — On nous communique l'avis suivant qui répondra certainement aux désirs de beaucoup de familles chrétiennes, soucieuses des vacances de leurs enfants :

Organisation : On a souvent réclamé de l'enseignement libre la fondation de Cours de vacances où nos élèves trouveraient le travail nécessaire, les garanties de tout ordre auxquelles eux et leurs parents sont habitués, et ainsi la possibilité de regagner en octobre leur collège chrétien, sans en avoir perdu l'esprit.

C'est chose faite. Sur le conseil de hautes personnalités du *Comité de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne*, des Cours de vacances sont organisés au Petit Séminaire mixte de Nogent-le-Rotrou, pendant les mois d'août et de septembre, pour tous les élèves de l'enseignement libre qui auraient à travailler sous la direction d'un maître, et spécialement pour les candidats à

la session de novembre du baccalauréat. Ces Cours de vacances n'ont rien des internats si peu sains des grandes villes. Ils allient l'étude à la vie de famille, les distractions hygiéniques à l'application surveillée, et les promenades pittoresques, les agréments variés à la préparation sérieuse des examens ou de la classe future.

La situation du Petit Séminaire mixte de Nogent-le-Rotrou, au milieu de ce qu'on a si justement appelé la Suisse percheronne, en fait un séjour de choix, si bien que la ville de Paris envoie chaque année, en ce pays, ses colonies scolaires.

Régime: Le régime des Cours de vacances est celui d'une maison de famille bien tenue. Les élèves, en petit nombre, vivent sans cesse sous les yeux de prêtres éprouvés, pourvus de leurs grades universitaires, rompus à la pratique des examens et de tous les détails de l'éducation, qui se partagent la surveillance de tous les instants, la correction sérieuse des devoirs et la direction des promenades et des excursions.

Le succès complet des Cours de vacances en 1897 et 1898 garantit l'avenir.

Les cours commencent dans les premiers jours d'août pour finir vers le 20 septembre.

Conditions : Pour les conditions, qui peuvent varier suivant les désirs variés des familles, s'adresser à M. le Supérieur du Petit Séminaire Notre-Dame, à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), l'abbé S. Verret, licencié ès-lettres, ancien élève de l'Institut catholique de Paris, chanoine honoraire.

Suppléments. — Voici les sujets traités en juin dans les Suppléments de la *Voix* :

Sommaire du 3 : L'assistance aux vêpres (suite). — La procession de la Fête-Dieu. — La première communion des petits ramoneurs. — Le chant des cloches (Souvenir d'un vieux chartrain). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Clôture du mois de Marie ; N.-D. des Vauroux ; Les écoles libres de Dreux ; Récit d'un curé au retour d'Evron. — Faits divers.

Sommaire du 10 : Lettre encyclique du Pape sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur. — Litanies du S. C. — Lettre de Monseigneur. — Chronique diocésaine : La Fête-Dieu à Chartres ; Bénédiction de cloche à Bon-Secours ; Cérémonie de mariage à Ozoir.

Sommaire du 17 : L'assistance aux vêpres (fin). — Les promesses du Sacré-Cœur. — L'œuvre du Calvaire. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : L'Œuvre des Séminaires ; Consécration au Sacré-Cœur, Processions de la Fête-Dieu ; N.-D.-des-Champs à Montainville ; Confirmation à Dammarie ; Processions eucharistiques à Terminiers, à Nogent-le-Rotrou ; Gallardon et son

église paroissiale ; Mission à Umpeau ; La décoration du Frère Georges.

Sommaire du 24 : Léon XIII aux Français. — La Franc-Maçonnerie et la liberté des associations. — L'abbé P.-A. Denis, de Gallardon. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Les prêtres à ordonner le 29 juin : Sermons prêchés dans la semaine ; Les chanteurs de Saint-Gervais à la Crypte de la Cathédrale de Chartres ; La neuvaine du S. C. à la Visitation ; N.-D.-des-Champs à Coudreceau ; Le missionnaire du Haut-Oubanghi au séminaire de Nogent ; La communion interparoissiale à Souancé ; Chartres dans la Gallia christiana.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Mon mari a été gravement malade. Nous l'avons recommandé à N.-D. de Chartres, et le mieux est survenu. Nous vous demandons maintenant une messe d'action de grâces. (M. à S., diocèse d'Angers).

2. La neuvaine de prières a été suivie d'un prompt changement dans l'état du malade. Nous remercions N.-D. de Chartres. (B. à A., diocèse de Chartres).

3. Veuillez exprimer en notre nom à N.-D., notre reconnaissance pour grâces obtenues par son intercession (F. H, à B., diocèse d'Evreux).

4. Ci-joint... comme honoraires de neuf messes pour remercier N.-D. de Chartres, notre protectrice. (G. à V., diocèse de Chartres).

5. Je vous demandais récemment des prières pour une malade qui m'est chère ; la Bonne Mère a daigné accueillir favorablement ces prières. Merci à N.-D. de Chartres ! (D. à C., diocèse de Séez).

6. Le malade, pour qui je vous avais demandé une neuvaine, est guéri ; dès le quatrième jour de cette neuvaine, le mieux se faisait sentir ; la guérison a été rapide. (C. à C., diocèse de Chartres.)

7. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour la guérison de notre cher enfant ! Prière de faire dire une messe d'action de grâces. (D. V. H., Paris.)

8. N.-D. de Chartres a protégé la jeune mère et l'enfant. Reconnaissance à Marie ! (D. G., à Lèves).

9. Je vous envoie un mandat de.... pour faire dire une messe d'action de grâces en l'honneur de N.-D. de Sous-Terre. (L. à M., diocèse de Coutances).

10. En reconnaissance de la protection manifeste que N.-D. de Chartres m'a accordée dans mes examens, je vous envoie mon offrande pour son sanctuaire. (M. à L., diocèse d'Evreux.)

11. Une messe et un cierge devant N.-D. de Chartres, s. v. p. ! C'est pour remplir une promesse a l'occasion d'une faveur obtenue. (L. à F., diocèse de Chartres.)

12. Une personne établie voyait ses affaires péricliter ; la situation allait devenir désastreuse. Invoquée avec confiance, au moment où tout semblait perdu, N.-D. de Chartres vint à son secours d'une manière merveilleuse, aplanit toutes les difficultés, et fit même obtenir un résultat inespéré. Grâces soient rendues à N.-D. de Chartres ! Elle n'abandonne jamais ceux qui l'invoquent avec confiance. (X.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

— Sœur Saint-Charles, née Marie Seigneuret, religieuse de l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée à la Maison-Mère, le 22 juin, âgée de 64 ans, dont 40 de religion.

— Sœur Félix, née Joséphine Meunier, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 31 mai à Illiers, âgée de 58 ans, dont 36 de religion.

— Sœur Emélie, née Claudine Villard, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 4 juin, âgée de 53 ans, dont 24 de religion.

— Sœur Marie du Cœur de Jésus, née Pauline Pelletrat de Borde, novice de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 9 juin, âgée de 24 ans, dont 1 de religion.

— Sœur Rose du Sacré Cœur, née Rose Lemarié, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 14 juin, âgée de 27 ans, dont 5 de religion.

— Sœur Rodriguez, née Jeanne-Marie Raynaud, de la Communauté de Saint-Paul, décédée le 26 juin, âgée de 67 ans, dont 43 de religion.

— Mère Eulalie, née Eulalie Poulvé, de la Communauté de Saint-Paul, décédée en juin, à La Basse-Terre (Guadeloupe), âgée de 70 ans, dont 47 de religion.

— M. l'abbé Brazillier, curé de Sèvres (Seine-et-Oise).

M. Victor Alix, rue Muret, Chartres. — Mme Garié, née Marcille, faubourg de La Grappe, Chartres. — M. Eusice Métivier, rue Saint-Vincent, Chartres. — M. Eugène Boutet-Orée, place Châtelet, Chartres. — M. le Comte Victor Guyot d'Asnières de Salins. — Mme Reuilliez-Dagnet, 6, rue du Petit-Change, Chartres. — Mme Ve Legendre, née Clémentine Riollet, rue Muret, Chartres. — M. le Baron de Cambray, à Germignonville. — Mme la Comtesse de la Salle, à Cellettes (Loir-et-Cher). — M. Jacques Armand de Sivrac, à Trélissac (Dordogne). — Mme Ve René Ollitrault de Keryvallan, rue de l'Etroit-Degré, Chartres. — M. Hautin, ancien instituteur de Poinville et de Thivernon, décédé à Bordeaux, dans sa 93e année. — Mlle Eudoxie Chedeville, faubourg de La Grappe, à Chartres. —

M. l'abbé Louis Jacquet, à Pontoise. — Mme Malandain, à Fécamp. — Mlle Elisa Guérin, à Courville. — Mme Chauvin-Perdreau, à Châteauneuf. — Mlle Marie Bourgeois, à Gasville. — M. Gaudet, à Mantes. — M. Ernest Chevallier, marchand de chevaux, à Chartres. — Mlle Marie Quesnel, à Rouen. — M. Ernest Isambert, à Sandarville. — Mme Joséphine Heurtault, à Sourdeval. — M. l'abbé Leroy, curé de Saint-Hilaire-du-Harcourt. — Mme Angèle Carré-Darien, à Aunay-sous-Auneau.

FAITS DIVERS

Congrès Eucharistique à Lourdes. — (Du 7 au 11 août prochain) bien encouragé par de précieuses lettres de S. S. Léon XIII à Mgr l'Evêque de Liège et à S. E. le cardinal de Reims qui présidera.)

Cartes de congressistes. — Toute adhésion au Congrès, jointe à une offrande minimum de 10 francs, donne droit à une carte de congressiste, nominative et personnelle, et au compte rendu du Congrès. La carte de congressiste permet d'assister : 1° pour les hommes, ecclésiastiques et laïques, aux réunions de sections ; 2° pour les ecclésiastiques, aux réunions sacerdotales ; 3° pour les dames, aux réunions qui leur sont spéciales ; 4° Pour tous, aux assemblées générales et aux cérémonies religieuses, avec place réservée.

Conditions de voyage et de séjour. — Tout adhérent au Congrès recevra du Secrétariat général une note spéciale lui donnant, avec les réductions de prix consenties par les Compagnies de chemin de fer, l'indication des conditions de séjour dans les hôtels et villas de Lourdes.

Correspondance. — Les offrandes et demandes d'inscription et de renseignements peuvent être également adressées : à M. de Pèlerin, secrétaire général du Comité permanent, 5, rue Bayard, Paris ; au R. P. supérieur des Pères de la Grotte, à Lourdes (Hautes-Pyrénées) ; ou à M. le chanoine Lucas, secrétaire de Mgr l'évêque de Liège.

Les deux étendards. — La société générale d'Education et d'Enseignement ne s'est pas trompée d'adresse en faisant appel à la parole si autorisée du P. Aloys Pottier. Liberté d'enseignement et monopole, tel a été le sujet de son discours qui résume toute la question actuelle de l'enseignement. D'un côté l'État avec l'athéisme, avec la violation éhontée des droits les plus sacrés de la famille, avec ses écoles couvrant du manteau de je ne sais quelle neutralité suspecte les écoles sans Dieu qu'entretient le trésor public, avec sa morale indépendante, de l'autre nos maisons d'éducation religieuse avec l'Évangile comme base de leur enseignement si fécond,

avec le dévouement des maîtres se substituant à la formation du foyer domestique et y suppléant, avec des principes stables parce que l'Eglise leur communique une sève toujours nouvelle et toujours féconde. Tels sont les deux étendards qui se disputent aujourd'hui l'élite de la société contemporaine.

Mais non content de signaler le péril qui nous menace, l'orateur essaie de soulever un coin du voile qui nous dérobe l'avenir. La franc-maçonnerie, après avoir longtemps fourbi ses armes dans le secret des loges, démasque enfin ses batteries, et sous prétexte d'unifier les esprits dans une même pensée de patriotisme, nous prépare, comme autrefois la Réforme, le plus dur asservissement qui ait jamais pesé sur l'âme de la nation. Au nom du patriotisme auquel elle ne croit pas, puisqu'elle insulte l'armée, au nom de la science dont la banqueroute s'accuse de jour en jour, au nom de l'honneur qui est un mensonge de plus dans sa bouche, elle abuse les masses et les enchaîne au char de ses triomphes. Le P. Pottier a fait justice de ces prétentions malsaines, il a montré Satan marchant à la conquête du foyer domestique par la confiscation voulue de l'âme des enfants ; et c'est parce que sa parole a trouvé un écho fidèle dans les cœurs français et chrétiens, qui résistent malgré tout, qu'elle a retenti, comme un cri d'alarme, d'un bout de la France à l'autre (1). X.

Hommage solennel à Jésus Rédempteur. — *XIX^e^ pèlerinage de pénitence à Jérusalem.* — Départ de Marseille, le vendredi 18 août ; retour à Marseille, le vendredi 29 septembre. — Ce pèlerinage des vacances offrira aux professeurs, aux étudiants, aux familles catholiques le grand bien que procure au point de vue de la sanctification et de l'étude la visite des Lieux Saints. Il a pour but d'aller accomplir à Jérusalem l'acte de l'hommage solennel de la fin du siècle à Jésus Rédempteur et de fêter le huitième centenaire de la prise de Jérusalem par les croisés. Ce pèlerinage, comme les précédents, fera la traversée sur la nef de *Notre-Dame-de-Salut*, et sera dirigé par les Pères de l'Assomption. Il visitera Rome, Jérusalem et la Terre Sainte, Constantinople et Athènes. — Prix des places aller et retour (tous frais compris) : 1^re^ classe, 650 francs ; 2^e^ classe, 480 francs ; 3^e^ classe, 315 francs. — A ces sommes, il faut ajouter pour le logement et la nourriture, les divers transports, bonnes mains et frais accessoires pendant tout le voyage : 300 francs en 1^re^ classe ; 250 francs en 2^e^ classe, et 230 francs en 3^e^ classe. On obtient des réductions pour le trajet de Paris, Lyon,

(1) *Deux étendards. — Liberté d'enseignement et monopole,* par le P. Aloys Pottier, S. J. Un volume in-8° de 33 pages. Prix : 0 fr. 50. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris.)

Bordeaux à Marseille et retour. — Demander le programme détaillé et s'inscrire 8, rue François Ier, Paris.

Le pèlerinage des vacances à Jérusalem. — Nous rappelons que ce beau et pieux pèlerinage partira pour la Terre-Sainte, sous la bannière de Saint-Louis, le 17 août prochain. Il sera présidé par Mgr Doumani, évêque de Tripoli. Itinéraire : Marseille, l'Egypte, Jérusalem, Bethléem, Le Carmel, Nazareth, Tibériade, Damas, Beyrouth, Smyrne, Ephèse, Constantinople et Athènes. On peut encore s'inscrire ; mais que l'on se hâte de demander le programme et d'envoyer son adhésion au secrétaire du pèlerinage, rue Humboldt, 25, à Paris.

Angleterre. — Durant ces dernières années, l'un des désirs les plus chers aux catholiques de la Grande-Bretagne a été de rétablir les anciens sanctuaires et monastères détruits à l'époque de la prétendue Réforme.

Le culte de la Sainte Vierge a été restauré dans bien des endroits où il florissait il y a quelques siècles.

L'on ne voit plus dans ces endroits la splendeur du passé, mais la piété des fidèles, qui doit se manifester dans de pauvres églises ou au milieu des ruines, n'en est pas moins fervente.

La Sainte Vierge a vu ses statues se redresser à Willesden, Ispwich, Caversham, Evesham, Danle, Fernyhalgh, York, King's Lynn, Walsingham et bien d'autres endroits encore. A Kyng's Lynn le sanctuaire de Notre-Dame de Walsingham, l'un des plus célèbres de l'Angleterre, a été rétabli par N. S. P. le Pape.

Bien des villes également ont ouvert leurs portes aux Religieux qui avaient été chassés ou mis à mort. Plusieurs Communautés sont même parvenues à rentrer en possession de leurs anciens monastères. Les fidèles sont venus à leur aide et les seigneurs catholiques ont donné de beaux exemples de générosité.

Le marquis de Bute vient de rétablir l'ancien couvent franciscain d'Elgin en Ecosse. Ce couvent avait été fondé en 1479.

Dernièrement, au milieu d'une grande affluence de catholiques et de protestants, les Frères Mineurs ont de nouveau célébré la Sainte Messe dans leur ancien monastère.

Le marquis de Bute avait voulu prendre une part bien directe à cette cérémonie ; il servait à l'autel en qualité d'acolyte, et c'est lui qui, après les oraisons, a chanté l'Epître, selon un usage autrefois en vigueur dans ce pays. Le couvent n'est restauré qu'en partie, mais on espère qu'avant longtemps il sera terminé.

Les frais de restauration s'élèveront à près d'un demi-million.

Valence. — Mgr l'évêque de Valence adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale à l'occasion du centenaire

de la mort de Pie VI, décédé le 29 août 1799 à Valence, après un long pontificat illustré par de grandes œuvres et d'éminentes vertus. Sa glorieuse carrière se terminait dans l'exil et la captivité au milieu des souffrances physiques et des tortures morales qui couronnent son front de l'auréole des martyrs.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 2 juillet, 6e dimanche après la Pentecôte, fête de la *Visitation de la T. S. Vierge*, Solennité des SS. apôtres Pierre et Paul. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, grand'messe, sexte. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. (Le soir, ouverture de la Retraite préparatoire à la première Communion. Prédicateur : M. l'abbé Bouland, de la Société des Missionnaires diocésains de Paris.)

— Le mardi 4, à l'office capitulaire, messe de *Requiem* pour les bienfaiteurs de l'Église.

— Le mercredi 5, saint Antoine de Zaccaria, *FÊTE DE PREMIÈRE COMMUNION*. A 7 h. 1/2, messe avec allocutions et chants de cantiques. A 3 h., vêpres, sermons, procession, salut.

— Le jeudi 6, à 8 h., Messe et cérémonie de *Confirmation*. A 4 h., salut et procession à N.-D. de la Brèche.

— Le vendredi 7, à 8 h., messe d'action de grâces pour les enfants de la Première communion.

— Le même jour, à 7 h., messe au Sacré-Cœur, et à 8 h. du soir, salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, 2 juillet, Solennité de la fête des SS. Apôtres Pierre et Paul. Fête patronale. A la messe de 7 h., communion générale. A 10 h., grand'messe en musique, par le chœur de chant de la paroisse (Célébrant : M. le chanoine Goussard). A 3 h., les vêpres suivies du sermon par M. l'abbé Chevauché, curé de Hanches, des complies et du salut solennel en musique. — Mercredi, à 2 h., ouverture de la retraite. pour les enfants de la Première Communion.— Vendredi soir, à 8 h., salut en l'honneur du Sacré-Cœur.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, Solennité de S. Pierre et de S. Paul, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 2 juillet, *Fête de la Visitation*. Messes basses à 6 h. et à 6 h. 3/4. A 7 h. 1/2, messe avec chants et exposition du T. S. Sacrement. A 4 h., sermon par le R. P. Veyre, supérieur des Maristes de Sainte-Foy et salut. — Indulgence plénière.

Le 7 juillet, exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. première messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., sermon et ensuite salut. — Distribution des Billets zélateurs.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. — Sommaire du nº du 15 juin 1899 : I. Directions pontificales, La rédaction. — II. A propos de deux récents congrès, par M. Gayraud, député du Finistère. — III. L'apologie d'Athénagore. A propos d'un livre récent, par M. J. Tixeront, professeur de théologie positive aux Facultés catholiques de Lyon. — IV. La tâche coloniale des catholiques français (suite), par M. Rouiet, curé de Montlignon (Seine-et-Oise). — Chronique théologique par M. V. Ermoni, docteur en théologie et en philosophie. — VI. L'École supérieure d'agriculture de l'Université catholique d'Angers, par M. de la Villerabel, secrétaire général de l'évêché de Saint-Brieuc. — VII. Deux inaugurations d'orgue, par M. C. Besse, licencié ès-lettres. — VIII. Actes récents du Saint-Siège, par M. A. Boudinhon, professeur à l'Institut catholique de Paris. — IX. Prédication. Pour les vᵉ et viᵉ dimanches après la Pentecôte, par M. A.-F. L. — X. Revue mensuelle du Monde catholique, par M. E. Terrasse. — XI. A travers les périodiques. — XII. Bibliographie.

Saint Bonaventure : *Les Dons du Saint-Esprit*, pour le mois de juillet, par l'abbé Paillier. Un volume in-16 de 142 pages. Prix : 1 fr. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris). — Les malheurs actuels de l'Église ont inspiré à Léon XIII la pensée de recourir chaque année par une neuvaine préparatoire à la Pentecôte, au Saint-Esprit. Voici un opuscule tout indiqué pour aider les fidèles à se renouveler dans cette dévotion. On y trouvera, avec un exposé succinct du dogme catholique, la piété effective de saint Bonaventure. Nul mieux que lui n'a parlé des dons du Saint-Esprit et n'en a fait ressortir la puissance et l'efficacité. Cet enseignement il faut bien le dire, échappe à la plupart des chrétiens de nos jours.Ils pratiquent les sacrements, s'adonnent à une foule de dévotions louables sans doute, mais sans se préoccuper assez de la manière dont la grâce opère dans les cœurs. Le divin Paraclet occupe une place à part dans l'œuvre de notre sanctification, et, il faut bien le dire, nous n'y pensons pas assez. Cet opuscule se propose de réagir contre cette tendance.

Le Prêtre, par M. l'abbé Planus. vicaire général d'Autun, chanoine honoraire de la Primatiale de Lyon. In-18 jésus broché. *I. Une retraite pastorale*, 3 fr. *II. Seconde retraite pastorale*, 3 fr. *III. Conférences ecclésiastiques*, 3 fr. (Paris, Librairie Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15).

Nous avons déjà annoncé les deux premiers volumes publiés par M. l'abbé Planus sous ce titre : « Le Prêtre ». Le premier est une étude de la vocation sacerdotale, de ce qu'elle est dans le dessein de Dieu et de ce qu'il faut faire pour y répondre. Dans le second l'auteur pénétré de la doctrine de Thomassin a pris comme sujet le sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ considéré dans ses manifestations diverses et sous ses différents aspects. — Le troisième, qui vient de paraître, se compose, ainsi que son titre l'indique, d'entretiens plus familiers sur les obligations professionnelles du prêtre. Par l'analyse et le contrôle de la vie ecclésiastique prise sur le fait, dans chacune des habitudes où elle est engagée et des œuvres où elle se dépense, l'auteur signale les écarts entre l'idéal et la réalité. Ce qui est à remarquer dans ces trois volumes, c'est que M. l'abbé Planus a su, sans se répéter, traiter trois fois, avec un intérêt toujours croissant, ce graud sujet du sacerdoce et donner à son travail une réelle unité en un style élégant, harmonieux et clair.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois DE JUILLET 1899

Samedi 1er juillet. — Octave de Saint Jean-Baptiste, *double*, messe *De ventre*; mém. des SS. Apôtres.

2, **DIMANCHE, VIe après la Pentecôte.** — Fête de la **Visitation de la Très Sainte Vierge**, *double de 1re classe*; messe *Salve*. — Solennité de **Saint Pierre et Saint Paul**, apôtres. — 2es Vêpres de la Visitation; mém. du Précieux Sang, du dim. et de Sainte Monégonde.

3, Lundi. — Le Précieux sang de N. S. J. C., *double de 2e classe*, messe *Redemisti*.

4, Mardi. — Ordination et Translation de Saint Martin, *semid.*, messe *Statuit*.

5, Mercredi. — Saint Antoine-Marie Zaccaria, confesseur, *double*, messe *Sermo*.

6, Jeudi. — Octave des SS. Apôtres, *double*, messe *Sapientiam*.

7, Vendredi. — Les SS. Cyrille et Méthode, évêques, *double*, messe *Sacerdotes*.

8, Samedi. — Sainte Elisabeth, reine, veuve, *semid.*, messe *Cognovi*.

9, **DIMANCHE, VIIe après la Pentecôte.** — N.-D. des Prodiges, *double majeur*, messe *Salve*. — Vêpres de la fête, mém. des SS. Sept Frères et du dim.

10, Lundi. — Les SS. Sept Frères, martyrs, *semid.*, messe *Laudate*.

11, Mardi. — Saint Irénée, évêque et mart., *double*, messe *Lex*.

12, Mercredi. — St Jean Gualbert, abbé, *double*, messe *Os justi*.

13, Jeudi. — St Anaclet, pape et martyr, *semid.*, messe *Sacerdotes*.

14, Vendredi. — St Bonaventure, évêque et docteur, *double*, messe *In medio*.

15, Samedi. — St Henri, empereur, *semid.*, messe *Os justi*.

16, **DIMANCHE, VIIIe après la Pentecôte.** — Notre-Dame du Mont-Carmel, *double majeur*, messe *Gaudeamus*. — Vêpres de la fête, mém. de St Alexis et du dim.

17, Lundi. — St Alexis, confesseur, *semid.*, messe *Os justi*.

18, Mardi. — St Camille de Lellis, confesseur, *double*, messe *Majorem*, mém. de Ste Symphorose et de St Arnoult.

19, Mercredi. — St Vincent de Paul, confesseur, *double majeur*, messe *Pauperes*.

20. Jeudi. — Saint Jérôme Émilien, confesseur, *double*, messe *Effusunt*, mém. de Ste Marguerite.

21, Vendredi. — Ste Praxède, vierge, *simple* (Passion).

22, Samedi. — Ste Marie Madeleine, pénitente, *double majeur*, messe *Me expectaverunt*.

23, **DIMANCHE, IXe après la Pentecôte.** — St Apollinaire, évêque et martyr, *double*, messe *Sacerdotes*.

24, Lundi. — Vigile de St Jacques, mém. de Ste Christine.

25, Mardi. — St Jacques, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem*.

26, Mercredi. — **Sainte Anne**, mère de la T. Ste Vierge, *double de 2e classe*, messe *Gaudeamus*.

27, Jeudi. — Office votif du S. Sacrement, *semid.*, messe *Cibavit*.

28, Vendredi. — SS. Nazaire et ses Comp. martyrs, *semid.*, messe *Intret*.

29, Samedi. — Ste Marthe, vierge, *double majeur*, messe *Dilexisti*.

30, **DIMANCHE, Xe après la Pentecôte.** — Commémoration de tous les SS. Papes, *double*, messe *Congregate*. — A Vêpres, depuis le Capitule, de St Ignace; mém. des SS. Papes, du dim. et de St Germain l'Auxerrois.

31, Lundi. — St Ignace de Loyola, confesseur, *double*, messe *In nomine*, mém. de St Germain.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

N° 22.

SAMEDI 15 JUILLET 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE JUILLET)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 16 juillet, 8e dimanche après la Pentecôte, fête de *Notre-Dame du Mont-Carmel,* double majeur. A 9 heures, messe de paroisse. A 10 heures trois quarts, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut.

PAROISSES SAINT-PIERRE ET SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

Chapelle de l'Hôtel-Dieu. — Fête de *Saint Vincent de Paul,* mercredi 19 juillet. — Le 18 juillet, ouverture de la fête par le salut du T. S. Sacrement, le soir, à 5 h. 1/2. — Le 19, fête de S. Vincent de Paul, messes basses à 5 h. 1/2, 7 h., 8 h. et 9 h. Grand'messe à 10 h. chantée par M. l'abbé Guérin, curé-doyen de S. Pierre. Vêpres à 3 h., suivies du sermon, prêché par M. l'abbé Houdebine, curé de Serazereux. Salut solennel du S. Sacrement.

L'office du soir sera présidé par Monseigneur.

Indulgence plénière le jour de la fête ou l'un des jours de l'octave.

Tous les jours de l'octave du 20 au 26 juillet, salut à 5 h. 1/2.

Chapelle du Carmel. — Fête de *N.-D. du Mont-Carmel.* — La veille de la fête, exposition du T. S. Sacrement à 2 h., salut à 5 h. — Le 16, jour de la fête, exposition du T. S. Sacrement à 5 h. 1/4, suivie de la 1re messe ; la 2e à 6 h.; la 3e à 7 h. A 8 h., messe célébrée par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque. A 4 h. 1/2, sermon par le R. P. Matignon, jésuite; ensuite salut solennel présidé par M. le chanoine Pouclée. — Indulgence plénière *totiès quotiès* à l'instar de la Portioncule.

Chapelle de la Visitation. — Le jeudi 20 juillet 1899, Fête de l'*ADORATION DU TRÈS-SAINT SACREMENT.* A 6 h., exposition du Très Saint Sacrement suivie de la messe. A 6 h. 1/2, messe. A 7 h. 1/2, messe conventuelle avec chants. A 4 h., sermon par M. l'abbé Brunel, vicaire de la cathédrale, Salut solennel. Amende honorable. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Rome : Le chef suprême, l'organisation et l'administration de l'Église. — Bel ouvrage, rédigé sous la direction d'éminents prélats et merveilleusement illustré, paraissant en livraisons du prix de 1 fr. 20 chacune ; il y en aura 30 ; on en est à la 22me. Le volume complet (720 pages) coûtera 36 fr. (S'adresser à la librairie Plon-Nourrit, 10, rue Garancière, Paris).

Le Dimanche de l'homme des champs, par M. Fénélon Gibon, secrétaire de la *Société générale d'éducation et d'enseignement* et de *l'Association pour le Repos et la Sanctification du dimanche,* avec une préface de Mgr Turinaz, évêque de Nancy. Librairie Desclée et Cie, Paris, Br. in-16 de 48 p. avec 6 illustrations. Prix : 0 fr. 10 l'exemplaire; 13/12, 1 fr.; le cent, 8 fr. *franco* en gare pour la propagande.

SOMMAIRE

LARME DE SAINT VINCENT DE PAUL.

Aux approches de la fête de saint Vincent de Paul, rapportons de lui un trait bien honorable, mais qui honore aussi une reine de France :

Un jour, le saint apprend qu'une fête splendide se prépare à la cour d'Anne d'Autriche, pieuse mère de Louis XIV, à laquelle il avait souvent donné des conseils : à ce titre, il avait ses entrées à la cour, à toute heure.

Il est doublement préoccupé de la reine, qui dépense tant d'argent pour plaire aux vaniteux ce soir-là, et des enfants trouvés qui vont mourir de faim, si l'on cesse d'être généreux. Il n'hésite pas, il arrive jusqu'aux salons avec son pauvre habit, sa barbe inculte et ses cheveux blancs ; les courtisans parfumés se mettent à sourire.

« Reine, dit-il, vous allez à une fête. Il me tarde aussi de procurer une fête aux pauvres oiselets mourant de faim dans leurs nids et qui sont les enfants trouvés. Mes mains sont vides, mais bénie soit leur misère pour vous, car vous n'avez jamais refusé de les secourir. »

Anne d'Autriche avait l'âme grande et sensible ; elle regarde et rougit de son luxe comme d'autres de leur dénuement, et, détachant les pierreries de son front, les bracelets de ses poignets, elle jette le tout dans la main du pauvre prêtre.

« Que faites-vous, madame ? Vous vous privez de ces magnifiques perles de vos cheveux, en un pareil soir ! dit une dame. Votre coiffure est tout en désordre ; comment réparer tout cela ? »

Et, sans s'émouvoir, elle cueille aux nombreux bouquets une gracieuse rose, et, la passant dans ses cheveux :

« Cette rose est-elle laide ? Cela ne vaut-il pas des bijoux taillés par les mains des hommes ? »

Et puis, voyant briller une larme dans les yeux du saint chargé comme un roi, elle ajoute :

« Quelles perles, du reste, auraient l'éclat d'une seule larme tombée des yeux de M. Vincent ! »

L'abbé P.-A. DENIS, de Gallardon (*Suite*).

De plus, chaque semaine, le mercredi et le samedi, l'aumônier, après avoir réglé son service hospitalier et pris ses mesures pour que rien ne souffrît en son absence, allait visiter les malades soignés par les membres de cette société qui s'étaient mis sous sa direction. Grâce à cette organisation, cette société d'infirmiers volontaires, dont Mgr Sibour avait daigné dès leur début bénir les travaux, parvint à soigner par jour de trente à quarante cholériques en même temps que, faute de place, on ne pouvait recevoir dans les hôpitaux encombrés de malades. En remerciement des nombreux services qu'avait rendus l'abbé Denis pendant le cours de l'épidémie par son zèle et son dévouement, l'administration lui décerna une médaille d'argent.

Malgré le surcroît de besogne et de soucis qu'apportèrent dans son service la révolution de 1848 et l'épidémie de choléra, l'abbé Denis s'occupa néammoins activement, avec le concours de quelques personnages distingués appartenant aux principales familllles du Faubourg Saint-Germain avec lesquels il était en relations, de former une réunion politique à laquelle il donna le nom de Société Pie IX, parce qu'elle était plus religieuse que politique. Comme il en était le président, elle se tint d'abord chez lui, mais plus tard devenue très nombreuse, elle tint ses séances dans la salle de l'Institut historique dont il faisait partie. En prévision du rôle que cette société pouvait un jour avoir au cours des événements, il eut soin de prévenir l'autorité ecclésiastique de sa fondation. Une commission de trois membres fut chargée de présenter ses statuts à Mgr l'archevêque de Paris et au Nonce du Pape qui tous deux encouragèrent ses travaux.

En sa qualité de président de la Société Pie IX, à plusieurs reprises l'abbé Denis eut occasion de voir le prince Louis Napoléon qui l'accueillit toujours avec faveur. Au cours d'une de ses visites le Prince lui demanda même de lui indiquer un personnage qui pourrait plaire au clergé comme ministre des cultes, le cas échéant. L'abbé Denis, sur la demande du Prince, lui remit une liste de six personnages en tête desquels se trouvait M. de Falloux qui fut nommé quand le Prince arriva au pouvoir. L'aumônier de la Charité ne se flatta pas d'avoir déterminé ce choix, mais il vit avec satisfaction qu'il s'était rencontré avec l'opinion publique. Il en fut d'autant plus heureux que le Prince, ayant égaré sa première note, lui en fit demander une seconde dans laquelle M. de Falloux fut encore mis en tête avec cette mention : « Homme jeune, profondément religieux et instruit, éloquent, haut placé dans l'opinion publique, de nuance légitimiste tranchée ». L'abbé

Denis avait cru pouvoir faire cette observation, parce qu'au courant de la conversation qu'il avait eue avec lui, le prince Louis Napoléon, qui n'était point alors encore député, mais dont la nomination était assurée, lui avait dit : « Je puis être appelé à exercer une fonction importante, aussi je compte dans ces temps difficiles m'entourer des hommes les plus capables et les plus honnêtes, à quelque opinion qu'ils appartiennent, pour accomplir cette mission. Néanmoins je ne compte pas plus sur eux que sur moi et m'en remets entièrement aux mains de la Providence divine. »

Ces paroles rapportées à la Société Pie IX déterminèrent son opinion, quand il s'agit de l'élection d'un président de la République. Après avoir mûrement fixé son choix, elle se mit en rapport avec tous les évêques, les supérieurs des grands séminaires, les principaux curés, etc. Une circulaire motivée qu'elle envoya au clergé de toute la France, au nombre de plusieurs milliers d'exemplaires, recommanda la candidature de Louis Napoléon, comme la seule qui inspirât une entière confiance et offrît le plus de garanties pour la protection de la Religion.

En recommandant la candidature du prince Louis Napoléon au clergé, en dehors de laquelle elle ne voyait point d'autre solution plausible, la Société Pie IX crut rendre service au Pays et à la Religion. Si d'ailleurs Napoléon III eût conservé sous l'Empire les principes et les sentiments du Président de la République, s'il eût continué de soutenir le Pape et son gouvernement, peut-être n'eût-il point été entraîné dans les fatales guerres qui ont amené sa chute.

Jusqu'en 1850, l'abbé Denis continua de remplir ses fonctions de premier aumônier à l'hôpital de la Charité; à cette époque, à la suite d'une combinaison établie dans le conseil épiscopal, en faveur du service religieux dans les hôpitaux, Mgr Sibour lui proposa, le 18 janvier 1850, de le nommer premier aumônier de l'hôpital Saint-Louis. Malgré son regret de quitter le centre de ses relations mondaines où il jouissait d'une grande autorité, l'abbé Denis n'hésita pas à accepter ce poste nouveau dans lequel il se consacra au service des âmes avec le même zèle qu'à la Charité.

Pendant son séjour à l'hôpital Saint-Louis, l'abbé Denis fit réparer la chapelle qui est une véritable petite église régulière et complète, et il y établit les offices comme dans les paroisses de la ville.

Pendant l'épidémie de choléra de 1850, comme au moment du coup d'état du prince Louis Napoléon, l'abbé Denis donna ses soins, ainsi qu'il l'avait fait à la Charité, aux malheureuses victimes de ces événements.

En 1852, dans la soirée du 2 décembre, avec l'aide des jeunes élèves en médecine de l'hôpital, des infirmiers, des garçons de salles, etc., il forma une ambulance d'une douzaine de brancards, et à la tête de cette ambulance, à laquelle se joignirent M. Poupart, jeune architecte, fils de l'économe de Saint-Louis et quelques autres jeunes gens, il partit relever les blessés et les morts. L'entreprise était hardie, car on entendait encore le crépitement de la fusillade. Il y eut même un moment où le danger fut imminent; de l'autre côté du canal on tira sur l'ambulance et pendant plusieurs années on vit sur les murs de l'hôpital Saint-Louis les traces des balles. L'ambulance modifia la direction de sa marche et se fit reconnaître par un poste de gardes nationaux établi rue du Faubourg du Temple, où on lui donna un piquet de douze hommes pour l'accompagner jusqu'au poste le plus voisin. Ce second poste était établi au Théâtre Lyrique. La salle entière avait été transformée en hôpital: dans toute son étendue, gardes nationaux, soldats, même d'inoffensifs passants blessés plus ou moins grièvement étaient couchés sur des lits improvisés avec des matelas, des couvertures, voire même avec de la paille.

L'abbé Denis put donner les secours de la religion à plusieurs blessés mortellement frappés. Tous les autres, au nombre de 25 à 30, tant civils que militaires qui purent être transportés furent conduits à l'hôpital Saint-Louis.

L'ambulance, dirigée par l'abbé Denis, continua de rechercher les blessés et de les relever sur tout le parcours des boulevards Saint-Martin et Saint-Denis, au milieu d'obstacles de toute nature.

Quelques jours après cette nuit terrible, le prince Jérome Napoléon vint à l'hôpital Saint-Louis visiter les blessés et leur témoigner le plus vif intérêt : les insurgés eux-mêmes eurent part à sa bienveillance; le prince demanda à l'abbé Denis de se joindre à lui pour réclamer du nouveau gouvernement le retour des proscrits et empêcher le plus possible d'en augmenter le nombre.

L'abbé Denis remplissait depuis cinq ans à l'hôpital Saint-Louis les fonctions d'aumônier, quand Mgr Sibour, archevêque de Paris, lui proposa en 1855, sur les indications de l'abbé de Rolleau, curé de Notre-Dame de Lorette, de le nommer curé d'une paroisse à créer dans le faubourg Saint-Antoine, s'il pouvait se charger de la construction d'une église et de l'organisation de la paroisse.

Après y avoir longtemps réfléchi, l'abbé Denis encouragé et soutenu par son archevêque, appuyé par ses amis, surtout par M. l'abbé de Rolleau et le marquis de Poléon, accepta et se mit à l'œuvre. Sitôt que fut arrêtée par les autorités civiles et religieuses la circonscription de la nouvelle paroisse peuplée d'environ 9,500 habitants, située dans un quartier plein des

souvenirs de l'ancien prieuré de Saint-Eloi qui y avait possédé un domaine, il se mit en quête d'un terrain propice à la construction de son église.

Il fit choix d'un terrain, situé au milieu de la paroisse, rue de Neuilly, n° 36, appartenant à M. Mignotte, ancien notaire de Paris; ce terrain fut cédé aux meilleures conditions à l'abbé Denis qui le paya de ses propres deniers.

Avant de commencer une aussi importante entreprise que la construction de son église, sans craindre de se voir arrêter, il s'adressa à ses amis pour réunir les fonds nécessaires. M. le marquis de Poléon et son beau-père, M. Wirt, l'aidèrent avèc la plus grande délicatesse à compléter les moyens de ne pas s'exposer à reculer dans cette grave entreprise.

Enfin le plan et les dimensions de l'église arrêtés, on nivela le terrain et, le 14 juillet 1856, le curé lui-même donna, dans l'angle du côté de la rue de Reuilly, le premier coup de pioche pour commencer les travaux de la future maison de Dieu; la première pierre fut bénite et posée le 12 août de la même année par M. Darboy, alors grand vicaire de l'archevêché de Paris. Le 29 décembre 1856, Mgr Sibour, assisté de M. l'abbé Darboy, son grand vicaire, archidiacre de Saint-Denis et de M. l'abbé Lagarde, secrétaire-général de l'archevêché, installa dans les formes canoniques l'abbé Denis dans sa paroisse.

Dès qu'il eut pris possession de sa cure, l'abbé Denis s'occupa activement de composer et de réunir le mobilier de son église, et, dès son entrée en exercice organisa les offices religieux, établit des confréries et fonda des œuvres paroissiales.

Il institua une confrérie de la Sainte Vierge, une confrérie du Saint-Sacrement, une conférence de Saint-Vincent de Paul, une société de dames de Charité sous le patronage de sainte Anne, seconde patronne de la paroisse. Au cours de son pastorat, il favorisa le développement de l'orphelinat de jeunes filles établi par la duchesse de Grammont dans une maison de la rue Picpus que la duchesse de Bourbon avait fondée, après l'assassinat du duc d'Enghien, pour recueillir les vieux serviteurs de sa maison; il installa les frères des Ecoles chrétiennes dans un bel immeuble de la rue de Reuilly, plus en rapport avec sa destination que celui qu'ils occupaient auparavant; il activa la construction d'une nouvelle école de filles dans la rue de Citeaux, dont la direction fut confiée aux Sœurs de Nevers; enfin il transforma la crèche établie rue de Neuilly, 119, qui fut toujours l'objet de sa plus vive sollicitude.

En prenant possession de sa paroisse, le curé de Saint-Eloi, au cours de ses visites, rencontra un nombre assez considérable

d'ouvriers allemands établis avec leur famille dans le quartier. Il eut la pensée d'instituer dans son église des réunions spéciales dans lesquelles on adresserait à ces paroissiens d'origine étrangère des instructions dans leur langue. Il eut la bonne fortune de rencontrer un prêtre catholique allemand, l'abbé Lux, ancien missionnaire profondément instruit et plein de foi et de zèle. Il demanda à l'archevêché l'autorisation de l'attacher à sa paroisse; il lui assura un traitement convenable et fixa à midi et demi une messe pendant laquelle avaient lieu des prédications en allemand.

En 1862, alors qu'il n'y avait aucun exercice religieux pour les militaires de la caserne de Reuilly, voisine de l'église de Saint-Eloi, l'abbé Denis demanda à l'archevêché l'autorisation d'établir dans son église une messe à midi à laquelle assisteraient les soldats. Il fit disposer la grande tribune de l'église pour y recevoir la musique militaire. Officiers et soldats assistèrent régulièrement à cette messe où l'on faisait une courte instruction dont profitaient les nombreux fidèles attirés par la musique. De plus chaque année le curé de Saint-Eloi organisa une retraite à laquelle assistaient douze à quinze cents militaires des casernes de Reuilly et de Picpus voisines de l'église, auxquels souvent venaient se joindre d'autres soldats appartenant à des casernes étrangères à la paroisse.

Les œuvres qu'avaient fondées dans sa paroisse l'abbé Denis et ses rares talents d'administrateur attirèrent sur lui l'attention du Gouvernement. Aussi, quand en 1865 quatre évêques de France furent presque en même temps frappés par la mort et que le gouvernement voulut pourvoir à leur remplacement, le nom du curé de Saint-Eloi fut prononcé au Ministère des Cultes. Mais l'heure de l'abbé Denis n'était pas venue.....

En 1866, le jour du vendredi saint, il fut appelé au Ministère de la Marine où on lui demanda s'il accepterait l'évêché de La Guadeloupe dont le titulaire venait de donner sa démission. Rien ne fut décidé, cependant il fut question alors de sa nomination si sérieusement qu'on put la considérer comme définitive.

A la même époque l'évêque de la Martinique mourut et le gouvernement de l'Empereur désigna pour le remplacer un candidat que le Souverain Pontife ne voulut point agréer. Aux insistances du gouvernement français le Pape répondit par un « *Non possumus* » plusieurs fois répété. Le gouvernement voulut maintenir sa nomination, et Rome de son côté déclara qu'elle n'agréerait au siège de La Guadeloupe aucun candidat présenté par l'Empereur tant qu'on ne lui en présenterait pas un pour le siège de la Martinique qu'elle pût accepter.

Cependant le temps se prolongeait. Le gouvernement se décida à

nommer un évêque à La Guadeloupe : on renouvela au curé de Saint-Eloi la proposition qui lui avait été faite ; mais depuis la première, il avait eu le temps de réfléchir : les affaires qui concernaient la construction de son église n'étaient point encore entièrement liquidées ; puis en s'éloignant du sol de la France, il craignait de ne pouvoir fermer les yeux de sa vieille mère restée au pays natal et pour laquelle il éprouvait une véritable vénération.

En outre il se sentait dans sa paroisse entouré de tant d'affections qu'il ne put se résoudre à la quitter. *(A suivre.)*

MONTALEMBERT ET LA DÉMOCRATIE.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Les exagérations auxquelles se laissent entraîner certains catholiques de notre temps ne sont pas nées d'hier et ne sont pas réprouvées d'aujourd'hui. C'est la conclusion qu'on peut tirer de la lecture des pages suivantes empruntées à l'ouvrage si intéressant du R. P. Lecanuet, prêtre de l'oratoire, sur *Montalembert, d'après son journal et sa correspondance* (1).

« Quant à la démocratie, Montalembert ne l'aime pas. — La démocratie chrétienne est belle et désirable en elle-même, lui dit Foisset. — Sans doute, répondit-il, mais où se trouve-t-elle ? Pourquoi s'attacher à ce rêve ? — Nous devons chercher à le réaliser. — Oui, travaillons à christianiser le peuple, et il apprendra en même temps à gouverner ; mais la chose n'est pas facile. — Vous confondez sans cesse la démocratie avec la démagogie. — C'est qu'elles se confondent elles-mêmes. Les avez-vous vues jamais séparées en France ? La démocratie ne finit-elle pas toujours par tomber dans le radicalisme ou le socialisme qui sont les pires tyrannies ?... La démocratie, telle que je la connais, est irritable, aveugle, jalouse, sottement égalitaire... Moi, je ne redoute pas l'égalité, mais je ne veux pas de l'égalité dans l'abaissement. — Mais la démocratie, insistait Foisset, est maîtresse partout. L'avenir est à elle. Vous l'avez dit vous-même : « C'est la seule force vitale de l'Europe moderne. » — Raison de plus pour ne pas s'abaisser devant elle... J'ai accepté la démocratie lorsqu'elle était mitigée et contenue par la royauté constitu-

(1) Librairie Poussielgue, 2 vol. in-8°, (V. tome II, p. 383 et suiv.).

tionnelle. Aujourd'hui qu'elle a renversé cette digue si utile et qu'elle déborde partout, je ne l'accepte plus, je la subis, sans contester la loi sublime par laquelle Dieu se plaît à tirer le bien du mal, mais sans vouloir prendre le mal pour le bien.

« Je ne sais si le triomphe de la démocratie sera durable, ou si ce torrent dévastateur n'ira pas bientôt se perdre dans les eaux stagnantes du despotisme. Mais quoi qu'il arrive, je ne veux partager ni la honte de sa défaite, ni celle de sa victoire.

» Je resterai seul, mais *debout*. Le char de la démocratie, du faux progrès, de la tyrannie menteuse et impie, est lancé. Ce n'est pas moi qui l'arrêterai.

» Mais j'aime cent fois mieux être écrasé sous ses roues que de monter derrière, pour servir de laquais, de héraut ou même de bedeau aux sophistes, aux rhéteurs ou aux sabreurs qui le conduisent.

» On me rangera tant qu'on voudra parmi les *rétrogrades incurables*, comme vous dites. J'y serai à côté de Burke, du comte de Maistre et du petit nombre d'hommes de cœur et de sens que j'ai rencontrés dans ma vie... Une chose dont on ne m'accusera jamais, c'est d'avoir été un courtisan, d'avoir salué le soleil levant, d'avoir couru, comme tant d'autres le font en ce moment, d'un pôle de la servilité à l'autre. »

Montalembert s'indignait, en effet, dans sa nature généreuse, de la promptitude avec laquelle on oubliait ses anciennes convictions pour se rallier aux nouveautés. « Ce besoin de sauter au cou des vainqueurs, fût-ce même au risque d'embrasser un ennemi, un fourbe et un insensé, » tout cela inspirait à Montalembert autant de tristesse que de dédain. Les troubles civils qui survinrent dans la suite ne firent qu'accentuer ces sentiments. Un jour, il ne put les contenir ; voyant certaines feuilles nouvelles confondre à dessein le christianisme et la démocratie, il protesta hautement :

« Je ne puis me défendre de sourire quand j'entends déclarer que *le Christianisme c'est la démocratie*. J'ai passé ma jeunesse à entendre dire que *le Christianisme était la monarchie* et qu'on ne pouvait être bon chrétien sans croire à la royauté légitime. J'ai lutté vingt ans et non sans quelque succès, contre cette vieille erreur aujourd'hui dissipée. Je lutterais

vingt ans encore, si Dieu me les donnait, contre cette nouvelle prétention ; car je suis convaincu que ce sont deux aberrations du même ordre, deux formes de la même idolâtrie, la triste idolâtrie de la victoire, de la force et de la fortune.

» Non, le christianisme n'est pas plus la démocratie qu'il n'est la monarchie ou l'aristocratie... Il ne faut pas prendre les puissantes sympathies que le christianisme proclame et inspire en faveur des pauvres et des faibles pour une conformité de principes avec le gouvernement démocratique ; ce serait commettre absolument la même erreur que ceux qui ont déduit la doctrine de l'absolutisme monarchique du respect que l'Evangile impose pour l'autorité de César... Le christianisme se prête à toutes les formes du gouvernement humain, mais il ne s'identifie avec aucune. Le christianisme est fait pour survivre à tous les pouvoirs, tous plus ou moins fragiles, plus ou moins éphémères, quand même ils dureraient quatorze siècles, comme a duré la royauté française. Il est ici-bas, non pour *progresser*, pour se transformer, pour marcher avec le genre humain, comme le disent les courtisans de l'orgueilleuse humanité, mais pour montrer la voie, pour tendre la main à cette pauvre orgueilleuse, pour la guider, la relever dans cette marche où elle trébuche bien plus souvent qu'elle n'avance... »

Et il suppliait les catholiques de demeurer indépendants, réservés et dignes.

« La dignité ! sans laquelle il n'y a pas de liberté vraie, pas de force durable ; la dignité ! cette humble et sainte dignité de l'Eglise que, pour ma part, je me suis toujours appliqué à sauvegarder, non moins que sa liberté même, dans toutes nos luttes contre la politique et la philosophie de ces dernières années. Mais, qu'on le sache bien, pour se maintenir dans cette voie, la première condition est d'éviter un contact trop fréquent, une alliance trop intime avec les rêves et les emportements de nos contemporains. Notre cause est assez forte, assez belle, pour nous dispenser d'être les auxiliaires et les courtisans de personne. Ce n'est pas seulement à l'ombre des trônes antiques que la religion risque de ternir son éclat et sa pureté : l'air du carrefour et du club ne lui vaut pas mieux que l'atmosphère des cours. »

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 16 au 23 Juillet.

15. VIIIe Dimanche après la Pentecôte. Fête de *N.-D. du Mont-Carmel*, double majeur. — Voici les deux principaux avantages, attachés au scapulaire du Mont-Carmel : quiconque mourra revêtu de ce saint habit ne souffrira pas du feu éternel. Ce sont les paroles de la T.-S. Vierge à Simon Stock, en lui révélant le scapulaire. Il en est d'ailleurs fait mention dans le bréviaire romain. Ce n'était point assez pour la T.-S. Vierge d'assurer le salut de ses serviteurs, elle promit en outre à ceux qui auraient porté le scapulaire pendant la vie, de les délivrer des flammes du purgatoire le samedi qui suivrait leur mort. Ainsi fut exprimée sa volonté au pape Jean XXII. Le bréviaire romain en fait mention et le pape Paul V permit aux Carmes d'enseigner ce privilège. Bien entendu pour jouir de ces deux avantages, il faut garder les conditions prescrites.

17. Lundi. — *S. Alexis*, confesseur. — S. Alexis était fort dévot à la T.-S. Vierge. Après qu'il eut fui la maison paternelle, il se retira à Edesse, ville de la Mésopotamie ; vêtu en mendiant, il se tenait le plus souvent sous le portail de l'église où il y avait une image de N.-D., qui était l'objet d'une grande vénération de la part du peuple. La T.-S. Vierge, par cette image, révéla au sacristain de l'église la sainteté de son serviteur, qui était très agréable à Dieu et pouvait beaucoup auprès de lui par ses prières.

18. Mardi. — *S. Camille de Lellis*, confesseur ; mémoire de *Sainte Symphorose* et de *S. Arnoult*, martyrs. — S. Camille de Lellis, étant à Rome administrateur de l'hôpital de S. Jacques des Incurables, se disait souvent : Ah ! il faudrait ici des hommes qui ne fussent point conduits par l'amour de l'argent, mais par l'amour de J.-C., qui fussent de vraies mères pour les pauvres malades et non des mercenaires. Alors il pensait à la croix de N.-S. : s'ils la portaient sur leur poitrine, cette vue les soutiendrait, les encouragerait. Dans cette pensée, il continua ses études et parvint au sacerdoce ; c'est alors qu'il jeta les fondements d'une congrégation de clercs réguliers pour le service des malades.

Sainte Symphorose, veuve, dont le mari et le beau-frère avaient déjà été martyrisés sous l'empereur Adrien, subit le même sort pour J.-C. avec ses sept fils, qu'elle exhorta à mourir avec elle pour leur Dieu.

S. Arnoult épousa d'abord la nièce de Clovis, nommée Scariberge, avec laquelle il garda une continence perpétuelle. Elu évêque de Tours, comme il se rendait au tombeau de S. Rémi, il y trouva le martyre. Les serviteurs de sainte Scariberge, mécontents des

observations de leur maître, le frappèrent avec tant de cruauté qu'ils le mirent à mort.

19. Mercredi. — *S. Vincent de Paul*, confesseur, double majeur. — S. Vincent de Paul fonda la congrégation des prêtres de la Mission, destinés à instruire le peuple dans les campagnes, à prêcher l'évangile chez les infidèles et à former de bons prêtres dans les séminaires. Il fonda aussi l'admirable institution des Sœurs de la Charité pour le service des pauvres malades. C'est lui qui créa un établissement pour les enfants trouvés, et beaucoup d'autres œuvres qui ont fait de lui pour jusqu'à la fin des temps l'honneur de la France et de l'Église.

20. Jeudi. — *S. Jérome Emilien*, confesseur; mémoire de *sainte Marguerite*, vierge et martyre. — S. Jérome Emilien, d'une noble famille de Venise, ayant pris les armes à l'âge de quinze ans, fut fait prisonnier par les Allemands. Dénué de tout secours humain, le jeune guerrier eut recours à Dieu et promit de se convertir. Il pria la T.-S. Vierge avec confiance et elle le délivra miraculeusement. Touché du sort des petits orphelins, il institua pour les secourir une congrégation dans le petit village de Somasque. De là le nom de ces religieux qui s'appelèrent Clercs réguliers Somasques; ils ont pour but l'éducation des enfants en général et des orphelins en particulier.

21. Vendredi. — *Sainte Praxède*, vierge, ou office votif de la Passion. — Sainte Praxède était fille du sénateur Pudens et sœur de sainte Pudentienne, de S. Novat et de S. Timothée. Elle avait pour occupation de secourir les martyrs, elle les encourageait et se recommandait à leurs prières. Elle recueillait dans sa demeure les saints confesseurs et ils s'y assemblaient comme en un port assuré. Elle pria N.-S. de la retirer du monde et Dieu exauça sa prière, sous le règne de Marc Aurèle, qui continuait la persécution contre les chrétiens.

22. Samedi. — *Sainte Marie-Madeleine*, pénitente, double majeur. — Sainte Marie-Madeleine, ayant abordé en Provence avec S. Lazare et Sainte Marthe, se retira à la Sainte Baume ou la Sainte Montagne. Après trente années de pénitence dans cette solitude, elle y expira dans la joie du Seigneur. Quelques-unes de ses reliques ont échappé aux destructions de 1793, et sont maintesous la garde des Révérends Pères Dominicains de saint Maximin, sauf la relique donnée par Louis XVI au duc de Parme, et qui a pour reliquaire l'église de la Madeleine à Paris.

23. IXe Dimanche après la Pentecôte. *S. Apollinaire*, évêque et martyr; mémoire de *S. Liboire*, évêque.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Mgr l'Évêque présidera, dimanche prochain 16 juillet, une cérémonie de bénédiction de cloche à Dancy.

— Le mardi 18, Sa Grandeur consacrera la chapelle du monastère de la Visitation, à Dreux.

— La retraite pastorale commencera à Chartres, le lundi 7 août, à 10 heures, pour finir le samedi 12. Elle sera prêchée par M. l'abbé Gély, vicaire général de Rodez.

— La retraite annuelle du Tiers-ordre franciscain a été prêchée, à Chartres, du 10 au 15 juillet, par le R. P. Placide Harmel, du couvent franciscain de la rue des Fourneaux, à Paris.

Distributions de prix. — Elles auront lieu : au petit séminaire de Nogent, le 25 juillet ; à l'Institution Notre-Dame, le 27 ; à la Maîtrise, le 30 (dimanche soir) ; au petit séminaire de Saint-Cheron, le 31.

Cloyes. — Le dimanche 2 juillet, a eu lieu la bénédiction du monument à la mémoire des soldats français morts pendant la guerre de 1870-71. Monsieur le Marquis d'Argent, maire de Cloyes, présidait cette cérémonie essentiellement religieuse et patriotique. Toutes les autorités de la ville étaient présentes, ainsi que M. le colonel de Châteaudun en compagnie d'un commandant et plusieurs officiers. M. le Sous-Préfet n'a pu venir. Nombreuse assistance ; l'église était trop petite pour contenir cette population qui avait voulu par là témoigner de sa religion et de son patriotisme.

Après le chant des vêpres, M. le Curé monte en chaire, et d'une voix émue, il explique « la cause qui nous amène en cette église où le drapeau national se trouve aujourd'hui mêlé aux symboles du deuil et aux emblêmes de la religion. Nous sommes venus pour nos soldats tombés au service et pour la défense de la patrie ». Il rappelle l'effroyable désastre de cette année terrible, le souvenir qu'il a laissé dans tous les cœurs français. Il s'élève plus haut, pour nous parler des âmes de nos soldats. « Dieu les a jugées au sortir de ce monde, qu'en a-t-il fait ? où sont-elles ? Sans doute, J. C. le divin supplicié, devenu le juge des vivants et des mortels, est plus indulgent, plus miséricordieux aux braves qui s'immolent et se sacrifient pour leur pays. Mais enfin, nos soldats si généreux et héroïques qu'ils aient été dans la guerre ont dû porter au tribunal de Dieu bien des péchés inexpiés. Il faut être si pur pour être admis aux joies et aux triomphes du ciel. Aussi, s'écrie-t-il, dans un beau mouvement d'éloquence : Chères victimes, notre voix et nos cœurs vous saluent. A votre chevet de douleur vous n'avez pas eu les soins et les caresses

d'une mère, les touchants adieux de votre famille ; mais dans nos ambulances cloysiennes, des mains chrétiennes et religieuses, charitables et amies, vous ont prodigué leurs soins affectueux et la sainte absolution, et les onctions sacramentelles. Nous tous, que votre souvenir assemble autour de cette représentation funèbre, nous prions encore pour vous et tout à l'heure, sur votre tombe, nous allons déposer les pieux hommages de notre foi. » Puis l'Harmonie « les Enfants du Loir » exécute un beau morceau de musique. L'absoute est faite, et musique en tête on se dirige au cimetière.

M. le Maire fait entendre une allocution vibrante de foi et de patriotisme qui doit être lue tout entière. « La cause de cette guerre terrible, il faut la chercher en Haut. C'est Dieu qui nous a châtiés de nos fautes. » — Il a loué l'héroïsme de nos soldats. « Si nous avons été vaincus, du moins l'honneur n'était pas éteint en France. » Enfin il salue la dépouille mortelle de nos soldats. Et monsieur le Curé bénit le monument. La foule emporte de cette journée un souvenir durable.

Le Frère Flamidien. — Le 10 juillet, lundi soir, la Chambre des mises en accusation et la Chambre des appels correctionnels réunies, à Douai, ont rendu, avec un éclat inaccoutumé, une ordonnance de non-lieu en faveur du Frère Flamidien. Réveillé dans sa prison comme saint Pierre, dit *la Croix*, il croyait rêver, quand le gardien lui dit de prendre ses habits. Il est rentré au milieu de ses frères, après 152 jours de captivité. Aussitôt, la communauté chante le *Magnificat*. Malgré l'heure tardive, la nouvelle se répand partout ; la ville de Lille s'émeut ; la foule accourt ; des manifestations de joie se généralisent aux cris de : *Vivent les Frères* ! La première parole du Frère apprenant sa délivrance avait été celle-ci : Gloire à Dieu !

Nous la redisons avec lui, avec son Institut béni, avec tous les amis de la justice.

FAITS DIVERS

A l'Institut catholique. — L'Institut catholique de Paris a tenu sa séance de fin d'année, sous la présidence de M. Captier de Saint-Sulpice.

La séance a été ouverte par un discours du recteur, Mgr Péchenard.

Le R. P. Peillaube, professeur de philosophie, a donné lecture d'un attachant rapport sur les travaux de l'année. — Tous les

cours ont été très suivis. En philosophie le nombre des élèves a doublé. Le cours supérieur d'instruction religieuse, ouvert par le R. P. Gaudeau, a obtenu un plein succès. Le rétablissement des cours de patrologie a heureusement comblé une regrettable lacune.

Le R. P. Largent, professeur de patrologie, fait un très élégant rapport sur le concours biennal Hugues. La question mise à l'étude était : La discernibilité du miracle divin. Le travail couronné est l'œuvre de M. Gombault, curé de Montlivaut (Loir-et-Cher).

Lecture est ensuite donnée des grades conférés par les facultés canoniques et des récompenses aux lauréats des divers cours. On compte : Théologie, 62 bacheliers, et 7 licenciés ; Droit canonique, 25 bacheliers, 4 licenciés et un docteur ; philosophie, 55 bacheliers, 4 licenciés et 1 docteur.

Pèlerinage des vacances à La Salette. — Le pèlerinage des vacances à La Salette, avec stations à Ars, à Notre-Dame de Fourvières et aux grands sanctuaires de Lyon, à la Grotte de Lourdes de Saint-Joseph de Rivière, au Désert et au Couvent de la Grande Chartreuse, enfin au Sanctuaire des apparitions de Paray-le-Monial, aura lieu cette année du mercredi 23 août au vendredi 1er septembre. — Les pèlerins passeront deux jours et trois nuits à la Sainte Montagne ; le reste du temps sera employé aux diverses stations et au voyage bien combiné à travers des sites merveilleux. — Le pèlerinage, organisé pour la 6e fois par l'*Œuvre de Sainte Philomène*, offre de grands avantages. — Etre exempt de tout souci en ce qui concerne les voitures, les logements, les repas... Etre attendu partout, n'avoir qu'à se présenter pour recevoir l'accueil le plus prévenant, voilà qui enlève mille préoccupations ennuyeuses et qui permet de prier, de méditer, d'admirer tout à son aise. Et certes, il y a de quoi ! Ceux-là seuls qui ont accompli le pèlerinage de La Salette peuvent redire les beautés naturelles de son site et le pieux intérêt qu'il offre à l'âme chrétienne.

Prix, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas. 1re classe, 188 francs. — 2e classe : 163 fr. — 3e classe : 145 fr. — On garantit le confortable des logements et des repas. Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'*Œuvre de Sainte Philomène*, Maison de Saint-Vincent-de-Paul, 3, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard.

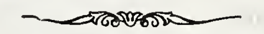

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 8 JUILLET 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE JUILLET)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 9 juillet, 7e dimanche après la Pentecôte, fête *des Prodiges de N.-D. Reine de la paix*, double majeur. A 9 heures, messe de paroisse. A 10 heures trois quarts, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut. — Ensuite réunion de la Confrérie, avec procession et recommandations.

— Lundi, à 3 heures, ouverture de la retraite du Tiers-ordre franciscain ; clôture de cette retraite le samedi matin, 15 juillet.

— Vendredi, 14, S. Bonaventure, à 4 heures et demie, adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, 9 juillet, *PREMIÈRE COMMUNION DES ENFANTS*. Messe à 8 heures, avec chant de cantiques et motets. Vêpres à 3 heures. Après *Magnificat*, rénovation des vœux, consécration à la Sainte Vierge, procession, salut.

Lundi, à 9 heures, Confirmation. A 3 heures, vêpres et pèlerinage à N.-D. de Chartres. — Mardi, à 9 heures, messe d'action de grâces.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Le But de la Vie, par M. l'abbé J. M. Claraz, vicaire à N.-D. de La Croix de Ménilmontant, Paris. (Librairie Bloud et Barral, 4, rue Madame, Paris. — Un vol. de 440 pages. Prix : 3 fr. 50; franco, 4 fr.) — La question de tous les temps ; de tous les pays ; de tous les hommes ; de tous les âges ; la question unique nécessaire ; inévitable ; reine de toutes les questions.

En un temps où les aspirations des hommes au milieu desquels nous vivons s'abaissent et se détournent de plus en plus vers les jouissances matérielles, on est heureux de saluer l'apparition d'un livre bien fait pour apporter sa pierre à la restauration de l'idéal, le vrai, le seul qui convienne à notre dignité et assure notre bonheur.

Étude sur la malice intrinsèque du mensonge, par un professeur de théologie. Un volume in-12 de 34 pages. Prix : 0 fr. 50. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris).

— Le mensonge consiste à parler contre sa pensée, avec l'intention d'induire en erreur *quelqu'un qui a droit de savoir la vérité*. Telle est la conclusion de l'auteur, après une suite de bons arguments préparant cette définition.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus, Revue bimensuelle. — Abonnements : Un an, 25 fr.; six mois, 13 fr. — Union postale : Un an, 30 fr. Victor Retaux, éditeur, rue Bonaparte, 82, Paris.

Le no du 15 juillet contient, entre autres articles, une *Lettre de l'Évêque de Chartres* à Louis XIV (1697).

N° 21. 8 Juillet 1899.

SOMMAIRE

LE CHAPELET ET UNE VOCATION. — *Le Pape S. Pie V.*

Au mois d'octobre 1513, deux religieux Dominicains, l'un âgé et l'autre jeune, voyageaient dans la haute Italie.

Ils rencontrèrent un jeune pâtre.

— Regardez ce petit, dit le jeune religieux à son R. P. prieur.

Cet enfant de dix ans, qui était à se disputer avec une chèvre rétive, quitta tout pour aller au devant des religieux et leur baiser la main.

— Comment t'appelles-tu ? lui dit le R. P. prieur.

— Michel.

— C'est un grand patron, mon enfant ; le connais-tu ? C'est sans doute un saint et illustre évêque ?

— Oh ! non, *Padre*, mon patron saint Michel est un archange, le chef des anges. Quand Lucifer, le premier des esprits célestes, se révolta, entraînant hélas ! beaucoup d'anges à sa suite, saint Michel s'écria : *Qui est comme Dieu ?* et avec les bons anges il chassa les mauvais du paradis et les précipita en enfer.

— C'est ton curé qui t'a appris tout cela ?

— Il est malade et ne prêche plus.

— Où donc as-tu appris ces choses ? Car tu ne dois pas encore savoir lire.

— Si, *Padre*, ma mère me fait lire, le soir, quand mes brebis sont à l'étable. Elle me raconte des histoires. C'est elle qui m'a appris celle de saint Michel et beaucoup d'autres. Je sais aussi écrire.

— Ta mère est donc bien savante ! Comment l'appelles-tu ?

— Elle s'appelle comme votre saint Dominique, *Domenica*.

— Ah ! tu connais saint Dominique et ses religieux ?

— Un père, qui a prêché dans notre église, m'a donné ce chapelet et m'a appris à le dire.

— Est-ce que tu le récites tous les jours ?

— Oui, je le dis en méditant les mystères joyeux, douloureux et glorieux. Et ce père m'a promis que, si je persévérais et si je pouvais apprendre le latin, je deviendrais un père prédicateur comme lui.

— Alors tu vas apprendre le latin !

— Oh ! non, la Madone ne le veut pas. Mon père est pauvre ; il faut que je lui vienne en aide. *Addio Padri* : il faut que je vous quitte ; mon troupeau abuse de mon absence.

Cette rencontre donna à ces deux religieux l'idée d'établir près de

leur monastère de *Voghera* ce que nous appelons aujourd'hui *une école apostolique*, un asile pour les enfants pauvres, dont l'intelligence et la piété pouvaient donner des espérances.

Le printemps suivant, cette école fut fondée. Le plus jeune des deux religieux, dont nous venons de parler, alla trouver le curé toujours infirme de *Bosco*.

— Connaissez-vous, lui dit-il, un jeune pâtre de votre paroisse, nommé Michel ?

— C'est mon enfant de chœur, répondit le saint vieillard et sa mère est une sainte femme qui communie toutes les fois que je puis dire la sainte messe. Pourquoi me demandez-vous des nouvelles de cet enfant ?

— Nous le connaissons un peu, nous voudrions en faire un frère prêcheur.

— Cela ne me paraît guère probable. Ses parents sont de pauvres exilés venus de Bologne. Le jeune Michel est leur unique et leur seul soutien. Il n'est donc pas destiné à être moine mais laboureur.

— Laissez-moi vous dire, seigneur curé, que je suis plein d'espoir au sujet de cet enfant. En venant, j'ai dit le rosaire pour lui ; j'espère faire la conquête de ce charmant Michel.

— Dans ce cas, allez vous-même parler à la famille *Ghisleri*, et vous verrez à vous entendre avec elle.

Le père Ghisleri donna son consentement à ce bon religieux.

Le jeune Michel alla donc étudier chez les Dominicains de Voghera. Il en prit l'habit à l'âge de quinze ans. Il fut ordonné prêtre à vingt-trois. Il enseigna pendant seize ans, devint maître de novices et ensuite prieur dans différentes maisons de l'Ordre.

En 1556, le pape Paul IV le nomma évêque de Népi et Sutri et le fit cardinal l'année suivante. Pie IV, successeur de Paul IV, étant mort en 1565, saint Charles Borromée, cardinal archevêque de Milan, fit donner tous les suffrages au cardinal *Ghisleri*, qui gouverna l'Eglise pendant sept ans avec sagesse et gloire et mérita par ses vertus et ses miracles d'être après sa mort mis au rang des saints honorés d'un culte public. On l'honore le 5 mai, sous le nom de saint Pie V. C'est par ses soins que la chrétienté remporta sur les Turcs la fameuse victoire navale de Lépante en 1571.

L'abbé P.-A. DENIS, de Gallardon (*Suite*).

A son retour à Paris, l'ancien vicaire de Fontainebleau fut accueilli avec la plus paternelle bienveillance par M. Sugnet de la Tour, curé de Saint-Thomas-d'Aquin, dans la paroisse duquel il se fixa comme vicaire auxiliaire pendant environ un an, vivant dans l'intimité de l'abbé Senez, jeune prêtre dont la famille habitait

Fontainebleau, et consacrant son temps à l'étude et à la prédication dans quelques églises de Paris.

Monseigneur de Quelen étant décédé avant d'avoir pu donner à l'ancien vicaire de l'abbé Liautard le poste qu'il lui avait promis, ce fut son successeur, le savant et pieux Mgr Affre, qui lui fit l'honneur de le placer, en 1839, comme premier vicaire de Saint-Pierre de Chaillot, petite paroisse pleine d'avenir située dans les Champs-Elysées.

L'abbé Denis y fut installé le 2 février 1840. L'ancien vicaire de Fontainebleau qui retrouvait là la situation à laquelle il avait de son plein gré, quoique non sans chagrin, renoncé, reprit dans sa nouvelle paroisse les fonctions sacrées avec le même zèle et le même dévouement que dans cette ville d'où on l'avait vu partir avec tant de regrets. Comme il l'avait fait dans son premier poste, il s'occupa avec ardeur des catéchismes et des instructions religieuses, réorganisa la confrérie de la Sainte Vierge, fonda une nouvelle association dite de Sainte-Philomène et s'occupa activement des malades et des pauvres de sa paroisse.

Avec le concours de l'abbé Senez, jeune prêtre, pénétré de vifs sentiments de foi et de charité, il organisa dans un quartier excentrique de la paroisse, par antiphrase surnommé Le Bouquet des Champs, et peuplé de chiffonniers dont la majeure partie avait passé par les prisons et même par les bagnes, un catéchisme qui se faisait deux fois par semaine, le dimanche et le jeudi, de 7 heures à 9 heures, chez un des principaux chiffonniers, père d'une nombreuse famille. A ces réunions assistaient non-seulement les enfants, mais aussi les adultes, hommes et femmes. Sous l'influence de la religion, cette colonie de chiffonniers se moralisa peu à peu, et bon nombre d'entre eux, après avoir régularisé leur situation, finirent par donner l'exemple de la pratique des vertus chrétiennes et accomplir leurs devoirs avec une édifiante régularité.

Après quatre ans de séjour dans cette paroisse, l'abbé Denis fut nommé par Mgr Affre premier aumônier de l'hôpital de la Charité en 1844.

Dans ce ministère nouveau pour lui, qui tout d'abord semblait peu en harmonie avec ses habitudes, l'abbé Denis fut à la hauteur de sa mission. En dehors de son service auprès des malades, une de ses préoccupations constantes fut d'assurer d'une façon décente le service régulier du culte à l'intérieur de l'hôpital.

L'hôpital de la Charité avait eu autrefois une grande et belle chapelle qui, depuis la Révolution de 1789, avait été désaffectée et dénaturée, de sorte qu'on ne célébrait la messe et les divers offices religieux que dans une de ses portions fort restreinte. Le reste, divisé en trois nefs par de belles colonnes à l'extrémité desquelles

s'ouvrait un chœur magnifique, avait été transformé en un vestibule et un amphithéâtre où se faisaient les cours de clinique médicale et chirurgicale. Depuis plus de quarante ans, on avait à plusieurs reprises tenté de faire rendre au culte ce beau vestibule et ce vaste amphithéâtre, mais on n'avait pu y parvenir. Malgré tout ce qu'on put lui dire pour le détourner de tenter à nouveau cette restauration, l'abbé Denis ne se laissa pas décourager ; et, grâce à d'incessantes démarches auprès de l'administration des hospices, des ministères des cultes et de l'Intérieur et de l'archevêché, il finit par obtenir l'autorisation nécessaire pour mener à bonne fin l'œuvre qu'il avait rêvée.

Des fonds lui furent alloués, mais à la condition que, s'ils ne suffisaient point, il se procurerait le reste de la somme nécessaire. Il en prit l'engagement et les travaux furent commencés. Les réparations allaient être terminées ; déjà la chapelle avait repris un caractère religieux imposant ; un bel autel en marbre qu'on avait pris dans une chapelle de l'église Saint-Philippe-du-Roule, dont on avait changé la destination, allait être posé, quand éclata la Révolution de 1848.

L'Académie de médecine, alors à la recherche d'un local pour y tenir ses séances, trouva que cette chapelle pouvait lui convenir, et comme nombre de médecins avaient alors dans le gouvernement dont ils occupaient les principales places, une grande influence, ils obtinrent facilement du docteur Thierry qui était à la tête de l'assistance publique, et du ministre de l'Intérieur, le docteur Sénart, que cette salle et ses dépendances seraient abandonnées à l'Académie de médecine. Le président de la République, seul, le citoyen Cavaignac, auquel s'était adressé l'abbé Denis, considéra cette cession comme une indigne spoliation et promit de s'en occuper. Mais les évènements se précipitèrent, et le général Cavaignac quitta le pouvoir avant d'avoir eu sans doute l'occasion de penser à cette affaire si peu importante au milieu des graves évènements qui se succédèrent si rapidement pendant les jours de trouble et d'agitation qui marquèrent son gouvernement éphémère. Les arrangements pris entre l'Académie de médecine et l'assistance publique furent maintenus. Pour dédommager l'aumônier de toute la peine qu'il s'était donnée, on lui fit construire sur la rue des Saints-Pères une petite chapelle dans laquelle il se résigna à installer le service religieux de l'hôpital.

A cette époque, d'ailleurs, les sanglantes journées de la Révolution de février et l'épidémie de choléra qui désola la fin de l'année 1848 fournirent à l'abbé Denis l'occasion de donner de nouvelles preuves de zèle, de dévouement et d'abnégation.

Lors des combats qui amenèrent la chute du gouvernement de

Louis-Philippe, un grand nombre de morts et de blessés, recueillis dans les divers quartiers de Paris, furent transportés à l'hôpital de la Charité.

Secondé par l'abbé Le Guillou, qui partageait avec lui les soins religieux que réclamaient les malades de cet établissement et qui se prodigua à ses côtés auprès des victimes de la Révolution, l'abbé Denis établit dans une immense salle du rez-de-chaussée, où l'on déposa côte-à-côte en deux jours quatre-vingt-seize cadavres, une chapelle ardente où furent récités l'office des Trépassés et les prières de l'Église.

Quelques jours après, quand furent installées au Palais des Tuileries converti sur la proposition du docteur Leroy d'Etioles en Hôtel des Invalides civils, les victimes de la Révolution confiées aux soins de ce médecin distingué et des chirurgiens Richet et Deguise et des Sœurs de Bon-secours de la rue Notre-Dame des Champs, il eut l'honneur d'être appelé aux Tuileries par plusieurs blessés qui l'avaient antérieurement connu à la Charité, pour leur apporter les secours de la religion. L'autorité diocésaine ayant approuvé les démarches qu'on avait faites auprès de lui et l'ayant officiellement chargé de remplir, en même temps qu'à la Charité, les fonctions d'aumônier à l'hôtel des Invalides Civils, l'abbé Denis, aidé par les Sœurs chargées du service des blessés, organisa un service religieux dans l'ancienne salle du Trône, malgré l'opposition du commandant militaire du palais, que combattit heureusement le général de Courtais. Mgr Affre lui accorda ainsi qu'à l'abbé Morel, curé de l'église de Saint-Roch, qui fut chargé de bénir cette chapelle provisoire, toutes les autorisations nécessaires.

L'abbé Denis installa au-dessus de l'autel de cette chapelle improvisée le Christ qu'au milieu de l'effervescence populaire des journées de février avait transporté avec tant de respect un élève de l'école polytechnique nommé de Pontelli, escorté d'une foule nombreuse, à la tête de laquelle il marchait en disant d'une voix pleine d'assurance : « Faites place, ouvrez le passage, c'est notre maître à tous. » Le 19 mars pour la première fois l'abbé Denis dit la messe devant une assistance recueillie, composée de malades et de blessés, auxquels s'étaient joints plusieurs membres du gouvernement provisoire et les autorités civiles et militaires du Palais.

Le 22 mars, pour la seconde fois, il célébra dans la même salle la messe à l'occasion d'un service funèbre pour le repos de l'âme de toutes les victimes qui avaient succombé dans la lutte et en présence d'un certain nombre de familles de ces victimes.

La semaine suivante, par les soins de l'abbé Denis, le culte religieux fut rétabli dans la chapelle du Palais, dépouillée au

cours de la Révolution de tous ses ornements, livres et vases sacrés, et pour le service de laquelle on emprunta le nécessaire à l'église de Saint-Roch. La première messe y fut dite par l'abbé Larroque, curé de l'église de Saint Ambroise, qui comptait parmi les blessés bon nombre de ses paroissiens. Par la suite, l'abbé Demerson, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de la paroisse duquel dépendait le Palais des Tuileries, pourvut à la célébration des offices.

En sa qualité d'aumônier de l'hôtel des Invalides civils, lors du décès du premier blessé qui succomba au palais des Tuileries aux suites de ses blessures, l'abbé Denis fut invité à présider la cérémonie religieuse de son convoi funèbre. Cet homme, qui exerçait la profession d'allumeur de réverbères, fut l'objet de splendides funérailles dans l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Après avoir été publiquement exposé au palais des Tuileries sur un trône drapé de noir, le corps de cet homme fut transporté à l'église sur un char magnifiquement paré et traîné par six chevaux caparaçonnés de noir, la tête surmontée de panaches. L'église était tendue dans son entier comme on l'eût fait pour un maréchal de France. La troupe y était aussi nombreuse que pour le convoi d'un prince. Plusieurs membres du gouvernement s'étaient rendus à Saint-Germain-l'Auxerrois pour assister au service ainsi que les ministres et un nombre considérable de hauts fonctionnaires tant civils que militaires. Le curé de la paroisse, à la tête de son clergé, fit la réception du corps qui fut déposé dans un riche catafalque. La messe que célébra l'abbé Denis fut chantée par des artistes de premier ordre dont les chants alternèrent avec des morceaux exécutés par une musique militaire.

Après l'absoute, qui fut donnée par l'abbé Denis, le convoi funèbre, accompagné du même cortège, se dirigea vers le cimetière du Pére-Lachaise, en passant par les boulevards et la place de la Bastille, en présence d'une foule nombreuse.

Au cimetière, quand les dernières prières eurent été récitées, les honneurs militaires furent rendus devant le cercueil descendu dans la fosse achetée aux frais de l'Etat.

Grâce au zèle des Sœurs de l'hôtel des Invalides civils qui improvisèrent dans l'ancienne salle du Conseil des Ministres un confessionnal au moyen du prie-Dieu de la reine Amélie et du fauteuil où Louis-Philippe s'asseyait pour présider le conseil de ses ministres, l'abbé Denis, au cours du Carême, entendit plus de soixante-dix pénitents dont plusieurs, à la suite de cet acte religieux, demandèrent à régulariser leur mariage qui n'avait point reçu la consécration de l'Église.

Le 14 avril, le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois procéda en

même temps à la bénédiction du mariage de dix des hôtes provisoires des Tuileries, et l'abbé Denis célébra la messe, à l'issue de laquelle fut servi, dans l'ancienne salle à manger royale, par les ordres du gouvernement, un banquet somptueux aux nouveaux époux, à leurs témoins, à leurs enfants et à leurs familles.

Quelques jours après la célébration de ces mariages, le 19 avril, l'archevêque de Paris, qui s'était vivement intéressé à tous les événements dont le palais des Tuileries avait été le théâtre depuis la révolution, vint solennellement visiter les blessés de l'hôtel des Invalides civils. Ce fut l'abbé Denis qui eut l'honneur de le recevoir, de lui présenter le personnel de l'administration et de le remercier, au nom des blessés qui habitaient le palais, des marques d'intérêt que Sa Grandeur avait daigné leur témoigner.

Le 15 août 1848, l'hôtel des Invalides civils qui, à la suite des douloureuses journées de Juin, avait vu de nouveau ses salles remplies par de nouvelles victimes des discordes civiles qui troublèrent Paris à cette époque, fut évacué, et l'abbé Denis alla reprendre son poste officiel à l'hôpital de la Charité, laissant dans le cœur des nombreux blessés avec lesquels il s'était trouvé en rapport un souvenir profond de reconnaissance dont, lors des élections pour l'assemblée législative, ils cherchèrent à lui donner un témoignage en lui attribuant leurs voix pour la députation, sans lui en avoir parlé et sans qu'il se présentât à leurs suffrages, et de plus en recrutant en sa faveur les suffrages de leurs parents et de leurs amis; l'ensemble de ces voix s'éleva à plusieurs milliers.

Quand, à la fin de l'année 1848, éclata dans Paris l'épidémie de choléra, le zèle de l'abbé Denis fut de nouveau mis à une rude épreuve dont il se tira avec honneur. Non content de passer la plus grande partie de ses journées et même de ses nuits auprès des nombreux malades de l'hôpital, il organisa une société d'infirmiers volontaires composée de jeunes étudiants en médecine, de jeunes gens appartenant aux plus grandes familles avec lesquelles il était en relations et parmi lesquels on comptait MM. Georges de la Rochefoucault, de Bonald, Cochin, mort depuis préfet de Versailles, etc., et même d'un certain nombre d'hommes appartenant à la société, tels que M. Capenas, ancien chef de division au ministère des finances, M. Noël, ancien magistrat, etc.

Cette société, qui finit par se composer de plus de soixante membres, se réunissait deux fois par semaine chez l'Aumônier de la Charité.

Là, on désignait à chaque membre les malades à soigner le

jour ou la nuit; d'autres étaient chargés de porter des secours aux nécessiteux. (*A suivre.*)

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 9 au 16 Juillet.

9. VII^e Dimanche après la Pentecôte. *Fête des Prodiges de la T.-S. Vierge*, sous le titre de N.-D. de la *Paix*, double majeur. — Remercions Dieu des miracles qu'il a opérés par la T.-S. Vierge. Comme tous les miracles de N. S. ceux de la T.-S. Vierge ont eu pour objet le bien des hommes. En particulier elle voulait leur procurer la paix, ce bien si précieux de la vie. Nous n'avons pas toujours des ennemis du dehors à combattre; mais nous avons toujours besoin que la T.-S. Vierge nous vienne en aide contre les ennemis du salut. Mettons-nous sous son puissant patronage.

10. Lundi. — *Les sept Frères martyrs.* — Les sept frères dont on célèbre la fête en ce jour étaient les enfants de sainte Félicité, qui les avait élevés dans le christianisme et qui les exhorta au martyre lorsqu'ils furent pris comme chrétiens : Levez les yeux au ciel, leur dit-elle, et voyez J.-C. et les saints qui vous attendent; combattez généreusement jusqu'à la fin.

11. Mardi. — *S. Irénée*, évêque et martyr. — S. Irénée, disciple de S. Polycarpe, fut ordonné prêtre par S. Pothin, auquel il succéda sur le siège épiscopal de Lyon. Par ses soins on vit le christianisme fleurir dans cette ville et dans les environs. Ce qui fut cause que la septième persécution sous Septime Sévère ne sévit nulle part plus cruellement. S. Irénée subit le martyre avec dix-neuf mille de ses diocésains à qui il inspira un courage invincible dans les tourments.

12. Mercredi. — *S. Jean Gualbert*, abbé; mémoire de *S. Nabor* et *S. Félix*, martyrs. — S. Jean Gualbert mena d'abord une vie dissipée. Il fut converti par miracle, et prit l'habit de S. Benoit. Plus tard, il fonda dans une vallée ombragée une congrégation de religieux qui prit le nom de Vallombreuse; il fit suivre à ses disciples la règle bénédictine dans son austérité primitive.

S. Nabor et S. Félix furent arrêtés comme chrétiens dans la persécution de Maximien Hercule. Ils furent jetés dans les flammes, mais ils en furent préservés par miracle. Ce prodige n'arrêta pas la fureur du tyran, qui les fit décapiter aux portes de Milan. Leurs reliques reposent dans la basilique Ambroisienne.

13. Jeudi. — *S. Anaclet*, pape et martyr; mémoire de *S. Turiaf*, évêque. — S. Anaclet succéda au pape S. Clément, et souffrit le martyre dans la persécution de l'empereur Trajan. Il écrivit plusieurs épitres dans lesquelles il exalte la puissance du pape,

que Dieu seul peut juger. Il écrivit aussi les louanges de S. Pierre, il décora son tombeau qu'il réserva à la sépulture des souverains pontifes.

En Bretagne, dit le martyrologe romain, S. Turiaf, évêque et confesseur, homme d'une simplicité et d'une innocence admirables.

14. Vendredi. — *S. Bonaventure*, évêque et docteur. — S. Bonaventure, de l'ordre de S. François, était contemporain et ami de S. Thomas d'Aquin. Pour lui, comme pour S. Thomas, la croix était le livre principal où il puisait sa science : J'étudie Jésus, dit-il un jour, et Jésus crucifié. Sa vie pure et sans tache fit dire à un de ses maîtres, Alexandre de Halès : Il me paraît peu que Bonaventure ait hérité du péché d'Adam. Revêtu du sacerdoce il sacrifiait et recevait l'agneau divin avec une ardeur séraphique.

15. Samedi. — *S. Henri*, confesseur. — Henri II, surnommé le pieux, d'abord duc de Bavière, épousa sainte Cunégonde, et fut élu empereur d'Allemagne. Un trait peint la clémence de ce grand empereur. Les habitants, ayant commis des atrocités contre son armée, s'étaient exposés à un châtiment sévère. Mais connaissant ses sentiments chrétiens, ils lui députèrent tous leurs petits enfants. Il les reçut comme le fit jadis le divin Maître et pardonna.

16. VIII^e Dimanche après la Pentecôte. Fête de *N.-D. du Mont Carmel,* double majeur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Conférence ecclésiastique. — Mardi 11 juillet, à 5 heures, au Grand Séminaire.

Nominations. — Par décision épiscopale ont été nommés :

Curé d'Intreville, M. l'abbé Chauvin, précédemment curé de Fresnay-le-Comte.

Curé de Villampuy, M. l'abbé Vassort J., précédemment curé d'Intreville.

Curé du Favril, M. l'abbé Guiard, précédemment curé de Saint-Lubin-de-la-Haye.

Curé de Manou, M. l'abbé Huguet R., précédemment vicaire de N.-D. de Nogent-le-Rotrou.

Curé d'Oullins, M. l'abbé Guillaume, précédemment curé de Saussay.

Curé d'Oinville-Saint-Liphard, M. l'abbé Mauvais, précédemment vicaire de La Bazoche-Gouet.

Curé de Baignolet, M. l'abbé Mauny, nouveau prêtre.

Curé de Saussay (et vic. d'Anet), M. l'abbé Pagot, nouveau prêtre.

Curé de St-Lubin-de-la-Haye, M. l'abbé Pinchon, nouveau prêtre.

Curé de Fresnay-le-Comte, M. l'abbé Tréguier, nouveau prêtre.

Vicaire de La Bazoche-Gouet, M. l'abbé Bois, nouveau prêtre.

Vicaire de Saint-Hilaire à Nogent-le-Rotrou, M. l'abbé Esnault, nouveau prêtre.

Vicaire de Courville, M. l'abbé Fauconnier, nouveau prêtre.

Vicaire d'Arrou, M. l'abbé Mesland, nouveau prêtre.

Vicaire de Notre-Dame, à Nogent-le-Rotrou, M. l'abbé Vanneur, nouveau prêtre.

Professeur à la Maîtrise de la cathédrale, M. l'abbé Vacheresse, nouveau prêtre.

Nous rappelons les nominations de la semaine dernière :

Curé de Morancez, M. l'abbé Bezard, précédemment curé du Favril.

Curé d'Ymeray, M. l'abbé Salmon, précédemment curé d'Oinville-Saint-Liphard.

Curé d'Oisonville, M. l'abbé Gau, précédemment curé de Beauche.

Curé de Beauche, M. l'abbè Beaudouin, précédemment vicaire de Courville.

— M. l'abbé Pierre de Boislaville, dont la famille réside au château de La Camusière (Unverre), sera ordonné prètre à Paris dimanche prochain, 9 juillet.

Confirmations. — Monseigneur a donné la confirmation dimanche dernier, à Saint-Prest, et jeudi à la cathédrale. Sa Grandeur la donnera demain 9 juillet, à Hanches, à 3 heures et demie, et lundi, 10, en l'église Saint-Pierre de Chartres, à 9 heures.

Pour la **Première communion** du 5 juillet, à la cathédrale, il y avait 338 enfants, dont 160 renouvelants. Le prédicateur, M. l'abbé Boulland, du clergé de Paris, a vivement intéressé son jeune auditoire par ses excellentes instructions toujours riches de comparaisons et d'anecdotes en rapport avec son sujet.

Le P. Denieaud. — Ce jeune missionnaire, ancien élève de notre Maîtrise et du Séminaire de Chartres, était attaché au collège colonial français de Pondichéry ; il vient d'être envoyé dans les Indes anglaises, à Tindivanam, poste situé à 25 milles de Pondichéry. C'est un district tout nouveau, formé de parias récemment convertis. Son étendue est considérable. Le P. Denieaud va s'y dépenser avec la générosité que nous lui avons connue à Chartres.

Dreux. — Il y a huit jours, quand paraissait la *Voix*, nous recevions les lignes suivantes contenant des annonces ainsi conçues : Dimanche, 2 juillet, en l'église Saint-Pierre de Dreux, sera célébrée la fête patronale de la paroisse. Les chœurs du pensionnat Saint-

Pierre se feront entendre à la Grand'Messe et aux Vêpres, sermon par M. l'abbé Fournier, vicaire général du diocèse. Quête pour l'Œuvre des Campagnes, qui fait prêcher des missions dans les paroisses rurales. — Mardi 4 juillet à 10 heures, première messe solennelle, chantée par M. l'abbé Pinchon, de Dreux, ordonné prêtre. — On nous dit que le programme a été bien rempli.

Montigny-le-Gannelon. — Le 25 juin, cette paroisse a célébré sa fête traditionnelle de sainte Félicité. Foule de pèlerins plus compacte que jamais aux messes du matin et à la grand'messe pendant laquelle M. l'abbé Hateau, vicaire de Cloyes, sut captiver son auditoire par un brillant panégyrique de la Sainte patronne. Après les vêpres, favorisées par le beau temps, la procession se déroula dans les rues du village et dans l'avenue du château, au milieu d'un concours extraordinaire des populations environnantes, accourues pour vénérer les reliques de sainte Félicité. La musique de Cloyes prêtait comme d'habitude son gracieux concours. Chacun fut heureux d'aller sur la pelouse du château applaudir les *Enfants du Loir* au concert qu'ils donnèrent à la famille de Lévis-Mirepoix à l'issue de la cérémonie.

Guilleville. — *Première messe.* — Dimanche dernier la paroisse de Guilleville était en fête. Hommes et femmes se pressaient nombreux dans l'enceinte de leur petite église gracieusement décorée. Ils étaient venus pour honorer deux enfants du pays, MM. les abbés Fauconnier et Mesland qui, quelques jours auparavant, avaient reçu l'ordination sacerdotale. L'un d'eux, M. l'abbé Mesland, offrait pour la première fois le saint sacrifice de la messe dans l'église où, vingt-quatre ans plus tôt, en un même jour, lui et son jeune confrère, qui l'accompagnait au pied de l'autel, avaient reçu le baptême. Après l'Evangile, M. Legendre, curé d'Allaines, monta en chaire et, dans un langage accessible à tous ses auditeurs, il montra dans le prêtre l'homme de la prière et du sacrifice, l'homme continuant ici-bas l'œuvre de J.-C.

Le soir, aux vêpres, la foule n'était pas moins nombreuse ; le jeune prêtre qui avait célébré la messe le matin devait bénir une statue du Sacré-Cœur de Jésus, don de M. l'abbé Legendre qui, pendant près de 23 ans, desservit la paroisse de Guilleville. Avant la récitation des prières liturgiques, M. le Curé du Puiset a donné une instruction sur l'origine et l'objet de la dévotion au Sacré-Cœur et sur les fruits spirituels et temporels que les fidèles peuvent recueillir de cette dévotion.

Pendant la messe et pendant le salut, un amateur bien connu de Janville a chanté avec art le *Pater* de Niedermeyer, un *Sanctus* de Beethoven, le *Panis Angelicus* de César Franck, et l'*Ave Maria* de Gounod.

Les habitants de Guilleville se sont retirés, édifiés et profondément touchés de cette pieuse cérémonie. Leur foi en a été affermie, et ils ont compris que c'était pour eux une source de bénédictions d'avoir donné deux prêtres à l'Eglise. Aussi nous leur donnons rendez-vous pour dimanche prochain 9 juillet ; ils viendront en plus grand nombre encore assister à la messe solennelle que célébrera M. l'abbé Fauconnier.

Un témoin.

Sorel-Moussel. — *Première messe.* — Le dimanche 2 juillet, la paroisse de Sorel-Moussel voyait une foule très nombreuse se presser dans sa coquette église : la première messe d'un jeune prêtre avait été annoncée. Les fidèles étaient venus, non-seulement attirés par la nouveauté de la cérémonie pour ce pays, mais encore tout étonnés, pour ainsi dire, de voir monter à l'autel M. l'abbé Tréguier qu'ils avaient connu autrefois petit pâtre dans une famille chrétienne de la paroisse. C'était en effet en quittant ce modeste emploi qu'il était entré au séminaire il y a 12 ans. A cette occasion M. l'abbé Véron, qui l'avait présenté au Séminaire et suivi avec un intérêt paternel dans tout le cours de ses études, était revenu dans son ancienne paroisse, heureux d'accompagner son élève et de revoir avec ses anciens paroissiens cette église qu'il avait restaurée avec si bon goût. Dans une allocution où l'on sentait le cœur du père revoyant ses enfants après une longue séparation, il a montré en parlant du jeune prêtre la mission du prêtre, divine dans son principe : N. S. envoie ses Apôtres comme lui-même a été envoyé par son Père ; — divine dans son objet : il les envoie pour apprendre à toutes les nations ce que lui-même a enseigné ; — divine dans sa fin : et cela pour gagner les âmes à Dieu, conduire les âmes au ciel.

Coïncidence qui rendait encore cette cérémonie plus touchante, le jeune prêtre, en chantant sa première messe, faisait faire la première Communion au petit pâtre qui occupe actuellement cette même place où il était lors de son entrée au séminaire.

FAITS DIVERS

Guérison obtenue par l'intercession de la vénérable Jeanne d'Arc. — Un nouvel élément surnaturel vient de s'ajouter à ceux qui doivent concourir au succès de la cause de béatification de la vénérable Jeanne d'Arc. Il s'agit de la guérison instantanée et parfaite, obtenue à son intercession, d'une malade affligée d'un mal mortel et que les médecins déclaraient dans un état désespéré. Le fait est arrivé au couvent des Sœurs Saint-Joseph de Cluny, à

la rue Merulana, près de Saint-Jean-de-Latran. Une des religieuses, Sœur Anne de Sainte-Marie, native de l'Alsace et âgée de 21 ans, souffrait depuis de longs mois d'un cancer viscéral qui l'avait réduite à la dernière extrémité. Elle ne pouvait se nourrir que de lait, et dernièrement, elle avait dû renoncer même à cette alimentation. Sa faiblesse augmentant de jour en jour, les médecins présageaient sa mort prochaine. La malade s'y était résignée, tout en s'unissant aux prières de la communauté, qui avait commencé une neuvaine avant d'obtenir la guérison par l'intercession de la vénérable Jeanne d'Arc.

Le 1er mai, huitième jour de la neuvaine, la malade ou plutôt la mourante, sentant sa fin prochaine, avait reçu les derniers sacrements et affirmé de nouveau sa résignation à la volonté de Dieu. Or, soudain, à 10 heures et demie, elle se souleva sur son lit et, sous le coup d'une profonde émotion où elle parut comme transfigurée, revenant de la mort à la vie, elle déclara éprouver en elle, dans la région où était le cancer, quelque chose de vraiment extraordinaire et qui la délivrait de son mal.

En effet, elle en était délivrée et d'une façon si parfaite et instantanée qu'elle put aussitôt se lever, prendre quelque nourriture et se montrer vraiment comme une apparition surhumaine au milieu de la communauté émerveillée, criant au miracle.

— On vient de fonder à Paris une « *Union apostolique du personnel des chemins de fer* », qui a pour but : 1° de conserver chrétiens tous ses membres, en les maintenant fidèles aux lois de Dieu et de l'Église, en leur inspirant un prudent apostolat pour le relèvement moral de la société, principalement dans le monde des chemins de fer ; 2° d'améliorer le sort de ses membres en favorisant dans chaque groupe les institutions charitables, économiques et sociales, sous formes de caisses de prévoyance, de secours mutuels, d'asssurance, de prêts, etc., qui s'y développeront.

Chine. *Les derniers martyrs.* — Le nombre des martyrs qui ont souffert avec le P. Victorin est de soixante-quinze.

Dieu semble vouloir déjà glorifier ses serviteurs, car le 7 décembre, vers le soir, un chrétien, Si-ta-min, sortant d'une grotte dans laquelle il s'était caché avec sa femme et ses enfants, vit dans les airs une grande lumière environnant une croix étincelante. Pendant deux heures, lui et sa femme purent admirer ce phénomène sans le comprendre. Ce n'est que le lendemain qu'ils en eurent l'explication, lorsqu'ils apprirent comment soixante-sept chrétiens avaient été asphyxiés dans une autre grotte, par les persécuteurs de leur foi.

Ouvrages récompensés par l'Académie. — Dans sa séance du 8

juin, l'Académie française a accordé le grand prix Gobert au R. P. Baudrillart, prêtre de l'Oratoire, professeur d'histoire moderne et d'histoire ecclésiastique à l'Institut catholique, pour les trois premiers volumes de son ouvrage relatif à l'établissement des Bourbons en Espagne : *Philippe V et la Cour de France* (Paris, Firmin Didot).

Sur le Prix Thérouanne, 1,000 francs sont attribués à M. l'abbé Marin, auteur de : *Les moines de Constantinople du troisième au sixième siècle.*

Serviteurs des églises. — « Aux termes de l'ordonnance de 1825, » art. 7, dans les communes rurales, la nomination et la révocation » des chantres, sonneurs et sacristains sont faites par le curé.

» Par suite, en révoquant le sonneur, le curé use d'un droit légal » et fait un acte de ses fonctions administratives.

» L'autorité judiciaire ne pourrait connaître des difficultés qui » naissent à l'occasion de cette révocation, sans violer le principe » de la séparation des pouvoirs.

» Sont seuls compétents, dans l'espèce, les tribunaux adminis- » tratifs et le ministre des cultes. »

Le sieur Rigal (Jean) avait été révoqué de ses fonctions de sonneur des cloches à Ronel, par le curé de cette paroisse. Il en appela en dommages-intérêts devant le juge de paix de Réalmont. Celui-ci, malgré l'opposition du curé, se déclara compétent pour juger l'affaire, et condamna le curé à 20 francs de dommages. Le curé a soulevé contre le magistrat de paix une exception d'incompétence ; par un arrêté du 16 juin 1898, le tribunal civil d'Albi lui a donné gain de cause.

Les Dames des Sacrés-Cœurs, à Saint-Servan. — *Avis aux familles.* — Pour répondre aux désirs de nombreuses familles, le Pensionnat Sainte-Anne (Saint-Servan, Ille-et-Vilaine) dirigé par les religieuses des Sacrés Cœurs, reçoit pendant les vacances, les jeunes filles ayant besoin de l'air de la mer. Placées sous la direction des premières maîtresses, ces jeunes filles sont entourées de soins spéciaux comme régime ou hygiène ; elles font des promenades journalières ; des excursions au gré des familles. Les prix sont très modérés. Prière d'écrire à Madame la Supérieure pour tous renseignements.

Le Directeur-Gerant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 22 JUILLET 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE JUILLET)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

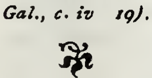

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 23 juillet, 9e dimanche après la Pentecôte, saint Apollinaire, évêque et martyr, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 heures trois quarts, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut. (Après le salut, distribution des prix du catéchisme de persévérance).

— Mercredi 26, sainte Anne, mère de la Sainte Vierge, double de 2e classe. Le matin, à la Crypte, dans la chapelle sainte Anne, messe pour l'Association des Mères chrétiennes.

— Jeudi 27, à 4 h. 1/2, à la cathédrale, adoration réparatrice.

PAROISSES SAINT-PIERRE ET SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PARIS. — Il y a quelque temps, le R. P. Lemius, supérieur des chapelains de Montmartre, faisait savoir que, pour le prompt achèvement du *dôme de la basilique du Sacré-Cœur*, il serait nécessaire d'avoir une somme de 400.000 francs.

Il y a bien, en vérité, un reliquat d'à peu près pareille somme dans la caisse de l'œuvre ; mais, pour l'appliquer uniquement au prompt achèvement du dôme, il faudrait arrêter d'autres travaux parallèles qu'il est au contraire urgent de poursuivre. D'où le désir exprimé par le R. P. Lemius qu'il se trouvât, parmi les plus ardents dévots du Sacré-Cœur, quatre cents personnes capables de faire une souscription de mille francs.

L'appel a été entendu ; les sommes recueillies ont atteint le million.

Paroles d'espérances. — Un saint religieux à une mourante préoccupée de l'avenir de l'Eglise et de la France.

« Prions bien, lui dit le saint prêtre, prions bien et nous verrons plus tard ce que le Saint-Esprit peut opérer de merveilles ! Il y aura dans l'Église un événement miraculeux qui étonnera les fidèles. Ce prodige suivra *une consécration universelle de tout l'univers au Sacré-Cœur de Jésus*. Cet acte solennel sera le prélude d'immenses grâces pour la France et pour l'Église de grâces étonnantes, *aussi étonnantes que la création et que la rédemption...*

« Le bon curé d'Ars m'a dit... mais non, je ne dois pas le dire... Priez bien, priez bien et n'ayez aucune crainte. »

Le Saint-Père au vénérable évêque de Liège : *Je sais que la consécration du monde au Sacré-Cœur hâtera l'arrivée des miséricordes que nous attendons !*

Ensuite au cardinal de Paris : « Quand l'Église, encore toute proche de ses origines, gémissait sous le joug des Césars, une Croix apparut dans le ciel à un jeune empereur ; elle était le présage et la cause d'un insigne et prochain triomphe. Aujourd'hui, un autre symbole divin, présage très heureux, apparaît à nos yeux : C'est le Cœur très sacré de Jésus surmonté de la croix et resplendissant d'un éclat incomparable au milieu des flammes. »

Si Dieu est avec nous, qui sera contre nous, et si Dieu était contre nous, qui nous sauverait ?

Le prochain congrès eucharistique à Lourdes. — Pour couvrir les frais d'organisation, Mgr l'Evêque de Liège, au nom du Comité, fait appel aux offrandes des catholiques. — Ces offrandes peuvent être adressées par l'entremise des Directeurs de Semaines Religieuses.

N° 23. 22 Juillet 1899.

SOMMAIRE

SEMAINE LITURGIQUE. — L'ABBÉ DENIS (SUITE ET FIN). — CHRONIQUE DIOCÉSAINE.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 23 au 30 Juillet.

23. IXᵉ dimanche après la Pentecôte. *S. Apollinaire*, évêque et martyr; mémoire de *S. Liboire*, évêque. — S. Apollinaire suivit d'Antioche à Rome le prince des apôtres, qui l'ordonna évêque de Ravenne. Il fit dans cette ville plusieurs miracles qui convertirent de nombreux païens. Cependant il fut pris comme chrétien et condamné à marcher pieds nus sur un brasier ardent. Il eut à subir beaucoup d'autres supplices, à Ravenne et en divers lieux où il fut exilé; on peut affirmer que son martyre dura en quelque sorte vingt-neuf ans consécutifs.

24. Lundi. — Vigile de *S. Jacques*; mémoire de *Sainte Christine*, vierge et martyre. — On fait vigile des saints apôtres; ce qui marque la solennité de leur fête; bien que cette fois la vigile ne soit pas accompagnée de jeûne, on ne saurait mieux la sanctifier que par l'esprit de prière et de pénitence.

25. Mardi. — *S. Jacques*, apôtre, double de 2ᵉ classe; mémoire de *S. Christophe*. — S. Jacques était frère de S. Jean l'évangéliste, tous deux étaient fils de Zébédée et de Salomé. — Il est surnommé le majeur. Etant passé en Espagne après l'Ascension de N.-S., suivant la tradition, il bâtit à Saragosse la célèbre église de N.-D. du Pilier, en mémoire d'une apparition de la T. S. Vierge sur un piédestal de marbre blanc.

S. Jacques de Compostelle est un des plus grands pèlerinages du monde entier. — Dans une paroisse du diocèse de Chartres, on voit élevée une croix en pierre, nommée la croix du Pèlerin, qui rappelle le voyage de l'un de ses habitants au fameux sanctuaire espagnol à une époque relativement moderne.

26. Mercredi. — *Sainte Anne*, mère de la T. S. Vierge, double de 2ᵉ classe. — Il y a peu d'églises où ne se trouve une statue ou une image de Sainte Anne. La dévotion envers la mère de la T. S. Vierge est très grande. Qui ne connait le célèbre pèlerinage de sainte Anne d'Auray et l'attachement inviolable des Bretons à leur sainte patronne? — Sainte Anne fut la première éducatrice de la T. S. Vierge. La tradition la représente lui apprenant à lire dans les saintes Écritures.

27. Jeudi. — Office du *T. S. Sacrement*; mémoire de *S. Pantaléon*, martyr. — S. Pantaléon, né à Nicomédie d'un père païen et d'une mère chrétienne, devint médecin des empereurs. Un saint prêtre nommé Hermolaüs s'attacha à lui et le convertit. Lui-même

convertit son père; ayant été pris comme chrétien par l'empereur Galère, il fut martyrisé avec Hermolaüs. Les reliques de S. Pantaléon furent apportées en France au temps de Charlemagne. Les médecins l'honorent comme leur patron avec S. Luc.

28. Vendredi. — S. *Nazaire* et ses compagnons martyrs. — S. Nazaire fut baptisé par S. Léon, pape. Il évangélisa l'Italie, et vint à Milan; de là à Céméla (ou Cimiez) où il baptisa un enfant, nommé Celse, qui devint son disciple. Ils eurent tous deux la tête tranchée pour la foi à Milan, où l'on garde leurs reliques. — Le pape S. Victor, dont on célèbre aujourd'hui la fête, fut martyrisé en 197. Le pape Innocent Ier, également honoré en ce jour, mourut en 417.

29. Samedi. — *Sainte Marthe*, vierge; mémoire de S. *Félix* et ses compagnons martyrs. — Marthe, la sainte hôtesse de N.-S. s'en alla en Provence après l'Ascension. Un prodige la rendit célèbre: un horrible dragon, appelé Tarasque, jetait la terreur près d'une ville qui depuis s'est appelée Tarascon. Marthe alla courageusement à sa rencontre, et s'armant du signe de la croix, elle le lia comme un agneau à sa ceinture, et l'amena dans la ville où il fut tué à coups de pierres et de lances. Elle choisit Tarascon pour le lieu de sa retraite, et y mourut; on y vénère encore son tombeau.

30. Xe Dimanche après la Pentecôte. *Commémoration de tous les SS. Pontifes romains.*

L'abbé P.-A. DENIS, de Gallardon
(Suite et Fin).

Dans son presbytère de Saint-Eloi, l'abbé Denis se trouvait de plus en relations amicales avec plusieurs évêques qui l'honoraient de leur estime et de leur attachement. Après la mort tragique de l'aimable et pieux archevêque de Paris, Mgr Sibour, Mgr Léon François Sibour, son frère, évêque de Tripoli, son suffragant et son vicaire général, qui jusqu'alors avait habité l'archevêché, accepta l'hospitalité que lui avait gracieusement offerte l'abbé Denis dans son presbytère, où pendant trois ou quatre années consécutives, il passa une partie du temps dont sa santé lui permettait de disposer pendant les mois d'été. Outre cet hôte vénérable, Mgr de Marguerye, évêque d'Autun, un des anciens condiciples de l'abbé Denis, venait de temps en temps passer quelques jours chez le curé de Saint-Éloi pour lequel il avait beaucoup d'amitié et qu'il nomma chanoine honoraire de son diocèse.

Mgr Christophe, évêque de Soissons, ancien curé de la Chapelle Saint-Denys, venait également de temps en temps habiter chez son ancien collègue quand ses affaires l'appelaient à Paris.

Enfin, Mgr Pomparlier, évêque d'Aucklan, qui fut nommé après une longue mission en Océanie, archevêque d'Amasie, vint souvent se reposer de ses fatigues dans ce même presbytère. En 1868, l'abbé Denis accompagna ce prélat dans une audience que l'empereur Napoléon III lui avait accordée au palais de Fontainebleau, où l'empereur et l'impératrice leur firent l'accueil le plus flatteur et les reçurent à leur table.

A l'époque de cette visite à Fontainebleau, la puissance de Napoléon III brillait en Europe du plus vif éclat, et rien ne faisait prévoir que ce régime allait bientôt sombrer dans la plus épouvantable catastrophe.

Pendant la guerre de 1870, au cours de laquelle disparut le régime impérial, l'abbé Denis établit dans son presbytère et les annexes de son église dont il pouvait disposer sans nuire à l'exercice du culte, une ambulance qui rendit les plus grands services durant le siège de Paris.

Quand, à la suite du siège, éclata dans Paris l'insurrection de la Commune, l'abbé Denis, sourd à l'appel de sa famille qui lui demandait de venir se reposer au pays natal des fatigues morales et physiques qu'il venait d'éprouver, refusa de quitter sa paroisse où il pensait pouvoir être appelé à rendre quelques services.

A la nouvelle de l'arrestation de Mgr Darboy l'archevêque de Paris, de son premier archidiacre, Mgr Maret, de plusieurs notables curés de Paris et entre autres de l'abbé Deguerry, le Curé de Saint-Eloi, en présence des dangers auxquels le clergé paraissait exposé, convint avec les prêtres du Séminaire de Picpus dont la maison était sur sa paroisse que, s'ils étaient menacés dans leur pieux établissement, il leur donnerait une retraite dans son presbytère. En prévision des évènements, comme il l'avait déjà fait pendant le siège de Paris, il établit dans son presbytère et même dans la sacristie de l'église des lits pour une vingtaine de personnes. De leur côté, MM. de Picpus lui avaient offert l'hospitalité ainsi qu'à ses vicaires le cas échéant.

Malgré les évènements et les bruits alarmants qui circulaient de toutes parts, le clergé de Saint-Eloi put continuer à remplir ses fonctions avec la même régularité que dans les temps ordinaires. Les offices et les cérémonies de la Semaine sainte s'accomplirent comme dans les années précédentes et avec le calme le plus complet et le même empressement de la part des paroissiens.

Le jour de Pâques, le clergé put également célébrer tous les offices comme à l'ordinaire sans être inquiété, mais le lundi 10 avril le curé de Saint-Eloi fut averti que les habitants de Belleville et de Ménilmontant se proposaient de faire irruption dans le quartier. Déja, dans la matinée, il avait reçu l'injonction de faire

arborer le drapeau rouge sur le clocher. Jusqu'au soir, il put différer d'obéir à cette injonction et résolut de se réfugier dans l'établissement de MM. de Picpus, pendant que l'orage pourrait encore se calmer.

Dans les derniers jours de la Semaine sainte, l'abbé Denis avait été appelé au chevet d'un homme au nom duquel son fils, par ses inqualifiables complots et ses attaques furieuses contre la religion, a donné une triste célébrité. Il s'agit du père de M. Henri Rochefort.

Le samedi saint, M. le comte de Rochefort de Luçay, qui demeurait sur la paroisse de Saint-Eloi, et qui voyait de temps en temps l'abbé Denis, se sentant malade, le fit appeler auprès de lui, se confessa avec une parfaite lucidité et un profond sentiment de repentir et reçut les sacrements de l'Église. M. de Rochefort mourut quelques jours après. Son fils ne lui en fit pas moins faire un enterrement civil sans s'inquiéter des dispositions qu'il avait manifestées, ni de ses volontés dernières.

L'administration des sacrements de l'Église à M. le comte de Rochefort fut le dernier acte du ministère paroissial de l'abbé Denis avant son arrestation par la Commune. Il passa la nuit du lundi de Pâques dans la maison de MM. de Picpus où il dit la messe le lendemain ; il sortit après le déjeuner pour aller visiter quelques malades qu'on lui avait signalés, en compagnie du R. P. Polycarpe, qui de son nom de famille s'appelait M. Polycarpe Tuffier. Ils avaient déjà parcouru une notable partie de la paroisse lorsqu'on les avertit que des menaces avaient été proférées contre la maison des R. P. de Picpus et ses habitants. Ils jugèrent préférable de rentrer à la maison et ne dissimulèrent pas leurs inquiétudes.

En effet, le lendemain, le mercredi 12 avril, dès 7 heures du matin, le séminaire de Picpus fut investi ainsi que la maison des Dames Religieuses de l'Adoration perpétuelle par les fédérés de Belleville. Toutes les issues des deux établissements furent gardées par des sentinelles afin que personne ne pût s'échapper.

Tout d'abord les fédérés envahirent la maison des religieuses de l'Adoration perpétuelle, s'en emparèrent militairement et s'y livrèrent aux recherches les plus minutieuses pendant plusieurs heures sous le prétexte impudent d'y découvrir des armes et des munitions cachées, mais dans le but réel de s'emparer des choses précieuses et d'objets de valeur. C'est ainsi que les vases sacrés furent enlevés du tabernacle de la chapelle par cette troupe de brigands.

A la suite de ces perquisitions dans lesquelles rien de compromettant ne fut trouvé, les dames de Picpus n'en furent pas moins arrachées de leur pieux asile où d'abord elles avaient été consi-

gnées, puis on les fit monter dans des voitures cellulaires qui, escortées par une escouade de fédérés, les conduisirent à la prison de Saint-Lazare vide alors de ses immondes locataires.

Le même jour, 12 avril, le délégué de la Commune, après avoir terminé son œuvre sacrilège dans la maison des religieuses de l'Adoration perpétuelle, se présentait vers deux heures de l'après-midi à la maison des R. P. de Picpus. Il ordonna au supérieur de réunir immédiatement tout le personnel de la maison. Tous les religieux se rassemblèrent dans le grand parloir au nombre de 16 ou 18. Tous ces vénérables prêtres, dont la plupart avaient passé de longs jours exposés dans de lointaines régions à de cruelles persécutions, furent contraints à rester debout depuis deux heures jusqu'à dix heures du soir sans qu'on leur permit de s'asseoir dans ce parloir où d'ailleurs il y avait peu de sièges, avec défense, sous peine de châtiment sévère à la moindre infraction, de se parler les uns aux autres ; ils étaient entourés de gardes qu'on leur avait laissés afin qu'ils fussent ainsi à la disposition du chef de la bande.

Ce chef de la bande, délégué par la Mairie du XIe arrondissement, était un ancien teneur de livres du nom de Clavier. C'était un fanfaron du vice, se troublant devant l'attitude courageuse de ses victimes et dissimulant son trouble par un bruit de paroles grosses de menaces, d'injures ou de blasphèmes.

Après cette première opération de consignation des religieux, suivi de ses satellites, il fit chez les R. P. les mêmes perquisitions que chez les religieuses. La chambre du supérieur eut la première l'honneur de leur visite qui ne se termina qu'après l'emballage, dans des caisses préparées à l'avance, de la plus grande partie des livres, manuscrits, archives, registres et corespondances, Ensuite on fit de même dans toutes les chambres des religieux, des professeurs et des élèves. Plus tard on les dévalisa complètement. Restait la chapelle; les vases sacrés qu'on avait par précaution cachés à l'avance furent heureusement dérobés aux mains rapaces de ces brigands qui se contentèrent de briser la porte des tabernacles et de profaner en les dispersant sur le sol les saintes hosties qu'on avait respectueusement déposées dans des corporaux.

Quand ces exploits furent terminés, la nuit était déjà très avancée : il était onze heures. A ce moment le délégué de la Commune revint vers les religieux gardés à vue dans leur parloir et leur annonça qu'ils étaient prisonniers. Il les fit monter dans des voitures qui les transportèrent à la Préfecture de Police où ils furent écroués comme otages.

Au moment de l'arrestation des R. P. de Picpus, le Curé de Saint-Eloi réclama l'honneur de partager le sort de ces innocents prisonniers, mais les fédérés s'y opposèrent en lui disant qu'il était dans

sa paroisse où il pouvait être appelé à remplir quelque fonction de son ministère. Sa présence d'ailleurs dans cette maison, qui, jusqu'à l'arrivée de l'armée libératrice fut livrée au pillage et le théâtre des orgies et des libations nocturnes des fédérés, fut utile aux Frères convers qui eux aussi avaient vainement demandé à accompagner les Pères dans leur prison, et qu'on avait conservés pour servir les envahisseurs qui les traitaient en esclaves au nom de la liberté.

S'il fut dans l'impossibilité de vaquer aux fonctions de son ministère, l'abbé Denis put rendre de grands services aux bons religieux qui souvent furent maltraités par leurs gardiens. Il put les confesser et leur donner la communion à plusieurs reprises. Nous ne pouvons résister au désir de raconter un des pieux évènements qui signalèrent cette époque troublée; il rappelle ce qui se passait au temps de la primitive Église et de l'époque révolutionnaire de 1789.

Comme nous l'avons dit, lors du pillage de la chapelle du Séminaire de Picpus, les misérables qui s'en étaient emparés, après avoir forcé la porte des tabernacles et porté une main sacrilège sur les hosties qui s'y trouvaient renfermées, les avaient jetées sur le pavé du sanctuaire.

La nuit suivante, le Curé de Saint-Eloi fit venir, à deux heures du matin, quelques-uns des Frères et leur demanda s'il ne serait pas possible de se rendre compte de ce qui s'était passé dans la chapelle dont les clefs étaient restées entre les mains des fédérés : l'un d'eux se rappela qu'au sommet des voûtes se trouvait un jour d'où l'œil plongeait jusque sur les dalles du sanctuaire. Ce fut par là qu'il constata que les portes du tabernacle avaient été fracturées, que le corporal renfermant les hosties en avait été arraché, et que les saintes espèces avaient été dispersées sur le sol.

Après qu'il en eût rendu compte au Curé de Saint-Eloi, on se concerta sur les moyens que l'on pourrait employer pour les recueillir pieusement. Le Frère Stanislas promit de le faire et s'en occupa dans la nuit suivante : à l'heure où les Communards, accablés de sommeil à la suite de leurs orgies, dormaient profondément, il descendit furtivement dans la chapelle, recueillit dans un vase depuis précieusement conservé à Picpus les hosties consacrées qu'on avait profanées et les rapporta au Curé de Saint-Eloi qui aussitôt suppléa de son mieux à l'Adoration perpétuelle suspendue.

Un tabernacle fut installé dans un meuble de sa chambre, une lampe qu'on dissimula aux yeux des profanes fédérés fut allumée le jour et la nuit, puis il proposa aux Frères de recevoir la Sainte Communion comme les premiers chrétiens dans les Catacombes.

Après s'y être pieusement préparés, le mercredi 19 avril à 4 heures du matin, les pieux serviteurs de l'Adoration perpétuelle reçurent le pain des forts. On peut se figurer la solennité de cette imposante communion dans le voisinage des persécuteurs endormis.

Deux jours après cette communion, après avoir encore passé quelques heures tranquilles dans la maison des R. P. de Picpus sans être tourmenté ni inquiété, si ce n'est par un interrogatoire sur sa foi que le chef des Communards voulut lui faire subir, l'abbé Denis fut appelé le 21 avril à partager la captivité de ses hôtes et l'honneur de leur persécution. Il fut arrêté et conduit en même temps que quatre Frères des Ecoles Chrétiennes à la Préfecture de Police, où il fut écroué dans la cellule n° 37, au premier étage du dépôt de la Conciergerie ; il y remplaçait un capitaine qu'on venait de mettre en liberté.

Sa détention ne fut pas de longue durée, grâce aux démarches qu'entreprirent plusieurs de ses paroissiens, MM. Roussel père et fils, Madame Depernex qui pénétra plusieurs fois jusqu'au cabinet de M. Beslay et surtout M. Bourgeois. Comme il n'y avait contre l'abbé Denis aucune charge que le fait arbitraire de son arrestation sans mandat d'amener, de comparution ou d'interrogation, les portes de la Conciergerie lui furent ouvertes après huit jours de détention. Ce fut M. Bourgeois qui, par son intelligence et son dévouement, parvint à obtenir du délégué à la Justice, le citoyen Protot, la libération de son curé et qui fut chargé de lui porter son ordre d'élargissement.

En compagnie de son libérateur, l'abbé Denis sortit du dépôt de la Conciergerie le 28 avril à 5 heures du soir, et se rendit aussitôt chez l'abbé Buquet, premier vicaire général du diocèse de Paris ; puis le lendemain matin, sur le conseil du citoyen Moiret qui, au cours de sa détention, avait été chargé de l'instruction qui le concernait, il quitta Paris, caché dans une voiture d'ambulance conduite par M. Bourgeois, pour se réfugier au presbytère de Charenton où l'abbé Georges, premier vicaire de la paroisse, le reçut avec les marques de la plus vive affection.

Quand l'ordre fut rétabli dans Paris, le Curé de Saint-Eloi rentra, le mardi de la Pentecôte, dans sa paroisse, et de suite il reprit les fonctions de son ministère en présidant la cérémonie de la clôture du mois de Marie. Mais hélas ! depuis le jour où il avait été délivré, que de terribles évènements avaient bouleversé Paris ! Après Mgr Darboy, l'archevêque de Paris, l'abbé Deguerry, le saint curé de la Madeleine, les R. P. du collège d'Arcueil, le président Bonjean et tant d'autres auxquels on ne pouvait reprocher que leurs vertus ou les services qu'ils avaient rendus, le P. Radigue, prieur, le P. Tuffier, procureur, le P. Marcellin Rouchouze et le P. Frezal Tardieu,

membres du conseil de la communauté de Picpus, ses paroissiens, fusillés à Belleville le 26 mai, étaient venus grossir la liste funèbre des otages martyrisés au nom du sanglant gouvernement de la Commune.

Lors du service célébré le 23 juin 1871 dans la chapelle de la Communauté, en commémoration de cet acte sauvage, ce fut l'abbé Denis qui fut chargé de prononcer l'oraison funèbre des quatre religieux, innocentes victimes de la barbarie des fédérés.

Jusqu'en 1877, malgré l'état de sa santé que les douloureux évènements auxquels il avait été mêlé avaient fortement ébranlée, l'abbé Denis resta cependant à la tête de sa paroisse. A cette époque, son église, dont l'entretien, à la suite de la perturbation sociale dont Paris avait été le siège, réclamait de sérieuses réparations et peut-être une réfection partielle qui pouvaient nécessiter des démarches que sa santé ne lui permettait plus d'entreprendre. Aussi, sur le conseil de son archevêque, M^gr^ Guibert, il accepta la stalle de chanoine titulaire de Notre-Dame de Paris que celui-ci lui offrait comme retraite. Le 29 janvier 1877, l'abbé Denis, en l'absence de M. l'abbé Lagarde, premier grand-vicaire, fut présenté solennellement, au nom de l'archevêque, par M. l'abbé Carron, archidiacre de Sainte-Geneviève, au chapitre de la métropole et installé au chœur des offices où le doyen et les membres du chapitre lui firent une réception affectueuse. Les parrains furent MM. les abbés Chenaille et Pradines, deux des plus anciens chanoines. Le soir il fut conduit à sa stalle par le doyen du chapitre.

C'est ainsi que se termina la carrière ecclésiastique de l'abbé Denis qui, depuis son installation comme chanoine jusqu'à sa mort, ne cessa d'assister régulièrement à l'office canonial du matin et du soir.

Le 30 janvier 1879, après une douloureuse maladie supportée patiemment, il s'éteignit doucement dans le sein du Seigneur ; il avait reçu les derniers sacrements des mains de M^gr^ Richard, coadjuteur du Cardinal-archevêque de Paris ; quelques jours après, il fut inhumé, comme souvent il en avait exprimé de son vivant le désir, à Gallardon, son pays natal.

Avant de clore cette notice et pour la résumer en quelques mots, qu'il nous soit permis de citer, d'après le compte rendu de la séance publique tenue le 5 mai 1872 au Cirque National par la Société d'encouragement au Bien, les lignes suivantes par lesquelles M. H. Arnoul, membre de la commission d'enquête pour examiner les titres les plus méritants, termine son rapport sur le curé de Saint-Eloi auquel fut décernée en cette occasion une médaille d'honneur : « L'existence entière de ce prêtre selon Dieu fut consacrée à la bienfaisance, à la défense des intérêts sacrés de la Religion et de la Patrie. »

H. de G.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Avis pour le pèlerinage de Lourdes. — Les personnes qui auraient besoin de renseignements pour le prochain pèlerinage de Lourdes sont priées de s'adresser à M. l'abbé François, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Chartres, qui remplace M. le chanoine Roussillon, empêché.

Sœur de Saint-Paul décorée. — La croix de la Légion d'honneur a été décernée, sur la proposition du Ministre des Colonies, à Mme Chantelu (Mélanie), en religion Sœur Sainte Ursule, supérieure principale des Sœurs de Saint-Paul de Chartres à La Martinique. Cette vénérable religieuse compte cinquante ans et demi de services dans les hôpitaux de la colonie.

Distributions de prix. — Elles auront lieu, pour les élèves des Frères de Chartres, le 31 juillet; pour ceux des Frères de Dreux, le 29 ; pour ceux des Frères de Nogent-le-Rotrou, le 30.

Au pensionnat des Sœurs de Saint-Paul de Chartres, le 29 juillet, à 1 heure ; à celui des Dames blanches, le 26, à 1 heure ; à celui de la Providence, le 1er août, à 2 heures ; à celui de Mlle Roch, le 27, à 10 heures ; à celui de Mlle Gohon, le 2 août, à 2 heures ; à celui de Mlle Riberou (Dreux), le 28, à 2 heures 1/2 ; chez les Sœurs de Saint-Paul, à Bonneval, le 2 août ; à l'asile Sainte-Cécile, à Chartres, le 16 août ; à l'Ecole professionnelle de la rue Saint-Pierre, à Chartres, le 3 août à 3 heures ; à l'Ecole communale des Sœurs de Saint-Pierre, le 7 août à 2 heures 1/2.

Nous rappelons que la Distribution des prix sera faite aux élèves de l'Institution Notre-Dame. le jeudi 27 juillet, à 1 heure, sous la présidence de Mgr l'Évêque de Chartres et de M. René Doumic.

Fête du Carmel. — Sur cette pieuse fête de N.-D. du Mont-Carmel qui revient tous les ans avec le même éclat on ne peut guère attendre de nous un récit nouveau. Ce qui ajoutait, cette année, à la solennité un intérêt particulier, c'était le choix du prédicateur. Nous avons eu le plaisir d'entendre, à l'heure du salut, un ancien conférencier de N.-D. de Paris, toujours vigoureux orateur malgré son âge avancé : le R. P. Matignon, de la Compagnie de Jésus. Développant cette parole de la Sainte Ecriture : J'irai à la colline de l'encens, à la montagne de la myrrhe, le Révérend Père a parlé délicieusement de la prière et de la pénitence, éléments ordinaires de l'existence pour les filles de sainte Thérèse ; les âmes de foi qui composaient l'auditoire n'ont-elles pas porté une sainte envie à la vocation du Carmel, vocation incomprise dans le monde et pourtant si utile au monde sur qui les expiations du cloître appellent la miséricorde divine ?

Fête de Saint Vincent de Paul. — La beauté des offices du 19 juillet, à l'Hôtel-Dieu de Chartres, ont été vraiment dignes d'une fête patronale. Entre les vêpres et le salut présidés par Monseigneur, M. l'abbé Houdebine, curé de Serazereux, a donné un excellent sermon sur la mission de saint Vincent de Paul. Comment on civilise, comment on instruit, comment on soulage, nous l'apprenons à l'école de ce saint prêtre, dont la vie fut comme un acte perpétuel de pitié héroïquement généreuse pour toutes les misères de l'humanité : *Misereor super turbam.* Cette triple leçon, l'orateur l'a parfaitement mise en lumière dans son panégyrique dont voici la conclusion : Sanctifions-nous nous-mêmes pour être plus utiles aux autres.

Fruncé. — Nous trouvons dans la *Croix d'Eure-et-Loir*, le récit bien édifiant d'une fête célébrée à Fruncé le 4 juillet, à l'occasion de la première messe de M. l'abbé Vanneur : touchante solennité à laquelle prit part une foule nombreuse. Nous reproduisons la fin de ce compte-rendu. Après avoir parlé de l'émouvant discours de M. le curé-doyen de Courville, le narrateur continue ainsi :

Un salut solennel en musique vocale termina cette belle journée.

Je dis termina, mais non, car une agréable surprise nous était réservée. M. le Curé avait tenu à fonder une pieuse association d'hommes sous le patronage de saint Martin. Aussi, à 4 heures, 56 hommes étaient réunis au banc-d'œuvre afin d'arrêter les statuts de cette nouvelle confrérie. Dans une paroisse qui ne compte au spirituel que 345 habitants, ce chiffre (56) dit beaucoup, il dit tout. Pour marquer l'érection de la confrérie de saint Martin, la compagnie des sapeurs-pompiers donna, à 9 heures, une retraite aux flambeaux. Aussitôt après deux illuminations successives embrasèrent la tour aux couleurs de l'arc-en-ciel pendant que les clairons sonnaient aux champs. Chacun rentra chez soi avec la joie d'une bonne œuvre accomplie et le souvenir d'une belle journée de plus.....

Dreux. — Consécration de la Chapelle de la Visitation. — Le mardi 18 juillet, Mgr l'Évêque, arrivé la veille à Dreux, disait la messe dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu : délicate attention en ce jour où l'Église fêtait saint Camille de Lellis, grand ami et protecteur des pauvres soignés dans les hôpitaux. Après cette démarche charitable, Sa Grandeur se rendait au monastère de la Visitation où Elle devait procéder à la consécration de la chapelle.

Elle est bien jolie cette chapelle aux lignes romanes, toute éclatante encore de sa virginale blancheur, elle est bien recueillie et bien reposante aussi : « C'est une île de paix sur l'Océan du monde ». Pour la circonstance, l'étendard du Sacré-Cœur, auquel

la chapelle est dédiée, flotte au-dessus de la porte principale, et des guirlandes de mousse, enroulées autour des colonnes, font ressortir cette engageante invitation du Sauveur : *Venite ad me omnes*, venez tous à moi.

C'est devant cette porte que Monseigneur, entouré de MM. Fournier, vicaire général, Leroy, curé-archidiacre de Dreux, Coutant, curé-doyen d'Anet et supérieur de la Visitation, Lagarde, directeur au Grand-Séminaire de Châlons, de MM. les aumôniers de la Chapelle Saint-Louis, de plusieurs autres prêtres de la ville et des environs, commence la série des actes liturgiques qui se continueront dans leur beauté symbolique, jusqu'au moment de la consécration de l'autel.

C'est alors que les fidèles pénètrent dans la nef devenue libre et suivent de près, avec un intérêt croissant, les différentes phases des cérémonies sacrées.

Parfois les regards, un instant distraits par les spirales capricieuses de la fumée d'encens, rencontrent, appendues aux murailles, de gracieuses oriflammes sur lesquelles on lit, en lettres d'or, les promesses faites par N. S. à la B. Marguerite-Marie. Puis, tout au fond, les armes du Pape et de Monseigneur se détachent de leurs écussons encadrés de lys avec une délicatesse et un fini qui trahissent l'incognito de l'artiste.

La consécration terminée, M. le Vicaire général Fournier, célèbre la messe pendant laquelle une voix déjà appréciée interprète le *Pater* de Niedermayer et un *Ave Maria* composé par un jeune élève du Conservatoire.

Après la bénédiction de Monseigneur qui est très heureux d'avoir donné aux religieuses de la Visitation un témoignage nouveau de sa paternelle sollicitude, la foule des fidèles se retire enchantée et émue, se promettant de revenir prier quelquefois dans la pieuse chapelle désormais sanctifiée par les rites solennels de la consécration.

Puisse le grand nombre comprendre l'utilité et même la nécessité sociale des ordres cloîtrés ! Quand la foudre menace de toutes parts, on ne saurait s'assurer trop de paratonnerres !

Dancy. — *Benédiction d'une Cloche.* — La paroisse de Dancy était en fête, dimanche dernier, car on baptisait une superbe cloche offerte par Mlle Léonie Amiot, originaire de Dancy.

Cette cérémonie a eu lieu en présence de Monseigneur Mollien, évêque de Chartres, et de nombreux ecclésiastiques des environs.

La marraine était la généreuse donatrice, Mlle Léonie Amiot, et le parrain M. Léon Dollon, de Chartres.

Cette cloche, qui a un très joli son et s'appelle Marie-Joseph-Ange, pèse 400 kilogs.

Pendant la cérémonie, M. l'abbé Fournier, vicaire général, a prononcé un beau discours et une trentaine de jeunes filles de l'Institution de Mlle Roch, de Chartres, ont chanté le salut en musique.

Tous les assistants ont accompagné ensuite le cortège jusqu'au presbytère et là la jeune Albertine Dollon a adressé à Mgr Mollien le compliment suivant :

Monseigneur,

Vous êtes bien grand et je suis bien petite, et pourtant je viens à vous avec confiance, car on m'a dit que vous étiez bon comme le divin Jésus, et le divin Jésus aimait.

C'est ce qui m'enhardit jusqu'à vous dire : Merci, Monseigneur, pour toutes les grâces que vous nous avez apportées.

Une bénédiction encore pour le vénéré et zélé pasteur de cette paroisse, pour la généreuse donatrice de la belle cloche que nous venons d'entendre, pour le parrain et pour la marraine ; une bénédiction pour toute cette foule qui vous environne et qui, toute sa vie, gardera de votre bonté paternelle un doux et inoubliable souvenir.

Encore une fois, Monseigneur, bénissez-nous !

Authon. — *Première messe.* — Le jour de la solennité de S. Pierre, M. l'abbé Léon Esnault célébrait solennellement sa première messe dans l'église d'Authon, sa paroisse natale.

Les premières messes de jeunes prêtres ne sont pas rares maintenant dans le Perche. A Authon, c'est la quatrième à laquelle nous assistons depuis seulement quelques années. Voilà une cérémonie bien touchante en elle-même et dans les circonstances qui l'accompagnent !

Au milieu d'une nombreuse assistance, le jeune prêtre s'avance au pied de l'autel, précédé du vénérable pasteur qui lui a fait faire sa première communion, qui a reconnu le choix de Dieu sur lui et qui l'a soutenu dans les débuts de sa vocation.

Maintenant il est au comble de tous ses vœux. Il approche de l'autel du Dieu qui réjouit sa jeunesse ; de cet autel, où, nouveau Samuel, il offrait naguère les prémices et comme l'essai du ministère, qu'il exerce aujourd'hui pleinement, dans toute l'autorité du sacrement de l'Ordre qu'il a reçu des mains de l'Evêque. De quelque côté qu'il porte ses regards, il voit une foule sympathique qui prie pour lui : au premier rang, ses parents, ses amis, sont heureux de son bonheur, et il semble que rejaillit sur eux l'honneur de son sacerdoce. Tous les habitants d'Authon ont été les témoins de sa jeunesse cléricale ; ils n'y ont rien trouvé que d'édifiant, et ils en rendent, pour ainsi dire, un nouveau témoignage par leur présence. Plusieurs prêtres sont venus aussi de près et de loin, pour l'accom-

pagner de leurs vœux, et guider ses premiers pas dans la carrière sacerdotale.

Cependant la messe a commencé et se poursuit suivant les rites accoutumés ; cette messe qui est la première d'une nombreuse série d'autres, sur lesquelles nous appelons les grâces de Dieu, afin qu'elles soient profitables à celui qui les dira et à ceux pour lesquels elles seront dites. Le S. Sacrifice est interrompu pendant quelques instants pour laisser une voix amie et autorisée se faire entendre du haut de la chaire. C'est la voix du Curé de la paroisse qui, après avoir rappelé à l'Elu du Seigneur, son enfance, sa première communion, son ordination, nous fait considérer la dignité et les devoirs d'un saint prêtre. On ne pouvait dire mieux ; les assistants ont accueilli ces paroles avec un religieux respect.

Nous nous reprocherions de clore ce récit sans louer la beauté des chants que nous avons entendus le matin et le soir. Les motets charmants exécutés par les jeunes filles de la paroisse ont encore rehaussé l'éclat de la fête. La décoration de l'église ne laissait non plus rien à désirer. Puisse le spectacle émotionnant de telles cérémonies susciter dans plus d'une jeune âme des aspirations efficaces au sacerdoce ! E. C.

Nogent-le-Rotrou. — *Petit Séminaire.* — Le mardi 4 juillet, les élèves de cet établissement fêtaient leur supérieur. A cette occasion, une brillante soirée dramatique et musicale fut offerte aux parents et aux amis du Petit Séminaire. La *Fille de Roland*, drame en quatre actes du vicomte de Bornier, arrangé pour jeunes gens, était au programme. Les jeunes artistes ont su rendre avec un réel talent cette pièce d'un sentiment si patriotique et si chrétien. Aussi la nombreuse assistance les a chaleureusement applaudis.

Le lendemain, les *Anciens élèves* tenaient leur réunion annuelle. Comme toujours, ils ont commencé par assister à une messe pour les associés défunts. Un banquet a suivi, pendant lequel plus de cent prêtres et laïques étaient heureux de fraterniser dans la plus grande intimité, comme aux beaux jours de leur jeunesse.

Au dessert, M. l'abbé Haye, curé de Jouy, et M. Baron, un des notables commerçants de Nogent-le-Rotrou, ont parlé de la bonne éducation si excellemment donnée, aujourd'hui comme autrefois, au Petit Séminaire de Nogent.

Après une réponse du Supérieur, M. l'abbé Verret, qui a salué dans ces associations d'anciens élèves, l'honneur, la force et l'espoir de l'enseignement libre, chacun, bien à regret, se sépara en se promettant de revenir fidèlement chaque année.

Enfin, le jeudi, une douzaine de voitures emportait, vers la forêt de Bellême, maîtres et élèves. Un salut solennel en musique fut

donné dans la magnifique église de l'ancienne capitale du Perche, presque trop petite ce jour-là pour l'assistance.

Voilà de bonnes journées qui laissent au fond des cœurs les meilleurs souvenirs en y mêlant l'utile et l'agréable.

La distribution des prix se fera le 25 juillet.

L'Archevêque de Paris à ses prêtres. — Dans une lettre qu'il vient d'adresser à son clergé, Mgr l'archevêque de Paris fait aux prêtres cette exhortation :

« Dans la lutte incessante où l'Église vit de nos jours, tout prêtre vraiment digne de ce nom doit avoir le souci de la dignité de son ordre, de la sainteté de son état... Vous nous l'avez souvent entendu dire, le grand danger de notre époque pour les âmes, c'est le naturalisme. Ce danger est plus redoutable encore pour les âmes sacerdotales. Le prêtre, élevé par sa vocation à un état surnaturel, ne peut comprendre son sacerdoce qu'à l'aide de la lumière de la foi. Il doit vivre dans les pensées surnaturelles.

» Vous avez été frappés comme nous de la fermeté avec laquelle notre grand Pape Léon XIII, dans sa lettre au cardinal Gibbons, signale l'illusion des hommes qui voudraient, pour attirer les âmes à l'Église, diminuer ou atténuer l'enseignement des vérités que contient le dépôt de la foi, *fidei depositum*, qui lui est confié ; de la fermeté avec laquelle il veut que nous maintenions l'intégrité de la doctrine et que nous ne nous laissions pas séduire par le fallacieux prétexte de la mettre en harmonie avec les besoins et les aspirations de notre siècle.

» Mais, comme le remarque si sagement Léon XIII, de cette erreur dans l'ordre de l'intelligence découle la fausse notion de la discipline chrétienne. On voudrait accommoder aux mœurs actuelles les grands principes de la morale évangélique et moins tenir compte des vertus surnaturelles dont Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a laissé le précepte et l'exemple.

» Pour ne pas subir les influences funestes de ce naturalisme dans l'intelligence et dans la pratique de la vie, nous avons besoin plus que jamais, Messieurs et chers Coopérateurs, de nous retremper dans la méditation et dans l'exercice de la vie surnaturelle...

» Vivons tous dans les pensées surnaturelles, dans les pensées de la foi. »

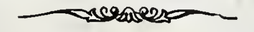

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

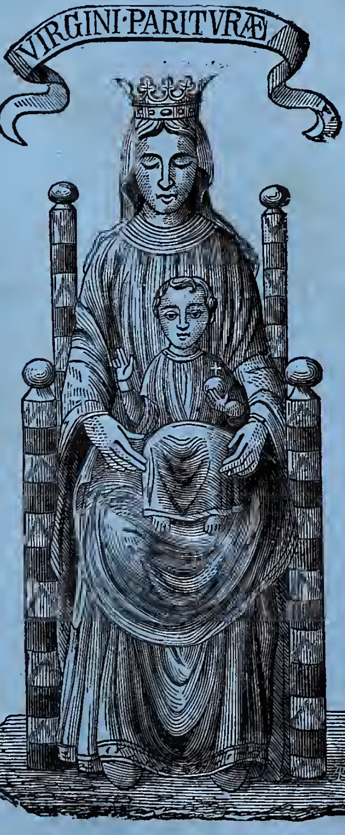

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIIIe Année. — **AOUT 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

8e Numéro LA VOIX Août 1899

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

SAINT ANTOINE DE PADOUE ET L'ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Afin de le mieux prédestiner à sa mission, Dieu avait fait naître Fernando de Bouillon à côté de Notre-Dame del Pilar (la Sé), le jour même où l'Église solennise en si grande pompe l'Assomption de Marie. C'était le 15 août 1195, dont fut célébré pieusement, il y a trois ans, dans les Grottes de Brive, le septième centenaire. Ce fut aussi, nous dit à son début la *Vita anonyma* du Saint, « quand il eut atteint l'âge de raison que Fernando (1) fut placé par ses pieux parents à l'école de l'église de la bienheureuse Mère de Dieu, pour y apprendre les lettres humaines et se former à la vertu, sous la direction des ministres de ce Christ dont il devait être le héraut ». Devenu Frère Mineur, fils spirituel du Séraphique Pauvre d'Assise, le grand serviteur de Marie, qui avait appris de sa pieuse mère à aimer, à prier, et à invoquer souvent la Reine du ciel, demeura fidèle aux grâces mysterieuses de ses jeunes années. Tandis qu'il enseignait la théologie à Toulouse, combattant avec succès par sa parole et ses miracles l'hérésie albigeoise dans son centre préféré, saint Antoine arriva à l'une des heures les plus mémorables de sa jeune vie. C'était la veille de l'Assomption, et l'on devait au Couvent, suivant l'usage, lire au chœur le martyrologe d'Usuard, qui, annonçant la mort de Marie, ajoutait à la suite : « L'Église, dans sa sage réserve, préfère une pieuse ignorance à l'enseignement d'une croyance vaine et apocryphe (2). » Le fervent et délicat serviteur de la

(1) Appelé plus tard Antoine de Padoue.

(2) Baronius, *Annotations au Martyrologe romain*, 15 août.

glorieuse Vierge Marie ne pouvait se résoudre à lire ce texte blessant toutes les tendresses et toutes les convictions de son âme. Il ne pouvait échapper à cette épreuve qu'en s'absentant du chœur ; d'autre part cette mesure extrême le mettait en état de faute contre le règlement de son couvent. A genoux dans sa cellule, le Saint conjurait Marie de mettre fin à ses perplexités. Comme un peu plus tard dans les grottes de Brive, la Reine des Anges et des hommes répondit à son ardent appel. « Elle apparut au milieu d'une clarté éblouissante et au milieu de sa radieuse beauté. Il contempla des yeux de son corps Celle qui est plus brillante que les étoiles du firmament, plus limpide que le cristal, plus blanche que la neige des montagnes. Il entendit cette voix dont les célestes harmonies jettent les Anges dans le ravissement. Marie lui disait avec douceur : *Sois sûr, ô mon fils, que ce corps qui, a été l'arche vivante du Verbe Incarné, a été préservé de la corruption et de la morsure des vers* ; *sois sûr également qu'il a été transporté le troisième jour sur les ailes des Anges, à la droite du Fils de Dieu où je règne !* Et chacune des syllabes qui tombaient de ses lèvres augustes versait dans son âme d'ineffables consolations. Quand elle eut disparu, il sembla au Bienheureux que toutes les délices du paradis avaient passé dans son cœur ! Toutes les délices du paradis. Oh non ! ce n'était qu'une goutte de la coupe enivrante des élus (1). »

De pieux et anciens auteurs ajoutent que la Vierge Marie, avant de disparaître, déposa elle-même dans les bras du bienheureux Antoine l'enfant Jésus, qui le combla de caresses, afin d'augmenter encore sa foi et son ardent amour.

Ce n'était pas la première fois que les révélations célestes étaient venues confirmer la pureté de ses doctrines ; mais plus fidèle que jamais, le Thaumaturge sentit que cette merveilleuse apparition n'était pas seulement une faveur personnelle à ensevelir, comme tant d'autres, dans les profondeurs habituelles de son humilité. Il parla, enseigna, rendit partout hommage et témoignage à la vérité, devenant de plus en plus l'apôtre et le chantre de l'Assomption, comme son Séraphique Père avait été le chantre et l'Apôtre de l'Immaculée Concep-

(1), Azevedo, *Vita del Taumaturgo*, t. I, c. XII, cité dans l'ouvrage du P. Léopold de Chérancé.

tion. Il aimait à commenter le magnifique verset de l'office du 15 août : « L'auguste Marie a été aujourd'hui enlevée dans le ciel et placée au-dessus des chœurs angéliques. »

On remarque à Rome, dans la basilique Vaticane, une mosaïque, exacte représentation du tableau de Bianchi, montrant la Sainte Vierge, célébrée par les deux Églises d'Orient et d'Occident. La première est symbolisée par son plus brillant Docteur, saint Jean Chrysostôme, l'Eglise d'Occident par saint François et saint Antoine de Padoue. Il en est de même dans la belle mosaïque de Jacques de Torrita représentant à Sainte-Marie-Majeure le couronnement de la Sainte Vierge. Notre grand Thaumaturge y figure comme le témoin et le *hérault officiel* du mystère de l'Assomption.

Saint Dominique avait choisi cette suprême gloire de Marie pour le mystère qui termine la récitation du Rosaire, immortelle couronne effeuillée, depuis sept siècles passés, par tous les dévots serviteurs de Marie ; c'est le triomphe incomparable de la sainte Mère de Dieu, affirmé par la célèbre vision de Toulouse. Un jour viendra peut-être dans le siècle qui va bientôt s'ouvrir où, saintement jaloux de Pie IX proclamant le dogme de l'Immaculée-Conception, le Souverain Pontife alors heureusement régnant, dans cette Eglise qui ne peut mourir, sera inspiré de l'Esprit-Saint pour ajouter au diadème de Marie le suprême et dernier fleuron, en promulguant à son tour, aux acclamations de la chrétienté, le dogme de l'Assomption corporelle de Marie. Il évoquera ce jour-là la mémoire des défenseurs de cette croyance séculaire, et ajoutera à la gloire du plus autorisé de tous en rappelant les mémorables paroles de la Sainte-Vierge à saint Antoine de Padoue (1).

---

(1) Nous devons les pages intéressantes qu'on vient de lire au R. P. Barthélemy de Bionville, ancien gardien des grottes de Saint-Antoine de Brive, maintenant supérieur des Franciscains, à Épinal, Vosges. Ce zélé religieux a séjourné quelque temps à Chartres, après les décrets de 1880. Nous l'avons vu souvent près de Notre-Dame en compagnie de plusieurs autres Franciscains.

Le R. P. Barthélemy a été amené, par des circonstances pressantes, à commencer une nouvelle œuvre qu'encouragent les supérieurs de son ordre et son évêque. Il va élever une église et un couvent, sous le vocable de N.-D. de l'Assomption et de Saint-Antoine de Padoue. — Prière d'envoyer des offrandes pour cette œuvre à M. le Syndic des Franciscains, à Épinal.

LA CANONISATION DU BIENHEUREUX DE LA SALLE

Voici la traduction du décret rouennais de canonisation du Bienheureux Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de la Congrégation des frères des Ecoles chrétiennes :

SUR CETTE QUESTION

Peut-on, vu la preuve de deux miracles, procéder en toute sécurité à la canonisation solennelle de ce bienheureux ?

Comme un champ ensemencé par la main vigilante et industrieuse de son maître, l'Eglise de Jésus-Christ produit des fleurs de plus d'un genre. Cette Eglise est encore comparée à une reine qui « se dresse dans un vêtement brodé d'or et entouré d'ornements divers ». En effet, bien que la loi soit contenue en entier dans le précepte d'une double charité, les manifestations de cette charité prennent des formes multiples, en raison des conditions diverses de la vie humaine et de l'opportunité des circonstances.

C'est pourquoi Dieu, qui suscite des prodiges de cette vertu adaptés à chaque époque, fit surgir vers la fin du XVII[e] siècle un homme qui, répondant aux besoins de ce temps-là, entreprit de procurer une pieuse instruction aux enfants de la classe indigente.

Cet illustre éducateur, qui mérita si bien de l'Église et de la société civile, ce fut Jean-Baptiste de la Salle.

Ayant parcouru, au séminaire parisien de Saint-Sulpice, le cours de ses études sacrées, il fut élevé au sacerdoce. Dans ses fonctions, sa gravité et son intelligence brillèrent d'un tel éclat qu'il fut mis immédiatement à la tête des prêtres ayant pour mission de rassembler les fidèles en un groupe choisi pour multiplier les fruits de vertu.

Mais Jean était réservé à une œuvre des plus salutaires, à savoir la pieuse éducation des enfants pauvres. Cette œuvre, il y parut porté comme à son insu, par une sorte d'élection divine. D'abord, en effet, grâce à Roland, qui le dirigeait dans la piété, il fut mis à la tête des Sœurs de l'Enfant-Jésus, chargées d'instruire convenablement les jeunes filles indigentes. Les écoles de cet Institut devinrent rapidement si prospères que cela fit naître chez tous le désir de voir procurer aux garçons d'une manière semblable l'instruction et le salut. Les

commencements furent modestes. Ils consistèrent dans une école annexée à la cure de Saint-Maurice; mais bientôt ni le diocèse de Reims, ni les frontières mêmes de la France ne suffirent plus à contenir l'œuvre nouvelle, qui s'étendit si largement et si loin que, en l'année 1725, six ans environ après la mort de ce saint personnage, son institut désormais très florissant fut inscrit au nombre des pieuses congrégations par la bulle du Souverain Pontife Benoît XIII, *In apostolicæ dignitatis solio.*

Dans ce ministère, il est merveilleux de voir avec quel mérite se déploya la charité de Jean-Baptiste. Il n'hésita pas, en effet, pour acquérir à Jésus-Christ les enfants du peuple, à renoncer à tous les honneurs, à sacrifier son patrimoine, à s'exposer aux mépris, à souffrir d'excessifs outrages, œuvre de la haine d'un grand nombre, principalement de ceux qui favorisaient la secte de Jansénius, et sa conduite à l'égard de ceux qui le haïssaient fut vraiment magnanime.

A ces vertus, qui éclataient dans sa mission publique d'éducateur, il joignit les plus belles vertus privées. En effet, tant qu'il vécut, il donna d'admirables exemples d'humilité et d'obéissance; l'ardeur de sa piété était vraiment brûlante, sa chasteté sans égal, sa prudence insigne, sa frugalité et son austérité remarquables.

Ces mérites et le bruit des grandes choses qu'il réalisa attirèrent vers lui tous les esprits et tous les regards. Et comme à ses vertus vint s'ajouter le témoignage de miracles régulièment prouvés, le Souverain Pontife Léon XIII attribua à J.-B. de la Salle les honneurs de la céleste béatitude. Bientôt la cause fut de nouveau étudiée, et la procédure sur les deux miracles ayant été engagée, le Souverain Pontife, la veille des calendes de mai de cette année, décréta solennellement que l'un et l'autre étaient établis.

D'après les règles de ce tribunal sacré, il restait seulement à rechercher si les honneurs de la sainteté pouvaient être en toute sécurité décernés au bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. Aussi, dans l'assemblée générale de cette Sacrée Congrégation, tenue en présence de Notre Très Saint-Père le Pape, le troisième jour des calendes de juin de l'année courante, le R^me^ cardinal Lucido Maria Parocchi, évêque de Porto et de Sainte-Ruffine, rapporteur de cette cause, proposa

à la discussion la question suivante : « Si, la preuve des deux miracles subsistant, il peut être procédé en toute sécurité à la solennelle canonisation du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle ? » Tous les assistants, tant les RR^mes^ Pères cardinaux, que les Pères consulteurs de cette Congrégation des Rites sacrés, déposèrent leurs suffrages. Mais Sa Sainteté, voulant implorer davantage les lumières de la céleste Sagesse, différa de faire connaître son jugement.

Or, aujourd'hui, cinquième dimanche après la Pentecôte, jour où l'on célèbre solennellement la fête de la Visitation de la bienheureuse Vierge Marie, assistant très pieusement au saint sacrifice de la messe dans ce palais du Vatican, Sa Sainteté, assise au trône pontifical, fit mander les R^mes^ cardinaux Camille Mazella, évêque de Palestrina, préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, et Lucido Maria Parocchi, évêque vicaire de Rome, ainsi que Jean-Baptiste Lugari, promoteur de la foi, et moi secrétaire soussigné. Et en notre présence, le Souverain Pontife prononça solennellement : « Il peut être procédé en toute sécurité à la canonisation solennelle du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle. »

Il ordonna en outre, le sixième jour des nones de juillet 1899, que ce décret devînt de droit public, fût classé parmi les actes de la Sacrée Congrégation des Rites, et qu'une lettre apostolique scellée fut préparée au sujet de la cérémonie solennelle de canonisation, qui doit être célébrée un jour dans la basilique patriarcale du Vatican.

C. *Evêque de Palestrina*, Cardinal MAZZELLA,
préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

Place ✝ du sceau.

Diomède PANICI, *Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.*

FORCE ET TENDRESSE CHRÉTIENNES. — Deux faits récents.

Les adieux du P. Victorin. — On se souvient de cette lettre si touchante qu'à la veille de l'attaque de ses futurs assassins, le R. P. Victorin Delbrouck avait fait enterrer, dans l'espoir que, le flot sanglant de la persécution passé, on la retrouverait pour porter ses adieux suprêmes à sa mère.

Auprès de cette lettre, on en a recueilli une autre qu'il adressait à son évêque, Mgr Christiaens, et à ses Frères de l'Ordre de Saint-

François. Il avait tenu à n'oublier personne non plus de sa famille religieuse. On retrouva dans ces lignes simplement admirables, la soumission calme et complète, la sainte humilité, la résignation héroïque du religieux exemplaire qui s'y qualifiait si justement l'aspirant martyr :

AVE MARIA. — Monseigneur,

Fiat voluntas tua, Domine. Je viens d'apprendre que la chrétienté de Tchouchi est détruite. Ils étaient plus de 700, armés de fusils et de couteaux. Ce sera ensuite le tour de Se Keou shan, ensuite de Siao me t'ien. Ce sera peut-être ma dernière lettre.

Monseigneur, je vous remercie de toutes vos bontés; je remercie aussi mes chers confrères. Secourez mes pauvres chrétiens. J'offre ma vie en sacrifice au bon Dieu. Que sa sainte volonté soit faite. Si je pouvais encore une fois me confesser ! Mon Dieu ! ayez pitié de ma pauvre âme.

Monseigneur et chers confrères, je vous demande encore pardon de toutes les fautes que j'ai commises. Remerciez aussi les supérieurs et religieux de notre chère province.

Une de mes plus grandes consolations est de mourir enfant de saint François.

Un aspirant martyr,
Fr. VICTORIN, *missionnaire apostolique.*

Et une mort dans de cruels supplices vint bientôt réaliser les saintes aspirations de ce héros.

Le Frère Flamidien chez sa mère. — Pendant que le malheureux Frère subissait les injures de la canaille de Lille, dans un petit village près de Dunkerque, à Coudekerque-Branche, une malheureuse femme pleurait. Ceux qui ont suivi de près cette triste affaire ont songé souvent à cette mère qui redemandait à Dieu son fils, prisonnier malgré son innocence, et dont le nom était devenu une injure infâme.

Il est midi, dit *La Croix*, quand le train arrive à la gare de Dunkerque. Les Frères sont là ; ils étreignent leur pauvre Isaïe avec une joie délirante. Ils redressent maintenant la tête, ils sont fiers de le montrer aux amis. Ces bons Flamands à la figure mâle et douce ont des frémissements dans la voix. Ils pleurent, ils rient, ils ont des grondements de colère. L'odieux et sinistre passé leur monte à la gorge ; mais la joie adoucit leurs regards. — Pressons-nous, dit la belle-sœur, *Mouder* attend (mouder, c'est la mère).

Les Frères des écoles chrétiennes de Dunkerque et de Rosendal ont voulu prendre part à cette fête de famille. Une petite demi-heure suffit pour arriver au 47 de la rue Pictors. Elle attend, la *mouder*, devant sa maisonnette. Le Frère Flamidien tombe dans

les bras de sa mère et ils s'étreignent, des sanglots les secouent. Elle l'embrasse de nouveau, elle le regarde, elle le contemple. — Ah ! mon pauvre petit ! — ils t'ont bien fait du mal, les méchants ! Ah ! mon pauvre petit ! — Je pardonne, pardonnez comme moi. — J'ai bien souffert, mais,.. (la voix s'arrête dans la gorge de la pauvre femme ; elle fait un effort)... je pardonne tout de même. — Et grand'mère ? réclame le Frère Flamidien, allons voir grand'mère ! Dans une petite cour, est assise une pauvre vieille de 90 ans, complètement aveugle. — Grand'mère, c'est moi ! s'écrie le Frère ». Et il s'agenouille et il baise les joues ridées et les yeux privés de lumière. — Approche-toi, chéri, que je te touche ! Tu trembles ! Ah ! les maudits ! — Grand'mère, ne maudissez personne. Le bon Dieu ne le veut pas. — Tu as raison, chéri. Bonne Vierge, vous pouvez me prendre maintenant, puisque vous me l'avez rendu. »

LA VISITE AU SAINT-SACREMENT

Belles paroles d'un poète et d'un orateur.

Je vivrais mille ans que je n'oublierais pas certaines heures du soir, où, m'échappant pendant la récréation des élèves jouant dans la cour, j'entrais par une petite porte secrète dans l'église déjà assombrie par la nuit et à peine éclairée au fond du chœur par la lampe du sanctuaire; je me cachais sous l'ombre plus épaisse d'un pilier ; je m'enveloppais... tout entier de mon manteau comme dans un linceul ; j'appuyais mon front sur le marbre froid d'une balustrade, et plongé pendant des minutes que je ne comptais plus dans une muette mais intarissable adoration, je ne sentais plus la terre sous mes genoux ou mes pieds... et je m'abîmais en Dieu, comme l'atome flottant dans la chaleur du jour d'été s'élève, se noie, se perd dans l'atmosphère, et, devenu transparent comme l'éther, paraît aussi aérien que l'air lui-même et aussi lumineux que la lumière. (LAMARTINE, *Confidences.*)

« Chrétiens, Dieu vous attend, silencieux et pensif, obscur, méconnu, ignoré ; il vous attend, mais quand vous serez venus, est-ce qu'il ne fera rien ? — Oui, il fera quelque chose. Il ne parle plus au genre humain tout entier dans les rues et dans les bourgs de la Judée, mais il parle à voix basse à l'homme qui vient le trouver... C'est un colloque incessant avec toutes les âmes. Nous avons un besoin général de la vérité qui est commun à tous ; mais, pour chacun de nous, il y a une vérité propre. Il n'y en a pas un de nous qui n'ait sa vérité à lui tout seul, qui correspond à sa prédestination particulière, à toutes les traditions de sa vie, à tous ses évènements. Il y a quelque chose qui fait que vous avez besoin d'une certaine parole et d'une certaine vérité. — C'est ce

que l'on va chercher dans les confidences de l'amitié... C'est la parole que Jésus-Christ vous dira dans l'Eucharistie... C'est cette parole qui fait les saints. » (LACORDAIRE.)

LES SŒURS DE SAINT-PAUL DE CHARTRES EN CORÉE.

Lettre de S. G. Mgr MUTEL, *vicaire apostolique de Corée à Mgr Demimuid, Directeur général de la Sainte-Enfance.*

Monseigneur,

De tout mon cœur, je bénis Dieu, de l'augmentation que j'ai eu le bonheur de constater dans les recettes de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, comparées à celles de l'an dernier. Nous avions prié à cette intention ; il n'est que juste de nous en féliciter et d'en remercier l'Auteur de tout bien. Nous y sommes d'ailleurs les premiers intéressés ; nos œuvres, en s'élargissant d'année en année, nous obligent à compter sur un accroissement continuel de subsides.

Et ce n'est pas tout. A côté de nous, les Sœurs de Saint-Paul de Chartres ont aussi leurs œuvres qu'il est de mon devoir de recommander également à votre bienveillance. Actuellement elles ont, en Corée, deux établissements, deux orphelinats de la Sainte-Enfance, l'un à Séoul et l'autre à Chemulpo. Ces maisons admirablement tenues font un bien immense, et il n'y a qu'une voix, tant parmi les Européens que chez les Coréens, pour louer la charité de l'Œuvre, le dévouement des Sœurs et la bonne formation donnée aux orphelins, Plus d'une fois j'ai vu les larmes venir aux yeux d'officiers de marine ou même de touristes non catholiques, quand je leur faisais voir de près les soins prodigués aux pauvres petits orphelins malades et souvent mourants qui font ici la clientèle spéciale des Sœurs.

A Séoul seulement, elles en ont recueilli deux cent cinquante-deux durant cette année ; si les ressources le permettaient, on en pourrait avoir deux ou trois fois plus, car le nombre des enfants qu'on refuse dépasse de beaucoup celui de ceux que l'on peut admettre. J'ai vu un père païen, dont la femme était morte, revenir trois jours de suite pour s'informer si la mort n'avait point fait dans les rangs des orphelines quelque place à l'enfant qu'il ne pouvait plus nourrir. De pareils spectacles fendent l'âme, et l'on admet sans compter ces pauvres chères âmes que le bon Dieu nous envoie, et quand enfin il faut ajuster ses comptes, on s'aperçoit qu'on est allé trop loin et que les dépenses ont dépassé les ressources. La maison mère de Chartres fait tout ce qui est possible et même un peu plus pour combler le déficit, mais elle a tant d'autres charges ! Elle s'est d'ailleurs montrée très large pour ses

établissements de Corée : celui de Chemulpo et la chapelle qui le dessert, son œuvre, et, actuellement encore, c'est à ses frais que les Sœurs de Séoul font construire une maison d'habitation dont elle ne peuvent plus se passer. Et voilà que la fondation de Chemulpo, si nécessaire pourtant, risque de compromettre celle de Séoul qui doit partager avec la première une allocation déjà insuffisante.

J'ai cru qu'il était de mon devoir, Monseigneur, de joindre mes prières à celles des Sœurs, et de recommander à votre grande charité celles de leurs œuvres qui relèvent plus spécialement de la Sainte-Enfance.

Parmi les faits édifiants pouvant intéresser les associés et que me signalent les missionnaires, en voici un que raconte le P. Wilhem : « En octobre dernier, le catéchiste de Lya-tjik-tong, est attiré un beau matin par des vagissements d'enfants qui partent de dessous la haie de son enclos. Il trouve une petite fille enveloppée dans des haillons et portant à sa ceinture un billet ainsi conçu : — Cette enfant est née le 20 de la huitième lune ; la mère étant morte, on n'a plus le moyen de la nourrir : Ciel, inclinez-vous pour l'assister. — Les chrétiens ont recueilli l'enfant et se sont mis en frais pour lui trouver une nourrice. Le mandarin, l'ayant su, les en a loués et a déclaré publiquement que c'était leur réputation de bienfaisance qui valait aux chrétiens la confiance des parents. Au bout de quinze jours la petite Cécile baptisée prenait son essor vers le Paradis où elle bénit maintenant la misère qui a forcé ses parents à l'abandonner. »

L'impression dont ce petit trait témoigne, est, on peut le dire, générale dans le pays. Au milieu d'âmes de bonne volonté, on ne rencontre que trop souvent des cœurs qui paraissent fermés aux impressions de la vérité ; mais tous sont sensibles à la charité, surtout quand elle s'adresse, comme la Sainte-Enfance, à ce qu'il y a de plus misérable et de plus abandonné dans les pays païens, aux petits enfants. Tant il est vrai de dire que *l'aide la plus efficace dont profitent l'œuvre de l'évangélisation proprement dite et la propagation de la foi dans les pays infidèles vient sans contredit de la belle Œuvre de la Sainte-Enfance.*

Veuillez agréer, Monseigneur, pour vous et pour tous les membres du Conseil de l'Œuvre, l'expression de mes sentiments très respectueux et reconnaissants. G. MUTEL,

Vic. ap. de Corée.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 30 Juillet au 6 Août.

30. Xe Dimanche après la Pentecôte. *Commémoration de tous*

les Saints Pontifes de l'Église de Rome. — Mémoire de *S. Abdon* et de *S. Sennen*, martyrs.

Depuis S. Pierre jusqu'à nos jours, il y a eu beaucoup de saints pontifes romains : les uns sont canonisés, et l'on en fait mémoire dans les fêtes de l'Eglise. Les autres, en plus grand nombre, sont dans le ciel, mais ne sont point honorés sur la terre, du moins d'un culte public. C'est pourquoi fut instituée cette fête générale qui les comprend tous. Ils sont tous en ce jour proposés à notre vénération et à notre imitation. Attachons-nous à la sainte Eglise de Rome, qui a produit tant de saints pontifes, et honorons la surtout par notre sainteté.

31. Lundi. *S. Ignace de Loyola*, confesseur. — Mémoire de *S. Germain*, évêque. — S. Ignace de Loyola vint à Paris où il s'associa pour la fondation d'un nouvel ordre religieux six jeunes gens pleins de zèle et de talent. Le jour de l'Assomption 1534, ils s'assemblèrent tous sept dans l'église de Montmartre, et firent vœu de renoncer au monde pour se consacrer à la conversion des infidèles, et se mettre à la disposition du Vicaire de J.-C. Leur institut fut approuvé par Paul III sous le titre de Compagnie de Jésus, 1540.

AOUT.

Ce mois est consacré par l'Église à honorer le très saint et immaculé Cœur de Marie.

1. Mardi. *S. Pierre ès liens*, double majeur. — Mémoire de *S. Paul* et des *Saints Machabées*, martyrs. — Non seulement l'Église a voulu honorer les chaînes de S. Pierre, comme celles de S. Paul et des autres saints, parce qu'elles furent les instruments de leur martyre, mais elle a institué une fête particulière des chaînes de S. Pierre, qui se célèbre en ce jour. Il semble que cet honneur devait être réservé à ce saint apôtre, prince de l'Église, auquel Dieu avait donné tout pouvoir de détacher les liens de nos péchés.

2. Mercredi. *S. Béthaire,* évêque de Chartres. — Mémoire de *S. Etienne*, pape et martyr.[1] — Le second jour du mois d'août est célèbre par l'indulgence de la Portioncule : indulgence plénière qui fut accordée par N.-S. à S. François d'Assise, et ratifiée par le pape d'abord pour l'église de N.-D. des Anges. Aujourd'hui elle est étendue à une multitude d'endroits, selon les diverses concessions des souverains pontifes. Comme S. François s'en allait après avoir obtenu la première concession de cette indulgence, le pape lui dit: Où allez-vous, homme simple, quelle assurance avez-vous de ce que vous venez d'obtenir. — Saint-Père, répondit-il, votre parole me suffit. Que Jésus-Christ soit le notaire, la Sainte Vierge la charte et les anges les témoins. Je ne demande point d'autre acte authentique.

3. Jeudi. Invention du corps de *S. Etienne*, premier martyr. — L'an 415, un prêtre nommé Lucien eut révélation du lieu où reposait le corps de S. Étienne, joint à ceux de Nicodème, Gamaliel et Abibon, son fils. Le corps de S. Étienne fut d'abord enseveli à Jérusalem, dans l'église de Sion, puis transporté à Constantinople, et de là à Rome, dans l'église de S. Laurent, où il est honoré le jour de sa translation qui fut le 7 mai.

4. Vendredi. *S. Dominique*, confesseur, double majeur. — Durant une famine qui désolait l'Espagne, S. Dominique vendit jusqu'à ses livres qui à cette époque étaient écrits sur parchemin : Je ne veux pas, dit-il, étudier sur des peaux mortes, et laisser les hommes mourir de faim.

C'est le 4 août que le vénérable curé d'Ars est mort, nous espérons l'honorer bientôt sur les autels.

5. Samedi. *N.-D. des Neiges*, double majeur. — On célèbre en ce jour la fête de la dédicace d'une église de Rome; le lieu de construction fut désigné par miracle. Dans les plus grandes chaleurs de l'été, la neige couvrit un matin tout l'espace nécessaire pour une église, que de pieux personnages avaient résolu de faire bâtir.

6. XI[e] Dimanche après la Pentecôte. *Transfiguration de N. S. J.-C.*, double majeur. — Mémoire de *S. Sixte* et ses compagnons martyrs.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une garniture d'autel.

Lampes. — 71 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en juillet, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 50; devant Notre-Dame du Pilier, 10; devant saint Joseph, 1 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2; devant l'Enfant Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 4 ; devant le Sacré-Cœur, 7.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en juin, 32 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe en juillet dans l'église de N.-D. de Sous-Terre des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Versailles, Orléans, Paris, Autun, Clermont, Blois, Albi, Châlons, Coutances, Bourges, — New-York et Washington (Etats-Unis d'Amérique), Rimowski (Canada).

Au premier rang des pèlerins du mois remarqués à la cathédrale nous sommes heureux de citer M[gr] l'Évêque de la Martinique, accompagné de deux prêtres. — Nous avons vu, à différents jours, des groupes de personnes venues à Chartres pour y faire leurs dévotions ; signalons entre autres, un groupe de Versaillais con-

duits par un prêtre, un autre de prêtres sulpiciens de Paris, un autre d'Orléanais. Nous ne comptons pas les nombreuses familles stationnant à la cathédrale lors de leur passage pour aller à la mer, ni les premiers communiants amenés à Notre-Dame par le curé de leur paroisse.

Pèlerinage lorrain-alsacien annoncé. — La *Semaine religieuse* de Saint-Dié (nº du vendredi 21 juillet) a annoncé comme devant avoir lieu du mercredi 30 août au samedi 9 septembre, sous la présidence de S. G. Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, le 23me pèlerinage lorrain-alsacien à N.-D. de Lourdes, avec stations à Paray-le-Monial, Rocamadour, CHARTRES, Paris. Et voici le programme pour ce qui concerne Chartres, au retour de Lourdes, que les pèlerins quitteront dans la matinée du 6 septembre.

Le jeudi 7 septembre, arrivée à Chartres de grand matin. Le même jour, station au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres : le matin, messes de communion et messe solennelle ; le soir, assistance aux 1res vêpres de la Nativité de la T. S. Vierge, patronne de la ville. — Départ de Chartres vers 5 ou 6 h. du soir. Arrivée à Paris, vers 7 ou 8 h. du soir.

Le train qui recevra les malades restera un jour de plus à Lourdes, d'où il ne repartira que le jeudi matin ; il ne stationnera que quelques heures à Chartres le vendredi matin, pour la fête de la Nativité de Notre-Dame ; il ne s'arrêtera pas à Paris.

— Mgr l'Évêque de Chartres sera au Petit-Séminaire de Saint-Cheron, dimanche matin, Sa Grandeur dira la messe de communion qui doit clôturer la Retraite, présidera la cérémonie annuelle de prise de soutane, et donnera la Confirmation.

— La fête d'adoration mensuelle aura lieu, le jeudi 10 ooût, dans la chapelle du Carmel.

— Nous rappelons que la distribution des prix aura lieu dimanche soir, 30 juillet, pour la Maîtrise, et le lundi 31, à 1 heure, pour les élèves des Frères (cour de l'Institution Notre-Dame), et à la même heure à Saint-Cheron. Elle se fera le 1er août, à 2 heures, à Nogent-le-Rotrou, dans l'établissement des sourds-parlants et sourdes-parlantes, sous la présidence de M. l'abbé Tissier.

— Le journal *La Liberta* de Naples nous a été adressé tout dernièrement, pour nous donner connaissance de la cérémonie d'un sacre épiscopal qui a eu lieu à Rome dans la nouvelle église des Franciscains : c'est le sacre de Mgr Antoine Marie Bonito, professeur de Droit ecclésiastique au grand séminaire de Naples, devenu évêque de Cassano al Jonio. Nous avons lu avec d'autant plus d'intérêt le récit de cette admirable fête, que le vénéré Prélat, qui en était le héros, est, comme nous l'avons dit dans la *Voix*, un zéla-

teur du culte de N.-D. de Chartres. Daigne la Bonne Mère combler de bénédictions l'épiscopat de Mgr Bonito !

— Mgr l'évêque de Chartres a présidé, le dimanche 23 juillet, à Montargis (Loiret) la fête de Sainte-Madeleine, fête patronale à laquelle l'avait invité depuis longtemps M. l'archiprêtre curé de cette paroisse. Monseigneur a dit la messe de communion générale avec allocution aux communiants, puis à la grand'messe il a tenu chapelle.

La Portioncule. — De l'heure des vêpres, le 1er août, jusqu'au coucher du soleil, le 2 août, visites à la Cathédrale de Chartres, avec prières aux intentions du Souverain Pontife, et faculté de gagner des indulgences plénières applicables aux trépassés. Ces faveurs spirituelles dites de *La Portioncule*, en souvenir du saint lieu de ce nom, où François d'Assise eut une promesse divine à leur sujet, sont vivement désirées par les personnes d'une sincère dévotion. Dans la vaste église de Notre-Dame des Anges, à Assise, l'affluence des pèlerins est énorme en cette circonstance ; dans tous les sanctuaires auxquels le Saint-Siège a étendu le même privilège l'empressement à en profiter édifie. Ce qui réjouit la piété et la charité, c'est surtout la pensée du bien fait aux âmes que les prières de ce jour purifient, soulagent, délivrent.

Succès aux examens. — Les personnes qui s'intéressent à la bonne réputation de nos établissements ecclésiastiques apprendront avec plaisir les succès obtenus par eux dans les premières semaines de juillet aux examens publics.

M. l'abbé Lejard, du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou, a passé d'une manière brillante l'examen de licence-ès-lettres. Un ancien élève des cours de vacances au même établissement, M. Albert Coindard, a été reçu aussi licencié ès-lettres.

Au baccalauréat ès-lettres (2e partie) deux élèves de philosophie au grand séminaire, MM. Gautron et Baudoin Paul ont été admis, et deux autres ont été déclarés admissibles. — Au baccalauréat (1re partie) a été reçu M. Léon Lemaire, élève de rhétorique à Saint-Cheron. Plusieurs autres candidats se présentent cette semaine.

Saint-Arnoult-des-Bois. — Mardi 19 juillet, la paroisse de Saint-Arnoult-des-Bois célébrait sa fête patronale. Malgré les travaux de la moisson, la foule s'était rendue nombreuse au saint lieu. Grâce à la sage administration du Conseil de fabrique, on pouvait admirer des vitraux et des grisailles tout récemment posés, d'une délicatesse et d'un goût exquis, sortis des ateliers de M. Haussaire de Reims. M. le Curé voulut à cette occasion ménager à son troupeau une agréable surprise. Secondé par le bienveillant concours de ses

aimables confrères du voisinage, une messe en musique à deux voix de J. Franck fut brillamment exécutée, à la grande satisfaction de l'auditoire.

Le soir, après le chant des Vêpres en faux bourdon, la procession se déroula à travers le village au chant des cantiques ; et quand on rentra, l'autel embrasé de lumières offrait un coup d'œil merveilleux.

Le salut solennel en musique vocale termina cette belle journée. Et la foule se retira heureuse et ravie, en nourrissant l'espoir de voir la restauration de l'église se continuer et se terminer par la construction d'un clocher que tout le monde désire avec impatience pour abriter les deux jolies cloches qui gémissent depuis longtemps sous un abri si indigne d'elles. *Un témoin.*

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en juillet :

Sommaire du 8 : Le chapelet et une vocation : Le pape S. Pie V. — L'abbé P.-A. Denis, de Gallardon (suite). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nominations, Confirmation ; Le P. Denieaud, à Tindivanam ; Cérémonies à Dreux, à Montigny-le-Gannelon, à Guilleville et à Sorel. — Faits divers.

Sommaire du 15 : Une larme de S. Vincent-de-Paul. — L'abbé P.-A. Denis (suite). — Montalembert et la Démocratie. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Annonces diverses ; Cérémonie à Cloyes pour bénédiction d'un monument aux victimes de la guerre. — Délivrance du Fr. Flamidien. — Faits divers.

Sommaire du 22 : Semaine liturgique. — L'abbé P.-A. Denis (suite et fin). — Chronique diocésaine : Sœur de S. Paul décorée ; Annonces de distribution de prix ; Fêtes du 16 au Carmel ; du 19 à l'Hôtel-Dieu ; Consécration de la chapelle de la Visitation à Dreux ; Confrérie de S. Martin à Fruncé : Bénédiction de cloche à Dancy ; Fête de première messe à Authon ; Fêtes au Petit-Séminaire de Nogent. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. A la suite d'une neuvaine de prières à N.-D. de Chartres, nous avons obtenu la guérison de ma nièce. (L. V., à O.)

2. Actions de grâces à N.-D. de Chartres pour succès d'examen ! (C. M., Évreux).

3. Veuillez faire dire une messe et brûler un cierge devant N.-D. de Chartres. Nous la remercions pour la protection qu'elle a accordée à notre enfant qui lui est consacrée. (B., Orléans.)

4. Une lampe pendant un mois devant N.-D. de Sous-Terre, s'il vous plaît, puis des messes ! Nous avons une grande confiance en la divine Mère qui nous a obtenu du Seigneur une faveur précieuse. (C., à H., diocèse de Rouen.)

5. Mon fils ayant été visiblement protégé lors d'un accident qui devait avoir pour lui des suites très graves, je demande une messe d'action de grâces à N.-D. de Chartres. (C. I., à R., diocèse de Chartres.)

6. Veuillez faire dire une neuvaine de messes en l'honneur de N.-D. de Chartres en reconnaissance de grâces obtenues par son intercession. (C. B., à V., diocèse de Versailles.)

7. L'enfant recommandé va bien maintenant. Remerciements à N.-D. de Chartres! Une messe vous est demandée à cette occasion. (S., à Y.)

8. Notre enfant qui porte les couleurs de la Sainte Vierge depuis sa consécration a été sauvée d'une grave maladie. Notre-Dame de Chartres a eu pitié de nous. Nous demandons neuf messes en l'honneur de cette bonne mère. (C., diocèse de Quimper.)

9. Action de grâces à N.-D. de Chartres pour succès d'un examen confié à sa protection! (G., à L., diocèse de Chartres).

10. Reconnaissance à N.-D. de Chartres. Je l'avais invoquée dans ma détresse; elle a daigné m'exaucer entièrement. Nos trois enfants pris de scarlatine se sont vite remis sans les complications tant redoutées. Je demande une messe en action de grâces. (H. P., à S., diocèse de Chartres.)

11. Une personne de Paris demande une neuvaine de prières pour remercier N.-D. de Chartres d'une grâce obtenue.

12. Une personne envoie son offrande à N.-D., pour la remercier de l'avoir exaucée. (V. L. à N.)

13. N.-D. a exaucé les prières que vous lui avez adressées à mon intention. C'était une affaire désespérée et qui aurait entraîné de graves inconvénients. C'est vraiment merveilleux que la chose se soit arrangée. (A. A. à V.)

14. Remerciements à N.-D. de Chartres, pour une faveur obtenue par son intercession! (H. F.)

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Clarisse (Louise-Caroline Aubert), décédée dans la communauté de Saint-Paul, le 21 juillet, âgée de 25 ans, dont 4 de religion.

M. Pierre-Simon-Gustave Petrot-Garnier, directeur de l'imprimerie Garnier, à Chartres, décédé le 10 juillet, muni des sacrements de l'Eglise. La presse locale a été unanime dans l'éloge de M. Petrot, homme d'une belle intelligence et d'une grande bonté vis-à-vis de tous, particulièrement vis-à-vis des nombreux employés et ouvriers de sa maison. Nous nous associons aux hommages rendus à sa mémoire; comme directeur de la *Voix* dont il

était l'imprimeur depuis longtemps déjà, nous avons été à même d'apprécier ses excellentes qualités, et nous n'avons point été surpris de voir Notre-Dame lui ménager une fin très chrétienne. De nouveau, nous offrons à sa respectable veuve et à toute sa famille nos sincères condoléances.

Le R. P. Duboë, supérieur général des missionnaires de Lourdes.

M. l'abbé Joanneau, curé de Marçay-Saint-Labre (Vienne), ardent zélateur du culte de saint Labre, fondateur du pèlerinage de Marçay.

M. Chesnelong, sénateur, l'éloquent défenseur de toutes les grandes causes catholiques.

M. Eugène-Léopold Vallée, ancien instituteur à Dammarie, décédé à Orléans.— M. Dubois, place des Halles à Chartres. — M. Albert Marie, rue de Beauvais, à Chartres. — M. Burluraux, lieutenant au 13e régiment de cuirassiers. — Mme Ve Moullard, rue Porte-Guillaume, Chartres. — M. Francis Guérin, à Niort. — Mlle Bardin, à Orléans. — M. de Bagneaux, au château d'Esson. — M. Cottu et Mme Hallot-Cottu, à Beauvais. Mlle Meuzi et Mme Delorme, à Beauvais. — Mlle C. Leclercq, zélatrice de la Confrérie de N.-D. de Chartres, à Beauvais. — Mme Cécile-Céleste Mornas, veuve Arnault, à Nogent-le-Phaye. — Mme Lefèvre, à Tuffé.

MÈRE EULALIE A LA GUADELOUPE

Dans notre liste nécrologique de juillet nous avons nommé Mère Eulalie, supérieure principale à la Basse-Terre (Guadeloupe), décédée le 3 juin. Peu après la publication du numéro mensuel de la *Voix* contenant cette inscription, nous arrivaient quelques détails sur cette vénérable supérieure bien regrettée de ceux qui l'ont connue.

Marie-Eulalie Poulvé, en religion Sœur Eulalie, née en 1828 à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), a fait sa profession religieuse à la Communauté de Saint-Paul de Chartres en 1853. Des quarante-six années qui nous séparent de cette époque, elle en a passé environ trente-quatre à l'étranger. De 1853 à 1872, elle a été deux fois de France à La Guyane pour un long séjour en cette mission; d'avril 1880, date de son départ de France pour la Guadeloupe qu'elle croyait alors ne jamais quitter, elle est revenue trois fois des Antilles à la Communauté de Chartres. Son dernier départ pour la Guadeloupe est du 9 avril 1898.

Ses travaux de sœur missionnaire en ce pays lui ont bien mérité les témoignages de sympathie reconnaissante qui l'ont entourée, surtout dans ses derniers jours et à la cérémonie de ses obsèques. A cette cérémonie, célébrée dans l'église du Carmel, assistaient trente sœurs de Saint-Paul, dont plusieurs venues de La Pointe-à-Pitre, vingt sœurs de Saint-Joseph de Cluny, Mgr Maston, M. l'ad-

ministrateur du diocèse, le clergé de la cathédrale, du Carmel et des environs, et les Pères du Saint-Esprit; puis le Maire de la ville, un représentant du Gouverneur, un détachement de militaires, tous les chefs de corps; enfin une foule considérable. Au nom de toute l'assemblée, le médecin en chef de l'hôpital a rendu un bel hommage à la défunte. Voici son discours :

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi, au nom du corps de santé des Colonies, au nom du personnel hospitalier de la Guadeloupe, au nom de la Guadeloupe tout entière, et surtout au nom des nombreuses misères qu'elle a si souvent soulagées, d'adresser un dernier et suprême adieu à la vénérable femme que nous venons accompagner à sa dernière demeure.

Toutes les vertus de charité, de dévouement, d'abnégation, toutes les qualités en un mot qui forment l'apanage des saintes femmes qui ont consacré leur existence à soulager les misères humaines, notre vénérable supérieure les possédait au suprême degré, et les cinquante années de service qu'elle a passées dans nos hôpitaux, dont vingt à la Guyane et autant à la Guadeloupe, toujours au chevet des malades, à travers les épidémies les plus diverses et les plus meurtrières sont là pour attester d'une façon plus éloquente que je ne saurais le faire la place qu'elle a occupée parmi ces servantes de Dieu, parmi ces bienfaitrices de l'humanité.

Malgré les prières et les instances de ses supérieurs et de ses amis, qui la voyant accablée par tant de labeurs l'engageaient à rester en France pour y jouir d'un repos si noblement acquis, malgré un grave accident qui lui arriva le jour où elle devait s'embarquer, et qui fut comme un suprême avertissement, la bonne Mère Eulalie, n'écoutant que son cœur et son dévouement, voulut retourner dans sa chère Guadeloupe dont elle se considérait comme un enfant, pour y retrouver ses chères compagnes et donner jusqu'à son dernier souffle à la noble tâche qu'elle s'était imposée, et nous la voyons encore tout récemment, se traînant à peine parfois, oublieuse de ses souffrances, accourir au chevet des malades que la maladie et la souffrance accablaient, et dont elle savait si bien remonter le courage et le moral par ses bonnes paroles et ses saintes exhortations.

Aussi, c'est au nom de tous ces malades, c'est au nom de vos compagnes éplorées, c'est au nom de tous ceux qui vous ayant approchée et connue n'ont pu que vous aimer et vous vénérer, que je vous adresse, bonne mère Eulalie, ce suprême adieu et l'expression de nos bien douloureux regrets.

Adieu, Mère Eulalie, Adieu !

Basse-Terre, le 5 Juin 1899.

FAITS DIVERS

Rome. — En même temps que le décret relatif à la prochaine canonisation du B. Jean-Baptiste de La Salle, le Souverain Pontife a publié un autre décret qui intéresse particulièrement la France. C'est le décret concernant la béatification ou déclaration du martyre des Vénérables serviteurs de Dieu: Jean-Gabriel Dufresse, Pierre Dumoulin Borie, François-Isidore Gagelin, Augustin Chapdelaine, Jean-Charles Cornay, Jean-Louis de Gonzague Bonnard, François Jaccard, Joseph Marchand et autres missionnaires de la Société des Missions étrangères de Paris, qui, avec beaucoup de fidèles de leurs chrétientés, en tout 49 martyrs, confessèrent héroïquement la foi en Chine, au Tonkin et dans la Cochinchine, à la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e]. Trois autres qui sont morts dans la prison, avant leur exécution, ont été différés à une Congrégation ultérieure.

La clôture du Concile de l'Amérique latine. — La clôture du concile des évêques de l'Amérique latine a eu lieu dans la chapelle du collège américo-latin.

Le cardinal Agliardi a assisté à la messe Pontificale, dite par l'archevêque de Lima.

A l'issue de la messe, ont été promulguées les décisions de la dernière session du concile.

L'après-midi, le cardinal di Pietro a présidé la cérémonie de clôture, qui comprenait une procession, un *Te Deum* et la bénédiction.

Notre-Dame vengée. — La *Vera Roma* raconte le trait suivant. Il y a quelques jours, au sortir d'une ignoble gargote, deux rejetons de l'école nouvelle se mirent à insulter une image de la Vierge au coin de la rue des Coronari, à Rome. Les personnes témoins de ce fait protestèrent et rappelèrent aux insulteurs que naguère un homme qui avait blasphémé contre cette même image était mort de mort violente. Les insulteurs se retirèrent en ricanant, méprisant la menace. Deux jours après, dans la même maison, ils se prenaient de querelle, et d'un coup de couteau l'un tuait l'autre. On peut se demander s'il n'y aurait pas là autre chose qu'un simple effet du hasard.

Admirable charité pour les vocations. — Il y a peu de jours se mourait dans une paroisse du diocèse de Viviers, à Saint-Symphorien-de-Mahun, un ouvrier menuisier, tout jeune encore. Vivant du travail de ses mains, il s'était imposé de prélever *un* pour *cent* de ses petits bénéfices pour aider à l'éducation d'un séminariste.

Les bénéfices, hélas ! ne se sont pas élevés bien haut : le métier était modeste, et la mort est venue de si bonne heure ! La petite

part de réserve représentait 20 francs qui, suivant le désir du mourant, ont été remis à qui de droit. L'offrande est modeste en elle-même ; mais elle n'en révèle pas moins une délicatesse d'âme et un sens catholique bien touchants. Comme le denier de la veuve, la pièce d'or du pauvre ouvrier pèsera d'un grand poids dans la balance du Juge suprême, car elle a été prélevée sur le besoin, et elle vient en aide à une œuvre qui, à l'heure présente, est chère entre toutes au cœur de Notre-Seigneur. *(Semaine de Viviers).*

La France du Travail à Rome. — Décidément le pèlerinage projeté sous ce titre, et dont S. Em. le cardinal Langénieux sera le président d'honneur, a ses départs fixés ainsi qu'il suit :

De Paris, le 20 septembre (retour le 29).
De Lyon, le 20 septembre (retour le 28).
De Marseille, le 21 septembre (retour le 29).

Directeur : M. Léon Harmel, et secrétaire : M. François Champion — Val-des-Bois (Marne).

Demander à ces adresses le programme indiquant toutes les conditions du Pèlerinage.

Les fêtes d'Argenton. — De grandes fêtes ont eu lieu à Argenton, au diocèse de Bourges, le 2 juillet, à l'occasion de l'inauguration de la statue colossale de la Sainte Vierge, qui surmonte la nouvelle façade de la chapelle de Notre-Dame, et domine la ville et la vallée de la Creuse. Cette statue, en bronze doré, a plus de six mètres de hauteur. Elle est la reproduction de Notre-Dame des Dunes, de Poitiers. La cérémonie de la bénédiction a été présidée par Mgr l'archevêque de Bourges, assisté de NN. SS. les évêques de Nîmes et de Sainte-Claude, ainsi que du T. R. P. Abbé de Fontgombault.

Condamnation de la Franc-Maçonnerie. — Mgr l'évêque de Mende, à la suite d'une conférence tenue à Mende, le 4 juin, par des francs-maçons étrangers à la ville, qui ont parlé en termes abominables de Dieu et de son Eglise, et en raison de la campagne maçonnique qui a suivi et se continue dans tout le diocèse, envoie à son clergé un Mandement spécial.

Le prélat exhorte ses prêtres à préserver leurs fidèles des dangers des sociétés secrètes en les leur faisant connaître d'après les enseignements pontificaux et en leur indiquant les peines dont l'Eglise frappe leurs adeptes.

Tous les membres du clergé ont reçu, à la suite de ce mandement, une brochure où sont consignés, sous forme de catéchisme, les faits et gestes de la secte.

Honneur à la foi du soldat ! — L'autre jour, dans une petite ville de l'Ouest, que nous ne désignons pas plus clairement, le... régi-

ment d'infanterie de ligne revenait du champ de manœuvres, musique en tête, lorsque vient à passer un prêtre portant le Saint-Viatique.

Dans nos campagnes, le Christ-Roi n'en est pas réduit à être porté en cachette comme le produit d'un larcin ; mais il est précédé de deux choristes dont l'un porte la sonnette d'avertissement et l'autre un fanal allumé. Il est suivi par une compagnie d'âmes pieuses.

Le colonel commandant le régiment, voyant le cortège de Dieu venant à sa rencontre, fit faire halte.

« Par le flanc gauche, commanda-t-il, baïonnette au canon, portez armes, présentez armes ! »

Et la musique sonna aux champs la fanfare du général en chef.

Le prêtre, très ému, bénit en passant le drapeau du régiment et chacun rentra dans la caserne ému de ce spectacle admirable, trop rare en France pour n'être pas signalé.

Le Cardinal Mathieu à Rome. — En prenant possession du titre de Sainte-Sabine, le cardinal Mathieu a exprimé la reconnaissance de la France au Pape Léon XIII qui, comme Pie IX, lui est demeuré fidèle dans son infortune. Le Souverain Pontife, depuis le commencement de son pontificat, dit-il, prodigue à la France les marques de sa tendresse ; infatigable, il ne cesse de lui répéter ses conseils et de croire à son salut malgré les prophètes de malheur qui prédisent sa ruine. La France vaut mieux que la réputation qui lui est faite par les polémiques de ses journaux et ses agitations quotidiennes. Ce n'est pas en se plaçant sur ce terrain qu'il convient de la juger. On ne juge pas de l'océan d'après l'écume qui déborde de ses flots sur le rivage.

Ayant fait ensuite une éloquente énumération de toutes les œuvres catholiques de la France, il les oppose au pessimisme des pharisiens scandalisés qui ne parlent que de ses égarements. La France peut leur dire : « Imitez-moi, faites-en autant, et que celui d'entre vous qui n'a jamais péché contre l'Église me jette donc la première pierre. » Puis il signale dans son discours les nombreuses œuvres fondées à Rome par les catholiques français et invite ses compatriotes à compter sur lui comme un ami. En terminant, l'orateur adresse un affectueux souvenir à la Lorraine, sa terre natale.

N. S. P. le Pape a assigné à Mgr le cardinal Mathieu, pour y exercer les fonctions de consulteur, les Congrégations de la Propagande, des Études, des Rites et des Indulgences.

Le repos du Dimanche. — Les Parisiens ont pu constater, dernièrement, que sauf les cafés, toutes ou presque toutes les boutiques du boulevard étaient fermées le dimanche.

Sur les devantures avaient été collées de petites affiches annonçant « que le magasin serait dorénavant fermé dimanches et fêtes. »

C'est à la suite d'un accord intervenu entre un nombre considérable de commerçants parisiens que la décision de la fermeture des magasins le dimanche aurait été prise.

On ne peut qu'applaudir à cette décision.

On sait que la ligue populaire, établie à Lyon pour le repos du dimanche, y fonctionne avec beaucoup d'activité.

La plus récente édition de la liste des magasins et ateliers qui, sur les invitations de la Ligue, « *ont déclaré* se faire un devoir de fermer *toute* la journée des dimanches et fêtes », contient des centaines de nouveaux noms.

C'est ainsi que, peu à peu, grâce à une action vigoureuse et continue, la plupart des magasins de Lyon seront amenés à respecter le repos dominical. Le *Peuple Français* enregistre ces heureux résultats en ces termes :

« C'est donc vrai, la question du repos dominical fait des réels progrès. Dimanche dernier, la plupart des magasins des grands boulevards étaient hermétiquement clos dès le matin. En attendant que les rideaux de fer soient ornés des gigantesques majuscules que l'on connaît, de petits carrés de papier blanc, portant ces simples mots : « Fermé les dimanches et fêtes », avaient été apposés sur toutes les devantures.

« De plus, les entrepreneurs de travaux publics viennent de se réunir à Paris, en un congrès régional, et ont adopté à l'unanimité, le vœu suivant, reproduit par le *Journal du Bâtiment*.
» Par une entente loyale, tous les entrepreneurs s'engagent à faire
» observer le repos dominical dès le 1er janvier prochain. Cette
» décision sera portée à la connaissance de MM. les architectes et
» du public par la voie de la presse. »

Voilà de beaux exemples qui devraient être suivis partout.

Jurisprudence. — *Logement du Curé.* — Les anciens presbytères, non aliénés pendant la période révolutionnaire, ont été « rendus aux curés et desservants » par l'article 72 de la loi du 18 germinal an X.

S'il n'existe dans la paroisse d'ancien presbytère restitué, la commune doit, aux termes de l'article 92 du décret du 30 décembre 1809, « fournir au curé ou desservant un presbytère, ou, à défaut de presbytère, un logement, ou, à défaut de logement, une indemnité. »

Cette indemnité était d'abord à la charge de la commune. La loi du 5 avril 1884 a établi une jurisprudence nouvelle ; elle déclare obligatoire pour les communes « l'indemnité de logement aux curés et desservants, lorsqu'il n'existe pas de bâtiment affecté à

leur logement et lorsque les fabriques et autres administrations préposées aux cultes ne pourront pourvoir elles-mêmes au paiement de cette indemnité. » (Art. 136, § 11).

L'indemnité de logement ne peut donc être réclamée à la commune, qu'après discussion des ressources disponibles de la fabrique. Par ressources disponibles, on doit entendre les ressources demeurant encore à la fabrique quand il a été pourvu aux frais du culte, à l'entretien des bâtiments et au service des fondations. L'insuffisance des ressources doit ressortir des comptes et budgets.

En cas de contestation, il est statué par décret du chef de l'État sur les propositions des ministres de l'intérieur et des cultes.

Les fidèles qui apportent dans l'église des bancs ou des chaises mobiles doivent-ils payer le prix de la place qu'ils occupent?

L'apport des chaises à l'église par les paroissiens n'a lieu qu'à titre exceptionnel, avec l'assentiment de la fabrique et du curé sous la condition expresse d'en payer le prix ; car, aux termes de l'article 68 du décret du 30 décembre 1809, ce n'est pas seulement la chaise, mais bien *la place qu'elle occupe*, que la fabrique a le droit de louer. D'autre part, l'article 30 du même décret du 30 décembre 1809 porte que « le placement des bancs ou chaises dans l'église *ne pourra être fait* que du consentement du curé ou du desservant, sauf le recours à l'évêque. »

Il en résulte que la fabrique peut poursuivre judiciairement les paroissiens qui refusent de payer le prix des places qu'ils occupent, ou faire enlever et mettre hors de l'église, d'accord avec le curé, les chaises qu'ils ont apportées.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 30 juillet, 10e dimanche après la Pentecôte. Commémoration de tous les Saints Papes, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Pendant les vacances (août et septembre), il n'y a à la Cathédrale, dans l'église supérieure, de messes basses assurées que celles de 6, 7 et 8 heures. Il faut ajouter, pour le dimanche, celles de 8 h. 1/2 et de midi.

— Mercredi 2 août, messe à 6 h., à la Crypte, pour le Tiers-ordre de Saint-François. — Nous avons parlé, dans la Chronique, de la Portioncule et des indulgences à gagner à cette occasion depuis les vêpres du 1er août jusqu'au soir du 2.

— Jeudi 3, à 9 h., le Chapitre célébrera le service anniversaire pour Mgr Regnault, notre ancien évêque, décédé à pareil jour en 1889.

— Jeudi soir, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

— Vendredi, 4, à 8 h., messe de l'Apostolat de la prière — et le soir à 8 h., chemin de croix et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 30 juillet, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 30 juillet, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 4 août, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h., 1re messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 20 juillet 1899 : I. Le Droit de posséder dans les associations religieuses, par le P. H. Prélot. — II. Madame de Staël, par le P. G. Longhaye. — III. Encore les francs-maçons. Récents et impudents mensonges (2e article), par le P. E. Art. — IV. La Liberté d'enseignement et l'unité nationale, par le P. J. Burnichon. — V. Deux princesses de la maison de France : la duchesse de Bourgogne, la vén. Madame Louise, par le P. V. Delaporte. — VI. Qu'est-ce que l'art ? A propos de l'ouvrage du comte Léon Tolstoï, par le P. C. de Beaupuy. — VII. Livres. — VIII. Evénements de la quinzaine.

Revue du Clergé français. — Sommaire du n° du 15 juillet 1899 : I. *Les Saints :* Une collection récente, par M. Cl. Delfour, docteur ès-lettres. — II. « *Louis Veuillot* », par Eugène Veuillot, par M. Gayraud, député du Finistère. — III. *Une Introduction récente au Nouveau Testament*, par M. Cl. Fillion, prêtre de Saint-Sulpice, professeur à l'Institut catholique de Paris. — IV. *Jean-Jacques Rousseau d'après sa correspondance*, par M. B. Colomer, professeur au grand séminaire de Perpignan. — V. *Le pouvoir d'absoudre dans la primitive Église*, par M. E. Vacandard, docteur en théologie. — VI. *Prédication.* 1° Servitude et royauté au Carmel, par M. M. Favier, professeur au grand séminaire de Fréjus. — VII. 2° Homélie sur l'évangile du pharisien et du publicain, par M. J. Godvelle, curé de Long (Somme). — VIII. *Conférences ecclésiastiques :* L'Apocalypse de Saint Jean, par M. E. Sharp, docteur en théologie. — IX. *Revue mensuelle du monde catholique*, par M. E. Terrasse. — X. *A travers les périodiques.* — XI. *Bibliographie.*

Saint Hyacinthe et ses Compagnons, treizième siècle, par la comtesse de Flavigny. Un volume in-12. Prix : 2 fr. 50. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris. — La vie de saint Hyacinthe est peu connue et cependant peu de saints ont exercé sur leur temps une aussi grande influence que l'apôtre de la Pologne et des régions du Nord. Avec l'habit de Frère-Prêcheur, il reçut par l'intercession de saint Dominique le don des miracles ; aussi les prodigua-t-il pendant tout le cours de sa longue existence. Bientôt des légendes s'établirent à son sujet et les quelques biographies de ce saint qui ont été écrites sont souvent un tissu de faits merveilleux.

Rome. — *Le Pape et son administration*, 30 superbes livraisons (1 fr. 50 chacune). On en est à la 23e. — Librairie Plon, Nourrit, Paris, 10, rue Garancière.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

D'AOUT 1899

Mardi, 1er Août. — Saint Pierre aux liens, *double majeur*, messe *Nunc scio.*

2, Mercredi. — St Béthaire, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit.*

3, Jeudi. — Invention de St-Etienne, *semid.*, messe *Sederunl.*

4, Vendredi. — St Dominique, confesseur, *double majeur*, messe *Os jusli.*

5, Samedi. — N.-D. des Neigcs, *double majeur*, messe *Salve.*

6, **DIMANCHE, XIe après la Pentecôte,** la Transfiguration de N.-S., *double majeur*, messe *Illuxerunt.*

7, Lundi. — St Cajetan, confesseur, *double*, messe *Os justi.*

8, Mardi. — St Cyriaque et ses Comp., martyrs, *semid.*, messe *Timete.*

9, Mercredi. — (Vigile de St Laurent) St-Alphonse de Liguori, évêque et docteur, *double*, messe *Spiritus.*

10, Jeudi. — St-Laurent, diacre et martyr, *double de 2e classe avec octave*, messe *Confessio.*

11, Vendredi. — St Taurin, évêque, *double*, messe *Sacerdotes.*

12, Samedi. — Ste Claire, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*

13, **DIMANCHE, XIIe après la Pentecôte,** *semid.*, messe *Deus*; mém. des SS. Cassien et Hippolyte, mart. et de Ste Radegonde. — Vêpres du dim.; mém. de l'Octave, de Ste Radegonde, de St Eusèbe.

14, Lundi. — (Vigile de l'Assomption, jeûne et abstinence) mém. de l'octave de St Laurent et de St Eusèbe.

15, Mardi. — Fête de l'**Assomption de la T. Ste Vierge**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Gaudeamus.* — Vêpres de la fête, mém. de St Roch. (Procession solennelle extérieure du vœu de Louis XIII.)

16, Mercredi. — St Roch, confesseur, *double*, messe *Justus.*

17, Jeudi. — Octave de St Laurent, martyr, *double*, messe *Probasti.*

18, Vendredi. — St Hyacinthe, confesseur, *double*, messe *Os jusli.*

19, Samedi. — Ste Philomène, vierge, mart., *double*, messe *Loquebar*; mém. de St Louis, évêque.

20, **DIMANCHE, XIIIe après la Pentecôte,** *Sl Joachim*, père de la B. Vierge Marie, *double de 2e classe*, messe *Dispersit.*

21, Lundi. — Ste Jeanne de Chantal, veuve, *double*, messe *Cognovi.*

22, Mardi. — Octave de l'Assomption, *double*, messe *Gaudeamus.*

23, Mercredi. — St Philippe Béniti, confesseur, *double*, messe *Justus.*

24, Jeudi. — St Barthélemy, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi.*

25, Vendredi. — *Sl Louis*, roi de France, *double de 2e classe*, messe *In virlule.*

26, Samedi. — St Bernard, abbé et docteur, *double*, messe *In medio.*

27, **DIMANCHE, XIVe après la Pentecôte,** fête du *Saint Cœur de Marie, double majeur*, messe *Omnis.* — Vêpres de la fête, mém. de St Augustin, de St Joseph, du dim. et de St Hermès. — Procession dans l'église en l'honneur de Notre-Dame pour la délivrance du choléra en 1832 et pour la restauration de la Cathédrale en 1836.

28, Lundi. — St Augustin, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

29, Mardi. — Décollation de St-Jean-Baptiste, *double*, messe *Loquebar.*

30, Mercredi. — Ste Rose de Lima, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*

31, Jeudi. — St Raymond Nonnat, confesseur, *double*, messe *Os justi.*

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

SAMEDI 5 AOUT 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'AOUT)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

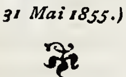

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 6 août, 11e dimanche après la Pentecôte, fête de la *Transfiguration de N.-S.* — A 9 h., messe de paroisse. A 10 heures trois quarts, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut. — Ensuite, réunion mensuelle de la Confrérie avec procession et recommandations).

(Pendant la messe capitulaire du 6 août, bénédiction du raisin nouveau par le célébrant).

— Vendredi 11, saint Taurin; ses reliques sont exposées à la vénération des fidèles dans la chapelle des martyrs.

PAROISSES SAINT-PIERRE ET SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, fête de la Transfiguration, les offices aux heures ordinaires.

CHAPELLE DU CARMEL. — *Fête de l'Adoration mensuelle*, le jeudi 10 août. — A 5 h. 1/4, exposition du T. S. Sacrement et première messe. A 6 h., seconde messe; à 6 1/2, troisième messe; A 7 h., messe conventuelle; A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Aubert, vicaire de la cathédrale et ensuite bénédiction du T. S. Sacrement. Les offices seront présidés par M. l'abbé Fournier, vicaire général. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Nous venons de recevoir le cinquième numéro d'une excellente revue intitulée : **L'Ange de la 1re Communion.** Cette publication nous paraît avoir comme objectif principal un point important : *être utile, être pratique.* Indispensable aux prêtres qui s'occupent de la préparation des enfants à la première communion, l'*Ange* est d'une utilité incontestable pour tout catéchiste, surtout pour celui qui est chargé d'une œuvre de persévérance. La distinction de ses collaborateurs la place au premier rang parmi les revues de ce genre. Ainsi nous remarquons : L'auteur des « Paillettes d'Or », M. le chanoine Moussard, M. le chanoine Turcan, M. le chanoine Kuell, M. le chanoine Queytan et plusieurs prêtres et religieux. Enfin le prix modique de son abonnement (2 fr. 50) le met à la portée de toutes les bourses. — On s'abonne chez M. A. Taffin-Lefort, administrateur, 24, rue Charles Muyssart, Lille.

SAINT AUGUSTIN : **Enseignement des Psaumes**, pour le mois d'août. Un volume in-16 de 144 pages. — Prix : 1 fr. (Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris).

De tous les commentaires sur les psaumes, il n'en est peut-être pas de plus autorisé que celui de Saint Augustin. Comme le roi David, l'évêque d'Hippone, avait à sa manière sondé et parcouru « toutes les extrémités des choses humaines et divines ». Jamais deux âmes supérieures ne présentèrent plus d'analogies et plus d'affinités à l'œil de l'observateur et de l'exégèse. L'un chante les miséricordes de Dieu, trouve sur sa harpe les accents les plus tendres au milieu de ses épreuves et publie l'excellence de la loi divine. L'autre miraculeusement converti par les larmes de sa mère, placé sur le chandelier de l'Église reprend les enseignements du roi-prophète, les adapte aux circonstances, mais surtout aux besoins de son âme, et en fait dans le domaine de la vie spirituelle, des applications qui, vieillies aujourd'hui, n'ont rien perdu ni de leur à-propos ni de leur saveur antique et sacrée.

N° 24. 5 Août 1899.

SOMMAIRE

LETTRE DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES A N. N. S. S. LES ÉVÊQUES

SUR LES

DÉVELOPPEMENTS A DONNER AU CULTE DU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS

Révérendissime Seigneur,

Il m'a toujours été agréable d'exécuter les ordres du Pasteur suprême de l'Eglise en communiquant aux évêques ses volontés. Mais aujourd'hui, c'est avec la plus vive satisfaction que je viens faire connaître à chacun d'eux la jouissance très douce causée à S. S. le Pape Léon XIII par la promulgation de sa dernière Encyclique, où il a pris l'initiative de consacrer par un acte solennel le genre humain tout entier au Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il sait, en effet, quel favorable accueil firent unanimement à cette lettre, et pasteurs et troupeaux, et l'empressement et le zèle que l'on mit partout à s'y conformer.

Le Souverain Pontife lui-même donna l'exemple, et ayant fait faire en son Palais du Vatican, à la chapelle Pauline, des prières publiques et solennelles, il offrit et consacra tout l'univers au divin Cœur de Jésus.

Le peuple romain, suivant son exemple, se porta en foule dans les basiliques patriarcales et dans les basiliques mineures, dans toutes les paroisses et presque dans tous les lieux consacrés au culte ; il y renouvela la formule solennelle de consécration, et ce fut comme d'une seule voix qu'il en ratifia les engagements.

Bientôt sont arrivées et arrivent encore chaque jour de toutes parts des lettres annonçant que cette même cérémonie de consécration s'est accomplie avec le même élan et la même piété dans chaque diocèse et presque dans chaque église. Ces nouvelles ne viennent pas seulement de l'Italie et de l'Europe, mais encore des régions les plus lointaines. De cette unanimité de tout le peuple catholique à répondre aux désirs et à la volonté du Père commun des fidèles, l'honneur revient surtout

aux évêques qui en cette occasion ont donné l'impulsion et la direction à leurs troupeaux. Aussi, pour répondre au désir du Souverain Pontife, dois-je vous adresser en son nom de vives félicitations et des remerciements, ainsi qu'à tous ceux qui, sous votre autorité, travaillent au salut des âmes.

En effet, comme le proclame le Saint-Père dans cette même Encyclique, des fruits abondants et très consolants, non seulement pour chaque fidèle en particulier, mais pour toute la famille chrétienne et même pour le genre humain tout entier, doivent résulter de cette Consécration solennelle ; il en a la confiance et nous la partageons avec lui. — Car — tous en ont le sentiment intime — combien n'est-il pas nécessaire que la foi trop languissante se ravive, que s'allument les flammes d'une charité sincère, qu'un frein soit mis à la fougue des passions, et qu'un remède soit apporté à la corruption des mœurs, qui s'accentue de jour en jour ?

Tous doivent désirer que la société humaine se soumette à l'empire très doux de Jésus-Christ et que les pouvoirs civils eux-mêmes connaissent et révèrent la puissance royale qui lui a été donnée d'en haut sur toutes les nations. Ainsi se développera de plus en plus l'Eglise de Jésus-Christ qui est son royaume ; ainsi jouira-t-elle de cette liberté paisible qui lui est absolument nécessaire pour aller à de nouveaux triomphes. Enfin, tous nous devons nous efforcer, par nos œuvres de piété, d'offrir à la divine Majesté des compensations et des réparations pour les outrages très graves et sans nombre qu'elle reçoit de l'ingratitude des hommes.

Mais, pour que les espérances que nous concevons prennent de jour en jour plus de consistance, pour que la bonne semence dont nous parlons produise une riche germination et une moisson encore plus abondante, il est nécessaire que le renouveau de piété qui s'est manifestée envers le Sacré Cœur, non seulement se maintienne avec persévérance, mais se développe continuellement. Car la persévérance constante dans la prière fera, pour ainsi dire, violence au très doux Cœur de Jésus, pour qu'il nous ouvre ces sources de grâces qu'il désire très ardemment répandre sur nous, comme il l'a manifesté plus d'une fois à sa bien-aimée servante, la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

Aussi le Souverain Pontife, usant de mon intermédiaire

pour vous faire connaître sa volonté, exhorte vivement Votre Grandeur et les évêques de tout le monde catholique à poursuivre avec ardeur ce que vous avez commencé, à aviser aux moyens qui, selon la diversité des temps et des lieux, vous paraîtront le plus propres à atteindre le but si désiré, et à établir ce qui vous semblera de nature à amener ce résultat.

Le Saint-Père donne la plus large approbation à la coutume, déjà établie dans plusieurs églises, d'offrir publiquement pendant tout le mois de juin, au Sacré Cœur, divers hommages de piété. Pour encourager cette pratique, ouvrant les trésors de l'Eglise, il accorde aux fidèles une indulgence de 300 jours, toutes les fois qu'ils assisteront à ces pieux exercices; à ceux qui y assisteront au moins 10 fois dans le mois il accorde une indulgence plénière.

Sa Sainteté a aussi très à cœur de voir se propager au loin la pratique, hautement recommandée et déjà en usage en plusieurs endroits, de faire, le premier vendredi de chaque mois, quelques exercices en l'honneur du Sacré-Cœur. On y récite les litanies récemment approuvées par lui et on y répète la formule de consécration composée par lui. Si cette pratique gagne dans le peuple chrétien et y passe comme en coutume, elle sera comme une fréquente et perpétuelle affirmation du droit royal et divin que le Christ a reçu de son Père sur tout le genre humain et qu'il s'est acquis par l'effusion de son sang. Apaisé par ces hommages, Jésus-Christ lui-même, lui qui est riche en miséricorde et merveilleusement porté à combler les hommes de ses bienfaits, oubliera leur malice et leur tendra les bras, non seulement comme à ses fidèles sujets, mais comme à ses amis et ses enfants très chéris.

De plus, le Saint-Père désire vivement que les jeunes gens, surtout ceux qui s'adonnent à l'étude des lettres et des sciences, s'enrôlent dans les Sociétés dites « pieuses assemblées » ou « Confréries du Sacré Cœur ». Elles sont formées par la réunion de jeunes gens choisis qui, après y avoir donné spontanément leur nom, se réunissent chaque semaine à jour et à heures fixes dans des oratoires, des églises ou même dans les chapelles des collèges, et, sous la direction d'un prêtre, y accomplissent dévotement de pieux exercices en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Si tout hommage de piété, venant des

fidèles, plaît au divin Rédempteur et en est favorablement accueilli, il a surtout pour agréable celui qui est formé par de jeunes cœurs. Sans compter que nous ne saurions dire tous les avantages que peut en tirer la jeunesse. Car il n'est pas possible que la contemplation assidue du divin Cœur, la pénétration plus intime de ses vertus, et la connaissance de son amour ineffable ne domptent les passions de la jeunesse et ne lui soient de puissants stimulants à la pratique de la vertu.

Pour les adultes, des réunions de même genre pourront être formées et elles seront fréquentées par les divers groupes connus sous le nom de « Sociétés catholiques. »

Du reste, les différents exercices que nous venons de rappeler ne sont nullement prescrits par le Saint-Père, mais il s'en remet pour tout cela à la prudence et à la sagacité des évêques, au zèle et à la bonne volonté desquels il a pleine confiance. Son unique désir est que chez les peuples chrétiens la dévotion au Cœur Sacré de Jésus ne cesse de fleurir et de se développer.

En attendant, je souhaite sincèrement à Votre Grandeur une longue félicité.

De votre Grandeur, le Frère,

Card. MAZELLA, *év. de Préneste, préfet.*

D. PANICI, *secrétaire.*

A Rome, Secrétariat de la Sacrée Congrégation des Rites, le 21 juillet 1899.

ÉCOLES DES FRÈRES. — DEUXIÈME CENTENAIRE DE LEUR FONDATION A CHARTRES.

En juillet 1699, Mgr Godet des Marais, évêque de Chartres, par un mandement destiné à être lu en chaire dans toutes les paroisses, annonça l'ouverture des écoles gratuites pour le lundi 12 octobre 1699. L'éminent prélat avoue qu'il n'avait rien plus à cœur que la fondation des écoles; puis il ajoute:

« Une expérience très funeste nous a fait connaître que le déréglement des mœurs répandu dans toutes sortes de conditions, ne vient que du peu de soin qu'on a eu de procurer aux fidèles, pendant leur jeunesse, une éducation digne de cette qualité si admirable d'enfant de Dieu, qu'ils ont acquise dans leur baptême. Nous avons cru en cela contribuer à la décharge

des pères et des mères, lesquels sont indispensablement obligés d'élever chrétiennement leurs enfants, et qui néanmoins souvent ne peuvent le faire avec succès, en étant détournés par leurs occupations et leurs emplois, ou manquant eux-mêmes des qualités nécessaires pour y réussir. Qu'ils pensent néanmoins à ces paroles redoutables de saint Paul, que les mères (on doit dire à plus forte raison la même chose des pères) ne se sauveront que par la bonne éducation qu'elles donneront à leurs enfants, faisant en sorte qu'ils demeurent dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans une vie réglée.

» L'expérience du gouvernement nous a fait connaître, plus que jamais, la vérité de ces paroles d'un des plus grands docteurs de l'Eglise (1), qui, malgré l'éminence de son savoir, voulut bien, sur la fin de ses jours, se rabaisser jusqu'à faire l'école : « Je ne sais s'il y a rien de plus grand et de plus agréable à Dieu que de cultiver ces jeunes plantes du jardin du Seigneur, et de les arroser des eaux salutaires de la doctrine céleste. »

» Nous avons reconnu avec beaucoup de consolation que Dieu commençait à verser une abondante bénédiction sur les écoles de charité, que nous avons établies pour les filles dans quelques paroisses de cette ville ; cela nous a confirmé dans le désir où nous étions d'étendre cet avantage en leur faveur et d'en procurer un semblable aux garçons.

» Nous y avons encore été fortement excités en voyant que le Roi, toujours grand en tout ce qu'il entreprend, mais qui n'est jamais si grand qu'en ce qui concerne la Religion, étendait ses soins à l'établissement et à la multiplication des écoles, et voulait bien réveiller en ce point, par un effet de sa piété, le zèle et la vigilance des pasteurs (2).

» Pour seconder ses pieuses intentions, nous avons fait venir des maîtres très bien formés à un si saint exercice, et capables d'édifier, par leur exemple, en même temps qu'ils donneront aux enfants les enseignements nécessaires. »

— Les pieuses espérances de Mgr Godet des Marais se réalisèrent. Les frères ouvrirent deux écoles : l'une, rue au Lin, pour la paroisse

(1) Gerson, chancelier de l'Université de Paris, mort en 1429.

(2) Voir : Edit portant règlement sur la juridiction ecclésiastique. — Art. 29. — Avril 1695.

Saint-Michel, et l'autre, à leur maison de résidence, pour la paroisse Saint-Hilaire, placée depuis sous le vocable de Saint-Pierre (1).

L'installation des Frères du Bienheureux de la Salle à Chartres, le 8 juillet 1699, la continuité de leur enseignement dans cette ville depuis deux cents ans, même pendant les années terribles et désastreuses de la Grande Révolution, enfin l'attachement constant de la population chartraine à ces maîtres modèles, prouvé, de nos jours comme autrefois, par le nombre et les succès de leurs élèves, tel a été le sujet de l'intéressant discours prononcé à la distribution des prix des Frères, dans la cour de l'Institution Notre-Dame, le lundi, 31 août 1899.

L'orateur était le président de la cérémonie : M. l'abbé Guérin, curé-doyen de Saint-Pierre de Chartres. M. l'abbé Guérin a insisté avec raison sur « l'esprit d'équité et de reconnaissance avec lequel la ville de Chartres voulut garder jusqu'à la dernière limite permise par les lois nouvelles, ces maîtres qui avaient élevé tant de générations. » Il a loué aussi « l'enthousiasme que mit alors la population à les conserver, selon la liberté donnée par ces mêmes lois, et la « générosité qui leur a procuré une demeure nouvelle, et l'attachement des familles chartraines qui se sont fait un point d'honneur et un devoir de cœur de sauvegarder les séculaires traditions d'estime, de confiance et de reconnaissance envers des religieux si bien acclimatés chez nous.

ALLOCUTION PRONONCÉE PAR M. L'ABBÉ TISSIER,

Directeur de l'Institution Notre-Dame,

à la distribution des prix de son établissement.

Mes chers Enfants,

L'heure est momentanément passée de vos pacifiques combats, et voici les couronnes toutes prêtes pour les fronts des vainqueurs. C'est avec une émotion bien légitime que vos parents et vous, vous attendez la proclamation solennelle du bulletin de la victoire.....

Il y a dans cette attente et dans les sentiments si divers de regret ou d'espoir qui se mêlent en vos âmes suivant vos efforts accomplis un enseignement à recueillir;... car l'école, c'est l'apprentissage de la vie. Ce qu'elle vous aura faits, ne le serez-vous pas toujours ?

Après vos joutes scolaires, vous tomberez dans des luttes qui seront autrement rudes et meurtrières, plus décisives,.... mais qui se continueront probablement avec un sort pareil à celles d'ici,...

(1) Histoire des Frères de Chartres. Archives de l'Institut des Frères

où les vainqueurs d'aujourd'hui auront chance de garder, sur la scène élargie de leur âge mûr, les rangs conquis par les labeurs de leur jeunesse, et où les vaincus resteront, s'ils n'y prennent garde, les effacés de demain.

Je sais bien qu'il y a partout des mérites qui échappent aux plus attentives récompenses. Je sais bien que la fortune a des caprices insensés et qu'au collège comme dans le monde, elle est loin de sourire à tous ceux qui en sont dignes. Je dis cela pour que vous ne doutiez pas qu'en dépit de ces couronnes nous plaçons l'honneur d'une vie sage avant une première place en thème, et les bons écoliers au-dessus des plus heureux lauréats; et pour ma part je regrette profondément l'usage français des prix qui semble moins louer la vertu que le succès.

Mais il reste un fait vrai : c'est que pour se maintenir dans un triomphe quel qu'il soit et pour en profiter, il faut, mes enfants, sans se lasser, continuer de combattre fort et de lutter vaillamment. A l'heure présente, si cela a pu être autrement dans le passé, la victoire n'est pas à ceux qui sommeillent, pas à ceux qui ont peur, pas à ceux qui se reposent, et attendent paresseusement l'avenir sur les sillons dorés où la Providence les a fait naître, mais à la jeunesse active, aux natures audacieuses, aux âmes conquérantes.

Former ainsi une jeunesse d'initiative et de progrès, peut-être de combat; élever une génération qui regarde au-delà des horizons vulgaires, tel est le but de notre système d'éducation. Nous ne voulons pas enfermer les intelligences ni les volontés dans le cercle étroit des ambitions routinières, et si nous faisons appel à tous les sentiments qui élèvent l'homme au-dessus de la terre, c'est pour que nos jeunes gens, placés plus haut, voient et se défendent de plus loin.

Mais votre concours, Mesdames et Messieurs, nous est nécessaire, indispensable, pour tenir vos enfants à ce sublime poste de bataille qui leur est assigné par les exigences de ce temps. Nous allons vous les rendre pour deux mois. Ne faites pas, je vous en conjure, par des gâteries excessives, des poupées de luxe de ces petits destinés à être soldats ; et n'acclimatez pas, par un fâcheux oubli de vos droits, le plaisir qui abaisse dans ces âmes de jeunes hommes où nous avons essayé de greffer l'amour du devoir austère qui dilate et transfigure la vie. Pour faire mûrir les hommes, il leur faut comme aux moissons sans doute une rosée, Mesdames, la rosée de vos tendresses : mais ils ont besoin surtout du soleil ardent, du chaud soleil qu'est le sacrifice.

Tels sont, avec nos adieux, nos suprêmes conseils. Mais pardonnez-moi, Monsieur le Président, alors que je n'avais qu'à vous

remercier d'être si aimablement venu prêter votre éloquence à notre fête scolaire, d'usurper, par une habitude de métier, le rôle qui vous revient à vous seul de donner à ces jeunes gens la dernière leçon. Elle empruntera de votre situation et de votre autorité une force de lumière radieuse et nécessairement pénétrante. Mêlé de si près à toute la vie intellectuelle de ce temps, n'êtes-vous pas l'un des guides les plus sûrs de la pensée contemporaine, et le chef écouté, aimé de toute une jeunesse ? Celle-ci, Monsieur, sait votre dévouement à la grande cause de l'éducation nationale, et comprend l'honneur que vous lui faites en voulant bien être son maître, ne fût-ce qu'un jour.

Pour moi, je vous suis profondément reconnaissant de couronner notre enseignement où l'idée religieuse se trouve si intimement unie toujours à l'idée de la patrie par une parole chrétienne et française comme celle que vous nous apportez ; et au nom des élèves, des maîtres, des parents et des amis de l'Institution Notre-Dame, de tout mon cœur, je vous en remercie. »

— Après cette belle allocution, que nous avons tenu à reproduire comme témoignage renouvelé du programme d'enseignement suivi à l'Institution Notre-Dame, M. René Doumic a pris la parole. Il a traité : *Du rôle de l'Idée de Patrie dans l'Éducation*, et, avec une supériorité de penseur et d'écrivain telle que nous l'avait fait connaître sa réputation, il a parlé en chrétien aux jeunes gens, et leur a dit comment ils pouvaient devenir, en aimant leur pays, des hommes de devoir, de labeurs, de désintéressement, de générosité, d'énergie. Cet important discours a paru en brochure.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 6 Juillet au 13 Août.

6. XI^e Dimanche après la Pentecôte. *Transfiguration de N.-S. J.-C.*, double majeur ; mémoire de *S. Sixte* et ses compagnons martyrs.

La fête de la Tranfiguration de N.-S., est très ancienne ; on en trouve des oraisons dans les premiers docteurs de l'église. A l'occasion d'une célèbre victoire remportée par les chrétiens sur les Turcs, en 1456, le pape Callixte III ordonna que cette fête fût célébrée avec plus de solennité. Il en composa lui-même l'office, et y attacha des indulgences.

S. Sixte II, pape, reçut la couronne du martyre dans la persécution de Valérien. Avec lui furent décapités les diacres S. Félicissime, S. Agapit, S. Janvier, S. Magne, S. Vincent et S. Etienne, sous-diacres, ainsi que S. Quarte, d'après S. Cyprien.

7. Lundi. — *S. Gaëtan*, confesseur; mémoire de *S. Donat*, évêque et martyr.

S. Gaëtan de Thiène, fut ainsi appelé du nom de son grand-oncle, philosophe fameux de son temps. Dès sa naissance, il fut offert par sa mère à la T.-S. Vierge. Il se fit remarquer de bonne heure par ses excellentes vertus, c'est pourquoi on l'avait surnommé le *petit saint*. Il fut le fondateur de la congrégation des clercs réguliers, appelés Théatins.

S. Donat, évêque d'Arezzo, en Italie, fut martyrisé dans la persécution de Julien l'apostat.

8. Mardi. — *S. Cyriaque* et ses compagnons martyrs. — Les saints Cyriaque, Large et Smaragde, auxquels on ajoute Lisinie, firent plusieurs miracles sous le règne de Dioclétien, dont S. Cyriaque guérit la fille Artémie. Il guérit également la fille d'un roi de Perse nommée Jobie. De retour à Rome, il fut saisi avec ses compagnons par Maximien Hercule qui les fit martyriser.

9. Mercredi. — Vigile de *S. Laurent*, *S. Alphonse-Marie* de Liguori, évêque et docteur (du 2 de ce mois); mémoire de *S. Romain*, martyr.

S. Alphonse, si connu par son opuscule des Visites au S. Sacrement, recommandait vivement cette dévotion : Quelles délices, disait-il, d'être prosterné devant le saint autel, d'y parler familièrement à Jésus, de lui demander pardon de nos fautes, de lui exposer nos besoins, comme un ami fait à son ami. de lui demander son amour et l'abondance de ses grâces ! Il ne négligeait non plus aucune occasion d'inspirer et de propager la dévotion à la Sainte Vierge.

S. Romain, soldat de l'empereur Valérien, fut converti et baptisé par S. Laurent. Valérien l'ayant su le fit comparaître; Je suis chrétien, cria S. Romain avant même qu'on l'eût interrogé. L'empereur plein de colère lui fit aussitôt trancher la tête.

10. Jeudi. — *S. Laurent*, martyr, double de 2e classe avec octave; mémoire de la *Sainte Couronne d'épines*.

S. Laurent, originaire d'Espagne, vint à Rome avec S. Sixte. S. Sixte fut élu pape, et S. Laurent, comme diacre, fut administrateur des biens de l'Eglise romaine. Ils furent tous deux martyrisés dans la persécution de Valérien. S. Sixte fut crucifié, et du haut de sa croix, il prédit à S. Laurent qu'il le suivrait au bout de trois jours ; en effet, trois jours après, il fut cruellement brûlé sur un gril. Le jour de la fête de S. Laurent, en 1239, le saint roi Louis IX reçut la Sainte Couronne d'épines, qu'il transporta dans la chapelle de son palais avec plusieurs autres reliques de la Passion.

11. Vendredi. — *S. Taurin*, évêque ; mémoire de *S. Tiburce* et *Suzanne*, martyrs.

S. Taurin naquit à Rome et de là, après avoir été ordonné évêque par le pape, il passa dans les Gaules; il évangélisa la ville d'Evreux qui était encore payenne. et en convertit les habitants. S. Taurin est invoqué à Chartres pour obtenir de la pluie.

S. Tiburce, fils de Chromace, préfet de Rome, converti avec son père, obtint du pape Caïus de rester dans la ville avec les saints confesseurs. Dénoncé par un mauvais chrétien nommé Torquat, il fut décapité par ordre du préfet Fabien.

12. Samedi. — *Sainte Claire*, vierge. — On représente ordinairement sainte Claire portant le S. Sacrement. Voici quelle en est la raison. Les Sarrasins qui attaquaient le monastère de S. Damien, à Assise, en escaladaient déjà les murailles, lorsque sainte Claire, toute malade qu'elle était, se fit porter au seuil du couvent avec un ciboire qui contenait le S. Sacrement. Une terreur subite s'empara des assiègeants, ils prirent précipitamment la fuite.

13. XIIe Dimanche après la Pentecôte; mémoire de *Sainte Radégonde* et de *S. Hippolyte* et de ses compagnons martyrs.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La retraite pastorale commencera, au Grand Séminaire de Chartres, lundi matin 7 août, pour finir dans la matinée du samedi 12. Prédicateur : M. l'abbé Gély, vicaire général de Rodez.

M. le Supérieur du Petit Séminaire de Nogent nous avertit qu'il sera à la disposition de MM. les Curés, au Grand Séminaire, le jeudi et le vendredi de la retraite.

Monastère de la Visitation. — Le jeudi 10 août, à 8 heures, Monseigneur présidera dans la chapelle de ce monastère une cérémonie de profession. L'allocution sera prêchée par M. le chanoine Dieu, supérieur du collège de Marcq (près Lille).

Fête de l'Adoration. — Nous avons dit aux annonces qu'elle aurait lieu au Carmel, le 10 août, et nous en avons donné le programme.

Succès classiques. — Nous avons annoncé au dernier numéro de la *Voix* l'admission de M. l'abbé Lejard au grade de licencié ès-lettres. Aujourd'hui nous sommes heureux d'informer nos lecteurs que le même grade vient d'être obtenu par M. l'abbé Fessler, professeur au Petit Séminaire de Nogent ; c'est samedi soir, 29 juillet, que ce nouveau licencié ès-lettres a fait part de son admission à Mgr l'Evêque de Chartres.

Voici maintenant des succès d'un autre genre qui font honneur aussi aux établissements ecclésiastiques de notre diocèse :

Au *concours général* fondé par l'Institut catholique entre 52 établissements libres de son ressort:

M. Marceau Bellaunay, élève de seconde au Petit Séminaire de Saint-Cheron, a obtenu un second prix de version latine, et M. Nonce Vittori, également élève de seconde au même séminaire, un quatrième accessit.

M. Michel Prévosteau, de Chartres, élève de philosophie à l'Institution Notre-Dame, a obtenu le deuxième prix de dissertation philosophique.

M. Jules Goujon, élève de rhétorique au Petit Séminaire de Nogent, a obtenu une mention honorable de composition française.

La Portioncule. — On nous écrit :

Hier, 2 août, solennité de la Portioncule, je m'étais rendue chez les dames Franciscaines pour entendre la sainte messe. La chapelle était décorée de ses plus beaux ornements; pendant le saint sacrifice les religieuses et quelques jeunes filles chantèrent les louanges de saint François. Sa Grandeur Mgr l'évêque de Chartres officiait.

La vue de ce saint prélat, le recueillement des bonnes religieuses et des personnes de la maison, les chants harmonieux, les décors de la chapelle, tout portait à la piété ! Ah ! que la religion réserve de douces joies à ceux qui savent venir puiser à son trésor ?

Toute la journée les bonnes religieuses et les personnes de la maison sont venues faire leurs stations, et à 5 h., pour clore cette riche moisson d'indulgences, il y a eu un salut très solennel du Saint Sacrement donné par M. Fournier, grand vicaire de Sa Grandeur. Les chants, comme le matin, ont rendu au Dieu de l'Eucharistie le tribut d'amour qu'un bon chrétien doit à son Créateur.

J. P.

— Pendant cette fête des âmes dans la chapelle franciscaine de la rue de Beauvais, à Chartres, Notre-Dame-des-Anges recevait les hommages des tertiaires de la ville, à la Crypte de la cathédrale et, après la messe en son honneur, elles continuaient de prier, en union avec les pèlerins d'Assise, si nombreux le 2 août, multipliant leurs pieuses visites à la cathédrale, en vue des faveurs spirituelles concédées par le Souverain Pontife.

Beaucoup d'autres fidèles ont montré un égal empressement dans le même but et au même saint lieu, dans l'après-midi du 1er août au 2 août.

Baignolet. — *Cérémonie d'installation.* — Dimanche dernier, 30 juillet, la paroisse de Baignolet était en fête. Privée de pasteur depuis six ans, cette paroisse si digne d'intérêt au point de vue religieux, recevait M. l'abbé Mauny, prêtre de la dernière ordination.

L'installateur était, au défaut de M. le doyen de Voves empêché, M. l'abbé Bellanger, curé de Fontenay-sur-Conie, chargé de la desserte de Baignolet. Après avoir rappelé le bien accompli dans

la paroisse pendant un séjour d'une trentaine d'années par son vénérable et toujours regretté prédécesseur, l'installateur présente aux paroissiens de Baignolet leur nouveau curé comme l'envoyé et le représentant de Dieu.

Puis ont lieu les cérémonies habituelles de l'installation ; M. le Curé salue ses paroissiens, leur adresse ses vœux, les remercie de leur excellent accueil et leur demande de rester toujours unis comme ils le sont.

La grande et belle église de Baignolet était remplie par une assistance extraordinaire, toute la paroisse était là ; le maire à la tête de son conseil municipal et les pompiers avaient tenu à faire une escorte d'honneur au héros de la fête.

Après la messe, M. le Curé fut reconduit processionnellement au presbytère où le sergent-fourrier des pompiers lui adressa un discours rempli des sentiments les plus chrétiens.

Les défunts ne furent pas non plus oubliés, car une procession au cimetière compléta cette belle et bonne journée dont les habitants de Baignolet garderont longtemps le souvenir.

Puisse le ministère du nouveau pasteur, commencé sous de si heureux auspices, être fécond et fructueux !

Un assistant.

Distributions de prix. — Nous parlerons de celle de la Maîtrise au numéro mensuel de septembre.

Petit-Séminaire de Saint-Cheron. — La cérémonie des prix, à Saint-Cheron, attire toujours une grande affluence ; les prêtres de la ville et beaucoup d'autres, accourus de divers points du diocèse, entourent leur Évêque, président de la fête ; leur présence est à la fois un hommage à l'éducation ecclésiastique dont ils ont joui eux-mêmes pour la plupart dans ce petit séminaire, et un encouragement aux jeunes lévites dont ils furent les heureux devanciers.

Avant la proclamation des lauréats, le discours. Il a été prononcé, cette année, par M. l'abbé Pedoux, licencié ès lettres, professeur de seconde. L'orateur a pris pour sujet : L'enthousiasme : celui qu'inspire au chrétien et surtout à l'âme sacerdotale l'amour de Dieu, de l'Eglise, de la France ; en Beauce comme ailleurs, nous devons chercher, nous cherchons avec ardeur l'idéal ainsi compris. La thèse a été éloquemment exposée ; la précision et la logique des idées, souvent très élevées, ont captivé l'auditoire ; avons-nous besoin d'ajouter que le charme de la diction était digne d'un licencié ès lettres ?

Monseigneur a pris ensuite la parole ; en quelques mots très aimables Sa Grandeur a félicité l'orateur et fortifié dans l'âme des élèves les sentiments qui animent d'ordinaire en tel lieu la jeunesse pieuse et studieuse.

Des chants agréables ont précédé et plus tard interrompu la lecture du palmarès. Des applaudissements bien mérités ont accueilli les noms des lauréats signalés en tête de la liste : ceux des bacheliers et des admissibles au baccalauréat.

Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — La distribution solennelle des Prix au Petit Séminaire a eu lieu le 25 juillet sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres.

Sur l'estrade, on remarquait à ses côtés la plupart des officiers de la garnison de Nogent, plusieurs notabilités de la ville et un très nombreux clergé.

Près d'un millier de personnes étaient là pour témoigner aux élèves et aux maîtres leur sympathie et l'intérêt toujours croissant porté à l'enseignement libre.

M. l'abbé Jacoutot, professeur de quatrième, faisait le discours. Il traita de *la liberté d'enseignement.* Il fut très applaudi surtout en rappelant que les héros du jour, les Marchand, les Gouraud, les Baratier étaient des fils de l'éducation sacerdotale.

La lecture du palmarès fut heureusement coupée par quelques morceaux de musique et quelques petites saynètes, où chacun applaudit de tout cœur la charmante naïveté d'une foule de petits artistes.

Monseigneur, qui déjà après le discours avait eu un mot plein d'amabilité et de délicatesse pour tous, mit le comble à la joie des élèves en retardant la rentrée de deux jours, c'est-à-dire en la reportant au mercredi 4 octobre.

FAITS DIVERS

La nouvelle Trappe de Citeaux. — Nous relevons le trait suivant dans une notice sur un jeune trappiste de vingt-trois ans qui vient de mourir, le R. P. Bernard, originaire de Dijon :

« Lorsque la résurrection de l'abbaye de Citeaux fut décidée, le Révérendissime Abbé des Sept-Fonds appela le P. Stanislas et le P. Bernard : Je vous envoie tous deux à Citeaux. — Mais, reprend le P. Stanislas, Citeaux est donc de nouveau la possession de notre Ordre ? — Oui, c'est chose faite ; mais vous savez la coutume ; il faut que l'un de nous trois offre à Dieu sa vie pour la nouvelle fondation et meure dans l'année. — Eh bien, je m'offre, répond aussitôt et avec vivacité le P. Bernard. » Le Révérendissime et le P. Stanislas protestent ; ils revendiquent le droit de passer avant le plus jeune. De ces trois victimes volontaires, également pures et généreuses, Dieu a choisi... et le 24 mai dernier, pieusement muni des sacrements de l'Eglise, saluant d'une suprême prière Marie, Porte du ciel, le jeune fils de saint Bernard mourait, scellant ainsi les bases du nouveau monastère de Citeaux. »

Calendrier Grégorien et calendrier Julien. — On sait que les églises orthodoxes et les autres religions orientales, ainsi que tous les états orthodoxes, se servent encore du calendrier julien, qui est en retard de douze jours sur le calendrier grégorien en usage dans les Eglises et les Etats catholiques et protestants. L'année dernière, un savant abbé italien a visité tous les pays orthodoxes où il donna une série de conférences pour recommander l'adoption du calendrier grégorien. Le vénérable abbé a trouvé partout le meilleur accueil. On annonce maintenant que la commission spéciale constituée à la Société astronomique de Saint-Pétersbonrg pour l'étude de cette question, vient de recevoir l'avis des ministres qui tous se prononcent en faveur de la réforme, en ajoutant qu'elle doit être introduite à bref délai. On remarque encore une certaine opposition auprès du Saint-Synode de Russie, mais on espère que d'ici à la fin de l'année la question sera résolue favorablement. Ce sera une des plus grandes réformes de la fin du dix-neuvième siècle, une réforme historique.

Paris. — Le Président de la République a reçu, le vendredi 21 juillet, à 4 heures, avec le cérémonial d'usage, le nouveau nonce du Saint-Siège apostolique, Mgr Lorenzelli, qui venait lui remettre ses lettres de créance.

Mgr Granito di Belmonte, qui est rappelé a Rome, accompagnait, ainsi que Mgr Montagnini, le nonce du Pape au palais de l'Elysée.

Mgr Lorenzelli a été pris à son hôtel et conduit à l'Elysée dans les voitures de la présidence par M. Crozier, introducteur des ambassadeurs, et M. le baron de Roujoux. L'escorte étant formée par un escadron de cuirassiers.

Dans la cour du palais, un bataillon du 117e régiment d'infanterie, avec drapeau et musique, a rendu les honneurs à l'arrivée et au départ du cortège.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, assistait à l'audience.

En remettant ses lettres de créance, le nonce a prononcé un discours rempli des sentiments les plus sympathiques pour la France.

M. le Président de la République a remercié Mgr Lorenzelli en rendant justice à l'inaltérable affection que le Souverain Pontife porte à la nation française.

Puisse cet échange de procédés courtois être de bon augure pour la paix de l'Eglise dans notre chère Patrie !

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 12 AOUT 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'AOUT)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 13 août, 12e dimanche après la Pentecôte, semi-double. — A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut.

— Lundi, 14, Vigile de l'Assomption (jeûne et abstinence). A 3 h., 1res vêpres de la fête. A 6 h., matines et laudes.

— Mardi 15, *FÊTE DE L'ASSOMPTION*, double de 1re classe avec octave. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, grand'messe célébrée par Monseigneur, sexte. A 2 h. ½, vêpres. A l'issue des complies, procession dite du Vœu de Louis XIII, présidée par Monseigneur, dans les rues de la ville ; on y porte la Sainte Châsse. Au retour, dans la cathédrale, immédiatement salut. — Indulgence plénière pour la visite pieuse (aux conditions ordinaires), à la cathédrale, depuis les premières vêpres de l'Assomption jusqu'au soir de la fête (Bref du 2 septembre 1854).

— Mercredi 16, fête de saint Roch. Avant la messe capitulaire de 9 h., procession dans l'intérieur de la cathédrale. Les fidèles sont invités à y assister. Saint Roch est invoqué spécialement contre la peste et autres calamités publiques.

Jeudi 17, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

Samedi 19, à 8 h. du soir, salut à l'autel du S. Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

Le jour de l'Assomption : à 7 h., messe de communion générale réparatrice ; à 10 h., grand'messe. A 2 h. ½, vêpres, puis départ pour la procession générale.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

Le jour de l'Assomption, grand'messe à 10 h., et vêpres à 2 h. ½. Après les vêpres, départ pour la procession générale.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — Sommaire du Numéro du 5 août 1899 : I. La Jeunesse de Louis Veuillot, par le P. G. Loughaye. — II. La Crise ritualiste en Angleterre, par le P. X.-M. Le Bachelet. — III. Encore les francs-maçons. Récents et impudents mensonges (3e article), par le P. E. Abt. — IV. Figures de soldats. — IV. Un volontaire algérien : le général Fleury (1815-1884), par le P. H. Chérot. — V. Nécrologie. Le R. P. Gabriel Desjardins, par le P. H. Martin. — VI. Histoire et critique littéraire. Ouvrages récents, par le P. V. Delaporte. — VII. Livres.

Revue du Clergé français. — Sommaire du n° du 1er août 1899 : I. L'incrédulité moderne, par M. Millot. — II. Les Origines du Nouveau Testament, par M. A. Loisy. — III. Chronique philosophique : 1° L'Immortalité de l'âme ; 2° Un traité des Causes finales, par M. C. Besse. — IV. Prédication : 1° L'apparition et les miracles de Lourdes, par M. J. Bricout. — V. Conférences ecclésiastiques : Des vocations ecclésiastiques, par M. Poy. — VI. Notre Tribune libre. — A travers les périodiques. — VII. Bibliographie.

N° 25. 12 Août 1899.

SOMMAIRE

NOTES POUR L'HISTOIRE DU DIOCÈSE

Saint Savinien et Saint Potentien. — Reliques et culte à Dreux

En 1028, le roi Robert et la reine Constance firent venir de Saint-Pierre-le-Vif, célèbre monastère de Sens, le moine Odoran. Avant d'entrer dans la vie religieuse, il avait exercé, avec succès, dans le siècle, l'art de l'orfèvrerie. Les souverains habitaient alors le château de Dreux. C'est là qu'ils lui commandèrent *une châsse de saint Savinien*, dont les reliques, jusqu'alors, n'étaient couvertes que de lames de plomb. On lui remit l'or, l'argent et les pierreries destinés à cet ouvrage. Il rapporta le tout à son abbaye. La châsse qui sortit de ses mains parut si artistique au roi et à la reine, qu'ils lui en commandèrent une seconde pour *saint Potentien*. — Ce document historique nous a paru très important. Il vient déposer, non seulement en faveur de la vérité de l'apostolat de nos Saints, mais encore de leur culte dans le diocèse (1).

Saint Santin. — Nous regrettons la belle chapelle XV^{e} siècle qui s'élevait à Chuisnes sur le bord du chemin. Sécularisée, à la Révolution, elle fut achetée, il y a un demi-siècle, pour être transportée à Saint-Cheron où l'on espérait la reconstruire; mais ses matériaux ne purent être utilisés qu'à l'état de simple moellon. Elle avait remplacé une église plus ancienne, but d'un pèlerinage séculaire. Des testaments antiques stipulent un voyage à « Monsieur saint Sanctin. » Le culte de ce saint était plus répandu qu'on ne pense. Indépendamment de son autel dans la crypte de Bellesme, il était honoré sur plusieurs points, dans notre ancien diocèse: On peut citer :

1° Une chapelle dans la Cathédrale de Chartres;

2° Prieuré de Notre-Dame et de saint Santin à Maintenon.

3° Chapelle de saint-Santin, à Angles, paroisse de Levainville.

4° Chapelle de saint-Santin de Cutesson, près Rambouillet.

5° Enfin Chuisnes, où la vénération et le pèlerinage envers ce saint évêque remontent à la plus haute antiquité.

(1) Voir Dom Cellier, XX. 19?.

Hugues de Flavigny raconte qu'en l'année 823, Humbert, grand chantre de la chapelle du Palais de Charlemagne, fut nommé à l'évêché de Meaux. Il trouva dans cette église quatre fascicules de la vie de saint Santin, mais si détériorés que la lecture en était difficile. Mabillon les regrette vivement. Mais Hincmar les a lus et il affirme qu'il en résulte un unique saint Denis, envoyé par S. Clément.

Saint-Martin-au-Val (Saint-Brice). — Dom Mars, dans son histoire de saint Lomer, écrit en 1646 qu'il a visité le prieuré de Saint-Martin-au-Val, à Chartres, « lequel est tout en ruine, depuis trois ou quatre ans en ça.

» C'est là que l'on voit plus de trente tombeaux eslevez des » Evêques de Chartres, lesquels sont dans des cercueils de » pierre sans aucune façon, dans une petite chapelle à costé » de l'Eglise, où les Evêques de Chartres, devant que de pren- » dre possession, jurent garder les immunités. L'Evêque » Malard enterra saint Lomer à Saint-Martin-au-Val où il fut » dérobé de la dite église. »

Nous ne croyons pas qu'il y ait eu trente évêques de Chartres inhumés à Saint-Martin-au-Val. Mais il nous paraît vraisemblable que les quelques sarcophages qui restent sont ceux de nos saints. (Lomer, Malard). Leur épaisseur et leur profondeur, l'absence absolue d'art, l'omission de toute inscription (qui se lisait sur une plaque incrustée dans la muraille, à cette époque) tout nous porte à faire remonter aux 6e et 7e siècles ces tombeaux malheureusement vides. Il est tel chapiteau de colonne, dans cette crypte, auquel M. Paul Durand assignait la date du 7e siècle.

En terminant ces notes, disons l'agréable surprise que nous avons éprouvée lorsque nous lûmes, dans le martyrologe de Chastelain : 10 avril « saint Fulbert, évêque de Chartres et consi- » déré comme l'un des Pères de l'Eglise, en France, mourut » le 10 janvier de l'an 1029. On faisait à Lagny la fête de sa » *Translation* le 2 juillet. » Cette fête suppose la présence de reliques de saint Fulbert dans la ville de Lagny à cette époque. Il est remarquable que tandis que chez nous pas une église, pas une chapelle ne portait le nom de l'immortel Evêque, il recevait ailleurs les honneurs dus aux Bienheureux.

Toutefois, c'est une justice à rendre au diocèse de Chartres, si le nom de Fulbert n'obtenait pas encore dans la Liturgie

l'honneur qui lui est dû, sa sainteté, son mérite éclatant lui avaient élevé un autel dans tous les cœurs.

L'abbé Marquis.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 13 Juillet au 20 Août.

13. XII[e] Dimanche après la Pentecôte; mémoire de *Sainte Radegonde*, de *S. Hippolyte* et ses compagnons martyrs.

Sainte Radegonde, épouse de Clotaire I[er], se retira au bout de cinq ou six ans de mariage, d'abord à Noyon, ensuite à Tours, avec sainte Clotide et enfin à Poitiers. Elle y fonda un monastère qui prit le nom de Sainte-Croix, parce qu'elle y avait déposé un morceau considérable de la vraie croix, qui existe toujours chez les Dames de Sainte-Croix, à Poitiers. Ce fut pour la réception solennelle de cette sainte relique que Fortunat composa l'hymne *Vexilla Regis*.

S. Hippolyte était chevalier romain et eut ordre de l'empereur Valérien de garder S. Laurent, mais il devint bientôt lui-même son captif en se convertissant à la foi de J.-C. Il fut martyrisé trois jours après la mort de S. Laurent; on l'attacha par les pieds au cou de plusieurs chevaux indomptés, qui le traînèrent avec furie par des chemins couverts de cailloux, de ronces et d'épines.

14. Lundi. — Vigile de l'Assomption, jeûne; mémoire de *S. Eusèbe*, confesseur.

S. Eusèbe, prêtre romain, fut mis en prison par l'empereur Constance, pour avoir défendu la foi contre les Ariens. Il demanda à Dieu la grâce de mourir pour lui, et en effet, au bout de sept mois, il mourut et rendit l'esprit à Dieu.

15. Mardi. — *Assomption de la T. S. Vierge-Marie*, double de 1[re] classe avec octave. Aux vêpres, procession du vœu de Louis XIII. — On se peut demander, en cette fête de l'Assomption, quelle est la gloire dont jouit la T. S. Vierge dans le ciel. Il est certain que la T. S. Vierge est élevée au-dessus de tous les saints dans le ciel. Et plusieurs saints docteurs disent qu'elle a plus de gloire que tous les saints ensemble. De même, dit un saint docteur, que ce que fit la glorieuse Vierge est incomparable, et ce qu'elle reçut est ineffable, de même la récompense de la gloire qu'elle mérite est incompréhensible.

Et non seulement la T. S. Vierge a pour soi cette gloire, mais elle en fait part à tous les autres saints; comme un fleuve abondant qui sort de sa source, nous dit S. Bernard, elle arrose, elle rafraîchit toute la cité de Dieu.

16. Mercredi. — *S. Roch*, confesseur. — On représente S. Roch avec

un chien; voici quelle en est peut-être la raison : Atteint de la peste après avoir soigné les autres pour cette maladie, S. Roch désirant n'être à charge à personne, se retira dans une forêt où le chien d'un gentilhomme voisin, nommé Gothard. lui apportait, dit-on, tous les jours un pain. Un jour Gothard, s'en aperçut, suivit son chien ; ayant trouvé le saint abandonné, il resta avec lui pour le soigner. et depuis se convertit et renonça au monde.

17. Jeudi. — Octave de S. *Laurent*. — L'amour que S. Laurent avait pour N.-S. lui fit endurer tous les tourments. S. Ambroise dit de S. Laurent que le bienheureux martyr était brûlé par un feu extérieur, mais que l'amour de J.-C. consumait son cœur par un feu plus ardent, et quoique les bourreaux accrûssent le brasier, S. Laurent, consumé de l'ardeur de la foi, ne ressentait point leurs flammes; à la pensée de lá volonté de Dieu, tous les tourments lui semblaient comme des roses.

18. Vendredi. — S. *Hyacinthe*. confesseur (du 17 de ce mois); mémoire de *S. Agapit*, martyr. — S. Hyacinthe entra dans l'ordre de S. Dominique, et fut supérieur de la mission qui fut envoyée en Pologne, sa patrie. Il mérita d'être appelé par ses contemporains l'apôtre du Nord.

S. Agapit, jeune homme de quinze ans de la ville de Palestrino en Italie, fut martyrisé sous le règne de Marc-Aurèle. Après divers tourments, il fut décapité.

19. Samedi. — *Sainte Philomène*, vierge et martyre; mémoire de *S. Louis*, évêque. — Le 25 mai 1802, en faisant des fouilles dans les catacombes de sainte Priscille, on découvrit les restes mortels d'une sainte martyre. La pierre sépulcrale portait cette inscription: Philomène, la paix soit avec vous! Ainsi soit-il. Ses reliques furent transportées à Mugnano, dans le diocèse de Nole. Alors commença cette longue suite de miracles, qui ont fait de cette sainte la thaumaturge du XIX[e] siècle,

20. XII[e] dimanche après la Pentecôte. *S. Joachim*, père de la T. S. Vierge, double de 2[e] classe.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Distributions de prix. — Elles auront lieu le 13 août, à 4 h. 1/2 du soir, chez les Sœurs de Notre-Dame, rue des Jubelines. — Le 16 août, à 4 h. 1/2, à l'asile des Sœurs de Saint-Paul, rue du pont du Massacre. — Le 16 août, à Dreux, au pensionnat des Sœurs de saint-Paul, et le lendemain 17 pour leur école maternelle. — Le 17 août, au pensionnat des Sœurs de Saint-Paul de Gallardon.

Brezolles. — *Un centenaire.* — Madame Moyer, qui atteignait samedi dernier, 5 août, sa centième année, voulut qu'une messe fût célébrée en actions de grâces. Toute la famille y assista ainsi que de nombreux paroissiens. La cérémonie très touchante fut terminée par la bénédiction.

L'enseignement des religieuses. — Nous empruntons à *La Croix* les lignes suivantes :

Pensionnat Saint-Paul. — La distribution a eu lieu au pensionnat Saint-Paul, samedi 29 juillet.

Ce qui a été le plus remarqué, c'est la réponse péremptoire faite par les élèves à une critique trop répandue contre l'enseignement des Sœurs. Voici cette réponse :

1 élève a été présentée au *brevet supérieur*, reçue. — 7 ont été présentées au *brevet simple*, 7 reçues. — 9 de l'Internat ont été présentées au *certificat*, 9 reçues.

Ceci se passe de commentaire et montre que si les religieuses de Saint-Paul ont l'ambition de former le cœur et la volonté de leurs enfants, elles sont loin de négliger leur intelligence.

Pensionnat des Dames blanches. — Les 9 jeunes filles présentées par les Dames blanches au brevet simple ont été reçues.

— La première *retraite* des sœurs de Saint-Paul commencera le samedi soir, 19 août.

— Pendant que nous écrivons ces lignes, la retraite pastorale continue au grand séminaire de Chartres. Le nombreux clergé qui la suit est sous le charme d'une parole vraiment apostolique. Le prédicateur, M. l'abbé Gély, vicaire général titulaire de Rodez, ne pouvait manquer d'être très sympathique à tous ces vénérés prêtres ; ses instructions sont pleines de doctrine et surtout inspirées par une grande expérience des âmes sacerdotales et une connaissance approfondie de leurs besoins.

Pèlerinage des Frères. — Environ 80 Frères des écoles chrétiennes arrivaient à Chartres, jeudi matin, 10 août, et se rendaient ensemble à la Crypte de la Cathédrale, pour y faire leurs dévotions. Ils venaient de Dreux, où la retraite leur avait été prêchée, au Pensionnat Saint-Pierre, par M. le chanoine Bondon, aumônier des lycées de Laons-le-Saulnier ; ils avaient voulu couronner leurs saints exercices par un pèlerinage à N.-D. de Chartres. M. l'abbé Berthelot, aumônier des Frères de Dreux, a dit la sainte messe et prononcé une allocution.

A la chapelle du château de Dreux. — Le tombeau du duc d'Aumale, œuvre du sculpteur Dubois, a été mis en place il y a quelques jours. La cérémonie fut très simple.

Transporté à Dreux, vers la fin de juillet, le tombeau a été placé

dans la chapelle de l'ancien château; il a été scellé aussitôt; peu après, une messe basse a été dite pour le repos de l'âme du duc; l'administrateur des biens et quelques intimes de la famille d'Orléans assistaient seuls à ce service.

NÉCROLOGIE. — M. L'ABBÉ PERRIER.

Décédé le 4 août 1899, à l'asile sacerdotal de Bon-Secours.

Lundi dernier, 7 août, la paroisse de Béville-le-Comte rendait les derniers devoirs au prêtre vénéré dont elle avait su apprécier depuis 12 ans les mérites et les vertus.

M. l'abbé Trévet, doyen d'Auneau, célébrait le saint sacrifice et la conduite du corps au cimetière était présidée par M. le chanoine Provost.

Dans une brève mais très sympathique allocution, M. le Doyen avait rendu hommage aux sentiments d'estime et d'affection que la paroisse n'avait cessé de donner à son pasteur, et il nous révélait en même temps avec quelle intelligence le pasteur savait deviner l'attachement de ses paroissiens. Ce qui doit en effet attirer notre attention c'est cette partie apostolique de la vie qui seule est capable de toucher le cœur des fidèles comme de gagner le cœur de Dieu; c'est cette partie méritoire qui peut s'assurer dans les âmes l'immortalité du souvenir comme elle s'assure du côté de Dieu l'éternité du paradis.

M. l'abbé Perrier Ernest-Eugène, était né le 20 janvier 1850, à Authon-du-Perche, d'une famille très honorable et très chrétienne. Il fit ses études au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. Il revenait dans cette maison après les quatre ans du Grand Séminaire, en 1871, et devait lui donner les dix premières années de son apostolat; son ordination sacerdotale eut lieu le 1er juin 1873. A la charge du professorat succéda celle du ministère paroissial. La paroisse de Saint-Léger-des-Aubées le garda pendant six années, du 1er octobre 1881 au 11 décembre 1887, et Béville-le-Comte le possédait depuis douze ans.

C'est là que la mort est venu marquer l'heure de son repos. Rien ne faisait prévoir qu'une santé jusqu'à ce moment inaltérable dût recevoir un coup aussi inattendu et trouver une fin aussi rapide.

Ainsi avait agi la mort avec M. l'abbé Martin son condisciple du Petit Séminaire de Nogent, son collègue dans le professorat et son prédécesseur immédiat dans le ministère de la même paroisse (1883-87). Tous deux sont tombés dans la force de l'âge et de la santé, après avoir donné à Dieu deux mêmes parts de leur vie sacerdotale; tous deux avaient l'âme pleine de dévouement et le cœur rempli de bonté.

C'est la bonté qui semble avoir été le trait caractéristique de M. l'abbé Perrier. N'est-ce pas de cette source que s'écoulaient et le calme de son âme et l'aménité de son caractère et la délicatesse de son cœur dont l'accès était si facile ?

Tous ceux dont la mémoire se reporte aux vieux souvenirs du Petit Séminaire revoient la physionomie souriante de l'ancien professeur. Il est là au milieu de la cour de récréation toujours entouré d'un nombreux essaim d'élèves, offrant ainsi chaque jour comme un tableau vivant de la scène évangélique. Certains confrères auraient volontiers protesté comme protestaient les apôtres devant cette parole de Jésus : Laissez venir à moi les petits enfants.

A côté du souvenir de la récréation je n'en trouve pas de plus saisissant que celui des classes de catéchisme où le bon père (tous l'appelaient ainsi), récompensait notre religieuse attention par le charme délicieux de ses histoires improvisées. Tous ceux qui l'ont entendu se rappellent l'incomparable talent de conteur qu'il possédait, et Dieu sait quelle étonnante sagesse précédait le moment de son récit.

Nous savons par les témoins les plus sûrs que le pasteur avait conservé tous les trésors de son esprit et de son cœur, et que le catéchisme avait gardé jusqu'à la fin pour ses petits enfants une verve intarissable et une inépuisable bonté.

Mais ici le champ du père de famille était devenu plus vaste. Les pauvres ont connu sa charité ; il n'en est pas de meilleure preuve que les dispositions testamentaires du cher défunt, les dons multiples faits par sa dernière volonté, les sommes importantes léguées soit aux pauvres de sa paroisse, soit à ceux des paroisses voisines (plus de 3,000 fr. pour Béville-le-Comte et Saint-Léger, environ 2,000 pour d'autres paroisses).

Les enfants, les pauvres, ce sont les temples vivants du bon Dieu, dont le prêtre doit se montrer le soutien et le père.

Mais il est un autre temple, une autre maison de Dieu, c'est l'église. M. l'abbé Perrier, pour embellir cette demeure, a su employer toutes les ressources de son habileté et toute la sûreté de son goût. Dieu sait s'il existait un seul métier qui eût des secrets pour les mains de cet industrieux ouvrier. Pour les pauvres, n'allait-il pas jusqu'à tracer à la craie sur de vieux habits la coupe des nouvelles transformations qu'on pouvait encore leur faire subir !

Aussi, comme il était bien naturel que l'église eût réuni, en ce jour de deuil, autour de son pasteur qu'elle voyait pour la dernière fois, tous ceux qui lui étaient attachés par les liens du sang, de l'amitié, de la reconnaissance et du respect.

Au premier rang se trouvaient les membres de sa famille auxquels nous présentons nos condoléances les plus vives.

Il y avait là une trentaine de prêtres, couronne magnifique de la famille sacerdotale. Les uns étaient venus au nom de l'amitié qu'avaient formée les fréquentes relations de la vie paroissiale ; ceux-ci au nom d'une vieille affection qui datait de la vie commune du professorat ; ceux-là bien plus étroitement unis encore par la fraternité que des années de travail et de piété ont créée dans leur vie d'écoliers. D'autres aussi étaient venus pleins de ce respectueux attachement que les élèves gardent à leurs maîtres vénérés. Celui qui a écrit ces lignes était heureux de s'y trouver à ce titre et de représenter cette contrée nogentaise que l'abbé Perrier a tant aimée et ce Petit-Séminaire auquel il a donné une si longue partie de son existence soit dans les heureux temps de sa vie d'écolier soit dans les années fatigantes de son professorat.

Il y avait là enfin toute la famille paroisssiale, ayant à sa tête M. le Maire et son conseil municipal, le Conseil de Fabrique et M. le marquis de Pomereu. On ne comptait d'absents que ceux qui se trouvaient retenus par une cruelle nécessité. L'ancienne paroisse de Saint-Léger-des-Aubées s'y trouvait représentée. Cette foule était admirable par le recueillement de sa prière.

Tous les cœurs partageaient la même peine comme toutes les âmes partageaient la même espérance. C'était pour nous la même tristesse que pour les disciples de l'apôtre quand il les quittait et qu'ils ne devaient plus jamais le revoir « *quoniam amplius faciem ejus non essent visuri.* »

Mais c'était en même temps la même espérance dans tous, parce que nous savons que les âmes des justes sont dans la main de Dieu. « *Justorum animæ in manu Dei sunt.* »

L'abbé Joseph LEJARD.

CHEZ LES SŒURS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION A NOGENT-LE-ROTROU

On nous a écrit de Nogent, la semaine dernière :

« Monsieur le Chanoine,

Mardi dernier, 1er août, en présence de l'élite de la société Nogentaise qui s'était donné rendez-vous à l'Immaculée-Conception, avait lieu la distribution des prix aux Sourds-Parlants et Sourdes-Parlantes, sous la présidence de M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution Notre-Dame.

Voici les belles paroles prononcées par le président ; nous en désirons la reproduction dans la *Voix* ; elles feront certainement plaisir à vos lecteurs. »

Discours de M. l'abbé Tissier.

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques semaines, au milieu de tant d'affaires dont l'opinion publique reste toujours émue, quelques noms glorieux retentissaient sur toutes les lèvres et étaient portés, par ce vent soudain de la popularité qui caractérise notre pays, d'un bout de la France à l'autre.

Qu'avaient donc fait ces hommes pour mériter ainsi les acclamations universelles ? Une grande œuvre sans doute, à laquelle je vous convie de mêler vos applaudissements. Ils avaient ouvert à travers mille obstacles des voies nouvelles au commerce de leur pays ; ils avaient planté, au risque de leur vie, le drapeau français en face d'un adversaire qui s'en est démesurément troublé : ils avaient enfin accompli une conquête qui devait demeurer plus qu'une page illustre dans notre histoire, mais une page utile surtout.

En somme, qu'est-ce que tous ces efforts et toute cette gloire ajoutent au progrès de l'humanité : le premier des progrès qu'il faille tenter pourtant...., car, avant le prestige particulier d'un peuple ou d'une race, il faut placer le perfectionnement de l'homme ?... Pas beaucoup plus, pas autant peut-être que l'œuvre silencieusement dévouée et que la conquête obscure qui se fait ici, la conquête d'une chose qui vaut mieux qu'un lambeau de territoire, qu'un droit de commerce et même qu'un honneur national...., vous avez nommé la conquête de la parole.

Conquérir la parole ! Est-ce donc une œuvre si rare et si humaine ? A voir autour de nous le débordement des discussions publiques, à entendre monter de partout le bruit des agitations sociales, à être témoin de tant d'opinions qui s'affirment, à prêter l'oreille à tant de déclamations vaines qui s'élèvent, il ne semble pas qu'un progrès de plus soit bien désirable. La parole est déjà peut-être assez maîtresse du monde pour ne rien ajouter à son empire.

Et il y a tant de gens qui en abusent ! Ceux qui la possèdent ont du même coup toute la puissance du bien comme celle du mal. Elle mène et elle ramène à son caprice la foule, elle élève et elle renverse les institutions et les hommes. C'est une reine..., mais une reine dangereuse et souvent un tyran.

Telle qu'elle est, mesdames et messieurs, avec ses surprises, son influence et son prestige, elle apparaît tellement comme le signe de l'humanité qu'où elle manque il n'y a plus guère qu'une monstruosité de la nature, un de ces faits douloureux, une de ces infirmités humaines si profondes qu'on n'y peut voir suivant sa foi qu'un oubli du créateur ou un châtiment. Et cependant cela est....

Alors que la parole publique demeure l'arme la plus terrible pour l'attaque et pour la défense de la société et que la parole privée fait dans l'intimité le charme de toute vie, il y a (non, sœur Odile et sœur Mélanie, il y avait avant vous) des êtres méconnus de la Providence, disgraciés en naissant, qui n'ont ni le bonheur, ni le pouvoir d'entendre leurs semblables et de traduire par le langage leur pensée intérieure.

Pauvres âmes sans écho! harpes brisées et muettes, simplement ébauchées peut-être par un grand artiste qui ne les a pas finies, elles ne perçoivent aucun bruit, elles ne rendent aucun son. C'est bien là une diminution de la nature où tout se meut en chantant, depuis l'insecte qui bruit sous la feuille et l'oiseau qui gazouille sur la branche jusqu'à l'harmonie universelle des astres. Il ne leur reste guère que la clarté vive et triste d'un regard qui cherche et qui souffre, que l'émotion poignante d'un cœur qui s'affine et puis s'étiole dans des sentiments à jamais inexprimés, que le désir inquiet de savoir et d'apprendre. Ils n'ont pas ces joies si douces, pas ces tendresses si bonnes à dire à ceux qu'on aime, pas ces accents de tristesse qui consolent de moitié, pas ces exclamations d'allégresse qui doublent le bonheur, pas même ces délassements communs d'un mot qu'on échange avec un peu de son âme.

Rien... Rien que l'éternel silence sur ces lèvres et dans ces oreilles impuissantes...

Nous, qui faisons si peu de cas de nos paroles, qui les jetons au hasard, si inutiles, si malicieuses et si blessantes, si amères quelquefois, qui les donnons si peu sincèrement souvent, qui les reprenons si vite, qui les changeons en jouets de nos caprices et en instruments de mensonge, pouvons-nous penser sans douleur, sans confusion, qu'à côté de nous se trouvent des êtres comme nous, à qui tout le bonheur manque par le seul fait qu'ils n'en peuvent même trouver le nom?

Car la nature humaine est ainsi faite qu'elle se paie de mots à défaut de choses et qu'elle se contente, quand les vraies joies sont absentes, du plaisir de leur faire appel et de les nommer. La félicité, dites, n'est peut-être qu'un rêve... C'est la gloire toute particulière de ce temps de n'avoir songé sans dévouement à une infirmité et spécialement à cette grande douleur qui est l'impuissance de la parole... Et ici le dévouement a répandu plus que des bienfaits, il a accompli plus qu'une conquête ; il a en quelque sorte repris et renouvelé la création : *dixit et facta sunt ;* car n'est-ce pas une création que de faire passer de sa bouche une parole vivante dans un simple regard d'homme et de déposer, à force d'efforts persévérants, un verbe palpitant et sonore sur des lèvres que la naissance semblait avoir fermées et immobilisées pour toujours?

Le sourd-muet n'est plus, grâce à vous, mes sœurs, qu'un souvenir d'histoire; il parle aujourd'hui, je n'ai pas à dire par quels miracles d'héroïque patience; il a sa place conquise dans les relations humaines, et nous l'entendons, invalide encore de la parole, mais frémissant enfin de ce signe du langage qui fait l'homme plus homme et lui donne l'empire de la nature. Y a-t-il plus beau progrès de l'humanité ?

Notre siècle a bien des inventions dont il peut légitimement s'enorgueillir, en particulier cette transmission mystérieuse de la parole humaine qu'un léger fil porte avec l'élan de la foudre jusqu'aux extrémités du monde, sans presque en défigurer l'accent ; mais du moins cette parole existe d'avance, et on n'a qu'à en prolonger mécaniquement l'incompréhensible écho. Ici, par une action avant tout morale — ce qui est déjà une supériorité — on la crée tout entière dans une bouche d'homme... Merveille contre merveille, laquelle est la plus humaine, j'allais dire la plus divine ?

Continuez, mes Sœurs, cette mission grande et sainte de corriger par votre dévouement chez les déshérités de la vie la plus grande défaillance de la nature. Ce que nos illustres savants, penchés sur les cornues de leur laboratoire, essaient patiemment pour l'avenir de la science, vous, amoureusement tournées vers ces enfants qui épèlent sur vos lèvres les secrets mystères de tout, vous le réalisez pour la marche en avant de l'humanité.

En faisant cette œuvre, toute d'abnégation et d'obscur labeur,

vous ajoutez une belle page à la gloire de la charité chrétienne et française. Vous serez peut-être pour ce pays, que tant de paroles mauvaises travaillent et remuent, un contrepoids dans le jugement de vie ou de mort que la Providence, lassée quelque jour des abus que nous faisons, pourra porter sur notre nation.

En tout cas, sans remonter si haut ni sans chercher si loin, vous complétez des âmes, vous faites des hommes : ce n'est pas une mince gloire que cette imitation divine. Vous initiez ces enfants aux meilleures joies de la vie qui nous viennent de l'échange de nos pensées avec les pensées des autres : c'est la plus noble pitié humaine. Vous leur apprenez à dire deux noms qui sont un honneur et une espérance, deux noms qui, bien compris, bien servis, bien aimés, seraient la sauvegarde et la consolation universelles et qui doivent être chez nous les mots de ralliement de tous ceux qui entendent et de tous ceux qui parlent : le nom de la France et le nom de Dieu.

FAITS DIVERS

Le Ve Congrès du Tiers-Ordre de saint François se tiendra à Toulouse, du 16 au 20 août, par les soins des Frères Mineurs Capucins, sous la présidence d'honneur de Son Em. le Cardinal Mathieu et la direction du Révérendissime Père Général des Frères Mineurs Capucins. Aux organisateurs du Congrès, Son Ém. le Cardinal Rampolla répondait le 11 avril : « Voir fleurir le Tiers-Ordre de saint François est une chose qu'a toujours à cœur le Saint-Père. C'est pourquoi les Congrès du Tiers-Ordre lui sont si agréables. Sa Sainteté vous accorde donc bien volontiers la bénédiction demandée pour le Congrès qui va se tenir sous peu à Toulouse et elle en augure une nouvelle ferveur pour cette œuvre si avantageuse à la religion et à la société. »

Tous les Tertiaires de France et de l'étranger, à quelque obédience qu'ils appartiennent, sont invités au Congrès.

S. Bède. — La Sacrée Congrégation des Rites a décidé de faire instance auprès du Souverain Pontife, afin que soit promulgué le décret portant extension de l'office et de la messe en l'honneur de saint Bède, dit le Vénérable, à l'Eglise universelle, avec adjonction du titre de docteur. La collation de ce titre, aussi rare qu'importante, a été préalablement l'objet d'une procédure spéciale, avec examen approfondi de tous les écrits de saint Bède le Vénérable et de l'utilité qui en est résultée pour l'Eglise, comme aussi avec

objections du promoteur de la foi et réponses de l'avocat défenseur.— Le Vénérable Bède a donné 57 leçons au Bréviaire, dix de plus que Saint Bernard, beaucoup plus que Saint Hilaire, Saint Cyprien et Saint Basile.

— Il y a deux mois, un mauvais petit journal, l'*Union Socialiste*, de Besançon, publiait un article rempli de grossières injures contre M. l'abbé Gautherat, curé de Croix. La *Société sacerdotale* du diocèse estima qu'il y avait lieu d'intenter des poursuites.

L'affaire est venue la semaine dernière devant le tribunal correctionnel. Le gérant de l'*Union Socialiste* a fait défaut. Mais l'affaire n'en a pas moins suivi son cours.

Le tribunal a condamné le gérant de l'*Union Socialiste* à un mois de prison, 200 francs d'amende, 500 francs de dommages intérêts et à l'insertion du jugement dans l'*Union Socialiste*, deux journaux de Besançon et quatre du territoire de Belfort, au choix du demandeur.

Voilà qui refroidira pour un moment l'ardeur des plumitifs à manger du curé

(Semaine de Besançon.)

Le Congrès eucharistique actuel à Lourdes. — Notre Très Saint Père le Pape ne s'est pas contenté d'exprimer la confiance que des évêques, surtout des évêques français, et leurs ouailles viendraient, en aussi grand nombre que possible, assister au Congrès Eucharistique international de Lourdes, Il a daigné désigner pour les y présider *en son nom*, S. Em. le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, ancien évêque de Tarbes, dont le nom se rattache glorieusement au Congrès Eucharistique de Jérusalem comme légat du Saint-Siège.

Sans autre ressource que l'offrande des personnes qui adhèrent au Congrès, le Comité d'organisation, Mgr l'Évêque de Liège en tête, a fait un appel à la générosité des catholiques pour aider à couvrir les frais. Le Congrès se termine ; séances et discours ont été pleins d'intérêt et d'utilité.

La Haye. — La conférence dite de la Paix s'est ouverte à La Haye le jeudi 18 mai. On sait que sous l'influence de l'Italie, le Pape n'a pas été invité à y envoyer un représentant. Il est cependant le prince de la paix. Cette injuste exception infirme d'avance les résultats de la conférence. Devant cette injustice, Léon XIII a protesté en retirant de la Haye son représentant, Mgr Tarnassi. Cette décision a vivement ému les délégués des nations. Vingt-quatre puissances y ont été représentées.

Le crucifix de M. Pailleron. — De la porte entr'ouverte du cabinet de travail de M. Pailleron, le célèbre poète, membre de l'Académie

française, qui vient de mourir chrétiennement, — on apercevait au chevet un grand crucifix d'ivoire.

« Ce crucifix, disait l'académicien, a reposé sur la poitrine de tous les miens après leur mort... Il reposera sur la mienne... J'attends l'inévitable visiteuse sans peur, mais sans impatience. »

Vient de paraître : **Frère Flamidien.** — *La vérité sur le crime de Lille.* — Par Cyr, rédacteur en chef de « La Croix du Nord ».

Ce travail a été demandé de beaucoup de côtés au Rédacteur en chef de « *La Croix du Nord* » qui, par les obligations de sa charge, a dû suivre au jour le jour les événements qui se sont déroulés à Lille pendant cinq mois autour du drame mystérieux de la Monnaie. Nous ne nous attarderons pas à faire l'éloge de cette brochure, trop modestement appelée *tract* par l'auteur. Disons seulement qu'elle vient bien en son heure, qu'elle est lumineuse de clarté et de précision et qu'elle répondra, selon nous, au besoin de l'heure présente qui l'a fait écrire. Pour tous ceux qui l'auront lue, il ne restera plus rien, croyons-nous, de ce *quelque chose* que laisse toujours après elle la *calomnie* propagée par la presse, la chanson, le dessin.

Ajoutons que cette brochure, œuvre d'histoire plutôt que de polémique, comprend plus de 60 pages in-16. Les prix ci-dessous sont donc absolument des prix de propagande. Les 500 ex. : 30 fr. — Les 100 ex. : 7 fr. — Les 10 ex. : 0,80 c. — L'unité : 0,10 c. — *Port en sus.* S'adresser au plus tôt : 15, rue d'Angleterre, à Lille.

Dernière heure. — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Paul-Gilbert-Ludovic Gérondeau, curé de Sours, décédé hier soir, jeudi 10 août. Monseigneur vient d'informer de cette triste nouvelle les prêtres retraitants et d'annoncer les obsèques à Sours pour demain samedi, à dix heures.

M. l'abbé Gérondeau, saisi lundi dernier d'une indisposition en apparence peu grave, à la suite d'un refroidissement, a été enlevé rapidement et contre toute attente à l'affection des siens. Toutes nos condoléances à sa famille, surtout à son vénéré père, ancien instituteur, maire de Fresnay-le-Comte !

M. l'abbé Gérondeau, né à Fresnay, le 26 mai 1858, a été ordonné prêtre le 11 juin 1881 ; curé de Blandainville dix jours après ; chapelain des sœurs de Saint-Paul, à Chartres, le 1er octobre 1884 ; curé de Sours le 11 octobre 1888.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 19 AOUT 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'AOUT)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 20 juillet, 13e dimanche après la Pentecôte, fête de *S. Joachim*, père de la T. S. Vierge, double de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut.

— Mercredi 23, Saint Louis, roi de France, double de 2e classe, les offices aux heures ordinaires. — Ne pas oublier que saint Louis naquit dans le diocèse de Chartres, qu'il aimait à le rappeler, et qu'il fut l'un des plus grands bienfaiteurs de la cathédrale.

— Jeudi 24, saint Barthélemy, anniversaire du sacre de Monseigneur Mollien ; à la messe les prêtres récitent l'oraison *Deus fidelium*, à son intention. — A 4 h. 1/2, adoration réparatrice.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, fête de saint Joachim, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, fête de saint Joachim, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Lundi 21 Août, *fête de Sainte Chantal.* — Messes à 6 h., 6 h. 1/2. A 7 h. 1/2, messe avec chants célébrée par Monseigneur. Exposition du Saint Sacrement. A 4 h., sermon par le R. P. Fabre, Mariste ; salut solennel, vénération des Reliques. — Indulgence plénière.

BIBLIOGRAPHIE

Rome, *l'Eglise catholique* à la fin du XIXe siècle. — Bel ouvrage de 720 pages en 30 livraisons illustrées, 1 fr. 20 chacune. La 23e a paru. Librairie Plon et Nourrit, 10, rue Garancière, Paris.

Publications récentes de la librairie P. Téqui, 29, rue de Tournon, Paris.

La liberté d'enseignement, *les débats de la commission parlementaire de 1849*, par H. de Lacombe. In-12 de VIII-344 pages. Prix : 2 fr.

La loi, si utile, de la liberté d'enseignement est sortie des discussions qui sont rapportées dans ce livre. On comprend l'opportunité de cette publication à l'heure actuelle.

La mémoire, par le docteur Surbled. — 2e édition, 1 vol. in-12 de 129 p. Prix : 1 fr..

La mémoire ne s'explique pas plus que le langage par la *mécanique cérébrale.* C'est une faculté psycho-sensible qui exige, il est vrai, le concours de différents organes cérébraux, mais ne peut venir, dans l'homme, que d'une âme intelligente.

Alsace-Lorraine, discours adressé aux Alsaciens-Lorrains de Troyes par le R. P. Vaquette, S. J. — Broch. in-8. Prix : 0 fr. 50, au profit de l'Œuvre des Alsaciens-Lorrains.

Le Sacré Cœur de Jésus et le **De profundis de la France,** discours prononcé dans l'église du Jesù à Paris, pour la Consécration du genre humain au Sacré-Cœur, par le R. P. Pottier, S. J. — 1 broch. in-16. Prix : 0 fr. 30 ; le cent, 20 fr.

N° 26 19 Août 1899.

SOMMAIRE

ASSOMPTION.

Au jour de la fête de l'Assomption, l'Eglise nous fait lire, à la messe, l'Evangile où est racontée la scène délicieuse de Jésus chez Marthe et Marie.

L'une des deux sœurs se dépense pour le détail du service ; l'autre se tient assise aux pieds du Maître, écoutant sa parole Et c'est celle-ci, dit Jésus, qui a choisi la meilleure part.

Cet épisode, dans l'Evangile du jour, semble à première vue mystérieux.

Mais, dit la *Semaine de Nevers*, écoutons saint Bruno d'Asti résumer l'explication instructive qui nous est donnée de ce choix par la tradition :

Ces deux femmes sont, dit-il, les chefs de l'armée sainte ; c'est elles que suit le peuple entier des élus. Les uns vont après Marthe, les autres après Marie ; mais nul n'arrive à la patrie, qu'il ne suive ou celle-ci ou celle-là. Aussi les saints Pères ont-ils à bon droit statué que cet évangile serait lu dans la fête principale de la Bienheureuse Vierge, parce que c'est elle que signifient les deux sœurs ; elle s'élève entre toutes les créatures, comme ayant, plus qu'aucune, réuni les privilèges des deux vies, à savoir : l'active et la contemplative. Comme Marthe, et bien mieux, elle a reçu le Christ : elle l'a reçu non pas dans sa maison seulement, mais dans son sein ; elle l'a servi davantage, l'ayant conçu, mis au monde, porté dans ses bras. Comme Marie, d'autre part, elle écoutait sa parole, et de plus la *conservait* pour nous tous *en son cœur* ; elle contemplait son humanité. elle pénétrait aussi et plus que personne sa divinité. *Elle a donc bien choisi la meilleure part, qui ne lui sera point enlevée.*

Or donc, poursuit saint Bernard :

Celui qu'elle reçut à son entrée dans cet humble monde, la reçoit en ce jour au seuil de la cité sainte. Point de lieu ne se trouva sur la terre plus digne du Fils de Dieu que le sein de la Vierge ; point de trône plus sublime au ciel que celui où le Fils de Marie la fait asseoir à son tour. De part et d'autre, bienheureuses réceptions, ineffables toutes deux, parce que toutes deux elles dépassent la pensée ! *Qui racontera la génération du Fils*, l'Assomption de la Mère ?

A l'honneur de la Mère et du Fils, conformons nos mœurs aux enseignements évangéliques. Lorsqu'en nous Marthe se trouble, quand elle s'égare dans ses multiples sollicitudes, sachons la rappeler à l'unité de Marie. Soit en lui-même, soit dans ses membres, le Seigneur mérite seul d'arrêter notre pensée ; la valeur de toute chose, l'importance que nous devons dès lors lui attribuer dans notre conduite se mesure à son rapport plus ou moins immédiat avec Dieu ou sa gloire. Que telle soit en tout la règle de nos appréciations : *et la paix qui surpasse tout sentiment gardera nos intelligences et nos cœurs.*

VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES, VOCATIONS RELIGIEUSES

Zèle du cardinal Bourret, évêque de Rodez (1).

De quelles pieuses industries ne savait pas se servir le cardinal pour répandre autour de lui cette grâce de la vocation !

On le voyait, pendant ses tournées de confirmation, chercher partout les jeunes Samuels qui pouvaient être appelés de Dieu ; à l'église, à l'école, dans les maisons, sur les chemins. — Quand un enfant frappait son regard observateur par son intelligence et sa candeur, il le fixait un instant, le marquait au front, et avec sa voix solennelle qu'il voulait rendre prophéthique : « Toi, disait-il, tu seras vicaire ici... toi, tu seras curé là.... » Et il semait un peu partout de ses futurs curés ou vicaires que son zèle cherchait à multiplier dans toutes les paroisses.

On riait bien de ces nominations hâtives ; il est évident que toutes ne pouvaient pas aboutir : mais combien de fois elles réussirent !

Les enfants étaient fiers d'avoir été distingués par leur Père. « Maman, disaient-ils en rentrant au foyer, Monseigneur m'a marqué ; il m'a nommé vicaire ; il faut que j'étudie. »

Et la mère, toujours heureuse dans ce pays de foi, à la pensée que son enfant serait un jour prêtre, se mettait aussitôt à l'œuvre pour favoriser sa vocation.

Du reste l'évêque faisait plus que de découvrir les voca-

(1) D'après le livre récent de M. l'abbé E. Ricard : Le cardinal Bourret, Souvenirs intimes. (Paris, Bloud et Barral, 4, rue Madame et rue de Rennes, 59).

tions; il stimulait le zèle de ceux qui pouvaient le mieux le cultiver. Il avait demandé à ses curés et à ses vicaires de se constituer ses auxiliaires pour cette œuvre importante; et l'on vit dans tout le diocèse un mouvement de zèle extraordinaire pour répondre aux nobles aspirations du pontife; presque tous les presbytères furent tranformés en écoles secondaires, où deux ou trois enfants de la paroisse étaient initiés aux études du latin, ce qui leur permettait en peu de temps d'entrer de plain-pied dans les classes supérieures des petits séminaires.

Et quand l'évêque, chaque année, allait visiter sur les cours du grand séminaire les nouvelles recrues qui venaient d'arriver, ces enfants, heureux autour de leur Père, lui disaient: « Monseigneur, vous m'avez marqué au jour de ma Confirmation: c'est de ce moment que j'ai senti surtout l'appel du bon Dieu; me voici maintenant. »

Et le pontife était radieux au milieu de cette nombreuse génération de jeunes clercs dans lesquels il voyait l'espoir de l'Église et de son diocèse.

Il ne se sentait nulle part mieux que dans les maisons qui les préparaient au sacerdoce, il aimait à les montrer aux hôtes illustres qui venaient le visiter: « Monseigneur, leur disait-il, chez vous, c'est plus brillant peut-être; mais voyez si je dois être heureux au milieu de ma nombreuse famille. »

Que de générosités il fallait faire pour remplir ainsi ses ruches! Rarement il osa refuser quand on fit appel à sa charité en faveur d'un élu du sanctuaire.

— Monseigneur, lui disaient les bons paysans en lui conduisant leur fils, vous avez marqué mon enfant; depuis, il ne rêve que le séminaire; mais nous ne sommes pas riches, il faut que vous soyez bon.

— Allez, mon ami, répondait le prélat, je m'arrangerai avec l'économe; laissez-nous votre enfant; restez un bon chrétien pour être digne d'être le père d'un prêtre.

Et c'était toujours par une grosse réduction que se traduisait la bienveillance de l'évêque.

« Je ne sais vraiment pas comment nous pouvons nouer les bouts, » disait-il à ses auxiliaires, quand il jetait les yeux sur les statistiques de ses économes.

Et plus d'une fois, comme saisi de la crainte de la banqueroute qu'il voyait lui aussi à sa porte, il prenait une résolution

énergique : « Il faudra se montrer plus difficile, dorénavant, revenir même pour une part dans les concessions déjà faites... »

Ceux qui le connaissaient savaient bien que cette résolution ne serait pas gardée. Et en effet, à la rentrée suivante, c'était la même procession de quémandeurs presque importuns et la même bienveillance du pasteur qui ne savait pas refuser.

Et il avait encore le secret de faire des économies pour reconstruire ses petits séminaires ou leur donner du moins les améliorations que les temps réclamaient.

— C'est trop de vos dix collèges ecclésiastiques, lui disait-on quelquefois ; vous usez inutilement un personnel nombreux et des ressources considérables. Deux ou trois bien dirigés suffiraient.

— Et moi, je vous dis que ce n'est pas assez. Je regarde ces collèges comme la meilleure bénédiction de Dieu sur mon diocèse. Si mon grand séminaire a eu jusqu'à quatre cents séminaristes, c'est à ces collèges que je le dois. Tant que je vivrai, pas une de ces maisons ne se fermera, et si je pouvais le dire à mon successeur, je le supplierais de favoriser plus que moi encore ces chères maisons qui sont à la fois l'honneur et l'espérance de notre cher diocèse.

En suscitant partout des vocations, le pontife voyait d'ailleurs plus loin que son diocèse. Il aimait à considérer le pays fortuné dont la Providence lui avait confié la garde comme un réservoir puissant qui devait fournir à l'Église entière des ouvriers évangéliques, ainsi que de ces montagnes qui vont fertiliser le sol des contrées voisines.

Aussi, il était entendu qu'on pouvait venir puiser librement dans ses trésors. Les évêques missionnaires étaient sûrs de rencontrer près de lui le plus fraternel accueil, et les séminaristes savaient que jamais on ne leur interdirait de suivre l'appel de Dieu, quand il se ferait successivement entendre pour les missions lointaines ou les diverses Congrégations religieuses.

Dieu bénit abondamment ces vues désintéressées, et rarement pontife eut la joie de fournir plus de sujets d'élite à toutes les œuvres catholiques. Il en était fier, il s'en faisait un titre de gloire, il disait quelquefois en riant qu'il était comme le Pape, partout au milieu de ses enfants, près des siens, en tous lieux.

Il aimait chaque année, après l'ordination, à faire le recensement de ses séminaristes, à compter les défections, qui étaient peu nombreuses du reste, et à suivre, par toutes les voies où Dieu les avait appelés, ceux qui n'étaient pas avec leurs frères en ce jour solennel.

Les malins disaient : C'est le recensement de David. Que nous arrivera-t-il, la peste ou la guerre ?

Il y avait bien si l'on veut dans ce dénombrement une certaine satisfaction, dans laquelle se complaisait le cœur du pontife ; mais qui oserait la condamner ? C'était pour l'Eglise qu'il travaillait, non pour lui-même ; et il semble que Dieu est moins difficile que les hommes, quand il s'agit de juger ceux qui, par de larges vues et de vaillants efforts, ont servi généreusement sa cause. *(A suivre.)*

CHANT PATRIOTIQUE CATHOLIQUE

Le Jury composé pour l'attribution du prix de poésie au chant patriotique catholique a fixé son choix sur la pièce suivante du R. P. Delaporte, de la Compagnie de Jésus.

REFRAIN

Debout ! Chrétiens, fils de la France,
Chantons tous d'un seul cœur, en tout temps, en tout lieu,
Au jours de deuil ou d'espérance,
Dans le triomphe et la souffrance :
« Vive la France ! et gloire à Dieu ! »

I

Réveillons-nous ! Sachons agir et vivre ;
En haut les cœurs ! Serrons les rangs !
Le Christ chérit toujours les Francs !
Debout pour l'acclamer; en avant ! pour le suivre,
Comme autrefois nos aïeux immortels,
Formons au Christ son avant-garde ;
Qu'il règne encor sur nous et qu'il nous garde
Nos droits, nos foyers, nos autels.

II

Souvenons-nous ! Songeons à notre histoire,
A nos grands jours, aux fiers desseins
De nos héros et de nos saints ;
O France ! ils bataillaient ; Dieu donnait la victoire.
L'éclair au front, ta noble épée en main,
Marche comme eux dans la lumière ;
Portant l'honneur aux plis de ta bannière,
Comme eux, France, va ton chemin.

III

Unissons-nous ! Prions, veillons ensemble ;
Joignons nos vœux et nos efforts :
Soyons unis, nous serons forts ;
Un seul drapeau nous guide, un seul but nous rassemble.
Sous ce drapeau, le mot d'ordre est : « Je crois ! »
Pour notre foi, quand l'appel sonne,
Au rendez-vous qu'il ne manque personne,
Soldats du Christ et de la Croix.

IV

Défendons-nous ! Pour nos saintes doctrines,
Sachons combattre, oser, souffrir ;
Si Dieu le veut, sachons offrir
Pour son nom, pour sa loi, le sang de nos poitrines.
Le ciel là-haut, et la France ici-bas,
Dieu nous a fait ces deux patries ;
Leur voix nous dit : Sois vaillant, toi qui pries ;
« Et sois vainqueur, toi qui combats !

V

Préparons-nous ! La lutte est toujours proche ;
A Dieu de vaincre ; à nous de voir
Nos droits sacrés, notre devoir ;
Soyons chrétiens sans peur, et Français sans reproche,
Nous qui croyons, et plions les genoux,
Notre œuvre est : Vie et délivrance !
Debout, Français, pour l'Église et la France !
Chrétiens, l'avenir est à nous.

La musique de cette poésie est mise au concours, afin de former un véritable hymne populaire catholique.

FIN DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LOURDES

(D'après télégrammes envoyés de Lourdes à La Croix, 11 août 1899)

Monseigneur l'évêque de Liège a lu une adresse au Souverain Pontife, témoignant des sentiments profondément catholiques qui ont animé tous les cœurs pendant le Congrès. Le cardinal légat a fait l'annonce d'une grande nouvelle qui a ravi tous les cœurs. Pendant la grand'messe du Congrès a été signé un acte qui met fin à des difficultés depuis longtemps pendantes à Lourdes : la construction de l'église de Lourdes va être enfin reprise. Dans dix-huit mois, a ajouté M. le curé de Lourdes, présent au repas, cette construction sera achevée.....

Je parcours les rues de Lourdes : Je reviens à l'esplanade déja

couverte d'une foule pieuse ; ce ne sont pas les multitudes du Pèlerinage National. Les pèlerinages sont partis, mais on voit enfin les habitants de la ville de Lourdes : voici, après une escouade de pompiers, les bannières des corporations d'hommes : carriers, tailleurs de pierres, secours mutuels sous divers vocables ; viennent les Enfants de Marie, les orphelinats, la fanfare de Lourdes, les dames, les congressistes, 400 prêtres, 8 évêques, et enfin le char eucharistique.

Quatre chevaux bai brun, très vifs et très beaux, sont conduits à la main par huit montagnards au costume pittoresque. Le cardinal est revêtu d'une chape blanche très longue dont la traîne va jusqu'à l'extrémité du char. On remarque dans le cortège les prêtres belges marchant à part, et les pèlerins belges formant groupe, entourant une magnifique bannière et de grands drapeaux aux couleurs des quatre diocèses belges représentés à Lourdes. On voit non sans émotion le drapeau du Sacré Cœur porté par M. Doal, le vaillant champion du drapeau national du Sacré Cœur au Congrès. Le Comité permanent des Congrès eucharistiques marche derrière le char, qui est escorté par les pompiers.

Les décorations du boulevard sont très gracieuses. On passe près de l'hospice municipal, pour descendre à la place Marcadal où l'on a donné du haut du char la bénédiction.

La rue de la Grotte est couverte de guirlandes et de verdure. On admire les façades du grand hôtel Soubirous dont les balcons sont magnifiques. Les étalages disparaissent sous la verdure. Le drapeau du Sacré Cœur est partout.

Nous sommes à l'esplanade ; il y a foule sur les rampes et autour de l'enceinte, le char disparaît, on a dressé un autel à l'entrée du Rosaire, les globes électriques qui ornent la façade, semblent, en plein jour, des couronnes de pierres précieuses.

Le P. Tesnières lit une amende honorable au Sacré Cœur qu'il termine par l'acclamation, trois fois répétée par la foule : « Cœur eucharistique de Jésus, ayez pitié de nous ! »

Le P. Lemius ajoute la consécration du genre humain au Sacré Cœur. Les acclamations éclatent, la foule répète chaque membre de phrase de la consécration. Il y a dans cette foule des élans, des émotions qui font pleurer.

On termine par une acclamation à Léon XIII, au cardinal légat, puis par un dernier cri : « Cœur de Jésus, roi des peuples, astre des rois, ayez pitié de nous ! » Une prière pour la foule et le cri répété par mille voix : « Vive Marie-Immaculée ! Vive Notre-Dame de Lourdes ! »

C'est fini, un évêque manquait, c'était Mgr de Tarbes, malade. Il a dit ce matin : « A tout triomphe de Jésus, il faut une victime, il

convient que je sois cette victime. » Ce doit être un grand sacrifice pour l'évêque de Lourdes.

Les travaux du Congrès : discours, discussions, vœux émis, ont été du plus haut intérêt et contribueront certainement à l'extension du culte eucharistique.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 20 au 27 Août.

20. XIIIe Dimanche après la Pentecôte. *S. Joachim*, père de la T. S. Vierge, double de 2e classe. — S. Epiphane raconte ainsi la naissance de la T. S. Vierge, qui illustra ses saints parents. De la race de Jessé sortit le roi David, et de la tribu de ce roi est née la T. S. Vierge; sainte en effet, et fille de saints parents : Joachim dont le nom signifie préparation du Seigneur, et Anne dont le nom signifie grâce. Ils méritèrent par leur sainte vie de donner naissance à Notre-Dame, temple et mère de Dieu : Joachim, Anne et Marie, trinité terrestre, qui offraient à la Trinité céleste un digne tribut de louanges. Joachim priait sur la montagne et Anne dans son jardin, quand l'ange leur annonça la naissance de cette enfant de salut.

21. Lundi. — *Sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, veuve. — Après la mort de son mari, sainte Jeanne de Chantal n'avait conservé de la femme du monde qu'une magnifique chevelure, S. François de Sales, son directeur, lui demanda un jour si elle voulait se remarier — Oh ! pour cela non, répondit-elle vivement. — Alors, madame, lui dit le saint, mettez bas l'enseigne. Elle coupa ses cheveux, et prit des habits encore plus simples qu'auparavant, se préparant ainsi à devenir la fondatrice de l'ordre de la Visitation.

22. Mardi. — Octave de l'Assomption et commémoration du *Vœu de Louis XIII*, double majeur; mémoire de *S. Timothée* et ses compagnons martyrs.

Louis XIII mit la France sous la protection spéciale de la T. S. Vierge. Il voulut qu'une procession solennelle eût lieu en son honneur le jour de l'Assomption après les vêpres dans toutes les églises de son royaume. Ce vœu fut confirmé par Anne d'Autriche mère de Louis XIV, régente du royaume, et renouvelé par Louis XV, en 1738. — Cette procession, supprimée par la Révolution, a été remise en honneur peu après. Plût à Dieu que les autorités se fissent un devoir d'y assister partout comme autrefois !

23. Mercredi. — Vigile de *S. Barthélemy*; *S. Philippe Béniti*, confesseur. — S. Philippe Béniti, de l'ordre des Servites, naquit le jour de l'Assomption. Un jour, il entendit blasphémer des hommes qui étaient près de lui. Il les reprit de leur impiété, et comme ils

ne voulaient point l'écouter, il les menaça du courroux du ciel. Ils se montrèrent sourds à sa voix; mais à peine était-il parti que le feu du ciel tomba sur eux et les réduisit en cendre avec l'arbre sous lequel ils étaient réunis.

24. Jeudi. — S. *Barthélemy*, apôtre, double de 2e classe. — S. Barthélemy, qui était de Galilée, alla prêcher l'évangile, après l'Ascension de N. S., dans l'Arménie, dont il convertit le roi et un grand nombre d'habitants. Le frère du roi, nommé Astyage, à la tête des partisans de l'idolâtrie, le fit saisir, et par ses ordres, S. Barthélemy, après avoir souffert une sanglante flagellation, fut écorché vif et décapité à Albanopolis, ville qui a disparu.

Le même jour on célèbre la fête de *S. Ouen*, chancelier de Dagobert I, et évêque de Rouen. Il contracta une étroite amitié avec S. Eloi, dont il écrit la vie. — Il y a une église dédiée à S. Ouen dans le diocèse de Chartres.

25. Vendredi. — *S. Louis*, roi de France, double de 2e classe. — S. Louis rendait la justice à tout le peuple, sans exception de personne. « Maintes fois, dit Joinville, il advint qu'en été le roi allait s'asseoir au bois de Vincennes, après la messe, s'accotait à un chêne et nous faisait asseoir autour de lui. Tous ceux qui avaient affaire venaient lui parler, sans empêchement d'huissier ni d'autres gens; assisté de savants jurisconsultes, il conciliait les parties et rendait la justice. » Cette scène touchante et magnifique a été souvent reproduite par la peinture sur les tableaux et les vitraux des palais et des églises.

26. Samedi. — *S. Bernard*, abbé et docteur (du 20 de ce mois); mémoire de *S. Zéphyrin*, pape et martyr.

S. Bernard prêcha la deuxième croisade en 1147. Il prononça un discours entraînant à Vézelay en Bourgogne, en présence du roi de France, devant une foule immense, qui se pressait dans une vaste plaine. Sa parole éloquente fut confirmée par des miracles nombreux, l'enthousiasme était indescriptible. Il obtint le même succès par ses lettres ou ses prédications en Allemagne, en Angleterre et en divers autres lieux.

27. XIVe Dimanche après la Pentecôte. Fête du *Cœur Très pur de la T. S. Vierge*, double majeur; mémoire de *S. Césaire*, évêque.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fête de l'Assomption. — La cathédrale de Chartres se prête admirablement aux splendeurs de toutes nos fêtes catholiques; lorsqu'il s'agit de solennités en l'honneur de Notre-Dame, on dirait que la basilique sait y concourir spontanément avec encore plus

d'attraits. Qu'elle était belle, en effet, le 15 août, la grande église de Marie ! Comme les regards, ce jour-là particulièrement, se portaient joyeux sur l'admirable groupe de l'Assomption dominant le maître-autel, et aussi sur le bas-relief voisin qui représente le Vœu de Louis XIII ! Il y a là un cadre sans égal où se développent les cérémonies pontificales dans toute leur majesté. Et les mélodies liturgiques n'y ont-elles pas l'accent de prières émouvantes ? Nous avons entendu, avec un plaisir non moindre, des motets de musique moderne qui convenaient bien à la dignité de l'office.

La procession dans la ville, après les Complies, a été favorisée par un temps superbe. Monseigneur la présidait, suivant la sainte Châsse portée par des prêtres ; un nombreux clergé formait le cortège ; l'*Harmonie Saint-Ferdinand* jouait des airs de triomphe sur le parcours ; partout la foule s'inclinait respectueuse au passage de la relique vénérée. Notre-Dame de Chartres a reçu bien des hommages pendant cette magnifique cérémonie.

Retraite pastorale. — Dans la dernière soirée de la retraite pastorale, le vendredi 11 août, les prêtres retraitants se sont rendus à la Crypte de la cathédrale pour la rénovation des promesses cléricales et un salut du Saint-Sacrement. Le prédicateur, M. le chanoine Gély, vicaire-général de Rodez, a prêché en cette circonstance un très éloquent sermon sur les analogies entre la Sainte Vierge et le prêtre. Les retraitants étaient émus de ces paroles vibrantes si bien en rapport avec leurs sentiments et leurs résolutions.

Pour ce discours et tous ceux de la semaine, pour l'exercice ininterrompu d'un dévouement laborieux à tant d'âmes sacerdotales, le missionnaire avait droit à des remerciements publiquement exprimés. L'interprète de ces remerciements a été M. l'archidiacre Leroy, curé-doyen de Dreux ; il a fait ressortir dans son compliment les qualités spéciales dont nous avons déjà parlé nous-même dans la *Voix* : M. le chanoine Gély avait été particulièrement admiré tant pour l'à-propos et la justesse de ses conseils toujours inspirés par une grande expérience des besoins du prêtre, que pour la précision de sa doctrine fortement nourrie de théologie et d'Ecriture Sainte.

Parmi les avis du missionnaire il en est un qui nous a paru bon à rappeler ici : c'est celui relatif au soin des vocations ; en les donnant, M. Gély aimait à s'appuyer sur les exemples de feu le cardinal Bourret, l'évêque tant regretté dans la compagnie duquel il eut l'honneur de vivre plusieurs années. On nous saura gré d'avoir publié quelques pages sur ce sujet des vocations dans le présent numéro.

Nécrologie. — A la fin du Supplement de samedi dernier,

12 août, notre article intitulé : Dernière heure, qui a échappé probablement au regard de plusieurs de nos lecteurs, donnait quelques détails sur la mort de M. l'abbé Gérondeau, l'un de nos anciens élèves à la Maîtrise, séminariste édifiant, successivement curé de Blandainville, chapelain des Sœurs de Saint-Paul à Chartres, et curé de Sours, où il est décédé le jeudi soir, 10 août, succombant à une congestion pulmonaire. Cette mort foudroyante a causé un deuil profond. La population, malgré les travaux de la moisson, s'est rendue avec empressement aux obsèques célébrées à Sours le samedi 12. Une trentaine de prêtres étaient rangés près du cercueil avec la famille du défunt. M. le chanoine Guérin, curé de Saint-Pierre de Chartres, doyen du canton, a officié et prononcé l'éloge du pasteur pieux, patient et dévoué. Les parents du défunt ont emmené la dépouille mortelle à Fresnay-le-Comte, pays natal de l'abbé Gérondeau ; là aussi grande assistance à l'office funèbre.

Distributions de prix. — Nous en avons eu une vingtaine à Chartres ; disons un mot des dernières qui n'ont pas été les moins intéressantes :

Dimanche dernier, 13, avait lieu celle de l'école de Saint-Jean, dans la cour des Sœurs de Notre-Dame de Chartres ; des religieuses de cette communauté dirigent l'école dont nous parlons et qui est située dans leur voisinage. La fête de distribution était présidée par M. l'archiprêtre de Notre-Dame ; à ses côtés avaient pris place plusieurs prêtres, et plusieurs laïques notables parmi lesquels M. le capitaine Labouré, dont les enfants sont élèves de l'école Saint-Jean. Chants, dialogues et saynettes, morceaux de piano, rien n'a manqué à la cérémonie pour lui donner les charmes attendus en pareille circonstance. C'est la première fois que les Sœurs de Notre-Dame ont à couronner une année scolaire par une telle manifestation dans leur établissement de Chartres ; voilà déjà un beau succès de fête ; leurs succès de classe, nous le savons, n'avaient pas été moins avantageusement appréciés.

Le lundi 14, l'Ecole maternelle voisine du Petit Séminaire de Saint-Cheron avait, elle aussi, sa distribution de prix, sous la présidence de M. l'abbé Deuzet. Tout s'est passé délicieusement et à la grande joie de l'assistance. Les maîtresses, Sœurs de Saint-Paul, ont certainement, ce jour-là, conquis un nouvel accroissement de sympathie auprès des mamans de tous ces petits enfants du Faubourg Saint-Cheron, formés gaiement à l'amour du Bon Dieu sans détriment pour l'étude de l'alphabet.

Enfin le mercredi 16, les Sœurs de Saint-Paul, directrices de l'asile Sainte-Cécile, près du sanctuaire de la Brèche, avaient le plaisir de montrer à un public nombreux la centaine de bébés qui

font tant d'honneur à leur enseignement tout maternel. Une foule était accourue, après invitation, dans le but de couronner ou de voir couronner ces lauréats du premier âge. Monseigneur présidait, entouré de plusieurs prêtres ; la Supérieure générale de la Communauté de Saint-Paul et plusieurs de ses religieuses étaient aux premiers rangs de l'assistance. Et tout ce grand monde a suivi, avec un intérêt inexprimable, les chants et les évolutions des gentils *minimes* échelonnés sur les gradins de l'estrade. Les compliments à Monseigneur et aux bienfaiteurs, le chant gymnastique : La Ménagère, ils ont tout dit par cœur avec gestes variés et tirades musicales bien saisies ; des roulements de tambours exécutés par de jeunes musiciens de Saint-Ferdinand marquaient les entr'actes des scènes enfantines. Vraiment tous ces petits élèves, gloire de l'asile Sainte-Cécile, ont mérité sans conteste les jolis volumes à eux distribués, les gâteaux qui ont suivi et ensuite les caresses de la famille. Et les Maîtresses qu'ont-elles gagné, avec leurs longs exercices de patience et de charité ?.... Les bénédictions de Celui qui a dit : Laissez venir à moi les petits enfants !

Pèlerinage de Lourdes. — Cette semaine, 14 trains de pèlerins sont partis pour Lourdes, de Paris, Orléans, Poitiers ou Le Mans. Les pèlerins de notre diocèse, au nombre de 120 environ, se sont joints aux trains de Paris, passant par Voves ou par Orléans. 24 malades admis gratuitement et une dizaine d'autres vont demander à Notre-Dame de Lourdes la guérison ou du moins l'amélioration de leur santé. Nous les recommandons instamment aux prières de nos lecteurs.

Institut Catholique de Paris. — *Facultés canoniques.* — Le Saint-Siège, en vue d'établir un lien entre l'Institut catholique de Paris et les Grands Séminaires des diocèses qui en forment la circonscription, ayant accordé aux professeurs de ces Séminaires la permission, sous certaines conditions déterminées, de faire passer eux-mêmes les examens du baccalauréat en philosophie, droit canonique et en théologie, un grand nombre de ces établissements ont tenu à profiter de cette faveur et, chaque année, l'Institut a la satisfaction d'enregistrer quelques nouvelles adhésions.

Nous pouvons citer, dès maintenant, les Grands Séminaires de Blois, Bourges, Châlons-sur-Marne, *Chartres*, Evreux, Nancy, Paris, Issy, Le Puy, Reims, Rouen, Saint-Flour, Séez, Soissons et Versailles, auxquels il faut ajouter le Séminaire de Southwarck (Angleterre).

FAITS DIVERS

Sainte Foy en Extrême-Orient. — Les fidèles du diocèse d'Agen ont souscrit, l'an dernier, pour l'érection d'une statue et d'un autel à la glorieuse et gracieuse sainte dans la cathédrale, alors en construction, de Hung-Hoa, siège épiscopal du Haut-Tonkin. La nouvelle église a été consacrée le samedi 24 juin. Mgr Gendreau, vicaire apostolique du Tonkin occidental, a béni la cathédrale; Mgr Ramond, du Haut-Tonkin, a béni les statues de Notre-Dame de Lourdes et de sainte Foy. Sept cents chrétiens annamites étaient présents.

Départs de missionnaires. — Quarante-quatre jeunes prêtres de la Société des Missions étrangères viennent de s'embarquer à Marseille, à destination de l'Extrême-Orient.

La Société des Missions étrangères compte actuellement 1,137 membres secondés par 584 prêtres indigènes, soit plus de 1500 missionnaires.

Ecosse. — Le marquis de Bute vient de rétablir l'ancien couvent franciscain d'Elgin en Ecosse. Ce couvent avait été fondé en 1479.

Dernièrement, au milieu d'une grande affluence de catholiques et de protestants, les Frères Mineurs ont de nouveau célébré la Sainte Messe dans l'ancien monastère.

Le marquis de Bute avait voulu prendre une part bien directe à cette cérémonie ; il servait à l'autel en qualité d'acolyte, et c'est lui qui, après les oraisons, a chanté l'Epitre, selon un usage autrefois en vigueur dans ce pays. Le couvent n'est restauré qu'en partie, mais on espère qu'avant longtemps il sera terminé.

Les frais de restauration s'élèveront à près d'un demi-million.

Un modèle de charité. — Dans la dernière assemblée de l'Œuvre de l'hospitalité de nuit, M. le baron de Livois, rendant hommage aux bienfaiteurs de l'Œuvre décédés pendant l'année, a loué comme elle le méritait la charité de M. le comte des Cars :

« Il était, dit-il, un des chrétiens les plus zélés de notre temps. Tous les grands intérêts sociaux trouvaient dans ce représentant de l'ancienne aristocratie française un champion toujours prêt et un défenseur infatigable. Levé à cinq heures, M. des Cars offrait chaque matin sa journée à Dieu, en assistant à la première messe ; puis il commençait ses visites. Il avait des jaquettes d'une forme particulière, dont l'ampleur dissimulait de vastes poches à compartiments, qu'il bourrait avant ses sorties. On y trouvait de tout, dans ces poches légendaires : des petits pains pour les vieilles femmes, des bouteilles de vin pour les malades, de la pharmacie, des boîtes de réglisse pour les enrhumés, des friandises pour les enfants, voire quelques jouets ; si bien que dans sa touchante naï-

veté, un petit garçon qui avait été favorisé disait un jour à sa mère : « Maman, c'est un vrai papa, il a de « grandes poches ! »

» Les mansardes du Gros-Caillou lui étaient plus familières que les cercles mondains. Aussi le peuple vénérait-il dans M. des Cars non-seulement l'homme charitable qui répandait de généreuses aumônes, mais le chrétien dévoué qui se donnait lui-même.

Lille. — Lille est toujours et veut rester la Cité de la Vierge. Les enfants de Marie de toute la ville viennent de le montrer dans une cérémonie toute récente. De toutes les paroisses elles sont accourues par milliers à la chère basilique. Là, aux pieds de la Vierge de la Treille, devant cette statue séculaire qui a reçu les prières et les vœux de nos pères, elles ont crié pardon et miséricorde pour les pauvres égarés dont les attentats sacrilèges ont attristé récemment la vieille piété lilloise. Qu'il était beau et touchant d'entendre ces milliers de voix répondant aux supplications du prédicateur, en faveur des infortunés qui se sont oubliés jusqu'à insulter Celle qu'ils avaient appris à invoquer sur les genoux de leur mère !

On est sorti de la basilique le cœur soulagé du poids de tristesse et de crainte qui l'oppressait depuis les derniers troubles. Nous nous prenons à espérer que Marie, patronne de Lille, aura pitié de sa ville, en considération de toutes ses enfants vouées à son culte qui sont venues, revètues de leurs insignes, lui faire amende honorable et lui renouveler leurs promesses d'amour et d'inviolable fidélité ! Les hommages de piété vont redoubler en l'honneur de la sainte Vierge ; ses statues seront restaurées et plus que jamais vénérées. Ce sera le fruit naturel de cette imposante manifestation, unique par le nombre et le pieux entrain entre toutes celles dont a été témoin notre sanctuaire Lillois.

Lille est toujours la cité de la Vierge ; l'alliance entre les Lillois et Marie est plus que jamais resserrée. Qu'elle protège les fidèles et prenne en pitié les égarés ; de tous elle est la Mère !

Pèlerinage à Jérusalem. — Les pèlerins viennent de partir au nombre de trois cents, dont cent cinquante prêtres ou religieux, sur la Nef du Salut. Ils seront au Saint Sépulcre le 25 août.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 26 AOUT 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT D'AOUT)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 27 août, 14e dimanche après la Pentecôte, fête du Cœur très pur de Marie, double majeur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies, procession avec la Sainte-Châsse dans l'intérieur de l'église, en action de grâces de la délivrance du choléra en 1832 et de la restauration de la cathédrale après l'incendie de 1836. — Salut avec *Te Deum*.

— Lundi 28, fête de S. Fiacre, patron des jardiniers. Messe chantée à 10 h., pour la Société d'horticulture.

— Jeudi 31, Décollation de S. Jean-Baptiste, messe dans la chapelle de S. Jean, à la Crypte. — Le soir, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice à la cathédrale.

— Vendredi 1er septembre, messe de l'Apostolat de la prière, et à 8 h. du soir, chemin de croix et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 1er septembre, exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. première messe. A 6 h. 3/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., sermon et ensuite salut. — Distribution des Billets de la Garde d'honneur.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — (Librairie V. Retaux). Sommaire du Numéro du 20 août 1899 : L'Autorité humaine des Livres Saints et le « Concessionisme » par le P. L. Méchineau. — II. Madame de Staël (2e article), par le P. G. Longhaye. — III. Les Nosairis, par le P. H. Lammens. — IV. La Crise ritualiste en Angleterre (fin), par le P. X.-M. Le Bachelet. — V. A propos d'un congrès récent sur le droit d'association, par le P. J. Forbes. — VI. Un épisode de l'histoire contemporaine des Églises d'Orient, par F. Ronzevalle. — VII. Bulletin de l'enseignement et de l'éducation, par le P. J. Burnichon. — VIII. Livres. — IX. Évènements de la quinzaine.

La Piété dans l'École par l'abbé X... prêtre, chef d'institution secondaire. Prix : 1 fr. 50, par la poste, 1 fr. 85.

C'est l'étude pratique des moyens de résoudre cette question vitale pour l'enseignement chrétien : la christianisation de l'école. Car il fallait avoir le courage de l'avouer, nos écoles libres, malgré les bonnes intentions de ceux qui les dirigent, ne sont pas toujours assez chrétiennes dans leur direction et dans leur enseignement ; et c'est pour cela sans doute que, malgré leur situation prospère, elles ne produisent pas des résultats plus féconds et plus durables. Bien intéressants sont les chapitres sur la piété dans les séminaires, dans les écoles aristocratiques, dans l'enseignement supérieur et dans les écoles publiques. L'appendice contient toute une série de documents intéressants, et le livre lui-même y trouve sa meilleure et sa plus décisive justification.

Paris, Ménilmontant, imprimerie Salésienne, 29, rue du Retrait.

N° 27. 26 Août 1899.

SOMMAIRE

VOCATIONS ECCLÉSIASTIQUES, VOCATIONS RELIGIEUSES

Zèle du cardinal Bourret, évêque de Rodez (1) (SUITE).

Il procédait, pour le recrutement des vierges du Seigneur, comme pour les élèves du sanctuaire.

Dans les tournées pastorales, il multipliait ses appels, il faisait entendre ses encouragements, il marquait aussi les élues, leur donnait un nom de religion. Que d'ouvrières du bon Dieu, dispersées aujourd'hui partout, ont trouvé dans cette intervention familière et douce du pontife le décisif appel de la Providence !

Il fallait l'entendre, du haut de la chaire de toute les églises de campagnes, parler de cette vocation religieuse et de l'honneur qu'il y a pour une paroisse de donner de nombreux enfants au Seigneur ! Pour lui, une paroisse sans religieuses, c'était un champ ravagé par la grêle et voué à la stérilité ; l'Epoux divin était passé sur la paroisse et il n'y avait trouvé aucune épouse digne de Lui..... « Oh ! mes enfants, s'écriait-il avec les accents d'une véritable éloquence, il en restera bien assez dans le monde pour pleurer !

Vos mères n'ont pas été si heureuses !... Si vous saviez le don de Dieu !... »

Jamais il n'était plus touchant que lorsqu'il abordait ces questions de vie sacerdotale et de vie religieuse. On voyait que le pontife était bien là sur le terrain qui convenait le mieux à son cœur saintement désireux de donner et de donner toujours à Dieu.

— Vous avez, Monseigneur, lui disait-on quelquefois, plus de quarante maisons-mères de religieuses dans notre diocèse. C'est un éparpillement de forces regrettable. Comme elles seraient plus puissantes, si ces congrégations se réunissaient en quatre ou cinq maisons principales, et comme les sujets seraient mieux formés !

(1) D'après le livre récent de M. l'abbé E. Ricard : Le cardinal Bourret, Souvenirs intimes. (Paris, Bloud et Barral, 4, rue Madame et rue de Rennes, 59).

— Je me garderai bien, répondait-il, de toucher à ces centres de religion que la grâce de Dieu a créés parmi nous. Il y a entre eux une noble émulation, un élan toujours grandissant vers le bien. Laissez chacun faire son œuvre ; vous verrez que ces chères filles sauront aboutir, elles ont le zèle, le feu sacré, la sainte obstination qui veut réussir ; je vous dis qu'elles réussiront. En les groupant, nous aurions peut-être plus d'élégance et de distinction ; mais nous aurions à coup sûr moins de dévouement et de prosélytisme.

Et il ajoutait triomphant : « J'ai quinze mille religieuses originaires de mon diocèse, qui sont les ouvrières du bon Dieu dans tous les pays et dans toutes les congrégations. C'est ma plus grande joie ; ce sera mon éternel honneur auprès de Celui qui les a choisies au milieu de nos chrétiennes campagnes. »

Il en parlait partout avec une complaisance paternelle, et il aimait à vanter leur esprit de foi et la sûreté de leur jugement. « Quand vous aurez besoin de supérieures ou d'économes, disait-il dans les communautés étrangères qu'il visitait, prenez les miennes ; ce sont des têtes que Dieu a merveilleusement organisées ; elles sont faites pour gouverner ou pour administrer. »

Il aimait au loin à découvrir des Aveyronnaises dans les congrégations qui le recevaient. Un jour, à Rome, il avait été invité dans une communauté religieuse ; c'était bien la plus ignorée de la Ville Eternelle ; elle était établie dans le vicolo le plus reculé du quartier, le plus pauvre, bien inconnue des hommes.

— Cette fois, du moins, dit-il aux quelques pauvres sœurs qui étaient là, je suis bien sûr de ne trouver ici aucune de mes filles.

— Monseigneur, lui répondit la supérieure, je suis au contraire heureuse de vous dire que vous êtes au milieu des vôtres et je vous prie de bénir ces deux religieuses qui voient en vous leur Père vénéré, et qui sont pour moi des auxiliaires bien utiles.

Aussi ses collègues dans l'épiscopat appelaient-ils l'évêque de Rodez l'*amiral*, parce que jamais amiral n'avait eu sous ses ordres autant de *voiles*.

Et pour ouvrir à ces nombreuses ouvrières des issues par où

elles pourraient passer pour faire le bien, il frappait à toutes les portes et recourait à tous les expédients. On riait un peu de ce *placeur* qui faisait si bien l'article, mais le sourire se changeait en admiration quand on comprenait que ce pontife ne descendait à ces détails que pour la plus grande gloire de Celui dont il avait épousé passionnément la cause.

Faut-il s'étonner qu'il ne se trouvât nulle part mieux que dans les communautés ? Les grands salons où il eût fait si facilement brillante figure n'avaient pour lui aucun charme.

Il se complaisait, au contraire, dans la vie pacifique et réglée des maisons religieuses, il se sentait à l'aise, là, près des amis de Dieu.

A Paris, où ses affaires l'appelaient tous les ans, il eût trouvé vingt maisons qui auraient été honorées de le recevoir, et où toutes les Marthe qui lui devaient de la reconnaissance l'auraient accueilli avec bonheur. Mais, négligeant ces hospitalités trop empressées, il préférait aller frapper au 95 de la rue de Sèvres, chez les Bons Pères Lazaristes, dont il aimait la sainte simplicité et la vie régulière. Il sollicitait humblement le bonheur d'être reçu par eux, et il ne se lassait pas de dire combien son cœur se reposait lorsque, après les journées enfiévrées des affaires, et en rentrant du milieu assourdissant des faubourgs parisiens, il se trouvait le soir au milieu des fervents religieux et partageait leur vie de silence, de prière, de sainte solitude.

Et il disait quelquefois, dans ces moments d'énervement que donnent les affaires et les préoccupations : « Il faudra que j'aille finir mes derniers jours dans la paix d'un cloître ! »

LE CONGRÈS DU TIERS-ORDRE FRANCISCAIN

Ce Congrès, tenu à Toulouse du 16 au 20 août 1899, a été l'occasion de belles manifestations et surtout d'enseignements et de résolutions qui porteront bien des fruits dans les âmes. Évêques, clergé régulier et séculier, chrétiens et chrétiennes de tout rang, membres du Tiers-Ordre franciscain, composaient une assemblée magnifique ; autant d'apôtres maintenant dispersés pour inspirer partout un zèle sanctificateur avec des moyens et des pratiques recommandés par le Pape. Voici l'analyse de l'un des discours du Congrès : celui qu'a prononcé le P. Charles, frère mineur :

Le Tiers-Ordre est accessible à tous.

Est-il vrai, mes frères, que le monument gigantesque et bientôt sept fois séculaire du Tiers-Ordre soit devenu si inhabitable ? Et dire oui, n'est-ce pas dire que personne ne *peut* plus être du Tiers-Ordre, que personne ne *veut* plus être du Tiers-Ordre ?

Mais l'histoire contemporaine fait justice de ces deux nouveaux mensonges.

Comment, personne ne peut plus être du Tiers-Ordre ? et pourquoi donc ? Serait-ce à cause des obligations pénibles, des pénitences nombreuses que le Tiers-Ordre impose ? Assurément, mes frères, François d'Assise ne voulait pas pour enfants des viveurs, des sensuels, des corps, il voulait des âmes, et des âmes au quadruple esprit de pénitence, de foi, de charité et de zèle ; et pour arriver à ce saint résultat, François avait, dans la Règle du troisième Ordre, commandé nombre de mortifications destinées à mater la chair et ses convoitises ! Mais voyez, mes frères, comme Dieu est miséricordieux et de tous les temps.

Léon XIII, ayant égard à la faiblesse humaine, retouchait naguère, au nom de François, ou plutôt au nom du Jésus de François, la Règle du Tiers-Ordre, l'accommodait à tous les âges, puisque, dès l'âge de 14 ans, *on* peut rêver l'honneur de devenir Tertiaire ; *on*, c'est-à-dire riches et pauvres, jeunes et vieux, savants et ignorants. Et le Souverain Pontife pouvait dire aux supérieurs de l'Ordre, admis en audience le 18 décembre 1884, que les Ordonnances du Tiers-Ordre ont été mises par lui à la portée de tous. « Efforcez-vous, mes très chers fils, de tout votre pouvoir, de propager le Tiers-Ordre, c'est notre volonté. C'est le Tiers-Ordre qui rend les fidèles vraiment chrétiens, en particulier par les ordonnances positives que nous avons mises *à la portée de tous.* »

Oui, le Tiers-Ordre est *à la portée* de tous, *accessible à tous;* expressions pontificales. Et, en effet, qui donc ne peut réciter douze *Pater* avec le *Gloria Patri* chaque jour, sinon le Petit office de la Sainte Vierge ? Qui ne peut communier tous les mois ? Qui ne peut se procurer un scapulaire et une corde et les porter sur soi ?... Je dis un scapulaire et une corde, car tels sont les seuls sacrifices pécuniaires exigés par le Tiers-Ordre, à moins qu'on ne parle de la petite offrande à faire dans les quêtes mensuelles; mais observons bien, mes frères, que

chaque Tertiaire fait cette offrande « selon ses ressources ». Et puis, est-ce donc un grand sacrifice que ce denier destiné à soutenir des frères plus pauvres, sinon à relever le service et la dignité du culte ? Objecterait-on les deux jours de jeûne ? mais pas plus que les jeûnes ecclésiastiques, les jeûnes séraphiques ne sont imposés aux petites santés. C'est affaire à régler avec le Directeur.

En vérité, dire qu'on ne peut être Tertiaire, c'est dire qu'on ne peut être chrétien, car, qu'est-ce que le Tiers Ordre sinon une institution fondée par le patriarche d'Assise dans le but de ramener et de maintenir parmi le peuple fidèle l'exacte observance des commandements de Dieu et de l'Église. Pas d'exagération ! les prescriptions du Tiers-Ordre n'excèdent pas les habitudes générales et traditionnelles de la piété chrétienne. Léon XIII a pu dire que le Tiers-Ordre est le *moyen le plus efficace* pour ramener le monde à la vraie et solide pratique de l'Évangile ; mais qui donc n'est pas obligé à cette pratique vraie et solide de la vie chrétienne, évangélique ?

Et qu'on ne dise pas ; je sais, au fond, que je pourrais faire partie du Tiers-Ordre, mais je fais déjà partie de tant d'œuvres et de confréries, aussi ne puis-je me résoudre à endosser ce nouveau joug ? Il y aurait bien des réponses à faire ici, mes frères, écoutez-en quelques-unes :

D'abord il suffit de porter généreusement le joug évangélique (ou franciscain, c'est tout un !) pour voir vite combien il est léger. Ensuite Léon XIII ne vient-il pas de nous dire que le meilleur moyen, le moyen le plus efficace de pratiquer l'Évangile, c'est de s'enrôler dans le Tiers-Ordre. Vous faites partie de beaucoup d'œuvres ! notez que le Tiers-Ordre n'est pas une œuvre, et qu'il les résume toutes, les fait toutes marcher, loin de nuire à aucune. Oh ! si nos présidentes d'enfants de Marie, de mères chrétiennes, si nos présidents de Conférences de Saint-Vincent de Paul et d'autres pieuses sociétés étaient de fervents Tertiaires : quels foyers de vertu ils feraient ! quels modèles ils seraient ! La Révolution a fait un mal immense en supprimant les Confréries et Corporations ; grâce à cette suppression, deux millions ou trois millions d'ouvriers vivent au jour le jour, à la merci de la maladie, du chômage, de la misère morale ; c'est pour cela qu'il faudrait multiplier les Fraternités du Tiers-Ordre, le Tiers-Ordre

étant le centre le plus propice de l'esprit corporatif. En d'autres termes, les Fraternités du Tiers-Ordre, plus et mieux que toute œuvre, sont capables de faire revivre ces corporations si précieuses supprimées par la Révolution...

Quant à la seconde assertion, que bien peu, de nos jours, veulent entrer dans le Tiers-Ordre, sans doute, il n'y a pas actuellement à Madrid, comme en 1680, vingt à trente mille Tertiaires congréganistes ; il n'y a pas à Paris ce qu'il y a eu dans de meilleurs temps ; mais grâce à l'impulsion donnée par Léon XIII, des Fraternités se fondent un peu partout ; il n'y a pas moins de deux millions de Tertiaires répandus dans le monde. En 1893, cinq mille enfants de saint François étaient présents à Rome pour y célébrer le Jubilé épiscopal de leur illustre Frère, le Souverain-Pontife, actuellement régnant....

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 27 Août au 3 Septembre.

27. XIV^e Dimanche après la Pentecôte. Fête du *Cœur très pur de la T. S. Vierge*, double majeur; mémoire de *S. Joseph Calasanz* et de *S. Césaire*, évêque.

On représente quelquefois le cœur de la T. S. Vierge avec un lys qui en sort au milieu des flammes. C'est une belle figure de sa pureté et de son ardente charité. Très pure dans ses pensées, dans ses affections, très pure dans ses paroles, qui sortent de l'abondance du cœur, la T. S. Vierge a été digne d'être la demeure de la sainteté même, et de servir de modèle à tous les enfants des hommes. Imitons la pureté de la T. S. Vierge, ce sera le meilleur fruit que nous puissions retirer de cette fête.

S. Joseph Calasanz, fondateur des Clercs Réguliers de la Mère de Dieu pour les écoles pies, avait une grande dévotion pour la T. S. Vierge, qu'il recommandait fortement à ses disciples.

S. Césaire, évêque d'Arles, possédait tellement l'Ecriture sainte qu'il semblait plutôt la lire que la réciter de mémoire.

28. Lundi. — *S. Augustin*, évêque et docteur; mémoire de *S. Hermès*, martyr. — S. Augustin était supérieur en tout, comme le prouvent ses nombreux ouvrages; son humilité était particulièrement remarquable. Il pria S. Jérôme de revoir et de corriger ses écrits; il les corrigea lui-même sous le titre de Rétractations. Dans cet ouvrage et dans ses *Confessions*, ce chef-d'œuvre goûté de toutes les âmes, de tous les lettrés, il nous a donné le tableau de son esprit et de son cœur, gloire et admiration de l'humanité.

S. Hermès, converti par le pape S. Alexandre, convertit à son tour le tribun Quirin dont le même pape guérit la fille malade des écrouelles. S. Hermès et S. Quirin furent tous deux martyrisés.

29. Mardi. — *Décollation de S. Jean-Baptiste*, double majeur; mémoire de *Sainte Sabine*, veuve. — Dans la fête de la Décollation de S. Jean-Baptiste, nous devons principalement admirer la constance avec laquelle il mourut pour la vérité, et considérer combien Dieu estime la pureté de l'âme et la chasteté, que nous devons préférer à tous les biens de la terre. Nous devons aussi considérer combien il châtie sévèrement ceux qui entreprennent d'affliger les saints, encore que pour un temps il dissimule, comme il arriva pour Hérode, Hérodiade et sa fille qui eurent tous les trois une triste fin.

30. Mercredi. — *Sainte Rose de Lima*, vierge; mémoire de *S. Félix* et ses compagnons, martyrs. — Lorsque sainte Rose parlait de Dieu, elle était comme hors d'elle-même, et le feu de l'amour divin qui la brûlait intérieurement rejaillissait jusque sur son visage. On remarquait surtout cette flamme séraphique dans ses traits, lorsqu'elle était devant le S. Sacrement, ou qu'elle avait le bonheur de communier.

31. Jeudi. — *S. Raymond Nonnat*, confesseur. — S. Raymond étant à Alger convertissait les musulmans par ses prédications. Il fut pris, et les bourreaux lui percèrent les lèvres avec un fer rouge et lui fermèrent la bouche avec un cadenas, que l'on ouvrait pour lui donner à manger. Ce qui n'empêcha pas que dans sa prison ses gardiens entendirent un jour sortir de sa bouche cadenassée, ces paroles du psalmiste: Votre parole, Seigneur, subsiste éternellement. Le martyr de J.-C. demeura huit mois dans ces tourments au bout desquels il fut délivré par les religieux de la Merci.

SEPTEMBRE.

Ce mois est consacré par l'Église à N.-D. des sept douleurs, dont on célèbre la fête le 3e dimanche.

1. Vendredi. — *S. Loup*, évêque; mémoire de *S. Gilles*, abbé, et des *12 frères*, martyrs.

S. Loup, archevêque de Sens, fut éprouvé par la calomnie. Il répondit à celui qui l'avertissait: que pour la calomnie l'on ne devait pas omettre le bien, ni quitter l'assistance du prochain.

S. Gilles, abbé, fut célèbre par ses miracles, avant et après sa mort; son tombeau devint le siège d'un des plus grands pèlerinages du monde chrétien.

2. Samedi. — *S. Etienne*, roi de Hongrie. Il établit solidement le christianisme dans son royaume, qu'il soumit au S. Siège, et plaça sous la protection de la T. S. Vierge. Il mourut le jour de l'Assomption en 1038.

3. XV^e Dimanche après la Pentecôte; mémoire de *S. Lazare*, martyr.

CHRONIQUE DIOCESAINE

Les œuvres économiques. — Le Comité de patronage pour la participation des Œuvres catholiques à l'exposition de 1900, prend en ce moment ses informations sur tout ce qui concerne les Œuvres économiques entreprises ou soutenues par l'initiative catholique dans les divers diocèses de France. Son Em. le cardinal Richard a encouragé cette enquête ; Mgr Péchenard, l'éminent recteur de l'Institut catholique de Paris, la dirige.

S'associant aux desseins du Comité, Mgr l'Evêque de Chartres serait heureux que les prêtres de son diocèse, qui s'occupent de syndicats agricoles et d'autres œuvres de ce genre, fonctionnant près d'eux et avec leur concours, envoyassent au plus tôt à l'évêché une note sur le but, l'organisation et la situation actuelle de ces œuvres. Monseigneur a prié le directeur de la *Voix* de publier cet avis.

Nogent-le-Rotrou. — *Eglise profanée.* — Pendant la nuit de samedi à dimanche, les vases sacrés de l'église Saint-Hilaire ont été volés et profanés. Le tabernacle a été ouvert, les voleurs se sont emparés du calice, du saint-ciboire ; ils ont jeté sur l'autel les hosties consacrées et ont vidé l'huile de la veilleuse dans le bénitier.

On suppose que les malfaiteurs sont entrés pendant le jour dans l'église et s'y sont laissé enfermer. Ils ont dû sortir le matin quand le sacristain est allé sonner l'*Angelus*, car on n'a révélé aucune trace d'effractions sur les portes ou les fenêtres.

Dimanche, l'église a été fermée, une affiche indiquait que cette fermeture avait pour cause la profanation de ladite église.

Mgr l'Evêque de Chartres, avisé de ces faits, est allé à Nogent-le-Rotrou et, à trois heures, Sa Grandeur a présidé à Saint-Hilaire une cérémonie expiatoire, après laquelle l'église a été rouverte au culte et aux fidèles.

Retraites dans les Communautés. — Les exercices de retraite annuelle ont été prêchés cette semaine : chez les Sœurs de la Providence, par M. Devin, lazariste ; chez les Sœurs de Saint-Paul, par le R. P. Dunoyer, rédemptoriste de la maison de Saint-Nicolas-du-Port ; chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception, à Nogent-le-Rotrou, par le R. P. Durand, rédemptoriste.

Instituteurs et Institutrices. — Les membres de la Société de secours mutuels des Instituteurs et Institutrices d'Eure-et-Loir ont

eu leur assemblée générale annuelle à Chartres, le lundi 21 août. A 10 heures a été dite, à la cathédrale, la messe annoncée à l'intention des sociétaires défunts. Dans le cours de la réunion qui eut lieu à la Cour d'assises, M. Deschanel, président de la Chambre des députés, parla aux sociétaires sur la mission et les devoirs de l'Instituteur. En leur recommandant de développer dans les enfants l'instruction civique et morale et de s'attacher surtout à former le caractère, il prononça cette phrase qui a été bien remarquée : « N'oubliez pas qu'une science sans conscience n'amasse que ruine dans l'âme. »

Voilà une bonne vérité. Pour qu'une telle parole aît toute la portée qu'on pouvait en attendre, il suffirait d'ajouter que la formation de la conscience morale implique nécessairement la connaissance et l'amour de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes, c'est-à-dire la science et la pratique du catéchisme ; du catéchisme que M. Deschanel eut le bonheur d'apprendre avant sa première communion, et sans doute aussi après ; du catéchisme qu'étudièrent jadis, *sur les bancs même de l'école* comme à l'église, la plupart des personnes présentes au discours de M. Deschanel.

Retour de Lourdes. — Nos pèlerins de Chartres sont arrivés de Lourdes jeudi matin et, à leur arrivée, une messe d'action de grâces a été dite pour eux et en leur présence par M. l'abbé François, qui avait dirigé le groupe diocésain du pèlerinage. Tous paraissaient heureux de leur excursion lointaine, heureux des merveilles de dévotion auxquelles ils avaient pris part. L'empressement continu de l'immense foule auprès de la grotte Massabielle, à la basilique, à l'église du Rosaire, aux piscines, l'entrain et la ferveur dans les manifestations pieuses des prêtres et des fidèles réunis au nombre de plusieurs milliers, c'était bien beau. Mais ce qui était émouvant plus que tout le reste, c'était la vue des malades sollicitant leur guérison. Beaucoup de ces malades appartenant à divers diocèses ont obtenu leur guérison à Lourdes, et l'on nous dit qu'au moins une personne de notre diocèse se trouve dans ce cas ; d'autres sont revenus avec une amélioration de santé ; tous, avec l'assurance que Notre-Dame les avait bénis et fortifiés pour une soumission plus fidèle à la volonté de Dieu.

M. le curé de Sours. — Le petit journal *La Paroisse* (journal des intérêts religieux de Sours, Nogent, Houville, Umpeau et Champseru) vient de rendre un bel hommage à la mémoire de M. l'abbé Gérondeau. Nous croyons devoir donner un extrait de cet article, pour l'édification de nos lecteurs :

« Sours avait la bonne fortune de posséder l'école des Sœurs de Notre-Dame ; il commence par la restaurer et la rendre plus confor-

table. Le toit de paille fut enlevé et remplacé; des préaux s'élevèrent bientôt au fond de la cour : une crèche enfantine fut ouverte....

Pour son école, le curé de Sours ne ménageait ni son temps, ni sa peine, ni son argent.

Grâce à ses efforts, le nombre des élèves en ces dernières années était augmenté d'un tiers au moins ; aussi quelle joie pour lui, aux distributions des prix, de voir ses paroissiens reconnaissants remplir l'enceinte trop étroite de l'établissement et applaudir aux succès, aux chants et aux saynettes des enfants!

Plus tard, dans le même but, toujours pour faire le bien, il organisera des soirées instructives et récréatives, il donnera des séances de projections lumineuses et de graphophone, séances mémorables dont le succès allait grandissant toujours.

Autres œuvres. — On aurait tort de penser que M. le curé de Sours ait limité son action à cette œuvre déjà si importante de l'école chrétienne. Ce serait oublier et ces catéchismes où il encourageait indistinctement toutes les bonnes volontés, et ces pieuses créations en faveur de la jeunesse, comme patronage de jeunes filles, associations d'enfants de Marie ; ce serait taire son admirable assiduité auprès des malades, aussi bien que tout ce qu'il a essayé en fait de moyens d'évangélisation... Parmi ces moyens fut la création de *ce petit journal* : aller à ceux qui ne viennent plus à nous, leur faire lire ce qu'ils ne viennent plus entendre à l'Eglise... tel était notre but.

Si minime que puisse aujourd'hui paraître le résultat, la tâche était rude, au début surtout. On ne devient pas imprimeur en quelques instants. Cependant M. l'abbé Gérondeau était d'une belle assurance... Je l'entends encore, le jour où arrivèrent de la *Bonne Presse*, la machine à imprimer et les 30 ou 35,000 caractères que nous regardions inquiets : « *Ça ira bien, répétait-il, ça ira bien ?*

Son église. — M. le curé de Sours fit également beaucoup pour l'aménagement et l'embellissement de son église. Citons rapidement les travaux qu'il fit exécuter, quelques-uns de ses propres deniers : Les chapelles du Sacré-Cœur et de la S^te^ Vierge, richement décorées. Une fresque représentant sur un mur latéral du chœur la scène historique et locale de la bataille et du traité de Brétigny. L'installation d'un beau chemin de la Croix, d'un orgue puissant, enfin d'un calorifère dont les fidèles apprécient les douceurs à la saison froide.

Sa piété. — Si nous ne voulions nous borner, nous aurions à parler longuement des vertus privées du regretté défunt : citons la patience admirable avec laquelle il savait attendre les évènements, supporter tous les ennuis : son silence était sa grande force. Et puis, il était prudent, d'une réserve et d'une discrétion jamais

démenties. Sans doute, son abord était froid, mais tous ceux qui l'ont connu savent que son cœur était généreux et son esprit bien conciliant.

Enfin jugeons de sa piété par ce seul trait. Des membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Chartres avaient invité plusieurs prêtres, lui entre autres, à les accompagner à Paris, pour l'adoration nocturne à Montmartre. L'abbé Gérondeau assistait pour la première fois à cette pieuse supplication que des hommes de toute condition font chaque nuit aux pieds du Sacré-Cœur de Jésus. Mais lui fut tellement charmé, impressionné, qu'il demeura là agenouillé toute la nuit, oubliant le sommeil, et le lendemain il me disait son bonheur et son grand désir de revenir bientôt... »

FAITS DIVERS

La fête de Léon XIII. — Rome, 20 août. — A l'occasion de la fête de saint Joachim, le pape a tenu audience à midi, pendant plus d'une heure, dans sa bibliothèque privée. Trois cents personnes étaient présentes, parmi lesquelles seize cardinaux, de nombreux prélats et un grand nombre de notabilités de la société catholique.

Le pape a parlé d'abord de saint Joachim, disant qu'il était heureux d'en célébrer la fête pour la quatre-vingt-dixième fois; puis il a parlé de la prochaine année jubilaire et a rappelé qu'à l'époque du jubilé de 1825, étant alors âgé de quinze ans, il était allé avec les élèves du Collège romain à une audience de Léon XIII à qui il lut une adresse et dont il reçut une médaille. Le pape s'est ensuite entretenu avec les cardinaux Aloïsi-Masella, Gotti et Rampolla au sujet de diverses cérémonies religieuses récemment célébrées à Rome. Léon XIII a enfin admis tous les assistants à défiler devant son trône et à lui renouveler leurs hommages et leurs vœux, tandis qu'il adressait à chacun des paroles bienveillantes. Le pape était d'excellente humeur et paraissait jouir d'une santé florissante.

Journée révolutionnaire. — On a lu avec indignation, dans les journaux du commencement de cette semaine, les faits relatifs au meeting anarchiste de Sébastien Faure et à ses conséquences, accomplis dans la journée du dimanche 20 août. Mise à sac de l'église Saint-Joseph, avec attentats sacrilèges de toutes sortes: destruction de crucifix et de saintes images, commencement d'incendie, puis actes sauvages et impies près de l'église et aux portes d'une communauté religieuse; tout cela, raconté au long par la presse, a effrayé justement les gens honnêtes, comme un nouveau signe avant-coureur d'une Révolution qu'un retour sérieux du peuple vers Dieu semble seul pouvoir détourner.

Draguignan. — On lit dans la *Croix du Var :*

Il ne sera pas hors de propos de signaler une restitution importante due encore à la confession. M. l'archiprêtre de Draguignan a été chargé de restituer à son légitime propriétaire la somme de 1,500 francs, à lui remise par une personne dont il ne peut faire connaître ni le nom ni la résidence. Ce fait est tout récent.

Ah ! que les détracteurs de ce sacrement se réconcilieraient volontiers avec son institution si pareille aubaine leur arrivait un jour.

Les 28 jours. — Nous avons lu dans la *Semaine religieuse de Cambrai :*

Cinquante prêtres sont actuellement casernés à l'hôpital militaire de Lille. Les années précédentes, ils pouvaient sortir aussitôt après le lever, et on les voyait se répandre dans les paroisses et chapelles de communautés pour y célébrer la sainte messe. Cette année, ils ne purent jouir de cette liberté, du moins les premiers jours. Ils prirent alors le parti de sacrifier leur repos et de célébrer la nuit dans la chapelle de l'hôpital. Dès minuit, ils se succédaient à l'autel, remplissant tour à tour l'office de célébrant et celui de servant.

L'autorisation de sortir leur fut enfin accordée ; mais ils ne purent aller remplir les fonctions du saint ministère dans leurs paroisses respectives la veille et le jour de l'Assomption. Combien de fidèles n'ont pu, en cette fête, remplir les devoirs de la piété chrétienne et recevoir les sacrements ! La France avait pourtant bien besoin des prières de tous ses enfants, dans les conjonctures où nous sommes ; jamais il n'a été plus nécessaire d'implorer le secours de Marie et de la prier de se souvenir qu'elle est Reine de France. Mais nos gouvernants savent-ils ces choses ? Et s'ils les ont sues et s'ils s'en souviennent, qnel cas en font-ils ?

Nous n'entendons point parler ici des autorités militaires, qui font ce qu'elles peuvent ; mais nous ne pouvons nous dispenser de réclamer une fois encore contre la loi impie et sacrilège qui viole la plus nécessaire des immunités ecclésiastiques.

Inquisition. — Voici le singulier avis qui se trouvait dans le numéro de juin du *Bulletin de l'instruction primaire* de la Lozère, journal des instituteurs, organe officiel de l'inspecteur d'Académie, le 33 .·. Dequaire-Grobel. Ce sont ses ordres au personnel :

Avis au personnel. — L'Inspecteur d'Académie invite MM. les instituteurs et Mmes les institutrices à lui signaler dans des rapports précis, ne contenant que l'exposé des faits nettement établis et susceptibles de preuves, avec noms propres à l'appui, tous les refus d'absolution dont ils auront connaissance, quand ils seront

prononcés par des prêtres salariés par l'Etat, et motivés, sans discussion possible, par cette seule raison que les personnes ainsi éloignées des secours officiels du culte catholique envoient leurs enfants dans les écoles publiques. »

Ainsi la confession n'est plus chose privée, soumise au secret. Le domaine de la conscience est envahi par le sieur Dequaire, qui se moque ainsi de la liberté et menace de ses foudres de fer-blanc les prêtres qui ne donneront pas l'absolution selon ses goûts.

Après avoir beaucoup crié contre l'Inquisition, cet inspecteur la rétablit à son profit et donne un brevet de «mouchard» officiel à tous les instituteurs et institutrices qui, sans doute, n'en seront pas flattés.

Racine intime. — La piété, le premier des devoirs observés, dans la maison de Racine, avait sa place jusque dans les jeux de ses enfants. « Je me souviens, dit Louis Racine, de processions dans lesquelles mes sœurs étaient le clergé, j'étais le curé, et l'auteur d'*Athalie,* chantant avec nous, portait la croix. » Il faisait tous les soirs sa prière au milieu de ses enfants et des domestiques, en y ajoutant la lecture de l'Evangile du jour, que souvent il expliquait lui-même par une courte exhortation proportionnée à la portée de ses auditeurs et prononcée avec cette âme qu'il donnait à tout ce qu'il disait.

L'anecdote qui suit marque, avec quelle gravité de mœurs patriarcales, Racine fit célébrer le mariage d'une de ses filles :

« M. Racine donna le dîner de noces. Le soir, il n'y eut point de souper chez le père de l'époux, avec lequel on était convenu qu'il donnerait un dîner le lendemain, afin qu'il n'y eût pas deux dîners en un jour. Tout finit donc, le soir des noces, par une courte et pathétique exhortation de M. le Curé sur la bénédiction du lit nuptial, M. et Mme Racine se retirèrent à huit heures et demie ; les jeunes gens firent la lecture de piété ordinaire, à la prière du soir, avec la famille. Le père, comme pasteur domestique, répéta la substance de l'instruction de M. le Curé, et tout était en repos, comme de coutume, vers onze heures ».

Fabriques. — *Le taux du rachat des rentes perpétuelles.* — Un grand nombre de Fabriques possèdent des rentes perpétuelles constituées par testament en vue de fondations religieuses. Assez souvent il arrive que les personnes obligées de payer ces rentes demandent à s'en libérer par le versement d'une somme représentant le capital de cette rente.

Ce serait une faute aux Fabriques d'accepter ce remboursement au denier vingt. Elles ne doivent accepter qu'un capital suffisant pour remplacer chaque rente perpétuelle par un titre de rente sur l'Etat, de même valeur.

Le tribunal civil de Bayeux et la Cour de Caen ont, dans une affaire récente, fait prévaloir cette opinion.

M^me veuve Pépin avait légué à la commune de Huppain une rente de 300 francs par an pour payer des journées de malades civils indigents de la commune de Huppain, à l'Hôtel-Dieu de Bayeux. Son légataire universel voulut amortir la rente en donnant un capital de 6.000 francs, plus 125 francs pour les arrérages échus.

Le maire repoussa ces propositions, alléguant que le légataire devait offrir un titre de rente de 300 francs, ou la somme suffisante pour l'acquérir.

Le tribunal, par un jugement du 20 mars 1898, donna gain de cause au maire.

« Le Tribunal..... dit et juge que Houdaye (le légataire), pour exercer son droit de rembourser la rente annuelle de 300 francs, léguée par la veuve Pépin à la commune de Huppain, devra remettre à ladite commune un titre de rente de 300 fr. en 3 % sur l'Etat Français, ou somme suffisante pour solder l'achat de ce titre. »

Par un arrêt du 12 janvier 1899, la Cour d'appel de Caen a confirmé la décision du Tribunal de Bayeux.

Les hommes et l'Eucharistie. — *Compte rendu succinct du Congrès Eucharistique de Lourdes.* — On nous prie d'annoncer la publication du compte rendu succinct de ses séances, avec le texte in-extenso des deux plus importants discours de ce Congrès : Celui de Son Eminence le Cardinal légat et celui de M^gr l'évêque de Tarbes.

Avec les pèlerinages on peut remuer les hommes et les organiser ; mais il nous faut les Œuvres Eucharistiques pour former l'élite qui sera l'âme de ces organisations. Le compte rendu du Congrès Eucharistique de Lourdes, publié par l'*Echo des Pèlerinages nationaux* a été fait au point de vue de l'évangélisation des hommes et de leur formation à l'apostolat. *Le prix en est de 0 fr. 45 franco.*

Les abonnés à l'*Echo des Pèlerinages nationaux* et à son supplément, publié par les Missionnaires du Travail, recevront ce compte rendu gratuitement. *Prix de l'abonnement : 3 francs par an.* — Adresser les commandes et les abonnements au R. P. Fontan, Solitude Saint-Antoine, Tarbes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

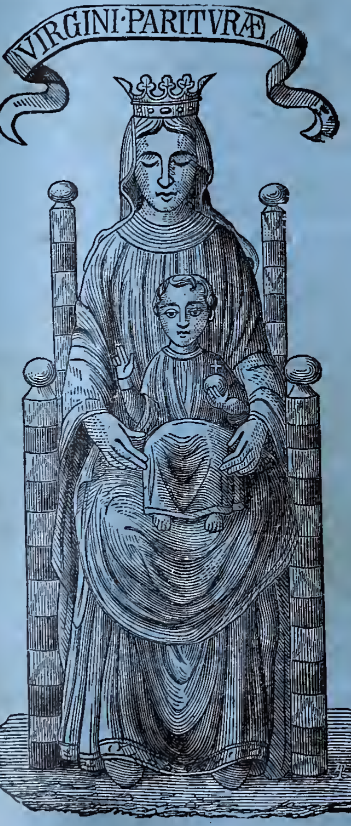

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII^e Année. — **SEPTEMBRE 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est* impossible *de faire droit aux réclamations.

9e Numéro — Septembre 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

MARIE ET LA FRANCE

La France est le royaume de Marie; les siècles passés l'avaient suffisamment établi; ce siècle qui va finir nous en a donné des preuves assez touchantes pour qu'il soit impossible d'en douter. La Médaille miraculeuse et les apparitions de la Salette, de Lourdes et de Pontmain, nous montrent comment Notre-Dame est disposée à traiter notre pays.

Nous aimons à le redire dans la *Voix*, près de la basilique chartraine qui tant de fois vit les chefs de la nation et les chefs d'églises, accourus près de nos Madones, demander et obtenir des bénédictions pour la France.

« Laissons, a écrit Son Em. le cardinal Lecot, les impies blasphémer contre l'Église et contre Dieu. Laissons-les trahir toutes les traditions les plus honorables de leurs familles, renoncer à tout ce qui faisait le principal honneur de leurs ancêtres.

Mais soyons sur nos gardes. Si les impies nous demandent de rompre avec la Religion et d'abandonner notre Mère, la sainte Église, répondons-leur, quelle que soit leur situation : « Je suis lié par ma conscience et par mes serments : c'est à Dieu que je dois obéir, et non à des hommes qui n'ont pour eux ni la vertu, ni le désintéressement, ni la charité. Rompez, si vous le voulez, avec les traditions de vos aïeux, c'est votre affaire; mais, pour moi, je veux pouvoir aller au cimetière où reposent mes parents, pieusement morts dans le Seigneur, et dire à ces chères âmes : je suis de votre famille, car je garde votre foi, et je vis dans l'imitation de vos vertus. »

Les puissants du village ou de la ville qui voudraient faire de vous des impies sont des hommes mortels, qui porteront demain au tribunal de Dieu les actes de leur vie. Oh! de

grâce, n'unissez pas votre cause à la leur. Laissez-les dans leurs jouissances, dans leurs trahisons vis-à-vis de la Religion et Dieu.

Et pour vous, soyez fidèles ! Soyez fidèles à la prière, à la confiance en Dieu, *à la dévotion traditionnelle de la France pour Marie.* A notre appel, à l'appel du Saint-Père qui vous indique Marie comme votre refuge dans les tribulations de ces temps difficiles, assemblez-vous au pied des autels. Dites et répétez ensemble : « Notre Père qui êtes aux cieux...., donnez-nous notre pain de chaque jour.... Sainte-Marie...., priez pour nous maintenant et à l'heure de notre mort. »

LA VÉNÉRABLE ALIX LE CLERC, FONDATRICE DE L'INSTITUT DE NOTRE-DAME.

Si c'est au Bienheureux Pierre Fourier, naguère solennellement inscrit au nombre des Saints, qu'il faut attribuer la gloire d'être le père et l'auteur de l'Institut de Notre-Dame, celui-ci eut et a toujours reconnu avoir eu dans Alix Le Clerc sa mère et fondatrice. Voici un résumé de la biographie de cette religieuse (1).

La Servante de Dieu reçut le jour le 2 février de l'année 1576, à Remiremont, ville du duché de Lorraine, du diocèse de Toul alors et de *Saint-Dié* aujourd'hui, de parents remarquables par la piéte, la noblesse et la fortune, Jean Le Clerc et Anne Sagay, et elle fut purifiée dans les eaux du baptême le jour même de sa naissance.

Dans sa première enfance, le caractère vertueux de la jeune fille répondait merveilleusement aux soins, ainsi qu'aux exemples de ses parents, et dans leur admiration, ils l'entouraient d'un amour particulier. A peine pourtant fut-elle entrée dans l'adolescence, que les rapports qu'elle avait avec ses compagnes furent cause qu'elle s'appliqua plus à procurer à son corps les parures propres à son sexe, qu'à orner son âme des vertus chrétiennes ; ce dont elle se confessa dans la suite avec douleur et repentir, comme des fautes de jeunesse.

A l'âge de 19 ans, elle est saisie d'une grave maladie, au cours de laquelle la crainte de Dieu, dont elle est frappée

(1) D'après le Décret concernant la cause de sa béatification et canonisation.

pendant une lecture de piété sur le sacrement de la Confession, lui fait prendre la résolution de scruter avec plus de soin et d'expier avec plus de rigueur les taches de son âme.

S'étant proposé dès lors un état de vie plus parfait, elle refusa avec la plus grande constance, en vue de vouer à Dieu sa chasteté, les propositions de mariage qui lui furent faites plusieurs fois par ses parents. Alix s'ouvrit de ce saint projet au B. Pierre Fourier, qui venait d'arriver à Mattaincourt comme curé, en même temps qu'elle lui faisait, avec plus de soin et d'exactitude encore que par le passé, l'aveu sacramentel de ses péchés.

Comme la Servante de Dieu désirait entrer dans un monastère cloîtré, on lui proposa le couvent des Clarisses de Pont-à-Mousson. Devant le refus de ses parents, refus motivé par l'austérité de vie de cet Ordre, Alix tourna son esprit et ses pensées vers l'institution d'une nouvelle famille de vierges sacrées, dont l'étude serait tout entière appliquée à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles, pauvres surtout. Ayant trouvé trois adolescentes de son âge disposées à cela, elle les amène au B. Pierre, qui, les ayant mises à l'épreuve, alors qu'elles étaient encore chez elles, et les voyant à l'œuvre, rassemble, en la très bienheureuse nuit de Noël de l'année 1597, ces prémices de l'Institut naissant. Alix ouvrit alors à Poussay, de concert avec ses compagnes, avec l'aide des Chanoinesses régulières et sous la direction du B. Fourier, la première école de l'Institut, et elle y fit en même temps profession de la vie religieuse, sous une règle approuvée par l'évêque de Toul, et dans laquelle aux trois vœux ordinaires était ajouté un quatrième, celui de se consacrer à l'instruction des jeunes filles.

Au commencement de l'année 1603, sur les instances et avec la faveur du duc de Lorraine, de son fils Charles, cardinal de la Sainte Eglise Romaine surtout, elle vint à Nancy, accompagnée de Claude Chauvenelle, et fonda, dans le voisinage des bâtiments de l'hôpital Saint-Julien, l'école qui était l'objet de tant de désirs.

Au comble de ses vœux, l'illustre Cardinal approuva, de son autorité de Légat du Saint-Siège, la nouvelle Congrégation, sous le nom de *Notre-Dame*, et autorisa la Servante de Dieu à fonder d'autres maisons et d'autres écoles dans toute la Lorraine.

C'est ainsi que, sous les auspices de la Vierge Mère de Dieu et la divine Providence aidant, fut établie à Nancy, en l'année 1604, une maison plus commode, la principale de la Congrégation, à laquelle de nouvelles constructions, dues à l'évêque de Toul de Lenoncourt, donnèrent dans la suite de grands accroissements ; et les années suivantes, les fleurs cueillies dans ce parterre de Nancy firent éclosion dans plusieurs autres villes, y produisant des fruits très abondants.

Les Constitutions de la susdite Congrégation ayant été rédigées par le B. Pierre et confirmées, grâce au même évêque de Toul, par l'ordre et l'autorité du Souverain Pontife Paul V, Alix revêtit, sous le nom de Thérèse de Jésus, avec douze de ses plus anciennes sœurs, des mains du même saint personnage légitimement délégué pour cet office, l'habit religieux, dans l'église primatiale de Saint-Georges, le 21 novembre 1617, et son noviciat dûment achevé, elle fit, le 2 décembre 1618, profession avec six autres de ses compagnes.

Elue, par le suffrage unanime des sœurs, supérieure générale de la Congrégation, elle part, en l'année 1620, pour la ville de Saint-Nicolas ; mais une maladie cruelle la contraint de revenir, trois mois après, dans la ville de Nancy. La maladie s'aggravant, l'humble Servante de Dieu, que conduisait toujours l'esprit de sujétion plutôt que celui du commandement, demanda avec les plus vives instances et obtint qu'on mît à sa place une autre Mère et Supérieure de la Congrégation, Angélique Milly, qu'elle reconnut elle-même comme telle avec toute la joie et toute la soumission d'un cœur filial.

Enfin Alix, après s'être aguerrie déjà par des luttes presque quotidiennes contre les esprits malins, et sortant victorieuse aussi du dernier combat, le plus rude, s'endormit avec paix et tranquillité, dans le Seigneur, munie de tous les Sacrements de l'Eglise, le 9 janvier de l'année 1622, la 46e de son âge.

La réputation de sainteté de la Servante de Dieu, déjà éclatante pendant sa vie et après sa mort, et le devenant davantage de jour en jour, ouvrit la voie à l'instruction du Procès ordinaire dans la Curie de Saint-Dié, et ce Procès, achevé selon les règles et porté à Rome, fut présenté à la Congrégation des Saints Rites, pour prendre place dans ses Actes.

C'est le 11 février 1899 que, après toutes les instances, études

et discussions ordinaires, a été signée par le Souverain Pontife la commission de l'introduction de la cause de Sœur Alix Le Clerc, la Vénérable servante de Dieu.

DISCOURS

PRONONCÉ A LA

DISTRIBUTION DES PRIX DE LA MAITRISE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Par M. l'Abbé CLERVAL

Chanoine honoraire, Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame

Monseigneur, Messieurs les Chanoines,
Mes chers enfants,

L'an dernier, à pareille fête, je vous ai parlé de la vieille amitié des évêques de Chartres pour leurs enfants de chœur. Je voudrais aujourd'hui, avec l'agrément de Sa Grandeur, vous entretenir de l'un des plus beaux présents que les évêques modernes de Chartres aient fait à leur Maîtrise : je veux dire cette magnifique salle capitulaire où nous sommes actuellement et qui nous sert depuis bientôt un demi-siècle de salle d'étude.

Elle est, certes, incomparable, cette chambre vénérable. Nos souvenirs personnels suffiraient à l'embellir. C'est entre ses murs épais, sous ses arceaux robustes, à l'ombre de ses clefs de voûte ouvragées comme des couronnes, que nous avons tous prié et travaillé ; c'est là que nous avons goûté les premières délices de l'esprit et du cœur, celles que procurent la fréquentation des modèles antiques et la conversation avec le bon Dieu. Toute notre jeunesse à nous, clercs de Notre-Dame de Chartres, s'est passée ici près de notre Madone chérie, de nos pieux évêques et de nos dévoués maîtres. Le présent nous y a ménagé des caresses de choix que nous n'oublierons pas. Je pourrais les décrire longuement, mais aujourd'hui, je me propose plutôt de vous redire les beautés dont les siècles passés ont rempli ce lieu, beautés dont les évêques nous ont fait don, en le faisant nôtre.

L'archéologie et l'histoire s'unissent pour nous les révéler. Ce sont les vénérables chanoines qui sont nos fondateurs. Vers 1090, pendant que saint Ive rebâtissait en pierre son évêché qui était jusqu'alors en bois, le doyen Adelard, que le Cartulaire appelle *hujus ecclesiae amator praecipuus*, bâtissait une

salle capitulaire également de pierre. Il reste sans doute de cette construction le mur du fond. Deux cents ans plus tard, après l'érection de la nouvelle cathédrale, on résolut de faire un autre Chapitre plus digne d'elle et les chanoines, en 1323, rendirent une ordonnance ainsi conçue : « Que l'on construise un nouveau Chapitre en pierre, et qu'on lui donne telle hauteur qui sera nécessaire pour y accéder de l'Eglise sans monter ni descendre ». Ce Chapitre est celui-là même où nous sommes, comme on peut en juger par les colonnes, les nervures et les clefs de voûte, qui désignent bien le XIVe siècle. Mais on ne le fit pas absolument comme on l'avait projeté. On continua d'y descendre par l'escalier qui s'ouvre à droite de la chapelle absidale ; en cours d'exécution, vers 1341, lorsqu'on était sur le point de le charger de sa toiture, on fut amené à le surmonter d'une chapelle rayonnante en l'honneur de saint Piat, dont les reliques faisaient alors beaucoup de miracles ; conséquemment, on le rejoignit à la cathédrale par une travée nouvelle et un grand escalier, et on le flanqua de deux hautes tours dont l'une, celle de gauche, fut consacrée aux archives et dont l'autre, celle de Pain chaud, servit de prison pour les clercs récalcitrants.

Au dedans, on mit des croisillons aux fenêtres et des verres peints, qui furent supprimés les uns et les autres en 1660. Sur les murs, on représenta divers sujets. A l'entrée c'était une Madone assise ; au fond, c'était au premier plan un saint couché ayant une femme debout à son chevet et trois autres au pied de son lit, et au second plan, un évêque assis recevant les hommages de papes, de guerriers, etc. Le tout était encadré par des anges encensant le Christ sis au sommet du sujet. Sur le côté droit se voyait l'Annonciation, et sur l'autre le couronnement de la Sainte Vierge. Toutes ces peintures, assez difficiles à expliquer, furent recouvertes de badigeon dès le XVIe siècle. A cette époque, on préférait les tapisseries, les boiseries et les tableaux. On suspendit successivement aux murs les portraits des évêques de Thou et de Lescot (1633), celui du grand archidiacre Claude Lazenay (1667) et différentes autres toiles peintes par des artistes chartrains et représentant sans doute la Cathédrale (1728 et 1730). Au milieu du XVIIIe siècle, on recouvrit par le parquet actuel le sol antique et spécialement la tombe du chanoine Pierre Guete, qui, en

1400, avait voulu être enterré à l'entrée du Chapitre, entre les deux armoires des secrétaires, *inter duos coffros*, comme il disait dans son latin. Au même moment, on fit la boiserie encore existante, avec des bancs rembourrés en crins et couverts de tapis d'Aubusson. Un Christ en bois, acheté en 1750, compléta cette décoration.

C'est dans cette enceinte que se tenaient les séances capitulaires, c'est-à-dire les deux séances générales de la Purification et de la Saint Jean-Baptiste, les trois séances hebdomadaires du lundi, du mercredi et du vendredi, et les séances imprévues. Dans les premières, les chanoines se partageaient les prébendes en commençant par les plus dignes, et relisaient leurs règlements. En 1562, après la lecture du trente-deuxième article, porté contre ceux qui introduisaient des prononciations nouvelles dans l'office, on admonesta publiquement Jean Sabellat, qui se permettait des licences de ce genre ; ce personnage se fit peu après protestant. On corrigeait aussi dans ces Chapitres généraux les défauts des marguilliers, des maîtres et des enfants. Les marguilliers s'y présentaient tous ensemble pour résigner et reprendre tout à la fois leurs fonctions annuelles, ce qu'ils faisaient par une inclination de tête *ante et retro*. D'autres fois, ils y entraient pour être réprimandés ou même condamnés. S'ils l'avaient mérité, on les enfermait à Pain chaud, plusieurs jours, au pain et à l'eau. Tel fut le sort de l'un d'eux qui, dans un moment de colère, avait dit: Que le diable emporte le Chapitre, appelé ses accusateurs des Judas, et menacé d'étrangler le sous-doyen. Les Chapitres hebdomadaires étaient consacrés à l'administration des biens et au règlement des incidents ordinaires. La discussion y était souvent passionnée, et plusieurs fois le doyen dut rappeler aux chanoines qu'ils devaient parler à leur tour, de leur place, et sans revenir sur ce qui avait été délibéré. Les Chapitres imprévus avaient pour objet les évènements extraordinaires, comme la lecture des lettres royales, la réception ou l'élection des évêques, etc.

Ces derniers Chapitres se tenaient quelquefois le soir, après Vêpres, et le doyen les convoquait par l'intermédiaire des enfants de chœur qui passaient dans les stalles. Mais les autres avaient lieu régulièrement pendant Tierce. Un enfant venait avertir ces Messieurs que la Messe allait commencer,

et les reconduisait sur deux rangs au chœur. Tous les Capitulants devaient garder le secret des délibérations et une pancarte d'excommunication contre les traîtres était affichée au XIVe siècle sur la porte des archives.

C'est encore dans cette salle que se conféraient différentes dignités. Les chanoines y recevaient leur canonicat de l'évêque ; après avoir prononcé leur serment de légitimité sur le chef de Sainte Anne et juré qu'ils étaient exempts de simonie, ils entraient au Chapitre où les attendait le pontife en rochet et en camail ; ils fléchissaient un genou devant lui, et celui-ci les investissait de leur dignité de vive voix et par la tradition d'un livre.

A leur tour, les chanoines donnaient quelquefois l'épiscopat à leurs pontifes : c'était dans les rares cas où le Pape ne se réservait pas le droit de le leur désigner. Alors, ils se réunissaient en Chapitre général, lisaient la lettre du roi qui, en les autorisant à procéder à l'élection, indiquait souvent son candidat, et commençaient par la prière. L'élection se faisait au scrutin secret ou par compromis, c'est-à-dire par l'intermédiaire de deux ou trois chanoines délégués par leurs confrères avec pleins pouvoirs de nommer qui ils voudraient. Le nom de l'élu proclamé par le doyen, on tendait de tapisseries son siège et tout le Chapitre, et on lui prêtait obédience ; puis, au chant du *Te Deum*, on le conduisait dans le chœur jusqu'à sa chaire et à sa stalle. Les évêques ainsi élus revenaient rarement parmi leurs confrères. On cite Louis Guillard qui vint s'asseoir au milieu d'eux et leur demanda de la part du duc d'Angoulême un enfant de chœur pour sa chapelle. Il exista longtemps un différend entre l'évêque et le Chapitre : commencé vers 1320, il ne s'éteignit qu'en 1700. Aussi la salle capitulaire retentit souvent de récriminations contre le puissant dignitaire qui ne se souvenait pas assez, au gré de ses confrères, des privilèges et libertés d'un Chapitre qui, de temps immémorial, ne dépendait que du Souverain Pontife.

Les enfants de chœur étaient plus aimés des chanoines à cause de la faiblesse et de la grâce de leur âge. Néanmoins, ils ne tenaient pas toujours à comparaître devant eux. Ils y paraissaient au moment de leur admission, sous la conduite des maîtres de musique ; ces pauvres petits, obligés de faire entendre leur plus belle voix pour capter la bienveillance de

leurs auditeurs, tremblaient, dit-on, de tous leurs membres. Ils revenaient plus tard devant ce sévère aréopage pour y être grondés et même fouettés quand leurs maîtres se plaignaient de leur conduite. Ces exemples se présentèrent quelquefois aux XVIIe et XVIIIe siècles. Plusieurs qui s'étaient évadés le soir d'une promenade subirent ce honteux châtiment devant ces Messieurs et leurs condisciples. L'un d'eux fut même enfermé à Pain chaud. En ce temps-là, l'éducation n'était pas aussi molle qu'aujourd'hui. Ajoutons vite que les rencontres des chanoines avec leurs enfants de chœur, dans leur salle capitulaire, n'étaient pas toutes aussi lugubres. Ainsi, c'était l'usage qu'à l'occasion des Saints Innocents et de la Chevauchée, un des enfants entrât dans le Chapitre, pour solliciter l'autorisation de célébrer ces deux fêtes. Sa demande était toujours en latin et quelquefois même en vers. Les chanoines se montraient constamment aimables dans ces circonstances ; ils permettaient les récréations accoutumées, et s'ils recommandaient de jouer avec modestie et décence, ils tempéraient l'austérité de leurs conseils par une bonne allocation pécuniaire.

Telle fut autrefois la vie de cette salle capitulaire : évêques, chanoines, enfants de chœur, tout le monde y passait; un corps puissant y délibérait et y agitait de grands intérêts. Nous sommes heureux de jouir de ces souvenirs. Toutefois, il nous semble que la vie de cette salle est à peine changée. Au lieu de 76 à 80 chanoines, autant d'enfants de chœur s'y tiennent du matin au soir, et s'y préparent à procurer, eux aussi, la gloire de Dieu et le salut des âmes. Comme leurs illustres prédécesseurs, ils rêvent d'honorer l'Eglise de Chartres par leurs vertus. Il n'est qu'un point sur lequel ils ne leur ressemblent peut-être pas tout-à-fait: c'est qu'ils aiment à voir souvent leur évêque parmi eux.

L'ÉGLISE NAISSANTE ET SAINT PAUL.

Il tombe sous notre main un livre qui nous paraît d'une très grande opportunité. L'Eglise, à l'heure actuelle, se trouve dans une situation qui nous rappelle toutes les difficultés de sa fondation Les nations semblent lui échapper et redevenir païennes ou juives. Son autorité est ébranlée, discutée, niée ; elle ne rencontre aucun appui du côté des pouvoirs humains, et elle ne peut vivre que par

la seule action du Saint-Esprit et le zèle désintéressé de ses ministres. Il est donc plus intéressant que jamais d'étudier comment les apôtres se sont conduits. Or, un livre nous offrant le spectacle des luttes, des prédications, des souffrances et des grandes vertus des héroïques fondateurs de l'Eglise nous faisait défaut. C'est ce livre qui vient de paraître. Il a pour titre : *l'Eglise naissante et saint Paul.* Ce sont les PP. Salésiens de Marseille qui l'ont édité ; il se vend dans leur librairie, 78, rue des Princes, Marseille. Un gros volume in-8° de 450 pages, prix 4 francs, franco.

Ce livre est une nouveauté par la forme qu'il affecte. L'auteur y commente dans de courtes méditations très nourries, très concises et très pratique, le beau livre des *Actes des Apôtres.* Chaque méditation prise isolément est une page de bonne littérature, laissant à l'âme une heureuse pensée, une bonne impression, et l'ensemble constitue un vrai poème où la théologie, la spiritualité, l'histoire et la plus haute philosophie dans l'analyse et l'étude des hommes et des choses, se donnent la main et se présentent avec des éclats ravissants... etc.

Ainsi parlait du livre précité, l'*Univers*, du 8 juin 1899. Plusieurs évêques ont honoré de lettres très laudatives l'auteur anonyme. Voici en quels termes s'exprime Mgr l'Evêque d'Annecy :

« Nous nous étions donné la consolation de recommander à toute l'attention du clergé et des fidèles instruits, un livre publié, il y a deux ans, sous ce titre : *Les Saintes Ecritures et Jésus-Christ.* Nous exprimions le désir que cet ouvrage fût connu : il suffirait qu'il le fût, pour être aussitôt apprécié et largement répandu. Ces souhaits ont été exaucés.

» L'auteur a fort heureusement complété ce premier travail en écrivant : *L'Eglise naissante et Saint Paul.* Si l'ancien Testament est très généralement peu connu, on peut dire que les Actes des Apôtres le sont moins encore. Les remettre aux yeux, en l'esprit des Chrétiens, est déjà une œuvre bien méritoire, mais le livre que nous signalons fait beaucoup plus que de donner les Actes en lecture : il apprend, il oblige à les méditer.

» Ceux qui, parmi nous, lisent attentivement les Saintes Ecritures sont vraisemblablement assez nombreux ; on peut craindre qu'elles ne soient pas, autant qu'il serait à désirer, l'objet de nos méditations. Lire, c'est un bien : méditer est le bien.

» Nous témoignons une sincère reconnaissance, et pour nous-même et pour les nôtres, à l'auteur qui vient de créer pour nous cette forme si heureuse, si féconde de méditation. »

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 3 au 10 Septembre.

3. XVe dimanche après la Pentecôte; mémoire de *S. Lazare*, martyr.

S. Lazare, frère de Marthe et de Marie, fut ressuscité par N.-S. le quatrième jour après sa mort. Il était l'ami du Sauveur et le recevait dans sa maison à Béthanie. Après sa résurrection il fut en butte à la haine des juifs qui cherchèrent à le faire mourir. Après l'Ascension il s'enfuit en Provence, et aborda à Marseille dont il fut le premier évêque.

4. Lundi. — *Sainte Rose de Viterbe*, vierge. — Sainte Rose de Viterbe n'avait encore que trois ans lorsque mourut une de ses tantes. Le corps était déjà exposé dans le cercueil; la sainte enfant s'approche de sa tante et l'appelle à haute voix, et cette femme se lève au milieu des assistants épouvantés. Ce miracle ranima la foi des habitants de la ville, et avec la foi le courage. Ils repoussèrent le gouverneur que Frédéric II avait prétendu leur imposer.

5. Mardi. — *S. Laurent Justinien*, évêque. — S. Laurent, né à Venise, entra de bonne heure dans l'ordre des chanoines réguliers de S. Georges; il se livra a d'extrêmes rigueurs contre lui-même. A deux reprises, il lui fallut subir une opération douloureuse. « Coupez hardiment, dit-il au chirurgien qui tremblait, votre instrument n'approche pas de ceux avec lesquels on tortura les martyrs. » Le pape Eugène IV le nomma évêque de Venise et plus tard il fut élevé par le pape Nicolas V à la dignité de patriarche lorsque ce titre fut transféré de la ville de Grade à celle de Venise.

6. Mercredi de la *férie*, ou office votif de *S. Joseph*. — Portés que nous sommes à l'orgueil, nous croyons toujours que la sainteté est proportionnée à l'éclat de nos œuvres. Jésus, Marie, Joseph, dans leur vie obscure des longues années de Nazareth, font justice de cette erreur. Faire bien les petites choses, sanctifier le travail de chaque jour, prier, vivre de peu, et aimer beaucoup, tel est le fond de la sainteté chrétienne, et du véritable service de Dieu. (Fleurs de Mgr de Ségur.)

7. Jeudi. — *S. Cloud*. — S. Cloud, pour éviter la vénération du peuple, se retira sur une colline le long de la Seine à deux lieues au-dessous de Paris, en un lieu appelé Nogent, et qui a reçu depuis le nom de St Cloud. Après y avoir vécu quelque temps dans la solitude il y fit bâtir un monastère et le dota des biens que les rois ses oncles lui avaient rendus. Le pèlerinage de S. Cloud est très fréquenté pendant toute l'octave de sa fête.

8. Vendredi. — *Nativité de la T. S. Vierge*, double de 2e classe avec octave; mémoire de *S. Adrien*, martyr. — La naissance de

Marie annonça la joie et la délivrance prochaine du monde. De là cette fête que l'Église célèbre en ce jour par des louanges et par des actions de grâces. Il s'agit non seulement d'un mystère de sainteté, mais d'un mystère que distinguent des privilèges singuliers : Marie sortit du sein de sa mère, immaculée, pure, sainte, ornée de tous les dons qui convenaient à celle qui devait être la mère de Dieu.

9. Samedi *de l'Octave;* mémoire de *S. Gorgon*, martyr. — S. Gorgon fut martyrisé avec S. Dorothée, son compagnon, sous le règne de Dioclétien. Témoins de la mort d'un chrétien, ils dirent : Pourquoi ne faites-vous tourmenter que ce chrétien pour un crime dont nous sommes également coupables : nous sommes aussi chrétiens que lui. Nous tenons la même religion. Le tyran, irrité, les fit fouetter cruellement, écorcher, rôtir sur le gril après qu'on eût jeté du sel et du vinaigre sur leurs plaies. Enfin les bourreaux les étranglèrent.

10. XVI^e dimanche après la Pentecôte, fête *du Saint Nom de Marie,* double majeur. — Mémoire de S. Nicolas de Tolentino.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 83 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en août, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 60 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant saint Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'Enfant Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en août, 35 enfants, dont 18 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe en août dans l'église de N.-D. de Sous-Terre des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Versailles, Paris, Poitiers, Orléans, Mende, Autun, Angoulême, Luçon, Vannes, Reims, Nantes, Cambrai, Le Mans, Rouen, Laval, Sens, Marseille, Evreux, Digne. — Malines (Belgique), Ruremonde (Hollande), Quito (Equateur).

Les 7 et 8 septembre à N.-D. de Chartres. — Comme chaque année, nous espérons pour la Nativité à la cathédrale une grande multitude de pèlerins. Pendant toute la matinée, les petits enfants aux bras de leur mère viendront chercher les bénédictions de Notre-Dame, à qui ils ont été consacrés.

Des mesures seront prises pour que l'affluence de ces enfants avec leurs parents n'empêche pas d'approcher de la Madone les

malades du train de pèlerinage lorrain-alsacien, qui doivent se trouver devant N.-D. de Chartres au même jour. (Arrivée de ce train à Chartres, le 8, à 5 heures 59 du matin et départ à midi pour Paris).

Lès Lorrains et Alsaciens du même pèlerinage, mais ne faisant pas partie du train des malades, seront à Chartres, non le jour de la fête mais la veille. (Arrivée de Lourdes à Chartres, le jeudi matin, 7 septembre, à 5 h. 59 et 6 h. 50, et départ de Chartres pour Paris, à 6 h. 05 et 6 h. 15, le jeudi soir).

Les diocèses de Saint-Dié, de Nancy, de Metz, de Strasbourg, de Langres, de Verdun et un peu de Besançon seront représentés dans ces groupes du pèlerinage de l'Est conduit par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié.

— L'octave de la Nativité de la Sainte Vierge, avec sermon et salut chaque jour, sera clôturée le vendredi 15 au soir, par la belle cérémonie de la procession aux flambeaux dans la cathédrale et la Crypte illuminée.

— La fête d'adoration mensuelle est fixée au jeudi 14 septembre, dans la cathédrale.

— Parmi les pèlerins du mois d'août, devant N.-D. de Chartres, nous avons déjà signalé les Frères des Écoles chrétiennes qui sont venus de Dreux à Chartres, au nombre de 80, terminer leur retraite annuelle, par une messe de communion à la crypte. — Un autre jour, c'était leur supérieur général lui-même, qui venait prier à la basilique; le Très Honoré Frère est bien connu dans son Institut pour sa dévotion spéciale à N.-D. de Chartres.

Beaucoup de prêtres, de religieux et de religieuses, arrivant de divers pays de France, ont été vus depuis un mois, au sanctuaire du Pilier et à la Crypte.

Le dernier groupe ainsi remarqué a été un orphelinat-ouvroir de la paroisse de N.-D. des Champs de Paris.

Fontaine-la-Guyon. — Les 8 et 9 septembre, grandes solennités en l'honneur de Saint-Gorgon, martyr.

Le 8, première messe à 7 heures pour les pèlerins; la grand'messe à 10 heures; les vêpres à 2 h. 1/2.

Le 9, messes basses à partir de 6 heures du matin jusqu'à 9 heures pour les pèlerins. A 10 heures la messe solennelle de Saint-Gorgon, chantée par M. le curé de Bailleau-l'Évêque; les vêpres à 3 heures, suivies du panégyrique du Bienheureux prononcé par M. le Curé de Pontgouin, du salut du Saint-Sacrement, et de la procession d'usage.

Les pèlerins trouveront à la sacristie des cierges, des rubans bénits, des médailles et des images de Saint-Gorgon, ainsi que des lithographies de l'église paroissiale de Fontaine-la-Guyon.

Messe pour les chasseurs. — A Chartres, le dimanche 3 septembre, les chasseurs pourront entendre une messe à l'Institution Notre-Dame, rue des Lisses, à 5 heures du matin.

Retraites. — Les Sœurs de N.-D. de Chartres vont entrer en retraite, le 2 septembre. Prédicateur : le R. P. Veyre, supérieur des maristes de Sainte-Foy.

La première retraite à la Communauté de S. Paul, prêchée par le R. P. Dunoyer, rédemptoriste, s'est terminée le 27 août par une belle cérémonie de profession. Une soixantaine de novices ont prononcé leurs vœux.

Prière à Notre-Dame. — L'affaire Dreyfus, objet actuel du grave et long procès militaire de Rennes, n'est évidemment qu'un des tristes incidents de la guerre livrée par le parti révolutionnaire (juiverie, franc-maçonnerie, libre-pensée) à l'ordre social que défendent l'Église et l'armée. Il ne faut donc pas s'étonner de l'inquiétude générale chez les honnêtes gens. Les chrétiens attristés, mais confiants dans la prière, se dirigent avec plus d'ardeur vers les sanctuaires de Marie.

Fête de Saint Fiacre. — La Société des jardiniers est l'une des rares corporations qui ont gardé à leur fête patronale une solennité chrétienne; nous l'en félicitons. Le lundi, 28 août, ils l'ont eue, grande et édifiante, dans la cathédrale de Chartres. Monseigneur y assistait.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les suppléments de la *Voix* en août.

Sommaire du 5 août : Lettre de la S.-C. des rites sur le culte du Sacré-Cœur. — Ecoles des Frères ; deuxième centenaire de leur fondation à Chartres. — Allocution de M. l'abbé Tissier aux prix de l'Institution Notre-Dame. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : MM. Lejard et Fessler, licenciés-ès-lettres ; Autres succès des établissements diocésains de Chartres au concours de l'Institut catholique ; La Portioncule ; Cérémonie à Baignolet (installation du curé) ; Les prix aux séminaires de Saint-Cheron et de Nogent. — Faits divers.

Sommaire du 12 : Notes pour l'histoire du diocèse (sur saint Savinien et saint Potentien, saint Santin, les sépultures à Saint-Martin-au-Val ; le culte de S. Fulbert). — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Un centenaire à Brezolles ; Succès de l'enseignement des Sœurs ; Pèlerinage des Frères ; Le tombeau du duc d'Aumale. — Nécrologie : M. Perrier, curé de Béville. — Les prix à l'Immaculée-Conception de Nogent-le-Rotrou ; Discours de M. Tissier. — Faits divers. — Mort de M. le curé de Sours.

Sommaire du 19 : L'Assomption. — Vocations ecclésiastiques, vocations religieuses (cardinal Bourret). — Chant patriotique catholique (P. Delaporte). — Fin du congrès ecclésiastique de Lourdes. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Fête de l'Assomption ; Retraite pastorale ; Nécrologie : M. Gérondeau, curé de Sours ; Les prix chez les Sœurs de N.-D., à l'asile des Sœurs de Saint-Paul, à l'école maternelle de Saint-Cheron ; Pèlerinage de Lourdes ; Le baccalauréat en théologie. — Faits divers.

Sommaire du 26 : Vocations ecclésiastiques, vocations religieuses (fin). — Le Congrès du T. O. Franciscain. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Avis sur les Œuvres économiques ; Vol et profanation à l'église Saint-Hilaire de Nogent ; Retraites dans les Communautés ; Réunion annuelle des Instituteurs et Institutrices ; Retour de Lourdes ; M. l'abbé Gérondeau dans son ministère. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Veuillez faire brûler une lampe pendant neuf jours devant N.-D. de Chartres, à l'intention d'un enfant malade ; ses frère et sœur ont toujours été sauvés dans leurs maladies, grâce à sa maternelle protection ; on a la confiance que cette bonne Mère nuera son secours. (S., à Paris).

2. Une famille de notre voisinage veut consacrer son enfant à N.-D. de Chartres et lui faire porter les couleurs de la Sainte Vierge ; c'est en reconnaissance d'un bienfait obtenu du ciel. (C. à A., diocèse de Chartres).

3. Action de grâces à N.-D. de Chartres ! Elle nous a montré sa protection d'une manière signalée. Aussi nous renouvelons bien volontiers notre abonnement à la *Voix*. (M., diocèse d'Évreux).

4. La jeune mère de famille que nous avons fait recommander à N.-D. de Chartres la remercie de l'amélioration obtenue dans son état, et demande de nouveau une neuvaine de prières et un cierge. (E., à P., diocèse de Chartres).

5. Deux messes au plus tôt, s'il vous plaît ! Nous irons remercier. (X.)

6. Notre-Dame de Chartres nous a obtenu de grandes faveurs. Nous désirons lui témoigner notre vive reconnaissance. (G., diocèse de Versailles).

7. Une messe d'action de grâces, s'il vous plaît ! Notre-Dame nous a protégés en des circonstances importantes, et nous demandons de nouveau son secours maternel. (D., à C., diocèse de Blois).

8. Mon pèlerinage à Chartres a eu un bon résultat. Nous deman-

dons encore les prières des clercs au sanctuaire de N.-D. (M. V., à Orléans).

9. J'ai fait recommander mon enfant à N.-D. de Chartres et elle a été vouée aux couleurs. Depuis lors son état de santé est excellent. Reconnaissance à Marie ! (M. à C., diocèse de Chartres).

10. Comme témoignage de reconnaissance pour grâces obtenues, je demande une neuvaine de lampe devant Notre-Dame. (M. B., à C., diocèse de Chartres).

11. Reconnaissance à N.-D. de Chartres ! Réussite aux examens. (L. à V., diocèse d'Evreux).

12. Plusieurs fois j'ai éprouvé la puissance d'intercession de N.-D. de Chartres ; toujours confiant en cette bonne mère, je me recommande de nouveau à sa tutelle ; priez et faites prier à mes intentions dans son sanctuaire. (A. G., diocèse de Sens).

13. Actions de grâces à N.-D. de Chartres pour une guérison et pour le succès d'un examen ! (Berthe et Etienne F.).

14. Reconnaissance à N.-D. et à Saint-Joseph pour préservation d'un grand danger ! (X., Ch.).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Rodriguez Verdier, religieuse des Sacrés-Cœurs, à Chartres, décédée le 26 juillet, âgée de 69 ans, dont 47 de profession religieuse.

Sœur Saint-Charles, née Marie-Michelle Joannet, religieuse de Bon-Secours, décédée le 1er août dans sa Communauté, âgée de 75 ans, dont 54 de religion.

Trois religieuses de Saint Paul de Chartres, savoir : Sœur Marguerite de Jésus, née Clémence Chouvon, décédée dans la Communauté le 3 août, âgée de 54 ans, dont 33 de religion. — Sœur Ange Marie, née Marie-Penhard, décédée à la Martinique, en août, âgée de 26 ans, dont 4 de religion. — Sœur Marie Soline, née Zoé Voise, décédée à Saïgon (Cochinchine), en juin, âgée de 62 ans, dont 38 de religion.

M. le chanoine Barreau, ancien directeur de la Maîtrise de la cathédrale de Bourges, savant auteur d'ouvrages sur cette cathédrale. — Mgr Billière, évêque de Tarbes.

M. le chanoine Paul-Marie-Denis Delalande, chanoine prébendé de l'église métropolitaine de Tours. Pèlerin chaque année à N.-D. de Chartres, il assistait à notre procession de la cathédrale, le 31 mai dernier, et accompagnait notre évêque comme second diacre d'honneur.

Mme de Cuverville, à La Porte-d'Ohain (Côtes-du-Nord).

M^me^ V^e^ Hénault, née Reine Roussille, à la ferme du château de Baronville, commune de Béville-le-Comte. — M^lle^ Jeanne Morize, rue de Bonneval, Chartres. — M. Félix-Célestin Lebrun, rue du Cheval-Blanc, Chartres. — M. Maurice Gallas, boulevard Chasles, Chartres. — M^me^ V^e^ Brochard-Vangeon, à Mainvilliers. — M^me^ Le-prince-Poteau ,à Chartres. — M. Jean-Pierre Vassort, au presbytère de Levainville. — M. Alfred Beaumont, à Nelles-la-Vallée.

FAITS DIVERS

Pèlerinage de la France du travail à Rome. — Date du Pèlerinage. Les départs auront lieu :

De Paris, le 20 septembre (retour le 29).

De Lyon, le 20 septembre (retour le 28).

De Marseille, le 21 septembre (retour le 29).

Pour tous renseignements, on est prié de s'adresser aux organisateurs des trois trains, ou à M. Alexandre Maupetit, délégué du Bon Père, M. Léon Harmel, au Val-des-Bois, Warmériville (Marne).

Le grand pardon de Roc-Amadour. — L'indulgence séculaire, dont le bénéfice a été renouvelé par le Souverain-Pontife Léon XIII, a déjà attiré des multitudes de pèlerins, isolés ou en groupes. Plusieurs cantons du diocèse de Cahors ont conduit chacun près de 1000 personnes : deux, parmi eux, ont envoyé chacun 800 hommes. Mais c'est surtout pendant le mois de septembre et particulièrement du 8 au 17 que les foules doivent accourir de toutes les régions de la France. La présence d'une vingtaine de prélats est assurée.

Outre le Grand Pardon à gagner, outre les cérémonies qui se dérouleront dans le cadre sauvage et grandiose du pays, une attraction particulière appellera et retiendra les pèlerins, à savoir l'ostension des reliques insignes, possédées par le Quercy : le Saint Suaire de la tête du Sauveur, le Saint Bandeau, les cheveux de la Vierge Marie, le corps presque entier de saint Amadour ou Zachée, le bras de saint Martial, apôtre, et de saint Louis, roi de France, la tête de sainte Fleur et d'autres encore.

Le Suaire, autrement la Sainte Coiffe sera portée processionnellement de Cahors à Roc-Amadour, sur un parcours de 50 kilomètres.

Un avis du Conseil d'Etat. — Les journaux annoncent la publication d'un tout récent avis du Conseil d'État, intéressant les congrégations religieuses.

Le Conseil d'Etat, consulté par le ministre des finances sur la question de savoir si l'exemption du « droit d'accroissement » pour les biens affectés soit à des œuvres d'assistance gratuite en faveur

des infirmes, malades, vieillards, etc., soit aux œuvres des missions françaises à l'étranger, peut être accordée d'office, ou seulement sur la demande des intéressés, a émis l'avis qu'aucun texte formel de la loi de 1895 n'exigeant cette demande d'exemption, le gouvernement peut l'accorder d'office.

Cet avis a été délibéré et adopté par le Conseil d'Etat dans sa séance du 22 juillet.

Union des Communautés d'Ursulines. — Le Souverain-Pontife a fait écrire à tous les évêques qui ont des couvents d'Ursulines dans leur diocèse. Sa Sainteté désire que dorénavant les communautés de cet Ordre, jusqu'ici indépendantes les unes des autres, soient réunies sous une même Supérieure générale qui résiderait à Rome.

Cette lettre nous montre avec quelle merveilleuse ténacité le Pape poursuit l'union de tous les fidèles de tous les corps isolés. Elle nous permet aussi d'espérer que ce premier groupement sera la pierre d'attente pour d'autres unions de communautés appartenant à d'autres ordres et qui, sans rien perdre de ce qui fait leur essence, uniront leurs forces pour le plus grand bien de leur famille religieuse, le salut des âmes et la gloire de Dieu.

DISTRIBUTION DES PRIX

A L'ŒUVRE DES CLERCS DE N.-D. DE CHARTRES

Sous la présidence de Mgr Mollien (1898-1899).

PRIX D'HONNEUR

Fondé en faveur du clerc le plus méritant, par un ancien élève, et décerné par le suffrage de tous les clercs, à Charles GODARD, de Gallardon.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Troisième. — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, de Port-Villez (diocèse de Versailles). — 2e Prix : Raphaël Bordeau, de Condé (diocèse de Séez). — Accessit : Léon Doucet, de la Bruffière (diocèse de Luçon).

Quatrième. — 1er Prix : Almire Lemoine, de Courcebœufs (diocèse du Mans). — 2e Prix : Léon Nicol, de Saint-Pal-les-Murs (diocèse du Puy). — 1er Accessit : Arthur Navet, de Neuilly-sur-Eure, (diocèse de Séez. — 2e Accessit : Albert Donadille, de Stalls (diocèse de Cahors).

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Bihain, de Paris. — 2e Prix : Alphonse Perrier, de Vialle-sur-Lamothe (diocèse du Puy). — Accessit : Adolphe Trou, de Saint-Denis-d'Orques (diocèse du Mans).

Sixième. — 1er Prix : Georges Pouget, de Maintenon. — 2e Prix : Edgar Ricaux, de Capy (diocèse d'Amiens). — 1er Accessit : Samuël Doucet, de la Bruffière (diocèse de Luçon). — 2e Accessit : Léon Baldy, de Cahors.

Septième. — 1er Prix : Ernest Guyot, de Maintenon. — 2e Prix : Emile Viard, de Combourg (diocèse de Rennes). — 1er Accessit : Maurice Picard, de la Bazoche-Gouet. — 2e Accessit : Enogat Lelard, de Saumeray.

RAPPEL DU PRIX D'EXCELLENCE

Troisième. — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 2 fois nommé. — 2e Prix : François Daubin, de Fontenay-sur-Conie. — Accessit : Elie Isambert, de Meslay-le-Grenet.

Quatrième. — 1er Prix : Arthur Navet, 2 fois nommé. — 2e Prix : Apollinaire Leroy, de Beaumont-les-Autels. — 1er Accessit : Charles Meunier, de Prunay-le-Gillon. — 2e Accessit : Albert Donadille, 2 fois nommé.

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Pauvert, de Moriers. — 2e Prix : Joseph Bihain, 2 fois nommé. — Accessit : René Bay, de Chartres.

Sixième. — 1er Prix : Samuël Doucet, 2 f. n. — 2e Prix : Joseph Mauvais, de la Chaux-de-Fonds (Suisse). — 1er Accessit : Léon Baldy, 2 f. n. — 2e Accessit : Edouard Bosquet, de Chartres.

Septième. — 1er Prix : Ernest Guyot, 2 f. n. — 2e Prix : Maurice Picard, 2 f. n. — 1er Accessit : Enogat Lelard, 2 f. n. — 2e Accessit : Eugène Faucher, de Paimbœuf (diocèse de Nantes).

THÈME LATIN

Troisième. — 1er Prix : Elie Isambert, 2 f. n. — 2e Prix : Jean-Marie Lemouël, 3 f. n. — Accessit : Noé Lelard, de Saumeray.

Quatrième. — 1er Prix : Appollinaire Leroy, 2 f. n. — 2e Prix : Charles Meunier, 2 f. n. — 1er Accessit : Albert Donadille, 3 f. n. — 2e Accessit : Almire Lemoine, 2 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Pauvert, 2 f. n. — 2e Prix : René Bay, 2 f. n. — Accessit : Théophile Monlézun, de Sarriac (diocèse de Tarbes).

Sixième. — 1er Prix : Léon Baldy, 3 f. n. — 2e Prix : Samuël Doucet, 3 f. n. — 1er Accessit : Edgar Ricaux, 2 f. n. — 2e Accessit : Arthur Mauvais, 2 f. n.

Septième. — 1er Prix : Maurice Picard, 3 f. n. — 2e Prix : Enogat Lelard, 3 f. n. — 1er Accessit : Joseph Pécheteau, de Moriers. — 2e Accessit : Eugène Faucher, 2 f. n.

VERSION LATINE

Troisième. — 1er Prix : Elie Isambert, 3 f. n. — 2e Prix : Léon Doucet, 2 f. n. — Accessit : Charles Samson, de Fresnay-le-Comte.

Quatrième. — 1er Prix : Almire Lemoine, 3 f. n. — 2e Prix : Léon Nicol, 2 f. n. — 1er Accessit : Apollinaire Leroy, 3 f. n. — 2e Accessit : Charles Meunier, 3 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Bihain, 3 f. n. — 2e Prix : Théophile Monlézun, 2 f. n. — Accessit : René Bay, 3 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Edouard Bosquet, 2 f. n. — 2e Prix : Léon Baldy,

4 f. n. — 1er Accessit : Henri Besnard, de Chartres. — 2e Accessit : Emile Huguenot, de Paris.

Septième. — 1er Prix : Ernest Guyot, 3 f. n. — 2e Prix : Maurice Picard, 4 f. n. — 1er Accessit : Enogat Lelard, 4 f. n. — 2e Accessit : Emile Viard, 2 f. n.

VERS LATINS

Troisième. — 1er Prix : Elie Isambert, 4 f. n. — 2e Prix : Jean-Marie Lemouël, 4 f. n. — Accessit : Léon Doucet, 3 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Charles Meunier, 4 f. n. — 2e Prix : Albert Donadille, 4 f. n. — 1er Accessit : Léon Nicol, 3 f. n. — 2e Accessit : Apollinaire Leroy, 4 f. n.

NARRATION FRANÇAISE

Troisième. — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 5 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, 5 f. n. — Accessit : François Daubin, 2 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Léon Nicol, 4 f. n. — 2e Prix : Gaston Servoin, d'Ozoir-le-Breuil. — 1er Accessit : Almire Lemoine, 4 f. n. — 2e Accessit : Apollinaire Leroy, 5 f. n.

THÈME GREC

Troisième. — 1er Prix : Noé Lelard, 2 f. n. — 2e Prix : James Sagot, de Champrond-en-Gâtine. — Accessit : Léon Doucet, 4 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Charles Meunier, 5 f. n. — 2e Prix : Arthur Navet, 3 f. n. — 1er Accessit : Almire Lemoine, 5 f. n. — 2e Accessit : Albert Donadille, 5 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Pauvert, 3 f. n. — 2e Prix : Désiré Leclerc, de la Chapelle-du-Noyer. — Accessit : René Bay, 4 f. n.

Sixieme. — 1er Prix : Léon Baldy, 5 f. n. — 2e Prix : Samuël Doucet, 4 f. n. — 1er Accessit : Joseph Mauvais, 3 f. n. — 2e Accessit : Paul Fezard, d'Yèvres.

VERSION GRECQUE

Troisième. — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 6 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, 6 f. n. — Accessit : Noé Lelard, 3 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Apollinaire Leroy, 6 f. n. — 2e Prix : Gaston Servoin, 2 f. n. — 1er Accessit : Almire Lemoine, 6 f. n. — 2e Accessit : Arthur Navet, 4 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : René Bay, 5 f. n. — 2e Prix : Joseph Pauvert, 4 f. n. — Accessit : Théophile Monlezun, 3 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Léon Baldy, 6 f. n. — 2e Prix : Edouard Bosquet, 3 f. n. — 1er Accessit : Samuël Doucet, 5 f. n. — 2e Accessit : Edgar Ricaux, 3 f. n.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE FRANÇAISE

Quatrième. — 1er Prix : Charles Meunier, 6 f. n. — 2e Prix : Apollinaire Leroy, 7 f. n. — 1er Accessit : Albert Donadille, 6 f. n. — 2e Accessit : Léon Nicol, 5 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Pauvert, 5 f. n. — 2e Prix : René Bay, 6 f. n. — Accessit : Désiré Leclerc, 2 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Samuël Doucet, 6 f. n. — 2e Prix : Edouard Bosquet, 4 f. n. — 1er Accessit : Edgar Ricaux, 4 f. n. — 2e Accessit : Henri Besnard, 2 f. n.

Septième. — 1er Prix : Ernest Guyot, 4 f. n. — 2e Prix : Joseph Pécheteau, 2 f. n. — 1er Accessit : Enogat Lelard, 5 f. n. — 2e Accessit : Maurice Picard, 5 f. n.

GRAMMAIRE GRECQUE

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Pauvert, 6 f. n. — 2e Prix : Désiré Leclerc, 3 f. n. — Accessit : René Bay, 7 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Samuël Doucet, 7 f. n. — 2e Prix : Georges Pouget, 2 f. n. — 1er Accessit : Léon Baldy, 7 f. n. — 2e Accessit : Joseph Mauvais, 4 f. n.

GRAMMAIRE LATINE

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Pauvert, 7 f. n. — 2e Prix : Désiré Leclerc, 4 f. n. — Accessit : Joseph Dangles, de Colombiés (diocèse de Cahors).

Sixième. — 1er Prix : Samuël Doucet, 8 f. n. — 2e Prix : Léon Baldy, 8 f. n. — 1er Accessit : Henri Besnard, 3 f. n. — 2e Accessit : Edgar Ricaux, 5 f. n.

Septième. — 1er Prix : Joseph Pécheteau, 3 f. n. — 2e Prix : Ernest Guyot, 5 f. n. — 1er Accessit : Maurice Picard, 6 f. n. — 2e Accessit : Enogat Lelard, 6 f. n.

HISTOIRE.

Troisième. — 1er Prix : Léon Doucet, 5 f. n. — 2e Prix : Elie Isambert, 7 f. n. — Accessit : Jean-Marie Lemouël, 7 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Arthur Navet, 5 f. n. — 2e Prix : Georges Baillet, de Pontoise (diocèse de Versailles). — 1er Accessit : Charles Godard, 2 f. n. — 2e Accessit : Almire Lemoine, 7 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Alphonse Perrier, 2 f. n. — 2e Prix : Désiré Leclerc, 5 f. n. — Accessit : Ernest Guédant, de Vauvillers (diocèse de Besançon).

Sixième. — 1er Prix : Georges Pouget, 3 f. n. — 2e Prix : Léon Baldy, 9 f. n. — 1er Accessit : Samuël Doucet, 9 f. n. — 2e Accessit : Edgar Ricaux, 6 f. n.

Septième. — 1er Prix : Ernest Guyot, 6 f. n. — 2e Prix : Maurice Picard, 7 f. n. — 1er Accessit : Joseph Pécheteau, 4 f. n. — 2e Accessit : André Masson, de Paris.

GÉOGRAPHIE.

Troisième. — 1er Prix : Ernest Chouteau, de Saint-Maur. — 2e Prix : Léon Doucet, 6 f. n. — Accessit : Jean-Marie Lemouël, 8 f. n.

Quatrième : 1er Prix : Albert Donadille, 7 f. n. — 2e Prix : Charles

Godard, 3 f. n. — 1er Accessit : Georges Baillet, 2 f. n. — 2e Accessit : Marcel Huon, de Nancy.

Cinquième. — 1er Prix : Alphonse Perrier, 3 f. n. — 2e Prix : Joseph Pauvert, 8 f. n. — Accessit : Joseph Bihain, 4 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Emile Picard, de Pré-Saint-Evroult. — 2e Prix : Edouard Bosquet, 5 f. n. — 1er Accessit : Georges Pouget, 4 f. n. — 2e Accessit : Albert Gougis, de Fontenay-sur-Conie.

Septième. — 1er Prix : Ernest Guyot, 7 f. n. — 2e Prix : Enogat Lelard, 7 f. n. — 1er Accessit : André David, de Châtillon-sur-Indre (diocèse de Bourges). — 2e Accessit : Joseph Pécheteau, 5 f. n.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Troisième. — (Géométrie). 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 9 f. n. — 2e Prix : James Sagot, 2 f. n. — Accessit : Charles Samson, 2 f. n.

Quatrième. (Algèbre). — 1er Prix : Charles Meunier, 7 f. n. — 2e Prix : Gaston Servoin, 3 f. n. — 1er Accessit : Charles Godard, 4 f. n. — 2e Accessit : Arthur Navet, 6 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Bihain, 5 f. n. — 2e Prix : Désiré Leclerc, 6 f. n. — Accessit : Adolphe Trou, 2 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Edgar Ricaux, 7 f. n. — 2e Prix : Samuël Doucet, 10 f. n. — 1er Accessit : Edouard Bosquet, 6 f. n. — 2e Accessit : Joseph Mauvais, 5 f. n.

Septième. — 1er prix : Maurice Picard, 8 f. n. — 2e Prix : Enogat Lelard, 8 f. n. — 1er Accessit : André Masson, 2 f. n. — 2e Accessit : Georges Aubry, de Chartres.

PHYSIQUE

Troisième. — 1er Prix : Léon Doucet, 7 f. n. — 2e Prix : Jean-Marie Lemouël, 10 f. n. — Accessit : Ernest Chouteau, 2 f. n.

LANGUE VIVANTE (allemand).

Troisième. — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 11 f. n. — 2e Prix : James Sagot, 3 f. n. — Accessit : Noé Lelard, 4 f. n.

EXAMEN

Troisième. — 1er Prix : James Sagot, 4 f. n. — 2e Prix : Léon Doucet, 8 f. n. — Accessit : Jean Marie Lemouël, 12 f. n.

Quatrième. — 1er Prix : Apollinaire Leroy, 8 f. n. — 2e Prix : Achille Gaubert, d'Aysennes (diocèse de Rodez). — 1er Accessit : Charles Meunier, 8 f. n. — 2e Accessit : Albert Donadille, 8 f. n.

Cinquième. — 1er Prix : Joseph Pauvert, 9 f. n. — 2e Prix : Alphonse Perrier, 4 f. n. — Accessit : Désiré Leclerc, 7 f. n.

Sixième. — 1er Prix : Léon Baldy, 10 f. n. — 2e Prix : Samuël Doucet, 11 f. n. — 1er Accessit : Edouard Bosquet, 7 f. n. — 2e Accessit : Joseph Mauvais, 6 f. n.

Septième. — 1er Prix : Maurice Picard, 9 f. n. — 2e Prix : Ernest Guyot, 8 f. n. — 1er Accessit : Georges Aubry, 2 f. n. — 2e Accessit : Enogat Lelard, 9 f. n.

DESSIN

1re Division. — 1er Prix : Jean-Marie Lemouël, 13 f. n. — 2e Prix : Louis Boutrou, de Saint-Jean-de-la-Forêt (diocèse de Séez). — 1er Accessit : Raphaël Bordeau, 2 f. n. — 2e accessit : Charles Samson, 3 f. n.

2e Division. — 1er Prix : Marcel Huon, 2 f. n. — 2e Prix : Henri Brault, de Montmirail (diocèse du Mans). — 1er Accessit : Léon Nicol, 6 f. n. — 2e Accessit : Albert Donadille, 9 f. n.

MUSIQUE

Soprano (1re division). — 1er Prix : Ernest Guédant, 2 f. n. — 2e Prix : Henri Besnard, 4 f. n. — 1er Accessit : Raoul Dolléans, de Ver-lès-Chartres. 2e Accessit : Joseph Pécheteau, 6 f. n.

(2e division). — Prix : Henri Bourgine, de Baudreville. — Accessit : Ernest Guyot, 9 f. n.

Alto. — Prix : Prudent Rollet, de Nouan-le-Fuselier (diocèse de Blois). — Accessit : Edgar Boisset, de Chartres.

Plain-Chant (1re division). — 1er Prix : Raphaël Bordeau, 3 f. n. — 2e Prix : Albert Donadille, 10 f. n. — 1er Accessit : Charles Godard, 5 f. n. — 2e Accessit : Jean-Marie Lemouël, 14 f. n.

(2e Division). — 1er Prix : Joseph Pauvert, 10 f. n. — 2e Prix : Joseph Mauvais, 7 f. n. — 1er Accessit : Adolphe Trou, 3 f. n. — 2e Accessit, Samuël Doucet, 12 f. n.

Piano. — 1er Prix : Gaston Servoin, 4 f. n. — 2e Prix : Adolphe Panthé, 2 f. n.

PRIX D'ACCESSITS

Troisième. — Léon Doucet, pour 3 accessits. — Jean-Marie Lemouël, 4 accessits. — Noé Lelard, 3 accessits. — Charles Samson, 3 accessits.

Quatrième. — Albert Donadille, pour 7 accessits. — Almire Lemoine, 5 accessits. — Apollinaire Leroy, 3 accessits. — Charles Meunier, 3 accessits. — Arthur Navet, 3 accessits. — Léon Nicol, 3 accessits. — Charles Godard, 3 accessits.

Cinquième. — René Bay, pour 4 acccessits. — Adolphe Trou, 3 accessits.

Sixième. — Léon Baldy, pour 3 accessits. — Edouard Bosquet, 3 accessits. Samuël Doucet, 4 accessits. — Henri Besnard, 3 accessits. — Edgar Ricaux, 5 accessits. — Joseph Mauvais, 5 acccssits.

Septième. — Enogat Lelard, pour 6 accessits. — Joseph Pécheteau, 4 accessits. — Maurice Picard, 3 accessits.

La Première rentrée est fixée au LUNDI 4 SEPTEMBRE

La Deuxième rentrée est fixée au LUNDI 9 OCTOBRE

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 3 septembre, 15e dimanche après la Pentecôte, *semi-double.* A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. Ensuite, réunion mensuelle de la Confrérie de N.-D. avec procession et recommandations.

— Jeudi 7, S. Clond, A 8 h., messe à Saint-Piat pour l'Association du Saint-Sacrement. A 3 h., premières vêpres de la Nativité. A 4 h. 1/2, adoration réparatrice. A 6 h., matines et laudes.

Vendredi 8, fête de la *NATIVITÉ DE LA T.-S. VIERGE.* A 10 h. *Grand'Messe Pontificale,* précédée de tierce et de la procession et suivie de sexte. A 3 h., none, vêpres, sermon par le R. P. Alexandre Brou, S. J., prédicateur de toute l'octave, complies, procession et salut.

La Sainte-Châsse sera exposée pendant la journée du 8, et le lendemain samedi elle sera exposée de 8 h. à 10 h.

Samedi 9, messe au grand chœur à 8 h. Offices capitulaires à 9 h. et à 3 h. — Sermon le soir, à 8 h.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain Dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Le 8 septembre, fête de la Nativité, grand'messe à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain Dimanche, après vêpres, procession et réunion de la Confrérie — Le 8, fête de la Nativité, messe de communion à 7 h., grand'messe à 9 h.

BIBLIOGRAPHIE

Un livre d'actualité : **Les Septante Paroles de Jeanne d'Arc** par S. G. Monseigneur Le Nordez, évêque de Dijon. — C'est avec un véritable sentiment d'admiration qu'en ces heures de malaise nous saluons l'apparition toute récente sous la signature autorisée de Monseigneur Le Nordez, Évêque de Dijon, d'un remarquable ouvrage intitulé « Les Septante paroles de Jeanne d'Arc.

Dans cette œuvre d'érudition, de saine morale et de patriotisme, Monseigneur Le Nordez ne s'est pas montré inférieur à sa réputation. Il traite son sujet avec une autorité reconnue et son éloquence se donne libre carrière lorsqu'il exalte la mission, le loyalisme et le courage plein d'abnégation de la Vierge patriote. Il ne se borne pas à citer les paroles de l'héroïne, à glorifier ses actes, il les commente longuement avec une grand charme. Ses commentaires abondent de sages conseils et de délicates pensées qui en rendent la lecture attachante et en font par excellence un sujet de pieuses méditations. Jeanne d'Arc, la GRANDE FRANÇAISE, méritait bien d'être donnée en exemple à notre génération.

Bien que Monseigneur Le Nordez dédie spécialement son livre aux mères de famille et aux futures épouses, qui pourront y puiser les plus nobles enseignements, il a droit à la gratitude de tous ceux qui ont à cœur l'amour du bien et le culte de la patrie.

Les « Septante Paroles de Jeanne d'Arc » sont en vente à Chartres, chez Mme Renier, libraire, 22, rue du Cheval-Blanc, dans les principales librairies et à défaut chez l'Editeur H. Lelarge, 41, rue de Rennes, Paris.— Prix : broché, 2 fr. l'édition ordinaire, et 5 fr. l'édition de luxe illustrée de dessins très artistiques. L'une et l'autre, de format élégant, sont imprimées soigneusement en gros caractères elzéviriens, et se vendent également reliées à des prix divers selon le genre de reliure.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois

DE SEPTEMBRE 1899

Vendredi 1er septembre. — Saint Loup, évêque, *semid.*, messe *Statuit*, mém. de Saint Gilles, abbé.
2, Samedi. — Saint Etienne, roi, *semid.*, messe *A juxti.*
3, **DIMANCHE, XVe après la Pentecôte,** *semid.*, messe *Inclina*, mém. de Saint Lazare. — Vêpres de sainte Rose; mém. du dim. et de Saint Lazare.
4, Lundi. — Sainte Rose de Viterbe, vierge, *double*, messe *Dilexisti.*
5, Mardi. — Saint Laurent Justinien, évêque, *semid.*, messe *Statuit.*
6, Mercredi. — De la férie (Saint Joseph).
7, Jeudi. — Saint Cloud, confesseur, *semid.*, messe *Justus.*
8, Vendredi. — Fête de la **Nativité de la Très Sainte Vierge,** *double de 2e classe avec octave*, messe *Salve.* — Vêpres de cette fête; mém. de Saint Gorgon.
3, Samedi. — De l'octave, *semid.*, messe *Salve*, mém. de Saint Gorgon.
10, **DIMANCHE, XVIe après la Pentecôte,** le *Saint nom de Marie*, *double majeur*, messe ***Vultum***, mém. de saint Nicolas et du dim., et des Saints Martyrs.
11, Lundi. — De l'octave, *semid.*, messe *Salve.*
12, Mardi. — De l'octave, *semid.*, messe *Salve.*
13, Mercredi. — De l'octave, *semid.*, messe *Salve.*
14, Jeudi. — Exaltation de la Sainte Croix, *double majeur.* — *Adoration à la cathédrale.* — Messe *Nos autem.*
15, Vendredi. — Octave de la Nativité, *double*, messe *Salve.* -- Le soir, procession aux flambeaux à N.-D. de Sous-Terre.
16, Samedi. — **Saint Lubin**, évêque de Chartres, *double majeur*, messe *Elegit.*
17, **DIMANCHE, XVIIe après la Pentecôte,** *Notre-Dame des Sept Douleurs*, *double majeur*, messe *Stabant.* — Mém. de Saint François. — Vêpres de la fête; mém. de Saint Joseph, des Stigmates et du dim.
18, Lundi. — Saint Joseph de Cupertino, *double*, messe *Dilectio.*
19, Mardi. — Saint Janvier et ses comp., mart., *double*, messe *Salus.*
20, Mercredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence), vigile de Saint Mathieu. — Saint Eustache et ses comp., mart., *double*, messe *Sapientiam.*
21, Jeudi. — Saint Mathieu, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Os justi.*
22, Vendredi. — (Quatre-Temps, jeune et abstinence), Saint Mauriee et ses comp., mart., *double*, messe *Intret.*
23, Samedi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence), Saint Lin, pape et mart., *semid.*, messe *Statuit..*
24, **DIMANCHE, XVIIIe après la Pentecôte,** Notre-Dame de la Merci, *double majeur*, messe *Salve.* — Vêpres de cette fête; mém. de Saint Solenne et du dim.
25, Lundi. — Saint Solenne, évêque de Chartres, *double*, messe *Ecce.*
26, Mardi. — Saint Thomas de Villeneuve, évêque, *double*, messe *Statuit.*
27, Mercredi. — Saints Côme et Damien, mart., *semid.*, messe *In virtute.*
28, Jeudi. — Saint Wenceslas, mart., *semid.*, messe *In virtute.*
29, Vendredi. — Saint Michel, archange, *double de 2e classe*, messe *Benedicite.*
30, Saint Jérôme, docteur; *double*, messe *In medio.*

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — **CATHÉDRALE.** — Le 10 septembre, 16e dimanche après la Pentecôte, *Fête du Saint Nom de Marie*, double majeur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, sermon par le R. P. Brou, S. J., complies et salut.

Lundi, Mardi et Mercredi, messe de Monseigneur au Grand Chœur, à 8 h. — La Sainte Châsse exposée de 8 h. à 10 h. — A 8 h. du soir, sermon et salut.

Jeudi 14, Exaltation de la Sainte Croix, fête de l'*ADORATION MENSUELLE* à la cathédrale. Messes au chœur avec chants à 6 h., 7 h. et 8 h. — Offices capitulaires à 9 h. et à 3 h. — Le soir, à 8 h., sermon et salut.

Vendredi 15, Messe au chœur à 8 h., avec exposition de la Sainte-Châsse. — A 7 h. 1/2 du soir, clôture solennelle de l'octave : sermon, salut, procession aux flambeaux à la Crypte.

Samedi 16, S. Lubin, messe à la Crypte, dans la chapelle dédiée à saint Lubin.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche 10 septembre, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 10 septembre, les offices aux heures ordinaires.

N° 28. 9 Septembre 1899.

SOMMAIRE

LA BULLE DU JUBILÉ.

Voici le préambule de la Bulle du Jubilé de l'Année Sainte qui a été publiée à Rome, le jour de l'Ascension.

LÉON, ÉVÊQUE

SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU

A tous les Fidèles du Christ qui verront ces Lettres,
Salut et Bénédiction Apostolique.

A l'approche de la fin du siècle, dont Notre vie même mesure presque toute l'étendue, Nous avons décidé, de prendre, d'après les traditions des ancêtres, une résolution qui profite au salut du peuple chrétien, en même temps qu'elle montrera comme le dernier vestige des sollicitudes que nous n'avons cessé d'éprouver dans la fonction de ce suprême Pontificat.

Nous voulons parler d'un *grand jubilé*, qui, dès longtemps, est entré dans les coutumes chrétiennes, qui a été sanctionné par la prévoyance de nos prédécesseurs, et que, traditionnellement, nos pères ont nommé l'*Année Sainte*, tant parce qu'elle est accompagnée d'un très grand nombre de cérémonies saintes, que par la plus grande abondance des moyens qu'elle fournit pour corriger les mœurs et pousser les âmes à se renouveler par la sainteté.

Nous-mêmes fûmes témoin en notre jeunesse des grands résultats obtenus pour le salut par le dernier qui ait été célébré solennellement sous le Pape Léon XII ; en ce temps où Rome était, pour la religion publique, un théâtre très grand et très sûr. Notre mémoire Nous rappelle, et il Nous semble presque avoir encore sous les yeux, la foule des pèlerins et la multitude se répandant à travers les plus augustes églises, en bataillons rangés, les missionnaires apostoliques prêchant en public, les plus célèbres endroits de la Ville Eternelle résonnant des louanges divines, et le Souverain Pontife, entouré d'un grand nombre de cardinaux, donnant, sous les regards de tous, des exemples de piété et de charité.

Or, les souvenirs de ce temps reportent plus tristement nos

esprits, par la comparaison, au temps d'aujourd'hui, car ces choses dont nous parlons et qui, quand elles peuvent se produire sans obstacle à la lumière de la cité, nourrissent merveilleusement, d'ordinaire, et excitent la piété populaire, aujourd'hui, l'état de la ville ayant changé, il n'y a plus aucune liberté de les faire, ou bien cette liberté dépend du caprice d'un étranger.

Quoi qu'il en soit, Nous avons confiance que Dieu, qui vient en aide aux desseins salutaires, accordera un cours prospère et sans obstacle à la décision que Nous avons prise pour sa grâce et sa gloire. En effet, que désirons-Nous et que voulons-Nous ! Uniquement que les hommes, dans toute la mesure de nos efforts, deviennent plus sûrs de leur salut éternel et, à cette fin, qu'on puisse appliquer aux maladies de l'âme les remèdes que Jésus-Christ a voulu mettre en Notre pouvoir.

Suivent les prescriptions du Saint-Père pour la célébration et le gain des indulgences du jubilé à Rome et dans tout l'univers catholique.

Nous les indiquerons en temps utile.

LES CONGRÉGATIONS DE LA TRÈS SAINTE VIERGE (1).

L'existence des Congrégations en l'honneur de la très sainte Vierge remonte à la seconde moitié du XVI[e] siècle. Leur berceau fut à Rome, dans le collège si célèbre que les Jésuites y avaient fondé. L'an 1563, le Père Jean Léon, professeur de grammaire, eut la pensée de réunir les meilleurs élèves des classes inférieures, pour leur faire suivre en commun quelques exercices religieux, et provoquer par ce moyen leur zèle dans la piété et leur ardeur pour l'étude. Dès l'année suivante, ces fervents écoliers se placèrent sous la protection spéciale de la sainte Vierge, et donnèrent son nom à leur association. Sous ce béni patronage la congrégation naissante se consolida et bientôt elle adopta l'organisation et les règles principales qu'elle a conservées depuis longtemps.

En 1752, le pape Grégoire XIII, témoin des heureux fruits que produisait cette pieuse association parmi la jeunesse des écoles, la bénit et l'encouragea en lui ouvrant les trésors de l'Eglise par des indulgences. Dès lors la congrégation se répan-

(1) D'après la *Semaine religieuse de Besançon.*

dit rapidement et fut établie dans tous les collèges des Jésuites en Italie, en France, en Suisse, en Espagne, en Allemagne, en Pologne, en Russie et jusque dans le nouveau monde.

Tels furent ses progrès et son influence pour la diffusion de la piété chrétienne et l'exercice des plus solides vertus, que le même pape résolut de lui donner une marque spéciale d'estime et d'honneur. Voulant rattacher ces associations éparses à un centre commun, leur attribuer la même forme et les mêmes règles, et les faire participer aux mêmes faveurs, il les soumit toutes à la Congrégation du collège romain, et à l'autorité immédiate du général de la Compagnie de Jésus.

Dans une bulle datée du 5 décembre 1581, il reconnut et approuva solennellement la congrégation née et établie au collège de Rome, sous le titre de l'*Annonciation*, la dota de nouvelles et nombreuses indulgences, autorisa le général de la Compagnie de Jésus et tous ses successeurs à agréger à cette Congrégation principale, dite *Prima Primaria*, toutes les autres Congrégations déjà existantes ou à établir dans les collèges des Jésuites. Par le fait de cette affiliation, toutes ces Congrégations participaient à toutes les indulgences et à tous les privilèges présents ou futurs accordés à celle de Rome.

Dans ces congrégations d'étudiants établies dans les collèges, Grégoire XIII avait permis d'admettre tous les autres fidèles sans distinction, ni d'âge, ni de sexe, ni de condition. Deux ans plus tard, Sixte-Quint étendit encore ce privilège ; il autorisa l'établissement des congrégations dans toutes les maisons des Jésuites, et permit de les former soit d'étudiants seuls, soit d'autres fidèles, soit enfin des uns et des autres indistinctement.

Sous la protection spéciale de la très sainte Vierge, la Congrégation devint un foyer ardent d'émulation et de zèle, une pépinière féconde où une foule de personnages de tout rang et de toute condition s'élevèrent à la plus éminente sainteté. La liste en serait trop longue ; citons seulement, comme les plus beaux fleurons de cette glorieuse couronne de la Congrégation, saint Stanislas Kostka, saint Louis de Gonzague, saint Jean Berchmans, saint François de Sales, saint François Régis, saint Pierre Fourier, saint Alphonse de Liguori, saint François de Géronimo, saint Léonard de Port-Maurice, saint Jean-Baptiste de Rossi ; et à la suite de ces brillantes étoiles,

on vit une foule de Bienheureux, de Vénérables et autres Congréganistes remarquables par la sainteté de leur vie. Les personnages les plus distingués par leur naissance, leur fortune et leur position se faisaient une gloire et un bonheur d'appartenir à la Congrégation et d'inscrire leurs noms à côté de ceux des membres de la condition la plus modeste et la plus obscure, rivalisant tous de zèle dans la pratique de toutes les bonnes œuvres spirituelles et corporelles.

On pourrait s'étonner de voir les Congrégations de la sainte Vierge se former et se recruter parmi les jeunes gens et les hommes, avant qu'il soit question encore de Congrégations de femmes et de jeunes filles, dont le caractère et la dévotion plus expansive semblent les prédisposer davantage au culte de Marie, modèle en quelque sorte plus direct des personnes de leur sexe. Ce fait tenait aux habitudes et aux conditions sociales de l'époque; car alors l'éducation des femmes n'était pas ce qu'elle fut dans la suite, ni surtout ce qu'elle est de notre temps, où les pensionnats de demoiselles, les orphelinats et les ouvroirs ont favorisé l'établissement des Associations d'Enfants de Marie. Cependant, peu de temps après l'origine de la Congrégation, plusieurs femmes des plus illustres commencèrent à se faire inscrire au nombre des Enfants de Marie; le mouvement s'étendit rapidement et vers le milieu du XVIII[e] siècle, il existait un grand nombre de Congrégations composées uniquement de personnes du sexe; Benoît XIV s'occupa spécialement d'elles dans un bref adressé, en 1751, au général de la Compagnie de Jésus. Toutes ces associations se faisaient agréger à la Congrégation de Rome, pour participer à ses nombreuses indulgences.

L'existence des Congrégations de femmes et de jeunes filles en l'honneur de la très sainte Vierge, dans la Lorraine en particulier, remonte jusqu'au commencement du XVII[e] siècle. Leur principal fondateur fut saint Pierre Fourier, connu aussi sous le nom du *Père de Mattaincourt.*

LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT.

Les projets de loi qui menacent la liberté de l'enseignement secondaire subissent en ce moment un temps d'arrêt qui permet à l'opinion publique de les juger avec maturité.

Le Sénat a ajourné la discussion sur le projet Combes qui *supprimait* le baccalauréat pour les élèves des lycées et le *maintenait* pour les élèves des écoles libres.

A la Chambre, la Commission s'est prononcée, en principe, pour la liberté ; mais elle a décidé de donner à l'Etat un *droit d'inspection* effectif sur tous les établissements.

La question de l'admission aux écoles de l'Etat, Saint-Cyr et Polytechnique, a été réservée, comme si, en vertu même du principe de la liberté, ces écoles ne devaient pas être ouvertes à tous les jeunes gens qui satisfont aux conditions du concours.

Quoi qu'il en soit, les catholiques auraient bien tort de se rassurer parce que les propositions d'apparence trop sectaires ont été repoussées.

Ainsi qu'on l'a dit très justement, la liberté a moins à craindre de la haine qui s'affiche que de la haine qui se déguise.

Or, les ennemis de la liberté, qui sont, dans l'espèce, les ennemis de l'Eglise, n'ont pas désarmé. Ils ne resteront pas inactifs et s'ils n'arrivent pas à tuer brutalement l'enseignement catholique, soyons sûrs qu'ils s'efforceront, par tous les moyens hypocrites, de le faire périr de mort lente.

Que doivent faire les catholiques ?

Ils doivent agir et, pour cela, ne pas attendre que les lois d'oppression soient promulguées. Une fois ces lois votées, les protestations seront bien inutiles.

Ils doivent donc agir et agir de suite.

Comment cela ?

1° *Ils doivent agir en éclairant l'opinion.* — Que la bonne presse fasse la lumière sur cette question ; que les infamies et les sophismes des mauvais journaux soient dévoilés ; que des conférences soient organisées ; que des brochures de propagande soient distribuées.

A ce dernier point de vue, nous recommandons tout particulièrement la diffusion du remarquable discours de *M. le comte de Mun :* **La liberté de l'enseignement.**

Cette brochure est en vente : 76, *rue des Saints-Pères*, Paris. — Edition de Propagande, 4 fr. le cent ; 35 fr. le mille.

2° *Ils doivent agir en signant et en faisant signer les pétitions* en faveur de la liberté d'enseignement.

La pétition qui doit être signée par les hommes et les pères de famille est déjà en circulation et tout fait espérer qu'un nombre très considérable de signatures pourra être déposé sur le bureau de la Chambre.

Nous rappelons qu'on peut se procurer des feuilles de pétition chez M. *Henri Fortin*, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

D'autre part, la pétition qui doit être signée par les mères de famille est prête et l'on peut, dès maintenant, adresser les demandes à M. Letronne, 12, rue de la Chaire, à Paris.

3° *Ils doivent agir, en intervenant auprès de leurs représentants : sénateurs, députés, conseillers généraux.*

Rappelons à nos élus le prix que nous attachons à la liberté d'enseignement.

Profitons également des vacances parlementaires pour faire des démarches pressantes auprès des députés et sénateurs pour qu'ils repoussent les projets tyranniques qui nous menacent.

(L'*Action catholique*).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 10 au 17 Septembre.

10. XVIe Dimanche après la Pentecôte. *S. Nom de Marie*, double majeur ; mémoire de *S. Nicolas de Tolentino*, confesseur.

Le nom de Marie est pour nous comme un souvenir vivant, comme un abrégé de ses grandeurs et de ses bienfaits. Aussi l'Evangile qui a couvert de son silence la plupart de ses vertus, semble-t-il recueillir précieusement ce nom béni, et nous l'offrir comme un présent du ciel, un trésor de miséricorde et de salut, quand il nous dit : Et le nom de la Vierge était Marie. Le nom de Marie s'unit sur nos lèvres et dans notre cœur au nom de Jésus ; il exhale le même parfum d'espérance, toutes les âmes pieuses l'aiment, l'invoquent à l'envi, et en font jaillir par la méditation des flots de lumière et de bonheur.

11. Lundi, de *l'Octave* ; mémoire de *S. Prote et Hyacinthe*, martyrs.

S. Prote et S. Hyacinthe étaient deux serviteurs d'une jeune fille noble de Rome, dont le père fut nommé préfet d'Alexandrie. Ils la suivirent dans cette ville, et lui lisaient des livres sacrés. Par cette lecture, ils découvrirent la vanité des idoles et se déclarèrent chrétiens avec leur jeune maîtresse. Pour une plus grande perfection, ils se firent tous trois religieux ; tous trois, après diverses aventures, retournèrent à Rome où ils furent martyrisés pour la foi.

12. Mardi, de *l'Octave*. — Un second privilège de Marie, c'est qu'en devenant mère de Dieu, elle n'a point cessé d'être vierge. Ce privilège, dit S. Bernard, n'a été que pour elle et ne sera accordé à aucune autre.

13. Mercredi, de *l'Octave*. — C'est la marque distinctive à laquelle les ancien prophètes reconnaissaient la mère du Christ. Ce fut ce signe miraculeux que le Seigneur voulut bien donner à Achaz : Le seigneur, lui dit Isaïe, vous donnera lui-même un signe : voilà

qu'une vierge concevra et enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel.

14. Jeudi. — *Exaltation de la Sainte Croix*, double majeur. — L'objet de cette fête est le recouvrement qui se fit de cet instrument de notre salut sous le règne d'Héraclius. C'est en mourant sur la croix, que J.-C. nous a rachetés, c'est par la vertu de la croix que le baptême nous a régénérés, c'est sur la morale de la croix que nous serons jugés. Méditons bien sur les trois points de la foi ; nous lirons alors écrits sur la croix du Sauveur ses anathèmes contre l'orgueil, la sensualité et l'impénitence, et si le salut de notre âme nous est cher, nous renoncerons à tout pour suivre J.-C. crucifié.

15. Vendredi. — *Octave de la Nativité de la T. S. Vierge*; mémoire de *S. Nicomède*, martyr. — S. Ambroise, au commencement de son second livre de la Virginité, exhorte les vierges en particulier à régler leur conduite sur celle de Marie. Ayez, dit-il, devant les yeux la vie et la virginité de la mère de Dieu. Elle était vierge de corps et d'esprit, elle était humble de cœur, grave dans ses discours, sage dans ses résolutions; ses regards étaient pleins de douceur, ses paroles remplies d'affabilité et toute sa conduite portait l'empreinte de la modestie. Imitons les vertus de la T. S. Vierge, préservons-nous des vices qui leur sont contraires, car ils arrêteraient les effets salutaires de sa puissante protection.

16. Samedi. — *S. Lubin*, évêque de Chartres, double majeur ; mémoire de *Sainte Euphémie*, et ses compagnons martyrs. — Sainte Euphémie était de Chalcédoine; c'est dans l'église de sainte Euphémie que se tint le célèbre concile de ce nom. On mit entre les mains de la sainte dans son tombeau qui les retint les actes du concile, mais elle repoussa la confession des hérétiques. Ce fait est attesté par des auteurs d'une grande autorité.

17. XVII^e Dimanche après la Pentecôte. *Fête de N.-D. des sept Douleurs*, double majeur ; mémoire des *stigmates de S. François.*

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — M. l'abbé Lejard, licencié ès-lettres, est nommé professeur au Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou.

M. l'abbé Fessler, licencié ès-lettres, est nommé professeur au Grand-Séminaire.

Pèlerinages. — Lundi dernier, 4 septembre, arrivaient à Chartres environ quarante Messieurs belges, membres d'une société historique et archéologique, dite *La Gilde*. Ils avaient pour président, M. le baron Béthune et pour aumônier M. le curé de Saint-Josse,

de Bruxelles. Le but de leur voyage était à la fois religieux et scientifique. Aussi les a-t-on vus faire leurs dévotions ensemble à la Crypte de la cathédrale où leur aumônier célébrait pour eux la sainte messe. C'est sous la conduite de M. l'abbé Clerval et de M. l'abbé Métais, qu'ils ont visité nos principaux monuments de Chartres; le lundi, ils ont étudié les églises de Saint-Pierre et de Saint-Aignan, etc.; le lendemain mardi a été consacré spécialement à l'étude de la cathédrale. Ces Messieurs, excursionnistes et pèlerins, ont quitté notre ville, remplis d'admiration pour les beautés qu'ils ont observées en vrais savants.

Mardi, 5, les aspirants missionnaires de la Société des Missions étrangères de Paris, ont fait leur pèlerinage annuel à N.-D. de Chartres. Comment ces futurs apôtres n'aimeraient-ils pas à venir invoquer la Reine du clergé dans son antique sanctuaire où elle a béni, depuis des siècles, tant de prédicateurs de l'Évangile et tant de religieuses destinés à porter la foi dans les contrées de l'Orient?

Jeudi, 7 septembre, midi. — **Le pèlerinage lorrain-alsacien,** arrivé, en deux trains, ce matin, de Lourdes à Chartres, termine ses premières cérémonies à la cathédrale. Après les messes de communion et un repos de quelques heures, a eu lieu à 10 h. une grand'messe, la messe capitulaire chantée par les pèlerins. Ils étaient onze cents, occupant le grand chœur et l'entrée de la nef principale. L'officiant était M. le chanoine Godet, archiprêtre de la cathédrale de Chartres. Mgr l'Évêque de Saint-Dié était en ornements pontificaux au trône épiscopal, dans le sanctuaire; M. le chanoine Raison, son premier vicaire général, et M. le chanoine Pouclée, doyen du chapitre de Chartres, l'accompagnaient. Mgr l'Evêque de Chartres était à sa stalle ordinaire, accompagné de M. le curé de Saint-Aignan de Chartres, qui est vicaire général honoraire de Saint-Dié, et de M. le chanoine Chichy, secrétaire de Mgr Foucault. Les chanoines titulaires de Chartres étaient à leur stalle; près d'eux on voyait M. l'abbé Ehrard, chanoine honoraire de Strasbourg, curé de Sainte-Marie-aux-Mines, notre correspondant pour le culte de N.-D. de Chartres depuis au moins 35 ans, M. l'abbé Andrieux, chanoine honoraire de Langres, M. l'abbé Vigneron, chanoine honoraire de Nancy, M. le chanoine Noël, directeur de la *Semaine religieuse de Saint-Dié*, etc. Beaucoup d'autres prêtres des diocèses déjà nommés ou de Metz ou de la Haute-Saône, s'étaient mêlés à leurs fidèles sur divers points de l'assistance. L'office liturgique a été solennel avec plain-chant et morceaux d'orgue; tout le monde paraissait en ardentes prières.

Après l'Evangile, Mgr Foucault, s'étant avancé sur le bord du sanctuaire, a pris la parole. Sa Grandeur a commencé par l'annonce

d'un nouveau miracle accompli hier à Lourdes, en faveur de l'une des personnes de son pèlerinage lorrain-alsacien, restées pour le dernier départ. Car on sait qu'une bonne partie des 1.480 pèlerins ne doit arriver que demain matin, 8 septembre, à Chartres, et que dans ce troisième train, doivent se trouver les malades. Pendant le séjour de ces malades à Lourdes, d'autres guérisons soudaines se sont produites parmi les lorrains-alsaciens.

Monseigneur rappelle le fait merveilleux de guérison qui s'est opéré au sanctuaire du Pilier dans la cathédrale de Chartres, en 1895, pendant que sa pieuse caravane de l'Est de la France priait avec lui Notre-Dame ; et il dit son espérance pour le présent pèlerinage qu'il amène près de sa Mère avec un amour filial.

Puis Sa Grandeur retrace en quelques mots les gloires historiques de N.-D. de Chartres et insiste avec une éloquence vraiment apostolique sur la dévotion d'autrefois et d'aujourd'hui à la Vierge devant enfanter, *Virgini pariturœ*, titre spécial de N.-D. de Chartres, titre qui la désigne comme patronne des mères chrétiennes, patronne des chefs de familles. L'enfantement spirituel de Jésus-Christ dans les âmes, la formation chrétienne de la jeunesse et sa préservation du mal à notre époque troublée où elle est particulièrement l'objet des visées de l'ennemi, voilà ce que les parents chrétiens demanderont avec instance, plus encore que toute autre grâce, auprès de la Madone chartraine, et afin de mieux l'obtenir, ils feront inscrire leurs enfants sur la liste de ceux qui lui sont consacrés. *Adolescens, tibi dico, surge*: Jeune homme, je te le dis, lève-toi, ajoute Monseigneur en terminant. Oui, debout, jeunesse chrétienne! debout, sous la tutelle de N.-D. de Chartres, lutte pour la garde de la vertu, pour la conservation de la foi!

Le vigoureux commentaire de ces derniers mots a laissé sous une forte impression la pieuse assemblée.

Aussitôt après la grand' messe, une procession s'est organisée et a défilé dans les rues de la ville pour descendre au sanctuaire de N.-D. de La Brèche, en chantant l'*Ave Maris Stella* et le cantique spécial composé jadis en l'honneur de cette Madone par le professeur de l'institution Notre-Dame de Chartres, futur évêque de Saint-Dié. M^gr^ Foucault et M^gr^ Mollien présidaient.

Cette après-midi, à 2 h., il y aura procession à la Crypte et ensuite les pèlerins assisteront aux vêpres capitulaires. Ils partiront ce soir pour Paris. (N.-D. des Victoires et Montmartre).

Demain matin, arrivée du troisième train lorrain-alsacien à la cathédrale de Chartres : 380 pèlerins annoncés dont près de 140 malades, qui seront conduits ou portés par des brancardiers à la basilique de Notre-Dame. Touchant spectacle bien propre à ranimer la foi ! M. le chanoine Colin, de Metz, conduit ce groupe.

A 10 h. Mgr Foucault officiera pontificalement à la grand'messe capitulaire, en cette fête de la Nativité toujours si bien solennisée à Chartres.

Soizé. — *Fête de Saint Gilles.* — Toujours même affluence au pèlerinage de saint Gilles : Un millier de personnes environ. Une quinzaine de prêtres ou autres ecclésiastiques. A la messe solennelle, M. le Curé a rappelé à la nombreuse assistance son récent pèlerinage à N.-D. de Lourdes; il a profité de l'occasion pour énumérer les conditions d'un bon pèlerinage : la prière, la confession, la communion, la résolution de mieux vivre. Conditions que l'on devrait trouver en tout lieu de pèlerinage comme à Lourdes. Saint Gilles nous donna dans sa vie l'exemple de la prière et de la pénitence. Pèlerins de cette vie, allons au ciel par le chemin que nous ont montré les saints.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières M. l'abbé Eugène-Magloire Buisson, curé de Sancheville, décédé dans sa paroisse le lundi 4 septembre 1899. L'inhumation a eu lieu le jeudi 7.

M. l'abbé Buisson, né à Allaines le 21 septembre 1848, fit ses études littéraires à la Maîtrise et à Saint-Cheron; et à la fin de ses études théologiques au Grand Séminaire, il fut ordonné prêtre le 25 mai 1872. Deux jours après, il était curé de Sandarville; il devint curé de Sancheville le 25 janvier 1882. Dans tout le cours de son ministère, il s'est montré pasteur pieux et zélé; malheureusement sa mauvaise santé mit trop tôt un sérieux obstacle à ses désirs de dévouement pour les œuvres paroissiales. C'est à une maladie de plusieurs années qu'il a succombé, en s'abandonnant de la manière la plus édifiante à la volonté de Dieu et à l'espérance en son infinie miséricorde.

Paroisse de N.-D. de Bonneval, Fête du 13 septembre 1899. — *Inauguration des travaux exécutés depuis 1895, consécration des Autels.*

Nous reproduisons la circulaire adressée par M. le Curé-doyen de Bonneval à ses paroissiens :

Travaux exécutés à l'extérieur : Restauration du Clocher. — Toiture entièrement remise à neuf (quelques années auparavant).

Travaux à l'intérieur de l'Eglise : Grattage des voûtes, des bas-côtés et de la grande nef. La sacristie. — Tribune monumentale, avec un petit harmonium en attendant les grandes orgues. — Statue du Sacré-Cœur dominant le Maître-Autel. Les deux Autels de la Ste-Vierge et de St-Gilles. — Maître-Autel monumental et artistique. — Les trois grilles de communion. — Une belle porte grillée qui sera placée prochainement à l'entrée du Chœur. — Les six très beaux candélabres du Maître-Autel et des petits Autels

— Calorifère entièrement terminé. — Trois nouveaux vitraux qui seront posés, avant le 13 septembre, au-dessus de la tribune et représentant Notre-Seigneur mourant sur la Croix ; la S[te] Vierge et S[t] Jean sont de chaque côté de la Croix.

Cette belle verrière, sera, nous l'espérons, l'offrande de toute la paroisse, et portera cette inscription : « *Don des Paroissiens* » et cette devise qui rappellera la fin du XIX[e] Siècle et le commencement du XX[e] : *Anno 1900 ; Christus vincit, regnat, imperat.*

Le montant des sommes dépensées depuis 12 ans jusqu'à ce jour, pour ces différents travaux, s'élève à près de 120,000 fr., dont 64,000 fr. ont été l'offrande libre et généreuse de plusieurs centaines de familles de la paroisse pour la restauration intérieure de l'Eglise.

Consécration du Maître-Autel et de l'Autel de la Ste Vierge. — L'objet principal de la fête du 13 septembre sera la Consécration du Maître-Autel et de l'Autel de la Ste Vierge. Le Maître-Autel sera consacré par Monseigneur l'Évêque de St-Dié, et l'Autel de la S[te] Vierge sera consacré par Monseigneur l'Évêque de Chartres. Le Sermon sera prêché par Monseigneur Foucault. On viendra chercher processionnellement Nos Seigneurs les Évêques, au presbytère, à 10 heures moins un quart. Toutes les places du Chœur seront exclusivement réservées aux Évêques, Vicaires généraux, Chanoines, Doyens et autres membres du Clergé.

La générosité des paroissiens fournira, nous l'espérons, les quelques milliers de francs qui manquent encore pour les trois nouveaux vitraux, pour un petit reliquat du calorifère et pour la décoration convenable de l'Église le jour de la fête. Nous faisons un pressant appel aux familles qui n'ont encore rien donné pour le calorifère et qui en profiteront désormais tous les hivers.

N. B. — Pour aider ses paroissiens à suivre avec intérêt et profit les imposantes cérémonies et les belles prières de la consécration des Autels, M. le curé tiendra à leur disposition des petites brochures qui expliquent ces prières et ces cérémonies. Les personnes qui désirent ces brochures devront en prévenir au plus tôt M. le Curé ; il n'en fera venir que pour les personnes qui lui en auront demandé. — Ces petits livres seront donnés gratuitement et comme souvenir à tous ceux qui feront au plus tôt leur offrande.

FAITS DIVERS

La réforme du calendrier Russe. — Le gouvernement russe vient de décider l'adoption du calendrier grégorien, à la place du calendrier julien, qui était une cause de difficultés pour les Russes commerçant à l'étranger et pour les étrangers commerçant en Russie. La Société astronomique de Saint-Pétersbourg, avec le concours des ministres d'État, a institué une Commission de 16 personnes, chargée de régler des détails de cette réforme, dont la

réalisation aura lieu le 1er janvier 1901, c'est-à-dire le 1er jour du XXe siècle.

La décision de la Russie de passer outre à l'opposition religieuse qui empêchait, depuis trois siècles, d'adopter le calendrier grégorien et papal, est un fait capital. L'Allemagne protestante, la Suisse, la Hollande et le Danemark ont résisté 118 ans, de 1582 à 1700, et c'est aussi à un changement de siècle qu'on a décidé la réforme. L'Angleterre consentit en 1752, après 170 ans, et la Suède céda l'année suivante, en 1753.

M. Faye, président du bureau des longitudes et vrai catholique, a fait observer l'influence de cette uniformité sur les lois et les mœurs des peuples civilisés. Cette réforme est considérable au point de vue religieux, en plaçant les fêtes de Pâques et autres aux mêmes dates pour l'Église orthodoxe et pour l'Église catholique.

Le Souverain Pontife se préoccupe beaucoup de l'état des manuscrits des deux derniers siècles ; étant donnée la mauvaise qualité du papier et de l'encre, ils sont d'une conservation difficile. Aussi, le pape aurait-il décidé de faire convoquer à Einsiedeln une conférence de bibliothécaires, de chimistes, et autres experts qui seraient chargés d'étudier les meilleurs moyens de conserver les livres et manuscrits. Il enverra à cette conférence des spécimens de manuscrits du Vatican qui sont devenus presque indéchiffrables quoique peu anciens.

Une statue de la Sainte-Vierge à 3.000 mètres. — *I bimbi d'Italia a Maria*, telle est l'inscription qu'on va poser sur le socle d'une belle statue de la Vierge qui, ces jours-ci, va s'élever sur les Alpes près de Suse, non loin de la frontière française. Environ 150.000 enfants ont contribué à l'érection de ce monument qui sera placé à une altitude de plus de 3.000 mètres, sur la Rocca-Melone. La statue en bronze est composée de huit morceaux et a été transportée par les Alpins italiens. Elle prendra le nom de Notre-Dame des Neiges et dominera au milieu des glaciers des Alpes. Le Saint-Père a bien voulu composer l'inscription latine qui est gravée sur le socle, et la reine d'Italie, de son côté, a composé une prière à la Vierge pour implorer son secours.

Une fière déclaration. — Dans la séance du Sénat belge du 16 juin, on discutait le budget de l'Instruction publique.

Un sénateur libéral, M. Solvay, proposait que dans les écoles primaires soient enseignées toutes les religions et non la religion catholique, qui est celle de la grande majorité des Belges. Il s'enferrait. M. Bara vint à son secours, mais de façon tellement maladroite qu'il l'enfonça davantage. Alors M. Solvay, interpellant M. le ministre, reprocha à la religion chrétienne de ne pas contribuer à la prolongation de l'existence. Sans répondre directement

à cette affirmation absurde, M. le ministre Schollaert, prenant la parole, fit la fière déclaration que voici :

M. Schollaert, ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique. — « Ce n'est pas la prolongation de la vie qui fait notre principal souci. Ce qui fait notre plus haute préoccupation, c'est ce qui se passe au delà de la vie. Cela vous fera peut-être sourire, mais nos aspirations sont plus hautes et nos espérances plus grandes ; nous croyons que l'âme est immortelle, nous avons conscience de notre responsabilité, nous nous soucions avant tout des résultats ultérieurs de nos actes et, je le professe à la face du pays, peu m'importe de vivre quelques années de plus ; ce qui m'importe, c'est de remplir mon devoir ; de faire une bonne mort et de comparaître devant le Juge suprême les mains pleines des mérites qu'il est en droit d'exiger de moi, dans l'espoir d'obtenir sa miséricorde et la récompense d'une vie chrétienne. (Bravos, très bien ! très bien ! à droite.)

Eh bien, Messieurs, cela étant, ne nous demandez pas de nous contenter de l'école neutre ; nous voulons que nos enfants soient élevés dans les sentiments que nous professons. »

Il nous plaît de signaler cette profession de foi faite par un ministre dans la plus haute institution du pays. C'est un bon exemple pour ceux qui se taisent ou n'osent agir par respect humain.

Vouloir. — Il y a quelque temps, à Tours, un ouvrier du chemin de fer d'Orléans se présente au Cercle catholique. Il dit qu'il en a assez de cette vie d'enfer, qu'il veut essayer de vivre en chrétien. Chaque dimanche, il prend part aux exercices de piété et se fait remarquer par sa ferveur. Cependant ses camarades ont appris sa résolution; alors commence contre lui une terrible persécution (voilà ce que, en France, on appelle liberté de conscience: vous êtes libres de n'avoir pas de religion, vous ne l'êtes pas d'en avoir); moqueries, sarcasmes, injures, rien ne lui fut épargné. Il résiste sans faiblir.

Un jour, on organise contre lui une odieuse plaisanterie. Lorsqu'il vint pour reprendre ses habits à la place où il les déposait ordinairement, il voit un scapulaire ostensiblement étalé entre deux flambeaux allumés. Les ouvriers sont cachés à l'entour et les rires éclatent bruyamment quand il arrive. Alors, lui, sans se déconcerter, prend le scapulaire, le baise avec respect, puis se retournant : « Justement, je n'avais pas de scapulaire. Je vais faire bénir celui-ci et je serai heureux de le porter. Merci, mes amis. » Les camarades étaient-ils fatigués de le plaisanter? Furent-ils touchés d'une persévérance si tranquille? A partir de ce moment, les quolibets cessèrent. Un groupe se forma autour de lui, et

maintenant cinquante ouvriers du chemin de fer d'Orléans font partie du Cercle et le fréquentent assidûment. Les cabarets y perdront sans doute, mais le service, les familles et la patrie y gagneront assurément.

L'art chez soi relevant la piété. — Dans nombre d'anciennes demeures flamandes, on peut voir encore une niche ménagée non loin de la porte d'entrée, en face de celle-ci ou au-dessus de l'entrée des appartements : c'est le plus souvent *la Vierge et l'Enfant* qui, souriant, vous souhaitent la bienvenue, vous disent symboliquement chez qui vous êtes : chez un homme de goût souvent ; toujours chez un chrétien ignorant le respect humain.

Cet usage de placer la famille sous la protection de la Divinité remonte à une haute antiquité. Les païens eux-mêmes attachaient la plus haute importance au culte des dieux protecteurs du foyer, les dieux Lares et les Pénates.

Constatation qui n'est guère à l'honneur de la plupart de nos chrétiens : ils ont de la répugnance à agir comme les anciens païens et comme nos propres ancêtres ; au Christ, à la Vierge bénissante, au saint Patron, ils préfèrent souvent quelque plâtre plus que médiocre, un bambin joufflu soutenant une vasque, une banale et fruste reproduction de quelque statue antique.

C'est manque de goût autant que de sens religieux.

Nos Cathédrales. — C'est Michelet qui, parlant de nos Cathédrales, a dit ces belles paroles : « Hommes grossiers, qui croyez que ces pierres sont des pierres, qui n'y sentez pas circuler la sève et la vie, chrétiens ou non, révérez, baisez le signe qu'elles portent, le signe de la Passion ; c'est celui qui a fait triompher la liberté morale. Il y a ici quelque chose de grand, d'éternel. Le drame éternel de la Passion se joue chaque jour dans l'Eglise.

» L'Eglise est ce drame elle-même : c'est un mystère pétrifié, une Passion de pierre, ou plutôt c'est le Patient. L'édifice tout entier, dans l'austérité de sa géométrie architecturale, est un corps vivant, un homme. La nef, étendant ses deux bras, c'est l'Homme sur la Croix ; la crypte, c'est l'église souterraine, c'est l'Homme au tombeau ; la tour, la flèche, c'est encore lui, mais debout et montant au ciel. Dans ce chœur incliné par rapport à la nef, vous voyez sa tête penchée dans l'agonie ; vous reconnaissez son sang dans la pourpre ardente des vitraux.

» Touchons ces pierres avec précaution, marchons légèrement sur ces dalles. Tout cela saigne et souffre encore. Un grand mystère se passe ici, et je suis tenté de pleurer.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 16 SEPTEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

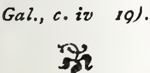

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

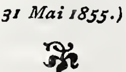

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 17 septembre, 17e dimanche après la Pentecôte, *Fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs*, double majeur (avec mémoire des stigmates de S. François). A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut.

— Mercredi 20, vendredi 22 et samedi 23, *Quatre-Temps*, jeûne et abstinence.

PAROISSES SAINT-PIERRE et **SAINT-AIGNAN. —** Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

CHAPELLE DU CARMEL. — Dimanche 17 septembre, fête de N.-D. des Sept Douleurs. A 5 h. du soir, sermon par le Rév. Père de Chabannes, de la Compagnie de Jésus : salut.

SOMMAIRE

MORT DE PIE VI A VALENCE

L'anniversaire séculaire de la mort de Pie VI a été solennellement célébré dans l'église cathédrale de Valence, les 27 et 28 août 1899.

Voici quelques détails sur la mort du saint Pontife :

« La santé de Pie VI allait s'affaiblissant de jour en jour. Il ne se faisait aucune illusion sur sa mort prochaine ; mais il l'attendait sans trouble et sans crainte et se préparait à la bien recevoir. Si son esprit était préoccupé, ce n'était point de sa personne et de sa vie ; ses pensées s'élevaient plus haut et s'étendaient plus loin. « Mes souffrances sont grandes, sans » doute, disait-il, mais les peines de mon cœur le sont bien » davantage : les cardinaux, les évêques dispersés, Rome, » mon peuple, l'Église, l'Église ! Voilà ce qui, nuit et jour, » me tourmente ; en quel état vais-je les laisser ? »

Non loin de l'appartement qu'il occupait se trouvait une petite chapelle où la sainte Eucharistie était conservée : c'est là qu'il allait porter ses sollicitudes et chercher la force et la consolation. Tant que ses forces le lui permirent, il s'y fit conduire chaque matin pour y entendre deux messes, et la plus grande partie de sa journée était consacrée à la prière. Quand vinrent les derniers jours de sa vie, sa prière était continuelle, et plus d'une fois son confesseur dut modérer une ferveur à laquelle ses forces ne pouvaient plus suffire. Pendant la nuit même, on l'entendait converser avec Dieu et lui adresser d'ardentes supplications.

Malgré l'affaissement qui s'accentuait d'heure en heure, il voulut faire, avec les prélats et les personnes de sa suite, la neuvaine préparatoire à la fête de l'Assomption. Ce dernier effort le brisa, et le lendemain, il fut pris d'un sommeil léthargique dont on eut grand'peine à le tirer. Ses facultés intellectuelles restèrent engourdies pendant quelques jours ; mais, à mesure que son corps s'affaissait, son âme se réveillait, et, le 26, il était rentré en pleine possession de sa lucidité d'esprit et de sa sérénité.

Le 27, sentant ses forces épuisées, il se confessa et se prépara à recevoir le saint viatique. Il se fit revêtir de son rochet, de sa mozette et de son étole, et à la vue du Très Saint-Sacrement, il s'inclina profondément et adora en silence son Sauveur et son Dieu. Pendant qu'on lisait à côté de lui la profession de foi de Pie IV, il la récitait tout bas, donnant à chaque phrase, des signes d'assentiment. Puis, à la fin, il étendit sa main sur le livre des évangiles et prononça distinctement les paroles liturgiques : « Ainsi Dieu me vienne en aide et les saints évangiles de Dieu ! »

Au moment où Mgr Spina élevait la sainte hostie sur la tête inclinée de Pie VI, on remarqua le mouvement de ses lèvres et on l'entendit prier. Voici sa prière telle que nous l'a conservée Nodari, l'un des historiens de sa captivité : « Seigneur Jésus-Christ, vous voyez devant vous le pasteur du » troupeau catholique, il est exilé et il va mourir. Père très » clément, doux Sauveur, donnez le plus ample pardon à » tous ses ennemis et à tous ses persécuteurs. Rétablissez à » Rome la chaire et le trône de saint Pierre ; rendez la paix à » l'Europe mais surtout la religion à la France qui m'est si » chère et qui a toujours si bien mérité de l'Église. »

Qui pourrait dire les saintes ardeurs de cette âme si étroitement unie à Jésus crucifié, s'oubliant elle-même pour ne penser, en ce moment solennel, qu'à l'Église et à la France ! Son confesseur, resté près de lui pour lui suggérer quelques pieuses aspirations, reste muet d'admiration et pénétré d'édification en présence de la ferveur du Saint-Père et des sentiments admirables que le Dieu de l'Eucharistie inspire à ce cœur qui va cesser de battre. Rien, désormais, n'arrêtera ses élans jusqu'au dernier soupir.

Ce moment solennel approche, et, le 28 août, on propose à l'auguste malade de recevoir l'Extrême-Onction. Il accueille cette nouvelle avec un doux sourire ; c'est pour lui l'annonce de la délivrance, Mgr Spina, dans son émotion, commence avec quelque hâte la récitation des dernières prières. Le Saint-Père lui fait signe, de la main, de les réciter plus lentement, afin de pouvoir mieux s'y associer et de ne rien perdre des sanctifiantes pensées qu'elles expriment.

La cérémonie terminée, il s'appuie sur l'épaule du serviteur le plus rapproché de lui, comme pour se soulever, serre

affectueusement et fortement la main de tous ceux qui lui ont témoigné un dévoûment si constamment fidèle dans le malheur, et leur donne sa triple bénédiction. Tous fondaient en larmes : c'était le dernier adieu d'un père aimé qui va quitter ses enfants.

Après cette scène émouvante, Pie VI tourna son âme vers Dieu et ne songea plus qu'à se préparer à paraître devant Lui. Il garda constamment dans ses mains le crucifix qu'il approchait souvent de ses lèvres et baisait avec amour ; ou bien il reposait son regard plein de confiance sur l'image du Christ couronné d'épines qu'une main pieuse avait placée près de son lit. Il répétait fréquemment les paroles de la Sainte Ecriture qui répondaient le mieux à ses sentiments d'humilité, de componction, d'abandon et de confiance. « Ayez pitié de moi, Seigneur, selon l'étendue de votre miséricorde infinie. » — « Des profondeurs de ma misère j'ai crié vers vous, Seigneur; Seigneur, exaucez ma prière. » — « Purifiez-moi de mes fautes, ô mon Dieu, même de celles que je ne connais pas. » — « J'ai espéré en vous, Seigneur, mon espoir ne sera pas trompé. » Son confesseur, afin de provoquer, de sa part, un nouveau témoignage de cette charité qui nous rend semblables au divin Sauveur et qui nous assure la miséricorde divine, crut devoir lui demander s'il pardonnait à ses persécuteurs. « Oh! oui, répondit-il, je leur pardonne de tout mon cœur. » Un instant après, il dit à Mgr Spina : « Recommandez bien à mon successeur de pardonner à mes persécuteurs et à la France comme je leur pardonne moi-même. »

Ainsi se passa la journée du 28. Cependant l'oppression s'était notablement aggravée et avait enlevé au Saint-Père l'usage de la parole. Son cœur, néanmoins, priait toujours. Un spasme violent, pendant lequel ses mains roides laissèrent échapper le crucifix, fit croire à son entourage que tout était fini. Mais le médecin put constater que le sang circulait et que le cœur battait encore. Peu de temps après, il se produisit une légère secousse : c'était le dernier effort de l'âme pour briser les liens qui l'attachaient à son corps. Elle venait de s'envoler libre et joyeuse vers les régions de la pleine lumière et de l'éternelle paix. »

VŒUX DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LOURDES

Voici les vœux émis et les résolutions prises à la suite des séances du Congrès eucharistique de Lourdes : nous les recommandons à l'attention de nos lecteurs :

1° On souhaite de voir s'étendre partout l'œuvre des Hommes de France voués au Sacré-Cœur; il serait à désirer que chaque paroisse groupât sous la bannière du Sacré-Cœur quelques hommes décidés à l'honorer et à le faire aimer.

2° L'œuvre d'adoration nocturne doit être développée de plus en plus; pour en assurer le développement, elle devrait se fédérer sous un comité central.

3° Les prêtres doivent dans leurs prédications s'attacher à montrer le lien étroit qui rattache la dévotion à la sainte Vierge à la piété envers l'Eucharistie.

4° On devrait former dans tous les diocèses un comité diocésain qui se rattacherait au bureau central avec communication à celuici de ses travaux.

5° On émet le vœu qu'on organise dans toutes les paroisses la confrérie du Saint-Sacrement et du Sacré-Cœur.

6° Qu'on engage les hommes et les jeunes gens à aller faire leurs dévotions autant que possible à leurs paroisses respectives pour braver le respect humain.

7° Qu'à la fin de chaque retraite le missionnaire prenne tous les moyens pour fonder quelque confrérie.

8° Qu'on amène les enfants aux adorations et qu'on les y forme.

9° Qu'on organise à la ville et à la campagne l'adoration professionnelle.

10° Qu'aux dernières heures du dix-neuvième siècle, les catholiques soient devant le Saint Sacrement pour faire amende honorable pour les péchés commis durant ce siècle et qu'ils y soient encore aux premières heures du vingtième siècle pour le consacrer au Sacré-Cœur en présence du grand sacrement.

11° Que dans tous les pèlerinages à la sainte Vierge on organise des processions eucharistiques.

12° On doit favoriser l'œuvre de la messe réparatrice qui consiste à entendre une seconde messe le dimanche pour ceux qui ne l'entendent pas.

13° Toutes les œuvres qui ont pour but de venir au secours des églises pauvres doivent être encouragées.

14° Il est à souhaiter qu'on institue des messes spéciales, soit hebdomadaires, soit mensuelles, pour les hommes seulement, dans les paroisses un peu importantes.

15° Il faut veiller sur les cantiques chantés pendant la messe ;

ils sont d'ordinaire très défectueux quant au fond, quant à la forme, quant à la musique qui est souvent très profane. On émet le vœu que les hymnes latines ne soient pas aussi délaissées.

16° On tiendra à Paris, pendant l'exposition de 1900, un congrès international des œuvres catholiques.

17° On prépare pour 1900 un congrès international en l'honneur de la très sainte Vierge.

18° Il faut veiller sur le choix des vitraux religieux qui souvent sont exécutés d'une manière déplorable et dont les auteurs ne connaissent rien de notre religion et commettent des erreurs considérables.

19° On supplie les prêtres de faire entrer dans les mœurs l'habitude de communier à tous les anniversaires, naissance, baptême, première communion, mariage, mardis de saint Antoine, etc.

Ils doivent d'ailleurs encourager la communion fréquente et engager les âmes pieuses à communier très fréquemment.

20° Il faut aimer, propager le drapeau du Sacré-Cœur et fonder sur lui toutes les espérances dont il doit être la source.

Ce pâle résumé des résolutions du congrès ne disent pas le pieux enthousiasme des congressistes, mais elles sont un gage des fruits que ce congrès portera.

Un compte rendu du Congrès eucharistique de Lourdes a été publié. Le prix est de 0 fr. 45 franco. S'adresser au R. P. Fontan, Solitude Saint-Antoine, à Tarbes (H.-P.).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 17 au 24 Septembre.

17. XVII[e] Dimanche après la Pentecôte. *Fête de N.-D. des Sept Douleurs*; mémoire des *Stigmates* de S. François d'Assise.

On représente quelquefois la T. S. Vierge, le cœur percé de sept glaives. Nous avons énuméré ici les sept douleurs de Marie, telles que l'Eglise les indique dans son office; mais le nombre sept peut être aussi employé d'une manière générale et signifie l'ensemble des peines et angoisses de Marie, lesquelles ont été incomparables. L'Église lui applique les paroles du Prophète : Voyez s'il est une douleur semblable à la mienne. A l'exemple des saints, ayons une grande dévotion à N.-D. des Sept Douleurs.

S. François a été honoré des Stigmates ou des cinq plaies de N.-S. Portons aussi dans notre corps les stigmates de N.-S., c'est à dire supportons patiemment les souffrances de cette vie, en union avec J. C., pour mériter la gloire éternelle.

18. Lundi. — *S. Joseph de Cupertino,* confesseur. — On peut dire que toute la vie de S. Joseph de Cupertino se passa en extase,

le public fut souvent témoin de cet état merveilleux. Un prince luthérien, Frédéric de Brunswick, qui vit le saint dans un de ses ravissements, en fut si frappé qu'il abjura l'hérésie et entra dans le sein de l'Église catholique.

19. Mardi. — S. *Janvier* et ses compagnons martyrs. — S. Janvier, né à Naples, fut évêque de Bénévent, vers la fin du 3e siècle. Il signala surtout son zèle dans la persécution de Dioclétien, il fut pris et décapité à Pouzzoles avec Sosius, Proculus, Eutychius, Acatius, Festus et Didier. Les Napolitains reconnaissent S. Janvier pour leur patron et l'invoquent contre les éruptions du Vésuve.

20. Mercredi. — *S. Eustache* et ses compagnons martyrs; Quatre-temps, jeûne, vigile de *S. Mathieu.*

S. Eustache, nommé d'abord Placide, était maître de la cavalerie sous Trajan. Il rendit de grands services à son maître, contre les Daces, et plus tard, il fut chargé de refouler une invasion de barbares, qui menaçaient d'engloutir les provinces romaines. Dieu lui fit retrouver aussi sa femme Théopista et ses deux fils Agapit et Théopiste, qu'il avait perdus dans des circonstances malheureuses. L'empereur Adrien, successeur de Trajan, ordonna qu'ils fussent tous martyrisés, parce que Eustache avait refusé de remercier solennellement les dieux de ses victoires.

21. Jeudi. — *S. Mathieu*, apôtre, double de 2e classe. — S. Mathieu prêcha l'évangile en Ethiopie et convertit le roi de ce pays. Hirtacus, frère et successeur du roi converti, désirait ardemment épouser sa nièce Iphigénie, qui s'était consacrée au Seigneur ; l'apôtre lui représenta qu'il ne le pouvait pas, et profita même de la circonstance pour exhorter les vierges à rester fidèles à leurs vœux. Hirtacus furieux envoya ses gardes qui massacrèrent le saint auprès de l'autel, où il venait de célébrer le saint sacrifice de la messe.

22. Vendredi. — Quatre-temps, jeûne; *S. Maurice* et ses compagnons, martyrs. — Maximien Hercule, combattant les Bagaudes, ordonna un sacrifice solennel en l'honneur des dieux. S. Maurice et ses officiers Candide et Exupère, à la tête de la légion thébaine qui était toute chrétienne, refusèrent d'obéir. Il furent tous massacrés pour le nom de J.-C., ainsi qu'un vétéran, nommé Victor, qui, étant survenu deux heures après le massacre, se plaignait d'être arrivé trop tard, pour participer à ce glorieux martyre. Reconnu comme chrétien, il est associé à la gloire qu'il ambitionnait.

23. Samedi. — Quatre-temps, jeûne, *S. Léon*, pape et martyr; mémoire de *Sainte Thècle*, vierge et martyre.

S. Léon, né à Volterre en Italie, se convertit et s'attacha à S. Pierre, qui l'envoya prêcher l'évangile à Besançon, dont il fut le premier évêque. Etant revenu à Rome, il succéda à S. Pierre sur le siège pontifical.

Sainte Thècle, née à Iconium, fut convertie par S. Paul, qu'elle accompagna jusqu'à Antioche où elle se fixa. Dénoncée comme chrétienne, elle eut à endurer toutes sortes de tourments d'où elle sortit victorieuse. La vierge, la martyre put alors continuer ses fonctions d'apôtre : elle mourut à l'âge de 90 ans.

24. XVIII[e] dimanche après la Pentecôte. *N.-D. de la Merci*, double majeur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fête du 8 septembre. — Cette fête de la Nativité de la Sainte Vierge, grandement solennisée à Chartres, surtout depuis 1857, a pleinement répondu à notre attente. Elle était favorisée par le beau temps et préparée par le pèlerinage lorrain-alsacien.

C'est la fin de ce pèlerinage qui nous a aidés à sanctifier les premières heures de la journée. Les 380 personnes arrivant de Lourdes à Chartres, comme leurs compatriotes venus la veille chez nous au nombre de 1.100, ont passé à leur tour quelque temps devant la Madone du Pilier. C'était de 7 h. à 9 h. du matin, et le sanctuaire n'avait pu encore être envahi par les pèlerins de notre région. M. l'abbé Colin, de Metz, M. l'abbé Marchall, curé de Mattaincourt, d'autres prêtres, des religieuses et des brancardiers, entouraient de soins les 140 infirmes, surtout les malades apportés sur des matelas. M[gr] l'évêque de Saint-Dié présidait à tout et, après une allocution vibrante, dirigeait la prière commune et stimulait dans les cœurs la ferveur et l'espérance. — Après cette visite si pieuse et si émouvante à la basilique chartraine, les malades ont été reconduits à la gare que l'ensemble des pèlerins de l'Est devaient bientôt quitter pour aller rejoindre à Paris les autres groupes de Lorraine et d'Alsace.

Après leur départ l'église de N.-D. de Chartres ne vit point le mouvement se ralentir dans son enceinte ; au contraire. Une foule d'un autre genre se pressait surtout autour du chœur ; c'étaient les petits enfants amenés par leurs parents en nombre incalculable ; et les chapelains se multipliaient près de la Madone pour les évangiles, les bénédictions, les consécrations et autres besoins du pèlerinage.

Rien n'empêcha pourtant la célébration des offices capitulaires au grand chœur avec procession dans les nefs. Sur l'invitation de M[gr] Mollien, M[gr] l'évêque de Saint-Dié chanta la messe et présida les vêpres. Les cérémonies pontificales s'accomplirent avec tous leurs rites et toute leur majesté. Le chœur de chant, moins riche en voix durant les vacances que dans le cours de l'année, l'est encore assez pour faire entendre une musique bien choisie et

agréable. Le sermon des vêpres, prêché par le R. P. Brou, jésuite, captiva très heureusement les sympathies de l'auditoire et fit bien augurer de toute la série d'instructions annoncées pour l'octave et dont nous parlons plus loin.

Une monnaie trouvée au portail méridional. — Dans un article précédent nous avons signalé une découverte importante faite par les ouvriers qui travaillent au porche méridional. Ils ont mis à jour le point de suture entre la partie avançante de ce porche et la partie rentrante, et confirmé ainsi matériellement l'opinion des archéologues d'après lesquels toute la partie saillante est de plusieurs années postérieure à celle qui est dans l'ébrasure des portes. Restait à savoir quand l'addition avait eu lieu. On cherchait à s'en rendre compte par le style des sculptures. Nous avions proposé pour notre part le dernier quart du XIII[e] siècle. Notre conjecture vient de recevoir une confirmation très solide par la découverte, dans les terres qui soutenaient le perron de ce porche, d'une monnaie bien lisible et bien datée. C'est une obole de Charles II qui fut comte d'Anjou et du Maine de 1285 à 1290. La présence de cette monnaie prouve incontestablement que le porche où elle a été trouvée a été achevé postérieurement à 1285. A. C.

Prédications de l'Octave de la Nativité à Chartres. — Le Révérend Père Alexandre Brou, de la Compagnie de Jésus, l'un des professeurs du Scholasticat de Laval, est un chartrain, on le sait ; on l'eût deviné à son langage sur Notre-Dame de Chartres et sur la cathédrale dont il aime à signaler certains détails iconographiques relatifs à l'histoire de la Sainte Vierge.

Le Révérend Père a choisi pour sujet de ses discours pendant l'octave qu'il nous prêche, du 8 au 15 septembre, en l'insigne église de Notre-Dame, la royauté de Marie : *Salve, Regina, mater misericordiæ* ; Salut, ô Reine, mère de miséricorde. Il suit jour par jour l'ordre des invocations qui terminent les Litanies de la Sainte Vierge, et pour chacune d'elles l'Ecriture sainte et la Théologie lui fournissent des explications bien intéressantes avec conclusions pratiques très utiles. Ces leçons éloquentes, exprimées avec une diction facile et une voix claire, sont d'autant mieux accueillies par l'auditoire qu'il les sent inspirées par une dévotion ardente et toute filiale envers l'auguste Reine, la divine Mère !

Pèlerinages. — Outre les très nombreux pèlerins du 7 et du 8 septembre, nous avons à signaler plusieurs groupes importants qui sont venus saluer et invoquer dans sa grande église Notre-Dame de Chartres depuis une douzaine de jours.

Nous en avons vu deux du diocèse du Mans, le 14, savoir : un de Tuffé et un de Bazouges-sur-Loir.

Six du diocèse de Versailles, savoir : le 3, des paroissiens de Saint-Louis de Versailles, au nombre de 72, conduits par le premier vicaire de la cathédrale. Le 9, une cinquantaine de paroissiens de Sèvres. Le 11, beaucoup de paroissiens de Meudon. Le 12, un ouvroir de Longueville près Cerny. Le 15, un ouvroir de Trappes. Le 14, 400 personnes de Mantes et des environs de cette ville, conduites par son vénérable archiprêtre, M. l'abbé Jouvin.

Ce dernier pèlerinage coïncidait avec notre fête de l'Adoration mensuelle à la cathédrale ; la fête y a gagné en surcroît de solennité. Les Mantais, réunis au grand chœur, ont chanté leurs offices avec art et une vive piété régnait visiblement dans l'assistance ; nous avons admiré, le matin, leur messe de Gounod, et le soir, après les psaumes, les motets du salut. — M. l'archiprêtre de Mantes avait bravé les fatigues du voyage pour remplir les saintes fonctions de célébrant qui lui appartenaient.

Entre les vêpres et le salut, M. l'abbé Lemay, curé de Vernouillet, du canton de Poissy, a prononcé une chaleureuse allocution ; ses éloquentes paroles étaient un hommage de reconnaissance à N.-D. de Chartres ; il a recommandé surtout de l'invoquer pour la persévérance dans la foi chrétienne et l'amour de l'Eglise. Une procession aux flambeaux dans la crypte a terminé ces très édifiantes cérémonies.

Les paroisses de Seine-et-Oise qui, nous a-t-on dit, avaient le plus de représentants dans ce pèlerinage auprès des nombreux Mantais, sont : les Murreaux, Follainville, Vernouillet, Longnes, Saint-Illiers, Limay et Jouy-en-Josas. Les curés de ces paroisses et d'autres prêtres du diocèse de Versailles étaient présents.

Les Mantais ont été saluer, sous les fenêtres de l'Évêché, Mgr Mollien qui leur a adressé d'aimables paroles et les a bénis.

— Les Sœurs de Notre-Dame de Chartres sont venues à la cathédrale, le 9, pour couronner ensemble leur retraite annuelle par une consécration renouvelée à l'auguste Patronne de leur Communauté.

— Le 11, c'étaient les Petites Sœurs des Pauvres et leurs pensionnaires (près de deux cents) que l'on voyait, au grand chœur, suivre la messe dite à 8 heures par Mgr Mollien, assisté de l'aumônier, M. l'abbé Hommey.

Religieuses et vieillards ont chanté leurs plus beaux cantiques. Tous semblaient heureux d'une telle cérémonie au sanctuaire vénéré.

Lèves. — La Saint-Lazare, fête patronale, a été célébrée, le 3 septembre, dans cette paroisse avec beaucoup d'éclat. L'officiant était M. l'abbé Genet, chanoine supérieur du Grand Séminaire ; M. l'abbé Hubert, chanoine honoraire, professeur de théologie dog-

matique, a donné l'instruction. Il y avait grande assistance. Puisse se remplir ainsi chaque dimanche la belle église de Lèves ! C'est l'un des vœux les plus ardents du vénérable curé qui gouverne cette paroisse depuis soixante-et-un ans, et dont l'âge n'a diminué ni le zèle ni le travail.

Mignières. — *Annonce.* — Le mardi 19 septembre, pèlerinage en l'honneur de Notre-Dame de la Salette. Messes basses à 8 h. et à 9 h. A 10 heures, la grand'messe célébrée par M. l'abbé Giroux, économe des Séminaires. Sermon par M. l'abbé Guérin, curé doyen de Saint-Pierre. A 2 heures et demie, vêpres, recommandations, procession et salut.

Le tramway de Chartres à Bonneval a une station à Mignières.

Paroisse Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou. — La cérémonie mensuelle de l'adoration réparatrice avait lieu dans cette paroisse le jeudi 7 septembre. La fête devait avoir cette année un caractère tout particulier à cause de la profanation récente des saintes espèces par une main sacrilège. Aux messes du matin, il y eut beaucoup de communions, et toute la journée les adorateurs ne cessèrent de se presser autour de Jésus-Hostie, exposé solennellement au milieu d'un massif de fleurs et de verdure. Le soir, à 8 heures, devant un nombreux auditoire, M. le Curé, dans un sermon approprié à la circonstance, montra quelles injures les hommes font à Notre-Seigneur présent au saint autel et quels moyens sont à leur disposition pour réparer ces injures. Un salut solennel avec amende honorable termina cette pieuse cérémonie bien faite pour apaiser la majesté divine.

Communauté de Saint-Paul. — La seconde retraite des Sœurs de Saint-Paul commencera ce soir, samedi, 16 septembre, prêchée par le R. P. Durand, rédemptoriste.

Rouvres. — *Vol à l'église.* — Les églises continuent d'être, malgré les précautions des curés de paroisses, l'objectif des voleurs. A défaut d'argent, on a dérobé dans l'église de Rouvres, des ornements sacerdotaux, d'une valeur de 300 à 400 francs. Ces divers objets ont été retrouvés, mais déchirés, dans un champ voisin. Les auteurs de ce vol et de cet acte de vandalisme sont encore inconnus.

Dreux. — *Procession.* — La procession annuelle à la Croix, érigée au lieu du Martyre de Sainte-Eve, patronne de Dreux, s'est déroulée par un beau temps.

On remarquait sur le parcours un certain nombre de magasins fermés. Il semble que depuis un certain temps, il y a un plus grand nombre de magasins fermés le dimanche de meilleure heure. Nous faisons des vœux pour que ce mouvement s'accentue. La sanctification et le repos du dimanche en bénéficieront.

Le Gault-Saint-Denis. — Les habitants du Gault aiment beaucoup leur église; elle est chère aussi aux nombreux pèlerins qui vont de temps à autre, et surtout le 26 décembre, invoquer là le glorieux patron saint Étienne. Cette église sera désormais fréquentée avec une satisfaction plus vive encore, vu la restauration et les ornementations qui viennent d'en accroître la beauté, grâce aux soins du digne Curé aidé par les offrandes de ses paroissiens et d'autres généreux donateurs. C'est au chœur et à la chapelle de la Sainte Vierge qu'ont eu lieu les embellissements artistiques dont nous parlons : dallage, peintures, statues et verrières. Les quatre statues nouvelles représentent saint Denis, saint Jean-Baptiste, saint Arnoult, saint Antoine de Padoue, spécialement honorés dans la paroisse. Les deux verrières représentent : l'une N.-D. de Chartres avec ses deux madones et une image de la cathédrale; l'autre, N.-D. de Lourdes.

Ces décorations, ces travaux ont été solennellement bénits dans une fête spéciale, le dimanche 10 septembre, à l'office des Vêpres. M. l'abbé Grandet, chanoine honoraire, curé-doyen de Maintenon, présidait.

Le prédicateur était M. l'abbé Tissier; inutile d'ajouter que le sermon était vraiment instructif et plein de charme pour tout l'auditoire, composé de beaucoup de prêtres et de très nombreux fidèles.

Bonneval. — Mercredi 13 septembre, grande cérémonie dans l'église de Bonneval, Mgr Foucault, consacrait l'autel majeur, et Mgr Mollien, l'autel latéral de gauche. Une grande foule était présente, attentive et recueillie. Plus de vingt prêtres, dont sept chanoines, y assistaient aussi. Mgr l'Évêque de Saint-Dié est monté en chaire, et après avoir félicité en termes fort heureux M. le Curé et ses paroissiens de leur générosité et de leur goût dans l'ornementation ou plutôt la transformation de leur église, il a expliqué aux fidèles le sens symbolique des cérémonies qu'ils avaient contemplées. Il a terminé en faisant encore appel à la charité de tous pour la pose de grandes orgues, dont la présence, dit Sa Grandeur, mettrait la perfection à cette restauration déjà si belle. Dans le dernier numéro de la *Voix*, nous avons donné la liste des travaux faits par M. le Curé dans son église; cette liste est véritablement éloquente.

La Bazoche-Gouët. —. On nous écrit : — Plus de deux mille pèlerins se sont rendus le 9 septembre à la Bazoche-Gouët, comme tous les ans, pour honorer saint Gorgon, martyr. A partir de 6 heures du matin, des messes basses ont été célébrées par le clergé de la paroisse et des environs jusqu'à 9 heures.

A 10 heures, la grand'messe a été chantée solennellement par M. l'abbé Gougis, chanoine titulaire de N.-D. de Chartres, entouré d'une vingtaine de prêtres.

Les cérémonies se sont faites avec l'ordre et l'éclat accoutumé dans l'église de la Bazoche, qui avait revêtu pour la circonstance ses ornements des grandes fêtes. Les chants communs ont été exécutés par un chœur d'une dizaine d'ecclésiastiques avec un entrain et un ensemble que peuvent seuls y mettre ceux qui ont la véritable intelligence du texte sacré.

On a admiré, à l'offertoire, un *Ave Maria*, solo de Roques ; un *O Salutaris*, duo de Choisnel, style grégorien, d'allure originale, avec une harmonisation bien suivie et savante ; un *Agnus Dei*, duo de Niedermeyer. Mais ce qui plut surtout à l'assistance ce fut la cantate à saint Gorgon, martyr, répétée par deux fois, et à juste titre, avant et après la messe. Les paroles sont de M. l'abbé R..., qui n'est pas un inconnu dans le pays. La musique est de M. Delangle, organiste de la cathédrale de Chartres ; composition magnifique et d'une puissance chorale supérieure.

Heureux les habitants de la Bazoche qui ont voulu jouir de ce merveilleux et religieux concert ! donné *gratis pro Deo*.

E. C.

Cantate à Saint Gorgon, martyr.

Refrain.

Noble martyr, en ce saint lieu,
Fais vibrer dans nos cœurs ta vaillance chrétienne,
Inspire à notre foi les élans de la tienne
Et la fierté des bons soldats de Dieu. *(bis).*

1

Au palais des Césars, Gorgon, dans sa jeunesse,
Dédaignait des chrétiens l'apparente faiblesse;
Mais bientôt sa belle âme, éprise de grandeur, *(bis).*
A leur vertu rendait hommage,
En offrant à Dieu sans partage,
Ses vingt ans, son ardeur. *(bis).*

2

Des ombrageux tyrans Dioclès et Galère
Bravant avec mépris la farouche colère,
Il gagne à Jésus-Christ les autres chambellans. *(bis).*
Par sa parole frémissante
Il ranime leur foi naissante
Et leurs cœurs chancelants. *(bis).*

3

Un chrétien devant lui, le front joyeux, endure
De bourreaux inhumains la sanglante torture...
Avec cet heureux frère au ciel il veut partir. (*bis*).
    La cruelle mort qu'on lui donne
    Vient ajouter à sa couronne
    La gloire du martyr. (*bis*).

4

Valeureux conquérant des palmes éternelles,
Garde-nous tes faveurs ; nous espérons en elles...
Honneur à ton crédit ! merci pour tes bienfaits ! (*bis*).
    Nous jurons tous, à ta mémoire
    Consacrant nos chants de victoire,
    De redire à jamais :.... (*bis*).

9 septembre 1899.

FAITS DIVERS

Valence. — Pour couronner les fêtes qui viennent d'avoir lieu à Valence en l'honneur du centenaire de la mort de Pie VI, Mgr Cotton a pris l'initiative d'une souscription pour élever un monument au Pape qui mourut prisonnier sur le sol de la France.

Mgr Cotton, dans une lettre destinée à la publicité, dit « qu'il importe que le monument soit digne du pontife qui aima la France, et qui fixa la doctrine relative au Sacré-Cœur ».

Mgr l'Évêque de Valence s'est inscrit pour une somme de 1.000 francs.

Jérusalem. — Dimanche 3 septembre, a été la grande journée du pèlerinage de Pénitence : on célébrait une belle fête, au mont Sion, contre le Cénacle, sous une grande tente formant rotonde.

« Toutes les messes ont été célébrées, dit *La Croix*, aux nombreux autels disposés sous la grande tente. La grand'messe a été chantée par le clergé de Marseille et suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement. Le P. Léopold, directeur, a prononcé un discours entraînant, conviant les pèlerins à l'hommage solennel.

» On a formé plusieurs catégories lisant des formules appropriées : les prêtres, les religieux, les laïcs au nom de la France ; les pèlerins étrangers au nom des diverses nations, et les femmes françaises.

» On conservera un long souvenir de cette journée vraiment inoubliable.

» Ensuite, visite au Cénacle sans aucun des incidents qu'on pouvait redouter ; visite de la Dormition cédée aux catholiques

allemands ; et enfin visite à Saint-Jacques des Arméniens, lieu de la décapitation de saint Jacques, frère de saint Jean, patron des pèlerins.

» Les santés sont excellentes, le temps agréable, et nous quittons Jérusalem à regret ».

Pèlerinage de la France du Travail à Rome. — *Les 20 et 21 septembre 1899.*

D'une lettre de Son Éminence le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, nous extrayons les passages suivants, ayant trait au Pèlerinage :

« Après avoir entendu une fois de plus la plainte douloureuse qui s'échappe du cœur de Léon XIII sous le poids chaque jour plus accablant de ses épreuves, vous vous réjouirez avec moi à cette pensée que notre Saint et Vénéré Père daigne accueillir, comme une consolation douce entre toutes, *sane illa non infima*, le grand Pèlerinage du Travail à Rome, que vous voudrez bien aider jusqu'au bout de vos prières, de vos sympathies et de votre influence.

» Le pape attend les ouvriers de France ; il veut les voir groupés en gerbes pressées, *operariorum manipulos*, sous ses yeux, les garder sous son propre toit, *hisce in ædibus*, et leur parler de leurs intérêts, de leurs devoirs, de sa paternelle sollicitude pour tout ce qui les touche. Il veut leur dire que le Pape, que l'Église les aime ; que tous ceux qui les ont exploités jusqu'ici, en leur montrant dans la religion une ennemie, les ont trompés. Il veut donner ainsi un solennel démenti à ces funestes doctrines au nom desquelles, après avoir démoralisé les classes ouvrières, on a prétendu s'en faire une arme d'oppression contre l'Église.

» Il y a, dans la pensée de ce Pèlerinage, autre chose qu'une œuvre de dévotion ; c'est une grande et pacifique manifestation religieuse qui laissera au cœur des ouvriers une salutaire impression, et qui peut incliner vers une solution plus chrétienne cette crise sociale dont se préoccupent actuellement tous les États de l'Europe.

» † Cardinal LANGÉNIEUX,
» *Archevêque de Reims* ».

L'abbé Lesné. — C'est un jeune prêtre, l'abbé Lesné, qui a été reçu le premier à l'agrégation d'histoire et de géographie dont les examens viennent de finir. C'est un succès bien flatteur pour le digne ecclésiastique et pour l'Institut catholique.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE SEPTEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. IV 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 24 septembre, 18e dimanche après la Pentecôte, *Fête de Notre-Dame de la Merci*, double majeur. A 6 h., exposition du Saint-Sacrement et première messe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, procession, complies et salut.

— Jeudi 28, à 4 h. 1/2, adoration réparatrice. — A 8 h. du soir, ouverture du *Triduum* préparatoire à la fête du Rosaire. Prédicateur : le R. P. Fenneteau, dominicain de Poitiers.

Vendredi 29, *Dédicace de S. Michel*, double de 2e classe. Offices à 9 h. et à 3 h. (Après le *Credo* de la messe capitulaire, deux chanoines en chape se tiennent agenouillés au pied de l'autel et encensent tour-à-tour jusqu'à la fin de l'offertoire).

Vendredi soir et samedi soir, à 8 h., sermon et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. A l'issue des vêpres, procession du T. S. Sacrement et salut.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. — (20 fr. par an. Editeurs, Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris). Sommaire du no du 15 septembre 1899 : I. Du jansénisme de Bossuet, par M. Ch. Urbain, docteur ès-lettres. — II. La Philosophie cartésienne dans le Clergé de France aux débuts du XIXe siècle, par M. A. Mignon, curé du Lude (Sarthe). — III. Bulletins paroissiaux, par J. des Tourelles (M. Delahaye, curé de La Chapelle Saint-Mesmin (Loiret). — IV. La Renaissance catholique en Angleterre, par M. E. Dimnet, agrégé d'anglais. — V. Prédication : Deux obstacles à l'apostolat, par M. H. Lalerte, licencié ès-lettres. — VI. Conférences ecclésiastiques. 1° Les mauvaises lectures ; 2° Les bals, par M. H. Leduc. — VII. Consultation d'exégèse sur Jean, x, 10, xiv, 6, par M. Sharp, docteur en théologie. — VIII. Notre tribune libre : 1° La démocratie française et le devoir du clergé, par S. G. Mgr Fuzet, évêque de Beauvais ; 2° Morale sans religion, par M. Reader. — IX. Revue mensuelle du monde catholique, par M. E. Terrasse. — X. A travers les périodiques. — XI. Bibliographie.

Le Bon Samaritain. — Considérations doctrinales et ascétiques sur la parabole du *Bon Samaritain*, envisagée au triple point de vue *du genre humain, de chacune de nos âmes, de la France*. — Opuscule de 64 pages in-12 ; prix : 0 fr. 45.

L'ivraie et le bon grain. — Considérations doctrinales et ascétiques sur la parabole de *l'ivraie* et du *bon grain*, expliquant l'origine du bien et du mal, justifiant la conduite de la Providence dans le mélange des bons et des méchants, et rappelant l'histoire finale de l'Humanité et de chacun de nous. Un opuscule de 64 pages in-12 ; prix : 0 fr. 45.

S'adresser pour les deux livres ci-dessus, à M. Charles Amat, libraire-éditeur, 21, rue Cassette, Paris ; ou à l'auteur, M. l'abbé Charre, curé de Mauves (Ardèche).

N° 30. 23 Septembre 1899.

SOMMAIRE

FÊTE DE SAINT MICHEL

Les anges, créatures supérieures, ne sont pas cependant tous égaux dans leur excellence; ils n'approchent pas tous également de Dieu. Sept d'entre eux sont plus élevés. « Je suis, disait l'archange Raphaël, un des sept qui nous tenons devant le Seigneur. » Dieu leur confie ses plus adorables secrets. Mais le premier de ces sublimes esprits est saint Michel; il les surpasse en dignité, en honneur, en amour. Il est le premier des chérubins, des séraphins, le chef de tous les anges, le défenseur de Dieu, de son honneur et de celui de Jésus, son fils.

Dès le premier moment de leur création, tous se confondirent devant Dieu dans des actes de respect, d'amour et d'action de grâces. Mais bientôt Lucifer, dans son orgueil, s'écria: *Je serai semblable au Très-Haut.* Et, par ce cri de révolte, il entraîna après lui la troisième partie de la milice céleste.

Mais voilà que saint Michel, indigné de voir que le rebelle ose lutter contre le Maître du ciel et de la terre, s'écrie: « Qui est semblable à Dieu? *Quis ut Deus?* (*Mi-Ka-El*) » A ce cri, il rassemble les légions des anges fidèles. Il veut venger l'honneur de Dieu, et voilà qu'un grand combat, combat terrible, se livre dans le ciel. Saint Michel d'un côté et Lucifer de l'autre entraînent avec eux toute la milice du ciel, les uns fidèles, les autres rebelles.

Lucifer s'avance le premier. « *Je serai, dit-il, semblable au Très-Haut.* » Qu'y a-t-il de plus beau que moi, de plus digne? On dit qu'un Dieu épousera la nature humaine, qui, par cette action, sera exaltée au-dessus de nous. Oh! quelle honte que l'ange le cède à l'homme! Empêchons cette ignominie. »

A cette vue, armé du zèle et de l'amour de Dieu, S. Michel s'écrie: *Qui est semblable à Dieu?* Indigné de l'insolence du rebelle, du mépris de son Seigneur insulté, il demande un châtiment exemplaire. L'arrêt est prononcé par le Souverain

Juge. Les prévaricateurs seront chassés du ciel et précipités pêle-mêle dans les enfers. La sentence est aussitôt exécutée. « Je voyais, dit le Fils de Dieu, Satan tomber du ciel comme la foudre, avec la même rapidité et la même épouvante. » La foudre, en tombant du ciel fait un bruit qui répand la terreur ; et les anges révoltés, dans leur chute du ciel au fond des abîmes, faisaient entendre des cris épouvantables et prononçaient d'exécrables blasphèmes.

Ainsi, *le grand dragon, cet antique serpent qui s'appelle le diable, Satan, qui séduit tout l'univers, fut précipité et ses anges avec lui* ; *et désormais on ne trouva plus leur place dans le ciel.*

Et à l'instant saint Michel entonna ce cantique à la gloire de Dieu :

« *Maintenant, nous ont été donnés le salut, la vertu, le règne de notre Dieu et la puissance du Christ.* »

UNE PEINTURE DE LA FRANCE PAR LE R. P. COUBÉ

La nation, dit-il, qui était la perle et le joyau du monde, en est devenue la risée, elle a entendu des étrangers passer devant ses ruines branlant la tête et disant : La voilà donc la nation jadis si parfaite et si belle, *Hœccine urbs perfecti decoris* ? Elle a subi toutes les humiliations qui peuvent courber un front, toutes les angoisses qui peuvent faire saigner un cœur. Elle a vu ses fils les plus vaillants égorgés par l'ennemi, ses fils les plus purs fusillés par leurs frères. Et l'avenir lui apparaît encore plus sombre et plus désolé ! Attila n'est plus à nos portes, mais il est dans nos murs. Il s'appelle l'anarchie, et ses hordes, plus sauvages que les Huns, méditent d'arroser avec le sang des prêtres les ruines les plus fumantes de la société. Attila est au milieu de nous, brandissant le fer et la torche ; mais où est Geneviève pour le mettre en fuite ? L'étranger ne foule plus quelques-unes de nos provinces comme au xv^{e} siècle, mais il pénètre partout par la presse cosmopolite et mille influences occultes. L'étranger nous insulte jusque chez nous : mais où est Jeanne d'Arc pour le bouter dehors ? Une coalition de forces sataniques s'est formée contre notre pays, et son but, je ne crains pas de le dire tout haut, c'est de tuer notre pays. L'heure est grave, décisive. Jamais la France, depuis son origine, n'a traversé une crise aussi redoutable,

couru un tel danger. On veut la tuer par tous les moyens, la noyer dans la boue et le sang, la déshonorer aux yeux de l'Europe et la démembrer, en finir, en un mot, avec elle comme jadis avec l'Irlande et la Pologne. C'est le mot d'ordre sorti de l'enfer, adopté par les officines ténébreuses où l'on conspire avec l'enfer, approuvé par l'étranger qui convoite notre héritage. Et le mot d'ordre s'exécute lentement, habilement, et nous assistons à l'œuvre impie, effroyable, la mort dans l'âme, les mains liées par une secte impie, impuissants ! Ah ! un sauveur ! mon Dieu ! Un sauveur ! car nous périssons : *Domine, salva nos, perimus !*

Ce Sauveur, Messieurs, ne peut être que le Dieu offensé par nos fautes. Lui seul peut nous relever, puisque seul il peut nous pardonner. Mais pour cela il faut que la France coupable lui crie son repentir, que cette consécration jaillisse bien du cœur de la France pénitente et désormais vouée au Sacré-Cœur : *Gallia pœnitens et devota.*

Ce que veulent ses ennemis.

Savez-vous, Messieurs, une autre raison qui doit nous donner l'espoir d'être entendus par Dieu et d'échapper à la rage des ennemis de notre pays ? C'est le motif même de cette rage. Ce que les forces conjurées de l'enfer et des loges, de l'anarchie et du cosmopolitisme veulent tuer en tuant la France, c'est la nation catholique, la nation capable encore, malgré ses propres défaillances, de relever le catholicisme dans le monde. Si la France meurt, le soldat de Dieu meurt, l'épée de l'Eglise est brisée, la source des missions est tarie. Adieu les vaillants missionnaires qui portaient si loin le nom de Jésus ! Adieu les beaux zouaves qui auraient pu délivrer la Papauté ! Oh ! que de belles choses mourraient sur la terre, si la France venait à mourir ! Mais tant que la France vit, elle a beau s'endormir dans l'oubli de sa vocation, elle reste capable d'un superbe et soudain réveil ; elle a au cœur un ressort immortel qui peut tout à coup se détendre et la faire bondir ; elle peut reprendre sa grande épée chevaleresque, abattre l'anarchie, le cosmopolitisme et la franc-maçonnerie qui l'outragent ; oui, elle le peut, la France ! Elle peut dominer de nouveau le monde, et avec son prestige retrouvé, avec les ressources que la civilisation met aujourd'hui au service de l'idée, entraîner des peuples

entiers à sa suite aux pieds de Jésus-Christ, son Roi bien-aimé.

Voilà ce que sait l'enfer. Voilà ce qu'il redoute. Il ne veut plus d'une France catholique, cette belle création surnaturelle du Cœur de Jésus. Il ne veut même pas d'une France impie, car une France impie ne resterait pas telle pendant longtemps. Le bon sens et le cœur reprendraient bientôt le dessus : jamais, en effet, comme l'a dit Léon XIII, elle ne s'est égarée tout entière ni pour longtemps : *nec tota nec diu desipuit*. La crainte d'une résurrection catholique de la France, voilà, Messieurs, la clef de la plupart des événements contemporains. Et c'est parce que les sectes prévoient cette résurrection qu'elles redoublent de rage pour l'empêcher. J'en conclus que nous devons espérer. Il est dit dans l'Apocalypse que le démon ayant reçu le pouvoir de persécuter l'Eglise s'agita avec fureur parce qu'il savait que son temps serait court. *Descendit diabolus habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet.* Il en est de même aujourd'hui. Si Satan, incarné dans la franc-maçonnerie, s'agite avec tant de rage contre tout ce qui est saint, c'est parce qu'il sent que l'empire lui échappe et que son temps va finir.

PÉTITION CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Voici le texte de cette pétition organisée par un membre de l'Académie française, M. Jules Lemaître (1) :

« Vous avez certainement entendu parler d'une pétition adressée à MM. les membres de la Chambre des Députés *et dont l'éminent académicien* M. Jules Lemaître *est l'initiateur*.

» — Cette pétition ne saurait être l'œuvre d'un parti politique ou d'une confession religieuse ; elle est un appel loyal fait à tous les esprits libres, désireux de restaurer le principe primordial de l'égalité des citoyens devant la loi. Les signatures nombreuses qui nous sont déjà parvenues prouvent qu'il a été entendu et compris.

» Nous vous serions infiniment obligés, pour donner plus d'extension encore à cette pétition, de vouloir bien vous charger de la répandre autour de vous et de centraliser le travail.

» Au cas où vous ne pourriez pas nous rendre ce service, nous vous

(1) Vient de paraître : *La Franc-Maçonnerie*, recueil des articles de M. Jules Lemaître, en brochure in-8° jésus. Prix : 0 fr. 50. Pour propagande, par douze exemplaires, 0 fr. 25, plus frais de port. On trouve des feuilles de pétitionnement chez M. Alain Leret, 21, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris.

prions de nous faire connaître une ou plusieurs personnes capables de vous remplacer.

» — Les signataires,

» Vu l'art. 13 du décret loi du 28 juillet et 2 août 1840 :

» Art. 13. — « Les sociétés secrètes sont interdites.

» Ceux qui seront convaincus d'avoir fait partie d'une société secrète seront punis d'une amende de 100 à 500 francs, d'un emprisonnement de six mois à deux ans et de la privation des droits civiques d'un an à cinq ans. Les condamnations pourront être portées au double contre les chefs ou fondateurs des dites sociétés. Ces peines seront prononcées sans préjudice de celles qui pourraient être encourues pour crimes ou délits prévus par la loi. »

» Vu l'art. 12 de la loi du 30 juin 1881 :

» Art. 12. — « Le décret du 28 juillet 1848 demeure abrogé sauf l'art. 13 qui interdit les sociétés secrètes. »

» Demandent que l'association secrète, dite franc-maçonnerie, soit poursuivie comme société secrète et soumise au régime commun. »

Avis importants. — I. Certains maires, contre tout droit, se sont refusés à légaliser les signatures apposées au bas des feuilles de pétition.

Ce refus est illégal. Pour le justifier, le maire ne pourrait prétendre que les autres signataires lui sont inconnus : ces signataires peuvent être de communes différentes.

Il doit légaliser même les signatures apposées au bas d'une feuille de pétition en blanc, qu'on remplira ensuite librement.

Au cas où pareille chose se reproduirait, nous recommandons vivement aux deux signataires de faire signifier au maire, par ministère d'huissier, d'avoir à légaliser leurs signatures.

Si le maire maintient son refus, les signataires devront en faire mention au bas des dites feuilles de pétition qu'ils nous retourneront *avec l'original de l'acte d'huissier.*

Munis de ces pièces, nous poursuivrons le maire en dommages et intérêts pour abus de pouvoirs.

II. La pétition ne prendra pas fin avant le mois de novembre.

PROHIBITION DE PLUSIEURS INDULGENCES APOCRYPHES

La Sacrée-Congrégation des Indulgences, le 26 mai 1898, a proscrit un certain nombre de feuilles, contenant des prières plus ou moins inconvenantes et déclaré fausses et apocryphes les indulgences y annexées.

Parmi elles se trouvent : 1° Les litanies de la Bienheureuse Vierge-des-Douleurs, qu'on disait composées par Pie VII ;

2° Une salutation a Marie, Mère des Douleurs, faite sur le modele de l'*Ave Maria* déformé ;

3° Le chapelet, appelé *couronne d'épines*, dont chaque grain ressemble à une tête de bête et représente comment Jésus-Christ naquit entre le bœuf et l'âne. Tous ceux, disait-on, qui auront cette couronne chez eux sur un crucifix ou un tableau et réciteront pendant 33 jours cinq *pater*, *ave* et *gloria*, devaient délivrer certainement une âme du purgatoire de leur famille et gagner chaque fois 500 jours d'indulgence ;

4° Une révélation faite à saint Bernard, relative à la plaie douloureuse de l'épaule de Notre-Seigneur et trois mille ans d'indulgence accordés par le pape Eugène III à quiconque dirait trois *pater* et *ave* en l'honneur de cette plaie ;

5° Le chapelet des mérites de la passion et mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ auquel sont attachés : une indulgence plénière avec la délivrance d'une âme du purgatoire et la rémission de tous les péchés à chaque fois qu'on le récite, quand même on le réciterait mille fois par jour, et quatre mille ans de pardon quand on le récite pendant la messe ;

6° Les paroles dites par la Sainte Vierge quand elle reçut dans ses bras son fils bien aimé, avec promesse de délivrance de quinze âmes du purgatoire à quiconque les redira et les fera suivre de cinq *credo*, un *Salve Regina*, un *pater*, *ave*, *gloria* et *requiem* ;

7° La promesse de cent mille ans d'indulgence, accordée par le pape Eugène III à quiconque réciterait trois *pater* et *ave* en l'honneur des trois os sortis miraculeusement de l'épine du dos de Notre-Seigneur; et d'autant d'années d'indulgence que Notre-Seigneur a reçu de plaies dans son corps (c. a. d. 5676), à quiconque réciterait en leur honneur la prière : *O très aimable Seigneur Jésus-Christ, etc.;*

8° Une prière au Sauveur du monde à laquelle étaient attachés quatre-vingt mille ans d'indulgence ;

9° Une prière du pape saint Grégoire, qui se trouve écrite en lettres d'or à Saint-Jean, à Rome, à laquelle sont attachés quatre-vingt mille ans et quarante quarantaines d'indulgence avec bien d'autres grâces ;

10° Une prière à la sainte Croix à laquelle est attachée la promesse de la délivrance de 5 âmes du purgatoire tous les vendredis, si on la récite 5 fois, et 33 le Vendredi-Saint ;

11° Une lettre de Jésus-Christ sur les gouttes de sang qu'il répandit en allant au Calvaire, retrouvée dans le sépulcre de Notre-Seigneur et contenant des détails et des promesses plus même qu'extraordinaires ;

12° Le bref de saint Antoine de Padoue, faussement aussi attribué au saint ;

13° Le livre intitulé : *Couronne du Seigneur, etc.*;

14° La prière à la Sainte-Vierge : *Salut, ô Vierge souveraine, etc.*;
15° Enfin une prière en mémoire du glorieux trépas de saint Benoît; tout cela avec promesse de grâces ineffables.

(Canoniste cont. Juill. 1899).

Il n'est pas rare de voir encore de nos jours de telles prières et de telles promesses appuyées, dit-on, sur des révélations ou des miracles bien certains, vendues, colportées dans les villes et les campagnes, et de trouver des âmes assez naïves pour y ajouter foi et s'en faire des objets de dévotion et de pieuse vénération, ce qui ne peut tourner qu'au détriment de la vraie foi.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 24 Septembre au 1er Octobre.

24. XVIIIe dimanche après la Pentecôte. *N.-D. de la Merci*, double majeur. — L'ordre de N.-D. de la Merci ou de la Miséricorde, a été établi par la T. S. Vierge, en Espagne, pour la rédemption des chrétiens, captifs des musulmans. Pour exécuter ce dessein elle choisit trois hommes illustres : S. Pierre Nolasque, S. Raymond de Pennafort et le roi Jacques 1er d'Aragon. La T. S. Vierge n'a cessé de protéger l'ordre qu'elle avait fondé. Il se produisit en effet sous ses auspices des hommes de charité admirables qui, non contents d'employer les aumônes des fidèles au rachat des captifs, se sont souvent donnés eux-mêmes, pour rendre la liberté à ceux dont la foi était en péril au milieu de ces peuples barbares.

25. Lundi. — *S. Solenne*, évêque de Chartres. — S. Solenne fut un de nos premiers évêques. Il commence une série de sept évêques, dont cinq sont reconnus pour saints par la liturgie chartraine, et les deux autres par les historiens les mieux accrédités. Ce sont : S. Solenne, S. Aventin II son frère, Ethérius, S. Lubin, S. Calétric, Pappol et S. Béthaire.

S. Solenne prit avec S. Rémi une part importante à la conversion de Clovis, et certains martyrologes affirment qu'il fut l'un des catéchistes de Clovis, et même qu'il le baptisa avec 370 hommes de sa noblesse. La fête de S. Solenne se célébrait déjà le 24 septembre avant le XIe siècle. Depuis longtemps, on l'a transférée au lendemain 25 septembre, et on la célèbre encore à cette date aujourd'hui.

26. Mardi. — *S. Thomas* de Villeneuve, évêque (du 22); mémoire de *S. Cyprien* et de *Sainte Justine*, martyrs. — S. Thomas de Villeneuve est surtout connu par sa grande charité envers les pauvres; à l'âge de 7 ans il donnait son déjeuner au premier qu'il rencontrait, et plus d'une fois il se dépouilla de ses habits pour en revêtir les membres de J.-C. Quand il fut évêque de Valence, il

visitait les prisons, il avait une liste de tous les pauvres de chaque paroisse de son diocèse, et il les secourait chaque semaine. Il prit ce même soin des enfants trouvés. Paul V, dans la bulle qui le proclame bienheureux, lui donne le surnom d'aumônier.

27. Mercredi. — *S. Côme* et *S. Damien*, martyrs ; mémoire de *S. Florentin* et de *S. Hilaire*, martyrs.

S. Côme et S. Damien étaient d'Arabie, frères jumeaux et médecins. Ils avaient trois autres frères, nommés Anthyme, Léonce et Euprépès, qui furent jetés à la mer pour le nom de J.-C.; quant aux deux frères Côme et Damien, ils furent décapités à Egée, en Cilicie, par ordre du gouverneur Lysias, dans la persécution de Maximin. Leurs corps furent transportés à Rome, où le pape Félix III leur éleva une église, embellie depuis, au 17e siècle, par le pape Urbain VIII. Leur nom fut inséré au canon de la messe et leur culte se répandit partout.

28. Jeudi. — *S. Wenceslas*, martyr. — S. Venceslas, duc de Bohême, fut assassiné par son frère et sa mère en haine de la foi au pied des saints autels. Sa dévotion pour la sainte Eucharistie était incomparable. Il semait de ses propres mains le blé qui devait servir à faire les hosties, et il pressait le vin destiné au saint sacrifice. Il tenait aussi à grand honneur de servir la messe.

29. Vendredi. — *S. Michel Archange*, double de 2e classe.

On signale dans l'histoire ecclésiastique plusieurs apparitions de S. Michel. C'est à la suite de ces apparitions que furent bâties des églises sous le nom de S. Michel, au château S. Ange à Rome, au Mont Gargan, et en France sur le Mont Tumba, appelé depuis le Mont S. Michel, une des merveilles d'architecture religieuse. Ce fut à S. Aubert, évêque d'Avranches, que S. Michel ordonna de bâtir une église. L'évêque hésitant, l'archange lui plaça le doigt sur le front, et y laissa une forte empreinte que l'on voit encore sur le crâne du saint, dans l'église de S. Gervais d'Avranches.

30. Samedi. — *S. Jérôme*, confesseur et docteur. — Quoique ce glorieux docteur fut si grand devant Dieu, et en son Eglise, il était si humble qu'il prenait la peine d'enseigner les petits enfants; il leur interprétait les poëtes, les historiens, les orateurs, pour les nourrir, par l'appât de ces lettres, du lait de sa piété ; il devenait enfant parmi les enfants pour les gagner à Dieu. Il nous enseignait ainsi par son exemple qu'il n'y a rien dont on doive avoir plus de soin que de l'éducation des enfants.

OCTOBRE.

1. XIXe Dimanche après la Pentecôte. Solennité du *S. Rosaire*, double de 2e classe.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Lettre Encyclique de S. S. Léon XIII aux archevêques, évêques et au clergé de France. — Ce récent document de si haute importance a déjà été lu, sans doute, par beaucoup de nos abonnés. La *Croix-Supplément* de Paris l'a publié en entier mardi dernier (20 septembre) et a annoncé une édition en brochure dans ses bureaux. — Nous reparlerons de cette Encyclique.

Le 15 septembre à la Cathédrale. — Puisque, tous les ans, cette fête de l'Octave de la Nativité nous revient avec les mêmes beautés, nous aurions le droit de reproduire le même compte-rendu à quelques variantes près. Ce qui est bon à répéter, cette année encore, c'est que la foule était énorme à la cérémonie du soir. Et dans cette foule, il y avait beaucoup de personnes étrangères à la ville. Nous y avons remarqué particulièrement deux groupes de pèlerins appartenant au diocèse de Versailles et un autre venu de Nogent-le-Rotrou, savoir : celui des jeunes gens suivant le cours des vacances au Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou; ces jeunes-gens ont été heureux de prendre à l'église un costume de chœur et de se joindre à nos clercs pour la cérémonie.

Monseigneur a présidé cette clôture d'octave devenue chez nous, depuis longtemps, un office pontifical. Avant le salut, le R. P. Brou, a prêché sur Marie, reine de tous les saints ; il a été très heureux dans ses considérations sur ce titre de Notre-Dame, comme il l'avait été, les jours précédents, en expliquant les autres invocations des Litanies de la Sainte Vierge. Il nous a dit qu'au ciel les joies de Marie comptaient pour une grande part dans celles des élus, et que réciproquement les joies des élus, ses enfants, augmentaient celles de la Divine Mère.

Après les chants du salut, chants d'une musique imposante, et la bénédiction du Saint Sacrement, la procession a défilé, à travers les flots des fidèles, du chœur de l'église supérieure à l'autel principal de notre immense crypte, et de là, en continuant les galeries souterraines et en remontant là-haut, jusqu'au sanctuaire du Pilier. Puis la masse des fidèles suivit le même chemin, subissant le charme des chants, des lumières, enfin de toutes les impressions religieuses réservées au chrétien dans le lieu de splendeurs et de grâces qui s'appelle la basilique chartraine.

Pèlerinage. — Le 17 septembre, M. le curé-doyen de Melun (Seine-et-Marne) a amené en pèlerinage à Notre-Dame de Chartres, une soixantaine de ses paroissiens ; ils ont eu messe et salut à la Crypte.

Plus de cent religieuses de Saint Paul étaient au même lieu, elles aussi pour pèlerinage, le samedi 16.

Communauté de Bon-Secours. — Mardi dernier, 19 septembre, s'accomplissait une belle cérémonie dans la chapelle de cette communauté pour la vêture religieuse de cinq sœurs gardes-malades, et la profession de trois autres. Le prédicateur était M. l'abbé Macaire, archiprêtre de Rambouillet.

Mignières. — La fête du 19 septembre que nous avions annoncée a été belle et très suivie. Beaucoup de personnes de Chartres y ont pris part. A la grand'messe, célébrée par M. l'abbé Giroux, économe des séminaires, M. l'abbé Romet, vicaire de Saint-Pierre, a donné une instruction parfaitement appropriée à la circonstance : il a fait ressortir d'une manière profitable à son auditoire les enseignements de N.-D. de La Salette. M. l'abbé Germont, curé de Fontenay-sur-Eure, a présidé l'office de l'après-midi, savoir : les vêpres, la procession extérieure et le salut. Un des détails les plus édifiants de ces cérémonies, c'était le précieux concours apporté par l'orphelinat agricole de Mignières. La bonne tenue des nombreux élèves et leur ardeur pour les chants de l'Eglise prouvent suffisamment la sage direction qu'ils reçoivent des religieuses franciscaines, leurs maîtresses, et du zélé pasteur de la paroisse. Sous le rapport religieux comme sous les autres, leur éducation nous inspire confiance.

Orrouer. — Le hameau de Serez, dans la paroisse d'Orrouer, est aussi un centre de dévotion à N.-D. de La Salette. Comme l'église de Mignières, la chapelle de Serez a été bien fréquentée le 19 septembre. Il y a eu office solennel ; plusieurs prêtres et quantité de pèlerins venus des alentours ; un excellent sermon a été prêché par M. l'abbé Bordier, curé de Saint-Georges-sur-Eure.

Ecoles des Frères, à Chartres. — La rentrée des classes, dans ces établissements, aura lieu lundi, 25 septembre. Que Dieu bénisse les maîtres et les élèves !

Nogent-le-Rotrou. — Nous avons reçu trop tard, pour les insérer il y a huit jours, les lignes suivantes :

Mardi, 12 septembre, le chœur de l'église Saint-Laurent nous offrait le spectacle d'une cérémonie très touchante. Le P. Launay de la Compagnie de Jésus, missionnaire en Chine, célébrait sa première grand'messe et mariait sa sœur, Mlle Amélie Launay. Rien de plus doucement émotionnant que le mélange des rits spéciaux à la première messe et à la messe de mariage. C'est d'abord le *Veni creator* ; puis M. le curé de Saint-Laurent présente aux fidèles nombreux et recueillis le nouveau prêtre ; à son tour, le P. Launay prend la parole. Dans un langage ému et sobre il raconte les grâces de choix que Dieu a répandues à profusion sur les familles des deux époux. D'Haïti, l'île vivante qui fut son ber-

ceau, le futur missionnaire nous conduit en Tunisie, la terre aux grands souvenirs, où vivra l'épousée ; au Soudan, où le frère du marié, le P. Vellard, évangélise les noirs ; en Chine enfin, où son propre frère représente la France comme consul, où, par la volonté de ses supérieurs, lui-même ira exercer son apostolat. Et il conclut en souhaitant que dans les quatre principales parties du monde, tous les membres de la famille n'aient qu'un but : la plus grande gloire de Dieu. Puis c'est la bénédiction nuptiale. Et la messe se poursuit au milieu des chants et des morceaux d'orgue. A l'élévation, la voix puissante de M. l'abbé L... fait entendre un magistral *O Salutaris* de Lesueur. Tout est bientôt fini, le jeune prêtre se retire, escorté par le clergé de la paroisse, M. le Doyen de N.-D., M. le Supérieur du séminaire, M. le curé de la Bazoche-Gouet et M. le curé de Villiers-le-Morhier. Et la foule s'écoule emportant profondément gravé, le souvenir d'une de ces cérémonies qui sont la gloire de l'Eglise catholique.

Saint-Lubin des Cinq fonts. — *Pèlerinage.* — Voilà certes un bien humble pèlerinage : on y comptait de trois à quatre cents personnes seulement. Mais, vous remarquerez qu'il se renouvelle deux fois par an, au mois de Marie et au mois de septembre, et qu'il y a, à chaque fois, à peu près le même nombre de pèlerins. Cette année, c'est M. l'abbé Enault, vicaire de Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou qui a officié, et qui a, pour ainsi dire, chanté sa seconde première grand'messe dans sa paroisse natale. La Providence avait aussi réuni, ce jour-là, trois élèves de M. le Curé : M. l'abbé Enault, M. l'abbé Gaillot, curé de Saint-Maur, et le R. P. Lecomte, des dominicains de Poitiers, venu à Authon, pour le mariage de sa nièce. Plusieurs autres prêtres des environs, parmi lesquels on distinguait le vénérable curé de Courtalain, avaient répondu à l'appel de M. le Doyen, et s'unissaient dans un pieux concert pour louer saint Lubin, évêque de Chartres. Quelqu'un faisait cette réflexion : Si le saint Pontife revenait dans nos contrées, il trouverait les mœurs bien différentes de celles de son temps. Que ne ferait-il pas pour les améliorer avec sa sainteté et ses miracles !

Puisse du moins son intercession puissante sur le Cœur divin obtenir cette amélioration ! Dans ce but invoquons saint Lubin, et célébrons toujours sa fête avec toute la solennité possible.

E. C.

Lutz-en-Dunois. — On nous écrit :

Dimanche dernier, 17 septembre 1899, une foule nombreuse et recueillie se pressait dans l'église de Lutz, magnifiquement ornée de lumières et de fleurs. Le pieux pasteur qui, depuis de longues années, gouverne cette paroisse, allait enfin pouvoir la placer sous la protection efficace de saint Antoine de Padoue. Rien n'avait été épargné pour donnner tout l'éclat possible à la cérémonie.

M. l'abbé Varoqueaux, dont le talent musical n'est un secret pour personne, avait accepté d'accompagner les chants, que dirigeait avec une habileté parfaite M. le curé de Molléans.

A l'issue des Vêpres, avant de bénir la statue, M. l'abbé Crenier, aumônier des Dames Blanches, tint, une demi-heure durant, son nombreux auditoire sous le charme de sa parole. Après avoir, dans un style saisissant, montré le détachement et l'abnégation du grand thaumaturge en présence de la corruption du siécle, l'orateur conjura les assistants de revenir à des habitudes plus chrétiennes et de garder d'une manière indéfectible le dépôt sacré de la foi.

Après le salut solennel du Trés Saint-Sacrement, chacun s'est retiré heureux de cette excellente journée dont les habitants de Lutz garderont longtemps le souvenir.

V. N.

FAITS DIVERS

Rome. — Le Pèlerinage ouvrier est parti de Paris pour Rome mercredi dernier : 500 pèlerins.

Ces « Ignorantins » ! — Le Frère Justinus, secrétaire général de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes, vient de publier en brochure sa déposition sur l'enseignement secondaire moderne. On y puise sur les succès de leurs maisons des détails forts édifiants.

De 1887 à 1898, le Pensionnat de Passy, qui a organisé un cours de préparation à l'Ecole Centrale, a eu quatre fois le major de la promotion, deux fois le sous-major et un certain nombre d'éléves dans les dix premiers. Sur 134 élèves présentés, durant cette période, 119 ont été admis, — soit plus de 89 0/0.

On constate, d'autre part, l'extrême importance de l'Institut agricole de Beauvais. Au point de vue industriel, les Frères ne sont pas moins favorisés. Ils possèdent à Brest, à Quimper et à Lambezellec des Ecoles chargées d'instruire les futurs apprentis-élèves-mécaniciens de la flotte ; or, l'Ecole de Brest a eu le numéro 1 de promotion, le Pensionnat de Quimper le numéro 2 ; celui de Lambezellec le numéro 3. Trente élèves de la seule Ecole Saint-Eloi d'Aix ont été déclarés admissibles à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers dans les examens du 39 juin au 2 juillet 1898. De 1890 à 1898, le Pensionnat secondaire moderne de Rodez a fait admettre 88 jeunes à l'Ecole Nationale d'Arts et Métiers, aux équipages de la flotte ou à l'Ecole des contre-maîtres de Cluny.

Le Frère Justinus cite bien d'autres chiffres et parle de l'école de la Salle à Lyon, de l'école de Saint-Etienne, des cours professionnels de Reims, de Marseille, de Douai, de Toulon, de Nantes, etc.

Ces faits convaincront-ils nos adversaires? Hélas ! la sottise

humaine est si grande qu'il faut craindre que non. Les Trouillot, les Coutant, les Levraud, ne se gêneront pas pour traiter les bons Frères « d'ignorantins ». Inutiles injures! On aura beau faire, on n'enlèvera pas aux Français la liberté de mettre leurs enfants où ils veulent.

CREDO

Je crois en Dieu. Le siècle est mauvais, l'heure est trouble;
Un souffle de blasphème égare les esprits;
L'honneur contre l'argent se joue à quitte ou double;
Le mal est sans danger et l'homme est sans mépris.

Je crois en Dieu. La mode est d'insulter le prêtre.
Bien imprudent qui fait le signe de la croix!
Quiconque est un chrétien est bien près d'être un traître.
Des devoirs nul n'en veut, nous n'avons que des droits.

Je crois en Dieu. Qu'importe à ma prière ardente
Des criminels joyeux le triomphe apparent?
Le cercle de dégoût n'est pas l'enfer du Dante;
Mon cœur n'a pas perdu l'espérance en entrant.

Je crois en Dieu. La France attristée, abattue,
Laisse opprimer son âme et forcer son aveu;
La grande nation dort d'un sommeil qui tue.
Mais l'heure du sursaut viendra. Je crois en Dieu!

(*Chants du paysan.*) DÉROULÈDE.

Reims. *Une statue élevée à l'abbé Paramelle.* — M. l'abbé Paramelle, originaire de Saint-Céré (Lot), avait publié à la suite de longues recherches et d'innombrables expériences un traité sur l'art de découvrir les sources.

Dernièrement, sur les données de ce livre, M. Alfred Lefebvre, industriel de Reims, a découvert à Villers-Marmery, au sommet d'un bois dominant sa propriété, une source assez abondante pour suffire à ses usines et aux habitants du village.

En témoignage de reconnaissance pour l'illustre hydrologue, M. Lefebvre vient d'ériger un monument sur le point où jaillit l'eau bienfaisante, et ce monument est tout à fait en harmonie avec le génie de l'homme qu'il va immortaliser. C'est une construction en rocaille posée sur ses quatres bases au-dessus de la source et formant une sorte de grotte à laquelle l'art a donné les formes agrestes de la nature. La beauté du site, le murmure des eaux et la fraîcheur qu'elles répandent feront rêver les poètes de l'avenir.

La statue en bronze a trois mètres environ de hauteur, et la grotte en rocaille sur laquelle elle est dressée une élévation de trente mètres.

M. Paramelle est là debout : il tient de la main gauche son ouvrage d'hydrologie et de la droite il montre la source qui coule à ses pieds.

La statue peinte en blanc tranche sur le bois et se voit de tous les points du territoire de Villers. Sur la plate-forme du rocher, au pied de la statue, on aperçoit trente-deux ou trente-trois communes.

Le dimanche 27 août a eu lieu à Villers-Marmery l'inauguration de la statue de M. Paramelle. Le monument a été béni par M. le curé de Villers, entouré des habitants du village, des ouvriers de la maison Lefebvre et de nombreux amis du grand industriel.

Le colonel devenu prêtre. — L'abbé Félix Crépeaux était encore, il y a deux ans, le colonel Crépeaux, lorsqu'il perdit sa femme, et cette fin prématurée le frappa à ce point qu'il démissionna pour entrer au séminaire, à quarante-cinq ans, avec la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Il a dit sa première messe près du tombeau de sa femme, dans l'intimité la plus stricte. Puis il s'est rendu à Antibes près de sa vieille mère.

Paris. — La baronne Hirsch, née Bischoffeim, israélite, est morte au mois d'avril 1899 et laisse par testament cent trente-cinq millions à des parents juifs et à des œuvres israélites. Elle laisse en particulier trois millions à l'école israélite de Jérusalem.

Les fortunes juives sont syndiquées. Ainsi, à Jérusalem, une fois qu'un terrain appartient à un juif, ce terrain ne peut plus être vendu par lui qu'à un autre juif ; c'est une loi lourde imposée à tous ; de la sorte, la ville peu à peu deviendra juive, et le chrétien sera éliminé.

Vendée. — Mgr l'Évêque de Luçon vient de rappeler à ses prêtres le désir qu'il leur avait exprimé déjà de les voir rechercher avec soin « tous les titres de gloire de sa chère Église de Luçon ». Sa Grandeur leur demande de vouloir bien lui adresser les renseignements qu'ils auront pu recueillir sur les habitants de leur paroisse, qui ont subi la mort en haine de la foi, durant la révolution de la fin du siècle dernier.

« L'accueil si favorable qui a été fait en cour de Rome à la cause des Carmélites de Compiègne, ajoute Monseigneur, Nous autorise à croire que le même honneur pourrait être accordé un jour à nos héroïques martyrs vendéens ».

Les ennemis de la France. — Ils acclament à l'étranger la libération du traître Dreyfus, gracié par le gouvernement.

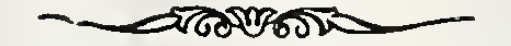

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident ; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII[e] Année. — **OCTOBRE 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de **3** francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, **6** francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

10e Numéro — LA VOIX — Octobre 1899

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

L'ENCYCLIQUE DU 8 SEPTEMBRE A L'EPISCOPAT FRANÇAIS

L'Encyclique, datée du 8 septembre et adressée aux évêques de France et à leur clergé, va être reproduite par toutes les Semaines religieuses; plusieurs ont commencé cette publication. Le cadre de notre Revue mensuelle ne nous permet pas l'insertion de ce beau mais bien long document; il conviendra mieux aux Suppléments hebdomadaires. Donnons ici le résumé très succint de la lettre pontificale :

Le Pape, après avoir rappelé avec quel amour et quelle sollicitude il a donné ses instructions aux catholiques français, parle des études dans les Grands et Petits Séminaires.

Dans ces derniers, les évêques doivent faire donner une solide instruction de la langue latine et de la langue grecque et surtout de la première qui est celle des Pères et de l'Eglise.

Dans les Grands Séminaires, on doit étudier sérieusement la théologie, l'histoire ecclésiastique, le droit canonique, et se servir pour cela de la méthode et de la doctrine de saint Thomas.

S'adressant ensuite aux prêtres, le Pape les exhorte à ne pas se laisser égarer par leur zèle dans les luttes économiques et sociales.

Les prêtres, dont le zèle doit être accompagné de discrétion et de prudence, ont l'obligation de suivre dans ces matières la direction des évêques et de ne pas trop s'immiscer dans les affaires du monde, afin de ne pas se trouver, à cause de ce contact, moins prêtres qu'auparavant.

LES PÈLERINS FRANÇAIS AU VATICAN

C'est le lundi 25 septembre, que, selon le désir du Souverain Pontife, le pèlerinage ouvrier français a été reçu au Vatican. A ces douze cents pèlerins s'étaient joints les 300 Français, pèlerins de Jérusalem, arrivés d'Orient depuis quelques jours par Naples, où ils furent témoins du miracle de saint Janvier. S. S. Léon XIII a été salué par les pèlerins de Saint-Pierre avec l'enthousiasme qu'on devait attendre d'une foule sous l'émotion de la reconnaissance, du dévouement, de l'amour filial. Six cardinaux et de nombreux prélats étaient présents. Dans l'adresse lue par M. Léon Harmel, on remarquera surtout ces lignes qui donnent la note principale de tout le discours.

Nous le répétons souvent aux foules ouvrières : « L'Eglise est une Mère : tout en s'occupant de l'intérêt supérieur des âmes, elle se fait un devoir de s'occuper de vos intérêts temporels, prenant en main vos légitimes aspirations pour l'honneur et la sécurité de vos foyers, pour la dignité et la fructification de votre travail. »

En terminant, M. Harmel, au nom de toute l'assemblée, proteste d'une soumission absolue aux directions pontificales.

La réponse de S. S. Léon XIII a été lue par Mgr de Croy et souvent interrompue par des applaudissements. Voici cette réponse :

Très chers fils,

C'est pour nous une grande joie de vous revoir encore ramenés ici par l'élan spontané de votre filial amour, et de trouver dans vos rangs les pèlerins de la Pénitence qui reviennent de Jérusalem.

Ils se sont joints à vous pour Nous rendre hommage après avoir vénéré, sous la conduite des si distingués Pères de l'Assomption, les terres sanctifiées par la vie et la mort du Rédempteur.

Notre joie s'est encore accrue en entendant les paroles que vous venez de Nous adresser.

Celui qui parlait en votre nom offre aux patrons chrétiens un rare exemple de bonté et de sagesse.

Depuis de longues années, vous saluez en lui, plus qu'en nul autre, l'ami vigilant, soucieux de tous vos véritables intérêts.

En fils tendrement dévoués, après avoir témoigné à Dieu votre reconnaissance de Nous avoir, dans sa bonté, prolongé le bienfait de la vie, vous revenez sur ce que Notre paternelle

sollicitude Nous a inspiré pour relever, suivant les règles de justice et de charité, la condition morale et matérielle des ouvriers.

Notre plus grand désir, en effet, c'est de bien faire voir que l'Eglise est la véritable mère des peuples et que son affection n'a point de limites.

Elle guide les âmes vers le ciel par le chemin de la foi et de la vertu.

Mais en même temps, elle se garde de dédaigner, sur cette terre, les intérêts du temps.

Elle les sanctifie lorsqu'elle ennoblit le travail des humbles, et qu'elle incline à faire du bien la puissance des plus élevés.

S'il s'agit de maintenir l'ordre social dans la diversité des classes, seule, elle a le secret d'assurer, même ici-bas, autant que c'est possible, la félicité de tous.

Continuez donc, très chers fils, montrez un empressement tout spécial à rester fidèles aux exhortations, aux conseils, aux prescriptions que Nous ne Nous lassons point d'adresser à la noble France, qui sont la preuve de notre affection particulière pour elle, et que, ces jours derniers, Nous venons de confirmer dans une nouvelle Encyclique à votre clergé.

Unissez-vous étroitement sur le terrain religieux et social dans l'obéissance à vos évêques.

Soyez pleins de confiance à l'égard de vos patrons chrétiens.

Travaillez tous d'accord au bien général, à la paix et à l'harmonie entre toutes les classes, conditions essentielles du bonheur des peuples et de la prospérité des nations.

Pour être dignes de votre titre de vrais ouvriers catholiques, usez de la puissance de l'exemple et de la parole pour ramener à Jésus-Christ ceux qui, dans votre cher pays, se sont, pour leur malheur, éloignés du Maître Adorable.

C'est ainsi que vous pourrez consoler Notre vieillesse; c'est ainsi que vous pourrez, en ce qui vous concerne, concourir à détourner les calamités sociales qui menacent l'avenir.

Et maintenant, portez une fois de plus à vos compatriotes le souvenir du Père commun des fidèles, portez-leur l'assurance de Notre constant amour.

Comme gage des grâces de choix, recevez la bénédiction que Nous accordons de tout cœur à vous tous ici présents, à vos familles, à vos amis et à la France.

EFFETS DE LA PROTECTION DE SAINTE SOLINE SUR LA CITÉ CHARTRAINE (1).

Si nous voulions constater d'une façon nette et précise l'influence qu'obtinrent, sur les populations antiques de nos contrées, les exemples et les enseignements de nos apôtres, de nos martyrs et en particulier de sainte Soline il nous faudrait vivre nous-mêmes dans ces temps reculés où l'erreur le disputait à l'erreur, où les ténèbres s'ajoutaient aux ténèbres. Les dieux du Capitole ramassés de toutes les contrées de l'univers avaient envahi la Gaule à la suite des vainqueurs, les aruspices romains (et là encore nous avons des preuves positives), les aruspices romains venaient détrôner les vieux Druides de la cité Carnute ; ainsi multipliant ses erreurs et ses ténèbres le monde entier allait s'enfonçant chaque jour dans un gouffre immense : *Eratis enim aliquando tenebræ.*

Comment donc apprécier les résultats obtenus ? En comparant, comme saint Paul, le présent avec le passé, ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous étions hier : *Nunc autem lux in Domino.* Croit-on que de pareils changements aient pu s'accomplir subitement, que ce soit là une métamorphose d'un jour ? Oh ! non, il faudra des siècles pour l'effectuer ; mais si la lumière de la sainte religion du Christ nous éclaire à cette heure, ah ! bénissons-en Dieu et son infinie miséricorde, rendons-en grâces à la Madone bénie qui a toujours aimé et protégé la cité chartraine. N'oublions pas non plus nos premiers apôtres et nos ancêtres dans la foi, car la belle et pure lumière de la vérité que nous possédons, c'est à Jésus-Christ que nous la devons, c'est à Marie, c'est à ces premiers martyrs, à ces saints illustres entre tous, c'est à sainte Soline à laquelle on pourrait prêter cette parole des livres saints : *Radicavi in populo honorificato.* Oui, ses exemples et ses vertus ont produit des merveilles au milieu de nous, et sur le sol arrosé de son sang généreux il a poussé d'autres tiges admirables qui comme elle ont pu croître pour les jardins du Christ.

Tels sont les premiers effets de la protection de notre martyre du 1er siècle.

(1) La fête de sainte Soline sera célébrée à Chartres le 16 octobre. Nous rappelons que M. l'abbé Th. Loriot, curé de Pontgouin (Eure-et-Loir), a écrit un charmant livre sur la Sainte.

Sainte Soline, enfant du Poitou qu'elle quitta pour mieux garder ses vœux loin de sa famille, et pèlerine à Chartres où la conduisit l'amour de Notre-Dame, affectionna vivement sa patrie d'adoption, la cité Carnute; non seulement elle y vécut mais encore elle voulut y habiter et y rester attachée après sa mort. A Chartres, dans la splendide église Saint-Pierre, les reliques de la vierge bénie ont demeuré des siècles entiers; elle y a recueilli les hommages fidèles de toutes les générations qui nous ont devancés; là des mains pures avaient enseveli son chaste corps et placé avec des parfums ses restes précieux dans leur dernière demeure. *Puras ejus exuvias Christiani clam colligentes eo loco quo exstructa est prima S. Petri abbatia in valle carnutensi cum aromatibus condiderunt.* Ainsi l'on peut dire que ce lieu, ce sanctuaire, a été cher à la grande sainte.

Quelles furent les solennités établies en son honneur? Trois jours lui étaient consacrés: le premier (17 octobre) était celui de l'anniversaire de son martyre; le second (27 août) était celui de l'invention et de la translation de ses reliques; le troisième enfin (3 mars) était celui de leur retour après plus d'un siècle d'absence. Or nulle part la fête de la sainte n'était plus solennelle que dans l'église abbatiale de Saint-Père qui avait le privilège de conserver son corps entier : « Car il plut à Dieu, dit un historien, d'honorer la mémoire de sa chaste épouse par une puissance de miracles telle, que les siècles ne purent affaiblir la confiance que toute la contrée avait en son intercession. » Et l'illustre cardinal de Poitiers a écrit lui-même que son intercession était si efficace dans les temps de sécheresse qu'elle avait mérité d'être appelée l'un des deux aqueducs du pays Chartrain.

D'autres usages encore s'étaient introduits en l'honneur de sainte Soline, mais il serait long de narrer tout ce qui, à l'origine ou dans le cours des siècles, pourrait avoir rapport à son culte ou augmenter sa gloire.

Ah ! d'autres Cités, d'autres Eglises peut-être ont pu être fières de leurs origines chrétiennes, vanter les gloires de leurs héroïnes. Rome a sa sainte Agnès, Agen la vierge Foi dont les reliques nous ont appartenu, Paris a sa patronne, la vierge de Nanterre, la vieille Cité de Chartres a sa sainte Soline qui apparaît à l'aurore même du Christianisme.

LIBER MIRACULORUM SANCTÆ FIDIS.

(*Le livre des miracles de Sainte-Foy* (1).

Tout le monde sait au pays des Gascons que Sainte Foy vécut à Agen à la fin du IIIe siècle et y mourut en 303.

Le tombeau de notre sainte devint bien vite célèbre et ses reliques furent l'objet de bien des convoitises, jusqu'au jour, où, par un de ces pieux larcins, si fréquents à cette époque, qui enrichissaient les couvents au point de vue spirituel et temporel, le moine Aronisde nous les enleva, et les transporta à Conques. Mais l'absence des reliques ne nous a pas fait oublier notre sainte : elle a même toujours été très populaire à Agen, et, d'après une légende, sa maison, située, dit-on, rue Garonne, jouissait du droit d'asyle pour les criminels. Tout condamné qui en se rendant au lieu du supplice, à la place du Marché, parvenait à toucher la porte de la maison de Sainte Foy, avait la vie sauve. La popularité de Sainte Foy fut telle que de nombreux villages la prirent pour patronne, et que les Anglais, à la suite de leur séjour dans notre pays, emportèrent de ses reliques et lui dédièrent une chapelle dans la cathédrale de Westminster. L'histoire de notre sainte fait donc partie de notre propre histoire, et tout ce qui touche à son souvenir nous intéresse. Voilà pourquoi nous livrons à nos lecteurs les quelques notes qui suivent :

L'abbé A. Bouillet a publié chez Alphonse Picard, le « *Liber miraculorum, Sanctæ Fidis* » dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*. Cet ouvrage est la reproduction d'un manuscrit de Schlestadt. En voici l'histoire, en même temps que celle des différentes copies plus ou moins tronquées qui ont été faites ou du moins qui semblent avoir été faites.

Les reliques de Sainte Foy sont à Conques depuis le règne de Carloman, comme le prouve une pièce du Cartulaire de Conques. Cette pièce commence par ces mots : *Actum die Martis, III Kalenda Augusti, anno IIII regnante Carlomanno rege* et se continue ainsi : *Locum sanctum sanctæ Dei ecclesiæ, Conchas monasterii*, etc., etc., *hubi sanctus Vincentius et sancta Fides tumulati quiescunt*. La translation était donc un fait accompli en 883 puisque Carloman régnait depuis 879.

(1) La fête de Sainte Foy est célébrée le 6 octobre à Chartres.

Les merveilles opérées par la Sainte attirèrent bientôt à son nouveau tombeau des foules de pèlerins. Arrivés à Conques, les pèlerins passaient la nuit dans l'église, pour assister à l'office des moines, et se préparer devant la statue d'or de la Sainte et devant ses reliques à la messe du matin. Souvent on portait en procession ce qu'on appelait la *Majesté de Sainte Foy*, c'est-à-dire sa statue, et alors s'accomplissaient des prodiges de toutes sortes qu'on appelait les *Jeux de Sainte Foy*. Sainte Foy se rendit presque aussi célèbre par ses *Jeux* que Notre-Dame de Lourdes par les siens.

Sainte Foy eut d'ailleurs son Henri Lasserre : ce fut un moine d'Angers.

Chartres, l'antique foyer du druidisme, possédait au Xᵉ siècle l'école la plus célèbre des Gaules. Parmi les étudiants les plus passionnés se trouva un nommé Bernard qui conçut une grande dévotion pour Sainte Foy. Les merveilles que Sainte Foy opérait à Conques lui parurent si incroyables qu'il résolut d'aller faire une enquête sur place. Il fit même vœu de s'y rendre le plus tôt qu'il pourrait, mais à peine avait-il fait ce vœu qu'il fut appelé à la direction de l'Ecole Episcopale d'Angers, où il resta trois ans, un peu malgré lui. C'est en quittant son Ecole qu'il se rendit à Conques où il resta vingt-cinq jours. Il recueillit auprès des témoins, souvent auprès de ceux qui en avaient été l'objet, les récits des miracles de Sainte Foy. *Il en composa un important manuscrit dont il donna une copie à Fulbert de Chartres et une autre à Adalgarius, abbé de Conques.*

Il se rendit à Conques, deux autres fois dans la suite, emmenant même comme secrétaires, Bernier et Sigebald. Ces deux voyages lui permirent de recueillir beaucoup d'autres récits dont il fit un second livre.

Plus tard un autre moine ajouta à ces deux livres de miracles, mais sans vouloir dire son nom et en se contentant d'indiquer qu'ils n'étaient plus de Bernard, de nouveaux miracles qui forment un troisième et quatrième livres.

Il se fit beaucoup de copies du « Livre des Miracles » qui se répandirent dans l'Europe entière, mais malheureusement ces copies furent souvent tronquées. Les Bollandistes et Migne ont publié des parties de quatre manuscrits : 1° de celui de la Reine de Suède ; 2° de Strasbourg ; 3° des Chifflet de Besançon ; 4° de CHARTRES.

Aujourd'hui on connaît cinq nouveaux manuscrits : ceux de Conques ; 2° de Schlestadt ; 3° de Londres ; 4° de Namur ; 5° de Melk (Autriche).

Le manuscrit de Schlestadt, publié par M. Bouillet, est le plus beau et le plus complet de tous.

Il renferme d'abord l'épître dédicatoire de Bernard à Fulbert, puis quarante-sept miracles en deux livres. Le troisième et le quatrième livres sont dus à la plume du moine anonyme qui donne à l'ouvrage complet le nom de *Panaretos*, mot grec qu'il traduit lui-même par *omnium virtutum liber*.

Ce manuscrit a une importance de premier ordre non seulement pour l'histoire de Sainte Foy mais encore pour l'histoire du Midi. C'est une véritable peinture de mœurs. Nous y voyons décrits les usages aussi bien de la vie privée que de la vie sociale ; les mœurs des moines et des paysans aussi bien que celles des seigneurs et des soldats. C'est donc autant un document de premier ordre pour l'histoire religieuse que pour l'histoire profane en général, mais qui intéresse notre pays d'une manière toute spéciale.

A. Bouyssy.

LAENNEC ET SON CHAPELET

Ce nom, presque inconnu des profanes, fut porté par un médecin dont la réputation, parmi ses confrères, est et demeurera immortelle. C'est lui qui imagina d'appliquer l'oreille contre la poitrine du malade et qui, à force de minutieuse et sagace observation, on pourrait dire de génie, créa cette science admirable : *l'auscultation*. Des milliers de malades, des millions, peut-être, doivent à Laënnec d'avoir échappé à la mort ; cart l'auscultation rend d'immenses services au praticien.

Laënnec, comme l'indique son nom aux rudes sonorités, était breton. Ce grand homme dort son dernier sommeil dans un humble cimetière de Bretagne, à Ploaré. C'est parmi les pauvres gens qu'est inhumé celui qui fut médecin de la duchesse de Berry, professeur au Collège de France, membre de l'Académie royale, chevalier de la légion d'honneur, etc., etc. Ce grand médecin était un admirable chrétien, et c'est à ce titre surtout que nous signalons Laënnec au lecteur.

Un médecin breton, au retour d'une visite au tombeau du célèbre professeur, a écrit des lignes curieuses : Les quelques

vieillards de Ploaré, qui l'ont connu, lui ont dit combien ce grand médecin était bon pour les pauvres, combien il était simple, et aussi combien il était pieux. On se rappelle encore, là-bas, le rang qu'il occupait à la procession traditionnelle hors de l'église, procession qu'il suivait tête nue, le visage grave et recueilli, et le *chapelet à la main.*

C'était un vieil ami que ce chapelet. Laënnec ne s'en séparait jamais. On rapporte à ce propos un trait charmant. Certain jour, la berline du savant ayant versé sur la route de Quimper, on trouva Laënnec étendu sur le sol, le chapelet roulé autour des doigts. « Pour tromper les ennuis de la route, écrit un de ses confrères, le professeur au Collège de France n'avait rien trouvé de mieux que de se mettre en prière comme la plus simple nonnette. »

SAINT PASCAL BAYLON PATRON DES ŒUVRES EUCHARISTIQUES

Par le R. P. Louis-Antoine de Porrentruy,
Définiteur général des Frères mineurs Capucins.

Nous signalons sous ce titre à nos lecteurs un livre nouveau (1), destiné à faire un grand bien, il s'offre avec le charme particulier que l'on retrouve toujours dans les vies franciscaines : simplicité, amour exquis de Dieu et des hommes, zèle ardent et puissance merveilleuse sur les créatures.

Les adorateurs du Très Saint-Sacrement, si nombreux en France, réclamaient en vain, nous écrit Fr. E. d'O., un livre qui leur fît comprendre pourquoi Sa Sainteté Léon XIII avait choisi, comme patron des œuvres eucharistiques, l'angélique Pascal Baylon, ce pauvre petit pâtre, cet humble religieux de Saint-François. Le Rssme P. Louis-Antoine a eu la bonne inspiration de mettre en pleine lumière l'adorateur du Très Saint-Sacrement. Profitant des renseignements précieux fournis par le procès de canonisation, il retrace avec une admirable fraîcheur l'enfance, l'adolescence, la vie religieuse de l'extatique du Tabernacle.

On lira avec un intérêt toujours croissant les chapitres tels que l'*Ange de la famille*, le *Petit pâtre*, la *Vocation*, un *Cœur de fils*, un *Cœur de mère*, un *Confesseur de la foi en l'Eucharistie*, etc., etc. Rien n'embaume et ne vivifie comme la méditation de ces pages écrites dans un style rapide, élégant et parfois enjoué.

(1) Un volume grand in-8° Jésus, orné de nombreuses gravures dans le texte et hors texte. Prix : 7 fr. — Librairie Plon, Nourrit et Cie, 10, rue Garancière, Paris.

Ce livre sera utile à tous les fidèles, à tous les adorateurs de la divine Hostie; il servira à susciter dans les cœurs la confiance envers celui que l'Église a mis à la tête des associations eucharistiques. La jeunesse y puisera de nobles exemples de piété, de force et de vertu, et les chrétiens de tout rang y trouveront un aliment à leur foi.

La partie artistique se recommande à l'attention. Chacun des dessins décèle une main exercée, un goût parfait, et les vingt-cinq compositions exécutées, hors texte, par l'un des meilleurs artistes de Rome forment un poème d'une captivante exécution.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 1er au 8 Octobre.

Octobre. — Ce mois est consacré au S. Rosaire.

1. XIXe dimanche après la Pentecôte; solennité du *S. Rosaire*, double de 2e classe. — Le S. Rosaire doit son origine et son essence à l'Ave Maria, et dans ce sens on peut dire qu'il exista dès le commencement du christianisme. La Très-Sainte-Vierge l'a révélé à S. Dominique, tel qu'il est aujourd'hui : et dans notre siècle, le S. Rosaire a été rappelé par les diverses apparitions de la T.-S.-Vierge, en particulier par celle de Lourdes. La T.-S.-Vierge y apparaît toujours avec le chapelet dans les mains : elle engage Bernadette à le réciter.

La fête du Rosaire est aussi fort ancienne. Elle est due à une célèbre victoire, que les chrétiens remportèrent sur les Turcs, lorsque les confrères du Rosaire récitaient le chapelet pour le succès de la bataille.

Les souverains pontifes ont attaché des indulgences au Rosaire et à sa fête, et ils ont élevé de degré en degré la solennité de cette fête. Le souverain Pontife Léon XIII a plus fait pour le Rosaire que tous ses prédécesseurs. Il a réservé spécialement le mois d'octobre à l'honorer, et il a réformé son office, au moins pour la messe et les vêpres : en sorte que, si Pie IX a mérité le titre de pape de l'Immaculée Conception, Léon XIII mérite d'être nommé le pape du T. S. Rosaire.

2. Lundi. — Les *Saints anges gardiens*, double majeur; mémoire de *S. Léger*, martyr. — Invoquons chaque jour les saints anges que Dieu a donnés à chacun de nous pour nous garder, veiller sur nos besoins et présenter nos prières à Dieu.

3. Mardi. — *S. Piat*, martyr. — S. Piat, évêque de Tournai, fut martyrisé à Seclin, dans le Nord, on pense qu'il fut crucifié, ou du moins qu'il fut torturé par de gros clous qu'on lui enfonça dans la chair, comme le témoignent S. Eloi, évêque de Noyon et de Tour-

nais, et S. Ouen, archevêque de Rouen ; celui-ci constate dans la vie de S. Eloi que le saint pontife avait montré au peuple les clous retirés du corps de S. Piat.

4. Mercredi. — *S. François d'Assise*, confesseur. — S. François, dans ses prédications, s'adressait à la nature entière ; il invite les oiseaux à chanter avec lui, ils l'écoutent. Un jour pendant qu'il parle en plein air, des hirondelles babillent et le dérangent. Il leur prie de se taire, elles obéissent : moissons, vignes, pierres, le feu, l'eau, l'air, tous les éléments, il fraternise avec eux et les invite tous à l'amour de Dieu.

5. Jeudi. — *S. Corneille* et *S. Cyprien*, martyrs, mémoire de *S. Placide*, et de ses compagnons martyrs. — S. Corneille, souverain Pontife, s'occupe de placer les corps des saints apôtres Pierre et Paul dans un lieu plus convenable que les catacombes où ils avaient été relégués. Il fut martyrisé sous le règne de Gallus et de Volusien. S. Cyprien, évêque de Carthage, fut martyrisé le même jour que S. Corneille, mais non la même année. C'est pour cela qu'ils sont fêtés ensemble.

6. Vendredi. — *Sainte Foy*, vierge et martyre. — Sainte Foy, célèbre vierge d'Agen, reçut la double couronne de la virginité et du martyre, sous le règne de Dioclétien. Par les ordres du lieutenant Dacien, elle fut étendue sur un gril, comme S. Laurent, et rôtie sur les charbons ardents. Par l'intercession de cette Sainte, prions Dieu d'augmenter en nous la foi ; que cette foi aille jusqu'à vaincre tous les tourments pour le nom de J.-C.

7. Samedi. — *S. Serge* et *S. Bacque*, martyrs, avec mémoire de *S. Marc*, pape et confesseur, de *S. Marcel* et de *S. Apulée*, martyrs. — Sous l'empereur Maximien, S. Serge et S. Bacque, chevaliers romains, furent martyrisés. S. Bacque souffrit le premier, et fut cruellement fouetté. Il mourut dans la violence de ce supplice. — S. Serge fut condamné à mettre des souliers dont les semelles étaient garnies de pointes de clous, et enfin à avoir la tête tranchée.

8. XX^e^ dimanche après la Pentecôte, fête de la *Maternité* de la T. S. Vierge, double majeur.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Une nappe et des linges d'autel.

Lampes. — 91 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en septembre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 68 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'enfant Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en septembre, 48 enfants, dont 25 de diocèses étrangers.

— Ont dit la sainte messe en septembre dans l'église de N.-D. de Sous-Terre des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Laval, Versailles, Paris, Poitiers, Orléans, Reims, Nantes, Le Mans, Évreux, Amiens, Limoges, Meaux, Saint-Dié, Nancy, Besançon, Lyon, Rouen, Blois, Angers, Saint-Brieuc, Albi, Bordeaux. — Malines, Gand, Bruges, (Belgique).

Pèlerinages à Notre-Dame de Chartres. — Parmi les pèlerins de septembre, nous devons nommer en première ligne, Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié, et Mgr Chapon, évêque de Nice, qui ont célébré la sainte messe au chœur de la Cathédrale.

Après ces vénérés Prélats, citons un très grand nombre d'ecclésiastiques venus de diverses régions de la France et de l'étranger; les aspirants missionnaires de Paris; des Frères venus de Paris, de Corbeil, d'Argenteuil, de Nantes, de Dreux, de Versailles, du Ranché, etc., des religieuses appartenant aux Congrégations de Saint-Paul, de Saint-Vincent, de Notre-Dame, du S. Cœur de Marie; des Sœurs d'Évron, de Ruillé, de la Présentation, de la Miséricorde, de la Sainte-Enfance, de la Sagesse, etc.

Quant aux groupes de fidèles qui ont été amenés par leurs pasteurs respectifs, et qui ont eu des cérémonies spéciales, nous avons déjà signalé les 40 belges, du 4 septembre — les 1480 pèlerins Lorrains-Alsaciens du 7 et du 8 — les diocésains de Versailles, venus de Versailles, le 3; de Sèvres, le 9; de Meudon, le 11; de Longueville, le 12; de Mantes et des environs, le 14; de Trappes, le 15 — les paroissiens de Tuffé et de Bazouges (Sarthe), le 14 — ceux de Melun (Seine-et-Marne), le 17. Ajoutons les nombreux jeunes gens du Patronage de Nogent-le-Roi, si édifiants à la Crypte, le 24.

Les plus belles journées ont été celle du 7, où les Lorrains et Alsaciens, revenant de Lourdes sous la direction de Mgr l'Evêque de Saint-Dié, avaient dans la basilique chartraine des offices très solennels; celle du 8, où se terminait le pèlerinage de la veille par un exercice particulier pour les malades au sanctuaire du Pilier, après quoi des milliers d'enfants, apportés d'une foule de paroisses, étaient bénis aux pieds de N.-D. de Chartres, pendant les offices pontificaux de la fête de la Nativité — puis la journée du 14, pour le pèlerinage de 400 personnes amené par M. l'abbé Jouvin, archiprêtre de Mantes; onze paroisses y avaient des représentants, mais les Mantais étaient de beaucoup les plus nombreux. Nous avons raconté cette solennité dans notre Supplément du 16 septembre; M. l'abbé F. Périé, curé de Jouy-en-Josas, en a donné un récit plus étendu dans la *Semaine Religieuse* de Versailles du 24; nous

y lisons avec joie que le vénérable archiprêtre de Mantes se propose de ramener ses parosissiens à Chartres, en 1904, époque de son jubilé sacerdotal ; et ils viendront aussi heureux, aussi confiants dans la maternelle intercession de Notre-Dame qu'en 1899, et en 1895, date de leur premier pèlerinage au même lieu saint.

— Les fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, jour et octave, fêtes tant aimées à Chartres, sont déjà loin de nous ; elles ont passé avec leurs offices variés, leurs brillantes processions, leurs sermons du soir savamment et éloquemment prêchés par le P. Al. Brou, nous l'avons dit. Et maintenant notre dévotion à la Reine du Ciel va se manifester dans les pieux exercices du Saint Rosaire, dans la solennité de dimanche prochain établie sous ce vocable, dans les invocations quotidiennes à Marie, comme le Pape nous y invite particulièrement pour le mois d'octobre.

Chapelle de Notre-Dame de la Brèche. — *Annonce.* — C'est le jeudi 5 octobre, qu'aura lieu dans cette chapelle de la ville basse, l'un des sanctuaires du Pèlerinage chartrain, la fête de l'*Adoration mensuelle.* A 6 heures, exposition du Saint Sacrement et première messe. Autres messes à 7 heures et à 8 heures. A 4 heures 1/2, récitation du chapelet. Le soir, à 8 heures, sermon par M. l'abbé Bourgine, vicaire de Dreux, et salut. Indulgence plénière. — Les fleurs et les bougies seront reçues avec reconnaissance.

L'Institut du B. de la Salle. — Comme les années précédentes, une neuvaine de messes a été demandée pour le mois d'octobre en l'église de N.-D. de Chartres par les Supérieurs généraux des Frères des Écoles chrétiennes ; ils sollicitent ainsi la protection de notre Auguste Patronne pour tous les besoins de leur sainte congrégation.

Triduum du Rosaire. — Il est prêché cette année à la Cathédrale par le P. Fenneteau, religieux dominicain.

Mgr de Laval-de-Montmorency. — La mémoire de ce prélat, né au diocèse de Chartres, devenu illustre évêque au Canada, a toujours été chère aux catholiques de ce pays, surtout depuis que l'Eglise a étudié la cause de sa béatification. La *Semaine religieuse* de Québec vient de publier les lignes suivantes :

« Un cultivateur de Sainte-Perpétue, souffrant d'une grave maladie qui l'empêchait de vaquer à ses travaux, fit une neuvaine en l'honneur du Vénérable Mgr de Laval, avec promesse de publier sa guérison si elle lui était accordée.

Les premiers jours de la neuvaine, il ressentit un mieux considérable, et au neuvième, il était complètement guéri. Plein de reconnaissance envers son insigne bienfaiteur, il n'a pas oublié sa

promesse et il vient la remplir aujourd'hui en exprimant publiquement son éternelle gratitude au Vénérable Mgr de Laval. »

Nos vieilles Maîtrises. — Nous avons lu dans les *Études* publiées par les Pères Jésuites (nº du 5 septembre 1899), un long et remarquable article sous ce titre; il a pour auteur le P. Alexandre Brou, S. J., de Chartres, notre excellent prédicateur des dernières fêtes de la Nativité.

« La musique sait-elle tout ce qu'elle doit à nos vieilles Maîtrises, écrit un appréciateur de cet article? Le P. Brou, dans quelques pages bien documentées et pleines de verve, suit leur histoire depuis les origines jusqu'à la Révolution. Il est curieux de voir quelles tentatives laborieuses, mais souvent trop mal inspirées, précédèrent l'éclosion de l'art moderne; il n'est pas moins intéressant d'assister aux travaux, aux fêtes souvent tapageuses, aux révolutions mêmes de ce jeune peuple clérical. »

Nous ajoutons à ces lignes que le P. Brou met au premier rang des ouvrages qu'il a consultés pour son travail, celui de M. l'abbé Clerval, intitulé : *L'Ancienne Maîtrise de Notre-Dame de Chartres, du Ve siècle à la Révolution* (Paris, Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, et A. Picard, rue Bonaparte, 82, 1899).

Nominations. — Sont nommés par décision épiscopale:

Curé de Béville-le-Comte, M. l'abbé Rettig Léon, précédemment vicaire de Saint-Aignan.

Curé de Sours, M. l'abbé Lemonnier, précédemment professeur au Séminaire de Nogent.

Curé de Sancheville, M. l'abbé Hays, précédemment curé de Villeau.

Vicaire de Saint-Aignan, M. l'abbé de Boislaville, ordonné prêtre il y a deux mois.

Professeur au Petit-Séminaire de Nogent, M. l'abbé Bonnet, sous-diacre.

(Nous avons dit dans un Supplément la nomination de M. l'abbé Fessler, professeur au grand séminaire, et celle de M. l'abbé Lejard, professeur au petit séminaire de Nogent.)

Retraites. — Les dernières prêchées à Chartres en septembre ont été : celle de l'Ouvroir Saint-Michel; prédicateur, M. Baros, lazariste. Celle de la Maison du S. Cœur de Marie; prédicateur, le P. Ragot, jésuite. La seconde des religieuses de Saint-Paul; prédicateur, le P. Henry, rédemptoriste.

Rentrées des élèves. — *Dans les établissements ecclésiastiques :* au grand séminaire, le 2 octobre; au petit séminaire de Saint-Cheron, le 5; au petit séminaire de Nogent, le 4; à la Maîtrise, le 9; à l'Institution Notre-Dame, le 5.

Dans les pensionnats de jeunes filles : à Saint-Paul, le 5 ; aux Dames-Blanches, le 2 ; à La Providence, externat le 2, internat, le 3 ; Institution de Mlle Roch, le 2 ; Institution de Mlle J. Gohon, le 2 ; cours de Mlles Davigo, 7, rue de la Volaille, le 6.

Umpeau. — Le 6 septembre, avait lieu dans l'église d'Umpeau, sur l'initiative de M. le Curé, un service solennel pour le repos de l'âme de Mme Barre et des défunts de sa famille, *à l'occasion de l'exhumation de M. Corbin et de ses parents.*

Mme Barre, *décédée en son hôtel, à Boulogne-sur-Seine, le 19 mai 1899*, a été pendant sa vie et après sa mort *la bienfaitrice* d'Umpeau. De son vivant elle avait offert à la commune le nouveau cimetière. L'église lui doit les tentures noires, un vitrail et une partie de la nouvelle sacristie. En mourant, Mme Barre laissait par testament cent mille francs pour construire et entretenir une école de filles, — mille francs pour doter l'église de deux vitraux, — quatre cents francs pour les pauvres, — cent francs pour la Compagnie de sapeurs-pompiers, et divers dons particuliers. A tous ces titres Mme Barre méritait un témoignage de reconnaissance de la part de tous les habitants d'Umpeau.

Les parents de son premier mari, M. Corbin, avaient bien droit eux aussi à un souvenir. En 1849, à l'époque du choléra qui fit à Umpeau tant de victimes, Jean-Baptiste Corbin et Marie-Louise Médard, son épouse, avaient le courage d'ensevelir les pestiférés que tout le monde fuyait et de laver leur linge. Une inscription que la municipalité avait fait graver sur leur tombe en fait foi.

Gasville. — Le dimanche 24 septembre, la paroisse de Gasville était en fête pour la bénédiction d'une statue de Saint Antoine, choisi comme protecteur du Patronage de jeunes gens. Un trône superbe et d'une élégance parfaite supportait la statue payée par la paroisse. Après les vêpres, M. l'abbé Dourdoigne C., curé des Autels, raconte la vie du saint et les effets merveilleux de sa protection. L'office terminé, la nombreuse assistance se rend au presbytère pour entendre sous la tente, les pièces et saynettes jouées par les jeunes gens du Patronage, et la proclamation des prix de la Persévérance. Après deux heures d'un franc rire et d'un intérêt toujours croissant, chacun se retire sous le charme de la pièce finale dont les chants accompagnés par une artiste bien connue à Chartres ont été enlevés avec un entrain et un succès remarquables.

Baignolet. — Dimanche dernier, 24 septembre, cette paroisse était en grande fête à l'occasion de la bénédiction d'une nouvelle statue de N.-D. de Lourdes ; je dis nouvelle, car il fallait remplacer l'ancienne brisée par accident. Toute la paroisse avait tenu à l'offrir comme souvenir de la prise de possession du nouveau curé.

Plusieurs confrères avaient répondu à l'appel de M. le Curé, et bien avant la cérémonie, l'église était remplie de fidèles parmi lesquels un grand nombre d'hommes. Qu'elle était ravissante cette église de Baignolet, déjà si belle par son architecture ! Qu'on aimait à admirer les oriflammes, les fleurs et les lumières si habilement disposées ! En contemplant toutes ces choses, on avait l'illusion d'une cathédrale.

M. le Curé de Péronville, enfant du pays, avait accepté de présider la cérémonie. Dans une instruction appropriée à la circonstance, il fit un récit des apparitions et des merveilles de Lourdes, en insistant sur les enseignements que nous donnait cette nouvelle image de Marie. Après la bénédiction, une longue procession se déroulait à travers les rues du village. N.-D. de Lourdes traversait la paroisse pour bénir les demeures et chacun des habitants, avant de prendre possession de son trône dans la maison de Dieu.

Des chants enlevés avec beaucoup d'entrain terminèrent cette belle cérémonie, et chacun se retira sous les plus heureuses impressions. On félicitait le nouveau pasteur d'avoir procuré une si belle fête à ses paroissiens.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les suppléments de la *Voix* en septembre :

Sommaire du 9 : La Bulle du Jubilé. — Les congrégations de la T. S. Vierge. — La liberté d'enseignement. — Semaine liturgique. — Chronique : Pèlerinage belge ; Pèlerinage lorrain-alsacien ; La Saint-Gilles à Soizé ; Travaux dans l'église de Bonneval, annonce de la fête de consécration d'autel. — Nécrologie : M. l'abbé Buisson, curé de Sancheville. — Faits divers.

Sommaire du 16 : Mort de Pie VI, à Valence. — Vœux du congrès eucharistique de Lourdes. — Semaine liturgique. — Chronique : Fête du 8 septembre à la cathédrale ; Une monnaie trouvée au portail méridional ; Prédications de l'octave de la Nativité ; Pèlerinage ; La Saint-Lazare à Lèves ; l'Adoration réparatrice à Saint-Hilaire de Nogent ; Rouvres, vol à l'église ; La procession à sainte Eve, Dreux ; Bénédiction de travaux à l'église du Gault ; La fête du 13 septembre à Bonneval (consécration d'autels par Mgr Foucault et Mgr Mollien) ; La saint Gourgon à La Bazoche. — Faits divers.

Sommaire du 23 : Fête de Saint Michel. — Une peinture de la France par le R. P. Coubé. — Pétition contre la Franc-maçonnerie. — Prohibition de plusieurs indulgences apocryphes. Semaine liturgique — Chronique : Le 15 septembre à la cathédrale ; La fête de N.-D. de la Salette à Mignières et à Orrouer ; Saint-Hilaire de Nogent, cérémonies de première messe et de mariage ; Pèlerinage à Saint-Lubin-des-Cinq-Fonts ; Cérémonie à Lutz, statue de saint Antoine. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Merci et reconnaissance à N.-D. de Chartres pour une guérison obtenue ! (O. de M.).

2. N.-D. de Chartres nous a délivrés de nos grandes inquiétudes pendant notre neuvaine en son honneur. (A. T., de Paris).

3. Hommage de reconnaissance à N.-D. de Chartres ! A l'occasion de la grâce obtenue, voici mon humble offrande que la Sainte Vierge agréera, je l'espère. (D. L., à C., diocèse de Paris).

4. Ci-joint mes offrandes pour les deux *ex-voto* promis, pour abonnement à la *Voix* et pour honoraires de messe et d'une neuvaine. Soyez l'interprète de ma reconnaissance auprès de N.-D. de Chartres (A., à Versailles).

5. Nous remercions de tout notre cœur N.-D. de Chartres. Qu'elle continue à notre famille sa maternelle protection ! (P. M., à V., diocèse d'Autun).

6. Notre neuvaine a été bénie. Le petit malade recommandé est revenu à la santé. (L. V., à M., diocèse de Versailles).

7. N.-D. de Chartres a veillé sur ma maison ; je lui dois beaucoup pour le succès de mes petites affaires (B., à M., diocèse de Laval).

8. La guérison, que je vous avais prié d'implorer en notre nom au sanctuaire de N.-D. de Chartres, a été obtenue. J'ai l'honneur de vous adresser une offrande avec la demande d'une messe d'actions de grâces et l'expression de notre reconnaissance. (E., à I., diocèse d'Orléans).

9. Veuillez acquitter une messe et commencer une neuvaine de prières devant N.-D. de Chartres. Actions de grâces pour faveurs obtenues par son intercession !

10. Combien de remerciements ne dois-je pas à N.-D. de Chartres ! Sa protection a certainement aidé beaucoup l'efficacité des remèdes ; l'enfant gravement malade du croup a été guéri ; et nous disons : Merci à Marie. (G., à B., diocèse de Coutances).

11. Vous trouverez dans la présente lettre un mandat de poste, représentant mon offrande pour l'œuvre des clercs et un franc pour un cierge que je veux faire brûler devant la Madone, en reconnaissance d'une grâce obtenue. (M. V., diocèse de Blois).

12. Notre malade a pu recevoir la sainte communion le dernier jour de la neuvaine. Puis un mieux inespéré s'est produit. Nous avons beaucoup à remercier la Sainte Vierge. Une seconde neuvaine, s. v. p. ! (B., à C., diocèse de Chartres).

13. Merci et reconnaissance à N.-D. de Chartres pour le succès des deux neuvaines de prières. (P. à G., diocèse de Chartres).

14. La jeune mère et son enfant ont été visiblement protégés

par N.-D. de Chartres à qui ils avaient été tant recommandés. Une messe d'action de grâces s. v. p. ! (M., à Versailles).

15. Actions de grâces à N.-D. de Chartres pour faveurs obtenues par son intercession. (M. B. à Besançon).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Electa, née Eléonore Couffrant, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 7 septembre, âgée de 57 ans, dont 38 de religion.

Sœur Saint Ignace, née Mélanie Halgand, de la communauté de Saint-Paul, décédée le 10 septembre, âgée de 25 ans, dont 7 de religion.

Mgr Frérot, évêque d'Angoulême. — Mgr Taurin-Cahagne, de l'ordre des Capucins, vicaire apostolique des Galla (Afrique), ancien professeur au séminaire d'Evreux.

Mlle Célina Piednoël, à Rouen, fervente zélatrice du culte de N.-D. de Chartres et de sa confrérie depuis bien des années.

M. Pierre-Alphonse Corbière, rue de Beauvais, 16, à Chartres. — M. Clément J. C. Em. Lecucq, à Sainville. — Mme H. Carreau-Prieur, à Paris. — M. Hubert Vaucel, à Bourges. — M. Jean-Baptiste Héquet, à Chartres. — M. Maurice Gallas, boulevard Chasles, à Chartres. — Mlle Désirée Troufléau, à Berchères-l'Evêque. — M. Junot, à Mouchard. — Mlle Cauquy, à Argent. — Mme Ve Gibaudeau, à Etampes. — Mlle Louise Bidault, à Etampes. — Mme Bertin, rue Serpente, à Chartres. — M. Hermand, ancien rédacteur du *Courrier d'Eure-et-Loir*, décédé au Nuisement.

FAITS DIVERS

Pèlerinage aux Saintes Maries de la mer, *le mardi, 10 octobre 1899, sous la présidence de Mgr l'archevêque d'Aix*, à l'occasion de la plantation de la Croix de Jérusalem. — A 10 h., grand'messe ; discours de Mgr Béguinot, évêque de Nîmes ; procession sur la plage. — A 2 h., érection d'un nouveau chemin de Croix ; salut du S. Sacrement. (Train spécial d'Aix à Arles et aux Saintes-Maries. Départ d'Aix, le lundi 9, à 1 h. du soir, coucher à Arles. Départ des Saintes-Maries, le mardi, à 4 h. 30 du soir, retour à Aix, à 10 h. 10.)

Sanctuaire de N.-D. de Lourdes. — Pendant le mois qui vient de s'écouler, onze mille quatre cents messes ont été célébrées et cent neuf mille communions distribuées au sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes. Cette simple statistique donne une idée non seulement

du nombre des pèlerins, mais surtout de la piété bien entendue avec laquelle ils veulent honorer la Vierge Immaculée et se rendre dignes de ses faveurs.

Parmi les belles cérémonies qui se sont accomplies à Lourdes au début de ce mois, il convient de signaler la grand'messe pontificale, célébrée avec toute la pompe du rite ambroisien, le dimanche 3 septembre. C'est le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, qui pontifiait, assisté par les prélats et les prêtres du pèlerinage italien. Mgr Radini Tedeschi y fit l'homélie et commenta l'évangile du dimanche, dont le sujet était la résurrection du fils de la veuve de Naïm.

N.-D. de Pellevoisin. — L'enquête canonique ordonnée à la date du 11 avril dernier, par Sa Grandeur Mgr Servonnet, archevêque de Bourges, sur les faits de Pellevoisin, est ouverte.

La Commission chargée d'informer, qui veut remplir son mandat avec le soin le plus minutieux et le plus consciencieux, recevra avec reconnaissance toutes dépositions et tous documents pouvant l'aider à formuler ses conclusions, et à préparer ainsi le jugement motivé, si instamment réclamé de Mgr l'archevêque de Bourges, sur la *réalité* et le *caractère* de ces faits.

Les demandes de déposition verbale et les documents écrits devront être adressées à M. l'abbé Lelong, vicaire général, président de la Commission d'enquête, à l'archevêché, Bourges (France).

Isère. — Une touchante cérémonie a eu lieu le 6 septembre dans l'église de Chatte. Deux frères, MM. Charles et Gaston de la Grandville, fils de M. le colonel de la Grandville, le premier de Saint-Sulpice, le second de la Compagnie de Jésus, tous les deux ordonnés prêtres le dimanche 3 septembre, dans l'établissement des Pères Jésuites de Lyon, célébraient en même temps leur première messe. Le T. R. P. Dom Gréa présidait la cérémonie, assisté d'un nombreux clergé dans les rangs duquel on remarquait Mgr Bellet, M. l'abbé Rousset, archiprêtre, etc., etc. Une foule nombreuse avait répondu à l'invitation qui lui avait été faite et remplissait l'église entière. Toute la famille des nouveaux prêtres était présente, et on remarquait entre tous le brillant uniforme de M. le capitaine Adrien de la Grandville, leur frère. Les autels étaient gracieusement décorés. M. Charles de la Grandville, l'aîné des deux frères, officiait au Maître-Autel, assisté par M. Berthoin, vicaire général et supérieur du Grand-Séminaire de Grenoble. M. Gaston était assisté à l'autel de la Sainte Vierge, par le vénérable curé de Chatte, M. Collet, chanoine honoraire.

Liturgie. — *Linges sacrés.* — Tout ce qui concerne le Saint-Sacrifice de la Messe a une importance capitale. MM. les Curés

doivent donc veiller à ce que les présents offerts à leurs sacristies par de pieux fidèles soient rigoureusement conformes à toutes les Ordonnances de l'Église.

Nous rappelons ici celles qui concernent les linges sacrés : Corporaux, Pales, et Manuterges.

Il est interdit, et d'une façon absolue, de mettre des broderies sur le Corporal et de l'entourer de franges ou de garnitures quelconques. Le fait de la défense suffirait pour qu'un prêtre ne voulût point consacrer sur un Corporal chargé de ces ornements. Mais à ce fait se joint la considération des inconvénients très graves que présentent les broderies et les garnitures : de saintes parcelles peuvent être projetées sur ces ornements et y demeurer fixées.

La même interdiction a été portée à l'égard de la Pale : elle ne doit recevoir ni broderies, ni bordure.

Le Manuterge doit aussi rester entièrement simple.

— Les linges sacrés ne sont point matière de goût et n'appartiennent pas à l'artiste. La conscience du Prêtre est intéressée à ce qui concerne leur forme comme leur propriété.

Versailles. — On lit dans la *Semaine religieuse :*

« Nous sommes obligés d'enregistrer une nouvelle qui produira une émotion profonde chez toutes les personnes chrétiennes de notre ville. A partir du dimanche 10 septembre, la sainte messe cesse d'être dite dans la chapelle du château de Versailles.

Cette mesure avait été souvent redoutée, mais chaque fois que depuis vingt ans la question s'en était posée, le désir de laïciser avait cédé devant un sentiment de haute convenance, pour laisser comme par grâce un caractère religieux, le seul qui lui convienne, à ce merveilleux monument aussi riche en œuvres d'arts qu'en souvenirs attachants et glorieux. Aujourd'hui le coup est porté, sous la forme dissimulée d'une opération budgétaire. Sur la proposition de la commission du budget, en majorité radicale, les Chambres, votant le 30 mai le budget de 1899, ont supprimé la minime allocation affectée aux frais du culte dans la chapelle du Palais. Puis, se basant sur ce vote, un arrêté ministériel, du 29 août dernier, retire à M. le chanoine Tessier ses fonctions d'aumônier.

« Désormais, il n'y aura plus la messe chaque dimanche pour le personnel du château et les fidèles, très nombreux, qui avaient l'habitude de s'y rendre. La chapelle n'est plus qu'une des salles du musée. »

Le dévouement sacerdotal. — En 1851, le choléra faisait dans l'île de Ré d'effrayants ravages. Sur ces entrefaites, les prêtres de la Charente-Inférieure arrivèrent à la Rochelle, au nombre de 300, pour la retraite ecclésiastique. Mgr Clément Villecourt entre dans

la chapelle du Grand-Séminaire : « Messieurs, dit-il à ses prêtres, vous connaissez la terrible épreuve qui frappe en ce moment une partie de mon diocèse. Vos pauvres confrères de l'île de Ré sont à bout de forces ; ils me demandent de l'aide ; mais comme il s'agit d'un danger de mort, je ne veux forcer personne à l'affronter. Qu'ils se lèvent ceux qui veulent s'embarquer pour l'île de Ré. » Les 300 prêtres, sans exception, se levèrent comme un seul homme.

Amérique du Sud. — Voici un extrait d'une lettre de Don Rua, le successeur du vénéré Don Bosco :

« Un grand malheur vient de fondre sur nos missions situées sur les côtes du Rio Negro dans la Patagonie septentrionale où notre Mgr Cagliero est Vicaire apostolique. Les eaux furieuses du Rio Negro débordées ont inondé et envahi nos missions de Viedema, de Patagones, de Rosa, de Pringles et de Canesa. Bien des maisons se sont écroulées et toutes les provisions sont anéanties ; l'on craint, en outre, qu'il n'y ait des victimes, pour augmenter encore la désolation de ces pauvres missions qui marchaient déjà si bien ! Si vous pouvez me venir en aide pour la restauration de ces chères missions et pour sauver les âmes des sauvages qui, dans cette douloureuse circonstance, se seront enfuis au désert, je vous en serai infiniment reconnaissant, et votre bonne œuvre sera écrite dans le Sacré-Cœur du divin Sauveur. »

Médailles des enfants de Marie. — La Sacrée Congrégation des Indulgences et des saintes Reliques a approuvé un modèle unique de médailles d'Enfant de Marie, le 24 août 1897, et décrété qu'à l'avenir, à partir du 8 décembre 1898, ce modèle serait obligatoire pour l'univers entier, sous peine de nullité des indulgences concédées aux Enfants de Marie pour celles qui recevraient des médailles d'un autre modèle. Les Enfants de Marie reçues avant le 8 décembre 1898 peuvent cependant garder leur médaille de modèle différent sans perdre les indulgences.

(Can. cont. Juill. 1899).

Appel aux Trappistes. — Naguère c'était dans nos colonies qu'on faisait appel aux trappistes ; maintenant c'est en France même et en faveur des prisonniers libérés, auxquels — on le reconnaît — nul n'a pu faire quelque bien, en dehors des gens d'église. Et voilà que l'organe de la *Société générale des Prisons*, le *Pénitencier*, prie les Pères trappistes d'ouvrir à des libérés quelques asiles. Déjà des démarches ont été faites dans ce but auprès du supérieur général. Si la plupart de nos hommes politiques ont voulu, depuis un siècle, se passer de l'Église, quelques-uns au moins reconnaissent qu'ils se sont trompés et, dit l'*Echo de Notre-Dame de la Garde*, ils s'honorent en revenant sur leurs pas.

Duel intellectuel. — Maintenant qu'on semble douter de la valeur des maîtres chrétiens, ceux-ci pourraient aisément imposer silence à leurs détracteurs en renouvelant la sommation qui fut adressée, il y a quelque temps, à un journaliste de Saint-Etienne, nommé Rolland. Lassé d'entendre cet individu qualifier d' « ignorants et d'imbéciles » les élèves des Frères, le directeur de la principale école libre de Saint-Etienne se présenta avec deux amis chez le citoyen Rolland et lui tint à peu près ce langage. « Monsieur, vous nous insultez tous les jours dans votre journal ; je viens demander raison.

— Hé quoi ! fit le Rolland, suant déjà la peur, vous voulez vous battre avec moi ?

— Parfaitement, répondit le religieux.

— Quelles sont vos armes ?

— Les voici : Trois de vos amis et trois des miens vont se constituer en Jury d'honneur ; vous vous présenterez, ainsi que l'un de mes religieux, devant le Jury qui vous fera passer à tous les deux un examen écrit et un examen oral. Cette épreuve impartiale permettra à nos compatriotes de s'édifier sur votre valeur intellectuelle et sur la nôtre. Voulez-vous affronter le verdict de ce tribunal ?

A ces mots, le citoyen Rolland rougit, blémit, balbutia et finit par décliner l'offre. Mais, désormais, les habitants de Saint-Etienne furent fixés sur la droiture et l'instruction de ce drôle.

Les sœurs dans les hôpitaux. — Les médecins des hôpitaux de Paris ont tenu récemment une sorte d'assemblée générale. A la quasi-unanimité (soit les 9/10), *ils se sont prononcés pour la réintégration des sœurs dans les hôpitaux.*

Voilà un vote significatif.

Déclaration des Françs-maçons. — Une déclaration présentée au nom du conseil de l'ordre du Grand-Orient dénonce comme criminelle et honteuse la campagne poursuivie, « sous prétexte de race et de confessions contre une catégorie de citoyens. »

Elle « assure le gouvernement de toute la confiance des francs-maçons, de leur dévouement et de leur appui *pour l'anéantissement de la conspiration* cléricale, *militariste* césarienne et monarchiste. »

On le savait, du reste.

Refus de serment. — La cour d'assises de la Marne a rendu un arrêt des plus justes et qu'il faut signaler.

Un certain M. Arnoult, dont les électeurs du quatrième canton de Reims ont fait un conseiller général, avait refusé d'obéir à la citation qui lui imposait les fonctions de juré.

Il lui répugnait, avait-il écrit, de prêter un serment qui comporte une formule religieuse.

La cour n'a pas admis cette excuse. Elle a déclaré le contraire, en termes formels :

« Considérant que le serment imposé aux jurés est à la fois un acte civil et religieux contenant un acte précis devant Dieu et devant les hommes ; que si par application du principe de la liberté religieuse, chacun a le droit de prêter serment suivant les exigences de son culte, l'élément religieux ne peut, à peine de nulité, être éliminé de la formule du serment.... »

Et M. Arnoult a été condamné à 500 francs d'amende.

Il faut en féliciter la cour d'assises de la Marne.

En appliquant la loi, elle a également prononcé selon la justice et le bon sens.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 1er Octobre, 19e dimanche après la Pentecôte, *Fête du Saint-Rosaire*, double de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire avec procession avant la messe. A 3 h., none, vêpres, sermon par le P. Fenneteau, dominicain, complies et salut. — Après le salut, réunion mensuelle de la Confrérie, avec procession et recommandations. — Dans la journée, visites à la chapelle du Rosaire pour l'indulgence *totiès quotiès*.

— Le même jour, avant les vêpres, à 2 h., il y aura réunion à la chapelle du S.-Cœur de Marie, pour la récitation publique du Rosaire.

— Jeudi 5, à l'office capitulaire, après la psalmodie de tierce, sexte et none, messe de *Requiem* chantée pour les bienfaiteurs de l'Église N.-D.

— Mercredi 4, à 6 h. du matin, messe pour le Tiers-Ordre à la Crypte, à l'occasion de la fête de saint François d'Assise.

— Jeudi à 8 h., messe à Saint-Piat, pour l'Association du Saint-Sacrement.

— Vendredi 6, à 8 h., messe de l'Apostolat de la prière. En ce jour, fête de Sainte Foy.

Tous les jours de la semaine, sauf jeudi, chapelet et salut à 4 h. 1/2.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche, 1er octobre, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche 1er octobre, les offices aux heures ordinaires. — Après les vêpres, procession de la Confrérie, exercice du Rosaire et salut.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Le 6 octobre, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h., 1re messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du T, S. Sacrement. A 2 h. 1/2, récitation du Rosaire. A 3 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE. — Mercredi, 4 octobre, fête de saint François d'Assise. — A 6 h. 1/2, première messe. A 7 h. 1/2, exposition du saint Sacrement et messe avec chant. A 4 h., sermon par M. l'abbé Billard, chapelain de la Communauté ; salut solennel.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — (Librairie Victor Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris, Abonnement pour un an : 25 fr.; pour 6 mois, 13 fr.) — Sommaire du Numéro du 20 septembre 1899 : I. Le droit de posséder dans les Associations religieuses (deuxième article), par le P. H. Prélot. — II. Figures de soldats : Canrobert (1809-1895), (fin), par le P. H. Chérot. — L'Autorité humaine des Livres saints et le « Concessionisme » (fin), par le P. L. Méchineau. — IV. L'exploration de la haute atmosphère. — Les Ballons-sondes, par le P. J. de Joannis. — V. Esprit nouveau et neutralité, par le P. P. Targiie. — VI. Bulletin des sciences biologiques, par le P. H. Martin. — VII. Livres. — VIII. Événements de la quinzaine.

Nouveau Mois du T. S. Rosaire, d'après les Encycliques de N. S. P. le Pape Léon XIII, par l'abbé J. Kœnig. — Ouvrage approuvé par Mgr l'évêque de Clermont. In-18 raisin de 280 pages, prix, 2 fr. (H. Oudin, éditeur, Paris, 10, rue de Mézières). — Dans une première partie, cet ouvrage retrace, d'après l'enseignement de Sa Sainteté Léon XIII, l'origine, l'excellence du Rosaire, son influence sur l'âme, sur la famille, sur la Société, sur l'Église. Dans une deuxième partie, il présente, d'après la Sainte Ecriture, les quinze mystéres du Rosaire et les leçons qui en découlent. Un appendice contient des notions sur les indulgences du Rosaire, un tableau de ces indulgences très commode à consulter, la Constitution apostolique de Sa Sainteté Léon XIII sur la Confrérie du Rosaire et enfin le formulaire du Rosaire.

Allocutions familières sur le Très-Saint Rosaire, par le R. P. A. Pradel, des FF. PP., in-18. — Franco : 50 centimes. — S'adresser au R. P. Procureur des Dominicains, à Mazères (Ariège). Cette brochure renferme dix allocutions d'un intérêt élevé pour les âmes pieuses. En voici l'énumération : 1. pour l'établissement de la Confrérie du Rosaire, le matin ; 2, *item*, le soir ; 3. pour l'admission à la Confrérie du Rosaire ; 4. pour la bénédiction des rosaires et des chapelets ; 5. *it.*, des cierges et des chandelles du Rosaire ; 6, *it.*, des roses du Rosaire ; 7. bien dire le Rosaire ; 8, le Rosaire perpétuel ; 9, pour le Rosaire solennel ; 10, aux petits enfants, le Rosaire Vivant.

Les Directeurs du Rosaire peuvent en tirer un excellent parti en l'adoptant comme matière d'une lecture quotidienne à commenter pour le mois d'octobre.

L'Œuvre Sociale des Missionnaires du Travail. — L'Encyclique que Léon XIII vient d'adresser au clergé de France, donne une nouvelle actualité aux Œuvres sociales et à l'action entreprise par les *Missionnaires du Travail de Tarbes,* qui ont fait de ces Œuvres leur but spécial. Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur signalant une petite brochure qui vient de paraître et qui donne sur ces Missionnaires et sur leurs Œuvres tous les renseignements désirables. — *Le prix franco est de* **0 fr. 20**. — Les abonnés à l'*Echo des Œuvres sociales* et à son supplément, publiés par les missionnaires du Travail, recevront cette brochure gratuitement. Prix de l'abonnement, **2** fr. par an. Adresser les commandes et les abonnements au R. P. Fontan, solitude Saint-Antoine, Tarbes.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois D'OCTOBRE 1899

DIMANCHE, 1er octobre, **XIXe après la Pentecôte, Solennité du Très Saint Rosaire de la B. V. M.**, *double de 2e classe*, messe *Gaudeamus*. Vêpres de la fête ; mém. des Sts Anges G., du dim., et de St Léger, martyr. (Chaque jour prières du Rosaire).

2, Lundi. — Les **Sts Anges Gardiens**, *double majeur*, messe *Benedicite*.

3, Mardi. — St Piat, martyr, *double majeur*, messe *Caro*.

4, Mercredi. — St François d'Assise, confesseur, *double majeur*, messe *Mihi*.

5, Jeudi. — Les Sts Corneille et Cyprien, mart., *semid.*, messe *Intret*.

6, Vendredi. — Ste Foy, vierge et martyre, *double*, *Sequebar*.

7, Samedi. — Les Sts Serge et Bacche, martyrs, *semid.*, messe *Sapientiam*.

8, **DIMANCHE, XXe après la Pentecôte**, la *Maternité de la T. S. Vierge*, *double majeur*, messe *Salve*, mém. de St Calétric. — Vêpres de la fête, mém. de St Denis, de St Calétric et du dim.

9, Lundi. — St Denis et ses compagnons, martyrs, *double*, messe *Sapientiam*.

10, Mardi. — St François de Borgia, confesseur, *semid.*, messe *Os justi*.

11, Mercredi. — St Bruno, confesseur, *double*, messe *Os justi*.

12, Jeudi. — Ste Brigitte, veuve, *double*, messe *Cognovi*.

13, Vendredi. — St Edouard, confesseur, *semi-double*, messe *Os justi*.

14, Samedi. — St Calixte, pape martyr, *double*, messe *Sacerdotes*.

15, **DIMANCHE, XXIe après la Pentecôte**, la *Pureté de la T. Ste Vierge*, *double majeur*, messe *Dilexisti*. — Vêpres de la fête ; mém. de Ste Soline, de Ste Thérèse, du dim. et des SS. martyrs.

16, Lundi. — Ste Soline, vierge et mart., *semid.*, messe *Loquebar*.

17, Mardi. — **Anniversaire de la Dédicace de la cathédrale de Chartres** en 1260, *double de 1re classe avec octave* (ailleurs, *double*) messe *Terribilis*. — Vêpres de la fête avec mém. de St Luc.

18, Mercredi. — St Luc, évangéliste, *double de 2e classe*, messe *Mihi*.

19, Jeudi. — Les SS. Savinien et Potentien, martyrs, *double majeur*, messe *Annuntiate*.

20, Vendredi. — St Jean Cantius, confesseur, *double*, messe *Miseratio*.

21, Samedi. — St Pierre d'Alcantara, confesseur, *double*, messe *Justus*.

22, **DIMANCHE, XXIIe après la Pentecôte**, *semid.*, messe *Si iniquitates* (cathédrale, *Solennité de la Dédicace*). — Vêpres du S. Rédempteur, mém. du dim.

23, Lundi. — Le Très S. Rédempteur, *double majeur*, messe *Gaudens*.

24, Mardi. — Cathédrale, octave de la Dédicace, *double*, messe *Terribilis*. — Ailleurs St Rémy, *double majeur*, messe *Statuit*.

25, Mercredi. — Les Sts Crepin et Crépinien, martyrs, *semid.*, messe *Sapientiam*.

26, Jeudi. — St Raphaël, archange, *double majeur*, messe *Benedicite*.

27, Vendredi. — (Vigile des Sts Simon et Jude) Ste Hedwige, veuve, *semid.*, messe *Cognovit*.

28, Samedi. — Les Sts Simon et Jude, apôtres, *double de 2e classe*, messe *Mihi*.

29, **DIMANCHE, XXIIIe après la Pentecôte**, *semid.*, messe. — Vêpres du dim., mém. de St Lucain. Suffrages, à Complies, *Prières*.

30, Lundi. — St Lucain, mart., *semid.*, messe *Dicit Dominus*.

31, Mardi. — (Vigile de la Toussaint) cathédrale, St Remi, *double majeur*, messe *Statuit*. — Ailleurs, St Quentin, martyr, *semid.*, messe *In virtute*.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste; 0 fr. 25 l'unité; 2 fr. la douzaine; 13 fr. 50 le cent. — Édit. de luxe: 60 c. l'unité.
Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtesse de Chabannes. 1 25
Notice abrégée sur le pèlerinage, 10 c. l'exem., 1 fr. la douzaine
Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier 1 fr. »
Chartres, sa Cathédrale, ses monuments, par A. Clerval. . . . 1 50
L'ancienne Maîtrise de N.-D. de Chartres, par A. Clerval. . . . 6 »
Neuvaines à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain » 20
Guide du Touriste et du Pèlerin . . . . » 50
Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . » 30
Table des matières contenues dans les 10 premières années de la *Voix de Notre-Dame*: 40 centimes.

SAMEDI 7 OCTOBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

VIRGINI·PARITVRÆ

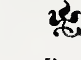

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

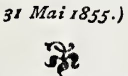

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

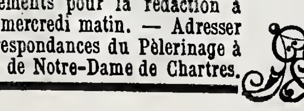

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 8 octobre, 20e dimanche après la Pentecôte, *Fête de la Maternité de la T. S. Vierge*, double majeur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut. — Après le salut, récitation du chapelet à l'autel du S. Cœur de Marie.

Tous les jours, en semaine, à 4 h. 1/2, récitation du chapelet et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Exercices du S. Rosaire, le dimanche, après vêpres, et en semaine après la messe de 6 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Exercices du S. Rosaire, le dimanche, après vêpres, et en semaine le matin à 7 h. 1/2.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. — Sommaire du n° du 1er octobre 1899: I. Lettre encyclique aux Archevêques, Evêques et au Clergé de France, par S. S. Léon XIII. — II. Notre deuxième concours : L'évangélisation des hommes, La Rédaction. — III. La Formation cléricale de Mgr Dupont des Loges, par M. F, Klein. — IV. Deux mois à Londres : Impressions et notes (fin), par M. Fr. Martin, professeur à l'Institut catholique de Paris. — V. Chronique scientifique, par M. Bourgeat. — VI. De l'art de prêcher sur un texte : Conseils à un jeune prédicateur, par M. J. Brugerette, licencié ès-lettres, directeur de l'École Ozanam, Lyon ; Consultations et renseignements, par M. A. Boudinhon. — VII. Chronique théologique, par M. V. Ermoni. — VIII. Prédication : Que reste-t-il de nous après la mort ? par M. J. Bricourt. — IX. A travers les périodiques. — X. Bibliographie.

La Revue du Clergé Français paraît le 1er et le 15 de chaque mois, par livraison de 96 pages. Prix des abonnements: un an : 20 fr. — Les abonnements partent du 1er de chaque mois. — Editeurs, LETOUZEY et ANÉ, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

A Notre-Dame du Saint-Rosaire. — Recueil noté de prières et de cantiques à l'usage des paroisses et des maisons d'éducation par M. l'abbé Saurin, curé-doyen en retraite, missionnaire apostolique à Cuers (Var). Beau volume de 500 pages. Plus de 400 cantiques ou motets. Prix 2 fr. 90. Remises selon le nombre d'exemplaires demandés. — Ouvrage honoré de la Bénédiction Apostolique par N. S. P. le Pape Léon XIII, approuvé par L. L. E. E. les cardinaux Caverot, Lavigerie, Bourret et Perraud et par 30 Archevêques et Évêques, adopté comme classique dans un très grand nombre de paroisses, séminaires, maisons d'éducation, etc...

19e Édition refondue et augmentée de 160 Cantiques avec le concours de la commission épiscopale de Viviers.

Rome. — L'Eglise catholique à la fin du XIXe siècle. — Bel ouvrage de 720 pages en 30 livraisons magnifiquement illustrées (1 fr. 20 chacune). La 26e a paru. — Librairie Plon et Nourrit, 10, rue Garancière, Paris.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AU CLERGÉ DE FRANCE

A Nos Vénérables Frères les Archevêques, Evêques et au clergé de France.

Vénérables Frères,
Très chers Fils,

Depuis le jour où Nous avons été élevé à la chaire Pontificale, la France a été constamment l'objet de Notre sollicitude et de Notre affection toute particulière.

Eloge de la France et de son clergé. — C'est chez elle, en effet, que, dans le cours des siècles, mû par les insondables desseins de sa miséricorde sur le monde, Dieu a choisi de préférence les hommes apostoliques destinés à prêcher la vraie foi jusqu'aux confins du globe, et à porter la lumière de l'Évangile aux nations encore plongées dans les ténèbres du paganisme. Il l'a prédestinée à être le défenseur de son Eglise et l'instrument de ses grandes œuvres : *Gesta Dei per Francos.*

A une si haute mission correspondent évidemment de nombreux et graves devoirs. Désireux, comme Nos prédécesseurs, de voir la France accomplir fidèlement le glorieux mandat dont elle a été chargée, Nous lui avons plusieurs fois déjà, durant Notre long pontificat, adressé Nos conseils, Nos encouragements, Nos exhortations. Nous l'avons fait tout spécialement dans Notre Lettre Encyclique du 8 février 1884, *Nobilissima Gallorum gens*, et dans Notre Lettre du 16 février 1892, publiée dans l'idiome de la France et qui commence par ces mots : *Au milieu des sollicitudes.* Nos paroles ne sont pas demeurées infructueuses, et Nous savons par vous, Vénérables Frères, qu'une grande partie du peuple français tient toujours en honneur la foi de ses ancêtres et remplit avec fidélité les devoirs qu'elle impose. D'autre part, Nous ne saurions ignorer que les ennemis de cette foi sainte ne sont pas demeurés inactifs, et qu'ils sont parvenus à bannir tout principe de religion d'un grand nombre de familles, qui, par suite, vivent dans une lamentable ignorance de la vérité révélée et dans une complète indifférence pour tout ce qui touche à leurs intérêts spirituels et au salut de leurs âmes.

Si donc, et à bon droit, Nous félicitons la France d'être pour les nations infidèles un foyer d'apostalat, Nous devons encourager aussi les efforts de ses fils qui, enrôlés dans le sacerdoce de Jésus-Christ, travaillent à évangéliser leurs compatriotes, à les

prémunir contre l'envahissement du naturalisme et de l'incrédulité avec leurs funestes et inévitables conséquences. Appelés par la volonté de Dieu à être les sauveurs du monde, les prêtres doivent toujours, et avant tout, se rappeler qu'ils sont, de par l'institution même de Jésus-Christ, « le sel de la terre » (1), d'où saint Paul, écrivant à son disciple Timothée, conclut avec raison « qu'ils doivent être l'exemple des fidèles dans leurs paroles et dans leurs rapports avec le prochain, par leur charité, leur foi et leur pureté. » (2)

Qu'il en soit ainsi du clergé de France, pris dans son ensemble, ce Nous est toujours, Vénérables Frères, une grande consolation de l'apprendre, soit par les relations quadriennales que vous Nous envoyez sur l'état de vos diocèses, conformément à la Constitution de Sixte-Quint ; soit par les communications orales que Nous recevons de vous, lorsque Nous avons la joie de Nous entretenir avec vous et de recevoir vos confidences. Oui, la dignité de la vie, l'ardeur de la foi, l'esprit de dévouement et de sacrifice, l'élan et la générosité du zèle, la charité inépuisable envers le prochain, l'énergie dans toutes les nobles et fécondes entreprises qui ont pour but la gloire de Dieu, le salut des âmes, le bonheur de la patrie : telles sont les traditionnelles et précieuses qualités du clergé français, auxquelles Nous sommes heureux de pouvoir rendre ici un public et paternel témoignage.

Conseils nécessaires. — Toutefois, en raison même de la tendre et profonde affection que Nous lui portons ; tout à la fois pour satisfaire au devoir de Notre ministère apostolique et pour répondre à Notre vif désir de le voir demeurer toujours à la hauteur de sa grande mission, Nous avons résolu, Vénérables Frères, de traiter dans la présente lettre quelques points que les circonstances actuelles recommandent de la façon la plus instante à la consciencieuse attention des premiers pasteurs de l'Eglise de France et des prêtres qui travaillent sous leur autorité.

C'est d'abord chose évidente que, plus un office est relevé, complexe, difficile, plus longue et plus soignée doit être la préparation de ceux qui sont appelés à le remplir. Or, existe-t-il sur la terre une dignité plus haute que celle du sacerdoce, et un ministère imposant une plus lourde responsabilité que celui qui a pour objet la sanctification de tous les actes libres de l'homme ? N'est-ce pas du gouvernement des âmes que les Pères ont dit avec raison, que c'est « l'art des arts », c'est-à-dire le plus important et le plus

(1) Matth, v, 13.

(2) I Tim. iv, 12.

délicat de tous les labeurs auquel un homme puisse être appliqué au profit de ses semblables, *ars artium regimen animarum* (1)? Rien donc ne devra être négligé pour préparer à remplir dignement et fructueusement une telle mission, ceux qu'une vocation divine y appelle.

Les futurs prêtres. — Avant toute chose, il convient de discerner parmi les jeunes enfants, ceux en qui le Très-Haut a déposé le germe d'une semblable vocation. Nous savons que, dans un certain nombre de diocèses de France, grâce à vos sages recommandations, les prêtres des paroisses, surtout dans les campagnes, s'appliquent avec un zèle et une abnégation que nous ne saurions trop louer, à commencer eux-mêmes les études élémentaires des enfants dans lesquels ils ont remarqué des dispositions sérieuses à la piété et les aptitudes au travail intellectuel. Les écoles presbytérales sont ainsi comme le premier degré de cette échelle ascendante qui, d'abord par les petits, puis par les grands séminaires, fera monter jusqu'au sacerdoce les jeunes gens auxquels le Sauveur a répété l'appel adressé à Pierre et à André, à Jean et à Jacques : Laissez vos filets ; « suivez-moi ; je veux faire de vous des pêcheurs d'hommes » (2).

Les petits séminaires. — Quant aux petits séminaires, cette très salutaire institution a été souvent et justement comparée à ces pépinières, où sont mises à part les plantes qui réclament des soins spéciaux et plus assidus, moyennant lesquels seuls elles peuvent porter des fruits et dédommager de leurs peines ceux qui s'appliquent à les cultiver. Nous renouvelons à cet égard la recommandation que, dans son Encyclique du 8 décembre 1849, notre prédécesseur Pie IX adressait aux évêques. Elle se référait elle-même à une des plus importantes décisions des Pères du saint Concile de Trente. C'est la gloire de l'Eglise de France, dans le siècle présent, d'en avoir tenu le plus grand compte, puisqu'il n'est pas un seul des 94 diocèses dont elle se compose, qui ne soit doté d'un ou de plusieurs petits séminaires.

Nous savons, Vénérables Frères, de quelles sollicitudes vous entourez ces institutions si justement chères à votre zèle pastoral, et Nous vous en félicitons. Les prêtres qui, sous votre haute direction, travaillent à la formation de la jeunesse appelée à s'enrôler plus tard dans les rangs de la milice sacerdotale, ne sauraient trop souvent méditer devant Dieu l'importance exceptionnelle de la mission que vous leur confiez. Il ne s'agit pas pour eux, comme

(1) S. Greg. M. Lib. Regulæ Past. i, c. i.

(2) Matth., iv, 19.

pour le commun des maîtres, d'enseigner simplement à ces enfants les éléments des lettres et des sciences humaines. Ce n'est là que la moindre partie de leur tâche. Il faut que leur attention, leur zèle, leur dévouement soient sans cesse en éveil et en action, d'une part pour étudier continuellement sous le regard et dans la lumière de Dieu les âmes des enfants et les indices significatifs de leur vocation au service des autels ; de l'autre, pour aider l'inexpérience et la faiblesse de leurs jeunes disciples, à protéger la grâce si précieuse de l'appel divin contre toutes les influences funestes soit du dehors, soit du dedans. Ils ont donc à remplir un ministère humble, laborieux, délicat, qui exige une constante abnégation. Afin de soutenir leur courage dans l'accomplissement de leurs devoirs, ils auront soin de le retremper aux sources les plus pures de l'esprit de foi. Ils ne perdront jamais de vue qu'ils n'ont point à préparer pour des fonctions terrestres, si légitimes et honorables soient-elles, les enfants dont ils forment l'intelligence, le cœur, le caractère. L'Eglise les leur confie pour qu'ils deviennent capables un jour d'être des prêtres, c'est-à-dire des missionnaires de l'Evangile, des continuateurs de l'œuvre de Jésus-Christ, des distributeurs de sa grâce et de ses sacrements. Que cette considération toute surnaturelle se mêle incessamment à leur double action de professeurs et d'éducateurs et soit comme ce levain qu'il faut mélanger au meilleur froment, suivant la parole évangélique, pour le transformer en un pain savoureux substantiel (1).

Programme des études. — Si la préoccupation constante d'une première et indispensable formation à l'esprit et aux vertus du sacerdoce doit inspirer les maîtres de vos petits séminaires dans leurs relations avec leurs élèves, c'est à cette même idée principale et directrice que se rapporteront le plan des études et toute l'économie de la discipline. Nous n'ignorons pas, Vénérables Frères, que, dans une certaine mesure, vous êtes obligés de compter avec les programmes de l'État et les conditions mises par lui à l'obtention des grades universitaires, puisque, dans un certain nombre de cas, ces grades sont exigés des prêtres employés soit à la direction des collèges libres placés sous la tutelle des évêques ou des congrégations religieuses, soit à l'enseignement supérieur dans les Facultés catholiques que vous avez si louablement fondées. Il est d'ailleurs d'un intérêt souverain, pour maintenir l'influence du clergé sur la société, qu'il compte dans ses rangs un assez grand nombre de prêtres ne le cédant en rien pour la science, dont les

(1) Matth., XIII, 33.

grades sont la constatation officielle, aux maîtres que l'Etat forme pour ses lycées et ses universités.

Toutefois, et après avoir fait à cette exigence des programmes la part qu'imposent les circonstances, il faut que les études des aspirants au sacerdoce demeurent fidèles aux méthodes traditionnelles des siècles passés. Ce sont elles qui ont formé les hommes éminents dont l'Eglise de France est fière à si juste titre, les Pétau, les Thomassin, les Mabillon et tant d'autres, sans parler de votre Bossuet, appelé l'aigle de Meaux, parce que, soit par l'élévation des pensées, soit par la noblesse du langage, son génie plane dans les plus sublimes régions de la science et de l'éloquence chrétienne. Or, c'est l'étude des belles-lettres qui a puissamment aidé ces hommes à devenir de très vaillants et utiles ouvriers au service de l'Eglise, et les a rendus capables de composer des ouvrages vraiment dignes de passer à la postérité, et qui contribuent encore de nos jours à la défense et à la diffusion de la vérité révélée. En effet, c'est le propre des belles-lettres, quand elles sont enseignées par des maîtres chrétiens et habiles, de développer rapidement dans l'âme des jeunes gens tous les germes de vie intellectuelle et morale, en même temps qu'elles contribuent à donner au jugement de la rectitude et de l'ampleur, et au langage, de l'élégance et de la distinction.

Il faut sauvegarder l'enseignement du latin. — Cette considération acquiert une importance spéciale quand il s'agit des littératures grecque et latine, dépositaires des chefs-d'œuvre de science sacrée que l'Eglise compte à bon droit parmi ses plus précieux trésors. Il y a un demi-siècle, pendant cette période trop courte de véritable liberté, durant laquelle les évêques de France pouvaient se réunir et concerter les mesures qu'ils estimaient les plus propres à favoriser les progrès de la religion et, du même coup, les plus profitables à la paix publique, plusieurs de vos conciles provinciaux, Vénérables Frères, recommandèrent de la façon la plus expresse la culture de la langue et de la littérature latines. Vos collègues d'alors déploraient déjà que, dans votre pays, la connaissance du latin tendît à décroître (1).

Si, depuis plusieurs années, les méthodes pédagogiques en vigueur dans les établissements de l'État réduisent progressivement l'étude de la langue latine et suppriment des exercices de prose et de poésie que nos devanciers estimaient à bon droit devoir

(1) Porro linguam latinam apud nos obsolescere nec quisquam est qui nesciat, et viri prudentes conqueruntur. Discitur tardissime, celerrime dediscitur. (Litt. Synod. Patrum Conc. Paris, ad clericos et fideles, an. 1849, in *Collectio Lacensis*, tom. IV, col. 86.)

tenir une grande place dans les classes des collèges, les petits séminaires se mettront en garde contre ces innovations inspirées par des préoccupations utilitaires, et qui tournent au détriment de la solide formation de l'esprit. A ces anciennes méthodes, tant de fois justifiées par leurs résultats, Nous appliquerions volontiers le mot de saint Paul à son disciple Timothée, et avec l'apôtre, Nous vous dirions, Vénérables Frères : « Gardez en le dépôt » (1) avec un soin jaloux. Si un jour, ce qu'à Dieu ne plaise, elles devaient disparaître complètement des écoles publiques, que vos petits séminaires et collèges libres les gardent avec une intelligente et patriotique sollicitude. Vous imiterez ainsi les prêtres de Jérusalem qui, voulant soustraire à de barbares envahisseurs le feu sacré du Temple, le cachèrent de manière à pouvoir le retrouver et à lui rendre toute sa splendeur quand les mauvais jours seraient passés (2).

Les grands séminaires. — Une fois en possesion de la langue latine, qui est comme la clé de la science sacrée et les facultés de l'esprit suffisamment développées par l'étude des belles-lettres, les jeunes gens qui se destinent au sacerdoce passent du petit au grand séminaire. Ils s'y prépareront par la piété et l'exercice des vertus cléricales, à la réception des saints Ordres, en même temps qu'ils s'y livreront à l'étude de la philosophie et de la théologie.

La philosophie. — Nous le disons dans Notre Encyclique *Æterni Patris* dont Nous recommandons de nouveau la lecture attentive à vos séminaristes et à leurs maîtres, et Nous le disions, en Nous appuyant sur l'autorité de saint Paul : C'est par les vaines subtilités de la mauvaise philosophie, *per philosophiam et inanem fallaciam* (3), que l'esprit des fidèles se laisse souvent tromper, et que la pureté de la foi se corrompt parmi les hommes. Nous ajoutions, et les événements accomplis depuis vingt ans ont bien tristement confirmé les réflexions et les appréhensions que Nous exprimions alors : « Si l'on fait attention aux conditions critiques du temps où nous vivons, si l'on embrasse par la pensée l'état des affaires tant publiques que privées, on découvrira sans peine que la cause des maux qui nous oppriment comme de ceux qui nous menaçent, consistent en ceci que les opinions erronées sur toutes choses, divines et humaines, des écoles des philosophes se sont peu à peu glissées dans tous les rangs de la société et sont arrivées à se faire accepter d'un grand nombre d'esprits (1) ».

Nous réprouvons de nouveau ces doctrines qui n'ont de la vraie philosophie que le nom, et qui, ébranlant la base même du savoir

(1) I Tim. IV, 20. (2) II Mach. I, 19-22. (3). Col. II, 8.

(4) Encyclique : *Æterni Patris.*

humain, conduisent logiquement au scepticisme universel et à l'irréligion. Ce Nous est une profonde douleur d'apprendre que, depuis quelques années, des catholiques ont cru pouvoir se mettre à la remorque d'une philosophie qui, sous le spécieux prétexte d'affranchir la raison humaine de toute idée préconçue et de toute illusion, lui dénie le droit de rien affirmer au delà de ses propres opérations, sacrifiant ainsi à un subjectivisme radical toutes les certitudes que la métaphysique traditionnelle, consacrée par l'autorité des plus vigoureux esprits, donnait comme nécessaires et inébranlables fondements à la démonstration de l'existence de Dieu, de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, et de la réalité objective du monde extérieur. Il est profondément regrettable que ce scepticisme doctrinal, d'importation étrangère et d'origine protestante, ait pu être accueilli avee tant de faveur dans un pays justement célèbre par son amour pour la clarté des idées et pour celle du langage. Nous savons, Vénérables Frères, à quel point vous partagez là-dessus Nos justes préoccupations, et Nous comptons que vous redoublerez de sollicitude et de vigilance pour écarter de vos séminaires cette fallacieuse et dangereuse philosophie, mettant plus que jamais en honneur les méthodes que Nous recommandions dans Notre Encyclique précitée du 4 août 1879.

Les sciences physiques et naturelles. — Moins que jamais à notre époque, les élèves de vos petits et de vos grands séminaires ne sauraient demeurer étrangers à l'étude des sciences physiques et naturelles. Il convient donc qu'ils y soient appliqués, mais avec mesure et dans de sages proportions. Il n'est donc nullement nécessaire que, dans les cours de sciences, annexés à l'étude de la philosophie, les professeurs se croient obligés d'exposer en détail les applications presque innombrables des sciences physiques et naturelles aux diverses branches de l'industrie humaine. Il suffit que leurs élèves en connaissent avec précision les grands principes et les conclusions sommaires, afin d'être en état de résoudre les objections que les incrédules tirent de ces sciences contre les enseignements de la révélation.

Par dessus tout, il importe que, durant deux ans au moins les élèves de vos grands séminaires étudient avec un soin assidu la philosophie *rationnelle*, laquelle, disait un savant bénédictin, l'honneur de son Ordre et de la France, dom Mabillon, leur sera d'un si grand secours, non seulement pour leur apprendre à bien raisonner et à porter de justes jugements, mais pour les mettre à même de défendre la foi orthodoxe contre les arguments, captieux et souvent sophistiques des adversaires (1).

(1) De Studiis Monasticis Part. II. c. 9.

Viennent ensuite les sciences sacrées proprement dites, à savoir la Théologie dogmatique et la Théologie morale, l'Écriture Sainte, l'Histoire ecclésiastique et le Droit canon. Ce sont là les sciences propres au prêtre. Il en reçoit une première initiation pendant son séjour au grand séminaire; il devra en poursuivre l'étude tout le reste de sa vie.

La théologie. — La théologie est la science des choses de foi. Elle s'alimente, nous dit le pape Sixte-Quint, à ces sources toujours jaillissantes qui sont les Saintes Écritures, les décisions des papes, les décrets des conciles (1).

Appelée positive et spéculative ou scolastique, suivant la méthode qu'on emploie pour l'étudier, la théologie ne se borne pas à proposer les vérités à croire; elle en scrute le fond intime, elle en montre les rapports avec la raison humaine, et, à l'aide des ressources que lui fournit la vraie philosophie, elle les explique, les développe, et les adapte exactement à tous les besoins de la défense et de la propagation de la foi. A l'instar de Bélézéel, à qui le Seigneur avait donné son esprit de sagesse, d'intelligence et de science, en lui confiant la mission de bâtir son Temple, le théologien « taille les pierres précieuses des divins dogmes, les assortit avec art, et par l'encadrement dans lequel il les place, en fait ressortir l'éclat, le charme et la beauté (2) ».

C'est donc avec raison que le même Sixte-Quint appelle cette théologie (et il parle spécialement ici de la théologie scolastique) un don du ciel et demande qu'elle soit maintenue dans les écoles et cultivée avec une grande ardeur, comme étant ce qu'il y a de plus fructueux pour l'Église (3).

Est-il besoin d'ajouter que le livre par excellence où les élèves pourront étudier avec plus de profit la théologie scolastique, est la somme théologique de Saint Thomas d'Aquin? Nous voulons donc que les professeurs aient soin d'en expliquer à tous les élèves la méthode, ainsi que les principaux articles relatifs à la foi catholique.

Nous recommandons également que tous les séminaristes aient entre les mains et relisent souvent le livre d'or, connu sous le nom de Catéchisme du saint Concile de Trente ou Catéchisme romain, dédié à tous les prêtres investis de la charge pastorale (*Catechismus ad parachos*). Remarquable à la fois par la richesse et l'exactitude de la doctrine et par l'élégance du style, ce caté-

(1) Const. Apost. Triumphantis Jerusalem.

(2) Même constitution.

(3) Pretiosas divini dogmatis gemmas insculpe, fideliter coapta, adorna sapienter adjice splendorem, gratiam, venustatem. (S. Vinc. Lir. Commonit, c. II).

chisme est un précieux abrégé de toute la théologie dogmatique et morale. Qui le posséderait à fond, aurait toujours à sa disposition les ressources à l'aide desquelles un prêtre peut prêcher avec fruit, s'acquitter dignement de l'important ministère de la confession et de la direction des âmes, et être en état de réfuter victorieusement les objections des incrédules.

L'Écriture Sainte. — Au sujet de l'étude des Saintes Ecritures, Nous appelons de nouveau votre attention, Vénérables Frères, sur les enseignements que Nous avons donnés dans Notre Encyclique *Providentissimus Deus* (1), dont Nous désirons que les professeurs donnent connaissance à leurs disciples, en y ajoutant les explications nécessaires. Ils les mettront spécialement en garde contre des tendances inquiétantes qui cherchent à s'introduire dans l'inprétation de la Bible, et qui, si elles venaient à prévaloir, ne tarderaient pas à en ruiner l'inspiration et le caractère surnaturel. Sous le spécieux prétexte d'enlever aux adversaires de la parole révélée l'usage d'arguments qui semblaient irréfutables contre l'authenticité et la véracité des Livres Saints, des écrivains catholiques ont cru très habile de prendre ces arguments à leur compte. En vertu de cette étrange et périlleuse tactique, ils ont travaillé, de leurs propres mains, à faire des brèches dans les murailles de la cité qu'ils avaient mission de défendre. Dans notre Encyclique précitée, ainsi que dans un autre document (2), Nous avons fait justice de ces dangereuses témérités. Tout en encourageant nos exégètes à se tenir aux courant des progrès de la critique, Nous avons fermement maintenu les principes sanctionnés en cette matière par l'autorité traditionnelle des Pères et des Conciles, et renouvelés de nos jours par le concile du Vatican.

L'histoire de l'Église est comme un miroir où resplendit la vie de l'Eglise à travers les siècles. Bien plus encore que l'histoire civile et profane, elle démontre la souveraine liberté de Dieu et son action providentielle sur la marche des événements. Ceux qui l'étudient ne doivent jamais perdre de vue qu'elle renferme un ensemble de faits dogmatiques qui s'imposent à la foi et qu'il n'est permis à personne de révoquer en doute. Cette idée directrice et surnaturelle qui préside aux destinées de l'Église est en même temps le flambeau dont la lumière éclaire son histoire. Toutefois, et parce que l'Église qui continue parmi les hommes la vie du Verbe incarné, se compose d'un élément divin et d'un élément humain, ce

(1) 18 novemb. 1893.

(2) Genus interpretandi audax atque immodice liberum (Lettre au ministre général des Frères Mineurs, 25 novembre 1898).

dernier doit être exposé par les maîtres et étudié par les élèves avec une grande probité. Comme il est dit au livre de Job : « Dieu n'a pas besoin de nos mensonges » (1). L'historien de l'Église sera d'autant plus fort pour faire ressortir l'origine divine, supérieure à tout concept d'ordre purement terrestre et naturel, qu'il aura été plus loyal à ne rien dissimuler des épreuves que les fautes de ses enfants, et parfois même de ses ministres, ont fait subir à cette Epouse du Christ dans le cours des siècles. Etudiée de cette façon, l'histoire de l'Église, à elle toute seule, constitue une magnifique et concluante démonstration de la vérité et de la divinité du christianisme.

Le droit canon. — Enfin, pour achever le cycle des études par lesquelles les candidats au sacerdoce doivent se préparer à leur futur ministère, il faut mentionner le Droit canonique, ou science des lois et de la jurisprudence de l'Église. Cette science se rattache par des liens très intimes et très logiques à celles de la théologie dont elle montre les applications pratiques à tout ce qui concerne le gouvernement de l'Église, la dispensation des choses saintes, les droits et les devoirs de ses ministres, l'usage des biens temporels, dont elle a besoin pour l'accomplissement de sa misssion. « Sans la connaissance du droit canonique (disaient fort bien les Pères d'un de vos conciles provinciaux) la théologie est imparfaite, incomplète, semblable à un homme qui serait privé d'un bras. C'est l'ignorance du Droit canon qui a favorisé la naissance et la diffusion de nombreuses erreurs sur les droits des Pontifes romains, sur ceux des évêques et sur la puissance que l'Église tient de sa propre constitution dont elle proportionne l'exercice aux circonstances » (2).

Nous résumerons tout ce que nous venons de dire sur vos petits et grands séminaires par cette parole de saint Paul, que Nous recommandons à la fréquente méditation des maîtres et des élèves de vos athénées ecclésiastiques : « O Timothée, gardez avec soin le dépôt qui vous a été confié. Fuyez les profanes nouveautés de paroles et les objections qui se couvrent du faux nom de science; car tous ceux qui en ont fait profession ont erré au sujet de la foi (3)».

(*A suivre.*)

(1) *Numquid Deus indiget vestro mendacio ?* (Job. XIII, 77).

(2) Theologicarum doctrinarum solidæ scientiæ conjungi debet Sacrorum Canonum cognitio... Sine qua theologia erit imperfecta et quasi manca, nec non multi errores de Romani Pontificis, episcoporum juribus ac praesertim de potestate quam Ecclesia jure proprio exercuit, pao varietate temporum, forsitan serpent et paulatim invalescent (Cony. prov. Bitur. a. 1868).

(3) *O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiae, quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt* (I Tim. VI, 20-21).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE
du 8 au 15 Octobre.

8. XX[e] Dimanche après la Pentecôte. *Maternité divine* de la T. S. Vierge, double majeur; mémoire de *S. Calétric*, évêque de Chartres.

Marie est mère de Dieu. Nous faisons souvent profession de le croire, et de le publier en récitant l'*Ave Maria*. Je vous salue, Marie. Elle n'a nom Marie, c'est-à-dire souveraine, que parce qu'elle est mère de Dieu. Elle est pleine de grâces, Dieu en a rempli sa mère. — Le Seigneur est avec vous, il a habité corporellement ce temple de sa grâce. — Vous êtes bénie entre toutes les femmes; nulle autre n'a été la mère de Dieu. — Et Jésus le fruit de vos entrailles est béni ; si Jésus est son fils, elle est donc sa mère.

Aussi la sainte Eglise a raison d'ajouter : Sainte Marie, mère de Dieu. C'est une profession de foi en même temps qu'une prière. Qui est plus puissante pour nous exaucer que la mère de Dieu ? Priez pour nous, pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

S. Calétric mourut le 4 septembre. C'est de l'Invention de son corps que l'on célèbre la fête le 8 octobre; elle a été reportée du 7 au 8, à cause de la fête de S. Serge et de S. Bacque, qui tombe le 7. On sait que le tombeau de S. Calétric a été retrouvé sous le maître-autel de la chapelle de S. Nicolas, anciennement de S. Serge et de S. Bacque, qui était à l'entrée de l'évêché. Ce sarcophage est actuellement déposé dans une des chapelles de la crypte de la cathédrale de Chartres.

9. Lundi. — *S. Denys*, et ses compagnons martyrs. — S. Denys et ses deux compagnons Rustique et Eleuthère furent envoyés par le pape S. Clément dans les Gaules. Ce premier évêque de Paris fut décapité avec ses deux compagnons à l'endroit nommé depuis à cause d'eux Montmartre, le Mont des martyrs. De graves auteurs racontent que S. Denys prit sa tête coupée et, se levant, la porta jusqu'au lieu où est à présent la ville de ce nom.

10. Mardi. — *S. François de Borgia*, confesseur. — S. François de Borgia, duc de Gaudie, vice-roi de Catalogne, quitta toutes les grandeurs du monde pour entrer dans la Compagnie de Jésus; où il se distingua autant par son humilité que par sa ferveur. Il recherchait les offices les plus bas. On le vit parcourir les villages une sonnette à la main pour appeler les enfants., il leur enseignait le catéchisme et leur apprenait à faire leurs prières. Ce fut le troisième supérieur général de la Compagnie de Jésus.

11. Mercredi, — *S. Bruno*, confesseur ; mémoire de *S. Nicaise* et de ses compagnons martyrs. — S. Bruno, né à Cologne, alla avec

six de ses amis demander à Hugues, évêque de Grenoble, un désert pour y mener la vie érémitique. Celui-ci leur donna des montagnes sauvages appelées la Chartreuse. Il y bâtirent un oratoire en l'honneur de la Sainte Vierge et y firent alentour chacun une cellule. Appelé à Rome par Urbain II qui avait était son disciple, il se retira peu de temps à près dans une solitude en Calabre où il établit une chartreuse, et où il mourut.

12. Jeudi. — *Sainte Brigitte*, veuve. — Sainte Brigitte, princesse de Suède, est célèbre par ses *Révélations* qui avaient pour objet, non seulement la Passion de J.-C. et la vie de la Sainte Vierge, mais des avertissements qu'elle adressait au pape, aux rois, aux peuples, au clergé, aux chevaliers, pour leur rappeler leurs devoirs.

13. Vendredi. — *S. Edouard*, confesseur. — S. Edouard avait dix ans quand les Danois envahirent l'Angleterre. Sa mère le sauva en l'emmenant en Normandie. Après la mort de Hardi-Canut, les anglo-saxons, fatigués du joug des Danois, le proclamèrent roi. Son règne assura pendant vingt-quatre ans le bonheur de ses sujets, qui tous, même les Danois, l'aimaient comme un père. Il épousa la belle et vertueuse Edith, fit construire la célèbre abbaye de Westminster et opéra divers miracles : à la prière d'un lépreux, il le porta à l'église S. Pierre et, quand il le déposa sur les dalles, il était guéri.

14. Samedi. — *S. Callixte*, pape et martyr. — S. Callixte succéda à S. Zéphyrin sous le règne de l'empereur Héliogabale. Il gouverna avec beaucoup de courage et de sagesse l'Eglise persécutée.

15. XXI^e^ dimanche après la Pentecôte. *Pureté de la T. S. Vierge*, double majeur. Mémoire de *S. Thérèse*, vierge.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Pèlerinage. — La saison des pèlerinages finit. Nous voyons pourtant encore bon nombre de personnes étrangères à la ville visiter la cathédrale et y faire leurs dévotions. Le 28 septembre, c'était tout un groupe de jeunes gens, membres du patronage de Notre-Dame de Plaisance à Paris. Conduits par deux zélés vicaires de Plaisance, ces jeunes gens étaient venus à pied en deux journées. Après une bonne nuit passée à Chartres et une matinée occupée en pèlerinage, à la visite de la belle cathédrale et à une joyeuse escalade des clochers, ces jeunes parisiens ont repris, contents et pleins de généreuses résolutions, le chemin de la capitale.

— A l'occasion du retour des jeunes gens et des jeunes filles dans leurs pensionnats respectifs ; à l'occasion aussi d'examens pour le brevet de capacité, beaucoup de demandes de prières ont été déposées entre les mains des chapelains de Notre-Dame. Donc, nombreux ont été les pèlerins de désir ou de fait.

Triduum du Rosaire. — Le R. P. Fenneteau, de la Compagnie de Jésus, prédicateur de ce *Triduum* à la cathédrale de Chartres, a donné à son auditoire de très bonnes instructions sur le Rosaire, comparé à un arbre merveilleux dont il nous faisait apprécier la sève, les parfums, les fleurs et les fruits. Son sermon de dimanche, le dernier de la série, s'est terminé par cette assertion bien prouvée et bien encourageante : la fidélité à la sainte pratique du Rosaire est un gage de prédestination.

Aimons donc à redire ainsi l'*Ave Maria*, source de perpétuelles bénédictions !

Grand Séminaire. — La retraite de commencement d'année y est prêchée en ce moment par le P. Lallemand, jésuite.

Institut catholique. — Trois jeunes ecclésiastiques professeurs, l'an dernier, dans nos établissements diocésains, vont suivre cette année les cours de l'Institut catholique de Paris : l'un pour les lettres, les deux autres pour les sciences.

Cet Institut a fait recevoir dans la seule session de juillet-août dernier : 1° Pour le droit : 42 candidats à l'examen de 1re année. 32 candidats à l'examen de 2e année (*Bacheliers*). 30 candidats à l'examen de 3e année (*Licenciés*).

2° Pour les lettres :

33 candidats, soit : 22 candidats à la licence ès lettres (*Lettres*). 4 candidats à la licence ès lettres (*Histoire*). 5 candidats à la licence ès lettres (*Philosophie*). 2 candidats à la licence ès lettres (*Langues vivantes*).

En outre, 10 autres candidats gardent le bénéfice de l'admissibilité.

3° Pour les sciences :

5 candidats au certificat d'*Astronomie*; 1 candidat au certificat de *Mécanique*; 2 candidats au certificat de *Physique*.

On vient d'achever les travaux préliminaires du monument qui doit être élevé à la mémoire de Mgr d'Hulst dans la chapelle de l'Institut catholique. On y procède également à la pose de trois vitraux offerts par de généreux donateurs et qui concourront à la décoration ornementale de cet édifice.

Fête de S. François. — Le mercredi 4 octobre, les religieuses franciscaines de la rue de Beauvais, célébraient solennellement la fête de leur saint patron. Dans leur charmante petite chapelle, il y eut plusieurs messes avec chants harmonieux exécutés par un chœur de religieuses et de jeunes filles, dont les prières montaient comme un encens vers saint François.

Au milieu de la journée, les personnes de la maison, réunies en famille, goutèrent ces bonnes jouissances que les personnes chrétiennes savent trouver dans ce bas monde.

A 4 heures, il y a eu salut très solennel du Saint Sacrement donné par M. Legué, vicaire général, accompagné de M. l'abbé Renard et de M. l'abbé Planchette.

Après cette cérémonie chacun s'en alla vaquer à ses occupations fortifié par les bénédictions du jour et une confiance plus grande encore en la protection du Patriarche séraphique. J. P.

Nous signalons à l'attention des prêtres du diocèse l'article suivant que, sous le titre de « **Notre deuxième Concours** », nous lisions dans le numéro du 1er octobre de la *Revue du Clergé français :*

Le Concours que nous avons ouvert l'an dernier, à pareille époque, a trop bien réussi pour que nous ne recommencions pas cette année. Les conditions sont les mêmes : 1° Seuls, nos *abonnés* sont admis à concourir ; 2° On ne doit pas dépasser trente pages de la Revue ; 3° Le mémoire couronné sera publié dans la *Revue du Clergé français*. Le lauréat recevra, pour son travail, la somme de deux cents francs. De plus, son étude sera tirée en brochure séparée et 50 exemplaires lui en seront gracieusement adressés.

Les autres manuscrits seront renvoyés à leurs auteurs. Aucune indiscrétion ne sera commise. — Nous sommes tout disposés à publier dans la *Revue*, en dehors du travail couronné, d'autres mémoires qui nous paraîtraient de nature à intéresser nos abonnés : leurs auteurs seraient rétribués aux conditions ordinaires que nous faisons à nos collaborateurs. Les prêtres qui n'auraient pas le temps de rédiger un long article sur le sujet proposé et qui auraient, cependant, quelques réflexions à nous soumettre, n'ont qu'à nous communiquer leurs notes et observations : nous les insérerons dans notre *Tribune libre.*

Voici le sujet de notre deuxième concours : L'ÉVANGÉLISATION DES HOMMES. — *1° Comment décider les hommes à venir nous écouter à l'église? 2° Quelles vérités convient-il de leur prêcher de préférence? 3° Sous quelle forme : dialoguée ou non, etc.?*

Les concurrents devront envoyer leur travail avant le 1er janvier 1900, à M. l'abbé J. Bricout, secrétaire de la *Revue du Clergé français*, 17, rue Fénélon, Paris.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

N° 32.

SAMEDI 14 OCTOBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 15 octobre, 21e dimanche après la Pentecôte, *Fête de la Pureté de la T. S. Vierge*, double majeur avec mémoire de sainte Thérèse et du dimanche. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 heures, none, vêpres, complies et salut. — Après le salut, récitation du chapelet.

Tous les jours de la semaine, à 4 h. 1/2, récitation du chapelet et salut.

— Mardi 17, anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale, double de 1re classe, les offices à 9 h. et à 3 h.

— Jeudi 19, SS. Savinien, Potentien, Altin. Messe, dans la Crypte, à l'autel des premiers apôtres du pays chartrain, et vénération de leur reliques.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Exercices du S. Rosaire, le dimanche, après vêpres, et en semaine, après la messe de 6 heures.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Exercices du S. Rosaire, le dimanche, après vêpres, et en semaine, le matin à 7 h. 1/2.

CHAPELLE DU CARMEL. — *Fête de Sainte Thérèse, le* 15 *octobre*. La veille de la fête, exposition du Saint-Sacrement à 2 h., salut à 5 h. — Le jour de la fête, exposition du Saint-Sacrement à 6 h. 1/4, suivie de la 1re messe ; la seconde à 7 h., la troisième à 7 h. 1/2.— A 8 h., messe solennelle. A 4 h. 1/2, sermon par M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont-les-Autels. Bénédiction du T. S. Sacrement donnée par M. l'abbé Fournier, vicaire général. — Indulgence plénière.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Mardi 17 octobre, Fête de la B. Marguerite-Marie. Messes à 6 h. 1/2 et à 7 h.— A 7 h. 1/2, messe avec chants, exposition du S. Sacrement. A 3 h. 1/2, récitation du Rosaire. — A 4 h., sermon par M. le chanoine Goussard ; salut solennel ; Vénération des reliques.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — (Librairie Victor Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris, Abonnement pour un an : 25 fr.; pour 6 mois, 13 fr.) — Sommaire du Numéro du 6 octobre 1899 :

I. Lettre encyclique de S. S. Léon XIII aux archevêques, évêques et au clergé de France. — II. Études dramatiques, par le P. C. de Beaupuy. — III. Figures de soldats : Bourbaki (1816-1897), par le P. H. Chérot. — IV. Esprit nouveau et neutralité (fin), par le P. P. Targile. — V. L'exploration de la haute atmosphère. — Les Ballons-sondes, (fin), par le P. J. de Joannis. — VI. Villes antiques, par le P. A. Brou. — VII. Bulletin d'économie sociale, par le P. C. Antoine. — VIII. Livres. — IX. Événements de la quinzaine.

LETTRE ENCYCLIQUE

DE SA SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII

AUX ARCHEVÊQUES, ÉVÊQUES ET AU CLERGÉ DE FRANCE

A Nos Vénérables Frères les Archevêques, Evêques et au clergé de France. (Suite et fin).

Vénérables Frères,
Très chers Fils,

Les prêtres. — C'est à vous, maintenant, très chers fils, qui, ordonnés prêtres, êtes devenus les coopérateurs de vos évêques, c'est à vous que Nous voulons adresser la parole. Nous connaissons, et le monde entier connaît comme Nous, les qualités qui vous distinguent. Pas une bonne œuvre dont vous ne soyez ou les inspirateurs ou les apôtres. Dociles aux conseils que Nous avons donnés dans notre Encyclique *Rerum Novarum*, vous allez au peuple, aux ouvriers, aux pauvres. Vous cherchez par tous les moyens à leur venir en aide, à les moraliser et à rendre leur sort moins dur. Dans ce but, vous provoquez des réunions et des congrès; vous fondez des patronages, des cercles, des caisses rurales, des bureaux d'assistance et de placement pour les travailleurs. Vous vous ingéniez à introduire des réformes dans l'ordre économique et social, et pour un si difficile labeur, vous n'hésitez pas à faire de notables sacrifices de temps et d'argent. C'est encore pour cela que vous écrivez des livres ou des articles dans les journaux et les revues périodiques. Toutes ces choses, en elles-mêmes, sont très louables et vous y donnez des preuves non équivoques de bon vouloir, d'intelligent et généreux dévouement aux besoins les plus pressants de la société contemporaine et des âmes.

Toutefois, très chers fils, Nous croyons devoir appeler paternellement votre attention sur quelques principes fondamentaux, auxquels vous ne manquerez pas de vous conformer, si vous voulez que votre action soit réellement fructueuse et féconde.

La discrétion dans le zèle. — Souvenez-vous, avant toute chose, que, pour être profitable au bien et digne d'être loué, le zèle doit être « accompagné de discrétion, de rectitude et de pureté. » Ainsi s'exprime le grave et judicieux Thomas A-Kempis. Avant lui, saint Bernard, la gloire de votre pays au XII^e siècle, cet apôtre infatigable de toutes les grandes causes qui touchaient à l'honneur de Dieu, aux droits de l'Eglise, au bien des âmes, n'avait pas craint de dire que « séparé de la science et de l'esprit de discernement ou de discrétion, le zèle est insupportable..., que plus le zèle

est ardent, plus il est nécessaire qu'il soit accompagné de cette discrétion qui met l'ordre dans l'exercice de la charité et sans laquelle la vertu elle-même peut devenir un défaut et un principe de désordre. »

Le respect de la hiérarchie. — Mais la discrétion dans les œuvres et dans le choix des moyens pour les faire réussir est d'autant plus indispensable que les temps présents sont plus troublés et hérissés de difficultés plus nombreuses. Tel acte, telle mesure, telle pratique de zèle pourront être excellents en eux-mêmes, lesquels, vu les circonstances, ne produiront que des résultats fâcheux. Les prêtres éviteront cet inconvénient et ce malheur si, avant d'agir et dans l'action, ils ont soin de se conformer à l'ordre établi et aux règles de la discipline. Or, la discipline ecclésiastique exige l'union entre les divers membres de la hiérarchie, le respect et l'obéissance des inférieurs à l'égard des supérieurs. Nous le disions naguère dans nos Lettres à l'archevêque de Tours : « L'édifice de l'Eglise, dont Dieu lui-même est l'architecte, repose sur un très visible fondement, d'abord sur l'autorité de Pierre et de ses successeurs, mais aussi sur les apôtres et les successeurs des apôtres, qui sont les évêques; de telle sorte que, écouter leur voix ou la mépriser, équivaut à écouter ou à mépriser Jésus-Christ lui-même. »

Ecoutez donc les paroles adressées par le grand martyr d'Antioche, saint Ignace, au clergé de l'Eglise primitive : « Que tous obéissent à leur évêque comme Jésus-Christ a obéi à son Père. Ne faites en dehors de votre évêque rien de ce qui touche au service de l'Eglise, et de même que Notre-Seigneur n'a rien fait que dans une étroite union avec son Père, vous, prêtres, ne faites rien sans votre évêque. Que tous les membres du corps presbytéral lui soient unis, de même que sont unies à la harpe toutes les cordes de l'instrument. »

Si, au contraire, vous agissiez, comme prêtres, en dehors de cette soumission et de cette union à vos évêques, Nous vous répéterions ce que disait Notre prédécesseur Grégoire XVI, à savoir que « autant qu'il dépend de votre pouvoir, vous détruisez de fond en comble l'ordre établi avec une si sage prévoyance par Dieu, auteur de l'Eglise. »

Souvenez-vous encore, Nos chers fils, que l'Eglise est avec raison comparée à une armée rangée en bataille, *sicut castrorum acies ordinata*, parce qu'elle a pour mission de combattre les ennemis visibles et invisibles de Dieu et des âmes. Voilà pourquoi saint Paul recommandait à Timothée de se comporter « comme un bon soldat de Jésus-Christ ». Or, ce qui fait la force d'une armée et contribue le plus à la victoire, c'est la discipline, c'est l'obéissance exacte et rigoureuse de tous ceux qui ont la charge de commander.

C'est bien ici que le zèle intempestif et sans discrétion peut aisément devenir la cause de véritables désastres. Rappelez-vous un des faits les plus mémorables de l'Histoire sainte. Assurément, ils ne manquaient ni de courage, ni de bon vouloir, ni de dévouement à la cause sacrée de la religion, ces prêtres qui s'étaient groupés autour de Judas Macchabée pour combattre avec lui les ennemis du vrai Dieu, les profanateurs du temple, les oppresseurs de leur nation. Toutefois, ayant voulu s'affranchir des règles de la discipline, ils s'engagèrent témérairement dans un combat où ils furent vaincus. L'Esprit-Saint nous dit d'eux « qu'ils n'étaient pas de la race de ceux qui pouvaient sauver Israël. » Pourquoi ? Parce qu'ils avaient voulu n'obéir qu'à leurs propres inspirations et s'étaient jetés en avant sans attendre les ordres de leurs chefs. *In die illa ceciderunt sacerdotes in bello, dum volunt fortiter facere, dum sine consilio exeunt in prœlium. Ipsi autem non erant de semine virorum illorum, per quos salus facta est in Israel.* (1)

A cet égard, nos ennemis peuvent nous servir d'exemple. Ils savent très bien que l'union fait la force, *vis unita fortior*; aussi ne manquent-ils pas de s'unir étroitement, dès qu'il s'agit de combattre la sainte Eglise de Jésus-Christ.

Si donc, Nos chers Fils, comme tel est certainement votre cas, vous désirez que, dans la lutte formidable engagée contre l'Eglise par les sectes antichrétiennes et par la cité du démon, la victoire reste à Dieu et à son Eglise, il est d'une absolue nécessité que vous combattiez tous ensemble, en grand ordre et en exacte discipline, sous le commandement de vos chefs hiérarchiques. N'écoutez pas ces hommes néfastes qui, tout en se disant chrétiens et catholiques, jettent la zizanie dans le champ du Seigneur et sèment la division dans son Eglise en attaquant et souvent même, en calomniant les évêques « établis par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu » (2). Ne lisez ni leurs brochures ni leurs journaux. Un bon prêtre ne doit autoriser en aucune manière ni leurs idées, ni la licence de leur langage. Pourrait-il jamais oublier que, le jour de son ordination, il a solennellement promis à son évêque, en face des saints autels, *obedientiam et reverentiam*.

Par-dessus tout, Nos chers Fils, rappelez-vous que la condition indispensable du vrai zèle sacerdotal et le meilleur gage de succès dans les œuvres auxquelles l'obéissance hiérarchique vous consacre, c'est la pureté et la sainteté de la vie. « Jésus a commencé par faire, avant d'enseigner » (3). Comme lui, c'est par la prédication

(1) T. Mach. v. 67, 62.

(2) Art. XX, 28.

(3) Art. I, 1.

de l'exemple que le prêtre doit préluder à la prédication de la parole. « Séparés du siècle et de ses affaires (disent les Pères du S. Concile de Trente) les clercs ont été placés à une hauteur qui les met en évidence, et les fidèles regardent dans leur vie comme dans un miroir pour savoir ce qu'ils doivent imiter. C'est pourquoi les clercs, et tous ceux que Dieu a spécialement appelés à son service, doivent si bien régler leurs actions et leurs mœurs que dans leur manière d'être, leurs mouvements, leurs démarches, leurs paroles et tous les autres détails de leur vie, il n'y ait rien qui ne soit grave, modeste, profondément empreint de religion. Ils éviteront avec soin les fautes qui, légères chez les autres, seraient très graves pour eux, afin qu'il n'y ait pas un seul de leurs actes qui n'inspire à tous le respect » (1).

Réserve dans les rapports avec le monde. — A ces recommandations du saint Concile, que Nous voudrions, Nos chers Fils, graver dans tous vos cœurs, manqueraient assurément les prêtres qui adopteraient dans leurs prédications un langage peu en harmonie avec la dignité de leur sacerdoce et la sainteté de la parole de Dieu; qui assisteraient à des réunions populaires où leur présence ne servirait qu'à exciter les passions des impies et des ennemis de l'Eglise, et les exposeraient eux-mêmes aux plus grossières injures, sans profit pour personne et au grand étonnement, sinon au scandale des pieux fidèles, qui prendraient les habitudes, les manières d'être et d'agir, et l'esprit des séculiers. Assurément le sel a besoin d'être mélangé à la masse qu'il doit préserver de la corruption, en même temps que lui-même se défend contre elle, sous peine de perdre toute saveur et de n'être plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé aux pieds (2).

De même, le prêtre, sel de la terre, dans son contact obligé avec la société qui l'entoure, doit-il conserver la modestie, la gravité, la sainteté dans son maintien, ses actes, ses paroles, et ne pas se laisser envahir par la légèreté, la dissipation, la vanité des gens du monde. Il faut, au contraire, qu'au milieu des hommes, il conserve son âme si unie à Dieu, qu'il n'y perde rien de l'esprit de son état et ne soit pas contraint de faire devant Dieu et devant sa conscience ce triste et humiliant aveu : « Toutes les fois que j'ai été parmi les laïques, j'en suis revenu moins prêtre ».

(1) Cum enim a rebus sæculi in altiorem sublati locum conspiciantur, in eos tanquam in speculum reliqui oculos conjiciunt ex iisque sumunt quod imitentur. Quapropter sic decet omnino clericos, in sortem Domini vocatos, vitam moresque suos omnes componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone, aliisque omnibus rebus, nil nisi grave, moderatum, ac religione plenum præ se ferant; levia etiam delicta, quæ in ipsis maxima essent, effugiant, ut eorum actiones cunctis afferant venerationem (S. Con. Trid. Sess. XXII, de Reform., c. 1).

(2) Matth., V, 13.

Imprudences aboutissant a l'apostasie. — Ne serait-ce pas pour avoir, par un zèle présomptueux, mis de côté ces règles traditionnelles de la discrétion, de la modestie, de la prudence sacerdotales que certains prêtres traitent de surannés, d'incompatibles avec les besoins du ministère dans le temps où nous vivons, les principes de discipline et de conduite qu'ils ont reçus de leurs maîtres du Grand Séminaire? On les voit aller, comme d'instinct, au-devant des innovations les plus périlleuses de langage, d'allures, de relations. Plusieurs, hélas! engagés témérairement sur des pentes glissantes où, par eux-mêmes, ils n'avaient pas la force de se retenir, méprisant les avertissements charitables de leurs supérieurs ou de leurs confrères plus anciens et plus expérimentés, ont abouti à des apostasies qui ont réjoui les adversaires de l'Eglise et fait verser des larmes bien amères à leurs évêques, à leurs frères dans le sacerdoce et aux pieux fidèles. Saint Augustin nous le dit: « Plus on marche avec force et rapidité, quand on est en dehors du bon chemin, et plus on s'égare » (1).

Assurément, il y a des nouveautés avantageuses, propres à faire avancer le royaume de Dieu dans les âmes et dans la société. Mais, nous dit le saint évangile (2), c'est au *Père de famille*, et non aux enfants, ou aux serviteurs, qu'il appartient de les examiner et, s'il le juge à propos, de leur donner droit de cité, à côté des usages anciens et vénérables qui composent l'autre partie de son trésor.

Lorsque naguère Nous remplissions le devoir apostolique de mettre les catholiques de l'Amérique du Nord en garde contre des innovations tendant, entre autres choses, à substituer aux principes de perfection consacrés par l'enseignement des docteurs et par la pratique des saints, des maximes ou des règles de vie morale plus ou moins imprégnées de ce naturalisme qui, de nos jours, tend à pénétrer partout, Nous avons hautement proclamé que, loin de répudier et de rejeter en bloc les progrès accomplis dans les temps présents, Nous voulions accueillir très volontiers tout ce qui peut augmenter le patrimoine de la science ou généraliser davantage les conditions de la prospérité publique. Mais Nous avions soin d'ajouter que ces progrès ne pouvaient servir efficacement la cause du bien, si l'on mettait de côté la sage autorité de l'Eglise (3).

(1) Enarr. in Ps. XXXI, n. 4.

(2) Matth., XIII, 52,

(3) Abest profecto a Nobis ut quæcumque horum temporum ingenium parit, omnia repudiemus. Quin potius quidquid indagando veri aut enitendo boni attingitur, ad patrimonium doctrinæ augendum publicæque prosperitatis fines proferendos, libentibus sane Nobis accedit. Id tamen omne, ne solidæ utilitatis sit expers, esse ac vigere nequaquam debet, Ecclesiæ auctoritate sapientiaque. (Epist. ad S. R. E. Presbyt. Card. Gibbons, Archiep. Baltimor., die 22 Jan. 1899.)

En terminant ces lettres, il Nous plaît d'appliquer au clergé de France ce que Nous écrivions jadis aux prêtres de Notre diocèse de Pérouse. Nous reproduisons ici une partie de la Lettre pastorale que Nous leur adressions le 19 juillet 1866.

« Nous demandons aux Ecclésiastiques de notre diocèse de réfléchir sérieusement sur leurs sublimes obligations, sur les circonstances difficiles que nous traversons et de faire en sorte que leur conduite soit en harmonie avec leurs devoirs et toujours conforme aux règles d'un zèle éclairé et prudent. Ainsi ceux-là même qui sont nos ennemis chercheront en vain des motifs de reproche et de blâme: *qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis* (1).

« Bien que les difficultés et les périls se multiplient de jour en jour, le prêtre pieux et fervent ne doit pas pour cela se décourager, il ne doit pas abandonner ses devoirs, ni même s'arrêter dans l'accomplissement de la mission spirituelle qu'il a reçue pour le bien, pour le salut de l'humanité et pour le maintien de cette auguste religion dont il est le héraut et le ministre. Car c'est surtout dans les difficultés, dans les épreuves, que sa vertu s'affirme et se fortifie, c'est dans les plus grands malheurs, au milieu des transformations politiques et des bouleversements sociaux, que l'action bienfaisante et civilisatrice de son ministère se manifeste avec plus d'éclat.

« Les quatre maximes de saint Paul. — Pour en venir à la pratique, nous trouvons un enseignement parfaitement adapté aux circonstances dans les quatre maximes que le grand apôtre saint Paul donnait à son disciple Tite. En toutes choses, donnez le bon exemple par vos œuvres, par votre doctrine, par l'intégrité de votre vie, par la gravité de votre conduite, en ne faisant usage que de paroles saintes et irrépréhensibles (2). Nous voudrions que chacun des membres de notre clergé méditât ces maximes et y conformât sa conduite.

« Le bon exemple. — *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum.* En toutes choses, donnez l'exemple des bonnes œuvres, c'est-à-dire d'une vie exemplaire et active, animée d'un véritable esprit de charité et guidée par les maximes de la prudence évangélique; d'une vie de sacrifice et de travail, consacrée à faire du bien au prochain, non pas dans des vues terrestres et pour une récompense périssable, mais dans un but surnaturel.

(1) Tit., II, 8.

(2) In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate verbum sanum irreprehensibile. (Tit., II, 7-8.)

Donnez l'exemple de ce langage à la fois simple, noble et élevé, de cette parole saine et irrépréhensible, qui confond toute opposition humaine, apaise l'antique haine que nous a vouée le monde, et concilie le respect, l'estime même des ennemis de la religion. Quiconque s'est voué au service du sanctuaire a été obligé en tout temps de se montrer un vivant modèle, un exemplaire parfait de toutes les vertus ; mais cette obligation est beaucoup plus grande lorsque, par suite des bouleversements sociaux, on marche sur un terrain difficile et incertain où l'on peut trouver à chaque pas des embûches et des prétextes d'attaque...

« LA DOCTRINE. — *In doctrina.* En présence des efforts combinés de l'incrédulité et de l'hérésie pour consommer la ruine de la foi catholique, ce serait un vrai crime pour le clergé de rester hésitant et inactif. Au milieu d'un si grand débordement d'erreurs, d'un tel conflit d'opinions, il ne peut faillir à sa mission, qui est de défendre le dogme attaqué, la morale travestie et la justice si souvent méconnue. C'est à lui qu'il appartient de s'opposer comme une barrière à l'erreur envahissante et à l'hérésie qui se dissimule ; à lui de surveiller les agissements des fauteurs d'impiété qui s'attaquent à la foi et à l'honneur de cette contrée catholique ; à lui de démasquer leurs ruses et de signaler leurs embûches ; à lui de prémunir les simples, de fortifier les timides, d'ouvrir les yeux aux aveugles. Une érudition superficielle, une science vulgaire ne suffisent point pour cela ; il faut des études solides, approfondies et continuelles, en un mot, un ensemble de connaissances doctrinales capables de lutter avec la subtilité et la singulière astuce de nos modernes contradicteurs.

« L'INTÉGRITÉ DE VIE. — *In integritate.* Rien ne prouve tant l'importance de ce conseil que la triste expérience de ce qui se passe autour de nous. Ne voyons-nous pas, en effet, que la vie relâchée de certains ecclésiastiques discrédite et fait mépriser leur ministère et occasionne des scandales ? Si des hommes, doués d'un esprit aussi brillant que remarquable, désertent parfois les rangs de la sainte milice et se mettent en révolte contre l'Eglise, cette mère qui, dans son affectueuse tendresse, les avait préposés au gouvernement et au salut des âmes, leur défection et leurs égarements n'ont, le plus souvent, pour origine que leur indiscipline ou leurs mauvaises mœurs.

LA GRAVITÉ DE LA CONDUITE. — *In gravitate.* Par gravité, ils faut entendre cette conduite sérieuse, pleine de jugement et de tact, qui doit être propre au ministre fidèle et prudent que Dieu a chosi pour le gouvernement de sa famille. Celui-ci, en effet, tout en remerciant Dieu d'avoir daigné l'élever à cet honneur, doit se

montrer fidèle à toutes ses obligations, en même temps que mesuré et prudent dans tous ses actes; il ne doit point se laisser dominer par des viles passions, ni emporter en paroles violentes et excessives; il doit compatir avec bonté aux malheurs et aux faiblesses d'autrui, faire à chacun tout le bien qu'il peut, d'une manière désintéressée, sans ostentation, en maintenant toujours intact l'honneur de son caractère et de sa sublime dignité. »

Nous revenons maintenant à vous, Nos chers fils du clergé frannais, et Nous avons la ferme confiance que Nos prescriptions et Nos conseils, uniquement inspirés par Notre affection paternelle, seront compris et reçus par vous, selon le sens et la portée que Nous avons voulu leur donner en vous adressant ces Lettres.

Nous attendons beaucoup de vous, parce que Dieu vous a richement pourvus de tous les dons et de toutes les qualités nécessaires pour opérer de grandes et saintes choses à l'avantage de l'Église et de la société. Nous voudrions que pas un seul d'entre vous ne se laissât entamer par ces imperfections qui diminuent la splendeur du caractère sacerdotal et nuisent à son efficacité.

Les tristesses de notre époque. — Les temps actuels sont tristes; l'avenir est encore plus sombre et plus menaçant, il semble annoncer l'approche d'une crise redoutable de bouleversements sociaux. Il faut donc, Nous l'avons dit en diverses circonstances, que nous mettions en honneur les principes salutaires de la religion, ainsi que ceux de la justice, de la charité, du respect et du devoir. C'est à nous d'en pénétrer profondément les âmes, particulièrement celles qui sont captives de l'incrédulité ou agitées par de funestes passions, de faire régner la grâce et la paix de notre divin Rédempteur, qui est la Lumière, la Résurrection, la Vie, et de réunir en lui tous les hommes, malgré les inévitables distinctions sociales qui les séparent.

Oui, plus que jamais, les jours où nous sommes réclament le concours et le dévouement de prêtres exemplaires pleins de foi, de discrétion, de zèle, qui, s'inspirant de la douceur et de l'énergie de Jésus-Christ dont ils sont les véritables ambassadeurs, *pro Christo legatione fungimur* (1), annoncent avec une courageuse et indéfectible patience les vérités éternelles, lesquelles sont pour les âmes les semences fécondes des vertus.

Espérance. — Leur ministère sera laborieux; souvent même pénible, spécialement dans les pays où les populations, absorbées par les intérêts terrestres, vivent dans l'oubli de Dieu et de sa sainte religion. Mais l'action éclairée, charitable, infatigable du

(1) II Cor., v. 20.

prêtre, fortifiée par la grâce divine, opèrera, comme elle l'a fait en tous les temps, d'incroyables prodiges de résurrection.

Nous saluons de tous Nos vœux et avec une joie ineffable cette consolante perspective, tandis que, dans l'affection de Notre cœur, Nous accordons à Vous, Vénérables Frères, au clergé et à tous les catholiques de France, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 8 septembre de l'année 1899, de Notre Pontificat le vingt-deuxième. LEO PP. XIII.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 15 au 22 Octobre.

15. XXI[e] Dimanche après la Pentecôte. *Pureté* de la T. S. Vierge, double majeur; mémoire de *Sainte Thérèse*, vierge. — Il n'est aucune vertu qui n'ait brillé d'un plus vif éclat en Marie, et qui n'ait été plus chère à son cœur que la Pureté. Aussi l'Eglise en fait-elle une fête spéciale en ce jour pour l'honorer d'abord, mais aussi pour la proposer à l'imitation de ses enfants. L'Eglise nous rappelle surtout la Pureté de la T. S. Vierge dans l'*Ave Maria*, dans les litanies et dans chacune des hymmes qu'elle chante en son honneur.

Sainte Thérèse a écrit plusieurs livres, Bossuet en trouve la doctrine céleste : Les littérateurs, dit-il, les regardent comme des chefs-d'œuvre, et Fénélon ajoute : En les lisant on oublie qu'on lit, on s'imagine entendre Thérèse elle-même. Oh! qu'ils sont doux ces tendres et sages écrits!

16. Lundi. — *Sainte Soline*, vierge et martyre; mémoire de *S. Prest* et ses compagnons, martyrs. — C'est une sainte que son nom et sa légende rendent bien gracieuse. Soline serait venue de Poitiers dans toute la fleur de sa virginité et aurait cueilli la palme du martyre dans le pays chartrain. Son culte en effet se retrouve très anciennement dans les monastères de S. Hilaire de Poitiers et de S.-Père de Chartres. Dans l'abbaye de S.-Père on célébrait plusieurs fêtes en son honneur.

S. Prest, d'après la légende du bréviaire, fut martyrisé sous Aurélien aux environs d'Auxerre; et plus tard, au VI[e] siècle, une grande partie de ses reliques avaient été transférées pour être soustraites aux guerres de l'Auxerrois dans le pays chartrain et elles avaient été apportées près de Chartres dans un village assis sur les bords de l'Eure. S. Prest lui-même aurait apparu en songe à l'évêque de Chartres, Ethère, et l'aurait informé de l'arrivée de ses reliques et de son désir qu'on lui construisit un oratoire dans le lieu où les religieux d'Auxerre les avaient déposées. On présumait que cette translation s'était faite le 16 octobre, tandis que le

martyre avait lieu le 26 mai. Mais y a-t-il deux saints de ce nom, l'un d'Auxerre, l'autre de Chartres? C'est une question qui divise les savants. (Abbé Clerval.)

17. Mardi. — *Dédicace* de l'église de Chartres; double de 1re classe avec octave à la Cathédrale; double, ailleurs. — Sur la date de la dédicace de la cathédrale de Chartres, un savant auteur nous donne ce renseignement: Ce n'est point à la cathédrale actuelle que se rapporte la date du 17 octobre, mais à celle qui la précéda. Ce fut l'évêque Thierry qui, le 17 octobre 1037, fit la dédicace de ce monument. On célèbre cependant encore l'anniversaire de la dédicace de la cathédrale de Chartres, le 17 octobre. Est-ce un souvenir de la cérémonie qui eut lieu en 1037 ou de celle qui se fit plus tard en 1260, pour la cathédrale actuelle? C'est la commémoration de l'une et de l'autre.

On dit ordinairement que la cathédrale actuelle fut dédiée le 17 octobre 1260. Il y a là une erreur : la bulle d'indulgence du pape Alexandre IV assigne la date du 24 octobre 1260. Mais, pour ne rien changer aux usages, on aura fêté les deux dédicaces le même jour.

18. Mercredi. — *S. Luc*, évangéliste; double de 2e classe. — S. Luc, dans son *Evangile*, insiste particulièrement sur ce qui est relatif au sacerdoce de J.-C. C'est pourquoi les anciens, appliquant aux quatre évangélistes les figures symboliques mentionnées dans Ezéchiel, assignent à S. Luc le bœuf, emblème des sacrifices. Dans les douze premiers chapitres des *Actes des Apôtres*, S. Luc rapporte ce qu'avaient fait les principaux apôtres pour l'établissement de notre sainte religion depuis l'Ascension de N.-S.; dans le reste de son ouvrage, il se borne presque entièrement aux actions et aux miracles de S. Paul, dont il avait été le témoin oculaire et auxquels il avait eu beaucoup de part.

19. Jeudi. — *S. Savinien* et *S. Potentien*, martyrs; double majeur. — S. Savinien et S. Potentien, du nombre des 12 disciples de N.-S., s'attachèrent à S. Pierre, qui consacra Savinien, évêque, lui adjoignit Potentien et Altin et les envoya dans les Gaules. Ils évangélisèrent la ville de Lens. Potentien, à Orléans, ordonna S. Altin pour premier évêque. A Chartres, il dédia un oratoire en l'honneur de la Sainte Vierge et commit la charge des fidèles à S. Aventin. S. Savinien et S. Potentien, avec leurs compagnons Altin, Sérotin, Edoald, Victorin et d'autres, furent martyrisés pour le nom de J.-C.

20. Vendredi. — *S. Jean de Kenti*, confesseur. — Ce saint, né à Kenti, en Pologne, devint professeur dans l'Université de Cracovie, après y avoir pris ses grades. Nommé curé d'Ilkusi, il se livra tout entier au soin de son troupeau. Jean quitta sa paroisse au

bout de quelques années et reprit sa chaire à l'Université. On conserva longtemps sa robe de docteur. On en revêtait le doyen de la faculté de philosophie le jour de son installation, et on lui faisait jurer d'imiter les vertus de Jean de Kenti.

21. Samedi. — *S. Pierre d'Alcantara,* confesseur; mémoire de *S. Hilarion*, abbé, et de *S. Ursule* et ses compagnes. — S. Pierre, né à Alcantara, entra à 16 ans dans l'ordre des Franciscains. Par ses écrits et par son exemple, il donna une vive impulsion à la vie contemplative dans les temps modernes. Il composa un traité de l'Oraison mentale et de la Paix de l'Ame, et il établit la réforme des Franciscains déchaussés ou de l'étroite observance.

22. XXII[e] Dimanche après la Pentecôte.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Conférence ecclésiastique. — Mardi 17 octobre, à 5 h., au Grand Séminaire.

Nominations. — Ont été nommés professeurs : au Petit Séminaire de Nogent, M. l'abbé Chardon et M. l'abbé Laillier, sous-diacres ; à la Maîtrise, M. l'abbé Planeix, sous-diacre.

A Notre-Dame de la Brèche. — La fête de l'Adoration mensuelle au sanctuaire de N.-D. de la Brèche a été l'occasion de pieuses et intéressantes cérémonies. Les fidèles étaient nombreux surtout à celle du soir, pour le salut et le sermon. La prédication émouvante de M. l'abbé Bourgine, vicaire de Dreux, sur les humiliations de Notre-Seigneur, dans l'Eucharistie, pouvait faire beaucoup de bien aux âmes.

Houville. — Le dimanche, 8 octobre, Houville avait à l'église sa fête patronale de S. Léger. Les paroissiens avaient choisi cette circonstance pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sacerdoce de leur bien-aimé pasteur, et ils s'y étaient préparés à son insu. Aussi vit-il avec une vraie surprise arriver le dimanche matin, chez lui, plusieurs de ses meilleurs amis, prêtres de Chartres et d'ailleurs, qu'une lettre aimable de M. le comte de Maleyssie, le châtelain du lieu, avait invités pour un déjeuner au château. Sa surprise ne fut pas moindre, à la vue du riche cadeau apporté, dans la matinée, de la gare à son église ; ces candélabres d'autels et cette lampe pour le sanctuaire étaient dus à la générosité des paroissiens qui presque tous, les pauvres comme les riches, avaient voulu donner leur offrande.

Les offices de la journée ont été très solennels. Une belle procession, avec musique de la bonne fanfare d'Houville, a conduit M. le

Curé du presbytère à l'église, décorée comme aux plus grands jours. Un vicaire général, plusieurs chanoines et plusieurs curés prirent place au sanctuaire; des petits clercs en bonne tenue et en joli costume, parmi lesquels un enfant de 5 ans, le fils aîné du châtelain, se rangèrent près de l'autel, et M. le Curé commença la messe. Après l'Évangile, M. l'abbé Pardos, curé de La Bazoche-Gouet, a donné sur la mission du prêtre un beau discours qui, tout en instruisant, contenait un éloge délicat du curé et de la paroisse d'Houville. Le célébrant, héros de la fête, a parlé après M. l'abbé Pardos pour remerciements au prédicateur et pour une humble et pieuse effusion de son âme de pasteur à son cher troupeau.

Nous avons été fortement édifiés de toutes ces paroles bien sacerdotales. Nous ne l'avons pas été moins de l'entrain avec lequel la plupart des fidèles, hommes et femmes, participent au chant liturgique; ces nombreuses voix, différemment timbrées, se mêlent avec un ensemble parfait ; la constitution plus ou moins grégorienne des formules mélodiques nous importe peu à pareille heure; il y a un accent très religieux dans cette prière que chante une foule chrétienne, et nous sommes heureux de voir ainsi réalisé le vœu de la Sainte Eglise.

Une charmante soirée donnée au château pour les paroissiens, après les vêpres, a gracieusement couronné la fête.

La miraculée d'Ozoir-le-Breuil. — Ainsi est qualifiée au pays Dunois une jeune personne d'Ormesec, hameau d'Ozoir-le-Breuil, guérie à Lourdes, en août 1899, pendant le Pèlerinage national auquel elle participait.

Mlle Marie Vanier, fille de cultivateurs très estimés, est âgée de dix-huit ans ; elle a été près de deux ans malade d'une paralysie aux jambes. C'est le 18 décembre 1897 qu'elle a été forcée de garder la chambre, et le 3 janvier 1898 elle gardait le lit pour ne plus le quitter qu'au mois d'août dernier. L'atrophie des jambes et la faiblesse étaient devenues telles qu'il n'y avait plus de mouvement possible ; le pied gauche tombait inerte en avant et en dedans; la malade ne pouvait après beaucoup d'efforts que lui imprimer une légère secousse.

Enfin la pieuse fille, n'ayant plus à compter sur les médecins qui successivement lui avaient prodigué sans résultat leurs soins et leur dévouement, obtint de sa famille la permission d'aller à Lourdes; on l'y conduisit, couchée sur un matelas; elle fit partie du train des pèlerins Orléanais.

Un courage vraiment chrétien et une vive espérance en la protection de Notre-Dame la soutinrent au milieu des difficultés que devaient lui offrir le trajet et le séjour là-bas. « Je me suis trouvée mieux le troisième jour du Pèlerinage (octave de l'Assomption), a-

t-elle écrit depuis; mon pied s'est relevé à la procession du Saint-Sacrement; les jambes ont pris des forces à la piscine. »

Elle a quitté Lourdes guérie; et le lendemain, quand arrivant à la station de Civry-St-Cloud, la plus proche de son village, elle accourut se jeter dans les bras de ses parents, un tel changement dans son état causa autant d'étonnement que de joie. Le soir, le lendemain, les jours suivants, les témoins se multiplièrent, et tous se retiraient stupéfaits et ravis. Les médecins, qui avaient soigné Mlle Vanier, furent informés à leur tour de l'évènement; elle alla avec ses parents se présenter aux docteurs pour les remercier de leurs visites; l'un d'eux déclare au père avec émotion que la science n'aurait pu mettre la malade sur pied; un autre, M. Chéreau, médecin à Verdes, donne un certificat de guérison comme il en avait donné un de maladie avant le départ pour Lourdes.

Après tant de témoignages, après la sanction du temps qui n'a fait que confirmer la guérison, les personnes les plus sérieuses dans l'entourage de Mlle Vanier ne croient pas possible un doute sur le caractère surnaturel de l'évènement. La jeune fille et ses parents ont demandé dans leur église paroissiale une messe d'action de grâces; M. le curé d'Ozoir l'a célébrée le 6 octobre, premier vendredi du mois; Mlle Vanier y était accompagnée de son père et de sa mère, de beaucoup de jeunes filles et d'autres personnes; il y avait une centaine d'assistants dont quarante au moins ont fait la sainte Communion. Cette manifestation publique de reconnaissance envers Dieu et envers la Sainte Vierge attirera, nous l'espérons, de nouvelles bénédictions sur la paroisse. Dimanche dernier, le prône du zélé pasteur a fait éloquemment ressortir les saintes leçons du miracle.

Logron. — Dimanche 1er octobre, en la solennité du Saint Rosaire, avait lieu dans l'église de Logron la cérémonie d'une bénédiction de vitrail. Malgré la pluie abondante et continuelle qui mettait à l'épreuve bien des bonnes volontés, l'assistance a cependant été, à la messe et aux vêpres, plus que satifaisante : on était accouru des points les plus éloignés de la paroisse pour admirer la magnifique verrière du *Calvaire*, sortie des ateliers de M. Duhamel-Marette, d'Evreux.

Ce splendide vitrail, placé au-dessus du maître-autel, charme et captive aussitôt le regard du visiteur par l'ingénieuse mise en scène des personnages, par la rare expression des figures, par la délicatesse des tons, par la richesse et le fini du travail : c'est un nouveau succès à ajouter à l'actif de la maison Duhamel, d'Evreux.

A l'office du matin, la messe solennelle de Dumont qui, bien rendue, vaut, selon nous, tant de chefs-d'œuvre musicaux, a été chantée dans la perfection par un chœur de chant artistement

organisé. A l'élévation, un pieux motet de baryton a été délicieusement interprété par un ancien élève de N.-D. des Aydes de Blois, M. Charles Juchet, de Logron. – M. Guyard de la Charmoye, de Châteaudun, qui dirigeait les chants, a tenu l'harmonium avec un réel talent. — Le soir, au salut, on a pu entendre avec plaisir, dans un *Ave Maria* de Lavessière, la coquette voix d'un petit soprano de la Maîtrise de Chartres, élève de M. le Curé de Logron. En résumé, le chœur de chant de Logron n'a point à craindre la critique, d'où qu'elle vienne, car il a fait, à la messe et aux vêpres, le plus grand honneur à la musique.

M. l'abbé Bigot, curé de Lanneray, avant la bénédiction du vitrail, a rappelé aux assistants, dans un pieux et savant discours, leurs devoirs de chrétien; et leur expliquant la scène du *Calvaire*, qui fait l'objet du vitrail, il leur a montré le sang du Sauveur coulant sur la croix et rejaillissant jusqu'à nous par la vertu des Sacrements.

Puisse l'auditoire avoir bien compris la nécessité de la Rédemption, et foulant aux pieds le respect humain, marcher désormais à la suite du Sauveur Jésus dans l'accomplissement des préceptes du Décalogue et de la Sainte Eglise!

En résumé, bonne et sainte journée pour les paroissiens de Logron, qui se souviendront longtemps de cette touchante cérémonie.

UN ASSISTANT.

Chambéry. — On vient d'inaugurer en cette ville le monument élevé par souscription publique à Joseph et à Xavier de Maistre.

A la cérémonie religieuse du matin, présidée par Mgr Hautin, archevêque de Chambéry, Mgr Turinaz, évêque de Nancy, et né en Savoie, a prononcé l'éloge de J. de Maistre.

Dans l'après-midi a eu lieu l'inauguratien du monument; toutes les autorités civiles et militaires assistaient à cette cérémonie. Les troupes étaient massées dans l'axe de la rue de Boigne.

Le monument est très beau; Joseph de Maistre est debout sur un rocher battu par la tempête. Il est drapé dans son manteau et a la main gauche appuyée sur l'épaule de son frère. Le sculpteur, M. Ernest Dubois, a placé au bas du monument la statue de la Savoie présentant une branche de laurier aux deux écrivains.

Les orateurs qui avaient pris place sur l'estrade étaient : le général Borson, président du comité d'érection; M. Descotes, bâtonnier de l'ordre des avocats et l'initiateur de la souscription, et le marquis de Costa de Beauregard, de l'Académie française. Leurs discours ont été très applaudis.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15.

N° 33.

SAMEDI 21 OCTOBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT D'OCTOBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

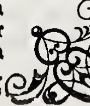

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 22 octobre, 22e dimanche après la Pentecôte, messe solennelle (more votivo) de la Dédicace de la Cathédrale de Chartres (fête du 17), avec mémoire du dimanche. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire avec procession. A 3 heures, none, vêpres (du saint Rédempteur), complies et salut. — Après le salut, récitation du chapelet.

Tous les jours de la semaine, à 4 h. 1/2, récitation du chapelet et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, la grand' messe à l'heure ordinaire. En cette paroisse, solennité de sainte Soline, patronne des jeunes filles. A 2 h. 1/2, les vêpres. Après *Magnificat*, instruction par M. l'abbé Aubert, vicaire de Notre-Dame. Procession en l'honneur de sainte Soline. Exercices du Saint-Rosaire et salut solennel. — Tous les jours, en semaine, exercices du Rosaire, après la messe de 6 h. 1/2.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. — Exercices du S. Rosaire, le dimanche, après vêpres, et en semaine, le matin à 7 h. 1/2.

— Le mercredi 25, à 8 h. du soir, commencera la retraite des jeunes filles de la paroisse. Prédicateur : M. l'abbé Lebel.

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Clergé français. — Sommaire du n° du 15 octobre 1899 : I. Le P. Gratry, philosophe, par le R. P. A. Chauvin. — II. Écoles romaines de théologie, par M. E. Lesage. — III. La tâche coloniale et les catholiques français (fin), par M. Rouiet. — IV. Alliance du catéchisme avec l'histoire sainte et la liturgie, par M. Hézard, curé de Saint-Pierre (Sens). — V. Prédication : La résurrection des corps, par M. A. Léveillé. — VI. Conférences ecclésiastiques : 1° Le théâtre ; — 2° Des vertus, par M. H. Leduc. — VII. Notre tribune libre : 1° Joseph de Maistre, théologien et voyant, par S. G. Mgr Turinaz, évêque de Nancy et de Toul ; 2° Quelques réflexions, par M. P. B.; 3° Le fondement de l'obligation et de la sanction dans la morale, par M. C. Berthout. — VIII. Revue mensuelle du monde catholique : M. E. Terrasse. — IX. A travers les périodiques. — X. Bibliographie. (Editeurs : Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris, Abonnement : 20 fr.)

Revue du monde invisible (29, rue de Tournon, Paris). Sommaire du 15 octobre : Le faussaire de Dieu, par Mgr Elie Méric. — Démonstration de la réalité du fluide nerveux (suite et fin) : Docteur Coutenot. — La réalité des apparitions angéliques (suite) : Dom B. Maréchaux. — Eclairs en boule. — La doctrine catholique et le corps astral ou psychique : Docteur Surbled. — Congrès de l'hypnotisme médical. — Le *Credo* spirite : Docteur Lallemant. — L'électroïde (suite et fin) : Docteur Hann. — Tribune de nos lecteurs.

Les fins dernières, d'après saint Grégoire le Grand, pour le mois de novembre. Un volume in-32 de 144 pages. Prix : 1 fr., librairie Douniol, 29, rue de Tournon. (Ecrire à M. Téqui).

Témoin attristé des malheurs qui désolaient autrefois comme aujourd'hui encore, la chrétienté et l'Église, le grand Pape console les fidèles par la méditation des vérités les plus austères, mais aussi les plus propres à leur faire comprendre le *pourquoi* de la vie présente.

A ces méditations qui conviennent particulièrement au mois de prières pour les Trépassés, est jointe une série d'exemples choisis avec le plus grand soin.

SOMMAIRE

LE DÉVELOPPEMENT DU CULTE DU SACRÉ-CŒUR.

On nous prie d'insérer dans la *Voix* la lettre suivante qui nous arrive de l'Eglise du Vœu National, (3, rue de la Barre, Paris).

En qualité de Directeur de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, à Montmartre, je prends la liberté de vous soumettre un certain nombre d'idées qui pourront vous paraître conformes à l'invitation récemment formulée dans un langage pressant par Sa Sainteté Léon XIII.

« L'unique désir » du Saint-Père, en effet, selon l'expression du Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites, « est que, chez les peuples chrétiens, la dévotion au Sacré Cœur de Jésus ne cesse de fleurir et de se développer. »

NN. SS. les Evêques, « à la prudence et à la sagacité, au zèle et à la bonne volonté desquels le Souverain Pontife a pleine confiance », ne manqueront pas de vous exhorter à travailler de tout votre pouvoir à répandre autour de vous la grande dévotion actuelle, la dévotion du salut.

Or, le Souverain Pontife a recommandé, outre *la célébration du mois du Sacré-Cœur et de pieux exercices à l'occasion du premier vendredi* du mois, la formation de *confréries* dédiées, d'une façon particulière, à ce Cœur divin.

C'est là ce qui m'engage à placer sous vos yeux le plan d'organisation que nous avons suivi à Montmartre et que le Sacré-Cœur a visiblement béni. Adopté en tout ou en partie, dans certains diocèses, il y a produit les fruits les plus encourageants.

Les Statuts de notre Archiconfrérie, dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un abrégé, comportent trois degrés : 1° la prière, — une prière quotidienne très courte en faveur de l'Église et de la patrie ; 2° l'adoration du Sacré-Cœur et 3° l'apostolat.

En se conformant à ces Statuts, il serait bien facile de fonder les confréries que le Saint-Père désire expressément voir établir dans *tous les établissements scolaires, dans toutes les*

œuvres de jeunes gens. En effet, tous les enfants, tous les adolescents pourraient être enrôlés dans le premier degré ; il suffirait d'ajouter à leur prière commune, du soir ou du matin, la courte invocation de l'Archiconfrérie. Au deuxième degré, appartiendraient les plus fervents : rien de plus facile, à ceux-ci, que de tenir, ainsi que le Pape en montre la pensée, des réunions hebdomadaires et d'accomplir, au moins une fois par mois, un exercice spécial d'adoration. Parmi ces derniers, enfin, quelques-uns, promus au troisième degré, seraient nommés zélateurs, et auraient pour mission d'entretenir, au milieu de leurs camarades, la ferveur et la dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus.

Le Souverain Pontife a exprimé le vœu que cette dévotion pour le Sacré-Cœur imprégnât tout le peuple. Aussi avons-nous organisé des associations pour les femmes et d'autres pour les hommes.

Nous invitons les femmes chrétiennes, qui désirent vraiment honorer le divin Cœur, à lui consacrer une heure d'adoration par semaine, ou tout au moins par mois, soit que, d'heure en heure, elles se succèdent au pied du Très Saint Sacrement, soit que, dirigées par un prêtre, elles offrent en commun ce témoignage de leur foi. A ce pieux exercice, hautement loué par le Pape, est attachée une indulgence plénière. A Paris, des milliers de dames ont pris cette œuvre à cœur et, de plus en plus y apportant leur zèle, en ont tiré des grâces très précieuses. Hors de Paris, dans plusieurs diocèses, on a pu, grâce aux comités, à l'intérieur des villes, et aux zélatrices, à travers les campagnes, implanter la sainte coutume en beaucoup de paroisses où elle devient de plus en plus florissante. Ah ! qu'il serait donc beau de voir les diocèses de France unis dans la même adoration, attirer sur la patrie les bénédictions promises par le Cœur Sacré de Jésus ! Que de grâces un tel faisceau de supplications ne ferait-il pas pleuvoir sur le ministère pastoral, en faveur de la conversion des pêcheurs ! Si chaque année, l'association des femmes chrétiennes, établie à cet effet, pouvait, dans un pèlerinage diocésain, célébrer sa fête générale, au milieu de cérémonies grandioses où seraient représentés tous les groupes avec leurs bannières, il en jaillirait, à coup sûr, un mouvement de piété qui s'accentuerait rapidement.

Mais le Souverain Pontife semble désirer particulièrement que *les hommes surtout viennent se ranger autour du drapeau du Sacré-Cœur*. Or, qu'il me soit permis de le dire, à Montmartre, la dévotion envers ce Cœur très saint paraît gagner spécialement les hommes ; elle a pour effet de les tremper fortement dans l'amour de leurs devoirs chrétiens et d'exciter en eux un zèle et des vertus qui vont parfois jusqu'à l'héroïsme. Un élan d'irrésistible piété vers ce divin Cœur a toujours marqué nos réunions d'hommes ; et d'un autre côté, n'est-il pas permis de voir, en cette adoration nocturne, accomplie perpétuellement, depuis dix-huit années, par des hommes, un témoignage éclatant de la volonté qu'a le Sacré-Cœur de concentrer autour de lui cette partie de la Nation, afin de s'en servir pour établir son règne au milieu de nous !

Avec l'autorisation de Son Eminence le cardinal Richard, nous avons donc institué récemment *les groupes d'hommes de France au Sacré-Cœur*. Aux chrétiens, désireux de se rassembler sous l'étendard du Cœur Sacré de Jésus, de former autour de Notre-Seigneur une garde d'honneur et de préparer la consécration officielle de la France au Sacré-Cœur, nous demandons quelques prières quotidiennes et la manifestation de leur foi dans toutes les circonstances où le curé de leur paroisse adresse un appel spécial aux hommes. En même temps, nous invitons les groupes paroissiaux qu'ils constituent à se faire représenter dans les pèlerinages diocésains d'hommes, et par leurs drapeaux et par leurs délégués.

Ces groupes, étant dirigés par un comité diocésain et par des sous-comités cantonaux et paroissiaux, formeraient promptement la pacifique armée des vrais chrétiens de notre époque. Et, d'ailleurs, est-il un autre moyen d'aboutir à la véritable union tant désirée de tous les bons Français ? Ce moyen, le Saint-Père le préconisait un jour, dans une lettre à l'archevêque de Paris, quand il exprimait l'espoir que l'union qui s'était manifestée, parmi nous, pour la construction de la basilique nationale, achèverait de se former dans le Sacré Cœur de Jésus, pour la défense de la religion !

Je crois bon d'ajouter ici, que les indulgences et les privilèges attribués à notre archiconfrérie sont des plus précieux. Sans parler de la communication des indulgences appartenant à l'archiconfrérie du Sacré-Cœur établie à Rome, elle a reçu de

S. S. Léon XIII un grand nombre d'autres indulgences plénières, ainsi qu'en font foi les documents que j'ai l'honneur de vous envoyer.

Les chapelains de Montmartre étant chargés très spécialement de développer la dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus, seront heureux de se mettre à la disposition de MM. les Curés et directeurs d'établissements scolaires, afin de donner à qui voudra tous les renseignements désirables, et même, au besoin un concours personnel. Nous enverrons à ceux qui nous en feront la demande : 1° les Statuts complets de l'Archiconfrérie et 2° les formalités à remplir pour l'érection et l'agrégation des confréries dans les paroisses.

Nous nous permettons de recommander à tous la diffusion de l'Image Sauvegarde. Remplissons la France des images du Sacré-Cœur de Jésus. Léon XIII, dans son admirable encyclique, nous donne l'image du Sacré-Cœur, comme le *Labarum* des temps modernes. Méditons ces lignes :

« A l'époque où l'Eglise, toute proche encore de ses origines, était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonca et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. *Voici qu'aujourd'hui paraît à nos regards le nouveau signe de salut, signe très divin et de suprême espérance : C'est le Cœur très sacré de Jésus, sur lequel se dresse la Croix et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En Lui nous devons placer toutes nos espérances, nous devons lui demander et attendre de Lui le salut des hommes.* »

C'est avec une profonde émotion que nous avons lu, tout récemment, la lettre où le Pape assure que notre bien-aimée France est unie étroitement au Cœur Sacré de Jésus, — *necessitudine quadam singulari cum Sacratissimo Corde Jesu conjuncta Gallia tenetur* — et que « notre patrie trouvera, dans la dévotion au Sacré-Cœur, par ce fait même, un gage très précieux de salut. »

Daignez agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

J.-B. Lemius, Supérieur des Chapelains.

P. S. — Permettez-moi de solliciter instamment votre adhésion à l'*Adoration perpétuelle et universelle*, l'une des plus belles œuvres du Sanctuaire de Montmartre, et aussi l'une des plus faciles. Elle a *pour but de demander le règne du Sacré-Cœur* dans le monde. En

vous y associant, vous travaillerez, d'une façon efficace, par la prière, à réaliser le vœu émis par le Souverain Pontife, dans son Encyclique *Annum Sacrum*. La seule condition, c'est de faire, chaque année, à un jour déterminé, en union avec l'adoration perpétuelle de Montmartre, au moins douze heures d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé. Déjà, des diverses parties du monde, l'association a reçu 162 approbations épiscopales et 6772 demandes d'affiliation d'églises; chaque semaine, de nouvelles adhésions nous arrivent. Vienne bientôt le jour, où de toutes les églises du monde, unies dans une immense et solennelle adoration, s'élèvera, vers le trône eucharistique du Sacré-Cœur, le chant de l'*adveniat regnum tuum!* Comment ce divin Cœur pourrait-il résister alors à cet appel d'amour de ses enfants? Je vous conjure donc, Monsieur le Curé, de nous aider à réaliser ce projet. Je puis vous assurer que votre adhésion à cette œuvre sera pour votre paroisse une source d'abondantes bénédictions et un principe de renouvellement de vie chrétienne. Votre ministère laborieux sera soutenu par les prières qui se font continuellement à Montmartre devant le Saint-Sacrement, perpétuellement exposé depuis dix-huit ans, et par celles qui se font dans les milliers d'églises affiliées.

Au jour choisi pour faire son adoration, chaque église renouvelle la consécration du genre humain, demandée par Sa Sainteté Léon XIII et sa consécration particulière.

Pour encourager cette grande union de prière et d'adoration, le Souverain Pontife a accordé à toutes les églises affiliées le privilège de célébrer la messe votive du Sacré-Cœur le jour de l'adoration, excepté à quelques fêtes solennelles. De plus, en ce jour, tous les fidèles peuvent gagner une indulgence plénière, à la condition de se confesser, et de faire une demi-heure d'adoration devant le Saint Sacrement exposé. Cette indulgence peut se gagner quatre fois par année.

Permettez-moi aussi de recommander instamment à votre piété un ouvrage, préparé, pendant vingt ans, près du sanctuaire de Montmartre. Il a pour titre : *Le Règne du Cœur de Jésus ou la Doctrine complète de la bienheureuse Marguerite-Marie* sur la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Son véritable auteur, c'est la Bienheureuse; c'est elle qui rapporte les enseignements divins qu'elle a reçus; c'est elle qui indique ce qu'est le Sacré-Cœur, ce qu'il demande et ce qu'il promet. Vous trouverez dans les cinq volumes qui composent cet ouvrage, une mine inépuisable pour prêcher la dévotion au Sacré-Cœur. Il vient de recevoir l'approbation de Son Eminence Monseigneur le Cardinal Richard et celle de Monseigneur Doutreloux, évêque de Liège. Pour en faciliter la diffusion, il est laissé à un prix de propagande des plus faibles. (S'adresser au bureau du Sanctuaire). J.-B. L., Sup.

LES PROMESSES

faites par Marie en faveur de la dévotion au saint Rosaire.

Voici les promesses faites par Marie elle-même à saint Dominique :

1° Quiconque sera fidèle à me servir par la récitation de mon Rosaire recevra quelque grâce signalée.

2° Je promets ma protection la plus spéciale et de très grandes grâces à tous ceux qui réciteront dévotement mon Rosaire.

3° Le Rosaire sera une armure très puissante contre l'enfer ; il détruira les vices, dissipera le péché, abattra les hérésies.

4° Il fera refleurir les vertus et les bonnes œuvres, il fera obtenir aux âmes les plus abondantes miséricordes de Dieu ; il retirera les cœurs des hommes de l'amour du monde et de ses vanités, et les élèvera au désir des choses éternelles. Oh ! que d'âmes se sanctifieront par ce moyen !

5° L'âme qui se recommande à moi par la récitation du Rosaire ne périra pas.

6° Quiconque récitera dévotement le saint Rosaire en s'appliquant à la considération de ses mystères sacrés ne sera pas opprimé par le malheur; Dieu ne le châtiera pas dans sa justice ; il ne périra pas de mort imprévue, mais il se convertira s'il est pécheur; s'il est juste, il se maintiendra dans la grâce de Dieu et deviendra digne de la vie éternelle.

7° Quiconque aura une vraie dévotion pour mon Rosaire ne mourra pas sans les sacrements de l'Église.

8° Je veux que ceux qui sont fidèles à réciter mon Rosaire aient, durant leur vie et à leur mort, la lumière de Dieu et la plénitude de ses grâces; je veux que, pendant leur vie et au moment de leur mort, ils soient admis à participer aux mérites des saints dans le Paradis.

9° Dans la journée, je délivrerai du Purgatoire les âmes dévotes à mon Rosaire.

10° Les véritables enfants de mon Rosaire jouiront d'une grande gloire dans le ciel.

11° Vous obtiendrez tout ce que vous me demanderez par la récitation de mon Rosaire.

12° Tous ceux qui propageront mon saint Rosaire, seront secourus par moi dans toutes leurs nécessités.

13° J'ai obtenu de mon divin Fils que tous les confrères du Rosaire pourront avoir pour leurs confrères la cour céleste tout entière, pendant leur vie et à l'heure de la mort.

14° Ceux qui récitent mon Rosaire sont tout particulièrement mes fils et les frères de mon Fils unique, Jésus-Christ.

15° La dévotion à mon Rosaire est un grand signe de prédestination.

LE BREF DE SAINT ANTOINE

Dans leur réunion du 5 mai 1898, dit *la Semaine de Cambrai*, les membres de la Congrégation des Indulgences décrétèrent à l'unanimité qu'il ne fallait pas tarder d'interdire un certain nombre de feuilles qui leur avaient été déférées comme contenant des indulgences douteuses. Cette décision reçut l'approbation pontificale à l'audience du 26 mai suivant, et Léon XIII ordonna l'expédition d'un décret général de proscription. Ce décret, dont nous avons parlé dans le Supplément de la *Voix* du 23 septembre dernier, condamne plusieurs feuillets de prières en raison des indulgences fausses, que l'on prétendait être attachées à la récitation de ces formules (1).

Or, l'un des feuillets, ainsi prohibés, est le *bref de saint Antoine de Padoue*, fait de papier ou même de lin et écrit en diverses langues.

La condamnation de la Congrégation des Indulgences vise une édition allemande du *Bref*, et elle a été motivée par les additions que cette édition contenait.

La Sacrée Congrégation des Indulgences, interrogée pour savoir si l'édition française du Bref tombait sous la condamnation portée, répondit que les Brefs français pouvaient être distribués et réimprimés sauf quelques mots de la légende qu'il faudrait changer pour la nouvelle édition. Les changements ont été faits et déclarés suffisants par la même Congrégation.

Les exemplaires français du *Bref de saint Antoine* ne sont donc pas atteints par la condamnation romaine. On a séparé le *Bref*, qui est seul indulgencié, des versets et oraison dont la récitation n'est pas nécessaire pour gagner l'indulgence de cent jours. Celle-ci est attachée à la récitation de la prière elle-même, sans qu'il soit nécessaire d'en porter sur soi la formule. La prière *Ecce Crucem* (2) n'est pas une prière à saint Antoine, mais une des prières favorites récitées par ce saint, et le but de la concession de l'indulgence est de favoriser la dévotion des chrétiens à la Croix de Notre-Seigneur.

(1) Sept de ces feuillets sont rédigés en italien, un en espagnol et un en français. Ce dernier, imprimé à Bruxelles, concerne les indulgences attachées à cette invocation : " Jésus de Nazareth, roi des juifs. — Rédempteur souffrant, ayez pitié de nous. "

(2) " *Ecce Crucem Domini, fugite partes adversae, Vicit Leo de tribu Juda radix David. Alleluia! Alleluia!* " Indulgence de cent jours à gagner une fois le jour et applicable aux âmes du purgatoire (21 mai 1892).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE
du 22 au 29 Octobre.

22. XXII^e Dimanche après la Pentecôte.

Le rosaire fut accueilli avec ardeur par le peuple qui se pressait en foule dans les églises. A la voix de S. Dominique qui méditait les mystères joyeux, la multitude tressaillait et paraissait inondée de consolations célestes. Lorsque sa voix attendrie leur exposait les mystères de la douleur, vous auriez vu tous les yeux baignés de larmes. Enfin, à la méditation des mystères qui présagent notre gloire future, tous les regards s'élevaient vers le Ciel.

Telles sont les douces émotions qu'éprouveront encore aujourd'hui les âmes pieuses dans une méditation fervente ; telles sont les grandes pensées qui les conduiront infailliblement à une éminente sainteté.

23. Lundi. — Fête du *S. Rédempteur*, double majeur.

N.-S. nous a rachetés du péché et de la mort éternelle que le péché avait méritée. Il nous a délivrés de l'esclavage du démon, et nous a rendu la liberté des enfants de Dieu. Il nous a ouvert les portes du Ciel. Pour tous ces bienfaits, remercions-le sous son titre de Rédempteur que l'Église lui donne en ce jour, et tâchons de mériter qu'il soit pour nous véritablement un rédempteur, qui nous a acquis non pas avec l'or et l'argent, mais au prix de son sang.

24. Mardi, à la cathédrale, octave de la Dédicace, ailleurs, *S. Rémi*, double majeur. — La veille du jour où Clovis fut baptisé, S. Rémi fit au roi une éloquente exhortation. Pendant qu'il parlait, une voix se fit entendre qui disait : La paix soit avec vous ! c'est moi, ne craignez pas, persévérez dans mon amour. S. Rémi prédit alors la grandeur future des rois de France.

Le lendemain Clovis se rendit au baptistère splendidement orné. « Père saint, dit-il à S. Rémi, est-ce là le royaume que vous m'avez promis ? Non répondit l'évêque, c'est l'entrée du chemin qui y conduit. » Et quand il baptisa le roi, on dit qu'il s'écria : Courbe doucement la tête, fier Sicambre, adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré.

25. Mercredi. — *S. Crépin* et *S. Crépinien*, martyrs; mémoire de *S. Chrysanthe* et ses compagnons martyrs. — S. Crépin et S. Crépinien, originaires de Rome, d'une illustre naissance, vinrent à Soissons dans les Gaules. Ils fabriquaient des chaussures; ils eurent une grande clientèle grâce à leur généreuse charité, et ils en profitaient pour annoncer à tous le nom de J.-C. Rictiovare, gouverneur de la Gaule Belgique, les fit saisir et attacher au chevalet. Il donna l'ordre de leur arracher des lambeaux de chair et de leur

enfoncer sous les ongles des broches de fer aiguës. Après divers autres supplices, dans un desquels Rictiovare trouva la mort par son imprudence, les deux martyrs furent décapités. Les deux saints sont les patrons des cordonniers.

26. Jeudi. — *S. Raphaël*, archange; mémoire de *S. Evariste*, pape et martyr. — S. Raphaël fut envoyé de Dieu pour servir de guide à Tobie. Il est le patron des voyageurs, et on l'invoque quand on récite les prières de l'Itinéraire. S. Raphaël dit à Tobie, qui lui offrait la moitié de ses biens : C'est Dieu que vous devez remercier. Pieux vieillard, quand tu répandais devant Dieu tes prières avec tes larmes et que tu ensevelissais les morts, c'est moi qui offrais à Dieu le bien que tu faisais et les gémissements de ton cœur. Dieu m'a envoyé pour te rendre la vue, je suis Raphaël, l'un des sept anges qui se tiennent toujours devant Dieu. Il est temps que je retourne à celui qui m'a envoyé. Il dit, et il disparut.

27. Vendredi. — Vigile de *S. Simon* et de *S. Jude*. *Sainte Hedwige*, veuve. — Sainte Hedwige, était tante de sainte Elisabeth de Hongrie : elle épousa à 12 ans, Henri 1er, duc de Silésie et de Pologne; elle éleva ses enfants dans la crainte de Dieu et, par son amabilité pleine de charmes, elle exerça sur son mari la plus salutaire influence.

28. Samedi. — *S. Simon* et *S. Jude*, apôtres, double de 2e classe. — Après l'Ascension de N.-S., Simon et S. Jude parcoururent la Perse pour y étendre le royaume de J.-C. A Suanyr, les mages s'emparèrent de leurs personnes, et les massacrèrent. Leurs reliques se trouvent à Toulouse, où l'empereur Charlemagne les avait transportées. On sait que S. Jude a écrit une épître à toutes les églises d'Orient et particulièrement anx juifs convertis.

29. XXIIIe Dimanche après la Pentecôte.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Curé de Sancheville, M. l'abbé Morin, précédemment curé de Boissy-le-Sec.

Curé de Boissy-le-Sec, M. l'abbé Lalandre, précédemment curé de Saint-Bomert.

Curé de Saint-Bomert, M. l'abbé Hays, précédemment curé de Villeau.

Curé de Villeau, M. l'abbé Emangeard, précédemment curé de Santilly.

Curé de Santilly, M. l'abbé Cognet, précédemment professeur à l'Institution N.-D.

Retraites. — Le Tiers-Ordre du Carmel de Chartres vient d'avoir sa retraite annuelle ; elle a été prêchée par le R. P. Favre, mariste de Sainte-Foy. — Une retraite a été aussi prêchée, cette semaine, à Sainte-Foy, par le R. P. Provincial des Maristes.

Œuvre des Tabernacles. — MM. les Curés sont priés de verser leur cotisation annuelle pour cette œuvre, et d'adresser leurs demandes d'ornements et autres objets du culte, selon les usages.

La secte de Loigny. — L'*Osservatore Romano* a publié la déclaration suivante :

« Le prêtre Joseph Xae, ancien curé de la paroisse de Nonhigny (France), fait connaître à tous avoir rétracté devant l'autorité ecclésiastique son adhésion à la prétendue voyante, Mme Marchat, et aux publications insérées dans les *Annales de Loigny*, mises à l'*Index* par le Saint-Office. Il déplore sa longue aberration, déclare se trouver heureux d'avoir obtenu son pardon du Saint-Siège et de s'être soumis de sa propre volonté, par la grâce du Seigneur.

» Rome, 10 octobre 1899. JOSEPH XAE. »

L'église de la Madeleine, à Châteaudun. — Le Conseil de Fabrique de cette église vient de décider la restauration de son grand orgue, et fait appel à la générosité des habitants de Châteaudun pour obtenir les ressources nécessaires à cet important travail.

Mignières. — *Annonce.* — Demain dimanche, 22 octobre, fête de Sainte Marie-Salomé. *Pèlerinage en l'honneur des Trois Bonnes-Maries.* A 8 heures, première messe à la chapelle des Trois Maries pour les membres de la Confrérie ; à 9 heures, seconde messe ; à 10 heures, la grand'messe. A 2 heures et demie, vêpres suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement.

En union avec Montmartre. — Mercredi dernier, 17 octobre, un grave évènement s'accomplissait à Montmartre. Son Em. le cardinal archevêque de Paris, en présence d'une grande foule, montait au sommet de la nouvelle église du Sacré-Cœur dont le dôme vient d'être achevé, et bénissait la croix du dôme qui doit rayonner sur la capitale comme un gage des bénédictions divines. A cette occasion, en mainte église de France, des âmes pieuses ont répondu aux invitations venues de Paris, et ont prié en union avec les catholiques réunis à Montmartre. Dans notre ville de Chartres, ces invitations n'ont point été oubliées. L'acte du cardinal et les prières qu'il provoquait ont été rappelées spécialement dans la chapelle de la Visitation aux personnes nombreuses qui assistaient, le 17, à la fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie, l'admirable apôtre du Sacré-Cœur. Le prédicateur a terminé son discours en l'honneur de la Bienheureuse, en sollicitant pour notre

pays les invocations au Sacré-Cœur qu'elle a tant aimé. Et nous sommes persuadé que les invocations furent ardentes comme les chants étaient beaux, comme le souvenir de Paray-le-Monial en pareil jour était doux, comme toute la solennité était édifiante.

La fête de Sainte Thérèse. — Cette fête intéresse particulièrement les âmes pieuses et bien instruites de leur religion; elles savent quelle protection l'on peut attendre de sainte Thérèse pour entrer, persévérer, avancer dans les voies de la perfection chrétienne. De là vient l'empressement vers le Carmel, quand il s'agit d'y honorer solennellement l'illustre fondatrice de l'ordre connu sous ce nom. — Le 15 octobre dernier, la chapelle du monastère chartrain des Carmélites était trop petite pour l'assistance. Le sermon de M. l'abbé Drouin, chanoine honoraire, curé de Beaumont, a savamment expliqué la mission de sainte Thérèse, dont les exemples et les enseignements, surtout relativement à l'oraison, ont une si grande autorité dans l'Eglise de Dieu.

L'anniversaire de la bataille, à Châteaudun. — Le souvenir du 18 octobre 1870 a été célébré à Châteaudun, comme les années précédentes. Le service funèbre pour les victimes de la bataille a eu lieu à l'église de la Madeleine, en présence des autorités civiles et militaires. M. l'abbé Saigues, missionnaire apostolique, ancien aumônier des franc-tireurs, officiait, entouré de plusieurs prètres de la ville; l'*Harmonie* de Châteaudun prêtait son concours à la cérémonie. Les autorités se sont rendues au monument du cimetière après le service religieux.

Cardinal Pie. — Une notice sur l'illustre évêque de Poitiers a été insérée dans un ouvrage intitulé : *Par la plume. Les défenseurs de la foi*, par J. Laur (Paillart. Abbeville, in-4º avec portrait). On trouvera aussi sur le cardinal Pie d'intéressants détails dans la *Correspondance* de Mgr Gay, évêque d'Anthédon, 2 vol. in-8º, Oudin, Poitiers.

Saint Yves. — M. Paul Fournier qui s'est attaché d'une manière particulière à étudier notre grand évêque chartrain, vient de lui consacrer dans la *Revue des questions historiques* (1898), un nouveau mémoire qu'il a intitulé : *L'Œuvre canonique d'Yves de Chartres et son influence.* Les savantes dissertations de M. Chamberland résumées dans nos Procès-Verbaux, montrent, d'autre part de quelle valeur est saint Yves dans les questions canoniques (*Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir*, septembre 1899).

FAITS DIVERS

Les Jésuites. — Depuis quelque temps, la presse sectaire, obéissant à un mot d'ordre venu des Loges, s'acharne contre les dignes religieux de la Compagnie de Jésus. Le *Siècle* n'y va pas par quatre chemins et organise une pétition pour qu'on les supprime. Or, ces attaques sont toujours le prélude des assauts que la Maçonnerie veut tenter contre l'Eglise.

« Quand on n'a plus rien, disait un jour Benjamin Constant, eh bien ! il reste les jésuites. » Les sectaires doivent être bien à court de moyens pour recourir encore à cet épouvantail.

Quoi qu'il en soit, on réédite aujourd'hui contre les jésuites les attaques dont ils furent victimes plus particulièrement en 1844, quand s'agitait en France la grave question de la liberté de l'enseignement.

Il y aurait à faire de très curieux rapprochements entre cette époque et les temps présents. Aujourd'hui, comme alors, le cri de guerre est : Sus aux jésuites ! Cela tourne à l'obsession, à la folie, la vraie folie, celle que Dieu envoie parfois pour confondre ses insulteurs, et qui est leur châtiment: Ainsi fut frappé en 1844, le 30 décembre, le Ministre de l'Instruction publique, M. Villemain.

A ses yeux, les jésuites étaient partout, ils l'obsédaient, le poursuivaient. Traversant un jour la place de la Concorde avec un de ses amis, il s'arrête effrayé : — Qu'est-ce, qu'avez-vous donc ? — Comment, vous ne voyez pas ? — Non ! — Montrant alors un tas de pavés : « Les jésuites, les jésuites, sauvons-nous ! » Il était fou.

L'évènement consterna la France, et ceux que la passion n'aveuglait pas y virent la main de Dieu.

Turin. — *Le Saint-Suaire.* — Il n'est guère de nos lecteurs qui n'aient entendu parler du Saint-Suaire de Turin et des merveilleuses photographies que l'on en avait tirées. Mais une grosse question restait pendante : le Saint-Suaire de Turin était-il l'original ou une copie ?

M. l'abbé Chevallier, le savant professeur de l'Institut catholique de Lyon, vient de publier sur ce sujet épineux une « étude critique » dont nous résumons les conclusions : 1° le Saint-Suaire, conservé à Turin, précédemment dans la sainte chapelle des ducs de Savoie à Chambéry, fut cédé à ces princes en 1452, par Marguerite de Charny, dont le mari l'avait reçu en dépôt, le 6 juillet 1418, des chanoines de Lirey (Aube) : sur ce point, il y a unanimité parmi les historiens, et le prospectus officiel de la *Fotografia autentica della SS. Sindone* en fait encore foi ; 2° le suaire de Lirey n'était qu'une copie ; de 1353, époque où il fut donné à cette collégiale, jusqu'en 1453, tous les documents de l'autorité épiscopale ou pa-

pale en prohibent l'ostension à titre d'original. Par une bulle du 6 février 1390, Clément VII défend de l'exposer avec cérémonie ; celui qui le fera vénérer devra déclarer, à haute et intelligible voix, que cette image ou représentation n'est pas le vrai suaire de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, mais seulement une peinture, un tableau qui représente le vrai Suaire. M. Chevallier a retrouvé aux archives du Vatican la minute de la lettre adressée à ce sujet par le pape à l'évêque de Troyes. Les copies du Saint-Suaire ont été nombreuses au moyen âge ; plusieurs sont encore vénérées de nos jours : celle de Turin est une des plus respectables ; voilà tout ce que l'étude des sources permet d'accorder.

— Un beau tableau a été gracieusement offert à la cathédrale de Montréal (Canada) par le gouvernement français. La toile exécutée par M. Ernest Laurent, premier prix de Rome, vient d'arriver à Montréal. Elle représente une scène historique, à la fois religieuse et nationale : « La première messe célébrée à Ville-Marie. »

Héroïque dévouement. — Un prêtre plein de foi, de courage et de bonté vient de mourir à Amiens.

En 1870, l'abbé Villepoix se trouvait attaché comme vicaire à la paroisse Saint-Leu qu'il édifiait par son zèle et par sa charité. Vint la guerre et la période particulièrement émouvante pour Amiens, lorsque le commandant Vogel s'enferma dans la citadelle qu'il s'était juré de ne pas rendre. On se souvient qu'il y mourut héroïquement. En cette circonstance, l'abbé Villepoix eut l'occasion de prodiguer son dévouement.

Quand l'ennemi était déjà aux portes d'Amiens, le commandant Vogel sortit de la citadelle, où il s'était enfermé avec plusieurs centaines de mobiles, et vint trouver Mgr Boudinet, évêque d'Amiens. Il lui demanda un prêtre disposé à se sacrifier pour les âmes de ses soldats et pour la patrie. « Allez à Saint-Leu, lui répondit le pontife, vous trouverez votre affaire. » Vogel vint frapper à la porte du vicariat. C'était l'heure du dîner. On l'introduit dans la salle à manger. « Qui d'entre vous, Messieurs, s'écrie le commandant, est prêt à me suivre pour s'enfermer dans la citadelle ? Mais il faut que vous le sachiez bien : nous n'en sortirons que morts ou victorieux. » Sans tergiverser, M. Villepoix se lève, prend son chapeau, embrasse ses confrères et part avec le commandant Vogel. On sait l'investissement de la citadelle et la résistance acharnée de ses soldats. « Monsieur l'aumônier, avait dit Vogel à M. Villepoix, promettez-moi de ne jamais me quitter. » Le cher abbé tint parole.

Paroles d'un curé. — Mes chers Paroissiens, travaillons ensemble à refaire une France chrétienne et prospère, en améliorant sans

cesse notre situation religieuse. A quoi bon dire et répéter avec amertume que dans la société tout se relâche, tout est faible, tout est méprisé, tout va mal ? Je le crois bien. Est-ce avec des paroles languissantes qu'on reconstituera un peuple catholique ? Pas tant d'inquiétude sur les affaires du dehors, et un peu plus de sollicitude sur celles du dedans. Au lieu de corriger en imagination les mœurs publiques, de nous plaindre des événements et des hommes, plaignons-nous de nous-mêmes, corrigeons nos habitudes, affermissons notre foi, perfectionnons nos œuvres, et avec des paroisses fortement organisées, préparons la belle France du XX[e] siècle. Nous y arriverons. Nous sommes en marche vers une renaissance du Christianisme. Dans notre humble sphère, vous, mes chers paroissiens, et moi avec vous, coopérons à l'œuvre générale. Dieu ne nous demande pas de sauver la nation tout entière ; mais il nous demande de sanctifier ce coin de la nation qui s'appelle notre paroisse.

Beau récit militaire. — A la célèbre bataille des Dunes (1658), l'armée française, rangée dès minuit dans les replis des dunes de sable, fut parcourue par les aumôniers (les Pères Capucins, titulaires de l'emploi), *et se confessa tout entière* ; avant l'aube, les Sœurs de la Compassion arrivèrent avec les boîtes d'hosties, les messes furent dites devant le front des corps, et *toute l'armée communia sur les rangs.*

M. de Turenne y assistait, le chapeau à la main.

Avis aux communautés. — Dans les affiches pour la vente par licitation des immeubles par suite de décès ou d'autres causes, on cite le nom de tous les ayant droits ; quand il se trouve dans la famille citée le nom d'une religieuse ou d'un religieux, des individus, très bien vêtus, se présentent comme huissiers, un papier à la main, pour réclamer au membre dont le nom figure sur l'affiche, une somme variant entre 200 à 300 francs, pour sa quote-part de transcription pour l'adjudication qui doit avoir lieu, avec promesse que cette somme sera remboursée par l'acquéreur de l'immeuble.

Si la communauté a l'imprudence de payer, elle est volée, car elle a eu affaire à un filou.

Cette manœuvre ne se fait généralement que deux ou trois jours avant la date de l'adjudication, afin de ne pas laisser le temps à la communauté de prendre des renseignements, car on menace de faire des frais si le paiement n'est pas immédiat. Une communauté vient d'être victime d'un vol de 300 francs pour un fait pareil.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

LA VOIX
DE
NOTRE-DAME
DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE
HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. IV, 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII^e^ ANNÉE. — **NOVEMBRE 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'Œuvre des Clercs de Notre-Dame a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes: Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires: 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(*D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a* NOTRE-DAME-DE-LORETTE.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

11e Numéro — LA VOIX — Novembre 1899

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

LE CARDINAL PIE.

Les évènements glorieux pour un diocèse méritent bien une commémoraison publique un demi-siècle après leur accomplissement. On ne s'étonnera donc point que nos Annales donnent, en novembre 1899, une importance exceptionnelle au souvenir d'un fait de ce genre accompli le 25 novembre 1849.

C'est à cette dernière date, qu'eut lieu, dans la cathédrale de Chartres, le sacre de Mgr Louis-François-Édouard-Désiré Pie, vicaire général de Chartres, devenu évêque de Poitiers, futur cardinal.

Séminariste à cette époque, nous fûmes, parmi des milliers d'autres, témoin de la cérémonie du sacre, comme nous l'avions été de la pieuse retraite par laquelle le Prélat s'était préparé, à Saint-Cheron, à son grand acte de consécration. Nous n'avons point à dire ici nos heureuses impressions d'adolescent à l'occasion de telle fête. Nous intéresserons bien autrement nos lecteurs, en leur rappelant quelle joie immense causa au peuple chartrain, surtout au clergé, la promotion du prêtre, jeune encore et déjà illustre, à l'épiscopat; en leur rappelant les belles espérances fondées alors sur le nouveau consacré, fils bien-aimé et si aimant de Notre-Dame de Chartres.

Quelle magnifique réalisation de ces espérances a été la carrière du Pontife ! Ses panégyristes et les historiens de sa vie, terminée en 1880, ont trouvé là ample matière à de superbes récits qu'on ne se lasse point de relire.

Nous venons de rencontrer dans une des revues du Poitou (1)

(1) Bulletin mensuel du culte de Saint-Benoist-Joseph Labre, n° d'octobre 1899 (Directeur : M. le Curé de Marcay-Saint-Labre, par Vivonne, Vienne. Abonnement : 1 fr. 50).

quelques pages nouvelles dont la reproduction sera certainement agréée de beaucoup de personnes comme un hommage de circonstance à la mémoire du regretté cardinal. — Elles traitent du rôle épiscopal de Mgr Pie dans son diocèse et dans l'Église. Les voici :

— « Le principal objet des efforts du cardinal Pie, c'est la sanctification de son clergé, parce que, pour atteindre les âmes, il importe avant tout d'être secondé par de bons prêtres.

Il veille d'abord à ce qu'ils soient versés dans les sciences sacrées : c'est dans ce but qu'il organise les conférences ecclésiastiques et les examens des jeunes prêtres, et que bientôt il rétablit les épreuves des vieilles écoles théologiques. Pour réussir plus sûrement dans cette œuvre de rénovation, il s'applique à faire revivre la discipline canonique, en apportant dans cette transformation tous les tempéraments exigés par les circonstances et la situation exceptionnelle de la France. De là, son concours empressé pour la régularité périodique des conciles, qui se renouvellent cinq fois, durant le cours de son épiscopat, dans la province de Bordeaux. Le même motif le porte à réunir tous les ans en synode le clergé de son diocèse, et c'est dans ces assemblées souvent que l'Évêque se montre admirable par la sagesse et l'opportunité de ses conseils.

En s'adressant à ses prêtres, il a soin de s'appuyer sur l'inébranlable autorité du Pasteur suprême. « Qu'ils repoussent, s'écrie-t-il, la pâture que je leur présenterais, le jour où elle ne serait pas conforme à la pâture de Pierre ! »

Il recommande l'œuvre des missions pour maintenir la foi dans les campagnes. Il insiste surtout sur la bonne direction qu'il faut imprimer à l'enseignement primaire. L'expérience a pleinement confirmé l'importance de ce qu'il a dit à ce sujet sur la lecture du latin et l'étude beaucoup trop négligée du plain-chant.

« La pédagogie sera une catéchisation commencée. Les jeunes élèves, formés à la lecture et à la prononciation du latin, à l'étude et à l'amour du plain-chant, aimeront à fréquenter l'église. Ce point est très grave. Quand les jeunes gens de nos campagnes ne savent pas lire le latin, ils ne peuvent prendre part aux chants religieux. Alors les saints offices les ennuient ; la maison de Dieu ne tarde pas à être remplacée par le cabaret ; là, s'étalent les mauvais journaux, les chansons

impies et obscènes ; les habitués de ces tristes réceptacles y perdent toute religion et toute moralité ; en revanche, ils se nourrissent de tous les mauvais principes et accueillent les plus déplorables maximes contre l'ordre, la famille et la propriété. »

Dans une autre circonstance, il « demande avec insistance, que dans toutes les écoles les notions du chant et des cérémonies soient mises à la portée de toutes les intelligences ». Il indique encore, comme excellent moyen de maintenir la foi parmi les fidèles, l'habitude de la prière en commun, l'usage des sacramentaux, la sanctification du dimanche, l'attention à placer dans toutes les demeures une image du crucifix. C'est ainsi qu'il forme son clergé à la pratique du ministère pastoral.

Il lui donne aussi les avis les plus utiles pour le mettre à l'abri des agitations de parti. La participation du clergé à la politique, les classiques païens et chrétiens, le droit coutumier, le journalisme, étaient des questions brûlantes. L'Évêque de Poitiers se montre admirable par les solutions qu'il y apporte.

Il prémunit de même ses prêtres contre tous les excès des passions politiques. C'était après le coup d'État de 1851, à la veille de la proclamation de l'Empire. Nulle part peut-être sa sagesse n'éclate comme dans l'entretien qu'il eut avec son clergé, sur la situation politique de la France. Maintenant que nous sommes éclairés par les événements, on se demande comment il était possible alors d'exprimer avec tant de vérité, de perspicacité et de justice, la situation respective de l'Église et du pouvoir. On le voit, rien n'était négligé par l'illustre Évêque.

— Non content de former des prêtres, il s'appliquait directement lui-même à la sanctification de ses ouailles. Il parcourait avec zèle les diverses parties de son vaste diocèse et y faisait entendre la parole de Dieu. Il multipliait les paroisses, afin de mettre les secours spirituels à la portée de tous. Il a consacré cent vingt et une églises.

Afin de le seconder dans les diverses fonctions du ministère pastoral, il institua la Congrégation diocésaine des Oblats de Saint-Hilaire. Il fit aussi fonder dans sa ville épiscopale le vaste collège Saint-Joseph, qui fut confié aux Pères de la Compagnie de Jésus.

La sagesse de Mgr Pie comprit que ce qui manquait le plus à notre siècle, c'était la prière et le culte des Saints. Aussi voulut-il procurer à son diocèse ce puissant secours de la louange divine. A l'exemple d'Hilaire, qui autrefois avait appelé Martin dans les solitudes de Ligugé, il voulut lui-même repeupler ce premier berceau de la vie monastique en Occident. Il fit venir près de lui la famille bénédictine de ce moine éminent dont les travaux faisaient revivre en France la liturgie catholique et les pratiques de la vie surnaturelle, comme autrefois l'Apôtre des Gaules avait fait circuler la vie du Christ au milieu des peuplades idolâtres.

Ce fut en 1853 que les Bénédictins de Solesmes vinrent s'établir à Ligugé, pour y remplir le grand office de la prière publique, et y relever le culte de saint Martin.

La haute piété du Pontife de Poitiers se manifesta sans cesse, pendant son épiscopat de trente années, par ce souci de procurer ou de ranimer partout le culte et l'amour des Saints. En ce qui concerne la dévotion à saint Benoît-Joseph Labre, le développement qu'elle a pris depuis lors ne permet-il pas de regarder comme une intuition de son zèle épiscopal cette parole que nous avons déjà relatée ? Au curé de Marçay qui rapportait de Rome la relique *ex præcordiis* qui lui avait été offerte par le Postulateur, il dit textuellement ces paroles déjà relatées au Bulletin : « Mon cher enfant, inaugurez solennellement chez vous cette précieuse relique. Prêchez à vos paroissiens et à tous ceux qui vous entendront le Saint Pauvre et Pénitent, faites-le comprendre et prier... » Et après un court silence, il ajouta : « On ne sait pas ce qui peut arriver un jour. »

Est-il besoin de rappeler le soin qu'il avait de mettre à profit toutes les circonstances capables de réveiller la foi de son peuple ? C'est ainsi qu'il fit célébrer avec pompe le vingt-cinquième et plus tard le cinquantième anniversaire de la Croix à Migné, et qu'il établit dans un discours éloquent l'importance d'un tel prodige accompli en présence de toute une cité.

Ce qu'il voulait avant tout, c'est que son peuple fût préservé des mauvaises doctrines. Lorsqu'en 1852 il obtint du Saint-Siège le décret qui proclamait saint Hilaire Docteur de l'Église universelle, il emprunta à cet illustre Saint les paroles par lesquelles il stigmatisait les erreurs de son temps et le

présenta aux fidèles comme un puissant rempart contre les efforts de l'incrédulité.

Du reste, ce n'est pas seulement la foi du diocèse de Poitiers que Mgr Pie entreprend de défendre. Ici, son action apparaît sur un vaste théâtre. Sentinelle vigilante, il est le gardien de la foi de la France, il est l'apologiste du catholicisme en face de tous les ennemis.

Comme pour se préparer au rôle considérable qu'il remplit au Concile du Vatican, où Pie IX se plaisait à lui prodiguer les marques de la plus haute estime, Mgr Pie, pendant son long épiscopat, n'a jamais laissé se produire une des erreurs actuelles sans lui opposer une réfutation victorieuse. Sentinelle jamais surprise, nulle considération humaine ne fut capable de lui fermer la bouche quand il fallait parler. Pure de tout mélange et dans son intégrité totale, il dressa la vérité devant les rois, les savants, les politiques et le peuple. Ses diverses œuvres, attendues de l'univers catholique et qui donnaient toujours le dernier mot dans les questions agitées, homélies, lettres pastorales, instructions synodales, présentent un corps admirable de doctrine.

La vigueur de la dialectique s'y unit à la clarté de l'exposition ; c'est la sérénité magistrale des Pères, et à côté de leurs écrits prennent place désormais les œuvres du grand Évêque pour continuer la chaîne de la Tradiction catholique... »

LA TOUSSAINT

I. — Pline nous apprend que Marcus Agrippa, favori d'Auguste, voulant faire sa cour à l'empereur qui venait de remporter la victoire d'Actium, fit bâtir un temple dédié à Jupiter Vengeur. On appela ce temple Panthéon, soit parce qu'on y plaça la statue de Mars avec celles de plusieurs autres divinités, soit, comme le pense Dion, parce que la figure de ce temple rond et couvert en coupole représentait les cieux, appelés par les païens la *résidence de tous les dieux*. A mesure que le christianisme triompha, les papes firent purifier les temples païens et les ouvrirent au culte catholique. L'an 608, le pape Boniface IV procéda lui-même à la purification du Panthéon et en fit la dédicace sous le nom de Marie-des-Martyrs, après y avoir fait transporter vingt-huit chariots

d'ossements des martyrs pris dans les cimetières chrétiens de la ville. Puis il ordonna que, tous les ans, le 12 mai, on fît, à Rome, une grande solennité en l'honneur de la Mère de Dieu et de tous ces glorieux témoins de la divinité de Jésus-Christ.

Ainsi devint une maison sainte ce temple où tous les démons avaient été adorés. On l'appela d'abord *Sainte-Marie-aux-Martyrs;* aujourd'hui cette belle église porte le nom de *Notre-Dame-de-la-Rotonde*.

Telle fut l'origine de la fête de tous les Saints.

Plus tard, l'an 751, le pape Grégoire III consacra, dans l'église Saint-Pierre, une chapelle en l'honneur de tous les Saints, et depuis ce temps-là fut toujours célébrée à Rome la fête de la Toussaint. Cette fête fut introduite en France par le Pape Grégoire IV, lors de son voyage en ce pays, en 877, sous le règne de Louis le Débonnaire. Bientôt cette solennité devint universelle, et le pape Sixte V lui donna une octave en 1580.

II. — Par la célébration de la fête de tous les saints, l'Église nous faisant lever les yeux vers le ciel, nous engage à envisager le bonheur qui nous y attend.

La langue humaine ne saurait dire les félicités des saints. Toutes les facultés de leur être sont enivrées d'un bonheur incompréhensible ici-bas : ils voient et contemplent avec admiration et ravissement la substance de Dieu, la trinité de ses personnes, les mystères dévoilés de ses perfections, de sa sagesse et de sa justice, de sa bonté et de sa puissance ; ils voient et comprennent les merveilles de la création, les harmonies de l'univers et les lois qui les régissent ; ils voient et comprennent quelles ont été à leur égard, à l'égard de leurs amis et de leurs proches, les délicatesses et les tendresses de la Providence, qui a frappé et consolé, châtié et récompensé, élevé et abaissé, toujours par amour, toujours par miséricorde.

A cette vue, le cœur des saints se dilate, et dans des transports d'ivresse il se donne à Dieu et Dieu se donne à lui. C'est un embrassement éternel dans des félicités infinies et toujours nouvelles.

Le ciel ! c'est bien plus que les beautés, les gloires et les bonheurs du Thabor. Là Dieu règne dans toute la majesté de son être, dans la magnificence de sa trinité, dans les spendeurs de ses perfections infinies. Des millions d'esprits célestes

forment sa cour : les anges, les archanges, les principautés, les puissances, les vertus, les trônes, les dominations, les chérubins, les séraphins chantent ses louanges, dans des cantiques d'une ineffable harmonie. Là resplendit d'une lumière incomparable, la divine humanité de Jésus-Christ. Là Marie, Mère du Sauveur et Vierge immaculée, fait l'admiration de toute la cour céleste. Là triomphent avec une félicité toujours plus grande les patriarches, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les vierges et tous les élus. Tous, dans la contemplation des beautés divines et dans le ravissement de leur joie, chantent l'éternel cantique entendu par le prophète : Saint, Saint, Saint est le Seigneur Dieu tout-puissant.

Revenue d'une vision, sainte Catherine de Sienne ne cessait de s'écrier : « J'ai vu des merveilles, j'ai vu des merveilles. »

Favorisée de la même grâce, sainte Thérèse écrivait : « Les choses que je voyais étaient si grandes que la moindre suffirait pour transporter une âme, et lui imprimer un suprême mépris de tout ce qui se voit ici-bas. »

« La béatitude des saints, dit saint Thomas, est un état qui renferme tous les biens dont un être intelligent est capable, et cela au suprême degré. »

Le ciel c'est la possession de Dieu. Ce mot ne dit-il pas tout ?

Oh ! souvenons-nous qu'il ne peut y avoir de communion avec Dieu que par la vérité, la pureté et la charité. Donc, pratiquons notre foi, évitons le contact des choses du monde et aimons Dieu de tout notre cœur.

LANGUENTIBUS IN PURGATORIO

Si Marie, la Reine du ciel, est secourable à ses enfants « à l'heure de leur mort », elle n'a garde de les oublier dans le lieu où ils expient leurs fautes, et elle s'emploie volontiers à intercéder en leur faveur auprès de son Fils. Nous aimerons à lui adresser pour nos frères défunts la touchante supplication que nous a léguée la piété du moyen âge. C'est la séquence *Languentibus in purgatorio*, chantée en plusieurs paroisses à la fin des convois funèbres.

A ceux qui languissent dans le Purgatoire,
Qui sont purifiés dans les flammes ardentes,

Et qui sont torturés par un douloureux supplice,
Que votre compassion vienne en aide,
O Marie !

Vers vous montent les pieux soupirs des morts,
Qui désirent être délivrés de leurs tourments,
Être admis en votre présence
Et jouir des joies éternelles,
O Marie !

Hâtez-vous d'écouter leurs gémissements ;
Faites-leur sentir la tendresse de vos entrailles maternelles ;
Obtenez que Jésus, au nom de ses blessures,
Daigne les guérir,
O Marie !

Regardez avec bonté nos larmes ;
Puissent ces larmes que nous répandons aux pieds du sou- [verain juge
Eteindre bientôt les ardeurs des flammes vengeresses,
Afin que nos frères soient reçus dans les chœurs des Anges,
O Marie !

LA COMMUNION POUR LES AUTRES ET EN PARTICULIER POUR LES MORTS (1)

De même que l'on demande au prêtre de célébrer le sacrifice de la messe pour tel ou tel défunt, pour tel ou tel pécheur, etc., est-il dans l'ordre de demander aux personnes pieuses de faire pour eux la sainte communion ? Ces communions peuvent-elles être utiles à ceux pour qui on les fait, comme le serait la célébration de la sainte messe à leur intention ?

Cette question nous a été posée dernièrement ; et il ne nous a point paru inutile d'y répondre publiquement dans la *Semaine*, parce qu'ici, comme en toutes choses, l'ignorance et l'erreur peuvent avoir et ont en effet des suites fâcheuses.

Si, en demandant des communions pour un défunt, on croyait, par exemple, pouvoir se dispenser de faire célébrer pour lui la sainte messe, on le priverait du secours le plus efficace qui puisse lui être donné, sans être bien sûr de lui en procurer un autre.

A la messe, il y a toujours un mérite certain et ce mérite n'est autre que celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ-lui-même.

Notre-Seigneur Jésus-Christ y renouvelle son sacrifice et il en

(1) Cet article est reproduit de la *Semaine* de Cambrai. — Nous en recommandons tout spécialement la lecture.

offre les mérites, à son Père particulièrement, pour les personnes que le prêtre lui recommande au *Memento* des vivants ou au *Memento* des morts.

Mais lorsque Notre-Seigneur se donne en communion, il n'accomplit plus, comme à la messe, un acte satisfactoire et impétratoire, dont le mérite puisse être présenté au Père céleste en faveur de telle ou telle personne vivante ou défunte, c'est simplement un acte de bonté divine à l'égard de la personne à laquelle il se donne, lui apportant ses grâces avec sa Personne.

Il n'y a rien là que le communiant puisse transférer à un autre. C'est lui, et lui seul, qui reçoit la grâce dans la mesure de ses dispositions.

A la messe, au contraire, Notre-Seigneur met à la disposition de la Sainte Eglise et à la disposition du prêtre délégué par elle, les mérites infinis de sa Passion et de sa mort, rendus actuellement présents et disponibles par le sacrifice non sanglant qu'il accomplit par le ministère du prêtre. A elle, à lui de formuler leurs intentions pour l'application de ces mérites que le divin Sauveur remet, en partie du moins, entre leurs mains.

Saint Thomas d'Aquin, dans la troisième partie de sa *Somme théologique*, q. LXXIX. Art. VII, exprime cette doctrine avec sa précision ordinaire. Il demande : La Sainte Eucharistie profite-t-elle à d'autres qu'à ceux qui la reçoivent ?

Il répond : « La Sainte Eucharistie n'est pas seulement sacrement, elle est aussi sacrifice. A ceux qui la reçoivent, elle profite à la manière des sacrements et à la manière des sacrifices. Mais à ceux qui ne la reçoivent point, elle ne peut profiter que par mode de sacrifice, en tant que le sacrifice est offert pour eux. »

C'est-à-dire qu'à ceux qui ne communient pas EUX-MÊMES, la Sainte Eucharistie ne peut profiter que par l'application des mérites du sacrifice.

Puis, dans sa réponse à la troisième objection, il ajoute :

« La réception de l'Eucharistie appartient à l'ordre sacramentel, son oblation à l'ordre du sacrifice. Et c'est pourquoi, de ce que quelques-uns ou plusieurs reçoivent le corps du Christ, il n'en revient aux autres aucun avantage. »

Il ne faudrait cependant point tirer de ces paroles de Saint Thomas une conséquence trop rigoureuse et qui par là deviendrait erronée.

Le Saint-Siège a condamné un livre de Théophile Renaud, blâmant la communion pour les morts et l'appelant « une erreur populaire », « une pieuse fraude ».

C'est qu'en effet, si la communion, faite pour les autres, ne peut agir en ceux-ci, *ex opere operato*, comme elle le fait en celui qui

communie, elle peut leur être utile *ex opere operantis*. Et voici comment:

1° La Sainte Communion bien faite est une œuvre de religion excellente qui a son mérite. Comme telle, elle peut être offerte à Dieu aussi bien que toute autre œuvre, jeûne, aumône, etc., soit pour des vivants, soit pour des morts. Mais ce sont les mérites de cette œuvre, ce ne sont que les mérites de celui qui l'accomplit, et non les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme il arrive à la Sainte messe.

2° Des prières peuvent être faites pour les autres, tandis que l'on possède Jésus dans son cœur, aussi bien qu'en tout autre moment, et notre union à Jésus ne peut que les rendre plus ferventes et par conséquent plus efficaces, mais ce sont les prières du communiant et non l'impétration du divin Sauveur.

Dans l'oblation de la Sainte Messe, le prêtre peut aussi offrir à Dieu son œuvre et ses prières en faveur de ceux qu'il recommande à la bienveillance divine; mais qu'il le fasse ou ne le fasse point, et même quelles que soient les dispositions dans lesquelles il célèbre, les mérites propres de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont appliqués à la personne pour qui le saint sacrifice est offert.

Que l'on demande donc à celui qui communie de prier pour les personnes vivantes ou défuntes à qui on désire venir en aide, qu'on lui demande même d'offrir à Dieu, pour ces mêmes personnes, sa communion, comme il offrirait toute autre bonne œuvre, rien de mieux; mais que l'on n'espère point obtenir pour ces personnes, par ces prières et par cette bonne œuvre, l'avantage qui leur reviendrait de l'oblation pour elles du saint sacrifice de la messe; car là, encore une fois, ce ne sont point les prières et les mérites de telle ou telle personne qui sont offerts à Dieu, mais les mérites et les prières de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce qui ne peut avoir lieu dans la communion.

LE BIENHEUREUX CHANEL ET LE CHAPELET

Etant encore enfant, le Bienheureux Chanel, premier martyr de l'Océanie, fut délivré par la récitation du chapelet d'une grave tentation de désespoir qui faillit compromettre sa vocation. Ses parents l'avaient placé à l'école primaire de Cras, lorsqu'il lui survint un soudain et si profond dégoût de l'étude, que, malgré de généreux efforts, il ne put le surmonter. Pendant quelques jours, il devint triste et rêveur; sa santé dépérissait à vue d'œil. On ne pouvait se rendre compte de ce changement subit et inquiétant. L'interroger ou chercher à le distraire, c'était peine perdue. Enfin sa détermination fut prise, et, un matin, il plia ses cahiers et ses livres pour

abandonner ses études et revenir chez ses parents. Il s'était déjà mis en route, lorsque passant devant l'église du village, il rencontra une vieille femme dont la grande piété avait gagné toute sa confiance. Il s'ouvrit naïvement à elle ; mais cette fois il fut sourd à ses remontrances, et il aurait exécuté sa résolution, si l'adroite conseillère, qui connaissait le faible de son cœur, n'eût recouru à une proposition qu'il ne pouvait refuser. « Pierre, lui dit-elle, crois-moi : avant d'aller plus loin, consulte la Sainte Vierge ; entre dans l'église, et récite ton chapelet auprès de la bonne Mère ; je suis sûre qu'elle te dira ce que tu dois faire. » L'enfant obéit ; il dépose, à l'entrée du saint temple, son paquet de voyage, et va réciter le chapelet convenu. Sans être déjà un petit François de Sales, il n'en fut pas moins promptement exaucé. Il avait à peine achevé sa prière qu'il revint tout changé auprès de la pieuse femme. « Eh bien ! lui demanda celle-ci d'une voix émue, que t'a dit la bonne Mère ? » A cette question, il sourit, ses yeux se mouillèrent de quelques larmes... La bonne Mère n'avait rien dit à son oreille, mais elle avait parlé à son cœur, et Pierre l'avait bien compris... Vingt ans plus tard, à ce souvenir, le Bienheureux Chanel disait : « Vraiment, je ne sais ce que j'avais dans la tête ; je crois que le diable s'y était logé. Le perfide ! peu s'en fallut qu'il ne m'ait joué un bien vilain tour. J'étais, sans pouvoir me l'expliquer, dans des angoisses et dans une espèce d'agonie qui touchait presque au désespoir. Si j'ai recouvré le calme et le courage, je le dois à la Sainte Vierge. » Il n'oublia jamais une telle faveur et ne passa aucun jour de sa vie sans réciter le chapelet.

(*Semaine de Nevers*).

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 29 Octobre au 5 Novembre.

29. XXIIIe Dimanche après la Pentecôte. — Ce dimanche est le dernier du mois du S. Rosaire.

S. François de Sales, dans sa vie dévote nous dit : Sur chaque dizaine du chapelet, vous penserez à un des mystères du Rosaire, selon le loisir que vous en aurez, vous ressouvenant du mystère que vous vous proposerez, principalement en prononçant les très saints noms de Jésus et de Marie, les passant par votre bouche avec une grande révérence de cœur et de corps; s'il vous vient quelque autre sentiment, comme la douleur de vos péchés, ou le propos de vous amender, vous le pourrez méditer tout le long du chapelet, le mieux que vous pourrez, et vous vous souviendrez de ce sentiment ou autre que Dieu vous inspirera, lors principalement que vous prononcerez les très saints noms de Jésus et de Marie.

— On sait que S. François de Sales était très dévot au chapelet et qu'il le récitait tous les jours, selon le vœu qu'il en avait fait.

30. Lundi. — *S. Lucain*, martyr. — Ce saint, venu d'Aquitaine, évangélisa Orléans, alla jusqu'à Paris. Il fut saisi pour la foi, qu'il confessa avec constance devant les juges, leur reprochant leur idolâtrie; et plus il était tourmenté, plus il prêchait le nom de J.-C. auquel il convertit une grande multitude de païens. Demandons avec l'Église, par l'intercession de S. Lucain, patron de Loigny (*Lucaniacum*), la fermeté dans la foi, et un plus grand amour de J.-C. qui nous fasse vaincre toutes les tentations du démon.

31. Mardi. — *S. Quentin*, martyr. — S. Quentin, noble romain, vint avec S. Crépin et S. Crépinien et plusieurs autres dans la Gaule Belgique. S. Quentin s'avança jusqu'à Amiens; à sa parole les conversions furent nombreuses; Rictiovare, l'ayant appris à Bâle, se hâta d'accourir, s'empara du saint, et le trouvant inébranlable, lui fit donner une sanglante flagellation. Pendant ce supplice S. Quentin invoqua J.-C. et l'on entendit une voix céleste qui disait: Courage et constance, je serai toujours avec toi! S. Quentin fut décapité, et ses restes furent jetés dans la Somme; mais ils furent retirés par les soins d'une sainte femme nommée Eusébie.

NOVEMBRE.

Ce mois est consacré par l'Église à la dévotion aux âmes du Purgatoire.

1. Mercredi. — Fête de *Tous les Saints*, double de 1re classe avec octave. — Invoquons les saints et demandons par leur intercession un grand désir du ciel.

2. Jeudi. — *Commémoration des fidèles trépassés.* — Rien de si triste et de si redoutable que ce dernier jour, ce jour des vengeances où l'homme ressuscitera et sortira du sein de la terre embrasée par le feu du ciel et paraîtra devant le tribunal du Dieu vivant pour rendre compte de sa conduite. Si vous le jugez à la rigueur, ô mon Dieu, aucun ne sera justifié à vos yeux; en votre miséricorde seule nous pouvons espérer, ouvrez-nous donc le sein de cette infinie miséricorde, ô doux Jésus, pour nous recevoir et procurer aux âmes du Purgatoire le repos éternel. *Pie Jesu Domine eis dona requiem.*

3. Vendredi. — *N.-D. des Suffrages*, double majeur. — O Vierge compatissante, venez au secours des âmes captives au Purgatoire, pour y être purifiées par les flammes dévorantes qui leur font éprouver les plus affreux tourments! N'est-elle pas sortie de vous, la fontaine jaillissante qui lave les péchés des hommes?

4. Samedi. — *S. Charles*, évêque; mémoire de *S. Vital* et de *S. Agricole*, martyrs.

S. Charles Borromée, cardinal, archevêque de Milan, travailla à la réforme du clergé et du peuple. Son zèle fut taxé d'empiètement sur le pouvoir civil. Charles fut persécuté par le gouvernement et le sénat de Milan. Inébranlable comme un roi, il ne chercha jamais à se plaindre, à se justifier, à se défendre ; il n'ouvrait la bouche que pour prier Dieu, instruire son troupeau, et bénir ses ennemis.

5. XXIVe Dimanche après la Pentecôte. Fête des *Saintes Reliques*, double majeur.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Ex-voto. — Des linges d'autel — un conopée — une plaque de marbre.

Lampes. — 79 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en octobre, savoir : devant Notre-Dame de Sous-Terre, 56 ; devant Notre-Dame du Pilier, 10 ; devant Saint-Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'enfant Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la Cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 7.

Consécration d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en octobre, 27 enfants dont 14 de diocèses étrangers.

Pèlerinage. — Ont dit la sainte messe en octobre dans l'église de N.-D. de Sous-Terre des prêtres appartenant aux diocèses suivants : Chartres, Paris, Blois, Orléans, Angers, Amiens, Rouen, Séez, Coutances — Namur (Belgique), Ghazir (Mont-Liban, Asie).

Œuvre des Clercs de N.-D. — Mardi, octave de la dédicace de la Cathédrale, a eu lieu devant une pieuse assistance, au chant des *Litanies* de la sainte Vierge et du *Magnificat*, la bénédiction de la première pierre des nouveaux bâtiments de la Maîtrise. On sait que ces bâtiments sont depuis longtemps nécessités par l'insuffisance notoire de ceux qu'ils sont appelés à remplacer. Ceux-ci remontent à 1414 : ils ne répondent qu'incomplètement aux récentes exigences académiques.

Retraites. — Le P. Durand, rédemptoriste, vient de prêcher la retraite au petit Séminaire de Nogent, et ensuite chez les Sœurs de Saint-Pierre, à Chartres. — Les retraites au petit Séminaire de Saint-Cheron et à la Maîtrise auront lieu incessamment. Nous aimons à signaler successivement les retraites qui se font dans les différentes églises ou chapelles de communautés. Ainsi informés, les fidèles songent plus sérieusement à l'utilité d'exercices analogues pour eux-mêmes. Du reste, s'ils ont besoin pour encouragement d'un exemple plus puissant encore, il devra suffire de fixer leur attention sur ce qui vient de se passer au Vatican. Là

viennent de faire leur retraite ensemble des cardinaux et bon nombres d'autres prélats, et le Saint Père a suivi lui-même les saints exercices. Le prédicateur était le P. Remer, jésuite.

Les Écoles chrétiennes libres. — C'est en leur faveur que sera faite la quête aux offices de la Toussaint, dans toutes les églises du diocèse de Chartres.

L'État dépense cent cinquante millions par an pour l'instruction publique en France, et cet énorme budget, toujours croissant, est fourni pour la plus grande partie par les impôts des catholiques. Les catholiques savent bien que, pour protéger et développer la foi de leurs enfants, il leur faut recourir à d'autres foyers d'instruction qu'à ceux de l'État.

Mgr Gouthe-Soulard, archevêque d'Aix, à qui le Pape vient d'adresser un nouveau témoignage, une marque éclatante de son affection, en récompense de ses admirables efforts pour la défense des intérêts sacrés de l'Église, écrivait naguère :

« L'œuvre des écoles est l'œuvre par excellence, la première, incontestablement la première : elle est le fondement de toutes les autres qui, sans elle, n'ont plus de raison d'être, ni moyen d'exister ; et quand Jésus-Christ appelait avec tant de cœur les enfants de la Judée auprès de lui pour les bénir et leur parler du royaume de Dieu, il commençait sa mission par le vrai commencement. Les enfants sont les premiers dans le royaume des cieux ; ils sont *l'alpha et l'oméga.* »

Donnons volontiers pour le soutien des Écoles chrétiennes libres.

Les messes du départ. — Dans quelques jours, les jeunes soldats vont rejoindre leurs régiments. Dans un grand nombre de paroisses, les Curés ont pris l'habitude de dire pour eux une Messe à laquelle ils sont conviés ainsi que leurs parents et les anciens militaires de l'endroit. Sur quelques points on a invité les jeunes soldats à une petite retraite, afin de mieux les préparer à remplir leurs nouveaux devoirs. D'ordinaire, la messe est suivie d'une réunion, où l'on indique aux conscrits l'adresse de l'Aumônier militaire de leur garnison, et où quelque ancien officier, parfois un colonel ou un général, leur donne ses conseils paternels. Nous aimons à penser que cet excellent exemple sera suivi partout. Au lieu de rompre avec la vie chrétienne, le jeune homme qui se rend à la caserne a besoin d'être plus chrétien que jamais, pour résister aux tentations et accepter la vie d'obéissance et de sacrifice qui l'attend. Sur les champs de bataille, nul ne saura mieux combattre et mourir que le soldat chrétien.

Aujourd'hui que les mêmes ennemis attaquent la religion et

l'armée, il est bon d'affirmer partout dans les messes du départ l'union de ces deux grandes forces nationales.

Fin du mois du Rosaire. — Il a été bien édifiant ce mois d'octobre consacré aux exercices du saint Rosaire ! Si nous en jugeons d'après le spectacle que présentait la cathédrale de Chartres, surtout le dimanche soir, nous croyons à une progression ascendante dans le nombre des personnes qui aiment et pratiquent la récitation du chapelet.

Il est vrai que la sainte Eglise encourage de plus en plus cette manifestation d'amour filial pour la Sainte Vierge.

Une lettre de S. E. le cardinal Gotti, préfet de la S. Congrégation des Indulgences, aux évêques du monde catholique vient d'indiquer de nouveau les privilèges accordés par le Saint-Siège à la dévotion du Rosaire, et demande que la connaissance en arrive aux fidèles.

Le Recueil de ces précieuses indulgences se divise en deux parties. La première mentionne, sous quinze titres différents, les indulgences spéciales aux membres de la Confrérie du Rosaire. Dans la seconde partie et dans l'appendice qui la suit sont énumérées les indulgences qui peuvent être gagnées par tous les fidèles. Au nombre de ces dernières se trouve l'indulgence plénière de la fête du Rosaire, analogue à celle de la Portioncule ; les indulgences attachées à la récitation du Rosaire ou du chapelet et en particulier pendant le mois d'octobre.

Nous donnerons prochainement sans doute plus de détails.

Sœurs de Saint-Paul de Chartres en Orient. — La Congrégation des Sœurs de Saint-Paul a fondé dans ces derniers temps quatre établissements nouveaux en Cochinchine : les hospices indigènes de Choquan, Bentre et Thu-dau-mot, et le pensionnat du Cap auquel s'annexera bientôt un petit hôpital.

Le Tonkin a vu s'ouvrir, sous la direction de ces religieuses, l'hospice indigène des gardes-malades de Hanoï, l'hospice indigène de Thanh-hou et l'école de Bac-ninh réclamée par Mgr Velasco.

A Bangkok, dans le Siam, les Sœurs de Saint-Paul ont pris la direction du bel hospice de Saint-Louis dû au zèle entreprenant du si sympathique Mgr Vey ; et, dans la province chinoise de Fou-Tcheou, elles sont installées comme hospitalières et enseignantes à l'hospice français de Pagoda Anchorage.

Mignières. — Le pèlerinage du 22 octobre a été favorisé par un beau soleil d'automne, comme il arrive ordinairement à cette époque de l'année appelée, à Mignières, l'été des Trois Maries. L'affluence des pèlerins dans le sanctuaire des Saintes Maries va toujours croissant : il est certain d'ailleurs que bon nombre de malades y obtiennent des guérisons. Les offices du 22 ont eu la

solennité habituelle, grâce à l'aimable et pieux concours de prêtres chartrains, qui sont venus prendre la place des prêtres du voisinage, retenus dans leurs paroisses.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les Suppléments de la *Voix* en octobre.

Sommaire du 7 : Lettre encyclique de S. S. Léon XIII au clergé de France. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Pèlerinage à N.-D. de Chartres ; Triduum du Rosaire ; Succès de l'Institut catholique ; Fête de Saint François. — Sujet d'un concours pour le clergé.

Sommaire du 14 : Fin de la lettre encyclique au clergé de France. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Nominations ; L'Adoration à la chapelle de N.-D. de la Brèche ; La miraculée d'Ozoir-le-Breuil ; Une cérémonie de bénédiction à Logron. — Le monument des De Maistre à Chambéry.

Sommaire du 21 : Le développement du Culte du Sacré-Cœur, lettre du P. Lemius. — Les promesses de N.-D. en faveur du Rosaire. — Le Bref de Saint Antoine. — Chronique diocésaine : Nominations (MM. les curés de Sancheville, Boissy-le-Sec, Saint-Bomert, Villeau et Santilly) ; Annonce de la fête des Trois Maries à Mignières ; Rétractation de X., ancien adepte de la secte de Loigny ; Fête de la Bienheureuse Marguerite-Marie ; Fête de Sainte Thérèse ; Le 17 octobre à Châteaudun ; Annonces d'une notice sur le Cardinal Pie et d'un mémoire sur Saint Yves. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. On demande des prières pour une personne ayant une lourde charge à remplir, afin que que N.-D. de Chartres lui donne force et lumières : On remercie la T. S. Vierge d'une grâce spirituelle obtenue par son intercession, et on la prie de mener à bonne fin une affaire qui intéresse la gloire du Sacré-Cœur de Jésus. (Marthe B., diocèse de Paris).

2. Ci-joint ma petite offrande pour le sanctuaire de N.-D. de Chartres. Veuillez faire brûler un cierge que je demande en reconnaissance d'une grâce obtenue. (J., à S., diocèse de Chartres).

3. Une neuvaine d'action de grâces à N.-D. de Chartres, s. v. p. ! La mère a été protégée ; elle va bien ainsi que le petit nouveau-né. (E., à F., diocèse de Séez).

4. Les bonnes prières des clercs ont été exaucées. La malade guérie remercie de tout son cœur N.-D. de Chartres, et aussi toutes les personnes qui l'ont invoquée pour obtenir cette guérison. (F., à D., diocèse de Chartres).

5. En reconnaissance d'une faveur obtenue par l'intercession de N.-D. de Chartres, je vous adresse le prix de mon réabonnement à la *Voix* et une autre offrande. (J., à B., diocèse de Versailles).

6. L'enfant recommandé est tiré du danger. Merci à N.-D. de Chartres ! Veuillez lui consacrer un autre enfant dont voici les noms... (B. M., à L., diocèse de Nancy).

7. Je vous prie de faire brûler une lampe devant N.-D. de Chartres, comme témoignage de reconnaissance à la Sainte Vierge. (M. C., à C., diocèse de Chartres).

8. C'est à l'occasion de la naissance d'un enfant déjà consacré à Marie que j'ai le plaisir de vous écrire. Nous avons tant à remercier N.-D. de Chartres ! Recommandons-lui toutes nos intentions. (L., à N., diocèse de Nantes).

9. La guérison demandée en notre nom au sanctuaire de N.-D. de Chartres nous a été accordée. Qu'elle agrée notre reconnaissance. Ci-joint notre modeste offrande et un abonnement à la *Voix*. (M., à B., diocèse de Blois).

10. Une de vos abonnées qui a ressenti plusieurs fois la protection de N.-D. de Chartres, demande une neuvaine de messes en son honneur et les prières des clercs à ses intentions. (M., à Paris).

11. Veuillez offrir un ex-voto à Notre-Dame en action de grâces de ma guérison ! (M. G., à S. R.).

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Saint-Denis, née Eugénie Chapellier, religieuse de la communauté de Bon Secours de Chartres, décédée le 20 octobre, âgée de 48 ans et demi, dont 27 de religion.

Sœur Saint-Marcel, née Julienne Gasselin, religieuse de la communauté de Bon Secours de Chartres, décédée le 22 octobre, âgée de 38 ans dont 15 et demi de religion.

Quatre religieuses de la communauté de Saint-Paul de Chartres, savoir :

Sœur Marie de l'Assomption, née Célestine Hébert, décédée en Cochinchine, le 5 septembre, âgée de 31 ans, 8 de religion. — Sœur Colombe de Jésus, née Henriette Lager, décédée à l'hôpital militaire d'Hanoï (Tonkin), le 15 septembre, âgée de 42 ans, 24 de religion. — Sœur Exupère, née Euphrasie Flambart, décédée à Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane), le 12 octobre, âgée de 37 ans, 9 de religion. — Sœur Sainte Rose, née Jeanne Simon, décédée à Beaumont-les-Autels, le 20 octobre, âgée de 64 ans, 45 de religion.

Sœur Sainte-Rose, supérieure des Sœurs de Beaumont depuis

27 ans, a été inhumée en cette paroisse le lundi 23 octobre. La plupart des paroissiens ont voulu se rendre à ses obsèques ; douze prêtres y assistaient ; M. le doyen d'Authon a chanté la messe et M. le doyen de Thiron a donné l'absoute. M. l'abbé Larsonneau, curé de Miermaigne, invité à porter la parole, a interprété les sentiments de tous en faisant un bel éloge de la religieuse défunte et en la recommandant aux prières.

Sœur Louise, religieuse de Saint-Vincent de Paul, à Nogent-le-Rotrou (voir la notice plus loin).

Mgr Fava, évêque de Grenoble, décédé le 17 octobre.

M. l'abbé Paguelle de Follenay, curé de Saint-Michel des Batignolles, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris.

M. Wilhem, ancien juge de paix à Chartres, juge de paix à Pantin (Seine). — Mme Maupré, née Diamain, impasse des Changes, à Chartres. — Mlle Berthe-Léonie Leblanc, rue des Petites-Filles-Dieu, à Chartres. — Mme Ve Vallée, née Pinguenet, à Chartres. — M. François-Joseph Ménager, ancien greffier du tribunal civil, à Chartres. — Mlle Reine Robert, à Dammarie. — Mlle Heulin, à Orléans. — Mme Foucher, à Versailles. — Mlles Félicie Fabien et Victoire Cintrat, à Houville. — M. Levacher, à Ver-lez-Chartres.

M. Joseph Langlois, imprimeur, rue des Changes, à Chartres. M. Langlois, ancien imprimeur de la *Voix de N.-D.*, a un droit particulier à nos pieux suffrages. En priant pour le défunt, nous n'oublions point de recommander au Seigneur sa famille affligée.

Nogent-le-Rotrou. — *Sœur Louise : 57 ans de dévouement.* — Samedi dernier, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, les obsèques de Sœur *Jouvin*, en religion *Sœur Louise*, Fille de la Charité, décédée à l'Hôtel-Dieu de Nogent-le-Rotrou, à 79 ans.

Pendant 57 ans, Sœur Louise prodigua ses soins les plus empressés aux malades nogentais ; aussi, touchant témoignage de reconnaissance, une très nombreuse assistance l'accompagnait samedi à sa dernière demeure.

Au premier rang, à côté des membres de la famille, venaient M. Villette-Gâté, maire de Nogent, MM. les Administrateurs et le personnel de l'Hôtel-Dieu.

La messe a été chantée par M. le Curé de Notre-Dame, assisté des curés de la ville et d'un nombreux clergé.

Au cimetière, M. le Maire, en termes émus et touchants, a rappelé l'infatigable dévouement de cette humble et sainte religieuse qui s'est affirmé pendant 57 ans et tout particulièrement au moment de l'épidémie de choléra qui a fait tant de victimes dans notre pays, il y a 50 ans. L'autorité administrative avait même pensé à cette époque à lui décerner une médaille d'honneur.

Sœur Louise ambitionnait une autre récompense ; le Dieu qu'elle

a aimé et servi si longtemps dans la personne des pauvres malades vient de la lui donner dans son saint paradis.

Sœur Louise laisse en ce monde environ 30.000 sœurs, Filles de la Charité comme elle, qui continueront à consacrer à tous les déshérités d'ici-bas : leurs soins, leur temps, leur santé, leur vie !

FAITS DIVERS

— Nous rappelons l'Assemblée générale des catholiques du Nord et du Pas-de-Calais encouragée déjà par seize cardinaux, archevêques ou évêques. S'adresser avant le 6 novembre, au secrétariat, 29, rue d'Antin, Lille.

Le Congrès de 1900 en l'honneur de la Sainte Vierge. — Dès le dernier lundi de septembre, S. E. le Cardinal-Archevêque de Lyon réunissait dans son palais archiépiscopal, pour esquisser les grandes lignes du Congrès approuvé, béni et encouragé par le Souverain Pontife, un certain nombre de personnages ecclésiastiques et laïques, parmi les plus aptes à préparer cette entreprise magnifique.

Le Congrès serait fixé aux premiers jours de septembre, pour se clôturer le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

C'est ainsi qu'avant d'expirer, le dix-neuvième siècle déposera, sur la tête de Celle à laquelle il est redevable de tant de faveurs, la plus brillante de toutes les couronnes.

La croix de Montmartre. — S. Em. le Cardinal Richard présidait, le 17 octobre, la solennité de la pose de la croix de Montmartre. Une assistance d'élite, toutes les sommités catholiques de Paris s'étaient donné rendez-vous à cette grande manifestation. M. de Charette se trouvait sur le dôme avec sa bannière.

La croix que saint Ambroise appelle le gibet du triomphe, ce signe de notre salut qui réjouit le ciel et terrifie l'enfer, domine aujourd'hui du haut de la basilique du Sacré-Cœur, la capitale de la France, sur laquelle elle étend ses bras protecteurs.

Jamais, a dit dans son éloquent discours le R. P. Augier, depuis que Paris existe, la croix n'a été élevée si haut, jamais un cantique d'action de grâces n'a retenti si près du ciel.

Le Pape et la France. — La *Semaine religieuse* de Laval rapporte ainsi une partie de l'audience que Mgr Gay, actuellement à Rome, a eue de S. S. Léon XIII :

Rien ne peut rendre l'impression que l'on éprouve en contemplant l'auguste Léon XIII chargé d'années et toujours plein de vigueur, dans la parfaite possession de toutes ses facultés. Le portrait si beau cependant qu'en a fait un de nos artistes français

ne donne pas, ne peut pas donner cette étonnante expression de vie, de majesté, de finesse, cette transfiguration que met au noble visage du Pape, dans son regard et sur ses traits, la sève intellectuelle, surtout quand Léon XIII parle de la France, sa fille bien-aimée, et de ce que son affection lui dicte pour elle.

Il fallait l'entendre exposer le but qu'il poursuit sans relâche pour le bonheur de notre pays, ses vues sur l'action civilisatrice de l'Eglise, sur ses relations nécessaires avec les Etats pour y maintenir, avec le règne de Dieu, l'ordre et la paix que réclament le bien-être des peuples et le progrès.

« Vous avez lu, dit le Saint-Père en s'animant davantage encore, ma dernière Encyclique à la France. Il faut, oui, il faut que ce bon clergé et ce bon peuple se serrent autour de l'évêque, représentant de Dieu parmi eux, gardien et défenseur de ses droits en même temps que pasteur et protecteur de ceux qui lui sont confiés. Ainsi l'Eglise est-elle invulnérable aux traits de l'ennemi. Dieu est avec la France, et la France n'ignore pas de quel amour l'entoure la Papauté, en particulier le vieux Pape qui vous parle. Ceux qui exercent le pouvoir savent bien aussi que l'action de l'Eglise n'a jamais été plus manifestement nécessaire au maintien de l'autorité trop ébranlée et à l'ordre public dans le monde... »

M. l'abbé Paguelle de Follenay. — Le clergé de Paris vient de faire une perte bien sensible dans la personne de M. l'abbé Paguelle de Follenay, curé de Saint-Michel des Batignolles, âgé de quarante-sept ans. Originaire de la Franche-Comté, ancien élève de l'école de la rue des Postes et du Grand Séminaire de Saint-Sulpice, il fut nommé tour à tour vicaire à Saint-Nicolas des Champs, directeur de la Maîtrise de Notre-Dame, supérieur du Petit-Séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet, aumônier de la maison mère des Frères des Ecoles chrétiennes, vice-recteur de l'Institut catholique et, en 1897, curé de Saint-Michel des Batignolles.

Il a écrit la *Vie du cardinal Guibert*, œuvre documentée, et fort intéressante.

Le mot d'ordre. — Il n'y a pas à se le dissimuler : la guerre se prépare contre l'Eglise de France. Opportunistes, collectivistes, socialistes et autres sont loin de s'entendre en politique ; mais, en face de la religion, ils se réunissent comme une armée disciplinée. On sent qu'ils ont reçu le mot d'ordre, et que, bon gré malgré, il faut en tenir compte.

Et, comme toujours, le mot d'ordre vient des Loges. Or, voici ce que réclame le congrès maçonnique de la région parisienne, tenu les 22, 23 et 24 juillet : 1° La dissolution de l'institut des Jésuites et de toutes les congrégations non autorisées : 2° Le monopole, au profit de l'Etat, de l'enseignement à tous les degrés : 3° La sépa-

ration des Eglises et de l'Etat et la suppression du budget des cultes : 4° La suppression des congrégations autorisées, quelles qu'elles soient : 5° La confiscation des biens de main-morte, c'est-à-dire le vol par l'Etat de tous les biens appartenant aux églises, aux établissements religieux et aux congrégations : 6° la défense aux ecclésiastiques de porter l'habit religieux.

D'autre part, la commission du budget va proposer à la Chambre des députés la suppression de 35 évêques, des vicaires généraux et de 7,000 vicaires. Evidemment cette proposition du fougueux Tourgnol ne sera pas acceptée. Le gouvernement lui-même s'y opposera, ainsi qu'à la suppression de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège. Mais on veut préparer l'opinion publique, et on le fera par la presse.

La presse, on la déclare libre, mais à condition qu'elle servira la République des sans-Dieu. Aussi fait-on campagne contre les journaux catholiques, et surtout ceux qui, comme la *Croix*, sont répandus dans le peuple ; le *Petit Journal* lui-même est dénoncé comme clérical. On ne parle de rien moins que de leur imposer des lois draconiennes, voire même de les supprimer au nom de la liberté.

Un baptême touchant. — Le P. Chaigneau, missionnaire en Chine, raconte un fait curieux qui s'est passé dans son district :

« Une de mes baptiseuses allait acheter une mesure de riz, quand,
» en passant devant un temple d'idoles, elle s'entendit appeler ainsi :
» — Toi qui passes, viens ici faire une action charitable. »

Cette brave femme de s'arrêter aussitôt, et regardant d'où venait la voix, elle aperçoit accroupi sur les marches du temple un petit vagabond d'une dizaine d'années. « Est-ce toi qui m'as appelée ? —
» Oui. — Que veux-tu ? — Je veux que tu me sauves, car, vois,
» je vais mourir. — Comment te sauver ?... — Sauve-moi donc
» comme tu sauves les autres ; donne-moi ce que tu leur donnes. »

La baptiseuse lui dit : « — Moi, je suis une femme chrétienne,
» je suis pauvre, je n'ai rien, je ne puis rien te donner : mais si tu
» veux, comme tu vas mourir, je t'administrerai le baptême et tu
» iras au ciel. »

Alors le petit moribond, plein de joie, de répondre : « Mais c'est ce
» que je voulais, seulement je ne savais pas le nom. Comment as-
» tu dit ? le baptême ?... Vite, vite, donne-le moi, je veux aller au
» ciel. — Oui, mais crois-tu qu'il n'y a qu'un Dieu ? — Je crois et
» croirai tout ce que tu me diras ; mais encore une fois, donne-moi
» le baptême. »

La baptiseuse l'instruisit rapidement, l'exhorta à se repentir, et prenant la petite éponge qu'elle porte toujours sur elle, la pressa sur le front du pauvre petit en disant : « Jean, je te baptise, au nom

du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. » Grande était la joie du premier chrétien. — Je te quitte, dit la femme, je vais acheter du riz. — Va maintenant, merci !

Acheter une mesure de riz ne fut que l'affaire d'un instant. En repassant, la brave femme voulut voir son petit mendiant : il était déjà mort.....

J'ai été très frappé de ce fait ; aussi m'en suis-je fait répéter plusieurs fois toutes les circonstances. Béni soit le Bon Dieu ! Comment ce jeune mendiant a-t-il su que cette femme pouvait sauver son âme ? Comment a-t-il eu de pareils sentiments ? Le doigt de Dieu est là !........

Deux pieuses femmes du peuple. — Dans une petite paroisse du diocèse de Limoges est morte une fille du peuple, vendeuse de légumes sur la place. Sa vie modeste et réglée lui a permis de faire des économies, dont les pauvres et les bonnes œuvres ont eu une large part. Quelques heures avant sa mort, après avoir reçu les consolations de la religion, suffoquée par une hydropisie qui ne lui permettait plus de parler, elle sort péniblement sa main de son lit de douleur et dépose, dans celle du prêtre, de nombreuses pièces d'or. Le prêtre l'interroge. — « Est-ce pour les pauvres ? » — Par un signe de tête, elle répond : « Non ! » — « Est-ce pour l'église ? » — « Non ! » — « Est-ce pour la propagation de la Foi ? » — « Non ! » — Désolée de n'être pas comprise, la mourante réunit ses dernières forces, ouvre la bouche et prononce ce beau nom : « Pape ! » — Le prêtre, ému, compte son or : il y avait 200 francs ; il les montre à la sœur de la mourante, en disant : « C'est beaucoup, faut-il accepter ? » — « Si elle vous les donne c'est bien son intention, gardez-les ! » Ces deux filles du peuple font partie du tiers-ordre de Saint-François ; elles envoient avec joie cette offrande à celui qui est tout à la fois et leur père et leur frère.

Tunisie. *Découverte d'une basilique chrétienne.* — Les fêtes tunisiennes eussent été incomplètes si elles n'avaient été agrémentées d'une petite excursion archéologique. La caravane officielle a visité la cathédrale et le musée du P. Delattre ; puis, sous la conduite de M. Gauckler, directeur des antiquités en Tunisie, les visiteurs sont allés à Carthage-Dermèche où M. Gauckler a fait à M. Legrand les honneurs de ses découvertes.

Il leur a montré un puits de 23 mètres, qui aboutit à une nappe d'eau, puits trouvé récemment, et ensuite de nombreux sarcophages, un collier d'or, un peigne, un masque de femme, en terre cuite et un vase peint, objets du huitième siècle avant notre ère.

M. Gauckler a fait admirer des thermes romains, des mosaïques et une immense basilique chrétienne à cinq nefs, dont la découverte ne remonte qu'à trois jours

Deux seulement des nefs sont déblayées. Le pavé est de mosaïques et le reste du ciborium est en marbre blanc.

Les fouilles ont continué en présence des invités qui ont assisté à l'ouverture d'un tombeau punique renfermant deux statuettes de style égyptien, un masque de femme, une tablette avec des cartouches pharaoniques, une pendeloque en or, un miroir et de nombreuses poteries

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 29 octobre, 23e dimanche après la Pentecôte, *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse, A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Récitation du chapelet.

— Mardi 31, vigile de la Toussaint, *jeûne et abstinence*. A 3 h., 1res vêpres de la fête. — A 4 h. 1/2, récitation du chapelet.

— Mercredi 1er novembre, *FÊTE DE TOUS LES SAINTS*, double de 1re classe avec octave. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, *Grand'messe célèbrée pontificalement par Monseigneur*, sexte. A 3 h., none, vêpres de la fête ; vêpres des morts, complies et salut. (Monseigneur officiera aussi aux vêpres et au salut. A 6 h., office des morts (matines et laudes).

— Jeudi 2, *Commémoration des Fidèles trépassés*. Office à 9 h., Petites Heures, procession au cimetière et, au retour, messe de *Requiem*.

— Vendredi 3, messe de l'Apostolat de la prière. Le soir, à 4 h., chemin de croix et salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — Mercredi, fête de la Toussaint, à 7 h., messe de communion réparatrice. — A 10 h., grand'messe et à 3 h., vêpres. — Jeudi, 9, office des morts, procession et grand'messe. — Vendredi, messe au Sacré-Cœur et salut le soir.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, à 7 h., messe de communion avec allocution et chants, à l'occasion de la clôture de la Retraite des Jeunes filles. Après vêpres, exercice du Rosaire. — Mercredi, fête de la Toussaint, à 10 h., grand'messe ; à 3 h., vêpres de la fête, vêpres des morts et salut. — Jeudi, office des morts à 8 h. 1/2. — Vendredi soir, à 8 h., allocution et salut.

MONASTÈRE DE LA VISITATION.—Le 3 novembre, Exercices du premier vendredi du mois. A 6 h. 1/2, 1re messe. A 7 h. 1/4, messe conventuelle avec exposition du T. S. Sacrement. A 3 h., sermon, salut. — Distribution des Billets de la Garde d'Honneur.

BIBLIOGRAPHIE

La Réalité des Apparitions démoniaques. — (Bibliothèque des Sciences psychiques.) Librairie Douniol, 29, rue de Tournon, Paris. Prix : 1 fr. — Le R. P. Bernard Maréchaux, cédant aux instances qui lui ont été faites, a réuni en un volume, les articles publiés par lui sur les *Apparitions démoniaques* dans la *Revue du Monde Invisible*.

Il les fait précéder d'une Introduction largement tracée, dans laquelle il étudie au point de vue scripturaire et théologique la question des apparitions démoniaques ; il s'étend en particulier sur la réalité physique de l'apparition de Satan à Jésus-Christ dans le désert, apparition qui est le point de départ et comme le type de toutes ses attaques insidieuses ou violentes contre les saints.

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — (Librairie Victor Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris), Sommaire du No d'octobre

I. Histoire d'une idée. — La Liberté d'enseignement et le monopole universitaire, par le P. J. Burnichon. — II. Spiritualisme, par le P. L. Roure. — III. Le Panégyrique de saint François de Sales, par Bossuet (Fac-simile hors texte), par Dom B. Mackey. — IV. Figures de soldats. — Bourbaki (fin), par le P. H. Chérot. — V. Le Mouvement catholique en Angleterre, par le P. H. Bremond. — VI. Correspondance des missions : Chine. — Alaska, par les PP. I. Mangin et P. Bougis. — VII. Ligue paroissiale de persévérance pour les jeunes gens, par le P. L. Sœhnlin. — VII. Livres. — IX. Événements de la quinzaine.

Nouvelle Collection de VIES DE SAINTS, élégantes brochures in-18, par F.-J. Michel, approuvées par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Chartres. Paris, J. Briguet, éditeur, 83, rue de Rennes.

Les Saints Martyrs : Saint-Symphorien. — Les Sept Frères Martyrs et sainte Félicité, leur mère. — Sainte Symphorose et ses sept Fils. — Saint Richard. . . . . 15 cent.

Trois Saints, novices de la Compagnie, Patrons de la Jeunesse chrétienne : Saint Louis de Gonzague.— Saint Stanislas Kostka. — Saint Jean Berchmans. 15 c.

Trois Saintes, Reines de France : Sainte Clotilde. — Sainte Radegonde. — Sainte Bathilde. . . . . 15 cent.

Quatre Saintes, fondatrices d'Ordres religieux : Sainte Angèle de Mérici. — Sainte Claire d'Assise. — Sainte Thérèse. — Sainte Jeanne de Chantal. 15 cent.

Quelques Saints Evêques des Gaules : Saint Denis, Saint Martial.— Saint Irénée et Saint Pothin. — Saint Loup. — Saint Germain d'Auxerre. — Saint Hilaire. — Saint Martin. — Saint Rémy. . . . . 20 cent.

Six Jeunes Saintes et Martyres : Sainte Rose de Viterbe.— Sainte Catherine d'Alexandrie. — Sainte Agathe. — Sainte Agnès. — Sainte Cécile. — Sainte Eulalie de Barcelone. . . . . 20 cent.

Les Saints Apôtres et Evangélistes. . . . . 30 cent.

Onze Saints, Fondateurs d'Ordres religieux : Saint Dominique, Saint François d'Assise. — Saint Bernard. — Saint Norbert. — Saint Benoît. — Saint Jean de Matha. — Saint Jean de Dieu. — Saint Ignace. — Saint Alphonse de Liguori. — Saint Philippe de Néri. — Saint Vincent de Paul. . . . . 30 cent.

Ces petits volumes sont les premiers d'une série de « Vies de saints. » Il y a là non une œuvre d'érudition, mais de vulgarisation. — Désireux d'inspirer l'amour des Saints en les faisant connaitre, en révélant le bien qu'ils ont accompli, l'auteur s'adresse surtout aux enfants dont ces Vies, pourront, croyons-nous, compléter très heureusement l'instruction religieuse.

Le Catholicisme en Quatre Chapitres, en 60 pages, vivante synthèse du Traité de la Religion, par M. l'abbé Laperrère, 30 cent. J. Brignet, éditeur.

Petit Manuel des Enfants du Catéchisme.— Un in-18 de 250 pages. — L'exemplaire broché, 30 cent,; franco, 45 cent.; cartonné, 40 cent.; franco, 55 cent. — Les 12 exemplaires brochés, 3 fr. 50 ; franco gare, 4 fr. 20 ; cartonnés, 4 fr. 50, franco gare, 5 fr. 20. — Augmentation de 0,05 par exemplaire avec pages blanches (Baratier et Dardelet, imprimeur-éditeur, Grande rue, 4, Grenoble.)

Charmant petit volume d'une sage pratique pour les enfants, pendant leur retraite de Première Communion et de Confirmation, car il contient un recueil de 120 cantiques populaires, les prières de la Messe, les Vêpres, les exercices préparatoires à la Communion, des visites au Saint-Sacrement, des Litanies diverses, etc.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

à l'usage des fidèles du diocèse de Chartres pour le mois DE NOVEMBRE 1899

Mercredi, 1er novembre, fête de **Tous les Saints**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Gaudeamus*. — Vêpres de la fête; vêpres des Morts.
2, Jeudi. — **Commémoraison de tous les fidèles défunts.** Messe *Requiem*. — (Procession au cimetière).
3, Vendredi. — N.-Dame des Suffrages, *double majeur*, messe *Concupiscit*.
4, Samedi. — St Charles, évêque, *double*, messe *Statuit*.
5, **DIMANCHE, XXIVe après la Pentecôte** (IVe après l'Epiphanie) fête des Saintes Reliques, *double majeur*, messe *Multæ*. — Vêpres de la fête; mém. du dim. et de l'octave.
6, Lundi. — de l'octave, *semid.*, messe *Gaudeamus*.
7, Mardi. — de l'octave, *semid.*, messe *Gaudeamus*.
8, Mercredi. — Octave de la Toussaint, *double*, messe *Gaudeamus*.
9, Jeudi. — Dédicace de la Basilique du *S. Sauveur*, à Rome, *double majeur*, messe *Terribilis*; mém. de St Théodore.
10, Vendredi. — St André Avellin, confesseur, *double*, messe *Statuit*.
11, Samedi. — St Martin, évêque de Tours, *double majeur*, messe *Statuit*.
12, **DIMANCHE, XXVe après la Pentecôte**, (Ve après l'Epiphanie). — *Cathédrale*, *semid.*, mém. de St Martin, pape. — Vêpres de St Stanislas. — *Ailleurs*, **Anniversaire de la Dédicace des Eglises**, *double de 1re classe avec octave*, messe *Terribilis*. — Vêpres de la fête, mém. de St Stanislas et du dim.
13, Lundi. — St Stanislas Kostka, confesseur, *double*, messe *Consummatus*.
14, Mardi. — St Brice, confesseur, messe *Statuit*.
15, Mercredi. — Ste Gertrude, vierge, *double*, messe *Dilexisti*.
16, Jeudi. — St Didace, confesseur, *semid.*, messe *Justus*.
17, Vendredi. — St Grégoire le Thaumaturge, évêque, *semid.*, messe *Statuit*.
18, Samedi. — Dédicace de la Basilique de St Pierre et St Paul, à Rome, *double majeur*, messe *Terribilis*.
19, **DIMANCHE, XXVIe après la Pentecôte** (VIe après l'Epiphanie). — Cathédrale, Ste Elisabeth de Hongrie, veuve, *double*, messe *Cognovi*. — Vêpres de cette fête; depuis le Capitule, de St Félix; mém. de Ste Elisabeth. — Ailleurs, octave de la Dédicace; messe *Terribilis*.
20, Lundi. — St Félix de Valois, confesseur, *double*, messe *Os justi*.
21, Mardi. — Fête de la *Présentation de la T. Ste Vierge*, *double majeur*, messe *Salve*.
22, Mercredi. — Ste Cécile, vierge et mart., *double*, messe *Loquebar*.
23, Jeudi. — St Clément, pape et mart., *double*, messe *Dicit*.
24, Vendredi. — St Jean de la Croix, confesseur, *double*, messe *Justus*.
25, Samedi. — Ste Catherine, vierge et mart., *double*, messe *Loquebar*.
26, **DIMANCHE, XXVIIe et dernier après la Pentecôte**, fête des *SS. Patrons de l'Eglise de Chartres*, *double de 2e classe*, messe *Sacerdotes*, mém. de St Silvestre. — Vêpres de cette fête; mém. de St Josaphat, de St Silvestre et du dim.
27, Lundi. — St Josaphat, évêque et mart., *double*, messe *Gaudeamus*.
28, Mardi. — de la férie. — (SS. Apôtres).
29. Mercredi. — (Vigile de St André) S. Saturnin, évêque et mart., *semid.*, messe *Dominus*, mém. de St Saturnin, mart.
30, Jeudi. — *St André*, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi*.

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

LIVRES DU PÈLERINAGE

N.-D. de Chartres. — Notice illustrée. — Envoyée par la poste; 0 fr. 25 l'unité; 2 fr. la douzaine; 13 fr. 50 le cent. — Édit. de luxe: 60 c. l'unité.

Histoire de N.-D. de Chartres, par Mme la Comtsse de Chabannes. 1 25

Notice abrégée sur le pèlerinage, 10 c. l'exem., 1 fr. la douzaine

Conférences sur N.-D. de Chartres, prêchées par M. l'abbé Poirier 1 fr. »

Chartres, sa Cathédrale, ses monuments, par A. Clerval. . . . 1 50

L'ancienne Maîtrise de N.-D. de Chartres, par A. Clerval . . . . 6 »

Neuvaines à N.-D. de Chartres, par un Tertiaire-Franciscain » 20

Guide du Touriste et du Pèlerin . . . . » 50

Mois de saint Joachim et de sainte Anne. . . . . » 30

Table des matières contenues dans les 40 premières années de la *Voix de Notre-Dame*: 40 centimes.

N° 34.

SAMEDI 4 NOVEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 5 novembre, 24e dimanche après la Pentecôte, *Fête des Saintes Reliques*, double-majeur. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4 et à 3 h., offices capitulaires. Après le salut, réunion mensuelle de la Confrérie, avec procession et recommandations.

— Mardi 7, à 6 h., messe à la chapelle du T. O. dans la Crypte.

— Jeudi, 9, à 8 h., messe à la chapelle Saint-Piat, pour l'Association du Saint-Sacrement. — A 4 h. 1/2, Adoration réparatrice.

— Vendredi 10, à 8 h., messe à la Crypte pour l'Association de saint François de Sales.

— Samedi 11, Saint Martin, évêque, messes à la chapelle de ce vocable, dans la Crypte.

— *Association dominicale.* — Réunion à la Crypte, à 4 heures, le vendredi, 10. Allocution par M. le vicaire général Fournier. Les personnes, qui ne font pas partie de l'Œuvre, sont invitées, elles aussi, à la réunion.

BIBLIOGRAPHIE

Retraites et Sermons d'Œuvres, par le R. P. Gondrand, publiés par les soins du R. P. Nicolas, des missionnaires oblats de Marie Immaculée, avec l'approbation de S. G. Mgr l'Archevêque d'Aix. Paris, J. Briguet, éditeur, 83, rue de Rennes. — 1899. 2 vol. in-12. Prix : 7 fr.

« Ces *Retraites*, dit le rapport officiel présenté par M. le chanoine Mille, à S. G. Mgr l'archevêque d'Aix, ces *Retraites* s'adressent au clergé, aux Religieux, aux membres des Conférences de saint Vincent de Paul, aux Congrégations d'Enfants de Marie, aux élèves des collèges catholiques, aux premiers communiants, c'est-à-dire à la presque totalité des auditoires spéciaux qui fréquentent les exercices spirituels. » Les *Retraites* forment le premier volume et une partie du second. Les *Sermons d'œuvres*, charité, enseignement, solennités diverses, complètent le deuxième volume. — Mgr l'Archevêque d'Aix, écrit : « J'ai lu moi-même une bonne partie de ces deux volumes. J'en suis touché et édifié. Cette lecture fait du bien à l'âme. C'est un apôtre des âmes qu'on entend. Il est rempli de l'amour de Dieu et du prochain. Il veut conduire les âmes au Ciel. Il est rempli de vie, de grâce et de vérité. »

Leçons d'Écriture sainte, prêchées au Gesù de Paris. **Jésus-Christ,** sa vie, son temps, par le R. P. Hippolyte Leroy, S. J. Paris, J. Briguet, éditeur, 83, rue de Rennes. — 1899. 1 vol. in-12, prix : 3 fr.

Nous avons sous les yeux cette admirable étude : *Jésus-Christ, sa vie, son temps.* Tout est neuf, émouvant, actuel.

Le R. P. Leroy nous apprend à lire et à méditer le Saint Évangile. Sa manière est celle des Chrysostôme, des Augustin, adaptée à notre époque. Pour permettre de mieux apprécier la valeur de ces conférences, nous en citerons les titres : Les deux Maîtres : Dieu et l'Argent. — Que peut la prière ? Faux docteurs. — Les Juifs rejetés, — Jésus Maître de la Mort. — Le Christianisme, dernier mot du Progrès. — Malheur à qui refuse de vivre. — Jésus et la Pécheresse. — Le Péché contre le Saint-Esprit. — La Foi et les Intellectuels.

Rome. — L'Église catholique à la fin du XIXe siècle. — Bel ouvrage en 30 livraisons magnifiquement illustrées (1 fr. 20 chacune), La 27me a paru. — Librairie Plon et Nourrit, 10, rue Garancière, Paris.

SOMMAIRE

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Renseignements sur la Maîtrise de la cathédrale de Chartres. — Par suite de circonstances imprévues, la Maîtrise s'est vue obligée de garder, comme dans ses dix premières années, ses classes supérieures. Cette mesure qui, en laissant chacun chez soi, écarte les difficultés et garantit la paix, n'est préjudiciable à aucun intérêt. La Maîtrise prendra tout à sa charge : la pension et l'entretien des vingt ou vingt-cinq jeunes gens dont le diocèse payait la moitié au petit Séminaire de Saint-Cheron ; ce qui sera pour celui-ci une économie reversible sur de nouvelles recrues.

De plus, pour éviter même l'ombre d'un soupçon de concurrence, elle se bornera à un nombre d'élèves à peu près le même que par le passé ; d'ailleurs ses ressources ne lui permettent pas de l'étendre davantage. Elle s'occupera spécialement des vocations pauvres *de tout pays*, et continuera de se procurer par elle-même, par les labeurs personnels de ses directeurs, au dehors du diocèse beaucoup plus qu'au dedans, l'aliment dont, par un miracle permanent, Notre-Dame de Chartres n'a cessé jusqu'ici de la pourvoir.

Conférence ecclésiastique. — Elle aura lieu le mardi 7, à 5 heures, au Grand Séminaire.

Messe de départ. — Les jeunes gens de la ville de Chartres, appelés actuellement au service militaire, sont invités à se rendre à la cathédrale, dimanche prochain, 5 novembre, pour y entendre une messe célébrée à leur intention ; elle sera dite à 7 heures, dans le grand chœur ; une allocution leur sera adressée par M. l'abbé Tissier, directeur de l'Institution N.-D.

On ne saurait trop exhorter les futurs soldats à cet acte de religion qui ne peut que leur porter bonheur. Le nouveau genre de vie qu'ils vont embrasser doit commencer par les bénédictions divines, sous les yeux de Notre-Dame qui a protégé leur enfance et leur jeunesse.

Saint-Cheron. — La retraite de commencement d'année vient d'être prêchée au Petit Séminaire de Saint-Cheron, par le R. P. Noble, dominicain.

M. l'abbé Métra, ancien élève de la Maîtrise et de Saint-Cheron, et professeur dans ce dernier établissement, a obtenu, cette année, son certificat de mécanique rationnelle comme, l'an dernier, celui d'astronomie, pour la licence ès-sciences mathématiques, aux examens de Sorbonne. M. l'abbé Métra a été reçu avec la mention *assez bien*, et a obtenu le numéro 3, sur dix candidats. Nos plus sincères félicitations pour ce succès qui fait grand honneur aux maisons d'éducation diocésaines !

Au Carmel de Chartres. — Dimanche dernier, 29 octobre, Mgr l'évêque de Chartres célébrait la sainte messe dans la chapelle de ce monastère, à l'occasion d'une fête de famille qu'il ne nous est point défendu de signaler ici, et qui nous semble un sujet d'édification pour nos lecteurs. — La famille en fête, c'était la communauté même des Carmélites remerciant le Seigneur de la longue série de grâces accordées à la Révérende mère sous-prieure, Sœur Saint Pierre, qui a terminé sa cinquantième année de vie cloîtrée sous la tutelle de sainte Thérèse. Quelques personnes du dehors étaient venues joindre leurs prières à celles des religieuses. Monseigneur a, dans une gracieuse allocution, félicité la vénérable jubilaire. Fille de Lorraine, comme Jeanne d'Arc, elle aussi entendit, dans sa jeunesse, des voix du ciel, savoir : de pressantes invitations à quitter ses parents et se vouer sur une terre lointaine à la prière et au sacrifice. Elle a suivi l'appel d'en-Haut ; et depuis un demi-siècle, cette fidélité au Seigneur fait la joie de son âme. Que Dieu l'aide jusqu'à la fin à multiplier ses mérites pour l'autre vie !

Les plus belles fleurs à mettre sur un cercueil. — Mgr Fabre, archevêque de Montréal, chanoine d'honneur de la cathédrale de Chartres, mourut en 1897, n'ayant plus rien ; tous ses biens avaient été donnés depuis longtemps à la *Corporation archiépiscopale* de Montréal pour la pension des séminaires pauvres.

De son côté, le peuple a montré son esprit de foi et sa reconnaissance par un moyen que nous nous faisons un devoir de signaler :

Comme l'archevêque, dans ses dernières volontés, avait refusé tous les *tributs floraux*, couronnes et fleurs, pendant l'exposition du corps, les visiteurs déposaient au pied du lit mortuaire — d'ailleurs fort simple — des honoraires de messe.

Or, le nombre de ces messes s'est élevé à près de *deux mille*. En donnant ce chiffre, la *Semaine* de Montréal fit la remarque que l'on a vu « de pauvres personnes, d'humbles servantes, de tout petits enfants, offrir modestement leur obole ou le fruit de leurs épargnes », et elle ajoutait :

« Le vénéré prélat se trouve donc aujourd'hui bien récompensé du zèle qu'il a déployé pour établir cet usage chrétien de remplacer, par les prières, les couronnes offertes à l'occasion de la mort des parents et des amis. »

LISTE DES INDULGENCES DU ROSAIRE.

Nous avons tenu à publier en entier en une seule fois, le document qui suit, malgré son ampleur, pour que nos lecteurs aient un texte plus commode à conserver, et qu'ils soient, surtout, tenus au courant, des avantages énormes attachés à la réeitation du Saint-Rosaire.

Depuis plusieurs années, le Très Saint-Père n'a cessé d'exhorter les peuples chrétiens à persévérer dans la coutume du Rosaire pour obtenir à l'Eglise la puissante protection de la Mère de Dieu. Et, afin d'augmenter le zèle des fidèles, Il a, avec la plus grande sagesse, mis en pleine lumière dans ses Lettres tout ce qui pouvait rehausser encore le Rosaire de Marie, soit en creusant la nature de cette prière, soit en exaltant la puissance qu'elle a de réchauffer les vertus chrétiennes, soit, enfin, en expliquant avec autant de science que d'amour la maternelle miséricorde de la Vierge à nous secourir.

La liste suivante des Sacrées Indulgences est, en quelque sorte, comme le couronnement de cette œuvre si persévéramment instituée. Et c'est ainsi, en effet, que le Très Saint-Père se montre fidèle à sa promesse et confirme, avec une abondante richesse, tout ce qu'il a fait jusqu'ici pour étendre et développer la dévotion du Rosaire.

Cette liste est divisée en deux parties : l'une énumère les indulgences accordées aux seules Confréries du Rosaire de Marie, l'autre indique celles qui sont communes à tous les fidèles.

Voici la liste des indulgences :

I. — Pour ceux qui se font inscrire

1. Indulgence plénière si, s'étant confessés et ayant communié, ils sont reçus dans la Confrérie. (Grégoire XIII, *Gloriosi*, 15 juillet 1579.)

2. Indulgence plénière si, inscrits selon les règles et confessés, ils reçoivent la sainte communion dans l'église ou la chapelle de la Confrérie, récitent un chapelet et prient aux intentions du Souverain Pontife. (S. Pie V, *Consueverunt*, 17 septembre 1569.)

Nota. — Ceux qui se font inscrire dans la Confrérie peuvent gagner ces indulgences soit le jour même de l'inscription, soit le dimanche ou le jour de fête le plus proche. (S. C. des Indulgences, 25 février 1848.)

II. — Pour ceux qui récitent le Rosaire

A. — *A une époque quelconque de l'année.*

3. Indulgence plénière dans la vie pour les confrères qui récitent le Rosaire, chaque semaine, suivant les statuts de la Confrérie. (Innocent VIII, 15 octobre 1484.)

4. S'ils récitent le Rosaire en entier, ils gagnent toutes les indulgences accordées en Espagne à la récitation de la couronne de la B. V. Marie. (Clément IX, *Exponi nobis*, 12 février 1668.)

5. Indulgence de cinquante ans une fois le jour s'ils récitent le chapelet dans la chapelle du Rosaire ou dans une partie de l'église d'où l'on puisse apercevoir l'autel de cette chapelle ; ou bien dans toute autre église ou oratoire public, s'ils habitent hors de la ville dans laquelle est érigée la Confrérie. (Adrien VI, *Illius qui*, 1er avril 1523.)

6. Indulgence de dix ans et dix quarantaines chaque fois qu'ils récitent le Rosaire, à condition de le réciter trois fois par semaine. (Léon X, *Pastoris æterni*, 6 octobre 1520.)

7. Indulgence de sept ans et de sept quarantaines pour chaque semaine où ils auront récité tout le Rosaire. (S. Pie V, *Consueverunt*, 17 septembre 1569.)

8. Indulgence de cinq ans et cinq quarantaines, chaque fois que, en récitant le Rosaire, ils prononcent dévotement le nom de Jésus qui se trouve dans l'*Ave Maria*. (Pie IX, décret de la S. C. des Indulgences, 14 avril 1856.)

9. Indulgence de deux ans pour chacun des trois jours de la semaine où ils réciteront le chapelet, pourvu que, dans le cours de la même semaine, ils aient récité le Rosaire entier. (Clément VII, *Etsi temporalium*, 8 mai 1534.)

10. Indulgence de trois cents jours chaque fois qu'ils récitent le chapelet. (Léon XIII, 29 août 1899.)

11. Indulgence de cent jours chaque fois qu'ils font réciter un chapelet à d'autres personnes. (Léon XIII, 29 août 1899.)

12. Indulgence de trois cents jours, applicable une seule fois par jour, si, les dimanches où les jours de fêtes, ils assistent, dans une église de Frères-Prêcheurs, à l'exercice qui consiste à réciter ou chanter en procession chacune des dizaines du Rosaire devant chacun des mystères, représentés en peinture soit sur le mur, soit en des tableaux. (S. C. des Indulgences, 21 mai 1892.)

B. — *A certains jours ou fêtes de l'année.*

13. Indulgence plénière à la fête de l'Annonciation si, confessés et communiés, ils récitent le Rosaire. (S. Pie V, *Injunctum nobis*, 14 juin 1566.)

14. Indulgence de dix ans et de dix quarantaines aux fêtes de la

Purification, de l'Assomption et de la Nativité, s'ils récitent le chapelet. (S. PIE V, *loc. cit.*)

15. Indulgence de dix ans et dix quarantaines aux fêtes de la Résurrection, de l'Annonciation et de l'Assomption, s'ils récitent le chapelet. (S. PIE V, *Consueverunt*, 17 septembre 1569.)

16. Indulgence de sept ans et sept quarantaines aux autres fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge qui rappellent des mystères du Rosaire (savoir : les fêtes de la Visitation, de la Nativité de Notre-Seigneur, de la Purification, de la Compassion, — vendredi après le dimanche de la Passion, de l'Ascension, de la Pentecôte et de tous les Saints), s'ils récitent au moins un chapelet. (S. PIE V, *loc. cit.*)

17. Indulgence de sept ans et sept quarantaines aux fêtes de la Nativité de la Sainte Vierge, de l'Annonciation et de l'Assomption, s'ils récitent tout le Rosaire durant la semaine, suivant les statuts de la Confrérie. (SIXTE IV, *Pastoris æterni,* 30 mai 1478 ; LÉON X, *Pastoris æterni,* 6 octobre 1520.)

18. Indulgence de cent jours aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de la Visitation, de l'Assomption et de la Nativité de la Sainte Vierge. (LÉON X, *loc. cit.*)

III. — Pour ceux qui prennent part à la procession du Rosaire.

19. Indulgence plénière pour les confrères qui, confessés et communiés, assistent à la procession le premier dimanche du mois, y prient aux intentions du Souverain Pontife et en outre visitent la chapelle du Rosaire. (GRÉGOIRE XIII, *Ad augendam*, 24 octobre 1577.)

NOTA. — Cette indulgence peut être gagnée par les confrères qui sont en voyage, qui naviguent ou qui sont au service d'autrui (les soldats occupés au moment de la procession sont assimilés à ces derniers), à condition de réciter tout le Rosaire ; les malades ou ceux qui sont légitimement empêchés doivent réciter un chapelet. (GRÉGOIRE XIII, *Cupientes*, 24 décembre 1583.)

20. Indulgence plénière s'ils assistent à la procession aux fêtes de la Purification, de l'Annonciation, de la Visitation, de l'Assomption, de la Nativité de la Sainte Vierge, de la Présentation et de l'Immaculée-Conception (PIE IV, *Dum præclara*, 28 février 1561), ou un jour de l'octave de ces fêtes. (S. C. des Indulgences, 25 février 1848.)

21. Indulgence de cinq ans lorsque, par des aumônes, ils dotent pour le mariage des jeunes filles de la Confrérie, à condition d'assister à la procession. (GRÉGOIRE XIII, *Desiderantes*, 22 mars 1580.)

22. Indulgence de cent jours, s'ils assistent à la procession faite aux jours indiqués. (GRÉGOIRE XIII, *Cum sicut*, 3 janvier 1579.)

23. Indulgence de soixante jours, chaque fois qu'ils assistent soit aux processions ordinaires de la Confrérie, soit à toute autre procession célébrée avec l'autorisation de l'Ordinaire, même à celle du Saint-Sacrement porté aux infirmes. (Grégoire XIII, *Gloriosi*, 15 juillet 1579.)

IV. — Pour ceux qui visitent la chapelle ou l'église de la Confrérie.

24. Indulgence plénière chaque premier dimanche du mois pour les confrères qui, confessés et communiés, font cette visite et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (Grégoire XIII, *Ad augendam*, 12 mars 1577).

Nota. — Cette indulgence peut être gagnée également par les confrères infirmes qui ne peuvent se rendre à cette église, pourvu que, après s'être confessés et avoir communié, ils récitent dévotement, chez eux, devant une pieuse image, le Rosaire ou la Couronne, c'est-à-dire le chapelet (S. C. des Indulgences, 25 février 1877, *ad* VI), ou les sept Psaumes de la Pénitence. (Grégoire XIII, *loc. cit.*).

25. Indulgence plénière chaque premier dimanche du mois si, après avoir reçu les sacrements, ils prient quelque temps devant le Saint-Sacrement exposé dans l'église de la Confrérie, avec autorisation de l'Ordinaire, et prient aux intentions du Souverain Pontife. (Grégoire XVI, *Ad augendam*, 17 décembre 1833).

26. Indulgence plénière si, confessés et communiés, ils visitent la chapelle du Rosaire ou l'église de la Confrérie et y prient aux intentions du Souverain Pontife : — des premières vêpres au coucher du soleil, — aux fêtes de la Nativité de Notre-Seigneur, de l'Epiphanie, de la Résurrection, de l'Ascension et de la Pentecôte ; de même deux vendredis de Carême au choix du confrère ; le jour de la fête de tous les Saints, ou une fois pendant l'Octave des fidèles trépassés. (Grégoire XIII, *Pastoris æterni*, 5 mai 1582 ; Grégoire XVI, *Ad augendam*, 17 décembre 1833 ; S. C. des Indulgences, 12 mai 1851).

27. Indulgence plénière aux mêmes conditions, à partir des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité de la Sainte Vierge, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification, de l'Assomption, et pour la fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, vendredi après le dimanche de la Passion. (Grégoire XIII, *loc. cit.*; Clément VIII, *De salute*, 18 janvier 1593 ; Grégoire XVI, *loc. cit.*

Nota. — *a*) Aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité de la S. Vierge, de la Présentation, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification et de l'Assomption, l'indulgence plénière peut être gagnée également durant les octaves, mais une seule fois, un jour quelconque de ces octaves. (S. C. des Indulgences, 25 février 1848).

b) Aux jours de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte, ainsi qu'aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Nativité de la Sainte Vierge, de l'Annonciation, de la Visitation, de la Purification, de la Présentation et de l'Assomption, et également aux deux vendredis de Carême, on peut gagner l'indulgence plénière en visitant toute autre église ou un oratoire public. (S. C. des Indulgences, 12 mai 1851).

c) Quant aux confrères qui voyagent, qui naviguent, qui sont au service d'autrui, qui sont infirmes ou légitimement empêchés, ils doivent, pour gagner l'indulgence plénière acccordée à ceux qui visitent l'église ou la chapelle du Rosaire les jours où l'on célèbre des fêtes rappelant les mystères du Rosaire, remplir les mêmes conditions exigées de ceux qui ne peuvent assister à la procession et indiquées au paragraphe 19. SIXTE-QUINT, *Dum ineffabilia*, 30 janvier 1586).

28. Indulgence plénière aux mêmes conditions, le dimanche dans l'octave de la Nativité de la Sainte Vierge. (CLÉMENT VIII, *Ineffabilia*, 12 février 1598).

29. Indulgence plénière aux mêmes conditions, le troisième dimanche d'avril, à partir des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil. (GRÉGOIRE XIII, *Cum. sicut*, 3 janvier 1579).

30. Indulgence de sept ans et sept quarantaines si, confessés et communiés, ils visitent la chapelle ou l'autel de la confrérie et y prient aux intentions du Souverain Pontife, aux fêtes de la Nativité de Notre-Seigneur, de Pâques, de la Pentecôte, de l'Immaculée-Conception, de la Nativité de la Sainte Vierge, de l'Annonciation, de la Visitation et de l'Assomption, ainsi qu'au jour de la fête de tous les Saints. (CLÉMENT VIII, *Salvatoris*, 13 janvier 1693; *De salute*, 18 janvier 1593).

31. Indulgence de cent jours, chaque jour où ils visitent soit la chapelle, soit l'autel du Rosaire, et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (GRÉGOIRE XIII, *Cum sicut*, 3 janvier 1579).

NOTA. — *a*) Les religieuses cloîtrées, les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe habitant dans les collèges, séminaires et conservatoires ; enfin toutes les personnes vivant dans des instituts d'où elles ne peuvent sortir à leur gré, et même les membres des Sociétés catholiques peuvent, en visitant leur propre église, ou leur chapelle, ou leur oratoire, gagner toutes les indulgences pour lesquelles est prescrite la visite de la chapelle et de l'église de la Confrérie, pourvu que ces personnes soient régulièrement inscrites dans cette confrérie. (S. C. des Indulgences, 11 août 1871, 8 février 1874).

b) Les confréres infirmes, ne pouvant, pour une raison quelconque, soit recevoir le sacrement de l'Eucharistie, soit visiter

l'église ou la chapelle de la Confrérie, peuvent gagner toutes les indulgences pour lesquelles ces conditions sont prescrites, si, après s'être confessés et avoir satisfait à toutes les autres conditions nécessaires, ils accomplissent une œuvre pieuse ordonnée par leur confesseur.

c) Lorsque, à certaines fêtes, pour la visite de l'église ou de la chapelle du Rosaire, il a été accordé, outre l'indulgence plénière, une autre indulgence partielle, pour gagner cette dernière, une visite spéciale de l'église ou de la chapelle est nécessaire.

V. — Pour ceux qui visitent cinq autels.

32. Les confrères qui visitent, soit cinq autels d'une église ou d'un oratoire public quelconque, soit cinq fois un ou deux autels dans les églises qui n'en ont pas cinq, gagnent les mêmes indulgences que s'ils faisaient la visite des stations de Rome. (Léon X, 22 mai 1518).

VI. — Pour ceux qui disent ou entendent la Messe votive du Rosaire.

33. Toutes les indulgences accordées à la récitation du Rosaire entier sont également accordées aux confrères prêtres qui célèbrent à l'autel du Rosaire, la Messe votive, suivant le missel romain, *pro diversitate temporis* (ces Messes votives peuvent être dites deux fois par semaine), ainsi qu'aux autres confrères qui assistent à cette Messe et y prient dévotement. (Léon XIII, *Ubi primum,* 2 octobre 1898).

34. Toutes les indulgences accordées à ceux qui prennent part à la procession habituelle du premier dimanche de chaque mois sont également accordées à ceux qui ont l'habitude de célébrer ou d'entendre cette Messe votive une fois, le jour où s'étant confessés, ils communient. (Clément X. *Cœlestium munerum*, 16 février 1671).

35. Une indulgence d'un an est accordée aux confrères, qui, les samedis de Carême, assistent consécutivement à la Messe, au sermon sur la Sainte Vierge et à l'antienne *Salve Regina*. (Grégoire XIII, *Desiderantes*, 22 mars 1580).

VII. — Pour ceux qui accomplissent la dévotion des quinze samedis du Rosaire.

36. Indulgence plénière à trois des quinze samedis, choisis au gré de chacun des confrères, si, durant quinze samedis consécutifs (précédant immédiatement la fête du Rosaire, ou même à une époque quelconque de l'année), confessés ou communiés, ils visitent l'église de la Confrérie, et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (S. C. des Indulgences, 12 décembre 1849).

37. Indulgence de sept ans et sept quarantaines pour les douze

samedis non compris au paragraphe 36. (S. C. des Indulgences, 12 décembre 1849).

VIII. — Pour ceux qui accomplissent certaines dévotions durant le mois du Rosaire.

38. Indulgence plénière aux confrères qui assistent au moins dix fois à l'exercice du mois d'octobre habituellement institué dans les églises des Frères-Prêcheurs, le jour qu'ils choisiront, pourvu qu'ils reçoivent les sacrements et prient aux intentions du Souverain Pontife. (S. C. des Indulgences, 31 août 1885.)

39. Indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois qu'ils assistent aux exercices pieux institués d'ordinaire chaque jour du mois d'octobre, dans les églises des Frères-Prêcheurs. (S. C. des Indulgences, 31 août 1885.)

IX. — Pour ceux qui assistent au chant du « Salve Regina ».

40. Indulgence de trois ans et trois quarantaines aux confrères qui, dans une église de la Confrérie, ayant en main un cierge allumé (là où c'est l'usage; ailleurs on ajoutera un *Ave Maria*), assistent au *Salve Regina* qu'on a l'habitude de chanter aux fêtes de la Sainte Vierge célébrées par l'Eglise universelle (S. C. des Indulgences, 18 septembre 1862. *ad IV.*), ainsi qu'aux fêtes des Apôtres et aux fêtes des Saints de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. (Clément VIII, *Ineffabilia*, 12 février 1598.)

41. Indulgence de cent jours, tous les jours durant toute l'année, s'ils assistent à cette antienne après Complies. (Clément VIII, *loc. cit.*)

42. Indulgence de quarante jours tous les samedis et jours de fêtes durant l'année. (Léon X, *Pastoris æterni*, 6 octobre 1520.)

Nota. — Les indulgences indiquées aux paragraphes 40 et 41 peuvent être gagnées par ceux qui sont légitimement empêchés d'assister dans une église au *Salve Regina*, s'ils récitent cette même antienne devant un autel ou devant une image de la Sainte Vierge. (Clément VIII, *Ineffabilia*, 12 février 1598.)

X. — Pour ceux qui font l'oraison mentale ou d'autres exercices spirituels.

43. Indulgence plénière une fois par mois aux confrères qui, chaque jour, pendant un mois entier, font une demi-heure ou au moins un quart d'heure d'oraison mentale, le jour choisi par eux, où ils reçoivent les Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. (Clément X, *Ad ea*, 28 janvier 1671.)

44. Indulgence plénière une fois par an le jour choisi par eux, si, en mémoire des quarante jours que Notre-Seigneur a passés au désert, ils se livrent, durant le même nombre de jours, à l'oraison, à la mortification et à d'autres œuvres pieuses. (Pie VII, *Ad augendam*, 10 février 1808.)

45. Indulgence de sept ans et sept quarantaines chaque fois qu'ils font une demi-heure d'oraison mentale. (Clément X, *Ad ea*, 28 janvier 1671.)

46. Indulgence de cent jours chaque fois qu'ils font un quart d'heure de méditation. (Clément X, *loc. cit.*)

XI. — Pour ceux qui visitent les confrères infirmes.

47. Indulgence de trois ans et trois quarantaines chaque fois que des confrères visitent d'autres confrères infirmes. (Clément VIII, *Ineffabilia*, 12 février 1598.)

48. Indulgence de cent jours s'ils exhortent leurs confrères infirmes à recevoir les sacrements de l'Eglise. (Grégoire XIII, *Cum sicut*, 3 janvier 1579.)

XII. -- Pour ceux qui prient pour les âmes de confréres défunts

49. Indulgence plénière à un des quatre anniversaires (4 février, 12 juillet, 5 septembre, 10 novembre) institués d'ordinaire pour chaque année dans les églises publiques des religieux et religieuses de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, pour les confrères qui assistent à l'office des Morts, et, confessés et communiés, prient aux intentions du Souverain Pontife. (Pie VII, *Ad augendam*, 16 février 1808.

50. Indulgence de huit ans s'ils assistent aux services et prennent part à la procession faite chaque samedi une ou deux fois par mois à l'intention des défunts dans l'église de la Confrérie ou dans le cloître. (Grégoire XIII. *Desiderantes*, 22 mars 1580.)

51. Indulgence de trois ans et trois quarantaines chaque fois qu'ils accompagnent à l'église de la Confrérie le corps d'un de leurs confrères défunts. (Clément VII, *Ineffabilia*, 12 février 1598.)

52. Indulgence de cent jours si, avec la bannière de la Confrérie, ils accompagnent jusqu'au lieu de la sépulture le cadavre d'un de leurs confrères, ou s'ils assistent aux anniversaires célébrés pour les âmes des confrères défunts et y prient aux intentions du Souverain Pontife. Grégoire XIII, *Cum sicut*, 13 janvier 1579.)

XIII. — Pour ceux qui accomplissent un acte quelconque de charité ou de piété.

53. Indulgence de soixante jours chaque fois que les confrères accomplissent un acte de charité ou de piété. (Grégoire XIII, *Gloriosi*, 15 juillet 1579.)

XIV. — Pour les mourants.

54. Indulgence plénière, qui devra être appliquée avec la formule commune par un prêtre même hors de la confession, aux confrères qui auront récité habituellement le Rosaire chaque semaine. (Innocent VII, 13 octobre 1843 ; S. C. des Indulgences, Décret du 10 août 1899.)

55. Indulgence plénière à ceux qui meurent tenant en main un cierge bénit du Rosaire, pourvu qu'ils aient récité au moins une fois en leur vie le Rosaire entier. (ADRIEN VI, *Illius qui*, 1er avril 1523.)

56. Indulgence plénière pour ceux qui reçoivent les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. (S. PIE V, *Consueverunt*, 17 septembre 1569.)

57. Indulgence plénière si, avec des sentiments de contrition, ils invoquent le très saint Nom de Jésus, au moins de cœur s'ils ne le peuvent verbalement. (LÉON XIII, Rescrit de la S. C. des Indulgences, 19 août 1896.)

58. Indulgence plénière si, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise romaine, ils récitent l'antienne *Salve Regina* et se recommandent à la Sainte Vierge. (CLÉMENT VIII, *Ineffabilia*, 12 février 1598.)

NOTA. — Bien qu'on indique ici plusieurs fois une indulgence plénière à l'article de la mort, cependant, suivant l'indication de la S. C. des Indulgences, on ne peut, à l'article de la mort, en gagner qu'une seule, en remplissant l'une ou l'autre des conditions indiquées plus haut.

XV. — Pour les défunts.

59. Dans les églises des Frères-Prêcheurs et pour les prêtres de l'Ordre qui célèbrent aux intentions de tout confrère défunt, l'autel du T. S. Rosaire est privilégié. (GRÉGOIRE XIII. *Omnium saluti* 1er septembre 1582.)

60. Dans les églises de la Confrérie, l'autel du T. S. Rosaire est privilégié pour les prêtres confrères, non seulement en faveur des confrères défunts, mais aussi en faveur de tout défunt, même s'il existe un autre autel privilégié dans la même église. En outre, si dans une église, il n'existe pas d'autre autel privilégié, l'autel du T. S. Rosaire est également privilégié pour tout prêtre même non inscrit dans la Confrérie, et en faveur de tout défunt. (S. C. des Indulgences, *Cameracen*, juin 1842, PIE IX, *Omnium saluti*, 5 mars 1857.)

INDULGENCES COMMUNES AUX CONFRÈRES ET AUX AUTRES FIDÈLES.

61. Indulgence de sept ans et sept quarantaines, le premier dimanche de chaque mois, à ceux qui assistent à la procession. (S. PIE V, *Consueverunt*, 17 septembre 1569.)

62. Indulgence plénière *toties quoties*, à partir des premières vêpres jusqu'au coucher du soleil, le jour de la fête du T. S. Rosaire, célébrée en souvenir de la victoire remportée sur les Turcs grâce au Rosaire, auprès des îles Echinades, à tous ceux qui, après

avoir reçu les sacrements, visitent la chapelle du Rosaire ou une image de la Vierge exposée dans l'église (S. C. des Indulgences, 25 janvier 1866), et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (S. Pie V, *Salvatoris*, 5 mars 1572; S. C. des Indulgences, 5 avril 1869, 7 juillet 1885.)

Nota. — Pour gagner l'indulgence dont il vient d'être parlé, la confession pourra être faite le vendredi précédant immédiatement la fête du T. S. Rosaire. (Léon XIII, Rescrit de la S. C. des Indulgences, 19 août 1899.)

63. Indulgence plénière un seul jour de l'octave du T. S. Rosaire choisi au gré de chacun, pourvu qu'on reçoive les sacrements, qu'on visite la chapelle du Rosaire ou une image de la Sainte Vierge exposée dans l'église, et qu'on y prie aux intentions du Souverain Pontife. (Benoit XIII, *Pretiosus*, 10 mai 1727; S. C. des Indulgences, 7 juillet 1885.)

64. Indulgence plénière aux mêmes conditions à la Fête-Dieu et pour la fête du Saint titulaire de l'Eglise. (Grégoire XIII, *Desiderantes*, 22 mars 1580.)

65. Toutes et chacune des indulgences contenues dans ce catalogue peuvent être appliquées par voie de suffrage aux âmes des fidèles qui sont morts unis à Dieu par le lien de la charité; toutefois exception est faite de l'indulgence plénière à l'article de la mort. (Innocent XI, *Ad ea*, 15 juin 1679.)

APPENDICE

Sommaire des indulgences concédées à tous les fidèles pour la dévotion du Très Saint Rosaire.

1. A ceux qui récitent au moins un chapelet chaque jour, indulgence plénière une fois l'an, le jour choisi par eux où ils reçoivent les sacrements, à condition qu'ils se servent d'un chapelet bénit par un religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs ou par un autre prêtre délégué. (*Raccolta*, édition 1898, nº 194.)

2. Indulgence de cent jours pour chaque *Pater* et chaque *Ave* à tous ceux qui récitent le Rosaire ou au moins un chapelet, à condition que leur Rosaire soit bénit par un religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs ou par un prêtre délégué. (*Ibid.*)

3. Indulgence de cinq ans et cinq quarantaines chaque fois qu'on récite un chapelet. (*Ibid.*)

4. Indulgence de dix ans et dix quarantaines, une fois par jour, à ceux qui récitent avec d'autres au moins un chapelet, soit chez eux, soit dans une église, dans un oratoire public ou privé. (*Ibid.*)

5. Indulgence plénière, le dernier dimanche de chaque mois, à ceux qui récitent avec d'autres au moins un chapelet, trois fois par semaine, soit chez eux, soit dans une église, soit dans un oratoire,

et à condition que, en ce dernier dimanche, ils reçoivent les sacrements, visitent une église ou un oratoire public, et y prient aux intentions du Souverain Pontife. (*Ibid.*)

6. Indulgence plénière, un des quinze samedis consécutifs, choisi au gré de chacun, si, chaque samedi, on reçoit les sacrements, on récite le chapelet ou l'on médite dévotement les mystères du Rosaire. (*Raccolta*, édition citée, n° 197.)

NOTA. — Chaque fois que les fidèles sont légitimement empêchés d'accomplir cet exercice le samedi, ils peuvent y suppléer le dimanche sans perdre les indulgences. (*Ibid.*)

7. Indulgence de sept ans et sept quarantaines tous les samedis non compris dans le paragraphe précédent. (*Ibid.*)

8. Indulgence plénière pour ceux qui, à une époque quelconque de l'année, accomplissent de pieux exercices durant neuf jours en l'honneur de la Reine du Rosaire, par la récitation de prières que l'autorité légitime a approuvées; cette indulgence est accordée le jour choisi au gré de chacun, soit pendant la neuvaine, soit pendant les huit jours qui la suivent immédiatement, où, vraiment contrits, confessés et communiés, ils prient aux intentions du Souverain Pontife. (*Raccolta*, édition citée, n° 149).

9. Indulgence de trois cents jours pour tous les autres jours de la neuvaine pendant lesquels ces prières sont récitées. (*Ibid.*)

Pour ceux qui récitent le chapelet durant le mois d'octobre.

Sa Sainteté LÉON XIII (1er septembre 1883, 20 août 1885, 23 juillet 1898) a concédé à perpétuité les indulgences suivantes :

10. Indulgence plénière à ceux qui, le jour de la fête du Rosaire, ou un jour de l'octave, reçoivent les sacrements, visitent une église et y prient aux intentions du Souverain Pontife, à condition d'y réciter un chapelet, soit publiquement dans une église, soit d'une façon privée, le jour de la fête et chacun des jours de l'octave.

11. Indulgence plénière à ceux qui, après l'octave de la fête du Rosaire, récitent le chapelet au moins dix fois dans le cours de ce même mois d'octobre, soit en public dans une église, soit d'une façon privée, le jour choisi par eux, où ils reçoivent les sacrements, visitent une église et y prient aux intentions du Souverain Pontife.

12. Indulgence de sept ans et sept quarantaines pour chaque jour du mois d'octobre, où les fidèles récitent un chapelet, soit en public dans une église, soit d'une façon privée.

13. Toutes et chacune des Indulgences contenues dans ce sommaire sont applicables aux âmes qui souffrent dans les flammes du Purgatoire (*Raccolta*, édition citée, p. 22, n° 4.)

La S. C. des Indulgences et des Reliques a reconnu comme authentique le présent sommaire des indulgences accordées à tous les fidèles pour la dévotion du Rosaire, et elle en a autorisé l'impression et la publication.

Donné à Rome, en la secrétairerie de cette même Congrégation, le 29 août 1899.

L. ✝ *S.*

Fr. J.-M. Card. GOTTI, *préfet.*

✝ A. SABATUCCI, *arch. d'Antinoë, secr.*

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

5. XXIV^e^ Dimanche après la Pentecôte. *Fête des Saintes Reliques*, double majeur. — Honorons les Reliques; elles nous rappellent les saints auxquels elles ont appartenu. Souvenons-nous qu'après notre résurrection, nos corps seront rendus participants avec nos âmes de la gloire du ciel. Le vénérable curé d'Ars aimait à s'entourer de saintes Reliques. Il en avait orné sa modeste chambre. Les saints étaient pour lui des protecteurs, des frères.

6. Lundi, de l'*Octave.* — Toutes les nations, tout âge, toute condition ont donné des saints au ciel. Les uns ont vécu sur le trône, les autres dans l'obscurité; ils furent, les uns magistrats, les autres ecclésiastiques, moines, vierges, personnes mariées, veuves, esclaves; donc, quel que soit notre état, aspirons au paradis et sanctifions-nous.

7. Mardi, de l'*Octave.*

8. Mercredi. — *Octave de tous les Saints*; mémoire des *Quatre couronnés*, martyrs. — Les saints ont surmonté tous les obstacles qui s'opposaient à leur salut. Comme eux, vis-à-vis du monde et de nos passions, défions-nous de notre faiblesse; ayons recours à la grâce de Dieu.

9. Jeudi. — Dédicace de la basilique du *S. Sauveur*, double majeur; mémoire de *S. Théodore*, martyr. — Les aspersions qui se font au dehors et au dedans de l'église, dans la dédicace, nous apprennent que le temple de Dieu qui est nous-mêmes, devant être saint, doit être purifié de toute tache de la chair et de l'esprit et les larmes de la pénitence, par les œuvres laborieuses de la pénitence jointes au sang et à l'eau qui ont coulé du côté de J.-C.

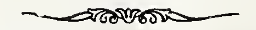

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

N° 35.

SAMEDI 11 NOVEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

VIRGINI·PARITVRÆ

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pélerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 12 novembre, 25e dimanche après la Pentecôte (Office du 5e après l'Epiphanie), *semi-double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Récitation du chapelet.

— Jeudi 16, messe à 6 h., à la Crypte, pour les Tertiaires de Saint François.

— Samedi 18, salut à 4 h., dans la chapelle du S. Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, Anniversaire de la Dédicace de toutes les églises. Messe à 10 h., vêpres à 3 h., suivies du salut. — Vendredi soir, à 8 h., chemin de la Croix.

CHAPELLE DE BON-SECOURS. — *Fête de l'Adoration mensuelle*, le jeudi 16 novembre. A 6 h., exposition du Saint-Sacrement et première messe. Autres messes à 7 h. et à 8 h. — Le soir, à 4 h., sermon par M. l'abbé Pasquier, professeur à l'Institution Notre-Dame ; salut solennel donné par Monseigneur l'Évêque de Chartres.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — (Librairie Victor Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris), Sommaire du N° du 5 Novembre 1899 : I. Projet d'un pèlerinage international à Paray-le-Monial, pour l'année 1900, par le P. St. Coubé. — II. L'enseignement libre et l'unité morale de la natiou, par le P. A. Belanger. — III. Les rétributions de la vie future dans les Psaumes, par le P. A. Durand. — IV. Le Livre de l' « Imitation », par le P. J. Brucker. — V. Notes de littérature, par le P. H. Bremond. — VI. Bulletin d'histoire, par le P. H. Chérot. — VII. Livres. — VIII. Evènements de la Quinzaine.

Le Péché d'incroyance, par le R. P. Badet, de l'Oratoire. Paris, J. Briguet, éditeur, 83, rue de Rennes. — 1899. 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.

Son but est de montrer qu'il est impossible que le chrétien convaincu d'aujourd'hui devienne, légitimement et sans péché, l'incroyant convaincu de demain.

Le lecteur verra clairement, du moins on l'espère, que la négation du dogme révélé ne se peut justifier par aucun côté, et que l'apparente sécurité dont jouissent plusieurs de ceux qui ont renié leur baptême n'est, au fond, qu'un remords : un remords étouffé pour toujours ou seulement endormi pour un temps.

Histoire de l'Église, par M. l'abbé E. Terrasse, professeur d'apologétique chrétienne à l'école Saint-François de Sales de Dijon. Paris, J. Briguet, éditeur, 83, rue de Rennes. — 1899. 1 vol. in-12 de 350 pages. Prix : 2 fr. 50.

Cet ouvrage, honoré de très hautes recommandations, est destiné à servir de manuel d'études aux élèves des Maisons d'éducation, des Pensionnats et des Catéchismes de persévérance, est le fruit de nombreuses recherches.

En le publiant, l'auteur, — il faut l'en louer, — a obéi à une pensée toute sacerdotale. Il a voulu très simplement, autant qu'il dépendait de lui, répondre au vœu si souvent exprimé, dans ces dernières années, par la voie des congrès, journaux et revues catholiques, à l'effet d'inscrire des leçons d'histoire de l'Église dans le programme d'études de nos établissements religieux d'instruction, et c'est merveille de voir comment dans les modestes proportions d'un manuel, le savant auteur a su retracer, sous une forme sobre et précise, pure de toute déclamation, les multiples manifestations de la vie de l'Église à travers les siècles.

N° 35. 11 Novembre 1899.

SOMMAIRE

LETTRE DU CARDINAL MAZELLA SUR LA DÉVOTION AU SACRÉ-CŒUR.

Il y a quelques mois, Son Eminence le Cardinal Mazella, Préfet de la Congrégation des Rites, se faisant l'interprète du Souverain Pontife, adressait à tous les Evêques une lettre pressante sur les développements à donner au culte du Sacré-Cœur de Jésus.

Nous n'avions pu encore l'insérer dans notre Revue. Nos lecteurs seront heureux de la trouver ici.

Révérendissime Seigneur,

Il m'a toujours été agréable d'exécuter les ordres du Pasteur suprême de l'Eglise en communiquant aux évêques ses volontés. Mais aujourd'hui, c'est avec la plus vive satisfaction que je viens faire connaître à chacun d'eux la jouissance très douce causée à S. S. le Pape Léon XIII par la promulgation de sa dernière Encyclique, où il a pris l'initiative de consacrer par un acte solennel le genre humain tout entier au Sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il sait, en effet, quel favorable accueil firent unanimement à cette lettre et pasteurs et troupeaux, et l'empressement et le zèle que l'on mit partout à s'y conformer.

Le Souverain Pontife lui-même donna l'exemple, et ayant fait faire en son Palais du Vatican, à la chapelle Pauline, des prières publiques et solennelles, il offrit et consacra tout l'univers au divin Cœur de Jésus.

Le peuple romain, suivant son exemple, se porta en foule dans les basiliques patriarcales et dans les basiliques mineures, dans toutes les paroisses et presque dans tous les lieux consacrés au culte; il y renouvela la formule solennelle de consécration, et ce fut comme d'une seule voix qu'il en ratifia les engagements.

Bientôt sont arrivées et arrivent encore chaque jour de toutes parts des lettres annonçant que cette même cérémonie de consécration s'est accomplie avec le même élan et la même

piété dans chaque diocèse et dans presque chaque église. Ces nouvelles ne viennent pas seulement de l'Italie et de l'Europe, mais encore des régions les plus lointaines. De cette unanimité de tout le peuple catholique à répondre aux désirs et à la volonté du Père commun des fidèles, l'honneur revient surtout aux évêques qui en cette occasion ont donné l'impulsion et la direction à leurs troupeaux. Aussi, pour répondre au désir du Souverain Pontife, dois-je vous adresser en son nom de vives félicitations et des remerciements, ainsi qu'à tous ceux qui, sous votre autorité, travaillent au salut des âmes.

En effet, comme le proclame le Saint-Père dans cette même Encyclique, des fruits abondants et très consolants, non seulement pour chaque fidèle en particulier, mais pour toute la famille chrétienne et même pour le genre humain tout entier, doivent résulter de cette Consécration solennelle ; il en a la confiance et nous la partageons avec lui. Car — tous en ont le sentiment intime — combien n'est-il pas nécessaire que la foi trop languissante se ravive, que s'allument les flammes d'une charité sincère, qu'un frein soit mis à la fougue des passions, et qu'un remède soit apporté à la corruption des mœurs, qui s'accentue de jour en jour?

Tous doivent désirer que la société humaine se soumette à l'empire très doux de Jésus-Christ et que les pouvoirs civils eux-mêmes connaissent et révèrent la puissance royale qui lui a été donnée d'en-haut sur toutes les nations. Ainsi se développera de plus en plus l'Eglise de Jésus-Christ qui est son royaume ; ainsi jouira-t-elle de cette liberté paisible qui lui est absolument nécessaire pour aller à de nouveaux triomphes. Enfin tous nous devons nous efforcer, par nos œuvres de piété, d'offrir à la divine Majesté des compensations et des réparations pour les outrages très graves et sans nombre qu'elle reçoit chaque jour de l'ingratitude des hommes.

Mais, pour que les espérances que nous concevons prennent de jour en jour plus de consistance, pour que la bonne semence dont nous parlons produise une riche germination et une moisson encore plus abondante, il est nécessaire que le renouveau de piété qui s'est manifesté envers le Sacré Cœur, non seulement se maintienne avec persévérance, mais se développe continuellement. Car la persévérance constante

dans la prière fera, pour ainsi dire, violence au très doux Cœur de Jésus, pour qu'il nous ouvre ces sources de grâces, qu'il désire très ardemment répandre sur nous, comme il l'a manifesté plus d'une fois à sa bien aimée servante, la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque.

Aussi le Souverain Pontife, usant de mon intermédiaire pour vous faire connaître sa volonté, exhorte vivement Votre Grandeur et les évèques de tout le monde catholique à poursuivre avec ardeur ce que vous avez commencé, à aviser aux moyens qui, selon la diversité des temps et des lieux, vous paraîtront les plus propres à atteindre le but si désiré, et à établir ce qui vous semblera de nature à amener ce résultat.

Le Saint-Père donne la plus large approbation à la coutume, déjà établie dans plusieurs églises, d'offrir publiquement pendant tout le mois de juin au Sacré Cœur, divers hommages de piété. Pour encourager cette pratique, ouvrant les trésors de l'Eglise, il accorde aux fidèles une indulgence de 300 jours, toutes les fois qu'ils assisteront à ces pieux exercices ; à ceux qui y assisteront au moins dix fois dans le mois il accorde une indulgence plénière.

Sa Sainteté a aussi très à cœur de voir se propager au loin la pratique, hautement recommandée et déjà en usage dans plusieurs endroits, de faire le premier vendredi de chaque mois quelques exercices en l'honneur du Sacré Cœur. On y récite les litanies récemment approuvées par lui et on y répète la formule de consécration composée par lui. Si cette pratique gagne dans le peuple chrétien et y passe comme en coutume, elle sera comme une fréquente et perpétuelle affirmation du droit royal et divin que le Christ a reçu de son Père sur tout le genre humain et qu'il s'est acquis par l'effusion de son sang. Apaisé par ces hommages, Jésus-Christ lui-même, lui qui est riche en miséricorde et merveilleusement porté à combler les hommes de ses bienfaits, oubliera leur malice et leur tendra les bras, non seulement comme à ses fidèles sujets, mais comme à ses amis et ses enfants très chéris.

De plus, le Saint-Père désire vivement que les jeunes gens, surtout ceux qui s'adonnent à l'étude des lettres et des sciences, s'enrôlent dans les Sociétés dites « pieuses assemblées » ou « Confréries du Sacré-Cœur ». Elles sont formées par la

réunion de jeunes gens choisis qui, après y avoir donné spontanément leur nom, se réunissent chaque semaine à jour et heure fixes dans des oratoires, des églises, ou même dans les chapelles des collèges, et, sous la direction d'un prêtre, y accomplissent dévotement de pieux exercices en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus. Si tout hommage de piété, venant des fidèles, plaît au divin Rédempteur et en est favorablement accueilli, il a surtout pour agréable celui qui est formé par de jeunes cœurs. Sans compter que nous ne saurions dire tous les avantages que peut en tirer la jeunesse. Car il n'est pas possible que la contemplation assidue du divin Cœur, la pénétration plus intime de ses vertus et la connaissance de son amour ineffable ne domptent les passions de la jeunesse et ne lui soient de puissants stimulants à la pratique de la vertu.

Pour les adultes, des réunions de même genre pourront être formées et elles seront fréquentées par les divers groupes connus sous le nom de « Sociétés catholiques ».

Du reste, les différents exercices que nous venons de rappeler ne sont nullement prescrits par le Saint-Père, mais il s'en remet pour tout cela à la prudence et à la sagacité des évêques, au zèle et à la bonne volonté desquels il a pleine confiance. Son unique désir est que chez les peuples chrétiens la dévotion au Cœur Sacré de Jésus ne cesse de fleurir et de se développer.

En attendant, je souhaite sincèrement à Votre Grandeur une longue félicité.

De Votre Grandeur, le Frère,
Card. Mazella, év. de Préneste, préf.
D. Panici, *secrétaire.*

A Rome, secrétariat de la Sacrée Congrégation des Rites, le 21 juillet 1899.

LA LITURGIE CATHOLIQUE AU SECOND SIÈCLE.

Revivre en quelque sorte avec nos pères dans la foi ; connaître comment étaient faits leurs lieux de réunion, les prières qu'ils y récitaient, se rendre compte de l'administration des sacrements et des moindres actes de la vie du chrétien à cette époque ; c'est un desideratum que, dans l'état actuel de la science sacrée, il était bien difficile de satisfaire complètement.

Le nouveau patriarche syrien d'Antioche, S. Exc. Mgr. Ephrem Rahmani, a trouvé dans la bibliothèque métropolitaine de Mossoul, un manuscrit syriaque intitulé le « Testament de Notre-Seigneur », suivi d'un autre intitulé « Ordres et commandements du Seigneur ».

Ce manuscrit nous donne l'organisation de l'Eglise au IIe siècle, telle qu'elle résulte du « Testament du Seigneur. »

La liturgie se fait le samedi, le dimanche et les jours de jeûne. Le sacrifice de la messe, beaucoup plus court qu'aujourd'hui, se compose de proclamations faites par le diacre, de préfaces, des paroles de la consécration, d'action de grâces et de la réception de la Sainte Eucharistie distribuée par le diacre.

Tous les fidèles récitent des prières aux temps marqués, tierce, sexte, none, le matin et le soir, soit à l'église, s'ils peuvent s'y réunir, soit chez eux. Les jours où il y a liturgie, les fidèles se réunissent à l'église avant l'aurore, selon la fameuse lettre de Pline à Trajan.

La consécration de l'évêque se fait par un seul prélat, les autres évêques étant seulement les témoins de l'élu. Les sous-diacres passent après les lecteurs, ce qui nous reporte avant saint Cyprien.

Les veuves ont une place réservée après les diacres; elles reçoivent la bénédiction de l'évêque et ont des prières spéciales à réciter; ce sont, en un mot, les religieuses de cette époque.

L'évêque et les prêtres sont tenus au célibat, et, pour mieux le garder, doivent s'abstenir de viande et de vin.

Le Symbole des apôtres se trouve inclus dans les demandes que l'évêque fait à celui qu'il va baptiser par triple immersion dans les eaux courantes; le rite de la Confirmation est à peu près analogue à celui actuellement en usage, et on trouve le rite de la bénédiction de l'huile pour l'Extrême-Onction.

Mais voici un trait qui donne une idée de l'antiquité de ce document. En indiquant la préséance dans l'église, on donne une place à part à ceux qui ont reçu de Dieu les dons de révélation, des guérisons ou des langues, dons qui disparurent au temps de saint Irénée, et la liturgie a une oraison spéciale pour que le Seigneur les confirme dans ces dons.

L'ouvrage commence par un discours sur la fin du monde, et parmi les signes qui doivent annoncer la venue prochaine de l'Antechrist se trouve celui-ci : « L'argent sera méprisé et seul l'or aura de la valeur ». Voilà un signe que l'avilissement actuel de l'argent rend inquiétant.

L'ouvrage du patriarche syrien sera publié à Leipzig, chez Drugulin, et c'est une satisfaction pour nous catholiques, de voir que cette édition n'est point faite, selon l'usage, par un protestant ou un juif.

DON GIUSEPPE.

LA FORTUNE DES CONGRÉGATIONS RELIGIEUSES.

Des journaux se sont plu à répandre dans le public une carte qui voit un danger public dans la fortune des Congrégations religieuses.

Vingt-deux Supérieurs et Supérieures des Communautés établies dans la Sarthe, notamment les six Supérieures générales des Congrégations qui y sont le plus répandues, ont écrit la lettre suivante, absolument irréfutable, puisqu'elle s'appuie sur les chiffres officiels, et que certainement on ne cherche pas, dans les régions gouvernementales, à protéger les Congrégations.

« Monsieur le Rédacteur, dans deux numéros en date des 9 et 11 mars, le *Petit Manceau* s'est fait, contre les Congrégations françaises, l'éditeur d'allégations absolument erronées.

« Supérieurs et Supérieures de Congrégations établies dans la Sarthe, nous avons le droit et le devoir de répondre et de faire connaître à vos lecteurs la vérité.

« Il est dit dans ees articles que l'avoir des Congrégations a plus que doublé de 1881 à 1898. C'est une erreur complète. Si l'on s'en rapportait aux évaluations administratives, il semblerait même avoir diminué...

« Le chiffre officiel donné en 1895 à la tribune de la Chambre par le Président du Conseil des Ministres est de cinq cents millions. Il y a loin de là à celui de deux milliards dont il est parlé dans les articles de votre journal...

« Cet avoir de cinq cents millions est un actif brut : on n'a pas tenu compte des charges de toute nature dont il est grevé. Il se compose, pour les neuf dixièmes, *d'immeubles* à usage de couvents, d'écoles, d'hôpitaux, d'asiles, d'une valeur locative et vénale très réduite.

« Admettons cependant pour un instant, par hypothèse, que cet actif est un actif net productif de revenus. Ne nous occupons pas des malades, des infirmes, des enfants *dont l'entretien est une charge quotidienne de cette propriété.*

« Et *supposons* que les membres des Congrégations jouissent du revenu à 3 pour cent d'un actif de cinq cents millions.

« Divisons cet actif et ce revenu par le nombre des Congréganistes, nous trouverons que pour chacun d'eux c'est un eapital de 2.500 francs, et un revenu de 75 francs.

« Or, savez-vous quelle est, d'après les statistiques les plus autorisées, la valeur de tous les immeubles et de tous les eapitaux qui constituent la fortune de la nation française ? *deux cents milliards.* C'est dire que, si cette fortune était divisée entre tous les Français

également, chacun aurait en capital 5.263 francs et en revenu 558 francs ; soit plus du double de ce que donnerait la répartition entre les congréganistes des biens des Congrégations.

« Ce patrimoine des Congrégations, si modeste par rapport à l'ensemble de la richesse nationale, qui ne permet à tant de Communautés que de vivre de privations, est presque toujours constitué par les dons volontaires des congréganistes qui ont quelques biens personnels, Voudrait-on qu'il fût interdit, sur la terre de France, de partager ses revenus avec ses frères et ses sœurs déshérités de la fortune?.... »

Le journal propagateur de la calomnie a refusé d'insérer cette réponse. Il suffit de le constater pour rendre le public juge de son esprit et de la valeur de ses affirmations.

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR LA QUESTION DE MÉDAILLE DES ENFANTS DE MARIE.

On a lu, au mois de juillet, dans le *Canoniste contemporain*, le décret de la Congrégration des Indulgences et des Reliques, relatif aux médailles des Enfants de Marie.

Pour le publier, dit la *Semaine Religieuse* de Cambrai, n° du 4 novembre 1899, nous attendions un peu plus de lumière. Cette lumière ne venant pas, et voyant le décret donné dans la plupart des *Semaines religieuses*, nous avons cru ne pouvoir différer plus longtemps, puisqu'il s'agissait de la perte des Indulgences dans de nombreuses Congrégations.

Nous aurions dû attendre huit jours encore. La *Nouvelle Revue théologique* est en effet venue nous dire :

« Il ne s'agit pas, dans ce décret, de toutes les Congrégations de la Très-Sainte-Vierge, mais seulement de la pieuse union des *Filles de Marie* sous le patronage de la Vierge Immaculée et de sainte Agnès. »

Il y a en effet trois associations distinctes ayant chacune le titre de *prima primaria*:

1° Celle des Filles de Marie, *delle Figlie di Maria*, établie au commencement du XII° siècle, à Ravenne, par le Bienheureux Pierre de Honestis, chanoine régulier de Latran. Pie IX, de sainte mémoire, l'a reconstituée à Sainte-Agnès-hors-les-Murs, et remise à la direction des chanoines réguliers de Latran, avec pouvoir d'y agréger des unions similaires dans le monde entier. Une médaille doit être portée par les enfants de Marie, qui relèvent de cette Congrégation-Mère. Par un décret du 25 août 1897, la sainte

Congrégation a rendu obligatoire pour elles, mais pour elles seules, le type de médailles qu'elle a approuvé (1).

2º Vient ensuite, par ordre de date (1584), l'Association du Collège Romain chez les PP. Jésuites. Elle n'était d'abord que pour les jeunes gens et les hommes. Ce n'est qu'en 1825 qu'elle put s'affilier les réunions de femmes et de jeunes filles.

3º Nous avons enfin, chez les Filles de la Charité, l'Association nouvelle, demandée par la Sainte Vierge en 1830.

Ces trois Congrégations, absolument distinctes les unes des autres, ont à peu près les mêmes avantages et indulgences.

Les Congrégations d'Enfants de Marie affiliées à la Congrégation des Jésuites ou à celle des Filles de la Charité, n'ont donc pas à se préoccuper du décret que nous avons signalé dernièrement.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 12 au 19 Novembre.

12. XXVe dimanche après la Pentecôte. Anniversaire de la *Dédicace de toutes les Eglises,* double de 1re classe avec octave. — Renouvelons aujourd'hui avec l'Église la consécration de tous les temples que le Seigneur sanctifie par sa présence. Que de pardons n'avons-nous pas à demander pour toutes les fautes que nous y avons commises ! Nous nous proposons de ne plus nous en rendre coupables. Puissions-nous, avec la grâce de Dieu, le louer dignement au lieu saint ! Faisons aussi de notre cœur un temple où nous sachions offrir continuellement en sacrifice toutes nos passions et toutes nos mauvaises habitudes. C'est le seul holocauste qui puisse nous mériter le bonheur éternel.

13. Lundi. — *S. Stanislas Kostka,* confesseur. — Atteint d'une maladie grave S. Stanislas demanda le saint viatique ; son hôte qui était luthérien s'y opposa. Le jeune malade implora l'intercession de sainte Barbe, la patronne du collège où il étudiait ; alors la sainte, accompagnée de deux anges, le communia. Bientôt après la mère de Dieu lui apparut pour le consoler, et lui mit entre les bras son divin enfant.

14. Mardi. — *S. Brice,* confesseur-pontife. — S. Brice fut le successeur de S. Martin à l'évêché de Tours, selon que le saint pontife le lui avait prédit en l'avertissant aussi qu'il y trouverait bien à

(1) La médaille porte, de face, l'image de la Vierge Immaculée accueillant ses filles que lui présente la sainte martyre Agnès. L'inscription est : *Mater, tuos oculos ad nos converte.* Au revers, il y a le nom de Marie, avec les Saints Cœurs de Jésus et de la Vierge et la couronne de douze étoiles. L'inscription est : *Sodalitas filiarum Mariæ sub patrocinio B. V. Immaculatæ et S. Agnetis V. M. — Romanam ad S. Agn. Pius IX Primariam dixit, Indulgentiis ditavit.*

souffrir. Brice fut en effet élu évêque du commun consentement du clergé et du peuple, et il gouverna saintement cette Église, nonobstant toutes les persécutions qu'il endura dans la suite.

15. Mercredi. — *Sainte Gertrude*, vierge. — Sainte Gertrude, à l'heure de sa mort, vit descendre du ciel N.-S. accompagné de sa sainte mère, de S. Jean l'évangéliste à qui elle avait toujours été fort dévote, et d'une multitude d'esprits bienheureux qui venaient pour la conduire dans la gloire. Plusieurs démons étaient là aussi, mais honteusement enchaînés, comme pour contribuer, par les victoires qu'elle avait remportées sur eux, à la pompe de son triomphe. Son âme alla droit au cœur de Jésus, comme au centre de ses affections, et ce cœur s'ouvrit pour la recevoir. Une multitude d'âmes du purgatoire qu'elle avait délivrées par ses mérites lui tint aussi compagnie dans son entrée triomphante en la béatitude.

16. Jeudi. — *S. Didace*, confesseur. — S. Didace, frère convers de l'ordre de S. François, était très dévot à la T. S. Vierge. Il jeûnait en son honneur tous les samedis et les vigiles de ses fêtes. Il avait recours à elle avec confiance dans ses travaux et ceux de ses fréres. Il frottait les malades avec de l'huile de la lampe allumée devant Notre-Dame, et plusieurs étaient guéris.

17. Vendredi. — S. *Grégoire le thaumaturge*, confesseur pontife. — S. Grégoire, étant évêque de Néocésarée, pria N.-S., par l'intercession de la Sainte Vierge, de lui découvrir ce qu'il devait prêcher à son peuple. La reine des anges lui apparut et, se tournant vers S. Jean l'Evangéliste qui l'accompagnait, elle lui ordonna de déclarer à Grégoire les mystéres du ciel, et de lui donner un formulaire de ce qu'il devait croire et enseigner. Grégoire rédigea par écrit ce formulaire par lequel les chrétiens de son temps furent instruits, sans tomber dans aucune erreur.

18. Samedi. — *Dédicace des basiliques de S. Pierre* et de *S. Paul*, double majeur. — Au jour de la dédicace, l'Evêque qui représente N.-S., trace les lettres de l'alphabet sur une croix avec de la cendre pour nous apprendre que c'est à J.-C. de graver sa loi dans nos cœurs et que nos cœurs doivent être dociles à ses commandements. Les croix que l'évêque forme sur l'autel et sur les piliers de l'église nous apprennent que l'on ne peut être chrétien sans suivre J.-C. portant sa croix, et qu'on ne peut porter la croix sans l'onction de la grâce. Les cierges allumés partout dans le temple marquent le bon exemple et l'édification d'une vie sainte. Enfin la bénédiction épiscopale nous représente la récompense éternelle, qui est accordée à nos bonnes œuvres.

19. XXVI[e] dimanche après la Pentecôte. Octave de la *Dédicace*; mémoire de *Sainte Elisabeth* de Hongrie et de *S. Pontien*, martyr.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— Nous avons annoncé plus haut la fête de l'Adoration mensuelle pour le 16 novembre à la chapelle des Sœurs de Bon-Secours.

— La présence d'une statue de saint Benoît-Joseph Labre à la crypte de la cathédrale s'explique comme souvenir de ses pèlerinages à Notre-Dame de Chartres ; elle étonne encore certaines gens peu au courant de notre histoire. Comprendront-ils mieux le fait suivant dont l'annonce nous réjouit? — M. le Curé d'Amettes (Pas-de-Calais), a formé le projet d'ériger dans sa paroisse, paroisse natale de S. Labre, une statue monumentale de cet admirable serviteur de Dieu, en confirmation de cette parole de l'Esprit-Saint : « Qui s'humilie sera exalté. »

Il fait appel, pour la réalisation de son pieux projet, à tous ceux qui comprennent que le salut pour notre société est uniquement dans le retour à tout ce que saint Benoît-Joseph Labre a prêché par son exemple : l'esprit de sacrifice, le détachement des biens de ce monde, la résignation dans la pauvreté et la souffrance, l'habitude de la prière, l'amour de la Sainte Eglise.

Obsèques d'un séminariste. — Au Thieulin, la semaine dernière, avaient lieu les obsèques d'un séminariste de Chartres, victime d'une longue et inexorable maladie. Rose Lejeune venait d'entrer au grand séminaire, après ses études littéraires faites à la Maîtrise et à Saint Cheron, où il avait toujours édifié ses maîtres et ses condisciples par sa piété. Aux vacances dernières, le fervent clerc de Notre-Dame put se rendre à Lourdes et renouveler là, devant la miraculeuse Madone, l'expression de son plus vif désir : celui de travailler un jour pour l'Eglise dans le ministère sacerdotal. La Sainte Vierge lui accorda une meilleure bénédiction, celle de partager sa gloire au Ciel.

La messe des funérailles fut célébrée par M. l'abbé Brune, curé de Friaize. A l'issue de l'office funèbre, M. le chanoine Clerval prononça une touchante allocution de circonstance. Au cimetière, M. le marquis de Malherbe, qui s'était toujours paternellement intéressé au jeune séminariste, adressa un adieu ému.

Nous recommandons Rose Lejeune aux prières de nos lecteurs.

Messe des conscrits. — La messe dite *du départ* a été célébrée dimanche dernier, à la cathédrale, par Monseigneur. Les jeunes conscrits étaient présents en bon nombre, et plusieurs étaient accompagnés de leurs parents. M. l'abbé Tissier a prononcé sur les vertus du soldat chrétien une allocution qu'ils aimeront à se rappeler. Après la messe, M. l'abbé Hervé, aumônier militaire, a fait une distribution de pieux souvenirs. Que N-D. de Chartres

bénisse les nouveaux soldats! — Nous apprenons qu'une *messe de départ* a eu lieu dans plusieurs paroisses, à la grande édification des fidèles.

Succès aux examens académiques. — Trois élèves de philosophie du grand séminaire qui ont fini leur rhétorique à Saint-Cheron au mois d'août, viennent d'être reçus au baccalauréat-ès-lettres (1re partie). Ce sont MM. Marcel Neveu, Gaston Point et Charles Villette.

Messager de la Beauce et du Perche. — Déjà plusieurs éditeurs d'Almanachs ont lancé l'annonce de leurs publications. Ainsi nous arrivait avant-hier celle d'un opuscule, intitulé: Petit Almanach du Saint Abandon à la volonté de Dieu (chez Clément Ruban, libraire, 6, place Bellecour, Lyon. Prix : 15 cent., la douz. 1 fr. 25). Ainsi apparaissent divers almanachs exclusivement religieux, d'autres exclusivement profanes mais honnêtes, d'autres enfin de genre mixte. Nous renonçons à donner la liste de tous ceux qu'on voudrait nous voir recommander; elle serait trop longue. Qui d'ailleurs ne sait les trouver aux étalages des libraires où reviennent chaque année leur édition nouvelle avec la même réputation de valeur ou d'utilité?

Parmi ceux que l'on recherche le plus en notre pays chartrain, il en est un que nous devons, nous, présenter au public avec un éloge spécial : C'est *le Messager de la Beauce et du Perche* et *de la Basse-Normandie*, que tous les libraires ont en dépôt.

Cet almanach, publié à un très fort tirage, a pour but non seulement de ne nuire à personne, mais d'être utile à beaucoup de lecteurs par ses moralités comme par ses renseignements. Ses illustrations, et ses histoires gracieuses, ses anecdotes comiques offrent les charmes les plus variés ; on y voit cette année 79 vignettes inédites dont 34 coloriées. Tout contribue à en faire un joli petit volume de propagande à l'adresse de lecteurs de tout âge. Le clergé paroissial, nous l'espérons, voudra se procurer et répandre à de nombreux exemplaires le *Messager* qui reste fidèle à ses traditions d'un demi-siècle. (Prix : 40 cent. ; remises selon le nombre.)

— **A propos du siège de Chartres en 1568.** — M. l'abbé Métais, secrétaire de l'Evêché, vient de publier sous ce titre : *Défaite de Condé et des Protestants devant Chartres en 1568*, une étude assez longue et très intéressante : 50 pages, ornée de 4 gravures, dont l'une est le plan de Chartres, pendant le siège de 1568. C'est une réponse à un travail publié par M. Lehr, pasteur protestant à Chartres, dans le *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français*.

Dans son travail, M. Lehr a prétendu, sans preuves d'ailleurs, que Condé et ses partisans n'ont point été vaincus devant Chartres

en 1568, que les crimes et les pillages qui leur sont reprochés sont faux, que le récit des historiens chartrains, sous bien des rapports, n'est qu'une pure légende, etc. M. l'abbé Métais répond victorieusement à ce factum, comme on pouvait s'y attendre ; il offre son nouveau livre à prix réduit à tous ses souscripteurs, soit à 1 franc, franco de port.

La brochure de M. l'abbé Métais fera partie de son 2e volume des *Pièces Détachées, pour servir à l'Histoire du diocèse de Chartres*, et sera placée en tête même du volume : les abonnés à la *Revue des Archives historiques du diocèse de Chartres* ont donc un intérêt majeur à se la procurer, s'ils ne veulent pas laisser incomplets les ouvrages qui leur sont distribués. (Faire la demande à l'auteur, de préférence par mandat-carte de 1 fr. dont les frais d'envoi, dans la circonstance, ne dépassent pas 0 fr. 15 cent. Ces mandats sont munis d'un coupon destiné à la correspondance.)

Exposition rétrospective de la Charité. — Le Commissariat général de l'Exposition de 1900 organise une section intitulée *Exposition rétrospective de Charité.* Ce groupement comprendra tous les objets et documents relatifs à l'histoire de l'assistance publique et privée en France, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours : insignes, médailles, costumes, tableaux, gravures, plans, chartes, manuscrits, autographes, troncs, bourses, mobilier, etc... des *sociétés, confrèries et hospices*... On voudrait réunir les éléments, malheureusement dispersés, d'une monographie de toutes les généreuses tentatives de nos pères. Au point de vue archéologique et religieux ce Musée de la bienfaisance sera, on le voit, du plus haut intérêt.

Les collectionneurs désireux de contribuer à sa formation temporaire sont priés d'en avertir, avant le 1er janvier 1900, M. l'abbé Langlois, bibliothécaire-archiviste de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, premier vicaire à Saint-Aignan de Chartres, et délégué officiel du Ministère pour le département d'Eure-et-Loir. Il suffit d'envoyer pour le moment la description des objets. De sérieux avantages leur seront réservés : « Une carte d'entrée gratuite permanente pourra être mise à la disposition des exposants dont l'envoi justifiera cette faveur par son intérêt, et des diplômes commémoratifs pourront leur être décernés par le Ministre. Tout ou partie des frais de transport, aller et retour, d'assurance et d'installation seront supportés par l'Administration. »

FAITS DIVERS

Une pratique chrétienne. — Nous signalons à l'attention de nos

lecteurs une pieuse pratique qui vient d'être adoptée en plusieurs villes et dont se félicitent les vrais chrétiens.

Au reçu de la nouvelle d'un décès, les amis de la famille éprouvée lui adressent leurs condoléances en ces termes :

« Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments de douloureuse sympathie pour la perte cruelle que vous venez d'éprouver.

» Nous ne vous offrirons pas de fleurs : elles seraient bientôt fanées. Nous croyons mieux entrer dans vos intentions chrétiennes en faisant célébrer..... messe... pour le repos de l'âme de M....»

Cette formule a été visée et corrigée par un pieux Archevêque. On l'a fait imprimer sur des cartes que l'on trouve chez les libraires catholiques ; mais on peut très bien l'écrire soi-même.

La librairie Josse, 31, rue de Sèvres, Paris, a fait annoncer :

1° Des feuilles de propagande relatives à cette pratique, gratis. Pour l'affranchissement, ajouter à la demande 0 fr. 10 pour une douzaine, 0 fr. 30 pour cinquante, 0 fr. 45 pour cent.

2° Des cartes gravées, bord grand deuil, au prix de 0 fr. 50 la douzaine, 2 fr. les cinquante et 3 fr. 90 le cent, port compris.

Cause du R. P. Colin. — Samedi 14 octobre une réunion solennelle a eu lieu, dans la chapelle de l'archevêché de Lyon, pour l'introduction de la cause de béatification et canonisation du R. P. Jean-Claude Colin, fondateur de la Société de Marie, né à Saint-Bonnet-le-Troncy, le 7 août 1790, et mort en odeur de sainteté, le 15 novembre 1875, à la Neylière, paroisse de Pomeys.

Répondant à quelques paroles de remerciement du T. R. P. Martin, supérieur général de la Société de Marie, Son Eminence a exprimé toute sa joie de pouvoir commencer, dans les circonstances actuelles, la cause d'un fondateur d'une congrégation religieuse, et a renouvelé l'expression de ses meilleurs vœux pour le succès de la nouvelle cause de béatification et pour le bien de la Société de Marie.

Cause des victimes de la Commune. — La Congrégation des Rites fait faire en ce moment les procédures relatives à la cause de la béatification des serviteurs de Dieu Raphaël Captier et ses compagnons, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, mis à mort en haine de la foi pendant les sanglantes journées de la Commune en 1871. Le P. Raphaël Captier et ses compagnons ayant vécu dans le diocèse de Paris, au collège catholique d'Arcueil, un décret apostolique, publié récemment par S. E. le Cardinal Richard, enjoint de rechercher dans ce diocèse tous les écrits de ces serviteurs de Dieu.

Archiconfrérie de Notre-Dame des Voyageurs. — A l'occasion des nombreux accidents de ehemins de fer qui viennent de se produire

nous nous faisons un devoir de recommander aux catholiques l'œuvre providentielle de Notre-Dame des Voyageurs, érigée en Archiconfrérie par un Bref spécial de Sa Sainteté Léon XIII, hautement recommandée par un très grand nombre d'évêques et enrichie des plus précieuses indulgences.

Elle a pour but de solliciter la protection de la Sainte Vierge dans les voyages. En présence des catastrophes de plus en plus fréquentes, n'est-il pas nécessaire de recourir à la puissance de Celle qu'on n'a jamais invoquée en vain ?

Cette Archiconfrérie compte des milliers d'associés sur tous les point de la France. Son siège est dans l'église paroissiale de Capdenac (Aveyron), placée sous le vocable de Notre-Dame des Voyageurs. Pour les demandes d'inscriptions et tous renseignements, s'adresser à M. le Curé de Capdenac (Aveyron).

Congrégation du Saint-Office. — Le Saint-Office a rendu, le 6 juillet 1899, un important décret « préceptif » seulement pour Rome, mais qui a une force directrice indéniable dans tous les diocèses.

Le Saint-Office avait su que dans les communautés religieuses, séminaires, et collèges, les supérieurs entendaient en confession leurs sujets ou élèves qui habitent sous leur même toit, et il avait trouvé de nombreux inconvénients à cette pratique. D'une part, elle diminue la liberté des enfants et l'intégrité de la confession est en danger ; de l'autre, les Supérieurs sont moins libres dans le gouvernement de leur communauté et pourraient s'exposer à des soupçons aussi injustes que fâcheux.

Aussi pour couper court aux abus qui pourraient provenir de cette pratique, la Sacrée-Congrégation défend à tout Supérieur, « majeur ou mineur » de chaque communauté religieuse, séminaire ou collège existant à Rome, d'entendre la confession de ses sujets ou élèves qui vivent sous le même toit que lui. On excepte les cas de nécessité, selon la conscience du Supérieur.

A la rentrée des Chambres. — Le gouvernement ne suivra pas, nous dit-on, la commission du budget sur la suppression de l'Ambassade du Vatican, sur la suppresion d'un certain nombre d'évêques, pas plus que sur la suppression des traitements des vicaires, mais le gouvernement appuiera la loi sur l'enseignement et celle concernant le droit d'association. La France catholique s'inquiète, pétitionne et prie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 18 NOVEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis : Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 19 novembre, 26e dimanche après la Pentecôte. Sainte Elisabeth de Hongrie, *double*. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Après le salut, Récitation du chapelet.

— Mardi 21, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, offices capitulaires à 9 h. et à 3 h.

Fêtes spéciales à N.-D. de la Brèche, au Petit Séminaire de Saint-Cheron, à Saint-Paul, aux Sacrés-Cœurs.

— Jeudi, à 4 h., adoration réparatrice. (Désormais, en semaine, c'est à 4 h. et non à 4 h. 1/2, qu'auront lieu soit la récitation du chapelet, soit l'adoration réparatrice.)

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

CHAPELLE DU CARMEL. — *Fête de Saint-Jean de la Croix*, le vendredi, 24 novembre. — La veille de la fête, exposition du T. S. Sacrement à 2 h., salut à 5 h. — Le jour de la fête : à 6 h.1/4, exposition du T. S. Sacrement et 1re messe ; à 7 h., la seconde messe ; à 7 h. 1/2, la troisième. — A 8 h., messe solennelle célébrée par Monseigneur l'Évêque de Chartres. — A 4 h., sermon par M. l'abbé Maillet, vicaire de La Loupe ; salut présidé par Monseigneur. — Indulgence plénière.

OEUVRE DES CAMPAGNES. — Vendredi 24 novembre, à 8 h., messe à l'autel de la communion, dans la cathédrale, pour les membres défunts de l'Œuvre. La messe sera suivie de la réunion des dames zélatrices chez M. l'archiprêtre.

OEUVRE DES TABERNACLES. — Lundi 20 novembre, à 8 h., messe à la Crypte pour les bienfaiteurs et membres de l'Œuvre.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Plon et Nourrit, rue Garancière, 10, Paris, vient d'éditer un magnifique volume illustré, in-8o, intitulé : **Saint Pascal Baylon**, patron des œuvres eucharistiques, par le R. P. Louis-Antoine de Porrentruy, définiteur général des Frères-Mineurs Capucins. Quand Léon XIII, pour promouvoir le grand mouvement de piété qu'avaient créé les congrès eucharistiques, assigna à ces réunions comme patron spécial saint Pascal Baylon, beaucoup de fidèles se demandèrent quelles étaient les raisons qui avaient guidé le Souverain Pontife dans son choix. Il suffit de lire ce beau livre pour être éclairé. Saint Pascal Baylon a été, toute sa vie durant, l'adorateur du Très Saint Sacrement. C'est là le foyer qui illumine et réchauffe toute sa vie. Plus d'une agréable surprise sera réservée au lecteur qui prendra ce livre entre ses mains : s'il en commence la lecture, il la finira certainement. Il n'y trouvera pas seulement de l'agrément, mais encore les fruits de l'édification et des saintes émotions, car il apprendra à mieux connaître et à mieux aimer Notre-Seigneur, caché dans son sacrement adorable. Prix : 7 fr.

N° 36. 18 Novembre 1899.

SOMMAIRE

ADRESSE DES CARDINAUX FRANÇAIS A SA SAINTETÉ

A L'OCCASION DE L'ENCYCLIQUE AU CLERGÉ DE FRANCE.

Très Saint Père,

L'Encyclique du 8 septembre, adressée à l'épiscopat et au clergé de France, est un nouvel et éclatant témoignage de la constante et très affectueuse sollicitude de Votre Sainteté pour notre pays.

Nous avons le devoir de Lui en exprimer notre profonde gratitude, et nous venons déposer à ses pieds l'hommage des sentiments provoqués par cet acte dans les cœurs de tous les évêques et de tous les prêtres de cette église de France, si honorée de recevoir du Vicaire de Jésus-Christ, avec de tels encouragements, les conseils les plus adaptés aux nécessités de leur ministère dans les circonstances actuelles.

Les cardinaux français se tiennent pour assurés d'être les fidèles interprètes de leurs collègues de l'épiscopat et de tous les prêtres qui travaillent sous leur direction à faire l'œuvre de Dieu dans leur patrie, s'ils donnent à Votre auguste Paternité l'assurance que, après avoir reçu avec le plus filial respect les enseignements contenus dans l'Encyclique du 8 septembre, ils les méditeront avec l'attention la plus sérieuse et s'efforceront de les mettre en pratique avec un zèle infatigable.

La Lettre pontificale leur apporte le résumé lumineux et substantiel de la doctrine des saints, des Pères et des docteurs de l'Eglise, des Papes et des conciles, sur l'éminente dignité du sacerdoce et sur la perfection à laquelle les ministres du sanctuaire doivent tendre dans un continuel effort.

Ils y trouvent également les règles de conduite les mieux appropriées aux difficultés de l'heure présente.

Elle leur indique le secret de concilier avec les initiatives opportunes et courageuses la prudence, la mesure, la discrétion, sans lesquelles les intentions les meilleures sont stériles

pour le bien, ou même funestes aux causes qu'elles prétendent servir.

Enfin, elle leur rappelle que ni les vicissitudes de l'histoire, ni les transformations sociales, ni les besoins particuliers de tel ou tel siècle, ne sauraient jamais prévaloir contre l'obligation qui nous est imposée, si nous voulons coopérer efficacement au règne de Jésus-Christ, sauver les âmes qui nous sont confiées, être utiles en même temps à l'Eglise et à notre pays, de parler, d'agir, de nous comporter toujours et partout comme des hommes de Dieu.

Avec l'expression de notre religieuse reconnaissance pour le nouveau et signalé bienfait dont l'Eglise de France est redevable à Votre Sainteté, et la priant humblement d'envoyer encore à notre patrie, à nos diocèses, à nous-mêmes sa paternelle bénédiction, nous nous disons ses très obéissants, dévoués et affectionnés fils en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MESSES BASSES ET SERVICES CHANTÉS.

De temps immémorial, dans tous les diocèses de France, on célèbre pour chaque défunt, outre le service d'inhumation, au moins un service de quarantaine et un service anniversaire ou du *bout de l'an*. Or, depuis quelques années, un certain nombre de familles — et non les moins chrétiennes — se sont avisées de remplacer ces services par des messes basses demandées à tous les prêtres de la localité et souvent annoncées par l'organe des journaux. Elles ont été poussées dans cette voie par des réformateurs au zèle intempestif qui ont fait miroiter à leurs regards, outre l'avantage d'être délivrées d'invitations souvent ennuyeuses et dispendieuses, cette considération que 10, 15, 20 ou 30 messes basses ont devant Dieu une valeur plus grande qu'un service, si solennel soit-il.

Eh bien, je n'hésite pas à blâmer nettement cette innovation, et j'ose affirmer que cette théorie ou cette intréprétation n'est pas en conformité parfaite avec la doctrine de l'Église.

L'Église, en effet, depuis son origine jusqu'à notre époque contemporaine, a constamment demandé à ses enfants de faire chanter un service solennel pour les défunts, non-seulement au jour des funérailles, mais aux 3e, 7e et 30e jours après la mort ou après les obsèques, et enfin au jour anniversaire

du décès. Il y a donc là une invitation précise et une pratique persévérante qui méritent une considération sérieuse. L'Église sait que le sacrifice de l'autel a de lui-même une *valeur infinie* pouvant satisfaire à Dieu pour tous les péchés des hommes et délivrer non seulement une âme, mais toutes les âmes du Purgatoire sans exception. Mais elle sait aussi que Dieu, dont les décrets sont insondables, n'applique pas ce fruit de la messe dans sa *valeur infinie*, que sa sagesse seule détermine la mesure ou l'étendue de cette application, et que cette mesure est subordonnée à nos dispositions personnelles, aux dispositions passées de nos défunts, aux circonstances qui entourent l'oblation du saint sacrifice et à mille causes que ne peut discerner la faiblesse du regard humain. Or, l'Église, en établissant ces prescriptions liturgiques, en demandant, sans avoir jamais varié sur ce point essentiel, des messes chantées et des services solennels, proclame, par le fait même et d'une façon au moins implicite, que ces chants, ces cérémonies extérieures, cette augmentation des ressources fabriciennes nécessaires à l'entretien, à la décence et à la splendeur du culte divin, ont une valeur à part, indépendante de la valeur du sacrifice, honorent davantage la majesté de Dieu et lui procurent une plus grande somme de gloire; qu'ainsi, des prérogatives spéciales sont attachées à ces solennités liturgiques; que, selon toute vraisemblance, l'application du fruit du saint sacrifice est alors faite par Dieu dans une mesure plus large; que les âmes du Purgatoire y trouvent des secours plus abondants; qu'en un mot, il est permis de croire, pour ces motifs, qu'un seul de ces services chantés équivaut à un nombre plus considérable de messes basses ou privées.

(*Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Moulins sur la « Dévotion envers les Morts », octobre 1899.*)

LETTRE A MM. LES DÉPUTÉS

par Mgr F. Charmetant, protonotaire apostolique,
Directeur général de l'Œuvre d'Orient (1).

Messieurs les Députés,

Directeur général des Ecoles françaises d'Orient, en contact permanent avec les réalités de la politique extérieure, je viens, à

(1) Aux bureaux de l'Œuvre d'Orient, rue du Regard, 20, Paris.

l'occasion des périls qui menacent nos œuvres à l'étranger, jeter un cri d'alarme et faire appel à votre patriotisme.

De graves questions religieuses vont être bientôt l'objet d'un important débat devant le Parlement. Déjà les votes de la Commission du budget menacent l'ambassade auprès du Vatican et le budget des cultes ; des projets de loi sur l'enseignement et les associations atteignent à la fois les établissements libres, l'existence même d'un certain nombre de nos congrégations et, par contre-coup, la plupart de nos Missions à l'étranger ; et, enfin, dans des régions plus ou moins officielles, on parle ouvertement de supprimer nos libertés religieuses, de nous condamner à un régime humiliant d'exception et de tyrannie !

Si les affaires de l'Église ne regardaient que notre administration intérieure, je laisserais à de plus autorisés le soin d'élever la voix ; mais, par suite des conditions particulières où nous nous trouvons, les questions religieuses sont, avant tout et à un degré éminent, des questions nationales et revêtent un caractère universel ; elles constituent une partie essentielle de notre organisation intérieure et de notre développement au dehors.

Patrimoine commun de tous les Français, y toucher, surtout en ce moment, serait sacrifier, de gaîté de cœur, un contingent considérable des forces vives de notre pays et diminuer le rang déjà si amoindri de la France dans le monde !

La présente lettre, où je m'appuierai sur des faits matériels indiscutables, et sur les témoignages des **Gambetta**, des **Jules Ferry**, des **Paul Bert** et d'autres patriotes non suspects de « cléricalisme », ne sera ni une récrimination ni une protestation, mais, si vous le voulez bien, une supplique, une prière : la prière d'un missionnaire, d'un patriote ému et préoccupé des redoutables conséquences de ces projets de loi, liberticides à l'intérieur, et si dangereux pour l'influence et le bon renom de la France à l'étranger.

Mes anciens travaux dans les Missions d'Afrique, mes voyages multiples aux pays lointains, le poste de confiance que j'ai longtemps occupé auprès du cardinal Lavigerie, les services indéniables que notre *Œuvre d'Orient* ne cesse de rendre à la cause française dans le Levant, et, enfin, la nécessité où je me trouve, depuis près de trente ans, de me tenir sans cesse au courant des questions étrangères, me donnent peut-être le droit de venir aujourd'hui vous signaler les périls qu'une politique de persécution et de tracasserie ferait courir à nos missions, et vous conjurer de ne pas augmenter les causes d'affaiblissement de notre patrie dans le monde.

Je n'ai aucun désir d'entrer dans les querelles de parti ; la seule

cause que j'ai l'ambition de servir, c'est la cause nationale. C'est parce que j'ai la conviction que les affaires religieuses forment, à l'heure qu'il est, un domaine réservé, supérieur aux discordes et aux luttes, que j'ose appeler un instant votre attention sur les divers points que je viens soumettre à votre clairvoyant patriotisme.

(Et le prélat missionnaire développe toutes les questions actuelles, sur lesquelles la France catholique est menacée, avec une clarté, une logique, une éloquence qui ne permettent aucune contradiction de la part des lecteurs de bonne foi).

DISPENSES DE MARIAGE IN ARTICULO MORTIS

D'après les décrets du 20 février 1886, du 1er mars 1889, et tout dernièrement du 3 mai 1899, alors que le danger de mort ne permet pas de recourir à Rome, et même parfois à l'évêché pour mettre ordre à des situations irrégulières, le Souverain Pontife a accordé aux évêques la faculté de dispenser des empêchements publics dirimant le mariage, faculté qu'ils pourront communiquer même d'une manière habituelle aux curés. Ces situations sont caractérisées dans l'indult par les paroles : « *Qui juxta civiles leges sunt conjuncti, aut alias in concubinatu vivunt.* » Le premier cas est toujours facile à constater; le mariage civil est un acte public dont la preuve est aisée, le plus souvent il est aussi facile de constater le concubinage, quand les deux personnes vivent ensemble; mais il peut arriver que les concubins ne vivent pas ou ne vivent plus ensemble : y a-t-il encore lieu à dispense ? Non, si le concubinage a cessé de toute manière; oui, si la séparation matérielle imposée aux coupables par certaines circonstances n'a pas fait cesser les relations et l'affection quasi maritale : le concubinage dure ainsi formellement, c'est ce qu'admet également le *Monitore ecclesiastico* (30 juin 1899). « Il est donc certain que l'on peut dispenser, si le malade est uni par les liens du mariage civil ou s'il vit en concubinage; si ces deux conditions font défaut à la fois, il n'est pas possible de dispenser, mais le concubinage peut durer *formellement* alors qu'il a cessé *matériellement*, parce que, par exemple, après un véritable concubinage, les personnes ont dû se séparer pour d'autres motifs que celui d'une sincère conversion, et sans cesser les relations illicites, nous pensons que dans ce cas l'évêque peut user du pouvoir de dispenser. » Il faut en dire autant du curé, s'il est autorisé. (Voir *Can. Cont.*, sept. oct. 1899.)

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 19 au 26 Novembre.

19. XXVIe Dimanche après la Pentecôte. *Octave de la Dédicace.* — Dédier une église, c'est la destiner par des cérémonies particulières à être la maison de Dieu. C'est l'anniversaire de cette dédicace qu'on célèbre en ce jour. L'office de cette fête nous rappelle la consécration de nos corps, devenus les temples de l'Esprit saint; la magnificence de la Jérusalem céleste, dont nos temples ne sont qu'une imparfaite image. En entrant dans l'église, disons avec le roi prophète : Que ce lieu est terrible ! c'est la maison de Dieu, c'est la porte du ciel; mais d'un autre côté, nous rappelant la bonté du Seigneur, disons : Que vos tabernacles sont aimables ! et ajoutons, avec un souvenir du ciel : Mon âme est consumée du désir ardent de voir les parvis du Seigneur (Introït).

20. Lundi. — *S. Félix de Valois*, confesseur. — S. Félix s'appelait d'abord Hugues. Il était issu de la race royale des Valois. Il eut pour père Raoul, comte de Vermandois et de Valois, et pour mère Eléonore, sœur de Thibault, comte de Champagne et de Blois. Il n'avait que quelques mois lorsque sa mère le porta à Clairvaux pour le faire bénir par S. Bernard. Le saint abbé dit l'Evangile sur la mère et l'enfant. Trois ans après, Hugues fut présenté encore par sa mère au pape Innocent II, qui s'était réfugié en France. Il se jeta aux pieds du Souverain Pontife et les baisa. Le pape, charmé, l'embrassa avec beaucoup de tendresse. Ce fut lorsqu'il fonda avec S. Jean de Matha l'ordre de la Rédemption des captifs qu'il prit le nom de Félix.

21. Mardi. — *Présentation de la T.-S. Vierge*, double majeur. — Dans cette fête de la Présentation les parents ont à apprendre avec quel zèle ils doivent veiller sur les premières années de leurs enfants pour conserver leur innocence, en les instruisant des principes de la foi et des actes de piété qu'ils peuvent faire. Sans cette vigilance, l'innocence baptismale est perdue presque aussitôt que la raison a fait quelques progrès, et les suites de cette perte sont pour le plus grand nombre aussi rapides que honteuses et déplorables.

22. Mercredi. — *Sainte Cécile*, vierge et martyre. — Sainte Cécile avait été saisie comme chrétienne par Almachius; elle eut une ferme contenance devant le tribunal de ce préfet qui la condamna à mourir asphyxiée dans la salle des bains surchauffée. Elle y demeura vingt-quatre heures sans rien éprouver. Alors Almachius envoya un bourreau pour lui trancher la tête. Comme elle chantait les louanges du Seigneur en s'accompagnant sur un instrument, les musiciens l'ont choisie pour leur patronne.

23. Jeudi. — *S. Clément*, pape et martyr; mémoire de *sainte Félicité*, martyre.

S. Clément était fils du sénateur Faustin, qui était allié aux empereurs Vespasien, Titus et Domitien. Il fut disciple de S. Paul. Depuis il aida S. Pierre dans le gouvernement de l'Eglise et il fut un de ses successeurs après S. Lin et S. Clet. Le christianisme prit sous sa direction de grands accroissements.

24. Vendredi. — *S. Jean de la Croix*, confesseur; mémoire de *S. Chrysogone*, martyr.

S. Jean de la Croix naquit à Pontibère, près d'Avila, dans la vieille Castille. A l'âge de 21 ans il prit l'habit religieux chez les Carmes, qu'il réforma plus tard avec le concours de sainte Thérèse. La seule vue d'un crucifix suffisait pour lui donner des ravissements d'amour et le faire fondre en larmes, et on l'a surnommé « de la croix » à cause de sa dévotion pour le crucifix.

25. Samedi. — *Sainte Catherine*, vierge et martyre. — Sainte Catherine fut savante, mais sa science ne servit qu'à l'attacher davantage à la foi. Que les personnes de son sexe apprennent d'elle à s'appliquer surtout à la science de la religion, afin d'en connaître la divinité et les lois, d'en défendre l'intérêt et de lui rendre le témoignage d'une conduite conforme à la sainteté du christianisme.

26. XXVII^e^ et dernier dimanche après la Pentecôte. Fête des *SS. Patrons de l'Eglise de Chartres*, double de 2^e^ classe.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

— M^gr^ l'Evêque de Chartres assistait, le dimanche 12 novembre, à la fête de Saint-Martin, à Tours, selon l'invitation que lui avait adressée M^gr^ Renou, archevêque de Tours. NN. SS. les évêques de Tulle et de Séez étaient aussi présents à cette grande solennité. L'orateur de la fête était le R. P. Billot, jésuite. — Le lundi 13, les associés de l'Œuvre des campagnes de Tours ont eu leur messe dite par M^gr^ Mollien et Sa Grandeur leur a adressé une allocution.

M. l'abbé Méritan. — On n'a pas oublié aux pieds de Notre-Dame de Chartres, M. l'abbé Méritan, curé de Saint-Sulpice de Paris, pendant que ce vénéré prêtre, enlevé par une mort soudaine à l'affection de ses confrères et de ses paroissiens, était entouré d'honneurs et de prières dans son église en deuil. M. l'abbé Méritan est mort à l'âge de 71 ans ; ancien directeur du grand séminaire de Lyon, il avait succédé, en 1875, à M. l'abbé Hamon, de sainte mémoire, dans la cure de Saint-Sulpice. Paris devra associer les souvenirs de l'un et de l'autre, en célébrant leurs vertus sacerdotales, et surtout leur charité. Chartres les a admirés tous deux dans leur

fidélité aux traditions sulpiciennes, dans leur dévotion à notre auguste Patronne, dans ce zèle qu'ils mettaient chaque année à conduire vers la basilique chartraine une légion de paroissiens, qui s'inspiraient si bien des exemples de leurs pieux pasteurs.

Retraites. — A la chapelle des Sacrés-Cœurs (Couvent et pensionnat des Dames Blanches), une retraite est prêchée aux anciennes élèves de la maison par M. le chanoine du Vauroux, de la Rochelle; elle se terminera le 21 novembre. En ce jour, fête de la Présentation, à 8 h., la messe de communion sera dite par Monseigneur. A 3 h., il y aura instruction, suivie du salut solennel. — A la Maîtrise, la retraite annuelle commencée hier, 17, finira aussi le 21. Le prédicateur est M. l'abbé A. Poirier, d'Alençon, chanoine honoraire de Sées, missionnaire apostolique, bien connu à Chartres.

A la caserne. — Voilà donc, une fois encore, application faite à de nombreux séminaristes d'une loi militaire objet de tant de critiques et de plaintes. Ils sont à la caserne, où les attendait un genre de vie tout différent de celui auquel Dieu les a destinés. Ils ont laissé leurs saintes études et la sainte discipline de leur communauté pour l'apprentissage d'un métier vraiment honorable, mais qui est contraire à leur vocation et qu'ils n'exerceront jamais. Ils feront tous leurs efforts pour mériter l'estime que leur réservent les excellentes dispositions des chefs et, croyons-nous, de la plupart des soldats vis-à-vis du *futur curé*. Ils se respecteront et seront respectés, nous l'espérons bien, dans leur rôle de recrues habituées à l'obéissance. Sous l'uniforme militaire, ils laisseront deviner à l'observateur l'éducation dont ils ont été honorés et le vrai but de leurs espérances pour l'avenir. Mais, sur leur passage, rien n'empêchera le catholique intelligent de gémir sur leur sort, de gémir encore plus sur une législation contemptrice des volontés de l'Eglise par rapport aux clercs. Que le Seigneur protège et garde clercs fidèles les jeunes ecclésiastiques ainsi détournés du service de l'autel !

Chapelle de Bon-Secours. — La fête d'Adoration (jeudi, 16 novembre), a été présidée par Monseigneur. Grande assistance, le soir, au sermon et au salut. Belles décoration et beaux chants. Prédicateur : M. l'abbé Pasquier; discours soigneusement écrit sur nos devoirs d'adoration et d'amour en présence de l'Eucharistie.

Un martyr vendéen. — Une émouvante cérémonie se prépare au Bas-Briacé, commune du Landreau (Loire-Inférieure), en l'honneur du héros vendéen André Ripoche, martyrisé par les assassins de Turreau pour avoir voulu défendre la croix de son village.

Une nouvelle croix va être érigée le dimanche 19, à l'endroit

même ou s'élevait l'ancienne. La nouvelle croix sera bénite par M. le chanoine de Suyrot.

Nous avons bien connu à Chartres le plus jeune des frères du héros martyr, M. l'abbé Ripoche Mathurin, aumônier de notre Hôtel-Dieu de 1843 à 1864 ; il se retira en 1864 à Basse-Mer (Loire-Inférieure) où il mourut deux ans après à l'âge de 82 ans. Nous l'avons entendu plusieurs fois raconter des épisodes de la guerre qu'il vit dans son enfance, et où il eut lui-même son petit rôle, en surveillant à l'entrée de son village l'approche des Bleus.

Nouveau projet de loi sectaire. — A propos de l'interdiction des fonctions publiques qu'on voudrait porter contre les Français élevés dans les écoles chrétiennes, on signale cet incident peu banal qui s'est passé au Conseil Général d'Eure-et-Loir. Quelques membres sectaires de la Commission ayant proposé un vœu en faveur de cette interdiction, le président a eu l'esprit de remarquer qu'un « amendement de ce genre aurait l'inconvénient de priver la République de quelques-uns de ses plus grands ornements ; M. Loubet, d'abord, ancien élève du Petit-Séminaire de Montélimar, devrait quitter l'Élysée. »

Il va sans dire qu'après cette remarque, il n'a plus été question de l'amendement si cher aux sectaires.

D'ailleurs, M. Loubet ne partirait pas seul, presque tous ses ministres devraient le suivre : M. Monis, garde des sceaux, est ancien élève des Jésuites de Poitiers ; M. Waldeck-Rousseau, ancien élève du collège ecclésiastique des Enfants-Nantais, et M. de Galliffet, ancien élève de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, dont le supérieur était alors l'abbé Dupanloup. (*Semaine Rel. de Blois*).

Brunelles. — *Messe de départ.* — Comme l'année dernière, nos jeunes conscrits des deux communes ont répondu avec enthousiasme à la convocation qui leur a été adressée pour une messe de départ.

Tous étaient là, groupés dans le chœur autour de leur drapeau respectif, écoutant avec intérêt les avis du pasteur, chantant avec entrain les cantiques du soldat, et priant avec foi le Dieu des armées de les préserver de tout danger.

L'église était pavoisée aux trois couleurs de la France, et Jeanne d'Arc, peinte au-dessus de l'autel, inspirait le courage à nos jeunes vaillants.

La bénédiction du Saint-Sacrement et le *De Profundis* pour les soldats de la paroisse morts sous les drapeaux terminèrent la cérémonie. - Drapeau en tête, nos jeunes gens se dirigèrent ensuite vers le presbytère, où le pain bénit des conscrits fut joyeusement partagé et arrosé.

La brochure tricolore : *Vers la Caserne*, emportée par eux, leur rappellera les bonnes intentions de cette journée. — X.

Succès aux examens académiques. — Trois élèves du Grand-Séminaire : MM. Joseph Brucher, Gaston Lhomme et François Thomazeau viennent d'être reçus bacheliers ès-lettres (2e partie).

Deux petits autels à vendre. — Par suite de restauration dans l'église de Bailleau-l'Évêque, deux petits autels latéraux en bois, presque neufs, bien conservés, peints couleur marbre, avec palier en chêne, sont offerts pour être vendus à prix modéré.

NÉCROLOGIE

Frère Aphien (de l'Institut du Bienheureux de la Salle).

Ce bon religieux, natif de Nogont-le-Rotrou, est décédé à Notre-Dame du Rancher, le 24 mars 1899, dans la 88e année de son âge, la 69me de religion et la 62me de profession. Nous allons reproduire la notice nécrologique donnée par le Bulletin trimestriel (n° 486) de son Institut :

« Obscure et toute simple s'est écoulée parmi nous la longue existence de ce vénéré confrère, entré au noviciat de Paris en 1830, dans sa dix-neuvième année.

Encore tout imprégné des exemples reçus dans sa patriarcale famille, le C. F. Aphien manifesta dès lors tous les caractères d'une vocation sérieuse et solide. Sa docilité et son filial abandon à la direction de ses formateurs lui firent promptement acquérir les vertus de son nouvel état, et après dix-huit mois de séjour au berceau même de sa vie religieuse, il fut destiné à remplir les humbles fonctions du temporel.

Saint-Dizier, Vitry-le-François, Montreuil, Paris-Bercy et Laventie le virent se dévouer à son office de frère servant, de 1832 à 1841. A cette époque il fut placé à Notre-Dame du Havre et y passa, dans la régularité d'une vie uniforme mais toujours édifiante, une période de quarante ans....

Le C. F. Aphien se montra partout et toujours, dans son humble ministère, le fidèle disciple du bienheureux de la Salle. Nous en avons pour garants les exemples de vertus qui ont marqué les dix-huit années de son séjour à Notre-Dame-du-Rancher, où il arriva en 1883, déjà plus que septuagénaire, après avoir passé l'année précédente travaillant encore à la communauté de Nogent-le-Rotrou.

L'humilité, la modestie, le silence, une obéissance d'enfant, une prudence de vieillard, une minutieuse observation de nos saintes Règles, telles étaient les habitudes depuis longtemps contractées par ce cher confrère, qui les avait fortement basées sur l'esprit de

foi et sur une ardente piété. Elles devinrent un objet de continuelle édification pour les petits et les grands novices, les scolastiques et les frères anciens de la maison qui lui avait été assignée comme séjour de repos.

Il y a quatre ans, le C. F. Aphien ne put dissimuler les horribles souffrances causées par ses infirmités. Un éminent chirurgien consulté à ce sujet, ne crut pouvoir conjurer l'éminent péril auquel se trouvait exposé le cher malade qu'en proposant la délicate opération de la gastrotomie. L'âge avancé de notre cher confrère ne permettait d'espérer qu'un succès aléatoire. Le digne vieillard, qui ne redoutait pas la mort, s'en remit complètement à la décision des Supérieurs et à la discrétion du docteur. Préalablement muni des secours de la religion et assisté des prières fraternelles, il subit la redoutable épreuve, qui réussit au delà de toutes les prévisions et lui rendit une santé relativement parfaite.

Depuis cette époque jusqu'à sa mort, il reprit ses habitudes et redoubla de ferveur dans les manifestations de son amour pour la sainte eucharistie, qu'il recevait très fréquemment ; son attitude à la chapelle était celle des anges adorateurs. Sa dévotion envers la très Sainte Vierge, saint Joseph et notre bienheureux Père était toute filiale ; ses suffrages en faveur des âmes du purgatoire étaient nombreux et empreints d'une héroïque charité. En même temps il dominait la décrépitude et les défaillances qui en sont la conséquence par son obéissance et sa ponctualité.

Aspirant au ciel de toutes les ardeurs de son âme, il demandait qu'on lui en parlât souvent et qu'on le préparât sans précautions au suprême voyage. Après avoir reçu une dernière fois les sacrements et baisé avec amour l'image de Marie et le crucifix, invoqué saint Joseph, le bienheureux Jean-Baptiste de la Salle et sainte Philomène, dont le culte lui était cher, le vénéré F. Aphien termina son exil pour retourner dans la patrie éternelle. »

FAITS DIVERS

Les Assomptionnistes. — « Ce matin, un attentat contre la liberté de la presse a commencé la persécution religieuse réclamée par les Loges maçonniques. » Ainsi s'exprimait, samedi soir, 11 novembre, dans ses premières lignes le journal *La Croix* de Paris, le journal publié par les Pères de l'Assomption et répandu en France par centaines de mille exemplaires.

Un juge d'instruction, un agent de la sûreté, huit commissaires et cent vingt agents avaient, par ordre du ministère, perquisitionné les bureaux, les ateliers et l'administration de la *Croix*, sous le

prétexte de savoir si les Assomptionnistes sont une Association de plus de 20 membres.

« Les Loges, a écrit le rédacteur de la *Croix*, ne se contenteront pas de ce premier hommage rendu à leur force, et elles vont maintenant aller jusqu'au bout.

Le Conseil des ministres, au moment où l'on perquisitionnait, prouvait qu'il s'agit bien de persécution générale contre les Congrégations, en approuvant un projet de loi du ministre des Finances au sujet de la taxe d'accroissement et de l'impôt sur le revenu dus par les Congrégations religieuses et les Sociétés similaires.

Ce projet consiste en deux articles : le premier a pour objet de rendre les propriétaires des immeubles occupés par les Congrégations religieuses responsables des impôts dus par ces associations ; le second investit l'Administration de l'enregistrement d'un privilège pour le recouvrement. »

Contre les procédés employés vis-à-vis du journal catholique des Pères de l'Assomption, toute la presse non vendue à la franc-maçonnerie ou de la juiverie a protesté avec une grande énergie. Quant aux autres feuilles publiques, amies des Loges ou dignes de leur amitié, elles ont applaudi à la persécution et de plus ont propagé un odieux et stupide mensonge, en disant que la police avait trouvé dans le coffre-fort des Pères 1.800.000 francs (rien que cela !) destinés évidemment à soutenir les complots contre le gouvernement ! !

Angers. — Le monument érigé à la mémoire de Mgr Freppel, dans la cathédrale d'Angers, a été solennellement inauguré le 13 novembre, sous la présidence du cardinal Labouré, archevêque de Rennes.

Mgr Renou, archevêque de Tours, officiait pontificalement, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, a prononcé un très beau discours pour l'éloge funèbre de l'évêque-député.

Mgr l'Evêque d'Angers, en invitant son clergé à cette solennité. s'était exprimé ainsi :

Votre piété filiale, votre gratitude, le saint orgueil de vos cœurs angevins sont des motifs suffisants pour provoquer votre empressement unanime.

L'inscription du monument rappelle que Mgr Freppel fut un pasteur vigilant, un défenseur de la cité, de la patrie et de l'Église, un docteur intrépide, une colonne de la foi, le restaurateur de l'Université d'Angers, le guide et le maître aimé de la jeunesse studieuse, l'orateur éminent qui brilla dans la chaire et à la tribune. « Quel homme et que d'hommes en lui ! » disait exactement Louis Veuillot.

C'est une grande figure, qui restera dans l'histoire comme l'une des plus épiscopales et des plus françaises.

« Je ne me connais, disait-il, que deux passions au cœur : l'amour de l'Église et l'amour de la France. »

La Charité française et les Boërs. — Plusieurs dames françaises viennent de prendre l'initiative d'une souscription dans le but d'organiser des ambulances qui seront mises à la disposition des Böërs. Nous ne saurions trop féliciter ces courageuses chrétiennes de leur généreuse initiative.

Des Sœurs de Charité et des Frères des Ecoles Chrétiennes ont été désignés pour soigner les blessés et les malades.

Nous ne saurions trop féliciter nos compatriotes d'avoir voulu donner un témoignage de sympathie à ces braves Boërs qui, malgré leur infériorité numérique, n'hésitent pas à défendre la cause du Droit contre les usurpations de la force brutale et offrent au monde un exemple héroïque.

Caveant sacerdotes. — Les malheureux apostats dont notre Saint Père le Pape parle dans son Encyclique avaient déjà fait, dans leur journal *le Chrétien français*, un appel pour l'évangélisation (lisez : la protestantisation) de la France par les prêtres rénégats. Ils viennent de transformer leur journal, lui donner le grand format et le rendre hebdomadaire. La distribution gratuite en est faite par toute la France, et elle s'adresse spécialement au jeune clergé. Il est très désirable qu'une mesure uniforme soit prise par tous ceux à qui l'on fait cette suprême injure de supposer qu'eux aussi puissent avoir des tendances à l'apostasie ; c'est de remettre le journal au facteur, après avoir écrit au dos de l'adresse : « Retourné à l'envoyeur. »

C'est le moyen le plus simple de lui marquer son indignation et son mépris.

Les deux pétitions. — Dernièrement, raconte la *Bourgogne* d'Auxerre, un sectaire voulait faire signer, dans un café où se trouvait un groupe d'ouvriers, la triste pétition réclamant l'expulsion des Congrégations. A peine eut-il dit que ces Congrégations sont la gangrène du pays, qu'un ouvrier s'écria :

« — Moi, j'ai eu, l'hiver dernier, ma femme et deux enfants malades. Sans les Petites-Sœurs gardes-malades, je ne sais pas ce que nous serions devenus. Ces femmes-là sont admirables de bonté et de dévouement. Et il y a des gens assez misérables pour vouloir les jeter sur le pavé ! Et vous osez nous demander de les approuver ! Ah ! les scélérats !

Cette vigoureuse réplique souleva un tonnerre d'applaudissements ; puis l'orateur, prenant la pétition du *Radical*, continua :

« — Non, non, la gangrène du pays, ce ne sont pas les Congrégations.

« C'est la Maçonnerie qui étale partout sa répugnante hideur, qui entretient dans le pays une conspiration permanente.

« Tout ce que vous dites contre les Congrégations est une calomnie contre elles; mais c'est la pure vérité pour la Maçonnerie. Oui, ce sont vos adeptes qui, poussés aux plus hauts postes, s'efforcent de déhonorer notre généreux pays. La liberté, l'égalité et la justice sont sacrifiées aux intérêts de cette Société infernale, qui ne se cacherait pas si elle ne faisait pas de mal. »

« Moi, je demande qu'on signe la pétition contre la Maçonnerie.»

Toute l'assemblée promit de le faire; il ne faudrait pas beaucoup d'orateurs comme cet ouvrier-là pour culbuter toute la ferblanterie du Grand-Orient.

Saint-Dié. — *Un « Oberammergau » français.* — A Ménil-en-Xaintois, au fond des Vosges, sur le chemin de Domrémy, le curé de la paroisse rêva, il y a quelques années, de créer « l'Oberammergau » français. De même qu'on joue là-bas la Passion, il voulut faire représenter dans son pays l'épopée nationale de Jeanne d'Arc. Il y a réussi, encouragé par son Evêque, Mgr Foucault. L'intelligent curé a recruté cent quarante acteurs parmi ses villageois. De grands artistes lui ont prêté leur concours pour aménager la mise en scène. Les baigneurs de Vittel, de Contrexéville et des foules de voyageurs sont venus assister aux représentations qui ont eu un plein succès.

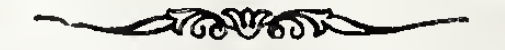

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

N° 37.

SAMEDI 25 NOVEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(4e SUPPLÉMENT DE NOVEMBRE)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 26 novembre, 27e et dernier dimanche après la Pentecôte, *Fête des Saints Patrons de l'Eglise de Chartres*, double de 2e classe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Récitation du chapelet.

— Jeudi 30, fête de Saint-André, à 4 h., adoration réparatrice.

— Vendredi 1er décembre, à 8 h., messe de l'Apostolat de la prière, et le soir à 4 h., salut.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain Dimanche, les offices aux heures ordinaires. Vêpres a 3 h., suivies du sermon pour l'Œuvre des pauvres Malades des paroisses Saint-Pierre et Saint-Aignan, par M. l'abbéVerret, supérieur du Petit-Séminairede Nogent-le-Rotrou. Quête et salut (Les dames quêteuses seront : Mme de Mianville, place de l'Étape-au-Vin ; Mme Boutroue, boulevard Chasles ; Mme Laigneau-Carnis, rue Chanzy ; Mme Baulant, rue des Grenets ; Mme Corby, rue Gabriel-Lelong ; Mme Marré, rue de Chèvres).

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — 1er Décembre, Exercices du premier vendredi du mois. — A 6 h. 1/2, première messe,— A 7 h.1/4, messe conventuelle avec exposition du Saint-Sacrement.— A 3 h., sermon, salut. — Distribution de Billets de la Garde d'Honneur.

BIBLIOGRAPHIE

Études publiées par des Pères de la Compagnie de Jésus. — (Librairie Victor Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris), Sommaire du N° du 20 Novembre 1899 : I. Les Premières « Années saintes », par le P. H. Prélot.— II. Le Crime et ses remèdes, par le P. H. Martin. — III. Le Peuple français par le P. L. Boutié. — IV. M. Estaunié et le roman de l'École centrale, par le P. H. Bremond. — V. « Le Testament de N.-S. J.-C. », par le P. J. Bruckér. — VI. Lettre à M. Fr. Rabbe, à propos d'une soi-disant découverte, par le P. H. Chérot. — VII. Livres. — VIII. Evènements de la Quinzaine.

Un nouveau cantique de Noël, paroles de Léopold Wangermez, musique du R. P. Heidet, vient d'être publié chez Enoch et Cie, 27, boulevard des Italiens, Paris. — Solo avec chœur. Piano et chant : 6 fr.; chant seul : 1 fr. Belle musique unie à gracieuse poésie, d'une exécution facile et d'un grand effet.

— L'éditeur M. J. Briguet, 83, rue de Rennes, à Paris, met en vente, à 3 fr. et 3 fr. 50 le volume, une collection d'ouvrages destinés aux bibliothèques de paroisses ou de communautés. Ce sont d'abord des romans religieux et moraux ; tels : **Fatal orgueil**, par Edmond Coz, où la vie bête et vaine de notre époque est brossée d'une main légère et artiste ; — puis **Sœur Louise,** par le Vicomte O. de Poli, qui excelle dans la Causerie littéraire, et raconte ses histoires avec tout le talent et l'esprit d'un fin diseur ; — ensuite, **Conquise**, par Mme Marie Stéphane, écrivain de style, autant qu'observateur attentif, racontant le sujet si intéressant de la conquête d'une âme.

Messager de la Beauce et du Perche, 40 centimes, dans toutes les librairies.

N° 37. 25 Novembre 1899.

SOMMAIRE

UNE VISITE A L'ORPHELINAT DE LA SAINTE-ENFANCE

Tenu par les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, à Hong-Kong.

Dans un article intitulé *Villes d'Extrême-Orient* et publié dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 juillet dernier, M. André Bellessort raconte une visite qu'il fit, vers la fin de 1897, à l'orphelinat que la Sainte-Enfance subventionne à Hong-Kong. Les *Annales de la Sainte-Enfance* ont reproduit presque intégralement, avec autorisation de l'auteur, cet intéressant récit.

Hong-kong, novembre-décembre 1897.

Je n'ai pas voulu quitter Hong-kong sans visiter l'orphelinat de la Sainte-Enfance. Cette Œuvre me semble la plus douce, la plus humaine et la plus belle des œuvres, puisqu'elle m'a permis de respirer, sur ce coin de terre britannique, au milieu d'un extraordinaire concours de peuples, l'âme pitoyable et maternelle du pays de France. Et puis cette maison à demi bâtie sur un terrain que la mer a dû lâcher, est baignée de quiétude et de lumière. J'étais guidé dans ma visite par une Sœur d'Alsace, une charmante femme : un séjour de dix ans à Hong-kong avait fané ses couleurs et amaigri son visage ; mais ses yeux rayonnaient d'une imperturbable jeunesse.

L'orphelinat se compose d'un « tour » où les parents chinois apportent leurs enfants quand ils les croient perdus, d'un ouvroir où travaillent ceux qu'on a pu sauver, et d'un pensionnat que fréquentent des Portugaises, des métisses et même des filles de Chinois enrichis. Nous avons parcouru d'abord l'infirmerie. De minuscules créatures agonisaient dans leurs couchettes blanches. Je n'avais point l'idée qu'il pût se produire de pareilles larves humaines. Leur tête trop grosse pour leur corps, leur tête de pavot où le nez formait un creux et dont la ligne des yeux se dessinait à peine, penchait le long d'une tige décharnée. « Tenez, me dit la sœur, en voici un qui va mourir. C'est un garçon. Tous les garçons qu'on nous remet sont condamnés. Les Chinois n'hésitent guère à se débarrasser de leurs filles, mais donner leur

garçon, c'est pour eux une sorte de renoncement à la vie future. Celui-là sera mort avant la nuit. On l'a baptisé. Il est heureux. » — « Les parents viendront-ils chercher son cadavre ? » — « Ils viendront le voir. Nous le leur montrons toujours, car vous savez quelles vilaines légendes nous représentaient aux yeux des Chinois comme des goules et des vampires. Ces pauvres Chinois ont une crédulité d'enfant. Mais ils ont bien fini par reconnaître que nous n'étions pas si terribles. »

Nous avions traversé une cour plantée de verts arbustes où séchaient au soleil des milliers de linges blancs pareils à des banderoles de navires, et je pénétrai dans une grande salle tapissée de nattes. Tous les bébés sauvés de la mort y grouillaient sur de la lumière blonde. Ils rampaient, trébuchaient, roulaient, se tassaient avec les ondulations d'une petite foule humaine et le silence d'un banc de crabes. J'admirai la propreté des hardes, des mains et des figures. Mais quelles figures ! Vous auriez dit que tous les magots de porcelaine, les poussahs branlants, les dieux hydrocéphales et les fétiches de pierre se mouvaient dans leurs limbes. La sœur relevait les uns, mouchait les autres, caressait ces petites caricatures de l'humanité. « Ils sont à nous, me disait-elle ; ce sont nos enfants. Nous leur avons donné la vie, et voici ce que nous en faisons. »

L'ouvroir où elle m'introduisait était un clair atelier de brodeuses. Des Chinoises de douze à quatorze ans, quelques-unes plus âgées, assises à leurs métiers, tricotaient de la dentelle et de fines guipures. Leur surveillante, une jeune religieuse d'Auvergne, toute droite au milieu d'elles, abaissait sur leur ouvrage ses longs cils de madone. Une seule leva la tête et fixa sur nous ses yeux vifs. « Vous la voyez, me dit la Sœur, elle est muette, et des bruits du monde elle n'entend que celui de la grosse caisse et des cuivres, quand passe la musique militaire. Eh bien ! rien ne se fait ici qu'elle n'en soit la première informée ; rien ne se dit qu'elle ne le sache ; et soyez sûr qu'elle nous comprend à merveille, n'est-ce pas, ma fille ? » La Chinoise se prit à rire, et ses prunelles pétillèrent.

La pièce voisine était réservée aux aveugles. La plus jeune n'a pas sept ans, la plus vieille n'en a pas seize ; leur rangée s'élève graduellement, devant la table de couture, ainsi que

les cordes d'une harpe. Je ne regardais pas leurs misérables visages, mais je suivais l'aiguille. Maladroite dans la main de la plus petite, glissant sur le chiffon et lui piquant les doigts, elle se redresse chez sa voisine pour zigzaguer encore, puis s'assouplit, devient plus intelligente en montant de l'une à l'autre, commence à soupçonner la logique de la ligne droite, la découvre, s'y lance au galop du faufilage, s'égare, revient sur sa route, resserre ses points, les précise, les multiplie, et arrive enfin à la pleine conscience où elle n'est plus libre de mal faire. Le miracle s'accomplissait dans un profond silence; ces petites filles de la nuit éternelle semblaient pétries de gravité sacerdotale.

Tout près de là, une dame de Canton, aux pieds de chèvre, catholique fervente et dévouée, enseignait les caractères chinois à d'autres orphelins. Je demandai à la Sœur si on ne leur apprenait point aussi le français ou l'anglais. « A Dieu ne plaise! répondit-elle : ce serait leur perdition. Nous refusons de les confier même aux meilleures personnes de la ville. Dès qu'elles sont en âge d'être mariées, nos Pères leur trouvent des maris dans l'intérieur de la Chine, loin des côtes : et je vous assure qu'ils n'y ont aucune peine, car nos filles sont très recherchées des épouseurs. »

Comme nous descendions, deux enfants se jetèrent dans les bras de la Sœur et se suspendirent à sa robe, une fillette et un petit garçon à peu près du même âge, tous deux européens, gentils, bien peignés, coquettement vêtus, de grands yeux clairs et de belles joues roses. « N'est-ce pas qu'ils sont jolis, ces mioches? » me dit-elle en les couvrant de caresses. Et quand ils se furent éloignés : « Deux abandonnés qui nous sont restés pour compte. J'ai connu leurs mères; j'ai même vu le père du garçon : un Hollandais. Nous les avons élevés; ils sont notre joie et le sourire de la maison!... Viens ici, mignonne, tu perds ton ruban. » L'enfant s'approcha, la Sœur lui rattacha le nœud de sa chevelure, et, la poussant vers moi : « Embrassez-la, me dit-elle, c'est une petite Française. »

J'ignore combien de temps dura ma visite. Cette aimable femme ne se lassait point de m'instruire. Elle me parla des Chinois, me vanta la solidité de leur attachement, leur esprit de justice et leur probité : « Oui, me disait-elle, nous aimons les Chinois et nous avons de bonnes raisons de croire qu'ils

ne nous détestent plus. La veille des fêtes, les marchands nous envoient des volailles et des quartiers de bœuf. Quelques-uns des plus riches nous confient leurs enfants. Mais le peuple lui-même qui jadis nous insultait dans les rues, commence à comprendre que nous lui voulons du bien, et sa misère jette un œil d'envie sur nos protégés. J'en eus un frappant exemple l'année dernière. Une de nos orphelines s'était échappée. Nous n'avons jamais su pourquoi. Heureusement on nous avertit qu'elle allait s'embarquer pour Canton, et quand elle arriva au ponton du départ, je l'y attendais. Elle rechignait à me suivre, et nous fûmes bientôt enveloppées de coolies qui, me voyant mettre la main sur une Chinoise, se hérissaient déjà et allongeaient vers moi leurs faces de carême. Dieu m'aidant, je me tournai vers eux et je leur dis : « Voilà une fille que ses parents nous ont apportée mourante, il y a près de quinze ans. Elle a grandi chez nous, elle y mange son comptant matin et soir et tous les jours de l'année. Elle se sauve aujourd'hui sans même un remerciement. Est-ce que vous l'approuvez ? » Mais leurs yeux me quittèrent pour se porter sur la fille. Elle avait bonne mine, l'air robuste, des joues pleines et le front luisant. Ils hochèrent la tête, et, pris soudain d'une belle indignation, ils lui crièrent : « Ingrate ! tu es grasse et tu t'en vas ! »

NOTRE-DAME DU CALVAIRE.

Si notre chère patrie compte grand nombre de tristes créatures indignes du nom de femmes, elle voit briller par les plus sublimes vertus chrétiennes des phalanges d'héroïnes tenant plus de la nature des anges que de la nature humaine... On est vivement ému en lisant ci-après la lettre de Mme la comtesse de B....., l'une des collaboratrices de l'œuvre admirable de N.-D. du Calvaire, à M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur à Saint-Omer (Pas-de-Calais :

Paris, 9 novembre 1899. — Monsieur, veuillez me permettre (en souvenir de Mme Clarisse, ma si regrettée compatriote et amie), de venir vous prier de vous associer à l'œuvre de N.-D. du Calvaire à laquelle j'espère me consacrer le reste de ma vie. L'œuvre du Calvaire est particulièrement celle des cœurs brisés par la plus grande des douleurs terrestres. Puisque maintenant vous connaissez l'amertume de nos larmes, pourquoi ne chercheriez-vous pas

comme nous à en adoucir la grande tristesse en soulageant les maux de pauvres femmes rebutées de leurs familles et des hôpitaux? — Nous recevons dans notre hospice quarante-trois femmes cancéreuses que nous pansons et soignons de nos mains et qui toutes se convertissent avant de mourir. — Chaque année il en meurt près de quatre-vingts que nous envoyons au Ciel pour y chanter l'éternelle louange. — Notre tâche est bien adoucie par la pensée que ce sont les plaies du divin Lépreux que nous soignons.

Vous pourriez vous associer à cette œuvre par la publicité des journaux catholiques, par les cotisations que vous voudriez recueillir près des personnes bienfaisantes et par la vôtre.

Cette œuvre des pauvres cancéreuses n'est pas locale, car nous recevons dans notre hospice de pauvres femmes de tous les coins de la France, pourvu qu'elles soient sans ressources et atteintes de maladies incurables.

Recevez, Monsieur Clarisse, etc.

Comtesse de B.....

N. B. — Les lecteurs de la *Voix de N.-D.* sont priés d'adresser les moindres offrandes pour l'œuvre des pauvres femmes cancéreuses ou de N.-D. du Calvaire à M. Emile Clarisse, propriétaire, zélateur de l'œuvre, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).

SCIENCE ET RELIGION

Aux journalistes qui prétendent que l'Eglise a peur de la science, on peut, comme exemple, opposer la part que prennent les religieux et particulièrement les Jésuites à l'une des principales sciences, l'astronomie.

Antoine d'Abbadie, membre de l'Institut de France et du bureau des longitudes, a légué à l'Académie, avec d'importants revenus, son observatoire et son château d'Abbadia (Basses-Pyrénées), *à condition de le confier à des religieux avec la mission de dresser, avant* 1950, *un catalogue de* 500,000 *étoiles*. Des religieux y sont installés sous la direction du P. Verschaffelt, et ils reçoivent les suffrages des astronomes de l'Académie.

L'observatoire du Collège romain a été fondé par les jésuites. Là s'est illustré le R. P. Secchi. Sous les auspices du Pape Léon XIII, un nouvel observatoire s'est élevé au Vatican. Dirigé d'abord par le P. Denza, qui auparavant était directeur de l'observatoire du Collège Royal Charles-Albert à Monte Caglieri, il l'est maintenant par le P. Searle, venu de Was-

hington où il dirigeait l'observatoire de l'Université catholique américaine.

Dans la même ville de Washington, autre observatoire, Georgetown, bâti par les Jésuites, et dirigé par le P. Hagen.

A Calcutta, des Pères Jésuites ont été reçus comme professeurs à l'Université et y ont érigé un observatoire astronomique et un observatoire météorologique.

A Calcutta encore, les Pères du Collège Saint-François-Xavier et leurs confrères du Darjeceling, ont organisé une expédition astronomique aux pieds des Himalayas, pour observer la dernière éclipse totale du soleil ; résultat : photographies, dessins, publications courues par les savants.

En Angleterre, le P. Perry s'est vu confier, en maintes circonstances, la direction des missions astronomiques officielles ; aujourd'hui, c'est le P. Seadgreaves.

A Kalosca (Hongrie), observatoire fondé par le cardinal Haynald, et qui eut pour premier directeur le P. Braun.

A la Havane, aux Iles Philippines, au Mexique, en Chine, à Zi-Ka-We, observatoire dirigé par des Pères.

A l'observatoire Saint-Louis, à Jersey le P. Marc Dechrevens.

A Tananarive (Madagascar), l'observatoire bâti par les Jésuites a été rasé par les Malgaches. Mais voici que les Rev. Pères en bâtissent un plus grand sous la direction du Père Collin qui a dressé, avec un confrère, une carte de Madagascar, carte reçue avec empressement par le Génie militaire.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 26 Novembre au 3 Décembre.

26. XXVII^e et dernier dimanche après la Pentecôte. Fête des *SS. Patrons de l'Eglise de Chartres*, double de 2^e classe ; mémoire de *S. Sylvestre,* abbé et de *S. Pierre*, évêque et martyr.

L'Eglise a institué la fête des Saints, et en particulier des Saints Patrons, pour présenter à nos regards les trésors du christianisme en nous engageant à marcher sur leurs traces ; pour conserver en nous le pieux souvenir des actions des amis de Dieu ; pour nous convaincre de la possibilité et de l'obligation de vivre chrétiennement ; pour nous inspirer le courage et la constance dans les combats spirituels elle fait briller à nos yeux la gloire obtenue par ces vertus.

Honorons les saints qui sont nés ou qui du moins ont passé quelques jours de leur vie mortelle dans le diocèse de Chartres, autrefois le plus vaste de France. Ils sont des nôtres, et nos concitoyens ; nous leur devons par conséquent de particuliers hommages. Ils sont comme des fleurs épanouies sous l'action bienfaisante de N.-D. ; ils ornent pour ainsi dire le triomphe dans le ciel.

27. Lundi. — S. *Josaphat*, évêque et martyr. — Jean Kuncewicz, né à Vladimir en Volhynie, changea son nom en celui de Josaphat quand il renonça au monde et prit l'habit de S. Basile au monastère de la Trinité, à Vilna. Dès sa jeunesse il adressait à Dieu de fréquentes prières pour la conversion des protestants et des schismatiques ; son zèle ne fit qu'augmenter lorsqu'il fut promu au sacerdoce, et nommé évêque de Polostk. Il fut assassiné pour la cause de la foi et de l'unité catholique à Vitebst. Pie IX l'a canonisé le 29 juin 1867.

28. Mardi de la *férie*, ou bien *Office votif des SS. Apôtres.* — Les saints apôtres ont converti le monde par la parole de J.-C. qui est l'évangile. Remercions-les du bienfait de la foi qu'il nous ont procuré : et demandons à Dieu par leur intercession l'esprit apostolique ; qu'il nous fasse propager la religion par nos paroles et surtout par nos bons exemples.

29. Mercredi (Vigile de S. André.) *S. Saturnin*, évêque et martyr ; mémoire d'un autre *S. Saturnin*, martyr. — S. Saturnin fils d'Egée, roi d'Achaïe, fut disciple de S. Jean-Baptiste et de J.-C. Le prince des apôtres l'envoya dans les Gaules, où il fut évêque de Toulouse. Il bâtit plusieurs églises en l'honneur de S. Pierre et de la T. S. Vierge. Après avoir évangélisé diverses contrées, il revint à Toulouse où les prêtres des idoles l'attachèrent à un taureau qui, dans sa furie, l'entraîna dans les rues de la ville ; le martyr, mis en pièces dans ce supplice, y laissa la vie.

S. Saturnin de Rome fut condamné aux travaux des mines, sous l'empereur Maximien : comme il était d'un âge très avancé, il fut aidé et consolé par un saint diacre nommé Sisine. Ils eurent tous deux la tête tranchée avec plusieurs autres, convertis par leur courage.

30. Jeudi. — *S. André*, apôtre, double de 2e classe ; mémoire de *S. Tugdual*, évêque. — On sait que S. André mourut sur la croix, à l'exemple de N. S. et de l'apôtre S. Pierre qui était son frère. On sait aussi que leur genre de supplice fut différent de celui de N. S. C'est par le sacrifice de J. C. mourant sur la croix que nous avons été rachetés ; nous n'aurons part à ses mérites qu'autant que nous aurons accepté avec résignation chrétienne nos souffrances et que nous les aurons unies à celles du Sauveur.

DÉCEMBRE.

1. Vendredi. — *S. Eloi*, évêque et confesseur. — S. Eloi, d'abord orfèvre à Limoges et à Paris, sous les rois Clotaires et Dagobert, se distingua par sa probité et sa charité envers les pauvres. Devenu prêtre et évêque de Noyon, ils parcourut les campagnes, en évangélisant les Suèves, les Frisons et autres barbares, depuis Courtrai jusqu'à Anvers. Le reine Bathilde avec ses fils et toute sa cour voulut assister à ses funérailles, et mêler ses larmes à celles du peuple, qui le regardait comme un père.

2. Samedi. — *Sainte Bibiane*, vierge et martyre. — La famille de sainte Bibiane fut une famille de martyrs. Son père, nommé Flavien, mourut de misère en exil, sous le règne de Julien l'apostat. — Dafrose, sa mère, après avoir souffert la faim, eut la tête tranchée. — Démétrie tomba morte en présence de sa sœur Bibiane pendant qu'elle confessait le nom de J.-C. — Enfin Bibiane fut attachée à une colonne qui se voit encore à Rome dans une église dédiée en son honneur, et les bourreaux la fouettèrent avec des cordes plombées jusqu'à ce qu'elle eût rendu l'âme.

3. 1er dimanche de l'Avent.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Fête de la Présentation. — En cette fête bien chère au clergé, Monseigneur s'est uni à ses prêtres pour les hommages à Notre-Dame. Dans la matinée, Sa Grandeur tenait chapelle à la grand' messe de Saint-Cheron, messe pendant laquelle a prêché M. l'abbé Auger, curé doyen de Courville. — Le soir, Monseigneur présidait au grand séminaire la rénovation des promesses cléricales; beaucoup de prêtres de la ville s'étaient rendus à cette touchante cérémonie; elle a été précédée d'une allocution épiscopale. Monseigneur, dans une grave et intéressante méditation, a rappelé les analogies qui existent entre la vocation de Marie au temple et celle des clercs destinés à la vie du sanctuaire.

A la même heure, les élèves de la Maîtrise terminaient leur retraite, dans la crypte de la cathédrale, aux pieds de N. D. de Sous-Terre. Leur prédicateur, M. l'abbé A. Poirier, d'Alençon, leur faisait entendre sa parole pieuse et sympathique sur un sujet qui doit être familier aux jeunes clercs de Notre-Dame : le maternel amour de la Sainte Vierge. Au commencement du salut, les maîtres et les élèves ont renouvelé, eux aussi, devant l'autel, leurs promesses de fidélité au service du Seigneur, au culte de la Divine Mère.

— Monseigneur s'est rendu, le 23, à Paris pour la réunion

annuelle des évêques qui patronnent l'Institut catholique de la Métropole.

Loigny. — Le Comité départemental de la Croix-Rouge pour le secours aux blessés fera célébrer, le 2 décembre, dans l'église de Loigny, un service anniversaire en faveur des victimes de la bataille de 1870. Mgr l'Evêque de Chartres a promis de s'y rendre. L'office est annoncé pour dix heures. L'orateur annoncé est M. le chanoine Augereau, de Blois.

Messes de départ. — Les dernières cérémonies de ce genre qu'on nous a signalées sont celles de Dreux et de Digny. Ici et là les jeunes gens ont eu leur messe spéciale et les utiles avis de leur zélé pasteur. Qu'ils en gardent un bon et fructueux souvenir!

Sainte-Cécile. — A Cloyes et à Bailleau-l'Evêque, les Sociétés musicales célébreront au saint lieu, dimanche prochain, la fête de leur sainte patronne. La solennité de l'office sera rehaussée par des exécutions artistiques bien choisies. Nous félicitons ces musiciens. Leur conduite en cette circonstance est d'un bon exemple.

Dreux. — *Sermon de charité.* — Dimanche dernier, 19, la Conférence de Saint-Vincent de Paul de cette ville a eu son assemblée de charité en faveur des familles pauvres qu'elle soutient. Le prédicateur, M. l'abbé M. Coulombeau, licencié ès-lettres, professeur à l'Institution Notre-Dame de Chartres, a plaidé éloquemment leur cause devant un auditoire qui était du reste bien disposé à l'aumône.

Nous avons reçu de Dreux les lignes suivantes :

Dans un langage clair, précis, distingué, le prédicateur a développé cette thèse : Justification, au point de vue surnaturel, de la pauvreté, qui entre dans le plan divin de la Rédemption, Le péché en effet vient d'une triple origine : l'orgueil, le plaisir, l'avarice. Or la pauvreté expie la triple concupiscence par ses humiliations, ses souffrances, ses détresses du jour et ses appréhensions du lendemain. Puisque la pauvreté expie pour la société, la société contracte envers elle une dette, et cette dette ce sont les riches qui doivent la payer.

C'est le but que se propose la Conférence de Saint-Vincent de Paul dont l'orateur rappelle les débuts et constate les bienfaits actuels.

Une quête fructueuse a prouvé que l'orateur avait été compris.

Un auditeur.

— Le même jour, dans la même église Saint-Pierre, avait été célébrée, à midi, une messe de *Requiem* pour les victimes de la guerre de 1870-1871. Une section d'anciens soldats y assistait.

Sours. — Le dimanche 12, eut lieu à Sours une belle cérémonie pour plantation et bénédiction d'une croix due à la générosité d'un habitant, M. Doublet, organiste à l'église et chef de la musique municipale. M. l'abbé Métais, secrétaire de l'évêché, a présidé et prêché, à la grande satisfaction de son nombreux auditoire. La procession dans les rues de la paroisse s'est développée avec beaucoup de charmes, grâce particulièrement au concours prêté par la musique instrumentale du lieu.

Theuville-Pézy. — *Restauration d'églises.* — On nous écrit :

— Dimanche dernier, 19 novembre, par un temps splendide, a eu lieu, en présence des Autorités municipale et fabricienne, et de très nombreux fidèles, la bénédiction des travaux de restauration, exécutés à l'intérieur, aux voûtes et aux murs des églises de Theuville et de Pézy.

Ces travaux ont été entrepris par les Conseils de Fabrique, avec les économies effectuées depuis neuf ans sur les recettes budgétaires. L'exécution en est parfaite.

Les habitants des deux communes avaient rivalisé de zèle et de bonne volonté pour mener à bien cette restauration : les uns ont apporté leurs offrandes, d'autres ont donné leur temps ou prêté leurs chevaux et voitures, amené gratuitement les matériaux, échafaudages : le jour de la bénédiction, ils ont brillamment décoré leurs églises de fleurs, verdure, drapeaux et oriflammes.

La cérémonie du matin, à Theuville, a été présidée par M. le chanoine Deuzet. Le distingué et sympathique Supérieur du Petit Séminaire avait daigné accepter à la fois de célébrer la sainte messe et de prendre la parole. Dans une touchante allocution de circonstance, il a vivement félicité les fidèles de leur zèle pour le temple du Seigneur. Plusieurs professeurs du Petit Séminaire ont bien voulu se partager les cérémonies et les chants de la journée ; plusieurs mélodies grégoriennes qu'ils ont exécutées ont été fort goûtées.

A Pézy, aux vêpres, il y avait à bénir les travaux et deux statues, l'une de saint Taurin, patron de la paroisse, et l'autre de saint Antoine de Padoue, dons précieux de deux respectables familles.

M. le chanoine Rousseau présidait, accompagné de Messieurs les Supérieurs, Professeurs et de Messieurs les Curés des environs.

L'honorable compagnie des Sapeurs-Pompiers avait tenu à honneur de prendre part à cette fête.

Dans sa pieuse instruction, le vénéré Doyen de Voves a d'abord adressé aux donateurs et aux fidèles de Pézy et de Theuville réunis des félicitations très méritées, puis il a rappelé que l'église est la maison de Dieu en même temps que la nôtre.

Ce jour heureux et béni a été le digne couronnement, la juste récompense d'efforts constants et généreux. — *Un témoin.*

Nécrologie. — *Sœur Marie-Bénigne Guillin.* — Nous offrons nos vives condoléances à la Communauté du Saint-Cœur de Marie (dite *Maison Bleue*), de Chartres, pour la perte douloureuse qu'elle vient de faire en la personne de sa Supérieure générale. Mère Marie-Bénigne Guillin, est décédée le 20 novembre 1899, dans la 71e année de son âge et sa 55e année de religion, munie des Sacrements de l'Eglise. Une maladie de huit jours a terminé cette longue carrière de bonnes œuvres au milieu de ses chères sœurs, de ses nombreux enfants et jeunes filles, objets de son dévouement maternel.

Cette vénérable religieuse, née à Prasville, avait reçu, elle aussi, son éducation à la Maison Bleue. Elle y entra en 1840, à l'âge de onze ans, après avoir perdu sa mère. Les soins affectueux donnés à l'établissement par la fondatrice, mère Cécile Lefebvre, les leçons de piété tendre et ardente recueillies sur les lèvres du fondateur, M. l'archiprêtre Lecomte, l'attachèrent pour toujours à l'Œuvre qui, depuis près de 70 ans, a formé tant de jeunes filles pauvres à la vie chrétienne et à la vie sociale.

Mère Marie-Bénigne fut, en 1866, nommée supérieure de l'une des trois succursales de la Communauté chartraine, celle de Flers (Orne), et elle ne tarda pas à s'y faire remarquer par ses aptitudes pour la sage direction de la jeunesse. En janvier 1878, à la mort de Mère Cécile, elle dut revenir à Chartres, comme assistante de Mère Céline Biziou, la nouvelle supérieure générale. Le décès de cette dernière, en novembre 1887, fit élire, pour lui succéder dans toutes ses fonctions, la bonne Sœur Bénigne. C'est donc pendant douze années que, dans sa Communauté toute à la merci de la divine Providence et de la charité publique, elle a tenu le premier rang entre ses compagnes ; par conséquent elle a eu la plus grande part des responsabilités et des soucis que les circonstances actuelles aggravent sans cesse en des maisons d'éducation comme la sienne. Maintenant sa tâche est remplie ; elle est partie pour la récompense. Que nos prières, si elle en a encore besoin, l'aident à en jouir sans plus de retard !

Ses obsèques à la Cathédrale ont eu lieu le mardi 22 novembre, en présence d'une grande foule, qui voulait témoigner ainsi une religieuse sympathie pour sa personne, pour sa communauté et ses enfants. M. le Curé de la cathédrale, supérieur de la Communauté, officiait. Mgr l'Evêque de Chartres y assistait et a voulu donner lui-même l'absoute.

Honneur aux chrétiennes qui se sont consacrées à Dieu pour le service des enfants et des pauvres !

Nous apprenons que la nouvelle supérieure générale de la Communauté du Saint-Cœur de Marie est Sœur Maria, qui précé-

demment dirigeait la maison succursale de la même communauté à Flers.

FAITS DIVERS

Les socialistes. — La semaine dernière, notre chapitre « Faits divers » commençait par le récit de l'attentat contre la liberté de la presse accompli le 11 novembre. Nous protestions, comme toutes les feuilles honnêtes, petites ou grandes, contre les perquisitions faites chez les Assomptionnistes et contre la fable odieuse du prétendu trésor de ces religieux, fondateurs et directeurs du journal *La Croix*.

Ce fait, qui était un épisode alarmant de la persécution religieuse, a été suivi d'un autre évènement plus remarqué par la population parisienne, et dont la France entière s'émeut. Dimanche dernier, 21 novembre, une statue du « Triomphe de la République » était inaugurée, place du Trône, sous la présidence de M. Loubet et de ses ministres. A cette occasion, une foule immense de révolutionnaires a défilé, rangée sous des drapeaux rouges ou noirs, avec des chants anarchiques, obscènes et blasphématoires, et des cris de mort aux bourgeois et aux prêtres. Ce qu'il y a de plus navrant, c'est que des couplets infâmes contre Notre-Seigneur et la Sainte Vierge étaient répétés impunément par cette légion impie où se trouvaient même des enfants. Et la nuit, on a dansé dans les rues. Avons-nous besoin d'ajouter que ces 80,000 révolutionnaires étaient conduits par les francs-maçons ? Ils étaient là cinq ou six cents avec leurs insignes et... leur haine.

On fait appel aux prières des catholiques pieux pour réparation de ces outrages au Christ et à sa divine Mère. — Faisons une neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée-Conception.

— **Domremy.** — *Œuvre de Jeanne d'Arc à Domremy*, sous le patronage de l'évêque de Saint-Dié. Prions et faisons prier pour nos soldats.

STATUTS — Article 1er. — A la demande de Jeanne d'Arc un sanctuaire s'élève à Domremy pour prier pour les soldats morts et vivants de l'armée française.

Art. 2. — Chaque jour une messe à perpétuité est dite à cette intention dans la Crypte de la Basilique

Art. 3. — Pour faire participer un soldat mort ou vivant aux fruits de cette messe quotidienne et aux prières publiques qui se font tous les jours dans la Basilique, il suffit d'envoyer son nom au R. P. supérieur de Jeanne d'Arc, à Domremy, par Coussey (Vosges), avec la souscription de 25 centimes.

Art. 4. — Une image sera envoyée à titre d'inscription au nom de tout soldat recommandé.

Un rescrit du Saint-Office sur l'hypnotisme. — Un rescrit du Saint-Office, en réponse au doute exposé par des médecins catholiques sur la licéité des expériences d'hypnotisme faites dans un but médical, distingue parmi ces expériences celles où il s'agirait de faits dépassant d'une manière évidente les forces de la nature, et celles où il y aurait lieu de douter qu'il en fût ainsi. Dans le premier cas, il n'est point permis d'y prendre part puisqu'on se trouverait directement en contact avec des esprits qui ne peuvent être assurément les bons anges. Dans le second cas, l'intervention des médecins catholiques est « tolérée », pourvu qu'il n'y ait point danger de scandale et que les médecins protestent qu'ils ne veulent avoir aucune part dans les faits préternaturels. Rien de plus sage que cette réponse, qui laisse aux savants chrétiens le soin d'examiner les faits d'hypnotisme, tout en indiquant dans quel esprit et dans quelles limites les expériences doivent avoir lieu.

— *Vocations.* — Deux membres de la haute aristocratie autrichienne viennent d'entrer au noviciat, le prince Georges de Liechtenstein dans celui des Pères Bénédictins de Prague, ainsi que la *Croix* l'a déjà annoncé, et le comte Frédéric-Maurice Bossi-Fredigotti dans celui des Franciscains de Vienne.

Le prince Georges de Liechtenstein est le neuvième enfant issu du mariage du prince Alfred, héritier présomptif de la principauté, avec la princesse Henriette, sœur du prince régnant.

Une cousine germaine du jeune novice, la princesse Henriette de Liechtenstein est moniale bénédictine au monastère de Smichow, près de Prague.

Le comte Maurice Bossi est d'une très ancienne famille du Trentin, sa mère est une princesse Lobkovic et sa tante, dona Teresa Bossi, marquise Lalatta, était dame d'honneur de feu la duchesse de Parme, Mademoiselle Louise de France. Un autre parent, son oncle Louis, a épousé Mlle Amélie d'Eichtal dont la famille possède un grand domaine dans le Médoc.

Le jeune novice franciscain servait jusqu'à présent dans le régiment de dragons Charles V, duc de Lorraine et Bar.

Combien ont les mêmes regrets !... — M. Aurélien Scholl, écrivain très peu chrétien, a écrit dans le *Matin*, les souvenirs de sa jeunesse.

A partir de sept ans, sa bonne mère l'avait envoyé à confesse.

« Mon directeur, mort depuis bien des années, dit M. A. Scholl, je le vois encore. Il s'appelait l'abbé Dudouble, et il était curé de la cathédrale Saint-André, à Bordeaux. Or, je le déclare haute-

ment : je n'ai jamais rencontré de plus honnête homme. Je me rappelle parfois ses conseils, quand il s'asseyait dans un coin de la sacristie où il écoutait ma confession, et il me vient des regrets de ne les avoir pas suivis à la lettre. Oh ! le jour où j'avouai que j'avais lu les *Contes de Voltaire*, quel pli sur son front, quelle douleur dans son regard ! « Mon enfant, me dit-il, ne salissez pas si tôt votre mémoire. Quand l'obscurité s'établit dans un jeune cerveau frêle, impressionnable, elle n'en sort plus. Il est hanté de visions impures ; elles l'obsèdent et il ne peut plus les chasser. L'esprit s'abaisse, s'avilit. A l'âge où l'enfant doit être un homme, il n'est devenu qu'une bête brute. »

Combien d'hommes, après M. Scholl, ont pu souvent vérifier la justesse des appréciations du vieux prêtre et regretté à bon droit de n'avoir pas suivi les conseils de la religion de leur enfance !

Contre le terrible courant. — Vous connaissez ce fleuve de l'Amérique qui roule ses ondes à travers les déserts, les villes, les lacs, les forêts, et puis tout à coup, se précipitant avec un irrésistible élan et d'une hauteur effroyable, forme la cataracte la plus effroyable du monde, la chute du Niagara. Malheur à ceux qui sont embarqués sur ce fleuve et qui ne s'arrêtent pas à temps pour aborder au rivage ou pour remonter le courant ; ils sont engloutis !

Eh bien, Messieurs, malheur à nous ! car nous sommes embarqués sur un fleuve semblable, et il ne faut pas prêter une oreille bien attentive pour entendre de loin les mugissements de la cataracte qui doit nous engloutir tous. Nous serons engloutis, si nous n'abordons pas au rivage, ou si nous ne remontons pas d'un bras vigoureux le courant du rationalisme et de la démagogie. Or, nous ne le remonterons qu'avec le secours de l'Église.

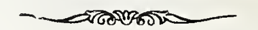

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

PETIT JOURNAL EN L'HONNEUR DE MARIE

HONORÉ D'UN BREF DE N. S. P. LE PAPE LE 2 MAI 1868

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv, 19).

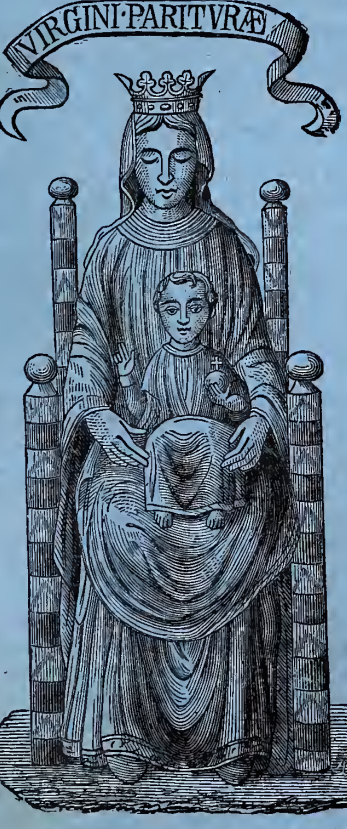

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Év. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Étranger

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée, qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

XLIII^e Année. — **DÉCEMBRE 1899.**

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la Voix (et les lui envoyer avant le mercredi).

Adresser les abonnements à la Voix et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres ou les remettre aux Chapelains de N.-D. du Pilier.

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(Quarante-troisième année d'existence)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* est l'organe officiel et l'une des principales ressources de l'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame.*

L'*Œuvre des Clercs de Notre-Dame* a pour objet de recueillir dans un établissement spécial et d'élever, pour le service de l'Église, un certain nombre d'enfants d'élite, de quelque pays qu'ils soient, qui montrent d'heureuses aptitudes pour l'état ecclésiastique, mais que leur position de fortune empêche d'entrer dans quelque séminaire.

ARCHICONFRÉRIE DE NOTRE-DAME DE SOUS-TERRE

Les membres de l'Archiconfrérie se proposent la gloire de Dieu et de son Église; ils aident l'œuvre des Clercs par leurs prières et leurs aumônes. On leur conseille la récitation des invocations suivantes : Seigneur Jésus, donnez à votre Église des ministres selon votre cœur. Reine du clergé, priez pour nous. Notre-Dame de Chartres, protégez-nous. Saint Joseph, saint Pierre et saint Paul, veillez sur l'Église et sur nous.

Ils donnent 3 francs par an et ils reçoivent chaque mois la *Voix de Notre-Dame.* Toutefois, plusieurs personnes peuvent se cotiser pour effectuer cette somme *annuelle* et avoir part aux avantages spirituels, pourvu qu'elles donnent au moins un franc chacune; mais en envoyant leur offrande collective, elles doivent indiquer l'adresse exacte de l'une d'elles, qui reçoit le bulletin mensuel et le communique aux autres.

Les associés ont part à une messe qui se dit à l'autel de Notre-Dame de Sous-Terre le *25 de chaque mois* et le *samedi de chaque semaine*; ils participent en outre à des prières spéciales que les Clercs de Notre-Dame offrent chaque jour pour leurs bienfaiteurs.

Indulgence plénière aux conditions ordinaires : 1° en entrant dans l'association; 2° à l'article de la mort; 3° le jour de la Nativité de la Sainte Vierge ou un des jours de l'octave, pourvu que, de plus, les associés visitent ce même jour la chapelle de l'Archiconfrérie ou, s'ils ne le peuvent, *leur propre église.*

Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, moyennant la même visite aux fêtes; 1° de saint Joseph (19 mars); 2° de saint Pierre et saint Paul (29 juin); 3° de la Présentation de la Sainte Vierge (21 novembre); 4° des Saints-Innocents (28 déc.).

Indulgence de 60 jours pour toute bonne œuvre utile à la fin qu'on se propose dans l'Association.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

(D'autres indulgences, pouvant être gagnées par tous les fidèles, sans qu'ils soient membres de l'Archiconfrérie, sont attachées en certains jours à la visite de la crypte, depuis l'affiliation de cette église a Notre-Dame-de-Lorette.)

La *Voix de Notre-Dame de Chartres* paraît pour le commencement de chaque mois, le samedi.

Un numéro supplémentaire paraît les autres samedis du mois; il est envoyé aux personnes qui en ont fait la demande et qui ont versé dans ce but une cotisation de 3 francs en plus. Donc en tout, pour la Revue mensuelle et les numéros supplémentaires, 6 francs.

Le prix de l'abonnement doit être payé d'avance **par un mandat sur la poste.** Cette souscription a reçu le nom de *Denier de Notre-Dame.*

Envoyer une des dernières bandes lorsqu'on se réabonne ou qu'on réclame une rectification d'adresse. Faute de cette précaution, souvent il nous est impossible *de faire droit aux réclamations.*

12e Numéro LA VOIX Décembre 1899

DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

SOMMAIRE

Œuvres. — Un congrès d'Œuvres très important, dont nous donnerons prochainement le programme, se tiendra à Paris sous la présidence de S. E. le cardinal Richard, du 3 au 10 juin 1900. Un *questionnaire* est déposé à l'Évêché à la disposition de MM. les Curés. Monseigneur verrait avec plaisir tous ses prêtres apporter à cette enquête les lumières de leur expérience et contribuer ainsi au succès de ce Congrès.

LA GUERRE CONTRE L'ÉGLISE.

Dimanche dernier, jour où nous fêtions les Saints Patrons du diocèse de Chartres, nous avons entendu à la cathédrale de très beaux chants, comme c'est l'ordinaire dimanches et fêtes, grâces à Dieu! Un des meilleurs moments, croyons-nous, fut celui où retentit le *Super flumina Babylonis*, dernier des psaumes de vêpres. Une voix forte et sympathique alternait en solo avec un chœur harmonieux d'une puissance considérable, et l'on distinguait les paroles de cette élégie touchante qui rappelle les malheurs des Hébreux exilés à Babylone. Au souvenir de Sion et de ses ennemis, pouvions-nous ne pas songer au sort dont l'Eglise est menacée par ses persécuteurs, les Iduméens actuels? Et nous aussi nous nous écrions: *Memento, Domine, filiorum Edom, in die Jerusalem.* Oui, les enfants d'Edom veulent renverser Jérusalem; souvenez-vous de leur projet criminel, Seigneur. — Voici comment s'exprimait un jour sur ce sujet feu le cardinal Pie :

« Détruisez, détruisez-la jusqu'aux fondements ». N'est-ce pas là encore le cri de guerre et le but que la Révolution poursuit de nos jours? Le triomphe qu'elle proclame être réservé à notre siècle, la mission qu'elle s'adjuge et dont elle se glorifie par la bouche de ses coryphées, n'est-ce pas

l'anéantissement du christianisme public, le renversement de l'orthodoxie sociale? Détruire les derniers restes de l'antique édifice de l'Europe chrétienne, et, afin que la démolition soit définitive, abattre la clef de voûte autour de laquelle les derniers débris encore subsistants pourraient, tôt ou tard, se rapprocher ou se rejoindre : voilà l'œuvre à laquelle les mille voix de l'impiété convient ouvertement notre génération ; voilà le travail de désorganisation auquel il est manifeste que nous assistons. Et parce que le monde n'avait jamais porté un établissement aussi vaste que l'établissement chrétien, jamais il n'aura vu de si gigantesques ruines. » (Mgr Pie, Disc. et Instruc., t. V, 2.)

Ailleurs, le même Prélat, revenant au commentaire du même psaume, disait encore, pour expliquer le dernier verset dans un sens plus consolant que la première fois : *Beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram.* « O génération contemporaine, ô fille infortunée de cette Babylone qui est la révolution moderne, bienheureux celui qui tiendra tes enfants, et qui les collera, qui les attachera à la pierre, qui est Jésus-Christ, et qui est la chaire apostolique... »

Ces deux citations réunies nous enseignent la crainte et l'espérance. Après la peinture du grand mal de notre époque, vient l'indication du remède.

Que notre nation, poussée à l'apostasie par les sectes sataniques, sache prier, obéir à J.-C. et au Pape, et les enfants d'Edom seront confondus; les enfants de l'Eglise, la chrétienne Sion, n'auront plus à redouter autant les humiliations de la servitude dans leur pays transformé par des antechrists, comme s'ils étaient près des fleuves de Babylone, *Super flumina Babylonis.* A. F. G.

LÉON ESNAULT, ÉLÈVE DE SECONDE ET CONGRÉGANISTE AU PETIT SÉMINAIRE DE NOGENT-LE-ROTROU.

Le 6 novembre dernier, l'église Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou était en grand deuil. Le petit séminaire de l'Immaculée Conception y rendait les derniers devoirs à l'un de ses plus chers élèves : Léon Esnault qu'une maladie rapide venait d'arracher à l'affection de tous. Autour de sa tombe si subitement ouverte, auprès de son cercueil qui renfermait tant d'espérances, se pressait, avec le clergé de la ville et des envi-

rons, une foule nombreuse et recueillie. Tous ces témoignages de sympathie allaient en droite ligne à la famille désolée et au petit séminaire cruellement éprouvé. Il était bien permis, en voyant une telle assistance accourue pour partager le deuil d'un foyer si chrétien, de répéter cette parole que les païens jaloux disaient en montrant les chrétiens des premiers âges : Voyez donc comme ils s'aiment !

Toute consolation humaine semblerait ici banale. Mieux vaut, dans une semblable circonstance, laisser à l'Eglise le soin de verser un peu de baume sur d'aussi saignantes blessures. Qui pourrait en effet plus sûrement qu'une mère essuyer les larmes d'un enfant ?

Seule elle a des paroles, seule elle éveille des espérances capables d'apaiser les cœurs les plus endoloris. Avec quelle fierté maternelle elle entr'ouvre à nos yeux la porte du Paradis et nous fait contempler ses petit enfants jouant avec leur couronne sur les marches mêmes du trône de Dieu ! *Aram sub ipsam simplices, palmis et coronis luditis.* Et quand elle parle sur un cercueil d'adolescent, sa voix s'élève et prend un accent vainqueur, *raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus.* Heureux jeune homme, semble-t-elle dire, Dieu t'a empêché de tremper tes lèvres à la coupe des faux plaisirs. Va, tu ne saliras pas tes pieds aux fanges du monde. Gentil agneau, tu ne déchireras pas ta blanche toison à tous les buissons du chemin. Mais malgré tout elle est mère, elle comprend et permet les larmes.

Comment les larmes n'auraient-elles pas coulé derrière ce char funèbre qui emportait le premier-né d'une nombreuse famille ? Quelle émotion poignante éprouvait l'assistance, en voyant tous ces chers petits groupés, échelonnés, autour de leur père vénéré qui cherchait, mais en vain, à étouffer ses sanglots pour donner à tous les siens l'exemple de la plus complète résignation ! Le souvenir d'un des plus vaillants chrétiens de notre siècle, éprouvé lui aussi par le Bon Dieu, nous revenait alors vivement à la pensée. Quand il voyait ses chères enfants tomber l'une après l'autre, et son cœur avec elles s'en aller par morceaux, Louis Veuillot s'écriait : « Je pleure, mais j'aime ; je souffre, mais je vois ; je ne suis pas écrasé, mais à genoux. Ces chers tombeaux sont des jours sur la vie éternelle. J'y sens le mensonge de la mort et je nie la

séparation. Il n'y a qu'un éloignement à portée de vue et une courte absence avec une belle et sereine lumière sur le chemin de la réunion. » Oui, c'est bien cela ; et jamais les larmes qui coulent des yeux chrétiens ne leur ont dérobé la vue du ciel. Le ciel ! c'était bien cette pensée qui planait sur l'assistance pendant la grand'messe chantée si pieusement par les élèves du petit séminaire. Ce fut encore cette pensée consolante que M. le supérieur développa en disant un dernier adieu à son cher enfant... «Ne vous attristez pas comme ceux qui n'ont pas d'espérance....... Quand le vent, disait-il, jette à terre les feuilles d'automne et quand la mort fauche des têtes octogénaires, c'est chose triste sans doute, mais ordinaire dans notre vallée de larmes ; mais quand l'orage brise les fleurs qui s'ouvrent et les moissons, qui se dorent, et que la mort trop pressée fond sur un adolescent à son matin, combien n'est-ce pas grande pitié !...

... Et voilà, alors que notre tâche ne semblait qu'à moitié faite, voilà que le Maître céleste s'est déclaré satisfait. Nous voulions un tableau, il s'est contenté de l'esquisse ; nous voulions lui mûrir un beau fruit, il le cueille en sa fleur. Nous le préparions pour l'autel, il le prend et le place en son ciel... Le ciel, c'est la seule vraie définition des morts saintes et la mort de Léon fut de celles-là... »

Mais nous nous en voudrions de déflorer, en citant ainsi par parcelles, ce discours saisissant qui fit couler des larmes à tout l'auditoire.

L'Eglise nous demande de conserver précieusement la mémoire des justes, de ne pas laisser fuir trop vite le parfum qui se dégage de leurs vertus. C'est pour répondre à ce désir que nous écrivons ces quelques lignes. Puissent-elles être une consolation pour la famille du cher défunt, une édification pour les lecteurs de la *Voix*, un encouragement pour ses condisciples.

Léon fut de très bonne heure enrôlé sous la bannière de *Notre-Dame de Chartres*. Nous retrouvons son nom sur le livre des enfants voués à la Sainte Vierge, dans cette liste qui s'allonge d'année en année et qui compose une cour bien gracieuse à notre Madone. C'est à cette protection maternelle en même temps qu'aux exemples de vertu qui rayonnaient autour de lui qu'il dût cette piété filiale envers Marie, piété dont il

donna des preuves jusque dans son agonie. Dans les rares intervalles de repos que lui laissait la maladie impitoyable, on l'entendit appeler Notre-Dame à son secours, et le nom de la mère uni à celui de son fils errait sur ses lèvres expirantes. La bonne Vierge répondit à son appel et vint le prendre le jour où elle est invoquée par l'Eglise sous le titre consolant de *Notre-Dame des suffrages.*

Tout jeune encore, Léon frappait à la porte du petit séminaire de Nogent, de cet asile où fleurit toujours une bonne et franche piété et où il devait retrouver des souvenirs bien chers à son cœur d'enfant. A vrai dire, sa vocation ne surprit personne. N'en cherchons pas bien loin l'éclosion ni le développement, car, ainsi que dit le poëte :

> ... Au ruisseau qui serpente
> Dans notre tiède vallon
> Dit-on de suivre sa pente ?

Sa première éducation, ses allures le dirigeaient naturellement vers le Bon Dieu. Il n'eut qu'à ouvrir les yeux et les oreilles pour connaître et aimer la vérité. La petite ferme où il grandit, La Bouchetière, gentil nid perdu dans la verdure, que ne venaient point agiter les souffles malsains du monde, était un milieu on ne peut plus favorable pour entendre l'appel de Dieu. Quand par hasard, l'enfant promenait ses regards sur la ville, assise à quelque distance, au bords de l'Huisne, quand il apercevait les tours des églises élevant leurs croix vers le ciel, ou qu'il entendait les cloches égréner gaiement leur carillon dans la vallée, sa curiosité se manifestait alors par mille questions naïves. Il était à trop bonne école pour ne pas obtenir réponse à tout et pour ne pas être initié promptement aux fêtes et aux mystères de notre sainte religion.

Ce qu'il fut au petit séminaire pendant les dix années qu'il y vécut, ses maîtres et ses condisciples pourraient le dire. Il suffisait de le voir pour l'aimer. A travers ses yeux pleins de franchise le regard pouvait lire jusqu'au fond de son âme ; ses condisciples sont unanimes à reconnaître sa régularité, sa piété et son bon esprit.

Rien n'est, semble-t-il, aussi monotone qu'une vie d'écolier. Une journée ressemble fatalement à une autre. Cette cloche qui fait marcher, du matin au soir, la gent turbulente et

espiègle n'arrête-t-elle pas toutes les énergies, toutes les initiatives. L'accoutumance, en un mot, ne supprime-t-elle pas le courage ? Nullement. Il faut du courage, je dirais presque de l'héroïsme pour se soumettre sans murmurer aux exigences multiples d'un règlement. C'est précisément dans cette soumission sans défaillance que repose le vrai mérite, Je ne veux pas essayer une comparaison ; mais en dehors de cette persévérance dans le devoir on ne trouve rien de merveilleux dans la vie de saint Jean Berchmans. Sa règle, son crucifix, son chapelet : voilà en trois mots tout le mystère de sa sainteté.

Léon fut un congréganiste régulier, un séminariste laborieux. Nous en avons recueilli l'assurance de ceux qui l'ont mieux connu. Les succès qu'il obtenait à la fin de chaque année scolaire, s'ils lui donnaient un sentiment de légitime fierté, ne lui tournaient point la tête. Il en reportait la gloire à Celle dont l'Image souriante protégea sa vie comme elle protège son séminaire. Camarade plein d'aménité, on ne le vit jamais répondre que par le sourire aux taquineries, qui passent à la façon d'un nuage dans toute vie d'écolier. Nous savons qu'il s'essayait déjà au dur labeur de l'apostolat auprès de ses condisciples qu'il aimait à conduire aux pieds du Tabernacle. Si parfois une parole plus brusque que méchante venait étonner sa bonne volonté et paralyser ses efforts, il ne se décourageait jamais.

Mais à quoi bon descendre dans le détail d'une vie si courte et nécessairement uniforme ? La plus belle couronne qu'on puisse déposer sur sa tombe à peine fermée, c'est le concert unanime d'éloges et de regrets que sa mort a provoqués.

On me permettra en terminant un souvenir personnel. Le 14 septembre dernier, Léon était à Chartres accomplissant son petit pèlerinage annuel. Je le vois encore modeste et recueilli suivre, mêlé aux pèlerins de Mantes, la procession qui se déroulait dans la Crypte. Ce fut le dernier salut qu'il envoya à Notre-Dame dans son sanctuaire de Chartres. Bientôt après la bonne Vierge lui répondait en l'appelant près d'Elle. Il priera dans le ciel, c'est notre assurance, pour tous ceux qu'il a connus et aimés ici-bas.

J. Pérot

chapelain de Notre-Dame.

NOTRE-DAME DE CHARTRES.

M. l'archiprêtre de N.-D. de Chartres vient de nous communiquer la belle poésie suivante, œuvre du religieux dominicain qui a prêché le dernier triduum du Rosaire à la cathédrale. Nous sommes heureux de l'insérer dans la *Voix*.

Chartres, cité de Notre-Dame,
Ville de saints et de martyrs,
Ta vieille histoire émeut mon âme,
Salut à tes grands souvenirs !
Le bois touffu de la colline
Qui fut ton berceau d'origine,
Depuis longtemps a disparu ;
Mais l'antique grotte païenne,
En devenant crypte chrétienne,
Jusqu'à nos jours a survécu.

Etranger, dans ce sanctuaire
Où nos ancêtres les Gaulois
Prophétisant la Vierge-Mère
Se sont prosternés tant de fois,
Croyant comme eux, comme eux fidèle
A rendre tes devoirs à Celle
Qui nous valut le Dieu Sauveur,
A ton tour, plein de confiance,
Viens, l'âme ouverte à l'espérance,
Offrir ta prière et ton cœur !

Vois-tu là-bas, monumentale,
Lançant ses flèches jusqu'aux cieux,
La magnifique cathédrale,
Œuvre de foi de nos aïeux ?
Nefs, colonnes, voûtes, portiques,
Vitraux, bas-reliefs artistiques,
C'est d'une opulente beauté ;
Comme coup d'œil d'architecture
Et comme ensemble de sculpture,
Tout est splendeur et majesté !

Approche, signe-toi, regarde :
Voici la Vierge du Pilier !
Mets ton nom sous sa sauvegarde,
Jure de ne pas l'oublier.
Comme l'enfant croit à sa mère,
Tout vrai Chartrain qui la vénère
A foi dans son cœur virginal,

Et, pour lui prouver sa tendresse,
Souvent il colle avec ivresse
Ses lèvres à son piédestal.

Quel ardent baiser on lui donne
Lorsque, tombant à deux genoux,
On fait monter vers la Madone
Son confiant « Souvenez-vous » !
Ce baiser est tout un poème
Qui veut dire : Vierge, je t'aime,
Je t'appartiens, j'espère en toi !
Accueille ma reconnaissance,
Et de nouveau, dans ta clémence,
O ma Reine, protège-moi !

La Vierge-Mère a le cœur tendre ;
Son amour sait se souvenir.
Pourrait-elle ne pas entendre ?
Pourrait-elle ne pas bénir ?
Ah ! lorsqu'elle aperçoit la foule
Qui se défile et se déroule,
A ses pieds, devant son autel,
Sa céleste miséricorde
Surabonde, monte et déborde
A flots, de son cœur maternel.

Et maintenant au sanctuaire
Par les vieux druides consacré
A Notre-Dame de Sous-Terre
Descendons : c'est le lieu sacré !
Le saint des saints par excellence !
Cœur de la cathédrale immense !
D'où tout part, vers qui tout revient.
Le premier aspect en est sombre,
Mais l'âme se sent, dans cette ombre,
Sous un charme qui la retient.

Les temps de sa lointaine histoire
Se retrouvent ici vivants,
Car l'autel de la Vierge noire
Nous porte à plus de deux mille ans.
C'est là que, sans la bien connaître,
Sous l'orme, le chêne et le hêtre,
Le Druide annonçait la Grandeur
De la créature ineffable
Qui devait plus tard dans l'Etable
Mettre au monde le Rédempteur.

Au fond de la caverne antique,
Là même où se trouve l'Autel,
Où la grandiose basilique
Emerge du sol vers le ciel,
Peut-on voir ces fortes murailles
Sans être ému jusqu'aux entrailles
Au souvenir des jours lointains ?
Peut-on, courbé dans la prière,
Ne pas sentir la Vierge-Mère
Qui nous tend son cœur et ses mains ?

O souveraine de la France !
O Maîtresse du monde entier !
Je jette en vous mon espérance ;
Mon bonheur est de vous prier.
Souvenez-vous de ceux que j'aime !
De tous, de chacun, de moi-même
Chassez bien loin les jours mauvais ;
Prenez en pitié la Patrie,
Et n'oubliez pas, ô Marie,
Qu'elle est votre fille à jamais !

Octobre 1899.

F. André-Dom Fenneteau,
des F. P.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 3 au 10 Décembre.

3. 1er *Dimanche de l'Avent.* — Mémoire de *S. François Xavier*, confesseur.

L'Avent commence l'année ecclésiastique. Le mot « Avent » veut dire avènement. Il nous rappelle que N.-S.-J.-C. est venu en ce monde pour nous sauver, qu'il viendra à la fin des siècles pour juger tous les hommes, et qu'il doit venir dans nos cœurs par sa grâce et sa présence réelle dans la sainte communion, au jour de Noël, anniversaire de sa naissance.

Saint François Xavier est le patron de l'œuvre de la Propagation de la Foi, parce que plus que tout autre il a propagé la foi parmi les nations infidèles. N'oublions pas de prier et de faire notre aumône pour cette œuvre si excellente. Par là, nous aurons part aux travaux et aux mérites des missionnaires.

En ce jour du 3 décembre a eu lieu la miraculeuse manifestation, faite à M. l'abbé Desgenette, dans l'église de N.-D. des Victoires : de là est née la pieuse archiconfrérie du saint et immaculé cœur

de Marie, association de prières pour la conversion des pécheurs.

4. Lundi. — *S. Pierre Chysologue,* confesseur pontife, docteur de l'Eglise. — S. Pierre, archevêque de Ravenne fut surnommé Chrysologue à cause de sa rare éloquence. Il fut choisi pour cette raison par le pape S. Léon le Grand pour écrire aux Pères du Concile de Chalcédoine tout ce qu'il savait du mystère de l'Incarnation, contre les hérétiques Eutychès et Dioscore.

5. Mardi. — *Sainte Barbe*, vierge et martyre. Mémoire de *S. Sabbas*, abbé. — Sainte Barbe est invoquée contre le feu du tonnerre. Son père, qui l'avait tuée de sa propre main, et le juge qui l'avait condamnée à mort, furent tous deux frappés de la foudre. Elle est aussi invoquée pour demander à Dieu la grâce de ne pas mourir sans sacrements. On raconte des faits miraculeux à ce sujet, entre autres celui d'un homme fort dévot à sainte Barbe, qu'il invoqua au milieu d'un grand incendie. Il fut préservé de la mort, et reçut à temps les derniers sacrements.

6. Mercredi. — *S. Nicolas,* confesseur pontife. — S. Nicolas, fuyant son pays pour ne pas être élevé aux honneurs, se trouva un matin aux portes de la cathédrale de Myre, où les évêques étaient assemblés pour élire un évêque. Il avait été révélé la veille à l'un d'eux, qu'ils devraient choisir le premier qui se rencontrerait le lendemain à l'entrée de l'église. Cet évêque demanda au saint comment il s'appelait. Il répondit : Je suis Nicolas, un grand pécheur devant Dieu : c'était ainsi qu'il avait coutume de se nommer. Mais précisément c'était aussi le nom qui avait été révélé à l'évêque. C'est pourquoi, connaissant tous les mérites de notre saint, toute l'assemblée le proclama évêque, malgré sa résistance.

7. Jeudi. — (Vigile de l'Immaculée-Conception, sans jeûne). *S. Aignan*, évêque et confesseur. — L'an 1135, un violent incendie détruisit la ville de Chartres presque tout entière, avec l'église Saint-Aignan, qui renfermait les reliques du saint évêque sous le maître-autel. Quelques parcelles furent recueillies dans une châsse, et transférées, deux ans après, dans la nouvelle église. C'est l'anniversaire de cette translation que l'on célèbre en ce jour : on ne connaît pas la date de l'ordination, ni de la mort de S. Aignan.

8. Vendredi. — *Immaculée Conception de la T. S. Vierge*, double de 1re classe, avec octave. — Voici l'objet de cette fête. Encore que Marie, considérée comme fille d'Adam, devait contracter le péché originel et en subir toutes les conséquences, néanmoins elle en a été préservée par une grâce singulière de N.-S. qui de toute éternité l'avait prédestinée pour être sa mère. Ce privilège était bien dû à l'excellence et à la dignité d'une telle mère et d'un tel fils. Ainsi le démon ne put jamais se glorifier d'avoir eu en sa servitude la mère de N.-S., l'épouse du Père éternel et le temple du S. Esprit.

9. Samedi. — *S. Ambroise*, évêque, confesseur et docteur. — S. Ambroise, envoyé comme préfet à Milan, y fut promu à l'épiscopat par l'acclamation de tout le peuple. Il gouverna son église avec sagesse et avec fermeté. Il combattit les ariens, contribua à la conversion de S. Augustin, amena au repentir l'empereur Théodore, qu'il arrêta à la porte de son église, après le massacre de Thessalonique. Il a composé un grand nombre d'ouvrages remplis de science et de piété.

10. 2e *Dimanche de l'Avent*. Mémoire de *S. Melchiade*, pape et martyr.

CHRONIQUE DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

Lampes. — 80 lampes demandées pour neuf jours, un mois ou plus, ont brûlé en novembre, savoir : devant N.-D. de Sous-Terre, 58 ; devant N.-D. du Pilier, 10 ; devant saint-Joseph, 2 ; devant sainte Anne et saint Joachim, 2 ; devant l'Enfant Jésus, 1 ; devant saint Antoine, 1 ; à la cathédrale, devant le Saint-Sacrement, 6.

Consécrations d'enfants. — Ont été consacrés à N.-D. de Chartres, en novembre, 28 enfants, dont 17 de diocèses étrangers.

L'Immaculée Conception. — La fête du 8 septembre, à la cathédrale, aura pour prédicateur le P. Rigault, l'un des missionnaires de Montligeon. Les divers offices de la journée auront la même solennité que les années précédentes. La fête de N.-D. de Lorette, fixée ordinairement au 10 décembre, sera transférée cette fois à cause de l'occurrence du 1er dimanche de l'Avent ; nous la célébrerons le mardi 12. On sait que la Crypte est honorée d'une affiliation à la basilique de Lorette qui renferme la *Santa Casa* et qu'à cause de cette faveur, des indulgences particulières peuvent êtres gagnées par les fidèles dans l'église de N.-D. de Sous-Terre.

La Médaille miraculeuse. — Sur la paroisse de N.-D. de Chartres, deux sanctuaires ont fêté spécialement, le 27 novembre, l'anniversaire de l'apparition de la Sainte Vierge à Catherine Labouré, Fille de la Charité, avec révélation reconnue authentique et institution de la médaille miraculeuse. — Les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, attachées au service de l'Hôtel-Dieu ont eu, dans leur chapelle, la messe de Monseigneur. — Les Sœurs du même Institut, qui dirigent l'ouvroir Saint-Michel, ont eu offices du matin et du soir présidés par M. l'archiprêtre de la cathédrale, avec sermon par M. l'abbé Hommey, aumônier des Petites-Sœurs des Pauvres.

Le 24 novembre au Carmel. — Beaucoup de personnes pieuses ont été au Carmel, le 24 novembre, s'associer aux religieuses du monastère pour le culte de Saint Jean de la Croix ; ce maître de

la vie spirituelle ne peut avoir de trop nombreux disciples. En l'invoquant avec confiance, on pouvait espérer plus de force chrétienne pour pratiquer ses enseignements. Les leçons de sa vie et de sa parole, tel a été du reste le sujet traité, avant le salut, par le prédicateur, M. l'abbé Maillet, vicaire de La Loupe. De la biographie du saint très bien résumée, il a tiré et chaleureusement présenté des conclusions relatives à l'imitation de ses vertus.

L'Œuvre des pauvres malades à Saint-Aignan. — C'était dans cette église qu'avait été fixée pour 1899 l'assemblée annuelle de l'Œuvre des pauvres malades des deux paroisses réunies Saint-Pierre et Saint-Aignan. Inutile de dire que l'assistance était considérable à l'office des vêpres que devaient suivre le sermon et le salut. Le prédicateur était M. l'abbé Verret, chanoine honoraire, supérieur du Petit-Séminaire de Nogent-le-Rotrou. « *Ecce quem amas infirmatur :* celui que vous aimez est malade. » Ce texte sacré, M. l'abbé Verret l'a développé avec les talents oratoire et littéraire qu'on lui connaît, et sa parole a été persuasive et efficace, comme on en peut juger par le succès de la quête. « Les pauvres sont vos amis » a-t-il dit à ses auditeurs, et il l'a prouvé au double point de vue philosophique et religieux ; la charité, en cette réunion de Saint-Aignan, a conquis un droit nouveau à l'affection reconnaissante de ceux qui souffrent.

Retraites. — Les religieuses cisterciennes, du monastère de Notre-Dame d'Espérance, à la Cour Pétral, viennent d'avoir une retraite prêchée par un Père Eudiste. A la clôture de ces saints exercices, qui avaient été mis sous la protection de la Sainte Vierge et recommandés au sanctuaire de N.-D. de Chartres, a eu lieu une belle cérémonie de profession. Chez les Trappistines, comme dans les couvents d'autres ordres, le nombre des religieuses tend à s'accroître plutôt qu'à diminuer. N'est-ce pas une chose digne de remarque cette multiplicité des vocations si contraire aux espérances des persécuteurs de l'Eglise. *Dominus irridebit eos.*

— Une retraite va être prêchée par le P. Rigault, à la communauté chartraine du Sacré-Cœur de Marie, en préparation à la fête de l'Immaculée Conception.

Un ancien chanoine d'honneur de Chartres. — Mgr l'archevêque de Montréal, dans une lettre à ses diocésains, annonce la célébration solennelle du 100e anniversaire de naissance de l'illustre Mgr Bourget, second titulaire de ce siège, et l'inauguration d'un monument en son honneur.

Ce saint prélat, qu'on appelait l'Athanase du Canada, un second saint Vincent de Paul, un nouveau saint Charles Borromée, a laissé par ses œuvres d'apostolat, de charité, d'enseignement, un souvenir inoubliable dans tout le Canada.

Monseigneur Bourget était chanoine d'honneur de la Cathédrale de Chartres, où il vint plusieurs fois en pèlerinage ; nous l'y avons vu, en août 1865. C'est lui qui renoua jadis avec notre évêque, M^gr Clausel de Montals, les liens formés entre l'église de Montréal et celle de Chartres au 17^e siècle lors de l'évangélisation des tribus canadiennes.

Nos Sœurs missionnaires. — M. l'abbé Kannengieser publie dans le *Correspondant* une très belle étude sur les missions catholiques de la France et de l'Allemagne. Citons à notre tour la page suivante, qui concerne notre pays.

Dans notre siècle, la communauté des *Sœurs de Saint-Paul de Chartres* envoya ses premières religieuses dans les colonies en 1818, la même année que l'Institut de Cluny. Elles s'installèrent d'abord à la Martinique, puis à la Guadeloupe ; enfin sur différents points de l'Asie. Leur fondateur, un pauvre petit curé du diocèse de Chartres, ne se doutait pas, en 1696, qu'un jour ses filles spirituelles s'en iraient par centaines aux extrémités du monde pour soigner les malades, nourrir les pauvres et instruire les infidèles.

Il ne songeait qu'à ses chers beaucerons, mais dès le dix-huitième siècle, le cardinal de Rohan appela les Sœurs de Saint-Paul en Alsace ; là, elles fondèrent une famille immense qui est répartie actuellement en trois provinces indépendantes de Chartres ; Strasbourg, Fribourg, Fulda, et compte plusieurs milliers de membres.

L'institut de Chartres même se dévoue aux écoles du diocèse, et surtout aux missions étrangères.

Les Sœurs de Saint-Paul sont dans la Guyane *depuis* 1727 et 52 françaises y desservent 9 établissements.

A la Martinique (depuis 1817), 66 sœurs françaises se trouvent dans 16 établissements (hôpitaux, hospices, prisons, écoles, collèges, etc).

A la Guadeloupe (depuis 1818), 64 sœurs françaises sont occupées dans 18 établissements.

Au Tonkin (depuis 1883), 73 sœurs françaises dirigent 16 établissements.

En Cochinchine, (depuis 1860), le nombre des sœurs françaises est de 84, celui de leurs établissements 31 (écoles, léproseries, hôpitaux, etc).

En Annam (depuis 1883), il y a douze sœurs françaises ; en Chine, (depuis 1848) 13 ; au Japon (depuis 1878), 33 ; en Corée (depuis 1887) 7 ; au royaume de Siam (depuis 1898) 6.

En tout la Communauté des Sœurs de Saint-Paul de Chartres a en ce moment dans les missions 410 religieuses venues de France. A ce nombre il faut ajouter au moins autant de religieuses indigènes,

nées dans les colonies françaises ou en dehors. Très souvent une maison compte 9 ou 16 sœurs indigènes, et seulement 3 ou 4 françaises. Ces religieuses indigènes (qui sont françaises, souvent par la nationalité, toujours par l'éducation), sont formées dans 5 noviciats spéciaux : celui du Hong-Kong (Chine), celui de Saïgon (Cochinchine), celui de Séoul (Corée), celui de Hanoï (Tonkin), et celui de Tokio (Japon).

Fains, *19 novembre*. — Vaincre le respect humain, ramener ses paroissiens aux pied des autels, les grouper dans un même sentiment de foi et de piété, voilà l'idée de tout prêtre. L'occasion, c'est une consécration d'autel, une Première Communion. Le 19 novembre, à Fains, c'était le Souvenir des Morts.

A l'occasion de la translation des ossements de l'ancien cimetière, M. le Curé avait obtenu de Monseigneur l'autorisation de célébrer un service solennel, le dimanche. Ouvriers et patrons pourraient y assister, et y avaient été convoqués par lettre personnelle. Aussi toute la paroisse était-elle réunie dans la coquette église, tendue de noir. Le Conseil Municipal, le Maire en tête, le Conseil de Fabrique, la Compagnie des Sapeurs-Pompiers avaient tenu à assister à cette cérémonie funèbre à laquelle chaque famille était intéressée. La messe était chantée par M. l'abbé Métais, secrétaire de l'Evêché. Avant l'absoute, M. l'abbé Fournier, vicaire général, qui présidait, dans une chaleureuse allocution a montré que la religion des tombeaux avait existé chez tous les penples et que le christianisme l'avait toujours encouragée, et que la justice, la charité et l'amitié le demandaient. Il a félicité les paroissiens d'être venus prier pour leurs ancêtres dont on avait troublé le repos et qui avaient peut-être besoin de prières.

Le soir, c'était la continuation de la même idée. Le Conseil Municipal ayant eu l'heureuse pensée de transporter sur la fosse commune le Calvaire de l'ancien cimetière, restait à le bénir.

Après les vêpres des Morts, et un sermon émouvant de M. le Curé de Montainville sur la Croix, signe d'honneur et de Victoire, la procession se rendit au Cimetière, augmentée des fidèles des paroisses limitrophes. M. l'abbé Fournier procéda à la bénédiction de la Croix, tout enguirlandée de couronnes et émergeant d'un massif de fleurs. Puis on rentra à l'église pour le Salut Solennel, non sans avoir répété à tous les échos les cantiques enlevants de la Mission.

Merci à tous les prêtres voisins qui ont soutenu de leurs voix puissantes celles des jeunes filles de la paroisse, dans les motets funèbres de la Messe et les morceaux du salut! Merci à tous les paroissiens, de cette triste et réconfortante journée d'union et de prières ! C'est toi qui nous l'as valu, ô pieux souvenir de nos

défunts, ô Croix notre unique espérance en cette vie et après notre mort. *O Crux; Ave, Spes unica!* — Un assistant.

Mission à Marolles. — Une belle mission vient d'être donnée à Marolles-les-Buis par le R. P. Rogatien, capucin de la maison de Blois. — Elle a été brillamment clôturée dimanche dernier aux vêpres.

Pendant trois semaines que durèrent les saints exercices, chaque soir une nombreuse assistance se montra avide d'entendre la parole lumineuse et éloquente du zélé prédicateur. Certains soirs la foule remplissait tellement le saint lieu qu'on eût souhaité une enceinte plus vaste. Chaque matin de ces jours de salut une retraite pieuse réunissait au pied des autels les âmes d'élite de la paroisse : par ce moyen le courant de zèle et de prières se fortifie ; tôt ou tard, il produira de sérieux résultats. L'église demeura magnifiquement décorée pendant ces jours : riches oriflammes, dômes somptueux, guirlandes habilement disposées, c'était un vrai paradis sur terre. Tous, dans la contrée, connaissent le zèle et le dévouement des nobles châtelains de la Vignardière ; c'est à eux principalement que doivent être adressées nos félicitations pour ces splendeurs et pour le succès des fêtes de la mission. Une des plus touchantes fut celle de la Réparation. Des petites filles en blanc au milieu du chœur levant leurs mains pures vers Jésus-Hostie et criant au nom de tous, de tout leur cœur : « O Jésus, pardonnez aux pècheurs » arrachèrent des larmes à tous les yeux. A la fête de la Croix, une immense croix lumineuse atteignait presque la voûte de l'église.

Ce qui caractérisa cette belle mission ce fut la complète réussite dans nos campagnes de conférences spéciales pour les hommes. Plusieurs fois pendant ces semaines, plus d'une centaine d'hommes sérieux, malgré la grande distance et les fatigues du jour, se pressèrent autour de la chaire de vérité. A leur tête, donnant le bon exemple, était Monsieur le Maire de Marolles accompagné de chrétiens de veille roche comme lui, ces Messieurs d'Epinay de Saint-Luc et de la Tullaye.

Aussi de nombreux retours d'hommes ainsi que de femmes sont venus réjouir le cœur du bon et si goûté pasteur de la paroisse et de ses pieux paroissiens. — Une communion générale très édifiante fut le couronnement de tant d'efforts pour Dieu et les âmes.

La foi vit encore au cœur de nos populations — ah ! si le bon exemple venait des hautes sphères gouvernementales comme de certaines nobles familles, nos églises reverraient de beaux jours chaque dimanche. E. H.

Sainte-Cécile à Bailleau-l'Evêque. — La fête de Sainte Cecile, par

sa nature, porte à la joie, aux chants harmonieux et élève les âmes aux saintes émotions. On l'a éprouvé tout spécialement, cete annéeci, à Bailleau-l'Évêque. Cette fête coïncidait avec l'inauguration de quelques travaux de restauration à l'église et la bénédiction de quatre beaux vitraux, offerts par des âmes généreuses et sympathiques. La cérémonie était présidée par M. l'abbé Fournier, vicaire général, qui fit une excellente instruction sur la sanctification du dimanche, par l'abstention des travaux serviles et la fidélité constante avec laquelle il faut venir prier et honorer Dieu, dans son temple saint.

La fanfare de le localité y faisait entendre de joyeux morceaux de musique fort bien rendus, à la messe et aux vêpres. Des amateurs dévoués, venus de Chartres, ont rivalisé d'entrain et ont charmé l'assistance compacte et bien recueillie, par des chants pieux et de circonstance. On y a entendu aussi M. Ruyssen, le distingué violoncelliste chartrain, et ensemble un autre violoncelle, digne élève du maître, avec accompagnement d'harmonium.

En somme ravissante journée, dont chacun conservera le meilleur souvenir.

Suppléments. — Voici les sujets traités dans les suppléments de la *Voix* en novembre.

Sommaire du 4 : Chronique diocésaine : Renseignements sur la Maîtrise. — Liste des indulgences du Rosaire. — Semaine liturgique.

Sommaire du 11 : Lettre du cardinal Mazella sur la dévotion au Sacré-Cœur. — La liturgie catholique au second siècle. — La fortune des Congrégations religieuses. — Eclaircissements sur la question de la médaille de l'Imm. Conception. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : S. Benoit Labre ; Obsèques d'un séminariste au Thieulin ; Messe des conscrits à la cathédrale. — Réponse de M. l'abbé Métais au pasteur protestant. — Exposition rétrospective de la charité. — Faits divers.

Sommaire du 18 : Adresse des cardinaux français à S. S. Léon XIII. — Messes basses et messes chantées. — Lettre de Mgr Charmettant aux députés. — Dispenses de mariage *in articulo mortis*. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Monseigneur à Tours ; Mort de M. l'abbé Méritan ; Retraites ; Séminaristes soldats ; André Ripoche ; Nouveau projet de loi sectaire ; Les conscrits à Brunelles. — Nécrologie : Frère Aphien.

Sommaire du 25 : Une visite à l'orphelinat d'Hong-Kong. — N.-D. du Calvaire. — Science et religion. — Semaine liturgique. — Chronique diocésaine : Fête de la Présentation ; Loigny ; Messes de départ ; La Sainte-Cécile ; Sermon de charité à Dreux ; Plantation de croix à Sours ; Theuville-Pézy, bénédiction de travaux d'églises. — Nécrologie : Sœur Marie-Bénigne Guillin. — Faits divers.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

1. Il y a un an, à pareille époque, je promettais plusieurs messes à N.-D. de Chartres et à S. Joseph, s'ils me ramenaient sains et saufs, pour qu'ils rentrent à leur séminaire, deux séminaristes soldats. J'accomplis mon vœu. Merci à cette bonne Notre-Dame et à S. Joseph! (Une mère reconnaissante. Chartres).

2. A la suite d'une neuvaine de prières à N. D. de Chartres, nous avons obtenu la guérison de ma mère. Un cierge à son autel, s'il vous plaît! (L. V. à G. diocèse de Chartres).

3. Je vous envoie pour l'église de N.-D. de Chartres, une neuvaine de lampe au Sacré-Cœur. C'est un témoignage de reconnaissance. (M. L. Paris).

4. Vos bonnes prières et celles de vos clercs ont été exaucées; notre chère malade est guérie, et j'espère pouvoir la mener remercier elle-même la Sainte-Vierge à Chartres. En attendant, veuillez vous souvenir de nous près de notre bonne Mère du ciel. (D. B. à U. diocèse de Chartres).

5. Je viens vous donner les noms de l'enfant que je vous avais prié de consacrer, dès avant sa naissance, à N.-D. de Chartres. Notre-Dame nous a montré sa maternelle protection. (H. O. diocèse de Versailles).

6. Veuillez remercier avec nous N.-D. de Chartres et le bon S. Joseph pour succès obtenu aux examens, comme nous l'avions demandé par leur intercession. Ci-joint notre offrande en actions de grâces. A l'occasion d'examens nouveaux, je vous demande deux messes et deux cierges. (C. à R. diocèse de Chartres).

7. Reconnaissance à N.-D. de Chartres pour la guérison de mon enfant! Offrande pour une messe d'actions de grâces et l'Œuvre des clercs de N.-D. (M. G. diocèse de Nancy).

8. En reconnaissance de la grâce demandée dernièrement par l'intermédiaire des clercs de N.-D. de Chartres et obtenue, je vous prie de faire dire une messe que j'avais promise (H. B. à B. diocèse de Blois).

9. Chaque jour durant cinq mois j'ai invoqué N.-D. de Chartres pour l'obtention d'une grâce. J'ai été exaucé, et je viens m'acquitter d'une promesse que j'avais faite à cette bonne Mère. (S. M. diocèse du Mans).

10. Ma fille a été guérie, sur la demande de la bonne Mère. Dieu nous l'a gardée. Qu'il soit béni! Veuillez célébrer une messe d'action de grâces. (C. diocèse de Toulouse).

11. Actions de grâces pour la guérison de mon fils à la suite d'une neuvaine à N.-D. de Chartres. (I. à L. diocèse d'Évreux).

12. Actions de grâces à N.-D. de Chartres, pour la mission de Léry (Eure) qui a eu beaucoup de succès.

NÉCROLOGIE

Nous recommandons aux prières les défunts suivants :

Sœur Marie Perpétue, née Marie Denis, de la Communauté de l'Immaculée Conception de Nogent-le-Rotrou, décédée le 8 novembre, âgée de 24 ans, dont un an et 5 mois de religion.

Trois religieuses de la communauté de Saint-Paul de Chartres, savoir : 1° Sœur Georgia, née Alexandrine Bourgeois, décédée à Josaphat, le 1er novembre, âgée de 65 ans, dont 40 de religion. — 2° Sœur Augusta Hip (chinoise), décédée en Cochinchine le 25 octobre, 29 ans de religion. — 3° Sœur Félicie, née Désirée Denis, décédée le 23 novembre, âgée de 60 ans, dont 39 de religion.

Frère Ausébien (Eugène Bosseret), à l'Ecole chrétienne de Corbeil.

M. l'abbé Gallard, chanoine honoraire, curé-doyen de Patay.

M. Charles-C.-E. Fourmont, de Fresnay-l'Evêque, élève à l'Institution N.-D. — Mme A Pelletier-Collas, rue du Soleil d'Or, à Chartres. — Mme Ve Durand-Pie, nièce de feu le cardinal Pie, cloître Notre-Dame, à Chartres. — M. Léon-Michel Esnault, de Nogent-le-Rotrou, élève du Petit-Séminaire de cette ville. — Mme Brillot, à Epernon. — Mlle Léonie-Hortense Maillard, rue de Mainvilliers, à Chartres. — Mme Ve Beaupère-Toutay, rue Saint-Maurice, Chartres. — Mme Houy, née Alexandrine-Louise Mauzaize, 14, rue du Petit-Change, Chartres. — Mme Hoddé, ancienne présidente de l'Œuvre des Dames de Charité, à Dreux.

Mme Agathe Lochereau, à Dampierre-sur-Blévy. — Mme Galland et M. Georges Huet, à Dreux. — Mlle Augustine Damur, à Saint-Jean-des-Echelles. — Mlle Caroline Bardin et M. Louis Jarry à Orléans. — Mlle Victoire Aye, à Bonneval. — Mlle Thérèse Laigneau. — Mme Pavard, née Lange, à Châteaudun. — Sœur Constant de Jésus, à Fougères. — Mlle Caroline Savouré, à Bonneval. — Mlle de Vagrière, à Bourges. — Mme Ursule Devaux, à Fruncé.

Mme Marie-Victoire Seguin, veuve de M. Jacques-Marin Garnier, fondateur du *Journal de Chartres* et de l'Imprimerie Garnier. C'est dans les ateliers de sa maison que commença, en 1857, l'impression de la *Voix* ; c'est là qu'elle se publie depuis 1890. Mme Garnier, heureuse de voir ainsi près d'elle des travaux concernant la gloire de N.-D. de Chartres, se recommandait avec confiance à la Sainte Vierge, et la Sainte Vierge a aidé sa préparation bien chrétienne à la mort.

FAITS DIVERS

Projet d'un pélerinage international à Paray-le-Monial en 1900. —

Sous ce titre le R. P. Coubé expose dans les *Etudes Religieuses* du 5 novembre, le projet d'un grand pèlerinage où toutes les nations se consacreraient solennellement an Sacré-Cœur. Le Souverain-Pontife ne cesse, surtout depuis un an, de nous répéter que le salut des sociétés est dans le Cœur de Jésus. Mais, où les Sociétés prieront-elles mieux le Sacré-Cœur qu'à Paray-le-Monial, où il s'est révélé pour elles, pour l'Eglise tout entière ?

Il convient donc que Paray redevienne ce qu'il a été il y a 25 ans, un lieu de pèlerinage international. On y a vu, en 1873, à certains jours, jusqu'à trente ou quarante mille pèlerins. L'Exposition de l'an prochain nous fournit une occasion unique d'avoir une affluence au moins aussi considérable.

Des comités vont se fonder dans tous les pays. Celui de Paris contiendra les plus hautes notabilités catholiques. En attendant qu'il soit constitué, on peut s'adresser au P. Coubé, 35, rue de Sèvres, Paris.

(L'article du P. Coubé est en vente chez Retaux, Paris. — 0 fr. 50. — Edition de propagande, prix *franco* : l'exempl., 0 fr. 20 ; la douz ; 1 fr. 80 ; le cent, 11 fr.).

Les nouveaux projets de loi. — Incapable de lutter contre l'enseignement congréganiste, même avec les millions du budget, le gouvernement recourt à la force. Pour être fonctionnaire, on devra passer dans un établissement de l'État les trois dernières années des études secondaires.

Le nouveau projet de loi sur les associations proscrit les associations religieuses, comme emportant renonciation aux droits qui ne sont pas dans le commerce.

Jérusalem. — L'escadre française du Levant, se trouvant sur les côtes de Syrie, a envoyé un groupe de 100 officiers, accompagnés de 150 marins visiter les Lieux Saints. Nos compatriotes ont été reçus très solennellement à Jérusalem, et l'attitude gardée par eux dans leurs pèlerinages aux principaux sanctuaires de la ville sainte a produit une profonde édification sur la population.

A la messe célébrée au Saint Sépulcre pour nos marins, il y a eu près de deux cents communions. La messe officielle a été chantée au sanctuaire français de Sainte-Anne. Le P. Athanase, supérieur de Notre-Dame de France, a prononcé une allocution. Après la messe, l'amiral a présenté ses félicitations aux Pères Blancs, et à toutes les œuvres de France à Jérusalem.

Récitation des Evangiles. — Qu'on nous permette de dire un mot ici de cette pieuse coutume, toujours en grand honneur près de N.-D. de Chartres, de faire réciter un évangile sur la tête de leurs enfants. Certains esprits forts sont portés à regarder avec dédain

cet usage populaire; qu'ils se désabusent, il en est peu dans l'Eglise qui aient une origine plus antique et plus vénérable. « Les chrétiens, disait Origène aux païens du IIIe siècle (Cont. Cels, lib. I, cap. VI), les chrétiens n'ont pas besoin de vos formules magiques pour exercer leur empire sur les démons; la prononciation du seul nom de Jésus ou la *récitation d'un évangile* (recitandisque evangeliis), leur suffit pour chasser les mauvais esprits des corps qu'ils possèdent, surtout lorsque ceux qui récitent ces évangiles ont le cœur pur et la foi intègre. » « Nous vous louons, disait saint Augustin aux fidèles d'Hippone (in Joan. Tract, VII, n° 12), lorsque souffrant du mal de tête, par exemple, vous placez sur votre tête le livre des saints Evangiles au lieu de courir après les magiciens; non pas que l'Evangile ait été fait dans ce but, mais parce que l'emploi de l'Evangile, en cette circonstance est mille fois préférable à un maléfice. » (Extrait des *Saints Personnages de l'Anjou*, t. II, p. 319, note).

La religion au Transvaal. — Au début des hostilités entre l'Angleterre et le Transvaal, il n'est pas sans intérêt de rappeler la situation de l'Eglise catholique dans l'Afrique du Sud.

Le Transvaal faisait autrefois partie du vicariat apostolique du Natal, mais, le 15 mars dernier, il fut érigé en préfecture séparée. La mission est confié aux Pères Oblats et embrasse tout le territoire de la République des Boërs.

Le premier prêtre qui visita le Transvaal fut le P. Houdewanger. A son arrivée à Potcheftroom, en 1868, le gouvernement lui défendit de celébrer la messe, sous peine d'expulsion. Ces mesures hostiles furent rapportées l'année suivante, grâce à la visite du gouverneur de Quilimaine. Depuis lors les progrès du catholicisme ont été considérables. Il y a des églises catholiques avec des prêtres résidents à Prétoria, Johannesburg, Potcheftroom, Klerksdorp, Baberton, Vleischfontin et Lyndenburg.

Les frères ont à Johannesburg un collège qui compte de cinq à six cent élèves, et dans la même ville, il y a trois écoles catholiques de filles, dirigées par les Sœurs de la Sainte-Famille. Les Pères Oblats possèdent un collège à Prétoria, et là, comme à d'autres places encore, il y a des écoles dirigées par les Sœurs. A Vleichfontein il y a une école industrielle pour les indigènes.

L'Etat libre d'Orange forme également un vicariat apostolique.

Le Natal est une colonie anglaise. Le Natal fut découvert par Vasco de Gama, en 1497, le jour de Noël, et pour cette raison appelé Terre *Natalis*.

Pour les enfants des autres. — Un député radical se présentait aux suffrages de ses concitoyens. Il assistait à une réunion

publique où sa candidature était discutée et les choses n'allaient pas toutes seules.

Un assistant, socialiste farouche, se lève et pose à brûle-pourpoint cette question insidieuse :

« Monsieur, vous êtes républicain? — Oui certes! — Radical? — Parbleu! — Ennemi des curés? — J'en mange tous les jours. — Dès lors, comment se fait-il que vous placiez votre fils chez les Dominicains et votre fille chez les Visitandines. »

Un moment interloqué, le candidat relève son toupet d'un geste fébrile : « Mes amis, » s'écrie-t-il, je pourrais vous répondre : Ma femme le veut : Mais je serai franc avec vous, complètement franc. Eh bien! dans ma conviction l'*instruction laïque, c'est bon pour les enfants des autres.* »

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 4 décembre, 1er dimanche de l'Avent, semi-double (Office du dimanche avec mémoire de S. François Xavier). A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut. — Récitation du chapelet.

— Jeudi 7, vigile de l'Immaculée-Conception, Saint-Aignan, évêque de Chartres. A 4 h., Adoration réparatrice. — A 6 h., Matines et Laudes.

— Vendredi 8, *Fête de l'Immaculée-Conception de la T.-S. Vierge, double de 1re classe, avec octave.* Une seule grand'messe à 10 h.; Monseigneur officiera pontificalement. A 3 h., none, vêpres, sermon, complies, salut solennel suivi de la procession aux flambeaux dans la Crypte.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, à 7 h., messe de communion générale. — Vendredi, fête de l'Immaculée-Conceptiou, messe de communion à 7 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires. — A midi, dimanche 3 décembre, les Écoles des Frères auront la messe de S. Nicolas et de Ste Cécile avec musique. A 3 h., vêpres, réunion de la Confrérie, allocution et salut. — Le 8, fête de l'Immaculée-Conception, à 7 h., messe de communion avec chants.

BIBLIOGRAPHIE

Documents pour expliquer la règle du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise, *au point de vue spirituel, social et économique, réunis et mis en ordre par le P. Gérard, de Vaucouleurs, gardien des Franciscains, 83, rue des Fourneaux, Paris ;* dépôt chez Mlle A. Roger, 61, rue des Fourneaux. — Prix : 7 francs.

Les Prêtres Tertiaires, surtout ceux qui s'occupent de la direction des Fraternités, désirent des livres capables de bien faire comprendre l'utilité du Tiers-Ordre et par suite de le faire aimer. Il existe des brochures et des opuscules composés dans ce but. Mais les acquérir tous, n'est pas chose à la portée d'un grand nombre. Voici un ouvrage nouveau qui peut suppléer à beaucoup d'autres. Il présente, dans un bon ordre et sous l'aspect le plus intéressant, ce qui peut être dit du Tiers-Ordre à tous les points de vue.

But, avantages, obligations, privilèges du Tiers-Ordre, ainsi que les décrets et encycliques le concernant, tel est l'objet du premier volume (482 pages). Dans le second (500 pages) est l'explication détaillée de la règle avec les œuvres auxquelles le T. O. a donné naissance (400 pages). Les questions sociales et économiques font l'objet du troisième volume qui se termine par les conclusions générales et pratiques.

Il y a, dans cet ensemble de documents bien coordonnés, une mine très riche d'enseignements utiles. Le P. Gérard, de Vaucouleurs, a reçu à bon droit, pour ses livres, les félicitations du commissaire provincial de son ordre.

Éléments de Chant grégorien d'après la méthode des Bénédictins de Solesmes, par l'abbé Pierre Peguet, maître de chapelle de la cathédrale d'Annecy. En vente chez l'auteur, rue de l'Évêché, Annecy (Haute-Savoie). Prix : 1 fr. 50 ; franco, 1 fr. 75. Remise pour les commandes en nombre.— Cet ouvrage, approuvé et recommandé par Mgr Isoard, évèque d'Annecy, a été imprimé à Solesmes même, sous le contrôle des Bénédictins. La doctrine qu'il renferme présente donc toutes les garanties d'exactitude. C'est l'ouvrage le plus simple, le plus clair et le plus pratique qui ait paru jusqu'ici sur ce sujet. Il offre en outre cet avantage que plusieurs chapitres y sont consacrés *à l'application de la méthode bénédictine aux éditions de livres de chant autres que celles de Solesmes.*

TABLE DES MATIÈRES DE LA VOIX
DE NOTRE-DAME DE CHARTRES
POUR L'ANNÉE 1899
(NUMÉROS MENSUELS)

I. Œuvre de la Crypte et des Clercs.

II. Chronique de N. D. de Chartres.

III. Pèlerinages à N. D. de Chartres

IV. — Chronique diocésaine.

V. — Articles biographiques.

VI. — Nécrologie.

VII. Religion, Littérature, Beaux-Arts.

VIII. — Faits divers.

XI. Œuvres diverses.

X. — Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

DÉCEMBRE 1899

Vendredi, 1er décembre. — St Eloi, évêque, *semid.*; messe *Statuit.*

2, Samedi. — Ste Bibiane, vierge et mart., *semid.*, messe *Me expectaverunt.*

3, **DIMANCHE, Ier de l'Avent**; *semid.*, messe *Ad te.* Mémoire de St François Xavier. 1re vêpres de St Pierre Chrysologue, mém. du dim. et de St François.

4, Lundi. — St Pierre Chrysologue, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

5, Mardi. — Ste Barbe, vierge et mart., *semid.*, messe *Loquebar.*

6, Mercredi. — St Nicolas, évêque, *double*, messe *Statuit.*

7, Jeudi. — (Vigile de l'Immaculée Conception) St Aignan, évêque de Chartres, *double*, messe *Statuit.*

8, Vendredi. — Fête de **l'Immaculée Conception de la T. Ste Vierge**, *double de 1re classe cvec octave;* messe *Gaudens.* Vêpres de cette fête, mém. de St Ambroise et de la férie. Après vêpres, procession aux flambeaux à la Crypte.

9, Samedi. — St Ambroise, évêque et docteur, *double*, messe *In medio.*

10, **DIMANCHE, IIe de l'Avent**, *semid.*, messe *Populus.* Vêpres du dim.; mém. de St Damase et de l'Octave. Complies, *prières.*

11, Lundi. — St Damase, pape, *semid.*, messe *Statuit.*

12, Mardi. — Notre-Dame de Lorette, *double majeur*, (du 10), messe *Terribilis.*

13, Mercredi. — Ste Lucie, vierge et mart., *double*, messe *Dilexisti.*

14, Jeudi. — De l'Octave, *semid.*, messe *Gaudens.*

15, Vendredi. — Octave de l'Immaculée Conception, *double*, messe *Gaudens.*

16, Samedi. — St Eusèbe, martyr, *semid.*, messe *Sacerdotes.*

17, **DIMANCHE, IIIe de l'Avent**, *semid.*, messe *Gaudete.* 1re vêpres de l'Expectation de la B. V. M. Mém. du dim., Antienne *O Sapientia.*

18, Lundi. — Attente du divin Enfantement, *double majeur*, messe *Rorate.* Antienne *O Adonaï.*

19, Mardi. — De la férie. Antienne *O Radix.*

20, Mercredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) de la férie. (Vigile de St Thomas). Antienne *O Clavis.*

21, Jeudi. — St Thomas, apôtre, *double de 2e classe*, messe *Mihi autem.* Antienne *O Oriens.*

22, Vendredi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) de la férie. Antienne *O Rex Gentium.*

23, Samedi. — (Quatre-Temps, jeûne et abstinence) de la férie. Antienne *O Emmanuel.*

24, **DIMANCHE, IVe de l'Avent.** — Vigile de Noël, messe *Hodie.* 1res vêpres de Noël.

25, Lundi. — **Fête de la Nativité de N.-S. Jésus-Christ**, *double de 1re classe avec octave.* Avant la messe de Minuit, Matines, chant de la généalogie de N.-S. Messe de l'Aurore, *Lux.* Messe du jour *Puer.* Vêpres de la fête, mém. de St Etienne et des Sts Martyrs.

26, Mardi. — **St Etienne**, diacre et 1er martyr, *double de 2e classe*, messe *Sederunt.* Vêpres de Noël jusqu'au Capitule; puis de St Etienne, mém. de St Jean, de Noël et des S. S. Martyrs.

27, Mercredi. — **St Jean**, apôtre et évangéliste, *double de 2e classe avec octave*, messe *In medio.*

28, Jeudi. — Les **S. S. Innocents**, *double de 2e classe avec octave.* Messe *Ex ore* (fête patronale de la Maîtrise de N.-D. de Chartres).

29, Vendredi. — St Thomas de Cantorbéry, évêque, martyr, *double*, messe *Gaudeamus.*

30, Samedi. — De l'octave.

31, **DIMANCHE dans l'octave**, St Sylvestre, pape, *double*, messe *Sacerdotes.* 1res vêpres de la Circoncision.

En l'an de grâce 1900, *la fête de Pâques se célébrera le* **15 avril.**

AVIS DIVERS

Lampes. — Les personnes qui désirent qu'une lampe brûle à leur intention, donnent 50 francs pour un an; 5 francs pour un mois; 2 francs pour neuf jours. — Nous pouvons entretenir plus de 100 lampes devant la statue de Notre-Dame de Sous-Terre, 20 dans la chapelle de Saint-Joseph, et 10 devant la statue de Notre-Dame du Pilier.

Cierges. — Les fidèles prennent eux-mêmes des cierges de différentes dimensions dans l'intérieur de l'église à l'entrée des chapelles de Notre-Dame. Les étrangers qui nous témoignent par lettre le désir de faire brûler des cierges précisent dans quel *nombre* et de quel *prix* ils le veulent. Le bénéfice est pour l'œuvre des Clercs.

Neuvaines. — Les neuvaines de prières qu'on réclame pour des besoins spirituels ou temporels, se commencent le jour même où nous parvient la lettre de demande. On est prié de nous informer le plus tôt possible du succès des prières, lorsqu'on les voit exaucées. L'offrande envoyée ordinairement à l'occasion de ces neuvaines est facultative.

Ex-voto. — Nous devons déclarer aux personnes qui offrent des *ex-voto* par notre intermédiaire, qu'il nous serait très utile de connaître la faveur obtenue, occasion de ce don. On est prié de nous en instruire toutes les fois que des raisons particulières n'y mettront pas obstacle. Les dons en nature, comme vêtements sacerdotaux, nappes, linges d'autel, etc., faits *après consultation*, seraient souvent des *ex-voto* d'une grande utilité.

Scapulaire. — Les chapelains de Notre-Dame peuvent bénir et imposer le scapulaire du Carmel, celui de la Passion et celui de l'Immaculée-Conception.

Croix, Chapelets et Médailles. — On peut s'adresser aux chapelains pour l'application des indulgences à ces pieux objets.

Consécration des petits enfants à Notre-Dame de Chartres. — C'est une de nos fonctions privilégiées. Nous avons un registre d'inscription pour les noms des enfants consacrés et voués aux couleurs de la Sainte-Vierge. Une messe est dite à leur intention le 1er mardi de chaque mois.

Recommandations. — Les recommandations, remises aux chapelains ou envoyées par lettre, sont faites le jour même où arrive la demande. Tous les clercs récitent les litanies de la Sainte-Vierge et plusieurs autres prières aux intentions recommandées. Chaque samedi matin des recommandations aux prières sont lues aux fidèles à la Crypte.

N° 38.

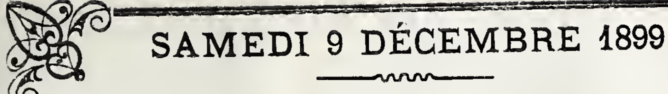

SAMEDI 9 DÉCEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(1er SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 10 décembre, 2e dimanche de l'Avent, semi-double. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, complies et salut.

— Mardi 12, N.-D. de Lorette, fêtée spécialement à la Crypte.

— Même jour, messe à 6 h. pour le T. O. de S. François.

— Samedi, à 4 h., salut à l'autel du S. Cœur de Marie.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Dimanche prochain, les offices aux heures ordinaires.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain Dimanche, 10 décembre, solennité de la fête patronale. Offices de la journée présidés par Monseigneur. A 10 h., grand'messe chantée par M. le chanoine Godet, archiprêtre de N.-D. A 3 h., vêpres; sermon prêché par M. l'abbé Rettig, curé de Béville. Salut solennel.

MONASTÈRE DE LA VISITATION. — Mardi, 12 décembre, à 8 h., cérémonie de prise d'habit présidée par Mgr l'Évêque de Chartres. Allocution par M. l'abbé Rousseau, curé d'Horps (Mayenne). Messe conventuelle.

CHAPELLE DE L'HOTEL-DIEU. — *Fête de l'Adoration.* — Jeudi 14 décembre. — A 5 h. 1/2, exposition du Saint-Sacrement et 1re messe. Autres messes à 7 h., 8 h. et 9 h. A 10 h. grand'messe, chantée par M. l'abbé Fournier, vicaire général. A 3 h., vêpres. Sermon par M. l'abbé Billard, chapelain de la Providence. Salut solennel. Monseigneur présidera l'exercice du soir.

N° 38. 9 Décembre 1899.

SOMMAIRE

UN HYMNE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Cet hymne est un chant de triomphe composé par nos pères, un monument élevé par leur piété à la gloire de la Reine du ciel, en la forme et à l'imitation du magnifique chant d'action de grâces à la majesté divine que la tradition chrétienne attribue à l'éloquence inspirée de saint Ambroise et de saint Augustin.

Il est tiré d'un antiphonaire romain, imprimé à Lyon en 1757. Ce cantique se chante encore dans l'église collégiale de Rostronem (Côtes-du-Nord), la veille du Pardon du 15 août.

TE MARIAM LAUDAMUS.

Nous vous louons, ô Marie!

Nous vous proclamons Immaculée.

Avocate des coupables, tous les pécheurs implorent votre appui.

Tous les chrétiens, toutes les congrégations monastiques, tous les pieux associés de vos confréries vous acclament dévotement au jour de votre Conception :

Immaculée ; Immaculée; Immaculée.

O Vierge, Mère de Dieu!

Personne ne peut se soustraire à vos chauds rayons, céleste Aurore.

Tous les anges vous proclament fille chérie du Père.

L'enfer croit en tremblant que vous êtes l'admirable Mère du Verbe.

Les flammes expiatrices du purgatoire invoquent en vous l'Epouse de l'Esprit-Saint.

Tous les enfants de l'Eglise vous exaltent du fond de leur cœur.

O mère d'immense miséricorde.

O fille unique et chérie de sainte Anne.

O épouse de Joseph, vous que Dieu aime par dessus toutes ses créatures.

O Marie, vous êtes le canal du pardon.

La Mère privilégiée de la grâce.

C'est vous qui avez prêté votre sein pour la rédemption du genre humain.

C'est vous qui, consentant aux paroles de Gabriel, avez enfanté la joie du monde entier.

Vous vous tenez à la droite de Dieu comme une Reine parée d'habits magnifiques.

Pour y être la médiatrice entre Dieu et les hommes.

Nous vous en supplions, secourez-nous, tandis que nous célébrons solennellement votre glorieuse et immaculée Conception.

Obtenez-nous l'éternel bonheur des élus. Protégez vos enfants et défendez ceux qui forment votre héritage.

Ranimez-les, rendez-les féconds en œuvres de vertu.

En ce jour de votre solennité, nous nous réunissons pour vous bénir.

Nous exaltons le nom de Marie et nous l'estimons au-dessus des noms les plus aimables.

Daignez, par votre glorieuse et immaculée Conception, nous préserver du péché.

Montrez à votre Fils, en faveur de vos serviteurs, le sein qui l'a nourri.

Pour qu'à son tour, ce Fils unique montre à son Père ses plaies et son côté ouvert.

Nous ne craindrons pas d'être repoussés en présence de telles marques de la charité divine.

A vous, ô Marie, de la part de toute créature, à vous la louange, à vous les hymnes, à vous la jubilation au jour de votre glorieuse et immaculée Conception. Ainsi soit-il !

Les impressions de Pie IX le jour où il proclama le dogme de l'Immaculée Conception.

Le Saint-Père, visitant en 1857 le Couvent d'Imola, daignait s'entretenir familièrement avec les Religieuses.

La supérieure, encouragée par sa bonté, osa demander à Sa Sainteté les sentiments qui avaient ému son cœur lorsqu'elle proclama le décret de la Conception Immaculée. C'est la Supérieure elle-même qui raconte ce qui va suivre.

« A cette demande inattendue, le Saint-Père me regarda avec bonté et me dit en souriant : « Ne voilà-t-il pas que Marie des Anges veut imprimer sa propre direction à la conversation du Pape ? »

« Son regard aussi doux que pénétrant se reposa un instant sur nous et il reprit du ton le plus bienveillant :

— Vous pensez sans doute, ma fille, que le Pape fut ravi en extase et que Marie Immaculée lui apparut en ce moment solennel.

— Très Saint Père, il n'y aurait rien d'étonnant que la très sainte Vierge se fût manifestée à Votre Sainteté, alors que vous ordonniez à l'univers entier et à toutes les âmes à venir de croire que son entière pureté n'a jamais souffert la moindre tache.

— Eh bien, non ! je n'ai eu ni extase ni vision. Mais ce que j'ai éprouvé, mais ce que j'ai appris en confirmant le dogme de l'Immaculée Conception, en le promulguant, nulle langue humaine ne pourrait l'exprimer.

« Quand je commençai à prononcer le décret, je sentais ma voix impuissante à se faire entendre à l'immense multitude qui se pressait dans la basilique vaticane (40.000 personnes). Quand je fus arrivé aux paroles de la définition, Dieu donna à la voix de son Vicaire une telle force et une étendue si surnaturelle que toute la basilique en retentit.

« Je fus si impressionné de ce secours divin, continua Sa Sainteté avec une émotion que nous partagions, que je fus forcé de m'arrêter un instant pour donner libre cours à mes larmes.

« Puis, tandis que Dieu proclamait le dogme par la bouche de son indigne Vicaire, il donna à mon esprit une connaissance si claire et si étendue de la pureté incomparable de la très sainte Vierge, qu'abîmée dans la profondeur de cette connaissance, qu'aucune expression ni comparaison ne peuvent rendre, mon âme fut inondée de délices inénarrables, de délices qui ne sont pas de la terre, qui semblent ne pouvoir être expérimentées qu'au ciel. Aucune joie, aucun bonheur ici-bas ne pourront jamais en donner la moindre idée ; je ne crains pas de le dire, il fallait au Vicaire de Jésus-Christ une grâce spéciale pour ne pas mourir de bonheur sous l'impression de cette connaissance et de ce sentiment de la beauté incomparable de Marie Immaculée.

« Puis, voulant se mettre à notre portée, Pie IX continua : « Vous avez été heureuse, bien heureuse, ma fille, au jour de votre première communion, plus heureuse encore au jour de

votre profession religieuse. Moi-même je connus ce que c'est que le bonheur au jour de mon ordination sacerdotale, Eh bien, réunissons ces bonheurs ensemble et d'autres semblables, multiplions-les sans mesure pour n'en faire qu'un seul et même bonheur, et vous aurez une petite idée de ce qu'éprouva le Pape le 8 décembre 1854 ».

UNE NOUVELLE FAVEUR OBTENUE PAR L'INTERCESSION DES CARMÉLITES DE COMPIÈGNE

Cette page que nous empruntons à la *Semaine religieuse de Nantes*, du 14 octobre 1899, a un intérêt particulier pour le diocèse de Chartres, qui compte parmi les martyres dont il est ici question une de ses enfants, Rose Chrétien, en religion Sœur Julie-Louise de Jésus, née au Loreau ou Loureau, près de Hanches. Nous en avons parlé dans la *Voix* en 1897.

— « Au mois de novembre de l'an dernier, la *Semaine religieuse de Nantes* racontait, en quelques pages émues (N° 47, 19 novembre 1898), le supplice subi, en 1794, par seize religieuses Carmélites de Compiègne, traînées devant le tribunal révolutionnaire, et égorgées en haine de leur foi.

M. l'abbé Dominique, qui avait écrit cet article, terminait le récit de leur supplice par ces mots : « Notre vénérable évêque a daigné exprimer le désir de voir la dévotion aux seize Carmélites de Compiègne s'étendre dans son diocèse, pour la gloire de l'Eglise de France et pour l'honneur du Carmel.

« Recourons donc avec confiance à leur intercession et, s'il plaît à Dieu, nous joindrons le récit de nouvelles grâces obtenues à la liste déjà si longue des faits, humainement inexplicables, qui sont attribués au puissant crédit, auprès de Dieu, des saintes vierges dont nous venons de rappeler la mort héroïque sur l'échafaud révolutionnaire. »

Cette année, sur le désir que nous en avait exprimé Monseigneur, nous relations (N° 13, 1er avril 1899), la guérison subite d'un ulcère cancéreux à l'estomac, survenue au Carmel de la Nouvelle-Orléans (Amérique), à la suite d'une neuvaine en l'honneur des seize Carmélites. Cette neuvaine avait été commencée au Carmel de la Nouvelle-Orléans, après la lecture d'une circulaire qui racontait les grâces étonnantes obtenues au Tonkin par leur intercession.

Dès le lendemain, le numéro de la *Semaine Religieuse*, qui signalait cette guérison, était à son tour le point de départ d'une nouvelle et insigne faveur du même genre.

Cette nouvelle faveur a été l'objet d'une enquête. Le numéro de la *Semaine Religieuse* de Nantes, qui en avait été l'occasion, a été versé au dossier de la cause de Béatification, avec le certificat du médecin et l'attestation des témoins principaux.

Le vice-postulateur de la cause des seize Carmélites martyres, Mgr de Teil, a bien voulu nous donner quelques détails à ce sujet, et nous permettre de raconter le fait à nos pieux lecteurs. Il nous écrivait, il y a quelques mois :

« Toutes les grâces s'enchaînent. En faisant une enquête canonique sur la guérison obtenue, le 9 avril dernier, par la sœur Saint-Michel, du monastère des Religieuses Franciscaines de Notre-Dame du Temple, à Montmorillon, au diocèse de Poitiers, j'ai trouvé, au point de départ, la lecture de votre article du 1er avril, servant d'inspiration à la neuvaine qui a obtenu du Ciel cette guérison.

» La sœur Saint-Michel appartient à une famille de Bretagne. Deux de ses sœurs sont Religieuses comme elle, l'une au Carmel de Vannes, l'autre à la maison des Filles de la Charité, à Saint-Servan.

» La sœur Saint-Michel se mourait d'un ulcère à l'estomac. Sur l'avis du médecin, on l'avait administrée. N'ayant plus aucun espoir humain, les Supérieures Franciscaines voulurent obtenir directement du Bon Dieu ce que les moyens humains étaient impuissants à donner.

» La Fille de la Charité m'a écrit, depuis la guérison, que la triste nouvelle de l'état désespéré de sa sœur lui était arrivée de Montmorillon, le Samedi-Saint, 1er avril. Elle ne savait plus, dit-elle, « à quel saint se vouer » pour obtenir la guérison de sa sœur. Elle alla faire part de son anxiété à sa Supérieure. Celle-ci, qui est une de vos lectrices, venait de recevoir et de lire le récit que Mgr l'Evêque de Nantes vous avait fait insérer, au sujet de la faveur obtenue, à la Nouvelle-Orléans, par l'intercession des Carmélites de Compiègne. Comme la grâce à demander était à peu près la même que la grâce obtenue à la Nouvelle-Orléans, la Supérieure décida que l'on commencerait immédiatement une neuvaine en s'adressant aux pieuses martyres.

» La neuvaine ainsi décidée fut commencée à Saint-Servan le jour de Pâques, 2 avril. On prévint les religieuses de Montmorillon, en leur demandant de s'unir d'intention. Les deux communautés priaient avec ferveur. Quant à la malade, comme le sacrifice de sa vie était fait, elle n'avait consenti que par obéissance à s'unir aux prières que l'on faisait, et elle craignait d'être exaucée.

» Le matin de la Quasimodo, la sœur Saint-Michel, après une nuit d'un profond sommeil, faisait appeler sa Supérieure. Celle-ci

arriva en toute hâte, avec la crainte d'assister au dénouement fatal. Quelle ne fut pas sa surprise et son émotion quand elle vit la sœur lui tendre les bras, en lui disant : « Ma mère, je suis guérie ! »

» Toutes les douleurs, en effet, avaient disparu. Tous les organes reprenaient leurs fonctions normales, et, dès cette semaine, la sœur s'acquittait, comme avant sa maladie, des offices dont elle était chargée. Depuis lors, elle n'a plus ressenti aucun mal. »

A ce récit de Mgr de Teil, nous pouvons encore ajouter ce témoignage de la Supérieure de Montmorillon, qui nous écrivait la semaine dernière : « Depuis le 9 avril, la santé de ma sœur Saint-Michel est parfaite. Elle suit en tous points la règle de la Communauté. »

Telle est, avec ses principaux détails, la nouvelle faveur qui, après beaucoup d'autres, est venue montrer que Dieu veut, de nos jours, glorifier ses pieuses servantes, condamnées à mort « pour leur fidélité à la vie religieuse et pour leur dévotion au Sacré-Cœur. »

Nous n'aurons garde de porter un jugement sur le caractère miraculeux de cette guérison. Ce soin appartient à l'Eglise qui se prononcera quand le fait sera soumis à son examen. Et à ce sujet, nous répéterons ici les sages observations que faisait Mgr de Teil, quand il demandait aux Prieures des différents Carmels de lui faire connaître les grâces obtenues par l'invocation des vénérables servantes de Dieu.

« Si quelques faveurs plus remarquables méritent le nom de miracles, elles exigent un soin tout particulier. L'Eglise, avant de se prononcer, prescrit un examen détaillé et très sévère sur les guérisons. Elle seule a crédit pour qualifier un fait de miraculeux. »

En nous autorisant à offrir à nos lecteurs le récit de cette guérison nouvelle, obtenue par l'intercession des Filles de sainte Thérèse, la grande réformatrice du Carmel, le vice-postulateur de leur cause nous disait que ce récit engagerait sans doute les lecteurs de la *Semaine Religieuse* à recourir à elles, dans leur détresse. C'est aussi notre vœu et notre but, et nous avons la ferme espérance que, s'ils les invoquent, leur appel humble et confiant sera entendu.

PROTESTATION ÉPISCOPALE

Le Journal de la Meurthe et des Vosges et aprés lui d'autres feuilles ont publié une lettre sur le projet de loi contre la liberté

de l'enseignement, adressée par Mgr Turinaz aux ministres, aux sénateurs et aux députés.

En voici le début :

« Nancy, le 15 novembre 1899.

» Messieurs les Ministres,
» Messieurs les Sénateurs,
» Messieurs les Députés.

» Des journaux, qui ont avec le gouvernement des relations bien connues et dont les affirmations, loin d'être contredites, ont été confirmées par M. le Ministre de l'Instruction publique, dans son dernier discours à Toulouse, annoncent qu'un projet de loi sur la liberté de l'enseignement va être prochainement proposé aux Chambres, et ils en exposent les points essentiels.

» Ce projet de loi porte l'atteinte la plus funeste à la liberté de l'enseignement, à la loi de 1850, aux droits des catholiques de France.

» Je vous adresse, contre une pareille tentative, une protestation qui est en même temps une démonstration que je crois irréfutable. Cette protestation, je la dois à l'Église, dont je suis le représentant ; à la France chrétienne, dont je suis le fils ; à ma dignité et à ma mission d'évêque ; à la vérité, à la justice et à la liberté. J'ose dire que je me la dois à moi-même, que je la dois à mon passé.

» Tout ce qui s'est accompli depuis tant d'années contre les droits des catholiques, contre l'enseignement libre, le clergé et les congrégations religieuses, je l'ai combattu à visage découvert et dans l'ardeur de mon âme. Pourrais-je me taire à cette heure, tandis que se réalise tout ce que j'avais annoncé, quand les périls grandissent et que l'oppression devient complète, la lutte plus acharnée et plus décisive ?

» Aujourd'hui, sous les formules de respect, un coup mortel sera porté à la liberté de l'enseignement. Demain, un autre projet de loi dont le premier article déclare que toutes les associations sont libres détruira toutes les congrégations religieuses et toutes les sociétés civiles soupçonnées de leur être favorables.

» En accomplissant un grand devoir de ma charge épiscopale, je n'obéis à aucune préoccupation politique, à aucun intérêt secondaire ; je reste en dehors et au-dessus de tous les partis, Français et Évêque, apôtre et pasteur de tous ; je reste dans les régions supérieures des droits qui appartiennent à tous les fils de la France, de la liberté qui ne peut être impunément violée par personne, et de la justice imprescriptible et éternelle. »

Mgr Turinaz démontre ensuite, avec preuves irréfutables à l'appui, le caractère liberticide de la législation projetée.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 10 au 17 Décembre.

10. 2e Dimanche de l'Avent; mémoire de *S. Melchiade*, pape et martyr. — L'Avent est un temps de pénitence. L'Eglise nous le rappelle, en supprimant dans ses offices *le Te Deum, le Gloria in excelsis*,et surtout en revêtant ses ministres d'ornements violets. Si l'on ne jeûne point et si l'on ne fait point abstinence, comme autrefois, on n'est point dispensé de faire pénitence, pour se préparer à la fête de Noël; et l'occasion ne manquera pas dans le travail de chaque jour, dans les souffrances patiemment endurées; on s'y préparera également par la contrition de ses péchés, et par la réception des sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

11. Lundi. — *S. Damase*, pape et confesseur. — S. Damase succéda au pape Libère. De son temps s'assembla un concile général à Constantinople, qui renouvela la foi du concile de Nicée et condamna Macédonius et d'autres hérétiques. S. Damase confirma les décrets de ce concile, qui est l'un des quatre généraux dont S. Grégoire dit qu'il les respectait comme les quatre Evangiles. Les empereurs Théodose, Gratien et Valentinien enjoignirent à tous leurs sujets de suivre la religion que S. Pierre avait prêchée à Rome, et que le pape Damase suivait en condamnant les doctrines des hérétiques.

12. Mardi. — *Translation de la sainte maison de Lorette*, double majeur. — La sainte maison de Lorette est celle où la T.-S. Vierge conçut le Fils de Dieu, fait homme, à Nazareth. D'abord vénérée là dans les premiers siècles, elle fut transportée au centre de la chrétienté, par le ministère des anges, à l'époque de la conquête de la Palestine par les musulmans. N. S. ne voulut pas permettre que la demeure de sa très pure mère fût souillée par les infidèles. On l'appelle la sainte maison de Lorette parce qu'elle s'arrêta au milieu d'un bois de lauriers, ou parce que ce bois appartenait à une dame appelée Loretta; quoi qu'il en soit, elle est devenue un lieu de pèlerinage très célèbre.

13. Mercredi. — *Sainte Lucie*, vierge et martyre. — Sainte Lucie, ayant été prise comme chrétienne, le juge lui dit: Je te ferai conduire dans un lieu infâme, où tu perdras ta chasteté. La sainte lui répondit: Le corps ne peut être souillé, ni la chasteté perdue que par le consentement de l'âme; de même que si tu me contraignais à adorer les idoles, le vrai Dieu ne me l'imputerait pas à péché, de même si tu prétends me faire outrager, j'aurai deux couronnes au ciel, l'une de vierge et l'autre de martyre, ayant été forcée en défendant ma virginité.

14. Jeudi, de l'*Octave*. — Jésus est le sauveur de Marie; il l'a

sauvée en effet d'une manière ineffable en la préservant du péché originel et de ses suites et en la comblant de grâces pour la préparer à devenir sa glorieuse mère. Ainsi les grâces signalées que reçut Marie dans sa conception furent l'effet de la Rédemption et le germe des vertus éminentes qu'elle pratiqua.

15. Vendredi. — *Octave de l'Immaculée Conception.* — Marie a été confirmée en grâce dès le premier instant de sa conception, et cependant elle employa pendant tout le cours de sa vie tous les moyens prescrits à tout chrétien pour éviter le péché. Imitons ses exemples en résistant à nos passions, en mourant à nous-mêmes, avec le secours de la grâce et sous la protection de la reine du ciel et de la terre, l'auguste mère de N. S. J.-C.

16. Samedi. — *S. Eusèbe*, martyr. — S. Eusèbe fut le premier évêque de Verceil. Il s'appliqua à former de dignes ministres de J.-C.; il y réussit à tel point que plusieurs églises voulurent être gouvernées par ses disciples. Quoiqu'il n'ait pas souffert la mort pour J.-C., on l'a regardé comme un martyr, à cause de ses travaux et de ses souffrances. Il fut envoyé en exil par l'empereur Constance qui favorisait les Ariens.

17. 3e Dimanche de l'Avent.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Association de S. François de Sales. — M. l'abbé Giroux, économe des Séminaires, vient d'être nommé par Monseigneur, directeur diocésain de l'Association de S. François de Sales pour le diocèse de Chartres, en remplacement de M. l'abbé Roussillon, un peu fatigué et trop surchargé. C'est désormais à M. l'abbé Giroux, que MM. les Curés voudront bien s'adresser pour les cotisations à verser et les demandes de secours qu'ils auront à faire à l'œuvre.

Les Sœurs de N.-D. de Chartres. — Le 30 novembre, une cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse réunissait dans la chapelle des Sœurs de N.-D. de Chartres une nombreuse assistance. Monseigneur présidait, entouré d'une dizaine de prêtres. M. l'abbé Aubert, vicaire de la cathédrale, a donné un excellent sermon sur la vocation religieuse.

Départ de Sœurs pour les missions. — Onze religieuses de Saint-Paul de Chartres s'embarqueront, le 17 décembre, à Marseille, pour se rendre à des établissements de leur Institut, au Japon, au Tonkin, en Cochinchine.

La Conférence de S. Vincent de Paul, de Chartres, a eu sa retraite annuelle prêchée, à la Crypte de la Cathédrale, par le R. P.

Veyre, supérieur des Maristes de Sainte-Foy ; elle a été clôturée, le 8, en la fête de l'Immaculée-Conception, par la messe de communion et par une réunion générale de la société au palais de l'Evêché. La vraie charité est celle qui a pour fondement la foi, une foi pratique ; quand elle procède de ce principe surnaturel, on peut compter qu'elle fera des merveilles. Ainsi s'expliquent les œuvres qui affirment la vitalité des Conférences de Saint-Vincent de Paul, dans la plupart des villes non seulement de France, leur berceau, mais d'autres régions, jusqu'en Amérique.

Le sermon de charité au profit des pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul aura lieu à la cathédrale, le dimanche 17. Prédicateur, le R. P. Veyre.

L'orphelinat agricole de Mignières. — Dans une de ses récentes séances, la Société des Agriculteurs de France, après une enquête dirigée par sa section d'enseignement agricole, a décerné un diplôme d'honneur et une prime de 300 francs à l'Orphelinat agricole de Mignières.

Nos missionnaires.—Le dernier numéro de la *Croix d'Eure-et-Loir* donnait des nouvelles de l'un de nos anciens élèves de la Maîtrise. le P. Galerne, depuis plusieurs années missionnaire mariste dans la Nouvelle-Zélande, et parlait du succès de son apostolat à Pleasant-Point. Nous aussi, tout récemment, nous avons été renseignés sur les travaux apostoliques de trois autres de nos clercs de Notre-Dame : du P. Deniau, à Pondichéry ; du P. Pianet, au Cambodge et du P. Sorin, au Mississipi. Tous les trois, exerçant leur zèle en des contrées bien différentes, ont recours à un moyen commun partout efficace : le patronage de N.-D. de Chartres ; c'est ce qui nous réjouit le plus dans la lecture de leurs lettres aimables ; les chrétiens du P. Pianet sont de plus en plus ardents pour le culte de notre auguste Patronne dans la belle église qu'il lui a construite et dont nous avons souvent parlé.

Nogent-le-Rotrou. — *Cérémonie religieuse.* — Le 26 novembre on célébrait en l'église Notre-Dame la fête de la *Médaille Miraculeuse.* La cérémonie avait été organisée par les soins des religieuses de Saint-Vincent de Paul. La décoration de l'église était du meilleur goût. On remarquait surtout le blanc massif de chrysantèmes auprès du maître-autel. Au milieu du chœur la statue de la Vierge resplendissait, entourée de couronnes de lumières.

L'instruction fut donnée par M. l'abbé Deniau, professeur de rhétorique, au petit Séminaire. En un récit plein d'intérêt il résuma l'histoire des apparitions de Catherine Labouré et montra par d'ingénieuses applications comment Dieu sait selon les époques dispenser aux hommes les grâces dont ils semblent avoir plus spécialement besoin.

La musique instrumentale et le chœur du petit séminaire prêtaient leur concours. L'église Notre-Dame pouvait à peine contenir les pieux fidèles qui s'étaient rendus en grand nombre à cette cérémonie.

Loigny. — C'était samedi, 2 décembre, le service anniversaire fondé par Mme Fernand de Ferron pour les victimes de la bataille de 1870. L'église de Loigny était comble. Mgr présidait, assisté de M. le Supérieur du grand Séminaire et de M. l'abbé Theuret, curé de la paroisse. M. l'abbé Métais célébrait la grand'messe. Les deux fils du général de Sonis, le commandant de Bouillé et sa famille, Mme de Ferron, étaient présents. Les autorités civiles et militaires ainsi que la Société de la Croix rouge avaient là des représentants; les pompiers de Loigny et les gendarmes d'Orgères étaient sous les armes. Une trentaine d'ecclésiastiques avaient pris place près du sanctuaire.

Le très beau discours, prononcé par M. le chanoine Augereau, de Blois, a causé une vive impression. « Dieu, dit-il, châtie par l'adversité le peuple qu'il préfère, mais il ne l'abandonne pas. » Et cette pensée, il l'a éloquemment développée ; il a fait ressortir spécialement les exemples d'héroïsme chrétien et d'héroïsme militaire qui ont rendu célèbre la bataille de Loigny. Le discours va paraître en brochure à Blois d'ici peu de jours.

Noces d'or. — M. Avenel, suisse à la cathédrale de Chartres, depuis 38 ans, ancien militaire médaillé de la campagne de Crimée, et Mme Avenel, ont célébré leur cinquantaine de mariage par une messe dite à leur intention et en leur présence à l'église Notre-Dame, le 26 novembre. Les heureux jubilaires étaient entourés de nombreux parents et amis. Que Dieu leur continue ses bénédictions!

Congrès international des Œuvres catholiques. — *Il se tiendra à Paris du* 3 *au* 10 *juin* 1900 sous le haut patronage de son Eminence le cardinal Richard, archevèque de Paris. — Programme des œuvres de femmes :

Première section. — *Œuvres de prières et d'apostolat.* — Tiers-Ordres. — Archiconfréries et Confréries. — Associations d'Enfants de Marie, de Mères chrétiennes, de la Sainte-Famille. — Adoration du Saint-Sacrement : Réparation. — Sanctification et repos du dimanche. — Pèlerinages. — Missions. — Œuvre de catéchismes, de Première Communion, de Persévérance. — Œuvre des Campagnes. — Œuvre des Faubourgs. — Œuvres d'Évangélisation des pauvres. — Œuvres de Retraites. — Œuvres de Vocations. — Œuvres de Séminaires. — Œuvre de Saint-François de Sales. — Œuvre de Notre-Dame du Salut. — Associations pour l'entretien du culte dans les églises pauvres : Œuvres des Tabernacles. — Œuvre aposto-

lique. — Bibliothèques. — Propagande : publications des femmes chrétiennes.

Deuxième section. — *Enseignement.* — Enseignement primaire, secondaire, supérieur. — Ecoles paroissiales, chrétiennes et congréganistes. — Institutrices, leur situation, leur rôle. — Œuvres d'institutrices. — L'esprit chrétien dans l'éducation. — Enseignement de la religion. — Œuvre des Examens de catéchisme. — Livres d'enseignement. — Enseignement professionnel. — Ecoles ménagères. — Colonies de vacances.

Troisième section. — *Œuvres de préservation et de réhabilitation.* — Protection de l'enfance : Ecoles maternelles, adoptions, asiles temporaires. — Orphelinats. — Patronages de jeunes filles. — Œuvre internationale de la protection de la jeune fille. — Œuvres de préservation, internats, maisons de famille, restaurants pour femmes seules. — Œuvres de réhabilitation. — Patronage des libérées.

Quatrième section. — *Œuvres sociales et ouvrières.* — Cercles catholiques. — Associations ouvrières. — Syndicats professionnels, mixtes. — Ouvroirs et ateliers chrétiens. — Apprentissage. — Chômages. — Logements et jardins ouvriers. — Hygiène des ateliers. — Travail de nuit. — Lutte contre l'alcoolisme. — Œuvres de mariage. — Secrétariats du peuple. — Bureaux de placements, de renseignements et de consultations gratuits. — Caisses d'épargne. — Secours mutuels. — Assistance par le travail. — Travail des jeunes filles et des femmes : législations spéciales qui le règlementent. — Situation légale de la femme au point de vue chrétien. — Admission de la femme dans les conseils de l'Assistance publique, à l'inspection des écoles maternelles, des écoles de jeunes filles.

Cinquième section. — *Œuvres charitables.* — Pour enfants : crèches, berceaux, hospices. — Pour jeunes filles : maisons de convalescence, hospices. — Pour femmes : œuvres de malades, d'assistance, d'indigents, hôpitaux, maisons de retraite. — Incurables : Œuvre du Calvaire. — Dispensaires. — Cliniques. — Sanatoria. — Hospices. — Infirmières congréganistes, et laïques chrétiennes. — Croix rouge : Société de secours aux blessés des armées de terre et de mer. — Rapatriés coloniaux. — Dames de charité paroissiales. — Œuvres des pauvres malades, des pauvres honteux. — Œuvre de la Miséricorde. — Fourneaux. — Vestiaires. — Secours aux indigents. — Asiles de nuit. — Œuvres d'assistance de toutes sortes.

— Le questionnaire déposé à l'Evêché, à la disposition des Œuvres du diocèse, demande les renseignements suivants : nom de l'œuvre, siège, but, date, lieu et promotrice de la fondation, directrice actuelle, organisation (nombre de membres dirigeants et de membres participants, origine des ressources, taux approximatif du

budget), résultats, obstacles, projets, vœux. On est prié d'envoyer la réponse avec le règlement au Secrétariat de l'Evêché, ou à M. l'abbé Langlois, vicaire de Saint-Aignan, à Chartres.

FAITS DIVERS

L'époque du Jubilé. — Le grand Jubilé, annoncé et promulgué par la bulle du 5 mai, commencera, pour la ville de Rome, aux premières vêpres de la Nativité de Notre-Seigneur en 1899 et s'achèvera en 1900, aux premières vêpres de la même solennité.

Le Pape ouvrira solennellement, le 24 décembre, la Porte sainte qu'avait murée, à Saint-Pierre, son prédécesseur Léon XII, en 1825. Il faut pour cette cérémonie un marteau, comme une truelle est nécessaire pour la fermeture.

Ces instruments seront en or et offerts au Souverain Pontife par l'épiscopat catholique.

En même temps, trois autres cardinaux délégués par le Souverain Pontife iront accomplir la même cérémonie à Saint-Paul-hors-les-Murs, à Saint-Jean-de-Latran et à Sainte-Marie-Majeure.

— Le Chapitre du Vatican, d'accord avec la préfecture des palais apostoliques, a pris les dispositions voulues pour adapter le portique de Saint-Pierre à la cérémonie de l'ouverture de la Porte-Sainte, qui aura lieu, selon l'usage, la veille de Noël, c'est-à-dire en la solennité qui marque pour l'Eglise le commencement de la nouvelle année de la Rédemption. Comme la cérémonie sera assez longue et que le Saint-Père la présidera tout entière avec l'assistance du Sacré-Collège, des personnages de la Famille pontificale et de nombreux invités, les travaux d'adaptation du portique de Saint-Pierre comprendront, outre l'aménagement des tribunes, la disposition de vastes cloisons dans les entre-colonnements du portique pour empêcher que l'air froid du dehors n'y pénètre.

— Par une récente Constitution du souverain Pontife les Indulgences du jubilé de l'année 1900 sont accordées aux Religieuses, aux Oblates, aux Tertiaires, et aux autres jeunes filles ou femmes vivant dans les monastères ou les pieuses communautés, ainsi qu'aux ermites, aux infirmes, aux prisonniers, aux captifs, avec les pouvoirs opportuns en ce qui touche les absolutions et les commutations de vœux.

— La Sacrée-Congrégation des Rites a publié un décret *Urbis et orbis*, en vertu duquel le Souverain Pontife accorde que, pendant la nuit du 31 décembre 1899 et celle du 31 décembre 1900, on pourra, dans toutes les églises où le Saint-Sacrement sera exposé en forme solennelle, célébrer à minuit la messe de la fête

de la Circoncision et y donner aux fidèles la sainte communion, afin de consacrer à Notre Sauveur la dernière année du siècle finissant et la première du XX^{e} siècle depuis la Rédemption.

Les nonagénaires à Léon XIII. — Un vieillard, M. l'abbé Cuttat, né comme Léon XIII en 1810, invite les nonagénaires catholiques, nés en cette même année, à s'unir à lui pour offrir au Saint-Père, dans une commune *Adresse*, l'hommage de leur filiale sympathie.— Tous les vieillards qui auront atteint leur quatre-vingt-dixième année révolue en 1900 voudront bien envoyer leur adhésion à l'*Adresse* qui sera envoyée au Saint-Père, avant le 2 février prochain, avec indication exacte de leurs noms, prénoms, domiciles et nationalités, à M. l'abbé Cuttat, curé catholique romain, à Thoune (Oberland bernois, Suisse).

Le Monument de Louis Veuillot. — Le 28 novembre, a eu lieu l'inauguration du monument du grand écrivain, défenseur de l'Eglise, Louis Veuillot, dans la chapelle de Saint-Benoît Labre, à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, en présence d'une foule d'élite où se confondaient toutes les notabilités catholiques de Paris. Au premier rang, M^{gr} Ranucci, conseiller de la nonciature, représentant M^{gr} Lorenzelli ; M. le vicaire général Bureau, représentant S. Em. le cardinal Richard ; M^{lle} Elise Veuillot, M. Eugène Veuillot, et leur famille.

Le R. P. Rey, assistant général, ancien supérieur des Chapelains de la Basilique, a célébré la messe pendant laquelle de beaux chants ont été exécutés. A l'issue de la messe, S. G. M^{gr} Hazera, évêque de Digne, est monté en chaire et, pendant une heure et demie, a tenu l'auditoire en suspens en parlant de hautes qualités de l'âme de l'illustre défunt. Après le chant d'une cantate avec paroles de Louis Veuillot, le R. P. Lemius, qui avait tout admirablement organisé, a dit, en une réunion intime, quelques paroles de cœur qui ont touché profondément les auditeurs.

— Ouverture à Toulouse d'une maison de retraite ou de séjour pour les prêtres et religieux. — Rue Vélane, 17. — Pour renseignements, s'adresser au Directeur de l'établissement.

Études publiées par des Frères de la Compagnie de Jésus. (Vict. Retaux, Paris, 82, rue Bonaparte. Abonn. 25 fr.) — Sommaire du numéro du 5 décembre 1899. — I. La loi des « garanties », par le P. J. Burnichon. — II. — Joseph de Maistre, par le P. G. Longhaye. — III. Le Peuple français (fin), par le P. L. Boutié. — IV. Le XIX^{e} Congrès de la Ligue de l'enseignement et la politique, par le P. P. Dudon. — V. Les Habitations ouvrières, par le P. P. Fristot. — VII. Evénements de la quinzaine.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 16 DÉCEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(2e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)

VIRGINI·PARITVRÆ

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.
(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.
(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger
Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.
Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O VIERGE immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

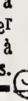

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 17 décembre, 3^me^ dimanche de l'Avent (*Gaudete*), semi-double. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, vêpres, sermon et salut. Récitation du chapelet.

Le sermon des vêpres sera prononcé par le Rév. Père Veyre, supérieur des Pères Maristes de Chartres, en faveur des Pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent de Paul (La quête pour cette œuvre sera faite dans l'église après le sermon, par M^lle^ de Luigné (rue Chantault) et M^lle^ Juteau (rue des Grenets).

Dans la matinée du même jour, pendant les différentes messes, quête pour le chauffage de la cathédrale.

— Triduum préparatoire à Noël : jeudi, vendredi, samedi, le soir, Prédicateur : M. l'abbé Le Bel.

— *Quatre-temps*, jeûne et abstinence, mercredi 20, vendredi 22 et samedi 23.

— Samedi 23, à 8 h., dans la Crypte, *ORDINATION de 15 DIACRES*.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires. La messe paroissiale sera chantée en musique par la Société de la *Lyre Chartraine* fêtant la Sainte-Cécile.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — Demain dimanche, les offices aux heures ordinaires.

BIBLIOGRAPHIE

Publications de la Librairie Téqui, 29, rue de Tournon, Paris :

LE TEMPÉRAMENT, par le docteur Surbled (Bibliothèque des Sciences physychiques). 1 vol. in-12. Prix 1 fr. — Savant et intéressant livre.

L'AUMÔNE, par S. Cyprien. Un in-32, de 135 pages. Prix : 1 fr. S. Cyprien étudie l'Aumône dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, c'est-à-dire à la lumière même du Saint-Esprit. — Il faut ajouter l'aumône spirituelle à l'aumône corporelle.

SAINTE CHANTAL. Pensées et lettres extraites de sa Correspondance. 1 beau volume in-12, orné d'une gravure sur acier. Prix : 2 fr. On y retrouve l'admirable doctrine de S. François de Sales, et sa direction si ferme et si suave à la fois

Vie de M. l'abbé Ruivet, vicaire général du diocèse de Lyon pendant la période révolutionnaire, fondateur du séminaire de Meximieux, vicaire général de Monseigneur Devie, évêque de Belley. Œuvre posthume de M. le chanoine Théloz, supérieur de Meximieux, publiée, illustrée et complétée par un professeur du même établissement. Un volume in-8° de XVI-275 pages. Prix : 3 fr. 50.

« Il faudrait un volume entier pour reproduire les mille incidents, les marches et contre-marches de cet apôtre infatigable, suscité par la Providence, comme un autre Athanase, pour veiller au dépôt de la foi dans notre région, pendant les temps orageux de la première Révolution. » Ce vœu discrètement exprimé par le *Journal de l'Ain*, sur la cendre à peine refroidie de M. l'abbé Ruivet, est un fait heureusement accompli. — Au sortir de la Révolution, ce saint homme a fait un bien immense dans les diocèses de Lyon et de Belley.

N° 39. 16 Décembre 1899.

SOMMAIRE

INDICTION DU JUBILÉ UNIVERSEL DE L'ANNÉE SAINTE 1900.

LÉON, ÉVÊQUE, serviteur des serviteurs de Dieu.

A tous les fidèles du Christ qui ces présentes lettres verront, salut et bénédiction apostolique.

Le siècle touche à sa fin. Dieu a permis que Nous l'ayons vécu presque tout entier. Nous voulons maintenant, selon la tradition de nos prédécesseurs, décréter un acte qui soit une source de salut pour le peuple chrétien et qui soit en même temps le dernier témoignage des sollicitudes qui ont marqué la gestion de Notre suprême pontificat. Nons parlons du Grand Jubilé, introduit déjà depuis longtemps dans les coutumes chrétiennes et sanctionné par la prévoyance de Nos prédécesseurs. Cette coutume, transmise par les générations antérieures, a pour nom l'*Année sainte,* soit parce que les saintes cérémonies y sont ordinairement plus fréquentes, soit surtout parce qu'elle apporte de plus abondants secours pour la correction des mœurs et le renouvellement des âmes qui conduit à la sainteté.

Nous avons constaté Nous-même de quel secours fut pour le salut, aux jours de Notre adolescence, le dernier jubilé décrété dans une forme solennelle, sous le pontificat de Léon XII. Rome alors offrait à des actes publics de religion un théâtre grandiose et très sûr. Nous nous rappelons et nous croyons presque voir encore l'affluence des pèlerins, la multitude circulant processionnellement autour des temples les plus augustes, les hommes apostoliques prêchant en public, les lieux les plus célèbres de la Ville Eternelle retentissant des divines louanges, le Souverain Pontife avec un nombreux cortège de cardinaux, donnant aux yeux de tous l'exemple de la piété et de la charité. L'évocation par la mémoire de ces temps passés rend plus amère encore la comparaison avec les temps présents. En effet, toutes ces démonstrations dont Nous avons parlé, et qui, lorsqu'elles se déroulent sans aucun obstacle au plein jour de la cité, ont coutume d'alimenter et d'exciter merveilleusement la piété populaire, sont devenues, maintenant que l'État de Rome est changé, impossibles à réaliser, ou la réalisation dépend d'une volonté étrangère.

Malgré tout, Nous avons confiance que Dieu, protecteur des salutaires desseins, accordera une réalisation prospére et exempte d'en-

traves à celui que Nous concevons aujourd'hui, en vue de son honneur et de sa gloire. Que cherchons-Nous et que voulons-Nous ? Une seule chose : élever, par Nos efforts, le plus grand nombre d'hommes à la jouissance du salut éternel, et, pour cela, mettre à la portée des âmes malades, les remèdes que Jésus-Christ a voulu placer en Notre puissance. Et cela ne Nous semble pas seulement réclamé par Notre charge apostolique, mais encore, sans conteste, par les circonstances particulières que nous traversons. Non que le siècle soit stérile en bonnes actions et en gloires chrétiennes. Les grands exemples abondent au contraire, grâce à Dieu, et il n'y a pas de genre de vertu si élevé et si ardu dans lequel nous ne puissions voir exceller un grand nombre d'âmes. Car la religion chrétienne possède, de source divine, une force intérieure, qui perpétuellement, sans qu'elle s'épuise, engendre et nourrit les vertus.

Mais si, détournant Nos regards, Nous les portons d'un autre côté, quelles ténèbres ! que d'erreurs ! quelle vaste multitude d'âmes courant vers le trépas éternel ! Une angoisse particulière Nous étreint douloureusement, toutes les fois que Nous songeons au grand nombre de chrétiens qui, séduits par la licence de penser et de juger, et s'abreuvant avidement du venin des mauvaises doctrines, corrompent chaque jour en eux-mêmes le précieux bienfait de la foi divine. De là le dégoût de la vie chrétienne et la diffusion des mauvaises mœurs ; de là cette convoitise ardente et insatiable de tout ce qui frappe les sens ; de là cet abaissement de toutes les préoccupations et de toutes les pensées qui, s'éloignant de Dieu, s'attachent à la terre. On peut à peine dire combien de fléaux ont découlé de cette source si malsaine, pour compromettre les principes mêmes qui sont les fondements des Etats. Car l'esprit de révolte répandu dans les esprits, le soulèvement confus des appétits populaires, les périls imprévus, les crimes tragiques, ne sont pas autre chose, pour qui veut bien examiner la cause, que le résultat de la lutte sans loi et sans frein pour la conquête et la jouissance des choses mortelles.

Il est donc d'un intérêt à la fois privé et public d'avertir les hommes de leur devoir, de réveiller les cœurs assoupis de leur léthargie, de rappeler au souci de leur salut tous ceux qui, presque à chaque heure, s'exposent aveuglément à un péril mortel, et risquent, par leur nonchalance ou leur orgueil, de perdre les biens célestes ou immuables, pour lesquels seuls nous sommes nés. Or, c'est entièrement à ce résultat que tend l'Année sainte. Durant tout ce temps, en effet, l'Eglise, comme une mère, ne se souvient que de sa douceur et de sa miséricorde, s'efforce de tout son zèle et de tout son pouvoir d'améliorer les volontés humaines et d'inviter quiconque a péché à expier et corriger les fautes de sa vie par la

pénitence. Dans ce but, l'Eglise, multipliant ses supplications et augmentant ses instances, s'efforce d'imposer la majesté de Dieu outragée et d'obtenir du Ciel l'abondance des présents divins. Ouvrant largement le trésor de la grâce, dont elle a la dispensation, elle appelle à l'espoir du pardon l'ensemble des chrétiens et s'attache particulièrement à vaincre les volontés même résistantes par un redoublement d'indulgence et d'amour. Comment, de tout cela, n'attendrions nous pas des fruits abondants, s'il plaît à Dieu, et appropriés aux nécessités actuelles ?

Ce qui accroît l'opportunité de la chose, ce sont certaines cérémonies extraordinaires, dont l'annonce, croyons-nous, s'est suffisamment répandue, solennités qui doivent consacrer, en quelque sorte, la fin du dix-neuvième siècle et le commencement du vingtième. Nous voulons parler des honneurs qui, sur cette frontière de deux siècles, doivent être rendus, par toute la terre, à Jésus-Christ rédempteur, Nous avons, à ce sujet, loué et approuvé volontiers ce qui a été imaginé par la piété particulière. Que peut-il y avoir en effet de plus saint et de plus salutaire ! Tout ce que le genre humain peut désirer, tout ce qu'il peut aimer, tout ce qu'il peut espérer, tout ce qu'il peut rechercher se trouve dans le Fils unique de Dieu. Il est en effet *notre salut*, *notre vie*, *notre résurrection*. Vouloir s'écarter de lui, c'est périr complètement.

C'est pourquoi, bien que l'adoration, l'honneur, l'action de grâces dus à Notre-Seigneur Jésus-Christ ne se taisent jamais et se perpétuent au contraire en tout lieu, cependant aucun honneur, aucune action de grâces ne peuvent être si grands qu'on ne lui en doive de bien plus grands encore. En outre, sont-ils peu nombreux, les hommes de ce siècle au cœur oublieux et ingrat, qui ont coutume de rendre, à Celui qui les conserve, du mépris pour son affection, des injures pour ses bienfaits ? La vie d'un grand nombre, tout au moins, contraire à ses lois et à ses préceptes, atteste de coupables et très ingrates inclinations.

Que dire si l'on songe que notre époque a vu se renouveler, et plus d'une fois, le criminel blasphème d'Arius touchant la divinité même de Jésus-Christ ? Courage donc, ô vous tous qui avez offert un stimulant à la piété du peuple par ce projet nouveau et très louable. Il faut cependant le réaliser de telle sorte que rien ne vienne entraver le cours du jubilé ni les solennités projetées.

Cette prochaine manifestation de la foi et de la piété des catholiques aura en outre pour objet d'exprimer leur horreur envers toutes les impiétés qui ont été proférées ou commises de nos jours, et aussi de satisfaire publiquement pour les injures qui ont été adressées à la divinité de Jésus-Christ, et surtout pour les outrages publics.

Maintenant, si nous y réfléchissons, nous verrons que le mode de satisfaction le plus désirable, le plus sûr, le plus clair, celui qui porte les signes de la vérité, consiste à se repentir de ses fautes, et après avoir imploré de Dieu la paix et le pardon, à remplir avec plus de zèle les devoirs qu'impose la vertu, ou à revenir à la pratique de ces devoirs si on les a complètement négligés.

Puisque, pour cette fin, l'Année sainte offre les grandes facilités dont Nous avons parlé au début, il en résulte évidemment qu'il est convenable et nécessaire pour le peuple chrétien de se mettre à l'œuvre, plein de courage et d'espérance.

A ces causes, les yeux levés au ciel, et après avoir prié de tout Notre cœur le Dieu riche en miséricorde, afin qu'il daigne, dans sa bienveillance, se montrer favorable à Nos vœux et à nos entreprises, éclairer par sa vertu les esprits des hommes et aussi émouvoir leurs cœurs grâce à sa bonté; — marchant sur les traces des Pontifes romains Nos prédécesseurs, et avec l'assentiment de Nos vénérables frères les cardinaux de la sainte Eglise romaine, en vertu de ces lettres Nous ordonnons, par l'autorité du Dieu tout-puissant, des bienheureux Pierre et Paul, et par la Nôtre, Nous promulguons, et Nous voulons que l'on regarde dès maintenant comme ordonné et promulgué le jubilé solennel et universel. Il commencera, dans cette ville sacrée, aux premières vêpres de la Nativité de Notre-Seigneur, l'année dix-huit cent quatre-vingt-dix-neuf, et il finira aux premières vêpres de la Nativité de Notre-Seigneur, l'année dix-neuf cent. Puisse-t-il avoir d'heureux résultats pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et la prospérité de l'Eglise !

Durant cette année du Jubilé, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur l'indulgence plénière, la rémission et le pardon de leurs péchés à tous les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui, vraiment pénitents, confessés et communiés, visiteront pieusement les basiliques romaines des bienheureux Pierre et Paul, et aussi de Saint-Jean de Latran et de Sainte-Marie Majeure, au moins une fois par jour pendant vingt jours successifs ou interrompus, soit naturels, soit ecclésiastiques — à compter des premières vêpres de chaque jour jusqu'au crépuscule vespéral complet du jour suivant — si ces fidèles ont un domicile fixe à Rome, qu'ils en soient originaires ou non. S'ils viennent du dehors, ils auront à visiter les mêmes basiliques pendant au moins dix jours comptés comme ci-dessus. Les uns et les autres devront adresser à Dieu de ferventes prières pour l'Exaltation de l'Eglise, l'extirpation des hérésies, la concorde des princes catholiques et le salut du peuple chrétien.

Il peut arriver que beaucoup de fidèles, malgré leur grande

bonne volonté, ne puissent pas du tout accomplir ou ne puissent remplir qu'en partie les prescriptions susdites, parce qu'ils seront empêchés à Rome ou durant le voyage même par la maladie ou par une autre raison légitime. Nous donc, vu leur bonne volonté, autant que nous le pouvons dans le Seigneur, Nous leur accordons que, vraiment repentants, purifiés par une bonne confession et fortifiés par la communion, ils participent à l'indulgence et à la rémission susdites, comme s'ils avaient réellement visité les basiliques que Nous avons indiquées, aux jours fixés par Nous.

Rome donc vous invite amoureusement à venir à elle, tous tant que vous êtes et où que vous soyez, chers Fils auxquels il est possible de la visiter. Mais il convient que durant cette sainte période un catholique, s'il veut être conséquent avec lui-même, ne séjourne à Rome qu'avec la foi chrétienne pour compagne. Il faut donc qu'il renonce notamment au spectacle intempestif de tous les objets futiles ou profanes, dirigeant plutôt son esprit vers ce qui peut inspirer la piété. Et ce qui pourra en première ligne faire naître dans son âme ces sentiments, ce sera de méditer sur le caractère propre de cette ville, la marque divine qui lui a été imprimée, et qui ne peut être altérée ni par les combinaisons humaines, ni par aucune violence.

Jésus-Christ, Sauveur du monde, a choisi, seule entre toutes, la ville de Rome pour une mission plus élevée et plus haute que les choses humaines, et Il se l'est consacrée. Il y a établi, non sans une longue et mystérieuse préparation, le siège de son empire. Il a décidé que le trône de son vicaire s'y dresserait dans la perpétuité des temps. Il a voulu que la lumière de la céleste doctrine y fût gardée religieusement, sans subir la moindre atteinte, et que de là, comme de son principe et de sa source très auguste, cette lumière se répandît au loin sur toute la terre, de sorte que quiconque se sépare de la foi romaine s'éloigne du Christ lui-même.

D'autres éléments contribuent à accroître la sainteté de Rome : ce sont les antiques monuments religieux qu'elle renferme, l'extraordinaire majesté de ses temples, les tombeaux des princes des Apôtres, les catacombes où reposent d'héroïques martyrs. Le fidèle qui saura écouter comme il convient la voix de tous ces monuments sentira qu'il n'est pas à Rome semblable à un voyageur dans une ville étrangère, mais au contraire qu'il séjourne dans son propre pays ; et avec l'aide de Dieu, il s'éloignera meilleur qu'il n'était venu.

Pour que les présentes Lettres parviennent plus facilement à la connaissance de tous les fidèles, Nous voulons qu'à leurs copies même imprimées, signées cependant par un notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité

ecclésiastique, la même créance soit absolument accordée, qui le serait aux présentes elles-mêmes, si elles étaient exhibées ou montrées.

Qu'il ne soit donc permis à personne d'altérer les termes de cette indiction, de cette promulgation, de cette concession de faveurs et de cette expression de Notre volonté ; qu'il ne soit non plus licite à aucun homme de s'y opposer avec une témérité coupable. Et si quelqu'un avait l'audace de commettre un tel attentat, il saurait qu'il encourrait ainsi l'indignation du Dieu tout-puissant et de ses bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près de Saint Pierre, l'an mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf de l'Incarnation de Notre-Seigneur, le cinquième jour des ides de mai, de Notre Pontificat la vingt-deuxième année.

C. Card. ALOISI MASELLA, *Pro-dataire.*

A. Card. MACCHI.

Vu: A la Curie : J. DELL' AQUILA VISCONTI.

Place ✝ du sceau.

Enregistré au secrétariat des Brefs.

J. GUGNONI.

L'année de la Nativité de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, le 11 mai, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la vingt-deuxième année du Pontificat de Notre Très Saint Père dans le Christ et de Notre Seigneur Léon XIII, Pape par la divine Providence, j'ai lu et solennellement promulgué les présentes Lettres apostoliques, devant le peuple, dans le parvis de la sainte basilique patriarcale du Vatican,

Moi, Joseph DELL' AQUILA VISCONTI,
Abréviateur de la Curie.

CONSTITUTION DE NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LÉON XIII PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Par cette Constitution les indulgences du jubilé de l'année 1900 sont accordées aux religieuses, aux oblates, aux tertiaires et aux autres jeunes filles ou femmes vivant dans les monastères ou pieuses communautés, ainsi qu'aux ermites, aux infirmes, aux prisonniers, aux captifs, avec les pouvoirs opportuns en ce qui touche les absolutions et les commutations de vœux.

LÉON, ÉVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU
Ad perpetuam rei memoriam.

Nous avons médité sur la charité infinie du Pasteur éternel, qui

« appelle ses propres brebis par leur nom » Jean, X, 3), « afin qu'elles aient la vie et qu'elles l'aient avec plus d'abondance » (*ibid.*, 10), et qui non seulement attend qu'elles viennent se réfugier dans son sein, mais encore va au-devant d'elles. Et c'est pourquoi Nous avons conçu le projet d'ouvrir le trésor des libéralités apostoliques, durant l'année prochaine, qui est celle du jubilé, aux personnes même que leur condition ne laisse pas libres de tenter le voyage prescrit vers cette Ville sacrée et vers les tombeaux des bienheureux apôtres.

Nous avons donc voulu que l'on ne vît pas demeurer infructueuses la foi et la piété de beaucoup de fidèles qui eussent entrepris un tel voyage avec le plus grand zèle s'ils n'ètaient retenus par la clôture de leur monastère, par les liens infrangibles de la captivité, ou par quelque infirmité corporelle. Les adoucissements que Nous inspire en leur faveur Notre bienveillance ne seront pas seulement conformes aux besoins ou aux intérêts de ces fidèles, mais ils auront encore des conséquences fructueuses pour le salut commun de tous les chrétiens. Lorsqu'en effet tant d'hommes séparés des autres par la pureté de leur vie, par l'ardeur de leur piété, par la pénitence ou par le malheur uniront leurs prières et leurs larmes, Nous pourrons concevoir une bien plus ferme espérance de voir apaisée la divine miséricorde.

Pour ces motifs, Nous avons résolu de faire connaître dans quelles conditions opportunes, en vertu des présentes lettres, peuvent participer aux absolutions accordées et au Jubilé plénier les hommes et les femmes qui vivent d'une façon assidue dans les ermitages, les monastères et les maisons religieuses, ou qui sont retenus en prison, ou encore qui sont empêchés par la maladie ou les infirmités de venir vénérer les tombeaux des apôtres et les basiliques patriarcales de Rome.

Les personnes auxquelles s'étendent ces prévoyantes dispositions sont les suivantes :

I. — Toutes les religieuses qui ont fait des vœux solennels et résident dans les monastères, soumises à une perpétuelle clôture, ainsi que celles qui accomplissent leur noviciat, ou qui demeurent dans les couvents soit pour les besoins de l'éducation soit pour quelque autre raison légitime. Ces dispositions concernent aussi les religieuses des monastères de cette catégorie qui sont obligées de sortir de ces maisons pour recueillir des ressources.

II. — Les Oblates, unies par les liens d'une vie commune, et dont les règles ont été approuvées par le Siège apostolique, soit d'une façon permanente, soit à titre d'essai. A ces Oblates il faut joindre leurs novices, les jeunes filles dont elles font l'éducation, et les autres personnes habitant avec elles, quoique aucune ne soit astreinte à une clôture sévère.

III. — Les tertiaires vivant en commun sous un seul et même toit, ainsi que leurs novices également, et les élèves, et les autres personnes habitant avec elles, quoiqu'elles ne soient nullement assujetties à une rigoureuse clôture, quoique d'autre part leur institut n'ait pas été jusqu'à présent approuvé par le Siège apostolique, et ne doive pas être regardé comme tel en vertu des présentes autorisations.

IV. — Les jeunes filles et les femmes vivant dans des maisons réservées à leur sexe, quoiqu'elles ne soient ni religieuses, ni oblates, ni tertiaires, et bien qu'elles ne soient soumises à aucune clôture. Nous décidons et déclarons que toutes les personnes que Nous avons énumérées pourront jouir des faveurs et privilèges accordés par la présente constitution, aussi bien à Rome qu'au dehors, quelles que soient leur résidence et leur nation.

V. — Nous accordons les mêmes facultés aux anachorètes et aux ermites, mais toutefois à ceux qui sans être tenus par aucune règle de clôture vivent soit en communauté, soit solitairement sous la direction des Ordinaires, en obéissant à des lois ou à des règles fixes. Ces lettres concernent ceux qui consacrent leur vie à la contemplation dans une clôture continue sans être perpétuelle et dans la solitude, même s'ils sont membres de quelque ordre monastique ou régulier. Tels sont un certain nombre de Cisterciens, les chartreux et les ermites de Saint-Romuald.

VI. — Nous étendons les mêmes faveurs aux chrétiens de l'un ou l'autre sexe qui se trouvent en captivité, au pouvoir des ennemis, et aux fidèles qui sur quelque point du monde sont incarcérés pour des motifs d'ordre civil ou d'ordre criminel. Il en sera de même quant aux hommes qui subissent la peine de l'exil ou celle de la déportation, qui se trouvent condamnés aux galères ou ailleurs aux travaux forcés, enfin pour les religieux qui sont retenus prisonniers dans leurs couvents, ou à qui les ordres de leurs supérieurs ont assigné un séjour fixé, comme lieux d'exil ou de déportation.

VII. — Nous voulons que les mêmes facultés soient pareillement accordées aux infirmes de tout sexe, de tout ordre et de toute condition, soit que déjà ils se trouvent en proie hors de Rome à quelque maladie qui au jugement du médecin les empêche de se rendre dans cette ville durant l'année du jubilé, soit que, quoique convalescents, ils ne puissent sans un grave inconvénient entreprendre le voyage, soit enfin que la faiblesse habituelle de leur santé leur interdise complètement de se mettre en route. Nous voulons que dans cette dernière catégorie soient classés les veillards qui auront dépassé la soixante-dixième année de leur âge.

C'est pourquoi Nous avertissons tous ces fidèles et chacun d'eux, Nous leur conseillons et Nous les supplions dans le Seigneur d'évoquer leurs péchés « dans l'amertume de leur âme », de les détester du fond du cœur, de purifier soigneusement leur conscience par le très salutaire sacrement de pénitence et par les satisfactions convenables. Ils devront ensuite s'approcher du céleste festin avec foi, respect et amour, comme il est juste, et supplier instamment le Dieu très bon et très grand, par les mérites de son Fils unique, de la très sainte Vierge Marie, des bienheureux Pierre et Paul et de tous les saints, suivant les intentions de l'Eglise et les Nôtres. Ils prieront pour la prospérité et l'extension de la sainte Eglise, pour l'extirpation des erreurs, pour la concorde des princes catholiques, pour la paix et le salut de tout le peuple chrétien. A cette fin, ils substitueront dévotement à la visite des quatre basiliques de Rome d'autres Œuvres de religion, de piété et de charité, soit surtout prescrites — comme il est enjoint ci-dessous — par des hommes revêtus des saints ordres et délégués en vertu de Notre autorité.

Nous voulons donc et ordonnons que Nos vénérables frères les Evêques et autres Ordinaires des lieux, en ce qui concerne les moniales, oblates, tertiaires et autres femmes ou jeunes filles mentionnées plus haut, les anachorètes, les ermites, les prisonniers, les malades, les septuagénaires, établissent et prescrivent, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de confesseurs prudents, des Œuvres de religion et de piété appropriées à l'état, à la condition et à la santé de chacun, ainsi qu'aux particularités du temps et du lieu. Nous voulons et décrétons que l'accomplissement de ces Œuvres soit équivalent à la visite des quatre basiliques de Rome. Nous concédons la même faculté de commuer les Œuvres prescrites aux prélats réguliers, qui ne pourront en user, bien entendu, qu'à l'égard de leurs instituts et de toute personne soumise à leur juridiction. Quant aux personnes domiciliées à Rome, et qui se trouvent dans les mêmes cas, Nous voulons que notre cher Fils le Cardinal vicaire de la sainte Eglise romaine, et ceux qui le suppléent, leur désignent, soit par eux-mêmes, soit par l'intermédiaire de confesseurs prudents, des Œuvres satisfaisant aux mêmes besoins.

C'est pourquoi, confiant dans la miséricorde du Dieu tout-puissant et dans l'autorité des bienheureux apôtres Pierre et Paul, selon l'ampleur de la largesse apostolique, Nous octroyons et concédons à tous ceux que nous avons énumérés plus haut, et à chacun en particulier, pourvu qu'ils soient vraiment pénitents, qu'ils se soient, durant la présente année du jubilé, dûment confessés et réconfortés par la sainte communion, qu'ils prient

Dieu comme il a été dit plus haut, et qu'ils accomplissent enfin toutes les autres Œuvres qu'on doit leur prescrire en place de la visite des basiliques, une pleine indulgence, absolution et rémission de tous leurs péchés. Nous l'accordons même à ceux qui auront seulement commencé l'accomplissement de ces Œuvres, dans le cas où une maladie dangereuse les aura surpris. Nous l'accordons deux fois dans le cours de l'année sainte à ceux qui auront réitéré les Œuvres qu'on leur aura prescrites, absolument comme s'ils avaient effectué les Œuvres prescrites généralement à tous les autres fidèles.

Nous voulons qu'il soit permis aux moniales et à leurs novices, mais seulement la première fois, de se choisir, dans l'un ou l'autre clergé, des confesseurs, pourvu que ceux-ci soient dûment autorisés à entendre des moniales en confession. Nous ordonnons qu'il soit permis aux anachorètes et aux ermites mentionnés plus haut, et aussi aux oblates, tertiaires, aux femmes et aux jeunes filles vivant d'une vie commune dans des monastères et dans de pieuses maisons, qui peut-être, en temps ordinaire, n'ont pas la faculté de choisir librement leur confesseur, ainsi qu'à ceux qui sont gardés, emprisonnés, empêchés par les infirmités ou par la vieillesse, de se choisir, pour la première fois seulement, des confesseurs quelconques, pourvu que ce soient des prêtres dûment autorisés à entendre des personnes séculières en confession.

La même faculté sera donnée, sous les mêmes conditions, aux religieux de tout ordre, congrégation ou institut.

Nous accordons et concédons aux confesseurs ainsi choisis de pouvoir, après avoir entendu en confession les personnes susdites, les absoudre de toute sorte de péchés, même de ceux qui sont réservés spécialement au Siège apostolique, sauf le cas d'hérésie formelle et extérieure, après leur avoir imposé une pénitence réparatrice, en y ajoutant tout ce qu'exigent les sanctions canoniques et les règles de la droite discipline. En outre, Nous accordons aux confesseurs que les moniales se seront choisis la faculté de dispenser leurs pénitentes des vœux, quels qu'ils soient, qu'elles auront pu former après leur profession solennelle et qui ne s'opposent pas à la régulière observance. De même, Nous voulons que les confesseurs mentionnés plus haut puissent commuer, même par des dispenses, tous les vœux formés par les oblates, novices, tertiaires, femmes et jeunes filles vivant en communauté, à l'exception de ceux qui sont réservés au Saint-Siége, et, la commutation une fois prononcée, délier de l'observance des vœux mêmes qui ont été jurés.

Nous exhortons Nos vénérables frères les Evêques et autres Ordinaires des lieux à vouloir bien, à l'exemple de Notre conces-

sion apostolique, ne pas refuser, aux confesseurs qui seront choisis selon les présentes instructions, la faculté d'absoudre dans les cas qui ont été réservés aux Ordinaires eux-mêmes.

Nous voulons enfin que les transcriptions ou exemplaires de ces présentes lettres, même imprimés, signés de la main de quelqu'un de Nos notaires publics et munis du sceau d'un personnage constitué en dignité dans l'ordre sacré, fassent foi auprès de tous les fidèles comme ferait foi le présent original, s'il leur était présenté ou montré. Nous décrétons que les décisions et les ordres contenus dans ces Lettres sont et seront définitifs, valables, fixés dans toutes leurs parties, nonobstant toutes choses contraires.

Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre cette page de Notre déclaration, en tout ce qu'elle contient d'exhortation, de concession, de dérogation, de décrets et de manifestations de Notre volonté, et que nul n'ait la témérité d'aller à l'encontre de celle-ci. Si quelqu'un ose y attenter, qu'il sache qu'il encourt l'indignation du Dieu tout-puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, l'année de l'Incarnation de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, de Notre Pontificat la vingt-deuxième.

C. Card. ALOISI-MASELLA *Pro-Dat.*
A. Card. MACCHI

Visa.
De Curia I. DE AQUILA, E VICECOMITIBUS.

Loco ✝ Plumbi. *Reg. in. Secret. Brevium*
I. CUGNONIUS.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Association du Saint-Sacrement. — Les dames qui font partie de cette association à Chartres, vont avoir leur retraite annuelle, à la cathédrale, dans la chapelle Saint-Piat, du lundi matin 18 décembre au samedi 23 inclusivement. Exercices à 8 heures du matin et à 3 heures. Prédicateur : les R. P. Carron, S. J.

Le 8 décembre à la cathédrale. — Beaucoup de communions le matin ; nombreux assistants aux offices pontificaux, surtout pour la procession du soir à la Crypte. Le sermon du P. Rigault, de Montligeon, était une très bonne thèse sur le mystère de la fête avec exhortation à imiter, avec l'aide de la grâce divine, la pureté de Marie. Au salut, le grandiose *Tu es Petrus d'Esclava*, le gracieux *Tota pulchra es* de *Lambillotte*, le savant *Tantum* de Niedermayer, motets religieux de style différent, ont produit une vive impression sur l'assistance.

Paroisse Saint-Hilaire de Nogent-le-Rotrou. — Le jeudi, 7 décembre, avait lieu dans cette paroisse la fête de l'Adoration réparatrice et en même temps la réunion annuelle de l'Œuvre des campagnes pour l'arrondissement. M. l'abbé Métais, directeur diocésain de l'Œuvre, présidait la cérémonie du soir, à laquelle assistaient plusieurs prêtres de la ville et des environs. Mme de la Tullaye, présidente, retenue par la maladie, était représentée par ses enfants. Après le chant du *Magnificat*, M. le Curé de Saint-Hilaire entretint son auditoire des avantages des Missions pour la famille, la paroisse et la société ; il exhorta les assistants à vouloir bien concourir par leurs aumônes au bien que fait cette œuvre. L'instruction fut suivie du salut solennel du Très-Saint-Sacrement, chanté par les demoiselles de la Pension Ballot : nos plus sincères remerciements aux chanteuses et à leurs dévouées maitresses !

Après la cérémonie, les dames zélatrices de l'Œuvre se réunirent au presbytère afin de prendre connaissance des résultats de l'Œuvre dans le diocèse. — X.

Petit Séminaire de Nogent-le-Rotrou. — Le Petit Séminaire a célébré dignement, le vendredi 8 décembre, sa fête patronale. M. l'abbé Lemonnier, curé de Sours et ancien professeur, présidait les offices. Cet honneur lui revenait bien après les treize années de dévouement éclairé qu'il a données à l'établissement. M. l'abbé Fessler, directeur au Grand Séminaire, lui aussi ancien professeur et élève de la maison, a prononcé l'allocution d'usage. Les leçons du jour, l'émotion des souvenirs, la solidité de la doctrine, l'élégance littéraire, se mêlaient sur ses lèvres pour redire les gloires de la Sainte Vierge et nos devoirs envers elle. Une foule de parents, d'amis, d'anciens élèves avait envahi la gracieuse chapelle que des mains délicates et pieuses avaient faite, au sens exact du mot, belle comme un *parterre de lys*, Cela même était un enseignement bien compris de la jeunesse lévitique et chrétienne qui se forme au Petit-Séminaire.

Le 8 décembre, à Saint-Paul. — Vingt-huit postulantes ont reçu, en ce jour, l'habit de Sœurs de Saint-Paul. L'orateur de cette belle cérémonie était M. le curé-doyen de Solesmes (Nord) ; beau discours.

Le 12, à la Visitation. — A la cérémonie de vêture religieuse présidée par Monseigneur, M. l'abbé Rousseau, curé de Horps (Mayenne), a commenté, dans son excellente instruction sur la vie religieuse, cette parole de N.-S. : Marie a choisi la meilleure part.

La Gaudaine. — *Statue de Saint Antoine.* — Le 3 décembre on bénissait une statue de saint Antoine de Padoue, dans la petite église de la Gaudaine, très gracieusement décorée pour la circons-

tance. Les fidéles étaient venus nombreux à cette cérémonie. M. l'abbé Neil, curé de Prudemanche, le prédicateur de la fête, donna une instruction des plus pratiques sur la dévotion à saint Antoine. Il montra par d'excellentes considérations et d'intéressants récits comment cette dévotion peut devenir pour les fidèles une source de grâces dans l'ordre spirituel plus encore que dans l'ordre des intérêts temporels.

La magnifique statue a été offerte par M. et Mme Bounequin, de Paris, et sort de la maison Raff.

Statue de Saint Eloi à Poinville. — Le 3 décembre, une foule nombreuse, hommes et femmes, se pressait dans l'enceinte de la coquette église de Poinville. Il s'agissait de la bénédiction d'une statue de saint Eloi, qui avait été payée par les fermiers de la paroisse, A 3 heures, chant des Vêpres présidées par M. le curé-doyen de Janville. Après *Magnificat,* M. le curé du Puiset monte en chaire et montre à ses auditeurs que la vie tout entière de saint Eloi a été pour eux le modèle d'une vie de probité, de prières, de charité et de travail. Puis M. le doyen de Janville bénit la statue de saint Eloi, et la cérémonie se termine par la bénédiction du Saint-Sacrement. En somme, sainte journée dont les paroissiens de Poinville garderont le souvenir. (*Croix d'Eure-et-Loir*).

FAITS DIVERS

Bibliothèque sacerdotale circulante. — L'Œuvre des campagnes (2, rue de la Planche, Paris), vient d'organiser, à l'usage du clergé des différents diocèses, une bibliothèque ou collection de volumes, brochures, travaux divers, opuscules qui pourront être prêtés, pour un temps fixé et moyennant une cotisation annuelle, aux prêtres désireux de ces éléments d'études. — Le Bulletin bien connu de l'Œuvre des campagnes donnera périodiquement les catalogues de ces livres et de plus un formulaire de questions qui pourront être traitées à l'aide de ces documents, des chiffres indiquant la correspondance entre les livres et les questions. La cotisation de 5 francs par an donne droit à l'envoi de six volumes chaque deux mois, à condition bien entendu que les demandeurs de livres soient fidèles aux règlement de circulation déjà publié par le Bulletin. Nous avons vu la désignation des matières d'études telles qu'on se propose de les classer constamment dans les fascicules des catalogues; nous en avons tiré bon augure pour l'utilité et le sérieux des lectures et des travaux qui seront facilités par cette bibliothèque justement recommandée.

Adresser demandes de renseignements et d'inscriptions, avec

envoi des cotisations, à M. le Bibliothécaire de l'Œuvre des campagnes, 2, rue de la Planche, Paris).

Trait d'héroïsme. — Que de choses admirables la grâce opère même de nos jours, jusque dans les âmes des néophytes!

Le Bulletin des Missions d'Afrique montrait, dans un réeent numéro, ce que l'on peut demander à des nègres récemment convertis. La sève chrétienne des martyrs des premiers siècles s'y révèle avec ses merveilleux effets.

Le R. P. Rouner, par exemple, raconte qu'il avait envoyé en une station où sévit la peste plusieurs jeunes catéchistes pour baptiser les catéchumènes. Ces catéchistes partirent heureux; l'un, âgé de 14 ans meurt du fléau; le missionnaire dit à un autre, guère plus âgé : « Veux-tu aller remplacer le mort? — Tout de suite! » Et il part; il est atteint à son tour; le missionnaire l'apprend, il accourt et le ramène, on espère le sauver.

Et nous, nous appelons ces jeunes gens des sauvages!

Les crimes rituels. — A la dernière séance du Parlement d'Autriche, le député Schneider, ayant pris la parole à propos du crime de Polna, passa en revue les crimes rituels commis par les Juifs en ces derniers temps, et, à propos de celui de Tisza-Eszlar, cita le trait suivant :

Aujourd'hui que cet homme est mort, rien ne m'empêche de vous dire comment il expliquait l'acquittement. Donc, le comte Andrassy — c'est de lui que je veux parler — fut questionné à ce sujet par quelqu'un qui lui demanda : « Croyez-vous qu'il y ait eu crime rituel? — Mais, répondit-il, pas le moindre doute; c'est prouvé, il n'y a absolument pas à discuter ici là-dessus? — Alors, pourquoi avez-vous acquitté? — Ah! dit Andrassy, voilà! *Parce que le lendemain de la condamnation, le peuple aurait probablement assommé vingt mille juifs, et alors qui voulez-vous qui nous donne de l'argent si nous n'avons plus nos juifs*? »

Voilà, continue M. Schneider, une réponse qui vous caractérise un ministre hongrois; voilà l'explication de l'acquittement de Tisza-Eszlar! (*Cris à gauche*: « A qui Andrassy a-t-il dit ça? »).

Le prince Louis de Liechtenstein se lève : « C'est à moi-même qu'il l'a dit! (*Vive sensation. — Mouvement prolongé.*)

Rome. — Il y a eu, le 14 décembre, Consistoire avec préconisation des nouveaux évêques francais.

Le Directeur-Gerant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15

SAMEDI 23 DÉCEMBRE 1899

LA VOIX DE NOTRE-DAME DE CHARTRES

(3e SUPPLÉMENT DE DÉCEMBRE)

Filioli mei quos iterùm parturio donec formetur Christus in vobis :
Mes petits enfants que j'enfante de nouveau jusqu'à ce que Jésus-Christ soit formé en vous.

(S. Paul aux Gal., c. iv 19).

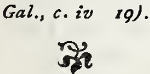

3 fr. par an pour la France **et 5 fr.** pour l'Etranger

Prix du Numéro de la Revue mensuelle: **25** centimes.

J'ose le prédire : Chartres redeviendra plus que jamais le centre de la dévotion à Marie en Occident; on y affluera, comme autrefois, de tous les points du monde.

(Disc. de Mgr l'Ev. de Poitiers, 31 Mai 1855.)

3 fr. par an en plus pour les suppléments hebdomadaires.

Prix du Supplément: **15** centimes.

Notre-Dame de Sous-Terre

Invocation. — O Vierge immaculée qui devez enfanter à la Grâce et à la Gloire tous les élus de Dieu, daignez me recevoir dans votre sein maternel et me former en vous pour que je ressemble à Jésus.

Adresser les manuscrits et les renseignements pour la rédaction à M. le Directeur de la *Voix*, avant le mercredi matin. — Adresser les abonnements à la *Voix* et les correspondances du Pèlerinage à M. le Supérieur de l'Œuvre des Clercs de Notre-Dame de Chartres.

OFFICES DES PAROISSES

CHARTRES. — CATHÉDRALE. — Le 24 décembre, 4e dimanche de l'Avent, vigile de Noël. A 6 h., exposition du T. S. Sacrement et première messe. A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 3/4, office capitulaire. A 3 h., none, premières vêpres de Noël. Après *Magnificat*, sermon en faveur de l'*Œuvre des Campagnes*, prêché par M. l'abbé Le Bel, professeur de philosophie à l'Institution N.-D.; complies, salut ; chapelet. (Le sermon sera suivi d'une quête pour la même œuvre. Quêteuses : Mme la Comtesse de Montmarin et Mme Grandet, de Vauventriers.)

Le 24, à 10 h. du soir, chant des matines au chœur capitulaire.

Lundi 25, *FÊTE DE NOEL*, double de 1re classe. A minuit, grand' messe au chœur et messes basses dans quelques chapelles. — A 9 h., messe de paroisse. A 10 h. 1/2, office capitulaire : tierce, procession, grand'messe (*Monseigneur officiera pontificalement*). Le chœur de chant exécutera une messe en musique de Gounod. A 3 h., none, vêpres, sermon par M. l'abbé Le Bel, complies, et salut solennel.

Crypte. — Les personnes qui désirent entendre la messe de minuit dans l'église de N.-D. de Sous-Terre sont averties qu'on y entrera seulement par la porte Nord, du côté de l'Évêché, et que cette porte sera ouverte à 11 h. 1/2, et refermée à minuit pour empêcher la circulation pendant la messe.

QUÊTE à tous les offices de la fête de Noël pour le Denier de Saint-Pierre.

— Mardi 26, *Fête de Saint Etienne*, double de 2e classe, une seule grand'messe à 10 h., vêpres à 3 h.,

— Mercredi 27, *Fête de saint Jean*, apôtre, double de 2e classe, offices à 9 h. et à 3 h.

— Jeudi 28, *Fête des Saints Innocents*, fête patronale de la Maîtrise. Offices à 9 h. et à 3 h., chantés par les enfants de chœur. Après les complies, cérémonie à la Crypte ; chants par les enfants de chœur ; sermon par M. l'abbé Bret, curé de Mézières, près Bellegarde (Loiret) ancien élève de la Maîtrise. Salut solennel.

PAROISSE SAINT-PIERRE. — *Fête de Noël.* A minuit : messe de communion générale. Le matin, messes à 6 h. et 6 h. 1/2. A 10 h., messe solennelle chantée en plain-chant par les enfants des catéchismes. A 3 h., les vêpres suivies des complies et du salut.

Mardi, Saint Etienne, grand'messe à 9 h.

PAROISSE SAINT-AIGNAN. — *Fête de Noël.* A minuit, messe de communion générale. A 10 h. du matin, grand'messe et à 3 h. vêpres.

— Mardi, Saint-Etienne, grand'messe à 10 h. et vêpres à 3 h.

BIBLIOGRAPHIE

Souhaits et petites Étrennes de l'âme pieuse, 1900 (Librairie Clément Ruban, place Bellecour, 6, Lyon), Prix : 20 cent., la douzaine, 1 fr. 25.

Petites Méditations, à l'usage des enfants du Catéchisme, par l'abbé J.-M.-L. Librairie Emm. Vitte, 3, place Bellecour, Lyon). — Prix : 20 cent.

Petits souhaits, tirés des Lettres de Saint François de Sales à Sainte Chantal (Librairie Emm. Vitte.) — Prix : 15 centimes.

COMMUNICATION DE L'ÉVÊCHÉ

Nous sommes prié d'insérer dans la *Voix* l'avis suivant:

MM. les Curés et Chapelains du diocèse de Chartres sont autorisés par Monseigneur à profiter, s'ils le jugent possible et convenable pour leur église ou chapelle, de la faveur accordée par N. S. P. le Pape pour la nuit du 31 décembre prochain au 1er janvier, à l'occasion du commencement de l'année sainte. Ils pourront exposer le Saint Sacrement et célébrer une seule messe, basse ou chantée, à minuit. A cette messe, les fidèles pourront communier. Le célébrant n'est pas autorisé à biner.

SUSPENSE D'INDULGENCES ET DE POUVOIRS

Pour l'année du jubilé universel 1900.

LÉON, ÉVÊQUE, serviteur des serviteurs de Dieu.

Les Souverains Pontifes ont décidé, dans leur autorité, que c'est surtout à Rome que l'année sacrée devait être solennisée ; et vraiment il convenait qu'il en fût ainsi, à cause du rang providentiel et des hautes prérogatives de cette vénérable cité.

N'est-elle pas, pour les chrétiens de tous les pays, la commune patrie ? N'est-elle pas le siège suprême du pouvoir sacré, et l'immortelle gardienne du dépôt divin de la doctrine ? N'est-ce pas d'ici, comme du chef unique et très auguste que sans cesse se communique la vie à tout l'organisme de la société chrétienne ? Ne convient-il pas dès lors que, conviés par le Siège apostolique, tour à tour les catholiques se réunissent en cette cité tout à la fois pour y trouver les moyens de purifier leurs âmes, et pour y affirmer par leur présence leur soumission à l'autorité romaine ?

La considération d'un avantage si salutaire Nous a donc fait concevoir le désir très vif de voir durant tout le cours de l'année prochaine les plus grandes foules affluer dans Rome.

A cette fin, et pour stimuler encore davantage le désir de ceux qui aspirent à faire ce pèlerinage de Rome, Nous voulons retirer momentanément les facilités de pardon que par privilège la bonté indulgente de l'Eglise a concédées partout. :

Nous voulons dire qu'à l'exemple de plusieurs de nos pré-

décesseurs, en des circonstances semblables, Nous suspendons de notre autorité apostolique, pour toute la durée de l'année sacrée, les indulgences en usage, cela, toutefois, avec une sage discrétion et avec mesure, selon qu'il est réglé ci-après :

Demeurent en vigueur et dans leur teneur par notre volonté et décision :

I. Les indulgences accordées à l'article de la mort.

II. Les indulgences dont bénéficient, par l'autorité de Benoît XIII Notre prédécesseur, ceux qui au son de la cloche, debout ou à genoux, récitent la Salutation angélique, ou selon le temps une autre prière déterminée.

III. L'indulgence de dix ans et autant de quarantaines, accordée par Pie IX en l'an 1876, à ceux qui visitent pieusement les sanctuaires dans lesquels on expose le Saint-Sacrement pour les quarante heures.

IV. Les indulgences accordées par un décret de nos prédécesseurs Innocent XI et Innocent XII à ceux qui accompagnent l'auguste Sacrement porté à un malade, ou font porter à cette occasion un cierge ou un flambeau.

V. L'indulgence accordée à ceux qui par piété visitent le sanctuaire dit de Sainte-Marie-des-Anges de l'ordre des Frères Mineurs hors d'Assise, depuis les vêpres des calendes d'août jusqu'au lendemain au coucher du soleil.

VI. Les indulgences que les Eminentissimes Cardinaux de la sainte Eglise romaine, Légats *a latere*, les Nonces du siège apostolique, ainsi que les Evêques dans l'exercice des fonctions pontificales, par leur bénédiction ou de toute autre manière usitée, ont coutume de donner.

VII. Les indulgences des autels privilégiés, en faveur des fidèles trépassés, et toutes autres de même, applicables aux seuls défunts.

Il en sera de même pour toutes les indulgences concédées aux vivants, à cette condition toutefois que, par mode de suffrages, elles soient directement appliquées aux défunts. Nous voulons que toutes et chacune de ces indulgences ne profitent pas aux vivants, mais seulement aux défunts.

Quant aux pouvoirs Nous donnons et sanctionnons ce qui suit :

I. Demeure pleine et entière la faculté qu'ont les Évêques et

autres Ordinaires des lieux d'accorder les indulgences *in articulo mortis*, et de déléguer ce pouvoir conformément aux Lettres données par Benoît XIV, notre prédécesseur, aux nones d'avril de l'an MDCCXLVII.

II. De même, demeurent pleines et entières les facultés accordées, pour réprimer le crime d'hérésie, au tribunal de l'Office de l'Inquisition et à ses officiaux, comme aussi celles des missionnaires et ministres délégués à cet effet ou par ce même tribunal, ou par la Congrégation des Eminentissimes Cardinaux de la sainte Eglise romaine préposée à la propagation de la foi, ou, d'ailleurs, par le Siège apostolique.

Il en sera ainsi expressément de la faculté d'absoudre du péché d'hérésie ceux qui après avoir abjuré leur erreur reviennent à la foi.

III. Demeurent pleines et entières les facultés que l'office de Notre Pénitencerie apostolique a concédées aux missionnaires pour les pays de mission et les affaires les concernant.

IV. Il en va de même des facultés des évêques et autres prélats, pour les dispenses et les absolutions à accorder à leurs sujets :

Dans les cas occultes, fussent-ils réservés au Saint-Siège, conformément aux dispositions du S. Concile de Trente ; dans les cas publics selon les dispositions du droit ecclésiastique commun ; enfin, par délégation du Siège apostolique, pour des personnes et des cas déterminés.

Cette décision doit également s'entendre des facultés quelles qu'elles soient des prélats des ordres religieux, à eux accordées par le Siège apostolique sur les réguliers leurs sujets.

Donc, à l'exception de celles dont Nous avons ci-dessus fait mention, Nous retirons et annulons toutes et chacune des autres indulgences, tant plénières même sous forme de jubilé, que non plénières.

Au même titre, Nous suspendons et déclarons de nul effet tous pouvoirs et indults, accordés à qui que ce soit et de quelque manière que ce soit, d'absoudre même des cas réservés à Nous et au Siège apostolique, de relever des censures, de commuer les vœux, comme de dispenser des irrégularités et des empêchements.

A ces causes, par l'autorité des présentes lettres, Nous prescrivons et mandons, sous peine d'excommunication à encourir

par le fait même et des autres rigueurs qui devront être infligées de l'avis des ordinaires, qu'en dehors des indulgences du Jubilé et celles-ci mentionnées, nulles autres ne soient publiées, concédées ou mises en usage.

Nous voulons et ordonnons que toutes les décisions que renferment ces lettres soient tenues pour définitives, ratifiées et valables : nonobstant toutes choses contraires.

Nous voulons que leurs exemplaires ou minutes, même imprimés, signés de la main de Notre notaire et munis du sceau par un homme constitué en dignité ecclésiastique, fassent foi de Notre volonté, comme le feraient ces présentes lettres si on les montrait dans leur texte authentique. Personne n'a donc le droit d'infirmer ce document de Notre suspense, décret, déclaration et volonté ou d'y contredire témérairement. Si quelqu'un tente de le faire, qu'il sache qu'il encourt l'indignation du Dieu Tout-Puissant et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, l'année de l'Incarnation du Seignenr mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, la veille des calendes d'octobre, de Notre pontificat la vingt-deuxième.

C. Card. Aloisi MASELLA, *Pro-Dat.*
A. Card. MACCHI.

Visa de Curia I. DE AQUILA,
e Vicecomitibus.

Loco ✠ Plumbi.

Reg. in Secret. Brevium,
I. CUGNIONIUS.

PETITE SEMAINE LITURGIQUE

du 24 au 31 Décembre 1899.

24. 4e Dimanche de l'Avent et Vigile de la *Nativité.* — Le 4e dimanche de l'Avent nous marque les 4000 ans qui se sont écoulés avant la venue du Messie. Pourquoi Dieu fit-il si longtemps attendre le Sauveur ? si ce n'est pour nous faire mieux comprendre le besoin que nous en avions, et l'excellence de ce Sauveur, que toutes les nations dévaient attendre. Préparons-nous, dans cette veille de Noël, à recevoir N.-S., à le faire naître dans nos âmes.

25. Lundi. — *Nativité de N.-S. J. C.*, double de 1re classe avec octave. — Dans l'évangile de la messe de minuit, S. Luc nous fait

le récit de la naissance de N.-S. Il naquit dans une pauvre étable, et cependant au milieu de la gloire céleste que lui apportèrent les anges : Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! N.-S. n'était pas venu en effet pour fonder un royaume terrestre, mais pour établir un royaume de grâce, de justice, et de paix, et pour nous apprendre par son exemple à supporter, à aimer la pauvreté, les humiliations et les souffrances. Les anges sont venus pour rendre grâces au Seigneur. De concert avec eux, remercions-le de ses bienfaits et principalement du bienfait de l'Incarnation.

26. Mardi. — *S. Etienne*, premier martyr, double de 2e classe avec octave; mémoire de tous les saints martyrs. — S. Etienne nous donne l'exemple du pardon des injures. La charité évangélique est la vertu la plus essentielle à tout chrétien : elle ne connaît point d'ennemis et tous les hommes sont ses frères ; elle les aime, elle les sert, elle prie pour eux, comme fit le Sauveur sur la croix. Le premier des martyrs s'écriait, dans son supplice : Seigneur, ne leur imputez point ce péché.— Grande leçon de charité qu'il nous faut suivre à tout prix.

27. Mercredi. — *S. Jean*, apôtre et évangéliste, double de 2e classe avec octave. — Voici encore un autre modèle de la charité chrétienne. S. Jean disait à ses disciples : Aimez-vous les uns les autres, c'est le précepte du Seigneur, si vous l'accomplisez cela suffit. Dans le chapitre IVe de sa 1re épitre, S. Jean a renfermé tout ce que la charité doit être à l'égard de Dieu et à l'égard du prochain : « Celui qui n'aime point Dieu ne connaît point Dieu, car Dieu est amour; aimons donc Dieu de tout notre cœur, car il nous a aimé le premier, aimons-nous les uns les autres, car, comment celui qui n'aime point son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit point? »

28. Jeudi. — Les *SS. Innocents*, martyrs, double de 2e classe avec octave. — Le martyre des saints innocents nous prêche de servir Dieu par nos œuvres, comme nous le lisons dans la collecte de la messe de ce jour, où il est dit : que les saints innocents martyrs ont publié la gloire de Dieu non par des paroles, mais par l'effusion de leur sang. Confessons notre foi surtout par la sainteté de notre vie.

29. Vendredi. — *S. Thomas de Cantorbéry*, évêque et martyr, — S. Thomas de Cantorbéry subit pour ainsi dire deux martyres. Le premier fut l'immolation de ce saint homme massacré au pied des autels, à l'occasion des paroles imprudentes du roi Henri II d'Angleterre, qui se repentit depuis et fit une exemplaire pénitence. Le second martyre, ce fut l'indigne traitement que voulut lui infliger, même après sa mort, le roi Henri VIII. Mécon-

tent du pape, qui ne voulait pas approuver ses débauches, le roi mit des mains sacrilèges sur les trésors de l'église de S. Thomas, cita le saint à comparaître devant lui, le condamna comme un traître, et commanda que son nom fût rayé du catalogue des saints, que ses reliques fussent brûlées, et ses cendres jetées au vent.

30. Samedi de l'*Octave*. — Il est dit dans l'évangile de la messe de l'aurore, au jour de Noël, que les bergers, avertis par les anges, allèrent adorer l'enfant Jésus, et que Marie conservait précieusement les choses qu'elle voyait, et les méditait dans son cœur. Imitons ces deux exemples en répondant promptement comme les bergers aux appels de la grâce. Avec Marie, conservons par la méditation la connaissance des vérités divines, et fortifions notre âme par cette nourriture céleste.

31. Dimanche dans l'octave de Noël. *S. Silvestre*, pape et confesseur.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul. — Les pauvres soutenus par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Chartres ont eu, dimanche dernier, un bon interprète de leurs demandes dans la personne du prédicateur des vêpres, à la cathédrale. Le R. P. Veyre, supérieur des Maristes, a fait appel aux aumônes par un très beau sermon de charité.

Pour mieux porter les âmes aux vues surnaturelles qui donnent à l'aumône son vrai mérite, le Rév. Père a exposé le caractère de la charité chrétienne et son rôle à travers les siècles. Des bienfaits qu'elle inspire, l'Eglise reçoit un accroissement de beauté qui fait l'admiration des cœurs droits et sincères, mais que refusent de reconnaître les ennemis de Dieu, parce qu'attachés au mal, comme Satan leur maître, ils sont devenus incapables de goûter le beau et le bien.

L'Œuvre des Séminaires. — Nous avons appris avec grand plaisir qu'une assemblée de charité avait eu lieu, il y a quinze jours, au profit de l'Œuvre des séminaires. Elle s'est tenue dans l'église de Cloyes; l'assistance était nombreuse; les Dames patronesses, et à leur tête la présidente de l'Œuvre, Mme la comtesse de Lévis-Mirepoix, étaient là pour donner de nouveau l'exemple du zèle et de la générosité. M. le vicaire général Fournier a prononcé une allocution chaleureuse et touchante; il a montré, d'après la grandeur du prêtre, la grandeur de l'Œuvre des séminaires, l'Œuvre par excellence. Mme la comtesse de Lévis-Mirepoix a fait la quête.

Le Patronage Saint-Joseph. — C'est jeudi dernier, 21, qu'a eu lieu la distribution des prix aux jeunes gens de ce Patronage. Sur une invitation du président, M. Chevallier, beaucoup de personnes se sont rendues à cette petite fête de famille. Rapport de l'aumônier, discours, et autres détails de la fête, tout intéresse; mais le plus important, en pareille circonstance, c'est la manifestation de sympathies vives et effectives pour une jeunesse laborieuse qu'il faut garder au service de Dieu.

Nogent-le-Rotrou. — On nous écrit :

Le 8 décembre, les Sœurs de l'Immaculée Conception célébraient leur fête patronale avec un éclat inaccoutumé.

C'était le jour choisi pour la clôture de la retraite dont notre Mère Supérieure avait voulu procurer le grand bienfait aux Enfants de Marie. Grâce à une attention délicate de la part des maîtresses d'atelier, qui se montrèrent d'une complaisance digne d'éloges, leurs ouvrières eurent toute facilité pour suivre ces pieux exercices. Qu'elles reçoivent ici nos félicitations et nos bien sincères remercîments !

A 7 heures, les Enfants de Marie remplissaient la chapelle pour la messe de communion. Le R. P. Lemonnier, chapelain de Notre-Dame de la Délivrande, qui en avait été le prédicateur si goûté, parla avant et après la communion. Ses accents pénétrants et pleins d'amour pour Notre-Seigneur remuèrent profondément ces âmes si bien disposées.

Ce n'étaient là pourtant encore que les préludes d'une belle journée si riche de grâces. A 9 heures, une autre assistance, aussi nombreuse que sympathique, se pressait dans l'élégante chapelle de l'Immaculée Conception. Quatre postulantes prenaient le saint habit et cinq novices prononçaient leurs vœux.

Le P. Lemonnier, dans son allocution, a développé ce texte de la Sainte Ecriture : *Ecce sponsus venit, exite obviam ei*; Voici l'époux qui vient, sortez à sa rencontre. Le discours bien approprié à la circonstance, était pieux et vibrant ; les yeux se mouillèrent de douces larmes et bien des âmes tressaillirent d'un bonheur qui faisait revivre en elles de lointains souvenirs.

Cette journée du 8 décembre, belle dès son aurore, devait être encore pleine de charmes à son déclin. En effet, le soir, au milieu de chants parfaitement exécutés, avait lieu une réception de nombreuses Aspirantes et d'Enfants de Marie. Puis un salut solennel clôtura cette brillante fête.

Une jeune enfant résumait ses impressions en ces termes :« Je me croyais déja au ciel, et je m'aperçois, hélas ! que je suis encore sur la terre, puisque c'est déjà fini. » Sa joie et son regret, toute l'assistance les avait partagés.

Du moins ces jours de grâces et de recueillement auront-ils servi, nous n'en doutons pas, à raviver le zèle et la ferveur des Enfants de Marie, pour procurer la gloire et l'honneur de Celle qu'elles sont si heureuses d'appeler leur Mère du ciel. X.

FAITS DIVERS

— Nous apprenons que le Comité international de l'*Hommage solennel à Jésus-Christ rédempteur* a proposé pour l'offrande des catholiques français au Souverain-Pontife *le marteau et la truelle en argent* destinés à ouvrir et à clore la porte sainte de la basilique de Saint-Jean de Latran, au commencement et à la fin de l'année sainte. Une souscription est ouverte à Lyon, par le journal l'*Echo de Fourvière.*

Les personnes désirant participer à cette offrande faite par la France catholique à Léon XIII doivent faire parvenir leurs dons à M. J. Blanchon, membre du Comité international, à Lyon, place Bellecour, 26. Si le produit de cette souscription dépasse les dépenses nécessaires, le surplus sera déposé aux pieds du Saint-Père, à titre d'*Obole de saint Pierre.*

Nominations épiscopales. — Les sièges archiépiscopaux et épiscopaux vacants viennent d'être pourvus.

Ont été préconisés dans le Consistoire du 14 décembre :

Archevêque de Rouen, Mgr Fuzet, évêque de Beauvais ;

Archevêque de Toulouse, Mgr Germain, évêque de Rodez :

Archevêque d'Albi, Mgr Mignot, évêque de Fréjus ;

Évêque de Beauvais, M. Douais, vicaire général de Montpellier ;

Evêque de Rodez, M. Francqueville, vicaire général d'Amiens ;

Evêque de Fréjus, M. Arnaud, chanoine à Marseille ;

Evêque d'Ajaccio, M. Olivieri, curé de Saint-Roch, à Ajaccio ;

Evêque de Quimper, M. Dubillard, vicaire général de Besançon ;

Evêque de Perpignan, M. de Carsalade du Pont, chanoine à Auch ;

Evêque de Tarbes, M. Schœpfer, curé de Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, à Paris ;

Évêque d'Angoulême, M. Mando, curé de la cathédrale de Saint-Brieuc ;

Evêque de Grenoble, M. Henry, curé de Saint-Jacques de Béziers ;

Evêque de Langres, M. Herscher, vicaire général de Langres ;

Evêque de Saint-Pierre et Fort-de-France, M. de Cormont, curé de Saint-Louis en l'Ile, à Paris.

L'Épée du général de Sonis à Montmartre. — Tous les ans, au

mois de décembre, les zouaves pontificaux se réunissent à la Basilique de Montmartre, en souvenir de la bataille de Loigny, et pour y passer une nuit d'adoration.

Cette année, la réunion a été marquée par une cérémonie des plus touchantes. En effet, le 7, vers les dix heures du soir, les zouaves, entourant la bannière de Loigny et formant escorte au Saint-Sacrement, se sont rendus en procession à la chapelle de l'Armée, et là le général de Charette, ayant reçu des mains d'un de ses compagnons d'armes, le général Récamier, l'épée du général de Sonis, l'a déposée sur l'autel, au pied du Dieu des Armées.

Un chapelain de la Basilique, prenant alors la parole, a rappelé à l'assistance ce sanglant combat du 2 décembre 1870 et ce qu'avait été dans cette nuit terrible le vaillant défenseur de l'Église et de la France. A 2 heures du matin, la messe était célébrée par l'aumônier des zouaves, et servie par les généraux de Charette et Récamier. La sainte communion fut distribuée à tous ces vaillants, qui connaissent la source de la vraie force.

Ceux qui ont pu assister à cette fête tout à la fois intime et grandiose, en garderont au fond de l'âme un impérissable souvenir.

Rome. — Le correspondant, ordinairement bien informé, du *Patriote de Bruxelles*, écrit : « Le Pape a fait à des personnages français et étrangers de graves déclarations. Il a affirmé, — j'atténue en résumant — que le Saint-Siège, représentant suprême des intérêts religieux, ne saurait garder le silence si la France rouvrait le « Kulturkampf », dût sa parole entraîner de fâcheuses conséquences. »

Il ajoute que vraisemblablement la persécution se restreindra aux Assomptionnistes ; d'autres ajoutent les Jésuites. Alors, c'est une paix très relative.

Les Bénédictins. — Le Saint-Père a envoyé de nouveau en Palestine *motu proprio* les Bénédictins français de Subiaco qui ont été au Pèlerinage de Pénitence avec mission spéciale d'y fonder un Séminaire. Ce projet personnel du Pape, dit le *Patriote de Bruxelles*, a rencontré de vives résistances, mais Léon XIII a maintenu son idée, en l'entourant d'éclat.

— On mande de Rome que le fameux Nathan, qui a succédé à Lemmi, a été réélu grand maître de la Franc-Maçonnerie à une énorme majorité. Nathan, comme Lemmi, appartient à la nationalité et à la religion juive.

TABLE DES MATIÈRES

Pour les Suppléments de la Voix de Notre-Dame. Année 1899

V. — Nécrologie.

VI. Œuvres diverses.

IX. — Bibliographie.

Le Directeur-Gérant de la *Voix de N.-D.*, GOUSSARD, chanoine.

Chartres. — Imprimerie GARNIER, rue du Grand-Cerf, 15